

UNIV. OF  
TORONTO  
LIBRARY





Digitized by the Internet Archive  
in 2010 with funding from  
University of Ottawa





# MISSIONS

DE LA

CONGRÉGATION DES MISSIONNAIRES OBLATS

DE MARIE IMMACULÉE

---

PARIS. — TYPOGRAPHIE A. HENNUYER, RUE DARCET, 7.

---



Relig.  
M

# MISSIONS

DE LA CONGRÉGATION

## DES MISSIONNAIRES OBLATS

DE MARIE IMMACULÉE

TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE



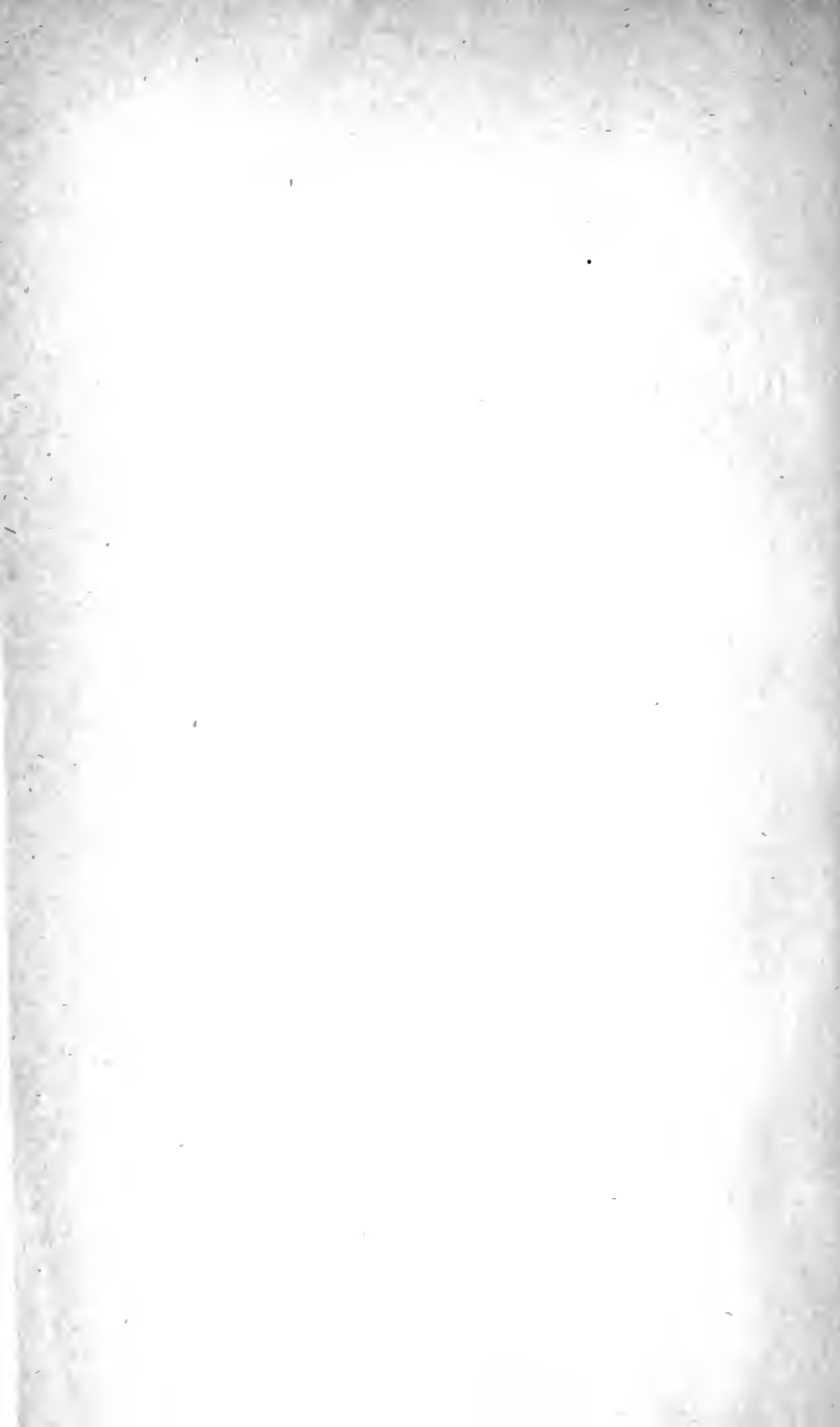
29-1887  
2:1:24

PARIS

TYPOGRAPHIE A. HENNUYER

RUE DAR CET, 7

1901



# MISSIONS

DE LA CONGRÉGATION

## DES OBLATS DE MARIE IMMACULÉE

---

N° 153. — Mars 1901

---

VICARIAT DE JAFFNA.

LETTRE DU R. P. J. COLLIN.

En voyage : Adamben, le Giant's Tank, le schisme, conversion, une escarmouche, promenade en équipage.

Dans la seconde moitié du mois d'août 1900, M<sup>sr</sup> JOURNALIN nous invitait, le P. DAURAT et moi, à venir le trouver dans Mantotte, où il faisait sa visite pastorale. En conséquence, le dimanche 20 août, le P. DAURAT, laissant le P. DESLOGES seul à Sillalai, venait à Jaffna, et, le lendemain matin, à 5 h. 30, après avoir dit nos messes et pris notre café, nous quitions le séminaire, armés de nos bâtons de voyage et coiffés de nos chapeaux blancs, et nous nous acheminions vers le port. La « boîte de messe » contenant tout ce qu'il faut pour le saint sacrifice, la « boîte de cuisine » avec nos provisions et notre vaisselle, et nos nattes pour la nuit, roulées et ficelées autour de l'oreiller et d'un peu de linge, sont déjà dans le bateau, et, à 6 heures, nous mettons à la voile.

Comme nous sommes à la saison de la mousson du

sud-ouest, il ne faut pas songer à aller par bateau jusqu'à Mannar; nous allons donc seulement traverser le lac jusqu'à Ponnakari, une distance de 18 milles, et nous ferons le reste de la route en charrette à bœufs, à travers les forêts.

Nous pensions arriver vers 9 heures à Ponnakari; mais la brise est faible et bientôt elle tombe presque complètement, de sorte qu'à midi nous sommes encore dans notre bateau, sous un soleil tropical. Le *Rest-house*, maison de repos (il y en a sur toutes les routes principales, entretenues par le gouvernement pour l'usage de ses officiers et des voyageurs, moyennant une faible rétribution), le *Rest-house*, donc, est éloigné de 2 milles du bord de la mer, et il est plus de 2 heures lorsque nous prenons notre dîner. Dans la soirée, nous voyons les quelques chrétiens du village et donnons deux baptêmes.

*Mardi 27.* — A 2 heures, nous sommes debout, disons nos messes dans l'embrasure d'une fenêtre du *Rest-house*, déjeunons et partons en faisant notre méditation, tandis que les oiseaux de la forêt chantent leur Créateur et le nôtre. La route est un peu sablonneuse, on ne va pas très vite; quand le soleil commence à chauffer, nous montons en charrette et disons notre office. Vers 9 heures, nous sommes à Chounnâville (14 milles); il y a un puits avec de la bonne eau et des grands arbres touffus; nous nous arrêtons pour faire cuire le riz.

A 2 h. 30, nous repartons, comptant nous arrêter au *Rest-house* de Pallavarâyan-Kâdu (5 milles) pour y passer la nuit et y dire la sainte messe demain matin; mais le puits est à sec; force nous est de continuer notre route; nous allons jusqu'à Vellancoulain (7 milles), où nous arrivons à 8 heures, et nous couchons dehors.

*Mercredi 28.* — A 2 heures du matin, nous réveillons notre monde pour aller dire la messe à Iloupei-Cadavai

(8 milles), mais il faut que les bœufs mangent et nous ne partons qu'à 3 h. 30, et il est 7 heures quand nous arrivons à Houpei-Cadavai. Il y a bien là une petite église ; mais elle est éloignée de 1 mille de la route, aussi nous disons la messe au Rest-house.

Nous repartons l'après-midi ; mais nous ne pouvons aller que jusqu'à Vidattat-têvon (5 milles), un des bœufs n'avance plus qu'à grand'peine. Il y a ici une église bâtie en pierres et couverte de tuiles, avec une petite chambre pour le missionnaire. C'est un village assez considérable. Le P. DAURAT confesse une personne malade.

*Jedi* 29. — Nous commençons nos messes à 5 heures ; plusieurs personnes y assistent ; à 6 h. 30, nous sommes en route, et, à 9 heures, nous arrivons à Adamben (8 milles). Monseigneur nous attend avec le P. JOSEPH, qui est venu le matin d'un village voisin, où il retourne immédiatement.

Adamben est un petit village de dix familles, appelé, par sa position au croisement de deux grandes routes et par d'autres circonstances, à devenir important. Il est entouré de plusieurs petits hameaux, et, dès l'année prochaine, dit-on, il recevra l'eau du Giant's tank, ce qui permettra non seulement de décupler l'étendue du terrain cultivé, mais de faire trois récoltes par an. A présent, les champs sont durs comme de la pierre, les étangs mêmes sont complètement à sec, les bestiaux ne trouvent pas un brin d'herbe ni une goutte d'eau ; mais la réparation du Giant's tank va transformer tout ce pays ; le gouvernement vendra au plus offrant les terrains abandonnés susceptibles d'irrigation ; la population sera décuplée. C'est à sa position centrale et à son avenir qu'Adamben doit d'avoir déjà un hôpital du gouvernement, bien bâti et bien tenu, où les malades se rendent de plus de 10 milles à la ronde.

Monseigneur a remarqué, lui aussi, l'importance de cette position ; il a fait d'Adamben le centre de la nouvelle Mission de Mantotte nord et la résidence principale du missionnaire. Pour cela, il a fait bâtir un bon presbytère avec deux grandes chambres bien aérées, deux autres plus petites, dont une sert de réfectoire et l'autre de chapelle, et une large véranda. Cette année, Sa Grandeur a jeté les fondations d'une église assez considérable qu'elle espère voir terminer dans deux ou trois ans.

Nous avons aussi, à Adamben, une école qui reçoit les enfants tant de ce village que des hameaux environnants. Nous sommes donc en mesure de faire face aux besoins de la nouvelle population qu'attirera bientôt l'eau du Giant's Tank.

Qu'est-ce donc que ce Giant's Tank ou Réservoir du Géant ? C'est un lac artificiel de 5 milles de long sur 2 et demi de large, alimenté par l'eau de la rivière Aruvi (Aruvi-Aru). Ce réservoir, admirablement conçu et en partie construit il y a près de mille ans, alimentait autrefois les petits étangs ou réservoirs d'un grand nombre de villages et permettait de cultiver une grande étendue de pays, qui, de là, avait pris le nom de *Mantotte* (*Ma-tottam*, grand jardin). Mais les écluses et autres travaux étant peu à peu tombés en ruine, le Réservoir du Géant et par suite tous les autres se sont desséchés, la population a été décimée par la famine et la maladie, la forêt a envahi les anciens champs de riz, et une partie de ce qui restait de la population s'est retirée dans le lit du grand réservoir pour le cultiver et y habite actuellement une vingtaine de hameaux.

Cependant le gouvernement de Ceylan n'a pas voulu laisser improductif un si beau capital. Les anciens travaux ont été repris et restaurés ; on donne de nouveaux terrains et quelque compensation aux gens qui habitent

le lit du lac, et, quoique tous les travaux ne puissent être achevés de quelques années, cependant, dès l'année prochaine, l'eau de la rivière sera détournée, et Mantotte, le grand jardin, sera arrosé et recommencera à donner les abondantes récoltes qui lui ont valu son nom.

Mais pourquoi Monseigneur nous a-t-il appelés? Ce n'est pas certes pour admirer les travaux gigantesques du réservoir, ni pour défricher les forêts ou semer le riz. Les travaux du ministère, auxquels nous ne pouvons suffire, ne nous laissent pas le temps de nous occuper de travaux matériels. C'est pour une œuvre spirituelle des plus importantes et des plus consolantes que Monseigneur nous a fait venir, pour l'aider lui et les missionnaires de cette partie du diocèse dans la réconciliation des schismatiques.

Les lecteurs des annales se rappellent, sans doute, que l'île de Ceylan, ainsi qu'une grande partie des Indes, a été longtemps ravagée par le schisme de Goa. Je n'entreprendrai pas de dire les maux extrêmes causés par ce schisme dans la Mission de Jaffna, les souffrances occasionnées à nos premiers missionnaires, la diminution de la foi et l'ignorance parmi les chrétiens.

En 1887, la hiérarchie était établie à Ceylan, les prêtres goanais se retiraient; il semblait que la paix était assurée, qu'il n'y aurait plus qu'un seul troupeau et un seul pasteur. Mais un misérable prêtre interdit, du diocèse de Bombay, emporté par l'ambition, se fit sacrer par un prétendu évêque nestorien et vint rallumer la flamme de la division. Une partie des chrétiens de Mantotte, habitués à obéir aux prêtres de Goa et non aux propagandistes, comme ceux-ci nous appellent, lui livrèrent leurs églises. De là des procès aussi coûteux que malheureux. Alvarez, qui s'intitule archevêque de l'Inde et de Ceylan, ordonna prêtres quelques hommes peu

instruits et peu édifiants. L'un d'eux, du nom de Suares, a, depuis, été condamné pour vol; un autre, Talera-tuam, fait les fonctions de prêtre pour nos pauvres schismatiques à Mannar et dans Mantotte.

Ces schismatiques sont au nombre de près de deux mille, appartenant à deux castes, les valeiars ou pêcheurs et les collars ou forgerons, dispersés dans une vingtaine de villages ayant chacun leur petite église, et tous adonnés à la culture. Depuis 1893, Monseigneur voyant que plus on pressait les schismatiques, plus ils s'obstinaient, avait donné pour direction à ses missionnaires l'ordre de les laisser parfaitement tranquilles, de les recevoir avec bonté s'ils venaient trouver le missionnaire, mais de ne pas les attaquer. Depuis trois ans environ, ces pauvres égarés avaient des velléités de rentrer au bercail; mais ils ne voulaient pas se séparer les uns des autres et ils posaient des conditions dont quelques-unes étaient inacceptables.

Enfin, cette année, le bon Dieu semble avoir répandu sur nos Missions une grâce plus abondante : depuis le mois de mai, profitant de la saison sèche, Monseigneur parcourt en charrette à bœufs les petits villages jetés çà et là dans les vastes forêts de son diocèse. En juillet, il arrivait dans Mantotte. Déjà un mouvement de retour se produisait parmi les schismatiques; un des plus influents vint, à la tête de son village, demander à Monseigneur d'envoyer un missionnaire prendre possession de l'église. Le branle est donné; déjà toute la caste des forgerons a fait sa soumission ainsi que plusieurs villages des valeiars et tout semble promettre que le mouvement ne s'arrêtera pas que tous ne soient réconciliés. Quelle grâce, quel bonheur, que la conversion de deux mille âmes! Quel immense avantage aussi pour l'avenir, quand une nouvelle population affluera, attirée par les travaux d'ir-



rigation, que d'avoir en notre possession, pour ainsi dire, tout le pays par nos églises et nos écoles (car nous allons de suite établir partout des écoles)! Que les lecteurs des annales nous aident à remercier Notre-Seigneur et à le prier de répandre encore de nouvelles grâces pour achever l'œuvre que Lui seul a commencée!

A 4 milles à l'est d'Adamben, sur la route du sanctuaire fameux de Notre-Dame de Madhu, qui est situé 12 milles plus loin, se trouve le petit village de Parappucadandan, qui comprend six petites huttes, un étang ou réservoir pour l'irrigation et un grand champ de riz entouré de forêts. Au milieu du champ de riz, dans une partie appartenant à une famille de haute caste, de Manar, il y avait, à l'ombre de deux ou trois grands arbres, une petite église, fameuse à 100 milles à la ronde, sous le nom de *Kartar-Côvil*, ou église du Seigneur, et visitée par de nombreux pèlerins, à cause d'une grande statue de l'*Ecce homo*, vénérable par l'âge et par la dévotion des fidèles.

Le village est un village de valeiars (caste de pêcheurs) et l'église, bâtie en terre et couverte de feuilles, est l'église des valeiars. Mais la famille de haute caste qui possède les champs qui l'entourent cherchait à prendre possession de l'église elle-même. Elle ne laissait pas échapper une occasion de faire acte de propriété et de tracasser même les missionnaires. La situation devenait intolérable. Plusieurs fois déjà l'administration ecclésiastique avait cherché à régulariser la situation en transportant l'église sur un terrain appartenant à l'évêque; mais les valeiars s'y étaient toujours opposés et rien n'avait pu aboutir.

Enfin, cette année, les valeiars eux-mêmes, ne pouvant plus supporter les tracasseries de la famille ci-dessus mentionnée, vinrent trouver Monseigneur et le prier

d'autoriser le transport de l'église. Sa Grandeur ne se fit pas prier, et il fut convenu que les valeiars viendraient un jour chercher le missionnaire pour procéder à l'opération. Ce fut le 10 août que le plan fut mis à exécution. Le P. JOSEPH se rendit dans la soirée à Parappucadandan, où soixante valeiars l'attendaient. Le Père mit dans sa charrette les statues, l'autel et autres objets du culte et les valeiars démolirent l'église, dont ils transportèrent la charpente en dehors du champ.

Pendant, la famille usurpatrice ne se tint pas pour battue ; l'un des membres intenta un procès au Père et à treize des valeiars pour vol et assemblée illégale avec intention de nuire. Le cas fut fixé par le tribunal pour le 7 septembre. Je me rendis à Mannar avec le P. JOSEPH. De 9 heures à midi, puis de 1 heure à 5 heures, nous dûmes rester à la cour pendant l'interrogatoire des témoins. Enfin, après ces sept longues heures d'ennuis et d'anxiété, le juge a prononcé sa sentence et rendu une ordonnance de non-lieu. Dieu soit béni de cette nouvelle victoire ; c'est une église de plus arrachée aux empiètements de l'ambition et au danger du schisme !

Hier, 9 septembre, Monseigneur, accompagné des PP. WHEELER et JOSEPH et de votre serviteur, s'est rendu à Parappucadandan pour choisir, de concert avec les valeiars, l'emplacement de la nouvelle église, que l'on bâtitira le plus tôt possible.

Pendant que nous nous occupions du procès de Parappucadandan, le P. DAURAT était parti pour Mantotte sud, afin de porter aide au P. VAS, et le P. WHEELER, administrateur de Madhu, était venu à Adamben se remettre de la fièvre.

*Mardi 11 septembre.* — J'allai rejoindre le Père DAURAT à l'église d'Arôkkia-Mâthâ, Notre-Dame de Secours, à 8 milles au sud d'Adamben. Je voyageais dans l'équi-

page de Monseigneur, une forte charrette couverte de feuilles de cocotier et traînée par deux bœufs blancs ornés de longues cornes et d'une bosse sur laquelle s'appuie le joug. Parti à 3 h. 45, j'arrivai à 4 h. 30, et nous allions, en nous promenant à travers les champs durcis et le long des digues des étangs desséchés, visiter les villages de Nanáttan et Soûria-Kattai-Kádou; ils ont chacun une petite église en briques, mais qui n'est pas terminée, et l'on construit une école en bois entre les deux villages.

*Mercredi 12.* — Nous partons, P. DAURAT et moi, avec l'équipage épiscopal, et visitons d'abord Atchanculam, joli village à 4 milles à l'ouest, situé au bord d'une rivière. Il y a une école récemment construite, contenant vingt-six enfants bien propres et avec des figures bien ouvertes. Nous sommes ici dans la Mission de Mantotte central, dont le P. MAINGOT est missionnaire. On nous offre à chacun un coco à boire, ce qui nous rafraîchit bien à propos. De là nous allons à Vaugâlai, gros village de près de 1 000 âmes, au bord de la mer, à 4 milles au nord. C'est un village de paravers, pêcheurs de profession. L'église est belle pour le pays, assez vaste, couverte en jolies tuiles de l'Inde. Le P. MAINGOT, qui est là à présent, construit une magnifique façade en très bon style roman. L'école est grande et compte plus de cent enfants.

*Jeudi 13.* — C'est du côté de l'Est que nous nous dirigeons, jusqu'à Mourounguen, à 6 milles environ, voyant plusieurs villages sur notre route. Monseigneur désire faire de Mourounguen un nouveau centre de Mission et y bâtir un presbytère. Ce village offre de grands avantages; il est tout à fait central pour un bon nombre de hameaux; situé sur la grande route de Mannar dont il n'est éloigné que de 13 milles, on peut en sortir en tout

temps, avantage précieux dans Mantotte où dans la plupart des villages, faute de routes; on est, pour ainsi dire, prisonnier pendant la saison des pluies; il possède un Rest-house, une pharmacie et même un bureau de poste depuis le commencement de ce mois de septembre.

Le soir, en nous promenant, nous allons visiter la rivière Aruvi, à 2 milles et demi d'Arökkia-Máthá.

*Vendredi 14.* — Nous retournons à Adamben. Monseigneur est occupé à faire le catéchisme à une trentaine de personnes des hameaux avoisinants qu'il confirmera dimanche. Le P. WHEELER, tout à fait remis, monte dans sa charrette et repart pour Madhu. Dans la soirée, le P. JOSEPH revient de Máligai-tudel, où il faisait la mission.

*Samedi 15.* — Visite de Návatculam, village de 400 âmes, à l'extrémité nord de Mantotte central, et à 3 milles et demi seulement d'Adamben. L'église, assez grande, bâtie en pierres, couverte de tuiles et récemment restaurée par le P. MAINGOT, est très convenable. Il y a une école, et le missionnaire est en train de poser les fondations d'un petit presbytère.

*Dimanche 16.* — Il y a à la messe une assistance de plus de 600 personnes, venues des villages environnants. Monseigneur donne 48 confirmations, ce qui fait, pour cette visite pastorale, un total de plus de 600 personnes confirmées. Elles habitent plus de 40 villages dispersés dans les bois, dans le sens de la largeur de l'île de Ceylan, depuis Mullatévu à l'est jusqu'à Mannar à l'ouest, une distance de plus de 60 milles en droite ligne.

Dans l'après-midi, nous accompagnons Monseigneur aux deux petits villages de Nedunkandel à 1 mille et Kánátti à 2 milles d'Adamben, au nord-est. Les chrétiens

de ce dernier village ont posé les fondations d'une église de briques pour remplacer leur petite chapelle de terre. La nouvelle église aura environ 10 mètres de long et 5 de large et il y aura, derrière le sanctuaire, une chambre de 3 mètres sur 3 et demi pour le missionnaire.

Ceux des valeiars schismatiques qui n'ont pas fait encore leur réconciliation sont toujours hésitants ; ils veulent bien rentrer au bercail ; mais la honte les retient encore et ils remettent de jour en jour. Monseigneur se décide à rentrer à Jaffna, qu'il a quitté il y a près de quatre mois.

En conséquence, le lundi 17, nous montons en charrette et partons pour Mannar avec tous nos bagages.

*Mardi 18.* — C'est le onzième anniversaire de la mort du jeune P. SAINT-GENEYS, qui, en mourant à Mannar, offrait sa vie pour la conversion des schismatiques. Il est enterré dans l'église de Sainte-Marie. Monseigneur offre la sainte messe pour le repos de son âme ; nous espérons que ce cher compagnon d'armes va faire violence au ciel pour hâter cette conversion que sur la terre il a tant désirée.

Dans la journée, Monseigneur voit les Frères et les Sœurs indigènes ; chargés des écoles de la petite ville de Mannar.

Notre bateau est prêt pour partir demain matin ; une moitié du bateau est couverte de nattes, formant une petite cabane pour Monseigneur et ses compagnons ; dans l'autre moitié sont les bagages.

*Minuit moins un quart.* — Nous dormons tous paisiblement. On frappe à la porte. Qu'est-ce ? Un malade, sans doute.

Non. C'est le mouppou de Parappan-Kandel et le vidânai de Ouilankeram, les deux chefs de ce qui reste

de schismatiques, qui veulent voir Monseigneur. Le respect humain les a empêchés de venir plus tôt ou de jour, et ils font comme Nicodème, ils viennent pendant la nuit. Ils sont maintenant bien décidés à revenir, avec leur monde, sous la houlette du légitime pasteur. Dieu soit loué ! On peut dire aujourd'hui que le schisme est terminé. Il n'y a plus qu'à aller de hameau en hameau instruire et absoudre ces pauvres égarés plus ignorants que coupables. Mais la saison des pluies va commencer ; on ne pourra entreprendre ce travail qu'au mois de février.

*Mercredi 19.* — A 7 h. 10, nous mettons à la voile ; le vent est favorable et assez fort ; notre bateau bondit sur les vagues, car nous sommes en pleine mer, et file 10 nœuds à l'heure, aussi vite qu'un bateau à vapeur. A une heure et demie, nous abordons à Jaffna. Les deux cloches de la cathédrale sonnent joyeusement la bienvenue au premier pasteur, et, certes, à bon droit, car il rentre après une longue et glorieuse campagne, la plus fructueuse peut-être des annales de Ceylan.

J. COLLIN, O. M. I.

---

## VICARIAT DE LA SASKATCHEWAN.

LETTRE DU R. P. CHARLEBOIS AU T. R. P. GÉNÉRAL.

Missions du lac Pélican, de Pakitawagan, du Grand Rapide,  
du fort Nelson.

MON TRÈS RÉVÉREND PÈRE,

Le R. P. BONALD avait l'excellente habitude de vous envoyer, chaque automne, un rapport annuel de ses divers travaux apostoliques. Comme ce bon Père a quitté sa chère Mission de Sainte-Gertrude et qu'il a été appelé

à exercer son zèle sur une autre partie du champ du Père de famille, il est juste que son successeur marche sur ses traces et qu'il conserve les mêmes traditions. Il n'aura pas le même talent de plaire et d'intéresser; mais il aura au moins le mérite de faire son devoir et de montrer de la bonne volonté.

Puisse-t-il aussi, par ce moyen, vous être agréable, à vous, mon très révérend Père, qui vous intéressez toujours tant à chacun de vos missionnaires !

Il aura à vous parler, non seulement de la Mission du lac Pélican, mais aussi de celle du Cumberland et des autres Missions qui en dépendent; car l'obéissance a voulu qu'il les ait toutes sous sa houlette de pasteur.

Au mois de février 1900, je recevais une lettre de S. Gr. M<sup>re</sup> PASCAL, m'annonçant que j'étais appelé à fonder une nouvelle Mission sur la rivière Nelson, au lac de Travers (Cross-Lake), sous le vocable de *Mission de Sainte-Croix*. Cette Mission avait été projetée depuis deux ans. Elle m'était à cœur, et ce fut une joie pour moi d'apprendre que j'aurais à en jeter les fondements. Beaucoup de peines et de misères m'y attendaient; mais les bonnes dispositions des sauvages me promettaient du succès et des consolations. Le jeune P. WATELLE était désigné pour mon *socius*, et le R. P. BOISSIN devenait mon successeur ici, à la Mission Saint-Joseph du Cumberland. Tout paraissait bien réglé. Il n'y avait plus de doute pour personne qu'une Mission ne fût établie au milieu des bons sauvages de Cross-Lake.

En attendant le départ, qui devait n'avoir lieu qu'après la débâcle, en juin, je me mis à l'œuvre, me hâtant de préparer certains matériaux pour la future Mission. Déjà l'on voyait se dessiner un joli hôtel bien sculpté, quelques chandeliers tournés avec goût, puis divers autres objets pour la nouvelle église.

Mes bienfaiteurs du Canada avaient reçu le mot d'ordre, et c'était à qui mieux mieux me viendrait en aide. Les riches contribuaient de leurs deniers, et les moins fortunés se faisaient quêteurs, allant de porte en porte solliciter divers effets pour les sauvages de Cross-Lake. En quelques semaines, six grandes caisses étaient remplies. La divine Providence semblait donc favoriser cette nouvelle fondation ; mais ce n'était qu'en apparence ; car, dans une seconde lettre, notre révérendissime Vicaire m'écrivit : « Contrairement à ce que je vous ai dit dans ma lettre précédente, vous ne pourrez aller à Cross-Lake. Le R. P. BONALD, pour raison de santé, demande son changement. Vous aurez à prendre la charge de ses Missions, tout en conservant celles du Cumberland et du Grand-Rapide. Vos compagnons auxiliaires seront les RR. PP. BOISSIN et ROSSIGNOL. »

Quel désappointement pour moi, pour mes sauvages de Cross-Lake et pour mes bienfaiteurs du Canada ! Mais l'ordre était formel, il n'y avait pas à hésiter ; il fallait obéir, assuré que c'était la volonté du bon Dieu.

Cependant il me fut impossible de partir immédiatement pour ma nouvelle destination, car j'étais retenu à la maison par l'influenza, maladie qui revient chaque année et qui fait de tristes ravages parmi nos Indiens. De plus, la fonte subite de la neige rendait impossible toute manière de voyager.

Enfin, le 15 mai, je pus m'embarquer dans mon petit canot et me diriger vers le lac Pélican. Il y avait encore de la glace flottante sur les lacs. A force de nous faufler le long des terres et dans les baies, nous finîmes par atteindre notre but, mais non sans misère.

Le R. P. BONALD, averti quelque temps auparavant, se tenait prêt à partir. Trois jours lui suffirent pour me mettre au courant des affaires de sa Mission, et le 22 fut



fixé pour le jour d'adieu. On comprend facilement que ces adieux durent être pénibles et cruels au cœur de ce zélé et vénéré missionnaire. C'est lui qui avait fondé et développé si admirablement cette belle Mission de Sainte- Gertrude. Pendant plus de vingt-cinq ans, il s'y était dépensé corps et âme. Il faudrait un gros livre pour dire toutes les privations, les souffrances et les fatigues qu'il y a éprouvées. A son arrivée, une vingtaine de chrétiens indifférents formaient la population catholique ; à son départ, il en laisse près de quatre cents, et tous bons et fervents. Il était vraiment le bon pasteur ; et s'il n'a pas donné sa vie pour ses brebis, il l'a du moins abrégée pour elles ; il les connaissait toutes, et il en était bien connu. C'était un bon père de famille au milieu de ses enfants. Aussi n'était-il jamais appelé autrement que *kotawinow* (notre père). La séparation fut donc cruelle de part et d'autre, puisque c'était la séparation du père et des enfants. Avertis à temps, plusieurs d'entre eux accoururent de très loin, abandonnant leurs pièges, leur chasse, tout, en un mot, pour venir voir une dernière fois leur bon Père. Tous en auraient fait autant, s'ils avaient su son départ assez tôt. Trois protestantes vinrent de trois jours de marche, afin d'avoir le bonheur de recevoir le baptême de ses mains. Ce fut une bien douce consolation pour le révérend Père. C'était comme les derniers fruits à cueillir dans ce champ qu'il avait su si bien cultiver et fertiliser.

Enfin parut le 22 mai. Il fallait donc consommer le sacrifice. Après une dernière messe, une dernière allocution bien émouvante et une dernière bénédiction, l'heure sonna de faire violence au cœur et de partir. Une poignée de main est donnée à toute la population accourue sur la grève, puis les canots s'éloignent du rivage. Le son de la cloche et les détonations des fusils

viennent couvrir les pleurs et les gémissements de ces pauvres Indiens. De son côté, le bon Père pleurait en silence. Moi-même, j'étais ému jusqu'aux larmes. C'était un de ces moments où il fait bon de pleurer.

J'accompagnai le révérend Père jusqu'à Prince-Albert, ce qui me donna l'occasion d'aller chercher l'approvisionnement de nos diverses Missions ; car, comme tout le monde, le missionnaire a besoin de nourriture et de vêtements. Or, ce n'est qu'en été qu'il peut se procurer ce strict nécessaire. Autrefois, la Compagnie d'Hudson était chargée de transporter nos effets ; mais, depuis plusieurs années, nous le faisons nous-mêmes, ce qui diminue beaucoup nos dépenses.

Au moyen de quelques planches, on construit ce qu'il est convenu d'appeler un *bateau plat* de 36 à 40 pieds de long sur 12 de large ; puis on se confie au courant rapide de la Saskatchewan, qui nous conduit jusqu'au Cumberland, distance de 250 milles. Il y a bien quelques rapides où les écueils ne manquent pas, mais l'habileté de nos Indiens sait les éviter ; d'ailleurs, la bonne Mère des missionnaires est toujours là pour nous préserver de tout accident.

Cette année, j'étais accompagné dans cette descente par le R. P. ROSSIGNOL, destiné à être mon compagnon au lac Pélican, et de M. l'abbé Fournier, qui avait son obédience pour la Mission du Grand-Rapide. Tous deux jouirent d'abord de la beauté de la nature. Leur cœur était à la gaieté et leur esprit tout rempli d'idées poétiques. Pour moi, je me disais en moi-même : « Tout nouveau, tout beau. Lorsque vous aurez passé dix à quinze ans à souffrir toutes sortes de misères ; quand, harassés de fatigues, vous aurez à coucher à la belle étoile, mangés par les maringouins ou les poux, ou bien à grelotter de froid sur quelques branches de sapin,

toute cette belle poésie deviendra fort prosaïque.» Avant d'arriver même au Cumberland, ils purent constater que je n'étais pas dans le faux ; car, durant deux nuits, ils furent forcés de dormir par cœur, n'ayant autre chose à admirer que la musique des maringouins.

Nous arrivâmes au Cumberland le samedi soir 16 juin. Le R. P. BOISSIX, tout heureux de se retrouver en famille, nous accueillit en frère. Le lendemain dimanche, on tint à faire les cérémonies en grand. La messe fut chantée avec diacre et sous-diacre, ce que nos sauvages n'avaient jamais vu. Ils en furent fiers, mais un peu étonnés, se demandant pourquoi il fallait trois prêtres maintenant pour dire la messe.

Le bonheur de la vie de famille dura peu. Trois jours plus tard, il fallait nous séparer. M. l'abbé FOURNIER se dirigeait vers le Grand-Rapide, le R. P. BOISSIX restait solitaire au Cumberland, puis le P. ROSSIGNOL et moi prenions la voie du lac Pélican.

Comme nous avions à remonter le courant, notre grand bateau plat était hors d'usage. Nous nous servions d'un autre esquif plus élégant et plus apte à couper le fil de l'eau, communément appelé *berge*. Huit hommes le montaient, un poids de 6 tonnes en composait la charge ; le P. ROSSIGNOL et moi en étions les passagers honoraires. Il nous fallut huit jours pour parcourir les 145 milles qui séparent les deux Missions du Cumberland et du lac Pélican, ce qui donne une moyenne de 18 milles par jour, et il faut dire qu'une journée en *berge* se compte de 4 heures du matin à 8 heures du soir. La vitesse du courant, de nombreux rapides et plusieurs portages, où il faut tout transporter à dos, sont la cause de la lenteur de la marche.

Enfin, le 30 juin, à midi, nous débarquions sains et saufs à la Mission de Sainte-Gertrude. Mon compagnon

atteignait le terme de son long voyage et voyait enfin ses vœux accomplis, car depuis longtemps il soupirait après la vie de missionnaire au milieu des sauvages. Il avait hâte de les voir, de les entendre et de se dépenser pour eux. Tous ses rêves devenaient une réalité. Adieu donc, chère France, chère Ardèche ! Le lac Pélican sera maintenant ma patrie, mon héritage et le champ que me confie le Divin Maître de la vigne.

Un grand nombre de sauvages, arrivés de leurs quartiers de chasse, nous attendaient avec impatience. La plupart n'avaient pas vu le prêtre depuis l'été précédent. Cette fois, ce n'était plus leur cher *kotawinow* (notre père) qu'ils allaient revoir. Aussi étaient-ils tristes et affligés. Mais ils eurent vite compris que toute robe noire a le même pouvoir pour guérir les âmes malades. Voilà pourquoi ils ne tardèrent pas à reporter toute leur confiance sur nous et à demander à se confesser. Pendant trois jours, le confessionnal fut assiégé. C'était beau, c'était consolant de voir leur empressement à s'approcher des sacrements, *médecine de la prière*, comme ils les appellent en leur langue.

Après avoir ainsi réconforté leur âme, ils s'éloignèrent de nouveau de la Mission, cherchant des endroits poissonneux pour nourrir leur famille.

J'en profitai pour courir vers d'autres brebis plus éloignées et plus abandonnées, celles de Pakitawagan, celles du lac du Bois-Brûlé et surtout celles de la Mission de l'Assomption, au fort Nelson. C'est le 4 juillet que je m'embarquai pour ce long et pénible voyage. Je laissai seul mon cher compagnon, bien qu'il ne sût encore aucun mot cris. C'était une position difficile pour lui ; mais je comptais sur son courage et sa bonne volonté.

Inutile de vous raconter le trajet du lac Pélican au fort Nelson ; le R. P. DONALD vous y a conduit plus d'une

fois. Il vous a fait traverser par l'imagination lacs et rivières, rapides et cascades, mais surtout quarante-trois fameux portages. Faisons seulement quelques étapes. Nous nous arrêterons d'abord à la rivière Esturgeon, sur le fleuve Churchill. Il y a là un joli groupe de sauvages, tous bons catholiques. Bien que déjà attendu, j'y arrive inaperçu et je surprends tout le monde. Mais quelle heureuse surprise ! On se précipite de côté et d'autre pour venir me toucher la main, et on ne sait exprimer sa joie autrement qu'en répétant : « Merci, merci. » Vite les nouvelles s'échangent de part et d'autre. On s'informe du P. BONALD, et chacun de redire : *Tapne mistahi mi mitatanan* (Vraiment nous le regrettons beaucoup).

Déjà le soleil disparaît à l'horizon, il n'y a pas de temps à perdre. Vite, ma tente est dressée ; ce sera ma chambre et mon église. Au milieu, mes couvertes superposées seront ma chaise et aussi mon confessionnal. Ainsi installé, chacun s'empresse de venir purifier son âme au moyen de la médecine salutaire de la pénitence. La séance est longue et fatigante, elle se prolonge tard dans la nuit. Personne ne songe à fermer l'œil ; la joie de posséder la robe noire enlève tout sommeil.

Dès 4 heures du matin, tout le monde est sur pied. On a hâte de se nourrir du pain qui rend le cœur fort. A la place du confessionnal, je dresse mon petit autel portatif sur trois pieux fixés en terre. A la porte, vous voyez tous ces bons enfants des bois agenouillés sur la mousse ou sur le feuillage, à l'ombre de longs trembles. C'est pauvre et champêtre, mais c'est humble et pieux. Pour célébrer le saint sacrifice, le cœur s'y sent plus à l'aise que dans une grande cathédrale. Je ne doute pas non plus que Notre-Seigneur ne s'y complaise également.

Je commence l'*Introibo ad altare Dei*, et un sauvage

entonne le cantique favori : *Astum, ni miyo Jesus* (Venez, mon bon Jésus), qui est répété en chœur et par tous les échos des environs. Le moment tant désiré venu, chacun reçoit dans son cœur le Dieu en qui il croit et qu'il aime. Alors la joie éclate par cet autre cantique : *Ekwa migawatatak* (Maintenant réjouissons-nous). Le tout est terminé par une instruction où chacun s'entend répéter ses principaux devoirs de chrétien et les moyens de conserver longtemps dans son âme le cher *Miyo Jesus* (bon Jésus).

Après un déjeuner à l'esturgeon vient le tour des enfants. Pas un ne veut s'exempter de la confession. Ce serait un crime pour eux de laisser passer l'Homme de la prière sans se confesser. Enfin, c'est la distribution de chapelets, de scapulaires, de médailles, etc. Malheureusement, les scapulaires me manquent. Ce ne sont que les privilégiés qui en obtiennent.

Déjà il est près de midi ; il faut songer au départ. Une nouvelle tasse de thé bue à la manière sauvage, puis de nouveau dans le canot et vogue la pirogue. Autant l'on est joyeux à l'arrivée de la robe noire, autant l'on est triste à son départ. On voudrait la posséder plus longtemps. On n'est pas satisfait de ces quelques heures ; mais il faut faire une petite part à chacun. Il y a encore bien d'autres sauvages qui attendent le même bonheur.

Ainsi, deux jours plus tard, c'était le tour de ceux de Pakitawagan. Il y a là une petite église que j'ai construite en 1888. Elle commence déjà à tomber en ruine. Tout y est pauvre et primitif, mais n'importe, on y prie, on y loue le Créateur du ciel et de la terre, et l'on y apprend à l'aimer et à le servir. Les sauvages sont au nombre de cinquante environ. Leur foi et leur piété suppléent à la pauvreté extérieure du temple. Il ne s'y trouve pas un seul protestant. On est donc en famille et le cœur

se sent à l'aise. J'y passe la journée du dimanche, qui est toute employée au bien spirituel des sauvages. Le soir venu, je me couche bien fatigué, mais avec la consolation que j'avais fait du bien. Une pauvre sauvagesse, après sa confession, me présente une écorce de bouleau et me dit :

— Regarde.

J'y vois quinze petites barres tracées avec du charbon.

— Tiens, ajouta-t-elle, ce sont autant de jours et de nuits que j'ai passés à pleurer mes péchés.

J'ai su par ailleurs qu'en effet elle n'avait presque pas cessé de verser des larmes pendant tout ce temps. On la croyait folle ; mais c'était une sainte folie.

Le lendemain, je me séparai de ces braves gens. A 60 milles plus loin, sur le lac du Bois-Brûlé, je retrouvai un autre camp sauvage. Même joie, même cérémonial et même consolation de part et d'autre. Un pauvre vieillard, en me présentant son enfant à baptiser, me souffle à l'oreille :

— Mon Père, tu l'auras pour homonyme.

Je lui donnai donc le pauvre nom d'Ovide. Après la cérémonie, rien de plus empressé que de venir me demander comment s'appelait son garçon.

— Ovide, lui dis-je.

— Comment ?

— Ovide.

— Opi ?

— Non, Ovide.

— Opite ? Opite ? Quel nom !

Je passai un quart d'heure pour lui faire prononcer Ovide, mais impossible. Il ne pouvait articuler le *v* et le *d*, de sorte que le malheureux enfant sera condamné à être appelé *Opite*.

Enfin, le 14 juillet, j'arrivai à la Mission de l'Assomp-

tion, au fort Nelson. C'était le terme de mon voyage. Je ne trouvai qu'une famille catholique ; plusieurs autres cependant étaient venues ; mais, fatiguées d'attendre et exténuées par la faim, elles s'étaient éloignées pour chercher une nourriture plus abondante. La nouvelle de mon arrivée ne tarda pas à leur parvenir ; alors, rien de plus pressé que de venir se grouper autour de ma chapelle.

Je passai toute une semaine à les prêcher et à les catéchiser. Plusieurs protestants suivirent les exercices ; mais pas un n'eut le courage d'embrasser la religion qu'ils admirent et estiment. Un d'entre eux néanmoins vint m'offrir son enfant à baptiser, bien qu'il eût le ministre à sa porte.

— Je commence par ma petite fille, me dit-il, mais je finirai par moi-même et le reste de ma famille.

Il me promit, en effet, de faire son abjuration à Noël prochain.

Tout mon troupeau n'est pas encore présent ; près de la moitié de mes gens avaient manqué au rendez-vous, parce qu'ils n'avaient pas reçu ma lettre à temps. J'envoyai donc un homme les avertir. Mais c'est loin ; il faudra au moins deux semaines avant de les voir revenir. N'importe, le bon pasteur doit être patient.

En attendant, les sauvages se réunirent pour me demander de vouloir bien transporter l'église et la petite résidence du missionnaire près du poste de la Compagnie d'Hudson, distance de 6 milles.

— Très souvent, dirent-ils, nous arrivons de la chasse bien fatigués, quelquefois même à jeun depuis longtemps, nous allons alors droit au magasin de la Compagnie pour nous procurer ce qu'il nous faut. Or, il n'est pas rare que nous n'ayons pas le courage de nous rendre jusqu'ici, à la maison de la prière. Si cette der-



nière se trouvait aux environs du fort, tout en venant faire nos petits achats, nous pourrions entrer et prier dans la maison du Grand-Esprit.

Tous, catholiques et protestants, abondaient dans ce sens. Je voyais bien moi-même la justesse de leurs observations ; mais j'hésitais, effrayé par les dépenses ; car, pour exécuter de tels travaux, il me fallait déboursier au moins 250 francs. Or, dans ce pays, on y regarde à deux fois avant de faire une telle dépense. Mon esprit était indécis, je n'en dormais pas la nuit, lorsque le ministre protestant vint me trouver et, par mille détours, me laissa entendre qu'il valait bien mieux pour moi de ne pas déplacer mon église. Il n'en fallut pas davantage pour lever toute hésitation et me rendre au désir de mes sauvages. « Si le ministre cherche à m'en dissuader, me dis-je, c'est qu'il sent que je serais plus à portée de lui faire une guerre efficace. » Donc, plus d'hésitation. Le lendemain, nous étions à l'œuvre. Église, clocher, tout s'écroule rapidement sous les coups de la hache et du marteau. On aurait pu nous prendre pour des Vandales. Le commis de la Compagnie, bien que protestant, nous prête main-forte, tant il est satisfait de notre détermination. Il met à notre disposition une grande berge, au moyen de laquelle nous pourrions transporter facilement tous nos matériaux. Son ministre lui demanda le même service quelques jours plus tard, mais il ne put l'obtenir.

Dix vigoureux sauvages sont à ma disposition. Il leur faut peu de temps pour charger la berge, et nous partons à la recherche d'un nouveau site. Arrivés à quelque distance du fort de la Compagnie, nous nous arrêtons dans une petite baie, et je m'enfonce dans la forêt, la hache à la main. Je découvre bientôt une jolie élévation, où tout me dit qu'une église figurerait agréablement.

J'y dresse ma tente, car déjà la nuit approche. Pendant ce temps, les hommes se frayent un chemin pour se rendre au lac. Le lendemain matin, j'y célèbre pour la première fois le saint sacrifice de la messe et supplie le divin Cœur de Jésus de bénir cet endroit ainsi que nos travaux.

Les uns continuent ensuite à abattre les arbres et à déblayer le terrain qui servira d'emplacement à l'église. Les autres transportent sur leurs épaules, de la berge à l'endroit désigné, les nombreuses et pesantes poutres de bois. C'est un travail dur et pénible. Quand ils auront fini, ils pourront me montrer leurs épaules tout en sang.

Quant à moi, je me constitue l'architecte, l'entrepreneur, le charpentier et le premier *boss*. Du matin au soir, je suis à l'œuvre, maniant la hache, le niveau, l'équerre, etc. Je suis forcé de réserver mon bréviaire et mes exercices de piété pour la nuit. On m'avait prédit qu'il faudrait au moins un mois pour exécuter ces travaux. La douzième journée cependant, à midi, tout était fini. Nous venions de suspendre la cloche, lorsqu'on aperçut sur le lac toute une flottille de canots d'écorce. C'étaient mes gens, mes sauvages que j'avais envoyés chercher. Je les saluai au son argentin de ma petite savoyarde. Ils en furent tout fiers. Hommes, femmes et enfants vinrent avec empressement et joie me toucher la main. Ils avaient ramé pendant cinq jours contre le courant. Un seul vieillard et sa compagne manquaient à l'appel : la maladie les avait retenus au logis.

Le jour suivant était un dimanche, « jour de la prière », comme on dit en cris. En effet, ce fut un vrai jour de prière. Du matin au soir, nous n'avons cessé de nous occuper de choses spirituelles. A la messe et aux vêpres, l'église était comble tant de protestants que de catho-

liques. Le ministre ne devait pas avoir grande joie au cœur en voyant son temple presque vide. Je pense qu'il ne me pardonnera jamais d'avoir ainsi transporté mon église dans son voisinage.

Quelques sauvages protestants venus de Cross-Lake assistèrent, pour la première fois, à la sainte messe. Ils ne cessèrent d'exprimer leur étonnement et leur admiration. Ils insistèrent beaucoup pour que j'aille les visiter dans leur pays.

— Un de nous, me dirent-ils, refuse de donner son enfant au ministre anglais, pour être baptisé. Il veut que ce soit toi qui le baptises. Le nouveau chef veut, coûte que coûte, avoir une église catholique. Il dit qu'il sera le premier baptisé.

J'aurais tenu à satisfaire leur bon désir, mais impossible, le devoir me rappelait au lac Pélican. Je me contentai de leur écrire et de leur donner rendez-vous pour l'an prochain.

C'est le 6 août que je me séparai de mes chers chrétiens de l'Assomption. Une telle séparation est toujours cruelle. Tristes et abattus, ils se disaient entre eux :

— Ah ! peut-être que nous n'aurons plus le bonheur de revoir la robe noire ; qui sait si nous n'aurons pas quitté cette terre lorsqu'elle reviendra ?

Je les quittai en leur disant au revoir, à Noël ; car je leur ai promis d'aller chanter la messe de minuit chez eux, faveur qu'ils sollicitaient avec instance.

Douze jours plus tard, je débarquai au lac Pélican, après avoir évangélisé encore plusieurs groupes de sauvages sur mon passage. J'étais heureux de revoir mon jeune et dévoué compagnon, le R. P. ROSSIGNOL. Il ne s'était pas trop ennuyé pendant mon absence et avait su remplir sa charge à merveille.

Pour moi, j'étais fatigué, presque épuisé. J'avais besoin

de quelques jours de repos ; mais impossible. Tous nos chrétiens de la Mission Sainte-Gertrude étaient déjà réunis. Plus de trois cents étaient groupés autour de l'église et attendaient l'ouverture de la retraite que je leur avais annoncée. Pendant toute une semaine, il fallut être à leur service : deux ou trois instructions par jour, catéchisme à 60 enfants, catéchisme aux adultes nouvellement convertis, confessions, baptêmes, mariages, soins de plusieurs malades, consultations et directions, etc., telle était ma tâche. C'était loin d'être un repos. Le R. P. ROSSIGNOL faisait bien son possible pour me venir en aide ; mais ne sachant pas encore la langue du pays, il ne pouvait faire tout ce qu'il aurait désiré. Ce fut donc plus qu'accablant pour moi ; mais, en retour, j'éprouvai beaucoup de consolation en voyant les bonnes dispositions de ces braves sauvages et tout le bien qui s'opéra dans leur âme. Que de consciences purifiées, que de bonnes résolutions prises et que d'indifférents devenus plus zélés pour leur religion, etc. !

Réellement le bon Dieu bénit nos efforts et le bien s'est fait durant cette courte retraite. Elle se termina par l'abjuration d'un des principaux protestants.

C'est toujours une source de désordres qu'une agglomération de sauvages. Pour les prévenir, du moins en partie, un système de police fut établi. Trois hommes furent choisis et reçurent le pouvoir de faire la garde pendant le jour, mais surtout durant la nuit. A 8 heures du soir, on sonnait la cloche et chacun alors devait rentrer chez lui. Si quelqu'un était surpris en faute, son nom devait être proclamé le lendemain à l'église avec commentaire sur sa conduite. La crainte de cette punition fut plus que suffisante pour mettre chacun sur ses gardes. Une seule personne l'a méritée et je pense qu'elle s'en souviendra longtemps.

Chaque soir, après le dernier coup de cloche, personne n'apparaissait à l'extérieur, si ce n'est les policemen ou les missionnaires qui faisaient, eux aussi, leur ronde. On n'entendait d'autre bruit dans les tentes que le chant des cantiques, la lecture d'une page du Nouveau Testament ou la voix d'une mère montrant le « Notre Père » à son petit enfant. C'était beau, c'était édifiant de la part de pauvres sauvages.

Un mariage était-il projeté, les policemen étaient là pour servir d'intermédiaires entre les parties et le prêtre ; un abus était-il à corriger, on avertissait le Père ; quelqu'un n'osait-il se présenter au missionnaire pour exposer ses besoins ou ses difficultés, les policemen étaient encore là pour lui servir d'interprètes.

Les protestants se mirent de la partie et nommèrent, eux aussi, deux policemen pour surveiller leur camp.

A la fin de la retraite arriva l'agent du gouvernement, venant distribuer aux sauvages leur paiement annuel de 5 livres par tête, prix convenu pour le droit qu'ils avaient au terrain de ce pays. Deux jours suffirent pour tout régler. Puis, après avoir acheté les choses les plus essentielles à la vie, chacun se hâta de s'embarquer dans son canot d'écorce et de s'en retourner dans ses quartiers de chasse. Bientôt le vide se fit autour de la Mission et tout rentra dans le calme. « C'est sans doute l'heure du repos, » me direz-vous ; mais non, pas encore. Il faut me rembarquer dans mon canot et me rendre au Cumberland où de nouvelles occupations m'attendent. J'y arrive en même temps que deux commissaires du gouvernement venant régler avec les métis la question des *scrips*, question agitée depuis longtemps dans ce pays. On entend par *scrip* la compensation accordée par le gouvernement à chaque métis pour son droit comme premier habitant en ce pays. Cette compensation consiste en une

certaine étendue de terre ou en un chèque. Le scrip reçu, le métis n'a pas plus de droit en ce pays que n'importe quel blanc. Le sauvage, au contraire, continue à recevoir ses 5 livres par an, et cela à perpétuité.

Or, pour qu'un métis puisse recevoir son scrip, il doit produire la date de sa naissance. Tout naturellement, pour cela, on a recours au registre de la Mission. De là, belle petite tâche pour le prêtre qui doit écrire tous ces actes. Le P. Boissin et moi en avons eu pour toute une semaine.

Outre cela, j'avais à régler avec les mêmes commissaires une question importante pour cette Mission. En recevant leur scrip, les métis perdaient le droit de résider sur le terrain réservé aux sauvages. Or, comme ici il n'y avait pas d'autre terrain libre que celui des sauvages, nos métis catholiques se voyaient dans la nécessité de se retirer et d'aller chercher fortune ailleurs. C'était enlever les trois quarts de notre population et, partant, anéantir notre Mission. Depuis huit ans, je travaillais auprès du gouvernement pour leur obtenir une partie de la réserve des sauvages. Il y avait eu beaucoup de pourparlers, mais il n'y avait encore rien de bien défini. M. Cote, commissaire catholique, avait reçu ordre de régler définitivement l'affaire. J'ai pu m'entendre avec lui et obtenir tout ce que nous désirions.

Le tout fini, il me restait encore un petit voyage de 500 milles à faire. J'avais à aller visiter M. l'abbé Fournier, qui avait été envoyé à la Mission du Grand-Rapide en juillet dernier. De nouveau donc en canot, et le courant rapide de la Saskatchewan nous emporte au loin. En route, j'apprends que M. l'abbé Fournier avait abandonné son poste et qu'il était déjà rendu à Saint-Boniface sur la demande de M<sup>sr</sup> LANGEVIN, dit-on. Je continuai quand même. « Si je ne puis voir le pasteur, je verrai au

moins les brebis, » me dis-je en moi-même. En effet, j'ai pu voir notre cher petit troupeau et lui procurer tous les bienfaits de notre sainte religion. J'ai pu également aider nos métis à se procurer leur scrip. Sur mon passage, je visitai notre petite Mission du Pas et, le 16 octobre, je me retrouvais avec le R. P. BOISSIN, à Cumberland.

J'aurais aimé à continuer jusqu'au lac Pélican pour aller donner quelques leçons de cris au P. ROSSIGNOL; mais voyant la saison avancée, je crus plus prudent d'attendre les glaces. Je profite de ce retard pour me reposer, tout en vous traçant ces lignes et en tenant compagnie au P. BOISSIN, qui commençait à être fatigué de sa longue solitude. Ce cher Père a montré beaucoup de courage depuis qu'il est arrivé ici. Il a affronté non seulement l'isolement, ce qui n'est pas peu, mais aussi la difficulté d'apprendre une langue sauvage. Il s'y est livré avec une ardeur infatigable. Aussi, en moins d'une année, s'est-il rendu capable non seulement de confesser, mais de composer de jolies instructions et de les lire à l'église. Il peut également entretenir sans difficulté une conversation en cette langue. Bel exemple pour les nouveaux missionnaires. Ses succès auprès des Indiens ne répondent pas toujours à son zèle et à ses désirs, cependant il fait beaucoup de bien et il a parfois ses consolations. Au printemps dernier, il est allé passer un mois à la Mission du Grand-Rapide, où on l'a beaucoup estimé et où il fit plusieurs baptêmes, quelques-uns même de protestants. Depuis, il eut le bonheur de convertir une autre hérétique qui est maintenant bonne catholique. Encore un peu d'expérience et il fera un très bon missionnaire. Depuis le jour de l'an, nous avons enregistré 30 baptêmes et 7 abjurations de protestants, soit ici, soit à la Mission du lac Pélican et à celle du Cumberland.

La population catholique du Cumberland est de 190 ; celle du lac Pélican, de 300, et celle du fort Nelson, de 71 ; ce qui donne un total de 561. « C'est peu, me direz-vous, pour trois missionnaires. » Je serais de votre opinion si tout ce monde était groupé autour d'une même église, comme en France et au Canada. Mais il n'en est pas ainsi ; il faut aller à la recherche de nos chrétiens sur une étendue de plus de 400 milles, et cela en canot ou en traîne à chiens. Rien que depuis le mois de mai, j'ai parcouru plus de 2 000 milles.

Nous pourrions faire beaucoup de bien, si nous avions encore deux ou trois autres missionnaires. Ainsi, il en faudrait deux au moins dans la région du fort Nelson et de Cross-Lake. Sans cela, nous ne ferons qu'y végéter ; nous ne pourrions jamais y établir sérieusement notre sainte religion.

Ce qui nous manque aussi, c'est l'argent. Il nous faudrait construire de nouvelles églises et renouveler les vieilles ; il nous faudrait également songer à établir des écoles ou des orphelinats, et tout cela avec notre petite allocation annuelle que nous recevons de la Propagation de la Foi ; j'entends de la Propagation de la Foi de France, car nous ne recevons rien de celle du Canada. Vous comprenez qu'avec de si modestes ressources, il est impossible de faire beaucoup. Nous faisons le moins mal possible avec ce que nous avons. Nous voyons bien ce qu'il y a à faire ; mais nous nous trouvons dans l'impossibilité de le faire. Espérons que la divine Providence viendra tôt ou tard à notre secours. Je compte toujours beaucoup sur mes bienfaiteurs du Canada qui, plus d'une fois déjà, m'ont prouvé leur générosité et leur dévouement.

Daignez, mon très révérend Père, agréer l'assurance de mes sentiments les plus respectueux et les plus dévoués.

O. CHARLEBOIS, O. M. I.



## VICARIAT DE SAINT-ALBERT.

Mission de la Sainte-Trinité (Traverse des Pieds-Noirs),  
20 décembre 1900.

LETTRE DU R. P. DANIS AU T. R. P. GÉNÉRAL.

Compte rendu de la Mission des Pieds-Noirs pour l'année 1900.

Depuis le dernier rapport fait à M<sup>sr</sup> LEGAL, la principale occupation des missionnaires aurait dû être la visite des sauvages à domicile. Mais, vu les distances à parcourir et le manque de chevaux, nous avons été obligés de concentrer nos efforts dans les camps voisins de la Mission. C'est un malheur qui a diminué beaucoup notre influence parmi les sauvages. Plusieurs, cependant, montrent encore de bonnes dispositions et nous espérons en faire bientôt de solides chrétiens.

Les protestants, avec leurs magnifiques institutions et leur argent, se font des prosélytes assez nombreux. Pour réussir, tous les moyens leur sont bons. Leur seule ambition est de détourner nos Pieds-Noirs de notre sainte religion, en jetant le discrédit sur les missionnaires. Nous espérons que l'arrivée de nouveaux ouvriers nous permettra des visites plus fréquentes aux sauvages et qu'ainsi nous pourrions détruire les nombreux préjugés entretenus contre nous par les ministres. L'esprit apathique de ces infidèles pour toute amélioration matérielle se fait aussi sentir en matière de religion. Ils sont tenaces dans leurs vieilles superstitions, et, bien des années encore, le missionnaire devra lutter sans grand espoir de succès. Ceux qui se détacheront de la masse pour nous suivre nous susciteront bien des ennuis à cause de leur inconstance et leur contact immédiat avec les hérétiques et les païens. Notre sainte religion a cependant pour eux

des charmes qu'ils ne trouvent pas ailleurs. Ils aiment les cérémonies et les fêtes, mais malheureusement notre local ne se prête guère aux solennités. Il consiste simplement en une chambre destinée à devenir salle de récréation aussitôt que nos ressources nous auront permis d'élever un petit temple au Très-Haut, qui est ici le Dieu inconnu.

Au mois de janvier 1900, M<sup>sr</sup> LEGAL, accompagné des RR. PP. LEDUC et LEMARCHAND, vint faire la bénédiction de notre nouveau pensionnat de Saint-Joseph. Sa Grandeur déclara l'école ouverte au public pied-noir désireux de s'instruire. Nous avons alors 5 pensionnaires. Depuis, le nombre est monté jusqu'à 14, et aujourd'hui il est de 12; une petite fille est morte et une autre a dû être renvoyée pour cause de santé. Les Sœurs de la Providence de Montréal ont bien voulu se charger de cette œuvre.

La Mission de la Traverse des Pieds-Noirs ne date, à proprement parler, que de janvier 1899, époque où il a été permis à l'autorité diocésaine d'y laisser un missionnaire se dévouant uniquement ou à peu près à l'évangélisation des sauvages. Jusque-là, les missionnaires qui ont à visiter un bon nombre de catholiques disséminés sur un parcours de 500 milles n'avaient pu s'occuper convenablement d'une œuvre si ardue. Aujourd'hui deux prêtres résident sur la réserve : ce sont les PP. DANIS et LÉPINE. Dans un centre populeux où l'hérésie a son quartier général, une nouvelle Mission est en voie de fondation. Il ne s'y trouve encore qu'une misérable cabane en bois équarri; ce sera le pied-à-terre de mon *socius* qui ne désire pas un palais pour ses débuts dans nos Missions. Une demande est faite au gouverneur dans le but d'obtenir une allocation pour la construction d'un petit hôpital où seront soignés les scrofuleux et les phthisiques.

Malgré nos difficultés et l'opposition grossière des mi-

nistres de l'erreur, le bien se fait. Pour l'année 1900, nous relevons sur nos registres 50 baptêmes, 10 extrêmes-onctions, 7 sépultures et 2 mariages. Ajoutez à cela les catéchismes de tous les jours, les instructions, les visites aux malades, etc. Pour être à peu près complet, ce compte rendu devrait faire mention de quelques postes de blancs dont nous avons aussi la charge. C'est là un inconvénient, car un missionnaire qui est réduit à partager son temps entre des gens civilisés et des sauvages ne fait pas tout le bien qu'il pourrait désirer, ni aux uns ni aux autres.

Espérons que bientôt, dans l'intérêt des Missions et des missionnaires, nous pourrons nous occuper uniquement de l'évangélisation des sauvages, laissant à d'autres le soin des blancs déjà chrétiens.

Janvier DAVIS, O. M. I.

---

## VICARIAT DE NATAL.

Oakford, 5 décembre 1900.

### LETTRE DU R. P. MATHIEU.

Une ère nouvelle pour les missions cafres. — Mission d'Oakford.  
Fondation de la Mission Saint-Pierre.

Il n'y a pas de doute que, depuis vingt ans, les Missions cafres ont fait d'immenses progrès à Natal: en 1880 il n'en existait qu'une, aujourd'hui nous en comptons vingt-quatre. Mais ce qui n'est pas moins important, c'est que cette grande impulsion donnée aux Missions a graduellement créé un état de chose qui tend à faciliter l'évangélisation d'une façon surprenante.

Chaque Mission a son école, ou interne, ou externe. A moins que la Mission ne soit établie sur une large base et ne se soit créé des ressources locales, c'est toujours,

pécuniairement parlant, une ruine que d'avoir une école interne. Il n'y a pas longtemps, le révérend Père abbé de la Trappe de Mariannahill disait à l'inspecteur des écoles du gouvernement qu'un enfant pensionnaire lui revenait à une somme de 12 livres par an. Lui, l'inspecteur, pensait que le chiffre était un peu fort, et qu'une somme de 40 livres devait couvrir les frais. Admettons même qu'on puisse s'en tirer à moins, disons 8 livres par an, on voit de suite l'énorme dépense qu'il faudrait faire pour entretenir une cinquantaine d'enfants. L'espérance que ces enfants apporteront à la Mission quelques compensations notables par leur travail est la plupart du temps déçue.

Le plan le plus pratique est de fonder des Missions dans des régions peuplées : là, une école d'externes fait un bien local à peu près aussi grand qu'une école de pensionnaires, et non seulement elle n'occasionne pas de frais, mais elle est même une source de revenus à cause des subventions du gouvernement.

Toutefois, il faut bien le dire, pour la diffusion de la Foi et sa propagation au loin, les pensionnats ont sur les externats un immense avantage. Ce sont eux qui ont créé l'état de chose avantageux dont on commence à s'apercevoir.

Il y a plus de 1200 pensionnaires dans les Missions confiées aux Trappistes de Natal. A Oakford nous en avons toujours quelques-uns. On se fait d'après cela une idée du changement qui doit se produire sur la surface du vicariat. C'est une moyenne de 1400 enfants, qui, chaque année, quittent l'école et se répandent dans tout le pays. Encore quelques années, et il y aura des catholiques dispersés de tous les côtés, dans les montagnes, dans les plaines; déjà on en rencontre là où l'on ne s'attendait pas à en trouver. Cette situation est, d'un côté, bien con-

solante ; mais elle renferme aussi de grands écueils et de grands dangers.

Dans l'Orange River Colony, ainsi que dans le Transvaal, jusqu'à ces derniers temps, il fallait des Pères voyageurs pour s'occuper des fermiers catholiques, sous peine de voir la foi s'éteindre dans ces familles et des générations grandir sans aucune connaissance de la religion. Cette lourde charge, car c'est là un travail qui demande un bien grand dévouement, s'imposera bientôt pour les noirs, si l'on ne veut perdre d'un côté ce que l'on s'efforce de gagner de l'autre. Vous savez que les blancs ne peuvent demeurer fidèles qu'à la condition d'avoir la visite du prêtre ; que dire alors du noir fraîchement tiré du paganisme où il est né et dont il a subi l'influence les premières années de sa vie, dont il est encore entouré et dont il sent toujours les puissantes amorces !

Un premier pas vient d'être fait dans cette direction ; il paraît si béni de Dieu, et si bien répondre à nos efforts, que nous nous sentons vivement encouragés.

La Mission d'Oakford fut fondée en 1884. Elle est indubitablement très bien située pour l'évangélisation des Cafres.

La belle propriété, qui se compose de 2000 acres, s'appuie sur la location de l'Inanda, qui est couverte de milliers de kraals. Elle est traversée par les chaînes à peu près parallèles du grand et du petit Noodsberg qui s'étendent du nord au sud, encaissant entre leurs masses imposantes les humbles commencements de la rivière de l'Umhloti. Trente-cinq milles plus loin, cette rivière contourne gracieusement la tête noire de l'Inyonyane et baigne en passant les collines verdoyantes et la charmante plaine, où, retiré du bruit du monde et enchâssé comme dans un écrin d'émeraude, s'élève le petit village d'Oakford avec son clocher, ses écoles, ses bâtiments de toutes

sortes, vraie ruche industrielle, centre et foyer d'évangélisation et d'éducation.

Je ne parlerai pas du grand district qui s'étend entre Oakford et l'océan Indien, l'Umgeni et la Tugela, et qui, peuplé de planteurs de cannes à sucre, forme deux intéressantes paroisses; et je ne dirai qu'un mot de cette autre partie du district également desservie par les missionnaires d'Oakford, qui s'étend à l'ouest jusqu'au district de Pietermaritzburg. Cette région comprend une partie de la riche vallée d'Umgeni et la totalité du fertile bassin de l'Umhloti, depuis sa source jusqu'à la gracieuse lagune qui orne son embouchure, et où ses eaux, à travers des monceaux de sable, se mêlent aux flots de l'Océan.

On peut jouir, dans l'Inanda, d'une grande variété de température. Les vallées y sont d'une chaleur intense : il y a jusqu'à 106 degrés Fahrenheit. Les sauterelles trouvent, dans les kloofs et chauds vallons, un refuge assuré, d'où elles s'élancent, poussées par les vents chauds, en nuages opaques, sur les vertes plantations de la côte qu'elles dévorent en quelques instants. Les sommets du Noodsberg sont très élevés. Le mont Sargeant n'a pas moins de 3400 pieds, bien qu'il ne soit distant de la mer que d'une trentaine de milles. La température, pendant l'hiver, y est certainement froide. C'est à peine si on y laisse le feu s'éteindre dans les foyers, et c'est la besogne des vieux du kraal de l'entretenir pendant la nuit.

Tout près de cette belle montagne, nous venons d'ouvrir l'intéressante Mission de Saint-Pierre. En voici les origines :

Comme je l'ai déjà dit, nous avons toujours à Oakford quelques pensionnaires. Elles y restent trois ou quatre ans, puis elles se retirent dans leur foyer respectif. Maria, Cœcilia, Elisabeth, sœurs du chef Mdiga, fils du grand chef Lutuli, avaient tout d'abord été chez un maître d'é-

cole luthérien que Lutuli avait admis près de son kraal, situé au pied du mont Sargeant. Mais ce maître d'école avait des idées plus élevées que le commun de ses confrères.

Un beau jour, après avoir, croyait-il, donné maintes preuves de zèle et d'attachement à la foi de Luther, il demanda aux ministres de sa secte d'être admis dans leurs rangs. Frustré dans son attente, il vira de bord et voulut passer à la secte voisine, je crois, méthodiste, qui avait ouvert une succursale sur un des sommets du Noodsberg «Oswati». Il put mettre à exécution cette partie de son programme, mais quand il en vint à vouloir se faire accompagner par ses élèves, elles lui dirent : «Nous ne sommes pas à vendre à votre gré et caprice.» Et ayant entendu parler de notre Mission d'Oakford, dont l'établissement et la prospérité avaient fait sensation au loin, elles nous arrivèrent le lendemain, leur petit paquet sur le dos. Elles furent fidèles.

Quelques-unes de leurs compagnes avaient été instruites et baptisées à notre Mission de Maryvale ; d'autres avaient passé quelques années à Mariannahill. De cette sorte il se trouva, fruit du hasard ou plutôt de la divine Providence, un petit noyau de vingt catholiques établis dans les nombreux et très poétiques replis du Noodsberg.

Peu après vinrent les délégations : « Père, viens vers nous, nous sommes des brebis sans pasteur, il nous faut faire un bien long voyage pour venir aux offices. Viens, il y a beaucoup de monde qui veut se faire instruire. » Je n'étais guère disposé à accéder à leur demande, et, pendant plusieurs mois, je fis la sourde oreille. J'avais les mains et la tête pleines d'affaires. Du reste, s'il était difficile de commencer sans ressources, il était encore plus difficile de continuer, car à cette époque j'étais seul

disponible à la Mission et j'avais déjà quatre chapelles à desservir.

Toutefois il y a une limite à tout ; il y avait aussi à craindre un découragement funeste, voire des défections. Nous avions déjà eu des exemples de ce genre. Je fermai donc un peu les yeux sur toutes ces difficultés dont je ne voyais guère la solution ; et n'ayant pour toute ressource que ma bonne volonté aidée de forces déjà passablement usées, je m'abouchai avec le chef Mdiga.

Les pourparlers furent longs. Ils aboutirent enfin. Au bout de six mois je choisis un terrain qui me parut favorable et je fis sanctionner notre prise de possession par le gouvernement.

L'intervention du magistrat d'Indwedwe, qui est un de mes meilleurs amis, me fut d'un grand secours.

Rien ne fut plus humble que les commencements de cette œuvre. Une grande hutte en chaume fut le premier édifice. Pour diminuer la dépense, nos néophytes se chargèrent de couper et de transporter la paille. Enfin, un an après mes premières démarches, je bénis cette humble demeure et y offris le premier sacrifice de la messe qui fut jamais célébré sur ces sommets escarpés. Ce fut là, certes, une pensée bien encourageante.

Cependant, il était clair que je ne pouvais venir voir ces chers néophytes qu'une fois par mois. Je compris qu'il fallait quelqu'un, qui, tant bien que mal, pût tenir ma place. Mon choix ne fut pas long à faire. Moïse, un de nos chrétiens d'Oakford, qui se distinguait entre tous par son esprit apostolique et son instruction religieuse, y fut envoyé. Il en fit une question de zèle, et bien que, pécuniairement parlant, le déplacement lui occasionnât, sans contredit, des pertes, il entra entièrement dans mes vues.

Moïse sort de la taille commune, tant au physique



qu'au moral. Sa vie est pleine de traits chevaleresques.

Hommed'environ trente ans, dès qu'il entend l'appel de Dieu, il accourt et travaille deux ans sans salaire pour son instruction religieuse. A peine sorti des fonts baptismaux, il fait 25 milles en portant presque son frère, qu'il veut voir chrétien. Puis, tout d'un coup, saisissant son bâton de voyage et son petit sac, il ne recule pas devant un trajet de 160 milles dans le seul but de pouvoir baptiser sa mère. Tout cela sort de l'égoïsme ordinaire. C'est là un choisi, un élu, un de ces êtres auxquels il ne manque que le sacerdoce pour devenir d'office, ce qu'ils sont déjà sous tant de rapports, des médiateurs entre Dieu et leurs semblables.

Toutefois, ce n'était qu'avec peine que je voyais cet humble réduit de chaume. Quelque chose de plus solide me semblait vraiment nécessaire. Je m'efforçai donc d'intéresser quelques bienfaiteurs à cette nouvelle œuvre. Un zélé prêtre allemand vint à mon aide, et je reçus, don de sa charité, la jolie somme de 3 000 francs. Tout fut bientôt réglé : au commencement de mai, trois lourds wagons prenaient le chemin du mont Sargeant, portant les matériaux de la nouvelle construction. Nous possédons maintenant à Saint-Pierre une bâtisse de 35 mètres sur 17. Il y a aussi un pied-à-terre pour le prêtre.

La bénédiction de la nouvelle chapelle eut lieu le 16 septembre, fête de Notre-Dame des Sept-Douleurs.

Il faisait un temps abominable, la pluie tombait par torrents. Rien, toutefois, ne put arrêter l'élan des fidèles. Quelques uns même vinrent d'Oakford en pèlerinage. Ce fut une grande joie pour tous, et je voyais d'avance l'aurore d'un avenir prospère.

Le jour même où nous bénîmes la nouvelle chapelle, le chef Mdiga vint me trouver. « Mon dernier né est malade, me dit-il ; viens le baptiser, tu sais comme j'aime

ton Eglise. » Lui, le malheureux, est protestant et polygame. Cependant ses sœurs étaient toutes catholiques, et sa mère se faisait instruire; j'avais donc des garanties suffisantes. Je lui dis: « Tu connais, n'est-ce pas, le grand chef de l'Eglise de Dieu, le grand apôtre auquel Il a donné les clefs de la vie éternelle. Eh bien, c'est ce premier, ce premier chef de l'Eglise de Rome, que j'ai choisi pour patron de la nouvelle chapelle, et ce sera aussi le nom que je donnerai à ton fils. » Je baptisai le petit enfant du nom de Pierre. Dieu le prit peu après; première offrande de notre œuvre chère au ciel.

Le coup d'œil de notre petite Mission est charmant. L'altitude est de 2500 pieds. Devant nos yeux, à l'est, se déroule la grande chaîne du Grand-Noodsberg, à peu près à 3 milles de distance. Le sommet en est formé par un plateau verdoyant que borde une ceinture de rochers. De ses flancs sortent l'Umhloti, ainsi qu'une foule de petits ruisseaux.

Au lever du soleil, de légers nuages bleuâtres semblent s'échapper timidement des kloofs qui sillonnent ses versants, comme s'ils craignaient d'être dissipés par les chauds rayons du soleil. Dans la plaine, à travers des champs de maïs, de blé café, de roseaux, l'Umhloti, à demi enseveli sous de grandes dalles jaunâtres ou des terrains sous-minés, prend son élan vers la mer.

Au sud, à 2 milles de la chapelle, surgit soudain, entre la vallée de l'Umhloti et les profondes crevasses du Sangwana, sans transition aucune, la masse imposante du mont Sargeant. Sa base massive, son élévation, son front couronné de rochers abrupts, le tout fièrement campé, font penser à une sentinelle surveillant ces grandes solitudes. Deux sources s'échappent de la montagne en amont de la Mission et viendront plus tard apporter la fertilité à notre petite résidence.

Au petit noyau de 20 néophytes est venue s'ajouter une intéressante bande de 17 catéchumènes. Ils sont entre les mains de Moïse qui leur communique sa foi et son zèle.

L. MATHIEU.

## PROVINCE DU MIDI.

Notre-Dame de Bon-Secours, 5 septembre 1900.

### RAPPORT DU R. P. ODOUL, SUPÉRIEUR DE NOTRE-DAME DE BON-SECOURS, AU T. R. P. SUPÉRIEUR GÉNÉRAL.

Missions, retraites, etc., en 1898, 1899 et 1900. — Aperçu sur la communauté et le pèlerinage de Notre-Dame de Bon-Secours. — OEuvres diverses.

MON TRÈS RÉVÉREND PÈRE,

Il y aura bientôt trois ans que vous m'avez placé de résidence à Notre-Dame de Bon-Secours, et nos annales n'ont encore rien dit des œuvres accomplies dans cette maison durant ce laps de temps. Essayons de combler cette lacune.

A mon arrivée, mars 1898, je trouve le personnel suivant : le P. MARTIN, doyen d'âge de la Congrégation, vénérable relique ; le P. FAYETTE, soupirant après une retraite bien méritée ; le P. BRUISSAN, déjà malade, en quête de repos ; le P. PONS, dont la vue fort affaiblie paralyse le zèle ; le P. GAUDIN, dans la force de l'âge, et le P. CHAUDESAIGUES, encore à ses débuts.

Avec un personnel actif si restreint, nous n'avons pu réaliser de grands travaux ; néanmoins nous ne sommes pas restés totalement dans l'inaction. Le P. FAYETTE, retenu à la maison par l'aumônerie des Religieuses de Saint-Joseph, a pu s'échapper quinze jours et donner la retraite pascalle à Chambonas. Cette paroisse est fonciè-

rement chrétienne, et les hommes, à peu près au complet, se font un honneur de recevoir le Dieu de l'Eucharistie, au moins à Pâques.

Le P. BRUISSAN prêche, chez les Frères Maristes d'Aubenbas, un *triduum* préparatoire à la rénovation des vœux pour la fête de saint Joseph. De là, il se transporte à Landes, près Largentière, et donne à cinq cents ouvrières de l'usine la retraite pascale, à la suite de laquelle il évangélise la paroisse de Chassiers durant la semaine sainte. Après Pâques, nous retrouvons ce Père en train d'évangéliser la paroisse de Taverne, dans le Var. Là, il ne rencontre pas, surtout de la part des hommes, les consolations apostoliques que les paroisses de l'Ardèche donnent habituellement aux missionnaires.

Au mois de juin, il est à Boisson, diocèse de Nîmes, prêchant une retraite préparatoire à la fête du Sacré-Cœur. Son âme d'apôtre est vivement satisfaite par l'assiduité de l'auditoire à suivre sa parole. La paroisse entière obéit à son appel et fait au Dieu d'amour une fervente réception.

En septembre, il va au Teil donner, dans la nouvelle église, un *triduum* assez suivi. Vers la fin du même mois, il est à Alais, paroisse de Rochebelle, prêchant une retraite aux Enfants de Marie. C'est là qu'il reçoit la nouvelle de son changement. Depuis longtemps atteint d'une infirmité assez sérieuse, le P. BRUISSAN soupirait après une obéissance qui lui procurerait un ministère plus en harmonie avec ses goûts et ses aptitudes. Le R. P. Provincial, faisant droit à ses désirs, l'envoya à la maison de Nice. Quelques mois après, le bon Dieu appelait à une vie meilleure son fidèle serviteur pour le récompenser du zèle qu'il a mis à cultiver les âmes avec les soins attentifs qu'un jardinier expérimenté sait donner aux plantes les plus délicates.

Le P. PONS a pu prêcher aux religieuses de Notre-Dame de Bon-Secours le triduum préparatoire à la fête de saint Joseph. Sa parole simple, facile et pieuse, n'a pas manqué d'intéresser son bienveillant auditoire. Le reste du carême, il l'a passé à garder le sanctuaire en compagnie du P. FAYETTE.

Après Pâques, il a donné deux retraites de première communion, à Beauchastel et à Cruas, diocèse de Viviers.

En octobre, ce Père dont l'infirmité ne faisait que grandir, effrayé par la perspective que lui offrait la solitude de Bon-Secours pendant l'hiver, demande d'aller passer cette saison dans une résidence où il aurait plus de distractions ; il reçoit son obédience pour le Calvaire, à Marseille.

Que le P. PONS reçoive l'expression de notre vive gratitude pour tout le bien qu'il a opéré dans cette maison, surtout au tribunal de la pénitence où son ministère était spécialement goûté et recherché.

Le P. CHAUDESAIGUES, plein de l'ardeur d'une nouvelle recrue qui brûle d'aller au combat, inaugure sa vie de missionnaire par une retraite pascale à Bannes, non loin de Bon-Secours. Cette paroisse, fidèle à visiter notre sanctuaire, a fait au jeune apôtre le meilleur accueil et a mis le plus grand empressement à venir écouter sa parole sympathique et ardente. Ce premier succès a laissé au cœur du missionnaire la plus consolante impression de la vie apostolique. Son enthousiasme n'a fait que grandir lorsqu'il est allé à Saint-Cosme, Chalon-sur-Saône, où, pendant les trois dernières semaines du carême, il s'est fait le *socius* du P. BESSON, de Notre-Dame de l'Osier, et a cherché à mettre à profit l'expérience et les conseils de ce vétéran des missions.

L'année suivante, il reviendra dans cette paroisse à la fin du carême et sera tout heureux de constater que les

fruits de la mission se sont maintenus et même développés.

En mai, nous retrouvons ce même Père prêtant secours au P. GAVARY, de la maison de Lyon, pour évangéliser la paroisse de Chavannes (Loire). Le succès des missionnaires a dépassé leurs espérances. Ils auraient pu dire comme César : *Veni, vidi, vici*, tellement la foi pratique, la piété profonde et l'enthousiasme de la population ont rendu leur tâche facile.

Une retraite de première communion à Ponsas (Drôme) clôt la première campagne de notre jeune apôtre, et le ramène à la maison où il prépare de nouvelles flèches pour les futures luttes apostoliques.

De son côté, le P. GAUDIN prêchait le carême à Frontignan, petite ville de 5000 âmes. Malgré tous les efforts de l'apôtre pour donner à la station quadragésimale la tournure d'une mission, les paroissiens, blasés par le bien-être temporel, n'ont pas correspondu à la grâce, comme l'aurait désiré le zèle du prédicateur. Les hommes surtout se sont montrés, comme d'ordinaire, d'une indifférence voisine du mépris. Pour eux, les Pâques consistent à assister au sermon de la Passion, le vendredi saint. A peine une quarantaine osent braver le respect humain et remplir leur devoir religieux. Les femmes, pour la plupart, conservent un reste d'habitudes chrétiennes ; environ 800 se sont approchées de la table sainte.

De Frontignan, le P. GAUDIN se transporte dans la vallée des Baux, à Paradon (Bouches-du-Rhône). Dans cette paroisse, maintes fois évangélisée par les Pères Oblats, la piété des fidèles dédommage le missionnaire des efforts vainement tentés dans l'Hérault. Les hommes, aussi empressés que les femmes, sont assidus à la parole sainte et réjouissent le cœur du divin Maître par la réception du pain des forts.

L'année suivante, ce Père reviendra à Paradon et retrouvera la même bonne volonté, la même fidélité au devoir pascal.

Quelques jours après, le P. GAUDIN est à Oris-en-Rattier, près de la Mure (Isère). Il essaye de donner un retour de mission à cette paroisse qui, l'année précédente, avait fort bien accueilli l'invitation du missionnaire et montré un réveil de sa foi par le retour d'une soixantaine d'hommes au devoir pascal.

Il eut la douleur de constater que plusieurs étaient infidèles à leurs promesses. Cette négligence à répondre de nouveau à l'appel du missionnaire a pour circonstance atténuante l'époque trop peu favorable à une population agricole dont la foi n'est pas robuste.

Le P. Supérieur prêche le carême à Aimargue (Gard). Cette paroisse de 3 000 âmes, englobée au milieu de localités protestantes, possède une bonne majorité de catholiques. Néanmoins les socialistes, récoltés parmi la fine fleur des hétérodoxes, exercent une influence terrible en faveur de leurs coreligionnaires. L'année précédente, le prédicateur du carême voulut donner un discours sur le socialisme; il parla avec une vigueur qui irrita profondément ces sectaires. La nuit de Pâques, toutes les croix élevées sur les places de la ville et aux environs furent renversées et brisées; le prédicateur dut sortir en voiture fermée et aller prendre le train à une gare voisine, pour échapper à la fureur de ces énergumènes. Aussi le curé s'empressa-t-il de m'informer de ce triste événement en me priant de ne point traiter des questions si irritantes pour son peuple. Il fut pleinement rassuré quand je lui promis de ne prêcher que les grandes vérités du *Credo* et du Décalogue catholique.

Au début de la station, l'influenza qui sévissait dans le pays et la pluie qui la développait ne favorisèrent pas

la formation de l'auditoire ; mais, enfin, le soleil méridional reparut avec sa bienfaisante chaleur, l'épidémie cessa et l'église se remplit. Les femmes, dans leur généralité, donnèrent au pasteur et au missionnaire la joie de leur présence à la table eucharistique. Les hommes, dans leur grande majorité, retremperent leur courage dans le sang de l'Agneau divin.

Le dimanche de Quasimodo, le P. Supérieur ouvrait une retraite paroissiale à Puylobier, diocèse d'Aix. L'indifférence est le grand fléau de ce pays, comme, hélas ! d'un trop grand nombre de localités en Provence. Les femmes se souviennent encore qu'il est bon d'entendre la parole de Dieu, qu'il y a un précepte de l'Église nous obligeant à nous agenouiller au tribunal de la pénitence et à recevoir notre Créateur au moins à Pâques ; elles mettent, en général, leur conduite d'accord avec leurs croyances ; mais les hommes prétendent que ces pratiques religieuses ne sont guère qu'une affaire de mode et en laissent volontiers l'accomplissement aux femmes et aux enfants. Un nombre bien restreint ose encore se séparer de la masse et rester fidèle aux promesses du baptême.

Le 5 novembre, les PP. Supérieur, GUYONVERNIER et CHAUDESAIGUES, sont dans la Haute-Loire, à Dunières, paroisse de 3 000 âmes, qu'ils évangélisent avec le plus grand succès. Au presbytère, l'accueil le plus bienveillant leur est réservé. Le vénérable curé, M. Fayard, oncle de notre P. FAYARD, Xavier, nous reçoit et nous traite pendant toute la mission avec la bonté d'un père généreux et délicat. Comme nous lui faisons remarquer parfois que son hospitalité est vraiment excessive :

— Ah ! répond-il, laissez-moi faire ; vous êtes bien un peu de la famille, puisque mon neveu est votre frère.

On a dit : tel curé, telle paroisse ; nous avons pu



constater l'exactitude de ce dicton populaire. Le pasteur est bon au superlatif pour les missionnaires, la population se montre excellente toute la durée de la mission. Dès le premier jour, elle est ébranlée ; l'église ne tarde pas à devenir insuffisante ; on est obligé de doubler l'auditoire et de multiplier les réunions d'hommes. Les confessions commencées sans retard nous laissent à peine le temps de respirer. Le matin, dès 4 heures, l'église est ouverte et les pénitents se pressent dans les chapelles en attendant leur tour de se réconcilier. Nous avons dû passer en moyenne de dix à onze heures par jour au tribunal de la pénitence, et l'un de nous a pu dire : « Il ne faudrait pas trois ou quatre travaux semblables pour tuer un missionnaire. » Néanmoins, on oublie la fatigue quand on voit que le bien s'opère et que les âmes font bon accueil à la grâce divine. Les principales cérémonies et les conférences dialoguées attirent une si grande affluence, même des paroisses voisines, que plusieurs centaines de personnes stationnent devant les portes et auprès des fenêtres pour essayer de voir ou d'entendre au moins quelque chose.

La mission a réalisé toutes les espérances et s'est clôturée par la plantation d'une croix magnifique. La cérémonie en a été particulièrement touchante. Près de 4 000 personnes de Dunières et des environs étaient là, formant un cortège d'honneur. Pendant que le treuil hissait lentement le christ sur l'arbre de la croix, la fanfare exécutait un *andante* d'un effet saisissant, qui faisait passer dans la foule quelque chose du frémissement que durent éprouver sur le Golgotha Marie-Madeleine et ses pieuses compagnes.

A peine remis de ses fatigues, le P. GUYONVERNIER donne la retraite à la communauté religieuse et aux orphelins de Meysse.

Le P. Supérieur donne un travail analogue au pensionnat de Saint-Joseph, aux Vans.

Le P. GAUDIN prêche la retraite aux Enfants de Marie, à Salindres et à Largentière. Il rejoint ensuite le P. Supérieur à Saint-Sauveur-de-Montagut, paroisse souvent évangélisée par les Pères de Bon-Secours. Cette fois encore, leurs filets lancés sur cette population agricole, commerciale et industrielle, ramènent quelques-uns de ces poissons de marque qui avaient jusqu'ici échappé aux réseaux des pêcheurs évangéliques. Dans cette paroisse, la présence de l'hérésie fait un mal incalculable et paralyse tous les efforts des prêtres les plus zélés. Malheureusement là, comme bien souvent ailleurs, les catholiques, à parties égales, ne savent pas user de leur bulletin de vote et laissent passer toute l'autorité municipale entre les mains de leurs ennemis.

A la même époque, Touloud, paroisse de 400 catholiques entourés de 1200 protestants, est évangélisée par le P. GUYONVERNIER. Le missionnaire emporte la place d'assaut, curé et paroissiens sont enthousiasmés. Les hérétiques eux-mêmes se mêlent à l'auditoire pour entendre les instructions : ils assistent aux cérémonies qui les intéressent, les impressionnent, leur font reconnaître — de l'aveu de plusieurs d'entre eux — la supériorité du culte catholique. Si les préjugés et surtout les milieux étaient moins défavorables, des abjurations auraient pu avoir lieu. Mais l'impression du moment passée, l'indifférence commode reprendra sans doute le dessus. Les catholiques n'en conserveront pas moins de profondes résolutions.

L'année 1899 a été particulièrement laborieuse pour notre maison ; nous avons pu effectuer 34 travaux dont 16 missions ou retours de missions, 2 carêmes, 8 retraites de religieuses, etc. Vous me dispenserez de vous

infliger le monotone récit de ces campagnes apostoliques ; il faudrait vous condamner à nous suivre successivement de l'Hérault à l'Ain, au Doubs et dans la Haute-Saône, en nous arrêtant dans le Gard, l'Ardèche, la Haute-Loire, la Loire, le Rhône, Saône-et-Loire et l'Isère, puis traverser la Méditerranée pour débarquer à Ajaccio et faire une halte à Vico. Qu'il me suffise de vous rappeler que les principaux ouvriers de ces travaux sont les PP. GUYONVERNIER, GAUDIN, CHAUDESAIGUES et Supérieur.

L'année 1900 s'est ouverte par une rude campagne d'hiver ; Dieu s'est plu à bénir ces œuvres et, sauf une ou deux moins favorisées par l'époque à laquelle se donnait la mission, les ouvriers évangéliques ont eu de bons résultats à enregistrer. Nous y reviendrons d'ailleurs ultérieurement.

Disons un mot du mouvement opéré dans le personnel de la maison.

En juin 1898, Notre-Dame de l'Osier nous envoie, dans la personne du P. GUYONVERNIER, un puissant auxiliaire ; nous le verrons à l'œuvre bientôt et serons heureux de constater que nous avons en lui un excellent missionnaire, doublé d'un musicien distingué.

Le P. SCIPION arrive en même temps de Notre-Dame de l'Osier ; mais lui vient, avant tout, demander à la clémence de notre climat une santé qu'avait un peu altérée l'humide température de l'Isère. Ce Père a pu néanmoins nous rendre de précieux services à la sacristie et à la chapelle, où son ministère était apprécié ; il a même donné quelques missions ou retraites et non sans succès. Lorsque ses forces commençaient à reprendre leur vigueur normale, l'obéissance l'a appelé à un ministère plus délicat, plus consolant, celui de diriger vers les sommets de la perfection les religieuses de la Sainte-

Famille, à Bordeaux. Que ce bon Père reçoive ici l'expression de notre gratitude pour le bien qu'il a opéré durant son séjour à Notre-Dame, et les vœux les plus sincères pour la parfaite réussite dans son nouvel emploi.

En juillet 1899, le P. MÉLIZAN venait de Notre-Dame des Lumières nous prêter main-forte pour la saison des concours; bientôt il recevait une obédience, qui l'attachait à la maison en qualité d'économe. Le P. GAUDIN lui cédait volontiers le soin de la caisse, pour reprendre sa tranquillité. Le nouvel économe avec son expérience des affaires, ses aptitudes commerciales, son esprit pratique, est une précieuse acquisition pour le temporel de la maison. De temps à autre, il s'échappe pour donner quelques travaux à l'extérieur: c'est ainsi qu'il a fait ses premières armes comme missionnaire avec le P. GUYONVERNIER, à Saint-Pierre-Paladin (Isère), ensuite à Sénaz (Bouches-du-Rhône) et à Céreste (Basses-Alpes) avec le P. PEYTAVIN, où il a fait preuve d'une bonne volonté et d'une abnégation très méritoire pour un missionnaire qui débute à cinquante-six ans.

En octobre, Notre-Dame des Lumières nous envoie également le P. BRUN: un jeune celui-là, mais comme un aiglon timide qui n'ose se fier à ses forces naissantes et continue à garder l'aire en attendant que les ailes lui poussent, il est sorti rarement. Il a cependant fait son premier essai de missionnaire sous la direction du P. PEYTAVIN, à Cussac (Cantal), où ses débuts ont été des plus heureux. Il a donné quelques sermons de circonstance des mieux réussis, une ou deux retraites de première communion où il excelle et, enfin, quelques prédications à la chapelle où sa parole est très goûtée.

Enfin, en juillet 1900, Nice nous envoie le P. LAGIER. En attendant que nous puissions utiliser dans les missions son zèle et ses connaissances variées, il s'occupe

de la sacristie dont il est préfet, de l'aumônerie des religieuses et de la direction des Frères convers dont il est préfet spirituel.

Je viens de nommer nos bons Frères convers : ils ont droit à une mention spéciale, je la leur accorde de grand cœur ; ils s'acquittent de leurs emplois avec dévouement, sans négliger la piété, et font le moins possible de brèches à la régularité.

Le F. ROMOLO est le factotum de la maison : son domaine s'étend de la sacristie à la cave et de la porte au réfectoire ; toujours disposé à rendre service, à faire une commission, toujours prêt à entreprendre un petit voyage, ce bon Frère rend à la maison des services très appréciés.

Le F. COMBALUZIER, à Notre-Dame de Bon-Secours depuis peu de temps, s'occupe dans l'intérieur de la maison ; fait la guerre à la poussière et aux toiles d'araignée, et, dans les moments de trêve, cultive les fleurs du parterre avec goût et diligence.

Le F. Roux tâche de faire produire au jardin les meilleures récoltes ; il ne ménage ni son temps ni sa peine, mais il déplore amèrement l'absence d'une source abondante qui lui permettrait de lutter contre les ardeurs du soleil qui paralysent ses efforts.

Nous nous préoccupons tous de combler cette lacune. Mais où trouver de l'eau ? Des chercheurs sont venus ici exercer leur art avec la baguette ou le flacon ; ils nous ont laissé des espérances, notamment un hydroscope de Nîmes, célèbre par maintes découvertes de ce genre opérées en France et à l'étranger. Il nous a assuré que, dans l'angle nord-ouest du bosquet coulait une source abondante, mais... à 25 mètres de profondeur. Ceci est parfaitement admissible, puisque dans la vallée voisine, sur le chemin de Lablachère, à cette profondeur se trouve

une nappe d'eau considérable. Lorsque l'horizon sera moins sombre et nos ressources moins restreintes, nous pourrons essayer les premières fouilles pour découvrir cette source.

Les religieuses de Saint-Joseph des Vans possèdent, à Notre-Dame de Bon-Secours, une maison de retraite composée d'une trentaine de personnes. C'est un de nos Pères qui remplit les fonctions d'aumônier; ce ministère, bien que peu absorbant, empêche celui qui en est chargé de se livrer habituellement aux courses apostoliques. Le P. FAYETTE l'a rempli quelque temps; le P. MÉLIZAN lui a succédé; aujourd'hui, c'est au zèle du P. LAGIER qu'est dévolue cette fonction.

Il y avait aussi un pensionnat de jeunes filles dont les voix fraîches et harmonieuses contribuaient à l'éclat du pèlerinage; il vient d'être supprimé sans espoir de retour.

Le Tiers Ordre de Saint-François-d'Assise a, depuis quelques années, établi dans notre église le siège d'un centre de fraternité. Le P. PEYTAVIN l'avait laissé florissant; il a repris un nouvel essor sous l'habile direction du P. GUYONVERNIER. Deux réunions mensuelles ramènent, aux pieds de Notre-Dame de Bon-Secours, les confrères habitant le voisinage. Depuis 1898, nous avons établi une retraite générale pour les Tertiaires; elle a été assez bien suivie jusqu'ici et se termine toujours par le pèlerinage des Tertiaires de la région du bas Vivarais. Cette innovation ayant donné des résultats satisfaisants, nous sommes résolus à la maintenir et à donner ainsi à une foule d'âmes pieuses le moyen de se retremper dans la ferveur. La première retraite fut prêchée par le P. GUYONVERNIER, elle réunit une centaine d'auditeurs. L'année dernière, le P. Supérieur la donna; le nombre des assistants n'a fait qu'augmenter. Cette année, nous avons fait appel à un Père Capucin de Crest; le P. Albin a vivement

intéressé son auditoire par sa parole apostolique et substantielle.

Diverses réparations, plusieurs embellissements, ont été effectués à l'église. Signalons d'abord l'arrivée d'un harmonium médiophone dont l'acquisition a été en partie soldée par une souscription ouverte avant le départ du P. PEUTAVIN. Ce magnifique instrument, haut de 5 mètres, avec montre et tourelles qui lui donnent les apparences d'un orgue, est sorti de la maison Dumont-Lelièvre. Il se compose de deux claviers à mains transpositeurs et d'un clavier de pédales indépendant, et de plusieurs registres d'accouplement. Les jeux du récit, au nombre de six, se font surtout remarquer par la douceur et la variété de leurs timbres; quelques-uns donnent l'illusion d'un instrument de bois. Les jeux du positif, au nombre de quatre, grâce à une disposition particulière de l'instrument, ont une rondeur de son, je pourrais dire un moelleux qu'on trouve rarement dans les harmoniums de même facture. Avec son buffet en vieux chêne sculpté, il est le digne pendant de la chaire à laquelle il fait face. A signaler encore la pose d'une sonnette électrique qui économise les jambes du F. Sacristain et lui permet d'appeler les Pères au confessionnal sans quitter le comptoir des messes.

L'installation de l'acétylène à l'église et à la maison remplace avantageusement tous les modes d'éclairage employés jusqu'ici dans la résidence. L'appareil a fonctionné pour la première fois le 8 septembre dernier, au grand ébahissement de la foule des pèlerins.

Le tableau sans valeur qui surmontait l'autel du Sacré-Cœur a disparu; une belle statue polychromée occupe sa place, escortée de sainte Thérèse et de la bienheureuse Marguerite-Marie. Un coup de pinceau a décoré la chapelle avec un goût artistique.

L'Enfant-Jésus de Prague est venu faire pendant à saint Antoine de Padoue à l'entrée du sanctuaire.

Les Frères des écoles chrétiennes ont désiré que leur saint fondateur ait une place dans notre église, nous l'avons mis avec saint François d'Assise, comme deux gardes d'honneur devant la chapelle de Notre-Dame de Bon-Secours.

Les plaques de marbre — ex-voto — inaugurées depuis plusieurs années, continuent à décorer les piliers du sanctuaire. Leur nombre augmente chaque jour grâce au zèle surtout du P. CHAUDESAIGUES. Vous savez, mon très révérend Père, par quelle pieuse industrie le F. ROMOLO est arrivé à nous fournir l'occasion de graver sur le marbre la date de votre bienfaisant passage, comme elle reste gravée dans nos cœurs reconnaissants. Les croisées de l'église n'avaient que des vasistas insignifiants, l'aération était très difficile à obtenir; les nuits des grands concours la chaleur devenait intolérable, et le séjour dans les confessionnaux était possible, Dieu sait au prix de quelles sueurs; nous avons remédié à ces inconvénients en pratiquant de grandes ouvertures aux vitres, c'est-à-dire en rendant mobiles tous les panneaux inférieurs des vitraux.

Les tribunes qui entourent le déambulatoire restaient toujours inoccupées malgré l'affluence des pèlerins, parce que les balustrades, installées à la hâte dès le principe, n'offraient pas de garanties suffisantes de solidité. Deux bras de force apposés à chaque rampe remédient à ce défaut et permettent désormais d'occuper cet espace sans crainte d'accident.

La foudre, qui a pulvérisé la statue de Notre-Dame de Chapias, à quelques kilomètres de Lablachère, nous a avertis que la vierge de Bon-Secours qui surmonte la tour était exposée au même accident, si nous ne pre-



nions les précautions élémentaires en y installant un paratonnerre. Cette lacune vient d'être comblée. Désormais, trois pointes de cuivre rouge galvanisé, reliées entre elles et au sol par un ruban de même métal, dominent la couronne de la vierge et présentent au fluide électrique leur triple dard acéré.

Signalons pour mémoire l'agrandissement du magasin par l'adjonction d'une bande de terrain dont on avait jusqu'ici laissé l'usage aux marchands ambulants. Cette nouvelle bâtisse nous permet d'avoir une entrée de magasin donnant sur la route et deux chambres à utiliser.

Le pèlerinage a repris une nouvelle vigueur grâce à l'impulsion donnée par les grands concours diocésains que nous avons inaugurés. M<sup>sr</sup> de Viviers, dont le dévouement aux Pères Oblats est loin de se démentir, a gracieusement déféré à notre invitation et convoqué annuellement, depuis 1898, ses diocésains aux pieds de Notre-Dame de Bon-Secours. Sa Grandeur a tenu à donner l'exemple de la piété envers Marie-Immaculée en présidant elle-même chacun de ces pèlerinages. La première année, M<sup>sr</sup> PASCAL, enfant du pays, vint également rehausser par sa présence et sa parole toujours intéressante l'éclat de notre fête.

L'année d'après, M<sup>sr</sup> l'archevêque d'Auch partageait, avec le vaillant évêque de Viviers, la présidence de notre grande manifestation ardéchoise. Malgré une pluie malencontreuse, on put voir 15 000 personnes réunies pour invoquer Notre-Dame de Bon-Secours. C'est alors que fut suggérée à M<sup>sr</sup> Bonnet la pensée d'un pèlerinage d'hommes seuls; Sa Grandeur me répondit : « Mon Père, cette idée me plaît, je l'accepte et promets de vous amener 10 000 hommes. »

Ils étaient 12 000 cette année, nos robustes catholiques du bas Vivarais, accourus à l'appel de leur Évêque pour

affirmer leur foi et leur amour envers la reine du ciel.

A la suite du chef du diocèse ravi, enthousiasmé de bonheur, étaient le révérendissime P. Martin, abbé de la Trappe de Notre-Dame de Neige, le député catholique de Tournon, M. de Gailhard-Bancel, édifiant tout le monde par son exemple et sa parole, et 150 prêtres avec l'élite de leurs paroisses.

L'orateur du jour fut le R. P. FILLATRE, dont la parole a été vivement goûtée et appréciée.

Ce magnifique concours d'hommes, le premier qu'ait vu notre pèlerinage, restera l'une des manifestations les plus belles, les plus touchantes, les mieux organisées qu'ait enregistrées les annales du sanctuaire de Notre-Dame de Bon-Secours.

Veillez agréer, mon très révérend et très cher Père, l'hommage de mon religieux respect et de mon dévouement tout filial en N.-S. et M. I.

Th. ODOUL, O. M. I.

---

## VARIÉTÉS

---

### I

#### CONGRÈS ANTIESCLAVAGISTE AUTRICHIEN.

Hünfeld, 29 novembre 1900.

*Au très révérend Père Général.*

Ce Congrès s'est tenu à Vienne du 21 au 23 novembre 1900. Presque toutes les congrégations religieuses qui ont des Missions en Afrique y étaient représentées. L'appellation de *Congrès antiesclavagiste autrichien* demande une explication. De fait, le Congrès était international et non purement autrichien, et si l'on a parlé de l'esclavage de la race noire, on a principalement cherché les moyens d'aider les congrégations religieuses qui travaillent en Afrique.

Il s'est tenu avec l'approbation de S. Ém. le cardinal Ledóchowski et sous le haut patronage de l'archiduchesse Maria-Josepha, l'épouse de l'archiduc Otto. Il fut convoqué par la Société de Saint-Pierre Claver. Un mot de cette Société religieuse et en même temps je donnerai la première conclusion de notre Congrès.

La Société de Saint-Pierre Claver se propose, comme but particulier, de soutenir toutes les Missions d'Afrique. Elle recueille de l'argent, des vêtements, des vases sacrés, des ornements d'autel, etc., pour les distribuer aux différentes Missions du continent noir, selon les besoins particuliers de chacune. Il est évident qu'ici surtout se réalise la parole : *petenti dabitur*. Il faut que les mission-

naires présentent leurs demandes, envoient des rapports à la Société, et on ne les oubliera pas.

D'après l'annuaire que la Société a publié pour l'année 1899, les Oblats ont reçu 1056 florins qui se répartissent entre les vicariats du Transvaal et de Natal. Je sais que ces Missions se sont mises en rapport avec la Directrice de la Société de Saint-Pierre Claver et ont cherché à intéresser les lecteurs de *l'Écho de l'Afrique* par leurs récits et leurs demandes. Sur une quantité énorme d'effets, de vêtements, etc., distribués aux Missions, les Oblats n'ont rien reçu. On me dira que nous, à Hünfeld, nous devrions faire les requêtes nécessaires. Je réponds que nos demandes ne sont pas acceptées. La Société, qui fait tant de dons, demande aussi en retour des rapports directs des Missions. Il ne m'appartient pas de tirer la conclusion qui découle de ce que je viens de dire, il suffit que je donne ici à nos missionnaires l'adresse de la Directrice générale de la Société de Saint-Pierre Claver : la comtesse Ledóchowska, à *Maria Sorg*, près *Salzburg*, ou encore : *Paris, rue de Fleurus, 31*.

Une autre conclusion du Congrès que je crois devoir indiquer ici, c'est qu'il est nécessaire, pour le développement des Missions, que des missionnaires expérimentés viennent de temps en temps en Europe pour parler de leurs travaux dans les assemblées publiques, réunions diverses, comités des œuvres, etc.

La Société de Saint-Pierre Claver se charge aussi de la publication des catéchismes, évangiles et autres brochures de propagande dans les différentes langues des sauvages de l'Afrique.

Voici maintenant quelques points que je me permets de soumettre à l'appréciation de nos missionnaires. Ce Congrès m'a permis de constater l'activité extraordinaire de toutes les sociétés religieuses pour faire connaître

leurs œuvres, surtout par la publication de brochures, de feuilles périodiques, de comptes rendus, etc. Ce concours si précieux et si indispensable de leurs missionnaires en pays sauvages ne leur manque pas, il leur semble même tout naturel.

Ceci m'amène à parler des revues mensuelles qui se publient dans notre congrégation, en particulier de la *Maria Immaculata* que la province allemande rédige. Ne serait-il pas opportun d'attirer l'attention de nos Pères sur ces revues pour qu'ils les soutiennent par le récit de leurs travaux apostoliques ? Pour la *Maria Immaculata* en particulier, nous sommes bien souvent à court de matériaux, c'est-à-dire que nous n'avons pas de lettres de nos missionnaires. Et pourtant ils pourraient, par la voix de la *Maria Immaculata*, faire connaître leurs œuvres, intéresser beaucoup d'âmes généreuses et se créer des ressources. Pour les encourager et leur faire comprendre qu'ils ne perdent pas leur temps quand ils nous écrivent quelques lignes intéressantes, je me permets de donner le total des dons reçus par la *Maria Immaculata* et envoyés aux Missions pendant les années 1899 et 1900 :

Mars 1899 : 4 723 marcs ; juin 1900 : 4 087 marcs ; novembre 1900 : 1 457 marcs.

Les dons que nous avons recueillis pour les missions de la Cimbébasie depuis quatre ans s'élèvent à 32 114 marcs 79 pfennig.

Grâce à la *Maria Immaculata*, nous avons donc pu envoyer à nos missionnaires la somme de 42 383 marcs 52 pfennig, soit 52 979 francs, et cela dans un espace de temps très restreint.

Ces chiffres parlent assez éloquemment en faveur de notre *Maria Immaculata*, et montrent que les missionnaires ont tout intérêt à nous faire parvenir les récits de leurs succès, de leurs aventures, de leurs joies et de

leurs peines. Je ne dois pas oublier nos bons Frères convers qui, à l'occasion, s'ingénient pour nous envoyer des rapports très intéressants. Ils sont assez heureux généralement pour éviter une nomenclature trop sèche de leurs travaux, pour trouver dans leur vie de Mission et dans les coutumes des sauvages, des détails qui, de prime abord, pourraient paraître insignifiants, mais qui, dans leur manière de conter, prennent du charme et de l'intérêt et captivent toute l'attention du lecteur.

Puissions-nous recevoir beaucoup de ces lettres !

Nous avons maintenant à la rédaction de la *Maria Immaculata* trois Pères qui s'en occupent exclusivement, et je prévois que bientôt il faudra leur adjoindre un quatrième rédacteur. Que le bon Dieu, par l'intercession de la Vierge Immaculée, bénisse toujours cette revue qui fera connaître de plus en plus nos œuvres, notre province, toute notre chère congrégation !

P.-S. SCHARSCH, O. M. I.  
Provincial.

---

## II

### MISSION DE SAINT-BARBANT-SAINT-MARTIAL (DIOCÈSE DE LIMOGES)

Saint-Barbant et Saint-Martial sont situés sur la route de Mézières à Bussière-Poitevine, aux confins du Poitou, non loin du ruisseau l'Issop, joli comme son nom, et dont les hautes rives escarpées, à la flore riche et variée, jettent dans ce pays, d'un aspect un peu monotone, une note gaie et poétique.

Les exercices de la mission durèrent du 6 au 27 janvier. Ils furent confiés aux soins du R. P. KEUL, dont l'aménité toute séduisante et la grande douceur de ca-

ractère, l'éloquence lucide, chaude et vibrante, et la longue habitude des paroisses des campagnes, eurent vite gagné l'estime et l'affection, disons mieux, l'ardente sympathie et l'absolu dévouement de tous sans exception.

Dès les premiers jours, l'affluence fut si considérable et l'élan si général que l'église de Saint-Barbant apparut de beaucoup trop petite. Et alors, durant quinze jours environ, on prêcha alternativement dans l'église de Saint-Barbant pour une partie des paroissiens et, pour l'autre partie, dans l'un des villages les plus éloignés, au Puy-Cathelin.

Les huit derniers jours, les courses au Puy-Cathelin cessèrent ; il ne fallait plus songer à quitter désormais Saint-Barbant. Bientôt même le prédicateur, débordé par le nombre des confessions, dut appeler près de lui un de ses collègues, le R. P. BOUNIOL, bien connu dans tout le diocèse pour ses glorieux états de service et son zèle d'apôtre.

La moisson était si riche et si abondante !

Et ainsi, durant près d'un mois, ce fut une série de réunions inoubliables. Nous avons assisté à quelques-unes de ces fêtes quotidiennes qui avaient lieu, le soir, et nous avons eu comme la vision émouvante de ces belles assemblées populaires d'un âge disparu, où la foi robuste de nos pères s'affirmait si vibrante et si pleine de vie chrétienne. Nous avons senti les larmes nous monter aux yeux, le frisson de l'enthousiasme secouer notre âme et soulever notre cœur d'indicibles émotions, en voyant ce peuple immense emplissant et la vaste nef, et la sacristie, et les degrés de l'autel, refluant, toutes portes ouvertes, sur le large perron et jusque dans la rue ; en entendant surtout ces centaines de voix d'enfants, de femmes et d'hommes, mêlées dans une harmonie frémissante et grandiose, chanter nos cantiques po-

pulaires avec une piété et un ensemble remarquables, dans le décor féerique des banderoles flottantes, aux couleurs variées, des festons aux ors étincelants, des massifs de verdure, des vastes cordons de lumières, couvrant sous la voûte et traçant des lignes de feu en tous sens. Douze cents personnes, environ, s'entassaient chaque soir dans l'enceinte de l'église de Saint-Barbant, sans compter celles qui, venues trop tard, ne pouvaient plus y prendre place. Dans les réunions d'hommes seuls, on évaluait à six ou sept cents le nombre des assistants. Ces chiffres ont été relevés pour ainsi dire mathématiquement par la quantité des croix et des médailles distribuées. Le prédicateur, il est vrai, s'entendait merveilleusement à instruire et à toucher, à charmer et à plaire, mêlant avec une habileté rare l'utile à l'agréable. C'étaient, de temps à autre, des fêtes nouvelles, apportant comme un regain de ferveur, d'entrain et de piété : fête des enfants, fête du Sacré-Cœur, de la Sainte Vierge, solennité consacrée aux défunts et procession aux cimetières, etc., etc. A toutes les réunions du soir, des projections lumineuses, d'un effet saisissant et de tout point réussies, mettaient sous les yeux des fidèles et ancrèrent dans les plus rebelles mémoires nos mystères sacrés et les grandes vérités du salut. En sorte que chaque exercice même était d'une variété pleine de charme et d'attrait.

« Un arbre, dit l'Évangile, se reconnaît à ses fruits. » Une prédication, dans une paroisse, se reconnaît aux confessions et au nombre de ceux qui, pendant qu'elle dure ou plus tard, participent au banquet eucharistique. Or, mille et quelques hosties, exactement, furent distribuées aux communions générales de Saint-Barbant et Saint-Martial. Dans ce nombre, il faut compter environ 400 communions d'hommes. Ces chiffres se passent de



commentaire et parlent d'eux-mêmes avec une éloquence incomparable. Quelles jolies anecdotes, naïves et touchantes jusqu'aux larmes dans leur simplicité rustique, nous pourrions raconter à cette occasion ! Et quels retours consolants et inattendus ! « Ah ! répétaient les prédicateurs, que Dieu soit mille et mille fois béni ! »

Plusieurs confréries — celles des Enfants de Marie et du Saint-Rosaire — ont été établies au cours de ces fêtes et un très grand nombre de fidèles demandèrent à recevoir les scapulaires de la Vierge, celui du Carmel plus particulièrement.

La clôture officielle des exercices fut fixée au dimanche 27 ; elle eut lieu à l'office des vêpres.

Après la bénédiction papale, l'acte de consécration au Sacré-Cœur et le salut du Saint-Sacrement, la procession s'organise, malgré la pluie battante et les rues inondées. Il s'agit de bénir solennellement les deux croix monumentales, superbes souvenirs, dressées, la veille, chacune sur son large piédestal en beau granit, et profilant leurs grands bras tout brillants de cœurs d'or sur le ciel de Saint-Martial et de Saint-Barbant.

Le R. P. BOUNIOL, à Saint-Martial d'abord, puis à Saint-Barbant, debout au pied des croix et dominant de très haut la foule pieusement attentive, impassible sous la rafale et la pluie qui font rage, prononce deux brûlantes allocutions.

Bientôt ces acclamations retentissent, immenses et prolongées : « Vive Jésus ! Vive la Croix ! » Et c'est au pied de la croix qu'après une dernière prière, lentement et comme à regret, les fidèles se dispersent, emportant de cette fête et de ces prédications un souvenir qui ne s'effacera jamais.

*(Semaine religieuse de Limoges.)*

### III

#### NOCES D'OR DU R. P. BARRET.

Les nocés d'or du R. P. BARRET, supérieur de Maritzburg et doyen des Oblats du sud de l'Afrique, ont eu lieu le 12 décembre. Sa Grandeur M<sup>sr</sup> JOLIVET, qui a fixé depuis quelques mois, sa résidence à Durban était revenu pour présider aux solennités de la fête. Les aumôniers militaires d'Estcourt, de Ladysmith et de Howick obtinrent un congé de quarante-huit heures et quittèrent pour un jour leur tente solitaire. Les missionnaires cafres d'Oakford et d'Emoyeni affrontèrent les fatigues d'un long et pénible voyage pour venir oublier leurs soucis, leurs difficultés et leurs privations dans nos agapes fraternelles. Les Trappistes furent aussi de la fête. C'est toujours avec joie que les deux congrégations de missionnaires qui évangélisent Natal saisissent l'occasion de cimenter et fortifier la bonne entente, l'harmonie et l'alliance qui existent entre elles.

A 6 heures et demie, le 11 au soir, nous étions tous réunis, jeunes et vieux, autour du bon et vénérable jubilaire, notre vétéran, qui semblait rajeuni pour la circonstance.

M<sup>sr</sup> JOLIVET, à qui revenait de droit et à bien des titres d'avoir la principale part dans cette fête, était au milieu de nous. Nous étions heureux et profondément édifiés de voir l'un près de l'autre ces deux nobles vieillards, tous deux avec leur couronne de cheveux blancs, tous deux avec leur diadème d'or, tous deux dans une verte vieillesse. Leur âge est presque le même ; ils ont célébré seulement à quelques mois d'intervalle leur jubilé d'oblation religieuse ; ils ont vécu vingt-cinq ans d'une vie commune, unis comme des frères par l'amour de leur congrégation

et le zèle du salut des âmes ; ils ont planté tous deux, arrosé de leurs sueurs, fécondé par la prière et le sacrifice, ce bel arbre de l'Église sud-africaine, qui fleurit aujourd'hui sous les rayons du soleil divin, dans les vicariats de Natal, du Free State, du Transvaal et du Basutoland. Depuis son arrivée dans le sud de l'Afrique, Sa Grandeur a toujours trouvé dans le P. BARRET un religieux modèle, un conseiller sûr et prudent, un ami sincère et dévoué. Elle le remercia avec émotion de ses services et de l'édification constante qu'il avait donnée à ses Frères en religion et aux fidèles de la paroisse. La vie religieuse et apostolique du supérieur de Maritzburg s'est écoulée dans le martyre du cœur, dans l'humilité et le silence, que les serviteurs de Dieu ont toujours recherchés : elle a été toute de bonté, de piété, de zèle et de vertu, sans autre ambition que la gloire de Dieu et le salut des âmes. *Justus meus ex fide vivit.*

A 7 heures du matin, le 12, nous eûmes grand'messe solennelle chantée par le vénérable jubilaire en présence de l'évêque. Le chœur de la pieuse église pouvait à peine contenir les prêtres et les acolytes ; une assistance nombreuse de fidèles remplissait la nef et les bas côtés. Pendant le cours des cérémonies, tombaient de la tribune sur la foule attendrie et pieuse, les belles strophes de notre cantique d'oblation chanté par une voix émue. Au moment de la communion, un bon nombre de fidèles se pressèrent à la sainte table, des enfants dont le front rayonnait de piété, dont le cœur était pur, des hommes et des femmes, que le saint prêtre avait convertis, instruits, consolés dans leurs afflictions, des vieillards, qui ont été pendant près d'un demi-siècle les paroissiens et les amis du R. P. BARRET. C'est ainsi que tous témoignèrent à leur cher et vénéré pasteur leur reconnaissance profonde.

La matinée fut consacrée à la visite des écoles et l'on chanta l'apôtre de l'enfance et de la jeunesse. Les élèves de notre collège, toujours riches en succès dans la préparation aux examens, méritaient l'honneur de venir les premiers déposer aux pieds de leur bienfaiteur et de leur père l'expression de leur piété filiale et de leur reconnaissance. Après l'école Saint-Charles, ce fut le tour des écoles de la Sainte-Famille. Ici aussi, religieuses et élèves tenaient à dire au bon père combien il était aimé. Petits garçons et petites filles vinrent avec leurs yeux vifs, leurs figures épanouies et de gros bouquets de fleurs, faire dans un naïf langage les plus magnifiques promesses pour l'avenir et chanter avec des voix argentines et pures la joie qui débordait de leurs cœurs en ce jour de fête. Au pensionnat du couvent, on sut remercier avec exquise délicatesse et bon goût, comme les pensionnaires de couvents savent partout le faire ; on traça de main de maître le portrait du religieux modeste, du prêtre zélé et du père affectueux, qui a toujours sur les lèvres un sourire paternel pour ses enfants. A l'orphelinat, on remercia et l'on bénit celui qui a beaucoup aimé les humbles, les pauvres et les petits. *Evangelizare pauperibus misit me.* Ah ! ces pauvres orphelines avaient bien raison d'être heureuses et de vouer une reconnaissance intarissable au prêtre, qui les avait sauvées de la misère et de la honte, en créant pour elles, dans sa paroisse, un asile et un refuge !

A midi, l'ordre du jour nous réunissait pour le dîner. Le réfectoire avait été décoré par un artiste, le bon Frère POIRIER. La table était chargée de plats nombreux, de fruits succulents et de gâteaux de fête. Les missionnaires cafres, peu habitués à pareille abondance et aux friandises, firent l'éloge du cher Père économe qui avait tout arrangé avec un véritable talent d'administrateur.

A la fin du repas, le R. P. CHAUVIN se leva pour porter un toast au nom de tous les Pères et Frères convers de la communauté de Maritzburg, à la santé du bon supérieur que tous aiment, respectent et vénèrent comme un père. Il remercia ensuite les Pères Oblats et Trappistes qui étaient venus prendre part à leur joie. Il regrettait l'absence de plusieurs Pères Oblats du sud de l'Afrique, anciens amis du P. Supérieur, que des distances trop grandes et le triste état où la guerre a plongé notre pays, avaient empêchés de prendre part à la joie de la fête. Mais absents de corps, ils étaient d'esprit et d'intention au milieu de nous. M<sup>sr</sup> GAUGHRAN, de Kimberley, dans une lettre sortie de son cœur d'Oblat, exprimait sa joie de voir le doyen de notre Congrégation en Afrique atteindre le terme de ses cinquante années de vie religieuse. Des lettres semblables étaient venues du Transvaal, du Free State, du Basutoland et du Transkey. Le R. P. BARRET nous remercia tous de ces témoignages de sympathie qu'il recevait avec joie ; il termina par un mot à l'éloge du R. P. CHAUVIN, qui est devenu aujourd'hui son bras droit, et du P. DELALLE, l'habile directeur de l'école Saint-Charles. Il avait trouvé dans ces deux collaborateurs des religieux modèles, des aides capables et dévoués.

Dans l'après-dîner, des voitures louées pour l'occasion nous conduisaient chez les Indiens et chez les Cafres. A Saint-Antoine et à Maryvale, les écoles avaient pris leur air de jubilé : il y eut partout des chants, des adresses et des fleurs. Un étranger aurait beaucoup admiré ces petites Indiennes avec leurs robes et leurs voiles aux riches couleurs, avec leur quantité d'anneaux aux doigts, de bracelets et de pendants d'oreille, d'or et d'argent ; disposées avec ordre autour de la salle d'école, elles formaient un charmant tableau digne des loisirs du peintre

et du photographe. Les petits Indiens, avec leurs figures douces et ouvertes, surent réciter un compliment bien tourné où ils demandaient à Dieu de bénir et de conserver longtemps encore leur bon père. A la mission cafre, le P. WOLTZ, qui a acquis en peu de mois une connaissance surprenante du zoulou, et la Sœur Lucie, qui aime tant ses Cafres, avaient donné à leur petite école un air de propreté et de bonne tenue auquel l'inspecteur le plus exigeant n'aurait rien pu trouver à redire.

Les petits Cafres et les petites Cafrines chantèrent avec cœur et entrain, débitèrent un joli compliment tout à fait comme il faut. Leur programme se termina par une danse pittoresque, qui excita les rires et les applaudissements de toute l'assistance. Le pauvre petit noir qui l'avait exécutée était, à la fin de la séance, hors d'haleine et tout en sueur ; je ne sais si ses pieds n'étaient pas en sang. Il avait certes bien rempli son rôle.

Nous avons vu, pendant cette délicieuse journée, qui se termina par une soirée récréative, ce que Dieu avait fait par son missionnaire. En arrivant ici, le R. P. BARRÉ avait dû se faire maître d'école ; avec le temps, son œuvre s'est développée comme le grain de sénévé dont parle l'Évangile. Dans les temps héroïques de la fondation, il était seul à Maritzburg ; il devait, pour se confesser, faire à pied la moitié du chemin de Maritzburg à Durban, où les premiers missionnaires de Natal se donnaient le rendez-vous. Un jour, il fit même 75 milles à pied pour aller voir à Saint-Michel un Père gravement malade, qui était aussi seul dans sa Mission. C'était alors le beau et bon vieux temps. Heureux le missionnaire qui a assez vécu pour voir ses efforts couronnés de succès et bénis du ciel ! Pour les fortunés témoins de la fête dont je viens de vous donner le compte rendu, cette journée édifiante sera le principe d'un amour plus ar-

dent de leur Congrégation, d'une dévotion plus grande envers Marie Immaculée.

J.-L. LE TEXIER, O. M. I.

---

#### IV

##### FRÈRE ALEXIS EST-IL UN MARTYR ?<sup>1</sup>

Alexis Reynard, natif de l'Ardèche, entra au noviciat des Pères Oblats sans savoir au juste ce qu'il faisait. Il était vigneron de son métier, simple et bon. Il désirait devenir prêtre : le curé du village, au courant de ses intentions, lui donna l'adresse des révérends Pères Oblats de Marie Immaculée de l'Osier. Le noviciat n'est ni un collège, ni un petit séminaire ; on n'y étudie pas le latin. Or, Alexis voulait étudier. Mais il était déjà âgé : on le laissa libre de retourner chez lui ou de rester à titre de novice convers. Par timidité, il n'osa insister et commença son noviciat.

On lui donna ensuite son obéissance pour les Missions de la Rivière Rouge. Et il vint dans l'Athabasca. « Là, pensait-il, je pourrai étudier, je trouverai du temps, je deviendrai prêtre ! » C'était une illusion ! En Mission, il eut fort à faire du matin au soir. Voyant donc qu'on ne le faisait pas étudier, il devint maussade. Déjà, à l'aide de sa prodigieuse mémoire, il avait commencé à apprendre le cris et le montagnais, rien qu'à l'entendre parler, sans livre, à la manière des enfants : et il se tirait fort bien d'affaire. Le R. P. FARAUD, frappé des heureuses dispositions du Frère et craignant que ce ne fût un sujet hors

(1) La dernière leçon d'*Histoire ecclésiastique du Nord-Ouest* donnée par M<sup>sr</sup> GRANDIN au petit séminaire traitait de la mort du F. Alexis Reynard. L'Albertain écrivait à mesure sur son carnet. Le récit suivant a depuis été soumis à M<sup>sr</sup> GRANDIN, qui l'a approuvé.

de sa véritable voie, demanda à M<sup>sr</sup> DE MAZENOD et en obtint la permission de faire suivre un cours de latin au F. ALEXIS.

« Je fus son professeur, dit M<sup>sr</sup> GRANDIN ; je n'avais ni grammaire, ni dictionnaire. Le Nouveau Testament, le bréviaire, étaient nos textes. J'expliquais chaque mot et répétais, à chaque occasion, les règles de syntaxe auxquelles les mots étaient soumis. J'enseignais de souvenir, et mon élève retenait de mémoire. » ALEXIS se livrait à des travaux manuels le matin ; le soir, il était tout entier à l'étude. Il eut bientôt, pour l'aider dans son ouvrage, le jeune F. KEARNEY, qui, depuis, a vieilli à la mission de Good-Hope. Le F. KEARNEY avait fait un cours classique ; mais, pour cause de santé, il avait dû laisser de côté ses études. Nous eussions désiré que le F. ALEXIS, avec son intelligence, eût pu avoir la somme de connaissances classiques déjà acquise par son compagnon, et aussi que ce dernier eût pu échanger ses connaissances pour l'habileté du F. ALEXIS dans les travaux manuels.

Après quelques mois, le F. ALEXIS, qui faisait de merveilleux progrès en latin, comprit mieux l'importance et la responsabilité du sacerdoce. Il conçut des scrupules sur sa conduite. « N'ai-je pas mal agi en arrachant de force, à mes supérieurs, la permission d'étudier le latin ? Ne suis-je pas bien prétentieux de vouloir devenir prêtre ? » Et il renonça à son projet !

Dès lors, il devint un vrai modèle d'obéissance et de dévouement : autant il avait naguère été maussade, autant il devint soumis, docile, empressé à rendre service. Un soir pourtant, au temps des foins, il fallut travailler fort, loin de la Mission, lui, deux métis et le R. P. FA-RAUD. Le Frère s'impatienta et dit au Père :

— Réellement, vous nous menez trop fort !

Le lendemain, il appela les deux hommes témoins de



sa colère et les conduisit devant le Père. Et à genoux :

— Je viens réparer mon indigne conduite d'hier soir.  
Pardon, mon Père.

Il pleurait. Et chacun des deux métis émus de se dire :

— Je croyais le Frère déjà bien saint, mais je ne le croyais pas *si saint!*

Le Frère avait donc laissé le latin et repris les travaux de son état. Il conserva cependant, avec permission, l'habitude de lire l'Évangile et l'*Imitation de Jésus-Christ* en latin.

« A la Providence — grand lac des Esclaves — m'étant trouvé seul pour tout faire, continue M<sup>sr</sup> GRANDIN, je demandai le F. ALEXIS. Il vint. Je lui laissai tout le soin du matériel. C'était un bon Frère! »

Quand M<sup>sr</sup> FARAUD vint au lac la Biche, il eut besoin du F. ALEXIS pour différents travaux dans la Mission. Il manda le Frère. Celui-ci se mit en route avec l'Iroquois.

— Qui donc est l'Iroquois, Monseigneur?

— L'Iroquois était un sauvage civilisé venu de Caghanawaga, près de Montréal ; il était jadis au service des Compagnies. Il errait de côté et d'autre : c'était un bon guide, un bon chasseur, mais un brutal. On raconte qu'un jour, ses chiens ne marchaient pas droit le long du sentier battu sur la neige : il se fâcha et, d'un coup de hache, il en fendit un en deux, de l'épaule à la queue. Il mit les morceaux de chaque côté du chemin pour servir de leçon aux autres chiens. C'était aussi un orgueilleux. Il suffisait de le vanter pour le faire travailler comme quatre. A l'Île à la Crosse, il y avait un petit sauvage muet, très fin et très espiègle.

— Connais-tu l'évêque? lui demandait-on.

Signe de tête du muet et geste des deux mains, au-dessus de la tête, pour figurer une mitre.

— Connais-tu l'Iroquois? poursuivait-on.

Éternel silence du muet, mais coup d'œil de travers et geste de l'index inclinant le nez de côté.. (*Rires des assistants.*)

De fait, ce pauvre Iroquois avait l'esprit aussi croche que son nez. De lui, on pouvait dire qu'il ne voyait ni plus droit ni plus loin que son nez.

Détail curieux : il portait en tout temps de beaux chaussons de caribou-mocassins. Il ne les enlevait jamais, même pour son sommeil. Pourtant, un jour qu'on dut lui donner l'extrême-onction, on le fit déchausser et l'on remarqua qu'un de ses pieds manquait des orteils : c'était une infirmité, il s'était gelé le pied. Les enfants remarquèrent cela, et bientôt tout le monde le sut.

Ainsi un homme au nez croche, résultat d'une chute d'enfance ; privé des doigts d'un pied, résultat du froid ; bourreau de travail, bon guide et bon chasseur, vantard et cruel... Tel était le compagnon du F. ALEXIS.

Quelques familles et une orpheline qui retournait au lac la Biche, chez les Sœurs Grises, partaient aussi avec le Frère.

En chemin, l'Iroquois se conduisit mal avec l'orpheline. Le F. ALEXIS lui fit des observations. Mais l'Iroquois se fâcha rouge.

Bientôt les vivres vinrent à manquer. La caravane s'arrêta à un fort pour avoir des provisions ; les hommes voulaient chasser, et l'on resta plusieurs jours auprès de ce fort.

Mais le F. ALEXIS voulait se rendre promptement à l'appel de son Supérieur, le P. FARAUD. Il demanda à l'Iroquois s'il lui servirait de guide jusqu'au lac la Biche.

— Oui, dit l'autre.

L'Iroquois tenait à avoir l'orpheline avec lui. F. ALEXIS

résista. Nouvelle colère de l'Iroquois. Puis F. ALEXIS voyant qu'il ne gagnerait rien avec cet entêté, et ne voulant pas l'irriter, le laissa faire, mais à regret. Ils partirent.

Qu'arriva-t-il en chemin? Nul ne le sait!

Le saura-t-on jamais?

Quelques jours plus tard, poursuit M<sup>sr</sup> GRANDIX, les familles restées en arrière arrivèrent à un endroit où peu auparavant des voyageurs avaient campé : bois abattu, cendres, marques d'un feu récent. Oh ! mais, spectacle horrible : habits coupés, tête souillée d'un homme assassiné, barbe sanglante, chairs dévorées par un autre homme. C'est le F. ALEXIS qu'on a tué et mangé.

On peut nous tuer, nous aussi ! disent les nouveaux arrivés. Sauvons-nous !

Saisis de la crainte d'être mangés par des sauvages affamés, les témoins de cet horrible spectacle poursuivent leur chemin en toute hâte. Les voici au lac la Biche. Ils courent chez M<sup>sr</sup> FARAUD :

— On a vu à telle distance, à telle place, les restes du F. ALEXIS tué et mangé !! Il était avec nous à tel fort, il nous a laissés là et est parti en avant avec l'Iroquois et la fille !

— Personne n'a vu l'Iroquois ni la fille !

Le R. P. LEDUC, le F. ALEXANDRE et quelques hommes s'en vont visiter l'endroit désigné. Ils recueillent et rapportent les restes mortels, les habits et la hache du F. ALEXIS.

Qu'est devenu l'Iroquois? Nul ne l'a jamais revu depuis. Qu'est devenue l'orpheline? Nul ne l'a jamais revue depuis.

Horrible mystère !

Le R. P. HUSSON, de la rivière à la Paix, racontait naïvement le fait suivant :

Des Castors ont dit, ces dernières années, qu'il y a

longtemps un de leurs camps fut visité par un revenant. Un fantôme blanc rôdait le soir et la nuit autour de leurs tentes. Tout le monde craignait. Des chiens avaient disparu. Nul n'osait sortir de sa loge dans l'obscurité. Un soir, un sauvage, dont le chien avait été enlevé, chargea son fusil et se mit à l'affût. Il vit le fantôme, tira dessus et se blottit au fond de sa loge. Le lendemain, on trouva dans le bois le cadavre d'un homme frappé d'une balle ; cet homme était enveloppé d'un lambeau de tente ; les doigts d'un de ses pieds manquaient ; il ne ressemblait pas aux autres sauvages ; nul ne le connaissait. Par crainte d'être poursuivis ou inquiétés pour meurtre, ceux qui firent cette découverte gardèrent là-dessus un silence d'airain.

Il advint que des voyageurs parlant du vieux temps et des vieux voyageurs renommés dans le pays mentionnèrent la mystérieuse aventure du F. ALEXIS et de l'Iroquois, à qui il manquait des orteils. Des sauvages Castors eurent vent de ce rapport, et de Pierre à Paul, puis à Jean, l'affaire parvint jusqu'à ceux qui avaient découvert le fantôme blanc : un vrai homme en chair et en os, habillé d'un lambeau de tente et privé d'orteils.

Ensuite ? C'est une suite d'hypothèses :

1° L'Iroquois continua à se mal conduire avec l'orpheline ;

2° Le F. ALEXIS lui adressa des avis religieux et mérités ;

3° L'Iroquois, courroucé et peut-être pressé par la faim, tua le Frère ;

4° Puis il tua la fille témoin du meurtre : il put la manger aussi ;

5° Il vécut de chasse pendant un temps, puis de rapine, jusqu'au soir où la balle d'un Castor le frappa mortellement.

« J'estime, conclut M<sup>sr</sup> GRANDIN, que le F. ALEXIS est

mort de la mort de saint Jean-Baptiste : martyr de la chasteté. Je conserve ses habits et sa hache comme des reliques. »

(*Carnet d'un Albertain.*)

---

## V

### MONSEIGNEUR GAUGHRAN.

Une circulaire a déjà porté à la connaissance de la Congrégation la perte particulièrement sensible qu'elle a faite, le 16 janvier 1901, en la personne du vicaire apostolique de l'État libre d'Orange.

Voici quelques détails sur sa carrière relativement courte :

Anthony GAUGHRAN naquit à Dublin en 1849. Il appartenait à une famille dont plusieurs membres se sont consacrés au service de l'Église. Un de ses frères est actuellement aumônier militaire dans l'Afrique du Sud, un autre est Supérieur de notre communauté de Leith (Écosse), et une de ses sœurs est religieuse.

Il commença ses études classiques au collège que la Congrégation a dirigé pendant un certain temps dans la ville de Dublin, et les termina dans notre juniorat d'Angleterre. Du noviciat de Stillorgan il passa au scolasticat d'Autun. C'est là qu'il se trouvait lorsqu'éclata la guerre franco-prussienne. Les scolastiques durent interrompre leurs chères études et quitter momentanément la maison envahie par les troupes garibaldiennes.

Le F. GAUGHRAN revint en Irlande. En 1872, il fut ordonné prêtre et fut successivement de maison à Dublin, à Liverpool et à Londres. En 1883, il devint supérieur de la communauté de Rockferry.

C'est à ce poste que l'obéissance vint le prendre, en 1886, pour le faire vicaire apostolique de l'État libre d'Orange.

Il reçut la consécration épiscopale des mains du cardinal Manning, dans l'église de nos Pères de Tower-Hill.

Immédiatement il se mit à l'œuvre avec un zèle qui ne savait pas compter avec les fatigues et les travaux de toute sorte dans un pays tout nouveau pour lui. Sa juridiction s'exerçait sur un des plus vastes vicariats apostoliques de l'Afrique. Par ses soins, des écoles, des orphelinats, des hospices et des églises, s'élèvent maintenant dans les divers centres catholiques. Des Frères enseignants et des Sœurs de différents ordres travaillent à la civilisation et à la formation intellectuelle et morale de milliers de blancs et de noirs. Kimberley a été doté d'une cathédrale qui fait bonne figure à côté des autres monuments de la ville des diamants.

Ce qui en rehaussait surtout la magnificence, c'était l'éloquence du vénéré défunt. Les jours de fête, on se pressait dans l'enceinte sacrée; et les catholiques étaient fiers de leur Évêque que venaient entendre même de nombreux protestants de marque. Il avait le don d'ébranler les cœurs et il excellait à toucher certaines fibres plus intimes. Il trouvait des accents plus particulièrement pénétrants lorsqu'il parlait des devoirs de famille et des charmes du foyer domestique.

Il était estimé et aimé de tous, et il portait lui-même le plus vif intérêt à tous. Les Pères et les Frères qui travaillaient immédiatement sous son autorité étaient de sa part l'objet des soins les plus délicats et de l'affection la plus franche. Et il va sans dire qu'en retour ils lui étaient profondément attachés.

Nous donnons ici la lettre du R. P. MORIN relative à la maladie et aux derniers moments du regretté prélat :

« Nous savions que Monseigneur souffrait d'une maladie de foie qui manifestait des symptômes de plus en plus

alarmants, surtout depuis le siège de Kimberley; toutefois nous étions loin de croire que le moment suprême fût si rapproché. Après Noël, Sa Grandeur allait passer quelques jours dans une maison de campagne à Pockuane, à 60 milles de Kimberley et à 20 milles de Taungs. Les Sœurs de la Sainte-Famille étaient là, prenant leurs vacances et cherchant dans l'air frais de la campagne à refaire des forces qui s'épuisent bien vite avec des travaux comme les leurs et un climat comme le nôtre. Malgré tous les soins qui étaient prodigués à notre Évêque, nous apprîmes bientôt que le changement d'air lui-même n'opérait aucune amélioration dans l'état de sa santé. Au contraire, Monseigneur déclinait rapidement, et il fallait songer à le ramener ici aussitôt que possible. C'était d'ailleurs son désir formel. Le 9 janvier, il était de retour à Kimberley et alité à Nazareth-House. Ce fut vraiment providentiel, car un jour plus tard, de l'avis de tous, il n'aurait pu revenir, et malgré le dévouement bien connu des Sœurs de la Sainte-Famille, nous aurions été bien peinés de le savoir loin de nous. De plus, dans notre douleur, nous aurions été privés d'un spectacle vraiment édifiant : celui de voir mourir un juste. Pas une plainte, pas le moindre murmure, et pourtant Dieu sait combien il avait à souffrir !

« Tous les jours nous étions à son chevet, tour à tour et parfois tous ensemble. Nous étions tous présents quand il reçut le saint viatique, et ce moment, j'en suis sûr, aucun de nous ne l'oubliera de sa vie. Au milieu des sanglots étouffés qui éclataient de la plupart des poitrines, d'une voix ferme, distincte et vigoureuse encore, Monseigneur nous adressa quelques mots, les dernières paroles d'un Père mourant et bien-aimé à des enfants qui lui sont chers et qu'il va laisser orphelins. Il commença par faire sa profession de foi, déclarant qu'il

était heureux de mourir en Évêque catholique, heureux aussi de mourir en Oblat, qu'il avait toujours aimé et admiré notre sainte religion, admiré et aimé de même notre chère Congrégation. Ensuite il demanda pardon de ses fautes et imperfections. Il avait toujours essayé de faire son devoir, dit-il, mais il reconnaissait qu'il avait dû faillir en bien des points, et s'il se trouvait là quelqu'un qu'il eût mal édifié d'une manière ou d'une autre, il lui en demandait humblement pardon. Il reçut alors le saint viatique des mains du P. LENOIR. Cela se passait le samedi soir, heureusement ce n'était pas tout à fait la fin. Monseigneur ne parla plus guère, mais il garda longtemps sa connaissance pleine et entière. Lorsque son frère Patrick arriva le lendemain, dimanche 13 janvier, il le reconnut parfaitement et put lui parler pendant quelque temps. C'était une grande consolation pour nous de voir que M. Gaughran, contre toute attente, était arrivé à temps. Il accompagnait une colonne anglaise comme aumônier militaire. Ce fut une consolation bien plus grande encore pour tous, lorsque le lundi nous eûmes le bonheur et l'honneur de voir arriver S. Gr. M<sup>sr</sup> Mac-Sherry, évêque de Port-Élizabeth. Il arriva juste à temps pour trouver notre Évêque encore en vie, mais qui, malheureusement, ne pouvait plus parler et touchait à sa dernière heure.

« Vous dire tous les services que nous rendit ce prélat distingué, et vous exprimer toutes les marques de bonté et d'affection qu'il nous témoigna pendant son séjour ici, serait impossible. Qu'il suffise de dire qu'un de nos évêques Oblats n'aurait pu en faire davantage, et ne l'aurait fait d'une façon plus aimable et plus délicate. Il est vrai que M<sup>sr</sup> Mac-Sherry est un Oblat de cœur, comme il se plaît à le répéter lui-même ; il le montra bien en cette occasion, et il est certain que nous sentions tous son



cœur d'Évêque battre à l'unisson de nos cœurs d'Oblats. Il chanta lui-même la messe de *Requiem*, prononça un discours très éloquent et présida les funérailles. Il promit de revenir le mois prochain pour faire l'oraison funèbre du Père que nous pleurons. »

---

## NOUVELLES DIVERSES

---

Le collège Saint-Patrice de Jaffna a célébré, le 26 décembre 1900, le cinquantenaire de sa fondation. Dans la matinée, messe pontificale à la cathédrale en présence des professeurs, des élèves actuels et des anciens élèves, *Te Deum* et salut solennel du Très Saint Sacrement. Le soir et le lendemain, adresse à M<sup>sr</sup> JOULAIN; représentation d'une pièce qui fait le plus grand honneur au talent des jeunes artistes; lecture d'un mémoire historique sur les cinquante ans de l'établissement; jeux divers, etc.

— Les travaux qu'on avait entrepris il y a deux ans à notre église de Leith (Ecosse) sont aujourd'hui terminés. Grâce au zèle de nos Pères, du R. P. GAUGHRAN surtout, le chœur s'est élargi, et au vaisseau de l'église a été ajoutée une seconde nef latérale. Le 23 novembre 1900 eut lieu l'inauguration solennelle de l'église ainsi agrandie. La messe pontificale fut chantée par M<sup>sr</sup> l'archevêque d'Edimbourg, et l'évêque d'Aberdeen prononça un éloquent discours sur l'infailibilité de l'Eglise. Dans l'assistance, on remarquait M<sup>sr</sup> Lennon, le R. P. MAC-INTYRE, le R. P. RING, etc.

— M<sup>sr</sup> COUDERT, coadjuteur de M<sup>sr</sup> MÉLIZAN, archevêque de Colombo, après un séjour de plusieurs mois en Eu-

rope pour les intérêts de sa Mission, s'est embarqué, à Marseille, le 31 décembre 1900. Il était accompagné du P. ROUVELLAC (Jean), du diocèse de Rodez, destiné aux Missions de Jaffna, et du P. GOURY (François), du diocèse de Chambéry, destiné aux Missions de Colombo.

— Sur la demande de M<sup>sr</sup> LANGEVIN, les Missions de l'archidiocèse de Saint-Boniface relèveront désormais d'une administration vicariale distincte de l'administration épiscopale.

Ont été nommés : le R. P. CAMPER, vicaire des Missions ; les RR. PP. POITRAS, MAGNAN, ALLARD, CHAUMONT, consultants, et le R. P. BAUDIN, procureur du vicariat.

— La Province d'Allemagne a fondé dernièrement une nouvelle maison en Hollande, à Arnhem, diocèse d'Utrecht. Le R. P. RAVAUX en a été nommé supérieur.

— Le R. P. TATIN s'est embarqué, le 2 mars, pour l'Amérique, accompagné du F. convers HOLTZAPFEL, destiné aux Missions de Saint-Boniface. Le R. P. Assistant général va faire la visite canonique de nos maisons des États-Unis et du Canada.

#### RECTIFICATION.

On nous signale, dans le numéro de décembre 1900, un fait rapporté d'une manière inexacte. Nous le rectifions volontiers. Il s'agit d'une faveur signalée que le R. P. RÉMAS obtint, un jour, sur le lac Sainte-Anne :

« Deux imprudents s'étaient aventurés sur le lac. Un vent violent les surprit. Le canot chavira ; ils luttèrent et disparurent. Dans un élan de foi, le P. RÉMAS s'agenouilla au bord du lac ; un faux mouvement le fit tomber dans l'eau ; il tenait d'une main sa croix, et élevait l'autre vers le ciel. Il demanda et obtint le salut des imprudents. — Ces histoires-là ne sont pas des miracles, mais des interventions providentielles ; ça sert de prier ! »

# MISSIONS

DE LA CONGRÉGATION

## DES OBLATS DE MARIE IMMACULÉE

---

N° 154. — Juin 1901

---

VICARIAT DE SAINT-BONIFACE.

LETTRE DU R. P. PH. GEELEN.

Tableau général des mœurs des Sautoux. — Influence de l'invasion des blancs. — Bienfaits de l'école. — Sœurs franciscaines. — Une visite à la mission. — Chapelle, chambres, écoles. — Visite de M<sup>sr</sup> LANGEVIN et du R. P. CAMPER.

Mission de Notre-Dame des Sept-Douleurs,  
à Pine-Creek (Winnipegosis).

Tout le monde connaît, au moins de réputation, Winnipeg. C'est la capitale du Manitoba, en dépit du nom affreux qu'elle porte, car, en sauteux, le mot *Winnipeg* signifie « Trou de boue ».

A 200 milles au nord-ouest de Winnipeg se trouve *Winnipegosis* « le Fils du Trou de boue » (*Winnipegosis*), autrefois Mossy River, terminus d'une ligne de chemin de fer, où un train arrive tous les vendredis soir pour repartir le samedi matin. Les quelques maisons rassemblées en cet endroit forment ce que l'on appelle ici *la Petite Ville*. Cette localité est bâtie sur les bords

d'un grand lac auquel elle a donné son nom, le lac Winnipegosis.

Sur la rive occidentale du beau lac Winnipegosis et en deçà de la charmante rivière aux Épinettes, qui non loin de là mêle ses eaux paisibles aux vagues agitées du Grand Lac, se trouve une langue de terre, un terrain boisé, sur lequel croissent à l'envi épinettes, trembles et liars.

Un sentier étroit à travers les arbustes vous conduit bientôt à une construction basse et de peu d'apparence. C'est la maison d'un sauvage.

L'habitant de ces contrées est hospitalier, et vous êtes chez lui comme chez vous ; mais, en revanche, il sera chez vous comme chez lui, sans plus de cérémonies.

Vous êtes arrivé à l'habitation en question. Ce n'est pas là une demeure humaine ! les animaux du Jardin des plantes ou du Jardin d'acclimatation, à Paris, sont mieux logés. Figurez-vous une hutte plutôt qu'une maison, carrée, de 4 mètres de côté avec un mur de 2 mètres de haut, et un toit à double pente presque plat. Les murs sont faits en *logs*, c'est-à-dire en troncs d'arbres grossièrement équarris et placés les uns sur les autres. L'extrémité de ces *logs* est travaillée à la hache, de façon qu'entre deux *logs* d'un mur on puisse enchâsser le *log* d'un mur voisin comme dans une mortaise. On met de la boue entre les *logs* pour boucher les trous laissés entre les pièces de bois, en guise de ciment ou de plâtre : c'est ce qu'on appelle *bousiller*. Le toit est construit en troncs de jeunes trembles, placés les uns à côté des autres, puis bousillés et recouverts de foin.

Une porte basse, fermée par un verrou, un crochet ou un loquet de bois placé à l'intérieur, et qu'on soulève de l'extérieur par un tenon également en bois, ou par

une ficelle que l'on tire, donne accès dans la maison. La loge est éclairée par un châssis de peau chez les uns, de toile chez d'autres, enfin de verres à vitres chez les plus civilisés.

Pénétrons maintenant dans la loge à la suite du sauvage qui vous fait les honneurs de son logis.

L'ameublement est des plus simples, et celui du plus pauvre Européen serait ici du luxe. Chez les métis, un ou deux malheureux grabats servent de lit ; chez le sauvage, il est inutile de rechercher ce meuble : il n'en a pas besoin. Une peau ou une couverture étendue à terre, et dans laquelle il se roulera, lui suffira pour dormir profondément. A quoi bon des chaises ? On est aussi bien assis par terre, sans crainte de faire des chutes. Une table serait du superflu ; aussi le sauvage s'en passe.

Mais alors, qu'y a-t-il donc ?

Dans le coin opposé à la porte est une cheminée formée de deux petits murs qui se rejoignent en arcade et se terminent par un tuyau conduisant la fumée à l'extérieur. Les bûches qu'on y brûle ont le double avantage de chauffer et d'éclairer la maison : le soir, on y voit comme en plein jour. Sur les murs sont fixés des images pieuses, des chapelets, croix ou autres objets religieux. Sur une poutre transversale sont placés les filets de pêche et les outils du sauvage, quand il en possède. La hache occupe un coin de la maison ; dans un autre coin sont jetées les couvertures qui servent de literie. Enfin, un fusil est ordinairement appendu à la muraille.

Le sauvage est là avec sa famille, sa femme, ses enfants, et quand ceux-ci seront mariés, ils habiteront sous le même toit, en sorte que souvent la même hutte abrite plusieurs familles, et tous ces gens couchent pêle-mêle.

Nos jeunes gens sont mariés de bonne heure : à qua-

torze ans pour la femme, seize ans pour l'homme ; aussi avons-nous dans la Réserve des vieillards qui partagent leur cabane avec leurs petits-fils de la troisième génération.

Le sauvage, par nature, est paresseux : la nécessité seule le fait agir ; c'est pourquoi vous ne trouverez chez lui aucune provision. Il vit au jour le jour. Quand il est dans l'abondance, il mange toute la journée, et « prête » volontiers à ses amis ce qu'il possède, « à fonds perdus », car le sauvage emprunte toujours et ne rend jamais. Quand il n'aura plus rien pour nourrir sa famille, il prendra ses filets et ira à la pêche et, si la chance le sert mal, il jeûnera.

Bien rares sont ceux qui travaillent. Ceux-là se retiennent du commerce des mortels, dans des endroits éloignés où ils sont certains que des voisins importuns ne viendront pas leur « emprunter » ; à cette condition seulement, ils peuvent vivre dans l'aisance et avoir des commodités que les autres ne connaissent pas.

Ne vous étonnez donc pas si la demeure du sauvage est pauvre et dénuée de tout. Ses vêtements sont des guenilles, des loques repoussantes autant par la malpropreté que par la mauvaise odeur qui s'en dégage.

La chevelure inculte qui lui tombe sur les épaules, semblable à une forêt vierge, protège et nourrit un certain nombre de parasites, qui changent parfois de domicile et vont rendre visite aux voisins.

La chevelure n'est pas seule à avoir des habitants, car la vermine s'étend au corps tout entier. Quand parfois quelqu'un de ces « mille pattes » dépasse les limites qui lui sont assignées, il est croqué sans pitié par son propriétaire, qui d'un coup de dent le fait passer de vie à trépas.

La cause de cette malpropreté, c'est que le sauvage

n'a qu'un vêtement, qu'il conserve sur lui jour et nuit. Aussi, en quelque endroit que soit le sauvage, il n'est jamais « seul » ! D'ailleurs, c'est chez lui une telle coutume de ne pas changer de vêtements que, lorsqu'il en reçoit un nouveau, il s'empresse de le mettre par-dessus le premier pour paraître plus propre, et il laisse pourrir sur lui le vêtement de dessous.

Une autre raison de la pauvreté du sauvage, c'est sa prodigalité. Il faut qu'il donne et, pour le plus futile prétexte, il vous offrira un objet de prix, son gagne-pain même. C'est ainsi que l'un d'eux donnait un jour, pour un flacon de médecine, *son unique fusil*, au « médecin » sauvage qui le soignait, bien que celui-ci ne lui demandât rien.

Une femme, veuve depuis quelques jours, venait dernièrement à la Mission, traînant une vache derrière elle.

— Tiens, dit-elle au Père, je t'amène ma vache, et je te la donne pour que tu dises une messe pour mon « vieux ».

Comme bien vous pensez, le Père n'accepta pas un si fort *stipendium* : il prit la vache, mais lui en rendit la valeur. A quelque temps de là, la même veuve revint trouver le Père et lui dit :

— Penses-tu que « mon vieux » soit maintenant au ciel ?

— Je ne puis pas le savoir, Dieu seul le sait.

— Eh bien, répond la femme, j'ai encore une vache, je vais te l'amener, et tu diras encore une messe pour « mon vieux ».

— Garde ta vache, ma bonne Jeanne, et je dirai la messe pour ton mari.

D'autre part, lorsque nos sauvages ont besoin de quelque chose, ils savent bien venir le demander. Pour cela, ils empruntent et ils ont une manière de faire très

ingénieuse à laquelle les nouveaux venus se laissent souvent prendre. Ainsi un jour, un sauvage, qui avait travaillé pour la Mission pendant quelques heures, vint trouver le Père et lui dit :

— Ma besogne est terminée ; mais, quand je travaille pour l'église et le *makatékwéneié* (la robe noire, le prêtre), je travaille pour rien... N'aurais-tu pas un sac de farine à me prêter ?

Un autre, qui avait précédemment fait un emprunt au missionnaire, se présente à lui.

— Combien te dois-je, mon Père ? Je vais te payer.

Le Père fait le compte.

— C'est bien, je t'apporterai cet argent après-demain. Ne pourrais-tu pas me prêter une piastre ?

— Apporte d'abord ce que tu me dois, et je te prêterai la piastre qu'il te faut.

Heureusement tout n'est pas vice chez le sauvage et, s'il n'a pas encore perdu toutes ses mauvaises habitudes, il est au moins dans la voie du progrès.

Le sauvage est naturellement religieux ; il respecte *kitchi Manitou* (le grand Esprit, Dieu) et il redoute *matchi Manitou* (le mauvais Esprit). Aussi l'église et les sacrements sont fréquentés et, le dimanche, notre petite chapelle regorge de monde. Un bon nombre de nos paroissiens font chaque mois la sainte communion et tous sont avides des vérités de notre sainte religion. Le chemin de croix hebdomadaire est très bien suivi.

Nos sauvages craignent la mort et ses suites, et dès que quelque maladie se déclare, ils s'empressent de mettre ordre aux affaires de leur conscience. Une indisposition survient-elle la nuit, vite on envoie à la Mission :

— Mon père, tu connais bien l'Jo (Joseph) ?

— Oui, eh bien ?

— Eh bien, il va mourir !



On prend le « sac aux malades » et l'on va voir le patient ; mais il n'y a rien de grave, et une purgation remet bientôt le « moribond » sur pied. Cependant parfois il y a réellement danger, et l'on est heureux d'avoir interrompu son sommeil pour sauver une âme.

Nos sauvages aiment à être enterrés avec les prières de l'Église et à l'ombre du sanctuaire.

Il y a trois mois, deux hommes venaient en toute hâte d'une réserve voisine pour chercher le Père : la femme de l'un d'eux allait mourir. Le Père partit en traîneau à chiens et, après une journée de voyage dans la neige, il confessait et administrait la malade. Il était de retour à la Mission deux jours après. Le surlendemain, un traîneau arrivait à la Mission portant un cercueil : le mari et le père de la jeune femme amenaient la défunte par un froid de 35 degrés. Elle avait témoigné avant de mourir le désir d'être enterrée dans le cimetière, près de l'église de la Mission.

Les blancs gagnent du terrain et peuplent insensiblement la contrée ; ils font la pêche en grand dans nos lacs pour les besoins des « grands pays », et le poisson devient plus rare. Les orignaux et les lièvres fuient la présence de l'homme et émigrent vers les contrées plus septentrionales. Si le sauvage veut garder sa vie oisive, il devra nécessairement s'éloigner aussi, ou se résoudre à élever du bétail et à cultiver la terre. Déjà il s'aperçoit que ses rets lui donnent moins de poissons et qu'il doit aller plus loin pour faire la chasse. Aussi le missionnaire, non content d'enseigner la loi du travail, joint-il l'exemple au précepte en cultivant la terre et en élevant des bêtes à cornes. Il y a dix ans, la vache était inconnue dans le pays que nous habitons, et les chiens dévorèrent plusieurs veaux peu après leur naissance. Depuis cette époque, chiens et veaux ont eu le

temps de faire connaissance, et sont aujourd'hui assez bons amis. Quelques métis, à l'exemple des blancs, ont acheté des vaches ; le chef de la réserve et quelques sauvages en ont fait autant ; mais ils doivent encore apprendre à les soigner et c'est alors qu'apparaît l'imprévoyance de nos grands enfants.

L'instruction religieuse élève l'âme du sauvage vers son créateur, l'instruction pratique et l'exemple changent insensiblement ses habitudes, mais l'instruction scolaire complète le travail en développant son intelligence. C'est pourquoi il est nécessaire d'avoir dans la Mission une école qui achève l'œuvre civilisatrice.

L'école est généralement bien fréquentée par les enfants ; mais instruire les sauvages n'est pas une tâche des plus faciles. Si la profession d'instituteur est pénible dans nos écoles françaises, que devons-nous dire des écoles sauteuses ? Les plus capables de nos enfants n'ont qu'une intelligence moyenne, et, si l'on veut les instruire, il faut répéter et leur faire répéter cent fois la même chose, et cela pendant plusieurs jours sans se lasser. Ce n'est qu'à la longue qu'on réussit à leur inculquer les notions les plus communes. L'instruction est d'autant plus difficile qu'elle doit être donnée en anglais, et non dans la langue du pays.

— Deux fois deux font ? demande-t-on à un enfant.

— Six, répond-il.

— Non, quatre.

— Deux fois deux ?

— Six.

— Mais non, quatre.

— Deux fois deux ?

— Quatre.

Mais si, cinq minutes après, vous lui demandez :  
« Deux fois deux ! » il vous répondra infailliblement :

— Six.

L'école, tenue autrefois par un professeur laïque sous la surveillance des Pères missionnaires, est aujourd'hui sous la direction des Sœurs franciscaines missionnaires de Marie. Elles se dévouent là à l'instruction d'une centaine d'enfants qui sont loin d'être des phénix, comme bien on le pense.

Au professorat de l'école de la réserve, les Sœurs joignent l'éducation et le soin d'une vingtaine d'enfants de l'école pensionnaire (*Boarding School*), administrée par les missionnaires avec une subvention du gouvernement. Là, de petits sauvages, dont les plus jeunes ont quatre à cinq ans, reçoivent les soins que réclame leur âge, ainsi que l'éducation et l'instruction spéculative et pratique qu'ils sont susceptibles d'utiliser, les garçons dans l'agriculture et le soin des animaux, les filles dans la couture et les soins du ménage. Ces enfants restent à l'école de la Mission jusqu'à l'âge de dix-sept à dix-huit ans et en sortent civilisés le mieux possible et bons chrétiens, parfois même mariés. Ils sont actuellement au nombre de vingt, bien que le gouvernement n'en pensionne que quinze, pour chacun desquels il accorde annuellement 60 piastres (300 francs). Étant donné que l'argent a ici environ le quart de la valeur qui lui est attribuée en France, l'allocation annuelle pour chaque enfant est donc de 75 francs de notre monnaie française.

Le gouvernement, cependant, nous a autorisés à prendre, dès le 1<sup>er</sup> juillet, quarante enfants qu'il pensionnera à partir de cette époque au même taux de 60 piastres l'un. Nous pourrons alors faire le bien sur une plus large échelle.

Cette subvention que nous accorde le gouvernement ne nous laisse pas le moyen de faire des économies, car avec cette somme il nous faut nourrir et entretenir les

enfants et les Sœurs, et faire face aux différents besoins que nécessite une pareille communauté. Heureusement que nous ne sommes pas tous des sauvages et que nous cultivons la terre. Nous recevons aussi un secours annuel de la Propagation de la Foi.

Permettez-moi maintenant de vous conduire à la Mission, toute proche de la maison de nos sauvages. Je serai là votre cicerone et vous ferai visiter nos « appartements ». Vous vous demanderez ensuite comment il est possible de loger tant de monde en si peu de place, et vous applaudirez à la résolution que nous avons prise de nous mettre plus au large. D'ailleurs, en cela, nous sommes sauvages : c'est la nécessité qui nous fait agir et non l'amour de nos aises. Jugez-en plutôt.

La Mission de Pine-Creek se compose de deux bâtiments principaux auxquels sont adjointes des dépendances : l'église et la maison des Pères, des Frères et des grands garçons ; la maison des Sœurs, des filles et des jeunes garçons. Visitons en détail ces deux bâtiments, et d'abord la maison-chapelle.

Elle se compose d'un rez-de-chaussée et d'un premier étage, et mesure 28 pieds de long (8<sup>m</sup>,50) et 20 pieds de large (6 mètres), soit environ 50 mètres carrés. Au rez-de-chaussée se trouve la chapelle pour la communauté et la réserve. Elle peut contenir deux cents personnes serrées dont la moitié est debout, tant enfants que grandes personnes. Le dimanche, cette chapelle est plus que pleine : plusieurs hommes doivent même monter dans l'escalier fermé qui mène à « nos appartements » pour pouvoir au moins entendre la messe, s'ils ne peuvent voir le prêtre.

Au premier étage se trouve « notre logis » ; espèce de grenier séparé de la chapelle par un simple plancher, en sorte qu'on entend dans la chapelle tout ce qui se

dit chez nous. Je dis « notre logis », car nous sommes 10 hommes (2 Pères, 3 Frères, le maître d'école et 4 grands garçons) pour habiter ces 50 mètres carrés, soit 5 mètres carrés pour un. Avouez que ce sont là des chambres bien petites, qui ne peuvent guère contenir de meubles. Aussi, comme chez les sauvages, les meubles chez nous sont rares. Chacun a son lit et sa malle. Trois petites tables à pupitre pour les deux Pères et le maître d'école, les seuls qui travaillent intellectuellement, un poêle pour chauffer la salle, enfin six chaises ou bancs complètent notre ameublement. Une cloison placée au milieu du local forme deux chambres, une pour les religieux, l'autre pour les laïques, et chacune reçoit cinq habitants. C'est là, sous les lambris du toit, que sont disposés nos lits et que se trouvent par conséquent nos chambres à coucher, fermées par un rideau. La toiture étant plus élevée sur le milieu, cette place nous sert de salle de communauté, de salle de récréation, de cabinet de travail, de parloir et de salon de réception. Là, les sauvages viennent conférer avec nous de tout ce qui les intéresse. Quand ils sont seulement trois ou quatre, on ne sait plus où mettre le pied, et l'on n'y voit bientôt plus clair, tellement leurs pipes font de la fumée.

Maintenant que vous êtes suffisamment édifiés sur cette première installation, passons, s'il vous plaît, dans la maison voisine pour continuer notre visite.

Comme la chapelle, elle est bâtie en pièces de bois bousillées à la manière du pays et mesure environ 40 pieds (12 mètres) sur 14 pieds (4<sup>m</sup>,20). Comme sa voisine, elle se compose d'un rez-de-chaussée et d'un grenier, et se divise à chaque étage en trois compartiments.

Au rez-de-chaussée, une cuisine de 14 pieds sur 8,

une salle commune de 14 pieds sur 16, qui sert de salle de récréation pour nos enfants et de salle de couture pour nos filles et nos Sœurs ; enfin, un autre appartement de 14 pieds sur 16, qui sert aux Sœurs de salle des exercices, de réfectoire et de dortoir pour deux d'entre elles.

Sous le toit se trouve une autre chambre de mêmes dimensions dans laquelle couchent quatre Sœurs. Les deux autres locaux du grenier sont affectés aux enfants de la Mission : dix jeunes filles et six tout petits garçons. Il n'y a là que des lits : plusieurs couchent sur des paillasses que l'on étend le soir à terre.

Un appendice de la longueur de la maison sur 4 mètres de large donne un réfectoire pour les Pères, Frères et enfants, et un petit magasin pour les vivres, objets d'habillement, de cuisine, de ménage, etc. Enfin, une espèce de cabane permet à la cuisinière d'avoir une place pour éplucher ses pommes de terre, notre unique légume, et conserver l'eau qui lui est nécessaire pour sa cuisine.

Prenez maintenant un mètre, et calculez la place qui revient à chacun et à chacune.

Nous venons de passer l'hiver dans ces maisons, dans lesquelles, pour ne pas geler, nous devons faire comme un poulet à la broche, c'est-à-dire tourner continuellement devant le feu pour nous chauffer.

Le froid pénètre facilement dans ces « paniers à salade » par une température de 40 à 50 degrés. Pendant l'hiver, on entretient le feu jour et nuit, et si le *fireman* (l'homme chargé du feu) s'endort sur le matin, l'eau gèle bien vite dans les cuvettes et l'on doit se laver avec de la glace. A la fonte des neiges, l'eau filtre à travers le bousillement du toit et donne des douches aux habitants. Fort heureusement, la neige fond vite.

Visitons maintenant, si vous le voulez bien, les dépendances de la Mission.

Un petit hangar abrite notre camion d'été et notre traîneau d'hiver.

Un autre hangar, fermé celui-là, fait l'office de magasin pour les vivres qui se corrompraient à l'intérieur : c'est là que sont placés, pendant l'hiver, le poisson et la viande ; l'été, il sert de poulailler.

Près de la porte d'entrée du terrain de la Mission se trouve la remise aux instruments agraires, qui sert, en même temps, d'atelier de menuiserie.

Enfin, l'étable abrite quelques bœufs de labour, des vaches et quatre chevaux. Ce sont nos garçons, qui, sous la surveillance du maître d'école, prennent soin de nos bêtes à cornes.

Voilà notre Mission, nos œuvres, nos bâtisses. Encore quelques mois et les sauvages d'une réserve voisine, qui se trouvent trop éloignés du prêtre, viendront s'établir à Pine-Creek. Mais comment les recevoir dans l'église, quand celle que nous avons est déjà trop petite ? Comment recevoir les quarante enfants pour lesquels le gouvernement veut bien nous indemniser, puisque nous sommes déjà plus qu'au complet avec vingt ? En un mot, comment faire le bien que Dieu nous appelle à accomplir ? C'étaient là les questions que nous posions à Monseigneur, lors de son passage parmi nous. Il n'y avait qu'une réponse à faire : bâtissez une école et une église.

Je dois, en terminant ce récit de nos œuvres chez les Sautoux, signaler la visite que nous avons reçue dernièrement de notre bien-aimé pasteur, M<sup>sr</sup> LANGEVIN, archevêque de Saint-Boniface. Il était accompagné du R. P. CAMPER, notre vénéré vicaire des Missions. Métis et sauvages ont rivalisé d'ardeur pour préparer une belle réception à nos illustres visiteurs. Deux hommes à

cheval allèrent à leur rencontre, jusqu'à Winnipegosis, à 10 lieues de distance de notre résidence. Plusieurs autres cavaliers se rendirent à Pinebreek, à 3 lieues de la Mission, et manifestèrent leur allégresse en accueillant les visiteurs par une fusillade nourrie. Puis tous les cavaliers firent escorte à Monseigneur, et l'un d'entre eux prit les devants pour venir annoncer son approche. Bientôt, la voix de la cloche signala l'arrivée du premier pasteur du diocèse.

On a tracé un chemin bordé de mâts surmontés d'oriflammes multicolores. Les femmes et les enfants se rangent des deux côtés du chemin, tandis que tous les hommes déchargent plusieurs fois leurs fusils, pour faire honneur à la *Grande robe noire*. Monseigneur s'avance sous un arc de triomphe de verdure, entre le R. P. CAMPER et le R. P. CHAUMONT, directeur de la résidence. Tout le monde se jette à genoux, et Monseigneur, vivement ému, bénit ses enfants prosternés. Ensuite, archevêque, Pères, Frères, Sœurs et fidèles se rendent à la chapelle, et de toutes les poitrines s'échappe spontanément le plus vibrant des *Magnificat*. Le lendemain, Monseigneur distribua environ 200 communions et donna 45 confirmations. Ce sont là des événements bien consolants pour le missionnaire !...

P. GEELEN, O. M. I.

*Annales de la Propagation de la Foi* (France et Canada).

---

LETTRE DU R. P. HUGONARD.

**École industrielle de Qu'Appelle.**

Mission de Qu'Appelle, 15 avril 1901.

La Mission du Sacré-Cœur de Qu'Appelle, dont le R. P. MAGNAN est supérieur, est chargée d'une paroisse



importante, en même temps qu'elle est le centre d'où les missionnaires visitent les sauvages des tribus environnantes et les colons catholiques disséminés sur un rayon de 100 kilomètres. Le R. P. BOUSQUET est seul en ce moment pour visiter les blancs et les sauvages qui sont en dehors de la paroisse. Malgré tout son zèle, il ne peut suffire à un travail qui demanderait au moins deux missionnaires. En plus de l'école publique, qui est tout proche de la Mission, nous avons deux pensionnats qui en sont un peu plus éloignés. L'un est pour les enfants blancs qui demeurent trop loin de l'école publique pour y aller tous les jours; il est sous la direction des Sœurs de la Mission de Lyon, qui enseignent avec beaucoup de succès l'anglais et le français à une quarantaine d'élèves. L'autre est une école industrielle pour les tribus voisines des Cris, des Sioux, des Sautaux et des Assiniboines. Elle est fréquentée par 225 enfants parlant quatre langues sauvages, mais apprenant tous l'anglais, qui est la langue de la grande majorité des colons et autres blancs du pays. Elle est soutenue par le gouvernement, et la direction en est confiée aux Oblats.

Dernièrement elle a reçu la visite du R. P. CAMPER. Il venait pour prêcher une retraite; mais avant de se mettre en retraite, nos enfants voulurent fêter le nouveau vicaire des Missions. Ils représentèrent un beau et pieux drame en anglais : *the Shepherdess of Lourdes* ou Bernadette. Pendant deux heures et demie nos petites sauvagesses émerveillèrent la nombreuse assistance de blancs, métis et sauvages. Il n'était pas sans intérêt de voir nos fillettes crises, siouses et assiniboines jouer le rôle de la Sainte-Vierge, de Bernadette, d'une princesse aveugle guérie à la grotte, etc. Les apparitions étaient reproduites par des tableaux vivants.

Je dois noter, en passant, que cette charmante petite

pièce avait été jouée d'abord pour la Saint-Joseph, fête du R. P. Principal.

Après cette fête de famille, les exercices de la retraite, retraite à la fois de jubilé et de première communion. Nos sauvageons firent, avec beaucoup de dévotion, les processions jubilaires qui leur tinrent lieu des soixante visites. Le samedi saint, seize de nos élèves recevaient le baptême à l'église paroissiale après la bénédiction des fonts. Ils avaient été catéchumènes et avaient assisté au cours de catéchisme tout l'hiver, une heure et demie par jour. Trois autres furent baptisés la veille de leur première communion, ce qui leur valait bien une bonne confession générale. Plusieurs autres pleuraient de n'avoir le même bonheur ; mais leurs parents s'opposaient à leur baptême. Le lundi saint, jour de la clôture de la retraite, vingt de nos sauvages reçurent leur Dieu pour la première fois.

Le mardi de Pâques, une famille païenne, composée de quatre membres, recevait aussi le saint baptême. C'étaient le père, la tante et deux grand'mères d'un de nos élèves décédé l'an passé, et qui, sur son lit de mort, avait fait promettre à son père de se faire chrétien avec tous les siens. Ils avaient passé quinze jours près de l'école pour compléter leur instruction religieuse commencée auparavant par le R. P. BOUSQUET.

Nous venons d'enterrer un de nos élèves sauteux. Il est décédé hier, souriant à la mort comme un saint, désirant le ciel et admirable de foi et de piété.

HUGONARD, O. M. I.

---

VICARIAT DE SAINT-ALBERT.

LETTRE DU R. P. JAN.

**Un voyage dans les prairies de l'Alberta.**

J'arrive d'un voyage de quinze jours parmi les fermiers de la Prairie, et quel voyage! Cela fait hocher la tête et hausser les épaules à nos vétérans des Missions d'entendre les jeunes d'aujourd'hui parler de *leurs voyages!*

Sans doute nous sommes venus trop tard pour partager leurs mérites et leur gloire. Ces temps héroïques sont passés où l'on parcourait la Prairie avec les tribus sauvages, couchant sous la tente, dormant dans la neige, marchant à la raquette, partageant avec les indigènes parfois la disette, parfois l'abondance, toujours la fatigue, la misère et la vermine.

Ces jours sont passés, et nous, jeunes infortunés, nous n'avons qu'à récolter ce que les autres ont semé.

Donc j'étais envoyé par M<sup>sr</sup> LEGAL pour rechercher et visiter les familles catholiques dispersées sur un espace de 15 à 20 lieues carrées.

Tout d'abord, je dois dire qu'ici il n'y a pas de paroisses aux bornes bien déterminées. Nos paroisses n'ont d'autres limites que le temps, les forces et le zèle du missionnaire. Dans ces limites chacun se remue, travaille le plus qu'il peut et fait le moins mal possible.

Les voyages d'hiver offrent tout, excepté le confort et les aises; cependant l'hiver est la meilleure époque pour voyager, parce que c'est la seule où il y ait des chemins. D'ailleurs, nécessité rend industrieux et c'est à chacun à s'arranger, à se débrouiller de son mieux, comptant pour le reste sur la Providence.

Si ces voyages ont leurs désagréments, ils ont aussi leurs avantages. Rien d'aussi agréable qu'une course en

traîneau sur la neige, lorsque, enveloppé de fourrures des pieds à la tête, on ne laisse dehors que les yeux pour admirer la blancheur de la neige, le nez pour mesurer l'intensité du froid, la bouche pour respirer l'air pur et sain de la Prairie.

J'avais tracé mon itinéraire tout en laissant beaucoup à l'imprévu et aux circonstances, car en ces pays il faut compter avec le temps, avec la bonne ou mauvaise volonté des gens, etc.

Je partis avec la bénédiction de M<sup>sr</sup> GRANDIN, notre vénéré évêque, alors malade à l'hôpital.

L'étape du premier jour fut courte : je voyageais en pays connu, et, dès 5 heures du soir, je frappais à la porte d'une famille allemande. On m'attendait sans m'attendre, et je fus le bienvenu. Je demandai un abri pour la nuit, ce qu'on m'accorda de grand cœur. L'allemand est la langue de la maison, mais tous parlent anglais, excepté la mère; et, par respect pour moi qui ne comprends pas l'allemand, il n'y eut pas un mot allemand prononcé. Je vis là les vieilles traditions allemandes dans toute leur intégrité. Le plus jeune des enfants dit une longue prière avant et après le repas. A table, les garçons se rangent autour du père, les filles autour de la mère.

Le soir, le père fait la prière, dit le chapelet et toute la famille répond. Toute la veillée, je fis du catéchisme; le matin, je dis la messe, confessai et communiai tous ceux qui parlaient assez l'anglais.

Je renvoyai mon guide de la veille et me fis conduire par un catholique allemand jusqu'à la seconde étape. — C'étaient deux familles irlandaises. Changement de nationalité, changement de coutumes; mais jusqu'ici c'est toujours le même bon accueil respectueux et cordial. Je n'étais pas attendu, mais chez les Irlandais le prêtre est toujours bien reçu. Le soir, encore prière en famille —

les vieilles prières si belles que l'on dit en Irlande pour les défunts, les prêtres, le Pape, la patrie. Comme un cœur de prêtre se sent consolé et dédommagé de toute souffrance, de tout affront, en rencontrant de si bonnes familles ! L'on comprend alors cette parole de joie, de surprise, de consolation de Notre-Seigneur : « Je n'ai pas rencontré tant de foi en Israël ! » Oui, dans ces familles perdues au fond des bois, n'allant jamais à l'église, voyant le prêtre une fois l'an, même un prêtre trouve matière à édification.

Le lendemain, messe, confessions et communions, bénédiction de la famille et départ. Ici encore je changeai de guide et de chevaux. Cette troisième étape fut longue et pénible : nous fûmes surpris par une tempête et dûmes parfois descendre de traîneau, marcher dans la neige pour réchauffer nos membres engourdis.

Nous arrivâmes à moitié gelés à un groupe de cinq familles catholiques. Quatre étaient des familles irlandaises foncièrement catholiques. La cinquième était catholique plutôt de nom que de fait. Toutes m'avaient offert l'hospitalité pour quelques jours. Où irai-je ? J'optai pour les plus mauvais catholiques, dans l'espoir que, si je n'y étais pas aussi bien reçu, là du moins je ferais plus de bien.

Pauvres gens ! Ils étaient gênés, mal à l'aise, et cependant contents. Le père, né de parents catholiques, s'était embarqué comme mousse à douze ans et sa foi avait sombré dans la mer de l'indifférence.

La mère est une presbytérienne convertie. Elle a été élevée dans toute la rigidité de la secte, dans la haine du catholicisme ; mais c'est une âme exceptionnellement droite, pure et profondément chrétienne, et Dieu lui a montré la voie.

Les enfants, au nombre de six, ont de seize à cinq ans : ils ne savent aucune prière. A mon entrée — croyez-le

ou non — les grands s'enfuirent, les autres se cachèrent sous les lits, derrière le poêle, pendant que les bambins criaient comme des agneaux qu'on égorge.

La mère était embarrassée et moi aussi, car je voyais qu'à ces enfants on avait inspiré l'horreur du prêtre en leur disant, sans doute que notre costume noir n'était qu'un pâle reflet de notre méchanceté et de notre corruption. C'est dans ces idées que certains protestants élèvent leurs enfants. Voyant l'état des choses, je décidai de rester là quatre jours. Je fis le catéchisme trois fois par jour, au père, à la mère et aux deux aînés. Les autres, je ne pus jamais les approcher. Je fis faire la première communion au père ; et la mère voulut aussi venir à confesse. Pauvre femme ! comme elle était avide d'entendre la parole de Dieu et de comprendre notre religion ! — Oh ! qu'il est donc haïssable ce protestantisme qui trompe, retient et aveugle de si belles âmes !

Chaque jour nous avions la messe. Les quatre autres familles vinrent chaque matin. Ils étaient tous si heureux d'avoir le prêtre ! Les travaux furent interrompus, les enfants gardés à la maison pendant mon séjour au milieu de ces braves gens.

Hélas ! il y a là 28 âmes catholiques qui n'ont la messe et ne voient le prêtre qu'une fois l'an, par suite de notre petit nombre ; et à côté, les méthodistes — 15 à peine — sont visités tous les deux dimanches par un ministre, qui vient allumer et entretenir en eux la haine des catholiques.

Je continuai ainsi ma tournée, voyageant, cherchant les familles catholiques.

Les bonnes dispositions des uns compensent et consolent du mauvais accueil des autres, et l'on s'en revient heureux de penser qu'on a travaillé pour Jésus-Christ.

Ce ministère est un ministère à part : il a ses difficultés

et ses ennuis. Il est parfois dur d'aller demander l'hospitalité à celui-ci ou celui-là, de se faire conduire d'un endroit à l'autre, même par des catholiques. Bien souvent on sent que l'on est à charge. On rencontre aussi toutes sortes de gens.

Un jour, j'étais à la recherche d'un catholique qui, ayant abandonné sa religion, n'avait pas fait baptiser ses quatre enfants. « Il est allé chercher du bois, me dit-on; vous le rencontrerez sur le chemin : c'est un gros homme à l'air farouche. » De fait, je le rencontre. Je ne sais trop comment l'aborder; il a les prêtres en horreur, m'a-t-on dit. Enfin, je me risque à lui adresser la parole : « Pardon, monsieur, est-ce bien ici le chemin pour aller à tel endroit? » Il me répond très poliment. Nous parlons un peu du temps, du froid, de la neige; je me sens enhardi : « N'êtes-vous pas Monsieur un tel? — Oui, monsieur; comment le savez-vous? — On m'a dit que monsieur était catholique; je suis le prêtre, je viens visiter tous les catholiques. — Passez votre chemin; occupez-vous de vos affaires et moi des miennes. » Et il me défile un chapelet de sottises! Je laissai faire, car je suis habitué à pareilles amabilités et, sous des coups répétés, mon amour-propre s'est endurci.

J'essayai de raisonner, mais en vain; et voyant que tout était inutile, je continuai ma route. On ne rencontre pas toujours une résistance aussi ouverte. Il y en a qui usent de finesse. Un soir, j'arrive dans une ferme irlandaise et je demande à coucher. Après la prière, j'annonce la messe pour le lendemain, et, comme mes hôtes n'ont pas fait de Pâques depuis deux ans, je les invite à venir à confesse le matin. Personne ne souffle mot et je me crois sûr de la pêche. Le matin, le père et la mère se présentent. Le garçon, un jeune homme de vingt-cinq ans, ne vient pas. Je cherche dans la maison. Introuvable.

Je vais dehors et le rejoins enfin : « Allons, mon ami, lui dis-je, il faut venir à confesse. — Impossible, Père, répondit-il ; j'ai chiqué ce matin et j'ai avalé du tabac... »

Dans ces voyages, il faut de la patience pour supporter les grossièretés et les affronts, du flair pour saisir les catholiques négligents, de l'audace pour répondre aux insultes. On a parfois à souffrir du froid, de l'ennui, mais cela n'est rien ; ce qui nous fait le plus souffrir, c'est de voir tant de familles perdre la foi faute de prêtres ; c'est de voir tant d'enfants grandir comme l'herbe de la prairie sans aucune idée de la religion. Ce qui nous crève le cœur, c'est d'entendre ces pauvres gens demander des prêtres pour les visiter, des prêtres pour instruire leurs enfants ; c'est de voir des âmes avides de connaître Notre-Seigneur, des âmes affamées de lui et de sa doctrine, dépérir et mourir.

On ne peut connaître ces gens de nos prairies sans les aimer. Quelles belles qualités, quels cœurs d'or sont cachés sous cette rude écorce ! Aussi, comme il nous est pénible de les voir périr faute de prêtres, empoisonnés par l'hérésie ou anémiés par l'ignorance !

A. JAN, O. M. I.

---

#### VICARIAT DE LA SASKATCHEWAN.

LETTRE DU R. P. WATELLE A SON FRÈRE.

#### **Chez les Cris de la tribu Pondmaker sur la rivière Bataille.**

Il y a de cela un peu plus de trois mois, je quittais les rives de la Saskatchewan pour me diriger, plus au sud, du côté de la rivière Bataille. Comme autrefois, le P. CHICART, le chevalier apôtre, j'allais gaiement, mon-



tant un fier destrier, non par la grande route, mais en foulant le frais gazon de la prairie émaillée de fleurs.

Et tout en chevauchant, je pensais — je me figurais être comme une ombre de ces preux d'autrefois, qui, bardés de fer, la visière levée, pleins d'une noble audace, s'en allaient crier sus aux mécréants ; — moi aussi, chevalier du Christ, enflammé d'une sainte ardeur, je m'en allais à la recherche des âmes et guerroyer contre le démon du mensonge. Comment n'être pas joyeux ? Vit-on jamais chevalier s'avancer au combat que son cœur ne fût en liesse ? Quel homme je faisais dans mon accoutrement de voyage ! Chaussé de lourdes bottes, couvert, emmaillotté plutôt, d'une grande peau de buffle pour me préserver du froid rigoureux du matin, le fusil en bandoulière, un bonnet à poils sur la tête, avec cela une barbe qui promet ; j'étais un type fini du chef sauvage. Mon cheval allait au trot. Je disais mon chapelet, implorant les bénédictions de Marie sur ma première grande course apostolique.

La grande prairie, encore toute fumeuse des brouillards du matin, avait je ne sais quoi de mystérieux et de mélancolique. Les premiers feux du jour paraissaient à l'horizon, et les flots de lumière, en éclairant cette nature endormie, semblaient la rappeler à la vie. Quelques petits sapins se montraient çà et là comme des ombres timides. Une heure plus tard, tout le disque solaire était au-dessus de l'horizon et la prairie se dégageait des brouillards, radieuse, à perte de vue. Un instant, je m'arrêtai pour contempler plus à l'aise ce grand spectacle du soleil levant dans cette vaste solitude. C'était de toute beauté ! Tout autour de moi, d'innombrables petits ruisseaux coulaient lentement sur un lit de mousse, ou s'épanchaient en nappes çà et là. La prairie, toute blanche encore de rosée, reflétant les rayons du soleil, semblait

une mer de diamant. A ma gauche, un bois de je ne sais quels arbres dessinait ses contours sinueux. Tout était silence et repos. De cette nature, une voix, où rien ne s'était encore individualisé, s'élevait formée de mille voix confuses : de la voix des vents qui bruissent dans la cime des arbres, et des zéphirs qui murmurent dans l'herbe, de la voix des myriades d'êtres vivants qui pullulent au sein de ce monde primitif. Je me sentais envahir par des pensées rêveuses et par un indéfinissable bonheur. Cette nature, où l'homme n'a pas encore touché, me semblait bien comme l'écho d'un monde invisible. Tout ému de ce spectacle, je voulus, moi aussi, chanter mon hymne à la gloire du Créateur; ramassant toutes mes forces, je criai : « *Rores et pruina, benedicite Dominum!* » Et un écho lointain, puis un autre répétèrent : « *Rores et pruina, benedicite Dominum!* » J'ajoutai : « Loué soit Jésus-Christ ! » Et l'écho répéta : « Loué soit Jésus-Christ! — Vive Marie-Immaculée ! » Et, sans attendre la réponse de l'écho, j'éperonnai mon cheval et partis. J'ai lu que Chateaubriand, visitant les ruines d'Athènes, foulant aux pieds les débris du grand théâtre, s'y était attardé longtemps, tout plein du souvenir des grandes choses que cette ville avait jadis enfantées, puis que, montant sur un petit promontoire, il avait crié lui aussi : « Léonidas ! » Mais aucune voix, dit-il, aucun écho ne répondit à ce nom. Pour moi, je crus entendre, indistincte, confuse, mais majestueuse, solennelle, immense, pleine de mystère et de vagues émotions, la grande voix de la nature répéter après moi les louanges de Dieu et de Marie. Assez satisfait de ce premier essai, je n'en restai pas là et j'entonnai, tout en poussant ma monture, l'*Ave maris Stella*, dont je chantai toutes les strophes avec un vrai enthousiasme.

Vers midi, j'arrivai au bord de la rivière Bataille, ainsi

nommée par suite des nombreux combats livrés là entre nos Cris et les Pieds-Noirs, tribu qui se trouve plus à l'ouest. Pas de pont et la rivière paraît haute ; c'est l'été, la fonte des neiges. Que faire ? Pas de barque, et d'ailleurs qu'en aurais-je fait avec mon cheval ? Pas d'endroit guéable non plus ; c'était plus qu'ennuyeux. Je n'avais nullement prévu cette malencontreuse circonstance. Quand même, j'eus vite pris mon parti. Retourner sur mes pas, je n'y pouvais songer ; il ne me restait plus qu'à passer la rivière à la nage. Mon cheval me fut d'un précieux secours, car je ne sais pas nager, il dut le faire pour moi. Ma chapelle portative sur le dos comme un sac de soldat, ma soutane retroussée, je poussai mon cheval dans l'eau toute glacée. Vous devinez si la sensation me fut agréable et quels pénibles moments je passai dans ce bain forcé. Mais tout est bien qui finit bien. J'en fus quitte pour quelques frissons et une bonne peur. Trois heures après, j'arrivais chez mes sauvages, mes vêtements séchés et de joyeuse humeur, malgré la fatigue.

Grand empressement. On se réunit autour de l'homme de la prière, j'en augure bien ; mais ma joie ne dura pas longtemps. Vraiment, pas fameux ces sauvages ! A en juger par ce qu'ils demandent, ce n'est pas précisément la religion qu'ils cherchent, mais du blé, du tabac et autres choses semblables, et je n'ai rien de tout cela. Pondmaker, c'est le nom de la tribu, a été longtemps le lieu de résidence du missionnaire ; il s'y trouve même une maison où je m'installai. Ce sont ces mêmes sauvages qui, lors de la grande bataille, il y a quinze ans, ont abrité le R. P. Cocux et lui ont sauvé la vie. Les trois journées suivantes sont consacrées aux visites, puis je rassemble tous mes gens en un endroit du camp, et leur déclare ne pas être disposé à leur faire désormais des

dons de thé, tabac, etc. « Je viens à vous au nom de Dieu, leur dis-je ; j'ai laissé là-bas, au grand pays de France, mère, oncle, sœur, frères ; et pourquoi donc cela, croyez-vous, si ce n'est parce que je veux vous apprendre la religion ? Mais cette religion ne se vend et ne s'achète pas, ce n'est pas en vous faisant des dons que je veux vous gagner au bon Dieu, car il veut vos cœurs librement. L'homme de la prière est pauvre lui-même et il lui est impossible de faire des dépenses. » Je parlai longtemps sur ce ton ; enfin on finit par s'entendre et il reste convenu qu'on ne demandera plus rien au missionnaire. C'était une victoire.

Je m'ennuyais dans ma petite maison, d'abord parce qu'elle était loin du camp, tout à fait à l'écart ; puis j'étais en dehors de mon élément, je n'étais pas avec mes sauvages. Je voulais vivre avec eux, étudier leurs habitudes et leur langage, bref, me faire sauvage avec eux et pour eux. J'eus vite laissé ma maison. J'avertis le chef que désormais je voulais demeurer sous la tente, dans le camp lui-même, et au milieu. Une tente toute neuve fut aussitôt dressée, je fis une croix de bois pour la surmonter et je m'y installai.

Laissez-moi maintenant vous crayonner en deux mots toute la beauté du coup d'œil de notre campement. Une belle grande vallée, où coule la rivière Bataille, entre deux chaînes de collines : c'est l'emplacement. A droite, à gauche, en face, derrière, pas une maison, rien que des tentes, au nombre d'environ deux cents, toutes groupées les unes à côté des autres. Parmi ces tentes, il y en a de petites, de grandes, de rondes, de carrées, de coniques. Par ci par là, au dehors, un brasier surmonté de trois bâtons de bois dur, où rôtit soit un morceau de bœuf, un chien ou un *go-fur* (rat du pays). Les hommes et les femmes, groupés autour des tentes, fument à qui

mieux mieux ; on parle, on rit ; tout ce monde est insouciant et assez gai. Parfois un vieux prend la parole, tout le monde se tait. C'est alors un grand discours où il est question du bon temps passé où la prairie était couverte de buffles, avant que les blancs eussent amené la misère. Le discours continue sur ce ton avec une véhémence dont vous auriez peine à vous faire une idée, tellement la parole est facile à ces sauvages. Tout le monde écoute attentivement et avec admiration, tout en fumant bien entendu, le récit des grandes chasses et des guerres d'autrefois. Parfois, l'admiration éclate en de longs applaudissements, et toujours on pousse des cris de haine à l'adresse des blancs. Voilà l'aspect général du campement. Au milieu de ces tentes, comme je vous l'ai déjà dit, il en est une, plus petite que les autres et plus blanche aussi : c'est celle de l'homme de la prière, c'est la mienne. Une petite croix la surmonte, qui porte elle-même un petit drapeau de papier où j'ai dessiné nos trois couleurs et une image du Sacré-Cœur. C'est primitif, n'est-ce pas ?

C'est bien pauvre, mais que voulez-vous ! Quand le missionnaire est pauvre, tout aussi est pauvre autour de lui. Vous êtes donc en face de ma tente, donnez-vous la peine d'entrer pour visiter cette habitation d'un nouveau genre pour vous, mais infiniment gracieuse et agréable pour nous, missionnaires, qui depuis longtemps avons oublié le confortable des pays d'Europe. Holà ! Prenez garde et courbez-vous un peu. Pour vous tenir debout, il vous faudrait choisir juste le milieu de la tente, et n'y plus bouger, et encore !... Soyez le bienvenu sous la tente. Tenez, asseyez-vous sans façon sur cette grande peau de buffle, qui me sert de couchette, et nous allons causer un peu. Cette grande toile, soutenue par une haute perche qui elle-même repose sur deux autres,

fixées à chaque extrémité, ces 2 mètres et demi de long sur 2 de large, où pousse l'herbe à volonté, c'est ma salle de réception, mon salon, mon bureau, ma chambre à coucher, ma salle de bain, quand il pleut, et enfin mon réfectoire ; je n'ai pas de cuisine. Mais c'est aussi l'église, ma chapelle privée et ma salle des exercices ! Cette peau où vous êtes assis, avec une couverture, voilà pour mon lit : pas très doux, mais ça n'y fait rien, on s'y habitue. Deux valises, un fusil, voilà tout l'ameublement. Mais ces deux piquets plantés en terre, avec une petite planche qui les surmonte, ici, au bout de ma tente, pourquoi donc, s'il vous plaît ? C'est tout simplement le *maître-autel* de mon église paroissiale : c'est là que, tous les jours, à l'heure où le soleil se lève, j'offre le saint sacrifice de la messe pour vous, mes bons parents de France, pour le salut de ces pauvres Indiens qui m'entourent ; c'est là que je me fortifie pour la journée ; c'est là que j'apprends à souffrir auprès de Celui qui a tant souffert pour nous. Vous voyez cette valise ; là se trouvent tous les objets nécessaires pour la messe. Le matin, après la prière et ma méditation, je prends ma croix d'Oblat et la plante dans le canon du fusil attaché au poteau de la tente, je dispose sur la planche la pierre d'autel et les objets indispensables. Puis, à moitié courbé, je revêts les ornements sacrés ; et, comme en plein milieu je puis me tenir debout, sans bouger je célèbre le saint sacrifice. Et, aussi bien que dans nos belles églises de France, à ma voix Jésus devient présent dans cette pauvre tente d'un campement sauvage. Le dimanche, comme ma tente est trop petite pour contenir plusieurs personnes, je l'ouvre toute grande et la transforme tant bien que mal en un reposoir, tout comme pour la Fête-Dieu en France. J'attache par-ci par-là quelques morceaux de papier colorié, quelques images,

et les plus belles peaux d'animaux de la réserve sont étendues par terre. Le coup d'œil, de loin du moins, n'est pas trop vilain. A l'heure fixée, faute de cloche, je me sers d'un vieux clairon que possèdent mes sauvages et je leur sonne *la casquette* du mieux que je puis, car, même à la caserne, je ne fus jamais clairon en pied, comme on dit. C'est le signal pour la messe. Aussitôt sauvages et sauvagesses arrivent, se rangent sur l'herbe, et assistent respectueusement au saint sacrifice. Quelques chants se font entendre, en sauvage surtout, le latin est une langue tout à fait morte ici.

Je reviens à ma tente. Vous cherchez peut-être où est ma table à manger ? Attendez, voici une sauvagesse qui s'approche timidement : elle est laide comme le diable, noire comme du charbon, quoiqu'elle ne soit pas négresse ; son front est tout ridé, et elle porte une barbe qui n'a rien de féminin ; c'est ma cuisinière. A genoux à l'entrée de ma tente, elle dispose sur l'herbe un gros sac : c'est à la fois et la table et le tapis. Dessus, une coupe remplie de thé (je veux dire une petite casserole), un peu de pâte cuite sans levain (on ne sait pas ce que c'est que le pain ici), et un petit faisan que j'ai tué hier dans la prairie. Je ne suis pas toujours aussi bien servi ; parfois la sauvagesse arrive, pousse un soupir en disant : « *Nama Kekway, ayman* » (Rien pour aujourd'hui, c'est malheureux). Ce jour-là, il n'y a que le thé et quelques graines cueillies dans les bois. On se serre la ceinture d'un cran ; on souffre un peu de la faim, mais on est quand même heureux de dire à Notre-Seigneur, le lendemain à la messe, qu'on a souffert pour lui, et le bon Maître sait bien alors compenser la souffrance par un surcroît de forces qu'il accorde. — Je vous promenais tout à l'heure dans le campement de mes sauvages, visitons maintenant leurs tentes, si vous voulez bien. Entrez

dans celle-ci, la première venue, elle n'est pas faite comme la mienne. Large à sa base, elle se termine en pointe ; pour entrer, il n'y a qu'un trou, courbez-vous au moins en deux si vous voulez y pénétrer : d'abord faites le tour et donnez gravement la main à tout ce monde, hommes, femmes et bébés. Sur les parois, voici des loques et des couvertures, décrochez-en une et asseyez-vous : prenez votre pipe et fumez. Puis écoutez, et quand même vous ne comprendriez pas la langue, un vieux à force de gestes va vous faire comprendre le récit de ses chasses ; et si pour le récompenser vous lui donnez une pipe de tabac, alors, à la bonne heure, vous serez son ami.

La première nuit que je passai au campement, je ne fermai pas l'œil un instant : mes sauvages étaient en fête et dansèrent jusqu'au matin. Au milieu du camp, un grand brasier ; chaque sauvage y apporte sa bûche, et le thé chauffe dans les marmites.

Toute la réserve est debout, sauvages et sauvagesses se rassemblent. Ils ne sont plus reconnaissables : la peau a disparu sous une forte teinture rouge et jaune. Passe encore le rouge, mais le jaune est affreux. C'est sans doute de mes sauvages que les jeunes filles d'outremer ont appris à se farder. Déjà depuis une demi-heure le tam-tam donne sa note unique et monotone, tout comme dans les baraques de saltimbanques dans vos fêtes villageoises, à la différence que nous avons ici des artistes véritables. Tout le monde est là et la danse commence, les hommes sont d'un côté et les femmes de l'autre : ils ne se mêlent pas et évitent soigneusement tous les raffinements vicieux des danses d'Europe. Ce sont des gestes et des contorsions ; en même temps, le chant se fait entendre. Aucune parole n'est prononcée, rien que des sons gutturaux sur différents tons ; parfois



un cri strident retentit ; c'est le signal pour prendre sur un ton plus élevé.

De 9 heures du soir à 4 heures du matin, le tambour et le chant ne cesseront qu'à de courts intervalles pour permettre de prendre une petite tasse, ou d'entendre le discours de quelque vieux de la tribu, qui, trop usé et trop cassé pour danser, prend sa revanche dans un accès d'éloquence. Vous devinez d'ici si j'ai pu fermer l'œil de la nuit. Je laissais faire, plutôt que de risquer mon autorité à faire des remontrances.

Quelques jours après, en un clin d'œil, toutes les tentes sont à terre, et nous voilà partis sur un autre point de la rivière Bataille. Nous restâmes dans ce nouveau campement environ quinze jours, puis nous allâmes plus loin encore, et toujours ainsi, ne stationnant jamais longtemps au même endroit. C'est ici la vie nomade dans toute l'acception du mot. Comme mes sauvages, je voyageais, j'allais de groupe en groupe, je parlais du bon Dieu, de la vie future, je catéchisais, prêchais du mieux que je pouvais, en un mot, je faisais l'apôtre.

Au départ du premier campement, je fus tout étonné de voir encore une tente debout. Inquiet, j'y allai et trouvai une pauvre vieille malade, couchée par terre, couverte de quelques haillons. On l'avait abandonnée, en lui disant que l'homme de la prière resterait pour la soigner. Je trouvai cette façon d'agir un peu étrange et le procédé trop sans gêne. Que faire seul avec cette femme que je ne comprenais presque pas, sans médecine, sans nourriture, car ma cuisinière, elle aussi, était partie ! Que faire ? J'allai rejoindre les autres au campement, j'appelai le fils de la malade, et, tout indigné, je lui fis voir l'odieux de sa conduite. Humilié, il se résolut enfin à aller chercher sa mère. Le soir, quelques-uns se permirent de faire des jongleries pour la guérison de la

malade. Mécontent, je sortis pour les en empêcher, leur représentant que c'était plutôt là le moyen d'attirer la colère de Dieu sur cette pauvre femme. On se retira en silence. Le lendemain matin, je disais ma messe sous ma tente, quand j'entendis des clameurs : c'était la femme qui se mourait. Deux heures après, la fosse était déjà creusée, la morte déposée dans la terre après avoir été mise dans une grande boîte, et au-dessus de la tombe, son fils accroupi, la tête baissée, et ses longues tresses de cheveux dénouées, fumait mélancoliquement sa pipe.

Le soir, un orage épouvantable. Le tonnerre grondait fort et proche. Pour les sauvages, la foudre est un grand oiseau. C'est le battement de ses ailes qui produit le bruit. Dans notre campement, à chaque gros coup de tonnerre, les païens faisaient entendre le même chant que dans la danse, c'est-à-dire un cri par le gosier seul, sans parole, pour que l'oiseau ne les frappe pas de son aile.

Mais je ne m'étends pas plus longuement sur ces choses, vous pouvez voir par là que l'esprit chrétien a encore bien à gagner ici et que la religion est loin d'y régner en maîtresse souveraine sur les cœurs.

Adolphe WATELLE, O. M. I.

---

## VICARIAT DU MACKENZIE.

### Excursions au Mackenzie et au Klondyke

PAR M<sup>SR</sup> GROUARD.

Départ. — Traîneau à chiens. — Difficultés du voyage. — Les faux « placers » du Grand Lac des Esclaves. — Commerce de fourrures. — Bourrasques de neige. — Disette au fort Raë. — Retard du courrier. — Missions des forts Simpson, du Liard et de Good-Hope. — En route pour le Klondyke. — Étapes difficiles et dange-reuses. — Arrivée à Dawson. — Un mot sur l'exploitation aurifère. — Retour.

Je viens de faire, dans le Mackenzie et le Yukon, une tournée qui m'a pris neuf mois environ.

Le 3 janvier, nous fîmes nos adieux à la Mission et aux bonnes sœurs, ainsi qu'à leurs soixante-cinq enfants, et nous partîmes, les FF. CHARBONNEAU, JEAN-MARIE et moi, pour le fort Smith. Chacun des Frères conduisait un attelage de chiens remorquant un traîneau. Sur l'un étaient entassées les provisions de voyage ; dans l'autre, décoré du nom de *carriole*, je m'étendis tout de mon long ; on m'enveloppa, à peu près comme une momie, de couvertures et de peaux de caribous, on me ficela comme un paquet, de sorte que le traîneau et moi ne faisons qu'un tout compact, et bientôt nos coursiers dévorent l'espace.

Faut-il vous dire un mot de ces pauvres chiens qui, dans ce pays, nous rendent de si grands services ? Ils sont pour nous ce que sont les chevaux dans les contrées plus favorisées de la nature, et si un grand écrivain a dit : « La plus belle conquête que l'homme ait faite, c'est le cheval », je crois que nous pouvons revendiquer pour nos plus humbles quadrupèdes une partie de cet éloge, d'autant que, dans la langue de nos sauvages, le cheval n'est qu'un chien agrandi : *li tcho* (gros chien). Aussi je

suis fier des quatre bons chiens attelés modestement à ma pauvre carriole. Voici leurs noms : Néron, Titus, Summer, Winter. Ils sont renommés dans tout le nord et ils ont acquis la réputation d'être les sujets les plus alertes, les plus courageux, les plus dociles et les plus résistants, que, de mémoire d'homme, on ait vus dans le pays. Le F. JEAN-MARIE les aime comme la prunelle de ses yeux, et, en cela, je ne lui cède guère.

Nous voilà partis. L'air est pur, le froid vif (une trentaine de degrés au-dessous de zéro), mais il n'y a presque pas de neige. Une semaine avant Noël, un vent chaud du sud-ouest a soufflé avec tant de force que la neige a fondu. Les traîneaux ont été munis de lisses de fer, bandes légères, plates et minces, qui les protègent ; on ne les emploie que lorsqu'on glisse sur la glace vive, dont les aspérités auraient bien vite usé les planches de bouleau, ce qui n'a pas lieu sur la neige où le frottement est plus doux.

Le troisième jour, au soir, nous avons franchi une distance de 160 kilomètres bien comptés, et nous arrivions à Smith Landing, point d'arrêt de la navigation durant l'été. De nombreux et dangereux rapides obstruent la rivière et, pour les éviter, on a ouvert un chemin de charrettes dans le bois jusqu'au fort Smith.

Au Landing, nous trouvons le R. P. BRÉMONT, chargé de desservir cette petite station. En été, le mouvement y est très grand, puisque tout le trafic du Mackenzie passe par là ; mais, en hiver, la population ne se compose que de quelques familles de métis et de sauvages.

Cependant, les maisons de bois, assez bien construites, les étables (car le foin, abondant dans le voisinage, permet aux gens d'avoir quelques bêtes à cornes et même des chevaux), les dépôts de la compagnie et les magasins des traiteurs, forment un village assez considérable.

Le lendemain, fête de l'Épiphanie, je chantai la grand-messe dans la pauvre chapelle, un hangar dépourvu de tout : c'est à peine si l'on peut s'empêcher d'y geler ; malgré cela, tout le monde assiste à l'office et me remercie de ce que le Père vient les visiter plus souvent qu'autrefois, en attendant qu'une mission permanente soit établie en ce lieu.

Après-midi, nous partons avec le P. BRÉMONT pour le fort Smith, distant de 2 kilomètres, et nous arrivons, au bout de deux heures, chez le P. LARTY, à la mission de Saint-Isidore. Vous avez ici le pendant du Landing, avec une population plus nombreuse. Le fort de la Compagnie et la mission ayant été établis là, il en résulte que ce poste a une grande importance. Situé au pied des rapides, il est la tête de la navigation du Mackenzie. On y pêche en automne de gros poissons qui ressemblent un peu au saumon et qu'on ne trouve qu'au-dessous des rapides du fort Smith. Les gens en font provision, surtout pour nourrir leurs chiens.

La mission, composée de quelques vieilles cabanes jointes les unes aux autres, est dans un état de délabrement qui fait pitié à voir. Aussi, depuis longtemps, le P. LARTY cherche-t-il à la remettre sur un meilleur pied. Malheureusement, le bois de construction est rare, car, assez loin, dans les environs, les arbres ont été abattus et employés à bâtir soit les maisons du fort, soit celles des habitants, et, en outre, la main-d'œuvre est encore plus rare et surtout fort coûteuse. Les gens travaillent peu, exigent un gros salaire, veulent qu'on les nourrisse et de plus qu'on nourrisse leurs familles avec eux. Dans de telles conditions, que voulez-vous que fasse le pauvre Père ? Je lui ai donné un Frère qui l'aide de son mieux ; mais ce ne sera qu'à la longue qu'il pourra sortir de la gêne où il se trouve et je crains bien que ses vieilles ma-

sures ne s'écroulent avant qu'il ait pu leur substituer quelque chose de convenable.

Nous laissons le F. CHARBONNEAU, qui doit retourner à Athabaska, et nous engageons un jeune sauvage pour nous accompagner jusqu'au Lac des Esclaves avec son traîneau et ses chiens. Notre première journée de marche fut des plus pénibles. La rivière était encombrée de *bourdillons* dont il faut dire un mot. La glace ne prend ici que par les gros froids ; lorsque vient ensuite un temps plus doux, le courant brise tout et entasse les glaçons jusqu'à ce qu'ils forment une digue solide. La rivière gèle de nouveau et se brise encore. Jugez alors de l'épouvantable chaos à travers lequel il faut passer. C'est ce qu'on appelle *bourdillons*, glaces brisées, entassées en désordre, ne présentant partout qu'arêtes aiguës et menaçantes.

Je ne pouvais rester dans ma carriole où je me serais fait balloter, meurtrir et peut-être défoncer quelques côtes. Je me mis donc à marcher ; or, la marche à la raquette sur un terrain semblable n'est pas non plus très commode. Bref, voyant que ces *bourdillons* hérissent au loin devant nous le lit de la rivière, nous entrons dans le bois.

Mais, hélas ! nous tombons dans un autre dédale d'arbres renversés, enchevêtrés les uns dans les autres, formant une barrière presque infranchissable. Enfin, après des peines incroyables, nous avons la joie de rencontrer un sentier battu qui nous conduit à la Rivière au Sel où nous arrivons à la nuit noire.

Il y a en cet endroit plusieurs maisons de sauvages et nous recevons une cordiale hospitalité. Tout ce monde est chrétien et se trouve heureux de voir l'évêque en passant ; mais la pauvreté des gens est telle qu'ils regardent comme une aubaine les menus débris du frugal

repas que je dois prendre chez eux. Assurément, s'ils étaient un peu à l'aise, ils s'empresseraient de me traiter de leur mieux ; mais ils sont dans un dénuement extrême. Leur provision de poisson d'automne fort faisandé est presque épuisée ; point de lièvres ; les castors sont presque anéantis et les orignaux loin dans les forêts. Il y a cependant ici une ressource qu'on ne trouve pas ailleurs. C'est le sel. Le sol en renferme des amas considérables, l'eau de la pluie ou de la fonte des neiges s'y infiltre, dissout le sel et, une fois saturée, remonte à la surface où elle le dépose par l'évaporation. Il n'y a qu'à le ramasser ; mais encore faut-il pour cela faire un voyage assez long, il dure plus d'une semaine. C'est là que les forts de traite et les missions s'approvisionnent de sel.

Nos sauvages bâtissent un peu partout de petites maisons où ils se trouvent bien plus à l'abri du froid que dans leurs « loges ». C'est un progrès qui va croissant d'année en année. Ainsi, nous avons eu la chance de pouvoir camper bien souvent sous le toit de ces braves gens qui nous accueillaient avec joie. Le chapelet, la prière en commun et de nombreuses confessions formaient ordinairement le programme de nos soirées. Cela ne valait-il pas mieux que de se fatiguer à faire un trou dans la neige, à couper du bois, à le charrier sur ses épaules pour le feu du bivouac, sans compter les désagrémentes du froid, du vent, du grésil, inséparables d'un campement à la belle étoile ? Cependant, peu de sauvages restent tout l'hiver dans ces maisons. Les nécessités de la vie les obligent d'en sortir ; mais au moins ils peuvent y passer les mois les plus rigoureux de la mauvaise saison.

Avant d'arriver au Grand Lac des Esclaves, nous trouvons une cabane remplie d'Américains et, tout près, un petit *steamboat* mis en sûreté sur la côte. C'est tout ce

qui reste d'une foule d'explorateurs et de mineurs que de faux bruits ont amenés au Grand Lac l'été dernier. A en croire la rumeur publique, le Klondyke était éclipsé. Des échantillons de roches du fond du lac avaient été analysés à Chicago par de vrais savants. On y avait trouvé une proportion d'or extraordinaire. Et, de fait, une compagnie s'était formée, toutes les actions avaient été achetées aussitôt qu'é émises, des ouvriers experts, ingénieurs, chimistes, mécaniciens, avaient été envoyés pour compléter les observations et prendre possession du terrain. On parlait déjà de bâtir une ville sur les bords du Grand Lac des Esclaves.

Le gouvernement canadien s'émut de ces expéditions et envoya un géologue expérimenté afin de se renseigner sur la valeur de ces prétendues découvertes. On ne parlait partout que du brillant avenir réservé à ce pays. Les agents de la compagnie, les traiteurs, les sauvages, voire même les missionnaires, se hâtèrent de prendre des *claims*, afin de ne pas laisser tant de richesses tomber entre les mains des étrangers. Mais quand experts, géologues, minéralogistes, etc., eurent examiné les rochers que l'on croyait aurifères, ils n'y trouvèrent rien qui vaille. La foule de mineurs venus de Chicago et d'ailleurs se hâta de fuir pour ne pas se laisser emprisonner dans les glaces. Il ne reste que ceux dont nous voyons en passant la maison et le *steamboat*.

Nous arrivons à la Mission Saint-Joseph, près du fort Résolution. Le P. DUPIRE en est chargé depuis plus de vingt ans. Toute la population est catholique. La nouvelle église est un petit chef-d'œuvre que tout le monde admire. Hélas ! le F. ANCEL qui l'a construite vient de nous être enlevé. Je ne pense pas que nous retrouvions jamais un homme aussi dévoué, aussi laborieux, aussi habile et intelligent comme menuisier et charpentier.



Un peu en arrière de l'église de Saint-Joseph, on voit une pauvre baraque, surmontée d'une grossière ébauche de clocher et qui semble toute honteuse de se trouver là. C'est le temple protestant, fermé et parfaitement désert. Devant la foi robuste de nos chrétiens, le ministre a battu en retraite et personne n'est venu le remplacer.

Le commerce des fourrures est très actif au fort Résolution et une concurrence acharnée se poursuit entre la compagnie de la Baie d'Hudson et les traiteurs libres. Martres, visons, castors, renards, bisons des bois et bœufs musqués des steppes approvisionnent le marché. Les bisons des bois sont les mêmes que les buffles des prairies aujourd'hui disparus ; leur taille est cependant plus grande. Ils peuplent les terres situées au sud et sud-est du Grand Lac : mais, comme ils sont les seuls survivants d'une race intéressante et qu'une chasse opiniâtre menace de les faire disparaître à leur tour, le gouvernement canadien a défendu d'en tuer pendant plusieurs années, sous peine d'amende ou de prison. Quant aux bœufs musqués, que les savants appellent *ovibos*, les steppes qu'ils habitent au nord du lac, et où il n'est pas facile de les poursuivre, leur serviront encore longtemps de refuge.

Le P. ROURE, du fort Raë, m'envoya le F. Josso avec son traîneau à chiens pour m'aider à me rendre chez lui.

Après avoir laissé ses chiens se reposer un jour, nous nous mîmes en route. Nous allâmes camper chez des sauvages assez confortablement logés sur une pointe, près d'une île de pierres, d'où l'on prend la « traverse du lac ». C'est la partie la plus dangereuse du voyage en hiver et je n'étais pas sans une certaine appréhension en voyant cette immense plaine de glace et de neige s'étendre presque à l'infini devant nous. Le temps était menaçant ; de fait, le lendemain matin, le vent soufflait

en tempête et il eût été imprudent de s'aventurer sur le lac. Les sauvages qui nous avaient fort bien accueillis nous pressèrent de demeurer chez eux et d'attendre que la bourrasque se calmât. Plusieurs d'entre eux profitèrent de mon arrêt forcé pour se confesser.

Nos compagnons voulurent rattraper le temps perdu en partant au milieu de la nuit. Dans l'après-midi, le vent s'apaisa ; et vers minuit nous étions sur le lac.

Tout alla d'abord assez bien et nous étions déjà loin au large quand le vent se réveilla, accompagné de neige, et nous fûmes bientôt enveloppés d'épais tourbillons. J'étais couché au fond de ma carriole, entouré de mes couvertures, ficelé on ne peut mieux et cependant je ne sais par quelle fissure le vent réussissait à s'introduire et me causait de désagréables frissons. Jugez quelle devait être la position de mes compagnons, obligés de poursuivre leur course à pied au milieu de ces éléments déchaînés avec un froid dont la rigueur allait toujours croissant. La providence cependant nous assista visiblement : nous ne déviâmes pas de la ligne droite et, à 5 heures du soir, nous arrivâmes sur une petite île, au bout de la traverse, après une journée des plus affreuses qu'on puisse imaginer. Notre pauvre guide surtout avait été fort maltraité par le froid et avait tout le visage en compote.

Le lendemain, nous eûmes la chance de trouver des maisons de sauvages et un bon gîte. Comme il y avait des confessions à entendre, des baptêmes à administrer et des tombes à bénir, je fis partir mes compagnons en avant, comptant sur l'agilité de mes chiens pour les rejoindre, et je remplis les fonctions de mon ministère.

J'ai parlé de tombes à bénir ; en effet, nos pauvres chrétiens ne peuvent pas toujours porter leurs morts au cimetière de la mission. Ils sont donc obligés de les en-

terrer eux-mêmes, ce qu'ils font religieusement avec chants et prières, et ils attendent le passage du missionnaire pour faire descendre sur leurs défunts les dernières bénédictions de l'Église.

Avant mon départ, on me servit une langue fraîche de caribou et une tasse de thé, le tout fort proprement préparé ; le F. JEAN-MARIE me remit dans ma carriole et fit prendre le galop à ses chiens. Je n'avais pas trop présumé d'eux, car nous atteignîmes nos compagnons avant l'heure du campement.

La seizième journée, nous arrivâmes au fort Raë et nous trouvâmes dans la compagnie du P. ROURE un doux repos de nos fatigues. Voilà bientôt trente ans que le Père vit au milieu des Plats-Côtés de Chiens (c'est le nom que se donnent les Indiens de ce pays). Il en a fait avec la grâce de Dieu d'excellents chrétiens, malgré les efforts des ministres qui ont essayé de ravager son troupeau et qui, lassés à la fin de leurs insuccès, ont pris le parti de lui laisser libre le champ de bataille.

Le fort Raë était autrefois renommé pour l'abondance des rennes ou petits caribous qui y faisaient assez régulièrement leur apparition. Depuis quelque temps, je ne sais pourquoi, ils se tiennent à une distance respectueuse. Ce n'est pas que leur nombre ait sensiblement diminué, car on en rencontre encore parfois des troupeaux innombrables. Un sauvage venant du côté du Grand Lac d'Ours me raconta que, pendant trois jours, il avait marché en traversant leurs pistes ; « la neige, me dit-il, était partout foulée et aussi dure qu'un plancher », ce qui suppose le passage d'une armée entière de ces animaux.

Ces rennes diffèrent de ceux de la Laponie, car leur humeur est essentiellement vagabonde, et ils ne sont pas plus susceptibles de s'appivoiser que les bisons des

prairies. Quoi qu'il en soit, le fort Raë, qui regorgeait autrefois de vivres et était le grenier d'abondance du Mackenzie, est déchu de son ancienne richesse, et le commis de la Compagnie a parfois de la peine à nourrir sa famille.

Une autre cause d'inquiétude pour l'avenir, c'est la difficulté qu'il y a à se procurer du bois de chauffage. Tout arbre ou arbuste a disparu des alentours ; pour en trouver, il faut aller au loin ; chaque année la distance augmente, et maintenant c'est à peine si l'on peut, avec les chiens, charrier un voyage de bois par jour. Le Père, plus prévoyant, a soin de se procurer du combustible d'avance et en a toujours une provision sous la main. Il se trouve ainsi en état de venir en aide à ses voisins en cas de nécessité, mais c'est une charité qui lui coûte cher et qu'il n'exerce qu'à bon escient.

Après avoir passé plus de deux semaines avec le P. ROURE, nous partîmes pour la Providence, un Frère étant arrivé de là avec deux sauvages pour nous tracer le chemin et se charger de nos bagages. Mes chiens étaient reposés et me traînèrent de nouveau aussi lestement que l'état du terrain le permettait. Nous laissons le lac pour couper à travers la forêt, ce qui raccourcit beaucoup la distance ; mais là d'autres obstacles se présentent. La neige était tellement épaisse que le P. LECORRE, en envoyant le F. LEMOEL à ma rencontre, avait été obligé de lui donner deux sauvages pour marcher devant les chiens et battre le sentier. D'ordinaire, un homme suffit à cette besogne. Malgré cela, ils mirent un temps considérable dans ce trajet, épuisèrent leurs provisions de route et hommes et chiens arrivèrent au fort Raë à moitié morts de froid et de faim. Heureusement, le P. ROURE avait de quoi reconforter gens et bêtes, ce dont chacun fit son profit, et il nous fournit surabondamment de

vivres pour n'avoir rien à craindre d'un retard forcé.

Au moment du départ, on vint chercher le Père pour des malades et nous nous dîmes adieu en prenant chacun une direction opposée. Le thermomètre marquait 46 degrés centigrades au-dessous de zéro. Sur le lac, c'est un peu trop, mais dans le bois cela se supporte facilement, surtout si l'on se donne un peu d'exercice, et la marche à la raquette est alors fort utile. Aussi j'en usai tant que mes forces me le permirent ; la nature du sentier s'y prêtait du reste.

Ce n'est plus une surface nivelée comme la glace du lac, mais un terrain ondulé, souvent encombré de troncs d'arbres et de mille autres petits obstacles qui retardent la marche. On peut encore essayer de suivre les chiens ou prendre le devant, tandis que, sur la glace, je les aurais en un instant perdus de vue. Hélas ! quand on a passé la soixantaine, on ne peut plus prétendre à l'agilité d'un jeune homme. Enfin, je m'estimais heureux de pouvoir au moins de temps en temps me dégourdir les jambes et me réchauffer en activant la circulation du sang.

Chemin faisant, nous remarquons sur la neige de nombreuses pistes de martres, nous saluons quelques sauvages dont les loges sont établies près du sentier, et l'un d'eux m'annonce avec joie qu'il vient de tuer un gros ours endormi dans son trou. Il est venu chercher sa femme et ses enfants pour l'aider à l'apporter dans son camp. Il m'invite à l'attendre et me promet bonne chère à son retour. Mais, tout en le félicitant de sa chance, je m'excuse de ne pouvoir retarder notre voyage et nous passons outre. En maints endroits, les orignaux ont laissé des marques de leur présence. Même l'un d'eux, caché dans un fourré voisin, mais à qui les grelots de nos chiens ont donné l'éveil, détail sous nos yeux.

« Que n'avons-nous un fusil ! » s'écrièrent nos sauvages, voyant à regret une si belle proie leur échapper.

Ainsi, d'étape en étape, s'écoula une semaine et nous arrivons enfin à la Mission de la Providence.

Cette Mission, sur les bords du grand fleuve, c'est l'oasis dans le désert. Le P. LECORRE, le P. GOURDON, les Frères, les Sœurs, leurs nombreux enfants, la population du fort et des alentours, métis et sauvages, tout est en émoi et s'empresse de nous souhaiter la bienvenue. Des chants, des compliments ont été préparés pour la circonstance et sont exécutés ou débités avec entrain et bonne grâce. Aussi, ce fut avec plaisir que je prolongeai mon séjour. Je m'étais proposé d'ailleurs d'y attendre le courrier de mars, avec lequel je devais poursuivre ma route au fort Simpson et au fort du Liard.

Si la charité et le dévouement des sœurs opèrent des merveilles dans l'esprit et le cœur de nos enfants, elles n'ont cependant pu rien faire sur la nature du pays, ni abréger les distances, ni rendre les communications plus faciles ou plus promptes, et nous sommes encore réduits à un seul et unique courrier, durant nos huit longs mois d'hiver. Aussi, quand la date de son arrivée approche, ne peut-on s'empêcher de soupirer après sa venue. Avoir enfin des nouvelles de France, de nos parents, de nos amis, du monde entier, quelle joie ! Mais on a le temps de s'exercer à la patience. On reçoit ordinairement le courrier vers la Saint-Joseph. Ce ne fut pas le cas cette année. Je me consolai toutefois en célébrant cette belle fête avec les communautés de la Providence et en comptant bien ne pas devoir attendre beaucoup plus. Mais je me trompais grandement. Les jours passèrent et toujours point de courrier. Je ne pouvais cependant différer plus longtemps mon départ, car je savais que le F. MARC viendrait du fort du Liard au fort Simpson pour me rencon-

trer et, si je tardais davantage, nous aurions bien de la peine à arriver au terme. C'est qu'après l'équinoxe du printemps, le soleil monte à l'horizon, son cours grandit à vue d'œil, et le dégel commence. Il m'en coûtait de partir sans mes lettres ; mais il fallut nous y résigner.

Ce que je craignais n'arriva que trop fidèlement. Nous avions à peine franchi la moitié de la distance que la chaleur devint très pénible, surtout dans l'après-midi. La neige commença à fondre et devint collante, ce qui empêchait les traîneaux de glisser. Il fallait voir alors nos pauvres chiens haleter et tirer la langue.

Je me mis à marcher ; mais les raquettes se chargeaient d'une neige humide et pesante et étaient plus lourdes que le boulet d'un galérien. Les *babiches*, c'est-à-dire les cordelettes de peau dont elles sont nattées, s'humectant, se relâchaient et finissaient par céder sous le pied. Tout cela nous fatiguait beaucoup et ne faisait que ralentir la marche.

Une autre misère, c'est la soif. Les chiens en souffrent les premiers et vous les voyez donner des coups de gueule dans la neige pour se désaltérer ainsi. Les hommes les imitent parfois et mal leur en prend, car la neige, au lieu d'étancher la soif, l'augmente ; plus on en absorbe, plus on a besoin d'en prendre et la santé en souffre. Voilà pourquoi on préfère voyager par 40 degrés de froid que par un temps de dégel.

Nous arrivâmes au fort Simpson la veille du dimanche de la Passion. Les officiers de la Compagnie, nous voyant venir, croyaient que j'apportais le courrier. Grand désappointement ! On m'accable de questions auxquelles je ne sais que répondre. Les gens venus pour emporter les lettres dans les différents forts sont obligés de partir sans nouvelles, car nous sommes au mois d'avril et le dégel déjà commencé menace de multiplier les mares d'eau et

peut-être d'ouvrir les courants. C'est ainsi que nous nous rendîmes au fort du Liard, la veille du dimanche des Rameaux au soir, avec la carriole tout usée, les raquettes brisées, les attelages en morceaux. Heureusement que nous avons eu deux nuits un peu fraîches qui avaient ralenti le dégel.

Le P. VACHER, du fort Simpson, se joignit à nous pour venir au fort du Liard visiter son compatriote, le P. LÉGUEN, que nous trouvâmes seul à la Mission. Près de là, quelques pauvres vieilles gens, infirmes et incapables de suivre les sauvages dans le bois, avaient établi leur camp et ne vivaient que de la charité du Père.

Le poste est d'ailleurs avantageusement situé, le sol fertile et les récoltes, protégées contre les vents du nord par une branche des montagnes Rocheuses, mûrissent fort bien ; aussi cultive-t-on avec succès les pommes de terre, toutes sortes de légumes et même les céréales. Les sauvages sont catholiques et plusieurs ont bâti des maisons, défriché un lopin de terre et fait quelques semailles. Le pays est boisé et les arbres y atteignent de belles dimensions, entre autres l'épinette, le liard ou peuplier balsamique que les Américains appellent *cotton-wood*, et le bouleau. L'orignal abonde dans les forêts, l'ours gris ou noir dans les montagnes, ainsi que les chèvres. Autrefois le castor pullulait, et plus d'un sauvage en tuait jusqu'à trois cents dans un hiver ; mais ou leur a fait une telle guerre que la race en est presque détruite.

Les chrétiens des environs, ayant appris mon arrivée, vinrent me voir durant la Semaine Sainte et passèrent avec nous les fêtes de Pâques. A la débâcle des glaces, nous en vîmes un plus grand nombre. Ils venaient en canots faits d'une seule écorce d'épinette.

Durant le mois de Marie, je prêchais tous les jours



pour les préparer à la confirmation, laissant au P. LÉGUEN le soin de les confesser, parce qu'il les connaissait mieux que moi.

Dans l'intervalle, le P. VACHER, aidé des Frères, équarissait des arbres et sciait des planches pour sa mission du fort Wrigley, car ses intentions, en venant avec nous, n'étaient pas tout à fait désintéressées, quoique fort louables en elles-mêmes. Il fabriqua un grand bateau où il plaça sa provision de planches, notre bagage, nos chiens, et où nous nous embarquâmes à la fin de mai pour descendre au fort Simpson. Nous n'avions qu'à nous laisser entraîner par le courant, ne nous arrêtant que lorsque nous rencontrions des sauvages dont plusieurs me demandèrent de baptiser chez eux leurs enfants.

Le 1<sup>er</sup> juin, nous débarquâmes au fort Simpson où je trouvai enfin les lettres que j'avais si longtemps et si vainement attendues. Parmi elles, une des Pères de Dawson qui me demandaient d'aller les visiter. Or, le *steamboat* de la Compagnie était à l'ancre et se préparait à partir pour Good-Hope. Je crus devoir profiter de l'occasion, je pris le F. JEAN-MARIE avec moi et le vapeur nous emporta rapidement vers le bas Mackenzie et, le 9 juin, nous étions à Good-Hope.

Une foule de sauvages y étaient déjà réunis. Saluons d'abord le vieux P. SEGUIN, qui, depuis quarante ans, est fidèlement au poste sous le cercle polaire, ainsi que le cher F. KEARNEY. C'est grâce à eux et au P. GROLLIER, le premier apôtre du Nord, mais trop tôt enlevé, hélas ! en 1864, que les Indiens de la contrée doivent d'être de fervents chrétiens.

Je découvris mes plans au P. SEGUIN et lui demandai conseil, car il est le premier missionnaire qui ait traversé les montagnes et soit allé au Yukon, où il passa l'hiver de 1862 à 1863. Il me dit qu'avec de bons guides, je

pourrais atteindre mon but. Il me fournit un esquif avec des vivres et engagea un sauvage pour nous accompagner jusqu'à Peel's River.

Un bon nombre d'Indiens, qui n'étaient pas encore confirmés, voulurent profiter de mon passage pour recevoir « le sacrement qui fait le cœur fort », comme on dit dans leur langue, et afin de leur laisser le temps de se préparer et de se confesser, je décidai de leur donner la confirmation le 12 juin et de partir aussitôt après.

Le « bourgeois » du fort, M. Gaudet, est un Canadien français, et sa femme, excellente catholique, mère d'une nombreuse famille, est d'un dévouement admirable pour les missionnaires. Elle n'eut pas plus tôt appris que je voulais aller au Yukon qu'elle s'empressa de préparer les meilleures provisions qu'elle put, pimikan exquis, langues de caribou, galettes, etc. Je lui en dois bien de la reconnaissance, car elle nous a beaucoup aidés par là à supporter les fatigues du voyage.

Le 12 juin, après avoir confirmé une trentaine de sauvages et fait nos adieux à tout le monde, ce qui est une longue cérémonie, car hommes, femmes, enfants, tous sans exception, veulent recevoir la bénédiction de l'évêque, nous nous embarquons.

Dès la première nuit, nous eûmes l'avantage de voir le soleil de minuit, car nous avons dépassé déjà le cercle polaire, et, pendant un mois entier, l'astre du jour nous éclaire de sa lumière. Cela ne veut pas dire que nous eûmes toujours un ciel pur et serein, car, sur le Mackenzie même, nous fûmes assaillis de plusieurs bourrasques, vent, pluie, neige, et obligés de relâcher quelquefois pour nous mettre à l'abri.

Nous arrivons à la Petite Rivière Rouge, voisine de la Peel River, où se trouve notre dernière Mission. Le P. Giroux est là avec le F. Louis, au milieu de braves Lou-

cheux. Ils sont surpris de me voir ; car, d'après mes premiers plans, je devais descendre le fleuve en m'arrêtant au moins une semaine à chaque Mission et, par conséquent, je devais n'arriver là que beaucoup plus tard. Mais le Père fut bien plus étonné en apprenant que je voulais passer au Yukon et qu'il devait me trouver deux guides pour remonter la Rivière au Rat. C'est le chemin que les mineurs ont suivi, il y a deux ans, pour aller au Klondyke. Il me répondit que c'était impossible et il énuméra mille raisons pour me détourner de mon entreprise. J'appris cependant que quelques Américains venaient encore de s'aventurer par cette voie et cela me fortifia dans mon projet.

La chose une fois réglée, nous eûmes une grand'messe solennelle, le dimanche 17 juin, et vous eussiez été émerveillé d'entendre nos bons Loucheux chanter avec entrain le *Kyrie*, le *Gloria*, le *Credo*, le *Sanctus*, l'*Agnus Dei*, avec quelques cantiques en leur langue. Hommes et femmes, jeunes et vieux, chantaient de tout leur cœur, et une jeune sauvagesse, qui les accompagnait sur l'harmonium, s'en tirait, ma foi, fort bien.

Plusieurs sauvages, comme à Good-Hope, voulurent recevoir le Saint-Esprit et, après en avoir confirmé 28, je partis.

Nous remontons d'abord la rivière Peel, puis nous entrons dans une de ses branches, qu'on appelle *rivière des Esquimaux* ; le deuxième jour, nous arrivons à la Rivière au Rat : eau bourbeuse, courant assez fort, plis et replis tortueux sur un terrain bas et marécageux, rives couvertes de saules entrecoupées de lagunes où foisonnent les rats musqués. Nos sauvages en tuent plusieurs dont ils enlèvent la peau et mangent la chair qui est très bonne. Le troisième jour, nous voyons les montagnes se dresser dans le lointain et nous arrivons enfin

au pied des rapides. Nous nous arrêtons pour camper. Une dizaine de maisons en bois, construites sur la côte par de pauvres Américains, forment un village auquel on a donné le nom de *Destruction City*; en effet, obligés d'hiverner là, un grand nombre de pionniers y sont morts du scorbut ou d'autres maladies.

Nous avions à peine allumé le feu pour faire du thé que nous voyons un canot descendre les rapides aussi prompt qu'un oiseau et venir aborder au rivage tout près de nous. Deux hommes montaient ce canot, je reconnus l'un d'eux au premier coup d'œil. C'était un jeune Hongrois, Joseph Vlatousky, venu de Chicago à la recherche de l'or et que j'avais vu l'hiver à la Providence où il avait trouvé un refuge. L'autre était un sauvage qu'il avait pris pour guide. A peine débarqué, Joseph accourt à moi en criant :

— Ah! monseigneur, où allez-vous ainsi? C'est un chemin affreux, impraticable, que vous voulez suivre. Pendant cinq jours, j'ai monté aussi loin que j'ai pu avec mon guide. En arrivant devant un rapide plus dangereux que les autres, je lui demandai si c'était le dernier. Il me répondit que nous ne faisons que commencer. Cela m'a fait perdre courage et j'ai rebroussé chemin. Eh bien, le trajet qui m'a demandé cinq jours en montant, je n'ai pas mis deux heures à le descendre, jugez quelle est la force du courant!

Ce peu de mots me fit une pénible impression et je craignis surtout le mauvais effet qu'il pouvait produire sur mes compagnons. Mais, réfléchissant que mon jeune homme n'avait guère d'expérience en fait de voyages arctiques, nous continuons à remonter la rivière. Comment vous en donner une idée? Imaginez-vous un immense escalier, non pas en ligne droite, mais faisant des milliers de courbes et de zig-zags. De chaque côté s'élè-

vent des montagnes dont une masse de pierres se sont détachées et obstruent le chemin. Or, cet escalier est le lit de la rivière. Je vous laisse à penser quel courant, quels rapides, quelles cascades il faut affronter tour à tour. Joseph Vlatousky n'avait rien exagéré, et plus d'une fois nous avons été en danger de périr. Presque à chaque pas, je renouvelais mes invocations à nos anges gardiens, car nous n'étions pas sortis d'un péril que nous tombions dans un autre.

— Attention, saints anges, leur disais-je, Dieu vous a chargés de veiller sur nous !

Nous récitons aussi le rosaire avec nos sauvages. Je ne pouvais naturellement pas dire la sainte messe.

Enfin, après douze jours de fatigues excessives, nous arrivons à la ligne de partage des eaux ; 500 ou 600 mètres nous restent à franchir par terre, et notre esquif est transporté du bassin du Mackenzie dans celui du Yukon. Nos sauvages étaient fiers de nous avoir amenés là et d'avoir ainsi accompli leur tâche. Je les congédiai en leur donnant des vivres pour leur retour, qu'ils devaient effectuer à pied, en coupant court à travers les montagnes. Le F. JEAN-MARIE et moi, nous nous embarquâmes à la grâce de Dieu. Nous ne connaissions le pays ni l'un ni l'autre, mais nous avions tous les renseignements nécessaires qui se réduisaient à peu de chose : 1° suivre le courant ; 2° à la tête des Remparts, prendre la droite ; 3° près de l'embouchure de la Porcupine, se tenir sur la gauche.

Pour atteindre le Yukon, nous n'avions plus en effet aucun obstacle sérieux à redouter. Et quel plaisir de n'avoir en quelque sorte qu'à se laisser flotter au gré d'une onde limpide coulant à travers un pays pittoresque ! Je ne mentionnerai que la partie de la Porcupine appelée *les Remparts*. Le lit de la rivière y est res-

serré entre des montagnes élevées, et à chaque détour un nouveau panorama se présente au voyageur ravi. Clochetons, tourelles, donjons crénelés, portiques gigantesques, statues, gargouilles, pyramides, colonnes, pans de murs à moitié écroulés, que sais-je encore ? Nous n'avions pas assez d'yeux pour contempler ces merveilles. Nous n'avions qu'à nous tenir au milieu du courant dont la marche accélérée nous entraînait rapidement. Il ne fallut pas moins de deux jours et demi pour passer les « Remparts ». Au sortir de là, la rivière s'élargit, reçoit plusieurs affluents considérables et devient un grand fleuve. Son eau, provenant de la fonte des neiges ou des glaciers, conserve sa limpidité originale jusqu'à ce qu'elle se jette dans le Yukon, dont l'onde bourbeuse, d'un blanc laiteux, nous apprit que nous approchions du fort Youkon.

Nous avions mis neuf jours à descendre les rivières Bell et Porcupine. Nous dûmes attendre trois jours encore le passage d'un *steamboat* américain, remontant du Fort-Saint-Michel à Dawson, où nous débarquâmes le 17 juillet. Sur le *steamboat*, nous trouvâmes un grand nombre de mineurs qui revenaient du Cap Nôme où ils étaient allés chercher fortune sans trouver autre chose qu'une nouvelle déception. Il y a là de l'or cependant, parmi les sables de la mer, près du détroit de Behring ; mais, au lieu de 5 000 personnes qui pourraient y gagner leur vie, il en est venu plus de 30 000, dont un grand nombre est condamné à périr misérablement si le gouvernement américain n'envoie pas de navire pour les rapatrier.

A peine débarqués à Dawson, nous allons à l'église où j'avais hâte d'offrir le sacrifice de la messe. Grande fut la surprise des Pères, car ils ne m'attendaient pas de ce côté-là. Je décidai de passer le premier dimanche à

Dawson, le deuxième à Bonanza, le troisième à Dominion Creek, afin de visiter ainsi les principaux camps miniers.

Sur la rive droite du Yukon, au confluent du Klondyke, s'étend une pointe de terre basse et marécageuse qui s'élève graduellement en arrière et en aval. C'est là qu'est bâtie la ville de Dawson, agglomération étrange de cabanes exigües où logent les mineurs et de grands magasins où sont installées toutes les marchandises imaginables ; des scieries à vapeur débitent les troncs d'arbres en planches ou en madriers.

L'église catholique est sans contredit la plus vaste construction de Dawson. Faite de troncs d'arbres couchés les uns sur les autres, elle a cependant, dit-on, coûté 30 000 dollars (450 000 francs), dont un riche mineur, M. Macdonald, a fait seul le déboursé.

Comment, avec une telle somme, n'a-t-on pas produit un splendide édifice ? Il suffit de dire que la main-d'œuvre, aussi bien que les matériaux, et toutes choses, d'ailleurs, sont d'un prix inimaginable. Un simple manœuvre reçoit 10 dollars (50 francs) par jour ; un homme tant soit peu habile dans une profession industrielle en touche 15. On a introduit des chevaux dans le pays, mais les fourrages sont rares ; on en fait donc venir d'Amérique et, l'hiver dernier, le foin se vendait 1 fr. 50 la livre ! le reste à l'avenant. Cependant les communications seront désormais plus faciles, car on vient de construire un chemin de fer qui relie le port de Skagway au fleuve Yukon, et les choses nécessaires à la vie ne seront plus d'un prix exorbitant.

L'église est située à l'extrémité de la ville sur un terrain élevé. Tout à côté se trouve l'hôpital tenu par des religieuses de Lachine, près de Montréal. Grand est le nombre des malades durant l'hiver ; l'été, au contraire,

l'hôpital se vide, et je n'y ai trouvé que quelques infirmes. Les protestants ont un hôpital et deux temples dont l'apparence n'annonce pas beaucoup de zèle pour la maison de Dieu. L'armée du Salut, elle, fait ses offices en plein air ; le tambour et le clairon y jouent un grand rôle.

Mais si la religion tient peu de place dans les quartiers protestants de Dawson, il n'en est malheureusement pas ainsi des *saloons* et autres maisons de plaisir. Cependant, il semble que la moralité est en progrès. Grâce au chemin de fer, des commerçants, des employés du gouvernement, etc., vont faire venir leurs femmes et leurs enfants, et une société polie, chrétienne, succédera à la population grossière et dissolue des premiers jours.

Quel sera l'avenir de Dawson ? Je ne saurais me prononcer sur cette question. Cette ville dépend uniquement des camps miniers qui viennent s'y approvisionner. Supprimez ces camps miniers et la ville tombe immédiatement. Si l'on ne découvre pas d'autres gisements d'or que ceux qui sont exploités maintenant, Dawson ne durera pas longtemps.

En dehors de Dawson, nos Pères ont plusieurs stations où ils vont porter aux mineurs catholiques les secours de leur ministère. Des Canadiens français aux gages des propriétaires de *claims* composent la plus grande partie du peuple fidèle ; cependant les Irlandais forment un groupe assez respectable. Enfin, on y trouve même des Français de France, et plusieurs font honneur à la religion et à la patrie.

Je me rendis de Dawson à Bonanza. Le R. P. DESMAIS, curé de la station, me conduisit à sa chapelle et je fus surpris de ne trouver qu'une vaste tente de toile. La raison en est qu'une construction même en bois exigerait une dépense excessive ; d'ailleurs, une fois la récolte



d'or terminée, tout le monde s'en ira, et alors la chapelle resterait seule et parfaitement inutile. Le tabernacle des Hébreux dans le désert est donc ce qui convient le mieux. Mais, en hiver, comment dire la messe dans une tente de toile avec les froids qui règnent par ici ? Un grand poêle de tôle, où l'on entretient un bon feu dès le matin, réchauffe assez l'intérieur pour qu'on ne soit pas incommodé.

Un mot sur l'exploitation des mines. Le sol étant gelé profondément, il faut d'abord amener du bois sur place et allumer un grand feu pour dégeler un peu la terre ; alors on l'enlève facilement et on finit par atteindre la couche de gravier aurifère. On monte ce gravier avec un treuil et on l'entasse avec soin pour le laver au printemps, quand la fonte des neiges remplit les ruisseaux et les rivières. A cette fin, on a fait des barrages et de longs canaux de planches (appelés *sluices*), où l'on fait couler l'eau pendant qu'on y jette l'argile aurifère.

Ce n'est pas seulement au fond des vallées que l'on a trouvé de l'or, mais parfois en creusant sur des collines assez élevées, telles que Gold-Hill, Frenat-Hill, et d'autres Hills, sur les creeks Bonanza et Eldorado. Alors, pour le lavage, il faut ou élever l'eau à l'aide de pompes sur la hauteur, ou descendre avec des wagonnets l'argile aurifère au niveau des ruisseaux, et cela nécessite échafaudages et canaux.

Après le lavage, l'or déposé au fond des canaux se présente généralement sous la forme de parcelles ; mais on y trouve souvent des *nuggets* ou pépites de différentes grosseurs. D'où vient cet or ? Sans doute de veines cachées autrefois dans des rochers que les forces de la nature ont brisés, que les torrents ont entraînés et que les éboulements ou les dépôts sédimentaires ont enfoui sous leurs masses.

Les travaux sont très pénibles et très dispendieux, c'est pourquoi on fait venir maintenant des machines à vapeur pour dégeler le sol, monter la terre des puits, pomper l'eau, etc. De nombreuses compagnies ont acheté une partie de ces mines et vont sans doute employer des moyens d'exploitation perfectionnés; on parle beaucoup d'un système hydraulique qui consisterait à détourner des cours d'eau considérables et à les faire passer comme des torrents au fond des vallées où l'on a découvert de l'or. Ce serait imiter la nature et travailler en grand à déterrer les trésors qu'elle a cachés dans les entrailles du sol.

Je passai le troisième dimanche au Dominion Creek, distant de 40 milles de Dawson. Je vis, chemin faisant, la plupart des autres campements miniers, tels que le Sulphur, le Hunker, le Quartz, le Goldrun, le Last Chance, etc., où le nombre des ouvriers diffère selon l'étendue plus ou moins considérable des *creeks*.

Enfin, le 9 août, je quittai Dawson à bord d'un *steam-boat* qui nous mena à White Horse, terminus du chemin de fer. Dans le voisinage, on a trouvé des mines de cuivre d'une grande valeur. On veut y construire une ville; en attendant, la plupart des gens y demeurent sous la tente, ainsi que le bon Dieu et son missionnaire. Une journée de chemin de fer nous amène à Skagway par le White Pass, où la voie surplombe en maints endroits des précipices effroyables.

Le fameux Chilkoot Pass est maintenant oublié, et la ville de Dyea, qui en est le seuil, tombe dans une complète décadence. De nombreux *steamers* font un service régulier entre Skagway et les villes du littoral du Pacifique. Nous nous embarquâmes sur l'un d'eux qui nous déposa à Vancouver, terminus du chemin de fer canadien. Peu après nous étions à Edmonton et, à la fin de

septembre, nous arrivions à la Mission de la Nativité sur les bords du beau lac Athabaska.

(*Missions catholiques.*)

---

LETTRE DU R. P. BREYNAT.

**Noël à la Mission des Sept-Douleurs.**

La plupart de nos *Mangeurs de caribous* devaient, malgré la distance, venir pour la *Prière de la nuit*. Malheureusement, comme le caribou se faisait attendre et que les provisions commençaient à manquer, ils ont dû venir trois semaines plus tôt. Je ne m'en plains qu'à demi, car s'ils étaient venus tous à la fois, c'eût été trop pour ma chétive santé. Je n'en ai eu qu'un petit nombre, mais assez pour m'imposer une semaine de repos. Un Mangeur de caribous donne autant et plus de travail que dix blancs des *grands pays*; non pas qu'il ait la conscience plus chargée, loin de là; mais le *Priant*, c'est son père, et il tient à profiter des quelques jours où il peut le voir pour causer avec lui, s'instruire, le mettre au courant de ses petits succès, de ses projets pour l'hiver, et aussi pour quêter un peu, sans quoi il ne serait pas bon montagnais.

Les quelques familles qui prennent part à la fête viennent du côté du Sud, région riche en fourrures, mais pauvre en fait de provisions. Aussi nous arrivent-elles avec de belles peaux d'ours, de castors et autres animaux de prix, mais n'ayant rien à se mettre sous la dent. Elles auraient même dû souffrir de la faim, si elles n'avaient eu la bonne idée d'envoyer en avant deux jeunes gens qui vinrent nous avertir de l'urgence de leur besoin.

Une fois ici, s'ils n'ont pas tout le confortable qu'ils pourraient désirer, nos montagnais sont toujours assurés de ne pas mourir de faim. Cependant, il y a encore plus

de quinze jours avant la fête, et nous ne pouvons les garder si longtemps. Ici, plus que partout ailleurs, c'est la lutte pour la vie ; chacun doit en avoir sa part. On vient de nous avertir que les caribous ne sont pas loin. Laissant donc leurs familles, les hommes partent aussitôt à la chasse, et, confiants en leurs fusils, ils prennent avec eux leurs chiens pour ramasser le gibier que le bon Dieu va leur donner. En effet, quelques jours après, ils nous reviennent avec de grosses charges, largement suffisantes pour faire vivre leurs familles jusqu'à Noël. Le surplus de la chasse a été mis en réserve le long du chemin : ce sont des provisions assurées en attendant de rejoindre les caribous après la fête.

Nous voici à la veille de Noël ; journée splendide ! Il ne m'est guère permis d'en jouir, mais les consolations que je goûte dans l'exercice de mon ministère m'en dédommagent amplement : c'est le prélude de celles que j'éprouverai à minuit, en distribuant la sainte communion à environ quatre-vingts de mes ouailles, c'est-à-dire à tous ceux qui sont en état de communier. Ici pas de retardataires.

Cependant onze heures ont sonné à notre pendule ; en même temps, notre petite cloche avertit nos gens que l'heure approche et qu'il est temps que chacun fasse sa toilette. Déjà notre petite salle se remplit. Chacun revêt ses plus beaux habits, et la joie se lit sur les visages. Les enfants jouent avec les bonbons que je leur ai distribués ; les mamans les suivent du coin de l'œil avec une visible satisfaction ; les papas causent en fumant leurs pipes.

Mais quelle est cette pauvre femme estropiée qui entre en se traînant sur les genoux ? Depuis longtemps, elle éprouve dans les jambes des douleurs qui la clouent dans sa loge où elle récite son chapelet, en pleurant,

pendant que les autres viennent assister aux offices. Mais aujourd'hui elle n'a pas voulu qu'on priât sans elle. Dernièrement, le bon Dieu est allé la visiter dans sa pauvre hutte ; aujourd'hui, c'est elle qui s'est traînée jusqu'ici pour lui rendre visite. Je l'introduis dans la chapelle, entends sa confession, puis lui donne une place choisie d'où elle pourra contempler à son aise l'Enfant Jésus et s'approcher facilement de la sainte Table.

Voici l'heure : pas un ne manque à l'appel. Les portes de la chapelle s'ouvrent et chacun prend sa place dans une demi-obscureté. Puis soudain l'autel prend feu et s'illumine par enchantement, étalant ses richesses que rehausse l'éclat des lumières. L'ornementation est du cher P. BIEHLER, mon compagnon, qui a déployé pour la circonstance tout son talent.

A côté de la sainte Table, voici la crèche : elle est faite en papier imitant des rochers dont les crevasses ont reçu un peu de mousse et quelques petits sapins. L'Enfant Jésus est couché dans la grotte, sur un peu de paille ; la sainte Vierge et saint Joseph lui sourient du haut du Ciel ; mes Mangeurs de caribous et nous tenons la place à la fois des bergers, de l'âne et du bœuf...

Pendant la messe, tous les chants liturgiques sont enlevés avec entrain. A l'offertoire, on entonne le cantique : *Il est né le divin Enfant*, en montagnais ; à la communion : *Le voici l'Agneau si doux*. Il vous aurait fallu entendre ces grosses orgues vivantes, au souffle puissant, chantant la venue de Jésus-Eucharistie dans des âmes bien disposées. Les accords ne sont pas parfaits, mais on sent l'entrain de la foi, et cela est suffisant pour nous remuer profondément le cœur.

Ces bons Mangeurs de caribous sont tellement à leur affaire quand ils chantent, qu'une femme est venue m'avertir, après la messe, qu'elle avait laissé passer la com-

munion sans s'en apercevoir, et que par conséquent elle n'avait pas communié. L'année dernière, la même chose est arrivée à un homme.

Une seconde messe suit immédiatement, pendant laquelle on récite le chapelet entrecoupé des couplets du cantique : *J'entends là-bas dans la plaine, en montagnais, avec son refrain sonore : Gloria in excelsis Deo.*

Puis Notre-Seigneur descend de son trône dans l'ostensoir doré pour bénir une fois encore ses enfants. Enfin, pendant qu'il rentre dans son tabernacle, notre chapelle retentit du psaume de la reconnaissance : *Laudate Dominum, omnes gentes...* et tout le monde se retire pour faire réveillon. Quoi, un réveillon ici ? Et pourquoi pas ? Le commis du Fort a donné à chacun un peu de farine, du sucre et des pommes sèches. Ce n'est pas tous les jours Noël, il faut bien en profiter.

Voulez-vous maintenant savoir comment les sauvages qui n'ont pu venir ici se sont associés à nous ? Vous admirerez la foi de ces braves gens.

Il faut dire d'abord que dans chaque camp, il y a une loge désignée où, le dimanche, tout le monde se réunit pour réciter le chapelet et chanter des cantiques. Quand la Grande-Ourse a marqué minuit, les sauvages se rassemblent donc tous dans cette loge, ornée pour la circonstance. Le plus ancien ou le plus instruit préside la récitation du chapelet précédée et suivie de cantiques de Noël. Dans quelques camps, je ne serais pas étonné que quelque bon vieux ait donné un petit sermon aux plus jeunes. Dernièrement, un d'entre eux m'a dit qu'il le faisait tous les dimanches et il ajoutait simplement : « Ils ont l'air de bien m'écouter et de m'approuver, car ils ont tous la tête baissée et appuyée sur la main ; pas un ne bronche. »

La prière et les cantiques achevés, ils ont dû avoir

aussi leur réveillon, tous ensemble dans la même loge. Je ne sais de quoi se composait le menu. Certainement, ils n'avaient pas gardé le plus mauvais morceau de leur chasse pour la fête. Ils avaient dû mettre en réserve aussi un peu des provisions des blancs, farine et le reste.

Vous voyez qu'il y a du bon chez nos Mangeurs de caribous. Priez un peu pour eux et pour leur missionnaire...

G. BREYNAT, O. M. I.

---

## PROVINCE DU CANADA.

LETTRE DU R. P. FAFARD.

### **Baie d'Hudson. — Voyage à la rivière Wenisk.**

Voulez-vous m'accompagner ? Nous irons ensemble en pique-nique le long des côtes de la baie d'Hudson jusqu'à Wenisk où je suis maintenant. C'est, à partir d'Albany, notre résidence habituelle, un trajet de 450 milles.

Une grande partie de la côte que nous allons suivre n'avait jamais été fréquentée par les navigateurs avant cette année.

Ni la Compagnie de la baie d'Hudson (à l'exception de son gros bateau qui vient chaque année d'Angleterre à Moose Factory), ni les sauvages n'avaient encore osé faire ce trajet par eau, soit en petit bateau, soit en canot d'écorce.

Embarquons-nous cependant courageusement. Sans doute, les sauvages nous prédisent force tempêtes et nous chantent sur tous les tons que nous aurons à éprouver les fureurs de la mer. Mais laissons-les dire, ces grands jaseurs ; le temps est chaud, le vent est favo-

nable, hissons nos voiles et soyons sûrs que l'avenir nous donnera raison. D'abord, un léger vent du sud gonfle nos voiles ; pas un nuage n'obscurcit le firmament, et nous naviguons tout le jour et quelquefois la nuit sans rencontrer aucun obstacle. Le voyage se fait si facilement qu'il devient monotone. Pour faire diversion, on aimerait à voir quelques moutons blancs ou au moins un peu d'écume sur la crête des vagues.

Le vent continue à souffler du bon côté, si bien que, le huitième jour après notre départ, nous sommes presque en vue de la rivière Wenisk. Encore deux heures de navigation et nous y sommes. Où sont les prophètes de malheur qui nous annonçaient tant de tempêtes ? — Patience ! Nous n'avons pas encore mis les pieds sur la terre ferme, et voici que soudainement un petit incident se présente.

Il est midi. Le firmament se charge peu à peu de nuages et le vent tourne à l'ouest, c'est-à-dire qu'il nous devient tout à fait contraire. Nous louvoyons pendant quelque temps, mais inutilement ; force nous est alors de jeter l'ancre.

Tout d'abord la mer n'est pas très agitée, la marée monte et nous prévoyons qu'à l'approche de la nuit elle s'en retournera en nous laissant à sec au milieu d'innombrables cailloux. Mais si durant la nuit, à la marée montante, le vent tournait vers le nord, il pourrait bien pousser avec violence notre bateau contre les roches et le mettre en pièces. D'autre part, gagner la haute mer serait une imprudence, car, si le vent devenait violent, nous serions sûrs d'être engloutis dans les flots. Pour moi, je suis d'avis de retourner sur nos pas, à quelque 25 milles, jusqu'à une baie sablonneuse où nous serions à l'abri. Mes compagnons n'approuvent pas mon idée. « Nous sommes près de la rivière Wenisk, disent-ils, ce



serait bien trop pénible de retourner si loin en arrière. » Vu mon peu d'expérience de la mer, je n'insiste pas et nous prenons le parti de gagner la terre ferme. Nous avançons donc lentement et en faisant jouer la sonde, lorsque tout à coup nous voici sur les roches. Il y en a partout ; nous faisons rapidement machine en arrière et cherchons à gagner le large à la recherche d'un fond sablonneux.

Enfin, nous y sommes. Nous jetons l'ancre dans 10 pieds d'eau environ et nous allons attendre. Mais qu'attendons-nous ? La nuit approche, la marée s'éloigne et nous laisse à sec sur un beau banc de sable.

Pour le moment, il n'y a rien à faire. Chacun de nous interroge l'horizon, fait des conjectures et nul ne songe à dormir. Tout à coup le vent tourne vers le nord et nous amène la marée plus tôt que nous ne l'attendions. Mes compagnons commencent à s'effrayer ; l'un saisit son sac de voyage en disant : « Je m'en vais sur la terre ferme, car, si nous demeurons ici, nous sommes perdus. » Je tâche de ranimer son courage, mais je ne reçois aucune réponse et il disparaît aussitôt dans l'obscurité.

Il me reste encore trois hommes. Faibliront-ils, eux aussi, au moment du danger ? Me désertent-ils ?... Pour raffermir leur courage, je leur fais un petit sermon sur la confiance en Dieu, surtout à l'approche du péril, et je leur promets que, si nous sommes fidèles à notre devoir, Dieu saura bien prendre soin de notre vie.

Personne ne dit mot ; un silence de mort règne dans notre embarcation. La nuit est très obscure, le vent devient plus violent et il commence à pleuvoir : tout cela ne nous promet rien de bon pour l'avenir.

Vers 9 heures, la marée a déjà monté de 3 pieds sur notre banc de sable. Tout d'abord l'eau entre goutte à goutte dans notre bateau, de sorte que je n'ai pas trop

de peine à l'épuiser. Mais, vers 10 heures, ce n'est plus par gouttes mais par tonneaux qu'elle nous envahit, le volume des vagues augmentant sans cesse. Ne pouvant plus suffire à la tâche, j'appelle un sauvage à mon secours. Nous tenons bon pendant quelque temps, sans pouvoir diminuer d'un pouce le volume de l'eau.

J'interroge mes compagnons sur le meilleur parti à prendre, et je leur propose de gagner la terre ferme. « Notre bateau va se briser contre les pierres, me répondent-ils ; nous allons tout perdre et nous perdre nous-mêmes. Mieux vaut attendre ici la descente de la marée. »

Vers 11 heures, je n'y tiens plus ; les vagues nous couvrent de la tête aux pieds, l'eau nous gagne, nos forces s'épuisent, et j'entends mes compagnons d'infortune répéter l'un après l'autre : « Nous sommes perdus ! »

Pour ma part, je ne perds pas courage ! Tout de même, par précaution, je fais le sacrifice de ma vie. Je me recommande à Dieu et à tous les saints, et en particulier à la Mère et à la *Grand'Mère* du fils de Dieu fait homme, et je fais vœu d'aller en pèlerinage à Sainte-Anne de Beaupré.

« Décrochez la chaîne de l'ancre, dis-je à l'homme de l'avant. — Impossible ! il y a une fiche qu'on ne peut arracher. » Il se met à *bûcher* la chaîne, mais en vain.

Enfin, par un suprême et dernier effort, il retire la fiche et la chaîne tombe à l'eau. Au même instant notre bateau, devenu libre de toute entrave, poussé avec force par le vent et les vagues, se dirige vers la terre ferme.

Nous respirons quelque peu et nous apercevons comme une lueur d'espérance la possibilité du salut, quoique le péril soit encore imminent. Il est impossible de mettre

à la voile, le vent est trop violent et notre bateau surchargé d'eau qui l'envahit de plus en plus.

Nous continuons à l'épuiser. De temps en temps, mon compagnon s'arrête et me dit : « C'est impossible... nous sommes perdus ! — Courage, lui dis-je, aie confiance en Dieu et prie encore. » Mais une sombre appréhension s'empare de moi à mesure que nous approchons du rivage où notre embarcation peut aller se briser. Alors que ferons-nous ? Dieu seul sait ce qui doit nous arriver.

La sonde nous donne 10 pieds d'eau ; c'est plus qu'il n'en faut pour noyer un petit homme de plomb comme celui qui vous écrit. Nous avançons, nous avançons lentement. La nappe d'eau devient plus mince... les vagues sont moins volumineuses, et bientôt notre bateau touche au fond. Soudain il va s'échouer sans choc... sur un petit banc de sable, mis là par le bon Dieu pour nous recevoir, il s'incline sur le côté gauche et nous sommes sauvés !!!

*Deo gratias!* Grâce à Dieu et à Marie Immaculée ! et à sainte Anne ! et à tous les saints !!! Une heure au moins s'écoule avant que la marée se retire et nous permette de mettre pied à terre. Tous nos habits sont imbibés d'eau, le temps est froid, la neige tombe en abondance et nous sommes brisés de fatigue. Tous mes sauvages pourtant allument leur calumet ; on jase, on rit, on fait de pieuses réflexions et l'on promet d'être bien reconnaissant à la divine Providence en faisant à l'avenir un meilleur usage de la vie qu'elle vient de nous conserver d'une manière quasi miraculeuse.

Pendant ce temps, la marée baisse, le jour apparaît et nous nous préparons à descendre. Nous faisons ensuite un bon feu sur le rivage, nous dressons une cabane à la mode du pays, nous buvons une tasse de thé bien chaud

et nous voilà heureux. Qui nous eût dit que nous aurions été obligés de séjourner dix jours sur cette plage déserte ! Le vent nous était favorable, mais l'eau faisait défaut. La marée n'est jamais revenue à la hauteur où elle nous avait laissés. Puisqu'elle ne veut pas venir à nous, il faut bien aller à sa rencontre. Alors nous plaçons notre bateau sur de vieux troncs d'arbres, et nous le traînons avec beaucoup de peine, 2 arpents environ. La marée, comme pour se moquer de nous, nous fuit obstinément. Vraiment le diable nous en veut, il sent qu'il y a du bien à faire là-bas ! Nous réitérons trois fois encore la même manœuvre, et chaque fois la marée nous joue le même tour. Enfin nous venons à bout de la saisir, nous hissons nos voiles et, deux heures après, nous arrivons à l'embouchure de la rivière Wenisk, sur le soir. Le lendemain, nous remontons la rivière quelque 6 milles et je puis enfin donner une chaleureuse accolade à nos chers FF. CONVERS TREMBLAY et PORTELANCE, que j'avais laissés ici au mois de juillet dernier.

Comme la saison est avancée, il nous est impossible de retourner à Albany avant le printemps prochain. Cela va nous donner le temps de faire connaissance avec le pays et ses habitants.

Si vous jetez les yeux autour de vous, vous ne verrez que d'immenses marais, couverts de foin et de quelques petites épinettes. Dans un circuit de 150 milles, il n'y a pas une seule maison, pas un seul homme qui sache un mot d'anglais ou de français.

Lors de mon premier voyage avec les FF. TREMBLAY et PORTELANCE, nous nous mîmes à construire une chapelle. Le bois de construction était rare, et le peu que nous trouvâmes à 5 ou 6 milles d'ici était bien misérable. Cependant, la divine Providence secondant nos efforts, nous avons réussi à réunir les matériaux nécessaires.

Une chapelle de 40 pieds sur 24 et une sacristie de 12 pieds sur 12 sont debout, couvertes et lambrissées. J'habite la sacristie et les Frères travaillent à l'intérieur de la chapelle ; ils se hâtent de la fermer avant les gros froids de l'hiver. Pour le moment, notre position est tolérable ; qu'en sera-t-il en janvier ? Dieu le sait !

Les Indiens de ce pays sont tous catholiques. Il y a une dizaine de familles sauvages campées près d'ici. Ces sauvages sont de bons chrétiens, peu instruits, il est vrai, mais avides de connaître les vérités de notre foi. Ils sont très fidèles à se rendre matin et soir aux exercices religieux lorsque la cloche les appelle.

Vous ne sauriez croire le bonheur qu'on éprouve à distribuer à ces bonnes âmes le pain de la parole de Dieu. L'autre jour, je leur enseignais le chant du *Miserere*. Tout d'abord je dus leur expliquer chaque mot, et quand je vins à celui de Jérusalem, il m'a fallu leur dire ce que c'est qu'une ville, comment elle est construite, pourquoi elle est entourée de murs, et ce que c'est que la guerre. Ce sont autant de choses qu'ils ignorent complètement. Ensuite il fallait en faire l'application à l'Église catholique ou à l'âme chrétienne qui veut servir Dieu. Mes élèves ne font pas des progrès très rapides, cependant il est consolant de voir combien ils s'appliquent à mettre en pratique les enseignements qu'ils reçoivent. Ils m'expriment souvent le regret de ne pouvoir retenir longtemps les belles choses qu'ils entendent. Il y en a plusieurs parmi eux qui étaient autrefois protestants. Dans cette partie reculée du pays, les sauvages protestants sont païens de fait ; ils n'ont de chrétien que le baptême, et Dieu sait si ce sacrement leur a été administré valablement.

VICARIAT DE COLOMBO.

LETTRE DU R. P. MASSIET AU T. R. P. GÉNÉRAL.

**Superstitions et diableries usitées chez les Singalais.**

Nainamadam, 25 avril 1901.

MON TRÈS RÉVÉREND ET BIEN-AIMÉ PÈRE,

Dans votre lettre du 29 octobre 1897, en m'accusant réception du petit travail que je vous avais envoyé sur les superstitions et diableries usitées parmi les Hindous de Ceylan, vous ajoutiez : « Ce travail a besoin d'un pendant : les superstitions et diableries usitées chez les Singalais. » — Hélas ! que de fois, en relisant cette belle et bonne lettre, je me suis reproché de n'avoir pas répondu plus tôt à votre demande. Il y a quatre ans, je ne pouvais guère le faire ne connaissant alors que très imparfaitement encore les us et coutumes, les superstitions et les diableries des Singalais. Depuis, chargé d'une Mission de plus de 10 000 âmes, je n'ai eu ni le temps ni le loisir d'étudier ce sujet. Vivant au milieu des Singalais, mais n'ayant que des rapports très indirects avec les bouddhistes, je ne suis guère plus savant sur cette question que je ne l'étais en 1897. Le peu que j'ai pu recueillir sur cette matière, je le tiens de mon vénérable prédécesseur, le R. P. GARCIA, d'un vieux moine bouddhiste avec qui j'ai été en rapport durant quelques mois pendant qu'il se préparait au baptême, et hélas ! il faut bien l'ajouter, un peu aussi de mon expérience personnelle au milieu de mes chrétiens dont plusieurs ne se font pas faute d'appeler les *gallinansés* (moines bouddhistes) et même les prêtres du démon dès qu'une maladie un peu sérieuse se déclare dans leur famille.

De ces diverses sources, je suis arrivé à conclure que

les superstitions et diableries singalaises sont à peu près semblables à celles des Hindous. La forme seule diffère, le fonds est le même chez les deux races. Le Singalais, généralement plus expansif que le Tamoul, met plus d'expression dans l'accomplissement de ses cérémonies diaboliques. Le nombre de ses amulettes, philtres et charmes, paraît aussi plus varié et plus considérable, et tandis que l'Hindou fait ses cérémonies magiques assez prestement, le Singalais y passe souvent un temps considérable, voire même deux ou trois nuits entières. L'idée mère qui inspire ces cérémonies, celle qui préside à leur exécution n'est pas la même non plus chez les deux peuples. Le Tamoul, être essentiellement religieux, qui « naît, vit et meurt au milieu de pratiques réputées religieuses », qui a une confiance illimitée dans ses trente-trois millions de dieux et de déesses, dans toutes ses cérémonies superstitieuses, s'adresse à ses dieux et les traite en dieux. Il les supplie et les conjure de venir à son secours et de le délivrer de tel ou tel mal, ou de la présence de tel ou tel malheur. Le Singalais, au contraire, dont le bagage théologique n'est certes pas lourd et qui croit à peine à l'existence d'un Être suprême, sait que, dans ses cérémonies païennes, il s'adresse au démon qu'il regarde comme un être supérieur à l'homme sans doute, mais à qui il n'attribue aucun des honneurs divins. De là toute la différence entre le rituel tamoul et le rituel singalais.

Je lisais dernièrement dans un journal qu'au Japon la haute société est profondément athée et n'a aucune croyance religieuse. Ce caractère s'applique parfaitement à ceux qu'à Ceylan on regarde, à tort ou à raison, comme la haute société bouddhiste, je veux dire les Singalais qui se prétendent descendants des anciens rois de Kandy. Race dégénérée et étiolée, fatalement des-

tinée à disparaître dans un avenir plus ou moins éloigné, cette haute société ceylanaise ne sera regrettée de personne, et le vide qu'elle laissera ne tardera pas à être rempli par un peuple plus actif et plus entreprenant. Quant aux Singalais de la côte, si, comme je l'ai dit, le bagage de leurs croyances religieuses n'est pas lourd, on aurait tort de les accuser d'être sans religion aucune. Il est vrai que leur système religieux ne s'élève guère au-delà du culte du démon, mais ce système a tant de prise sur leurs habitudes morales et sur leur vie de famille qu'il est devenu en quelque sorte une partie intégrante de leur vie nationale. Ce culte a ses cérémonies, son rituel, ses prêtres et ses sacrifices ; et les bonzes, défenseurs attitrés de la religion bouddhiste, étant pour la plupart eux-mêmes adonnés au culte du démon, aucun effort n'est fait pour refouler le flot toujours grossissant de la *démonolâtrie*.

D'ailleurs matérialiste avant tout, le bouddhiste, même orthodoxe, se contentera de croire que Bouddha prendra soin de son âme... à la fin des fins, mais qu'en attendant le démon s'occupe très activement de tourmenter son corps ici-bas, et cela sans relâche. Partant de ce principe, les félicités très problématiques et surtout très éloignées du Nirvâna ont bien moins d'influence sur sa conduite pratique que les jouissances sûres et certaines qu'il trouve dans l'acquisition des biens de ce monde, ou dans l'exemption des peines et des souffrances qui font ici-bas le lot de l'humanité. « Bouddha, Bouddha ! me disait il y a quelque temps un bonze qui venait me demander mon secours pour rentrer en possession d'une somme d'argent qu'il avait prêtée à intérêt à l'un de mes chrétiens, Bouddha ! mais c'est très bon dans le monde à venir ; mais ici, voyez-vous, un billet de banque de 500 roupies vaut bien mieux. » Tous les



bouddhistes en sont là, je crois ; et à voir le zèle et l'ardeur qu'ils mettent à se rendre le démon favorable, on peut conclure en toute vérité que, chez eux, le côté pratique l'emporte de beaucoup sur le côté spéculatif, et que la croyance au bonheur définitif d'une absorption complète et totale dans le Nirvâna après des myriades de générations successives a juste autant d'action sur la moralité de leur vie que si elle n'existait pas.

Aussi dans chaque village bouddhiste, à Ceylan, vous trouverez nécessairement un *kapouzalé*, prêtre du démon, ou danseur du diable, comme l'appellent les gens du pays. Et ce kapouzalé, dans bien des circonstances et en maint endroit, aura plus d'influence et sera plus respecté des bouddhistes que le bonze du *Pansala* ou de la *Dagoba* voisine.

Ces prêtres, d'ailleurs, ne sont pas choisis au hasard. Ils ont à passer par un long apprentissage sous un maître habile en démonologie, avant d'être initiés aux secrets de leur art. Ces études, qui durent de deux à quatre ans, consistent à apprendre par cœur d'interminables formules d'incantation, des stances composées dans une langue dont ils ne comprennent pas un mot, et à se faire la main à la composition des charmes et des philtres dont ils auront besoin dans l'exercice de leurs fonctions de prêtres du diable. C'est en cela que consiste tout le bagage littéraire et scientifique des agents intermédiaires entre les hommes et le démon. Mais leur métier est loin d'être une sinécure. Leurs connaissances ne leur serviraient de rien, s'ils n'avaient en même temps de la souplesse dans le jarret, de l'agilité dans les bras, des poumons à toute épreuve et un corps insensible à la fatigue.

De ce qui précède, il ne faudrait pas conclure que le Singalais bouddhiste aime le démon. Oh ! non ! il le dé-

teste à mort, il le craint et il croit en son pouvoir. Aucune des cérémonies diaboliques des Singalais n'est un véritable acte d'adoration du démon : toutes consistent à l'apaiser ou à se le rendre propice par des présents, des sacrifices, des cajoleries ou des menaces. Le rôle du prêtre sera d'abord de déterminer au juste quelle forme la cérémonie doit prendre. Car tous les démons ne sont pas du même caractère et ne se laissent pas aborder de la même façon. Il y a des démons vains et orgueilleux : avec eux, la flatterie, les éloges seront l'atout qui fera gagner la partie. D'autres, au contraire, sont timides comme des lièvres ; le bruit des tam-tam, les hurlements, la menace d'une bonne rossée, les mettront en fuite. D'autres encore sont voraces comme des ogres et dévoreront des plats entiers de riz et de bananes, quelle qu'en soit la qualité. Ceux-là naturellement seront servis d'après leur appétit, non d'après le rang qu'ils occupent dans le royaume démoniaque. Enfin, il y a les démons fastidieux : ceux-là ne sont jamais contents. Il leur faut des mets spéciaux, des boissons nectaréennes, de la véritable ambroisie. Ce sont ceux qu'on traite avec le plus de respect et, à la table du festin, ils obtiennent toujours les premières places. Une chose digne de remarque, c'est que tous les démons singalais sont noirs ; on ne trouve pas un seul démon blanc parmi eux.

Passons aux détails. Le Singalais, voyant le démon partout, fait un grand usage de ses prêtres et les met à réquisition dans presque toutes les circonstances de la vie. A sa naissance, le prêtre tirera son horoscope ou lira son avenir dans les étoiles. S'agit-il d'un mariage, d'une fête de famille, etc., le prêtre en fixera le jour propice et les cérémonies à y observer. On veut bâtir une maison : le prêtre aura d'abord à déterminer l'endroit,

l'orientation, le jour de la pose de la première pierre ; et quand elle sera terminée, avant que la famille aille s'y installer, il en chassera tous les démons qui y ont élu domicile et leur interdira d'y réparaître... et ainsi de suite dans toutes les circonstances principales de la vie, du berceau à la tombe. Il serait sans doute trop long de les énumérer toutes : je me contenterai de parler de quelques circonstances particulières où le prêtre du démon joue un rôle et exerce son métier.

Une malheureuse habitude des Singalais, habitude qui est loin d'entretenir la bonne entente entre voisins, c'est de toujours accuser autrui de tout le mal qui leur arrive.

Si leurs affaires ne marchent pas, si le tabac sèche sur place, si la pluie endommage les récoltes, c'est qu'un voisin jaloux leur a jeté un charme. Mais ce voisin, qui est-il ? Le prêtre du démon se chargera de le découvrir, et moyennant finance, bien entendu, il s'arrangera pour jeter un sort sur la famille et punir le coupable. Ce « sort » ne varie guère dans son application. C'est toujours quelque démon jeteur de pierres qui s'amuse à lancer des cailloux, pendant des nuits entières, sur le toit et contre la porte de la maison du délinquant. Il n'est pas rare dans ces circonstances de voir la famille de la victime obligée de déguerpir et d'aller s'établir ailleurs. Mais jamais il ne vient à l'esprit de faire une enquête sur la nature du démon lanceur de pierres. « C'est un démon ! » voilà tout ; le prêtre l'a dit, et personne ne s'avisera de le contredire, d'autant plus qu'il ne se trouvera pas un homme dans tout le village qui ait le courage d'aller aux investigations.

Parfois, cette cérémonie prend une autre forme. On fabrique une image en cire représentant le voisin qu'on veut châtier ; on écrit le nom du coupable sur la poitrine

afin que le démon ne puisse pas s'y tromper, et on le dévoue à toutes les furies du royaume démoniaque.

Le Singalais tant soit peu instruit passera une bonne partie de son temps à l'étude des philtres. Mais tous ne peuvent lire dans les gros livres ou déchiffrer sur les *olès* (feuille de palmier sur laquelle on écrit avec un stylet) les mille et une recettes pour fabriquer les *potions amoureuses*, les *pommades lubriques* ou l'*huile lascive* : trois sources de revenus très considérables pour les prêtres du démon qui les vendent aux parents de celles dont les attraits n'ont pas réussi à attirer l'attention des prétendants. En général, toutes ces recettes sont infail-libles... quand une dot de quelques centaines de cocotiers accompagne le philtre.

J'arrive à une cérémonie païenne que je n'ai jamais rencontrée chez les Hindous, et qui, je crois, est tout à fait spéciale aux bouddhistes singalais : je veux parler de l'usage des masques dans les évocations de démons pour la guérison des maladies réputées incurables. Voici comment elle se pratique.

Quand un Singalais tombe dangereusement malade, évidemment c'est le démon qui lui cause cette maladie. Donc, il faut l'apaiser et se le rendre propice. Le prêtre du démon est appelé, le jour fixé, et en avant les tam-tam et les sonnettes. Il ne faut pas croire que la fixation du jour soit une chose indifférente ; au contraire, car la cérémonie finie, si le malade meurt, ou ne guérit pas assez vite, c'est généralement parce que le jour n'avait pas été bien choisi. Comme les autres potentats, ces messieurs du royaume infernal ont leurs jours d'audience ; c'est généralement les mercredis et les samedis qu'ils sont à leurs comptoirs, disposés à écouter les requêtes et à recevoir les présents de l'agent qui sert d'intermédiaire entre eux et le commun des mortels. Donc, le jour

fixé, ou plutôt la nuit arrivée, trois ou quatre prêtres du démon se réunissent à la maison du malade devant laquelle préalablement on a enclos d'une haie en feuilles de cocotiers ou en verdure un espace de 15 à 20 pieds carrés. L'unique lumière qui éclaire cette scène sauvage est fournie par des torches fabriquées avec des lambeaux de toile roulés autour d'un bâton et qu'on arrose de temps en temps d'huile de coco. Au son du tam-tam, le premier sorcier ou prêtre du démon entre en scène suivi de ses aides. Tous ont les cheveux longs, pendants, entremêlés de tresses d'une herbe jaunâtre qui leur tombent le long du corps et leur donnent l'apparence de revenants se promenant dans un cimetière. Sur un ton lugubre et monotone, les prêtres entonnent un chant sépulcral dont le refrain est repris par les spectateurs. Ce chant est suivi d'une danse qui, à proprement parler, est le commencement de la cérémonie superstitieuse. D'abord lente et saccadée, elle prend bientôt une allure plus dégagée. C'est le moment des premières incantations ; on commence par supplier le démon qui cause la maladie de vouloir bien se rendre visible. Naturellement, *Karoual tambi* (le petit frère noir) ne se presse pas de se rendre aux instances du sorcier. Il faut nécessairement évoquer l'un après l'autre tous les démons causes des maladies, et comme ils sont au nombre de vingt-quatre, la cérémonie, vous le comprenez, menace de traîner en longueur. Je me dispense de vous donner les noms de ces vingt-quatre êtres malfaisants... Ce sont pour la plupart des noms tellement baroques qu'une langue européenne parviendrait difficilement à les prononcer.

A partir de ce moment, la scène s'anime, les sorciers s'affublent de masques représentant les vingt-quatre démons ; ils changent constamment de costume jusqu'à

ce qu'ils aient fini de les évoquer tous. Ces masques, que vous avez pu voir au musée de Colombo, sont tout ce qu'il y a de plus grotesque et de plus horrible : des bouches fendues jusqu'aux oreilles, des rangées de dents auprès desquelles les défenses des plus formidables sangliers paraissent comme des jouets d'enfants, des oreilles à éclipser celles du plus fort roussin d'Arcadie, et tout le reste à l'avenant. Ce n'est pas bien attrayant, n'est-ce pas?... Et cependant, c'est ce que notre paternel gouvernement a trouvé de plus beau à Ceylan pour honorer la visite du duc et de la duchesse d'York qui, le 12 de ce mois, en abordant à Colombo, ont trouvé le long de la route qu'ils ont suivie, du port à la gare, ces horribles masques leur faisant les honneurs *of a right royal reception*.

Mais revenons à nos sorciers. Eux aussi auraient besoin d'un repos bien mérité après les incroyables efforts qu'ils ont dû faire en personnifiant ces vingt-quatre démons. Mais le plus difficile et le plus fatigant de la cérémonie ne fait que de commencer. Le diable enfin s'est fait connaître ; c'est naturellement un de ceux qu'on n'apaise que par des sacrifices. Alors, les sorciers entrent dans une véritable frénésie qui va en augmentant au fur et à mesure que les pourparlers et les supplications deviennent plus intenses. Les tam-tam battent plus vite, les chants se transforment en véritables hurlements, les danseurs tourbillonnent, frappent la terre du pied, et le bruit des sonnettes attachées à leurs bras et à leurs jambes, mêlé au son des tam-tam, aux hurlements des sorciers et aux cris des spectateurs fait de cette scène un pandemonium dont la sauvagerie et l'horreur se retrouveraient difficilement ailleurs.

Cela ne peut durer longtemps, on le comprend. Les sorciers s'arrêtent épuisés. Après quelques moments de

répît, du regard ils scrutent tous les coins et recoins de l'enclos... ils sont en quête d'un objet qu'ils puissent offrir en sacrifice au démon, et dans lequel celui-ci trouve à se loger. Un parent ou un ami du malade leur offre un poulet. Un des prêtres le saisit avec fureur, le tourne et le retourne, le tortille en tous sens, lui arrachant les plumes, lui cassant les pattes et les ailes avec les fausses dents de son masque... jusqu'à ce que le pauvre poulet, devenu complètement insensible, n'offre plus apparence de vie. C'est signe que le démon accepte le sacrifice et qu'il consent à passer dans le corps du poulet.

De temps en temps on ravive le poulet en lui versant une certaine eau sur la tête et le corps, et alors la danse reprend et avec elle la torture du poulet jusqu'à ce qu'enfin il s'endorme pour ne plus se réveiller. La mort de l'animal est le signe sûr et certain que le malade guérira... sauf complications imprévues (v. g. un autre démon survenant *pejor priore*, etc.) que le prêtre du démon trouvera toujours moyen d'expliquer après coup.

La cérémonie généralement dure au moins deux nuits entières, car il en coûte aux sorciers de personnifier ainsi successivement les vingt-quatre démons... et personne certainement parmi les spectateurs ne leur envie le pot de *toddy* (jus enivrant de palmier) dont on les régale à la fin de la cérémonie. Mais tous ceux qui ont été témoins de cette scène sont unanimes à dire que le spectacle qu'elle offre est des plus horribles et des plus révoltants.

Tout cela, mon très révérend Père, ne vous dit que trop qu'il faudra encore bien du temps avant que tout Ceylan soit converti au catholicisme. Un jeune missionnaire, mon compatriote, venu à Ceylan il y a cinq ans à peine, m'écrivait dernièrement que depuis son arrivée il avait eu le bonheur de baptiser soixante-huit

bouddhistes. Je ne pus m'empêcher de lui demander combien il y avait de chrétiens parmi ses soixante-huit convertis. J'ai moi-même baptisé une dizaine de bouddhistes depuis que je suis dans ces missions... J'ai tout espoir que leurs enfants, ou du moins leurs petits-enfants, seront de bons chrétiens ; mais pour eux... il faudrait un miracle, je crois, pour déraciner complètement le caractère et les inclinations bouddhistes.

C. MASSIET, O. M. I.

---

## VICARIAT DU BASUTOLAND.

LETTRE DU R. P. BIARD AU T. R. P. GÉNÉRAL.

**Missions de Korokoro et de Massabiella.**

**Les fêtes de Pâques.**

Saint-Joseph de Korokoro, 10 avril 1901.

MON TRÈS RÉVÉREND ET BIEN-AIMÉ PÈRE,

C'est à Massabiella que le bon P. HOFFMEIER, venu de Roma à une fête de première communion et de baptême, m'a remis votre aimable et honorée lettre du 2 février, salut qui m'a été très agréable et dont je tiens à vous remercier.

Les marques de bienveillance et de sympathie sont toujours bien accueillies par l'humaine nature, mais elles sont surtout appréciées lorsqu'elles émanent de haut. Napoléon I<sup>er</sup> électrisait son armée par un seul mot : « Soldats, je suis content de vous... »

Napoléon, pour les Oblats, surtout aux postes avancés du Sud africain, c'est le T. R. P. AUGIER ; une parole d'encouragement de sa part décuple les forces et remonte le moral des pauvres soldats du Christ et de Marie Immaculée, toujours aux prises avec la puissance des ténèbres



et dont la marche en avant est sans cesse entravée par des obstacles que la grâce de Dieu seule peut vaincre.

Il n'y a que ceux qui travaillent à régénérer la race cafre qui puissent savoir ce qu'il en coûte de patience et d'abnégation pour faire du noir un chrétien. Mais le missionnaire n'est pas seul, il a le secours d'en haut et son cœur éprouve d'intimes consolations en voyant combien la grâce de Dieu féconde ses efforts. Depuis votre visite en Basutoland, en mars 1895, nous avons fait, à la Mission de Saint-Joseph, un *millier* de baptêmes, et pour maintenir tout ce monde dans le devoir et les pratiques religieuses, ce n'est pas trop de deux prêtres, car nos chrétiens sont très disséminés. L'excellent P. PENNERATH, qui m'a été donné comme auxiliaire, se livre à toutes les ardeurs de son zèle et, si sa santé le permet, il sera bientôt un intrépide apôtre des Basutos.

Il va sans dire, mon très révérend Père, que nous ne négligeons rien pour implanter la foi dans le cœur des Basutos, en faisant entrer quelque lumière dans ces têtes obscures et nous efforçant de les raffermir dans leurs bonnes résolutions. Tous les dimanches, il y a un sermon à la messe et, dans l'après-midi, catéchisme suivi de la bénédiction du Très Saint-Sacrement. Nos chrétiens sont très fidèles à assister aux offices du dimanche; ils sont presque aussi nombreux aux vêpres qu'à la messe. De plus, chaque semaine nous avons des réunions pour l'instruction des néophytes et des catéchumènes.

Les Basutos, comme vous le savez, aiment beaucoup la dévotion au Sacré-Cœur, et nous tâchons de favoriser le plus possible ces heureuses dispositions. Aussi, le premier vendredi du mois, nous avons toujours de nombreuses communions. Micaélina, femme d'Anatola, fils aîné de Mahlebe, était une protestante entêtée; elle a été convertie, ainsi que bien d'autres, par l'exercice du

premier vendredi du mois, auquel elle aimait à assister. C'est maintenant une de nos meilleures catholiques.

Le bon Dieu s'est servi des solennités de Pâques pour attirer à lui les populations qui nous entourent. De notre côté, nous n'épargnons rien pour donner à ces fêtes tout l'éclat possible. Nous ne cessons de répéter à nos gens que les mystères des souffrances, de la mort et de la résurrection de Notre-Seigneur Jésus-Christ constituent tout le fondement de leur foi et de leurs espérances pour la vie future ; que, par conséquent, ils doivent se disposer longtemps à l'avance à célébrer cette grande solennité, en déclarant une guerre implacable à leurs inclinations vicieuses et en réparant les scandales qu'ils ont pu donner pendant l'année. A partir du mercredi des cendres, ils ne doivent pas seulement jeûner et prier, mais surtout se corriger de leurs vices, car c'est bien là, hélas ! le côté faible de la pauvre race de Cham ! Ils finissent par comprendre, et ils sont rares aujourd'hui ceux qui s'oublient sous ce rapport pendant la sainte quarantaine. Cette mesure nous aide beaucoup à les préparer convenablement à leur devoir pascal.

Cette année, vers la mi-carême, le jour de l'Annonciation, qui, dans le sud de l'Afrique, est une fête d'obligation, nous avons eu, à Saint-Joseph, la première communion : 75 néophytes, vraiment bien disposés, se sont approchés pour la première fois de la sainte table. C'est dans ces circonstances solennelles que l'action de la grâce est surtout visible en ces pauvres âmes à peine sorties du paganisme. La régénération par le baptême est admirable, et il faut être aveugle pour ne pas le voir. *Beati qui lavant, etc.*

Tous les ans, pendant la semaine sainte, nous avons un *Triduum* préparatoire à la communion pascale. L'adoration nocturne du jeudi saint est particulièrement

touchante. L'église est comble toute la nuit ; le reposoir est étincelant de lumière. Chaque village a son heure d'adoration devant le Très Saint-Sacrement. La prière et les chants pieux ne souffrent aucune interruption. La plupart des chrétiens prient et chantent toute la nuit. Lorsqu'ils succombent à la fatigue, ils se couchent à la belle étoile, autour de l'église, enveloppés dans leur couverture de laine, et dorment comme des bienheureux.

Le vendredi saint, l'église ne peut contenir la foule des fidèles accourus pour baiser la croix du Sauveur. Bon nombre de païens sont entraînés par le mouvement général, et trouvent dans cet acte religieux le germe de leur conversion.

Le samedi saint, nous suivons le rituel à la lettre, même pour l'exorcisme des catéchumènes. Nous avons été amenés à cette ancienne pratique de l'Église par le grand nombre de catéchumènes qui doivent recevoir le baptême à Pâques. Les cérémonies du baptême étant très longues, le public, qui est toujours très nombreux dans ces circonstances, se fatiguait ; mais, depuis que les exorcismes se font la veille, nous pouvons prendre tout notre temps et faire les choses plus convenablement. Généralement, les *élus* pour le baptême sont conduits aux fonts sacrés par une procession. Cette année, la procession formait comme une immense couronne de têtes noires devant la place de l'église où devait avoir lieu le baptême. Inutile de dire que les chants et les *Alleluias* vibraient de tous côtés. Les païens étaient ébahis et disaient qu'il n'y a que l'Église catholique qui soit capable de pareilles démonstrations.

Pendant tout le *Triduum*, les confessionnaires sont assiégés ; il y aurait du travail pour trois prêtres, les fatigues sont accablantes ; mais on est amplement dédommagé par le spectacle consolant d'une communion générale.

Le saint jour de Pâques, j'ai distribué la sainte communion pendant plus de trois quarts d'heure ; 400 noirs, renouvelés par les pratiques de la pénitence quadragésimale, recevaient avec piété et recueillement l'Agneau pascal immolé et vainqueur de la mort et de l'enfer et répétant à travers tous les siècles et au milieu de toutes les tribus et à tous les malheureux déshérités de ce bas monde : « Venez à moi, vous tous qui êtes fatigués et qui succombez sous le poids des misères de la vie, et je vous soulagerai. »

La mission de Massabiella ne le cède en rien à son aînée pour le spirituel. L'église ne contient plus que la moitié de la population catholique. Il faudrait là une église comme celle de Korokoro ; mais hélas ! comment faire ? Pas d'argent, pas d'église ! Le village de J. Tsiu a un peu dégénéré depuis la mort du bon petit vieux. Mais nous avons beaucoup de catholiques qui viennent du côté de Matsieng et de New-Town, nouvelle capitale du Basutoland.

Le quatrième dimanche de carême, nous avons eu dans cette petite mission la clôture de la retraite pascale et une fête de première communion et de baptême : 35 premiers communians, 23 baptêmes et plus de 100 communions pascales. En réunissant ces chiffres à ceux de la mission de Korokoro, cela nous donne pendant le carême et les fêtes de Pâques : 105 premières communions, 350 communions pascales et 60 baptêmes. Sans doute c'est peu à côté de ce qu'il y a à faire, mais cela suffit pour vous prouver qu'en Basutoland on peut faire beaucoup quand on n'a pas peur de la *vache enragée*.

Les écoles, soit à Korokoro, soit à Massabiella, marchent bien ; les enfants sont très nombreux, surtout les filles. Nous avons une école du soir pour les bergers.

C'est une œuvre indispensable maintenant que la presque totalité des enfants, dans le petit rayon de la mission, sont baptisés. Je n'ai que des éloges à donner aux maîtresses de tout ce petit monde, soit aux sœurs de Korokoro, soit à M<sup>lle</sup> Betouille, à Massabiella ; elles déploient beaucoup de zèle et de dévouement et font un bien que Dieu seul est capable de récompenser.

Nous avons baptisé, à Pâques, la reine de Makhalaneng : c'est la femme de Thlali-Litsié. Ce chef nous a donné un emplacement à côté de son village, et nous allons commencer la semaine prochaine à y construire une petite maison en attendant qu'on puisse avoir une église. Toute la population de ce nouveau pays nous est favorable et désire notre établissement dans ces montagnes. Je crois que sous peu il y aura là une florissante chrétienté.

Voilà, mon très révérend et bien-aimé Père, les quelques détails qui peuvent vous intéresser sur la mission de Saint-Joseph. Quant au rapport que vous demandez pour les annales, le P. PENNERATH s'en charge ; il m'a dit qu'il allait s'en occuper, maintenant que les fêtes de Pâques sont passées. Il est bon de faire travailler les jeunes et de leur donner l'occasion d'exercer leur talent, car ils ont l'avenir pour eux, tandis que les vieux n'auront bientôt plus qu'à cirer leurs bottes pour le grand voyage de l'éternité.

L. BIARD, O. M. I.

---

PROVINCE D'ALLEMAGNE.

RAPPORT SUR LE SCOLASTICAT DE SAINT-BONIFACE  
AU T. R. P. GÉNÉRAL.

Hünfeld, 25 mars 1901.

MON TRÈS RÉVÉREND ET BIEN-AIMÉ PÈRE,

Le premier compte rendu sur notre scolasticat de Saint-Boniface est daté du 24 février 1898 et racontait les commencements de cet établissement jusqu'au 15 août 1897. Nous allons essayer de continuer le récit des événements qui peuvent intéresser nos lecteurs. Je me tiendrai dans ma narration à l'ordre chronologique des faits.

L'année scolaire s'ouvrit le 1<sup>er</sup> octobre 1897 avec un personnel de 81 Oblats, dont 9 Pères, 63 Frères scolastiques et 9 Frères convers. C'était un accroissement très considérable sur l'année précédente, alors que nous n'étions que 23 dans notre petite communauté de l'Hôtel-de-Ville.

Un deuil qui affligea toute la Congrégation vint nous frapper tout particulièrement. Le nom du T. R. P. SOULLIER réveille dans nos cœurs tous les sentiments de reconnaissance et d'affection que nous devons à ce Fondateur de la province allemande. Ce vénéré Père restera en bénédiction chez nous, et notre plus grande peine est qu'il n'ait pas vécu assez pour voir l'œuvre qu'il avait fondée et bénie.

Nous sommes heureux de faire connaître ici une des dernières lettres administratives du T. R. P. SOULLIER. C'est sur son lit de douleur qu'il la dicta et, à ce titre, elle nous est plus particulièrement précieuse ; aussi nous la conservons comme le testament et le gage de l'affection de notre vénéré Père.

Paris, le 3 septembre 1897.

*A notre chère communauté de Hünfeld,  
Salut et bénédiction en N.-S. et M. I.*

MES BIEN CHERS PÈRES ET FRÈRES,

La douleur que j'ai éprouvée de ne pouvoir vous faire une visite depuis longtemps projetée et ardemment désirée a été grandement adoucie par le rapport du R. P. TARTIN, qui m'a remplacé auprès de vous pour présider à l'inauguration de votre nouvelle résidence.

Tout ce qui s'est passé depuis que nous travaillons à nous établir à Hünfeld est pour nous un puissant motif de rendre grâces à la divine Providence et aux instruments dont elle s'est servie pour accomplir cette œuvre, qui peut avoir une influence décisive sur les destinées de la Congrégation.

Mais nous devons, certes, un tribut de reconnaissance à la noble générosité du maire de Hünfeld et de son conseil, qui ont mis gracieusement à notre disposition l'hôtel de ville, pour y abriter nos scolastiques, en attendant que les bâtiments du scolasticat fussent prêts pour les recevoir, et qui, de plus, ont donné gratuitement le beau terrain sur lequel s'élève le nouvel édifice, sans parler des matériaux destinés à sa construction.

Pourrions-nous n'être pas touchés et reconnaissants du concours si empressé et si dévoué des habitants de Hünfeld et des pays environnants, pour le charroi de ces matériaux?

Et ce qui met le comble à notre gratitude, c'est que, toutes les fois que nous avons voulu la témoigner au nom de la Congrégation, la réponse de nos généreux bienfaiteurs a toujours été qu'ils étaient eux-mêmes nos obligés, et qu'ils considéraient comme une faveur du

ciel d'avoir eu la bonne fortune de nous prêter leur concours.

Mais si nous sommes pénétrés de gratitude et d'admiration pour les sentiments manifestés et pour les services rendus par la chrétienne population de Hünfeld et des environs, quels sentiments n'éprouvons-nous pas pour le R. P. Provincial et ses coopérateurs qui, par leur attitude religieuse, par leur tact, leur zèle, ont su gagner la confiance de cette population et lui inspirer une telle bienveillance à l'égard de religieux qui lui étaient jusque-là absolument inconnus. Merci au R. P. Provincial et à tous ceux qui ont attiré ces sympathies à notre chère Congrégation.

Que ne devrais-je pas dire ici du courage, de l'intelligence, du dévouement au-dessus de tout éloge avec lequel le R. P. Provincial et le P. KIEFFER ont entrepris et poursuivi la construction d'un édifice, qui pourra abriter facilement plus de cent scolastiques, et d'une église qui répondra aux ardents désirs d'une religieuse population?

A eux revient l'honneur d'avoir su trouver les ressources pour une si vaste entreprise, en gagnant les sympathies de ceux qui pouvaient les leur procurer. Et je suis heureux de dire ici que c'est de tout cœur que l'administration générale a apporté son concours, dans la mesure que lui permettaient ses ressources. Mais à combien de fatigues et d'industrielles inventions les deux Pères ont dû avoir recours, pour compléter les ressources qui leur permettront de mener l'œuvre à bonne fin !

En attendant, les constructions avancent toujours, les bienfaiteurs ne se lassent point, et l'on peut espérer que l'œuvre se continuera sans interruption jusqu'à son complet achèvement.



La partie actuellement terminée suffit amplement à recevoir les scolastiques de la Province.

C'est avec un vif plaisir que nous avons appris du R. P. Assistant que tout, dans ce nouveau scolasticat, porte un cachet de grandeur et de simplicité qui convient à une maison religieuse destinée à une nombreuse communauté. Cloîtres et corridors d'un aspect grave ; vastes et belles salles, où l'air et la lumière circulent en abondance ; cellules dans des conditions de simplicité, de pauvreté et de salubrité qui conviennent à des religieux livrés à l'étude ; dortoirs spacieux, élevés, bien aérés ; le tout construit avec une solidité qui peut défier les siècles ; tout ce qu'il faut pour assurer les mouvements d'une communauté régulière et lui procurer, dans les limites de la pauvreté, les avantages d'une demeure commode et salubre.

La physionomie de cette communauté, telle qu'elle nous a été dépeinte, est aussi pour nous le sujet d'une joie bien vive.

Tout en poursuivant la construction de l'édifice matériel, le R. P. Provincial ne négligeait point la petite communauté de l'Hôtel-de-Ville. Là, comme dans toute fondation en général, régnait une sainte émulation pour la piété, la régularité et les études sérieuses. Le R. P. Assistant a été heureux de me dire, et je n'ai pas été moins heureux de l'entendre, que ce premier noyau du scolasticat de Hüinfeld est animé d'excellentes dispositions. Les recrues venues de Liège et de Saint-Gerlach ne le céderont en rien à leurs frères de Hüinfeld, et tout nous fait espérer que, de ces éléments anciens et nouveaux, il se formera une communauté modèle sur laquelle il nous est permis de fonder les plus belles espérances.

Nous devons un mot d'encouragement et d'exhortation aux bons Frères convers. Leur tâche est laborieuse

au commencement d'une fondation et avec une nombreuse communauté. Nous espérons que leur dévouement sera à la hauteur des circonstances, et qu'ils redoubleront de zèle et d'activité pour faire face à tous les travaux. A mesure que l'installation se complètera, ces travaux seront moins pénibles. Plus ils hâteront la complète organisation de toutes choses, plus tôt ils verront diminuer les difficultés et les fatigues inhérentes à la fondation. Dieu les récompensera au centuple de leur générosité et de leur dévouement au service de leurs frères.

Le passé et le présent de cette fondation de Hünfeld ne nous offrent que des motifs de nous réjouir; nous espérons fermement que son avenir nous en donnera encore davantage. Il nous semble voir sortir de ce cénacle des phalanges d'apôtres, s'élançant vers tous les points du globe, pour y porter le flambeau de l'Évangile. L'Allemagne sans doute ne sera pas oubliée. Hünfeld lui donnera des missionnaires, qui travailleront à la conversion des pécheurs et ramèneront les hérétiques à la vraie foi.

Daigne le Seigneur réaliser pleinement ces espérances, et répandre sur notre cher scolasticat de Hünfeld l'abondance des dons du Divin Esprit, qui descendit sur les apôtres et sur les disciples, réunis autour de Marie dans le Cénacle, au jour de la Pentecôte.

Pour mériter cette grâce, mes bien chers Pères et Frères, tenez-vous étroitement unis par les liens de la charité et de l'obéissance : *Arctissimis Caritatis vinculis connexi, omnes sanctæ obedientiæ sub superiorum regimine exacte subjiciantur*; et qu'en vous, comme chez les premiers chrétiens, se réalise pleinement le *cor unum et anima una*. Que de joies vous procurerez à notre chère Congrégation, et que de bénédictions vous attirerez sur vous !

Il m'est doux de m'entretenir quelques instants avec vous. Je me console ainsi, en quelque sorte, de n'avoir pu vous entretenir de vive voix.

Veillez prier pour moi, mes bien chers Pères et Frères, et recevez l'assurance de la paternelle affection et du dévouement avec lesquels je vous bénis en N.-S. et M. I.

L. SOULLIER, O. M. I.,  
Supérieur général.

Le 10 décembre de la même année, la rédaction de la *Maria Immaculata* a été transférée à Hünfeld. Depuis longtemps, on était convaincu de la nécessité de transplanter cette feuille mensuelle sur le sol natal, où elle serait bientôt beaucoup plus connue et plus répandue. L'expérience a prouvé combien cette translation a été avantageuse à toute la Province et particulièrement aux Missions étrangères. Ce sont les RR. PP. CLASSEN et STRECKER qui en sont, depuis plusieurs années, les rédacteurs ; leur talent et leur dévouement sont très appréciés, et nous n'avons qu'à les féliciter de leurs succès et à les remercier de leurs services.

La monotonie de la vie de notre scolasticat fut interrompue par la visite du gouverneur du Sud-Ouest Africain Allemand, aujourd'hui S. Exc. le colonel Leutwein. Dans une visite que j'avais faite à Son Excellence, à Berlin, il m'avait promis de venir à Hünfeld, ce qu'il fit le 26 février 1898. Le R. P. KIEFFER, notre Père économiste d'alors, avait tiré ses grands registres pour organiser une réception digne de notre illustre visiteur. Au banquet parurent, entre autres invités, le comte Widbey, lieutenant à l'École militaire de Hersfeld ; le sous-préfet de Hünfeld, les autorités ecclésiastiques et civiles de Hünfeld, le banquier Gœbel de Fulda et plu-

sieurs autres bienfaiteurs distingués de la maison.

Pendant le repas, le colonel nous raconta gaiement ses aventures en Afrique durant la guerre contre les indigènes, en particulier contre le fameux Hendrik Witboï ; le gouverneur loua beaucoup les missionnaires catholiques, et sur la remarque d'un convive que la vie de ces missionnaires catholiques non mariés doit être bien pénible, le gouverneur lui répliqua que les femmes des ministres protestants étaient l'obstacle de tout bien ; puis, se frappant la poitrine, il ajouta : « Si je fais du bien là-bas, c'est parce que je n'ai pas de femme. »

A la fin du repas, une séance musicale fut organisée. Notre orchestre et notre chœur de chant exécutèrent des morceaux choisis, entre autres le mélodrame *Columbus*, qui excita l'admiration de tous nos invités. A la fin de la séance, Son Excellence remercia la communauté de l'accueil si grandiose qu'on lui avait préparé et, faisant allusion à l'adresse lue par un Frère scolastique, il nous dit : « Si nos colonies doivent grandir, il faut que la croix et l'épée s'unissent pour opérer le bien. Permettez-moi de vous rappeler, à vous, mes jeunes amis et futurs missionnaires, deux devises dont l'expérience sur le continent noir m'a démontré la vérité et la nécessité. La première, la voici : *Ora et labora*, Prière et travail. La prière est nécessaire, vous le savez ; le travail ne l'est pas moins. Près des sauvages, il faut d'abord le travail qui les civilisera, la prière viendra ensuite pour les perfectionner. La seconde devise, c'est : *Fortiter in re, suaviter in modo*. C'est en suivant ce principe que j'ai pu réussir en Afrique. Hendrik Witboï, d'un ennemi acharné qu'il était, est devenu notre meilleur ami, le sujet le plus dévoué de l'empereur. »

Le lendemain dimanche, S. Exc. le gouverneur a voulu assister à la grand'messe dans notre chapelle.

Quoique protestant, il préférerait, nous disait-il, venir à notre office plutôt que d'aller au temple protestant. A midi, il voulut être des nôtres au réfectoire commun, à la grande satisfaction de la communauté. Comme des amis de longue date, on causa ensemble du Sud-Ouest Africain, des espérances de cette colonie, des aventures de nos Pères là-bas. Nous ne pouvions nous lasser d'entendre ce vieux soldat, à l'esprit si droit et si franc. Son Excellence nous quitta dans la soirée du dimanche, laissant le scolasticat sous le charme de sa personne et de sa bienveillance.

Quelques jours après, le 9 mars, je reçus du sous-secrétaire d'État, le baron de Richthofen, les lignes suivantes :

« Mon révérend Père, je me sens pressé de vous remercier de l'accueil si chaud que les Pères Oblats ont fait au gouverneur du Sud-Ouest Africain, et j'ai l'espoir que cette entrevue sera pour le bien et la prospérité des œuvres apostoliques de vos Pères.

« Votre tout dévoué,

« BARON DE RICHTHOFEN,  
Sous-secrétaire d'État.

Les ordinations de cette année 1898 ont été particulièrement belles. M<sup>sr</sup> Komp, le nouvel archevêque de Fribourg, voulut encore une fois nous honorer de sa visite avant son départ de Fulda, son ancien siège épiscopal. Les ordinations furent fixées au dimanche de Quasimodo. Nous eûmes la joie d'avoir neuf prêtres. A l'ordination des sous-diacres prirent part deux Frères scolastiques franciscains, que le R. P. Provincial des Franciscains de Fulda avait présentés. Sa Grâce M<sup>sr</sup> l'archevêque nous exprima tout son regret de quitter le diocèse de Fulda. « Mais, ajouta-t-il, j'obéis au Pape, et je

suis tranquille. Je pars, mais je n'oublierai pas mon cher couvent de Saint-Boniface; je prie Dieu qu'il vous donne toutes sortes de bénédictions... » C'était la dernière ordination que fit Monseigneur, et c'était aussi la plus nombreuse. Il y avait en tout 42 ordinands.

Le 29 avril arriva à Hünfeld le R. P. propréfet de la Cimbébasie. La chronique de la maison s'exprime ainsi :

« Avec quel bonheur on se revoyait. La joie était d'autant plus grande, que la plupart des membres de la communauté avaient connu le révérend Père à Saint-Charles. Il nous entretint longuement de la nouvelle Mission de la Cimbébasie, nous exprimant ses espérances et nous faisant connaître le pays et les coutumes des indigènes. Le R. P. HERRMANN avait apporté un certain nombre de photographies d'habillements sauvages, quelques échantillons de la flore du pays et des plumes d'autruche, ce qui augmenta l'intérêt du récit. Il resta environ une semaine avec nous. Sur une invitation du cercle des jeunes gens de Fulda, le révérend Père parla dans une réunion de nos Missions d'Afrique. »

A Hünfeld, on célébra tout particulièrement l'élection du T. R. P. Cassien AUGIER comme Supérieur général de la Congrégation. Le 19 mai, la communauté manqua bien souvent à la modestie des yeux en épiant à la fenêtre l'arrivée d'un télégramme. Ce télégramme était promis et devait arriver avant midi. Mais le R. P. Provincial proposait, et je ne sais qui disposait à la maison générale. Le fait est que le télégramme ne voulait point arriver. On retarda le dîner jusqu'à 1 heure de l'après-midi. Au dîner, grande émotion chaque fois que la sonnette de la porte se faisait entendre. Mais on ne compta que des déceptions. Toujours dans l'espoir d'un joyeux *Deo gratias*, on retarda encore le souper. En désespoir de cause, on se mit à table à 8 heures, quand enfin arriva

le télégramme porteur de l'heureuse nouvelle. Le soir même, toute la communauté des Pères et des Frères signa une adresse d'obédience au nouveau Supérieur général.

Ce fut encore le bon et très aimé P. TATIN qui nous visita pour le 15 août, et reçut l'oblation perpétuelle de 13 nouveaux Oblats. Je suis persuadé qu'il n'oubliera pas les fêtes de Hünfeld, ni la grande promenade qui suit d'habitude le 15 août.

A la rentrée des cours de 1898, le personnel de la maison montait au chiffre de 86 : 8 Pères, 37 théologiens, 31 philosophes, 5 Frères convers, 4 Frères novices convers et 1 postulant. C'était encore une augmentation considérable, dont nous bénissons Dieu, l'auteur de tout bien.

Il m'est impossible de redire ici tout ce que nous raconte le *Codex historicus* au 22 septembre sur les adieux des missionnaires. Le R. P. HERRMANN, avec les PP. NACHTWEY et François WATTEROTT, et les FF. KIPPER, MEYER et BARD, devaient partir le lendemain pour Hambourg et, de là, pour la Cimbébasie. Dans l'après-midi, toute la communauté se réunit d'abord pour une fête de famille. On chanta l'apôtre, le martyr, l'Oblat. Un diacre prononça un discours d'adieu à nos missionnaires qui sortaient du scolasticat. Notre frère Oblat concluait par cette pensée que nous répétons du fond du cœur : « S'il est douloureux aux Frères scolastiques de Hünfeld de se séparer d'amis qu'on a aimés depuis son enfance, deux pensées adoucissent l'amertume de la séparation, c'est que, d'une part, les missionnaires de la Cimbébasie et les Oblats de Hünfeld resteront unis d'esprit et de cœur, et que, d'autre part, beaucoup d'entre nous pourront dire avec la confiance au cœur : « Au revoir, à bien-tôt ! » Le R. P. HERRMANN ne put lui-même prendre la

parole : il souffrait d'une extinction de voix. En son nom, le R. P. NACHTWEY remercia la communauté de l'accueil si fraternel que les missionnaires avaient reçu au scolasticat. A 7 heures eurent lieu les adieux à la chapelle. Les cérémonies prescrites par la sainte Règle produisirent une impression profonde sur tous les assistants, et je suis persuadé que plus d'un Frère exprima à Dieu sa résolution d'être un jour aussi généreux dans son sacrifice que les Pères et les Frères qui, en ce moment, étaient les héros de la fête.

Au mois d'octobre de cette année, nous eûmes la visite tant désirée de notre T. R. P. Général, accompagné de son secrétaire particulier, le R. P. François LEMUIS. Nous eûmes le bonheur de posséder notre bien-aimé Père pendant huit jours, que nous avons cherché à lui rendre le plus agréable possible ; le souvenir de cette visite est resté bien profond et nous a remplis tous de la plus vive reconnaissance. Le 21 octobre, notre Révérendissime Père partit de Hünfeld pour Rome.

La visite de M<sup>sr</sup> PASCAL, accompagné du R. P. DELOUCHE, fut le dernier événement remarquable de cette année. Dans une lettre que je reçus de Sa Grandeur, j'ai pu constater avec bonheur que, selon les traditions de Hünfeld, on avait reçu l'évêque-missionnaire avec enthousiasme. A cette occasion, le R. P. DELOUCHE fit un cadeau de 400 marcs à l'église de Saint-Boniface ; je lui dis ici mon plus sincère merci.

Parmi les fêtes qui sont une joyeuse interruption de notre vie monotone de scolasticat, il faut compter les fêtes de Noël. Rien ne fait défaut de tout ce qui peut augmenter la joie des enfants du bon Dieu : arbre de Noël, chants sacrés, cérémonies religieuses, etc. Les diacres ont leur fête particulière à la Saint-Étienne ; les philosophes de première année tiennent à honneur de



célébrer la fête des Saints-Innocents, et procurent à la communauté de doux moments de récréation et de vraie fête de famille.

L'année 1899 nous surprit au milieu des préparatifs et des soucis de la construction de notre nouvelle église. Les travaux de terrassement avaient été commencés dès l'automne précédent et, au mois de mars, nous avons pu jeter les fondations. Il est bien difficile d'exprimer tous les sentiments qu'on éprouve, quand on entreprend une œuvre de cette importance et qu'on en porte toute la responsabilité, responsabilité d'entrepreneur, de maître-maçon, de pourvoyeur surtout de toutes les sommes qui se dépenseront. Il faut l'avoir éprouvé pour le comprendre, et si le moissonneur sème dans les larmes, je dirai à plus forte raison que le bâtisseur jette les fondements de son édifice avec force inquiétudes et anxiétés. La communauté des Pères, des Frères scolastiques et convers, était pleine d'entrain au travail et faisait oublier les difficultés de l'entreprise. Disons tout de suite que Dieu nous a assistés visiblement ; les ressources n'ont jamais fait défaut. Saint Joseph envoyait l'argent toujours au moment voulu, en sorte que si les difficultés surgissaient sans nombre de tous côtés, au moins le supplice d'une caisse en défaut nous fut épargné. Et puis, quelle consolation de voir nos Oblats au travail ! Comment pourrais-je assez remercier nos bons Frères convers, qui se sont levés de grand matin pour avoir le temps de faire tous leurs exercices spirituels et se trouver sur le chantier avec les autres ouvriers. Mon admiration n'est pas moindre pour nos Frères scolastiques. Que de récréations, que de promenades, que de vacances passées au dur labeur des mains sous la direction du bon P. KIEFFER et de l'intrépide P. BREITENSTEIN ! Nous avons pu constater que le dévouement de tous les

membres du scolasticat a produit d'excellents résultats, soit à l'intérieur de la communauté où régnait le meilleur esprit, soit au dehors sur les personnes du monde qui s'édifiaient à la vue de l'activité des religieux.

Nous arrivons au mois d'août. Lors de sa première visite, notre bien-aimé Père nous avait promis de nous visiter tous les ans. Nous eûmes le désir, je dirai l'ambition de posséder, cette année 1899, notre Révérendissime Père pour le 13 août, jour de sa fête. Et nous réussîmes. Si les membres de l'administration générale souhaitent la fête au T. R. P. Supérieur général avec plus de majesté, nous l'avons fait avec autant de cœur et peut-être plus d'expansion. Pour bouquet de fête, nous lui présentions 12 Frères qui devaient prononcer leurs vœux perpétuels le 15 août. Le 17 eut lieu notre promenade traditionnelle à Biberstein, ancienne villégiature des princes-abbés de Fulda.

La nouvelle année scolaire s'ouvrit cette année (1899) avec un personnel de 12 Pères, 71 Frères scolastiques et 15 Frères convers profès ou novices. Le *Codex historicus* ne signale aucun événement remarquable jusqu'au 24 mai 1900, fête de l'Ascension de Notre-Seigneur, jour de l'ordination générale. M<sup>sr</sup> Adalbert Endert, évêque de Fulda, conféra la prêtrise à 12 diacres.

Le 22 juin, un mouvement extraordinaire se remarque au scolasticat de Hünfeld. Il s'agit de faire une grande promenade, cette fois, de trois jours. Pour récompenser la générosité de nos Frères, je leur avais proposé ce délassement. Le choix fut laissé aux scolastiques, et la gent intelligente avait trouvé qu'une excursion au loin, au Kreuzberg, ferait son affaire. Le Kreuzberg est un pèlerinage à la Sainte-Croix, à 2900 pieds d'altitude, dans la Basse-Franconie, royaume de Bavière. Les RR. PP. Franciscains, gardiens du sanctuaire,

nous avaient offert l'hospitalité de la manière la plus prévenante. Nous fîmes le trajet partie à pied, partie en chemin de fer. Le site est vraiment grandiose, et le Kreuzberg mérite la réputation qu'on lui a faite. Le lendemain de notre arrivée, dimanche 23 juin, après une solennelle grand'messe en musique, nous fîmes, en présence de nombreux pèlerins, la procession du Très Saint-Sacrement, sur le sommet de la montagne. Par une attention délicate, on céda au R. P. Provincial l'honneur de porter le Saint Sacrement. L'après-midi, nos Frères se divisèrent en groupes pour aller voir Bischofsheim, petite ville célèbre dans l'histoire. Saint Boniface y bâtit un couvent de religieuses, dont la première abbesse fut sainte Lioba. Le troisième jour, il fallut de nouveau plier bagages, et les espiègles surent encore profiter du retour pour rendre cette promenade inoubliable. Malheureusement l'histoire ne peut pas raconter ici tout ce qu'on se dit à l'oreille à ce sujet.

Le 5 juillet, nous eûmes le bonheur d'offrir l'hospitalité à M<sup>sr</sup> Dontenville, évêque de New-Westminster, qui resta deux jours avec nous, nous parlant de ses missions et de ses travaux apostoliques. Nous lui sommes particulièrement reconnaissants de cette visite et de l'édification qu'il nous a donnée. Les jeunes Oblats s'encouragent toujours à la vue des beaux exemples de dévouement religieux, surtout quand ces exemples viennent de haut.

Les travaux de l'église s'achevaient. Il nous tardait d'entrer dans le nouveau sanctuaire. L'ancienne chapelle, qui était l'étude actuelle, devenait trop petite, à raison du nombre de nos scolastiques et surtout à raison du nombre de nos prêtres. D'autre part, Monseigneur de Fulda voulut faire la consécration de l'église de Saint-Boniface dès son achèvement, de sorte que la date de cette consécration fut fixée au 6 août 1900, fête de la

Transfiguration de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Nos amis de près et de loin accoururent pour prendre part à cette belle fête. Nous ne nous arrêterons pas à dépeindre tout le grandiose des cérémonies pontificales. Plus d'un cœur était ému et plus d'une larme de joie et de tressaillement fut versée. Contentons-nous d'extraire du journal de Fulda quelques passages de son rapport sur la fête :

« L'église du couvent est donc achevée ! Que de peines et de soucis une pareille entreprise n'aura-t-elle pas coûtés. L'ardeur au travail, l'énergie, la persévérance des Oblats et le charitable concours des fidèles se sont unis ici pour construire une église que réclamait le nombre toujours croissant des jeunes religieux. L'église est une œuvre architecturale qui, par ses lignes imposantes, chercherait en vain sa semblable dans nos contrées. Si vous entrez dans ce sanctuaire bâti dans le plus pur style roman, vous êtes agréablement surpris par les effets de lumière qui nous viennent des beaux vitraux des bas côtés. Ils représentent saint Joseph, sainte Anne, saint Charles Borromée, sainte Élisabeth, saint Louis de Gonzague. Les deux grands maîtres de l'école, saint Thomas et saint Alphonse de Liguori, occupent les deux vitraux sous les tours. Les bas côtés sont fermés par des arcatures à la jonction du transept. La grande nef reçoit la lumière par de magnifiques mi-rosaces, et des triforiums à jour lui donnent un caractère tout particulier de noble grandeur et de beauté. La tribune qui doit recevoir les orgues se trouve dans le transept et communique avec le couvent. Le maître autel est en pierre de *savonnaire* et attire les regards de tous ; il n'est pas placé comme d'habitude au fond de l'abside, mais il est avancé de manière à ce que les élèves puissent suivre facilement les cérémonies de la sainte messe des deux côtés du transept. La lumière tombe abondante

dans l'abside par quatre vitraux représentant les apôtres Pierre, Paul, Jean et Simon. Au milieu se trouve une niche dans laquelle prendra place une magnifique statue de la sainte Vierge, patronne spéciale des Pères Oblats (1). Notre regard s'arrête dans le côté gauche du transept sur un chef-d'œuvre de premier ordre. C'est un splendide vitrail représentant Notre-Seigneur avec son Sacré Cœur qui répand des flots de lumière et de bénédictions sur le couvent qui est à ses pieds, pendant que des deux côtés se trouvent la sainte Vierge et saint Boniface dans une attitude de supplication, intercédant en faveur de la communauté. L'image de la sainte Vierge attire surtout l'attention des connaisseurs : les traits si pieux, si fins, si vrais de la Vierge nous arrachent l'admiration ; le manteau blanc, brodé d'or, peut être regardé comme un chef-d'œuvre de la maison Mayer à Munich. Nous ne croyons commettre aucune exagération, si nous prétendons que ce vitrail, qui du reste était à l'exposition de la capitale de la Bavière, ne le cède en rien aux fameux vitraux de l'église Notre-Dame de Bon-Secours à Munich. Signalons encore la beauté de la rosace au-dessus du portail entourant d'une couronne éclatante de lumière et de couleur les armes de la Congrégation des Pères Oblats. »

Parmi les illustres visiteurs qui rehaussèrent de leur présence notre fête de la consécration de l'église, nommons le R. P. LACOMBE, l'apôtre si connu de l'Amérique du Nord. « Les jours, dit la chronique locale, que le vénérable vieillard a passés parmi nous, resteront inoubliables pour tous. Ses narrations et ses entretiens nous étaient un régal, sa modestie et sa piété nous ont tous édifiés. »

Plusieurs de nos jeunes Pères devaient partir pour les

(1) Cette statue est placée aujourd'hui ; elle est richement polychromée et est grande de 2<sup>m</sup>,50.

Missions étrangères : c'étaient les RR. PP. VOGEL, JÆGER, SCHLOSSER et KRIST (Théodore) avec les Frères convers HEINRICHS et HECKENBACH. Ce fut le R. P. LACOMBE qui présida la cérémonie des adieux ; il nous dit en termes éloquents et entrecoupés de larmes, ce que devait être notre vocation d'apôtre et de religieux. L'émotion était grande ce jour-là, et ce vieillard, ces paroles, ces larmes, le départ d'enfants chers à nos cœurs, de frères bien-aimés, tout cela s'unissait dans un émouvant tableau.

Nous ne devons pas avoir le bonheur de posséder notre Révérendissime Père en cette année 1900. La fête du 15 août fut encore présidée par le bon P. TATIN qui semble avoir un faible pour nous, ce dont nous lui sommes très reconnaissants ; nous avons pu lui présenter 13 Frères scolastiques pour l'oblation perpétuelle.

Depuis la fondation de Hünfeld, nous avons eu le bonheur d'avoir 52 oblations perpétuelles et 32 ordinations de prêtres.

Voilà, mon très révérend et bien-aimé Père, quelques lignes sur notre maison de Saint-Boniface. Nous savons que votre intérêt se porte tout particulièrement sur les scolasticats. De leur côté nos scolastiques désirent répondre à tant d'affection par leur bon esprit, leur travail et leur attachement à la Congrégation. Nous regardons comme une grâce particulière d'avoir en notre église de Saint-Boniface la confrérie canoniquement érigée du Sacré-Cœur ; cette dévotion au Cœur divin sera une garantie de succès, de sainteté pour nos Frères scolastiques et pour toute la maison.

P. S. SCHARSCH, O. M. I.  
Provincial.

## VARIÉTÉS

---

### I

#### MISSION DE NANTES.

Lorsqu'on nous a proposé de faire pour nos annales un rapport sur le jubilé de Nantes, nous avons accepté volontiers, comptant que les chefs de mission dans chaque paroisse nous enverraient des notes nombreuses. Mais l'abondance des travaux apostoliques, en cette année de jubilé, n'a pas permis à tous d'écrire leurs souvenirs et leurs impressions. Pour suppléer un peu à cette disette de documents de première main, nous ferons de larges découpages dans *la Semaine religieuse* et les journaux de Nantes qui ont bien voulu s'intéresser aux faits et gestes des Oblats.

« Mes Pères, disait paternellement M<sup>sr</sup> Rouard aux missionnaires réunis en son évêché le lundi de Pâques, vous avez employé pour entrer dans notre cité une méthode bien connue du génie militaire. Avant de vous introduire dans le cœur de la place, vous vous êtes assurés des avant-postes. » De fait, avant la mission générale de Nantes, nos Pères avaient accompli plusieurs travaux dans la banlieue et les paroisses excentriques de la ville : Chantenay, Sainte-Anne, Saint-Félix, Sainte-Madeleine. A la tête de ces pionniers qui nous avaient préparé les voies, il est juste de nommer le R. P. JOUQUET. Il faut citer aussi le R. P. THURIET qui en 1893 avait prêché un carême à Saint-Donatien, et remontant plus haut encore dans le passé, nous trouvons le R. P. REY célébrant

dans cette même église la bonté et la richesse du Cœur de Jésus. Nous aurions pu répondre à Monseigneur que nous avons des intelligences dans la place et que la place nous fut livrée. MM. les curés ayant vu des Oblats à l'œuvre songèrent à notre Congrégation quand l'époque de la mission décennale fut arrivée. « Si vous voulez des missionnaires qui remuent les consciences, des apôtres pour toutes les classes, demandez des Oblats ; si vous voulez des hommes qui fassent aimer le Sacré-Cœur, demandez des Oblats. » C'est en ces termes, paraît-il, que les pasteurs des paroisses déjà évangélisées par nous faisaient notre éloge auprès de ceux de leurs confrères qui nous connaissaient moins. Ainsi fut proposée à nos supérieurs la mission de Nantes, il y a dix-huit mois.

On accepta, mais non sans hésitation. C'était la première fois que la Congrégation se chargeait d'une œuvre de cette importance. On avait déjà prêché à des villes entières, Avignon, Béziers, etc., mais Avignon n'avait que 12 missionnaires, tandis que Nantes en réclamait 31. Trouverait-on facilement ce nombre ? D'autre part, ne rencontrerait-on pas de l'opposition ? Si les missions ont été interdites dans des localités d'importance secondaire, qu'en sera-t-il pour Nantes, une ville de plus de 120 000 habitants ? Nantes a un fonds de christianisme excellent, une municipalité libérale, des œuvres catholiques florissantes, mais le démon y compte aussi des amis. La franc-maçonnerie et le socialisme tentent l'impossible pour y pénétrer, surtout dans les quartiers ouvriers des bords de la Loire. A la vue de ces trente et un missionnaires qui se proposent de lui faire une guerre acharnée, le diable ne mettra-t-il pas en jeu tous les ressorts dont il dispose pour amener un échec ? Pourra-t-on seulement commencer ce travail, et une



fois commencé, pourra-t-on aller jusqu'au bout ?

C'est avec cette incertitude que s'offrait l'avenir. On s'adressa à Dieu avec ferveur et l'on demanda des prières aux communautés religieuses et aux personnes de piété.

Nous sommes au samedi 9 mars. De tous les points cardinaux arrivent à Nantes les ouvriers qui pendant les quatre dernières semaines du carême vont travailler dans cette partie du champ du père de famille : 6 viennent de la province du Midi, 2 de la maison générale et les autres des diverses maisons de la province du Nord, presque toutes mises à réquisition.

C'est de la part du clergé nantais l'accueil le plus cordial à l'égard des envoyés de Dieu. La réserve de la première heure a bientôt fait place à l'expansion, voire à l'intimité. « Pendant un mois, nous écrit le R. P. SCHAUFFLER, soit au presbytère, soit à l'œuvre de la mission, nous avons vécu en famille. M. le curé a été un père et MM. les abbés de vrais frères pour nous. Il n'y a pas eu une ombre même légère entre nous durant tout ce temps. L'accueil fut parfait et la réception enthousiaste. » Ce que le R. P. SCHAUFFLER dit de la cathédrale, les autres missionnaires peuvent le dire également de leurs paroisses respectives.

Le lendemain, tous les ouvriers sont à leurs postes, à part un ou deux qui terminent seulement aujourd'hui, dans d'autres paroisses, des travaux de mission.

Le R. P. BRULÉ, Provincial du Nord, a tenu à suivre de près une œuvre si importante et à se trouver sur les lieux pour le cas où quelque circonstance réclamerait sa prompte intervention. Il a établi son quartier général chez les Sœurs de l'Espérance qui, elles aussi, ont voulu prendre part à nos travaux par leurs prières et leurs bonnes œuvres. C'est là qu'il sera loisible à chacun de venir à toute heure solliciter les avis et les conseils du

chef d'état-major. De là encore il rayonnera dans les différentes paroisses, portant avec ses paternels encouragements ses vœux et ses prières pour le triomphe de la grâce.

Voici les noms des missionnaires de Nantes avec ceux des paroisses :

Cathédrale : RR. PP. SCHAUFFLER, LANTOIN, SOULLARD.

Saint-Nicolas : RR. PP. THIRIET, RADENAC, THINON.

Saint-Similien : RR. PP. JUNGLUTH, LEMIUS (Joseph), LE GOHEBEL.

Saint-Donatien : RR. PP. JONQUET, ROUSSEAU, CAUX, GIDROL, LE FLOCH.

Sainte-Madeleine : les mêmes que pour Saint-Donatien.

Notre-Dame de Bon-Port : RR. PP. GRELAUD, OLIVE, LOUIS.

Saint-Clément : RR. PP. FILLIATRE, LONGEON, AUDIBERT.

Sainte-Croix : RR. PP. BOURG, D'ISTRIA (Bernardin), MASSON.

Saint-Clair : RR. PP. COUBRUN, SIMONIN (Paul), DUVAL.

Saint-Félix : R. P. ROBINET.

Sainte-Anne : R. P. PATARD.

Saint-Jacques : R. P. KEUL.

Chantenay : R. P. HENN.

Sainte-Madeleine, Sainte-Anne, Saint-Félix, Saint-Jacques et Chantenay avaient eu déjà des missions. Aussi dans ces paroisses nous n'étions engagés que pour des retours de mission ou de simples carêmes. Mais le zèle de nos Pères sut élargir leur champ d'action. Dans certaines de ces paroisses le même missionnaire prêchait tous les jours et souvent deux fois. A signaler tout particulièrement le prédicateur de Saint-Félix qui, malgré son âge, a fait à lui seul une mission, là où,

d'après les conventions, il aurait pu se contenter d'un banal carême.

Beaucoup d'églises de Nantes ont été construites ou restaurées dans le cours du dix-neuvième siècle. Peu de villes pourraient offrir un ensemble d'édifices religieux aussi vastes et aussi beaux. C'est la cathédrale en style gothique avec ses tours qui rappellent Notre-Dame de Paris, la basilique de Saint-Nicolas avec ses cinq chapelles rayonnantes et son magnifique clocher à flèche de pierre de 85 mètres, la basilique de Saint-Donatien en style roman marié avec les proportions du style gothique, Notre-Dame de Bon-Port avec son dôme hardi et richement décoré, Saint-Clément et Sainte-Madeleine en style du treizième siècle avec leur haut clocher, Saint-Similien, en style gothique et qui attend encore ses tours, etc.

La cathédrale, Saint-Donatien, Saint-Nicolas, Saint-Similien, Notre-Dame de Bon-Port peuvent contenir jusqu'à 3 000 personnes. Il ne sera pas donné à tous de se faire entendre facilement dans de pareils vaisseaux, et l'on verra plus d'une fois le prédicateur descendre de chaire épuisé et le visage ruisselant de sueur.

Le troisième dimanche de carême, ouverture des exercices du jubilé dans toutes les paroisses de la ville. A Saint-Pierre, Monseigneur voulut présider lui-même la première cérémonie et bénir en la personne des apôtres de sa cathédrale tous les missionnaires de sa ville épiscopale. Dans les autres églises, c'est de MM. les curés que les missionnaires reçoivent, avec leur bénédiction, la charge d'instruire et de sanctifier leur troupeau. Cette cérémonie qui inaugura les saints exercices produisit à Nantes, notamment à Saint-Donatien, une impression profonde.

Ces apôtres que le clergé va recevoir processionnel-

lement à la porte de l'église, ce grand Christ qui passe à travers les rangs des fidèles, porté par le Supérieur de la mission et que l'on place dans le chœur sur un petit autel gracieusement paré, c'est le symbole des grâces qui pendant la mission vont couler à flots sur les âmes et de la réconciliation que Notre-Seigneur veut accorder aux pécheurs repentants. Beaucoup, sans doute, puiseront à pleines mains dans ces trésors du jubilé; mais combien, hélas! resteront insensibles aux touches de la grâce et rejetteront ce Christ, *nolumus hunc regnare super nos*. C'est là du moins la crainte du missionnaire, qui pour la première fois gravit les degrés de la chaire, d'où, pendant un mois, il fera entendre des paroles de vie, de vérité et de miséricorde. Il explique son mandat d'apôtre; il annonce l'ouverture des saints exercices et supplie ses auditeurs de profiter de la grâce du jubilé, la faveur la plus grande que Dieu puisse accorder à une paroisse. « Vous ne trouverez pas dans vos missionnaires, ajoute-t-il, l'éloquence qu'on applaudit dans le monde. A l'exemple de leurs ancêtres dans l'apostolat, ils vous prêcheront Jésus-Christ et Jésus-Christ crucifié. Ils vous apportent la parole de Dieu et leur dévouement le plus absolu. Pendant quatre semaines, ils vous appartiendront, seront à votre disposition, soit pour vous rappeler vos devoirs, soit pour vous entendre au tribunal de la pénitence. Pour le salut de vos âmes, ils sont prêts à tout, à vous donner leur temps, leur repos, leur vie même, s'il le faut. »

La mission est ouverte, les batteries sont dressées contre l'ennemi des âmes et la lutte va s'engager.

Hâtons-nous de dire que cette grande bataille qui a pour théâtre toute une cité se composera de plusieurs actions partielles. Dans chaque paroisse on agira indépendamment des autres et chacun des chefs de mission

réglera lui-même toutes les questions de détail. On avait songé d'abord à traiter le même jour les mêmes sujets d'instructions dans toutes les chaires, comme cela se pratique chez d'autres missionnaires en pareille occurrence, par exemple, chez les Rédemptoristes. On renonça à ce projet pour différentes raisons. Peut-être à défaut des mêmes sermons aurait-on pu avoir les mêmes cérémonies le même jour? Sous ce rapport encore on préfèra laisser la plus grande liberté.

Les inconvénients que certains redoutaient d'un tel système sont passés inaperçus. Les catholiques nantais sont passablement imbus, je crois, de ce qu'on appelle l'esprit paroissial. Ils n'abandonneront pas leur église particulière pour la moindre cérémonie qui aura lieu dans une église voisine. C'est ainsi qu'une fête de la sainte Vierge à la cathédrale ou à Saint-Nicolas, par exemple, était loin de faire le vide dans les autres églises.

Bien entendu, il faut faire exception pour un certain genre de personnes qui passent leur temps à courir d'une paroisse à l'autre, comparant et jugeant hardiment les prédicateurs et finissant trop souvent par ne point en trouver à leur fantaisie.

Et cependant — qu'on nous permette une parenthèse — il semble qu'avec 31 missionnaires on n'ait que l'embaras du choix. Si vous aimez les jeunes, il en est parmi eux qui ont à peine dépassé la trentaine. Si au contraire ce sont les cheveux blancs et les têtes vénérables qui ont le don de vous attirer, en voilà plusieurs. Si vous voulez dans la chaire quelque chose qui se rapproche de la conversation, le ton caustique et la pointe d'esprit, allez à telle paroisse. Mais non, vous êtes philosophe, vous ne voulez pas d'un prédicateur qui semble se jouer de vous, tout en vous disant de bonnes vérités, vous demandez des arguments bien alignés, un orateur qui

frappe comme un sourd, selon l'expression de M<sup>me</sup> de Sévigné parlant de Bourdaloue. Tranquillisez-vous, j'ai trouvé votre homme. Je me trompe, je devine que vous êtes bien avancé dans la perfection et que vous ne désirez entendre parler que de mysticité. Les Oblats s'adressent généralement aux âmes qui marchent par les voies communes ; néanmoins, si vous suivez fidèlement leurs instructions, vous recueillerez en abondance la manne dont vous avez besoin, cette manne qui, bien que la même pour tous, a tous les goûts, plaît à tous les palais.

La première semaine fut consacrée spécialement aux enfants. Une semaine à peu près entière avec deux instructions par jour. c'est beaucoup pour des enfants et j'ajoute pour les missionnaires aussi, car il va sans dire que, outre cela, matin et soir on avait deux sermons pour les grandes personnes. Tous les enfants de sept à treize ans, tant des écoles laïques que des écoles congréganistes, ont suivi assez régulièrement les exercices de la retraite. Aussi quels auditoires ! Ici 500, 600 enfants, là de 900 à 1 300. Combien il est difficile de tenir attentif tout ce petit monde, qui au sortir des écoles ne demanderait pas mieux que d'aller jouer au lieu de rester à écouter pendant vingt ou vingt-cinq minutes, tranquillement assis, les mains jointes, les yeux fixés sur un prédicateur qui a parfois de la peine à se mettre à la portée de toutes ces jeunes intelligences. Le triomphe de l'éloquence, c'est un mélange d'histoires encore inédites, de questions posées au bon moment, de chants même et de prières.

La retraite se termina pour les uns — ceux qui l'année précédente avaient fait leur première communion — par la réception de la sainte Eucharistie, faveur d'autant plus appréciée que dans le diocèse de Nantes il est

d'usage que les enfants ne s'approchent pas pendant toute une année de la Table sainte, entre la première et la seconde communion. Pour tous enfin on eut une cérémonie de solennelle bénédiction. A cette fête étaient invités absolument tous les enfants, même les bébés que les mamans portent encore dans leurs bras. On s'est dit que si des notes un peu discordantes venaient à se faire entendre, elles ne devaient pas déplaire à Celui qui autrefois aimait à réunir auprès de lui les petits enfants de la Judée.

Quel ravissant spectacle, tout de fraîcheur et de gaieté, que celui de ces aimables chérubins qui se pressent frétilants d'impatience et de bonheur dans la nef, le chœur, jusque sur les marches de l'autel, des couronnes sur la tête ou de gracieux bouquets à la main, vraie corbeille de fleurs, tableau digne du pinceau d'un artiste. Jamais l'église ne fut mieux ornée. Avec quel entrain ils chantent de leurs petites voix flûtées les jolis cantiques qu'ils ont appris pendant la semaine, récitent tous ensemble la consécration au petit enfant Jésus et à la bonne Vierge Marie. Dehors, il faisait mauvais temps, il pleuvait, mais pour eux en ce moment, pas de nuages dans leur ciel. Ce n'étaient que sourires de joie et de contentement sans égal sur leurs frais et candides visages.

C'était la première fois, paraît-il, qu'à Nantes on était témoin de cette fête des enfants. Aussi on était accouru en masse, et les églises, malgré leurs vastes dimensions, n'étaient pas assez grandes pour contenir la foule qui s'entassait autour des gracieux héros de la fête. C'était de l'enthousiasme, et dans une paroisse, pour répondre au désir de l'assistance, on recommença la cérémonie de la présentation des couronnes et des fleurs à la Vierge.

La fête de ces chers petits anges avait un double but :

les faire participer, dans la mesure du possible, à la grâce du jubilé et préparer chez les grandes personnes l'action de la grâce. On le sait, l'influence des enfants sur les parents est incontestable. Des pères de famille qui n'assistent presque jamais à nos solennités religieuses s'y rendent en de semblables circonstances : ils veulent contempler leurs enfants à l'église avec leurs beaux habits de fête, les entendre chanter et participer à leur joie. Nous avons vu des larmes perler sur bien des paupières et mouiller des barbes grisonnantes. Quand un père de famille a pleuré, c'est fait, il est vaincu par la grâce, il se confessera. Dans son allocution aux enfants, le missionnaire a toujours quelques mots qui vont droit au cœur des parents ; ce sont les flèches de la grâce. Il finit en confiant à ses petits auditeurs deux ou trois commissions que ceux-ci promettent d'accomplir fidèlement. Voici celles du R. P. Supérieur de Saint-Donatien : « Mes enfants, je vous donne deux commissions. car les enfants font très bien les commissions. La première, c'est en arrivant à la maison de demander à votre maman quelque chose de bien bon, quelque chose qu'elle ne vous donne que les jours de fête. La ferez-vous bien cette commission ? — Oh ! oui, monsieur. — La seconde, la voici : vous embrasserez papa bien fort, pas cependant jusqu'à l'étouffer et vous lui direz : Papa, j'ai gagné mon jubilé, à vous de gagner le vôtre maintenant. La ferez-vous bien cette commission ? — Oh ! oui, monsieur. »

Après avoir reçu la bénédiction de Jésus et une brillante médaille, souvenir de cette inoubliable fête, ces chers innocents se transforment en apôtres. Dans chaque mission on rencontre et quelquefois nombreux les parents qui sont ainsi ramenés à Dieu par les enfants. « Qu'est-ce qui vous a converti, mon ami,



demandez-vous à ce père de famille qui ne s'est pas confessé depuis son mariage? — C'est le petit, vous répond-il en pleurant, je l'ai vu si heureux au jour de la fête des enfants et il m'a tellement supplié de faire mon jubilé que je n'ai pu résister. »

Après la retraite des enfants, la mission battait son plein et il semblait que l'on n'avait plus qu'à recueillir riches et abondantes les gerbes de conversion. Dieu voulait faire acheter cette magnifique moisson par un grand sacrifice. Il demanda une victime et ce fut précisément au lendemain de la fête des enfants qu'il ravit à nos travaux et à notre fraternelle affection le R. P. SOUILLARD.

Nous empruntons à M. l'abbé Rias, vicaire à la cathédrale, le récit qu'il a publié dans *la Semaine religieuse* de la mort et des funérailles de notre regretté missionnaire.

Lundi soir, 18 mars, les nombreux fidèles venus à la cathédrale pour assister à la cérémonie du Jubilé ont été les témoins d'un bien douloureux événement.

Sous leurs yeux, le R. P. SOUILLARD, missionnaire Oblat, Supérieur de la maison d'Anvers, a été frappé subitement par la mort. Il avait prêché, trois quarts d'heure durant, sur l'éternité... Avec une conviction profonde, un cœur ému, il avait adjuré les pauvres égarés dans le chemin du mal de penser à leur éternité... car l'heure vient vite de franchir le seuil de l'au-delà. En terminant, il avait laissé tomber de ses lèvres d'apôtre cette prière touchante :

« Seigneur, faites que celui-là qui, le premier de la paroisse, s'en ira dans son éternité, soit celui qui est le mieux préparé à paraître devant vous. »

Dieu avait exaucé sa prière, et c'était lui que sa sainte Providence avait choisi.

Après son sermon, il s'en est allé à la sacristie, se sentant un peu fatigué; mais bientôt il revient à l'église pour assister à la fin de la cérémonie. Comme de coutume, il s'adossa au pilier qui forme le chevet de la chapelle Saint-Clair.

Quelques instants à peine s'écoulent, et il tombe la face sur la dalle du temple, semblable à une masse inerte. Il tombait blessé à mort comme un soldat au champ d'honneur, tout près de l'autel de saint Clair, le modèle des apôtres, au pied de cette chaire dont l'écho semblait encore redire sous la voûte sacrée : « Seigneur, faites que celui-là qui, le premier de la paroisse, s'en ira dans son éternité, soit le mieux préparé. »

Les soins pressés du docteur Guénel ne peuvent plus rien. Le révérend Père reçoit l'absolution et les dernières onctions dans le couloir de la cathédrale, où on l'avait transporté, mais sans donner un seul signe de connaissance. Et puis, c'est fini, cinq minutes après, il était mort. Maintenant il dort son sommeil éternel.

Un service funèbre, pour le R. P. SOUILLARD, a été célébré solennellement, mercredi matin, à la cathédrale, sous la présidence de M<sup>sr</sup> l'Évêque.

Une foule immense de fidèles remplissait les vastes nefs. Elle était venue de toutes les paroisses de la ville qu'évangélisent en ce moment avec tant de zèle apostolique et de dévouement les RR. PP. Oblats de Marie Immaculée, frères du vénérable défunt.

A la fin de la messe, avant la dernière et lugubre prière du *Libera*, Monseigneur, dont le cœur si bon partage toutes les douleurs des siens, est monté en chaire, en proie à une visible émotion. Une dernière fois, il salue l'apôtre qu'on allait enlever du champ de bataille, où, vaillant soldat du Christ, il était mort en combattant. Et puis, avec une tendresse toute paternelle et une délicatesse qui ne se trouve que dans les âmes vraiment émues, il exprime ses sentiments de condoléances à cette pauvre mère, qui verse des larmes sur son fils si aimé, à cet excellent frère venu chercher les dépouilles de son cher défunt, et aussi à tous ces dévoués religieux qui pleurent un confrère aimable, savant et, par-dessus tout, rempli de l'amour du bon Dieu et des âmes.

Après la cérémonie, son corps a été accompagné jusqu'à

la gare par le clergé et de nombreux fidèles. Son âme est partie là-haut, dans les saintes fleurs du paradis, où elle prie pour nous et surtout pour ceux-là qui ne pensent plus à cette éternité... « dont l'heure vient si rapidement et si soudainement ».

« Cette mort subite, ajoute le R. P. SCHAUFFLER, fut un grand appoint pour notre mission qui, dès lors, alla mieux que jamais. Comment se plaindre de la fatigue, trouver le travail trop lourd, quand on voyait le peuple répondre avec tant d'enthousiasme à nos appels et des conversions nombreuses couronner nos efforts? »

Il y avait dans chaque paroisse trois exercices de mission par jour, un le matin et deux le soir. A Saint-Donatien, on fit une innovation qui a ses avantages. La réunion, qui ailleurs se faisait à 3 heures, fut mise à 9 heures du matin, ce qui n'empêchait pas une première réunion à 6 heures. Les dames ou messieurs pour qui ce premier exercice était trop matinal, et qui se seraient réservés pour celui de 3 heures, venaient volontiers à 9 heures dans la pensée qu'ils pourraient assister à la sainte messe avant le sermon. De cette manière, la soirée jusqu'à 8 heures, heure de la dernière réunion, était consacrée tout entière aux confessions.

Dans toutes les paroisses, ces différents exercices furent suivis avec une grande assiduité. « Sans rien exagérer, nous écrit-on, de 800 à 900 personnes assistèrent chaque jour à l'exercice du matin, à la cathédrale. Le nombre a été plutôt en augmentant. Le soir, il en venait 1 200, 1 500, 2 000, et certains jours de fête, notamment à la fête de la Sainte Vierge, du Sacré-Cœur, le Vendredi saint, etc., la cathédrale, quoique vaste, était bondée à ne savoir où trouver place. » On peut en dire à peu près autant des autres églises. A Saint-Donatien, l'auditoire est monté quelquefois jusqu'au chiffre de

2500. Beaucoup de personnes, certains soirs, étaient obligées de rester debout, malgré les deux mille chaises bien comptées qui sont à la disposition du public, sans parler d'un bon nombre de bancs.

On voyait venir à ces réunions des hommes qui, s'il faut en juger par les apparences, avaient depuis longtemps désappris le chemin de l'église. L'un est conduit par sa femme qui, le poussant du coude, lui indique une chaise dans les rangs des hommes et qui, prenant ensuite place elle-même parmi les dames, ne le quitte pas du regard, craignant sans doute une subite volte-face vers la porte de sortie. Un autre, franchissant le seuil de l'église, regarde tout ahuri son camarade qui plonge sa main dans un bénitier et la lui présente ensuite ; il la prend et la serre fortement, s'imaginant peut-être qu'une bonne poignée de main à l'entrée de l'enceinte sacrée constitue un rite religieux d'un genre à part.

Parmi les cérémonies qui ont attiré le plus, il faut citer celle de la Promulgation de la Loi. Je ne sais si on l'a faite dans toutes les paroisses. A Saint-Donatien, on lui donna le plus de solennité possible. C'était quelque chose de tout nouveau, aux yeux du clergé et des simples fidèles. Pour le luminaire de cette fête comme du reste pour celle du Sacré-Cœur et de la Sainte-Vierge, on avait fait appel à toutes les bonnes volontés et l'on avait répondu avec un concours empressé. De longues traînées de lumière couraient le long du triforium dont elles faisaient ressortir la fine sculpture ; des oriflammes et des bannières étaient appendues aux colonnes, parmi des écussons variés. C'était l'œuvre d'un véritable artiste, M. l'abbé Ecomard, dont le bon goût et l'esprit inventif n'ont d'égal que son zèle à faire connaître et aimer les deux frères martyrs, patrons de Nantes, saint Donatien et saint Rogatien. Sur l'autel, l'hostie radieuse

dans l'ostensoir d'or, au milieu d'un océan de lumière. Bien en évidence, au-dessous du Saint-Sacrement, devant la porte du tabernacle, les deux tables de la Loi. En avant de l'autel, sur une large estrade, l'officiant assisté de diacre et sous-diacre et entouré de douze prêtres revêtus de riches chapes en drap d'or. C'était solennel, un autre Sinaï, d'où le Dieu voilé sous les espèces sacramentelles allait de nouveau par la bouche de son ministre promulguer sa loi. La terre ne tremble pas, le tonnerre ne gronde pas ; c'est le Dieu de paix et d'amour et non le Dieu de crainte dont les Juifs avaient peur. Il faut renoncer à rendre l'émotion profonde qui faisait battre le cœur de tous ceux qui assistaient à cette grandiose solennité.

Chacun sait qu'elle est pour le missionnaire l'occasion de rappeler les différents devoirs de la vie chrétienne, en insistant davantage sur telle ou telle obligation, selon les besoins des divers milieux. C'est en même temps un acte de réparation et de bon propos. L'officiant, d'une voix forte et solennelle, publie cette loi divine, et le peuple répète après lui les commandements, demande pardon à Dieu des péchés commis contre chaque article et jure de les observer désormais plus fidèlement.

Faut-il parler de la fête des morts, de la consécration à la Sainte Vierge et au Sacré-Cœur ?

Nous citons le journal *l'Espérance du peuple* :

Hier soir, à la cathédrale, cérémonie admirable. La paroisse Saint-Pierre se consacrait à la Sainte Vierge. Une foule innombrable se pressait dans l'immense vaisseau : chacun voulait entendre et voir.

Il y avait, en effet, beaucoup à voir et à entendre.

Après une très pieuse allocution, commentaire de ces trois mots : *Ave, gratia plena*, le fond du chœur resplendit soudain, des dalles jusqu'aux galeries.

Une brillante illumination enveloppe la statue de Marie, et lui forme une éblouissante auréole.

Maintenant voici une scène qui va surpasser toute attente.

De chaque côté du chœur s'alignent trois rangées de petites robes blanches. Quelles souriantes et radieuses figures ! Deux cents fillettes, de trois ans à dix ans, sont là, dans leur plus fraîche toilette, couronnées de blanches roses, une fleur à la main.

De la chaire, le prédicateur prononce une pathétique consécration de la paroisse à la Sainte Vierge ; puis, les enfants se lèvent. Dirigées par leurs Sœurs de Saint-Vincent de Paul, elles descendent sur deux rangs la longue nef, jusque sous les grandes orgues. La foule se dresse curieuse, captivée. Du bas de la cathédrale, la blanche *théorie* remonte lentement vers l'autel, au chant d'un pieux cantique. Le naïf refrain de ce cantique est répété *uniquement* par ces toutes petites : les voix ne sont pas fortes, assurément, mais dans quel sympathique silence la foule les écoute ! Ce profond silence de l'assemblée est saisissant.

« C'est charmant, c'est charmant ! » murmure la foule très émue.

Enfin, par une évolution très bien exercée, la blanche *théorie* se replie dans le vaste chœur, s'enroule, se déroule et, en passant devant les marches du sanctuaire, chaque enfant dépose là sa couronne, candide hommage de tous ces cœurs innocents.

Ceux qui ont pu être témoins de toutes ces choses en garderont le plus suave souvenir.

Pour garder un souvenir perpétuel de la mission prêchée, en cette année jubilaire, dans toutes les paroisses de sa ville épiscopale, M<sup>sr</sup> Rouard voulut renouveler la consécration solennelle de tout son diocèse au Sacré-Cœur. Le dimanche des Rameaux, 31 mars, fut choisi pour cette touchante cérémonie dont *la Semaine religieuse* nous a laissé le récit :

La cathédrale, malgré ses vastes proportions, avait peine à contenir la foule qui remplissait non seulement les nefs, mais toutes les chapelles latérales. A eux seuls, les hommes, au nombre de douze à quinze cents, occupaient tout le sanctuaire, le transept et la plus grande partie de la nef principale.

A 8 heures, M<sup>sr</sup> l'Évêque parut en chaire; et, avant de faire la consécration solennelle de la paroisse et du diocèse au Sacré Cœur de Notre-Seigneur, Sa Grandeur adressa à l'auditoire une touchante allocution sur les titres du Sacré Cœur de Jésus à notre amour et à nos adorations. « De nos jours, comme au temps où il parcourait la Judée, dit Monseigneur, le divin Sauveur attire à lui les âmes en les comblant des trésors infinis de son Cœur, trésors de bonté compatissante pour toutes les douleurs et toutes les infirmités du corps, trésors de pitié, de mansuétude, de miséricorde et de pardon pour toutes les misères morales. »

Réunissant alors, dans un tableau saisissant, les plus beaux récits de l'Évangile, il montra les tendresses de Jésus pour les malades et les infirmes, qu'il guérit, pour les pécheurs et les pécheresses, qu'il absout. « Aujourd'hui, comme alors, dit Sa Grandeur en terminant, au sein de notre société malade et corrompue, seul, le divin Rédempteur peut, si nous venons à lui, nous donner « le salut, la résurrection et la vie », *In quo est salus, vita et resurrectio nostra.* »

L'assistance avait écouté, avec une attention religieuse, les paroles du pasteur vénéré, dont la voix, vibrante d'émotion, se faisait entendre jusqu'aux extrémités de l'immense édifice. Quand il eut fini de parler, elle se mit à genoux, et Monseigneur prononça la consécration, dont chaque partie était répétée, lentement et à haute voix, par tous les fidèles.

Mais si cet acte de solennelle consécration avait été émouvant, la cérémonie qui suivit le fut plus encore. De l'autel où il trônait, le divin Sauveur avait entendu les invocations suppliantes de ses enfants. Il allait passer au milieu d'eux pour les bénir et pour exaucer leurs prières.

Cette procession du Saint-Sacrement restera dans notre souvenir comme la plus belle et la plus émouvante des cérémonies qu'il nous ait jamais été donné de contempler dans notre église-cathédrale. Les révérends Pères Oblats ont à un degré rare le talent d'organiser de brillantes illuminations. Ils se sont dit que « Dieu est lumière », et que notre divin Maître a souvent répété à ses disciples : « Je suis la lumière du monde. Celui qui me suit ne marche pas dans les ténèbres. » Dans cette merveilleuse procession, Jésus s'est avancé « tout enveloppé de lumière comme d'un vêtement ». Nos saints religieux avaient recommandé à tous les fidèles d'apporter, pour la procession du Très Saint-Sacrement, des cierges qu'ils conserveraient ensuite religieusement comme un souvenir de cette fête jubilaire.

Après l'acte de consécration, tandis qu'on illuminait l'autel où Jésus résidait, quatre mille cierges s'allumèrent dans l'église. Une clarté splendide, qui fit pâlir l'éclat du gaz dans les lustres appendus aux piliers des nefs, baigna la cathédrale tout entière, jusqu'aux voûtes et jusqu'au fond des chapelles. On eût dit que l'on se trouvait à l'un de ces beaux soirs de nos magnifiques pèlerinages à Lourdes, quand, au retour de la procession aux flambeaux, un océan de feu envahit et inonde l'esplanade qui s'étend devant l'église du Rosaire.

L'illumination de l'autel et du sanctuaire était digne de cet embrasement général : Autour et au-dessus de l'Hostie sainte, les révérends Pères avaient fait construire en charpente un ostensor monumental, dont le centre et les rayons, garnis de verres, faisaient étinceler des centaines d'étoiles autour du Dieu de l'Eucharistie. Derrière cet ostensor, et comme encadrement, les hautes ogives du chœur étaient également garnies de verres nombreux, qui dessinaient et mettaient en un vif relief leurs élégants contours.

Tous les hommes, mais seulement les hommes, et certes ils suffisaient à donner au défilé une majestueuse grandeur, prenaient part à la procession. Ils s'avançaient, un cierge à la main, précédant le clergé, le chapitre et le Saint-Sacre-



ment, qui était porté par M. l'abbé Leroux, vicaire général, et suivi par M<sup>sr</sup> l'Évêque. Pendant la procession, les couplets du cantique *Pitié, mon Dieu*, étaient chantés par la foule entière, accompagnée par le grand orgue que dominaient les voix, et le *Parce, Domine* alternait avec chacun des couplets du cantique.

Je me sens impuissant à décrire l'effet prodigieux que produisait cette masse de voix au milieu de cette éblouissante lumière. O Jésus, vous les avez entendus ces accents, vous avez entendu cette explosion de sentiments si profonds et si vrais, de foi, d'adoration, de repentir et d'amour, qui jaillissaient plus encore des âmes que des poitrines. Vous avez accueilli ces ardentes supplications, et vous en répandez les effets en bénédictions saintes sur ces âmes, sur la ville et sur le diocèse, sur tous ceux qui vous aiment, sur tous ceux aussi qui ne savent pas encore vous aimer !

Au retour de la procession, le *Tantum ergo* fut chanté, et tous les fronts s'inclinèrent sous la bénédiction du Seigneur Jésus. Puis, la foule des fidèles commença à s'écouler, lentement et comme à regret, après un dernier cantique, que l'on aurait voulu continuer encore quand il fut terminé. Il était 9 heures et demie.

Avant la cérémonie de la cathédrale, M<sup>sr</sup> Rouard qui est vraiment infatigable, surtout quand il s'agit de faire honorer le Cœur de Jésus, avait bien voulu présider les vêpres à Saint-Nicolas et assister à la consécration de la paroisse au Sacré-Cœur. Là encore, la basilique était comble. La cérémonie, magistralement ordonnée, comme il est de tradition à Saint-Nicolas, fut des plus imposantes.

Des fêtes à peu près semblables eurent lieu dans les autres églises.

A Sainte-Croix, rapporte un journal, la corporation des charpentiers, fidèle à ses traditions reprises ces dernières années, célébra la Saint-Joseph d'une manière tout à fait

solennelle. Ils se rendirent musique en tête et précédés de leurs chefs-d'œuvre à l'église, où une messe fut chantée spécialement pour eux. Un Père leur adressa une éloquente allocution pleine de sentiments élevés. Une assistance nombreuse et sympathique se pressait sous les voûtes de la vieille église. Après la cérémonie, la longue théorie des compagnons s'est déroulée dans les rues, allant à la préfecture et à la mairie faire leur visite habituelle et quasi de rigueur.

Nous ne parlerons pas de la bénédiction du drapeau du Sacré-Cœur à Saint-Clément, ni du nouveau scapulaire confié à notre Congrégation et que nous avons distribué par milliers non seulement aux femmes, mais encore à bon nombre d'hommes.

On comprend que ces différentes fêtes de mission secondaient admirablement la parole des prédicateurs pour ramener à Dieu les pécheurs endurcis, réchauffer les tièdes et raffermir les justes.

Voici, tirées de *l'Espérance du peuple*, quelques lignes qui nous peignent bien la situation vers la fin des exercices jubilaires :

Le diable et ses acolytes ne sont évidemment pas contents, à Nantes du moins.

Si le vote de la loi sur les Congrégations leur a causé une satisfaction profonde, il y a ce malencontreux Jubilé qui menace de compromettre tous les progrès dans le mal qu'ils croyaient définitifs et absolument acquis.

Loin d'avancer, ils reculent. Depuis trois semaines que les exercices de la mission sont commencés, les églises sont pleines du matin au soir de gens qui prient, chantent, écoutent les sermons, les mettent en pratique et finalement se confessent.

C'est intolérable! Encore s'il n'y avait que des femmes, l'on s'en consolerait à la rigueur, les femmes bretonnes et nantaises étant connues de tout temps pour des entêtées qui

s'obstinent quand même à demeurer, comme leurs mères, de bonnes et pratiquantes chrétiennes.

Le malheur est que les hommes s'en mêlent, qu'ils assistent chaque jour plus nombreux aux réunions spéciales auxquelles ils sont conviés.

Partout, dans les paroisses riches ou dans les quartiers populeux, à la cathédrale, à Saint-Nicolas, à Saint-Clément comme à Notre-Dame, à Sainte-Anne ou la Madeleine, etc., l'on nous signale la même affluence, double peut-être de celle des années précédentes et, chose que nous avons pu constater de nous-même, *de visu*, composée pour une bonne partie d'ouvriers et de jeunes gens.

L'empressement montré par la religieuse population de notre ville est la récompense des zélés missionnaires dont l'un est mort sur la brèche. Les autres, qui ne reculent devant aucune fatigue, semblent ambitionner ce couronnement de leur carrière apostolique.

Pendant les deux dernières semaines, on dut, pour satisfaire l'avidité de tous, multiplier sermons et réunions. On avait d'abord supposé que ce serait assez d'avoir des conférences spéciales pour les hommes. Mais les femmes en demandèrent pour elles et les demoiselles leur faisaient chorus en réclamant aussi. Bref, pour contenter cette faim de la parole de Dieu, on eut des réunions particulières pour hommes, femmes et jeunes filles.

A Saint-Donatien, la première conférence comprenait facilement 1300 hommes : très original par terre de barbes et de moustaches, ainsi que s'exprimait le R. P. JOUQUET en les remerciant de leur empressement à répondre à l'appel de leurs missionnaires. Ce fut une conférence dialoguée. Monseigneur, qui la présidait, tint à prendre lui-même la parole. Sa Grandeur trouva tout naturellement dans son cœur de pasteur des accents paternels pour supplier ses chers diocésains de

mettre à profit la grâce du jubilé. Les réunions suivantes furent également très nombreuses.

Il en était de même dans les autres paroisses. Voici quelques lignes d'un paroissien de Saint-Similien : « L'église Saint-Similien est devenue trop étroite, malgré ses vastes dimensions, pour contenir la foule qui s'y presse, et le nombre des hommes ayant suivi les divers exercices de la retraite a presque doublé sur les années précédentes. L'éloquence et le zèle de nos prédicateurs, leur science approfondie, et surtout leur réelle originalité à traiter les divers points du dogme et de la morale devaient naturellement produire ce résultat. C'est un devoir pour nous de leur exprimer publiquement notre reconnaissance. »

« A la cathédrale, rapporte de son côté le R. P. SCHAUFLEER, la retraite des hommes, précédée de deux autres conférences, réussit de tous points. On la trouva trop courte. Plus de 1 200 hommes le premier soir, près de 1 500 le deuxième, nous consolèrent par leur attention et leur tenue irréprochable. »

Il est à remarquer que dans les églises de Nantes on observe une attitude vraiment religieuse que l'on ne rencontre pas souvent ailleurs. Pas un mot pendant les offices, on prie et l'on écoute le prédicateur avec un grand esprit de foi et beaucoup d'indulgence. C'est à peine si l'on esquisse un discret sourire lorsque l'orateur, pour reposer l'esprit, raconte quelque trait ou joyeuse histoire.

De ces nombreuses réunions il ne faudrait pas conclure que tout le monde ait correspondu à la grâce. Évidemment, tous ceux qui sont allés au sermon ne sont pas venus à confesse. Mais pour ceux-là mêmes qui auront reculé devant ce pas décisif, la mission n'aura pas été vaine. Elle a déposé dans leur âme des germes

qui, sous l'influence de circonstances particulières et surtout à l'heure dernière, produiront des fruits de salut. Et cependant la grâce semblait se multiplier sous les pas des pécheurs, prenait toutes les formes pour les enlacer enfin dans ses réseaux. Des mères, de jeunes filles devenaient apôtres pour obtenir la conversion de parents éloignés de Dieu.

« Mon Père, disait une pieuse enfant à son confesseur au moment de sortir du tribunal de la réconciliation, je prie beaucoup pour papa, je lui ai bien des fois parlé de confession, mais inutilement, il me répond toujours : Nous verrons plus tard. Toutefois, il n'est pas méchant, si seulement vous pouviez lui parler, je crois qu'il se déciderait. Tenez, mon Père, ce soir, après votre souper, sortez un instant sur le seuil du presbytère comme pour prendre l'air ; je tâcherai de passer par là avec papa et sans faire semblant de rien, dites-lui un mot, n'importe quoi de banal. Ce sera peut-être le commencement de la conversion. »

Il fut fait comme il était convenu ; le mot fut dit, le mot qui amena le pécheur au confessionnal.

Il y a aussi les pièges tendus directement, semble-t-il, par la main de la Providence. Un soir, quelques minutes avant le dernier exercice, un Père entendait un pénitent qui voulait se confesser avant le commencement de la cérémonie. Je ne sais plus de quelle fête il s'agissait. On venait en foule, on se glissait le long des murs en quête d'une petite place. Une brave femme qui suppose qu'on ne se confesse pas à cette heure, croit le confessionnal inoccupé, n'en voyant qu'un côté : « Voilà bien mon affaire », se dit-elle, et vite de s'installer dans ce côté comme chez elle et de s'asseoir tranquillement sur l'agenouilloir. Soudain, après avoir fini de confesser la personne qui se trouvait de l'autre côté, le Père ouvre le

guichet. Représentez-vous le tableau. La dame, décontenancée, regarde le Père, ne sachant si elle doit se retirer ou rester.

— Que faites-vous là, madame ? Il faut vous mettre à genoux pour vous confesser.

— Mais, mon Père, je n'ai pas l'intention de me confesser.

— Vous ne voulez pas vous confesser et je gage que vous en avez un grand besoin, qu'il y a bien longtemps que vous ne l'avez fait. Voyons, depuis combien d'années ?

Après un moment d'hésitation : « Depuis trente-cinq ans. »

La confession est commencée, et à la fin la pénitente, pleurant de joie, avoue que sans cette circonstance toute fortuite, elle n'aurait pas rempli son devoir, ne sachant comment s'y prendre pour faire une si longue confession.

Quelle vive joie dans le cœur de ces publicains et de ces samaritaines réconciliés avec le bon Maître, joie qui parfois faisait explosion au dehors. Témoin entre autres ce Monsieur qui, après avoir reçu l'absolution, veut, dans un premier moment d'expansion, donner une poignée de main à son confesseur. mais une malheureuse grille était là... se dressant impitoyable entre les deux.

Partout les confessions furent très nombreuses. Beaucoup, selon un usage très répandu en Bretagne, voulurent se confesser deux fois avant de recevoir l'absolution. Aussi les missionnaires ne suffisaient pas à entendre tout le monde. Ils furent vivement reconnaissants au clergé paroissial qui leur prêta son gracieux concours.

Nombreuses aussi et bien édifiantes furent les communions générales d'hommes, de femmes et de jeunes filles.

A la Sainte Table, toutes les classes de la société étaient confondues, officiers, magistrats, professeurs, soldats, rentiers, négociants, ouvriers, etc. Dans plusieurs paroisses, on estime les communions d'hommes au chiffre de 1 000 à 1 500. Quant aux communions de femmes, nous dirons avec le R. P. SCHAUFFLER que l'on ne saurait les compter.

Voici un extrait de *l'Espérance du peuple* :

Après les communions générales du dimanche des Rameaux et du Jeudi saint, il semblait que le mouvement religieux avait, dans notre ville de Nantes, battu son plein, et cependant le jour de Pâques, s'il est possible, les églises ont été plus remplies encore à tous les offices et les communions plus nombreuses. L'on peut dire que dans toutes les paroisses, depuis la première messe de 5 heures et demie jusqu'à la fin de celle de 9 heures, c'est une foule ininterrompue de fidèles, tant hommes que femmes, qui s'est pressée à la Table sainte, où presque sans interruption l'on a donné la communion.

Citons maintenant une page de *la Semaine religieuse* qui résume parfaitement les sentiments de tous au saint jour de Pâques :

*Alleluia! Alleluia!* Avec quelle allégresse triomphante ce cri de joie chrétienne retentissait, dimanche, dans toutes les églises de la ville, non seulement sur les lèvres des chanteurs, ou sur celles des zélés Pères Oblats de Marie Immaculée, prédicateurs du Jubilé, mais dans la bouche et dans le cœur des milliers de fidèles qui, en chantant la résurrection du Christ, chantaient leur propre résurrection!

*Alleluia!* Le Christ est ressuscité, il a soulevé la pierre de son sépulcre. *Alleluia!* Comme lui, et par lui, nous avons secoué les bandelettes et le suaire qui nous retenaient captifs dans nos péchés, comme en un tombeau.

Durant quatre semaines, les pieux exercices du Jubilé

avaient préparé ces merveilles de la grâce ; et, dès les premiers jours, à voir l'affluence énorme des fidèles, hommes ou femmes, dans toutes les églises, leur empressement à venir écouter la parole sacrée, à faire leurs visites jubilaires ou à prendre part aux chemins de croix qui en tenaient lieu, à assister aux messes du matin, aux réunions spéciales qui leur étaient destinées, et aux grandes cérémonies du soir ; à les voir, partout et toujours, recueillis et fervents, on pouvait déjà présager que le couronnement du Jubilé serait digne de sa préparation, et que ces jours seraient vraiment des « jours de salut ».

Ils l'ont été, en effet, et ces joyeux *Alleluias* du jour de Pâques étaient un hymne de reconnaissance à Dieu, l'auteur de tout bien. Car c'était bien « l'œuvre du Seigneur, et les merveilles qu'il avait accomplies parmi nous avaient frappé tous les yeux ». *A Domino factum est istud, et est mirabile in oculis nostris.*

Mais, c'est en particulier le concours extraordinaire des hommes et des jeunes gens, autour des chaires sacrées et à la table sainte, qui a manifesté aux regards les plus distraits cette action divine, et qui a montré quelle intuition supérieure le magnanime Pontife Léon XIII avait, quand, en instituant ce Jubilé centenaire, il écrivait au monde entier que ce Jubilé susciterait d'admirables élans de foi, et qu'il serait, pour les âmes chrétiennes, une période de bénédictions, et, pour une multitude d'âmes éloignées du Christ, une ère de rénovation spirituelle. Sans doute, hélas ! bien des âmes encore ne sont point venues boire aux sources divines ouvertes par la miséricorde du Sauveur. Mais le fleuve sacré continuera de couler à pleins bords, *Flumen Dei repletum est aquis*, et les prières des cœurs régénérés, et les salutaires exemples qu'ils ont donnés autour d'eux, entraîneront à leur suite ceux qui, jusqu'ici, se sont contentés de les contempler de loin, et de leur accorder le témoignage d'une silencieuse et timide admiration.

Ces précieux et consolants résultats, d'une part, et ces espoirs chrétiens, d'autre part, M<sup>gr</sup> l'Évêque les disait, avec



une joie toute paternelle, dans la chaire de la cathédrale, aux vêpres solennelles qui clôturaient, dimanche, les exercices jubilaires pour la ville de Nantes.

Après avoir adressé à Dieu des actions de grâces pour le « don inénarrable » qu'il avait fait en ces jours à sa ville épiscopale, Sa Grandeur reportait l'expression de sa gratitude sur les vaillants apôtres qui, dans toutes les paroisses, avaient été les infatigables ouvriers de Jésus-Christ dans cette grande œuvre de la sanctification des âmes. Leur parole simple, inspirée du plus pur esprit de l'Évangile, s'était frayé le chemin des cœurs. Non seulement elle avait pénétré dans ces premières régions de l'âme, où la vérité chrétienne est reconnue et comprise, mais elle était descendue jusqu'en ces retraites intimes et profondes où sont cachés les ressorts de la volonté, et où s'élaborent les fortes résolutions.

Pouvait-il, d'ailleurs, en être autrement? La fécondité de leur parole et de leur dévouement apostolique n'avait-elle pas, dès les premiers jours des semailles saintes, été décuplée par les mérites de celui d'entre eux qui était tombé, victime de son zèle, à l'entrée des sillons? L'intercession du doux apôtre près de Dieu, et les larmes fraternelles versées par ceux qui continuaient son œuvre, avaient fécondé la semence jetée par eux dans les âmes, *Euntes, ibant et flebant, mittentes semina sua.*

Aussi, après avoir rendu un hommage ému au saint religieux, dont la mort et dont les prières avaient si puissamment contribué au succès de ces pieux exercices jubilaires, M<sup>sr</sup> l'Évêque annonça qu'un souvenir commémoratif du Jubilé 1901 ne tarderait pas à être érigé à Nantes. Une croix, semblable à celle que le Souverain Pontife a fait élever à Rome, dans l'insigne basilique de Saint-Jean de Latran, église-mère des églises de la chrétienté, serait placée dans la cathédrale, tout près de cette chaire, dont le R. P. SOUILLARD était à peine descendu, quand la main de Dieu vint le prendre. Le nom seul de l'apôtre, gravé sur le piédestal de la croix à côté de la date du Jubilé, suffira à perpétuer la leçon donnée par sa parole et par sa sainte mort. Dans sa

simplicité, cet humble mémorial aura l'éloquence de l'admirable *Chant de l'Arc*, que David avait composé pour rappeler la mémoire de son ami Jonathas et des autres guerriers, tombés en combattant « sur les hauteurs » de Gelboé, et que tout le peuple de Dieu devait apprendre et chanter, pour s'encourager aux grandes actions : *Considera, Israel, pro his qui mortui sunt, super excelsa tua vulnerati* (II Reg. 1. 18) : « Regarde, peuple de Dieu ; considère ceux qui sont morts en combattant pour toi sur les hauteurs. »

A Saint-Donatien se dresse aussi une croix commémorative du Jubilé de 1901. Elle couronne le fronton de la basilique, entre les deux gracieuses tours qui s'achèvent en ce moment.

Nous voilà à la fin de cette importante mission de Nantes que nous avons entreprise avec quelque appréhension. Grâce à Dieu, nous avons pu la mener à bonne fin. A part la victime que notre divin Sauveur nous a demandée comme gage du succès, rien n'est venu en contrarier la marche. Pas de bruit dans les églises, pas de tumulte dans la rue et, dans les mauvais journaux, presque le silence. On a bien signalé un article ou deux quelque peu agressifs. Mais le démon pouvait-il laisser pendant quatre semaines 31 missionnaires dire contre lui tout le mal possible, sans essayer de riposter ?

Pendant un mois, on s'était donné tout entier à cette bonne population de Nantes. Aussi ce ne fut pas sans émotion que se firent les adieux. A Saint-Donatien, la dernière réunion terminée, personne ne bougeait dans l'église... c'était à regret qu'on se séparait des missionnaires. A Saint-Nicolas, au sortir des vêpres, la foule se porta en masse dans la rue qui sépare la basilique du presbytère, au point d'empêcher la circulation des tramways ; elle voulait acclamer et saluer une dernière fois ses apôtres.

Le lundi de Pâques, M<sup>sr</sup> Rouard invita à sa table tous les missionnaires avec les curés de Nantes. Il tenait à les remercier tous ensemble en son nom et au nom du clergé de sa ville épiscopale. Sa Grandeur fut à l'égard de tous, depuis le R. P. Provincial jusqu'au plus humble d'entre nous, d'une délicatesse pleine de charme et d'une bonté toute paternelle. Le R. P. BRULÉ, avec cet art des toasts qui lui est propre, se fit notre interprète, remerciant Monseigneur d'avoir bien voulu jeter les yeux sur notre modeste Congrégation pour le Jubilé de sa bonne ville de Nantes et l'assurant que les Oblats emportaient du clergé et du peuple nantais le plus exquis des souvenirs avec la consolation bien douce d'avoir opéré quelque bien dans son diocèse.

#### ÉPILOGUE.

La basilique de Saint-Donatien est le centre de la dévotion au Sacré-Cœur dans le diocèse de Nantes.

En 1870, alors que l'ennemi menaçait l'ouest de la France, M<sup>sr</sup> Fournier fit vœu au Sacré-Cœur et aux saints Donatien et Rogatien, patrons de la ville et de tout le diocèse, si le pays nantais n'était pas envahi, de remplacer l'ancienne église, rebâtie à la hâte après la Révolution, par un monument digne de la piété de son peuple et des deux premiers martyrs de la Bretagne, enfants de la vieille cité de Nantes.

L'ennemi s'arrêta.

Le 22 septembre 1872 commencèrent les fondations de la nouvelle basilique. Les travaux furent activement poussés sous l'intelligente direction de M. le curé, le chanoine Hillereau, qui a le bonheur d'assister à la pose de la première pierre et, cette année, de voir se dresser sur la faite de l'édifice la croix dont nous avons déjà parlé, glorieux couronnement de trente ans de travaux

et de son zèle pour la gloire du Sacré-Cœur et des Enfants nantais.

Tous les ans, le mardi de Pâques, selon un pieux usage qui remonte à quatorze ans, a lieu le pèlerinage à la basilique de Saint-Donatien pour les biens de la terre. On y vient prier le Sacré-Cœur non seulement de la ville; mais surtout de la campagne. On y voit des représentants de la plupart des paroisses du diocèse.

Comme les Pères missionnaires de Saint-Donatien furent les prédicateurs de cette fête, nous donnons un extrait du compte rendu qu'en a publié *la Semaine religieuse* sous la signature de F. Dubois :

En tout, 7 000 pèlerins, parmi lesquels 2500 hommes ! A la cérémonie de 9 heures, la foule était si compacte qu'on a dû renoncer à faire la procession des saintes reliques. « Jamais nous n'avions vu tant de monde à ce pèlerinage, » disaient tous ceux qui ont suivi de près les cérémonies des années précédentes. Le motif de cette affluence extraordinaire, Monseigneur nous l'a dit : « C'est la grâce du Jubilé qui attire les âmes vers le Sacré-Cœur. »

Entrerai-je maintenant dans le détail des diversés cérémonies ? Pour chacun des trois groupes, les cérémonies, sauf la procession des reliques qui n'a eu lieu qu'une seule fois, ont été les mêmes : sainte messe, chant solennel du *Credo* et cantiques, allocution, salut du Saint-Sacrement et consécration au Sacré-Cœur.

Ce qu'il est moins facile de décrire, c'est la ferveur des 350 communicants de la messe du matin : on y a compté 250 hommes; c'est la foi et la piété des pèlerins des trois groupes; c'est la conviction et l'ardeur avec lesquelles le *Credo* et les cantiques ont été enlevés; c'est l'attention soutenue, entraînant pour les orateurs eux-mêmes. que ces foules ont prêtée aux vibrantes allocutions de Monseigneur (2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> groupe), à la parole si apostolique du R. P. JONQUET (1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> groupe), du R. P. ROUSSEAU (3<sup>e</sup> groupe):

M<sup>re</sup> l'Évêque avait tenu à célébrer la messe du second pèlerinage. C'est à cette messe que, rappelant la parole sortie du Cœur de Jésus : *Pax vobis!* il nous a dit : « L'amour du Sacré-Cœur donne la paix à l'individu et à la société. »

Au second pèlerinage, Monseigneur a complété ses exhortations en prêchant la fidélité à Dieu et à sa loi : « Les seuls fidèles marchent sûrement dans la voie de l'éternel bonheur ; et Dieu leur donne, dès ici-bas, les plus solides consolations. »

Le R. P. JONQUET nous a prouvé que la dévotion au Sacré-Cœur est rationnelle, nationale et actuelle, c'est-à-dire tout à fait appropriée aux besoins de notre temps. La partie la plus impressionnante et la plus consolante de son discours a été celle où il nous a montré l'origine française de la dévotion au Sacré-Cœur : « Née à Paray-le-Monial ; arborée, en 1870, avec l'étendard de Patay, par les plus héroïques défenseurs de la patrie ; consacrée officiellement à Montmartre ; se répandant dans toute la France, comme vous le voyez ici. »

Dans sa seconde allocution, le même Père nous a dit que le Sacré-Cœur est le grand remède aux trois grands maux du temps présent : le manque de foi, le manque d'espérance, le manque de charité. Parmi les voix qui prétendent nous enseigner, les unes disent : « Pas de réaction ! en avant vers le progrès ! » les autres : « Machine en arrière ! séparons-nous du Christ et retournons au paganisme ! Le Sacré Cœur nous dit : *Sursum corda!* plus haut, toujours plus haut ! »

Le R. P. ROUSSEAU a dit aux pèlerins du troisième groupe : « Vous êtes venus pour attirer les bénédictions du ciel sur vos personnes, vos familles et vos biens : bonne et salutaire pensée. Sachez pourtant que vous ne serez exaucés qu'à une double condition : la première, que vous travailliez avec le Sacré-Cœur, c'est-à-dire que vous soyez en état de grâce ; la seconde, que vous travailliez pour le Sacré-Cœur, c'est-à-dire pour plaire à Notre-Seigneur Jésus-Christ, et non pas seulement pour l'acquisition des biens temporels. »

La procession de l'après-midi à Notre-Dame-de-Toutes-Aides a été fort contrariée par le mauvais temps. Il n'a cependant point empêché les pèlerins de se mettre bravement en route. Malheureusement, à cause de la pluie, la cérémonie n'a pu avoir lieu sur la place de l'église. Il en est résulté que, malgré toute la bonne volonté du clergé paroissial, un grand nombre de personnes ont dû, à leur très grand chagrin, rester dehors. Et je comprends leur chagrin : l'éloquent P. LEFLOCH prêchait, il développait en un magnifique et pieux langage l'histoire du culte de Marie dans l'univers chrétien... C'était vraiment pour les pèlerins du dehors un grand sacrifice de ne pouvoir entendre un si beau discours.

J'aurais voulu remercier ici, comme il convient, M<sup>sr</sup> l'Évêque de Nantes de son extrême bonté pour nos chers pèlerins ; louer l'hospitalité et l'exquise affabilité de M. le curé de Saint-Donatien ; célébrer le dévouement sans borne des révérends Pères Oblats et de MM. les vicaires de la basilique ; décrire les splendides ornements de la basilique, ces décorations si riches, si harmonieuses, dues au goût si délicat de M. l'abbé Ecomard. Oui, j'aurais voulu dire tout cela, et bien d'autres choses encore. Seulement, mon ancien professeur de seconde ne manquerait pas — avec son sourire malin — de me rappeler le vers qu'il me fit apprendre jadis :

Qui ne sait se borner ne sut jamais écrire.

Merci à ce bon peuple de Nantes qui nous a fait si bon accueil, et qui pendant quatre semaines nous a continué sa sympathie. Merci à messieurs les curés et vicaires, dont nous n'oublierons pas la commensalité toute cordiale et fraternelle. Merci à Monseigneur, qui a été pour nous un véritable père. Mais, à Dieu seul, gloire et honneur !

M. G.

---

## II

### M. LE CHANOINE GRANDIN.

M. le chanoine Grandin, de Laval, s'est endormi dans le Seigneur le 16 avril, à l'âge de quatre-vingt-un ans. Cet ami dévoué des Oblats a été pendant près de cinquante ans la Providence de nos missions de l'Amérique du Nord, spécialement de celles de Saint-Albert dont son frère M<sup>sr</sup> GRANDIN a la charge pastorale.

C'est pour les *Missions* un devoir de reconnaissance de publier les lignes suivantes consacrées à la mémoire du vénéré défunt.

Dans une circulaire aux RR. PP. Missionnaires Oblats de Saint-Albert, M<sup>sr</sup> LEGAL s'exprime ainsi :

« Il est un devoir de reconnaissance dont nous avons à nous acquitter envers le prêtre généreux et dévoué qui vient de passer à une vie meilleure... Vous savez déjà que M. le chanoine Grandin est un bienfaiteur insigne du diocèse, mais peu connaissent jusqu'à quel point sa charité s'est ingéninée pour procurer les ressources nécessaires au maintien des œuvres de nos missions. Je ne pense pas exagérer en affirmant que les sommes procurées par le chanoine Grandin, depuis l'établissement du diocèse, ne sont peut-être pas inférieures au secours total fourni par la grande œuvre de la Propagation de la Foi.

« Pour arriver à ce résultat, que de voyages il a fallu entreprendre ! Que de démarches souvent pénibles auxquelles il a fallu s'astreindre ! le métier de quêteur est loin d'être attrayant. Bien plus, le bon chanoine se privait de tout, en faveur de nos pauvres missions. Il se condamna à vivre d'une vie plus que modeste, réél-

lement pauvre pour faire des économies dont les missions devaient bénéficier.

« Il aurait désiré venir, lui-même, se dévouer en personne au ministère dans ces pays lointains. Des voix autorisées, auxquelles il s'est soumis, l'ont déterminé à rester ; et, en effet, il a plus fait par les industries de sa charité et de son dévouement pour le soutien et le développement de nos œuvres tout en restant en France, que s'il était venu lui-même travailler au milieu de nous. »

Voici maintenant un extrait de *la Semaine religieuse* de Laval :

La vie du vénérable octogénaire, que plus de soixante prêtres et une foule de fidèles plus grande qu'on ne la voit d'ordinaire aux funérailles des prêtres conduisaient vendredi à sa dernière demeure, peut se résumer en quelques mots : il a prié, il a travaillé, il a vécu pour Jésus-Christ, sans bruit, sans interruption, sans événements marquants. Dans le ministère paroissial, dans le service canonial, cet homme, ce prêtre a été exemplaire. N'est-ce pas tout dire ? Cependant, une chose, une œuvre prime et domine tout dans la vie de M. le chanoine Grandin. Tout en travaillant au salut des âmes dans les paroisses qui lui ont été confiées et qui ne perdront de sitôt son souvenir ; tout en étant assidu à sa stalle de chanoine et à son confessionnal de pénitencier, M. Grandin a fait un évêque, nous dirions presque : un diocèse. Son frère, M<sup>sr</sup> Vital GRANDIN, évêque de Satala, puis de Saint-Albert, avait reçu de lui, tout enfant, les premières leçons de latin. Évêque à vingt-neuf ans, évêque admirable, suivant l'expression de Louis Veuillot, prouvant par les ardeurs de son zèle chez les peuplades des neiges... *que le froid brûle*, l'Oblat de Marie trouva dans son aîné le plus admirable, le plus précieux des auxiliaires.

Les anges seuls savent combien d'âmes auront été sauvées grâce aux missionnaires, grâce aux dons de tout genre



envoyés à Saint-Albert par M. Grandin. Celui qui voyait avec admiration tomber dans le trésor du temple l'obole de la veuve, pourrait seul dire quelles sommes innombrables le vieux chanoine a versées dans les fondements de cette Église, de ce diocèse le plus avancé dans le Nord de ceux qui sont régulièrement constitués.

Chose plus méritoire encore ! cette église de Saint-Albert, sienne on peut dire à tant de titres, le chanoine Grandin ne l'a jamais visitée. Non qu'il ait eu peur du voyage, lui qui a tant parcouru tous les chemins de France, mais il avait peur de distraire une obole des sommes destinées par lui au salut de ces pauvres régions glacées. Il savait donc bien, lors du dernier passage de M<sup>sr</sup> GRANDIN en Europe, qu'il ne reverrait plus son frère.

Terminons par les lignes suivantes, écrites par le R. P. DOMMEAU, dans les *Annales* de Notre-Dame de Pontmain :

Que de traits admirables de dévouement M<sup>sr</sup> GRANDIN et tous les missionnaires de Saint-Albert pourraient citer à l'honneur de ce Vincent de Paul de l'Extrême Nord ?

Un exemple entre mille. En 1886, j'arrivais à Prince-Albert avec M<sup>sr</sup> GRANDIN, qui me chargea de cette ville naissante. Tout était à fonder : pour église, il n'y avait qu'une pauvre mesure si basse, que l'évêque aurait eu de peine à y entrer avec sa mitre ; pour presbytère, une vieille maison en ruine, sans le moindre ameublement. Pas de cimetière, pas d'école. M<sup>sr</sup> GRANDIN, après m'avoir installé, me remit 70 francs pour passer l'hiver et fonder toutes ces œuvres. Me trouvant seul, jeune, sans expérience, sans ressources, au milieu de cette ville protestante, je ne pus retenir mes larmes. Que faire ? J'avais là près de 200 catholiques, aussi pauvres que moi et dont l'indifférence égalait la pauvreté. J'eus recours à la providence des missionnaires, j'écrivis à M. le chanoine Grandin.

De suite, il prit son bâton de quêteur. « Mon pauvre Père,

m'écrivait-il bientôt après, il me faut bien batailler et chiner, et recevoir par-dessus le marché de petites humiliations. Enfin, consolez-vous dans votre misère; ma quête n'a pas été infructueuse. » Beaucoup de personnes charitables de Laval et du diocèse doivent se rappeler encore cette visite du saint mendiant. Pour moi, je me rappellerai toute ma vie la joie que j'éprouvai en recevant les cinq grosses caisses d'ornements d'église, chandeliers, chemin de croix, statues, etc., fruit de ses fatigues.

Tous les missionnaires de Saint-Albert pourraient citer des traits semblables. On peut affirmer, sans exagérer, que la moitié des œuvres si nombreuses fondées dans le nord-ouest du Canada par M<sup>sr</sup> GRANDIN sont dues aux quêtes infatigables du bon chanoine.

Il m'écrivait, tout joyeux, en 1890 : « Je viens d'envoyer 25 000 francs au cher seigneur de Saint-Albert : c'est ma meilleure année. Je demande et j'écris partout pour vous autres... Priez le bon Dieu qu'il me donne la force et la santé, pour continuer mes pérégrinations. »

Honneur donc et reconnaissance au bon chanoine Grandin. S'il n'a pas été missionnaire de nom, comme il l'a désiré toute sa vie, il l'a bien été de fait, et sa place au ciel est au rang des apôtres.

Pontmain perd aussi en lui un de ses pèlerins les plus fervents et les plus fidèles. Il ne passait pas d'année sans venir retremper ses forces et son courage aux pieds de la Vierge de l'Espérance, et tous ceux qui ont vu ce vénérable vieillard prosterné devant la bonne Mère se rappelleront toujours sa piété et sa ferveur.

Les lecteurs des *Annales* voudront bien prier Marie d'ouvrir au plus tôt les portes du paradis à ce bon serviteur, afin qu'il puisse continuer de quêter encore au ciel, quêter des grâces et des bénédictions pour le cher Évêque de Saint-Albert et ses pauvres missionnaires, qui vont être bien dououreusement éprouvés par la perte de leur père nourricier.

## NOUVELLES DIVERSES

---

NOCES D'OR D'OBULATION DES RR. PP. RÉMAS et VÉGREVILLE.  
— 15 avril. Réunion au parloir de l'évêché de Saint-Albert.

Pourquoi ? M<sup>sr</sup> GRANDIN parle : écoutez :

« Mes Révérends Pères, c'est à moi qu'il appartient de vous féliciter ce soir, à l'occasion du cinquantième anniversaire de votre oblation. Il y a bientôt cinquante ans aussi que vous êtes l'un et l'autre dans les Missions du diocèse de Saint-Albert, et vous avez bien travaillé. Je n'ose pas vous souhaiter *ad multos annos*, vous n'y songez pas. Le R. P. RÉMAS, que j'ai administré l'autre jour, ne pense qu'à nous quitter au plus vite. Le R. P. VÉGREVILLE, quoique solide encore, n'est plus jeune. Tous trois nous ne pouvons guère penser qu'à bien mourir : moi-même, en effet, célébrerai après-demain, le 24 avril, je jour du Bon-Voleur, le quarante-septième anniversaire de ma première messe. C'est là, mes chers et révérends Pères, tout mon *parlement* (comme disent les sauvages) ».

Le R. P. RÉMAS, doyen, a la parole :

« Je n'ai pas pu dire la messe depuis Pâques, j'aimerais bien à la dire demain. Que le bon Dieu m'en donne la force ! Un jour comme celui-là sans pouvoir dire la messe, c'est triste ! Mais la messe, ça vaudra pour moi toutes les fleurs, tous les compliments, que l'on distribue d'habitude le jour des noces d'or. Mes frères, qui êtes jeunes, j'ai un mot à vous dire : cinquante ans, quand c'est passé, c'est bien court ; quel compte on aura à rendre au bon Dieu pour tant de grâces reçues, tant de messes

dites durant cinquante ans. Je souhaite aux jeunes de bien se dépenser au salut des âmes, on peut faire tant de bien, il y en a tant à faire... »

Le bon Père était épuisé. Il s'était rendu péniblement au lieu de la réunion. Il porte sur son visage la pâleur des derniers jours d'une vie qu'il a si bien employée... Lui s'est bien et beaucoup dépensé. Il a reçu le sacrement d'extrême-onction le mercredi après Pâques. Le dimanche de Quasimodo, il eut le courage de se rendre à la cathédrale, et il reçut la sainte communion devant les fidèles, blancs et métis, qui en eurent une grande édification. Un vieux métis de quatre-vingt-cinq ans vint le soir, il dit :

« Eh bien, mon vieux Père, tu veux donc mourir et nous laisser ?

— Oui, oui, chacun son tour ; il y a longtemps que j'attends... Le bon Dieu me doit une place chez lui... »

(*Carnet d'un Albertain.*)

— PÈLERINAGE A NOTRE-DAME DE PONTMAIN. — Durant les beaux jours du mois de mai et les premiers du mois de juin, le sanctuaire de Notre-Dame de Pontmain, comme ceux de Lourdes, de la Salette, de Paray-le-Monial et de Montmartre, a vu la foule des pieux pèlerins emplir constamment sa vaste enceinte. Notre-Dame de la Prière, nous sommes heureux de le constater, attire de plus en plus les cœurs. Elle inspire à tous une douce confiance, et cette confiance, nous osons l'espérer, procurera à la fois le salut de l'Église et de la France.

Malgré le retard du tramway et les difficultés considérables des communications, quarante-huit pèlerinages paroissiaux ou régionaux sont venus apporter à la Vierge de Pontmain le tribut de leur vénération. Ce chiffre est éloquent. Jamais Pontmain n'avait été le théâtre de plus belles manifestations de foi et de piété.

Nous devons mentionner spécialement le pèlerinage des Nantais accompli les 20, 21 et 22 mai, sous la direction du R. P. RENAUD, Supérieur des missionnaires de l'Immaculée-Conception. Honneur à ces braves Bretons ! Ils ne se sont laissés arrêter par aucune difficulté. Du commencement à la fin ils se sont montrés très fervents et très édifiants. A eux, nous n'en doutons pas, Notre-Dame de la Prière aura réservé des faveurs toutes particulières et bien méritées.

Non moins beau et non moins édifiant fut le pèlerinage organisé par M. le curé de Saint-Poix, de concert avec plusieurs autres curés de sa région, tant du diocèse de Rennes que de celui de Laval. Partis, pour la plupart, à une ou deux heures après minuit et ayant pris un train spécial à la Guerche-de-Bretagne qui les conduisit jusqu'à Fougères, ces vaillants pèlerins arrivèrent en bon ordre à Pontmain, le mardi 28 mai, à 10 heures. Leur programme portait une messe basse et une grand'messe, le chant des vêpres, la procession au calvaire et la bénédiction solennelle du Saint-Sacrement. Il fut suivi de point en point. Après six heures trop courtes passées aux pieds de Notre-Dame de la Prière, ils prirent, joyeux et réconfortés, le chemin du retour.

Saluons aussi avec honneur le beau pèlerinage de la région de Granville. C'est le premier que cette région ait envoyé à Notre-Dame de Pontmain, mais il ne sera pas le dernier. L'exemple donné sera suivi. Il eut lieu le jeudi 6 juin, et fut présidé par le vénérable curé de Saint-Nicolas, toujours jeune malgré ses quatre-vingt-trois ans. En voici la preuve.

Le courageux octogénaire ne trouva pas au-dessus de ses forces de venir célébrer la messe à Pontmain, à 10 heures et demie, après s'être mis en route à 4 heures, et de présider les exercices du pèlerinage. Que la Vierge

la Vierge de l'Espérance le conserve longtemps à l'affection de ses chers paroissiens !

Les pèlerins venus à Pontmain en groupes isolés ont été très nombreux les jours de dimanche et surtout de l'Ascension et de la Pentecôte : la vaste basilique était littéralement remplie. Que de prières, que de communions ferventes ont eu lieu en ces jours bénis !

*(Semaine religieuse de Laval.)*

---

225

# MISSIONS

DE LA CONGRÉGATION

## DES OBLATS DE MARIE IMMACULÉE

---

N° 155. — Septembre 1901

---

VICARIAT DE L'ÉTAT LIBRE D'ORANGE

LETTRE DU R. P. VARNAT AU DIRECTEUR DES ANNALES.

**Ministère dans les hôpitaux militaires de Kimberley  
et dans les camps établis  
sur la voie ferrée de Kimberley à Mafeking.**

Nazareth-house, Kimberley, mai 1901.

MON RÉVÉREND ET CHER PÈRE,

Jeviens de faire une de ces maladies à la suite desquelles, sans doute pour éviter des rechutes qui pourraient avoir des conséquences fâcheuses, les médecins vous obligent à garder le lit longtemps encore après que la fièvre vous a quitté. C'est durant ces longues heures de solitude et d'inaction que la pensée m'est venue de vous écrire pour vous faire part de mes impressions d'aumônier militaire.

Après la levée du siège de Kimberley, je brûlais du désir de m'attacher aux troupes anglaises pour procurer les secours de la religion aux nombreux soldats catholiques qui, pour la plupart, n'avaient pas vu de prêtre

depuis longtemps. Deux mois plus tard (18 avril 1900), au moment où je commençais à désespérer, je vis enfin mes désirs se réaliser. Je fus d'abord nommé aumônier des troupes à Barkly-West, et je partis de Kimberley, tout fier de mon nouvel uniforme à épaulettes de capitaine.

Barkly est une petite ville située à une trentaine de kilomètres de Kimberley, sur la rive droite du Vaal. A l'époque dont je parle, c'était une position stratégique de premier ordre, à cause de son pont qui était alors le seul passage de la rivière aux mains des Anglais. Pendant les quatre mois que dura le siège de Kimberley, les Boers avaient occupé ce passage. Mais le jour où le général French entra dans Kimberley, la panique se mit dans leurs rangs et ils s'enfuirent en toute hâte. Deux jours après, ne se voyant point poursuivis, ils reprirent courage et revinrent avec deux canons et un tombereau de dynamite pour faire sauter le pont, mais il était trop tard : la position était occupée par une compagnie de volontaires d'autant moins décidés à se retirer, qu'après avoir longtemps enduré les privations du siège de Kimberley, ils trouvaient à Barkly-West une nourriture meilleure que la viande de cheval. Ces derniers furent d'ailleurs bientôt renforcés par un bataillon de *Dublin fusiliers*, tous catholiques, qui ne tardèrent pas à demander un prêtre. Le colonel me reçut à bras ouverts, et pour tous je fus le bienvenu ; je n'étais guère connu d'eux, mais j'étais le ministre du Seigneur, ils n'en demandaient pas davantage. Ce fut là mon premier poste. Depuis que j'étais en Afrique, j'avais souvent dit la sainte messe dans des lieux qui ressemblaient de bien près à l'étable de Bethléem ; mais, dans les camps, il n'est plus question de local, je dis toujours la messe en plein air, à l'entrée d'une tente, les soldats formant les trois côtés d'un carré dont les officiers occupent le milieu. Mon autel est fait de trois



ou quatre caisses de munitions, quand ce ne sont pas des caisses de conserves, voire même des caisses de whisky. C'est primitif, mais la piété et l'attention des soldats pendant la messe et le sermon sont bien de nature à consoler Notre-Seigneur et son ministre.

A la fin de mai, les Anglais ayant forcé presque partout le passage du Vaal, la garnison de Barkly fut considérablement réduite; les fusiliers furent envoyés ailleurs et je revins à Kimberley recevoir de nouveaux ordres.

Mon second poste devait être l'hôpital militaire établi à la campagne, à 2 ou 3 milles de Kimberley. J'y arrivai au commencement de juin. L'emplacement est bien choisi, assez loin de la ville sans en être cependant trop éloigné. Sur un terrain un peu élevé se dressent une centaine de larges tentes, abritant de dix à douze lits chacune. L'eau est conduite dans toutes les parties du camp, et, grâce à la compagnie de Beers dont les mines ne sont pas loin de là, chaque tente est éclairée à la lumière électrique. Ces tentes en toile ont depuis été remplacées par des baraques plus solides et plus confortables. Un embranchement de la ligne du chemin de fer fut, dès le commencement, prolongé jusqu'au milieu du camp, en sorte que les malades peuvent être transportés directement du train dans leur tente où tout est prêt pour les recevoir : lits, linge propre, médecins et gardes-malades.

Avant mon arrivée, cet hôpital était visité par les RR. PP. MORIN, KEMPF et Monseigneur lui-même, qui aimait à rappeler ensuite combien il avait été édifié des dispositions de ces pauvres malades et surtout de leur empressement à recevoir les secours de la religion, faisant leur confession à haute voix dans une tente, où il y avait autant et généralement plus de protestants que de catholiques. Mais la distance de cet hôpital, le travail de la paroisse et la visite d'un grand nombre de malades en

ville, obligèrent les Pères de Saint-Mary's à demander du renfort. On eut recours à votre serviteur, et j'allai m'établir dans cette ville d'un nouveau genre.

Ma tente fut fixée dans le quartier des médecins, et, dès le premier jour, un de ces messieurs, quoique protestant, s'offrit pour me conduire d'une tente à l'autre à la recherche de mes ouailles. Chaque tente était numérotée ; je n'avais qu'à retenir le numéro avec le nom des malades. C'est ainsi qu'en quelques heures je connus l'état de ma nouvelle paroisse. Il ne me fallut pas longtemps, non plus, pour me mettre au courant de la routine de ce magnifique établissement, où tout semblait marcher comme sur des roulettes, chacun sachant exactement ce qu'il avait à faire et quand il devait le faire. Le personnel se composait de 25 médecins, une trentaine d'infirmières et 200 infirmiers. Chaque médecin et chaque infirmière ont la charge d'un certain nombre de tentes, et sont secondés par les infirmiers au nombre de deux pour chaque tente, l'un pour le jour, l'autre pour la nuit.

Pendant les trois mois que je demeurai à cet hôpital, je n'eus qu'à me louer de la conduite de ce nombreux personnel, soit à mon égard, soit envers les malades. J'avais 320 malades (catholiques) à ma charge, et dès qu'un malade était en danger, j'en étais averti par une note officielle. Bien que toutes les précautions nécessaires fussent ainsi prises par l'administration de l'hôpital, les infirmières, quoique protestantes, ne manquaient jamais de me faire appeler ou de venir elles-mêmes à ma tente pour m'avertir toutes les fois qu'un malade catholique était en danger.

Nous avons à l'hôpital un certain nombre de prisonniers de guerre, et je dois dire, à la louange du personnel de l'établissement, qu'ils étaient non seulement bien traités, mais choyés comme des enfants gâtés. Parmi eux

se trouvait un Corse du nom d'Antonini, qui avait fait partie de la légion étrangère commandée par le général de Villebois-Mareuil. Il fut grièvement blessé au bras dans la bataille même où son commandant perdit la vie. Ce pauvre jeune homme était toujours heureux de recevoir mes visites, ainsi que les quelques journaux français que je pouvais lui procurer.

D'après ce que j'ai dit plus haut de l'administration de l'hôpital et de l'esprit du personnel, vous pouvez voir que mon travail était relativement facile. Sur près de 500 malades catholiques qui ont passé là pendant les mois de juin, juillet et août, je n'en ai pas trouvé un seul qui ne fût heureux de recevoir le prêtre, et que de fois j'ai entendu de pauvres mourants s'écrier après avoir reçu les sacrements : « Je suis heureux maintenant ! Et peu importe ce qui arrivera, je mourrai content. »

Quelques mois auparavant j'avais rencontré dans un des hôpitaux de Kimberley un soldat du nom de J. Conroy, du 1<sup>er</sup> yorkshire, qui a fait une mort de vrai saint. Il avait contracté la fièvre sur le champ de bataille de Pardeberg, et fut amené à Kimberley avec une centaine d'autres sous une pluie battante. Il était dans un état désespéré. J'entendis sa confession et lui administrai les derniers sacrements. Il vécut encore quelque temps et garda sa connaissance jusqu'à la fin. Je le voyais tous les jours au cours de ma tournée, et bien que j'eusse alors beaucoup de malades à visiter, telles étaient ses insistances et l'édification qu'il me donnait par sa piété, que je ne pouvais m'éloigner de lui. Je n'avais encore jamais vu de mort si consolante. Heureux Conroy, me disais-je trois jours plus tard en l'accompagnant à sa dernière demeure, plutôt à Dieu que tous mourussent de la même mort !

Et je ne pouvais m'empêcher d'ajouter, en pensant à la

mère qu'il avait recommandée à mes prières : « Heureuse mère, si elle savait son bonheur ! »

Quelques jours après j'écrivis à cette mère pour lui faire part de mes impressions sur la mort de son fils ; mais comme je n'ai point reçu de réponse, je crains bien que ma lettre ne lui soit point parvenue. Si ces lignes venaient à tomber sous le regard de quelqu'un de nos Pères de la province d'Angleterre, qui fût en état de découvrir l'adresse de cette personne, adresse que j'ai perdue, je lui serais reconnaissant d'avoir l'obligeance de lui écrire un mot, car je suis bien sûr que ces détails lui donneraient plus de consolation que la dépêche officielle qu'elle a dû recevoir.

Avec l'hôpital, j'avais à ma charge le camp des convalescents où se trouvaient bon nombre de catholiques. Tous les mardis et jeudis au soir j'allais y dire le chapelet que je faisais ordinairement suivre d'une lecture ou d'une courte instruction, et le lendemain je célébrais la sainte messe à laquelle je comptais en moyenne une vingtaine de communions, car je dois ajouter que, parmi les soldats qui voient le prêtre d'une manière régulière, fréquente est la communion mensuelle et même la communion hebdomadaire. Je me plais ici à rendre ce témoignage au R. P. MATHEWS, aumônier militaire, que les soldats qui ont été sous sa direction spirituelle sont, en règle générale, très assidus à leurs devoirs religieux.

Un mot de mon ordonnance. Il avait passé onze ans dans l'armée sans gagner les épaulettes de sous-lieutenant, ni même les galons de sergent ; il n'en était pas moins un brave homme et un bon chrétien, et avec cela des goûts de sacristain. Son plus grand plaisir semblait être de passer crânement et solennellement à travers le camp avec sa soutane et son surplis bien déployés sur son bras. Très pieux d'ailleurs, il réunissait un certain

nombre de convalescents pour le chapelet et la prière, quand je ne le faisais pas moi-même, et le dimanche il accompagnait à l'église de Kimberley ceux qui étaient en état d'aller si loin, car je ne me trouvais jamais à l'hôpital ce jour-là.

Je partais le samedi soir pour visiter deux autres camps situés le long de la ligne, à 15 milles de Kimberley, et je ne revenais que le lundi. Dans l'un de ces camps, j'avais prêché, un dimanche, sur le devoir pascal, et invité les soldats à le remplir le dimanche suivant. Malheureusement j'arrivai trop tard pour entendre les confessions avant la messe. Le colonel voulut néanmoins faire ses pâques et donner ainsi l'exemple à ses hommes. Aussi, au moment de la communion, vit-on ce vieillard vénérable sortir des rangs et venir s'agenouiller dans le sable devant l'autel improvisé pour recevoir la Sainte-Eucharistie.

Mon âme était dans la joie, car je m'attendais bien à ce que ce bel exemple portât ses fruits, et ces fruits, je ne tardai pas à les recueillir.

Passons maintenant à ma troisième étape, qui est la plus longue de toutes et de beaucoup la plus mouvementée. Vers la fin du mois d'août le nombre de mes malades ayant considérablement diminué, je laissai l'hôpital au R. P. MORIN, pour m'occuper exclusivement des campements qui sont échelonnés le long du chemin de fer, entre Kimberley et Mafeking. J'avais à pourvoir aux besoins spirituels de plus de 1 000 catholiques disséminés dans une vingtaine de stations sur un parcours de 200 milles. C'est vous dire que j'étais toujours en route, promenant d'un camp à l'autre ma chapelle portative et un bon rouleau de couvertures qui me servaient de lit. C'est là une vie assez dure, mais on finit par s'y habituer. Le côté poétique n'y fait d'ailleurs point défaut, et j'aime

mieux cette vie en pleine campagne que la vie des villes, où l'on se sent comme étouffé par le manque d'horizon non moins que par les miasmes et la poussière : quelle différence avec le *veldt*, où le ciel est toujours serein et l'air toujours pur. Il vous arrive aussi de temps à autre de ces petits incidents qui égayent la vie des camps. Une fois c'était une bête de somme, un âne, s'il faut l'appeler par son nom, qui, pendant la nuit, venait s'attaquer à la botte de foin que j'avais mise sous ma tête en guise d'oreiller ; une autre fois c'était...

Un soir j'arrivai à une station isolée où je devais dire la messe le lendemain. Le camp était à un quart d'heure de marche, et n'ayant pas le mot d'ordre, je n'osai m'aventurer de ce côté au milieu de la nuit. A la petite gare tout était fermé, et je ne pouvais trouver d'endroit pour passer la nuit. Il faisait pourtant très froid, car c'était en hiver, et je me sentais fatigué. Enfin, à force de chercher dans l'obscurité, je me heurtai à un wagon vide et je me blottis dans un coin où je trouvai un abri contre la bise. Je me réveillai vers 5 heures du matin, les membres raides comme des barres de fer, la barbe et les cheveux hérissés de givre, les mains, la figure et les habits couverts d'une fine poussière noire. J'avais couché sans le savoir dans un *truck* à charbon. Je me levai sur-le-champ et immédiatement je pris le chemin de la rivière, qui, heureusement, n'était pas très loin, pour faire un peu de toilette avant de me présenter au camp.

Si ce genre de vie n'est pas des plus agréables, au point de vue spirituel, du moins, le missionnaire ne manque pas de consolations. Tous les deux mois j'organise dans chaque camp une communion générale, et les chiffres montrent que plus de 80 pour 100 des soldats catholiques y prennent part. Pour ce qui est des confessions, je les entends le soir, assis sur une caisse dans ma tente, par-

fois aussi sur une pierre derrière quelque buisson. J'aime à recevoir les confidences de ces pauvres gens, leur foi est si vive, leur piété si tendre et leur contrition si sincère, que, je n'hésite pas à l'avouer, douze mois de ministère parmi eux m'ont vivement consolé et édifié. D'un autre côté, je suis sûr que mes visites leur font du bien. La vie de camp est tellement monotone et abrutissante, que si ces pauvres gens ne recevaient pas de temps à autre les secours de la religion, ils descendraient peu à peu jusqu'au niveau de la bête, comme il n'est pas rare d'en voir des exemples.

En dehors des camps établis sur la ligne, j'en visite quelques autres plus à l'intérieur du pays. Je ne mentionnerai ici que celui de Christiana à cause des souvenirs qui s'attachent à l'un de nos Pères.

Christiana est une petite ville du Transvaal située sur le Vaal, à 22 milles de la ligne du chemin de fer. Sous l'administration des Boers, c'était un centre de district avec son magistrat, sa police, son tribunal et sa prison. Or, quelques jours après que le siège de Kimberley fut levé, le R. P. PORTE, de la Mission de Taungs, eut la tentation de nous faire une visite. Il put éluder la surveillance des Boers à l'aller comme au retour; mais quelques jours après, sur une dénonciation, il fut arrêté, conduit à Christiana et placé sous les verroux en attendant le jour fixé pour sa comparution devant le magistrat qui lui adressa une sévère réprimande et le condamna à un mois de prison ou 250 francs d'amende. Pour moi, j'ai eu le plaisir de visiter sa cellule, et j'ai dit deux fois la messe dans la salle où il fut jugé et condamné, non sans doute pour créer un nouveau pèlerinage, mais parce que le commandant anglais avait mis cette salle à ma disposition.

Vous me demanderez peut-être maintenant si ma vie

n'a jamais été en danger. Je n'ai vu qu'une seule bataille, encore étais-je hors de la zone du feu, le régiment auquel j'étais attaché formant la réserve.

En voyageant sur la voie ferrée, j'ai couru plus d'un danger, les Boers tirant souvent sur le train, mais la Providence veillait sur ma vie; sept fois en deux mois, le train attaqué était celui qui avait passé immédiatement avant le nôtre, et trois fois celui qui nous suivait, si bien que je commençais à me plaindre de n'avoir vraiment pas de chance. Je ne tardai pas à changer d'avis. Deux ou trois jours après les fêtes de Noël, je venais de Vryburg et me dirigeais du côté de Taungs. A peu près à moitié chemin, entre ces deux stations, la ligne passe au pied de collines rocheuses qu'on dirait faites exprès pour faciliter une embuscade. Nous étions, mon compagnon et moi, à regarder ces défenses naturelles et à nous dire combien il serait aisé pour l'ennemi de se cacher derrière ces roches, quand une vive fusillade vint couper le fil de notre conversation. Mon premier mouvement fut de me coucher sur le plancher du wagon et de fourrer ma tête sous la banquette, où je regrettais bien de ne pouvoir abriter le reste de ma personne. La position, j'en conviens, n'avait rien de bien honorable, mais à ce moment je songeais plus à ma peau qu'à mes épauettes. Plusieurs compartiments furent atteints, les balles traversant de part en part; heureusement personne ne fut blessé et le train continua sa marche. Nous dûmes sans doute notre salut, après la divine providence, à ce fait que les Boers étant sur les hauteurs et obligés de se tenir cachés, ne pouvaient guère voir que la partie supérieure du train en marche. En tout cas, je puis vous assurer que cela me fit passer l'envie d'entendre des balles siffler au-dessus de ma tête.

Au moment où je mets cette lettre sous enveloppe, je



me dispose à reprendre mon ministère auprès des soldats pour lesquels je vous demande le secours de vos prières.

VARNAT, O. M. I.

---

## VICARIAT DE NATAL.

### LETTRE DU R. P. MATHIEU.

Mission d'Oakford. — Les écoles. — Genazzo ou Notre-Dame de Bon-Conseil.

Une des grandes difficultés de l'éducation à Natal est le mélange des races. Les antipathies et préjugés qui en résultent sont autant d'obstacles contre lesquels on se heurte, impuissant.

Ne vous fiez pas à vos calculs, votre industrie, vos combinaisons, vos talents, votre énergie ; il vous faudra à la fin céder devant la force de cet état de choses, qui semble, au premier abord, laisser quelques échappées ; mais regardez de plus près, ce ne sont que des impasses.

La population européenne a ses exigences, les créoles ou métis ont aussi les leurs. Ces derniers ne sont point les bienvenus dans les écoles européennes, ils le sentent, et c'est là une vraie souffrance, qui mérite quelque sympathie. La chose est d'autant plus regrettable que les créoles sont tous catholiques, et qu'à ce titre nous les voudrions voir bénéficier de ce qu'il y a de mieux en fait d'éducation.

Admettez aux écoles tout le monde sans distinction et, dès le lendemain, elles seront désertes.

Les écoles du gouvernement, qui en principe acceptent tous les enfants, ont dû en partie céder devant la tempête, et l'opinion publique semble chaque jour gagner de force et prévaloir.

Encore s'il n'y avait que deux divisions bien tranchées, on pourrait s'ingénier et arriver à une solution. Le malheur est que l'élément métis se subdivise encore en beaucoup de nuances qui parfois, grâce à de déplorables influences et à des difficultés locales, donnent les plus pitoyables résultats.

Si aux métis vous ajoutez la race cafre, vous pensez peut-être avoir l'ensemble de la population, détrompez-vous. Sans parler des Indiens qui sont plus de 50000 à Natal et qui ont leurs écoles spéciales, vous avez encore les enfants issus d'unions, à tous les points de vue regrettables, de fermiers anglais avec des femmes cafres.

Il y a vingt ans, le Natal était loin d'être aussi peuplé qu'aujourd'hui; dans l'intérieur surtout, la population était peu considérable.

Beaucoup de jeunes gens ayant quelques moyens s'établirent au loin dans les montagnes, où l'éloignement de tout centre de communication forçait le gouvernement à céder le terrain à des prix dérisoires.

La solitude, le manque presque total de société convenable et, d'un autre côté, la compagnie continuelle des noirs, jointe aux penchants mauvais, amenèrent des fermiers anglais à avoir leur sérail, tout comme le premier Cafre venu. Riches en bestiaux, ils pouvaient se payer de nombreuses compagnes.

En 1896, un de ces infortunés fermiers, riche des biens de ce monde, nous priait avec instance de recevoir ses neuf enfants à Oakford. Il consentait à payer n'importe quelle pension, mais il ne voulait pas qu'ils fussent mêlés à nos pensionnaires cafres. Il ne fallait pas, d'autre part, songer à les mettre avec nos enfants européens; ils ne portaient que trop les traces de leur lignée maternelle. Ce fut un grand embarras. On leur construisit un abri temporaire. Ils avaient bon appétit et n'étaient pas

difficiles. Intelligents, par ailleurs, c'était un plaisir de les instruire. L'école fut placée sous le patronage de Saint-Vincent de Paul. Elle se développa lentement, peu connue et timide dans ses allures. Comme pour tout nouveau-né, on se demandait si elle vivrait ou si, ayant crû comme un champignon, elle n'en aurait que la durée.

Elle vécut trois ans à l'ombre du couvent des Sœurs dominicaines qui en étaient chargées. Elle avait d'autres destinées.

Non loin d'Oakford, sur les bords de l'océan Indien, est une délicieuse solitude : confidente des soupirs des flots qui viennent expirer sur la grève, elle connaît aussi le fracas des grandes vagues soulevées par la tempête. Elle possède presque encore totalement son manteau de forêts. A l'est s'étend le vaste océan; à l'ouest, la montagne, qui dérobe les derniers feux du jour; au nord, vous apercevez le promontoire qui forme l'embouchure du Tongaat et, au sud, la colline noire qui orne celle de l'Umhloti en encadrant sa gracieuse lagune.

Le jour, cette belle retraite est inondée de lumière; tout est vie dans les bois : l'abeille, l'insecte, l'oiseau au beau plumage, tout y brille, bourdonne ou chante. Le soir, tantôt la lune bercée par les flots repose sur elle sa mélancolique lumière, tantôt disparaissant, elle laisse les ombres de la nuit s'étendre sur ce beau séjour; et l'on peut voir, du haut du promontoire, le phare de Durban, tour à tour fermer et ouvrir son œil brillant, scrutant les abîmes des mers.

Genazzano-Villa est le nom de l'endroit, et Notre-Dame de Bon-Conseil en est la gardienne et patronne. Cette charmante propriété fut achetée en 1895, pour un sanatorium où les santés épuisées de la communauté enseignante d'Oakford pourraient se refaire tous les ans pendant les vacances.

Elle réunit tout ce que l'on peut désirer dans ces sortes de propriétés : une fontaine d'eau douce, fraîche et délicieuse, si rare le long de la grève, de beaux ombrages, et limitée par l'océan qui éloigne tout voisinage indiscret, elle facilite fort à propos les bains de mer.

L'école de Saint-Vincent fut bientôt à l'étroit à Oakford ; un bâtiment se trouvant libre à Genazzano, on décida de l'y transporter. Du reste, la présence de cette école à Oakford faisait tort aux pensionnats européens, les parents mal renseignés pensant que les enfants y étaient mêlés. Les enfants de Saint-Vincent furent donc transférés à Genazzano. Ce fut une grande fête. Là, près du charmant chalet qui sert de couvent, à quelques pas seulement des grandes vagues des hautes marées, les enfants ont leur école spéciale.

Les santés y sont remarquables, les visages toujours gais.

Sur une demande adressée à l'inspecteur de l'instruction publique, l'école fut visitée par les agents du gouvernement. On se déclara satisfait, et une bonne subvention vint affirmer que les éloges donnés n'avaient pas été pure formalité. Dans son rapport annuel, l'inspecteur en chef faisait la remarque suivante : « Nous devons reconnaître avec gratitude le grand secours que nous recevons de nos amis les catholiques romains dans l'éducation des enfants de couleur. »

L'œuvre était dorénavant fixée. Six Sœurs dominicaines s'y dévouaient. Il fallait songer à ce qui forme le centre de toute œuvre catholique, l'érection d'une chapelle.

Les grandes chaleurs rendaient impossible une construction en fer galvanisé, qui du reste est la dernière matière à employer dans le voisinage de la mer, à cause de sa rapide oxydation. Des briques, il n'y en avait pas.

Je tournai mes yeux vers l'océan. La marée basse y découvrait de nombreux rochers. La rive retentit pendant plusieurs semaines de bruits insolites. Ce fut un travail de Romain. De lourds marteaux enfonçaient des coins d'acier dans de beaux rochers, dont les flancs entr'ouverts nous offrirent de vrais trésors. De belles pierres en sortaient. Mais avec quelle peine ! Lutte contre les vagues envahissantes, transport dans un sable mouvant où hommes et animaux s'enfonçaient péniblement. Mais la devise des anciens se trouva encore vraie : *Omnia vincit labor improbus*.

Lorsque les pierres furent amoncelées, les ouvriers arrivèrent, et chaque jour les murs de la chapelle de Notre-Dame montaient, montaient encore. Une fois finie, elle fut ornée et peinte d'une façon sobre et certainement portant à la piété. Ce fut l'impression de tout le monde.

Une peinture à l'huile de Notre-Dame de Bon-Conseil, envoyée du pèlerinage de Genazzano en Italie, orne le retable.

C'est dans ce nouveau sanctuaire, déjà si cher, que les enfants de l'école se groupent matin et soir, chantent les louanges de la Bonne Mère et se forment peu à peu à la piété.

Plus de 75 pour 100 de ces enfants se font baptiser, et ce n'est que rarement que les parents s'y opposent. A ce point de vue, c'est donc une œuvre tout à fait apostolique. Quand on pense à ce que ces pauvres enfants seraient devenus sans l'inappréciable bienfait d'une éducation catholique, on se sent encouragé dans les efforts et les fatigues que cette œuvre naissante impose.

M<sup>re</sup> JOLIVET, toujours prêt, malgré son âge déjà avancé, à encourager par sa présence les efforts de ses missionnaires, voulut bien se donner la peine de venir de Durban

pour bénir notre nouveau sanctuaire. La cérémonie eut lieu le 25 mars, jour de l'Annonciation.

Depuis quatre mois à peine notre chapelle est bénite, et déjà elle est fréquentée par un petit noyau de Cafres. Une douzaine d'enfants viennent se faire instruire et, le dimanche, une vingtaine de personnes se réunissent pour prier au pied du nouvel autel.

Que le bon Dieu bénisse nos efforts, et en son temps cette petite oasis deviendra chère à beaucoup d'âmes qui y auront trouvé les germes de la foi et y auront subi cette sainte influence qui les aura maintenues dans le chemin du salut, prêtant l'oreille aux saintes inspirations de Notre-Dame de Bon-Conseil.

MATHIEU, O. M. I.

---

## VICARIAT DE SAINT-ALBERT.

### Rapport sur la mission de Calgary

PAR LE R. P. LEMARCHAND.

*De juin 1898 à juin 1901.* — Le passé! Le R. P. LEDUC donna, en 1888, un rapport détaillé de tout le district de Calgary. Lors des chapitres généraux de 1893 et 1898, la situation temporelle et religieuse de cette Mission fut de nouveau exposée. Les limites du présent rapport embrassent les trois dernières années, de juin 1898 à juin 1901.

*Juin 1898.* — Personnel : les RR. PP. LACOMBE, FOUQUET et LÉPINE. Le R. P. LACOMBE, supérieur, est généralement absent. Tantôt, il visite les Missions du district ; tantôt, il va à Montréal ou à Ottawa, pour quêter en faveur de la Colonie Saint-Paul-des-Métis et traiter d'affaires auprès du gouvernement fédéral. Le ministère paroissial devient le partage des RR. PP. FOUQUET et

LÉPINE. Ce dernier n'est ici que provisoirement ; de fait, au mois de septembre, il cède la place au R. P. JAN.

Œuvres catholiques en ville : l'église, l'hôpital, le couvent, la prison.

Œuvres catholiques en dehors de la ville : Fish-Creek, éparpillement d'une dizaine de fermes, disséminées à des distances de 8 à 40 milles, au sud et au sud-ouest de Calgary. Le missionnaire dit la messe dans chacune des fermes, à tour de rôle, pour satisfaire tout le monde. Le R. P. JAN a parlé jadis de ce genre de ministère. Inutile d'y revenir.

Cochrane, petit village, à 25 milles de Calgary, à l'ouest, station du C.-P.-R. Les catholiques sont des fermiers et des éleveurs de bestiaux. La messe se dit dans une église, au village ; mais il est nécessaire de paraître dans les fermes de temps en temps.

Caumore, agglomération compacte de mineurs italiens, polonais, hongrois, belges, irlandais. Il y a une église dans le village. Distance de Calgary, 72 milles. Station du C.-P.-R.

Banff, village fréquenté en été par de nombreux touristes. Peu de catholiques s'y trouvent en hiver. Distance de Calgary, 90 milles. Le R. P. CULERIER a parlé de ce ministère dans une lettre publiée par les *Petites Annales*. — Arrivons maintenant à Calgary.

Au mois de juin 1898, le R. P. FOUQUET est le *factotum* de la Mission de Calgary. Voici un sommaire de ses travaux pendant un mois :

Le 1<sup>er</sup> octobre 1898, le P. FOUQUET part pour Cochrane ; le 3, retour ; le 15, nouvelle visite à Cochrane ; le 17, retour ; le 20, le P. FOUQUET appelé à Canmore par télégramme ; le 21, retour ; le 23 (dimanche), messe, sermon, deux baptêmes, visite à deux malades ; le 25, visite des malades à domicile ; il amène des récalcitrants à faire

leurs pâques ; le 29, appelé de nouveau à Canmore, par télégramme. Et ainsi jusqu'au mois de juin 1899.

Il faut ajouter que le révérend Père est un vieillard et que les voyages en chemin de fer se font à des heures fort irrégulières, très souvent la nuit. Toujours appelé ici et là, privé de sommeil souvent, malade parfois, tel est le R. P. FOUQUET en 1898-1899.

Mais son compagnon ? Il reste seul à Calgary durant les absences du P. FOUQUET. Il étudie l'anglais, tantôt dans ses livres, tantôt avec quelques enfants de chœur ; il compose une courte instruction, qu'il donne à reviser à une des religieuses de l'école. Si on l'appelle pour un malade, il est parfois fort embarrassé. Seul, le dimanche, il dit deux messes ; il ne prêche pas, il se contente de lire une instruction ; il assiste au catéchisme. Ce sont les épreuves d'un jeune durant les premiers mois de ministère. Ce compagnon ne peut donc, au sortir du scolasticat ou du séminaire, se lancer au milieu des populations rurales de Cochrane et de Canmore. Il reste à la maison et, au bout de trois mois, il peut utilement venir en aide à son vénérable aîné.

*Année 1899.* — Le R. P. LACOMBE revient du bas Canada le 12 février 1899, après une absence d'environ six mois.

Va-t-il rester ? Non ! Il s'agit maintenant des préparatifs d'une réunion de NN. SS. les Évêques de la province ecclésiastique de Saint-Boniface. Cette réunion a lieu, en effet, le 4 mars et se prolonge plusieurs jours. Y sont présents NN. SS. LANGEVIN, GRANDIN, LEGAL, DONTENVILLE.

Le 15 mars, le R. P. LACOMBE retourne à Ottawa et à Montréal. Durant les mois d'avril et de mai, les RR. PP. FOUQUET et JAN font la visite générale des familles.

Le R. P. LACOMBE part, au mois de juin, avec la Com-



mission royale qui doit traiter avec les sauvages de la Rivière à la Paix. Il revient au mois de septembre. Son jubilé d'or se célèbre à Saint-Albert. Il réside ensuite à Calgary jusque vers l'époque de son départ pour l'Europe.

Le R. P. FOUQUET, chargé de travaux et de souffrances, quitte les Missions de Calgary et retourne en Colombie, au milieu des Indiens et des blancs, pour lesquels il s'est tant dépensé autrefois. Le R. P. LEMARCHAND apparaît à Calgary ; le R. P. JAN remplace le P. LEMARCHAND à Edmonton. Le cher P. RÉMAS passe quelques mois à Calgary pour catéchiser les métis. Le P. CULERIER est chargé des missions le long du chemin de fer et de Fish-Creek. Le F. GÉRANTE prend la direction de la remise et du jardin. La cuisine est confiée à un jeune homme bizarre, qui tient à porter l'habit de franciscain envers et contre tous. C'est un bon garçon, disent les uns ; les autres craignent que ce ne soit un filou. Son départ soulage tout le monde ! Encore une leçon !

Une période de travaux extérieurs s'ouvre pour plusieurs mois... Réparations à la maison et aux dépendances ; consolidation des clôtures ; briquetage de la vieille église en bois, convertie en salle de réunion ; ouverture de larges fosses pour des plantations d'arbres ; transport des cercueils du vieux cimetière dans le nouveau ; arpentage du nouveau cimetière.

D'un rapport annuel sur l'état de la paroisse de Calgary, on peut extraire les renseignements suivants :

Nombre des familles, 94 (en ville) ; catholiques, 559 ; communicants, 336 ; enfants au-dessous de sept ans, 106 ; mariages mixtes, 26.

Enfants allant à l'école catholique, 198, dont : catholiques, 121 ; protestants, 77 ; garçons, 71 ; filles, 127, parmi lesquelles 31 sont pensionnaires au couvent.

On compte, à Fish-Creek et Pine-Creek, 35 catholiques ; à Cochrane, 85 ; à Canmore, 156 ; à Anthracite (Banff), 17 ; chez les Sarcis (sauvages), 17.

Durant l'été, il y avait, le dimanche, à l'église, une vingtaine de Galiciens, une douzaine d'Italiens ; ce sont des cantonniers du chemin de fer. En semaine, ils sont à travailler le long de la voie. On a appris qu'une centaine de ces catholiques vivaient dans les entrepôts de la station. Une visite passagère pour témoigner de l'intérêt qu'on leur porte est tout ce qu'on a pu faire. Les RR. PP. KULAWY en ont rencontré plusieurs lors de leur visite.

*Année 1900.* — Le R. P. LACOMBE a visité toutes les Missions du district. Il se prépare à son grand voyage d'Europe. Il part au mois de février. Le P. CULERIER est appelé à Saint-Albert. Le P. SELTMANN le remplace. Le R. P. RÉMAS apparaît encore à Calgary durant quelques mois, au temps de la distribution des « scrips » aux métis.

Dès le mois de février, le R. P. LEMARCHAND fait les premières démarches en faveur d'un grand bazar. On compte beaucoup sur les revenus de cette entreprise pour achever l'intérieur de l'église actuelle.

Qu'est-ce que cette église ?

Ce que nous appelons ainsi aujourd'hui est tout simplement la nef d'une église qui sera monumentale quand elle sera achevée... Dieu sait quand. Le plan est magnifique et, lorsqu'il sera tout exécuté, l'église catholique aura, dans cette partie du Nord-Ouest canadien, un témoignage durable de la foi des premiers missionnaires et de ses enfants d'aujourd'hui. Depuis douze ans, cette nef est restée telle que les ouvriers l'ont laissée. Il faut dégrossir les colonnes et les arcs, plâtrer les murs, plafonner les bas côtés, installer un système de chauffage

propre et satisfaisant pour faire disparaître quatre gros poêles, remplacer le pétrole par la lumière électrique. Pour tout cela, il faut de l'argent ! Où en prendre ? Dans la poche des paroissiens ! C'est leur affaire, c'est leur devoir. Le bazar est entrepris pour subvenir aux frais d'embellissement de l'église.

Le 3 octobre, S. Exc. le Délégué apostolique s'arrête à Calgary, en se rendant à Saint-Albert. M. Castello, un des premiers blancs venus dans la paroisse, fait remarquer avec beaucoup de justesse que, en 1883, la maison des missionnaires et l'église de Calgary étaient une bâtisse en bois, couverte de terre. Et, maintenant, nous avons un couvent, un hôpital, une église imposante.

D'un nouveau rapport annuel sur l'état de la paroisse, on peut encore extraire les renseignements suivants :

Nombre des familles, 136 ; catholiques, 720 ; communicants, 436 ; enfants au-dessous de sept ans, 131 ; mariages mixtes, 36 ; familles récemment arrivées, 41 ; augmentation de la population, 161.

La population totale de Calgary est évaluée à environ 6 000. Le recensement de 1901 donnera le nombre juste. La proportion des catholiques est d'environ un huitième.

Année 1901. — Le R. P. LACOMBE revient de son grand voyage d'Europe. Selon le mot de M<sup>sr</sup> GRANDIN, le vétéran de nos Missions encore et toujours *datur omnibus*. Le bazar, longuement préparé, a parfaitement réussi. Les ouvriers sont à l'œuvre. Quel chaos ! Que de bruit et de poussière, pour obtenir l'ordre, l'élégance, la propreté ! Il faut incessamment surveiller les ouvriers, s'imposer mille dérangements ; il faut continuer la visite des familles et, parce qu'il y a beaucoup de nouveaux venus, il faut aussi beaucoup chercher pour découvrir où ils résident. La prédication ne diminue pas, c'est trois

fois le dimanche qu'il faut adresser la parole aux fidèles, et cela toujours en anglais, ce qui exige une préparation soignée, car l'anglais n'est pas la langue maternelle du prédicateur.

Le P. LEMARCHAND, outre ces trois instructions, à la messe de 8 heures, de 10 h. 30 et à l'office du soir, dit d'ordinaire deux messes, le dimanche. Il est seul : son compagnon passe successivement le dimanche et deux ou trois jours chaque semaine dans une des Missions éloignées. Visites à la prison et aux hôpitaux, ministère dans les communautés de religieuses, voilà autant d'occupations qui réclament le zèle du curé.

Les améliorations commencées à l'église ont été heureusement terminées au mois de juillet. Le 7 juillet, jour de la première communion et de la confirmation, M<sup>sr</sup> LEGAL présidait à l'inauguration de l'éclairage électrique. Les dépenses sont supportées par la paroisse ; il reste une dette qu'elle acquittera durant l'année. Tout n'est pas fini ! Achever les tours et les enrichir de deux cloches, tel est le projet du R. P. LEMARCHAND. Il demande quelques années pour ce travail. Les souscriptions locales et un bazar suffiront aux sommes requises à cet effet.

Ne faudrait-il pas fonder bientôt un orphelinat ? On commence à agiter la question en récréation !

Le fait le plus récent, digne de l'attention des Oblats de Calgary, est le passage du R. P. TATIN, assistant général (15 et 21 juillet 1901).

Au moment où ce rapport est rédigé, les fidèles suivent les exercices de la retraite, prêchée par le R. P. SINNETT, ex-chapelain des troupes canadiennes au Transvaal.

Le R. P. LACOMBE, toujours et encore *datur omnibus*. Il vient de partir pour Ottawa et Montréal. Quoi faire ? Les ministres du gouvernement pourront le dire, car il va les voir et traiter avec eux d'affaires concernant notre

pays. Les catholiques de Québec et d'Ontario pourront le dire aussi, car il va solliciter leur charité en faveur d'œuvres catholiques qui se soutiennent par les aumônes des fidèles.

L'avenir de Calgary? Nul ne le connaît. Les hommes politiques veulent en faire la capitale d'une nouvelle province, les commerçants en font déjà un centre d'affaires colossales; les « ranchers » s'y donnent rendez-vous avec leurs riches troupeaux de bœufs et de chevaux. Un catholique, millionnaire, dit-on, mais peu fervent, surnommé le *Roi du bétail*, dirige un immense abattoir capable d'occuper plusieurs centaines d'ouvriers.

Au-dessus des préoccupations financières planent les pensées religieuses. Les missionnaires, instruits par ce qui s'est fait dans les nouvelles villes du centre et de l'ouest des États-Unis, songent à l'avenir catholique de Calgary. Le progrès matériel attirera des habitants, au salut desquels il faudra travailler. Calgary, centre politique, commercial, industriel, peut devenir un centre littéraire et religieux. Le temps dira ce qu'il en sera. Prévoir ce qui peut arriver au point de vue catholique n'est point défendu, c'est même louable et prudent. On peut ainsi préparer les voies à des œuvres nouvelles. Cependant l'avenir est à Dieu!

LEMARCHAND, O. M. I.

---

## PROVINCE DU NORD.

### Pèlerinage d'hommes à Notre-Dame de Sion.

Si, naguère, 60000 hommes réunis à Lourdes aux pieds de l'Immaculée ont donné au monde entier un spectacle inouï dans l'histoire des siècles passés et revendiqué pour la nation française, par une manifestation triomphante, sa

place à la tête de tous les peuples catholiques, près de 15 000 hommes du diocèse de Nancy, en portant à la Vierge de Sion un témoignage sans pareil de leur confiance et de leur amour, ont présenté le dimanche 23 juin, jour glorieux entre tous dans l'histoire de la Lorraine, un spectacle que nous envieront tous les diocèses de France et qui nous assigne un rang de choix parmi les provinces demeurées les plus fidèles de notre cher pays.

Nous n'avions pas mesuré jusqu'à présent, quoique depuis plusieurs années le progrès religieux se soit visiblement accentué dans nos paroisses, tous les trésors d'esprit et de courage chrétiens cachés sous nos calmes et positives apparences lorraines. Honneur et merci à notre Évêque vénéré d'avoir eu, dans les hommes de son diocèse, une confiance qui les honore et de nous avoir pleinement révélés à nous-mêmes.

Les RR. PP. Oblats de Sion ne négligèrent rien pour assurer le ravitaillement des pèlerins sur la colline, disposer tout avec ordre, parer aux difficultés et donner à la cérémonie toute la splendeur possible. Religieux et junioristes travaillèrent pendant de longues semaines avec un entrain merveilleux. La tour que domine l'auguste Vierge toute parée d'oriflammes, de banderoles, de trophées aux trois couleurs, et, formant le centre de cette ornementation, une image du cœur adorable de Notre-Seigneur Jésus-Christ avec l'inscription : *Le ciel et la terre passeront, non mes paroles sans effet*, le tout, présent d'une Visitandine nancéienne dont la générosité est connue ; en face de l'église, entre les vieux tilleuls, une large estrade de proportions bien choisies, couverte d'un *velum* aux couleurs nationales, décorée de mousse et de rameaux verdoyants, de fleurs, de trophées et de bannières, et, sur cette estrade, très visible de toute la partie antérieure du plateau, un autel pour la célébration de la

sainte messe ; enfin, dans l'intervalle de l'estrade à l'église, à droite et à gauche, des poteaux surmontés de larges croix de Lorraine indiquant en forts caractères la place réservée aux groupes de chaque doyenné : rien ne manquait à l'ensemble et aux détails.

A l'intérieur du couvent, la vaste cour carrée avait été, au prix de grands efforts, transformée en une magnifique salle de banquet où 1 000 pèlerins munis à l'avance de tickets nominatifs moyennant la modeste rétribution de 2 francs, devaient trouver à midi un repas froid, mais bien suffisant. Au dehors, dans le jardin et sous les charnelles, des tables avaient été dressées en plein air pour les élèves des Frères de Longuyon et pour les cercles catholiques de Nancy et de Lunéville. La communauté des Pères Oblats avait mis ses réfectoires à la disposition du Grand et du Petit Séminaire.

De telle sorte que M<sup>sr</sup> l'Évêque, en arrivant samedi soir à Sion, pouvait dire : *Parata sunt omnia*, et dans toute la joie de son âme, remercier les RR. Pères de ce qu'ils avaient accompli pour assurer le succès d'une entreprise qui allait procurer à Dieu et à la Sainte-Vierge une gloire nouvelle et fortifier l'esprit et le courage chrétiens dans le diocèse confié à sa sollicitude.

Et c'est dans ce cadre si pratiquement disposé, sous un brillant soleil dont la fraîche brise des hauts sommets tempérerait agréablement l'ardeur, sur cette cime consacrée mille fois par la tendresse et la puissance de la Mère de Dieu, dont l'image vénérée domine plus de cent paroisses visibles à la ronde, en présence du panorama merveilleux qui se déroule à perte de vue autour de la colline, c'est là que se passa l'inoubliable scène du dimanche 23 juin.

Dès 6 heures du matin, le premier groupe de pèlerins arrivait en gare de Praye venant de la direction de Mire-

court. A partir de 7 heures, des quatre trains ordinaires et supplémentaires partis de Nancy, et de huit trains spéciaux dont un formé à Longuyon, deux à Lunéville, deux à Pont-à-Mousson, trois à Nancy, débarquèrent chaque dix minutes des foules joyeuses d'hommes qui, drapeaux ou bannières déployés, gravirent les pentes de la colline au chant des cantiques. Jusqu'à 10 heures, pas un sentier qui ne ressemblât à un long ruban vivant et chantant qu'une puissance mystérieuse attirait vers le trône de Marie. De tous les villages à 15 kilomètres à la ronde, des groupes se succédaient sur tous les flancs de la montagne. Quelques marcheurs intrépides étaient même venus de Nancy par la fraîcheur de la nuit. Spectacle pittoresque, l'apparition de tous ces hommes portant à la main les provisions de la journée ! Ajoutons que trois sociétés musicales étaient venues de loin offrant leur harmonieux concours à la solennité, et nommons-les à titre de reconnaissance : *la Patriotique*, des Aciéries de Jœuf ; l'harmonie des Soudières de la Madeleine, et la fanfare du pensionnat des Frères de Longuyon.

En attendant l'heure de la cérémonie, à mesure qu'ils arrivaient, les différents groupes visitèrent pieusement la trop petite église de Sion et saluèrent la reine du sanctuaire. Un bon nombre d'hommes s'approchèrent même des sacrements, malgré l'heure tardive et la fatigue d'un long voyage.

A 10 heures, la foule immense, docile, joyeuse, prête à tous les enthousiasmes, était réunie, faisant face à l'estrade en attendant le commencement de la cérémonie. Sans quitter leurs besaces gonflées de provisions, plusieurs Zachées étaient grimpés aux branches des tilleuls et paraissaient s'y trouver à l'aise. Et à contempler cette foule si bien disposée, on se rappelait cette parole de Lacordaire : « Dieu seul est demeuré en possession de



donner au genre humain des solennités graves qui le rassemblent, le remuent, l'améliorent et le reposent. »

En commençant son dernier discours, le R. P. LEMIUS, venu de Montmartre s'associer et prêter son puissant concours au pèlerinage, disait à l'assemblée : « Ce soir, lorsque les journalistes ici présents voudront rendre compte de la manifestation qui s'est accomplie sur cette montagne, ils tremperont leur plume dans l'encre, et pendant bien longtemps ils chercheront la parole qui doit traduire les émotions de la journée et les splendeurs de cette fête, et ils se déclareront impuissants.

« J'ai vu, ajoutait-il, des photographes : dans de merveilleux instantanés, ils ont pris la tête et le geste de votre éloquent Évêque, l'attitude si touchante de la foule, mais sur leurs clichés nul ne verra ni l'ardeur des battements des mains, ni surtout l'émotion des âmes.

« C'est une manifestation indescriptible, la plus belle que la Vierge de Sion ait contemplée, parce qu'elle est la manifestation des hommes de la Lorraine. Ah ! que la Vierge Marie en soit heureuse, que le cœur de votre Évêque en soit dilaté et que tous nous en emportions un inoubliable souvenir. »

Indescriptible ! C'est bien la seule épithète qui convienne à qualifier cette scène grandiose. Il faudrait de l'encre bouillante, un fluide électrique dans les doigts pour en entreprendre le récit sans trembler d'encourir l'indignation des témoins et des acteurs ; il faudrait surtout la plume d'un saint Paul pour animer une relation qui sera lue dans tant de paroisses, d'un souffle apostolique et d'une flamme capables de soulever les saints enthousiasmes et de faire germer dans les âmes l'amour de Jésus-Christ. Il y a, dans les paroisses de campagne surtout, même les plus chrétiennes, tant de routine dis-

simulée sous la fidélité aux meilleures traditions, l'immense majorité des catholiques soupçonne si peu quelle est sa puissance dans l'union, de quels élans elle est capable, à quel diapason peuvent monter les accents de la foi et de la prière chrétiennes, quelle suavité et quelle vitalité religieuse sont les résultats de pareilles manifestations, que la plus simple chronique devrait, à tout prix, s'élever à la hauteur d'un apostolat. En ce sens, surtout ici, elle s'avoue impuissante.

Comment exprimer, en effet, ce que renfermait de tendresse filiale et de confiance ce *Salve Regina* sortant de quinze mille poitrines humaines et chanté à l'unisson avec un ensemble imposant dès que, dix heures sonnées, Monseigneur et les vingt archiprêtres, chanoines, religieux et curés qui l'escortaient, eurent gravi les degrés de l'estrade. Non, rien ne peut donner une idée de l'émotion montant au cœur de ceux qui purent à leur aise, de cette estrade, contempler en ce moment solennel du Salut à la Reine, cette foule immense, ces fronts découverts, ces lèvres frémissantes, entendre cette prière unanime et ardente, sous les bras étendus de l'auguste Vierge dont la statue dominait au sommet de la tour. Il semblait alors que l'image disparaissant faisait place à une céleste réalité, et que, de son piédestal, la mère toute bonne et toute-puissante inclinait son front vers ses enfants et les inondait de ses meilleures bénédictions.

*Salve Regina!* Ah! ce salut, Vierge sainte, 60 000 hommes vous l'adressaient à Lourdes, il y a quelques mois, et ses échos se prolongent encore. Mais les bataillons de cette armée si chère à votre cœur, ils venaient de tous les coins et de tous les diocèses de la France... Où est-elle la terre privilégiée qui vous en ait député 15 000 pour sa part? Et quel évêque eut l'indicible joie d'entendre en même temps autour de lui 15 000 de ses fils vous

adresser, sur le sol même de son diocèse, ce chant de louange et d'amour ?

Ah ! voilà, voilà bien le caractère particulièrement suave de cette manifestation : ces 15 000, ils étaient tous de chez nous, nos parents et nos frères, nos amis à un titre spécial ! Qui donc n'a pas respiré le parfum familial qui met cette douce fête hors de comparaison ?

Au chant du *Salve Regina* succéda le saint sacrifice de la messe célébré par M. le vicaire général Didierjean. M<sup>sr</sup> l'Évêque y assistait sur l'estrade assez vaste pour recevoir trente personnes, entouré de M. le chanoine Geoffroy, curé-archiprêtre de la cathédrale, et de M. le chanoine Staemmel, secrétaire général de l'évêché, du R. P. LEMUS, à l'aise, comme en un groupe d'amis, au milieu du clergé de Nancy, à qui il a révélé son grand cœur et son zèle d'apôtre, et de MM. les curés-archiprêtres de Lunéville, Toul et Briey. Là aussi avaient pris place, en costume de chœur, M. le chanoine Bonnaire, le distingué directeur des pèlerinages de Reims ; MM. Hubert et Bertrand, chanoines prébendés ; Martin, supérieur du petit séminaire de Pont-à-Mousson ; Morel, supérieur de l'Institution de la Malgrange ; Mangin et Mangenot, directeurs au grand séminaire ; Harmant, supérieur des Sœurs de la Foi ; MM. les doyens de Saint-Sébastien, Saint-Pierre, Saint-Martin de Pont-à-Mousson, Saint-Nicolas de Port, Blâmont, Cirey, Bayon, Vézelize ; MM. les chanoines Calot, curé de Saint-Léon ; Petit, curé de Saint-Joseph ; Leclère, aumônier de Saint-Nicolas de Port.

Un grand nombre d'ecclésiastiques venus avec leurs paroissiens étaient demeurés au milieu de la foule, indiquant de la main la mesure des chants liturgiques et des cantiques. Sur l'invitation personnelle de Monseigneur, plusieurs religieux représentaient les couvents du dio-

cèse de Nancy : le R. P. Ravenez et le R. P. Patrice du Breuil, de la Compagnie de Jésus ; le R. P. Argaut, prieur des Dominicains, et un autre religieux ; les RR. PP. Recteurs des Rédemptoristes de Saint-Nicolas et de Houde-mont, et deux autres Pères.

Le *Gloria*, sous la direction de M. l'abbé Holtz, maître de chapelle de la cathédrale, qui a mis tout son talent et tout son zèle à la préparation et à l'exécution du programme des chants, fut enlevé avec le même entrain et la même puissance majestueuse que le *Salve Regina*. Pas une voix discordante, ni précipitation, ni lenteur, mais un ensemble merveilleux et la plus édifiante unanimité dans le recueillement et la piété. Lorsque reviennent les mots : *Jesu Christe*, les drapeaux s'inclinent avec respect.

Le *Credo* suit le *Gloria* avec la même ampleur, mais plus d'énergie : c'est l'affirmation calme, raisonnée, décidée, de la foi catholique. Qui ne l'a pas entendue, chantée à plein cœur par 15 000 voix d'hommes, ne l'a ni comprise, ni savourée.

Quand la clochette annonce l'élévation de la sainte hostie, les clairons sonnent et les tambours battent aux champs, les drapeaux saluent et tous les fronts s'inclinent. Après un instant de silence, une voix entonne la strophe : *O Salutaris Hostia*, que la foule entière achève.

C'est alors que, grâce aux quinze mille feuilles des cantiques choisis pour le pèlerinage et qui avaient été distribuées avant la cérémonie, retentit comme un tonnerre, ce touchant appel au cœur de Jésus en faveur de la France :

Cœur de Jésus, notre espérance,  
Rends-nous la foi :  
Ah ! jette un regard sur la France ;  
Elle est à toi !  
Elle est à toi !

. . . . .

Elle est à toi !... Si ta justice  
Contre elle un jour a dû sévir,  
Vois ses larmes... et sois propice  
Aux accents de son repentir.

. . . . .  
Elle est à toi !... Garde mémoire  
De ses combats, de son amour ;  
Fais qu'elle vive pour ta gloire  
Et toi, rends-lui la sienne un jour.

. . . . .  
Rappelle ce nouveau Lazare,  
Cœur sacré, du fond du tombeau,  
Et ne permets plus qu'il s'égare  
Loin de toi, son divin flambeau.

Si des cris comme ceux-là, si ce *Rendez-nous la foi*, qui retentit encore à nos oreilles en notes longues et suppliantes, laissent le Cœur de Jésus indifférent, alors il faut désespérer de sa puissance et de sa miséricorde. Car, on le sentait, ce n'était pas là un chant banal, une prière des lèvres; de tous les cœurs il jaillissait, comme la mitraille s'échappe du bronze, poussé par une formidable explosion de confiance et d'amour.

La messe terminée, Monseigneur, avec une émotion visible, donne sa bénédiction solennelle; puis, après quelques couplets du cantique si populaire et si entraînant : *Nous voulons Dieu*, qui retentissent comme une solennelle revendication de nos libertés chrétiennes et qu'on a dû entendre au loin dans la plaine, Sa Grandeur adresse la parole à la foule. Ce discours est un hymne de victoire et de reconnaissance où éclatent tour à tour la joie du pontife heureux de la gloire rendue à Dieu et à la Vierge Marie, la fierté du père de famille environné de fils qui lui font honneur et les espérances patriotiques d'une âme qui appelle à grands cris le relèvement et le salut de notre chère France.

A chaque instant, des bravos prolongés retentissent de tous les points de l'immense auditoire.

Alors le R. P. LEMIUS se lève, et d'une voix fortement timbrée dont chaque intonation passe sur les âmes comme un coup d'archet qui les fait vibrer, il adresse à la foule l'invitation suivante :

— Avec vos mains, vous venez d'applaudir votre éloquent évêque et de vous mettre à l'unisson de ses pensées et de son cœur. Mettons nos lèvres à l'unisson des pensées et du cœur du Pontife éternel, Jésus-Christ.

« Vive le Sacré-Cœur ! » s'écrie-t-il, et toute la foule de répondre avec force : « Vive le Sacré-Cœur ! Vive le Sacré-Cœur dans nos cœurs ! Vive le Sacré-Cœur dans nos familles ! Vive la foi dans nos cœurs ! Arrière le respect humain ! » Et trois fois cette sainte imprécation retentit avec un *crescendo* saisissant : « Vivent nos espérances chrétiennes ! Vivent nos espérances nationales ! Vive saint Mansuy ! Vive saint Nicolas ! Vive Notre-Dame de Sion ! Vive Notre-Dame de Sion ! Vive Notre-Dame de Sion ! »

Enthousiasmé, l'auditoire ne demande qu'à poursuivre le dialogue. Aussi le révérend Père invite-t-il tous les hommes à prendre en mains le petit fascicule qui leur a été distribué et à renouveler solennellement les vœux du baptême comme chrétiens et comme Français.

Ici, la scène monte jusqu'au sublime et s'y maintient pendant dix longues minutes. Vaillamment, sans hésitation, unanimement, à pleine voix et à plein cœur, du premier coup, la foule répond aux invitations et aux questions de l'apôtre. Il l'exhorte à demander pardon à Dieu de nos faiblesses et de nos iniquités, et trois fois de suite, d'une voix qui s'élève aux plus poignants accents de la supplication, elle répond : « Pardon, Seigneur, Pardon ! » Puis, énumérant les douze articles du symbole, il demande si tous croient à chacune des vérités de la foi, et chaque question à peine terminée est

suivie d'un coup de tonnerre : « Nous y croyons. » Et à chaque réponse, tous à la fois lèvent la main pour attester leur sincérité. Non, il n'y a rien de pareil en ce monde. Mais où la scène défie toute description, c'est quand après avoir demandé à ces hommes s'ils promettent « de s'attacher à Jésus-Christ pour toujours » et quand, la main étendue, ils ont répondu avec toute la solennité du serment : « Pour toujours ! » deux fois encore le révérend Père renouvelle plus énergiquement la question, et deux fois, comme irrités d'un doute injurieux, ils répliquent en accentuant : « Pour toujours !... Pour toujours ! »

— Et maintenant, ajoute le P. LEMIUS, tous, les bras en croix, chantons le *Parce Domine!*

Et sans même attendre que le ton soit donné, chacun de ces 15 000 hommes, les bras en croix, se met à chanter ou plutôt à crier, sur la première note qui lui vient aux lèvres, la prière de la pénitence. Pendant cinq minutes, pas un qui songe à écouter son voisin pour se mettre à l'unisson, et je ne crois pas que la contrition puisse revêtir une forme plus sincère, plus spontanée, plus émouvante. Dieu sans doute a pardonné bien des péchés, car si peu que nous soyons en particulier, pris ensemble, nous pouvons beaucoup pour ébranler sa miséricorde.

Quelles émotions, grand Dieu, et quelle sensation de votre présence au milieu de toutes ces âmes !

Instinctivement, quand la première cérémonie prit fin, je levai les yeux vers la Vierge monumentale de la tour. Elle paraissait plus souriante et de ses mains semblait retenir pour la savourer cette supplication du *Salve Regina* : « Eia ergo, advocata nostra, illos tuos misericordes oculos ad nos converte... O clemens, o pia, o dulcis Virgo Maria ! »

A 1 heure un quart, tous les groupes ont repris les places qu'ils occupaient à la cérémonie du matin et, dès que le cortège épiscopal sortant de l'église apparaît, un silence profond s'établit, suivi bientôt du *Magnificat* dont les versets alternent avec le cantique si mélodieux :

Reine de France,  
Priez pour nous ;  
Notre espérance  
Repose toute en vous.

Sans perdre de temps, la procession s'organise pendant que les strophes de l'*Ave Maris stella* jaillissent avec vigueur de toutes les poitrines réconfortées. L'ordre fixé est exactement suivi : les archiprêtres de Nancy et de Lunéville en tête, doyennés par doyennés et paroisses par paroisses, le Cercle catholique de Nancy entourant la magnifique bannière du pèlerinage portée par son président ; puis les élèves du petit et du grand séminaire dont la piété et l'ardeur à chanter les louanges de la *Reine du clergé* sont des plus édifiantes, ensuite les prêtres *innigris*, les chanoines en costume de chœur, M<sup>sr</sup> l'Évêque et ses assistants. Suivent de nombreux drapeaux et bannières qui semblent participer à l'entrain universel en flottant joyeusement sous les caresses d'une agréable brise, puis les archiprêtres de Toul et de Briey. Échelonnées de distance en distance sur la longue file, les trois fanfares soutiennent les chants et, de temps à autre, font valoir les meilleurs morceaux de leur répertoire.

Les pèlerins s'avancent en lignes serrées, sans perdre un pouce de terrain, quatre par quatre, cinq par cinq et souvent davantage, et c'est à peine si le groupe encore immobile paraît diminuer. Une demi-heure s'écoule avant que le clergé puisse se mettre en mouvement : tous, c'est certain, ne pourront pas prendre part à la procession dont le parcours a cependant près de 5 mè-



tres de largeur sur 2300 mètres de développement.

En entendant l'*Ave Maria* des Lorrains à Notre-Dame de Sion, dont le texte a été spécialement composé pour la circonstance par la pieuse muse de Ménil, à Lunéville, dont les couplets et le refrain se devançant, se croisent, se poursuivent sans jamais s'atteindre, dans un désaccord d'une harmonie sans pareille, on se rappelle les émouvantes processions nocturnes de Lourdes sur les chemins de la vaste esplanade. Pas une voix muette, que dis-je ? pas une voix qui ne vibre jusqu'à l'exaltation.

Quel concert, ô Vierge sainte, et jusqu'où, dans la vallée, cette clameur immense, inouïe de la piété de vos fils de Lorraine n'a pas dû retentir ? Et quelle couronne vivante autour de votre front, couronne plus chère à votre cœur que le cortège des soleils et des étoiles, ces milliers d'hommes, la plupart sans fortune et sans lettres, pauvres ouvriers en grand nombre, dont les âmes peut-être hier encore ignoraient vos tendresses et votre puissance, aujourd'hui tombant à deux genoux à vos pieds et tressaillant sous les caresses d'une grâce victorieuse et transfiguratrice due à votre maternelle intercession !

Le cortège ne met pas moins de cinq quarts d'heure à revenir au point de départ. Près de 4000 hommes, nous l'avons dit, afin de ne rien perdre de la cérémonie finale, demeurent à leur place et attendent le retour.

Rapidement, la plate-forme reprend son aspect primitif et, quand la foule est redevenue immobile, le R. P. LEMUIS l'invite à terminer la cérémonie par un acte incomparable : la consécration de la Lorraine et de la France à Notre-Seigneur Jésus-Christ.

A maintes reprises, ce discours est souligné par des applaudissements.

M. le chanoine Bonnaire, d'une voix puissante, de-

mande alors aux auditeurs de suivre, sur les cahiers qu'ils ont en mains, l'acte d'amende honorable et de consécration au Sacré Cœur de Jésus. La cérémonie émouvante de la matinée se renouvelle et successivement, en réponse aux exhortations et aux questions du prêtre, on entend s'élever la supplication : « Ayez pitié de nous, ô Sacré Cœur de Jésus ! » puis le serment solennel : « Nous le jurons, Cœur de Jésus ! » et les protestations finales : « Il régnera ! Il régnera dans nos cœurs ! Il régnera dans nos familles ! Il régnera sur la France et par la France sur le monde entier ! »

Le *Salve Regina* retentit de nouveau, puis le *Tantum ergo*, et tous les fronts, tous les drapeaux s'inclinent sous la bénédiction du Très Saint Sacrement.

Quand les têtes se relèvent, Monseigneur est debout sur l'estrade. La foule attend encore quelques accents enflammés qui couronnent dignement la cérémonie.

Sa Grandeur annonce qu'Elle dira trois paroles seulement : une parole de reconnaissance envers Dieu et Notre-Dame de Sion, aux Pères Oblats, au clergé, aux pèlerins ; une parole d'espoir et de confiance ; enfin, une parole d'énergie et de vaillance.

Chacune de ces paroles est recueillie par les acclamations de l'assemblée.

Le R. P. LEMUS, qui décidément veut avoir le dernier mot, s'avance encore et recommence avec la foule cette conversation solennelle pour laquelle il semble avoir une prédilection. Trois fois, comme un souffle de tempête, s'élève le cri : « Vive Monseigneur ! » et cet autre : « Vive Léon XIII ! » et cet autre encore : « Vive la France ! » et enfin un unique mais formidable : « Vive la Lorraine ! »

Et maintenant, les 15 000 pèlerins de Sion devenus, chacun dans son milieu, autant d'apôtres, travaille-

ront, sous la direction de leurs pasteurs, en ranimant autour d'eux l'esprit chrétien dont ils ont senti le souffle brûlant sur la sainte montagne, en priant pour le salut de la France chrétienne et en formant des groupes dévoués au Sacré Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ, à préparer une nouvelle manifestation qui surpassera la première en piété, en foi vive, en union fraternelle, en esprit de sacrifice et de pénitence, et qui apportera au cœur des prêtres et de l'évêque des consolations plus abondantes et de plus riches espérances pour l'avenir.

Pèlerins de Sion, soyons tous les vaillants chevaliers du Sacré-Cœur et les dévots serviteurs de Marie.

*(Semaine religieuse de Nancy.)*

H. B.

# VARIÉTÉS

---

## I

### CHRONIQUE DE LA MAISON DU LAUS (1818-1844 <sup>1</sup>) (SUITE).

#### CHAPITRE X

LE P. GUIBERT, SUPÉRIEUR DE NOTRE-DAME DU LAUS.  
(7 MARS 1829.)

I. Un extrait du journal de notre vénéré Fondateur. — II. Le P. Guibert est nommé supérieur. — Le personnel de la communauté ; événements qui la concernent. — III. Ce que pense le P. Guibert du pèlerinage. — Notices destinées à le faire connaître. — IV. Les travaux apostoliques des Pères du Laus en 1829. — V. Relations du nouveau Supérieur avec NN. SS. les évêques de Grenoble, de Gap et de Digne.

I. Notre vénéré Fondateur nous dit, dans son journal, toute l'importance qu'il attachait aux essais d'histoire de nos maisons particulières ; à ses yeux, c'étaient autant de pierres d'attente destinées à prendre place dans le grand édifice de l'histoire générale de la Congrégation.

Voici ce qu'il écrivait le 14 décembre 1838 :

« J'ai fouillé dans mes papiers. J'ai brûlé plus de deux cents lettres. Je conserve celles qui peuvent servir de matériaux pour l'histoire de la Congrégation. On trouvera dans cette correspondance des choses très intéressantes, rappelant des souvenirs qui se perdraient sans

(1) Les neuf premiers chapitres de cette chronique ont paru dans les *Missions*, en 1897, t. XXV de la collection.

cela. On y puisera aussi des traits précieux pour la vie de nos Pères. Ce ne sont pas des faits, mais des sentiments souvent admirables qui édifieront et serviront d'exemples à ceux qui viendront après nous. Mais il faudra un homme dévoué, patient, zélé et capable pour coordonner toutes ces choses. Qu'il soit assuré qu'il aura bien employé son temps, quand, de son travail, il résultera l'histoire intéressante des commencements et des progrès de la Congrégation, la relation des principales missions et des divers établissements, un aperçu de la vie édifiante, exemplaire, apostolique des membres de la Congrégation qui ont consacré leur existence, l'ont même sacrifiée à la gloire de Dieu et au salut du prochain. Si je trouvais cet homme de bonne volonté, je n'hésiterais pas à lui faire abandonner tout autre ministère pour le laisser, fût-ce deux années entières, à cette unique occupation. Je le dis ici pour qu'on n'ait aucun scrupule pour exécuter ce plan, lorsque, dans la suite, on songera à faire ce que je regrette qu'on n'ait pas fait encore (1). »

C'est pour répondre à ces vues de notre vénéré Fondateur que, dans la mesure de nos moyens, nous avons entrepris et que nous continuons cette chronique de notre établissement à Notre-Dame du Laus ; d'autres feront mieux et plus et pourront compléter le plan qui nous est tracé par M<sup>sr</sup> DE MAZENOD.

II. Le P. MIE quitta le Laus au mois de mars 1829 pour se rendre à Marseille, sa nouvelle résidence. M<sup>sr</sup> Arbaud regretta beaucoup son départ et fit grand éloge de sa sagesse et de sa prudence, « qualités si nécessaires au Supérieur du Laus dans la situation présente ; le P. MIE, ajoutait-il, était bien vu de tous ses prêtres, et ses prin-

(1) Extrait du Journal n° 6 du 6 septembre 1838 au 16 février 1839 inclusivement, p. 61.

cipes étaient en harmonie avec ceux du clergé ». La vérité est que le P. MIE, en homme circonspect, s'était gardé de heurter de front les idées et les pratiques gallicanes et jansénistes de M<sup>sr</sup> Arbaud et de son clergé. Dans la pratique du ministère, nous l'avons vu, il s'attacha toujours à suivre les principes de morale adoptés par le Fondateur et ses enfants.

Le P. GUIBERT était à Barcelonnette quand il fut nommé au poste que le P. MIE laissait vacant. « C'est à Barcelonnette, écrit-il au Supérieur général, que j'ai reçu votre lettre du 7 mars dans laquelle vous me nommez Supérieur, pour le spirituel, de Notre-Dame du Laus. J'aurais désiré que vous eussiez connu mon incapacité sous ce rapport, autant que vous la connaissez sous le rapport temporel... Je vous remercie beaucoup de ce que vous ne m'avez imposé que la moitié du fardeau ; c'est déjà beaucoup pour ma faiblesse. »

Le Supérieur général ne doutait pas des capacités du P. GUIBERT pour les affaires temporelles, mais il crut devoir maintenir la mesure qu'il avait prise dans son acte de visite au Laus en juin 1828. Il avait confié alors, par exception à la Règle, l'économat de la maison au P. DUPUY, lequel gérait les affaires sous la dépendance immédiate du Supérieur général. Cette diminution des pouvoirs du Supérieur local présentait peu d'inconvénients avec le P. MIE, déjà âgé, ayant peu de goût pour le temporel, et d'ailleurs vénéré par tous les Pères. Il en devait être autrement avec le nouveau Supérieur, très intelligent, très judicieux, ayant de l'attrait pour la gestion du temporel. L'économe, plus ancien que son supérieur, qui n'avait guère que vingt-sept ans, se prévalut trop de ses pleins pouvoirs et ne tint nul compte des avis et observations si bien fondés du P. GUIBERT. Il y eut donc tiraillement de ce côté, et le jeune Supé-

rieur eut beaucoup à souffrir pendant l'année que dura cet état de choses. L'auteur de la *Vie du cardinal Guibert* a bien compris ce genre d'épreuves qu'eut à soutenir le nouveau Supérieur dans l'intérieur de sa communauté (1).

En 1829, le P. MARTIN, dans toute la vigueur de ses premières années de sacerdoce, reçut son obédience pour Notre-Dame du Laus. Le P. SUMIEN y était depuis quelque temps et le P. GUIGUES y vint en automne. Celui-ci garda le sanctuaire, tandis que les autres Pères étaient en mission.

Les peines et les joies de la famille religieuse avaient leur retentissement dans la communauté du Laus. Le 31 janvier 1829, la Congrégation perdait un de ses meilleurs fils, un excellent missionnaire, le P. SUZANNE, « qui, après avoir salué la mort d'un sourire d'espérance, fixa son regard sur son crucifix et s'endormit paisiblement dans le Seigneur (2) ». Cette mort jeta le P. DE MAZENOD dans la plus profonde affliction, et au mois de mai, il tombait lui-même gravement malade. Grande fut l'angoisse qui étreignit les cœurs au Laus ! Non content de mettre sa communauté en prières, le Supérieur écrivait lettres sur lettres et se désolait de ne pouvoir se rendre près du cher malade. Lorsqu'il apprit que le P. DE MAZENOD était hors de péril, il s'écria, le cœur soulagé : « Enfin, Dieu soit loué, nous sommes ressuscités ! » Heureux d'obtenir la permission tant de fois sollicitée, il se rendit à Aix à la fin du mois de juin, et y resta dix jours près du bien-aimé malade qui, de jour en jour, prenait de nouvelles forces.

Avec quel transport, un peu plus tard, le P. GUIBERT

(1) *Vie du cardinal Guibert*, par M<sup>sr</sup> Paguella de Follenay, t. 1, chap. IV, p. 214 à 216.

(2) Oraison funèbre du P. SUZANNE par M<sup>sr</sup> Jeaneard.

lisait et commentait la belle lettre que le pape Léon XII avait adressée au Supérieur général, à l'occasion de sa guérison : « Il nous a été rendu, disait le souverain pontife, ce cher fils que nous avons comme perdu... Au jugement de la Providence, il a été réservé pour accomplir de plus grandes œuvres devant les hommes. *Ad majora apud Deum et homines reservatum.* » « N'est-ce pas une prophétie ? s'écriait le P. GUIBERT, elle nous remplit de joie et d'espérance (1). »

Il est probable que le P. TEMPIER se rendit au Laus avec le P. GUIBERT, quand celui-ci quitta Aix. Voici ce que nous lisons dans l'acte de visite faite par le Supérieur général en juillet 1831 : « Nous regrettons que les notes laissées par le P. TEMPIER, lors de la visite faite par lui au Laus, en notre nom en 1829, se soient égarées. »

Après cette visite canonique du P. TEMPIER, le P. GUIBERT se rendit à la Grande Chartreuse, et, passant à Grenoble, il eut avec M<sup>sr</sup> l'évêque une entrevue dont nous parlerons plus loin.

III. La physionomie et les allures des pèlerins du Laus frappaient l'esprit du P. GUIBERT par leur cachet de simplicité surnaturelle. Il raconte ses impressions au T. R. P. DE MAZENOD et au P. TEMPIER dans le courant de l'année 1829 :

« J'ai pris Notre-Dame du Laus dans un beau moment pour jouir de tout ce que le sanctuaire inspire de pieux sentiments. On sent, indépendamment des traditions, qu'il y a du surnaturel dans cette dévotion. Le concours des fidèles a été très considérable, et l'on a été obligé de leur donner asile dans l'église. Je ne pouvais me rassa-

(1) Voir *Mélanges historiques*, par M<sup>sr</sup> Jeancar, t. XVIII et XIX, p. 320 et suivantes. — *Vie de M<sup>sr</sup> de Mazenod*, par le P. RAMBERT, t. V, liv. IV, chap. II, p. 537.



sier de voir ces bons pèlerins descendre de partout les ravines de la montagne et arriver, à point nommé, pour faire leurs dévotions à Notre-Dame. La tenue de ces pauvres gens n'est pas fort agréable, ni même fort décente dans l'église ; leur chant n'a certainement rien de bien mélodieux, mais il y a dans tout cela une simplicité qui touche bien plus le cœur que le bruit et la pompe qui accompagnent les fêtes chez nous. La simplicité, la diversité et la singularité des costumes sont quelque chose de tout à fait charmant ; il n'est pas jusqu'à leurs voix aigres qui n'aient leur harmonie, car les voix sonores et mélodieuses formeraient une disparate avec les lieux. »

Pour éviter autant que possible de donner asile aux pèlerins dans l'église, nous avons vu que le P. DUPUY avait transformé un hangar en chambre, à leur usage, et les logeait aussi à l'école. Cette mesure eut l'inconvénient de déplaire aux logeurs ; « ils s'irritent qu'on leur enlève leurs pratiques, disait le P. GUIBERT, et nous traitent d'*aubergistes*... Nous ne devons pas nous faire passer pour des gens avides et qui font argent de tout ». Comme tous les ans, M<sup>sr</sup> l'évêque de Gap, M. le préfet avec sa dame, vinrent au Laus visiter le sanctuaire.

La sainte Vierge se montrait bonne et secourable à ses dévots enfants et leur accordait des faveurs signalées. La propre nièce du T. R. P. DE MAZENOD, Nathalie de Boisgelin, étant tombée gravement malade, on fit pour elle une neuvaine à Notre-Dame du Laus, et elle recouvra la santé. A cette occasion, le P. DUPUY avait écrit : « Qu'elle ait confiance, j'ai été témoin moi-même de deux guérisons extraordinaires : celle d'une dame de Grenoble et celle d'un jeune abbé estropié, marchant avec des béquilles. Ce dernier vint au Laus, y fit deux neuvaines successives. Après la seconde, il fut guéri, laissa ses bé-

quilles au sanctuaire, et ayant pu continuer ses études au grand séminaire, il fut ordonné prêtre. »

En 1829 parurent deux notices sur Notre-Dame du Laus ; elles résumaient, en y ajoutant les événements postérieurs, un petit livre publié en 1736, à Grenoble, chez André Faure, et portant pour titre : *Recueil historique des merveilles que Dieu a opérées à Notre-Dame du Laus, près de Gap, en Dauphiné, et des principaux traits de la vie de Benoite Rencuvel, surnommée la Bergère du Laus.*

La première de ces notices, petit opuscule in-12, qui porte le même titre que le *Recueil*, parut à Gap, chez Allier, imprimeur, sans nom d'auteur et sans l'approbation de l'ordinaire. La seconde parut à Marseille, chez Marius Olive, imprimeur de l'évêché, 1829. L'approbation de M<sup>sr</sup> Fortuné de Mazenod, en date du 29 février, est contresignée : MAZENOD, prévôt, vicaire général. Elle a pour titre : *Notice historique sur Notre-Dame du Laus (Basses-Alpes)*. En place du nom de l'auteur figurent les armes de la Congrégation. Cette notice, in-12 de 121 pages, contient, outre le récit des faits conduit jusqu'au moment actuel, de précieuses annexes : 1<sup>o</sup> la liste des prêtres de Gap et de Digne qui ont souscrit pour l'achat du couvent du Laus ; ils sont au nombre de 75 ; 2<sup>o</sup> la liste des vingt-six paroisses qui, chaque année, allaient en procession à Notre-Dame du Laus ; 3<sup>o</sup> la liste des paroisses plus éloignées, au nombre de 18, qui viennent quelquefois à Notre-Dame du Laus ; 4<sup>o</sup> enfin la liste des indulgences accordées à perpétuité par les souverains pontifes : Pie VII, rescrit du 30 août 1820, et Léon XII, rescrit du 11 décembre 1825, à la demande des Pères Oblats, gardiens du sanctuaire. Cette notice est l'œuvre du P. Jeancard, plus tard M<sup>sr</sup> de Cérame. Au retour de Bourg-d'Oisans, novembre 1828, il se rendit au

Laus, y séjourna pendant les mois de décembre et janvier, uniquement occupé à ce travail qui fut très apprécié des populations et contribua beaucoup à faire connaître le sanctuaire et à propager la dévotion envers Notre-Dame du Laus.

IV. La première mission de 1829 fut donnée par les PP. MIE et GUIBERT, au Sauze, 300 habitants, canton de Savine, arrondissement d'Embrun, diocèse de Gap. Elle dura quinze jours, du 1<sup>er</sup> janvier au second dimanche du même mois.

« Il n'y a pas eu grand obstacle à vaincre, écrit le P. GUIBERT, le peuple vient écouter la parole de Dieu et s'est présenté de bonne heure au saint tribunal. Je confesse beaucoup, les missions ne peuvent me faire que du bien ; si elles ne me guérissent pas, c'est que je suis incurable. »

La patience des missionnaires fut plus d'une fois mise à l'épreuve par la simplicité des gens qui recouraient à eux pour accommoder les procès les plus comiques. Citons un exemple : une pierre meulière, vendue en 1789, n'avait été payée qu'en compliments ; le propriétaire vint auprès des Pères pour réclamer cette vieille dette. On tâcha de lui faire entendre qu'il devait se résigner. Il revint à la charge, et un jour le P. MIE le voyant arriver, s'écria en riant : « Voici la pierre du moulin ! Voici la pierre du moulin ! » Le nom est resté à ce propriétaire déçu.

Au mois de février, les PP. DUPUY et GUIBERT (celui-ci n'était que simple sujet) évangélisèrent pendant quinze jours la paroisse de Buissard, commune située à plus de 1000 mètres d'altitude, canton de Saint-Bonnet, arrondissement de Gap. Les missionnaires goûtèrent là beaucoup de consolations. Malgré le froid et le mauvais temps, hommes et femmes suivirent exactement les exercices,

matin et soir, et firent leur devoir. L'église, placée sur un monticule à pente raide, était d'un abord difficile. Pour y arriver, il fallait vraiment l'escalader, et comme le chemin était glissant, plus d'un se prosternait, qui à droite, qui à gauche ; pour descendre, on ôtait ses chaussures, et néanmoins on n'évitait pas toujours les chutes. Rien n'arrêta ces braves gens. Le P. DUPUY, qui nous donne ces détails, ajoute : « Le P. GUIBERT est un excellent ouvrier, très zélé, mais sa poitrine est faible ; il a cependant donné tous les avis et prêché sept instructions en quinze jours, sans compter les nombreuses confessions qu'il a entendues. » Le P. GUIBERT, de son côté, rendant compte de cette mission, fait cette remarque « qu'on ne peut faire un pas dans le diocèse de Gap sans trouver des traces du bien qu'y a opéré la société des Oblats. Nous étions à dix minutes de Saint-Jullien, où le P. HONORAT et M. Caihlol ont travaillé. A une demi-heure de là, on rencontre Chabotte, évangélisé par le P. TEMPIER et le P. TOUCHE ; on ne parle que de ce dernier dans le Champ-saur qu'il a parcouru en tous sens. »

Le 6 du mois de mars, les PP. GUIBERT, SUMIEN et MARTIN arrivaient à Saint-Pons, près de Barcelonnette, commune de 500 habitants, sur la rive droite de l'Ubaye, diocèse de Digne.

L'église paroissiale, très ancienne, ne manque pas de cachet, elle possède une tour gothique surmontée d'une flèche hexagonale très élancée ; au-dessus de la porte méridionale, décorée de sculptures et d'élégantes colonnettes, on remarque une fresque qui représente l'Adoration des Mages. L'évêque de Digne, M<sup>r</sup> Miollis, avait accordé aux missionnaires tous les pouvoirs nécessaires ; les Pères se mirent à l'œuvre et tout marcha bien la première semaine. Alors arriva une lettre de l'évêque qui restreignait les pouvoirs accordés, les missionnaires

n'en avaient plus pour les étrangers, et quant aux paroissiens eux-mêmes, M<sup>sr</sup> Miollis défendait aux Pères d'admettre aux sacrements, danseurs et danseuses, ivrognes, usuriers et habitudinaires.

Grand émoi parmi la population, et chez quelques-uns grande indignation ; les gens de Saint-Pons, qui étaient exclus des grâces de la mission, les étrangers, dont beaucoup avaient commencé leur confession, étaient dans un état impossible à décrire. Le succès de la mission était gravement compromis ; le P. GUIBERT eut besoin de toute sa fermeté et de toute sa prudence pour calmer les esprits surexcités et pour parer aux inconvénients de cette mesure épiscopale vraiment inconcevable. Il écrivit une lettre motivée à M<sup>sr</sup> Miollis pour l'éclairer sur la situation et le faire revenir sur cette restriction de pouvoirs, au moins en ce qui regardait les gens de Saint-Pons. L'évêque refusa de se rendre à ses désirs et il fallut recourir à un vicaire général qui prit sur lui de donner les autorisations nécessaires, conformément à la première lettre de l'évêque qui les avait accordées. Dès lors, la mission alla bon train ; la population, qui avait applaudi aux instantes réclamations des missionnaires, vint en foule les entendre ; bien des gens venaient de loin, dès le matin, apportant leurs provisions pour toute la journée, qu'ils passaient près de l'église, et ne manquaient aucun exercice. Il y eut peu de personnes à ne pas profiter de la mission ; grand nombre de vieux pécheurs, qui avaient résisté à la grâce dans les précédentes missions, revinrent à Dieu, et plusieurs mariages furent réhabilités. Ainsi se termina, à la grande satisfaction des Pères, un travail bien nécessaire qu'un coup de tête de l'évêque avait failli faire échouer (1).

(1) *Vie du cardinal Guibert*, t. I, chap. VI.

Au mois d'avril, sur l'invitation du curé, le P. GUIBERT alla passer quinze jours dans la paroisse de Bourg-d'Oisans. En passant à la Mure, il prêcha le sermon de la Passion, le jour du vendredi saint.

A Bourg-d'Oisans, il trouva que la paroisse était toute renouvelée depuis la mission de nos Pères en 1828. « Beaucoup de personnes, écrit-il, même des hommes, s'approchent des sacrements ; les offices sont bien suivis, la congrégation des filles a augmenté ; il n'y a eu, au carnaval, ni danses, ni mascarades, et le nombre des ivrognes est considérablement diminué. Une fois établis dans le bon chemin, ces gens, si durs à émouvoir, sont plus persévérants que nos Provençaux et nos Languedociens. » Les travaux apostoliques, suspendus pendant l'été, furent repris en octobre, après la retraite de la communauté terminée le 27 de ce mois. Nous n'avons aucun renseignement sur une mission qui fut prêchée, en octobre, avant la retraite, par les PP. DUPUY et MARTIN, dans la paroisse de Lacluse, canton de Saint-Étienne-en-Dévoluy (Hautes-Alpes).

Le P. GUIBERT, accompagné des PP. SUMIEN, MARTIN et GUIGUES, de la maison du Laus, et du P. CAPMAS, maître des novices à Marseille, quittait sa maison et allait donner une mission-jubilé à la Mure, au diocèse de Grenoble. Le P. GUIGUES, dont la santé demandait des ménagements, ne devait se livrer au travail qu'avec modération. Ils firent le voyage en *carriole*, petite charrette couverte, depuis Gap, en passant par Corps, jusqu'à leur destination. « C'était plus économique, dit le P. GUIBERT, et de meilleur exemple. »

Cinq ouvriers n'étaient pas de trop pour évangéliser la Mure, chef-lieu de canton, arrondissement de Grenoble, située près de Jonche, à 842 mètres d'altitude. Des hommes de grand talent avaient donné des missions

et des retraites dans cette paroisse en 1821, 1825 et 1827, et y avaient obtenu de grands résultats.

Le curé lui-même prêchait fort bien et s'attendait à voir les Pères parler en brillants orateurs. Il fut déçu, et le P. GUIBERT, conformément à nos usages, l'ayant exclu comme collaborateur, il vit tout en noir et, au lieu de seconder les missionnaires, il leur fit une sourde opposition. Tout en leur disant : « Faites ce que vous voudrez », il mettait obstacle à l'éclat des cérémonies en usage, il ne voulut pas en reconnaître l'efficacité. D'autre part, le peuple très instruit, habitué à entendre une parole soignée et élégante, se froissait de l'accent provençal des missionnaires. On s'habitua cependant à leur genre, les préventions ne tardèrent pas à tomber pour faire place à l'estime et à la confiance ; on le vit bien par les résultats. Il y eut 1600 femmes à la communion générale ; 800 hommes s'approchèrent des sacrements et, parmi eux, on compta des retours de vingt, trente et même quarante ans.

« Nous aurions pu emporter la place, dit le P. GUIBERT, si nous avions été libres, mieux secondés. Nous quittons le pays sans déshonneur. Certaines dévotes critiquaient la façon de parler du P. CAPMAS, qui a donné d'excellentes instructions ; d'autres haussaient les épaules devant la jeunesse du P. MARTIN ; mais la masse était pour nous, elle nous estimait et nous aimait. » La mission de la Roche-des-Arnauds, gros bourg du canton et de l'arrondissement de Gap, suivit de près celle de la Mure qui avait duré trois semaines. Les PP. GUIBERT, CAPMAS et SUMIEN la commencèrent le dernier dimanche de novembre. Là aussi, les débuts furent pénibles. Les missionnaires se dépensaient en beaux discours devant des bancs et des chaises vides.

Les uns prétextaient que les missions revenaient trop

souvent ; d'autres se souvenaient que dans les missions de 1823, 1826, beaucoup d'hommes avaient été renvoyés sans recevoir l'absolution et ne voulaient pas s'exposer une seconde fois à un pareil affront. Il fallait vaincre ces résistances. Le P. GUIBERT fit prêcher avec insistance sur l'abus des grâces et annonça la cérémonie de pénitence pour détourner les malheurs que l'infidélité des habitants pouvait attirer sur la paroisse. Ces pauvres gens furent étonnés d'abord, puis gagnés ; la procession de pénitence fut édifiante et après, soixante hommes se présentèrent au confessionnal. On usa de douceur à leur égard et ces premiers venus désabusèrent ceux qui redoutaient la sévérité des missionnaires. A la fin de la mission, le P. GUIBERT pouvait écrire : « Le jubilé de la Roche est terminé ; nos consolations à la fin ont été proportionnées à nos peines du commencement, tout le monde est venu, sauf une sixaine de personnes qui n'étaient pas en position de s'approcher des sacrements. Le bien opéré paraît d'autant plus grand que les jubiléés des environs ont peu réussi. A Veynes, en particulier, on ne compte que trois hommes qui ont fait leur devoir. »

En quittant la Roche, les PP. GUIBERT et CAPMAS se rendirent à Embrun et y donnèrent une retraite de quatre jours aux élèves du petit séminaire. En même temps, les PP. DUPUY et TOUCHE travaillaient dans les Basses-Alpes, à Montagnac, commune d'environ 600 habitants du canton de Riez et arrondissement de Digne. On voit là le château des anciens évêques de Riez.

Les missionnaires ouvrirent les exercices en présence de quatre hommes et de quatre femmes, plus une bande d'enfants indisciplinés. Les jours suivants, tantôt il y avait quelque monde, tantôt il n'y avait personne ; les femmes comme les hommes s'abstenaient. C'est que de mauvais prêtres avaient malheureusement affaibli la foi



en semant le scandale au milieu de cette population. Dix-huit personnes seulement, douze femmes et six hommes, répondirent à la grâce de la mission. Le trait suivant nous révèle à quel point les sentiments religieux étaient bannis des cœurs.

Pendant la mission, un homme malade et à toute extrémité demanda à se confesser ; il demeurait à quelques pas du presbytère où logeaient les missionnaires. Ses parents eurent le triste courage de lui répondre : « Il fait trop froid pour traverser la rue. »

La double campagne apostolique des Pères du Laus en 1829 avait été laborieuse ; les missions qu'ils donnèrent, à l'exception d'une seule, celle de Montagnac, furent vraiment bénies de Dieu. Le zèle des Pères du Laus s'était dépensé au salut des âmes dans les trois diocèses de Digne, de Gap et de Grenoble.

V. Il nous reste à dire ce que furent les relations du nouveau Supérieur avec les évêques de Gap, de Digne et de Grenoble.

En arrivant au Laus, septembre 1828, le P. GUBERT connaissait les idées gallicanes de M<sup>sr</sup> Arbaud, évêque de Gap, et sa lutte acharnée contre le menaisianisme. Aussi se tenait-il sur ses gardes, s'appliquant en toute occasion à ménager les susceptibilités doctrinales de l'évêque. Quand il vit M<sup>sr</sup> Arbaud la première fois comme Supérieur, il fit tout son possible pour n'être pas reconnu pour cet ultramontain qui avait osé prêcher que le pape, dans l'Église, avait une autorité aussi étendue que celles des princes temporels dans leurs royaumes.

Le P. GUBERT se montra non moins réservé sur la question du menaisianisme et du système du sens commun ; il avait appris que l'évêque avait remplacé par d'autres, plus d'accord avec ses opinions, plusieurs professeurs du séminaire et du collège de Gap qui se mon-

traient tout dévoués à l'école menaisienne. Le P. GUIBERT écrivait à M. DE MAZENOD : « Il faut éviter de nous envoyer des livres menaisiens... Dans une conversation qu'il a eue, en ma présence, avec M<sup>sr</sup> de Grenoble, M<sup>sr</sup> Arbaud a dit à celui-ci, en plaisantant : « M. DE MAZENOD est un grand lamennaisien. » Je ne laissai pas sans réponse une telle qualification. » Nous verrons plus loin quelle fut cette réponse.

Cette conduite pleine de prudente réserve du nouveau Supérieur lui valut les bonnes grâces de M<sup>sr</sup> Arbaud, qui, cette année, se montra prévenant envers les Pères du Laus ; il les invita à sa table, lorsqu'il offrit un dîner officiel au préfet, au général et aux autorités civiles de Gap. Il consentit même à ce que le P. DUPUY fit un emprunt de 5 000 francs à la fabrique du Laus et vendit une inscription sur le Grand-Livre. Le P. GUIBERT avait quelques raisons de penser que l'on pourrait se soutenir et ressaisir le terrain au Laus. Le P. DUPUY ne partageait pas cet espoir. « Le P. GUIBERT, écrivait-il, se déguise près de l'évêque qui ne soupçonne rien, mais il faut s'attendre à une lettre épiscopale qui se plaindra de la latitude des principes du nouveau Supérieur. » En effet, « quand les principes sont opposés, surtout s'ils ne sont pas d'ordre purement spéculatif et tendent à la pratique, il ne peut y avoir d'harmonie durable. Il n'y a pas de fraternité sincère et durable entre les cœurs, quand les intelligences ne sont pas sœurs » (1).

Nous avons constaté cette guerre de principes entre le P. GUIBERT et l'évêque de Digne, M<sup>sr</sup> Miollis, à l'occasion de la mission de Saint-Pons. Il n'entre pas dans le cadre modeste d'une simple chronique de présenter tous les détails de ce si regrettable conflit. L'exposé complet

(1) *Vie du cardinal Guibert*, t. I, chap. VI, p. 234.

de cette triste affaire se trouve fait, de main de maître, au chapitre VI, p. 221 à 245, t. I, de la *Vie du cardinal Guibert*. Disons seulement que les procédés plus qu'étranges de l'évêque de Digne nous révèlent une fois de plus une des causes qui créèrent tant de difficultés aux Pères Oblats de Notre-Dame du Laus; ils nous expliquent les divergences de vues, les antipathies doctrinales qui aboutiront plus tard à une déclaration de guerre contre l'établissement du Laus.

Vers le mois d'août 1829, le P. GUIBERT se rendit à la Grande-Chartreuse; passant à Grenoble, il eut une entrevue avec M<sup>sr</sup> du Bruillard. Il s'expliqua avec le prélat au sujet de deux séminaristes de Bourg-d'Oisans qui s'étaient rendus au noviciat de Marseille. Accusé de les avoir embauchés et même d'avoir payé leur voyage, le P. GUIBERT se justifia si bien et plaida la cause des vocations avec tant d'habileté, que l'évêque de Grenoble, pleinement satisfait, consentit à ce que ses diocésains laïques entrassent dans la Congrégation. Il déclara de plus qu'il serait enchanté de voir les Oblats travailler dans son diocèse, beaucoup de ses prêtres ayant manifesté le désir d'avoir des missionnaires pour le jubilé.

C'est ainsi que le nouveau Supérieur du Laus, mis en présence des évêques, déploya ses qualités de fermeté, de prudence et d'habileté, et, en toute occasion, sut maintenir la dignité et les intérêts de sa famille religieuse.

## CHAPITRE XI.

LE P. GUIBERT, SUPÉRIEUR DU LAUS (SUITE)  
(1830).

I. Travaux apostoliques. — II. La communauté. — L'affaire Capmas. — III. La révolution de Juillet. — Ses conséquences pour la maison et le pèlerinage. — IV. Les jeunes Oblats émigrent en Suisse et passent par Notre-Dame du Laus. — V. L'affaire Dupuy.

I. EN 1820, le P. DE MAZENOD avait donné une belle mission à Rémollon, paroisse située sur la Durancé, du canton de Chorges, diocèse de Gap. C'est là que le 1<sup>er</sup> janvier 1830, les PP. GUIBERT et CAPMAS commencèrent les exercices d'un jubilé qui durèrent trois semaines. Quels en furent les résultats ? « Le peuple de Rémollon, écrit le P. GUIBERT, est très ardent ; malgré la neige qui l'entoure, il a suivi tous les exercices avec empressement et piété ; au bout de huit jours, les Pères avaient commencé le quatrième cinquième des confessions des hommes du peuple et des bourgeois. Aussi, le succès a été complet ; quelques hommes renvoyés à plus tard se rendirent au Laus pour recevoir l'absolution. Après la mission, les bourgeois, réunis chez le juge de paix, vinrent remercier les missionnaires et protester hautement d'une voix unanime qu'ils resteraient fidèles aux promesses qu'ils avaient faites pendant la mission, et de plus, ils prirent l'engagement de ne plus manger gras, ni chez eux ni ailleurs. » Nous avons constaté, ajoute le P. GUIBERT, que le passage des PP. DE MAZENOD et TEMPIER avait laissé de profondes traces dans le cœur des gens de Rémollon.

Dès les premiers jours de février, laissant le P. GUIGUES à la garde du sanctuaire, les PP. GUIBERT, CAPMAS et DUPUY se rendaient à Savines, où les rejoignirent peu après le P. SUMIEN et le P. RICHAUD, venu d'Aix.

Savines est un chef-lieu de canton d'environ 1 200 habitants de l'arrondissement d'Embrun. Quand Pie VI s'en venait mourir à Valence, il passa à Savines le 9 juin 1799. La marquise de Savines, femme de distinction et d'une haute piété, se fit un bonheur de donner l'hospitalité au pontife persécuté en son château de Lafont-Savines.

Dès le 10 février, le P. GUIBERT écrivait à M. DE MAZENOD : « La mission s'annonce bien, les exercices sont suivis assidûment même par les hommes qui, hélas ! depuis longtemps ne fréquentaient plus l'église. Les Pères vont deux fois par semaine, avec un guide, à un hameau éloigné dont les habitants ont grand besoin d'être évangélisés. Pour moi, puisque vous me défendez de me fatiguer, je ne confesserai que des hommes, point de femmes, et je donnerai les avis. »

Douze jours se passent, nouveau bulletin de victoire : « Tous les jours, surtout le dimanche, nous avons eu une affluence considérable des fidèles de la paroisse et des environs. Les gens du château, envoyés par leurs maîtres, viennent aussi fidèlement. La dame vient presque tous les jours et a fait son jubilé. M. de Savines est venu aussi, mais moins souvent ; il paraît nous estimer et nous affectionner beaucoup. Je crois qu'il hésite à faire sa mission, parce qu'il est retenu par la crainte d'être taxé de vouloir faire plaisir à la cour (de Charles X). Nos missionnaires ne m'ont donné que de la satisfaction. Le P. CAPMAS fait de rapides progrès dans le genre des missions. Les PP. SUMIEN et DUPUY ont travaillé en braves, et le P. RICHAUD nous a rendu de grands services. C'est lui qui a formé et dirigé les chœurs de chant et, tous les matins, il a fait la prière pendant la messe. »

La campagne apostolique se poursuit. Vers la mi-mars, le troisième dimanche de carême, les PP. GUIBERT,

CAPMAS et SUMIEN ouvraient une mission à Chichiliane, gros bourg du canton de Celles, de l'arrondissement de Grenoble. Près de cette commune se trouve une des sept merveilles du Dauphiné, le *Mont inaccessible*; aujourd'hui, il a bien perdu de son renom, car on y a fait de fréquentes ascensions.

La mission marcha bien dès le début, et rentré au Laus, le P. GUIBERT en donne un compte rendu des plus satisfaisants : « Il semble, nous dit-il, que Dieu ait voulu nous consoler en couronnant notre travail d'un succès complet. Les dimanches et les fêtes, il y avait une affluence de 4 lieues à la ronde. Plusieurs prêtres qui s'étaient rendus à Chichiliane ont été si émerveillés du bien qui s'y est opéré, qu'ils ont réclamé une mission pour leurs paroisses. Je suis très content du P. CAPMAS; il prêche bien pour le peuple et pour les bourgeois; rien ne le rebute, il faut le modérer. Le P. SUMIEN en était à sa cinquième mission; lui aussi m'a bien satisfait. »

Signalons une quatrième mission, donnée au mois d'avril par un Père du Laus, avec le concours de deux de ses confrères venus de la maison d'Aix. Elle eut lieu à Beauvèzer, importante localité sur la rive droite du Verdon, canton de Colmars, arrondissement de Castellane, au diocèse de Digne. Les renseignements nous manquent sur cette mission. La révolution de juillet 1830 condamna les Pères au repos, non seulement pour cette année, mais pour l'année 1831 et une partie de l'année 1832.

II. Après les missions auxquelles ils avaient pris une part si importante, les PP. CAPMAS et RICHAUD regagnèrent leur résidence respective, Marseille et Aix. Le personnel du Laus ne tarda pas à subir un changement. La réforme de certains abus, le maintien d'une plus exacte observance de nos saintes règles n'avaient pas

le don de plaire à tout le monde. De là des plaintes.

Le P. GUIBERT, en déposant ses tristesses dans le cœur du Supérieur général, nous fait connaître les griefs qu'on lui imputait. « Parce qu'il avait supprimé des journaux, on le traitait de despote, d'homme du moyen âge, à idées étroites et gothiques. Il fallait aux mécontents un supérieur savant, ayant des talents pour briller, de belles manières pour se présenter dans le monde, de l'esprit surtout, et un esprit moderne qui s'abonne à la *Quotidienne* et soit large en permissions. »

Il était temps de mettre fin à cet état de choses intolérable pour le Supérieur local et si funeste à la discipline religieuse.

Sur le conseil des médecins, le P. DE MAZENOD, dont la santé restait toujours ébranlée, dut se rendre en Suisse, afin de se rétablir plus promptement. Il partit d'Aix le 7 juillet, et passant par le Laus, y séjourna quelque temps et y fit la visite canonique. Le Fondateur nous apprend lui-même un des résultats de cette visite canonique et pourquoi il n'en dressa pas d'acte.

« Ceux de nos Pères qui savent comment la maison (du Laus) était composée à cette époque (1830), comprendront facilement pourquoi nous ne donnâmes pas d'acte de visite. Il est des choses dont le souvenir doit s'effacer... L'expulsion de la Congrégation d'un sujet que nous avons trop longtemps souffert dans son sein, a été le remède efficace que nous avons employé... pour que tout rentrât dans l'ordre et que la régularité reprît son empire (1) ». Le P. TELMON, professeur au grand séminaire de Marseille, passait alors ses vacances au Laus ; il reçut son obédience pour cette maison.

Le P. GUIBERT avait eu à supporter une épreuve d'un

(1) Extrait de l'Acte de visite du Supérieur général au Laus le 8 juillet 1831.

autre genre, qui lui causa beaucoup de soucis, et dont il triompha avec l'aide de Dieu.

Le P. CAPMAS, en revenant de la mission de Savines avec les autres Pères, tenait la tête du groupe. Comme il entraït des premiers à Chorges, un homme pris de vin, le nommé Bouchet, se mit devant son cheval et lui barra le passage. Le Père crie à cet homme de se garer et fait des efforts inouïs pour arrêter son cheval. Bouchet n'écoute rien, il est renversé par le cheval et blessé. Il mourait le lendemain. Les héritiers firent grand bruit de cet accident, accusant le P. CAPMAS d'être la cause de la mort de Bouchet. Ils refusèrent les offres d'une forte somme en dommages et intérêts, et, au mois d'avril, ils portèrent l'affaire devant le tribunal d'Embrun. Les PP. GUIBERT, SUMIEN et RICHAUD déposèrent à l'audience comme témoins à décharge ; M<sup>e</sup> Tholozan, leur avocat, démontra avec beaucoup de talent que la mort de Bouchet n'était pas la suite de sa chute, que c'était au moins douteux, qu'en tout cas elle ne pouvait être attribuée ni à l'imprudence, ni à la négligence, ni à la maladresse du missionnaire. Rien n'y fit, le P. CAPMAS fut condamné par des juges hostiles à la religion à trois mois de prison, à 50 francs d'amende et à 4 200 francs de dommages et intérêts.

Ce jugement avait été dicté par la passion et l'esprit de parti, l'irreligion et le libéralisme avaient voulu se venger : « Laissez tomber les Pères entre nos mains, disaient les juges, et nous leur ferons passer l'envie de faire des missions. » Le substitut du procureur du roi, lui-même, leur avait rappelé « que les temps des privilèges et des exceptions étaient passés, et qu'ils ne devaient pas avoir égard à la qualité de prêtres des accusés ».

Le P. GUIBERT ne pouvait en rester là ; ayant su gagner



à sa cause le procureur du roi, il fit appel ; l'affaire fut de nouveau plaidée à Gap, le samedi 22 mai. Le P. CAPMAS fut complètement acquitté, et la partie adverse dut payer 300 francs de frais.

III. Trois mois après éclata une crise révolutionnaire dirigée non moins contre la religion que contre la dynastie régnante. La révolution de Juillet détrônait Charles X, l'envoyait mourir en exil, et donnait la couronne de France au duc d'Orléans, qui prit le nom de Louis-Philippe I<sup>er</sup>.

Qu'allait devenir la communauté du Laus, au milieu de ces troubles ? Son existence même, ainsi que celle du pèlerinage, paraissait bien compromise.

Dans les premiers jours, alors qu'à Lyon et à Grenoble on organisait les gardes nationales, on arborait les cocardes et les drapeaux tricolores, un calme relatif régnait dans le département des Hautes-Alpes. Il ne dura guère qu'un mois. Voici ce qu'écrivait le P. GUBERT à la fin du mois d'août :

« La tempête s'approche de nous ; on parle beaucoup contre les missionnaires et le clergé séculier n'est pas ménagé. Il est question de nous à Gap et l'on trame de nous chasser du Laus où il ne vient presque plus personne... les catholiques sont abattus. Il n'est pas d'avanties qu'on ne fasse au curé de Saint-Étienne d'Avançon, et les gens de Théus ne veulent rien moins que crucifier leur curé. (Ces deux localités étaient voisines du Laus.) Ailleurs, quoiqu'on parle beaucoup contre les prêtres, il n'y a eu que des vitres cassées, des portes enfoncées chez quelques curés qui avaient quelques torts à se reprocher envers leurs paroissiens. Si les prêtres se réunissent, on les accuse aussitôt de vouloir conspirer. En certains pays, les prêtres sont enrôlés dans la garde nationale. Chose étonnante ! les missionnaires qui au-

raient dû être les premières victimes n'ont pas été inquiétés. La sainte Vierge veillait sur ses enfants et les protégeait contre la malveillance et les attaques des méchants. »

Le P. GUIBERT et ses confrères se demandaient tristement ce qui allait arriver, mais ils ne perdirent pas courage. Ils étaient prêts à tout, et répétaient une parole célèbre : « Qu'est-ce qu'un combat de plus dans une guerre de dix-huit siècles, et que peut-on craindre, lorsque pour vaincre il suffit de mourir. » Le Supérieur était résolu à être le premier à son poste et à ne le quitter que le dernier.

En prévision d'éventualités fâcheuses qui le forceraient peut-être de quitter le Laus, le P. GUIBERT prit ses mesures pour garder son personnel dans le diocèse et assurer les biens de la communauté contre la confiscation. Il eut soin de mettre tous ses comptes en règle, fit signer les actes de délibérations du conseil de fabrique et dressa un inventaire de l'ancien mobilier du couvent. Muni d'une procuration de M. DE MAZENOD, il mit les terres en vente, à l'exception des prés, car on avait besoin de fourrage, et d'un bois qui avoisinait le champ de la Vigne. Tout compte fait, il pensait retirer 3 000 francs de cette vente et ne pas perdre sur le prix d'achat. Ces détails nous disent ce qu'il faut penser des prétendues richesses que les Oblats avaient amassées au Laus.

Une maison avait été bâtie en partie sur le terrain de la fabrique, les habitants du Laus avaient la jouissance de la location d'une chambre pendant six mois. Pour éviter toute contestation à venir, le P. GUIBERT demanda la cession de la part de la fabrique, moyennant dédommagement, en sorte que la maison entière et son usage appartenissent aux Pères. Elle s'appela la *Maison de l'Hospice* ; on y logeait les pèlerins.

Pendant les premiers mois de l'année, le sanctuaire fut fréquenté comme de coutume par les pèlerins et les neuvainistes. Aux fêtes de la Pentecôte, la foule avait été si considérable et les pèlerins si nombreux que dix confesseurs suffirent à peine pour les entendre. La baronne de Vitrolles et M<sup>me</sup> de Roussi, femme du préfet, donnèrent à ces fêtes, par leur présence, beaucoup d'éclat et surtout beaucoup d'édification.

On avait reçu, pour ces solennités, un beau calice en vermeil, un autre en argent et une lampe semblable à celle de la chapelle du grand séminaire de Gap. « Ces présents, écrit le P. GUIBERT, ont été faits à l'église du Laus par M<sup>me</sup> de Chantemerle. Cette dame, par l'intermédiaire du P. DUPUY, fit parvenir au Laus ces précieux objets qui ont bien une valeur de 1200 à 1300 francs. Ils ne nous furent pas donnés à nous personnellement, du moins à mon avis. L'envoi était accompagné de ces quelques mots : « La donatrice se recommande, ainsi que sa famille, aux saintes prières de MM. les missionnaires et des prêtres du Laus. »

Les événements de Juillet eurent leur contrecoup fâcheux sur le pèlerinage; les visites au sanctuaire se firent rares, et il n'y eut plus de concours de paroisses. Au mois de septembre, il ne venait presque plus personne au Laus.

IV. C'est à Fribourg, en Suisse, que M<sup>sr</sup> DE MAZENOD apprit ce qui se passait en France. Inquiet plus que personne de la tournure que pouvaient prendre les événements, et craignant pour la sécurité de ses jeunes Oblats de Marseille et d'Aix, il jugea nécessaire de les faire venir en Suisse. Il avait fait l'acquisition, pour leur donner asile, d'un château et d'une ferme, à Billens, près Romout, canton de Fribourg (1).

(1) Voir notre chronique de la maison de Billens.

En conséquence, aux premiers jours de septembre, une première bande de scolastiques émigrants, sous la conduite du P. DASSY, arrivait au Laus, portant l'habit ecclésiastique. C'était une grave imprudence, car, au Laus, les prêtres avaient revêtu l'habit laïque. Le P. GUIBERT donna des vêtements profanes à ces jeunes gens, les partagea en deux groupes, le premier allant directement à Grenoble, le deuxième s'y rendant par Bourg-d'Oisans. Comme il n'y avait rien à craindre des autorités qui étaient bienveillantes, il désigna leur qualité d'ecclésiastiques sur leurs passeports. Le P. DASSY et ses compagnons arrivèrent sans encombre à Grenoble où ils furent rejoints par ceux qui avaient passé par Bourg-d'Oisans. A ce moment, les ouvriers étaient en révolte et l'on entendait des coups de fusil de tous les côtés; cependant, nos voyageurs ne furent pas inquiétés et arrivèrent à Fribourg sans incidents notables.

Vers le 12 septembre, une seconde bande d'émigrants, sous la conduite du P. MILLE, faisait son apparition au Laus. Tous étaient en habits laïques. « De Marseille à Aix, raconte le P. MILLE, nous eûmes pour compagnon un homme fort paisible. A Aix, nous avons achevé de travestir AUBERT Casimir et REYNAUD. Celui-ci avait l'air d'un freluquet, l'autre en casquette et en habit noir ressemblait à un jeune docteur. D'Aix à Perthuis, où nous étions à 9 heures et demie du soir, une seule brave femme se trouvait avec nous; nous pûmes faire, sans gêne et sans imprudence, nos exercices dans notre communauté roulante. A Manosque, maigre et pauvre souper pour des voyageurs qui n'avaient rien pris jusqu'alors, c'était un samedi. On expédia une omelette et les provisions qui complétèrent le menu. Remontés en voiture, nous en descendîmes à 9 heures du matin. Nous nous dirigeâmes pédestrement vers un village que nous

croyions être Notre-Dame du Laus ; nous en étions encore loin. Enfin, vers midi et demi, nous arrivions au Laus. A 1 heure, je disais la sainte messe à laquelle tous les voyageurs firent la sainte communion. Elle fut suivie de l'action de grâces, à la saint François de Sales. Inutile de dire que nous fîmes honneur au dîner. »

Le lendemain, les émigrants se remettaient en route pour Fribourg, en passant par Briançon, et furent conduits par le P. GUIBERT jusqu'aux frontières du Piémont. Les bagages avaient été expédiés jusqu'à Fribourg par le roulage.

Cette année, déjà féconde en événements extraordinaires pour l'humble maison du Laus, faillit se terminer d'une façon des plus fâcheuses. Retiré à Nice, près de M<sup>sr</sup> Fortuné de Mazenod, évêque de Marseille, l'ancien père Dupuy avait écrit au P. GUIGUES, alors au Laus, plusieurs lettres où il était question de notre établissement à Billens. Quelques-unes tombèrent en des mains malveillantes ; le bruit se répandit qu'elles renfermaient des complots contre le gouvernement. En l'absence du préfet, le secrétaire général fit rechercher ces lettres, en obtint une copie ; en ayant pris connaissance, il fut convaincu que ces lettres étaient très inoffensives ; il ne donna pas suite aux accusations portées contre les Pères du Laus. De son côté, le P. GUIBERT, pour faire tomber tous les bruits malveillants, combina avec le P. GUIGUES une protestation sous forme de lettre imprimée, signée par lui et répandue dans Gap à 200 exemplaires. Cette protestation fut bien accueillie du public et les calomniateurs en furent pour leurs frais.

## CHARITRE XII.

LE P. GUIBERT, SUPÉRIEUR DU LAUS (SUITE)  
(1831).

I. La Maison. — Mort du P. CAPMAS. — Les études au Laus. — Visite canonique. — Le Chapitre général, 28 septembre 1831. — II. L'état du pèlerinage. — III. L'évêque de Gap et le P. GUIBERT. — Affaire des missions étrangères et du menaisianisme.

I. Cette année 1831, le ministère des missions étant devenu impossible, nous n'avons à enregistrer que les faits se rapportant à la maison et au pèlerinage du Laus. Nous dirons un mot du Chapitre général de la Congrégation et des débats survenus entre M<sup>sr</sup> Arbaud et le P. GUIBERT, à propos des missions étrangères et du menaisianisme.

Le 12 janvier, on apprenait au Laus la mort du P. CAPMAS, décédé le 10 dans notre maison du Calvaire, à Marseille. Les Pères, le Supérieur surtout, regrettèrent vivement leur compagnon de mission dans les diocèses de Gap, de Digne et de Grenoble. Nous avons vu plus haut à quel point le P. GUIBERT appréciait les talents et le zèle du jeune missionnaire trop tôt enlevé à la Congrégation ; écrivant au P. TEMPIER qui annonçait la nouvelle de la mort du P. CAPMAS : « Je le regarde, disait-il, comme un vrai martyr de la charité. »

Le personnel du Laus nous est connu : ce sont les PP. GUIGUES, MARTIN, TELMON et RICHAUD. Le P. SUMIEN avait reçu une nouvelle obédience. Quelques postulants, deux petits novices italiens et le Frère convers FERRAND, portèrent à dix le nombre des membres de la communauté. Le P. PARIS, professeur à Marseille, vint au Laus pendant les vacances ; il put retourner à son poste l'âme en paix et le corps vaillant.

La petite communauté marchait bien sous le regard vigilant et sous la main ferme du Supérieur local qui, malgré ses soucis et ses multiples occupations, donnait l'exemple de la régularité. « Un Supérieur, disait-il souvent, doit être le premier en tout, car les sujets ne font pas la part des occupations et des infirmités. » L'esprit religieux, l'union la plus cordiale, l'amour du travail régnaient dans la maison, grâce aux avis et aux conférences spirituelles que le P. GUIBERT appropriait aux circonstances et aux besoins de tous.

Mettant à profit les loisirs que la cessation des travaux apostoliques laissait aux Pères, le Supérieur dressa un plan d'études ecclésiastiques, sorte de programme de *hautes études* ou plutôt d'études complémentaires. Voici le règlement que l'on suivait : « Comme plusieurs d'entre nous ne peuvent, en leur particulier, se livrer sérieusement à l'étude et que les plus intelligents et les plus robustes ne peuvent s'appliquer à toutes les connaissances qui leur seraient nécessaires, chacun de nous embrasse un sujet spécial et en rend compte dans une séance commune ; ainsi, tous y trouvent leur profit. Le lundi, conférence d'écriture sainte ; on y traite de la chronologie biblique, de l'authenticité des livres saints, de l'explication du texte et de la solution des objections ; c'est le P. TELMON qui en est chargé. Le mardi, le P. MARTIN nous fait un résumé d'histoire. Le mercredi, le P. GUIGUES nous parle littérature, étude trop négligée que nous n'abandonnerons pas, s'il est obligé de partir. Jeudi, encore résumé d'histoire, mais autre que celle du mardi, donné par le P. TELMON. Vendredi, conférence sur la théologie ; j'ai entrepris le traité de la religion. Viendra ensuite celui de l'Église et après, les points spéciaux de la controverse ; nous prenons vacances le samedi. Le dimanche, nous voyageons autour du globe,

par les cartes géographiques, et je ne sais quel vent nous pousse sur les rivages d'Amérique. Nous prenons aussi des leçons d'anglais et d'italien. Nos conférences durent une heure et souvent plus. Si nous avions pratiqué cela plus tôt, ajoute finement le P. GUIBERT, nous serions des savants consommés. »

Le Supérieur du Laus garda toute sa vie cet amour de l'étude qu'il inspirait à ses sujets. Grâce à cette culture ininterrompue de sa belle intelligence, il sera toujours à la hauteur des postes éminents qu'il occupera plus tard. Un de ceux qui profitèrent le plus de ces conférences fut le P. TELMON; il acquit des connaissances étendues en histoire et surtout en Écriture sainte; la Bible, qu'il savait presque par cœur, semblait n'avoir plus de secret pour lui. Nous l'avons entendu prêcher une retraite ecclésiastique au grand séminaire de Fréjus; avec une facilité prodigieuse et une chaleur communicative, il improvisait, en commentant les textes sacrés, l'exposition des vérités théologiques et en déduisait les conclusions pratiques merveilleusement adaptées aux besoins de son auditoire; on eût dit un prophète.

Les livres sont nécessaires aux études; aussi le P. GUIBERT eut grand soin de monter sa bibliothèque. Dans un voyage qu'il fit à Aix et à Marseille, il fut tout heureux d'acquérir quelques ouvrages. On l'accusa d'avoir enfreint la règle en dévastant la bibliothèque du Calvaire. Il s'en défendit vivement: « Je n'ai pris que le superflu et avec permission, des doubles et même des triples, au total, 22 volumes, la plupart brochés, incomplets ou en mauvais état. »

On pense bien que la communauté ne restait pas étrangère aux questions qui s'agitaient dans le monde religieux et politique. On y lut pendant quelque temps le journal *l'Avenir*; le Supérieur général ayant interdit



cette lecture, on s'abonna au journal *la Gazette du Midi*.

Le P. DE MAZENOD vint faire la visite canonique de la maison du 5 au 8 juillet. Nous relevons les points suivants de l'acte qui en fut dressé :

« La conférence théologique se fera une fois par semaine et on y verra un traité jusqu'au bout... On affichera à la sacristie que tous les prêtres qui disent la messe au sanctuaire doivent ajouter à la messe les oraisons secrètes et postcommunions de *Beata* ; l'évêque de Gap les y autorise... Par esprit de pauvreté, on doit prendre le lait sans sucre et l'on ne doit prendre que très peu de sucre pour les fraises... On ne s'abonnera à un journal qu'autant qu'on n'en fera pas les frais en entier, et encore faut-il qu'il soit bien rédigé et d'un bon esprit... Le loyer de la maison bâtie sur la place même de l'église, l'hospice, est fixé à 100 francs et le prix des chambres nouvellement bâties à 1 franc par lit et par jour. »

La maison du Laus eut ses représentants au Chapitre général de la Congrégation qui se réunit au grand séminaire de Marseille, le 28 septembre 1831. Douze membres en faisaient partie ; du nombre étaient le P. GUIBERT, en qualité de supérieur, et le P. RICHAUD, en qualité de délégué de la maison du Laus. Nous mentionnons ici :

1° Le vœu émis par les membres du Chapitre « que le Supérieur général, dès qu'il le pourrait et le jugerait à propos, envoyât quelques-uns des nôtres aux missions étrangères (séance du 29 au matin) ;

2° Le décret relatif à la lecture du journal *l'Avenir*.

Dans la séance du 29 au soir, les membres du Chapitre s'expriment en ces termes : « Ayant entendu contre les doctrines politiques du journal intitulé *l'Avenir*, les protestations du T. R. P. Général et la proposition par lui faite de proscrire la lecture de ce journal dans notre

société, le Chapitre a décrété ce qui suit : « Il est défendu  
« de recevoir dans la société aucun journal qui ne serait  
« pas avoué par le Supérieur, et notamment *l'Avenir*, à  
« cause de ses doctrines politiques. »

La dernière séance fut consacrée à la désignation des charges ; le Supérieur du Laus fut nommé quatrième assistant ; les trois autres étaient les PP. TEMPIER, MIE et COURTÈS.

Le vœu du Chapitre relatif à l'envoi de Pères aux missions étrangères était une réponse à l'évêque de New-York (Amérique du Nord). Venu en France cette année, il avait adressé un pressant appel aux évêques et aux congrégations religieuses de France ; il demandait des prêtres séculiers, et surtout réguliers, qui s'emploieraient à former le clergé indigène d'Amérique aux vertus et au zèle de l'apostolat.

III. Comme il fallait s'y attendre, sous le coup des idées propagées dans le public après les événements de juillet, le pèlerinage du Laus resta en souffrance. Les hommes n'osaient plus venir au sanctuaire de Notre-Dame, ni s'y confesser. Il y avait bien toujours quelques pèlerins, mais les concours publics, surtout ceux des paroisses, manquaient d'élan et d'entrain. A part les jours traditionnels de la Pentecôte et de la Trinité, où plusieurs paroisses environnantes et un bon nombre de Grenoblois, l'élite des catholiques, prirent le chemin du sanctuaire, le Laus devenait de plus en plus solitaire.

De là, diminution dans les recettes, plus d'argent blanc dans les troncs, les deux liards mêmes devenaient de plus en plus rares. Cette abstention des pèlerins tenait aussi à ce que, pendant plusieurs mois, le département des Hautes-Alpes fut occupé par les troupes.

Chose étrange, tandis que la vraie dévotion était en baisse, le faux mysticisme faisait son apparition au Laus.

« Nous avons ici, écrit le P. GUIBERT, une sainte de belle espèce. Elle se mêle de prédire entre autres choses que le jour de l'Ascension, elle quittera la terre et montera au ciel. Comme je n'ai pas voulu qu'elle logeât à l'hospice, elle me traite de « persécuteur » et me menace des vengeances célestes. Cette fameuse prophétesse a eu une cruelle déception ; le jour de l'Ascension, elle pesait autant qu'avant ; malgré toute sa bonne volonté, il n'y a pas eu moyen pour elle de prendre l'essor ! Quelques dévotes étaient venues pour assister à son triomphe ; elles s'en sont retournées toutes déconfites. La prophétesse s'est réfugiée dans un coin du village où je la laisse tranquille, car elle est tout à fait déconsidérée. »

Autre trait de faux mysticisme :

« Un bonhomme faisait des *calvaires* ou *neuvaines* pour les personnes qui ne pouvaient venir au Laus ; il se gardait bien de toucher à l'argent qu'il recevait, l'argent restait au profit du sanctuaire. Ce brave homme mourut ; alors, une dizaine de *béates*, voyant que le métier était bon, s'entendirent pour partager sa succession. Elles s'en allaient à la ronde, offrant de faire des *neuvaines*, moyennant 5 francs, qu'elles mettaient dans leurs poches, et oubliaient de faire les *neuvaines* ». Le P. GUIBERT fit défense de les entendre en confession et de leur donner la sainte communion. Les Pères furent ainsi débarrassés de leur présence.

Vers le mois de juin, il y eut au Laus ce que le P. GUIBERT appelle une *banqueroute sainte*. Le marchand qui avait affermé la vente des objets de piété, avait filé au loin, emportant ce qu'il put de ses marchandises et laissant plusieurs dettes à Gap. La fabrique qui avait affermé y perdait son loyer de six mois et à peu près 200 francs. Elle en reçut cependant l'équivalent par la cession du mobilier que fit la femme du marchand.

Quand on dut remettre la place aux enchères, un conflit s'éleva entre la commune et la fabrique. Jusqu'alors, en vertu d'un vote du conseil municipal de Saint-Étienne-d'Avançon, depuis 1827, la fabrique touchait le montant de la place attendant à l'église. Le bail de 1827 se terminant au mois d'août 1831, on en soumit un nouveau au préfet, successeur de M. de Roussi. Le préfet ordonna qu'il y eût une nouvelle délibération du conseil municipal ; les voix se partagèrent et l'affaire resta en suspens jusqu'au renouvellement du conseil.

Le P. GUIBERT, qui prit la défense des droits de la fabrique, eut occasion de voir le nouveau préfet : « Ce préfet, dit le P. GUIBERT, est un saint-simonien qui dépouille les églises par système... Il m'a posé la question suivante : « Il y a des religieux à Notre-Dame du Laus ? « — Il y a trois ecclésiastiques qui ont rempli les fonctions de prêtres auxiliaires, dans ce diocèse, jusqu'au « moment où elles ont été supprimées. Maintenant, ils « desservent le Laus. »

Le P. GUIBERT se garda bien de se livrer : « Il vaut mieux qu'on nous tue, disait-il, que de nous suicider. » Il était pour la résistance passive, fidèle à sa devise : « Il faut tenir bon jusqu'au bout. »

Par une permission de la Providence, nos Pères du Laus, empêchés d'évangéliser les fidèles, furent appelés au travail délicat de la sanctification des prêtres et des pasteurs des paroisses.

En 1831, on ne pouvait penser à réunir les prêtres pour vaquer aux retraites annuelles. De là, plus nombreux que de coutume, les prêtres vinrent d'abord isolément au Laus se retremper dans la ferveur de leur saint état. Dès le mois de juillet, la maison ne désemplissait pas de prêtres étrangers. Il en venait de Gap, de Digne, de Grenoble et même de Valence pour faire leur

retraite annuelle. Les calices manquaient au sanctuaire, on en fit venir d'Aix et de Marseille. Au mois d'octobre, l'évêque de Gap, après s'être entendu avec le Supérieur, convoqua un certain nombre de ses prêtres à faire leur retraite au Laus. Vingt-cinq répondirent à cet appel, et du 10 au 15 octobre, se mirent sous la direction du P. GUIBERT, auquel l'évêque avait laissé le soin de régler les exercices. Le P. GUIBERT ayant tout préparé et aménagé pour loger et nourrir son monde, présida donc la retraite ; il ne donna pas d'instructions proprement dites, mais plusieurs fois par jour, il adressait des exhortations et des avis pratiques aux retraitants ; il s'adjoignit plusieurs vénérables prêtres pour entendre les confessions, mais presque tous les retraitants s'adressèrent au Supérieur local, qui porta, à lui seul, la plus grande partie du fardeau et fut vraiment l'âme de la retraite. Dieu bénit son dévouement ; ces prêtres, dont plusieurs avaient des préventions contre les missionnaires, après s'être mutuellement édifiés, déposèrent leurs préventions et se retirèrent très satisfaits de l'accueil qu'ils avaient reçu et de l'excellente direction que le P. GUIBERT avait donnée à leur âme.

IV. Le Fondateur des Oblats, dont le zèle était sans bornes, s'occupa immédiatement de mettre à exécution le vœu formulé par le Chapitre général ; il chargea le P. GUIBERT de sonder les évêques de Gap et de Digne, au sujet de l'œuvre des Missions en Amérique et de voir s'ils seraient disposés à céder quelques-uns de leurs prêtres. Dans la pensée du Supérieur général, les sujets cédés par les évêques devaient entrer dans la Congrégation, et une fois formés à la vie religieuse, être envoyés en Amérique.

Le P. GUIBERT eut donc une entrevue avec M<sup>sr</sup> Arbaud, dans laquelle il exposa le but de sa visite et développa

les raisons capables d'engager le prélat à épouser les intérêts de la cause qu'il défendait. L'évêque de Gap commença par faire des objections, puis au cours de la conversation, il rappela ses griefs contre la Congrégation. « Je pousserais davantage mes sujets vers votre Société, si ce n'était la réputation de relâchement qu'on vous a faite, au point de vue des doctrines et que je crois, jusqu'à un certain point, méritée. D'ailleurs, vos Pères se permettent d'attirer chez vous mes sujets, sans mon consentement; vous êtes trop envahisseurs et trop indépendants. » « Nous suivons, répondit le P. GUIBERT, le milieu entre les relâchés qui profanent les sacrements et les rigides qui les rendent inutiles, c'est là une théologie accréditée près du Saint-Siège. » Le Supérieur du Laus se défendit contre l'accusation d'envahissement et d'indépendance, avoua qu'un ou deux faits regrettables avaient pu laisser croire que tel Père avait agi à la légère, en acceptant deux sujets de l'évêque de Gap, sans l'informer personnellement, mais qu'en cela il avait dérogé aux principes posés par le Fondateur. Ayant parlé pendant plus d'une heure, le P. GUIBERT tira ses conclusions auxquelles M<sup>sr</sup> Arbaud ne répliqua rien; il promit même de donner quatre de ses sujets pour l'œuvre projetée.

Heureux du résultat de cet entretien avec M<sup>sr</sup> Arbaud, le P. GUIBERT se rendit à Embrun pour y recruter les futurs apôtres de l'Amérique. Il y était depuis quelques jours, quand il reçut une lettre de l'évêque qui, revenant sur ce qu'il avait accordé, se refusait à laisser partir aucun de ses prêtres; il attendrait, pour donner des permissions, qu'une colonie d'Oblats profès eût passé quelque temps dans l'établissement projeté des États-Unis. « Il ne voulait pas jouer aux dés les travaux de ses prêtres, absolument nécessaires dans son diocèse,

pour courir les chances d'un établissement que mille obstacles pouvaient faire échouer. » Faisant allusion au projet d'un nouvel établissement à l'Osier, il ajoutait avec une pointe d'ironie : « Vous pouvez enlever, en nombre suffisant, vos profès aux paroisses de Marseille et d'ailleurs. » Il nous sera bien permis de constater qu'en se déjugeant si vite M<sup>sr</sup> Arbaud faisait preuve de peu de constance.

Dans la réponse qu'il lui adresse, le P. GUIBERT se montre étonné d'un changement si subit ; il ne se l'explique que par des raisons secrètes qu'on n'a pas jugé à propos de lui communiquer. « Vous m'avez dit, Monseigneur, ces belles paroles : « L'amour que je porte à « l'Église particulière dont Jésus-Christ m'a chargé n'est « pas exclusif « de l'amour que je porte à l'Église uni- « verselle. » Eh bien ! le sacrifice de quelques sujets ne saurait appauvrir votre abondance, il sera comme l'aumône, une source féconde de nouvelles richesses... Sans doute l'entreprise est exposée à plusieurs difficultés, mais si les obstacles doivent arrêter le zèle, les apôtres n'eussent jamais entrepris la conquête du monde. Vous nous dites, Monseigneur, prenez vos profès et envoyez-les en Amérique. Vous n'ignorez pas, Monseigneur, que tous les sujets indistinctement ne peuvent être employés à cette œuvre pénible entre toutes. »

M<sup>sr</sup> Arbaud, par une sorte d'argument *ad hominem*, citait l'échec que les Oblats avaient essuyé pour leur établissement à l'Osier. Le P. GUIBERT fait entendre à l'évêque de Gap que l'évêque de Grenoble cessa les négociations par suite de la confiance que lui fit M<sup>sr</sup> Arbaud lui-même, que M. de Mazenod était un lamennaisien enthousiaste. « Aujourd'hui, il est facile de juger qu'on s'était effrayé de peu de chose, un signe d'improbation venu de Rome a suffi pour detacher le Supérieur

des Oblats et ses religieux de l'illustre écrivain. Rassurez-vous, Monseigneur, nous ne méconnaîtrons jamais, dans notre Société, l'autorité régulatrice de nos jugements et de nos opinions. Je termine ici cette lettre déjà trop longue, avec la ferme confiance que vous ne rejetterez pas la gloire d'étendre au-delà des limites de votre diocèse, les bienfaits de votre épiscopat et de partager ainsi la prérogative du Pasteur suprême à qui Jésus-Christ a donné la sollicitude de toutes les Églises. » La réponse était habile, motivée; sous une forme respectueuse du caractère épiscopal, elle contenait les leçons qui furent comprises par le prélat particulariste et gallican. M<sup>sr</sup> Arbaud ne changea plus d'avis.

A Digne, le P. GUIBERT fut plus heureux; on lui promit non seulement des sujets, mais encore des *fonds* pour l'établissement *ultra marin*. « Cela me console, écrivait le P. GUIBERT, du mauvais procédé dont l'évêque de Gap a usé à mon égard et qui nous tient rigueur. Un jeune prêtre s'est présenté pour entrer chez nous, on l'ajourne en disant : C'est un contre-sens de vouloir entrer dans une Congrégation dont le ministère est paralysé. On se présente pour aller aux Missions étrangères, on répond : Attendez des nouvelles de la première colonie. Voilà une tactique qui ressemble fort à la prudence du siècle. »

M<sup>sr</sup> Arbaud, on vient de le voir, reprochait vivement à M. de MAZENOD d'être un partisan enthousiaste de M. de Lamennais, tandis que lui, dès le principe, avait combattu par écrit la personne et les doctrines du Maître de la Chesnaie. Il s'en fallait que le P. de MAZENOD fût si enthousiaste... Il professait une grande estime pour la personne et les talents de l'illustre écrivain, mais il repoussait ses doctrines politiques. Le P. GUIBERT écrivait au P. de MAZENOD au mois d'avril : « Le bruit de



la conversion de M. de MAZENOD est venu à Gap où les anti-lamennaisiens ont des correspondances. L'évêque de Gap m'a demandé si c'était vrai et m'a fait lire une lettre venue d'Aix qui attribue à M. de Lamennais d'étranges paroles. Je répondis que vous aviez, en effet, reçu et lu cette lettre et que vous aviez été peiné en voyant M. de Lamennais applaudir aux Révolutions qui s'étaient opérées. A quoi l'évêque répliqua : « La conversion n'est pas encore parfaite, mais M. de MAZENOD y arrivera et son sentiment entraînera celui d'un grand nombre de personnes. » M. de MAZENOD n'avait pas à se convertir ; avant les déclarations du Chapitre général, il avait fait interdire la lecture du journal *l'Avenir* dont on ne devait pas renouveler l'abonnement. Il tint la main à ce que cette mesure fût strictement observée.

Ayant appris que le P. COURTÈS n'avait renoncé à *l'Avenir* que forcément et qu'il était malade de ne pouvoir plus lire son bien-aimé journal, il lui écrivit, le 4 novembre, une lettre de blâme, s'exprimant en termes des plus énergiques contre les doctrines de ce fâcheux journal.

« *L'Avenir* est un journal dangereux, révoltant et pernicieux. Ceux qui le rédigent sont la plupart des jeunes gens qui s'arrogent la mission de réformer le monde et de régenter les intelligences. » Le P. de MAZENOD n'attendit donc pas pour se convertir l'Encyclique de Grégoire XVI, *Mirari vos*, 18 septembre 1832, condamnant les doctrines de Lamennais (1).

Sur tous les points, M<sup>sr</sup> Arbaud trouva, dans le P. GUIBERT, si jeune encore, un supérieur de maison capable de lui tenir tête. Un ancien curé qui avait quitté notre Société, demanda, avec l'agrément de l'évêque, de s'éta-

(1) Voir *Vie du cardinal Guibert*, t. I, chap. VI ; Notre-Dame du Laus, *passim*.

blir au Laus avec pouvoir de confesser et de diriger ses amis et ses amies. Le prêtre, étant le Benjamin de M<sup>sr</sup> Arbaud, fut accueilli avec tous les égards qu'il méritait mais poliment éconduit. « C'est un piège que l'on nous tend, écrivait le P. GUIBERT, je ne pouvais consentir à nous accoler un tel homme, à établir ici un chef-lieu de pieux tripotage et de direction spirituelle. »

Le P. GUIBERT savait qu'on s'était réjoui en secret à Gap des événements de juillet 1830, espérant que les Oblats seraient forcés de quitter le Laus. La guerre que M<sup>sr</sup> Arbaud faisait aux missionnaires, nous venons de le voir, était une guerre de principes. Son attitude va prendre un caractère d'aggression positive en descendant sur le terrain administratif.

### CHAPITRE XIII.

#### LE P. GUIBERT, SUPÉRIEUR DU LAUS (SUITE) (1832-1833).

I. Un noviciat au Laus. — Visite du Fondateur allant à Billens. — Le temporel de la maison. — II. Le mouvement du pèlerinage. — III. Reprise des travaux extérieurs. — Le choléra. — IV. Le P. GUIBERT et M<sup>sr</sup> Arbaud. — Nouvelles luttes. — La paix n'est pas faite.

I. Au mois de janvier, la maison du Laus comptait quatre novices qui, sans négliger les exercices propres au noviciat, complétaient, dans les temps libres, leurs études d'humanités ou de théologie. Deux mois après, arrivaient de Billens, avec cinq novices, les PP. DASSY et MOUCHEL ; le premier ne fit que passer et se rendit à Marseille, le second resta au Laus jusqu'au mois d'août. Outre qu'il faisait la classe à deux jeunes Italiens, il aidait les PP. TELMON et MARTIN pour le service de la paroisse et des pèlerins.

A ce moment, le Supérieur recevait beaucoup de de-

mandes, soit pour entrer immédiatement dans la Société, soit pour être renseigné sur les Missions étrangères. Il n'acceptait pas d'emblée les recrues qui se présentaient, il s'était fait une règle d'aller aux informations et de juger par lui-même. « Le supérieur du Grand Séminaire de Gap, écrit-il, m'a proposé un de ses séminaristes, mais les présents des *Grecs* ne sont pas toujours acceptables; j'irai voir ce qu'il en est. »

Ainsi, la maison du Laus devenait, comme dix ans auparavant, une maison de noviciat; le P. GUIBERT, Supérieur et maître des novices, avec le P. TELMON pour *socius*. Ils se partageaient la tâche; au P. GUIBERT revenait la direction générale et celle des consciences; au P. TELMON, les classes d'Écriture sainte et les instructions sur les principes de la vie religieuse. Les jeunes gens avaient deux promenades par semaine, mais courtes. Le maître des novices n'était pas partisan des courses qui déboîtent les os, laissent des fatigues pour trois jours et demandent, pour le lendemain, un repos prolongé qui dérange toute la journée. Du reste, on suivait alors le même horaire que de nos jours. Il y eut, dans le courant de l'année, jusqu'à quinze novices et plus; malgré les départs et les renvois, les vides ne tardaient pas à se remplir.

Le P. GUIBERT était fidèle à envoyer au Supérieur général les notes de chaque mois concernant les sujets qui lui étaient confiés. Ces notes, toujours instructives et sérieuses pour le fond, ne manquaient pas d'humour pour la forme; nous ne ferons que quelques citations :

« P. \*\*\* a grossi énormément et a pris une carrure à la Bonaparte; il faudrait qu'il se secouât un peu et sortît de cette enveloppe matérielle.

« F. \*\*\* fera bon effet dans les missions, surtout dans les missions étrangères; c'est un colosse! Il a si robuste

poitrine que, quand il parle à voix basse, il fait trembler les vitres. »

D'un novice prêtre déjà âgé et qui ne persévéra pas, le P. GUIBERT fait le portrait suivant : « On lui avait reproché chez ses anciens confrères (jésuites) un esprit porté à la critique, et il n'est pas tout à fait guéri de ce mal. Il avait adopté de plus au confessionnal, où il se portait avec trop d'ardeur, un mode de direction tout à fait opposé au nôtre, qui est, si je ne me trompe, un mélange de bonté et de décence grave. Il descendait, lui, presque jusqu'à la familiarité et employait des expressions qui ne sont pas dans notre dictionnaire, telles que *ma chère fille, ma tendre enfant, ma pauvre amie*, et cela avec un ton mielleux, doucereux, tel enfin que nos Règles le condamnent : *Infirma caro, ne sit ergo blandior*. Aussi toutes les fillettes des environs se pressaient-elles autour de son confessionnal, pour prendre ses sucreries. »

Un jeune Italien, au Laus depuis un an, reçut sa feuille de retour en son pays. « Il ne fonctionnait bien qu'au réfectoire, à la récréation et au lit. » Un autre Italien étant malade, alla trouver le P. GUIBERT qui lui dit : « Où avez-vous mal ? — A la panse... »

. . . . .

C'est le grave maître des novices qui émaille ainsi ses comptes rendus de notes familières et gaies.

Tous les Italiens n'en étaient pas là ; notre P. Antoine ROLLÉRI, né à Colla, diocèse de Vintimille, en 1814, et mort à Vico en 1890, fut un excellent novice du P. GUIBERT et fit son oblation au Laus en 1833. C'est au Laus également que le P. BERMOND commença son noviciat ; sous le coup des menaces de l'évêque de Gap, dont il était le diocésain, il alla achever son noviciat à Marseille, sous la direction du P. AUBERT Casimir, successeur du P. CAPMAS.

A la fin de septembre, le P. GUIBERT pouvait écrire à M. DE MAZENOD, alors à Rome : « Sur la maison en général et sur l'esprit qui y règne, je veux vous donner un jugement moins suspect que le mien. M. TOUCHE m'a dit qu'après avoir voyagé beaucoup, beaucoup cherché, beaucoup observé, il ne pensait pas avoir trouvé une communauté où dominât un meilleur esprit que dans notre communauté du Laus. Sans adopter tout à fait cet éloge, je conviens que la communauté est édifiante et assez bien réglée. Il y a de la charité, de l'union et plus de ces misères qui ont pu nous affliger autrefois. Le noviciat ne s'est point accru et n'a pas diminué en nombre depuis votre bonne et courte visite. »

La visite du Fondateur avait eu lieu au mois d'août. Parti d'Aix, il s'était arrêté à Manosque et arrivait à Gap le 31 juillet, où il dit la sainte messe à l'hôpital et dîna chez M. Quinque, un ami des Pères. L'évêque en fut contrarié, mais il donna ses chevaux pour conduire M. DE MAZENOD au sanctuaire. Le Fondateur ne resta qu'un jour au Laus ; le lendemain, il prenait la route de Briançon, s'arrêtant chez le chevalier Collegno, un de ses amis dévoués, et gagna Billens. De Billens, il se rendit à Rome où Grégoire XVI l'avait mandé. On sait ce qui se passa : le Supérieur général des Oblats de Marie, vicaire général et prévôt du chapitre de Marseille, Charles-Joseph-Eugène DE MAZENOD, était nommé par le Pape à l'évêché d'Icosie, *in partibus infidelium*, avec le titre de Visciteur apostolique de Tunis et de Tripoli ; son sacre eut lieu à Rome, le dimanche 14 octobre 1832, fête de la Maternité de la très Sainte Vierge (1). Quand cette bonne nouvelle arriva au Laus, il est plus facile d'imaginer que de décrire la joie profonde avec laquelle elle fut

(1) *Vie de Mgr de Mazenod*, t. I, liv. IV, chap. V, p. 605.

accueillie par le Supérieur et toute sa communauté.

Le P. GUIBERT avait à pourvoir à l'entretien matériel de sa communauté relativement nombreuse. Il se plaignait agréablement de sa pauvreté au P. TEMPIER. Il n'avait songé qu'à l'avenir de quatre personnes et il en avait plus du double à nourrir. Toutefois, il ne pliait pas sous le fardeau de ses soucis temporels. Il écrivait, au mois de janvier, au Fondateur : « Dans ma dernière lettre au P. TEMPIER, je glissais quelques paroles de mi-sères... ces mots ont retenti à ses oreilles comme un glas funèbre. Je comprends... car le son argentin des écus que je lui comptais ici, lors de sa dernière visite, tintait plus harmonieusement... Calmez, je vous prie, ses esprits troublés, je tâcherai de me suffire jusqu'à la bonne saison ; une autre année, je remplirai mes greniers pendant l'été, afin que durant l'hiver maître Tempier ne puisse me dire : « Eh bien, dansez maintenant ! » Cependant son personnel ayant triplé, il dut puiser dans la caisse du P. TEMPIER ; rien n'est plus amusant que le ton dégagé dont il accompagnait ses demandes de fonds au Procureur général. « Je vous demande la bagatelle de 600 francs et non pas 1 000, comme on le fait à Billens. Là, on nous croit riches ; quand le P. MOUCHEL vint au Laus, on lui disait : « Vous allez au Pérou. » Je fus obligé de dépenser 150 francs pour que ce pauvre Père ne restât pas couché pendant huit jours, car il n'avait ni chemises, ni soutane. Déjà, il m'avait fallu rhabiller de pied en cap un novice que ces bons Pères m'envoyèrent au commencement de l'année. »

Pour faire le moins de mal possible à la caisse générale, le P. GUIBERT mit en frais son génie pratique pour se créer des ressources. Jusqu'alors, on n'avait demandé que la somme de *un* franc par jour aux prêtres qui venaient faire leur retraite au Laus ; il fixa cet honoraire à

2 francs, ce qui certes n'était pas exorbitant. Dans le même but, il proposa au P. TEMPIER une combinaison qui fut agréée. Il s'agissait de donner à la fabrique, au lieu de le louer à d'autres, le magasin des objets de piété; on lui demanderait 100 francs de loyer, et 300 francs pour un Frère chargé de faire et de vendre des chapelets. La fabrique aurait encore un revenu d'environ 400 francs pour l'église. Comme ce serait la fabrique qui tiendrait le magasin, les Pères n'auraient pas l'odieux d'avoir l'air de spéculer. Le conseil de fabrique accepta la combinaison à l'unanimité; les marchandises furent expédiées de Marseille, au compte de la fabrique, et, aux fêtes de la Pentecôte, un Frère tint le magasin aux conditions que nous avons dites. Grâce à ces habiles expédients, le P. GUBERT, ne pouvant compter sur les dons des gens du pays, tous plus ou moins pauvres, parvint à faire face aux dépenses générales du noviciat; ces dépenses, tout en se bornant au strict nécessaire, pour la literie et le linge commun, ne laissaient pas que d'être considérables. Rien que pour les provisions alimentaires d'hiver, il ne fallait rien moins que 2 000 francs.

II. Le mouvement du pèlerinage resta à peu près stationnaire; de meilleurs jours semblaient cependant s'annoncer: qu'on reprenne les missions et les retraites, et l'on verra se réveiller la dévotion des années passées. Malgré l'indifférence générale, il y eut concours, aux jours de l'Ascension et de la Pentecôte, avec une édifiante procession venue de Gap. La présence des étudiants et des novices donna beaucoup d'éclat à tous les offices. La communauté avait, ces jours-là, un règlement particulier. La méditation et la récitation de l'office se faisaient aux tribunes, et les jeunes gens ne descendaient dans l'église même que pour la messe, le chapelet et la visite au Saint Sacrement; les autres exercices avaient

lieu dans la salle commune. On évitait ainsi la dissipation que pouvait causer la présence des pèlerins qui allaient et venaient dans l'église.

Si les fidèles se faisaient plus rares au Laus, le nombre des prêtres, chose remarquable, qui s'y rendaient pour y faire quelques jours de retraite ne faisait qu'augmenter. Les prêtres en retraite dînaient à part, un Père présidait la table et l'on ne manquait pas de faire une pieuse lecture. C'est à bon droit que le P. GUIBERT insiste sur ce fait, qui prouve la confiance et l'estime du clergé pour les Pères Oblats.

« L'an dernier, plus de cent cinquante prêtres sont venus chez nous se retremper dans l'esprit de leur état, et, cette année encore, ils continuent à se présenter. Ce fait, à lui seul, témoigne de l'estime que le clergé de Gap professe pour les missionnaires du Laus. Ces bons prêtres sont nos amis, et si l'on nous renvoyait violemment, on peut dire que l'indignation serait générale. »

Fort de cet appui moral que lui donnait la majorité du clergé, le Supérieur du Laus tenait bon contre les tracasseries de l'évêque et de son administration, convaincu qu'il était que quelques curés et recteurs seulement obédaient M<sup>sr</sup> Arbaud de leurs plaintes et de leurs réclamations intéressées.

III. Il y eut reprise cette année des travaux extérieurs, missions et retraites. Au mois de janvier, les PP. MARTIN et TELMON prêchèrent une retraite de quinze jours à Saint-Étienne-d'Avançon, arrondissement de Gap. A partir du troisième jour, la population entière fut ébranlée et suivit jusqu'à la fin les exercices, soir et matin. Deux grandes cérémonies, la visite au cimetière et la consécration à la Sainte Vierge, produisirent un grand effet... *trois* hommes seulement restèrent en arrière. Écoutons le P. GUIBERT : « Nos Pères avaient desservi cette paroisse pendant quel-



que temps. Le nouveau curé les a appelés pour évangéliser ses ouailles. »

« Le diable n'a pas eu à se louer de ce travail ; pour le résultat, ç'a été une vraie mission, à peine si deux ou trois n'ont pas fait leur devoir. Le P. MARTIN a donné les grands sermons du soir, le P. TELMON faisait les conférences, M. le curé posait les questions au missionnaire, celui-ci répondait, exposant nettement la vérité et renversant au passage les objections qui pouvaient se présenter à l'esprit des auditeurs. Ce genre de prédication fut très goûté et le succès prouva qu'un bon conférencier fait plus de bien, en ce siècle de raisonnements, qu'un grand orateur. »

Le genre conférence, ou prédication dialoguée, adopté de nos jours, n'était donc pas inconnu à nos anciens Pères.

En février, le P. MARTIN, sur la demande de M<sup>sr</sup> Arbaud, desservit la paroisse de Montbran, canton d'Aspres-les-Veynes, privée de pasteur, jusqu'aux Pâques, au mois d'avril. Il s'absenta huit jours seulement pour donner une retraite avec le P. GUIBERT, à Bâtie-Vieille, tout près du Laus. Cette retraite marcha très bien, tout le monde s'approcha des sacrements, chaque Père eut une centaine de pénitents à absoudre. Après la retraite, les Pères du Laus continuèrent d'aller, de temps en temps, à Bâtie-Vieille, pour y faire le prône et y entendre les confessions.

En décembre, le P. GUIBERT envoya un prêtre novice porter des secours à la paroisse de Jarjays, du canton de Tallard ; dans sa pensée, le travail du prêtre novice devait être une préparation à une grande mission qu'il espérait y donner plus tard. C'est ainsi que les Pères du Laus se tenaient toujours prêts à rendre service au clergé de Gap.

Une occasion se présenta dont ils profitèrent pour offrir leurs services dévoués. Le choléra faisait une première apparition à Marseille, en 1832, et il était à craindre que le fléau n'envahît les Hautes-Alpes. De son propre mouvement, le P. GUIBERT écrivit au préfet, lui déclarant que lui et ses prêtres se mettaient à sa disposition et qu'ils étaient prêts à se transporter sur les points du pays qui leur seraient désignés, pour y remplir les fonctions d'infirmiers, sous la direction des médecins. Le secrétaire de la préfecture de Gap répondit que le préfet, vivement touché de son dévouement et de son zèle, le remerciait lui et les siens de leurs excellentes intentions, et que si malheureusement le choléra morbus venait à se développer dans le pays, il aurait l'attention de l'en prévenir. Le choléra fit peu de ravage dans le département, et les Pères n'eurent pas l'occasion de prouver à tous « qu'à leurs yeux un hôpital de cholériques avait bien le mérite d'une cellule ». Ces derniers mots sont du P. GUIBERT, qui s'excusa près du Supérieur général d'avoir fait cette démarche sans l'avoir prévenu. « En ne me contentant pas de nous offrir à l'autorité ecclésiastique qui connaît assez notre dévouement..., j'ai voulu montrer ce qu'était le prêtre à des gens qui ne le connaissent qu'à travers les calomnies. Ma démarche ne peut manquer d'être connue du public, elle augmentera encore l'estime et l'amour que l'on a pour nous... *Cela peut* aussi arrêter des tentatives futures que l'on pourrait faire contre *notre petite communauté*. » Le Supérieur du Laus, toujours en éveil et les yeux sur l'avenir, ne perdait jamais de vue les intérêts majeurs de la Congrégation et de sa maison du Laus.

IV. La lutte entre M<sup>sr</sup> Arbaud et le P. GUIBERT s'accroît encore; cette année 1832, elle devint plus déclarée, plus personnelle, et du terrain des idées, si nous pouvons nous exprimer ainsi, elle descendit sur le terrain

des faits. Au nouvel an, le P. GUIBERT alla, comme c'était son devoir, présenter ses hommages et ses vœux à l'évêque de Gap. Il fut reçu avec politesse, et, en apparence, avec toutes les marques d'estime possible. La perspicacité du Supérieur du Laus ne se laissa pas prendre par ces beaux dehors. « Nous sommes tout à fait dans le bon genre avec Monseigneur, les beaux compliments se font de vive voix, les vérités désagréables nous nous les envoyons par la poste. » Dans une réunion à l'évêché, à l'occasion de la conférence ecclésiastique, l'évêque donna partout la première place au P. GUIBERT qui disait : « Moins d'honneurs et plus de bienveillance et de franchise m'auraient plu davantage. »

Le 8 février, M. DE MAZENOD recevait de M<sup>sr</sup> Arbaud une lettre qu'il qualifie d'*inconcevable*. L'évêque de Gap y parlait surtout des personnes qui, au temps des pâques, allaient se faire absoudre une première fois au Laus, surprendre le zèle *charitable* des collaborateurs de M. DE MAZENOD, et s'en revenaient faire un second *paquet* — bien léger celui-là — dans leur propre paroisse. Depuis deux ans et plus, les curés de plusieurs paroisses ne cessaient de se plaindre... Il avait été à peu près convenu et conclu que les confesseurs du Laus refuseraient d'entendre ces *faiseurs* et ces *faiseuses* habiles qui fuyaient leur propre pasteur et ceux des paroisses voisines. M<sup>sr</sup> Arbaud demande à M. DE MAZENOD d'exiger de ses collaborateurs que, depuis le dimanche des Rameaux jusqu'à l'Ascension, ils renvoient, sans les entendre, ceux et celles qui débuteraient par avouer qu'ils n'ont pas fait leurs pâques. Ce moyen, continuait l'évêque, débarrasserait vos missionnaires de ce qu'il y a de plus ennuyeux dans le ministère, et fermerait la porte à des murmures qui, peut-être, ne sont pas *trop* fondés, et qui, cependant, me fatiguent beaucoup... En résumé, il me paraît que la mesure que

j'ai conçu sera sans inconvénient, *surtout* si vous voulez bien vous charger de son exécution. sans presque laisser apercevoir que l'impulsion vient de moi. » Nous avons cru devoir souligner quelques expressions de cette lettre *inconcevable*.

Le Fondateur n'était pas homme à tomber dans les filets de la diplomatie gallicane de M<sup>sr</sup> Arbaud. Il ne répondit pas, il chargea le Supérieur du Laus de dire à M<sup>sr</sup> Arbaud : « L'évêque est libre d'agir comme bon lui semble, M. DE MAZENON ne veut pas, lui, s'immiscer dans l'administration de son diocèse. Pour vous, dit-il au Supérieur, patientez avec l'autorité ecclésiastique. »

Le P. GUIBERT écrivait le 17 février à son Supérieur général : « Je veux bien patienter, quoiqu'il faille beaucoup souffrir. Je sais de bonne source qu'on a conçu l'espoir de nous forcer à quitter le poste en nous fatiguant par la petite guerre ; ainsi, toutes les tracasseries passées et futures sont le résultat d'un système bien arrêté. On vous prie de nous interdire le confessionnal pendant tout le temps pascal. Or, de nous-mêmes, nous nous sommes interdits de confesser pendant la quinzaine de Pâques, n'acceptant au sacré Tribunal que les gens qui ont de bonnes raisons pour ne pas s'adresser à leur propre curé... Dans une circulaire à son clergé au sujet de la création d'une école libre, M<sup>sr</sup> Arbaud dit : « Il est inutile « d'observer que, dans un moment où on ne peut donner « de missions, il faudrait des raisons, difficiles à supposer, « pour s'agréger à des congrégations de missionnaires. » Alors même que l'évêque serait fatigué des demandes répétées que ses prêtres lui font pour entrer dans notre congrégation, a-t-il le droit d'insinuer publiquement que nous sommes aujourd'hui des hommes inutiles dans le diocèse ? »

A la fin du mois de mars, M<sup>sr</sup> Arbaud écrivit une lettre

au P. GUIBERT dans laquelle, après de nouvelles plaintes, parce qu'au Laus on avait donné plusieurs absolutions à des personnes qui n'avaient pas fait leurs pâques, il édicta une mesure plus sévère encore que la précédente.... « Pour prévenir les réclamations qui ne m'ont guère moins fatigué que les précédentes, il est réglé qu'à l'avenir, et *usque ad revocationem*, en aucune époque de l'année, il ne sera donné d'absolution au Laus à quiconque n'aura pas fait ses pâques. Il n'y aura d'exception que pour les habitants du hameau, ceux de Bâtie-Vieille, et les fidèles qui n'ayant pas fait leurs pâques, au moins depuis trois ans, se soumettront à une retraite de quatre jours, non compris le jour de l'arrivée et celui du départ. »

Ainsi, l'évêque de Gap obligeait les fidèles de son diocèse à se confesser pour les pâques à leurs curés respectifs; il s'appuyait sur le texte du IV<sup>e</sup> concile de Latran où il est dit que les fidèles de l'un et l'autre sexe doivent, pour la confession de Pâques, s'adresser à leur propre prêtre, *proprio sacerdoti*. Ignorait-il donc, lui ancien professeur de dogme, et les *Institutions* de Benoît XIV, et les *Constitutions* de Clément VIII et de Clément X, déclarant que la confession pascale peut être faite à tout prêtre approuvé? M<sup>sr</sup> Arbaud préférerait suivre les prétendues libertés gallicanes plutôt que d'obéir aux prescriptions pontificales (1).

Le P. GUIBERT crut devoir se rendre près de l'évêque de Gap pour s'expliquer avec lui en toute prudence et franchise. Il eut soin d'emmener avec lui le P. MARTIN, car il fallait un tiers pour témoin muet de ce qui devait se dire dans cette importante entrevue. Elle ne dura pas moins de deux heures. Le Supérieur du Laus se plaignit

(1) *Vie du cardinal Guibert*, t. I, chap. VI, p. 257, 258.

amèrement de l'interdit jeté sur la communauté entière, justifia la conduite des missionnaires qui s'appuyaient sur les principes de la théologie de saint Alphonse approuvée par Rome, puis il signala les graves inconvénients qu'entraînerait l'interdit. L'évêque ne put s'empêcher d'avouer qu'en effet il y avait plusieurs choses impraticables dans la mesure qu'il avait prise. Alors, le P. GUIBERT proposa de la restreindre à quelques paroisses environnantes... Monseigneur finit par dire : « Je veux réfléchir... Je sais que les choses ne peuvent aller comme je les ai réglées, je vous écrirai de nouveau (1). »

M<sup>sr</sup> Arbaud s'étant plaint au P. GUIBERT du silence qu'avait gardé jusqu'alors le Supérieur général, celui-ci écrivit à l'évêque de Gap une lettre dans laquelle il plaidait à nouveau la cause de ses missionnaires. On pouvait espérer que cette démarche courtoise et amicale adoucirait les rigueurs gallicanes. Il n'en fut rien. Quinze jours après la première entrevue, le P. GUIBERT retournait à Gap, afin de savoir à quoi s'en tenir sur les définitives décisions de Sa Grandeur. L'évêque fit quelques concessions. L'interdit était maintenu, mais limité jusqu'au quatrième dimanche après Pâques; de plus, il ne comprenait pas les étrangers, ni les personnes du diocèse qui se présenteraient sans avoir fait leurs pâques et qui auraient la coutume et l'intention de les faire dans leur paroisse. M<sup>sr</sup> Arbaud offrit au P. GUIBERT de l'excepter de l'interdit; cette offre fut déclinée; le Supérieur du Laus tenait à ne pas être mieux traité que les autres Pères de la communauté.

Le P. GUIBERT s'apercevait de plus en plus que sa per-

(1) Compte rendu de l'entrevue à M<sup>sr</sup> DE MAZENOD, 7 avril 1832. — On peut la lire tout au long au chapitre VI, t. I, p. 259 à 262, *Vie du cardinal Guibert*.

sonne était gênante pour l'évêque de Gap; aussi, proposait-il au Supérieur général de le retirer du Laus, si personnellement il pouvait être un obstacle à la bonne harmonie entre la communauté du Laus et l'autorité ecclésiastique. « Disposez de moi, disait-il à M. DE MAZENOD, et employez-moi au service des cholériques : un homme qui n'a pu rien faire pour Dieu durant sa vie ne doit plus rien désirer que de donner sa vie, par charité envers les membres de Jésus-Christ. »

Il semblait que M<sup>sr</sup> Arbaud voulût s'appliquer à manifester ses exigences et son peu de sympathie pour la communauté; aux sujets qu'on lui présentait pour l'ordination, il faisait subir un examen, c'était son droit, mais selon la théologie d'Antoine et de Bailly, ce qui était imposer ses doctrines gallicanes. Aux jeunes gens de son petit séminaire il défendait l'entrée dans la Congrégation; l'un d'eux qui avait déjà quitté l'établissement dut y rentrer sur les injonctions épiscopales.

Le P. GUBERT voyait juste quand il écrivait : « Monseigneur ne cherche qu'un prétexte pour en finir avec nous... Mais nous devons tenir bon et ne pas lui fournir le prétexte... Nous ne sommes qu'à moitié de l'échelle des vexations... On s'attendait à nous voir partir à la Révolution de Juillet 1830 — *inde iræ* ! Il ne faut laisser ici que deux ou trois Pères, c'est assez pour confesser les dévotés... Je persiste à croire qu'il nous faut tenir bon, on n'osera pas recourir à la violence, car les bons prêtres sont pour nous. »

La suite de cette chronique nous prouvera la vérité de ces vues d'avenir qui dictaient ces paroles au P. GUBERT : il viendra un temps, où le système arrêté par M<sup>sr</sup> Arbaud se verra forcé, pour aboutir, de recourir à la violence...

(A suivre.)

G. SIMONIN, O. M. I.

## II

### DIXIÈME ANNIVERSAIRE DE LA CONSÉCRATION DE M<sup>sr</sup> PASCAL.

La célébration à Prince-Albert du dixième anniversaire de la consécration de S. G. M<sup>sr</sup> Pascal, ayant été pour le personnel de ce district une véritable fête de famille, il est juste que nos annales en répercutent l'écho, quelque affaibli qu'il puisse être.

La date du 28 juin de cette année ne devait pas passer inaperçue ; des mesures avaient été prises pour l'exécution d'un programme. Au jour fixé, tous les missionnaires des environs sont fidèles au rendez-vous, ceux-ci venant par la voie ferrée, ceux-là par de modestes routes champêtres.

En ce moment, tout dans la nature invite l'âme à chanter les louanges du Seigneur : profusion de verdure, de feuillage et de fleurs variées, végétation luxuriante annonçant d'abondantes moissons. En présence de ce beau spectacle, tandis que l'oreille est sous le charme du gazouillement de myriades d'oiseaux qui peuplent les verts bocages, tout à coup, dominant tout ce concert, retentissent dans les airs les notes majestueuses du beffroi de la cathédrale. Ce sont les joyeuses volées invitant le peuple fidèle à célébrer la fête de son bon pasteur.

Au sein de cette ville en si grande majorité protestante, c'est d'un effet saisissant de voir cette foule recueillie accourir à nos cérémonies religieuses. Dans l'enceinte de cette église toute jeune encore, prêtres et fidèles unissent leurs actions de grâces et leurs prières à celles de leur premier pasteur, heureux, en constatant le progrès réalisé depuis dix ans, de faire des vœux pour



un avenir de plus en plus prospère et fécond en bonnes œuvres.

Pendant qu'à l'autel le Pontife officie solennellement, assisté des RR. PP. PAQUETTE, MOULIN et PINEAU au lutrin, les autres membres du clergé se joignant aux chantres de la cathédrale exécutent les différents morceaux de chant avec un enthousiasme remarquable, grâce au bel accompagnement d'orgue du R. P. COCHIN.

Si l'ornementation est splendide dans le lieu saint, à l'évêché, les décorations produisent aussi un excellent effet. A l'entrée des appartements de Monseigneur, au salon, au réfectoire, on ne voit que draperies, banderoles, festons et oriflammes multicolores. Mais qui dira l'heureuse surprise de Sa Grandeur, lorsque après la grand'messe ses regards s'arrêtent sur les généreuses offrandes de ses bons paroissiens : une belle bourse contenant quarante dollars, jointe à un riche ameublement de salon d'une valeur deux ou trois fois plus considérable. De plus, les principales familles ont tenu à envoyer à la table de l'évêché des cadeaux de toutes sortes.

Grâce à ces témoignages pratiques de piété filiale, nos agapes fraternelles deviennent un véritable festin de famille. Nous sommes là une douzaine d'Oblats de tout âge, formant la couronne de notre père. Vers la fin du repas, le R. P. ANCEL, vaillant pionnier du Nord, prend la parole au nom des missionnaires présents et des absents pour offrir à Monseigneur les hommages et les vœux de tous les membres de la communauté et du vicariat. Sa Grandeur répond à ce toast en termes on ne peut plus touchants, exprimant la joie qu'Elle éprouve de nous voir réunis en aussi grand nombre. Elle nous fait apprécier ces réunions de famille, où l'on oublie un instant son isolement habituel pour chanter de tout cœur l'*Ecce*

*quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum.*

Dans l'après-midi, Monseigneur reçoit la visite des différentes familles de la paroisse. Tous s'empressent à tour de rôle de venir lui rendre leurs hommages ; et sur le soir, dans une réunion générale, deux magnifiques adresses lui sont présentées. L'une, en anglais, est l'œuvre d'un excellent et généreux catholique, converti depuis quelques années ; sa plume, comme sa bouche, parle de l'abondance du cœur. L'autre, en français, est présentée par un des principaux Canadiens français de la paroisse. En voici le texte :

*A S. G. M<sup>sr</sup> Albert Pascal, évêque de Prince-Albert.*

MONSEIGNEUR,

Il y a des jours dans la vie qui nous sont particulièrement chers, car ils apportent avec eux la joie, le contentement et une certaine paix que nous ne trouvons pas toujours au milieu de nos occupations quotidiennes.

Si je jette un regard autour de moi, je vois la joie peinte sur tous les visages et un aimable sourire sur les lèvres ; pourquoi cela ? Comme moi, Monseigneur, vous pouvez croire que vos enfants ici présents sont venus se ranger autour de leur évêque et père, afin de participer, eux aussi, à la fête que nous célébrons en ce jour. Il y a dix ans, la voix du Souverain Pontife se faisait entendre, la voix du Représentant du Christ venait de proclamer votre nom, et vous disait : « Là-bas, dans ce pays de la Saskatchewan, j'ai des brebis exposées à être dévorées par des loups affamés. Va, Pasteur dévoué et fidèle, va protéger de ta houlette pastorale ce peuple qui n'a pas encore eu près de lui un pontife qui lève ses mains au ciel, un successeur des apôtres. » Il y a dix ans aujourd'hui, Monseigneur, le Pontife levait sur votre front ses mains et par le fait même vous deveniez notre évêque, notre pasteur ; et nous, heureux enfants de Votre Grandeur, privilégiés entre tous, nous

venons, en ce dixième anniversaire, vous dire que nos cœurs sont à vous, et que nous vous serons toujours fidèles. Oubliez, je vous en prie, Monseigneur, nos imperfections et nos misères, et une fois encore, comme au jour de votre consécration, bénissez vos enfants ici présents, sans oublier les absents ; car tous, soyez-en sûr, dans ce vicariat, n'ont qu'un cœur et qu'une âme ; et le souhait de tous est de vous posséder longtemps encore au milieu de nous.

En réponse à de si belles démonstrations de piété filiale, Monseigneur trouva facilement des accents de gratitude et de bonté dont l'expression pénétra tous les cœurs. Avec quelle effusion il nous donna à tous, prêtres et fidèles, sa bénédiction pastorale.

Une journée remplie de si suaves émotions ne pouvait mieux se terminer que par la bénédiction solennelle du Saint Sacrement et le plus enlevant des *Te Deum*.

GABILLON, O. M. I.

---

## BIBLIOGRAPHIE

---

*Auf den Diamanten- und Goldfeldern Südafrikas. — Au pays de l'or et des diamants, ou l'Afrique du Sud au point de vue géographique, ethnographique, politique et religieux, par le R. P. CHARLES-CHRISTOPHE STRECKER, o. m. i.*; avec 100 illustrations et une carte, grand in-8° (xvi-682 pages). Prix : 12 fr. 50. Librairie Herder, Fribourg-en-Brisgau.

La série des publications de notre Congrégation vient de s'enrichir d'un magnifique ouvrage en langue allemande, dû à la plume du R. P. STRECKER, de la maison de Hünfeld.

Nous avons certainement tout intérêt à faire connaître les pays dont l'évangélisation a été confiée à notre Congrégation et qui sont arrosés depuis si longtemps par les sueurs de nos missionnaires. Les *Missions* et les autres publications périodiques de la Congrégation recèlent une foule de matériaux, rapports de missionnaires, récits de voyages, etc., qui sont de nature à jeter la plus vive lumière sur ces pays. Le missionnaire, en effet, comme le fait justement remarquer le R. P. STRECKER, est plus qu'aucun autre dans les conditions voulues pour connaître à fond un pays : il y séjourne depuis de longues années, il est en relations quotidiennes avec les habitants et d'autre part il sera généralement inaccessible aux préjugés politiques ou autres.

L'auteur a recueilli dans nos diverses publications les documents qui intéressent l'Afrique et il les a complétés à l'aide des meilleurs ouvrages qu'on a publiés sur ce sujet en Angleterre, en France et en Allemagne.

Il nous raconte l'histoire de la découverte du Cap et les différentes vicissitudes politiques que le sud de l'Afrique eut à traverser jusqu'à nos jours. La colonie du Cap, le Transvaal, l'État libre d'Orange, Natal, la Cafre-rie, le Basutoland et enfin la colonie allemande du Sud-Ouest-Africain sont l'objet de chapitres spéciaux. Il va sans dire que les événements qui ont préparé et amené la guerre entre Anglais et Boërs occupent une large place dans le livre ; les opérations de la guerre depuis le mois d'octobre 1899 jusqu'en mars 1901 sont racontées plus sommairement. Comme on le suppose, l'ouvrage, bien que se basant souvent sur les rapports des missionnaires, est loin d'être une simple histoire des missions catholiques de l'Afrique du Sud. C'est, au point de vue géographique, ethnographique, politique et religieux, une description complète et détaillée du pays, qui peut hardiment prendre sa place parmi les meilleures publications de ce genre. Néanmoins l'histoire des Missions et l'exposé de ce que nos Pères et d'autres ouvriers évangéliques ont fait pour la propagation et la conservation de la foi au milieu de la population blanche et noire occupent une place importante et beaucoup plus considérable que celle qui leur est faite habituellement dans d'autres ouvrages de ce genre ; et nulle part aussi, nous semble-t-il, l'auteur a écrit des pages plus belles, plus intéressantes, plus enthousiastes que celles où il nous raconte les travaux et les sueurs de nos vaillants missionnaires.

Inutile de faire remarquer que cette publication vient parfaitement à son heure, car depuis deux ans les yeux de l'Europe entière sont tournés vers le sud de l'Afrique.

Le livre est enrichi de cent illustrations choisies, représentant paysages, villes, portraits de missionnaires et personnages célèbres du pays, etc. Le travail typo-

graphique est parfait, comme on devait s'y attendre, confié qu'il était au premier éditeur catholique d'Allemagne.

Puissent ces pages contribuer à faire connaître notre Congrégation, même et surtout dans des milieux qui ordinairement s'occupent moins de missions !

Il est à souhaiter également qu'elles soient bientôt suivies d'autres ouvrages sur des pays non moins intéressants que l'Afrique et où les travaux de nos missionnaires ne constituent pas une page moins glorieuse dans l'histoire de notre Congrégation.

J. P.

---

# MISSIONS

DE LA CONGRÉGATION

## DES OBLATS DE MARIE IMMACULÉE

---

N° 156. — Décembre 1901.

---

VICARIAT DE JAFFNA.

COMPTE RENDU DE LA GRANDE MISSION PRÊCHÉE A JAFFNA  
DU 14 SEPTEMBRE AU 6 OCTOBRE 1901.

*Au très révérend Père Général.*

A l'occasion du grand Jubilé, des missions avaient été données de différents côtés dans le diocèse de Jaffna; ces retraites avaient parfaitement réussi et une foule de pécheurs en avaient profité pour rentrer en grâce avec Dieu. Nous pensâmes que le moment était venu de prêcher une grande mission pour la ville entière de Jaffna. Nous n'ignorions pas, d'autre part, quel bien immense avait produit la mission de 1859; nous pouvions donc espérer qu'à un si long intervalle celle-ci aurait des résultats semblables et peut-être meilleurs encore. De plus, nous déplorions amèrement l'indifférence qu'un trop grand nombre de catholiques témoignaient vis-à-vis de notre sainte religion. Il fallait à tout prix secouer cette fatale torpeur. Après avoir bien prié,

bien réfléchi, nous décidâmes que cette mission serait donnée du 14 septembre au 6 octobre, simultanément à la cathédrale et à l'église de Saint-Jacques. Plusieurs nous blâmèrent d'avoir ainsi choisi deux églises, pensant bien qu'une seule suffirait pour le nombre des auditeurs. La suite des événements prouvera que ces deux grandes églises pouvaient à peine contenir la foule de ceux qui désiraient participer à la mission.

Pendant les deux semaines qui précédèrent l'ouverture des saints exercices, le curé de la cathédrale et celui de Saint-Jacques, les PP. MAINGOT et ALOYSIUS, portèrent dans chaque maison de leurs paroisses des lettres d'invitation à la mission. Cette démarche, qui causa tant de fatigues à ces deux chers Pères, commença déjà à amollir les cœurs et à les disposer à la grâce du jubilé. Cette grâce devait être merveilleusement abondante.

Voici maintenant l'ordre des exercices durant ces trois semaines. Les sermons du soir étaient tous pour la population entière, sans distinction d'âge ou de sexe. Quant aux sermons du matin, la première semaine, ils furent spécialement réservés aux enfants, garçons et filles, au-dessous de quatorze ans ; la seconde semaine, ce fut le tour des femmes et la troisième celui des hommes. Une semaine préparait l'autre, comme nous avons pu le constater à la fin de la mission.

Donc, le 14 septembre, à cinq heures du soir, les cloches des cinq églises de Jaffna s'ébranlèrent pour annoncer la grande mission et appeler les fidèles à la procession du Jubilé, procession qui devait partir en même temps et de la cathédrale et de Saint-Jacques.

A la vue de la foule accourue à ces processions, nous pûmes augurer que Dieu et la Vierge béniraient nos efforts.



Après avoir suivi à la lettre les prescriptions de nos saintes Règles relativement à l'ouverture d'une Mission, je donnai le sermon d'ouverture à la cathédrale et le P. SANDRASAGARA en fit autant à Saint-Jacques.

Inutile de faire connaître la liste des sermons prêchés durant cette Mission ; il sera suffisant de nommer les prédicateurs et les confesseurs qui prirent part à cet important travail. A la cathédrale : Monseigneur, les PP. COLLIN, MAINGOT, HIPPOLYTE, POULAIN, BEAUD et BOURY et le Frère GNANAPIRAGASAM, diacre, qui s'occupa spécialement des enfants et des confirmands. A Saint-Jacques : Monseigneur, les PP. ALOYSIUS, SANDRASAGARA, JOURDHEUIL et SANTIAGO. Ce dernier eut pour principale fonction de préparer les enfants et les confirmations.

A la fin de la première semaine, certains Pères commencèrent à fléchir sous le poids de la fatigue et il était visible que le P. JOURDHEUIL ne pouvait aller plus loin. Je l'envoyai donc à Kails pour se reposer. L'œuvre si bien commencée serait-elle donc compromise ? Je songeai qu'à 10 milles de Jaffna, une retraite prêchée par quatre Pères allait commencer, le 22 septembre au soir. Évidemment il y aurait moins d'inconvénients à renvoyer cette mission à une autre date qu'à compromettre celle de Jaffna. Un exprès fut envoyé à Sillalai et, dès le lendemain, nous reçûmes comme renforts les PP. DAURAT, OLIVE et Aimé DELPECH. Le P. ANTONY DE MIRUSIVIL nous arriva aussi pour la troisième semaine, la semaine des hommes.

De plus, comme pendant quinze jours nous fûmes obligés de suspendre les cours de philosophie, nous employâmes nos onze Frères Scholastiques du séminaire à catéchiser tous ceux qui avaient oublié les principales vérités de notre sainte religion. Tous se mirent à la tâche avec un courage, un zèle, une ardeur vraiment

admirables et ce sont ces efforts si louables que Dieu a bénis au-delà de toutes nos espérances.

Durant ces trois semaines, non seulement les églises ne désemplirent pas, mais de jour en jour elles devinrent trop petites, quoiqu'elles puissent contenir des milliers d'auditeurs ; les confessionnaux étaient assiégés par les pénitents, et parmi eux, des retardataires de vingt, trente et quarante ans ; des protestants abjurèrent l'hérésie ; des païens reçurent la grâce du saint baptême ; de nombreux concubinaires se mirent en règle avec les lois de l'Église ; enfin un des deux apostats que j'avais solennellement excommuniés aux environs de Pâques, fut relevé des censures. Le scandale avait été public, la rétractation le fut encore davantage, quoique un peu trop au gré du coupable. Je venais de prêcher sur l'enfant prodigue et c'est à la suite de ce sermon qu'on me l'amena dans le sanctuaire. Sans retard, je le présentai à l'assistance comme l'enfant prodigue qui rentrait dans la maison de son père. Quelle foule en dedans et en dehors de la cathédrale ! Et, séance tenante, je le relevai de son excommunication.

Comme cérémonies spéciales, je signalerai la consécration des enfants à la Sainte Vierge, le 22 septembre. Rien de gracieux comme de voir ces milliers d'enfants, une fleur à la main et chantant de tout leur cœur, pendant qu'ils se déroulaient en procession. En passant devant l'image de la Vierge exposée sur un trône étincelant de lumières, ils déposaient, à ses pieds, la fleur, symbole de leur innocence.

A mentionner aussi la visite simultanée des deux églises au cimetière, à la tombée de la nuit, le 23 septembre. Debout, sur les degrés qui entourent la grande croix, je prêchai sur la mort devant un auditoire immense. Quel lieu ! Quel moment ! Et comme tout devait

impressionner vivement les âmes sur la vanité des choses humaines!

Le jeudi 24 septembre eut lieu la cérémonie de l'amende honorable au Saint Sacrement. A la cathédrale et à Saint-Jacques, magnifiques repositoires en avant du maître autel, superbes faisceaux de lumières entourant l'hostie sainte dans son rayonnant ostensor. A l'église de Saint-Jacques, après avoir montré l'ineffable amour de Jésus-Eucharistie, je demandai au peuple de lui faire réparation pour tous les outrages qu'il reçoit dans cet adorable sacrement. Énumérant une par une les différentes catégories de ceux qui l'outragent, à chacune d'elles, j'invitais le peuple à crier : Pardon, Seigneur, pardon... et le peuple, d'une seule voix, répondait : Pardonnez-nous, Seigneur.

Le dimanche 24 septembre fut le jour de la communion générale des femmes. Nous pouvons affirmer que presque toutes les femmes de Jaffna reçurent le Dieu de l'Eucharistie dans leurs cœurs purifiés par la pénitence. Et avec quels sentiments de foi et de piété! Nous comptâmes 900 communions à la cathédrale et 700 à Saint-Jacques. Le soir, dans les deux églises, les autels de la Vierge furent brillamment illuminés, et les femmes, après une procession accompagnée de cantiques composés pour la circonstance, vinrent solennellement se consacrer, elles et leurs familles, à l'auguste Vierge, Mère de Dieu. C'était la fin d'un beau jour.

Certains missionnaires exprimèrent la crainte que la partie la plus brillante de la mission ne fût terminée et que le nombre des hommes ne répondît pas à celui des femmes. Je ne partageais pas cette idée; j'étais convaincu que la grâce, ayant agi avec tant de puissance jusqu'à ce jour, aurait des effets encore plus merveilleux sur les hommes. Mon attente ne fut pas trompée.

Quel ne fut pas notre étonnement à tous, le 30 septembre, au matin : à la cathédrale et à Saint-Jacques, les hommes se pressaient, si nombreux, que personne ne se souvenait d'en avoir vu autant dans les églises de Jaffna. Que de visages nous aperçûmes qui, en temps ordinaire, ne se voient jamais à l'église ! Et ce nombre, déjà supérieur à celui des femmes, alla en augmentant jusqu'au dernier jour. Comme nous avions décidé que tous les retraitants se confesseraient deux fois, nos chers Missionnaires ne quittèrent plus le confessionnal du matin au soir, et souvent ils prolongèrent leurs séances bien avant dans la nuit. C'était un travail pénible à la nature, mais Dieu ! qu'il était consolant ! Les pécheurs les plus endurcis manifestaient de tels sentiments de componction que nous étions touchés jusqu'au fond de l'âme.

Et gare à ceux qui voudraient faire les revêches ! Les femmes qui, presque toutes, avaient gagné leur jubilé, étaient sans pitié pour les hommes de leurs maisons qui faisaient mine de reculer devant le devoir. Plusieurs refusèrent de leur préparer à manger, d'autres cachèrent les filets de pêche jusqu'à ce qu'ils se fussent mis en règle avec leur conscience. Les bateliers de Saint-Jacques s'obstinèrent à ne pas admettre sur leurs bateaux un de leurs camarades qui avait l'air de vouloir rester en arrière. Une famille entière, composée de la femme, des enfants et des petits-enfants, amena à l'église un vieillard qui ne s'était pas confessé depuis quarante ans au moins, et ne le quitta que lorsqu'il se fût bellement et dûment présenté au confessionnal. Que d'autres traits nous pourrions citer, prouvant combien puissamment la grâce agissait sur ces cœurs !

Le jeudi 3 octobre eut lieu la solennité de la promulgation de la loi. La foule était accourue plus compacte

que jamais, car nous avions annoncé une grande cérémonie sans dire en quoi elle consisterait. Un autel avait été dressé en avant du sanctuaire et, sur cet autel, brillamment illuminé, deux tables, contenant les dix commandements de Dieu. Le P. MAINGOT était en chaire, je vins me placer à côté de l'autel, la crosse en main et la mitre en tête. J'expliquai d'abord en quoi consistait cette cérémonie. puis je lus un par un les dix commandements, qu'au fur et à mesure le P. MAINGOT commentait du haut de la chaire. Après chaque commandement, le prédicateur, s'adressant au peuple, lui demandait : « Promettez-vous d'observer ce commandement, » et tous d'une voix répondaient : « Nous le promettons, nous le jurons. » Il est facile de s'imaginer quelle impression cette scène dut produire sur ces esprits, si faciles à émouvoir.

La journée du 5 octobre fut, de toutes, la plus accablante pour nos pauvres Pères, car tous ces hommes, qui s'étaient confessés durant la semaine, revenaient pour recevoir l'absolution préparatoire à la communion générale qui devait se faire le lendemain, 6 octobre. On ne quitta pas le confessionnal depuis 6 heures du matin jusqu'à 10 heures du soir.

Le lendemain matin, quel admirable spectacle ! Comme les anges durent se réjouir à la vue de cette masse d'hommes se pressant au banquet divin ! Nous en comptâmes 1 200 à la cathédrale et 700 à Saint-Jacques. Ce chiffre de 1 900 hommes dépassait de 300 celui des femmes. Cela peut s'expliquer : beaucoup de jeunes filles avaient pris part à la retraite des enfants, tandis que les jeunes gens avaient suivi la retraite des hommes.

Chacun des trois dimanches de la mission, je donnai la confirmation et à la cathédrale et à Saint-Jacques.

A la cathédrale, le chiffre des confirmands fut de 713 et à Saint-Jacques de 492.

La clôture de la mission était fixée au 6 octobre. Comme cette cérémonie devait être commune aux deux églises, il était inutile de songer à la faire dans l'une ou l'autre ; elles eussent été insuffisantes pour contenir cette foule. Sous la direction du cher Père POULAIN, très habile en matière de décorations, un magnifique reposoir avait été dressé sous le péristyle de la cathédrale et la foule pouvait facilement se masser sur la place qui s'étend en face. A 5 h. 30 du soir, deux processions partaient simultanément, l'une de la cathédrale et l'autre de Saint-Jacques. D'innombrables enfants, chacun une bannière à la main, suivaient la croix en chantant, avec un entrain sans égal, les cantiques qu'ils avaient appris durant la mission ; les femmes venaient ensuite, récitant le rosaire, puis les hommes et le clergé. En présence d'un pareil enthousiasme et de ces chants ininterrompus, nous nous croyions transportés à Lourdes en l'un de ses plus beaux jours de pèlerinage. Déjà l'ombre du soir est descendue, de nombreuses lanternes vénitiennes, ainsi que beaucoup d'autres lumières, éclairent la scène et font ressortir la majestueuse beauté du reposoir ; l'effet eût été encore plus grandiose si le vent n'était venu contrarier l'illumination.

Avant la bénédiction, l'évêque, revêtu des insignes pontificaux, monte sur une plateforme et s'adresse à cette immense foule, qui l'écoute avec un religieux silence. Il lui rappelle les grâces reçues durant ces jours bénis et l'invite à se consacrer tout entière au Sacré Cœur de Jésus. La recommandation suprême fut que, désormais, à moins d'obstacles insurmontables, on ne s'abstiendrait jamais de venir à la messe le dimanche.

Si l'on est fidèle à cette résolution, les fruits de la mission se feront sentir durant de longues années. Après le sermon, le Saint Sacrement fut exposé et le P. MAINGOT lut la consécration au Sacré-Cœur ; elle contenait les principales promesses faites par les fidèles et que la foule renouvelait par un seul mot : « Nous vous le promettons, nous vous le jurons. » L'évêque donna ensuite la bénédiction solennelle du Saint Sacrement à cette multitude encore tout entière sous l'impression de la grâce.

A la fin de la cérémonie, le chef des chrétiens de la cathédrale s'avança vers l'évêque et, au nom de tous les catholiques de Jaffna, il lut une adresse fort bien conçue, dans laquelle il nous remerciait de tout ce que nous avions fait pour leurs âmes durant ces trois semaines de salut. Je lui répondis que toutes les merveilles de la grâce dont nous avons été les heureux témoins n'étaient nullement l'effet de nos efforts personnels, car, après tout, nous n'étions que des serviteurs inutiles, mais que tout cela était uniquement l'œuvre de Dieu, et que par conséquent tous nous devons nous unir dans un même élan d'amour pour le remercier de ses inestimables fa-veurs.

La foule se dispersa, emportant précieusement le souvenir de ces jours bénis, qu'elle se rappellera pour s'exciter à la fuite du péché et à la pratique de la vertu. Nous avons constaté une fois de plus, mon très révérend et bien aimé Père, que ceux qui se laissent guider purement et simplement par l'esprit de nos saintes Règles, que le Ciel lui-même nous a tracées, sont sûrs à l'avance de goûter tous les bonheurs, tous les triomphes promis à l'homme obéissant : « *Vir obediens loquetur victorias.* »

Nous vous prions d'agréer l'hommage de nos plus

affectueuses sympathies, surtout dans les jours difficiles que traverse notre chère Congrégation.

Tous les missionnaires qui ont pris part à la grande mission de Jaffna aiment à se dire, de Votre Paternité, les humbles et dévoués fils en Dieu et M. I.

† H. JOULAIN, O. M. I.  
Évêque de Jaffna.

---

## PROVINCE DU NORD.

### Vingt-cinq ans à Montmartre.

La part des Oblats. — M<sup>gr</sup> Guibert. — La chapelle provisoire. — Premiers chapelains. — Le R. P. REY. — Les débuts. — Les pèlerinages. — Souscriptions et offrandes. — Consolants progrès. — Impressions d'un néophyte. — Appels et appels. — La maîtrise. — Le cercle. — Soixante-deux ouvriers. — Travaux extérieurs. — Le R. P. VOIRIN. — Le R. P. LEMIUS. — L'œuvre des pauvres.

Juillet 1901.

Montmartre est universellement connu. Chaque jour, des milliers de visiteurs, attirés par la curiosité ou par la foi, pénètrent sous l'immense coupole qui domine Paris. Le sentiment général, presque unanime, est l'admiration. Quelle œuvre grandiose ! Quel superbe monument ! Pour quiconque étudie l'histoire du *Vœu national*, cette admiration s'accroît à la pensée que la France, depuis l'*Année terrible*, a trouvé dans les trésors de son inépuisable charité le don royal de *trente-six millions*. Alors, chacune des pierres de l'édifice emprunte une voix surhumaine pour chanter le *Credo* et le *Miserere* ; le temple devient comme un gigantesque psautier de granit, dont chaque page affirme la foi d'une nation pénitente et dévouée au Sacré Cœur de Jésus.



Pourtant, cet harmonieux ensemble n'offrirait encore qu'un pâle intérêt si l'on se bornait à ne considérer que ce qui frappe le regard. Supérieure à l'œuvre matérielle, il en est une autre infiniment plus belle, plus consolante et plus digne, à coup sûr, de fixer l'attention. En définitive, la basilique, avec ses lignes architecturales, son dôme triomphal, ses splendides coupoles, ses brillants décors de mosaïque, de marbre et d'or, la basilique du Sacré-Cœur ne serait qu'une magnifique cathédrale, si l'on veut, poignant souvenir de nos deuils, ex-voto de notre reconnaissance, éloquente synthèse de foi, d'amour et de repentir. Mais ce qu'il y a d'admirable à Montmartre, c'est surtout l'épanouissement des merveilles surnaturelles, des œuvres divines qui lui forment une brillante auréole et un incomparable diadème.

Or, une question se pose. Quel est l'auteur de tout cela ? Qui a réalisé ces prodiges ? Quels sont les ouvriers de cette entreprise ?

Évidemment, il faut attribuer au Sacré Cœur de Jésus tout ce qui s'est fait ici. Lui seul a pu inspirer les initiateurs du vœu, provoquer tant de généreux élans, seconder les efforts humains, renverser mille obstacles accumulés par la haine, diriger enfin les instruments de son choix et mener à bien ces œuvres colossales. Montmartre, à n'en pas douter, est la réalisation de cette parole de Notre-Seigneur à sa confidente de Paray-le-Monial : *Si tu peux croire, tu verras la puissance de mon Cœur dans la magnificence de mon amour.*

S'il est vrai de dire que le Sacré-Cœur a tout fait, néanmoins, il est permis d'ajouter qu'il n'a pas agi directement par lui-même. Il a daigné choisir une humble famille religieuse et lui confier cette noble tâche. Ce sera toujours, pour notre chère Congrégation, l'une de ses gloires les plus pures, d'avoir reçu le mandat de colla-

borer si largement à l'exécution des desseins du Sacré-Cœur.

Les Oblats de Marie Immaculée se dévouent, depuis vingt-cinq ans, avec un zèle inlassable à cette belle œuvre. Que leur réserve l'avenir ? Dieu le sait. Quoi qu'il arrive, notre devoir aujourd'hui est de fixer, dans nos annales, l'histoire de ce quart de siècle. Nos frères, disséminés sur le vaste champ de bataille de l'apostolat, nous sauront gré de leur donner, en quelques pages, un aperçu de la part qui revient à la Congrégation du labeur accompli et des résultats obtenus.

Mon intention n'est point d'écrire l'histoire détaillée de ces vingt-cinq ans. Un volume n'y suffirait pas. Du reste, cette histoire a été publiée par les rédacteurs du *Bulletin du Vœu national*, qui comprend vingt-cinq volumes in-8°. Il s'agit simplement de grouper les faits principaux dont le rapide énoncé mettra en relief le zèle déployé successivement par les RR. PP. REY, VOIRIN et LEMUS, qui ont rempli la difficile mission de diriger une œuvre considérée, à juste titre, comme la plus importante de toutes.

## I

Ce que les fils de M<sup>sr</sup> DE MAZENOD ont fait à Montmartre ? Le plus illustre d'entre eux, celui que Léon XIII appelait *Societatis O. M. I. lumen*, le cardinal GUIBERT, s'empresse d'adopter le projet qui lui est présenté par les initiateurs du Vœu. MM. Legentil et Rohault de Fleury ne tardèrent pas, en effet, à se persuader qu'ils n'arriveraient à réaliser leur dessein, « si le Seigneur ne suscitait un homme digne de prendre en main cette grande entreprise ». Leur première démarche auprès de M<sup>sr</sup> GUIBERT fut accueillie favorablement. « Rien n'est plus chrétien ni plus patriotique qu'un tel vœu. Je bénis

votre œuvre de tout mon cœur et la fais mienne. » Dès lors (18 janvier 1872), l'œuvre du Vœu national au Sacré Cœur de Jésus est définitivement établie. Fidèle à sa promesse, M<sup>sr</sup> GUIBERT ne se contente pas d'encourager les promoteurs, il s'applique, avec un infatigable dévouement, à user de toute son influence pour préparer le succès. Ce fut lui qui demanda au Père Monsabré le discours prononcé dans la chaire de Notre-Dame au cours du carême de 1872 : « C'est en notre nom que l'éloquent religieux vous a signalé, expliqué et recommandé cette œuvre du Vœu national, que j'ai connue et bénie au moment même où elle a été entreprise, mais qu'aujourd'hui je fais mienne et dont je désire le succès de toute mon âme. » Ce fut lui qui présenta au souverain pontife Pie IX une supplique à laquelle Sa Sainteté répondit par un bref d'approbation et une offrande de 20 000 francs ; ce fut lui qui, après avoir obtenu l'adhésion de tous les évêques de France, sollicita du gouvernement l'autorisation d'ériger sur les hauteurs de Montmartre l'église votive. Cette autorisation fut accordée par l'Assemblée nationale dans une loi qui porte avec elle les plus sûres garanties pour l'avenir. Qui dira les lettres pastorales et les mandements publiés par le vénéré cardinal pour répandre au loin l'idée et susciter partout de généreuses sympathies ! Qui connaîtra jamais ce qu'il dut entreprendre pour stimuler les timides, provoquer les indifférents, résoudre les difficultés du début, organiser toutes choses en vue du résultat final !

Enfin, le 20 mai 1875, M<sup>sr</sup> GUIBERT annonce la bénédiction et la pose de la première pierre de l'église du Sacré-Cœur : « C'est pour mieux assurer la réalisation de ce projet, pour en rendre l'exécution plus prompte et plus complète que ceux qui l'avaient conçu le remirent entre nos mains. Nous devons compte de ce dépôt sacré,

non seulement à ces chrétiens qui, les premiers, nous l'ont apporté, mais à tous les fidèles qui, par leur adhésion empressée et par leurs généreuses offrandes, ont, dès l'origine, donné à cette sainte entreprise le caractère d'universalité qu'elle doit avoir. Vous attendiez avec une légitime impatience le moment où notre œuvre, après le travail préparatoire toujours difficile, commencerait à recevoir son exécution. Vous avez suivi avec un vif intérêt les opérations du concours, qui ont mis la commission artistique, composée d'hommes aussi éclairés que compétents, en mesure de nous proposer le plan définitif de la future église... Nous sommes depuis quelques semaines en possession du sol, et déjà les ouvriers préparent les fondations de l'édifice. Les délais inévitables, auxquels il a fallu se résigner, auront eu ce bon effet de laisser le chiffre des souscriptions dépasser deux millions avant l'ouverture des travaux. Cette somme, qui s'accroîtra chaque jour, nous permet de mettre résolument la main à l'œuvre... » Son Éminence remercie ensuite, au nom du Sacré-Cœur, tous ceux qui ont contribué les premiers à recueillir ces offrandes, et fixe au 16 juin suivant la cérémonie de bénédiction. Elle fut splendide. Dix archevêques ou évêques entouraient le vénéré cardinal; S. Exc. le nonce apostolique y représentait le souverain pontife; les membres du clergé de Paris, de l'Assemblée nationale, du comité de l'Œuvre formaient, avec d'illustres personnages de l'époque, une magnifique escorte aux prélats. Une affluence considérable de fidèles couronnait la butte et faisait éclater, en d'unanimes supplications, l'ardeur de sa foi. Rayonnant de bonheur, M<sup>sr</sup> GUIBERT laissa déborder, en des paroles inspirées, la joie qui dilatait son âme. C'était déjà l'hymne du triomphe, prélude de ces chants d'enthousiasme qui retentissent depuis plus d'un quart de siècle sur les hau-

teurs de la colline des Martyrs, et que les futures générations transformeront un jour en un solennel *Te Deum* d'actions de grâces.

« Que la bénédiction de Dieu descende sur cette terre ! s'écrie l'orateur. Qu'elle pénètre dans les entrailles du sol qui doit porter le temple dédié au Cœur de Jésus-Christ ! Qu'elle en fasse sortir les murs sacrés, dont l'enceinte abritera bientôt la foule des pèlerins ! Qu'elle soutienne et vivifie le zèle de ceux aux mains de qui cette sainte entreprise est confiée ! Qu'elle inspire à tous la générosité, la constance, la foi dans le succès ! »

A partir de ce jour mémorable, un irrésistible attrait pousse les foules vers Montmartre. « Beaucoup de gens, dit le chroniqueur, venaient embrasser la pierre, y faisant toucher des médailles, des chapelets, des images. Il y eut même tant de monde à un moment, que les sergents de ville durent faire prendre la file et qu'eux-mêmes faisaient toucher les objets à la pierre et les rendaient au public. »

Cet empressement des fidèles décida, sans doute, M<sup>sr</sup> GUIBERT à satisfaire sans retard la piété populaire. Il résolut, en attendant que l'église fût prête à recevoir les pèlerinages, de hâter la construction d'une chapelle provisoire qui servirait d'asile aux âmes avides de prier pour la France.

Le comité adopta cette décision : « Nous la croyons très favorable aux intérêts spirituels de l'œuvre, car elle sera toute favorable au progrès de la dévotion au Sacré-Cœur. Cette dévotion est bien assise et bien vivante à Paris assurément, mais elle manque encore d'un lieu qui lui soit spécialement consacré, d'une église publique constamment ouverte aux fidèles. De nombreux exercices de piété y exciteront la ferveur des âmes chrétiennes, et le zèle pour l'œuvre du Vœu national s'ani-

mera en même temps que s'accroîtra la dévotion au Sacré-Cœur. »

## II

On se mit aussitôt en chantier. L'édifice s'éleva simple, modeste, décent. C'était une construction en pans de bois et en plâtras dont les immeubles expropriés fournirent la plupart des matériaux. Tout près de son emplacement se dressait une maison pourvue d'un jardin. On jugea qu'elle pouvait constituer un presbytère pour abriter immédiatement les chapelains du futur sanctuaire.

Une question restait à résoudre. Quels seraient les prêtres chargés de desservir l'église du Vœu national ?

Le comité fut d'avis qu'on s'adresserait à des religieux et pria Son Éminence de choisir l'Ordre auquel serait accordé cet honneur. M<sup>re</sup> GUIBERT, qui avait appelé successivement les Oblats dans les diocèses de Viviers et de Tours, à Notre-Dame de Bon-Secours et au tombeau de saint Martin, pensait sans doute à ses frères en religion pour lesquels il garda toujours la plus affectueuse bienveillance. Cependant, par prudence et par délicate discrétion, il s'abstint de manifester ses sentiments et laissa à son conseil l'initiative du choix. Celui-ci désigna, d'un commun accord, la congrégation des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée. Le vénéré cardinal s'empressa d'annoncer cette nouvelle au T. R. P. FABRE, Supérieur général : « Je suis heureux de ce choix que je désirais vivement, disait-il, mais que par délicatesse j'avais laissé à mon conseil. Une des consolations de ma vieillesse, c'est de voir les Oblats monter à Montmartre. Je mourrai content, parce que, quand je ne serai plus, je vivrai dans cette chère famille qui continuera mon œuvre. »

Un contrat signé par l'archevêque de Paris et le Supé-

rieur général stipula le *modus vivendi* des futurs chapelains. Tout y est réglé, jusqu'aux menus détails, avec une exacte précision. C'est un vrai programme de sanctification, de zèle et d'apostolat.

Le R. P. REY était l'homme désigné tout naturellement pour occuper ce poste. Jeune encore, alerte, d'une santé robuste et d'un zèle que rien n'arrête, celui qu'on appelait déjà *le bon Père* REY, réunissait, à la fois, toutes les qualités de l'intelligence et du cœur pour assumer les graves responsabilités d'une situation excessivement délicate. Il savait allier au tact le plus exquis la souplesse d'une expérience consommée. N'avait-il pas donné, au Tombeau de saint Martin, la mesure de son savoir-faire dans l'organisation d'une œuvre à ses débuts? M<sup>sr</sup> GUIBERT appréciait depuis longtemps le R. P. REY et approuva sa nomination de Supérieur de la nouvelle résidence. On lui adjoignit deux auxiliaires non moins dévoués, les PP. YENVEUX et GIROUD.

### III

L'installation de la communauté eut lieu le 1<sup>er</sup> mars 1876. Après avoir célébré la sainte messe dans notre chapelle de la rue de Saint-Pétersbourg, le R. P. REY gravit avec ses deux compagnons la colline de Montmartre qui devenait pour les Oblats un Thabor et un Calvaire.

Quelles furent les impressions des nouveaux chapelains? On se l'imagine aisément. Planter sa tente sur ce sol arrosé par le sang des martyrs, près de cet antique sanctuaire consacré par un pape et dont les pierres avaient conservé l'écho de la grande voix de saint Bernard; vivre à côté des souvenirs laissés par une pléiade de saints et d'apôtres; travailler à l'œuvre la plus agréable au Cœur de Jésus et la plus glorieuse pour la France, quelle délicieuse perspective! Il y avait bien des ombres

au tableau. Naguère s'accomplissait sur ces hauteurs, à deux pas de la nouvelle habitation, l'horrible saturnale de la Commune, l'assassinat des généraux Clément Thomas et Lecomte ; naguère, la butte était garnie de canons, sillonnée par des énergomènes avinés, habitée enfin par une population hostile à toute idée religieuse. C'était toujours le boulevard du vice et de l'impiété. On ne pouvait guère s'aventurer dans ses étroites ruelles sans rencontrer quelques-unes de ces physionomies abjectes que la vue d'une soutane crispait.

Le premier acte du R. P. REY, en prenant possession de sa charge, fut d'appeler les bénédictions du ciel sur la nouvelle résidence. En l'absence du T. R. P. Général, le R. P. MARTINET, troisième assistant général, voulut bien présider cette cérémonie et bénir lui-même les appartements d'une maison affectée jusque-là au culte du plaisir. L'aspect de cette maison n'évoquait pas précisément l'austérité du cloître. Elle n'avait rien non plus des somptueux hôtels de l'avenue des Champs-Élysées. C'était, en somme, une habitation d'assez vulgaire apparence dont l'extérieur, orné de décors artistiques, portait le cachet du style montmartrois. Les chambrettes irrégulières de l'immeuble étaient en rapport avec la pauvreté du mobilier. Bref, tel quel, le nid suffisait amplement pour abriter la couvée naissante ; peu à peu, il s'est élargi, sans toutefois s'embellir, et permet aujourd'hui encore d'attendre la construction définitive du futur presbytère.

La bénédiction de la chapelle provisoire eut lieu le 3 mars 1876, c'est-à-dire le premier vendredi du mois de saint Joseph. A partir de ce moment la prière publique s'élève incessante vers le Cœur de Jésus ; un nouvel élan s'empare des fidèles et se communique de proche en proche jusqu'aux confins de la patrie.



La chapelle provisoire, en forme de croix, recouverte de tuiles rouges, ne présente que des murailles blanches percées de fenêtres cintrées, et sa simplicité révèle sa destination. Ce n'est qu'une tente plantée par le voyageur sur le chemin de cette demeure permanente qui portera jusqu'au ciel nos immortelles espérances.

Le cardinal GUIBERT ne dissimula pas la joie que lui causait la présence des Oblats dont il appréciait le zèle. A l'issue de la cérémonie, il s'entretint familièrement avec le T. R. P. FABRE et prédit à ses religieux une abondante moisson de mérites.

Certes, l'occasion de les recueillir ne devait pas leur manquer. Dès la première heure, ils se mirent résolument à la tâche. Le champ à défricher mesurait une étendue qui allait s'élargissant tous les jours. Les trois chapelains entreprirent ce labeur avec une activité que stimulaient encore les difficultés du début. Ils étaient secondés, pour le matériel, par un humble Frère convers qui n'a pas cessé, depuis vingt-cinq ans, de prodiguer sans repos ni trêve les inépuisables ressources de son dévouement. Le nom du F. Félix VISSAT doit figurer en première page dans le livre d'or des plus insignes bienfaiteurs du Vœu national. Cette affirmation ne saurait paraître exagérée, si l'on se rappelle qu'à lui seul il a procuré à l'Œuvre la somme de 560 000 francs. Plus d'un demi-million recueilli sou par sou, au prix des plus durs sacrifices ! Quelle patience ne lui fallut-il pas pour recevoir à la porte des visiteurs de tout acabit réclamant des cartes d'entrée, témoignant parfois de la mauvaise humeur lorsque le bon Frère tendait la main et sollicitait en retour une modique offrande. Souriant et calme, il se faisait tout à tous sans déroger une seule fois à ses habitudes d'ordre, d'économie, de régularité.

— Et vous avez tenu bon ? lui disais-je l'autre jour.

— Rien de plus simple, j'avais sous les yeux de si beaux exemples. Les Pères travaillaient avec tant d'ardeur !

Oui, les Pères se multipliaient pour faire face aux exigences de la situation. Tour à tour, au confessionnal ou en chaire, dans leur cellule ou au milieu des pèlerins, en public et en particulier, dans les correspondances et les conversations, partout et toujours ils étaient les apôtres du Sacré-Cœur, les propagateurs de sa dévotion, les chargés d'affaires de l'Œuvre.

Après une rude journée d'incessant labeur, le R. P. REY s'attardait à son bureau une partie de la nuit. Comme on lui faisait remarquer que sa robuste constitution n'y résisterait pas, il se contentait de répondre avec son franc sourire : « Le Sacré-Cœur y pourvoira. » En réalité, on peut dire que pendant les huit années de son supériorat, il est parvenu à fournir une telle somme de travail que quatre hommes ordinaires n'auraient certainement pas accompli.

Le R. P. GIROUD est tombé les armes à la main après avoir, lui aussi, combattu vaillamment le bon combat, fidèle à sa devise : « Au ciel, nous nous reposerons ! »

Quant au R. P. YENVEUX, qui ne connaît ses œuvres ? Il est sans doute le seul à ignorer les immenses services qu'il a rendus à l'œuvre du Vœu national. Il lui a consacré son intelligence, son cœur, sa vie. C'est tout dire.

#### IV

A peine investi de la charge de Supérieur de Montmartre, le R. P. REY inaugure la série des pèlerinages au Sacré-Cœur. Chaque paroisse de Paris est convoquée par lui à de pieuses solennités dont il prépare soigneusement le programme. Cette méthode réussit à merveille.

Chaque jour, à tour de rôle, pasteurs et fidèles se succèdent dans le modeste sanctuaire. Après les paroisses, les œuvres, les communautés, les institutions catholiques ; c'est un flot ininterrompu de pèlerins que le Supérieur évangélise toujours avec un heureux à-propos et un tact parfait. On redescendait la colline des Martyrs, en emportant le parfum d'une pénétrante piété et la flamme du divin Amour. « Qu'il fait bon d'être ici ! » Telle était l'exclamation de ces milliers de Parisiens qui, hier encore, ne connaissaient la butte que sous son aspect repoussant. On avait prié avec tant de ferveur, qu'on se serait cru transporté soudain dans l'une de ces thébaïdes du vieux temps, où la terre conversait familièrement avec le Ciel. Bien plus, des processions se déroulaient en pleines rues, au grand soleil de la liberté, chantant les airs de nos vieux cantiques tout comme à la Salette et à Lourdes ; et les Montmartrois ravis, contemplaient ces spectacles insolites d'un air de béate satisfaction.

Ces innovations hardies paraissaient naturelles au bon Père REY, dont les élans de foi ne connaissaient aucun obstacle.

Deux réunions principales marquaient les heures de la journée. Matin et soir, à 9 heures et à 3 heures, la chapelle s'emplissait, en dehors des pèlerinages réguliers, d'une assistance recueillie. On faisait à ces exercices les recommandations et les prières solennelles pour la France.

Pour se rendre compte des résultats obtenus dès les premières semaines, il suffit de relire une page du rapport que le P. REY présenta, le 18 avril de cette même année, à l'Assemblée générale des Comités catholiques. Après avoir exposé l'origine de l'Œuvre, il poursuit en ces termes : « Le présent se concentre dans la cha-

pelle provisoire vers laquelle se tournent tous les regards, tous les désirs, tous les vœux. Chaque jour, de plusieurs parties de la France, nous arrivent les recommandations les plus touchantes : c'est le cri du cœur affligé qui monte jusqu'au Cœur sacré de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Notre devoir était de donner à la prière en faveur de l'Eglise et de la France une forme régulière, autorisée et qui fût vraiment l'expression du Vœu national. A l'issue de la messe de neuf heures, nous résumons les demandes qui nous sont adressées et nous récitons avec l'assistance les litanies du Sacré Cœur de Jésus. La bénédiction du Très Saint Sacrement précédée d'une amende honorable termine ce pieux exercice d'expiation et de réparation. Depuis l'ouverture de la chapelle, chaque jour la messe de neuf heures est célébrée par un des dignitaires de l'Eglise de Paris ou par un des vénérés curés du diocèse. Le pèlerinage quotidien s'est établi sous l'impulsion de ces exemples venus de haut et les paroisses se succèdent dans ce sanctuaire devenu le théâtre des faveurs les plus signalées. La réserve nous impose un silence prudent, mais si nous voulions nous en départir, nous pourrions raconter déjà des guérisons, des conversions et des grâces précieuses obtenues par la prière quotidienne du Vœu national. »

Dans ce rapport, le R. P. REY signale d'autres créations qui sont autant de germes destinés à produire, avec le temps, la magnifique moisson d'œuvres qui s'épanouit aujourd'hui sur la sainte colline. « Nous avons établi les associations de la Garde d'honneur, de la Communion réparatrice, de l'Heure sainte, et toutes fonctionnent déjà à la grande édification des fidèles. Bientôt la Confrérie du Vœu national, canoniquement érigée dans la chapelle, donnera comme une sorte de couronnement à ces associations de prières et de bonnes œuvres. »

On sait que la *merveille* de Montmartre, c'est maintenant l'Adoration perpétuelle. Nous en parlerons plus loin. Mais il convient de faire remarquer qu'elle a été l'objectif du début. En effet, « le vendredi, continue le rapporteur, étant le jour plus spécialement réservé à la dévotion au Sacré Cœur de Jésus, nous avons établi l'exposition du Très Saint Sacrement depuis la messe de sept heures jusqu'à l'exercice du soir. Nous avons organisé une garde diurne d'hommes... Quel est l'homme libre de son temps qui pourrait refuser une demi-heure de prières au pied de l'Eucharistie, auprès du Sacré-Cœur pour l'Église et pour la France? Dieu merci, cette œuvre qui ne compte que quelques jours d'existence est déjà florissante et nous croyons que l'avenir lui réserve un succès des plus consolants. »

Dirait-on vraiment que les Oblats sont à peine installés à Montmartre? Quels progrès accomplis déjà, du 3 mars au 18 avril!

## V

On aurait tort de supposer que les chapelains se bornaient à promouvoir l'extension religieuse de l'œuvre. Un mot du rapport que je viens de citer révèle leur ardeur à solliciter les ressources matérielles. Le P. REY indique au Comité le moyen d'encaisser tous les ans une bagatelle de 1 500 000 francs. C'était sans doute de sa part une pieuse exagération. Pourtant il est des utopies et des enthousiasmes que favorise souvent la fortune. *Audaces fortuna juvat*. En réalité, nous constatons aujourd'hui que le Vœu national a recueilli plus d'un million chaque année. Le P. REY n'a pas été étranger à ce mouvement. La preuve en est dans la chronique du mois d'avril : « En reprenant la plume d'aunaliste, écrit-il dans le *Bulletin*, nous avons tout d'abord à

acquitter une dette de reconnaissance envers le Comité de Dames patronnesses que nous avons formé dès notre arrivée à Paris. » C'est ainsi qu'il obtint de M<sup>me</sup> la maréchale de Mac-Mahon la statue du Sacré-Cœur que vint bénir le nonce apostolique et devant laquelle brûlent encore chaque jour quantité de cierges ; de M. Le Rebours, curé de la Madeleine, les stations du *via crucis*, don précieux — souvenir de M. Degnerry, l'otage de la Commune — qu'il avait placé dans la chapelle basse de sa magnifique église.

C'est à dessein que je note ce détail. Ce chemin de croix a été gracieusement octroyé par le Comité au R. P. REY qui l'a fait ériger dans la grange de Pontmain, où il se trouve depuis la désaffectation de la chapelle provisoire.

Pour susciter des offrandes, le Supérieur des chapelains se faisait volontiers mendiant. Ses occupations ne lui permettant pas d'aller tendre l'aumônière du Sacré-Cœur à la porte des riches, il se dédommageait largement en écrivant des lettres, en répandant des listes de souscription, en semant partout des cartes à pointer. Ces pieuses industries réussirent à faire connaître le quêteur auquel on ne pouvait rien refuser. Les pauvres eux-mêmes rivalisaient de générosité et envoyaient leur obole. Comme échantillons, je citerai quelques-unes des réponses adressées au P. REY : « Je me suis proposé de donner cinq francs pour avoir part à la fondation de l'église du Sacré-Cœur. Pour donner les cinq francs que j'ai promis je retranche chaque jour dix centimes de mon tabac. » Cette lettre est d'un vieillard. Une mère écrivait : « Je vous envoie dix francs que mes deux garçons ont prélevés sur leurs petites recettes. » D'un cordonnier : « Ci-joint un mandat de dix-huit francs en action de grâces d'une guérison obtenue par vos prières. »

Ici, c'est un jeune soldat qui part pour l'armée et envoie deux francs, désirant par ce don se mettre sous la protection du Sacré-Cœur ; là, c'est un brave homme qui adresse un franc en disant qu'il se privera « de boire une bouteille de vin » et qu'il renouvellera ce petit sacrifice. Une autre fois, c'est une agréable surprise comme celle-ci : « Ayant lu que le salut de la France et la fin des persécutions de l'Église sont attachés à l'édifice sacré qui se construit à Montmartre, une famille vous prie de recevoir ces dix mille francs. »

Cette propagande, on le conçoit, ne déplaisait pas au cardinal GUIBERT. Un jour, dans une de ces conversations familières qu'il renouvelait volontiers avec les Oblats de Montmartre, il leur disait : « Allons, mes bons Pères, je vois que si vous savez faire descendre les bénédictions sur Paris, vous savez aussi bien faire monter l'argent. »

## VI

Le cadre d'une esquisse ne comporte point de longs développements. Voici le simple énoncé des recettes de l'année 1878, à la chapelle provisoire :

Quêtes.....	27723 <sup>f</sup> 65
Chaises.....	5 110 60
Quêtes à l'entrée des travaux.....	32831 10
Archiconfrérie.....	5217 25
Offrandes recueillies par les Pères.....	311998 65
Offrandes reçues au bureau.....	84284 50
Quêtes à la porte de la chapelle.....	7 073 10
Objets de piété.....	4 119 05
Offrandes pour les lampes.....	899 10
Plaques ou <i>ex-voto</i> .....	3738 »
Troncs.....	2339 80
Honoraires de 9505 messes.....	23165 »
Vente de cierges.....	12556 «
Vente de <i>Bulletins</i> .....	462 85
Offrandes pour la crèche de Noël.....	370 10
Total des recettes.....	<u>521 889<sup>f</sup> 70</u>

N'est-ce pas le cas de redire qu'il n'est rien de saisissant comme l'éloquence des chiffres ?

Pour résumer sommairement cette période de fondation, j'emprunterai au *Bulletin* quelques citations d'un rapport présenté par le P. REY, le 3 avril 1878 :

« Le plus bel ornement de la chapelle provisoire, ce sont les pèlerinages dont elle est devenue un rendez-vous privilégié. Quelle plume pourrait décrire les scènes de piété, de foi, de dévouement dont elle a été le théâtre ? Quel pinceau pourrait colorer ces tableaux si vivants ? Nous avons vu l'enfance, la jeunesse, la virilité, la vieillesse, tous les âges de la vie, toutes les conditions de l'existence se succéder au pied du Sacré-Cœur. Les écoles, les congrégations, les catéchismes, les œuvres, les institutions les plus variées, les paroisses sont venus tour à tour implorer sa protection et renouveler leur acte de consécration complète et entière au divin Cœur. Chaque pèlerinage a son cachet spécial ; tous ont un signe commun, l'acte de foi public, solennel à la divinité de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Plusieurs ont demandé une manifestation plus énergique de leurs sentiments et les processions de la chapelle provisoire sur le terrain des travaux ont été accompagnées d'une incomparable solennité. Quand les rangs des pèlerins s'approchent des bords du versant qui regarde Paris, quand les bannières scintillent aux rayons du soleil et que les chants descendent sur la grande cité dont le magnifique panorama se déroule à nos pieds, on ne peut demeurer insensible et l'on considère l'avenir avec un indicible espoir.

« Les pèlerinages d'hommes surtout, venus de différents diocèses, nous ont offert le spectacle le plus édifiant. La population de Montmartre n'avait jamais été témoin de scènes religieuses aussi saisissantes, et l'im-



pression salutaire qui en est résultée portera certainement plus tard des fruits précieux. Montmartre doit à l'Œuvre du Vœu national un accroissement sensible dans sa prospérité matérielle : les loyers ont augmenté de prix, les terrains ont triplé de valeur et le passage incessant de tant d'étrangers ne s'effectue pas sans laisser quelques traces. Cette prospérité matérielle, résultat d'une œuvre religieuse, aura un jour son complément : la prospérité spirituelle s'effectuera sous les bénédictions du Sacré-Cœur. »

Vingt-cinq ans après, il est aisé de se rendre compte que les espérances du P. REY étaient fondées. Ce qu'il avait entrevu alors est aujourd'hui un fait accompli. La butte s'est transformée à tout point de vue. De vastes édifices se dressent sur toutes les avenues de la basilique et dénotent un immense progrès matériel ; les habitants se sont peu à peu réconciliés avec la religion et les nouvelles couches qui ont succédé à la précédente génération promettent à l'Église des fils respectueux et dociles. Hier encore on en faisait la remarque en voyant les Montmartrois se presser en foule autour de la chaire chrétienne, dans l'enceinte de cette basilique dont ils sont fiers. Le jubilé prêché par les RR. PP. Rédemptoristes a été suivi par ces braves gens avec un empressement significatif. La moisson s'annonce sous les plus heureux auspices ; elle présage une abondante récolte.

## VII

Les conversions se sont opérées progressivement. L'un des premiers, en tête de cette interminable liste, fut Paul Féval. Il faut l'entendre raconter lui-même ses émotions : « Je suis entré dans la chapelle déjà pleine, écrit-il au P. REY. Comment elle est faite, je l'ignore.

Un vent de ferveur a touché mon âme et je n'ai rien vu que ma propre allégresse. Je me suis agenouillé entre un saint vieillard qui a fui son pays de Lorraine pour apporter ses derniers jours à la patrie française, et un jeune prêtre qui enseigne à nos soldats comment on vit bravement pour bravement mourir...

« Tout à coup, la chaire a retenti. Une voix, sonore comme la fanfare de la Foi, a récité, a proclamé plutôt et acclamé les litanies du Cœur de Jésus. C'est ici l'éloquence, mon Père, et l'enthousiasme, et l'écrasement. Un vaste émoi naît, grandit, se propage. Au fond de moi, quelque chose brûle : encens et remords, douleur, triomphe, sacrifice, il y a Dieu dans l'air...

« Cette forme poétique (oh ! pardon pour le mot ; songez que j'ai vécu de poésie), cette forme des litanies, plus lyrique que l'ode, plus élevée que l'hymne, plus tendre que le cantique, plus royale même que le psaume, dilate l'être entier en un miracle d'expansion. Haut les âmes ! *Sursum corda !* C'est la parole divine, tissée en longs plis d'or. Agitez comme une bannière la liste vibrante qui déroule les louanges du Cœur tout-puissant.

« Mon Père, je n'ai rien vu, rien entendu, sinon cela, mais j'ai emporté en moi un robuste espoir et une consolation que nulle parole ne saurait dire.

« Au moment où je sortais, Paris, malgré le grand soleil, disparaissait derrière une brume : image frappante du combat qui incessamment se livre, en ce lieu illustre et fatal, entre les ténèbres et la lumière. Une seule lueur perceait le linceul du brouillard, c'était l'étincelle arrachée par le baiser du jour à une croix d'or au sommet d'une église. *O Crux, ave !* ô lueur, salut ! *Spes unica !* rayon sans pareil ! Il suffira de toi, symbole de l'humilité qui éblouit et de la victoire dans la mort,

phare allumé par Dieu même, pour guider notre France aveuglée vers les clartés de l'avenir.

« Cela est. J'y crois. — Pendant que je regardais à mes pieds Paris, le géant vautre dans son ombre, j'entendais au-dessus de ma tête votre voix inspirée, mon Père, qui implorait comme on ordonne, répétant au souverain Cœur de l'Homme-Dieu : Ayez pitié, ayez pitié, ayez pitié de la France ! »

### VIII

Si la foi transporte les montagnes, elle les convertit aussi en lingots d'or. Un jour, je cherchais à deviner le secret de cette puissante magie qu'exerçait le Père REY pour attirer les piécettes d'argent dans l'escarcelle du Bon Dieu. « Il faut aller droit au but, me répondit-il, et croire à la puissance du *demandez et vous recevrez.* » Très sage et très sagace, il savait que la charité a toujours ses réserves pour les besoins de l'heure présente. Il s'inspirait surtout des intentions des donateurs et lançait dans le public des appels éloquentes. Le nom de Paul Féval, le nouveau converti, lui servit avantageusement auprès d'une clientèle que d'autres réclames eussent laissée indifférente. Le romancier publia une brochure intitulée : *Le Denier du Sacré-Cœur* et il recommanda la *Pierre du Sacré-Cœur*, de l'abbé Brettes, l'orateur populaire : « Mon père, il faut répandre ce discours à profusion. Cette pierre sonore produira un bien infini, elle appellera les âmes.

« Les chasseurs ont diverses industries, parmi lesquelles il en est une qui consiste à appeler les oiseaux sauvages par le chant d'un oiseau privé. Elle est un *appeau* très puissant. Envoyez-la par le monde à la chasse des pierres et des âmes, cette bienheureuse captive qui chérit sa captivité. Toute pierre, toute âme sauvage, en

l'écoutant chanter les délices incomparables de sa captivité, viendra à son tour, chantera joyeuse et libre.

« Mon vœu le plus passionné est que l'œuvre magnifique de S. E. le cardinal-archevêque de Paris s'achève vite et dignement : ne vous étonnez donc pas si je parle surtout à ce point de vue. *Appeau* est le même mot qu'appel. Entre tous les appels faits, celui de M. l'abbé Brettes me semble le plus énergique, le plus consolant et le plus pressant. Servez-vous donc de sa pierre parlante, pour que vos providentielles colonnes s'élèvent bientôt vers le Ciel. Elle est peut-être bien petite, cette pierre, mais si j'en crois l'impression qu'elle a produite en moi, elle appellera d'autres pierres vives en nombre assez grand pour bâtir tout un pan de muraille qui sera vivant aussi et qui appellera de même, non plus les hommes, mais Dieu.

« Et il est temps, mon Père, hélas ! il est temps que Dieu entende, par dessus la clameur des offenses et des blasphèmes, une voix de réparation implorant miséricorde ! »

Parmi les modes de souscription imaginés par le P. REY, signalons : *les mille, les pierres, les décades, les piliers, les chapelles*. Il s'agissait de réparer rapidement les brèches occasionnées par les dépenses énormes des fondations. Or, ne pourrait-on pas trouver mille personnes riches et zélées donnant chacune mille francs, ce qui ferait un beau million ? Cette pensée fut adoptée et produisit en peu de temps la somme nécessaire.

Le système des décades consistait à réunir, par groupes de dix, les souscripteurs s'engageant à verser régulièrement, pendant une période déterminée, quelques sous par mois. Ne sait-on pas que les petits ruisseaux forment les grandes rivières ? Se rend-on compte que trente millions de catholiques, souscrivant un sou

par an, fournissent le joli chiffre de 4 500 000 francs ?

Dieu soit béni ! Les souscripteurs n'ont jamais fait défaut. Ils ont tenu bon malgré les obstacles, sans lassitude et sans défaillance, depuis vingt-cinq ans, et, chaque jour encore, l'œuvre reçoit le tribut de la charité chrétienne et française. Nul doute que cette charité n'achève le monument. Le passé répond de l'avenir.

## IX

Pour assurer le service de la chapelle provisoire, le R. P. REY créa la maîtrise, le 8 septembre 1877.

Cette fondation s'imposait. Elle est appelée à un brillant avenir ; mais l'organisation n'en est pas des plus faciles. Comment recruter, en ce coin de Paris, des enfants que les parents consentent volontiers à confier à des religieux ? Où trouver un local approprié à une école et des maîtres qui acceptent cette tâche ? Grâce au savoir-faire du Supérieur, tous les obstacles s'évanouissent. Cinq enfants s'offrent d'eux-mêmes, tandis qu'un fervent chrétien, M. Duponchel, accepte de se dévouer gratuitement à l'œuvre naissante. Peu à peu, elle grandit, comme le grain de sénévé, dans le modeste asile qui abrite les chapelains et leurs zélés auxiliaires, les Frères de la Sainte-Famille de Belley. Quelques années plus tard, nous retrouvons la maîtrise déjà florissante ; une centaine de petits Montmartrois y reçoivent une instruction gratuite et foncièrement chrétienne.

Je ne saurais mieux faire, pour donner une idée des résultats obtenus, que de citer une page du *Codex historicus* écrite au soir du 25 septembre 1878 par le chroniqueur, qui n'était autre que le R. P. Cassien AUGIER, alors chapelain de Montmartre :

« Une cérémonie tout intime et bien touchante nous

réunissait dans la chapelle, à 6 heures 3/4, au pied du Saint-Sacrement exposé. Un jeune essaim de futurs missionnaires allait prendre son essor vers Notre-Dame de Sion, et, avant de partir, ces chers enfants se consacraient au divin Cœur de Jésus. C'étaient, pour la plupart, des élèves de la maîtrise qui semble destinée à préparer à notre chère Congrégation des enfants nombreux et choisis. Une vocation qui germe et s'épanouit dans le Cœur de Jésus peut-elle ne pas porter des fruits magnifiques?... En quelques paroles pleines de tendresse et d'émotion, le R. P. Supérieur dit à son jeune auditoire la signification et la portée de l'acte qui s'accomplissait. « C'est un acte de reconnaissance pour les bienfaits « reçus dans le passé, et spécialement pour cette grande « grâce de la vocation, grâce de choix à eux accordée « préférablement à tant d'autres. C'est, pour le présent, « une consécration solennelle au divin Cœur de Jésus. « A vrai dire, ils ne quittent pas le Sacré-Cœur, ils le « retrouveront partout, mais principalement près du « Cœur de Marie qui va les couvrir de sa maternelle « protection. Pour l'avenir, c'est un engagement plein « de joyeuses espérances ; ils tracent une voie dans « laquelle ils seront suivis par beaucoup d'autres ; étant « les devanciers, ils doivent être des modèles : noblesse « oblige ! Enfants privilégiés du Sacré-Cœur, ils ne doi- « vent jamais dégénérer... » Un acte de consécration, fait pour la circonstance et lu par un des enfants, a été comme la réponse à cette paternelle allocution... Cœur de Jésus, bénissez ces fleurs cueillies sur la sainte col-line ; envoyez-leur toujours et la rosée de votre grâce et le soleil de votre amour ! »

La maîtrise devenait donc comme une pépinière de vocations religieuses. Elle promettait, selon l'expression de Paul Féval, « des boutures d'Oblats, des mission-

naires en herbe. » Plusieurs de nos Pères, en effet, lui doivent la grâce de leur vocation. Le clergé de Paris et d'autres congrégations possèdent également d'anciens maïtrisiens devenus prêtres. Mais la plupart de ces enfants rentrent dans le monde où ils conservent, presque tous, les principes de vie chrétienne puisés au Cœur de Jésus.

Par leur intermédiaire, il est facile d'atteindre les parents et c'est ainsi que les conversions se multiplient sur la butte.

Ajoutons que les Frères chargés de donner l'instruction aux élèves de la maîtrise, s'y consacrent avec un zèle au-dessus de tout éloge, qu'ils sont également chargés de la direction des sacristies, des différents bureaux et du secrétariat de l'Adoration nocturne. Leur communauté compte douze membres rétribués par l'œuvre à laquelle ils ont rendu d'inappréciables services. Ils nous secondent avantageusement et nos rapports ont toujours été empreints de la plus franche cordialité.

Chaque année, ils obtiennent de réels succès dans les concours du certificat d'étude. Les parents désireux de procurer une bonne éducation en même temps qu'une solide instruction à leurs enfants, se disputent l'honneur de les envoyer à la maîtrise. La dernière rentrée s'est effectuée dans d'excellentes conditions. Cent vingt élèves fréquentent les classes. Ils pourraient être trois cents s'il y avait place.

## X

Il est une autre œuvre bien chère aux chapelains de Montmartre. C'est le cercle du Sacré-Cœur qui s'honore d'avoir eu pour premier directeur le T. R. P. AUGIER, Supérieur général. Le Cercle n'a pas peu contribué à

rehausser l'éclat des cérémonies ; sa fanfare donne à nos fêtes cette note d'enthousiasme qui plaît aux hommes. Sa fondation remonte à l'aube du Vœu national. Un excellent chrétien dont la fille s'appellera plus tard Mère Marie de la Nativité, Directrice générale de la Sainte-Famille, M. Lionnet, en fut la pierre angulaire et le principal initiateur. Un jour, le R. P. REY, dans une charmante allocution, présente à M. Lionnet un gracieux bouquet de fête, les fleurs du passé, les fleurs du présent et les fleurs de l'avenir.

« Les fleurs du passé, c'est l'historique des débuts avec leurs parfums et leurs épines. Comme il arrive toujours à l'origine des œuvres voulues de Dieu, mille obstacles se dressent, menaçant de détruire en une minute le frêle édifice élevé au prix des plus durs sacrifices, mais après l'orage le ciel s'éclaire des rayons de l'espérance et la joie succède au découragement. Les fleurs du présent, c'est le bien qui se fait au Cercle, la piété et le bon esprit de ses membres, le concours réel et actif qu'il ne cesse de donner au Vœu national. Je vous remercie du bon exemple que vous offrez chaque jour aux hommes de Montmartre ; vous êtes véritablement les gardiens-nés du Sacré-Cœur. Restez toujours unis, continuez à marcher à la suite de votre cher directeur ; que Dieu vous garde, *ad multos annos*, et vous aurez bien mérité de l'Église et de la France ! Quant aux fleurs de l'avenir, ce sont les magnifiques promesses qui s'épanouiront un jour à l'ombre de l'immense basilique. Sans être prophète, je ne puis m'empêcher de jeter un regard scrutateur derrière le voile qui dérobe à nos yeux les éventualités futures. Quand une œuvre unit étroitement ses destinées à celles du monument que la France érige au Sacré-Cœur, que ne peut-on pas espérer?... »

Ces conjectures n'avaient rien d'exagéré. Depuis lors,



en effet, le Cercle a produit d'excellents fruits pour le bien des âmes. Que de pécheurs ramenés à Dieu par ces jeunes gens ! Que de familles réhabilitées par leur apostolat ! que de malades assistés à la dernière heure et préparés par leurs soins au grand passage !

On s'étonne que la butte ait subi cette merveilleuse transformation au point de vue des idées religieuses et sociales. Assurément le Cercle n'est pas étranger à ce consolant progrès. Aussi, faisons-nous des vœux pour que cette œuvre que nous aimons réalise bientôt ses projets d'installation définitive au chevet de l'église.

Qu'il me soit permis de saluer un de ses anciens directeurs dont le nom évoque tant de souvenirs aimés. Le R. P. JONQUET, le savant auteur de *Montmartre, autrefois, aujourd'hui*, a bien mérité du Cercle, comme de toutes les œuvres de Montmartre.

## XI

La tâche devenant plus accablante, à mesure que s'élargissait le champ d'action des ouvriers de la première heure, ceux-ci n'auraient pu faire face à la besogne sans le concours de nouveaux auxiliaires. Ce fut alors que le T. R. P. FABRE, d'accord avec l'administration ecclésiastique et le Comité, augmenta le nombre des chapelains. Soixante-deux Oblats, Pères ou Frères, au cours de ce quart de siècle, ont été employés au service de l'Œuvre. Quelques-uns, il est vrai, n'ont pas fait un long séjour à Montmartre ; d'autres sont tombés les armes à la main et dorment leur dernier sommeil dans notre caveau de famille. Ces derniers sont les RR. PP. AMORÈS, MOUCHETTE, DELPEUCH, PAQUET, RAMADIER. Il en est parmi les anciens qui sont restés, comme le Fr. FÉLIX VISSAT, constamment sur la brèche. Le R. P. YENVEUX, après une courte absence, continue de creuser le

sillon de l'apostolat du Sacré-Cœur et n'aspire qu'à s'y dévouer jusqu'à la mort. Les membres du Comité ont eu la pensée de buriner son buste dans le granit du dôme à côté de ceux des PP. REY, VOIRIN et LEMIUS.

Il est difficile, dans un simple rapport, d'exposer la part de mérite qui revient à chacun. Tous ont fait leur devoir simplement ; les plus obscurs soldats aussi bien que les chefs ont également droit aux honneurs de la victoire, mais dans l'armée du Sacré-Cœur on n'ambitionne que les divines récompenses. Qui pourrait apprécier, par exemple, la somme de dévouement qu'il a fallu au R. P. REY pour tout organiser ? Et puis que de difficultés pour maintenir et développer les œuvres ! Ce fut la tâche du R. P. VOIRIN. Enfin, il ne fallait rien moins que l'intelligence et l'enthousiasme du R. P. LEMIUS pour leur donner ce caractère de stabilité et de perfection qu'elles possèdent aujourd'hui.

A coup sûr, les trois supérieurs qui se sont succédé au Sacré-Cœur sont bien les hommes providentiels que Dieu destinait à l'accomplissement de ses desseins. A des titres divers et avec des qualités exceptionnelles, ils ont fait de Montmartre *l'œil et le cœur de la France*. La Congrégation peut être fière de leurs œuvres.

Parmi les ouvriers secondaires, ne devrais-je pas citer quelques noms ? Vrai, j'hésite à le faire. L'histoire enregistrera plus tard, comme un bien de famille, ces beaux exemples d'abnégation laissés par nos devanciers. Leur ministère, visiblement béni de Dieu, a porté des fruits. A en juger d'après ces fruits, l'arbre a été excellemment fécond avec sa sève vigoureuse puisée aux sources les plus pures du Cœur de Jésus.

En dépit des orages et des tempêtes, il est resté debout.

Les décrets du 29 mars 1880 furent d'abord une me-

nance de proscription pour les Oblats de Montmartre. Atteints par l'article 7, ils s'attendaient chaque jour à être expulsés de leur résidence. Leur situation les désignait spécialement à la haine sectaire, tout comme les grands chênes attirent la foudre. Mais ils furent épargnés. Le 4 novembre, des amis prévinrent que la fermeture de la chapelle provisoire devait avoir lieu le lendemain. Un agent de la police réitéra cet avis en précisant l'heure de l'expulsion. Ce furent les Oblats de la Maison générale qui reçurent, en effet, le 5 novembre, la visite des crocheteurs. Ce jour-là, les pèlerins affluèrent plus nombreux à Montmartre.

Sur ces entrefaites, la *Lanterne* dans ses comptes rendus dithyrambiques sur l'expulsion des religieux ajoutait : « Les religieux de Montmartre ont été plus habiles ; ils sont partis avec la caisse de l'Œuvre. »

D'autres épreuves inspirèrent souvent de sérieuses inquiétudes sans toutefois déconcerter les chapelains du Sacré-Cœur. Il semble qu'une protection invisible les couvre providentiellement jusqu'au jour où il plaira au Divin Maître de les remercier de leurs services et de les récompenser à sa manière. Ce jour-là, ils béniront encore sa miséricorde et, s'ils doivent quitter définitivement ce champ arrosé de leurs sueurs, ils auront la douce satisfaction de constater qu'ils ont été fidèles au mandat confié à leur zèle. Pas un jusqu'ici n'a failli à son devoir ; pas un ouvrier n'a abandonné lâchement sa tâche, pas une seule défection à déplorer parmi ces soixante-deux disciples du Sacré-Cœur.

## XII

Un coup d'œil d'ensemble sur les œuvres de Montmartre et sur les travaux accomplis en vingt-cinq ans suffit pour inspirer une admiration mêlée d'étonnement.

Certes, on n'accusera pas les chapelains d'avoir épargné leurs forces dans une sorte d'inerte quiétude. Quelle intensité d'action ! Inouï ce qu'il a fallu d'efforts renouvelés pour produire une pareille somme de labeurs quotidiens !

Néanmoins, ces œuvres du dedans ne donneraient encore qu'une idée imparfaite de ce qu'ont pu faire les Oblats de Montmartre, si j'omettais de mentionner leurs prédications au dehors. La simple nomenclature de ces travaux apostoliques, consignés au jour le jour dans le *Codex historicus*, ne prendrait pas moins d'une quinzaine de pages de nos *Annales*. Depuis Notre-Dame de Paris et les grandes chaires de la capitale, il nous faudrait descendre, à la suite de nos ouvriers évangéliques, jusqu'aux plus humbles bourgades de la campagne ; se faisant tout à tous, prêchant partout le règne du Divin Cœur, érigeant çà et là des confréries, des groupes d'hommes autour du drapeau du Sacré-Cœur, les chapelains du Vœu national ont vaillamment propagé, en France, non sans succès, la grande œuvre dont ils ont la charge. Volontiers, ils se sont faits les missionnaires des petits et des humbles, soit en prêchant des carêmes, des missions et des retraites dont le chiffre atteint largement le millier, soit en attirant à eux les déshérités de ce monde. Sous ce rapport ils sont restés fidèles à la belle vocation de l'Oblat : « *Evangelizare pauperibus misit me.* »

Appelés à exercer le ministère de la parole dans tous les milieux, aussi bien dans les retraites ecclésiastiques que parmi les enfants de la première communion, au sein des communautés religieuses comme au centre des populations ouvrières, ils ont vu se réaliser partout la consolante promesse de Notre-Seigneur : « Je donnerai aux prêtres le talent de toucher les cœurs les plus endurcis. »

Ajouterai-je que pour faire face aux demandes qui nous sont adressées de presque tous les diocèses, une équipe de vingt missionnaires ne suffirait peut-être pas ?

Cet espoir de constituer, tout près du Cœur de Jésus, à la source de ses infinies miséricordes, une phalange d'apôtres qui répandraient au loin son culte a toujours été le rêve caressé par les supérieurs de Montmartre : *Messis quidem multa*. Noble ambition bien digne des lieutenants de Celui qui est venu apporter le feu sur la terre, mais en même temps projet irréalisable, irréalisable jusqu'ici et pour un temps du moins ; on en devine facilement la raison.

### XIII

Le 8 mai 1885, le R. P. VOIRIN fut appelé à succéder au R. P. REY. Le nouveau Supérieur des chapelains n'accepta pas de gaité de cœur la lourde charge que l'obéissance lui imposait. Homme de dévouement, il ne redoutait pas les fatigues inhérentes à un tel ministère, mais il se rendait compte que, pour remplacer le P. REY, des qualités ordinaires ne suffisaient point. Il commença par affirmer qu'il continuerait fidèlement les traditions du passé en s'inspirant des sages conseils de son prédécesseur.

« M. l'abbé REY, écrit-il dans le *Bulletin*, nous lègue aujourd'hui le fruit presque mûr de son laborieux travail. Il a semé, il a arrosé, Dieu a béni ; le plus important, le plus difficile est fait, il ne nous reste qu'à maintenir et à développer ce qui existe. Nous nous appliquerons à cette tâche avec toute l'affection d'un ami, avec tout le dévouement que le Sacré Cœur de Jésus nous inspire pour la grande œuvre de Montmartre. M. l'abbé REY, nous le savons, n'est pas perdu pour nous, il ne l'est pas non plus pour les associés du Vœu

national. Sa pensée nous suit, son cœur nous accompagne, ses conseils nous sont acquis, sa présence fréquente à Montmartre nous sera un encouragement et un soutien. Loin de nous, il travaillera à répandre en France la grande idée de réparation et de consécration nationale, exprimée par notre monument; il la fera goûter, la popularisera, l'enracinera de plus en plus dans le cœur de tous, et nous comprendrons mieux encore par quel dessein mystérieux et providentiel le Cœur de Jésus nous a privés temporairement de cet ouvrier si habile et si dévoué. »

Pendant cette seconde période de huit années, le R. P. VOIRIN se montre à la hauteur de sa tâche. Il se dépense sans mesure au développement de toutes les œuvres créées avant lui; par la plume et par la parole, il propage le culte du Sacré-Cœur et procure à l'œuvre des sympathies et des ressources.

Sa mission fut d'abord d'organiser le service divin dans l'église en construction; travail compliqué et difficile qui ne s'accomplit pas sans un surcroît de sollicitudes. On se rappelle encore les splendides cérémonies de l'inauguration de l'abside. Cette fête, présidée par S. E. le cardinal Langénieux qu'accompagnaient plus de vingt archevêques et évêques, fut préparée dans ses moindres détails par le R. P. VOIRIN. Il réussit à lui donner un éclat qui contribua si avantageusement à l'extension du règne du Sacré-Cœur. De toutes parts on sollicitait l'honneur d'inscrire son nom sur les registres des consécrations familiales; les paroisses s'enrôlaient dans l'association de l'adoration en union avec Montmartre.

Le Supérieur, jugeant que l'heure était venue d'établir l'adoration perpétuelle, résolut de donner à Notre-Seigneur ce témoignage d'absolue confiance qui étonne encore aujourd'hui les visiteurs auxquels on apprend

que depuis dix-sept ans le Saint Sacrement reste exposé, nuit et jour, à l'adoration des fervents chrétiens, toujours fidèles à venir déposer, au pied de son autel, le tribut de leurs hommages et de leurs réparations. Les étrangers se demandent comment il peut se faire que, sur cette colline, à l'accès incommode, les adorateurs ne manquent jamais à ce rendez-vous, surtout pendant les nuits d'hiver. Comment ? Tout s'explique par le mot de saint Jean : *Nous croyons à l'amour que Dieu a pour nous.* La foi et l'amour du Cœur de Jésus ! Que faut-il de plus pour réaliser des merveilles ? Le P. VOIRIN possédait à un haut degré ces deux vertus qu'il avait soin d'alimenter dans une prière continuelle. « Il priait, faisait prier ; je le voyais faire son chemin de croix presque chaque soir après la prière. Il y ajoutait même des pénitences, surtout le cilice. » Cet aveu que je recueille sur les lèvres d'un de ses Pères, qui fut son zélé auxiliaire, caractérise parfaitement le genre d'apostolat du Père VOIRIN, en même temps qu'il nous livre le secret du réel succès dont fut couronné son ministère.

Volontiers, il s'entourait d'âmes dévouées dont il modérait ou excitait le zèle. Avec leur concours, il creusait les fondements de l'Association des Dames adoratrices que, quelques années plus tard, le R. P. LEMIUS organisa définitivement ; il traçait le programme de l'Adoration diurne et nocturne, aujourd'hui si florissante ; il encourageait le P. AMORÈS à fonder l'œuvre des Dames de charité du Sacré-Cœur : sorte de Société de Saint-Vincent de Paul pour les dames. Cette Société, protégée, soutenue et favorisée par S. E. le cardinal Richard, est actuellement en bonne voie d'expansion. Elle a fait un bien immense au sein de la classe ouvrière.

Le P. VOIRIN, doué d'une robuste constitution, travaillait sans relâche et de toutes façons à propager au

loin le culte du Sacré-Cœur, sans jamais omettre un seul de ses devoirs de Supérieur de l'église et de la communauté.

Si les épreuves l'accompagnaient souvent sur ce calvaire qu'est Montmartre, il y puisa aussi des joies qui rappellent le *Bonum nos hic esse* du Thabor.

L'une de ses plus douces consolations fut celle que lui procura la bénédiction solennelle de l'église du Vœu national. Cette cérémonie eut lieu le 5 juin 1901. Plus de 30 000 personnes durent stationner aux abords de l'édifice envahi dès la première heure. Le R. P. Monsabré prononça un magistral discours. Le cardinal Rotelli portait le Très Saint Sacrement, précédé de LL. EE. le cardinal-archevêque de Paris et le cardinal-archevêque de Lyon, de quinze évêques et de cinq cents prêtres.

#### XIV

Appelé par le Chapitre de 1893 à la charge d'Assistant général, le R. P. VOIRIN céda la direction du Vœu national à un successeur que le T. R. P. SOULLIER avait jugé, à juste titre, doué de toutes les aptitudes requises pour assurer le complet développement des œuvres de Montmartre.

Le R. P. LEMIUS, installé Supérieur des chapelains le 23 mai 1893, ne tarda pas à réaliser pleinement les espérances qu'on avait conçues de ses brillantes qualités.

Il ne m'appartient pas de faire ici l'éloge de son administration. Ses œuvres parlent assez éloquemment et n'ont nul besoin de commentaires.

Il a mis la dernière main aux deux archiconfréries d'Adoration et de Pénitence qui fonctionnent désormais canoniquement et jouissent de riches privilèges.

L'Adoration universelle, en union avec Montmartre, approuvée par plus de deux cents évêques, a groupé



dix mille églises ou chapelles dans cette admirable croisade de réparation. Le nombre des adorateurs s'accroît de jour en jour. Près de quatre mille hommes de Paris forment la garde d'honneur du Roi Jésus et viennent, à tour de rôle, passer une nuit d'adoration dans le sanctuaire du Vœu national. Les dames adoratrices sont encore plus nombreuses et non moins ferventes ; six mille environ ont été reçues dans l'Association et prennent part fidèlement à toutes les cérémonies de l'Adoration diurne.

Paris a donné l'exemple à la province et partout on rivalise de zèle pour recruter des adhérents. Le mouvement ne saurait que s'accroître rapidement grâce à la ferveur qui anime les zéloteurs.

En dehors du *Bulletin*, deux organes périodiques ont été créés pour favoriser cet apostolat. Le *Drapeau du Sacré-Cœur* s'adresse aux hommes et raconte, deux fois par mois, tout ce qui peut intéresser les amis de Montmartre et stimuler leur ardeur. L'*Union de Prières* entretient parmi les Dames adoratrices l'esprit de dévouement et de prosélytisme. Diverses brochures de propagande ont contribué largement à faire connaître partout les merveilles de ce qu'on a pu appeler « le miracle permanent de Montmartre ». Le *Règne du Sacré-Cœur*, ouvrage en cinq volumes traduit en plusieurs langues, est aujourd'hui répandu dans le monde entier.

D'autre part, le monument matériel a fait de rapides progrès en ces dernières années. La croix du grand dôme, placée par le vénéré cardinal Richard, s'élève au-dessus de la capitale comme un phare de suprême espérance.

Inutile d'ajouter que tous ces succès sont dus, en grande partie, à l'initiative du R. P. LEMUS. Aussi bien, son nom est universellement connu. Qu'il paraisse, pour

entraîner les hommes sur les grands chemins de Lourdes, de Rome et des autres pèlerinages, qu'il lance une idée ou un appel, sa voix claironne partout le Sacré-Cœur et tous les échos lui répondent avec enthousiasme. Il jouit d'un prestige incontesté d'un bout de la France à l'autre, et son ascendant ne saurait être que très avantageux pour la gloire de Dieu et l'honneur de notre chère Congrégation. Avec un tel chef, les soldats auraient mauvaise grâce à se plaindre des désagréments d'une bataille sans repos ni trêve. Électrisés par son exemple, ils ne connaissent que la consigne et ne savent que répondre : « Merci, général, de nous mener à pareille fête ! »

Oui, les chapelains de Montmartre sont heureux de se dévouer à ce poste où l'obéissance les a placés. Unis étroitement par les liens de la charité fraternelle, ils n'aspirent qu'à travailler d'un commun accord à l'œuvre du Vœu national. Puissent-ils marcher sur les traces de leurs devanciers et se montrer toujours dignes de leur belle mission !

## XV

Au printemps de 1894, un pèlerinage spécial attirait l'attention du Supérieur des chapelains. Il n'était point banal ce spectacle qu'offraient 1 500 miséreux réunis dans la crypte. L'attitude de ces pauvres en haillons, rebut de la société, provoqua immédiatement dans le cœur du R. P. LEMUS une profonde pitié et un vif désir d'apostolat. L'idée lui vint de les convier à prendre leur part des miséricordes du Sacré-Cœur. Dès lors il les adoptait comme ses fils privilégiés et l'œuvre fut fondée. Cette œuvre nouvelle suscita les critiques des uns et l'admiration des autres ; mais les résultats prouvèrent bientôt que les pessimistes avaient tort. Avec le P. LEMUS, nous redisons volontiers que la présence des pau-

vres à Montmartre explique la raison d'être des Oblats dont la devise se trouve si bien réalisée par ce ministère d'évangélisation : *Pauperes evangelizantur.*

Une autre preuve que le Sacré-Cœur approuvait cette fondation, c'est l'immense sympathie dont elle jouit, et le bien réel qui en résulte.

Voici encore le témoignage des chiffres :

Au 31 décembre 1900, l'Œuvre comptait sur ses registres 8 455 noms de miséreux sans domicile, passant jours et nuits dans la rue ; chaque dimanche, plusieurs milliers de ces indigents gravissent la butte, assistent à la messe dans la crypte et reçoivent, en sortant, chacun une livre de pain de première qualité. Trois fois la semaine, d'autres réunions ont lieu au siège de l'Œuvre. Un Père est chargé d'expliquer le catéchisme, ensuite une bonne soupe chaude aux légumes est servie à chaque pauvre.

Le dispensaire inauguré le 30 avril 1895 a procuré 12 315 consultations à 3 185 malades ; le vestiaire a distribué 5 359 pièces de lingerie ; un avocat distingué a eu à s'occuper de 493 affaires qui ont donné lieu à 1 960 consultations juridiques ; un service de correspondance permet aux pauvres de recevoir et d'écrire des lettres, dont le chiffre s'élève à plus de 15 000 ; l'Œuvre a fait régulariser 18 mariages, elle a amené 26 réconciliations entre époux, elle a effectué 155 réintégrations au foyer paternel, 1 705 placements ; enfin elle assiste par le travail une multitude d'hommes voués à toutes les misères physiques et morales, sans espoir de se réhabiliter jamais. Une imprimerie fonctionne et devient ainsi pour beaucoup le point de départ d'une vie honnête et d'une situation reconquise.

Tout cela, me direz-vous, suppose d'immenses ressources, car une pareille installation nécessite des dé-

penses considérables. C'est très vrai. Et précisément parce que les offrandes ont toujours été surabondantes, la conclusion qui se dégage est celle-ci : Reconnaissance au Sacré-Cœur qui a inspiré au R. P. LEMIUS la pensée d'établir une œuvre qui réalise tant de merveilles.

On ne saura jamais surtout le bien moral qui en résulte. En dehors des instructions régulières du dimanche et des catéchismes de la semaine, une retraite est prêchée tous les ans, — grâce éminemment salutaire et efficace pour beaucoup.

Nous avons eu le bonheur de baptiser 54 adultes, de préparer 265 miséreux à leur première communion et 315 à la confirmation. De plus, dans toutes les réunions nous faisons prier les pauvres et, dans la nuit du samedi au dimanche de chaque semaine, une soixantaine de plus fervents prennent part à l'Adoration nocturne. Les Pères de Montmartre n'ont donc rien à envier à leurs frères des missions étrangères, puisqu'ils peuvent, en plein Paris, convertir des infidèles et baptiser des païens.

Ces quelques détails très incomplets ne donnent qu'une faible idée du travail qui nous incombe. Ce rapide aperçu peut cependant intéresser ceux de nos Pères qui ne connaissent qu'imparfaitement le Vœu national. En dépit des tristesses de l'heure présente, il nous est doux de constater que la France a offert, en ce quart de siècle, 36 millions au Sacré-Cœur. N'est-ce pas un heureux présage pour l'avenir ? Si Dieu demande encore d'autres sacrifices, que sa sainte volonté soit faite ! Les Oblats de Marie Immaculée sauront, sur la montagne des Martyrs, rester fidèles à leur vocation et se montrer toujours prêts à servir les grands intérêts de l'Eglise *usque ad internecionem*.

E. T., O. M. I.

# VARIÉTÉS

---

## I

### CHRONIQUE DE LA MAISON DU LAUS (1818-1841 <sup>1</sup>)

(SUITE).

#### CHAPITRE XIV

LE P. GUIBERT, SUPÉRIEUR DU LAUS (SUITE)

(1832-1833).

La maison du Laus. — La paroisse et le pèlerinage. — Les missions.  
— Derniers et vifs débats entre M<sup>sr</sup> Arbaud et M<sup>sr</sup> DE MAZENOD.  
— La paix est faite.

I. Dans les derniers jours de décembre 1832, le P. GUIBERT fut envoyé à Billens, où il fit la visite canonique et veilla au départ des scolastiques pour Marseille. A son retour, il passa par la Savoie et eut une entrevue avec M<sup>sr</sup> l'évêque d'Annecy, dans le diocèse duquel le Supérieur général avait projeté de fonder un établissement. Arrivé au Laus le 14 février, il prépara à leur oblation pour le 17 du même mois, quatre de ses novices, qui après leur profession descendirent à Marseille pour y être ordonnés. Il ne restait plus que trois novices parmi lesquels le P. DEVERONICO dont le P. GUIBERT disait : « Il est d'une grande ouverture de cœur et bien pieux. » — L'évêque de Gap ayant décidé que toutes les chambres seraient réservées aux prêtres retraits, ces trois jeunes gens logèrent dans les mansardes, jusqu'à la mi-avril, puis ils prirent, eux aussi, le chemin de Marseille. Dès lors, il n'y

(1) Voir le numéro de septembre.

eut plus à la maison que trois Pères, sans compter le Supérieur ; c'étaient les Pères MILLE, TELMON, PARIS, auxquels vint se joindre le P. HERMITE, au mois de juin. Les missions ayant recommencé au mois d'octobre, deux jeunes Pères, le P. PÉLISSIER et le P. GIGNOUX, prêtèrent leur concours.

Voici le portrait moral que le P. GUIBERT trace du P. MILLE et du P. TELMON :

« Le P. MILLE est plein de zèle, il en a trop peut-être, car il prend pour lui et pour les autres plus de travail qu'il n'en peut faire. Il lui manque la discrétion. Large en confession, sans pourtant s'écarter des principes, il donne d'excellentes instructions, bien à la portée de tout le monde... Il aime bien notre Société et reçoit bien les observations qu'on lui fait... Il est toujours prêt à prêcher, je crois que si on lui proposait de prêcher à la cour, il trouverait cela fort naturel. Il y a là une sorte de présomption irréfléchie, car il est sans prétention, c'est bonhomie ; avec plus d'éducation et de tact, il figurerait bien partout. »

Le P. TELMON a de brillantes qualités joignait les défauts qui en sont souvent la conséquence. Le P. GUIBERT savait le prendre et ne lui ménageait pas ses avis. Il nous le dépeint comme il suit : « Le P. TELMON fait souvent des châteaux en Espagne, et du fond de sa cellule, il assigne leur place à tous les sujets de la Congrégation. Doué d'un génie éminemment actif de destruction et de bouleversement, il l'a défait, sans m'avertir, tout ce qu'avait établi le P. DUPUY. Il veut restaurer l'église de Saint-Etienne-d'Avançon et n'a aucune ressource pour réussir. D'ailleurs, très studieux, il a de l'attrait et des aptitudes pour l'enseignement. Il a fait des progrès dans le genre de prédication qu'il faut pour le pays. Mais il a le tort de ne pas s'astreindre à écrire

ses instructions. De là, dans ses improvisations, il lui arrive d'être long, diffus parfois ; cependant il réussit à merveille. »

Le P. GUIBERT continuait à s'ingénier pour augmenter les ressources de sa communauté. M<sup>sr</sup> Arbaud ayant exigé qu'un de ses prêtres, M. Astier, fût logé dans la maison, le Supérieur du Laus posa ses conditions : il demanda 650 francs pour sa pension, blanchissage, éclairage et chauffage compris. Le locataire ne payait que 400 francs comptants et acquittait des messes pour le reste. C'étaient là des conditions très acceptables ; l'évêque les trouvait onéreuses, mais M. Astier ne réclama pas.

M. Raymond, curé de Tallard, mort cette année, avait laissé par testament un certain nombre d'effets à l'établissement du Laus ; les héritiers firent opposition à ses volontés. Le P. GUIBERT défendit ses droits avec fermeté ; les héritiers, menacés d'une assignation près le tribunal de Gap, se désistèrent de leurs prétentions.

En habile économiste, le P. GUIBERT trouva un moyen de monter sa bibliothèque. Le P. TEMPIER avait envoyé au Laus un dépôt assez considérable de livres, espérant qu'on pourrait les écouler dans le diocèse de Gap. L'affaire ne marcha pas. « On n'achète de livres, ici, disait plaisamment le P. GUIBERT, qu'autant qu'on peut en mettre sur la cheminée du presbytère — à quoi bon s'embarasser de tant de volumes ? Ne sait-on pas tout, quand on sait Bailly et consorts ? » Il proposa au P. TEMPIER de garder, dans la bibliothèque de la maison, les livres qui y avaient été placés sans malice ; un Père acquitterait des messes pour les livres intacts, à l'intention du P. TEMPIER — et le P. TEMPIER ferait cadeau des livres qui avaient été coupés. On trouva, dans le diocèse

de Digne, des acheteurs, et le Supérieur du Laus mit de côté le profit de la vente.

Au mois de juillet, le P. GUIBERT apprit qu'un habitant du Laus avait découvert, dans son champ, non loin du hameau, un vrai trésor, une fontaine qui promettait d'être très abondante. Il entra aussitôt en négociations avec le propriétaire et fit si bien que moyennant finances, il obtint la cession d'une partie des eaux découvertes. L'ancienne fontaine ne donnait qu'un mince filet d'eau, et l'on dépensait beaucoup pour son entretien. La nouvelle acquisition était donc des plus avantageuses.

Il réalisa une autre amélioration encore : après avoir relevé un mur mitoyen du jardin Carillon, il fit planter 40 pieds d'arbres fruitiers dans ce coin de terre jusqu'alors improductif.

Grâce à cette prévoyante administration, le P. GUIBERT pouvait écrire au P. TEMPIER : « Cette année, si le personnel n'augmente pas, j'espère ne rien vous demander, ou du moins très peu de chose. Cependant, il est un vide que je ne puis combler avec mes recettes ordinaires, c'est la dépense des voyages qui se sont faits au profit de la Congrégation ; vous en serez pour environ 400 francs (voyage du P. GUIBERT à Billens, et des scolastiques, de Billens à Marseille). La question de la propriété de la place de l'Église, que se disputaient la commune et la fabrique, fut résolue au mois de mars en faveur de cette dernière, ainsi que l'avait voulu le P. GUIBERT. Il nous dit en son style piquant : « La préfecture a prononcé en faveur de la fabrique et a poussé la galanterie jusqu'à promettre des fonds pour la réparation du presbytère. »

II. La paroisse du Laus eut, au mois de février, une mission en règle, donnée par les Pères MARTIN et TELMON.



Elle fut très bien suivie et tous les gens profitèrent de cette grâce.

Les concours reprirent au mois de mai. Écoutez encore ce que nous en dit le Supérieur du Laus : « C'est une chose admirable que la dévotion se soutienne dans notre sanctuaire, malgré le refroidissement général de la foi et les persécutions qui sont dirigées en particulier contre le pieux pèlerinage. La sainte Vierge protège son œuvre, et les curés ont beau prêcher que la sainte Vierge est partout, ramasser tous les arguments bons et mauvais contre les voyages de dévotion, il y a dans les fidèles un instinct invincible qui les amène au Laus. Voilà bientôt cinq ans que je suis ici, et je ne m'habitue pas à une pareille dévotion. »

M<sup>sr</sup> Arbaud avait invité M<sup>sr</sup> de MAZENOD, évêque d'Icosie, à venir officier pontificalement pour la seconde fête de la Pentecôte. Celui-ci ne put répondre à cette avance de l'évêque de Gap, peu coutumier de pareils procédés. La fête cependant fut des plus brillantes ; la foule des pèlerins était si considérable, que dix confesseurs ne pouvaient suffire au besoin des fidèles. De grands personnages, le préfet, le général, le receveur général de Gap, avec leurs dames, étaient au nombre des pèlerins. Le P. GUIBERT raconte ainsi la fâcheuse mésaventure qui lui arriva : « Nous avons éprouvé une grande contrariété. Je n'aurais pas été fâché de faire de bonnes manières au préfet de Gap dont je n'ai qu'à me louer... Il venait d'approuver gracieusement l'adjudication de la place de l'Église à la fabrique... J'espérais encore recevoir de lui quelques fonds pour des réparations indispensables à l'hospice. Voilà que, le second jour de la fête de la Pentecôte, il se présenta chez nous avec ces dames et ces messieurs qui l'accompagnaient. Nous étions à dîner. La domestique — Dieu nous préserve

de ces gens simples ! — sans en avoir reçu commission, les arrêta devant la barrière que les étrangers ne pouvaient franchir. Ces messieurs et ces dames rebroussèrent chemin, et j'ai su depuis qu'ils avaient bu l'eau du torrent, en s'en retournant. Je n'ai pas cru devoir faire moins que d'écrire une lettre d'excuse au préfet, pour lui expliquer la méprise de la domestique, lui disant que la règle, établie pour la décence d'une maison fréquentée par les ecclésiastiques du diocèse, n'était pas une règle de *cénobites*, et que je ne pourrais jamais trouver une plus belle occasion d'y déroger. On a beaucoup ri à Gap de ce camouflet ; cependant, on sait généralement que c'est le fait d'une erreur de la domestique et auquel nous sommes tout à fait étrangers.

L'évêque de Gap vint faire la confirmation au Laus, en juillet. Elle avait été annoncée pour le 6 ; le P. GUIBERT ne reçut qu'un quart d'heure avant la cérémonie la lettre qui lui en donnait avis ; elle avait huit jours de date. M<sup>sr</sup> Arbaud fut aimable et tout se passa bien. Le P. GUIBERT lui fit part du contretemps qui l'avait empêché de lui présenter deux ou trois enfants du Laus et une trentaine de la Bâtie-Vieille. Il lui demanda d'aller un jour à Gap les présenter dans sa chapelle particulière. Sa Grandeur répondit gracieusement : « Eh ! faites mieux, réservez-les pour le temps où M<sup>sr</sup> d'Icosie viendra au Laus. »

III. Depuis 1830, sauf quelques retraites, les Pères du Laus avaient été condamnés à une inactivité relative, se contentant de faire à la sourdine le plus de bien possible dans quelques paroisses ; trop d'éclat aurait compromis la religion. Cette année, au mois de février, une mission, demandée par un curé, fut donnée par les Pères en union avec des prêtres séculiers.

Au mois de mars, le curé de la paroisse de Blieux, du

canton de Senez, diocèse de Digne, demanda une retraite pour ses ouailles. Le P. GUIBERT y envoya le P. MOREAU, venu de Marseille, et le P. MILLE ; ils ouvrirent la retraite le premier dimanche de mai. Elle dura trois semaines, et quoique la saison fût un peu avancée et le peuple dur à convertir, tout marcha à la grande satisfaction des ouvriers évangéliques.

Cependant les demandes arrivèrent nombreuses. Ne pouvant les accepter toutes, le P. GUIBERT décida qu'on commencerait la campagne apostolique au mois d'octobre et qu'on se diviserait en deux groupes qui travailleraient simultanément. « Il s'agit de bien faire, observe le P. GUIBERT, tous les yeux sont tournés sur nous, le passé est anéanti... Après avoir passé comme morts pendant trois ans, il nous faut reparaître sur la scène avec avantage ; chose étonnante, à nous qui paraissions ensevelis dans un profond oubli, et qui sommes en si petit nombre, on a adressé plus de vingt demandes de missions. Qu'on vienne nous dire que nous ne jouissons pas de la confiance du clergé ! »

En conséquence de ce qui avait été arrêté, le 13 octobre, les Pères JEANCARD, TELMON et HERMITE ouvrirent une mission au *Périer*, canton de Valbonnais, diocèse de Grenoble.

Cette commune, de plus de 800 habitants, est située au confluent de la Malsaune et du Touro. On y remarque les ruines d'un ancien château et la belle cascade de la Malsaune, de 40 mètres de hauteur. Le travail des Pères fut considérable au Périer, car les villages voisins s'y rendaient pour la mission. D'abord apathiques, les gens du Périer se mirent en mouvement, et la mission se termina dans les conditions les plus satisfaisantes, le jour de la Toussaint. « Je dois vous dire, écrivait le P. GUIBERT à M<sup>sr</sup> DE MAZENOD, que le résultat de cette retraite a

été complet, aussi complet qu'on pouvait l'espérer par le temps qui court. »

Aussitôt après la retraite annuelle de la maison, les PÈRES MILLE et HERMITE évangélisèrent Les Crottes, gros bourg de 1 300 à 1 400 habitants, sur la Durance, canton d'Embrun, diocèse de Gap. Ils devaient y rester trois semaines, mais, devant le peu d'empressement de ce peuple indifférent et dur à suivre les exercices, ils quittèrent au bout de quinze jours ce terrain par trop ingrat. Le bien n'y fut donc pas général, mais les missionnaires furent dédommagés par un bon nombre de retours à Dieu. En quittant Les Crottes, ils passèrent dix jours dans une paroisse voisine, dont nous ignorons le nom.

Le 8 décembre, le P. TELMON commençait avec le P. HERMITE le jubilé de Chailhol-le-Vieil, au diocèse de Gap. Il a laissé de cette mission un compte rendu complet, très intéressant, mais trop étendu pour que nous le rapportions en entier : « Chailhol, théâtre de nos travaux, est situé à 3 lieues au nord de Gap et assis sur un plateau. Il domine la plaine qui s'étend des deux côtés du Drac, et s'appelle le Champ-d'Or, Champsauve, à cause de ses riches moissons. La paroisse se compose de deux principaux villages, Saint-Pierre-de-Chailhol, chef-lieu actuel, et Saint-Michel-de-Chailhol, autrefois indépendant au spirituel et au civil, maintenant annexé au premier. » Les deux jeunes missionnaires se mirent à l'œuvre avec ardeur, et à la fin de la première semaine leur auditoire fut complet. Les jeunes gens d'abord, puis les hommes vinrent se confesser. Ils étaient si contents au sortir du saint tribunal qu'ils se firent recruteurs de pénitents. Les grandes cérémonies achevèrent l'œuvre de Dieu. Les deux communions générales, celle des femmes, le dimanche dans l'octave de Noël, celle des hommes, le

premier de l'an, se firent dans le plus grand recueillement et à la grande édification des prêtres voisins, qui furent surtout frappés de la tenue si chrétienne des hommes... Il y avait au pays quelques femmes appartenant à la petite église, qui ne reconnaissaient ni pape, ni évêque. Aux avances des missionnaires, elles ne répondirent que par un stupide entêtement, déclarant que la résurrection même d'un mort ne serait pas pour elles une preuve convaincante qu'elles étaient dans l'erreur. Ces malheureuses furent les seules qui ne profitèrent pas de la mission (1). »

Tandis que les Pères TELMON et HERMITE remportaient un succès si consolant, les Pères GUIBERT, MILLE et GIGNOUX n'étaient pas moins heureux à Serres.

C'est un chef-lieu de canton de l'arrondissement de Gap : on y voit des restes de fortifications, d'un hôpital construit par la dauphine de France, le château du connétable de Lesdiguières et enfin, taillée dans le roc, une chapelle de sainte Madeleine, qui est un lieu de pèlerinage.

Serres comptait une population d'environ 1 000 à 1 100 âmes. « Nous sommes ici depuis six jours, écrit le P. GUIBERT le 13 décembre ; nous y sommes venus avec hésitation, à cause de l'esprit de division qui y règne ; M<sup>sr</sup> Arbaud, en nous y envoyant, nous avait dit : « C'est « un morceau de dure digestion. » Jusqu'à présent, nous avons réussi à tenir une balance égale entre les deux partis, et nos exercices sont suivis avec une sorte de *fureur*. Les confessions de femmes vont bon train ; bon nombre d'hommes ont fait le pas le plus difficile, plusieurs ne s'étaient pas confessés depuis longtemps. Les bourgeois, que nous devons craindre ne pas

(1) Compte rendu de la mission de Chailhol-le-Vieil, décembre 1833.

avoir, sont les premiers à venir et donnent l'exemple ; comme les enfants étaient très dissipés et jetaient le trouble dans la grande église, le Père GIGNOUX leur donnera le Jubilé dans une chapelle séparée. » Neuf jours après, il s'exprime ainsi : « Nos espérances se sont réalisées ; à l'heure présente, toutes les femmes se sont confessées, il ne reste qu'un petit nombre d'hommes, et après le Jubilé, il sera facile de compter ceux qui n'auront pas répondu à la grâce de Dieu. » Dans la première semaine, on parla au cœur, dans la seconde on parla à l'esprit, en traitant quelques sujets dogmatiques qui furent écoutés avec satisfaction. Par deux fois, on fit des réunions d'hommes seuls. La nouveauté du spectacle, la bienveillance qu'on leur témoigna, les gagnèrent entièrement. Le maire s'étonna qu'au dix-neuvième siècle et après les glorieuses journées de Juillet, on prêchât encore sur l'*Enfer*. Ce qui fit dire plaisamment à quelques personnes : « Il y a apparence que M. le Maire en avait peur. » Le service solennel pour les âmes du purgatoire émut les gens de Serres, touchés de cette preuve d'affection donnée à leurs défunts. On profita de leurs excellentes dispositions pour relever la *confrérie* des pénitents, entièrement tombée, pour fonder une congrégation de jeunes filles et une association de dames de la *Miséricorde*. Ces œuvres furent acceptées à l'unanimité et comptèrent bon nombre de membres. A la communion générale des hommes, on remarqua avec édification deux protestants convertis, des militaires en grande tenue et plusieurs hommes d'un âge avancé qui, pour la première fois, recevaient le Dieu de l'Eucharistie (1).

Le 11 janvier 1834, le P. GUIBERT, revenant sur les travaux

(1) Extrait du compte rendu de la mission de Serres, par le P. MILLE.

de 1833, parle comme il suit du Jubilé de Serres. « Ce Jubilé a été regardé comme un vrai prodige et contraste singulièrement avec les jubilés donnés dans le pays, même à Gap. Cela est bien propre à relever notre établissement du Laus. Nous avons besoin de ce coup de vent, et il nous est bien permis de nous réjouir de cette protection de Dieu qui nous mettra à même de faire un plus grand bien. »

*Soli Deo honor et gloria!*

IV. Les premiers mois de l'année 1833 virent aux prises, plus que jamais, l'évêque de Gap et M<sup>SR</sup> DE MAZENOD. Les débats furent vifs et se terminèrent par la paix. La correspondance qui s'échangea alors nous fait connaître sans voile et dans toute leur étendue, les griefs et les causes du conflit soulevé depuis si longtemps contre notre établissement du Laus ; elle met en lumière, d'une part, les moyens d'attaque, de l'autre, les moyens de défense des deux parties. L'attaque était-elle bien fondée en raisons, et la défense fut-elle vigoureuse et complète ? On en jugera. L'importance de la question mérite que nous nous y arrêtions ; on nous pardonnera les développements dans lesquels nous devons entrer.

Tandis que le P. GUIBERT était en visite canonique à Billens, M<sup>SR</sup> Arbaud écrivit, le 13 janvier, à M<sup>SR</sup> d'Icosie. Il se plaignait d'abord des conditions imposées par le Supérieur du Laus à M. Astier, curé démissionnaire de Saint-Étienne en Dévoluy. « Ce bon prêtre n'avait pas fait de réclamation, mais d'autres ont parlé pour lui et ont trouvé ces conditions peu discrètes relativement à la somme exigée et au peu d'aisance qu'il avait dans la chambre unique à laquelle on voulait le réduire. Si on ne lui donne qu'une chambre, c'est à cause du nombre actuel des membres de la communauté (il y avait quatre novices). Je compte que vous diminuerez ce nombre, et

j'ai annoncé à deux autres prêtres que je vais m'entendre avec vous pour leur réception au Laus. Sans doute que le P. GUIBERT ignore que l'emplacement (*sic*) a été acquis au moyen d'une souscription du clergé sous la condition expresse qu'il serait ouvert à ceux qui voudraient y aller terminer leur carrière. »

« Je pressens, en conséquence, la réduction de la communauté à deux ou trois prêtres; sans doute que vous ne me laisserez pas le P. GUIBERT, il a trop de qualités pour demeurer à un poste devenu dès lors insignifiant. Cette seconde opération pourra avoir, sous quelques points de vue, quelques bons résultats; l'extrême ardeur qu'il a montrée pendant longtemps pour les opinions nouvelles, lui a nui dans l'esprit de mon clergé. Vous m'obligerez de le remplacer par quelqu'un qui aurait des qualités moins brillantes, assez prudent pour s'occuper moins que lui à faire des recrues tout à fait intempestives au profit de votre société. A peine à la Trinité serai-je au niveau de mes besoins, j'irai ensuite en décroissant et rien n'annonce que la liberté des missions revienne de si tôt. »

M<sup>sr</sup> DE MAZENOD ne se pressa pas de répondre à ce réquisitoire de M<sup>sr</sup> Arbaud; il en donna communication au P. GUIBERT, qui lui répondit le 18 janvier : « Vous voyez comme M<sup>sr</sup> Arbaud poursuit le plan arrêté depuis longtemps dans son esprit. Rien n'est frappant comme la ressemblance de ce qui nous arrive aujourd'hui et ce qui se passait à une certaine époque du pèlerinage, lorsqu'un archevêque d'Embrun, poussé par des prêtres jaloux et jansénistes, croyait rendre gloire à Dieu en essayant de détruire la dévotion du Laus. » Le Père GUIBERT montre que les conditions imposées à M. Astier sont loin d'être onéreuses; il poursuit : « Tout ce qui m'est personnel est trop ridicule pour que je m'y arrête



et me justifie. Je n'ai jamais parlé de Lamennais, depuis l'*Avenir*, que pour le condamner, et si auparavant j'avais témoigné de l'admiration pour l'*Essai sur l'indifférence*, ce sentiment, chez moi, a toujours été calme et exprimé avec prudence. Je suis persuadé qu'au fond, ce que le prélat me pardonne le moins, c'est mon esprit de prosélytisme et le tort que je me suis donné de lui prouver, en bonne forme et devant témoin (le P. MARTIN), qu'il ne lui appartenait pas de proscrire la théologie de saint Liguori, lorsque l'Église l'approuve et la conseille. J'avais dissimulé nos principes de morale pendant trois ans, parce que nous vivons ici au milieu d'un jansénisme pratique, cent fois plus funeste que le jansénisme dogmatique. Mais quand on a attaqué l'honneur de la Congrégation, en supposant que nous agissions sans règle, au tribunal de la pénitence, je n'ai pu éviter d'avouer une divergence de principes qu'il était de mon devoir de justifier. »

Au mois de février, le P. GUBERT profita d'une occasion qu'il avait d'aller à Gap et eut une longue entrevue avec M<sup>sr</sup> Arband. Il dit au prélat qu'il n'y avait pas de motifs de faire tant de bruit pour trois jeunes gens, logés dans un galetas inhabitable et que d'ailleurs les prêtres n'étaient pas empressés d'embrasser la vie religieuse. Quant à son changement, malgré la gêne qu'il imposerait au Supérieur général, il aurait lieu. Sur quoi l'évêque répondit formellement : « Si ce changement gêne trop la Congrégation, il faut garder le *statu quo*. » « Peut-on croire qu'il ne changera pas d'avis ? De vive voix on se raccommode, on obtient tout, le lendemain la plume vient tout déranger. »

M<sup>sr</sup> d'Icosie répondit, le 20 février, à la lettre de M<sup>sr</sup> Arband, du mois de janvier. Il a différé de répondre parce qu'il espérait que de nouvelles réflexions « adouci-

raient l'excessive rigueur de ses pensées et qu'il ne tiendrait pas à contrister si cruellement des prêtres qui se flattent d'avoir quelque titre à son affection et auxquels il n'a pu refuser son estime. Dieu m'est témoin que dans mes rapports avec vous j'ai fait tout ce qui a dépendu de moi pour éviter une collision devant produire un très mauvais effet Vous ne disconviendrez pas que j'ai dû mettre souvent bien des choses au pied de la croix. » Venant aux griefs allégués par l'évêque de Gap, M<sup>sr</sup> DE MAZENOD poursuit : « Ce que vous dites du P. GUIBERT se réduit à quelques allégations vagues, évidemment exagérées par quelque ennemi de ce Père. Si ce Père est coupable, qu'il soit puni, mais vos lettres prouvent le contraire ; s'il est innocent, pourquoi le punir ? C'est à tort que vous lui faites un crime de ne pas repousser ceux qui se présentent chez nous. » M<sup>sr</sup> Arbaud prétendait mettre des prêtres en pension chez les Pères. « Je pourrais plutôt me plaindre, réplique M<sup>sr</sup> DE MAZENOD, que vous mettez obstacle à l'accomplissement d'une convention passée entre M<sup>sr</sup> de Digne et moi, convention que vous avez signée en qualité de vicaire général, et d'après laquelle notre établissement du Laus pouvait nous servir de noviciat... On se plaint que nous n'offrions pas des logements assez commodes aux prêtres qui voudraient s'établir au Laus. D'abord, les informations que j'ai prises m'ont prouvé que les récits qu'on vous a faits ont trompé votre bonne foi. Ensuite, ayant relu mon acte de bail, je n'y ai rien vu qui nous obligeât de recevoir personne à demeure fixe dans notre maison. Ce qui n'a pas empêché d'y loger tous les prêtres qui viennent visiter le sanctuaire et ceux qui y font leur retraite, mais autre chose est donner l'hospitalité chez soi, autre chose est d'en sortir pour faire place aux hôtes. »

« Vous voudriez que je rappelasse le P. GUIBERT. Pour-

quoi donner ce désagrément à un homme si estimable, dont vous n'avez cessé de faire l'éloge en toute occasion?... Je repousse avec horreur la calomnie de ceux qui ont eu l'effronterie de vous dire qu'il déplaisait à votre clergé... Pas plus tard que cette année même, à la retraite ecclésiastique qui a eu lieu au Laus, sur vingt-deux prêtres, vingt l'ont choisi pour Directeur, est-ce là une preuve d'opposition? Vous paraissez craindre de son amour prétendu pour certaines doctrines... Personne n'a jamais dit plus volontiers que lui *ubi Petrus, ibi Ecclesia*. Je puis vous dire même qu'il n'a pas attendu que Pierre parlât. »

Si M<sup>sr</sup> Arbaud avait été moins prévenu, une lettre si courtoise et si digne, qui faisait tomber un à un les griefs allégués, eût été de nature à modifier la conduite et les idées de l'évêque de Gap. Il mit quinze jours à répondre, et dans sa réplique datée du 1<sup>er</sup> mars, il commence par dire qu'il ne peut improviser une réponse et surtout se fixer sur les conséquences qu'elle pourrait amener; puis, par un tour habile, il prête à M<sup>sr</sup> DE MAZENOD l'intention de vouloir quitter le Laus. « Votre lettre a le sens d'un manifeste et je ne puis le concilier avec le désir que vous paraissez avoir de conserver l'établissement. »

C'était découvrir l'espoir qu'il nourrissait d'obliger les Oblats à se retirer d'eux-mêmes pour s'éviter l'odieux de les renvoyer. Il n'accepte pas la justification que M<sup>sr</sup> d'Icosie a faite du Père GUIBERT, s'étonnant que les éloges qu'il lui a donnés aient été pris à *contre-sens*, et dit d'un ton ironique: « Ce ne saurait être pour lui une punition de quitter un désert pour aller habiter une grande ville... D'après ce qu'il m'a assuré lui-même et d'après ce que vous me dites, je suis persuadé qu'il a abandonné les nouvelles doctrines, dans la partie

condamnée par l'Encyclique (*Mirari vos*, août 1832), mais puis-je croire qu'il en soit de même dans le système philosophico-théologique, quand vous-même êtes réputé pour y tenir encore? » Ainsi, sur la question personnelle, M<sup>sr</sup> Arbaud ne cède qu'à demi et fait ses réserves. Il n'est pas moins rigoureux sur les conditions de l'établissement du Laus. « C'est à peine, dit-il, si j'ai entendu parler du bail fait avec M. Peix? » et il l'avait signé comme vicaire général! « Ce bail, fait pour vingt-neuf ans, est tombé en caducité par la donation postérieure faite à la fabrique ou au desservant et approuvée par ordonnance royale. En supposant même que le bail doive être maintenu, j'ai le droit de nommer un desservant autre qu'un de vos congréganistes; il habiterait le presbytère occupé par M. Carhiave. Que feraient les vôtres isolés dans le couvent? Je ne pense pas que nous en venions à cet extrême. » Enfin, M<sup>sr</sup> Arbaud en revient à la prétendue opposition des Pères à la marche de son administration.

« J'ai toléré que votre maison fût, pendant six ans, en opposition avec mon administration, sur le lamennaisianisme, sur la théologie du B. Liguori qu'on m'accusait à tort de vilipender et pour laquelle les vôtres professaient une vénération vraiment outrée, s'appuyant sur elle dans la conduite à tenir par rapport aux habitués et lui donnant une très fausse interprétation. »

Nous verrons plus loin que le programme de M<sup>sr</sup> Arbaud contre l'établissement du Laus sera suivi à la lettre, et que si M<sup>sr</sup> Arbaud ne poussa pas les choses à l'extrême, il légua à ses successeurs le plan d'exécution.

Telle était l'estime que, malgré tout, l'évêque de Gap professait pour le P. GUIBERT, qu'il lui envoya une copie de la lettre de M<sup>sr</sup> d'Icosie et de la sienne, lui demandant son avis sur cette correspondance.

Le P. GUIBERT se rendit au désir de M<sup>sr</sup> Arbaud.

« Monseigneur, j'ai lu la correspondance que vous avez bien voulu me communiquer. Je sens que dans une affaire aussi grave, où il est question de la vie et de la mort de notre établissement et où je suis moi-même mis en cause, il me conviendrait de garder le silence. Mais, puisque Votre Grandeur semble désirer que je lui parle, je répandrai devant elle la profonde douleur de mon âme, en voyant divisés de saints prélats que Dieu a envoyés à son Église, dans les temps mauvais, pour la consoler de ses malheurs. Et combien cette douleur devient plus amère, lorsque, cherchant la véritable cause de ces froissements, tout se fond et disparaît devant l'examen. Si Votre Grandeur veut bien m'écouter un instant, j'espère qu'elle s'en convaincra. »

Après cette habile entrée en matière, le P. GUIBERT examine les causes des froissements. M<sup>sr</sup> Arbaud avait conçu le projet de réunir à Notre-Dame du Laus les prêtres qui se retiraient des paroisses. « Je ne veux pas examiner si nous avons le *droit* de les recevoir et de les refuser (M<sup>sr</sup> DE MAZENOD avait répondu sur ce point). Votre Grandeur m'a adressé M. Astier, je lui ai fait l'accueil le plus honnête, il a visité ses appartements, on est convenu du prix de la pension, il s'est retiré satisfait et s'est décidé à se fixer chez nous ; que peut-on exiger de plus ? Quand d'autres se présenteront, il sera temps alors de traiter les questions soulevées aujourd'hui. Pour moi, je suis certain que cette nécessité ne se présentera jamais... Ainsi, l'existence de notre petit noviciat (trois jeunes gens qui habitent nos galetas) ne pouvait être un obstacle à l'accomplissement du plan de Votre Grandeur. Ce n'est donc point là qu'on peut trouver une véritable cause de division. »

Vient ensuite l'accusation de relâchement dans la théolo-

gie morale. « Vous vous plaignez, Monseigneur, de ce qu'à tort on vous a représenté comme ennemi de la théologie du B. Liguori. Je crois que nous pourrions nous plaindre avec autant de raison de ce qu'on nous a traduits comme des partisans exclusifs de cette théologie, d'ailleurs très estimable, puisqu'elle a été approuvée par une Congrégation romaine. La vérité est que, dans notre communauté, on étudie Bailly pendant les classes et qu'ensuite nous modifions cet auteur, dans la pratique, par la théologie de Liguori et celle de M. Bouvier, et rien ne paraît plus raisonnable, dans la diversité d'opinion, surtout en morale, que ce sage éclectisme théologique qui évite les partis absolus. Voilà, Monseigneur, quoi qu'on ait pu dire, ce qui se pratique chez nous. Puis, il me semble que Votre Grandeur avait pris des précautions suffisantes pour paralyser les résultats de notre prétendu relâchement; donc encore, la théologie ne saurait être un sujet de dissentiment.»

« Votre Grandeur me reproche enfin mon attachement aux doctrines lamennaisiennes; ceci est un tort personnel, puisque la Congrégation ne s'est jamais occupée de cet auteur que pour le condamner. Vous me rendrez, Monseigneur, la justice de croire que j'ai adhéré sincèrement et de cœur à l'Encyclique de Grégoire XVI, ce qui n'était pas très nécessaire de ma part, puisque je repoussais déjà la politique de M. de Lamennais. Restent les doctrines philosophiques que Votre Grandeur regarde comme les plus dangereuses. Je serais curieux de savoir, Monseigneur, qui s'est chargé d'être auprès de vous l'interprète de mes opinions. Celui-là doit avoir le coup d'œil bien pénétrant pour lire dans le fond de mon âme, surtout ce qui n'y est pas. Depuis que j'ai cessé d'étudier ou d'enseigner la philosophie, je me suis si peu occupé de ces matières, qu'on pourrait facilement croire

que je les ai mises entièrement en oubli. Mais, supposons un moment que j'aie été, comme on s'est plu à le dire, un partisan ardent des doctrines philosophiques, c'est un crime qui me serait commun avec une foule de personnes auxquelles Votre Grandeur ne peut refuser son estime. Plus tard, mon évêque diocésain (M<sup>sr</sup> Arbaud) et plusieurs évêques de France ont déféré à Rome des propositions extraites des ouvrages mêmes philosophiques.

« Y a-t-il eu jugement doctrinal de la part de nos seigneurs les évêques ? Dans ce cas, les règles ordinaires exigeraient qu'on s'en tint à cette décision en première instance, jusqu'à ce que la Cour suprême l'eût confirmée ou annulée. S'il n'y a pas eu jugement, ou ce qui revient au même, si ce jugement n'est pas connu, que doit faire le lamennaisien sincère ? Condamner aussitôt, sans savoir même de quoi il s'agit ? A mon avis, celui-là serait sage qui, connaissant la démarche de nos seigneurs les évêques, en présence de si imposantes autorités, se ferait une règle de n'énoncer aucune opinion et de suspendre même son jugement intérieur, jusqu'à ce que l'Eglise vienne fixer la croyance. Voilà, Monseigneur, ce que j'ai fait depuis longtemps, je me suis abstenu de tout discours sur ces matières, et j'ai fait, pour ainsi dire, de mon esprit une table *rase*, afin que l'Eglise puisse y écrire ce qu'elle voudra. »

« Que deviennent donc, Monseigneur, permettez-moi de le répéter, que deviennent, quand on les examine de près, les causes de nos déplorables divisions ? Aussi, ai-je pleine confiance que ces collisions funestes ne se prolongeront pas plus longtemps ; l'esprit de Dieu, qui unit et rapproche, est éminemment celui qui anime Votre Grandeur et le cœur de M<sup>sr</sup> d'Icosie. En commençant cette lettre, j'étais loin de vouloir lui donner cette

extension. Je ne suis pas fâché, néanmoins, que la plume m'ait entraîné. Ces explications peuvent tenir lieu de celles que Votre Grandeur demande à M<sup>sr</sup> d'Icosie, et qui auraient, ce me semble, trop l'air d'une profession de foi, pour que sa dignité lui permît de les donner. »

M<sup>sr</sup> Arbaud avait demandé le changement du P. GUIBERT. Celui-ci en terminant sa lettre s'exprime ainsi :

« Que celui entre les mains duquel j'ai remis ma volonté prononce un seul mot, et je délivrerai ce diocèse d'un poids inutile et importun. Au point où en sont les choses, vous pouvez comprendre que j'ai besoin de me rappeler tout le devoir de l'obéissance, pour subir l'humiliation de rester à mon poste... Je saurai faire tous les sacrifices pour le bien de la paix, et dussé-je, après être sorti de ce climat bienfaisant, trouver bientôt la fin de mes jours, Dieu m'est témoin que je quitterais la vie plus pénétré que jamais de respect, de vénération et d'amour pour celui qui m'aurait retiré le bienfait de l'hospitalité. J'ai l'honneur d'être, etc., etc... »

Dans sa réponse au P. GUIBERT, l'évêque de Gap déclare que tout ne se *fond pas* et ne *disparaît pas* devant *examen*. Il ne trouve pas que l'apologie, sur le point des doctrines dogmatiques et morales, soit aussi fondée que sur d'autres points, et il insiste sur le menaisianisme, dans le passé, de M<sup>sr</sup> d'Icosie et du P. GUIBERT ; les faits, dit-il, parlent plus haut que les phrases habilement rédigées. Il revient encore sur la façon large dont les missionnaires appliquaient l'obligation de restituer pour les contrebandes, relativement à la douane, aux octrois' etc., etc. Il termine par ces mots : « Il m'en coûterait beaucoup de priver mon clergé de l'utile influence, des bons exemples de votre Congrégation ; mais il faut s'entendre sur les doctrines ; un silence absolu sur tout ce qui est système, et une vraie conformité en ce qui est



morale pratique.» Le ton du rigide prélat est devenu moins acerbe ; évidemment la lettre du P. GUIBERT avait porté un coup dont on ne pouvait dissimuler les effets.

Dans une nouvelle entrevue avec l'évêque de Gap, le Supérieur du Laus acheva d'aplanir les difficultés. M<sup>sr</sup> Arbaud finit par convenir qu'il fallait beaucoup rabattre des griefs dont on avait chargé les missionnaires.

Le 21 mars, le P. GUIBERT écrivait à M<sup>sr</sup> d'Icosie :

« C'est hier que j'ai signé mon traité de paix avec M<sup>sr</sup> l'évêque de Gap... J'ai laissé le prélat, après avoir diné avec lui ; il a manifesté des sentiments très bienveillants, me disant qu'il espérait que nous serions meilleurs amis que jamais. Comme je l'avertis que j'écrirais à M<sup>sr</sup> d'Icosie que tout était fini, il me répondit qu'il n'avait jamais été brouillé sérieusement avec M<sup>sr</sup> d'Icosie et qu'il ne le serait jamais. »

M<sup>sr</sup> DE MAZENOD répondait au P. GUIBERT, le 25 mars :

« J'ai admiré les moyens que vous avez employés pour ramener cet esprit difficile à des pensées moins amères, et en rappelant à vous toute la question, vous m'avez tiré de qualité et sauvé la partie, car la discussion sur le terrain où l'avait placée M<sup>sr</sup> l'évêque de Gap ne pouvait avoir qu'une issue déplorable. Vous ne vous êtes pas trop avancé sur ce que vous avez dit au sujet des doctrines lamennaisiennes. Vous pouviez le faire, mais il ne me convenait pas à moi de faire cette concession. Ces gens-là ont toujours confondu l'estime que je faisais de l'auteur avec celle qu'ils supposaient que je faisais de ses ouvrages, et ils ne faisaient non plus aucune distinction d'époque. »

La grande bataille décisive fut ainsi évitée et, dès lors, les relations avec M<sup>sr</sup> Arbaud furent pacifiques et même amicales. L'évêque, en maintes circonstances, répondit aux plaintes de quelques prêtres qu'il s'entendait très

bien avec le Supérieur général et le Supérieur local. « Le rapprochement me paraît sincère, écrivait le P. GUIBERT, il me semble cependant que le traité de paix serait plus solide et plus durable, si on y apposait le sceau épiscopal. » L'avenir nous dira que le P. GUIBERT n'avait pas tort de craindre pour la durée et l'inviolabilité de la paix.

L'évêque de Gap venait de constater les hautes qualités du P. GUIBERT, comme négociateur habile. Lui ayant rendu ses bonnes grâces, il fit appel à son talent de diplomate ; il le pria de soutenir l'appel en Cour royale, de la condamnation, en première instance, d'un ecclésiastique du diocèse de Gap. Dans l'intérêt de la Maison du Laus, le P. GUIBERT ne pouvait décliner cette mission délicate. Il se rendit donc à Grenoble pour suivre l'appel, et y séjourna plusieurs semaines. Le procès fut gagné, et le jugement de Gap réformé et mis à néant. L'évêque de Gap en témoigna toute sa reconnaissance au P. GUIBERT qui s'était donné beaucoup de peine et avait sa grande part dans le succès. Le P. GUIBERT nous dit plaisamment : « Je ne désire cependant pas que le clergé des Hautes-Alpes ait beaucoup de procès, il serait capable de me nommer procureur général pour les soutenir. »

## CHAPITRE XV.

LE P. GUIBERT, SUPÉRIEUR DU LAUS (SUITE ET FIN)

(1834).

I. La maison du Laus. — Personnel et temporel. — II. La paroisse et le pèlerinage. — Construction du clocher. — III. Travaux apostoliques des Pères, en cette année. — IV. M<sup>sr</sup> Arbaud et le P. GUIBERT ; celui-ci est nommé supérieur du grand séminaire d'Ajaccio ; il quitte le Laus, décembre 1834.

I. Voici en quels termes le P. GUIBERT nous parle des ouvriers qu'il avait sous la main, dans une lettre écrite aux premiers jours de janvier :

« Le P. MILLE est un excellent missionnaire, toujours prêt quand il s'agit de prêcher. Le P. TELMON prend bien ; supérieur de mission, pour la première fois, à Chailholle-Vieux, il a bien suivi les avis que je lui ai donnés. Le P. HERMITE fait bien aussi, malgré quelque originalité. Le P. GIGNOUX est un bon sujet en germe ; s'il travaille et se laisse diriger, il réussira. Le P. PÉLISSIER montre de la bonne volonté, mais il est inégal et a moins de talent que le P. GIGNOUX. »

Avec ce personnel, le Supérieur pouvait faire face aux missions et au service de la paroisse et du pèlerinage. D'ordinaire, c'était le P. PÉLISSIER qui était chargé de ce service. Le P. MARTIN, retournant de Marseille à Billens, séjourna quelque temps au Laus, vers la fin d'avril. Deux Frères Oblats, fatigués, vinrent de Marseille se reposer près du sanctuaire, pendant les mois de mai et de juin. A cette époque, le P. TELMON, nommé professeur au grand séminaire, descendait à Marseille et ne fut pas remplacé pour le moment. Signalons l'entrée au noviciat des deux frères, Jean et Lucien LAGIER ; tous deux étaient du diocèse de Gap et firent leur oblation, le premier

en 1835, le second en 1836. Cette année encore, le P. GUIBERT réalisa d'importantes améliorations au point de vue du temporel. Il avait à cœur d'alléger les charges de la caisse générale et eût voulu que sa maison fournît son petit contingent à l'entretien du noviciat. Mais ses ressources ne répondaient pas à sa bonne volonté, son budget de recettes était loin d'avoir un excédent. Il fallait faire des réparations qu'on n'avait pu entreprendre les années précédentes, bâtir des lieux plus commodes, ajouter une chambre d'étrangers à celles qui existaient déjà, relever les murs du jardin de l'hospice, et enfin acheter cent cinquante toises d'ardoises, pour la réfection de la toiture du couvent. Il faut ajouter à ces dépenses celles des voyages aux frais de la maison, et l'achat, au prix de 350 francs, d'un bois qui diminuerait les frais coûteux du chauffage. Pour couvrir toutes les dépenses nécessaires, le Supérieur local ne disposait que des recettes annuelles relativement restreintes, elles pouvaient monter à environ 5 000 francs. Le personnel était habituellement de huit Pères ou Frères, sans compter les trois domestiques qu'il fallait payer.

Depuis longtemps, le traitement des prêtres auxiliaires avait été supprimé. Ainsi, malgré toute l'économie possible, on ne pouvait guère thésauriser au Laus. On a écrit que le Laus était pour les Oblats une riche mine d'or ; par les détails dans lesquels nous sommes entrés, on voit ce qu'il faut penser de ces allégations fausses et intéressées.

Par une convention en date du 25 mars 1829, le P. DUPUY avait acquis le droit de creuser un puits, dans le champ, dit de *la fontaine*, d'un M. Combe, boucher au Laus ; de plus, il avait acheté une lisière de terrain, convertie en sentier pour aller au puits. Un nouveau

propriétaire, M. Bertrand, découvrit une fontaine dont les eaux, pour parvenir à son petit jardin, passaient nécessairement sur une terre appartenant aux Oblats. Le P. GUIBERT ne négligea pas de négocier et d'obtenir un volume d'eau plus considérable, pour le service de la maison et pour l'usage des pèlerins. D'autres négociations aboutirent aussi à la cession des eaux provenant de diverses propriétés. Il acheva de se mettre en bons termes avec les gens de la commune, dont déjà il avait gagné la sympathie, par son concours à procurer aux conseillers municipaux une maison avec salle bien close, où ils pourraient délibérer à leur aise. De plus, cette année même, il dota le village d'une petite école, ne demandant qu'une faible rétribution aux parents. Il leur céda une chambre, pendant la saison d'hiver, depuis la Saint-Martin jusqu'au dimanche des Rameaux, pour y tenir l'école. Cette location créait un petit revenu à la maison du Laus, sans être onéreuse aux parents.

Pendant les fêtes de la Pentecôte, en mai, M<sup>sr</sup> DE MAZENOD, pour la première fois après son élévation à l'épiscopat, fit une visite d'amitié au Laus. Ce ne fut donc pas une visite canonique proprement dite : toutefois, il consigna dans le registre des visites « l'expression des sentiments que lui avaient fait éprouver la vue de la communauté, au milieu de laquelle il venait de passer quelques jours si heureux, et la douceur des communications qu'il avait eues soit avec le Supérieur, soit avec chaque membre de la maison. »

Cependant, le Fondateur, après avoir témoigné de sa joie et donné de justes éloges à la régularité, au zèle, à l'esprit de charité vraiment fraternelle de ses enfants du Laus, consigna aussi dans le registre quelques observations qui devaient servir de règle : « 1<sup>o</sup> C'est toujours le Supérieur local qui gouverne, quoique absent ; ainsi

celui qui le remplace ne doit rien prendre sur lui, ni pour faire, ni pour défaire, à moins d'une urgente nécessité et toujours dans le sens connu du Supérieur local ; 2<sup>o</sup> Les missionnaires fatigués, infirmes ou âgés peuvent recevoir des soulagements pour le sommeil et le déjeuner, mais dans tous les cas, il faut qu'il y ait un motif valable au jugement du Supérieur local et qu'on ne se passe jamais de sa permission » ; suivent d'autres prescriptions relatives aux tableaux des fondations et des bénédictions qui doivent se trouver à la sacristie, au soin que l'on doit avoir de monter tous les soirs les calices, de la sacristie dans la maison, par crainte de vols sacrilèges. Le Supérieur général termine ainsi : « Les impositions de la maison ne peuvent pas être à la charge de la Congrégation qui n'est que locataire, c'est une créance que nous avons sur la fabrique qui est propriétaire. »

II. Le P. GUBERT, dans l'intérêt de l'Eglise et du pèlerinage, fit l'acquisition d'un ostensor en argent de même grandeur que celui de la dauphine. On lui avait donné 600 francs, cinq cents furent consacrés à l'achat de l'ostensor solide et bien ciselé ; avec les cent francs qui restaient, on se procura une paire de girandoles jaunes, car on en avait déjà en argent.

Mais la grande œuvre qu'il entreprit fut de donner un clocher à l'église qui n'en avait point. C'était là une entreprise importante, depuis longtemps réclamée par les pèlerins. Par une lettre datée du 17 juillet, le P. GUBERT mettait M<sup>sr</sup> DE MAZENOD au courant de l'affaire. « Ne croyez pas que j'entreprenne un tel ouvrage en aveugle et sans avoir un plan arrêté. J'ai fait venir l'architecte du département, par la raison que voulant faire plus tard une demande de fonds au gouvernement, le devis devra être fait, signé et constaté par lui ; je le crois aussi bon qu'un autre. »

Voici les bases que nous avons adoptées. « La tour, en sortant de terre, formera un carré de 5 mètres de côté. La hauteur totale du clocher, y compris la flèche, sera de 35 mètres. Les fondations auront 3 mètres de profondeur en plus, si on ne rencontre pas le terrain solide. Les angles de la tour seront montés en pierres de taille, jusqu'à la hauteur de 10 mètres, et continués avec du tuf bien compact, trois cordons d'environ 20 centimètres de saillie seront établis, l'un à la hauteur du toit de l'église, l'autre à hauteur moyenne, et le dernier à la naissance de la flèche. Les fenêtres, également en pierres de taille, seront en ogive. A l'intérieur, on établira des planchers de distance en distance formant divers étages, communiquant par des échelles fort larges. Les poutres, qui formeront ces planchers, seront en bois de mélèze et auront des clefs à leurs extrémités, elles contribueront ainsi à la solidité de la construction. Tout ce que nous pourrons faire cette année, ce sera d'élever la tour carrée, sous les dimensions précitées, jusqu'à la hauteur de 6 mètres. Il ne faut pas s'étonner de l'épaisseur de nos murs, car on doit tenir compte du climat qui agit fortement sur les bâtisses. » Ce plan fut suivi à peu de chose près.

Le deuxième dimanche de juillet 1834, la première pierre de la tour fut posée par M<sup>sr</sup> l'évêque de Gap, au milieu d'une affluence considérable et les travaux furent poussés activement.

La souscription que fit ouvrir le P. GUIBERT pour faire face aux dépenses fut accueillie avec une vive sympathie ; prêtres et fidèles, ceux-ci surtout, s'empressèrent de prendre part à cette œuvre qui donnait plus de relief à l'église aimée du Laus. La fabrique étant débitrice d'une somme de 5 000 francs, le P. GUIBERT se fit avancer cette somme, dette reconnue par le Conseil de fa-

brique ; l'argent fut employé à la construction du clocher et n'a jamais été remboursé à la Congrégation. D'où provenait cette créance sur la fabrique ? C'est ce que nous explique le P. GUIBERT : « Pendant quinze ans, la maison a payé la totalité des impositions, dont une partie devait être payée par la fabrique, en qualité de propriétaire de notre immeuble ; d'autres dépenses ont été faites par notre maison qui auraient dû, en toute justice, être supportées par la fabrique, en sorte que notre créance sur elle dépasse même 5 000 francs. » Ceci nous prouve une fois de plus que le Laus ne fut pas pour les Oblats la *mine d'or* inventée par leurs adversaires.

Le pèlerinage suivait son train habituel, grâce au réveil de la foi dans le pays et aussi aux missions dont le succès avait retenti au loin ; les concours se renouelaient nombreux aux principales fêtes et les confessionnaux étaient assiégés. Les fêtes de la Pentecôte reçurent un éclat inaccoutumé de la présence de M<sup>sr</sup> d'Icosie, invité par M<sup>sr</sup> Arbaud lui-même.

Après avoir officié pontificalement à Gap, le grand jour de la Pentecôte, M<sup>sr</sup> DE MAZENOD célébra pontificalement au Laus, le dimanche suivant. La cérémonie eut lieu avec une pompe inaccoutumée ; nombreux étaient les pèlerins. Nous avons dit qu'en juillet, les dévots enfants de Notre-Dame du Laus s'étaient réunis joyeux, près du sanctuaire, pour assister à la bénédiction de la première pierre du clocher. Les fêtes de septembre ne furent pas moins consolantes, et l'on put constater que le mouvement de piété qui portait les chrétiens vers le Laus allait croissant de plus en plus. Ce fut pour entretenir ce mouvement que les Pères missionnaires travaillèrent à une nouvelle édition de cantiques, les plus connus et les plus beaux. Ce recueil devait former un



petit volume in-12 de 125 pages au plus, mis à la portée des petites bourses. On suivit, dans la distribution des cantiques, l'ordre de la mission, ce qui n'empêchait pas l'ordre logique des vérités chrétiennes. Quant à la versification et au style, on ne fit des modifications que là où l'incorrection et le mauvais goût étaient trop choquants. Ce recueil de cantiques, dont nous n'avons retrouvé aucun exemplaire, dut être imprimé à Lyon, chez Périsse, auquel le P. GUIBERT nous dit qu'il avait l'intention de s'adresser.

III. Le 11 janvier 1834, les Pères TELMON et GIGNOUX partaient du Laus pour le Glaisil, dans le Champsaur, canton de Saint-Firmin, arrondissement de Gap. On y voit les ruines importantes du château du duc de Lesdiguières, maréchal de France et connétable sous Henri IV et Louis XIII. Les gens du Glaisil ont le caractère froid et sont peu instruits des vérités de la religion ; le curé est un digne prêtre, mais rigoriste. Malheureusement un prêtre retiré du ministère et fixé dans cette commune, faisait opposition aux missionnaires. Les Pères cependant eurent lieu d'être satisfaits, leurs instructions peu longues furent suivies et écoutées avec profit. Dès la première semaine, les confessions commencèrent ; la semaine suivante, presque toutes les femmes et 132 hommes s'étaient confessés. On remarqua que les plus mauvais du pays, ceux qu'en souvenir de Lesdiguières on appelait les *connétables*, s'adressèrent des premiers aux confesseurs. Le curé étant venu au Laus, quelque temps après la mission, disait au P. GUIBERT : « On ne reconnaît plus ma paroisse ; en moins de trois semaines elle a été renouvelée. »

Dans le même temps que se donnait la mission du Glaisil, dans les Hautes-Alpes, les Pères MILLE et HERMITE prêchaient à Saint-Michel, commune d'environ

1 000 habitants, située sur la rive droite de l'Arc, affluent de l'Isère, canton de Forcalquier (Basses-Alpes). Il y a là un ancien couvent, déjà abandonné avant la grande Révolution, dont le seul reste est l'église paroissiale actuelle. L'époque choisie pour cette mission était peu favorable, elle coïncidait avec le carnaval. Malgré cette coïncidence fâcheuse, non-seulement toutes les femmes, mais aussi presque tous les hommes profitèrent de la grâce de la mission. Le P. MILLE avait suivi en tous points nos usages, n'omettant pas les cérémonies extraordinaires qui furent peu éclatantes. Le P. GUIBERT lui fit entendre qu'il avait eu tort, parce que la population n'y était pas préparée.

Le 23 février commença la mission de Manteyer, prêchée par les Pères GUIBERT, MILLE et GIGNOUX. La population de cette paroisse du canton de Gap ne comptait que 500 âmes environ ; deux ouvriers eussent suffi à la tâche de l'évangéliser, mais le P. GUIBERT tenait à ménager ses hommes. Il nous donne une relation intéressante de ce travail. « La commune de Manteyer est située au pied de la *Céuse*, montagne de 2 000 mètres d'élévation. Sur les flancs de cette montagne s'ouvre l'entrée d'une grotte, le *trou de Sigaul* ; elle se compose de plusieurs galeries et aboutit à un bassin de 20 à 25 mètres de circonférence ; la voûte est ornée de stalactites. A quatre kilomètres de là se trouvent les restes du couvent des chartreuses de Bertaud, fondé en 1183 et détruit par un incendie en 1448. »

« Les habitants de Manteyer avaient la réputation d'être durs et sauvages. Depuis la dernière mission donnée par les Pères Capucins, soixante-huit ans se sont écoulés et la croix qu'ils ont plantée en souvenir de leur passage subsiste encore. Comme les habitants sont très éloignés de l'église, les exercices n'ont pu être suivis par tous

bien régulièrement, mais tous y ont pris part. Un trait, entre autres, nous donne une idée de l'ignorance religieuse dans laquelle vivaient un grand nombre de ces bons habitants. Un homme qui ne s'était pas confessé depuis 1789 se préparait à recevoir la sainte Eucharistie. Il vint trouver le missionnaire et lui dit : « Mon Père, quel jour aura lieu la confédération commune ? » C'était l'idée qu'il se faisait de la communion générale. Plusieurs de ces pauvres gens n'avaient pas mis le pied à l'église depuis vingt ans ; bien des mariages civils furent réhabilités, l'évêque de Gap vint clôturer la mission, et comme les femmes avaient déjà fait leur communion générale, Sa Grandeur donna la sainte Eucharistie à 230 hommes. A la cérémonie de la confirmation il compta soixante têtes blanches ou grises, puis il reçut l'abjuration d'une protestante convertie. M<sup>sr</sup> Arbaud se montra d'autant plus satisfait du résultat de la mission, qu'il était loin de s'y attendre. Aussi fit-il un grand éloge des missions et des Pères, en présence des curés qui étaient là. Nous devons savoir gré au prélat de son apparition au milieu de nous, ce dernier jour ; c'est la première fois que pareil honneur nous est fait, c'est une véritable amende honorable. » Par cette amende honorable, comme s'exprime le P. GUIBERT, M<sup>sr</sup> Arbaud cimentait donc la paix entre lui et la maison du Laus.

La mission de Manteyer terminée, le P. MILLE se rendit à Blieux, et le P. GUIBERT à Serres, deux paroisses évangélisées l'année précédente.

Le curé de Névache (Hautes-Alpes) avait instamment demandé une mission pour sa paroisse. On ne pouvait la donner que vers la fin de mai, car dans la belle saison, la population entière était occupée à ses travaux, et pendant l'hiver, il ne restait que les femmes dans le pays. Le P. GUIBERT d'abord hésitant finit par accepter, « n'é-

tant pas fâché, dit-il, de planter notre drapeau dans un pays où nous n'avions pas encore paru ». Il s'arrangea de façon à terminer ce travail avant les fêtes de la Pentecôte, époque de la visite de M<sup>sr</sup> DE MAZENOD.

Névache est une commune d'environ 800 habitants, canton et arrondissement de Briançon et à 110 kilomètres de Gap. La course était longue. Le bourg est dans une situation pittoresque ; il s'allonge au pied de la montagne dite « l'Aiguille noire », haute de 3175 mètres. Cette montagne se dresse entre les frontières (nous sommes en 1834) de la Savoie et de la France, entre les sources de la Clarée, affluent de la Durance, et celles des torrents tributaires de l'Arc, affluent de l'Isère.

A Névache, à peine six hommes s'approchaient des sacrements, et les femmes n'étaient guère plus exactes. « A notre arrivée, écrit le P. GUIBERT, bien des gens étaient décidés à laisser passer la grâce et disaient : Il faudra que les missionnaires soient bien éloquents pour nous faire pleurer. Depuis, bien des larmes ont coulé. Que d'obstacles à vaincre chez ce peuple qui émigre chaque année et ne rapporte de ses courses que les vices de la civilisation ! Avec la grâce de Dieu nous surmonterons ces obstacles. » En effet, un grand bien se fit parmi ce peuple et les espérances du P. GUIBERT ne furent pas trompées. Dieu accorda aux missionnaires un succès presque complet. Ils reprirent, en bénissant le Seigneur, le chemin du Laus et se reposèrent de leurs fatigues ; depuis cinq mois ils étaient sur la brèche.

La campagne d'hiver commença par la mission donnée à Buissard, commune du canton de Saint-Bonnet, arrondissement de Gap, où les Pères MILLE et GIGNOUX eurent un succès complet. Non seulement tous les gens de la paroisse, mais un grand nombre de personnes des paroisses voisines avaient profité de la mission. Les sta-

tions du chemin de la Croix se firent en plein champ ; tous y assistaient recueillis et pénétrés de sentiments de dévotion. Quand vint le moment de l'adoration et du baisement de la Croix, on vit les hommes s'approcher d'elle, se traînant sur leurs genoux, plusieurs pas à l'avance. Le curé, au comble de la joie, annonça au P. GUBERT le succès de l'œuvre qui avait renouvelé sa paroisse et fit le plus grand éloge des ouvriers qui s'étaient distingués « par l'onction de leurs discours, par leur zèle et par leur assiduité au confessionnal. » Cette mission fut suivie d'autres que nous ferons connaître au chapitre suivant.

IV. Tandis que le P. GUBERT se dévouait à l'œuvre du pèlerinage et des missions, Dieu avait arrêté son changement et son prochain départ du Laus. On sait qu'à cette époque, M<sup>sr</sup> DE MAZENOD accepta l'œuvre de l'évangélisation de la Corse par la direction du grand séminaire d'Ajaccio, et par les missions dans l'intérieur du pays (1).

Informé par le P. TEMPIER de la décision prise par le Supérieur général, le P. GUBERT répondit : « C'est une œuvre sublime que de s'associer à la réorganisation d'un diocèse ; que notre bien-aimé Père et Supérieur dispose de moi, je me sens plein d'un saint courage, et c'est Dieu qui me le donne. » Le 18 octobre, M<sup>sr</sup> DE MAZENOD le désignait pour fonder l'établissement du grand séminaire d'Ajaccio. « Il faut des professeurs, il faut surtout un Supérieur très capable ; nous n'avons que vous, mon cher, qui, dans la société, réunissiez les qualités propres pour faire cette fondation, je le dis devant Dieu et après m'être épuisé en combinaison ». Dix jours après, le P. GUBERT écrivait : « *Ecce ego, mitte me...* Dieu me fait la

(1) *Vie de M<sup>sr</sup> de Mazenod*, t. I, liv. IV, chap. VII, p. 656, 662.

grâce d'être dans cette bienheureuse indifférence qui me ferait recevoir, sans émotion, je puis dire même avec joie, l'ordre de partir pour l'autre hémisphère...» Plus tard, il écrit encore à M<sup>sr</sup> DE MAZENOD : « J'aurais voulu me cacher toute ma vie dans ce sanctuaire où la présence de la Sainte Vierge est si sensible ; aussi j'accepte volontiers l'espérance que vous me donnez d'un retour à ce saint asile, mais avant tout, le bien des âmes et celui de la société. Mon absence ne fera pas grand vide, mais, dans le moment actuel, elle ne laissera pas d'avoir quelques inconvénients auxquels il serait possible de remédier. Si dans vos combinaisons le P. MILLE ne doit pas être remplacé, je serais d'avis que vous lui confiez la maison ; il est au courant de tout aussi bien que moi, parce que je ne fais rien sans sa participation. Un nouveau venu se tirerait plus difficilement d'embarras. »

Tel était le jeune Supérieur du Laus ; sa correspondance nous montre en lui l'administrateur prudent, l'homme de dévouement aux âmes et à sa Congrégation, le religieux humble et pieux, au cœur plein de vaillance et de générosité, le fils respectueux et aimant de M<sup>sr</sup> DE MAZENOD, son Supérieur général, entre les mains duquel il se remet sans réserve. Une lettre du P. GUIBERT nous apprend qu'il se rendit à Gap pour annoncer son changement à M<sup>sr</sup> Arbaud, déjà informé par la rumeur publique. Il eut soin, nous dit-il, de présenter son départ à l'évêque, comme *provisoire*, afin d'en tempérer la *joie* ou le *regret*.

En quittant le Laus, le 15 décembre, le P. GUIBERT se rendit à Aix. Dans le courant du mois de mars il arrivait à Ajaccio et se mettait à l'œuvre de l'établissement du grand séminaire.

(A suivre).

G. SIMONIN, O. M. I.

## II

### UNE MISSION A NOTRE-DAME DE NICE.

La Mission jubilaire s'achève à Notre-Dame de Nice. Depuis trois semaines, c'est la vie spirituelle qui s'épanche à pleins bords de cette paroisse, dont les étrangers paraissent parfois absorber les forces surnaturelles, aux grandes solennités de l'hiver.

Ces pieux exercices ont conservé, cette fois, un caractère bien populaire, et les vastes nefs de l'église n'ont pas désempli d'un concours aussi pieux qu'enthousiaste.

Le P. FILLIATRE et le P. GOBIET, des Oblats de Marie, ont fait merveille, l'un par son entrain et sa parole ardente, l'autre avec sa piété onctueuse, l'un avec sa foi, l'autre avec son cœur; tous deux, avec leur science de l'âme humaine et leur zèle vraiment apostolique, ont réalisé, à Notre-Dame, un bien profond et durable. Leur auditoire ne s'est pas démenti un seul jour et l'affluence se serait accrue encore au pied de leur chaire si les murs avaient pu s'élargir.

Des réunions spéciales aux personnes de service, à celles que leurs occupations retiennent pendant la journée, à tous ceux en un mot qui ne craignaient pas l'heure matinale, ont eu lieu tous les jours à 5 heures et demie du matin. Elles étaient suivies avec beaucoup d'empressement.

Le soir, à 8 heures, l'église était comble durant les deux premières semaines. On chantait, on priait, on écoutait avec avidité la parole de Dieu; la foi rayonnait dans tous les yeux et tous les cœurs vibraient à l'unisson d'une sainte charité.

Les premiers jours, une bonne petite retraite supplémentaire fut prêchée aux enfants qui vinrent très nom-

breux, après leurs classes de chaque jour, se renouveler dans la ferveur de leur première communion. Rien de touchant comme leur fête de clôture le 17 octobre. Qu'elle était gracieuse et animée notre belle église, quand ses voûtes résonnaient de mille voix enfantines et qu'une forêt des plus fraîches oriflammes agitait son feuillage de gaze et d'or aux pieds de la Vierge aimable, accueillant leurs vœux et leurs serments. La joie, la fierté maternelle s'épanouissaient autour de ces chers enfants que les familles avaient amenés si nombreux et si souriants.

La semaine suivante, les dames, les personnes âgées ou infirmes eurent leur tour. A 9 heures du matin, toute une série d'exercices leur ont été consacrés, et Dieu sait si elles ont largement profité de ces chaudes et pieuses instructions qui s'adressaient si directement à leur condition et à leur état. Aussi fut elle consolante, recueillie et nombreuse la communion générale, qui, dimanche dernier, groupait ces âmes, sanctifiées ou pénitentes, ferventes ou converties, au pied du divin tabernacle.

M<sup>sr</sup> l'Évêque daignait honorer de sa présence une des réunions du soir, le 22 octobre. Il a pu constater, tous ces temps derniers, le succès incontestable de cette mission dans les diverses paroisses de la ville, et son âme de pasteur a tressailli plus d'une fois de bonheur surnaturel en face du bien qui s'opère et de la foi inébranlable qui s'élève encore comme un rempart d'airain contre le torrent de l'impiété contemporaine. Nulle part peut-être il ne fut plus ému qu'en présence de cette foule compacte et chrétienne, formée non plus d'éléments passagers et mondains, comme on les rencontre plus aisément l'hiver, à Notre-Dame, mais de ses bons et chers fidèles de Nice, auxquels il conserve la meilleure part de son cœur et de ses prédilections pastorales.



Le 25, à 8 heures du soir, une solennité comme seuls des Oblats de Marie Immaculée savent en organiser en l'honneur de leur Mère, amenait à Notre-Dame une foule immense qui, bien avant l'heure fixée, avait envahi jusqu'aux moindres recoins de l'église. Que de larmes ont coulé, lorsque le Père prédicateur, se tournant vers l'autel ruisselant de lumière et de fleurs, a successivement consacré à Marie, et d'un accent de feu, les enfants, la jeunesse, les malades, la paroisse tout entière avec ses œuvres et son clergé. Un cri jaillissait de toutes les poitrines, de celles du moins que l'émotion n'étreignait pas dans l'impuissance :

Marie, ô reine immortelle,  
Répandez vos bienfaits sur nous :  
Pour être à jamais fidèle,  
La cité se consacre à vous.

Enfin, ces jours derniers, et avec l'instruction du matin qui n'a pas été interrompue, les conférences du soir ont été réservées aux hommes seuls. Ils y sont accourus avec autant d'intérêt que de bon vouloir, et c'est merveille que de voir au rendez-vous fidèle accourir chaque soir un imposant auditoire où toutes les classes de la société fraternisent dans un généreux élan de foi et d'espérance, opérant les retours les plus inattendus. Leur communion générale aura lieu le jour de la Toussaint. Nous savons qu'elle sera supérieurement belle.

Vraiment et sans flatterie aucune, nos missionnaires ont réussi au delà de toute prévision, pour la gloire de Dieu et le salut des âmes. Une superbe croix due à la générosité populaire des paroissiens va perpétuer le souvenir de leur passage à Notre-Dame et demeurer comme un témoignage de la bonne semence qu'ils ont jetée dans les cœurs renouvelés et reconnaissants.

*(Semaine religieuse de Nice.)*

## NOUVELLES DIVERSES

---

Le Saint-Père, sur la proposition de la Propagande, a divisé le vicariat apostolique de l'Athabaska-Mackenzie en deux vicariats distincts : celui de l'Athabaska et celui du Mackenzie.

M<sup>sr</sup> GROUARD reste chargé du premier et le R. P. BREYNAT est mis à la tête du second avec le titre d'évêque d'Adramyte.

— Par décret de la Propagande, le R. P. NACHTWEY a été nommé préfet apostolique de la Basse-Cimbébasie.

— Par suite de la situation religieuse en France, la Congrégation a dû abandonner la direction du grand séminaire de Fréjus qu'elle avait depuis cinquante ans.

— A Paris, nous nous disposons à fêter le plus solennellement possible, le 11 décembre, le cinquantième anniversaire de sacerdoce du R. P. REY, assistant général. Le R. P. REY est le père de nos *Annales* que, sous l'inspiration du T. R. P. FABRE, il fonda en 1862 et rédigea pendant huit ans — avec quelle intelligence et quel dévouement, il ne nous appartient pas de le dire.

A ce titre, il sera bien permis à notre reconnaissante publication d'offrir dès à présent ses félicitations au vénéré jubilaire et de lui souhaiter, malgré les temps difficiles que nous traversons, de longues et heureuses années pour le bien de la Congrégation, dont il est la tradition vivante, *in senectâ uberi*, selon la parole de nos saints livres — verte et féconde vieillesse dont nous

attendons en particulier la vie de celui que nous honorons comme notre fondateur et que le R. P. REY aime comme un vrai Père.

— Le 13 août avait lieu l'ouverture de la nouvelle maison que la Province du Nord a fondée en Belgique, à Waereghem, diocèse de Bruges. C'est un juniorat spécialement destiné aux enfants de langue flamande.

La cérémonie, écrit le P. BOMMENEL, est présidée par le R. P. DELOUCHE, supérieur de la résidence d'Anvers et délégué, en l'absence du R. P. Provincial du Nord, par le T. R. P. Supérieur général. Dix Oblats y prennent part : le R. P. NAESSENS, supérieur du nouvel établissement ; le R. P. SACHOT, supérieur du noviciat du Bestin ; le R. P. BARBEDETTE, supérieur de l'orphelinat Sainte-Anne ; les RR. PP. BOMMENEL et LION, représentant le scolasticat de Liège ; le R. P. MARCHAL et le F. convers HACK, députés par la communauté d'Anvers ; les RR. PP. VAN HECKE et MAZURE, désignés pour le juniorat de Waereghem ; le R. P. VANDENDAELE, en route pour les Missions de Saint-Albert. C'est de tout cœur que nous demandons à Dieu de faire descendre ses bénédictions les meilleures sur cette œuvre naissante destinée à devenir une pépinière d'apôtres. Les derniers accents de nos prières et de nos chants s'éteignent à peine sous les voûtes de la chapelle modestement coquette sous sa parure rajeunie, quand un nouveau coup de cloche appelle tous les hôtes au réfectoire. Le clou de la fête fut une série de toasts, laquelle, s'ouvrant par le discours très acclamé du R. P. DELOUCHE, se continua par la réponse très applaudie de M. le doyen de Courtrai, et se termina par les paroles très remarquées de M. le curé de Waereghem, de M. l'abbé de Coninck, de MM. Moreels et Veraghen, amis et bienfaiteurs du nouveau couvent.

— La publication des *Missions* devient de plus en plus difficile, faute de matières. C'est ce qui explique pourquoi le numéro de septembre n'a pas paru en son temps et pourquoi cette livraison contient deux longs extraits de la *Chronique du Laus*. On aime, il est vrai, à s'édifier au récit des travaux de nos premiers missionnaires, surtout quand ce sont des hommes de la valeur du P. GURBERT; mais l'histoire contemporaine a le grand mérite de l'actualité. Elle est, du reste, riche et digne de nos vétérans. Aujourd'hui comme par le passé, la sève de l'apostolat continue à circuler dans les membres de notre chère Congrégation et produit, sous tous les cieux, de merveilleux fruits d'évangélisation et de salut. Peut-être serait-ce précisément la surcharge d'occupations de toutes sortes qui ne permettrait pas à nos Pères de nous entretenir de leurs œuvres et de leurs succès. Qu'il nous soit permis de rappeler que le temps consacré à un travail que tous liront avec plaisir et profit, n'est pas un temps perdu. Il est regrettable que quelques maisons ou missions dont le nom ne figure que bien rarement dans les comptes rendus de notre publication trimestrielle, nous privent peut-être un peu trop facilement de cette jouissance de famille. Il suffit d'être Oblat pour s'intéresser à la moindre des œuvres de la Congrégation et au plus humble de ses ouvriers. Nos Annales offrent le moyen le plus efficace de mettre en rapport les membres de cette immense famille religieuse, dispersés dans tous les pays, et de resserrer les liens qui sont le principe de leur vitalité et le secret de leurs succès apostoliques.

OBÉDIENCES *données par le T. R. P. Général dans le cours de l'année.*

Maison générale : P. COUDERC.

Scolasticat de Rome : P. ALESSIANI.

Scolasticat de Liège : PP. DEVILLE, MAILLET.

Scolasticat de Hünfeld : P. SCHEMMER.

Province du Midi : PP. PAVILLET, FERRI, BASILE, BRUNO.

Province du Nord : PP. POULET, TRÉGAROT, MAZURE, WEISLINGER, PRIoux, GUINET, NAESSENS, VAN HECK, MARCHAL, LEJARD, BAFFIE, HURIET, IZARD et PRADEL.

Province du Canada : P. BARETTE.

Province Britannique : PP. MORGAN, WILLIAM, MORBY, VALLENBORN, professeur à Belmont.

Province des États-Unis : PP. HOREAU, LE GUYADER, FASSENBENBER, HERMANN, FALLON, TESSIER.

Province d'Allemagne : PP. KLEIN, GROSS, KOCH, KNAPPE, HOFER, HELBOURG.

Vicariat de Saint-Boniface : PP. GROETSCHEL, CORDÈS, KIM, BEYS, F. sc. ROBILLARD, FF. cc. HOLTZAPFEL, LE GALL, CHRISTOPHE.

Vicariat de Saint-Albert : PP. VANDENDAELE, SALAÜN.

Vicariat de Mackenzie : P. EICHELSBACHER.

Vicariat de la Colombie Britannique : PP. WAGNER Jean, BELLOT, PÉCOUL.

Vicariat de la Saskatchewan : PP. POULENARD, FORNE.

Vicariat de Jaffna : P. GUITOT.

Vicariat de Colombo : PP. THIRY, ALBARET, LAGATHU, CAPITAINE, Abbé LEFEBVRE, F. c. REYNAUD.

Vicariat du Natal : PP. QUINQUIS, TOSQUINET, DELAGNE, MASMÉJEAN, TRABAUD, F. sc. RIELAND.

Vicariat de l'État libre d'Orange : PP. LANGOUËT, DURAND, DANIEL.

Vicariat de la Cimbébasie : PP. HERMANDUNG, WEILER, FF. cc. LEHNERT et RAUB.

---

## OBLATIONS

PENDANT LES ANNÉES 1899 A 1901  
DE DÉCEMBRE A DÉCEMBRE.

(En cas de variante, la présente liste annule les précédentes.)

- 2053 *bis*. FLECK, Adalbert (F. C.), 17 février 1899, Le Bestin (omis dans les listes précédentes).
2054. DASSEN, Augustin (F. C.), 17 février (au lieu de 17 janvier) 1899, Saint-Charles (Hollande).
- 
2111. DUCHAUSSOIS, Pierre-Jean-Baptiste, 8 décembre 1899, Liège.
2112. O'CONNELL, Bernard-Marie-Joseph, 8 décembre 1899, Liège.
2113. CIANCIULLI, François-Xavier, 8 décembre 1899, Rome.
2114. MÉROUR, Pierre-Yves-Marie, 8 décembre 1899, Liège.
2115. GUITOT, Louis-Marie, 8 décembre 1899, Liège.
2116. NOLAN, John (F. C.), 17 février 1900, Belmont-House.
2117. BALLWEG, Antoine (F. C.), 17 février 1900, Ile à la Grosse.
2118. SIMON, Nicolas (F. C.), 17 février 1900, Saint-Gerlach.
2119. BREIT, Joseph (F. C.), 17 février 1900, Saint-Charles (Hollande).
2120. KOMOR, Charles (F. C.), 17 février 1900, Saint-Charles (Hollande).

2121. OMER, Joseph-Louis, 17 février 1900, Ottawa.  
2122. LE CLAINCHE, Jean-Marie, 17 février 1900, Ottawa.  
2123. MÉHEUST, Joseph-Louis-Marie, 17 février 1900,  
Liège.  
2124. HERMANT, Léon-Pierre-Joseph-Gillain, 17 février  
1900, Liège.  
2125. MICHEL, Marie-Louis-Émile, 17 février 1900, Angers.  
2126. LE VERN, Jean-Louis, 17 février 1900, Angers.  
2127. ROSSIGNOL, Marius-Joseph-Lucien, 17 février 1900,  
Notre-Dame des Anges.  
2128. PILON, Godefroy-Marie-Joseph-Thérèse, 19 mars  
1900, Notre-Dame des Anges.  
2129. LAURENTI, Fortunato, 28 mars 1900, Rome.  
2130. TAMMARO, Dominique, 28 mars 1900, Rome.  
2131. FITZPATRICK, John-Aloysius, 15 avril 1900, Angers.  
2132. LAJOIE, Georges-Joseph (F.C.), 16 avril 1900, New-  
Westminster.  
2133. DRAGO, Joseph, 1<sup>er</sup> mai 1900, Rome.  
2134. DENIZOT, Auguste-Joseph, 1<sup>er</sup> mai 1900, Rome.  
2135. LEECH, James-Joseph, 6 mai 1900, Liège.  
2136. MUÑIZ Y MUÑIZ, Manuel, 6 mai 1900, Liège.  
2137. BOUSQUET, Henri-Benoît, 6 mai 1900, Liège.  
2138. O'NEIL, Arthur-Ludgar (F.C.), 10 mai 1900, Tewks-  
bury.  
2139. TREBAOL, Goulven-Marie, 17 mai 1900, Angers.  
2140. ROUX, Auguste (F. C.), 4 juin 1900, Notre-Dame  
de Bon-Secours.  
2141. ROYER, Léon-Jules, 14 juin 1900, Angers.  
2142. MARGERIT, Célestin-Florimond, 2 juillet 1900, Notre-  
Dame de l'Osier.  
2143. LELIÈVRE, Victor, 26 juillet 1900, Notre-Dame de  
Bon-Secours.  
2144. LOYLER, Alexandre, 26 juillet 1900, Notre-Dame de  
Bon-Secours.

2145. ROULIN, Jean-Baptiste, 26 juillet 1900, Notre-Dame de Bon-Secours.
2146. IOPPOLO, Salvator, 15 août 1900, Rome.
2147. BRETON, François-Louis, 15 août 1900, Liège.
2148. BILLON, Auguste-Jules Albert, 15 août 1900, Liège.
2149. RHÉAUME, Louis, 15 août 1900, Rome.
2150. HARTMANN, Joseph-Marie, 15 août 1900, Liège.
2151. SCHILLINGS, Aloys-Marie-Joseph, 15 août 1900, Hünfeld.
2152. CZAKAI, Paul-Pie, 15 août 1900, Hünfeld.
2153. GRAF, Martin, 15 août 1900, Hünfeld.
2154. NORDMANN, Antoine, 15 août 1900, Rome.
2155. PÉTOUR, Édouard-Joseph, 15 août 1900, Liège.
2156. ROSENTHAL, Aloysius-Henry, 15 août 1900, Hünfeld.
2157. KOHLER, Jules, 15 août 1900, Hünfeld.
2158. SCHÖNWASSER, Jean-Baptiste, 15 août 1900, Hünfeld.
2159. HAAS, Charles, 15 août 1900, Hünfeld.
2160. STEUER, André-Marie, 15 août 1900, Hünfeld.
2161. BRABENDER, Guillaume-Hubert-Marie, 15 août 1900, Hünfeld.
2162. RIEDINGER, Joseph, 15 août 1900, Hünfeld.
2163. CHATEAU, Isidore-Pierre, 15 août 1900, Hünfeld.
2164. LANGER, Bernard-Hermann, 15 août 1900, Hünfeld.
2165. KNEIP, Frédéric, 15 août 1900, Hünfeld.
2166. IANSEN, Pierre-Mathias, 15 août 1900, Rome.
2167. TURCOTTE, Eugène-Joseph, 8 septembre 1900, Ottawa.
2168. RACETTE, Julien, 8 septembre 1900, Ottawa.
2169. DECELLES, Joseph, 8 septembre 1900, Ottawa.
2170. ALLARD, Joseph, 8 septembre 1900, Ottawa.
2171. LAJEUNESSE, Arthur-Joseph, 8 septembre 1900, Ottawa.
2172. BINET, Léon-Jean, 8 septembre 1900, Ottawa.



2173. NORMANDIN, Alcide-Joseph-Oscar, 8 septembre 1900, Ottawa.
2174. MAC CULLOUGH, François-Guillaume, 8 septembre 1900, Ottawa.
2175. CARRIÈRE, Léon, 8 septembre 1900, Ottawa.
2176. JASMIN, Aimé-Pierre, 8 septembre 1900, Ottawa.
2177. KALTENBACH, Charles, 8 septembre 1900, Hünfeld.
2178. MERCURE, Noël (F. C.), 29 septembre 1900, Ottawa.
2179. MAC MANUS, Charles-Joseph-Eugène, 30 septembre 1900, Liège.
2180. GORMAN, Joseph-Edmond, 30 septembre 1900, Liège.
2181. PASCAL, Henri-Émile, 30 septembre 1900, Liège.
2182. CARRÉ, Gabriel-Vincent, 15 octobre 1900, Angers.
2183. BARTHÉLEMY, Jean-Baptiste (F. C.), 27 octobre 1900, Marseille.
2184. CLENAGHAN, Jean-Dominique, 28 octobre 1900, Rome.
2185. TEUNISSEN, Emmanuel-François, 28 octobre 1900, Rome.
2186. BERLAGE, Hubert-Jean-Louis, 28 octobre 1900, Rome.
2188. NEVEU, Eugène (F. C.), 1<sup>er</sup> novembre 1900, Vico (Corse).

*La liste suivante sera de nouveau publiée en décembre 1902 avec les numéros d'ordre. — Prière aux intéressés de signaler avant cette époque au secrétaire général les erreurs qu'ils y auraient remarquées.*

- LACROIX, Joseph-Mathieu (F. C.), 8 décembre 1900, Lac Canard (Saskatchewan).
- MUTHS, Joseph (F. C.), 8 décembre 1900, Notre-Dame de Sion.

- NOËL, Joseph-Mercure (F. C.), 8 décembre 1900, Ottawa-est.
- MORKIN, Thomas (F. C.), 8 décembre 1900, Lethbridge (Saint-Albert).
- JACQUET, Auguste-François (F. C.), 8 décembre 1900, Notre-Dame de Sion.
- FRANCOEUR, Joseph-Dollard, 8 décembre 1900, Ottawa.
- JALBERT, Alphonse-Théodore, 8 décembre 1900, Ottawa.
- COSTIOU, François-Marie, 8 décembre 1900, Liège.
- TONSON, Pierre-Quirin, 8 décembre 1900, Liège.
- MAGNAN, Médéric, 8 décembre 1900, Ottawa.
- BROUILLET, Conrad, 8 décembre 1900, Ottawa.
- SALAÜN, Jean-Marie-Yvon, 8 décembre 1900, Angers.
- WAGNER, Jean-Baptiste, 2 février 1901, Lachine.
- POULET, Julien-Marie-Charles, 2 février 1901, Angers.
- QUINQUIS, Jean-Marie, 2 février 1901, Angers.
- URLINGS, Hubert-Alphonse (F. C.), 17 février 1901, Saint-Charles (Hollande).
- SÉRODES, Charles-André, 17 février 1901, Liège.
- ALOYSIUS, B.-Joseph, 17 février 1901, Jaffna.
- JACOBUS, Franciscus, 17 février 1901, Jaffna.
- RODRIGO, J.-Liguori, 17 février 1901, Jaffna.
- STANISLAUS, S.-Joseph, 17 février 1901, Jaffna.
- CADO, Etienne-Joseph-Marie (F. C.), 18 mars 1901, Roma (Basutoland).
- PAVILLET, Jean-Alfred, 19 mars 1901, Liège.
- PIERLOT, Eugène-Joseph, 25 mars 1901, Rome.
- TRÉGAROT, Mathurin-Marie, 26 mai 1901, Angers.
- DELPO, Giammellino (F. C.), 30 mai 1901, Marseille.
- MAILLET, Jean-Marie, 10 juillet 1901, Notre-Dame de l'Osier.
- IUNGEN, François-Joseph (F. C.), 16 juillet 1901, Hünfeld.
- HAVENITH, Gérard-Donat (F. C.), 16 juillet 1901, Cimbébasie (Klein Windhoek).

- LE GAC, Jean-Marie (F. C.), 13 août 1901, Winnipeg.  
MATHIS, Michel (F. C.), 15 août 1901, Notre-Dame de  
Sion.  
ESTÈVE, Auguste-Jean-Justin, 15 août 1901, Rome.  
ANIZAN, Félix-Marie, 15 août 1901, Liège.  
GUINET, Augustin-René, 15 août 1901, Rome.  
SARRET, Jean-Marie-Joseph-Désiré, 15 août 1901, Rome.  
WATELLE, Henri-Camille-Toussaint, 15 août 1901, Liège.  
VAN HAMMERICH, Hubert, 15 août 1901, Liège.  
BRAHY, Léon-Auguste-Joseph, 15 août 1901, Liège.  
JULIEN, Marie-Auguste-Polycarpe, 15 août 1901, Liège.  
BATIE, Cyprien-Auguste, 15 août 1901, Liège.  
SCHOONBOF, Pierre, 15 août 1901, Liège.  
SCHOONBOF, Herman-Gérard, 15 août 1901, Liège.  
MARCHAND, Victorien-Jean-Marie, 15 août 1901, Liège.  
NANNI, Jacques, 15 août 1901, Rome.  
DEL RE, Emigdius, 15 août 1901, Rome.  
DUBÉ, Hector-Louis-Majorique, 15 août 1901, Rome.  
KELLY, Vincent-John, 15 août 1901, Belmont-House.  
ANDRIEU, Charles-Auguste-Alfred, 15 août 1901, Liège.  
HAIM, Charles, 15 août 1901, Hünfeld.  
BIERFERT, Augustin, 15 août 1901, Hünfeld.  
VAN DER BEEK, Augustin-Godfroy, 15 août 1901, Hünfeld.  
MOSLER, Paul, 15 août 1901, Hünfeld.  
NELZ, Ernest, 15 août 1901, Hünfeld.  
FAHLBUSCH, Charles, 15 août 1901, Hünfeld.  
NANDZICK, Léonard, 15 août 1901, Hünfeld.  
STUHLMANN, Christian, 15 août 1901, Hünfeld.  
DINDINGER, Antoine, 15 août 1901, Hünfeld.  
MAILLARD, Edmond, 15 août 1901, Liège.  
KALB, Georges, 15 août 1901, Rome.  
HELMER, Alphonse, 15 août 1901, Hünfeld.  
NEVILLE, John, 15 août 1901, Belmont-House.  
GATTER, François-Xavier, 15 août 1901, Hünfeld.

- FOLEY, Louis, 15 août 1901, Belmont-House.  
GOTTHARDT, Joseph, 15 août 1901, Hünfeld.  
JACOBI, Henri, 15 août 1901, Hünfeld.  
O'BRIEN, Benoît, 15 août 1901, Belmont-House.  
FUNKE, Philippe-Hubert-Marie, 15 août 1901, Rome.  
O'DONOHUE, Hugh, 15 août 1901, Belmont-House.  
BLUM, Jacques, 15 août 1901, Hünfeld.  
BACHMANN, Léon, 15 août 1901, Hünfeld.  
CROISIER, Ernest-Désiré, 15 août 1901, Angers.  
BRÉHIER, Yves-Marie-Joseph (F. C.), 8 septembre 1901,  
Angers.  
BÉLANGER, Arthur-Marie-Joseph (F. C.), 8 septembre 1901,  
Ottawa.  
OUELLETTE, Emmet-Guillaume, 8 septembre 1901, Ot-  
tawa.  
HAMMERSLEY, Patrice-Joseph-Aloys, 8 septembre 1901,  
Ottawa.  
KUNZ, André-Henri, 8 septembre 1901, Ottawa.  
RACETTE, Joseph-Hervé, 8 septembre 1901, Ottawa.  
PAQUETTE, Ovila-François, 8 septembre 1901, Ottawa.  
PAQUET, André-Joseph-Laurent, 8 septembre 1901, Ot-  
tawa.  
SIMARD, Joseph-Édouard-Georges, 8 septembre 1901, Ot-  
tawa.  
GUERTIN, Stanislas-Arthur, 8 septembre 1901, Ottawa.  
DUBOIS, Louis-Napoléon, 8 septembre 1901, Ottawa.  
GAGNON, François-Xavier, 8 septembre 1901, Ottawa.  
AUCLAIR, Achille-Félix, 8 septembre 1901, Ottawa.  
LATULIPE, Élie-Antoine, 8 septembre 1901, Ottawa.  
DALPÉ, Deus, 8 septembre 1901, Ottawa.  
HÉTU, Pierre, 8 septembre 1901, Ottawa.  
SERGENT, Abel-Félix, 8 septembre 1901, Ottawa.  
LÉONARD, Joseph-Wilhem, 8 septembre 1901, Ottawa.  
CHAGNON, Oscar-Jacques, 8 septembre 1901, Ottawa.

- BOISSEAU, Louis-Philippe, 8 septembre 1901, Ottawa.  
HURIET, Marie-Henri, 8 septembre 1901, Angers.  
THOMAS, Louis-Victor, 29 septembre 1901, Liège.  
ZENGLER, Charles-Jean, 29 septembre 1901, Liège.  
MOUNIER, Pierre, 29 septembre 1901, Liège.  
L'HÔTE, Jules-Marie-Aimé-Victor, 29 septembre 1901,  
Liège.  
BANCTEL, Constant-Marie, 29 septembre 1901, Liège.  
ZUBER, Eugène, 29 septembre 1901, Liège.  
WÜSTEFELD, Georges-Aloys-Henri, 29 septembre 1901,  
Liège.  
FRANCART, Étienne, 29 septembre 1901, Liège.  
PRIOLLAND, Joseph Charles-Marie-Pie, 2 octobre 1901,  
Notre-Dame de Bon-Secours.  
LAGATHU, Joseph-Marie, 13 octobre 1901, Angers.  
CAPITAINE, Hippolyte-Louis-Marie, 13 octobre 1901, An-  
gers.  
GOURICHON, Louis-Marie-François, 13 octobre 1901, An-  
gers.  
LANDRY, Victor-Louis (F. C.), 1<sup>er</sup> novembre 1901, Notre-  
Dame de Sion.  
CRENN, Jean-François-Marie (F. C.), 1<sup>er</sup> novembre 1901,  
Notre-Dame de l'ontmain.  
PÉLOQCIN, Ovide-Louis-Philippe, 1<sup>er</sup> novembre 1901, Ot-  
tawa.  
BERTRAND, Joseph-Camille-Odilon, 1<sup>er</sup> novembre 1901,  
Ottawa.  
RICHARD, François-Pierre, 3 novembre 1901, Liège.
-

## NÉCROLOGE DE L'ANNÉE 1901.

---

532. Le P. BESSAC, Louis-Marie, décédé à Notre-Dame de la Garde le 28 novembre 1900. Né à Orange (Avignon) le 16 juin 1830, il avait fait son oblation le 10 mai 1854

533. Le F. convers TALBOT, Joseph-Antoine, décédé Montréal le 18 décembre 1900. Il était né à Saint-Pierre de la Rivière-du-Sud (Québec) le 13 novembre 1841 ; il avait fait son oblation le 9 juin 1873.

534. Le P. PERREAULT, Oscar, décédé à Saint-Albert le décembre 1900. Né à Saint-Esprit (Montréal) le 12 septembre 1864, il avait fait son oblation le 25 mai 1890.

535. Le F. scolastique MOLLOY, John-Joseph, décédé à Fremantle le 21 décembre 1900. Il était né à Ballinvee (Meath) le 13 août 1876 ; il avait fait son oblation le 2 octobre 1898.

536. Le P. ISNARD, Henri, décédé à Notre-Dame de la Garde le 3 janvier 1901. Né à Apt (Avignon) le 29 décembre 1850, il avait fait son oblation le 8 septembre 1873.

537. Le P. GIBNEY, James, décédé à Glenree le 14 janvier 1901. Il était né à Dublin le 2 octobre 1836 ; il avait fait son oblation le 31 mai 1859.

538. Le P. SYLVESTRE, Jean-Baptiste, décédé à San-Antonio le 14 janvier 1901. Il était né à Saint-Simon (Saint-Hyacinthe) le 6 mars 1871 ; il avait fait son oblation le 8 septembre 1896.

539. S. Gr. M<sup>sr</sup> GAUGHREN, Anthony, décédé à Kimberley le 15 janvier 1901. Il était né à Dublin le 5 février 1849 ; il avait fait son oblation le 8 septembre 1867.

540. Le F. convers MASSIMI, Antoine-Félix, décédé à Notre-Dame des Lumières le 3 février 1901. Il était né à Sainte-Marie-Siché (Ajaccio) le 25 janvier 1850 ; il avait fait son oblation le 17 février 1887.

541. Le P. JOYCE, William-David-Joseph, décédé à Lowell le 9 février 1901. Il était né à Tullow (Waterford) le 30 novembre 1856 ; il avait fait son oblation le 25 décembre 1876.

542. Le P. TORTEL, Adolphe, décédé à Lowell le 22 février 1901. Il était né à Saint-Laurent en Royans (Valence) le 29 octobre 1826 ; il avait fait son oblation le 12 janvier 1846.

543. Le P. ZIRIO, Joseph, décédé à Vico le 13 mars 1901. Il était né à San-Remo (Vintimille) le 10 septembre 1823 ; il avait fait son oblation le 25 décembre 1843.

544. Le P. ENCK, Adolphe, décédé à Winnipeg le 15 mars 1901. Il était né à Bochum le 6 mai 1872 ; il avait fait son oblation le 15 août 1895.

545. Le P. SOUILLARD, Paul, décédé à Nantes (en cours de mission) le 18 mars 1901. Il était né à Paris le 14 mai 1858 ; il avait fait son oblation le 8 octobre 1881.

546. Le P. SAINT-GENEYS, Adrien, décédé à Jaffna le 24 avril 1901. Il était né à Manas (Valence) le 28 juillet 1828 ; il avait fait son oblation le 6 octobre 1851.

547. Le P. BOVIS, Joseph, décédé à Notre-Dame de la Garde le 6 juin 1901. Né à Cadson (Avignon) le 30 mars 1814, il avait fait son oblation le 15 septembre 1859.

548. Le P. REYNAUD, Lucien-Auguste, décédé à Aix le 30 juin 1901. Né à Roquebrussanne (Fréjus) le 7 janvier 1836, il avait fait son oblation le 8 décembre 1856.

549. Le P. RÉMAS, René, décédé à Saint-Albert le 10 juillet 1901. Il était né à Fontenay (le Mans) le 1<sup>er</sup> juin 1823 ; il avait fait son oblation le 23 avril 1851.

550. Le F. convers O'DONNEL, Anthony, décédé à Phi-

lipstown le 2 août 1901. Il était né à Arranmore (Raphoe) le 22 mars 1841 ; il avait fait son oblation le 3 mai 1882.

551. Le P. DUBOIS, Joseph-Romain, décédé à Notre-Dame des Lumières le 9 août 1901. Il était né à Sauilhac (Viviers) le 20 novembre 1848 ; il avait fait son oblation le 5 août 1869.

552. Le P. PÉLISSIER, Pierre, décédé à Anvers le 9 août 1901. Il était né à Moulins (Moulins) le 4 décembre 1834 ; il avait fait son oblation le 11 juillet 1876.

553. Le P. GAGNON, Pierre-Charles, décédé à Lowell le 12 août 1901. Il était né à l'Assomption (l'Assomption) le 16 mai 1860 ; il avait fait son oblation le 8 décembre 1885.

554. Le P. MICHEL, Germain, décédé à San-Antonio le 19 août 1901. Il était né à Vitry (Metz) le 22 octobre 1846 ; il avait fait son oblation le 8 septembre 1867.

555. Le F. convers TUTE, Christopher, décédé à Gendalough (Australie) le 18 septembre 1901. Né à Dublin en 1843, il avait fait son oblation le 17 février 1879.

556. Le F. novice JACOB, Isidore, décédé au noviciat du Bestin (Belgique) le 27 septembre 1901. Il était né à Roscoff (Quimper) le 1<sup>er</sup> septembre 1881.

557. Le P. WHELAN, William, décédé à l'Université d'Ottawa le 9 octobre 1901. Il était né à Little Bray (Dublin) le 4 octobre 1868 ; il avait fait son oblation le 7 mai 1891.

558. Le P. PETIT, René-Charles, décédé à Notre-Dame de Sion le 19 novembre 1901. Il était né à Houdreville (Nancy) le 5 février 1867 ; il avait fait son oblation le 1<sup>er</sup> novembre 1891.

---



## TABLE DES MATIÈRES

### MARS 1901.

	Pages.
VICARIAT DE JAFFNA. — Lettre du R. P. J. COLLIN.....	5
VICARIAT DE LA SASKATCHEWAN. — Lettre du R. P. CHARLEBOIS au T. R. P. Général.....	16
VICARIAT DE SAINT-ALBERT. — Lettre du R. P. DANIS au T. R. P. Général.....	35
VICARIAT DE NATAL. — Lettre du R. P. MATHIEU .....	37
PROVINCE DU MIDI. — Rapport du R. P. ODOUL, supérieur de Notre-Dame de Bon-Secours, au T. R. P. Supérieur gé- néral .....	45
VARIÉTÉS. — Congrès antieslavagiste autrichien.....	61
Mission de Saint-Barbant-Saint-Martial (diocèse de Limoges).	64
Noces d'or du R. P. BARRET.....	68
Frère ALEXIS est-il un martyr? .....	73
M <sup>r</sup> GAUGHAN .....	79
NOUVELLES DIVERSES.....	83
SUPPLÉMENT.	

### JUIN 1901.

VICARIAT DE SAINT-BONIFACE. — Lettre du R. P. Ph. GEELLEN.	85
Lettre du R. P. HUGONARD .....	98
VICARIAT DE SAINT-ALBERT. — Lettre du R. P. JAN.....	101
VICARIAT DE LA SASKATCHEWAN. — Lettre du R. P. WATELLE.	106
VICARIAT DU MACKENZIE. — Excursions au Mackenzie et au Klondyke, par M <sup>r</sup> GROUARD.....	117
Lettre du R. P. BREYNAT.....	141
PROVINCE DU CANADA. — Lettre du R. P. FAFARD.....	145
VICARIAT DE COLOMBO. — Lettre du R. P. MASSIET au T. R. P. Général.....	152
VICARIAT DU BASUTOLAND. — Lettre du R. P. BIARD au T. R. P. Général.....	162
PROVINCE D'ALLEMAGNE. — Rapport sur le scolasticat de Saint- Boniface au T. R. P. Général.....	168

	Pages.
VARIÉTÉS. — Mission de Nantes .....	185
M. le chanoine Grandin.....	217
NOUVELLES DIVERSES.....	221
SUPPLÉMENT.	

SEPTEMBRE 1901.

VICARIAT DE L'ÉTAT LIBRE D'ORANGE. — Lettre du R. P. VARNAT au Directeur des Annales.....	225
VICARIAT DE NATAL. — Lettre du R. P. MATHIEU.....	235
VICARIAT DE SAINT-ALBERT. — Rapport sur la Mission de Cal- gary, par le R. P. LEMARCHAND.....	240
PROVINCE DU NORD. — Pèlerinage d'hommes à Notre-Dame de Sion.....	247
VARIÉTÉS. — Chronique de la Maison du Laus (suite), par le R. P. SIMONIN .....	262
Dixième anniversaire de la consécration de M <sup>sr</sup> PASCAL.....	314
BIBLIOGRAPHIE. — <i>Au pays de l'or et des diamants</i> , ou l'Afrique du Sud au point de vue géographique, ethnographique, poli- tique et religieux, par le R. P. STRECKER .....	318
SUPPLÉMENT.	

DÉCEMBRE 1901.

VICARIAT DE JAFFNA. — Compte rendu de la grande mission prêchée à Jaffna du 14 septembre au 6 octobre 1901, par M <sup>sr</sup> JOULAIN.....	321
PROVINCE DU NORD. — Vingt-cinq ans à Montmartre.....	330
VARIÉTÉS. — Chronique de la Maison du Laus (suite), par le R. P. SIMONIN.....	367
Mission à Notre-Dame de Nice.....	401
NOUVELLES DIVERSES.....	404
OBLATIONS .....	408
NÉCROLOGE.....	416
SUPPLÉMENT.	

/

SUPPLÉMENT

AUX

**MISSIONS DE LA CONGRÉGATION**

DES

MISSIONNAIRES OBLATS DE MARIE IMMACULÉE

---

LETTRE DU SOUVERAIN PONTIFE

AU SUJET DES CONGRÉGATIONS

Le Souverain Pontife vient d'adresser à S. Em. le cardinal Richard la lettre suivante qui concerne l'inique projet de loi dirigé contre les congrégations :

*A Notre cher fils François, du titre de Sainte-Marie in Via;  
prêtre cardinal Richard, archevêque de Paris.*

Notre cher fils, salut et bénédiction apostolique.

Au milieu des consolations que Nous procurait l'année sainte par le pieux empressement des pèlerins accourus à Rome de tous les points du monde, Nous avons éprouvé une amère tristesse en apprenant les dangers qui menacent les congrégations religieuses en France. A force de malentendus et de préjugés, on en est venu à penser qu'il serait nécessaire au bien de l'Etat de restreindre leur liberté et peut-être même de procéder plus durement contre elles. Le devoir de Notre ministère suprême et l'affection profonde que Nous portons à la France Nous engagent à vous parler de ce grave et important sujet dans l'espoir que, mieux éclairés, les hommes droits et

impartiaux reviendront à de plus équitables conseils. En même temps qu'à vous, Nous Nous adressons à Nos vénérables frères, vos collègues de l'épiscopat français.

Au nom des graves sollicitudes que vous partagez avec Nous, il vous appartient de dissiper les préjugés que vous constatez sur place et d'empêcher, autant qu'il est en vous, d'irréparables malheurs pour l'Église et pour la France.

Les ordres religieux tirent, chacun le sait, leur origine et leur raison d'être de ces sublimes Conseils évangéliques que notre divin Rédempteur adressa pour tout le cours des siècles, à ceux qui veulent conquérir la perfection chrétienne : âmes fortes et généreuses qui, par la prière et la contemplation, par de saintes austérités, par la pratique de certaines règles, s'efforcent de monter jusqu'aux plus hauts sommets de la vie spirituelle. Nés sous l'action de l'Église dont l'autorité sanctionne leur gouvernement et leur discipline, les ordres religieux forment une portion choisie du troupeau de Jésus-Christ. Ils sont, suivant la parole de saint Cyprien, *l'honneur et la parure de la grâce spirituelle* (1) en même temps qu'ils attestent la sainte fécondité de l'Église.

Leurs promesses, faites librement et spontanément, après avoir été mûries dans les réflexions du noviciat, ont été regardées et respectées par tous les siècles, comme des choses sacrées, source des plus rares vertus.

Le but de ces engagements est double : d'abord élever les personnes qui les émettent à un plus haut degré de perfection ; ensuite, les préparer, en épurant et en fortifiant leurs âmes, à un ministère extérieur qui s'exerce pour le salut éternel du prochain et pour le soulagement des misères si nombreuses de l'humanité.

(1) De discipl. et habitu Virginum, c. II.

Ainsi, travaillant sous la direction suprême du Siège apostolique à réaliser l'idéal de perfection tracé par Notre-Seigneur, et vivant sous des règles qui n'ont absolument rien de contraire à une forme quelconque de gouvernement civil, les instituts religieux coopèrent grandement à la mission de l'Église qui consiste essentiellement à sanctifier les âmes et à faire du bien à l'humanité.

C'est pourquoi, partout où l'Église s'est trouvée en possession de sa liberté, partout où a été respecté le droit naturel de tout citoyen de choisir le genre de vie qu'il estime le plus conforme à ses goûts et à son perfectionnement moral, partout aussi les ordres religieux ont surgi comme une production spontanée du sol catholique, et les évêques les ont considérés à bon droit comme des auxiliaires précieux du saint ministère et de la charité chrétienne.

Mais ce n'est pas à l'Église seule que les ordres religieux ont rendu d'immenses services dès leur origine : c'est à la société civile elle-même. Ils ont eu le mérite de prêcher la vertu aux foules par l'apostolat de l'exemple autant que par celui de la parole, de former et d'embellir les esprits par l'enseignement des sciences sacrées et profanes, et d'accroître même par des œuvres brillantes et durables le patrimoine des beaux-arts.

Pendant que leurs docteurs illustraient les universités par la profondeur et l'étendue de leur savoir, pendant que leurs maisons devenaient le refuge des connaissances divines et humaines, et, dans le naufrage de la civilisation, sauvaient d'une ruine certaine les chefs-d'œuvre de l'antique sagesse, souvent d'autres religieux s'enfonçaient dans des régions inhospitalières, marécages ou forêts impenétrables, et là, desséchant, défrichant, bravant toutes les fatigues et tous les périls, cultivant, à la sueur de

leur front, les âmes en même temps que la terre, ils fondaient autour de leurs monastères et à l'ombre de la croix, des centres de population qui devinrent des bourgades ou des villes florissantes, gouvernées avec douceur, où l'agriculture et l'industrie commencèrent à prendre leur essor.

Quand le petit nombre des prêtres ou le besoin des temps l'exigèrent, on vit sortir des cloîtres des légions d'apôtres, éminents par la sainteté et la doctrine, qui, apportant vaillamment leur concours aux évêques, exercèrent sur la société l'action la plus heureuse en apaisant les discordes, en étouffant les haines, en ramenant les peuples au sentiment du devoir et en remettant en honneur les principes de la religion et de la civilisation chrétienne.

Tels sont, brièvement indiqués, les mérites des ordres religieux dans le passé. L'histoire impartiale les a enregistrés, et il est superflu de s'y étendre plus longuement. Ni leur activité, ni leur zèle, ni leur amour du prochain ne se sont amoindris de nos jours. Le bien qu'ils accomplissent frappe tous les yeux et leurs vertus brillent d'un éclat qu'aucune accusation, qu'aucune attaque n'a pu ternir.

Dans cette noble carrière où les congrégations religieuses font assaut d'activité bienfaisante, celles de France, Nous le déclarons avec joie une fois de plus, occupent une place d'honneur.

Les unes, vouées à l'enseignement, inculquent à la jeunesse, en même temps que l'instruction, les principes de religion, de vertu et de devoir sur lesquels reposent essentiellement la tranquillité publique et la prospérité des États. Les autres, consacrées aux diverses œuvres de charité, portent un secours efficace à toutes les misères physiques et morales dans les innombrables asiles où

elles soignent les malades, les infirmes, les vieillards, les orphelins, les aliénés, les incurables, sans que jamais aucune besogne périlleuse, rebutante et ingrate, arrête leur courage ou diminue leur ardeur.

Ces mérites, plus d'une fois reconnus par les hommes les moins suspects, plus d'une fois honorés par des récompenses publiques, font de ces congrégations la gloire de l'Église tout entière et la gloire particulière et éclatante de la France, qu'elles ont toujours noblement servie et qu'elles aiment avec un patriotisme capable, on l'a vu mille fois, d'affronter joyeusement la mort.

Il est évident que la disparition de ces champions de la charité chrétienne causerait au pays d'irréparables dommages.

En tarissant une source si abondante de secours volontaires, elle augmenterait notablement la misère publique, et, du même coup, cesserait une éloquente prédication de fraternité et de concorde.

A une société où fermentent tant d'éléments de trouble, tant de haines, il faut, en effet, de grands exemples d'abnégation, d'amour et de désintéressement.

Et quoi de plus propre à élever et à pacifier les âmes que le spectacle de ces hommes et de ces femmes qui, sacrifiant une situation heureuse, distinguée et souvent illustre, se font volontairement les frères et les sœurs des enfants du peuple, en pratiquant envers eux l'égalité vraie par le dévouement sans réserve aux déshérités, aux abandonnés et aux souffrants ?

Si admirable est l'activité des congrégations françaises, qu'elle n'a pu rester circonscrite aux frontières nationales et qu'elle est allée porter l'Évangile jusqu'aux extrémités du monde, et, avec l'Évangile, le nom, la langue, le prestige de la France. Exilés volontaires, les missionnaires français s'en vont, à travers les tempêtes

de l'Océan et les sables du désert, chercher les âmes à conquérir, dans des régions lointaines et souvent inexplorées.

On les voit s'établir au milieu des peuplades sauvages pour les civiliser en leur enseignant les éléments du christianisme, l'amour de Dieu et du prochain, le travail, le respect des faibles, les bonnes mœurs ; et ils se dévouent ainsi sans attendre aucune récompense terrestre, jusqu'à une mort souvent hâtée par les fatigues, le climat ou le fer du bourreau. Respectueux des lois, soumis aux autorités établies, ils n'apportent, partout où ils passent, que la civilisation et la paix ; ils n'ont d'autre ambition que d'éclairer les infortunés auxquels ils s'adressent, et de les amener à la morale chrétienne et au sentiment de leur dignité d'hommes.

Il n'est pas rare, d'ailleurs, qu'ils apportent, en outre, d'importantes contributions à la science en aidant aux recherches qui se font sur ses différents domaines : l'étude des variétés de races dans l'espèce humaine, les langues, l'histoire, la nature et les produits du sol, et autres questions de ce genre.

C'est précisément sur l'action laborieuse, patiente, infatigable de ces admirables missionnaires qu'est principalement fondé le protectorat de la France, que les gouvernements successifs de ce pays ont tous été jaloux de lui conserver, et que Nous-même Nous avons affirmé publiquement. Du reste, l'attachement inviolable des missionnaires français à leur patrie, les services éminents qu'ils lui rendent, la grande influence qu'ils lui assurent particulièrement en Orient, sont des faits reconnus par des hommes d'opinions très diverses, et naguère encore proclamés solennellement par les voix les plus autorisées.

Dans ces conjonctures, ce ne serait pas seulement répondre à tant de services par une inexplicable ingrati-



tude, ce serait, évidemment, renoncer du même coup aux bénéfices qui en dérivent, que d'ôter aux congrégations religieuses, à l'intérieur, cette liberté et cette paix qui, seules, peuvent assurer le recrutement de leurs membres et l'œuvre longue et laborieuse de leur formation. D'autres nations en ont fait la douloureuse expérience. Après avoir arrêté à l'intérieur l'expansion des congrégations religieuses et en avoir tari graduellement la sève, elles ont vu, à l'extérieur, décliner proportionnellement leur influence et leur prestige, car il est impossible de demander des fruits à un arbre dont on a coupé les racines.

Il est facile aussi de voir que tous les grands intérêts engagés dans cette question seraient gravement compromis, même dans le cas où l'on épargnerait les congrégations de missionnaires pour frapper les autres; car, à le bien considérer, l'existence et l'action des unes sont liées à l'existence et à l'action des autres. En effet, la vocation du religieux missionnaire germe et se développe sous la parole du religieux prédicateur, sous la direction pieuse du religieux enseignant et même sous l'influence surnaturelle du religieux contemplatif.

D'ailleurs, on peut s'imaginer la situation pénible qui serait faite aux missionnaires et la diminution que subiraient certainement leur autorité et leur prestige dès que les peuples qu'ils évangélisent apprendraient que les congrégations religieuses, loin de trouver dans leur pays protection et respect, y sont traitées avec hostilité et rigueur.

Mais, élevant encore la question, nous devons remarquer que les congrégations religieuses, ainsi que nous l'avons dit plus haut, représentent la pratique publique de la perfection chrétienne; et, s'il est certain qu'il y a et qu'il y aura toujours dans l'Église des âmes d'élite

pour y aspirer sous l'influence de la grâce, il serait injuste d'entraver leurs desseins. Ce serait attenter à la liberté même de l'Église qui est garantie en France par un pacte solennel ; car tout ce qui l'empêche de mener les âmes à la perfection nuit au libre exercice de sa mission divine.

Frapper les ordres religieux, ce serait encore priver l'Église de coopérateurs dévoués ; d'abord à l'intérieur où ils sont les auxiliaires nécessaires de l'épiscopat et du clergé en exerçant le saint ministère et la fonction de l'enseignement catholique, cet enseignement que l'Église a le droit et le devoir de dispenser et qui est réclamé par la conscience des fidèles ; puis à l'extérieur, où les intérêts généraux de l'apostolat et sa principale force dans toutes les parties du monde sont représentés principalement par les congrégations françaises. Le coup qui les frapperait aurait donc son retentissement partout, et le Saint-Siège, tenu par mandat divin de pourvoir à la diffusion de l'Évangile, se verrait dans la nécessité de ne point s'opposer à ce que les vides laissés par les missionnaires français fussent comblés par des missionnaires d'autres nationalités.

Enfin, Nous devons faire observer que frapper les congrégations religieuses ce serait s'éloigner, à leur détriment, de ces principes démocratiques de liberté et d'égalité qui forment actuellement la base du droit constitutionnel en France et y garantissent la liberté individuelle et collective de tous les citoyens, quand leurs actions et leur genre de vie ont un but honnête qui ne lèse les droits et les intérêts légitimes de personne.

Non, dans un Etat d'une civilisation aussi avancée que la France, Nous ne supposons pas qu'il n'y ait ni protection ni respect pour une classe de citoyens honnêtes, paisibles, très dévoués à leur pays, qui, possédant tous

les droits et remplissant tous les devoirs de leurs compatriotes, ne se proposent, soit dans les vœux qu'ils émettent, soit dans la vie qu'ils mènent au grand jour, que de travailler à leur perfection et au bien du prochain, sans rien demander que la liberté ! Les mesures prises contre eux paraîtraient d'autant plus injustes et odieuses que, dans le même moment, on traiterait bien différemment des sociétés d'un tout autre genre.

Nous n'ignorons pas que, pour colorer ces rigueurs, il en est qui vont répétant que les congrégations religieuses empiètent sur la juridiction des évêques et lèsent les droits du clergé séculier. Cette assertion ne peut se soutenir si l'on veut se rapporter aux sages lois édictées sur ce point par l'Eglise et que Nous avons voulu rappeler récemment. En parfaite harmonie avec les dispositions et l'esprit du Concile de Trente, tandis qu'elles règlent d'un côté les conditions d'existence des personnes vouées à la pratique des conseils évangéliques et à l'apostolat, d'autre part elles respectent autant qu'il convient l'autorité des évêques dans leurs diocèses respectifs.

Tout en sauvegardant la dépendance due au chef de l'Eglise, elles ne manquent pas, en beaucoup de cas, d'attribuer aux évêques son autorité suprême sur les congrégations par voie de délégation apostolique. Quant à représenter l'épiscopat et le clergé français comme disposés à accueillir favorablement l'ostracisme dont on voudrait frapper les congrégations religieuses, c'est une injure que les évêques et les prêtres ne peuvent que repousser de toute l'énergie de leur âme sacerdotale !

Il n'y a pas lieu de donner plus d'importance à l'autre reproche qu'on fait aux congrégations religieuses de posséder trop de richesses.

En admettant que la valeur attribuée à leurs propriétés ne soit pas exagérée, on ne peut contester qu'elles possèdent honnêtement et légalement et que, par conséquent, les dépouiller serait attenter au droit de propriété.

Il faut considérer en outre qu'elles ne possèdent point dans l'intérêt personnel et pour le bien-être des particuliers qui les composent, mais pour des œuvres de religion, de charité et de bienfaisance qui tournent au profit de la nation française, soit au dedans, soit au dehors où elles vont rehausser son prestige en contribuant à la mission civilisatrice que la Providence lui a confiée.

Passant sous silence d'autres considérations que l'on fait au sujet des congrégations religieuses, Nous Nous bornons à cette importante remarque : la France entretient avec le Saint-Siège des rapports amicaux fondés sur un traité solennel. Si donc les inconvénients que l'on indique ont sur tel ou tel point quelque réalité, la voie est tout ouverte pour les signaler au Saint-Siège, qui est disposé à les prendre en sérieux examen et à leur appliquer, s'il y a lieu, des remèdes opportuns.

Nous voulons cependant compter sur l'équitable impartialité des hommes qui président aux destinées de la France et sur la droiture et le bon sens qui distinguent le peuple français. Nous avons la confiance qu'on ne voudra pas perdre le précieux patrimoine moral et social que représentent les congrégations religieuses ; qu'on ne voudra pas, en attendant à la liberté commune par des lois d'exception, blesser le sentiment des catholiques français et aggraver les discordes intérieures du pays, à son grand détriment.

Une nation n'est vraiment grande et forte, elle ne peut regarder l'avenir avec sécurité que si, dans le respect

des droits de tous et dans la tranquillité des consciences, les volontés s'unissent étroitement pour concourir au bien général. Depuis le commencement de Notre Pontificat, Nous n'avons omis aucun effort pour réaliser en France cette œuvre de pacification qui lui aurait procuré d'incalculables avantages, non seulement dans l'ordre religieux, mais encore dans l'ordre civil et politique.

Nous n'avons pas reculé devant les difficultés, nous n'avons cessé de donner à la France des preuves particulières de déférence, de sollicitude et d'amour, comptant toujours qu'elle y répondrait comme il convient à une nation grande et généreuse.

Nous éprouverions une extrême douleur si, arrivé au soir de Notre vie, Nous Nous trouvions déçu dans ces espérances, frustré du prix de Nos sollicitudes paternelles et condamné à voir dans le pays que Nous aimons les passions et les partis lutter avec plus d'acharnement sans pouvoir mesurer jusqu'où iraient leurs excès ni conjurer des malheurs que Nous avons tout fait pour empêcher et dont Nous déclinons, à l'avance, la responsabilité.

En tout cas, l'œuvre qui s'impose en ce moment aux évêques français, c'est de travailler dans une parfaite harmonie de vues et d'action, à éclairer les esprits pour sauver les droits et les intérêts des congrégations religieuses, que Nous aimons de tout Notre cœur paternel et dont l'existence, la liberté, la prospérité importent à l'Église catholique, à la France et à l'humanité.

Daigne le Seigneur exaucer Nos vœux ardents et couronner les démarches que Nous faisons depuis longtemps déjà pour cette noble cause ! Et comme gage de Notre bienveillance et des faveurs divines, Nous vous accordons, bien-aimé fils, à vous, à tout l'épiscopat, à tout le

clergé et à tout le peuple de France, la bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le 23 décembre de l'an 1900, de Notre pontificat le vingt-troisième.

LEO PP. XIII.

---

SANCTISSIMI DOMINI NOSTRI  
LEONIS DIVINA PROVIDENTIA PAPÆ XIII  
CONSTITUTIO APOSTOLICA  
DE RELIGIOSORUM INSTITUTIS VOTA SIMPLICIA PROFITENTIUM

LEO EPISCOPUS  
SERVUS SERVORUM DEI AD PERPETUAM REI MEMORIAM

Conditæ a Christo Ecclesiæ ea vis divinitus inest ac fecunditas, ut multas anteactis temporibus, plurimas ætate hac elabente utriusque sexus tamquam familias ediderit, quæ, sacro *votorum simplicium* suscepto vinculo, sese variis religionis et misericordiæ operibus sancte devovere contendunt. Quæ quidem pleræque, urgente caritate Christi, singularis civitatis vel diœcesis prætergressæ angustias, adeptæque, unius ejusdemque vi legis communisque regiminis, perfectæ quamdam con-sociationis speciem, latius in dies proferuntur.

Duplex porro earundem est ratio : aliæ, quæ Episcoporum solummodo approbationem nactæ, ob eam rem *diœcesanæ* appellantur; aliæ vero de quibus præterea romani Pontificis sententia intercessit, seu quod ipsarum leges ac statuta recognoverit, seu quod insuper commendationem ipsis approbationemve impertiverit.

Jam in binas hujusmodi religiosarum Familiarum classes quænam Episcoporum jura esse oporteat, quæque vicissim illarum in Episcopos officia, sunt qui opinantur incertum controversumque manere. — Profecto, ad

*diœcesanas* consociationes quod attinet, res non ita se dat laboriosam ad expediendum; eæ quippe una inductæ sunt atque vigent Antistitum sacrorum auctoritate. At gravior sane quæstio de ceteris oritur, quæ Apostolicæ Sedis comprobatione sunt auctæ. Quia nimirum in diœceses plures propagantur, eodemque ubique jure unoque utuntur regimine; ideo Episcoporum in illas auctoritatem opus est temperationem quamdam admittere certosque limites. Qui limites quatenus pertinere debeant, colligere licet ex ipsa decernendi ratione Sedi Apostolicæ consueta in ejusmodi consociationibus approbandis, scilicet certam aliquam Congregationem approbari ut piam Societatem votorum simplicium, *sub regimine Moderatoris generalis, salva Ordinariorum jurisdictione, ad formam sacrorum canonum et Apostolicarum constitutionum.* — Jamvero perspicuum inde fit tales Consociationes neque in *diœcesanis* censi, neque Episcopis subesse posse nisi intra fines diœcesis cujusque, incolumi tamen supremi earumdem Moderatoris administratione ac regimine. Qua igitur ratione summis societatum harum Præsidibus in Episcoporum jura et potestatem nefas est invadere; eadem Episcopi prohibentur ne quid sibi de Præsidum ipsorum auctoritate arrogent. Secus enim si fieret, tot moderatores istis Congregationibus accederent, quot Episcopi quorum in diœcesibus alumni earum versentur; actumque esset de administrationis unitate ac regiminis.

Concordem atque unanimum Præsidum Congregationum atque Episcoporum auctoritatem esse oportet; at ideo necesse est alteros alterorum jura pernoscere atque integra custodire.

Id autem ut, omni submota controversia, plene in posterum fiat, et ut Antistitum sacrorum potestas, quam Nos, uti par est, inviolatam usquequaque volumus, nihil

uspium detrimenti capiat; ex consulto sacri Consilii Episcopis ac Religiosorum ordinibus præpositi, duo præscriptionum capita edicere visum est; alterum de Sodalitatibus quæ Sedis Apostolicæ commendationem vel approbationem nondum sunt assecutæ, alterum de ceteris, quarum Sedes Apostolica vel leges recognovit vel institutum commendavit aut approbavit.

Caput primum hæc habet servanda :

I. Episcopi est quamlibet recens natam sodalitem non prius in diœcesim recipere, quam leges ejus constitutionesque cognorit itemque probarit; si videlicet neque fidei honestative morum, neque sacris canonibus et Pontificum decretis adversentur, et si apte statuto fini conveniant.

II. Domus nulla novarum sodalitarum justo jure fundabitur, nisi annuente probante Episcopo. Episcopus vero fundandi veniam ne impertiat, nisi inquisitione diligenter acta quales sint qui id poscant; an recte probeque sentiant, an prudentia præditi, an studio divinæ gloriæ, suæque et alienæ salutis præcipue ducti.

III. Episcopi, quoad fieri possit, potius quam novam in aliquo genere sodalitem condant vel approbent, utilius unam quamdam adscissent de jam approbatis, quæ actionis institutum profiteatur adsimile. — Nullæ fere, ni forte in *Missionum* regionibus, probentur sodalitates, quæ, certo proprioque fine non præstituto, quævis universe pietatis ac beneficentiæ opera, etiamsi penitus inter se disjuncta, exercenda amplectantur.

Episcopi sodalitem condi ullam ne siverint, quæ redditibus careat ad sodalium victum necessariis. — Sodalitas quæ stipe collaticia vivant; item muliebres familias quæ ægrotis, domi ipsorum, interdum noctuque adsint, cautissime, quin etiam difficulter comprobent.



Si quæ autem nova feminarum sodalitas eo spectet ut suis in ædibus valetudinaria aperiat viris promiscue mulieribusve excipiendis; vel similes domos excipiendis sacerdotibus, qui Sororum cura atque opera ægrotantes leventur; ejusmodi proposita Episcopi ne probent, nisi maturo adhibito severoque consilio.

Præterea Episcopi religiosarum domus, ubi viris feminisve peregre advenientibus hospitium victusque accepto pretio suppeditetur, nequaquam permittant.

IV. Sodalitas quævis diœcesana ad diœceses alias ne transgrediatur, nisi consentiente utroque Episcopo, tum loci unde excedat tum loci quo velit commigrare.

V. Sodalitatem diœcesanam si ad diœceses alias propagari accidat, nihil de ipsius natura et legibus mutari liceat, nisi singulorum Episcoporum consensu, quorum in diœcesibus ædes habeat.

VI. Semel approbatæ sodalitates ne extinguantur, nisi gravibus de causis, et consentientibus Episcopis, quorum in ditione fuerint. Singulares tamen domos Episcopis, in sua cuique diœcesi, tollere fas est.

VII. De puellis habitum religiosum petentibus, item de iis quæ, probatione expleta, emissuræ sint vota, Episcopus singulatim certior fiat; ejusdem erit illas et de more explorare et, nihil si obstet, admittere.

VIII. Episcopo alumnas sodalitatum diœcesanarum professas dimittendi potestas est, votis perpetuis æque ac temporariis remissis, uno dempto (ex auctoritate saltem propria) colendæ perpetuo castitatis. Cavendum tamen ne istiusmodi remissione jus alienum lædatur; lædatur autem, si insciis moderatoribus id fiat justeque dissentientibus.

IX. Antistitæ, ex constitutionum jure, a Sororibus eligantur. Episcopus tamen, vel ipse vel delegato munere, suffragiis ferendis præerit: peractam electionem con-

firmare vel rescindere integrum ipsi est pro conscientiae officio.

X. Diœcesanæ cujusvis sodalitatibus domos Episcopus invisendi jus habet, itemque de virtutum studio, de disciplina, de œconomicis rationibus cognoscendi.

XI. Sacerdotes a sacris, a confessionibus, a concionibus designare, item de sacramentorum dispensatione statuere munus Episcoporum est, pro sodalitatibus diœcesanis pariter ac pro ceteris; id quod in capite consequenti (num. VIII) explicate præfinitur.

Alterum præscriptionum caput, de Sodalitatibus, quarum Apostolica Sedes vel leges recognovit vel institutum commendavit aut approbavit, hæc habet servanda :

I. Candidatos cooptare, eosdem ad sacrum habitum vel ad profitenda vota admittere, partes sunt Præsidum sodalitatibus; integra tamen Episcopi facultate, a Synodo Tridentina tributa (1), ut quum de feminis agitur, eas et ante suscipiendum habitum et ante professionem emitendam ex officio exploret. Præsidum similiter est familias singulas ordinare, tirones ac professos dimittere, iis tamen servatis quæcumque ex instituti legibus pontificiisque decretis servari oportet. — Demandandi munera et procurationes, tum quæ ad universam sodalitatem pertinent, tum quæ in domibus singulis exercentur, Conventus seu *Capitula*, et consilia propria jus habent. In muliebrum autem sodalitatibus conventibus ad munerum assignationem, Episcopus, cujus in diœcesi habentur, per se vel per alium præerit, ut Sedis Apostolicæ delegatus.

II. Condonare vota, sive ea temporaria sint sive perpetua, unius est romani Pontificis. Immutandi constitutiones, utpote quæ probatæ a Sede Apostolica, nemini

(1) Sess. xxv, cap. xvii, de *Regul. et Monial.*

Episcoporum jus datur. Item regimem, quod penes moderatores est sive sodalitates universæ sive familiarum singularum ad constitutionum normam, Episcopis mutare temperare ne liceat.

III. Episcoporum sunt jura, in diœcesi cujusque sua, permittere vel prohibere novas domos sodalitates condi; item nova ab illis templa excitari, oratoria seu publica seu semipublica aperiri, sacrum fieri in domesticis sacellis, Sacramentum augustum proponi palam venerationi fidelium. Episcoporum similiter est solemnitas et supplicationes, quæ publica sint, ordinare.

IV. Domus sodalitates hujusmodi si *clausura episcopali* utantur, Episcopis jura manent integra, quæ de hac re a pontificiis legibus tribuuntur. Si quæ autem *clausura*, ut inquit, *partiali*, utantur, Episcopi erit curare ut rite servetur, et quidquid in eam irrepit vitii cohibere.

V. Alumni alumnæ sodalitates harum, ad *forum internum* quod attinet, Episcopi potestati subsunt; in *foro autem externo*, eidem subsunt quod spectat ad censuras, reservationem casuum, votorum relaxationem quæ non sint uni summo Pontifici reservata, publicarum precum indictionem, dispensationes concessionisque ceteras, quas Antistites sacrorum fidelibus suis imperire queant.

VI. Si qui vero ad sacros ordines promoveri postulent, eos Episcopus, etsi in diœcesi degentes, initiare caveat, nisi hisce conditionibus: ut a moderatoribus quisque suis proponantur; ut quæ a jure sacro sancita sunt de *litteris dimissorialibus* vel *testimonialibus*, sint rite impleta; ut *titulo sacræ ordinationis* ne careant vel certe eo legitime eximantur; ut theologiæ studiis operam dederint secundum decretum *Auctis admodum*, die datum IV novembris anno MDCCCXII.

VII. In sodalitates, quæ mendicato vivunt, ea Epis-

copis stent jura, quæ habet decretum *Singulare quidem*, a sacro Consilio Episcopis et Religiosorum ordinibus præposito promulgatum die xxvii martii anno mccccxvi.

VIII. In iis quæ ad spiritualia pertinent subduntur sodalitates Episcopis diœcesium in quibus versantur. Horum igitur erit sacerdotes ipsis et a sacris designare et a concionibus probare. Quod si sodalitates muliebres sint, designabit item Episcopus sacerdotes a confessionibus tum ordinarios tum extra ordinem, ad normam constitutionis *Pastoralis curæ*, a Benedicto XIV decessore Nostro editæ, ac decreti *Quemadmodum*, dati a sacro Consilio Episcopis et Religiosorum ordinibus præposito, die xvii decembris anno mccccxc quod quidem decretum ad virorum etiam consociationes pertinet, qui sacris minime initiantur.

IX. Bonorum, quibus Sodalitia singula potiuntur, administratio penes Moderatorem supremum maximamve Antistitam eorumque Consilia esse debet: singularum vero familiarum redditus a præsidibus singulis administrari oportet, pro instituti cujusque legibus. De iis nullam Episcopus rationem potest exigere. Qui vero fundi certæ domui tributi legative sint ad Dei cultum beneficentiamve eo ipso loco impendendam, horum administrationem moderator quidem domus gerat, referat tamen ad Episcopum eique se omnino præbeat obnoxium: ita nimirum ut neque Præposito neque Antistitæ sodalitiî universi liceat quidquam ex iis bonis Episcopo occultare, distrahere, vel in alienos usus convertere. Talium igitur bonorum Episcopus rationes accepti impensique, quoties videbitur, expendet; idem ne sortes minuantur, redditus ne perperam erogentur, curabit.

X. Sicubi sodalitatum ædibus instituta curanda adjecta sint, uti gynæcea, orphanotrophia, valetudinaria, scholæ, asyla pueris erudiendis, Episcopali vigilantîæ ea

omnia subsint quod spectat ad religionis magisteria, honestatem morum, exercitationes pietatis, sacrorum administrationem, integris tamen privilegiis, quæ collegiis, scholis, institutisve ejusmodi a Sede Apostolica sint tributa.

XI. In quarumlibet sodalitatum domibus vota simplicia profitentium, Episcopis cujusque diœcesis jus est invisendi templa, sacraria, oratoria publica, sedes ad sacramentum pœnitentiæ, de iisque opportune statuendi, jubendi. — In presbyterorum sodalitiis, de conscientia ac disciplina, item de re œconomica uni præsides cognoscent. In consociationibus vero feminarum, æque ac virorum qui sacerdotio abstinent, Episcopi erit inquirere num disciplina ad legum normam vigeat, num quid sana doctrina morumve probitas detrimenti ceperit, num contra clausuram peccatum, num sacramenta æqua stataque frequentia suscipiantur. — Reprehensione dignum si quid Episcopus forte offenderit, ne decernat illico : moderatores uti prospiciant moneat ; qui si neglexerint, ipse per se consulat. Si quæ tamen majoris momenti occurrant quæ moram non expectent, decernat statim : decretum vero ad sacrum Consilium deferat Episcopis ac Religiosorum ordinibus præpositum.

Episcopus, in visitatione potissimum, juribus, quæ supra diximus, utatur suis quod spectat ad scholas, asyla ceteraque memorata instituta. — Ad rem vero œconomicam quod atinet muliebrium sodalitatum itemque virorum sacerdotio carentium, Episcopus ne cognoscat nisi de fundorum legatorumve administratione, quæ sacris sint attributa, vel loci aut diœcesis incolis juvandis.

His porro, quæ hactenus ediximus sancivimus, nihil penitus derogari volumus de facultatibus vel privilegiis, tum Nostro aut quovis alio Sedis Apostolicæ decreto concessis, tum immemorabili aut sæculari consuetudine

confirmatis, tum etiam quæ in alicujus Sodalitatis legibus a romano Pontifice approbatis contineantur.

Præsentes vero litteras et quæcumque in ipsis habentur nullo unquam tempore de subreptionis aut obreptionis sive intentionis Nostræ vitio aliove quovis defectu notari vel impugnari posse, sed semper validas et in suo robore fore et esse, atque ab omnibus cujusvis gradus et præminentiae inviolabiliter in judicio et extra observari debere decernibus : irritum quoque et inane declarantes si secus super his a quoquam, quavis auctoritate vel prætextu, scienter vel ignoranter contigerit attentari; contrariis non obstantibus quibuscumque.

Volumus autem ut harum litterarum exemplis, etiam impressis, manu tamen Notarii subscriptis et per constitutum in ecclesiastica dignitate virum sigillo munitis, eadem habeatur fides, quæ Nostræ voluntatis significationi his præsentibus ostensis haberentur.

Datum Romæ, apud Sanctum Petrum, anno Incarnationis Dominicæ millesimo noningentesimo, sexto idus decembres, Pontificatus Nostri vicesimo tertio.

C. Card. ALOISI-MASELLA, *Pro-Dat.*

A. Card. MACCHI.

VISA

DE CURIA I. DE AQUILA E VICÉCOMITIBUS

Loco ✠ *Plumbi*

*Reg. in Secret. Brevium*

I. CUGNONIUS.

---

21

SUPPLÉMENT  
AUX  
**MISSIONS DE LA CONGRÉGATION**  
DES  
MISSIONNAIRES OBLATS DE MARIE IMMACULÉE

---

LETTRE APOSTOLIQUE  
DE  
**NOTRE TRÈS SAINT-PÈRE LÉON XIII <sup>1</sup>**

---

*A Nos vénérables frères les patriarches, primats, archevêques, évêques et autres ordinaires en paix et communion avec le siège apostolique.*

LÉON XIII, PAPE

VÉNÉRABLES FRÈRES, SALUT ET BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE.

Les graves discussions, relatives aux questions économiques générales, qui depuis longtemps, en plus d'une nation, sapent la concorde des esprits, deviennent de jour en jour si fréquentes et si ardentes, qu'elles peuvent retenir et inquiéter à bon droit l'attention des hommes prudents. Ces discussions, des erreurs d'ordre philosophique et d'ordre pratique, largement répandues, les ont soulevées tout d'abord. En outre, les nouveaux secours apportés à l'industrie par l'époque actuelle, la

(1) Traduction publiée par le journal *l'Univers*.

rapidité des communications, et les combinaisons de toute espèce qui ont permis de diminuer le travail et d'augmenter le gain, ont rendu le conflit plus aigu. Enfin, par les mauvaises passions d'hommes turbulents, la discorde ayant été excitée entre les riches et les prolétaires, les choses en sont venues à un tel point que les États, agités par des troubles plus fréquents, paraissent exposés, outre ces troubles, à de grandes calamités.

Pour Nous, dès les débuts de Notre pontificat, Nous avons bien remarqué le péril qui, de ce chef, menaçait la société civile, et Nous avons pensé qu'il était de Notre devoir d'avertir publiquement les catholiques des graves erreurs qui se cachent sous les théories du socialisme, et du grand danger qui en résulte, non seulement pour les biens extérieurs de la vie, mais encore pour l'intégrité des mœurs et pour la religion. C'est à ce but que visait Notre Lettre Encyclique *Quod Apostolici muneris*, que Nous avons publiée le 28 décembre 1878. — Mais, ces mêmes périls s'aggravant chaque jour, au préjudice croissant des intérêts privés et publics, Nous Nous sommes efforcé une seconde fois d'y pourvoir avec encore plus de zèle. Dans notre Lettre Encyclique *Rerum novarum*, en date du 15 mai 1891, Nous avons traité de même, et longuement, des droits et des devoirs par le jeu harmonieux desquels les deux classes de citoyens, celle qui apporte le capital, et celle qui apporte le travail, doivent s'accorder entre elles. Nous avons montré en même temps, d'après les préceptes évangéliques, les remèdes qui Nous ont paru pouvoir contribuer le plus utilement à sauver la cause de la justice et de la religion et à guérir toute dissension entre les classes de la société.

Grâce à Dieu, Notre confiance n'a pas été frappée de stérilité. Ceux-là mêmes en effet qui se séparent des ca-



tholiques ont avoué, poussés par la force de la vérité, qu'il faut reconnaître à l'Église le mérite d'étendre sa prévoyance sur tous les degrés de l'échelle sociale, et principalement sur ceux qui se trouvent dans une malheureuse condition. Les catholiques ont retiré de Nos lettres des fruits assez abondants, car non seulement ils y ont puisé des encouragements et des forces pour poursuivre les bonnes œuvres qu'ils avaient entreprises, mais encore ils y ont emprunté la lumière qu'ils désiraient, et grâce à laquelle ils ont pu s'adonner, avec plus de sécurité et de succès, à l'étude des questions de ce genre. Il en est résulté que les dissensions d'opinions qui régnaient entre eux se sont éteintes pour une part, et, pour une autre part, se sont atténuées et entrecoupées de trêves. Dans l'ordre pratique, la conséquence a été que, pour prendre soin des intérêts des prolétaires, surtout dans les endroits où ils étaient particulièrement lésés, de nombreux organismes, grâce à des desseins persévérants ou à des desseins nouveaux, ont été créés ou utilement développés : par exemple, ces secours offerts aux ignorants, sous le nom de secrétariats du peuple ; les caisses rurales de crédit, les sociétés de secours mutuels ; celles qui ont pour objet de pourvoir aux nécessités des malheureux, les associations d'ouvriers, et d'autres sociétés ou œuvres bienfaitantes du même genre.

Ainsi donc, sous les auspices de l'Église, une certaine entente pour l'action s'est manifestée entre les catholiques, qui ont tâché de combiner des institutions propres à venir en aide au peuple, exposé aux pièges et aux périls non moins souvent qu'à l'indigence et aux labeurs. Cette sorte de bienfaisance populaire, au commencement, n'avait pas coutume de se distinguer par une appellation particulière. Le terme de *socialisme*

*chrétien*, introduit par quelques-uns, et les autres expressions dérivées de celle-là, sont tombés à bon droit en désuétude. Il plut ensuite à certains, et à bon droit, de l'appeler *action chrétienne populaire*. Il est des endroits où ceux qui s'occupent de ces choses sont dénommés *chrétiens sociaux*. Ailleurs, la chose elle-même est appelée *démocratie chrétienne* et ceux qui s'y adonnent sont les *démocrates chrétiens* ; au contraire, le système soutenu par les socialistes est désigné sous le nom de *démocratie sociale*.

Or, des deux dernières expressions énoncées ci-dessus, si la première, « chrétiens sociaux », ne soulève pas de bien grandes polémiques, la seconde, « démocratie chrétienne », choque beaucoup d'honnêtes gens, qui lui trouvent attaché un sens ambigu et dangereux. Cette appellation leur inspire des craintes à plusieurs points de vue. Ils craignent que, par ce mot, on ne favorise, par une sorte de propagande secrète, le gouvernement populaire, ou qu'on ne le déclare préférable aux autres formes de gouvernement. Ils craignent que la vertu de la religion chrétienne, tournée à l'avantage du peuple, les autres classes de l'État étant pour ainsi dire écartées, ne paraisse rapetissée. Ils craignent enfin que, sous ce terme insidieux, ne se dissimule le projet de décrier toute sorte de pouvoir légitime, soit civil, soit sacré. Comme cette matière soulève couramment trop de discussions, et des discussions parfois trop vives, la conscience de Notre devoir Nous invite à poser des bornes à la controverse, en définissant ce que les catholiques doivent penser à ce sujet. Notre intention est en outre de leur prescrire quelques règles, par lesquelles leur action puisse devenir plus large, et beaucoup plus salutaire à la société.

Quel est le but de la *démocratie sociale* ? et quel doit

être celui de la *démocratie chrétienne*? C'est là un point qui ne peut en aucune manière être douteux. L'une, en effet — qu'on se laisse aller à la professer avec plus ou moins d'excès — est poussée par beaucoup de ses sectateurs à un tel degré de perversité qu'elle ne considère rien comme supérieur aux objets terrestres ; qu'elle recherche les biens corporels et extérieurs, et qu'elle fait consister le bonheur de l'homme dans la poursuite de la jouissance de ces biens. Pour ce motif, ils voudraient que dans l'État le pouvoir appartînt au peuple, de telle sorte que, les classes sociales étant supprimées et les citoyens rendus égaux, on s'acheminât vers l'égalité des fortunes. Pour ce motif aussi, ils voudraient que le droit de propriété fût aboli, et que toutes les richesses qui appartiennent à des particuliers, les instruments de la vie eux-mêmes, fussent regardés comme des biens communs.

Au contraire, la démocratie chrétienne, précisément parce qu'elle se nomme chrétienne, doit s'appuyer sur les principes posés par la foi divine comme sur sa base même. Il lui faut pourvoir aux intérêts des petits, de telle sorte qu'elle guide vers la perfection, comme il convient, les âmes créées pour les biens éternels. Il importe, par conséquent, que rien ne lui soit plus sacré que la justice ; qu'elle prescrive le maintien intégral du droit de propriété et de possession, qu'elle conserve les classes distinctes qui, sans contredit, sont le propre d'un État bien constitué ; enfin qu'elle veuille donner à la communauté humaine une forme et un caractère conformes à ceux qu'a établis le Dieu créateur.

Il est donc évident que la démocratie sociale et la démocratie chrétienne n'ont rien de commun ; elles diffèrent en effet l'une de l'autre autant que le système socialiste et la profession de la loi chrétienne.

Mais il serait injuste que le terme de démocratie chrétienne fût détourné vers un sens politique. Quoique la *démocratie*, d'après l'étymologie même du mot et l'usage qu'en ont fait les philosophes, indique le régime populaire ; cependant, dans les circonstances actuelles, on ne doit l'employer qu'en lui enlevant tout sens politique, et en ne lui attachant pas d'autre signification que cette bienfaisante action chrétienne parmi le peuple. En effet, parce que les préceptes de la nature et de l'Évangile sont par leur autorité propre au-dessus des contingences humaines, il est nécessaire qu'ils ne dépendent d'aucune forme du gouvernement civil ; mais ils peuvent concorder avec n'importe laquelle de ces formes, pourvu qu'elle ne soit pas contraire à l'honnêteté et à la justice.

Ils sont donc et ils demeurent pleinement étrangers aux passions des partis et aux divers événements : de sorte que, quelle que soit en somme la constitution d'un État, les citoyens peuvent et doivent observer ces mêmes préceptes qui leur ordonnent d'aimer Dieu par-dessus toutes choses et leur prochain comme eux-mêmes. Telle fut la perpétuelle discipline de l'Église ; c'est celle qu'appliquèrent toujours les Pontifes romains vis-à-vis des États, quel que fût le mode de gouvernement qui régissait ceux-ci. Puisqu'il en est ainsi, les intentions et l'action des catholiques qui travaillent à promouvoir le bien des prolétaires ne peuvent assurément jamais tendre à préférer un régime civil à un autre et à l'apporter avec elles.

De la même manière, il faut écarter de la démocratie chrétienne un autre grief : à savoir qu'elle consacre ses soins de telle sorte aux intérêts des classes inférieures qu'elle paraisse laisser de côté les classes supérieures ; cependant l'utilité de celles-ci n'est pas moindre pour la

conservation et l'amélioration de l'État. Cet écueil est évité grâce à la loi chrétienne de charité dont nous avons parlé plus haut. Celle-ci ouvre ses bras pour accueillir tous les hommes, quelle que soit leur condition, comme étant les enfants d'une seule et même famille, créés par le même Père très bon, rachetés par le même Sauveur et appelés au même héritage éternel.

Certes, telle est la doctrine et telle est l'exhortation de l'apôtre : « Soyez un seul corps et un seul esprit, comme vous avez été appelés à une seule espérance dans votre vocation. Il y a un seul Seigneur, une seule foi et un seul baptême, un seul Dieu et Père, qui est au-dessus de tous et au milieu de toutes choses, et en nous tous. » (Ephés., iv, 4-6.) Ainsi, à cause de l'union naturelle du peuple avec les autres classes, union qui est rendue plus étroite par la fraternité chrétienne, le zèle si grand qu'il soit qui est consacré au soulagement du peuple, fait sentir assurément son influence parmi ces classes elles-mêmes, d'autant plus qu'il est convenable et nécessaire, pour obtenir un bon résultat, que celles-ci soient appelées à prendre part à l'œuvre, ainsi que nous l'expliquons plus loin.

On doit en outre être bien éloigné de cacher sous le terme de démocratie chrétienne l'intention de rejeter toute obéissance et de dédaigner les supérieurs légitimes. Respecter ceux qui, à un degré quelconque, possèdent l'autorité dans l'État, et se conformer à leurs ordres justes, c'est là ce que prescrivent également la loi naturelle et la loi chrétienne. Et pour que cette soumission soit digne d'un homme et d'un chrétien, on doit la témoigner du fond du cœur, par devoir, « par conscience », comme Nous y a exhorté l'apôtre lorsqu'il a donné ce précepte : « Que toute âme soit soumise aux puissances supérieures. » (Rom., xiii, 1, 5.)

Il est, d'autre part, contraire à la profession d'une vie chrétienne de ne pas vouloir se soumettre et obéir à ceux qui possèdent l'autorité dans l'Église et d'abord aux évêques que — le pouvoir universel du Pontife romain restant sauf — « l'Esprit-Saint a établis pour gouverner l'Église de Dieu, qu'il a acquise par son sang ». (Act., xx, 28.) Celui en effet dont les sentiments ou les actes seraient opposés à cette règle, celui-là serait convaincu d'oublier le précepte très important du même apôtre : « Obéissez à vos préposés et soyez-leur soumis. Car ce sont eux qui veillent, comme devant rendre compte de vos âmes. » Ces paroles, il importe très grandement que tous les fidèles les gravent au fond de leur âme et qu'ils s'appliquent à les réaliser dans toute la pratique de leur vie ; il faut aussi que les ministres sacrés les méditent avec beaucoup d'attention, qu'ils ne cessent pas d'en persuader les autres non seulement par leurs exhortations, mais surtout par leurs exemples.

Après avoir rappelé ces principes que Nous avons antérieurement mis en lumière à l'occasion, d'une façon spéciale, Nous espérons que toute dissension concernant le terrain de démocratie chrétienne disparaîtra, ainsi que tout soupçon de danger quant à la chose elle-même exprimée par ce mot. Et c'est à bon droit que Nous concevons cette espérance.

En effet, en laissant de côté les opinions de certains hommes sur la puissance et la vertu d'une telle démocratie chrétienne, opinions qui ne sont pas exemptes de quelque excès ou de quelque erreur, assurément pas un seul homme ne blâmera ce zèle qui, selon la loi naturelle et la loi divine, tend uniquement à ce que ceux qui gagnent leur vie par un travail manuel soient ramenés à une situation plus tolérable et aient un peu de quoi assurer leur avenir ; à ce qu'ils puissent, chez eux et en

public, pratiquer la vertu et remplir leurs devoirs de piété; à ce qu'ils sentent qu'ils sont non des animaux, mais des hommes, non des païens, mais des chrétiens; enfin à ce qu'ils marchent ainsi avec plus de facilité et d'ardeur vers ce bien *unique* et *nécessaire*, vers ce bien suprême pour lequel nous sommes nés.

Tel est le but, telle est l'œuvre de ceux qui voudraient voir le peuple doué d'une âme chrétienne, heureusement soulagé et préservé du fléau du socialisme.

C'est à dessein que Nous avons fait mention tout à l'heure des devoirs que comporte la pratique des vertus et de la religion. En effet, certains professent l'opinion, qui se répand parmi la foule, que la *question sociale*, comme on dit, est seulement *économique*; tandis qu'au contraire il est très exact qu'elle est principalement morale et religieuse, et que pour ce même motif elle doit être surtout résolue conformément à la loi morale et au jugement de la religion.

Admettons, en effet, qu'un salaire double soit accordé à ceux qui louent leur travail; admettons que la durée de ce travail soit réduite; admettons même que les vivres soient à bon marché: cependant, si l'ouvrier écoute ces doctrines qu'il entend exposer d'ordinaire, s'il suit ces exemples qui l'invitent à s'affranchir de tout respect envers la Volonté divine et à adopter des mœurs dépravées, il arrivera nécessairement que ses biens et le fruit même de ses labeurs s'évanouiront. L'expérience et la pratique montrent qu'une existence étroite et misérable est le partage de la plupart des artisans qui, quoique ayant un travail d'assez courte durée et un salaire assez élevé, mènent cependant une vie corrompue et exempte de toute discipline religieuse.

Enlevez aux âmes les sentiments qu'y fait germer et qu'y cultive la sagesse chrétienne; enlevez-leur la pré-

voyance, la tempérance, l'économie, la patience et les autres bonnes habitudes naturelles : c'est en vain, quels que soient vos efforts, que vous recherchiez ensuite la prospérité. Tel est précisément le motif pour lequel en exhortant les catholiques à entrer dans les assemblées ayant pour but d'améliorer le sort du peuple et à organiser d'autres institutions semblables, Nous n'avons jamais manqué de les engager également à réaliser ces œuvres sous les auspices de la religion, avec son appui et sa collaboration.

Il Nous semble qu'à ce mouvement de bienveillance qui attire les catholiques vers les prolétaires, Nous devons accorder des éloges d'autant plus vifs qu'il se déploie sur le même terrain où l'on vit le zèle actif de la charité s'exercer avec constance et avec fruit, et d'une manière appropriée aux circonstances, sous la bienfaisante inspiration de l'Église. La loi de cette charité mutuelle, qui parfait pour ainsi dire la loi de justice, ne nous ordonne pas seulement d'accorder à chacun ce qui lui est dû et de ne point entraver ceux qui agissent suivant leurs droits. Elle nous prescrit encore de nous obliger les uns les autres « non pas de paroles, ni de langue, mais par les œuvres et en vérité » (I Jean, III, 18), nous souvenant des paroles que très affectueusement le Christ adressa à ses disciples : « Je vous donne un commandement nouveau : que vous vous aimiez les uns les autres, et que comme je vous ai aimés, ainsi vous vous aimiez. En cela tous connaîtront que vous êtes mes disciples, si vous avez de l'amour les uns pour les autres. » (Jean, XIII, 34-35.)

Quoiqu'il importe qu'un tel zèle d'être utile au prochain se préoccupe d'abord de l'impérissable bien des âmes, il ne doit cependant, en aucune façon, négliger les objets qui sont nécessaires ou profitables à la vie.



Sur ce point, il convient de rappeler que quand les disciples du Baptiste demandèrent au Christ : « Êtes-vous Celui qui doit venir ou devons-nous en attendre un autre ? », il invoqua comme preuve de la mission qui lui était confiée parmi les hommes ce point capital de la charité, évoquant la parole d'Isaïe : « Les aveugles voient, les boiteux marchent, les lépreux sont guéris, les sourds entendent, les morts ressuscitent, les pauvres sont évangélisés. » (Matth., XI, 5.)

Jésus encore, parlant du jugement dernier, des récompenses et des châtimens qui seraient décrétés, déclara hautement qu'il tiendrait un compte tout spécial de la charité que les hommes se seraient mutuellement témoignée. Dans ces paroles du Christ, un point certes ne laisse pas que d'inspirer de l'admiration : à savoir que passant sous silence les œuvres de miséricorde spirituelle, il rappela seulement les devoirs de charité extérieure, et cela comme s'ils étaient remplis à l'égard de lui-même : « J'ai eu faim, et vous m'avez donné à manger ; j'ai eu soif, et vous m'avez donné à boire ; j'étais étranger, et vous m'avez accordé l'hospitalité ; j'étais nu, et vous m'avez vêtu ; malade. et vous m'avez visité ; j'étais en prison, et vous êtes venus à moi. » (Matth., xxv, 35, 36.)

A ces enseignemens prescrivant les deux sortes de charité, celle qui tend au bien de l'âme et celle qui se préoccupe du corps, le Christ joignit ses propres exemples, et aussi éclatans que possible, ainsi que nul ne l'ignore. En traitant le présent sujet, elle est bien douce certes à rappeler la parole partie de son cœur paternel : « J'ai pitié de cette foule » (Marc, VIII, 2), ainsi que la volonté qu'il avait en même temps de secourir la multitude, fût-ce par un miracle. De la miséricorde du Christ il reste cet éloge : « Il passa en faisant le bien et en

guérissant tous ceux qui étaient sous la puissance du diable.» (Act., x, 38.)

La loi de la charité qu'il leur avait transmise, les Apôtres d'abord la mirent en pratique avec un zèle pieux. Après eux, ceux qui embrassèrent la foi chrétienne prirent l'initiative d'imaginer des institutions nombreuses et variées pour soulager les misères de toute nature qui accablent les hommes. Ces œuvres, qui ne cessèrent de s'étendre et de progresser, constituent les titres de gloire particuliers et éclatants de la religion chrétienne et de la civilisation dont cette foi fut la source, de telle sorte que les hommes doués d'un jugement sain ne peuvent assez admirer ces institutions, surtout lorsqu'ils songent combien chacun de nous est enclin à rechercher ses propres intérêts, à négliger ceux des autres.

Du nombre de ces bienfaits, on ne doit pas retrancher la distribution des petites sommes consacrées à l'aumône. C'est à celle-ci que se rapporte le précepte du Christ : « De ce qui vous reste, donnez l'aumône. » (Luc, xi, 41.) Sans doute, les socialistes la condamnent, et veulent qu'elle disparaisse du monde, comme étant injurieuse pour la dignité naturelle de l'homme. Mais si elle est faite suivant les préceptes de l'Évangile (Matth., vi, 2-4) et d'une manière vraiment chrétienne, elle n'entretient certes nullement l'orgueil de ceux qui donnent, et elle n'est pas une honte pour ceux qui reçoivent.

Elle est si loin d'être déshonorante pour l'homme qu'elle entretient plutôt l'union de la communauté humaine en resserrant les liens que crée l'échange des services. Personne, en effet, ne possède assez de ressources pour n'avoir besoin d'aucun autre ; nul n'est assez dénué pour ne pouvoir en quelque chose être utile à autrui : c'est un fait naturel que les hommes se demandent avec confiance et se prêtent avec bienveillance

un mutuel appui. Ainsi la justice et la charité liées l'une à l'autre, sous la loi juste et douce du Christ, maintiennent d'une manière admirable la cohésion de la société humaine, et amènent avec prévoyance chacun des membres à travailler à son profit particulier en même temps qu'à celui de tous.

Cependant, que le peuple qui travaille soit aidé non seulement par des secours temporaires, mais par un système d'institutions permanentes, c'est là un fait qui doit être regardé de même comme un titre de gloire pour la charité ; elle sera, en effet, ainsi mieux assurée et plus puissante au profit de ceux qui en auront besoin. On doit donc louer d'autant plus le dessein de former à l'économie et à la prévoyance les âmes de ceux qui exercent des métiers ou qui louent leur travail, d'obtenir qu'au cours de leur vie ils assurent eux-mêmes au moins en partie leur avenir. Non seulement un tel but satisfait au devoir des riches envers les prolétaires, mais encore il rehausse le caractère des prolétaires eux-mêmes ; en même temps qu'il les anime à se préparer un sort plus clément, il les détourne de maints périls, il les préserve des excès des passions, et il les engage à pratiquer la vertu. Puisque donc ce système offre des avantages si grands et si bien appropriés à notre époque, il est digne certes d'être l'objet de la charité zélée et des sages efforts des hommes de bien.

Qu'il reste donc établi que ce souci ardent qu'ont les catholiques de soulager et de relever le peuple est pleinement conforme à l'esprit de l'Église et répond fort bien aux exemples que toujours elle a donnés. Quant aux moyens qui conduisent à ce résultat, il importe très peu qu'on les désigne sous le nom d'*action chrétienne populaire* ou sous celui de *démocratie chrétienne*, pourvu toutefois que les enseignements que Nous avons donnés

soient entièrement observés avec la soumission qui convient.

Mais ce qui importe grandement, c'est que, dans une affaire si capitale, les catholiques n'aient qu'un seul et même esprit, une seule et même volonté, une seule et même action. Il n'est pas moins nécessaire que cette action s'étende et se fortifie, grâce à la multiplication des hommes qui s'y consacreront et des ressources qu'on y emploiera.

Il faut surtout faire appel au bienveillant concours de ceux auxquels et leur situation, et leur fortune, et leur culture intellectuelle ou morale, assurent dans la société une autorité plus grande. Si ce concours fait défaut, c'est à peine si l'on pourra accomplir quelque chose de vraiment efficace pour améliorer comme on le désire la vie du peuple.

Ce but sera d'autant plus sûrement et promptement atteint que les principaux citoyens voudront s'y employer plus nombreux et avec un zèle plus efficace. En ce qui concerne ceux-ci, Nous voulons qu'ils considèrent qu'ils n'ont pas à leur gré le droit de prendre soin de la condition des humbles et celui de les négliger, mais qu'ils sont tenus par un véritable devoir. L'homme, dans la société, ne vit pas en effet pour ses propres intérêts seulement, mais aussi pour les intérêts communs, de manière que, si quelques-uns ne peuvent contribuer pour leur part à l'ensemble du bien commun, les autres, ceux qui le peuvent, y contribuent plus largement. L'intensité de ce devoir se manifeste par la grandeur même des biens que l'on a reçus, grandeur d'où résulte un compte plus strict à rendre à Dieu, le souverain bienfaiteur de qui on les tient. Ce qui avertit encore de ce devoir, ce sont les fléaux qui, lorsque le remède n'arrive pas en temps opportun, se déchainent parfois dé-

sastreusement sur la société tout entière ; en sorte que celui qui néglige les intérêts du peuple souffrant se montre imprévoyant pour lui-même et pour l'État.

Si cette action sociale, exercée chrétiennement, s'étend au loin et se fortifie en demeurant irréprochable, il n'en résultera certainement pas que les autres institutions qui existent et fleurissent déjà, grâce à la piété et à la prévoyance des précédentes générations, doivent devenir stériles ou périr, absorbées pour ainsi dire par de nouvelles institutions. Les unes et les autres, en effet, comme il est naturel pour des œuvres sorties de la même inspiration religieuse et charitable et qui, par leur essence, n'ont absolument rien de contradictoire, peuvent combiner utilement leur action et s'allier d'une façon si heureuse que, grâce au concert des bonnes volontés, on puisse pourvoir plus opportunément encore aux nécessités et aux périls des peuples, plus graves chaque jour.

Oui, la situation le réclame, et le réclame à grands cris : nous avons besoin de cœurs audacieux et de forces unies, à une époque où la moisson de douleurs qui se déroule devant nos yeux est certes trop vaste et où des révolutions destructives, en raison surtout de la puissance croissante des socialistes, suspendent sur nos têtes leurs formidables périls. Ces socialistes, ils se glissent habilement au cœur de la société. Dans les ténèbres de leurs réunions secrètes et à la lumière du jour, par la parole et par la plume, ils poussent la multitude à la révolte ; ils rejettent la doctrine de l'Église, écartent les devoirs, n'exaltent que les droits, et sollicitent des foules de malheureux chaque jour plus pressées, foules qui, par suite des difficultés de la vie, offrent plus de prise aux théories décevantes et sont entraînées plus facilement vers l'erreur. Il s'agit à la fois de la société et de la

religion. Tous les bons citoyens doivent avoir à cœur de les sauvegarder l'une et l'autre avec honneur.

Pour que cette union des esprits se maintienne selon qu'il est désirable, il faut aussi que tout le monde éloigne les causes de dissension qui irritent et divisent les esprits. Par conséquent, soit dans les journaux, soit dans les réunions populaires, on doit s'abstenir de traiter certaines questions trop subtiles et qui n'ont presque aucune utilité, questions qui n'apportent aucune solution commode dans la pratique, et qui, même, pour être comprises, réclament un développement intellectuel particulier ainsi qu'une application peu commune. Sans doute, c'est une chose humaine que cette multiplicité d'opinions où conduit le doute et cette diversité de jugements que portent les divers esprits. Toutefois il sied à des hommes qui cherchent le vrai du fond du cœur, de conserver, dans une controverse non encore tranchée, l'égalité d'âme, la modération et les égards mutuels, de crainte que la divergence des opinions n'amène la divergence des volontés. A quelque opinion que chacun, dans les matières qui comportent le doute, s'attache de préférence, qu'il soit toujours, au fond de l'âme, prêt à écouter très religieusement les enseignements du siège apostolique.

Cette action des catholiques, quelle qu'elle soit, s'exercera avec une plus ample efficacité si toutes leurs associations, tout en conservant chacune leurs statuts propres, reçoivent d'une façon unique et première l'impulsion directrice. Nous voulons que ce rôle, en Italie, soit rempli par cet institut des congrès et des réunions catholiques, souvent loué par Nous, œuvre à laquelle Notre prédécesseur et Nous-même avons confié le soin d'organiser l'action commune des catholiques, sous l'égide et la direction des évêques. Qu'il en soit de même chez les

autres nations, s'il s'y trouve quelque organisme principal de ce genre, à qui ce soin ait été régulièrement confié.

Dans toutes les choses de ce genre, qui se trouvent étroitement liées aux intérêts de l'Église et du peuple chrétien, on voit quelle doit être la conduite de ceux qui exercent les fonctions sacrées et quelles ressources variées de doctrine, de prudence et de charité peuvent les aider à la tenir. Qu'il soit opportun d'aller au peuple et de le fréquenter salutairement, en s'accommodant aux temps et aux circonstances, c'est ce que Nous avons cru devoir affirmer plus d'une fois en parlant à des membres du clergé. Plus souvent encore, par des lettres adressées, durant ces dernières années, à des évêques et à d'autres personnes d'un caractère sacré(1), Nous avons loué cette prévoyance affectueuse à l'égard du peuple et avons dit qu'elle convenait au clergé régulier comme au clergé séculier. Les prêtres doivent cependant, en remplissant de tels devoirs, être pleins de précautions et de prudence, à l'exemple des saints. Le pauvre et humble François, Vincent de Paul, père des malheureux, et bien d'autres dont l'Église conserve la mémoire, eurent ainsi coutume de déployer un zèle assidu au profit du peuple, en sorte que, sans s'oublier eux-mêmes ni se laisser absorber plus que de raison par les choses extérieures, ils travaillaient avec une égale ardeur à rendre leur âme parfaite en toute espèce de vertus.

Il est une chose sur laquelle il Nous convient d'insister un peu plus, et dans laquelle non seulement les ministres du culte, mais aussi tous ceux qui s'intéressent au peuple, peuvent, sans difficulté, rendre service à celui-ci. Ils lui rendront service si, avec un zèle égal et en temps

(1) Au général des Frères mineurs, 25 novembre 1898.

opportun, ils s'efforcent, en des entretiens fraternels, d'inculquer dans les esprits des maximes dont voici les principales : se garder constamment de toute sédition et des hommes séditieux, respecter inviolablement les droits d'autrui, accorder de bon gré aux supérieurs le respect et le travail qui leur sont dus, ne pas mépriser la vie domestique, féconde en fruits variés, pratiquer avant tout la religion, et lui demander une consolation certaine contre les rigueurs de la vie. Pour mieux inculquer ces maximes, il est grandement utile de rappeler le modèle et de recommander le secours de la Sainte-Famille de Nazareth, ou encore de proposer l'exemple de ceux que l'humilité même de leur condition a élevés au faite de la vertu, ou encore de nourrir chez le peuple l'espoir d'une récompense éternelle dans une meilleure vie.

Enfin, Nous renouvelons un avertissement déjà donné, en insistant sur son importance. Quoi qu'entreprennent, en ces matières, des hommes soit isolés, soit associés, qu'ils se souviennent d'être entièrement soumis à l'autorité des évêques. Qu'ils ne se laissent pas égarer par un certain emportement trop ardent de charité. La charité qui conseille des manquements à l'obéissance due aux pasteurs n'est ni pure, ni féconde en résultats solides, ni agréable à Dieu. Ceux que Dieu aime, ce sont ceux qui, sacrifiant leurs opinions, écoutent les chefs de l'Église comme ils l'écoutent lui-même. Ce sont eux qu'il assiste volontiers, même lorsqu'ils entreprennent des choses difficiles, et dont il conduit ordinairement les entreprises au succès désiré. Il faut ajouter à cela — pour conformer la vie aux principes — les exemples de vertu, surtout ceux qui montrent l'homme ennemi de l'oisiveté et des plaisirs, prêt à subvenir généreusement de son bien aux besoins des autres, constant et invincible dans



le malheur. Ces exemples, en effet, ont une grande puissance pour exciter de salutaires dispositions chez le peuple, et cette puissance est plus grande encore lorsque ces vertus ornent la vie des principaux citoyens.

Nous vous exhortons, Vénérables Frères, à pourvoir à ces choses opportunément, avec votre prudence et votre zèle, selon les besoins des hommes et des lieux, et à mettre en commun vos conseils à ce sujet lorsque vous vous rencontrerez. Que votre sollicitude soit éveillée en ces matières, et que votre autorité reste entière pour diriger, pour retenir, pour empêcher, de façon que, sous prétexte du bien à faire, des relâchements ne soient apportés à la rigueur de la discipline sacrée, et que nul ne trouble le système de hiérarchie que le Christ a établi dans son Église. Ainsi, que par le concours droit, harmonieux et croissant de tous les catholiques, on voie de plus en plus clairement que la tranquillité de l'ordre et la vraie prospérité fleurissent principalement chez les peuples sous la protection et la direction de l'Église, cette Église dont la très sainte fonction consiste à avertir chacun de son devoir d'après les préceptes chrétiens, à unir les riches et les pauvres dans une charité fraternelle, à relever et à fortifier les cœurs dans les épreuves résultant du cours des choses humaines.

Que Nos prescriptions et Nos désirs reçoivent leur confirmation de cette exhortation de saint Paul aux Romains, pleine de charité apostolique : « Je vous en supplie... Réformez-vous dans la nouveauté de vos sentiments... Que celui qui donne, donne avec simplicité ; que celui qui préside, préside avec attention ; que celui qui exerce les œuvres de miséricorde, les exerce avec joie, que l'affection soit sans simulation. Haïssez le mal, attachez-vous au bien ; aimez-vous les uns les autres d'un amour fraternel ; prévenez-vous par des égards les uns les autres.

Ne soyez pas inactifs dans la sollicitude, réjouissez-vous dans l'espérance, soyez patients dans la tribulation, persévérants dans la prière ; subvenez de vos biens aux besoins des fidèles, pratiquez l'hospitalité. Soyez joyeux avec ceux qui sont dans la joie, pleurez avec ceux qui pleurent, vous unissant tous dans les mêmes sentiments, ne rendant à personne le mal pour le mal, ayant soin de faire le bien, non seulement devant Dieu, mais encore devant tous les hommes (1). »

Comme gage de ces biens, recevez la bénédiction apostolique que Nous vous accordons très affectueusement dans le Seigneur, à vous, vénérables frères, à votre clergé et à votre peuple.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 18 janvier de l'année 1901, de Notre pontificat la vingt-troisième.

LÉON XIII, PAPE.

(1) XII, 1-17.

1

SUPPLÉMENT

AUX

**MISSIONS DE LA CONGRÉGATION**

DES

MISSIONNAIRES OBLATS DE MARIE IMMACULÉE

---

LETTRE DE S. S. LE PAPE LÉON XIII

AUX SUPÉRIEURS GÉNÉRAUX

DES ORDRES ET INSTITUTS RELIGIEUX

---

*A Nos chers Fils les supérieurs des ordres et instituts religieux.*

LÉON XIII PAPE

CHERS FILS, SALUT ET BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE

En tout temps, les familles religieuses ont reçu de ce siège apostolique des témoignages particuliers de sollicitude affectueuse et prévoyante, soit quand elles jouissaient des bienfaits de la paix, soit surtout dans les jours de dures épreuves comme ceux que vous traversez en ce moment

Les graves attaques qui, dans quelques pays, ont été récemment dirigées contre les ordres et les instituts soumis à votre autorité Nous causent une douleur profonde. La sainte Église en gémit, parce qu'elle se sent tout à la fois blessée au vif dans ses droits et sérieusement entravée dans son action qui, pour se déployer librement, a besoin du concours des deux clergés, séculier et régulier ; en vérité, qui touche à ses prêtres ou à ses religieux la touche à la prunelle de l'œil. Pour Notre

part, vous le savez, Nous avons essayé de tous les moyens pour détourner de vous une persécution si indigne, en même temps que pour épargner à ces pays des malheurs aussi grands qu'immérités. C'est pourquoi, dans plusieurs occasions, Nous avons plaidé votre cause de tout Notre pouvoir, au nom de la religion, de la justice et de la civilisation. Mais nous espérions en vain que Nos remontrances seraient entendues. Voici, en effet, que, dans ces jours-ci, chez une nation singulièrement féconde en vocations religieuses, que Nous avons toujours entourée de soins très particuliers, les pouvoirs publics ont approuvé et promulgué des lois d'exception, à propos desquelles Nous avons, il y a peu de mois, élevé la voix dans l'espérance de les conjurer.

Nous souvenant de Nos devoirs sacrés et suivant l'exemple de Nos illustres prédécesseurs, Nous réprouvons hautement de telles lois parce qu'elles sont contraires au droit naturel et évangélique, confirmé par une tradition constante, de s'associer pour mener un genre de vie non seulement honnête en lui-même, mais particulièrement saint; contraires également au droit absolu que l'Église a de fonder des instituts religieux exclusivement soumis à son autorité, pour l'aider dans l'accomplissement de sa mission divine, tout en produisant les plus grands bienfaits d'ordre religieux et civil, à l'avantage particulier de cette très noble nation elle-même.

Et maintenant Nous Nous sentons intérieurement poussé à vous ouvrir Notre cœur paternel dans le désir de vous donner et de recevoir de vous quelque consolation sainte et en même temps pour vous adresser des enseignements opportuns, afin que, demeurant plus fermes encore dans l'épreuve, vous en recueillez des mérites abondants devant Dieu et devant les hommes.

Parmi les nombreux motifs de courage qui naissent

de la foi, rappelez-vous, chers fils, cette parole solennelle de Jésus-Christ : *Vous serez heureux lorsqu'on vous maudira et qu'on vous persécutera et qu'on mentira de toute manière contre vous à cause de moi* (1). Reproches, calomnies, vexations, fondront sur vous *à cause de moi* : alors vous serez heureux. On a beau, en effet, multiplier contre vous les prétextes d'accusation pour vous abaisser : la triste réalité n'en éclate pas moins à tous les yeux. La véritable raison de vous poursuivre, c'est la haine capitale du monde contre la *Cité de Dieu* qui est l'Église catholique. La véritable intention, c'est de chasser, si c'est possible, de la société, l'action restauratrice du Christ, si universellement bienfaisante et salutaire. Personne n'ignore que les religieux de l'un et de l'autre sexe forment une élite dans la *Cité de Dieu* : que ce sont eux qui représentent particulièrement l'esprit et la mortification de Jésus-Christ : eux qui, par l'observation des conseils évangéliques, tendent à porter les vertus chrétiennes au comble de la perfection ; eux qui, de bien des manières, secondent puissamment l'action de l'Église. Dès lors il n'est pas étonnant qu'aujourd'hui, comme dans d'autres temps, sous d'autres formes iniques, la *Cité du monde* s'insurge contre eux, surtout les hommes qui, par des pactes sacrilèges, sont plus étroitement liés et plus servilement soumis au *Prince du monde lui-même*.

Il est clair qu'ils considèrent la dissolution et l'extinction des Ordres religieux comme une manœuvre habile pour réaliser leur dessein préconçu de pousser les nations catholiques dans la voie de l'apostasie et de la rupture avec Jésus-Christ. Mais s'il en est ainsi, on peut dire de vous en toute vérité : *Vous êtes heureux*, parce que vous n'êtes haïs et poursuivis qu'à cause du genre

(1) Matth., V, 11.

de vie que vous avez librement choisi par attachement pour le Christ.

Si vous suiviez les maximes et les volontés du monde, il ne vous inquiéterait pas et vous comblerait même de ses faveurs. *Si vous étiez du monde, le monde aimerait ce qui est à lui*, mais parce que vous marchez dans des voies opposées aux siennes, vous êtes exposés aux insultes et à la guerre. *A cause de cela le monde vous hait* (1). Le Christ lui-même vous l'a prédit. Aussi vous regarde-t-il avec d'autant plus de complaisance et de prédilection qu'il vous voit plus conformes à lui-même quand vous souffrez pour la justice. Et vous, *participant aux souffrances du Christ, réjouissez-vous* (2). Aspirez au courage de ces héros qui *s'en allaient joyeux à la vue de l'assemblée parce qu'ils avaient été jugés dignes de souffrir pour Jésus-Christ* (3).

A cette gloire qui vient du témoignage de votre conscience (4) se joignent, sans que vous les recherchiez, les bénédictions de tous les honnêtes gens. Tous ceux qui s'intéressent vraiment à la paix et à la prospérité du pays, estiment qu'il n'y a pas de citoyens plus honnêtes, plus dévoués et plus utiles à leur patrie que les membres des congrégations religieuses; et ils tremblent à la pensée de perdre, en vous perdant, tant de biens précieux qui tiennent à votre existence. C'est une multitude d'indigents, de délaissés, de malheureux au profit desquels vous avez fondé et vous soutenez toutes sortes d'établissements avec une intelligence et une charité admirables. Ce sont les pères de famille qui vous ont confié leurs fils et qui jusqu'à présent comptaient sur vous pour

(1) Ioann., XV, 10.

(2) I. Petr., IV, 13.

(3) Act., V, 41.

(4) II Cor., I, 12.

leur donner l'éducation morale et religieuse, cette éducation saine, vigoureuse et féconde en fortes vertus qui ne fut jamais plus nécessaire qu'à notre époque ! Ce sont les prêtres qui trouvent en vous d'excellents auxiliaires de leur important et laborieux ministère. Ce sont les hommes de tout rang qui, par ce temps de perversion, trouvent des directions utiles et des encouragements au bien dans vos conseils, autorisés par l'intégrité de votre vie. Ce sont surtout les pasteurs sacrés qui vous honorent de leur confiance, qui vous considèrent comme les instituteurs expérimentés du jeune clergé et reconnaissent en vous ces *vrais amis de leurs frères et du peuple* (1), qui offrent pour eux à la clémence divine des prières et des expiations incessantes.

Mais personne ne peut apprécier les mérites insignes des ordres religieux avec plus de justice que Nous, qui du haut de ce siège devons veiller aux besoins de l'Église universelle.

Déjà dans d'autres actes Nous en avons fait une mention particulière. Qu'il Nous suffise en ce moment de louer la grande ardeur avec laquelle ils suivent non seulement les directions, mais les moindres désirs du Vicaire de Jésus-Christ, entreprenant toutes les œuvres d'utilité chrétienne et sociale qu'il leur indique, s'en allant sur les plages les plus inhospitalières, bravant toutes les souffrances et la mort elle-même, comme plusieurs l'ont glorieusement prouvé dans la dernière révolution de la Chine.

Si, parmi les plus chers souvenirs de Notre long pontificat, Nous comptons d'avoir élevé par Notre autorité un grand nombre de serviteurs de Dieu aux honneurs des autels, ce souvenir Nous est d'autant plus doux qu'ils

(1) II Machab., XV, 14.

appartiennent en majorité aux Instituts réguliers à titre de fondateurs ou de simples religieux.

Nous voulons rappeler encore pour votre consolation que, parmi les hommes du monde distingués par leur situation et par leur connaissance des nécessités sociales, il ne manque pas d'esprits droits et impartiaux, qui se lèvent pour louer vos œuvres, pour défendre votre droit inviolable de citoyens et votre liberté encore plus inviolable de catholiques. Certes il suffit de n'être pas aveuglé par la passion pour voir combien c'est montrer peu de prévoyance et de noblesse que de frapper des hommes qui, sans rien espérer et sans rien demander pour eux-mêmes, se dépensent tout entiers au service de la société. Que l'on considère seulement avec quel zèle ils s'appliquent à développer chez les enfants du peuple les germes de bonté naturelle qui autrement seraient étouffés, à leur détriment et au détriment d'autrui. Semences précieuses que, la grâce aidant, les religieux cultivent patiemment et assidûment, préservent de toute atteinte mortelle et conduisent à maturité. C'est ainsi que, sous leur influence, s'épanouissent, comme des fruits magnifiques, l'amour éclairé de la vérité, l'honnêteté, le sentiment du devoir, la fermeté du caractère et la générosité dans le sacrifice. Et quoi de plus propre à assurer l'ordre et la prospérité des États?

Cependant, chers fils, puisque la malignité du monde vous poursuit au point de prétendre faire œuvre utile et louable en foulant aux pieds dans vos personnes les droits les plus sacrés et qu'elle croit ainsi *rendre hommage à Dieu* (1), adorez avec une humilité confiante les desseins de Dieu. S'il laisse parfois le droit succomber sous la violence, il ne le permet que dans des vues su-

(1) Ioann., XVI, 2.



périeures de plus grand bien ; de plus, c'est sa coutume de secourir efficacement et par des voies imprévues ceux qui souffrent pour lui et se confient à lui.

S'il place des obstacles et des contradictions sur la route de ceux qui professent par état la perfection chrétienne, c'est afin d'éprouver et de fortifier leur vertu ; c'est plus particulièrement pour affermir et retremper leurs âmes exposées à s'affaiblir dans une longue paix.

Tâchez donc de correspondre à ces vues paternelles de Dieu. Adonnez-vous avec un redoublement d'ardeur à une vie de foi, de prière et d'œuvres saintes. Faites régner parmi vous la discipline régulière, l'union fraternelle des cœurs, l'obéissance humble et empressée, l'austérité du détachement et l'ardeur pieuse pour la louange divine. Que vos pensées soient hautes, vos résolutions généreuses et votre zèle infatigable pour la gloire de Dieu et l'extension de son règne ! Puisque, par le malheur des temps, vous vous trouvez ou déjà frappés ou menacés par des lois funestes de dispersion, vous reconnaîtrez que les circonstances vous imposent le devoir de défendre avec plus de zèle que jamais l'intégrité de votre esprit religieux contre le contact dissipant du monde, et de vous tenir toujours prêts et aguerris contre toute épreuve.

Sur ce point, Nous vous rappelons que diverses instructions ont été adressées aux Réguliers par ce Siège apostolique et que d'autres prescriptions sont émanées des supérieurs eux-mêmes. Il faut que les unes et les autres gardent leur pleine vigueur et soient observées en conscience.

Et maintenant, religieux de tout âge, jeunes ou vieux, levez les yeux vers vos illustres fondateurs ! Leurs maximes vous parlent, leurs statuts vous guident, leurs exemples vous précèdent ! Que votre application la plus

douce et la plus sainte soit de les écouter, de les suivre, de les imiter ! C'est ainsi qu'ont agi un grand nombre de vos aînés dans les temps les plus durs. C'est ainsi qu'ils vous ont transmis un riche héritage de courage invincible et de vertus sublimes. Montrez-vous dignes de tels pères et de tels frères afin que vous puissiez dire tous, en vous glorifiant justement : *Nous sommes les fils et les frères des saints !* C'est ainsi que vous obtiendrez les plus grands avantages pour vous-mêmes, pour l'Église et pour la société. En vous efforçant d'atteindre le degré de sainteté auquel Dieu vous a appelés, vous remplirez les desseins de sa Providence sur vous et vous mériterez les récompenses surabondantes qu'il vous a promises. L'Église, cette mère si tendre qui a comblé vos instituts de ses faveurs, obtiendra de vous, en échange, une coopération plus fidèle et plus efficace que jamais à sa mission de paix et de salut. La paix, le salut, voilà les deux besoins urgents de la société actuelle travaillée par tant de causes de corruption et d'affaiblissement. Pour la secouer, pour la soulever, pour la ramener repentante aux pieds de ce très miséricordieux Rédempteur, il faut des hommes de vertu supérieure, de parole vive, de cœur apostolique, qui aient, en même temps, la puissance médiatrice d'attirer les grâces célestes. Vous serez de ces hommes, nous n'en doutons pas, et vous deviendrez ainsi les bienfaiteurs les plus opportuns et les plus insignes de la société.

Chers fils, la charité du Seigneur Nous inspire une dernière parole pour raffermir en vous les sentiments dont vous êtes animés envers tous ceux qui attaquent vos instituts et veulent entraver votre action.

Autant par conscience vous devez garder une attitude ferme et digne, autant par profession vous devez vous montrer toujours doux et indulgents, parce que c'est

dans le religieux que doit particulièrement resplendir la perfection de cette vraie charité qui se laisse toucher par la commisération, mais qui ne connaît point la colère. Sans doute à vous voir ainsi payés d'ingratitude, à vous voir ainsi repoussés, la nature s'attriste, mais, chers fils, que la foi vous réconforte par ses oracles ! Elle vous rappelle l'exhortation sublime : *Triomphez du mal par le bien* (1). Elle vous met sous les yeux l'incomparable magnanimité de l'Apôtre : *On nous maudit et nous bénissons ; on nous persécute et nous supportons ; on blasphème contre nous et nous bénissons* (2). Par dessus tout elle vous invite à répéter la supplication du bienfaiteur suprême du genre humain, Jésus, suspendu sur la croix : *Père, pardonnez-leur !*

Donc, chers fils, *fortifiez-vous dans le Seigneur* (3). Vous avez avec vous le Vicaire de Jésus-Christ, vous avez avec vous tout le monde catholique qui vous regarde avec affection, respect et reconnaissance.

Du haut du ciel vos glorieux pères, vos glorieux frères vous encouragent. Votre chef souverain, Jésus-Christ, vous ceint de sa force et vous couvre de sa vertu.

Fils bien-aimés, adressez-vous à son Cœur divin avec une confiance filiale et de ferventes prières. Vous y trouverez toute la force nécessaire pour vaincre les plus furieuses colères du monde. Il y a une parole qui retentit à travers les siècles, toujours vivante, toujours pleine de consolation : *Ayez confiance, j'ai vaincu le monde* (4).

Puissiez-vous trouver encore quelque consolation dans Notre Bénédiction, qu'en ce jour, consacré à la

(1) Rom., XII, 21.

(2) I Cor., IV, 12-13.

(3) Eph., V, 10.

(4) Ioann., XVI, 33.

mémoire triomphante des princes des apôtres, Nous sommes heureux d'accorder dans toute sa plénitude à chacun de vous et à toutes et chacune de vos familles, qui Nous sont très chères dans le Seigneur.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 29 juin de l'année 1901, vingt-quatrième de Notre Pontificat.

LÉON XIII, PAPE.

## DÉCISIONS DES CONGRÉGATIONS ROMAINES

### *Bénédition apostolique à la fin des missions.*

BEATISSIME PATER,

Sac. Josephus FABRE, superior generalis Congregationis Missionar. Oblatorum B. M. V. Immæ, ad pedes Sanctitatis Vestræ humiliter provolutus exponit quod per Indultum S. Congregationis de Propaganda Fide sub die 27 Februarii 1868, Missionariis dictæ Congregationis facta est facultas impertiendi Apostolicam Benedictionem, sub fine exercitiorum cujuscumque missionis, illis tamen fidelibus qui adstiterint memoratis exercitiis saltem ultra medietatem. Ad majus autem bonum procurandum, vel ob angustiam ecclesiarum vel potius ob specialem utilitatem, in decursu sacrarum missionum, specialia etiam habentur exercitia peculiaribus fidelium cœtibus proportionata v.g. pro juvenibus, pro mulieribus, pro viris... qui hujusmodi sibi propriis exercitiis per communionem generalem absolutis, publicis concionibus ulterius intervenire non solent. Petit Orator ut illis etiam fidelibus qui in varias parochiales sectiones distributi solum exercitia sibi propria tempore sacrarum missionum peragunt, possint missionarii prædictæ Congregationis Apostolicam Benedictionem impertiri, inte-

gra tamen conditione adsistendi ultra medietatem peculiaribus exercitiis memoratis. Et Deus...

Ex Audientia SSmi habita die 7 Augusti 1892, SSmus Dominus Noster Leo Divina Providentia PP. XIII, referente me infrascripto S. Congregationis de Propaganda Fide Secretario, benigne adnuere dignatus est pro gratia juxta petita, servatis servandis.

Datum Romæ ex Ædibus dictæ Congregationis die et anno ut supra.

*Ignatius Archiep. TAMIATHEN, Secrus.*

---

*Consentement de l'Ordinaire requis pour user du pouvoir de bénir chapelets, croix, etc., avec application des Indulgences apostoliques.*

DECRETUM.

Cum in Rescriptis S. Congregationis Indulgent. vel in Brevibus Apostolicis, etc., quibus tribuitur facultas benedicendi Coronas, Rosaria, Cruces, Crucifixos, parvas Statuas ac Numismata, eisdemque Indulgentias Apostolicas et S. Birgittæ adnectendi, clausula apponatur : *de consensu Ordinarii loci*; circa sensum hujus clausulæ non semel dubitatum est; hinc Præpositus generalis Clericorum Regularium Infirmis Ministrantium circa ejusdem clausulæ intelligentiam sequentia dubia huic S. Congregationi solvenda proponit :

I. *Utrum hujusmodi consensus ita necessarius retineri debeat, ut, si desit, Indulgentiæ sint omnino invalidæ?*

Et quatenus affirmative :

II. *A quonam Ordinario hujusmodi consensus dari debeat?*

III. *Et si utens hac facultate Romæ commoretur, ubi facultas benedicendi exerceri nequit, sufficeretne consensus Emi Urbis Vicarii aut Vicesgerentis ad benedicendum, an*

*ab alio extra Urbem Ordinario, et a quonam, foret exquirendus?*

Et Emi Patres in Vaticano Palatio coadunati die 11 Junii 1901, propositis dubiis responderunt :

Ad I. *Detur instructio.*

INSTRUCTIO.

« 1° Convenit ut qui facultatem benedicendi Coronas, Cruces, Rosaria, Numismata, etc., cum applicatione Indulgentiarum Apostolicarum et S. Birgittæ obtinere cupit, si sit e clero sæculari, litteris commendatitiis proprii Ordinarii munitum supplicem libellum exhibeat : si vero sit regularis, Superioris sui Ordinis vel Instituti a S. Sede approbati.

2° Ut *valide* præfata facultas exerceatur, opus erit, ut Sacerdos ad excipiendas Sacramentales Confessiones, saltem virorem, sit approbatus.

« 3° Ad eam facultatem *licite* exercendam requiritur consensus Ordinarii loci in quo quis ea uti velit, firmo manente, quoad regulares exemptos, decreto hujus S. C. diei 8 Junii 1888. Hic autem consensus optandum ut sit expressus ; sufficit tamen etiam tacitus vel implicitus ; et in aliquo casu, quando practice aliter fieri nequeat, sufficit etiam consensus prudenter præsumptus. »

Ad II et III. *Provisum in primo.*

Et SSmus Dnus Noster Leo Papa XIII, in audientia habita die 14 Junii 1901 ab infrascripto Cardinali Præfecto, resolutiones Emorum Patrum ratas habuit et confirmavit.

Datum Romæ, ex Secretaria ejusdem S. Congregationis, die 14 Junii 1901.

S. Card. CRETONI, *Præfectus.*

† FRANCISCUS SOGARO, Archiep. Amiden., *Secretarius.*

53

SUPPLÉMENT  
AUX  
MISSIONS DE LA CONGRÉGATION  
DES  
MISSIONNAIRES OBLATS DE MARIE IMMACULÉE

---

DÉCISIONS DES CONGRÉGATIONS ROMAINES

*Jurisdiction des confesseurs sur mer.*

DECRETUM.

In Congregatione Generali S. Romanæ et Universalis Inquisitionis habita fer. IV, die 4 aprilis 1900, quum disceptatum fuisset super facultate Sacerdotum iter transmarinum facientium excipiendi Fidelium ejusdem itineris comitum sacramentales confessiones, Emi ac Rmi DD. Cardinales in universa Christiania Republica Inquisitores Generales, ad omnem in posterum hac super re dubitandi rationem atque anxietatibus occasionem removendam, decreverunt ac declararunt : *Sacerdotes quoscumque transmarinum iter arripientes, dummodo a proprio Ordinario confessiones excipiendi facultatem habeant, posse in navi toto itinere durante Fidelium secum navigantium confessiones excipere, quamvis forte inter ipsum iter trans-eundum, vel etiam aliquandiu consistendum sit diversis in locis diversorum Ordinariorum jurisdictioni subjectis.*

Hanc autem Emorum Patrum resolutionem SSmus D. N. Leo Div. Prov. PP. XIII per facultates Emo D. Cardinali S. Officii Secretario impertitas, benigne adprobare et confirmare dignatus est.

J. Can. MANCINI, S. R. et U. Inq. Notarius.

REMARQUES.

- 1) Si un prêtre désire remplir l'office de confesseur pendant une traversée, c'est à son Ordinaire qu'il devra demander des pouvoirs, s'il n'en a pas déjà, soit en vertu de sa charge, soit en vertu d'une délégation.
- 2) Ces pouvoirs durent tout le temps de la traversée, même pendant les escales.
- 3) On ne peut en faire usage que sur son paquebot, *in navi*, et non à terre.
- 4) On ne peut en user qu'à l'égard de ceux qui voyagent sur le même paquebot, *fidelium secum navigantium*.

---

*Messe sur les paquebots.*

DECRETUM.

Hodiernus Magister Cæremoniarum Diœcesis Vicensis in Hispania, rogatus a Capellano majore cujusdam Societatis navigationis, de consensu Rmi sui Episcopi, a Sacrorum Rituum Congregatione sequentium Dubiorum solutionem humillime expostulavit, nimirum :

I. Utrum Episcopi possint sacerdotibus suæ Diœcesis facultatem concedere ut navigantes Missam in altari in navi erecto celebrare valeant ?

II. Utrum hanc ipsam facultatem tribuere possint omnibus sacerdotibus Episcopi in quorum Diœcesi adsint portus maris ?

III. Utrum missionarii apostolici vi hujus tituli valeant in navi celebrare absque licentia Sedis Apostolicæ ?

IV. Utrum sacerdotes qui privilegio fruuntur celebrandi ubique valeant, vi hujus privilegii, in navi celebrare absque speciali Indulto Apostolico ?

V. Utrum capellæ navium aut altaria in ipsis navibus erecta pro sacro litando debeant considerari ut Oratoria privata vel publica ?

VI. Utrum in prædictis altaribus valeant celebrari



Missæ de *Requie* concessæ per Decreta 3903 *Aucto* diei 8 junii 1896 ad II, et 3944 *Romania* diei 12 januarii 1897?

Et Sacra eadem Congregatio, ad relationem subscripti Secretarii, exquisito voto Commissionis Liturgicæ omnibusque rite perpensis, rescribendum censuit :

Ad I, II, III et IV. *Negative*.

Ad V. Si capella locum fixum habeat in navi, uti publica pro navigantibus habenda est; secus neque publica est, neque privata, sed habetur uti altare portatile.

Ad VI. *Affirmative*.

Atque ita rescripsit. Die 4 Martii 1901.

D. Card. FERRATA, *Præfectus*.

D. PANICI, *Arch. Laodicen, Secretarius*.

---

*Œuvres obligatoires pour jouir du privilège sabbatin.*

Archiepiscopus de Guatemala huic S. Congregationi Indulgentiarum sequentia dubia dirimenda proponit, quæ ad pia quædam opera referuntur a Confratribus B. Mariæ Virginis a Monte Carmelo præstanda, in eum finem ut privilegio, quod nuncupatur *Sabbatinum*, perfruantur :

I. Estne necessarium ut Confratres B. Mariæ Virginis a Monte Carmelo recitent parvum officium prouti extat in Brevario romano, etsi major pars populi linguam latinam penitus ignoret?

II. Ii confratres qui legere nesciunt, et ideo loco recitandi parvum officium B. Mariæ Virginis servare tenentur abstinentiam feria IV et die sabbati, tenentur quoque eam servare feria VI, uti reapse tenentur fideles non americani latini?

III. Tenenturne pariter servare omnia jejunia Ecclesiæ universalis, quin gaudere valeant amplissima dispensatione nuper data degentibus in America latina ex de-

creto S. Congregationis Neg. EE. EE. die 6 julii 1900 ?

Et Emi Patres in Palatio Vaticano coadunati propositis dubiis die 11 junii 1901 respondendum mandarunt :

Ad I. Affirmative, nisi quis pertineat ad ritum a S. Sede approbatum, qui alia lingua utatur, juxta Decretum hujus S. C. diei 18 augusti 1868 ; sed supplicandum SSmo, ut in privata recitatione vulgari lingua uti liceat.

Ad II. Negative, ad effectum fruendi privilegio Sabatino.

Ad III. Supplicandum SSmo, ut Confratres Mariæ Virginis a Monte Carmelo, quod attinet ad jejunia, uti valeant indulto diœcesano, facta Confessariis facultate commutandi singulis petentibus abstinentiam feriæ IV et Sabbati in alia opera ; atque utrumque valere pro omni regione declarare dignetur. — Contrariis quibuscumque ac præsertim *Capuana* 3 decembris 1892, minime obstantibus.

De quibus facta relatione SSmo Dno Nostro Leoni Pp. XIII in audientia habita ab infrascripto Cardinali Præfecto die 14 junii 1901, Sanctitas Sua Emorum Patrum resolutiones ratas habuit et confirmavit, et benigne annuere precibus in dubio I et III expressis dignata est.

Datum Romæ ex Secretaria ejusdem S. Congregationis die 14 junii 1901.

S. Card. CRETONI, *Præf.*

FRANCISCUS SOGARO, *Archiep. Amiden, Secr.*

---

*Le Souverain Pontife autorise les fidèles à gagner les indulgences attachées aux prières de la pénitence sacramentelle.*

Supremus Moderator Fratrum S. Vincentii a Paulo huic Sacræ Congregationi Indulgentiis Sacrisque Reliquiis præpositæ humiliter exponit sæpe Confessarios,

quo melius spirituali pœnitentium utilitati consulant, preces vel pia exercitia indulgentiis ditata in sacramentali confessione imponere, existimantes uno eodemque actu datum esse pœnitentibus sacramentali pœnitentiæ satisfacere et adnexas precibus vel piis exercitiis indulgentias lucrari. Verum quoad hujusmodi opinionem et praxim non levis sententiarum disparitas exorta est, eo quod nonnulli, innixi Decreto hujus S. C. diei 29 maii 1841, quo negatur posse per preces jam obligatorias, v. gr. per horas canonicas, satisfieri precibus a Summo Pontifice præscriptis ad lucrandam indulgentiam, contendunt omne prorsus fundamentum prædictæ opinioni et praxi Confessoriorum esse sublatum; e contra alii affirmant laudatum Decretum ad rem non facere; in eo siquidem agitur de una vel altera conditione ad lucrandam indulgentiam imposita, non vero de precibus vel piis exercitiis, quæ auctoritate Summi Pontificis indulgentias jam secum ferunt, et assumi possunt tanquam Sacramentalis pœnitentia, nisi aliter mens concedentis declaraverit.

Ut itaque omnis ambigendi ratio de medio tollatur, sequens dubium solvendum proponit :

*Utrum pœnitens precem aut pium opus indulgentiis ditatum explens, possit simul et pœnitentiæ satisfacere et indulgentias lucrari?*

Et Emi Patres in Congregatione Generali ad Vaticanum habita die 11 junii 1901 rescripserunt :

*Affirmative, facto verbo cum SSmo.*

Quam quidem resolutionem, in audientia habita ab infrascripto Cardinali Præfecto die 14 junii 1901 relatam, Sanctitas Sua benigne confirmavit.

Datum Romæ ex Secretaria ejusdem S. Congregationis die 15 junii 1901.

S. Card. CRETONI, Præf.

FRANCISCUS SOGARO, Archiep. Amiden., Secret.

*Quand une messe est dite en même temps pour les vivants et les morts, on ne peut gagner l'indulgence de l'autel privilégié. — L'indulgence in articulo mortis ne se gagne qu'une fois, et c'est au moment réel de la mort. — Les personnes qui ont fait le vœu héroïque peuvent ou doivent-elles abandonner aux âmes du purgatoire l'indulgence in articulo mortis? La Sacrée Congrégation refuse de répondre.*

Vicarius Capitularis Archidiæc. Leopoliën. Ruthenor.  
a S. Indulgentiarum Cong. humiliter expostulat solutionem sequentium dubiorum :

I. Utrum Indulgentia altaris privilegiati possit lucrifieri pro anima unius defuncti, si respectiva Missa offertur non tantum pro defunctis, sed simul etiam pro vivis?

II. Cum ex una parte expresse statuatur quod Indulgentia *in articulo mortis* pro defunctis applicari non possit, ex altera vero parte illi qui fecerunt actum heroicum pro defunctis, omnes Indulgentias, etsi alias pro defunctis non applicabiles, tamen pro ipsis offerre possint, ideo quæritur :

a) An illi qui laudatum actum heroicum fecerunt, possint, immo, si istum actum revocare nolunt, etiam debeant Indulgentiam lucrifactam *in articulo mortis* pro defunctis offerre?

Atque si affirmative :

b) An posito isto actu heroico, Indulgentia plenaria *in articulo mortis*, etsi variis titulis et repetitis respectivis operibus lucrifacta, tamen una tantum et non pluribus vicibus pro defunctis lucretur?

Porro S. Cong. Indulgentiis Sacrisque Reliquiis præposita, audito etiam unius Consultoris voto, respondendum mandavit :

Ad I. *Negative*, et detur decretum in una *Squillacen.*  
d. d. 25 Augusti 1897, ad dub. 2.

Ad II. Ad primam partem: *Non esse interloquendum;*

Ad secundam partem, reformato dubio uti sequitur: *An ii qui laudatum actum heroicum emiserunt, et ex variis titulis lucrari possunt plures Plenarias Indulgentias in mortis articulo, valeant saltem unam tantum Indulgentiam Plenariam pro defunctis lucrari, alias vero sibi reservare?*

— RESP. Ut in præcedenti responsione ad primam partem, et ad mentem. Mens autem est plenariam Indulgentiam pro mortis articulo concessam una vice tantum lucrari, id est in vero mortis articulo, etsi moribundus ad eam jus habeat ex variis titulis.

Datum Romæ ex Secr. ejusdem S.C., die 23 januarii 1901.

Seraphinus Card. CRETONI, *Præf.*

Franciscus Archiep. AMIDEN, *Secr.*

---

*Offices de la Semaine sainte.*

Revmus Dominus Theodorus Valfré di Bonzo, Episcopus Comen. sequentia dubia, pro declaratione, Sacrorum Rituum Congregationi humillime exposuit :

I. Dubium. An feria Vin Cœna Domini in Ecclesiis Parochialibus aliisque non Parochialibus celebrari possit Missa lecta vel cum cantu, quin peragantur functiones Feriæ VI in Parasceve et Sabbati Sancti?

II. Dubium. An prædicta Missa legi vel decantari possit in Ecclesiis vel Oratoriis spectantibus ad Regulares, ad Seminaria et ad Pias Communitates?

III. An cum Hostia consecrata quæ reservatur pro dicta Missa Præsanctificatorum, reponi possit in urnula seu sepulcro pixis cum particulis consecratis, si opus fuerit, pro infirmis?

Et Sacra Rituum Congregatio, rescribendum censuit:

Ad I. In Ecclesiis Parochialibus ubi adest Fons baptismalis, servantur Rubricæ Missalis et Decreta, adhibito

*Memoriali Rituum* Benedicti Papæ XIII pro functionibus præscriptis si extet defectus sacrorum ministrorum et clericorum. In aliis vero ecclesiis non Parochialibus, omitti potest functio Sabbati Sancti, non tamen illa Feriæ VI in Parasceve; et fiat sepulcrum: expetita facultate pro usu dicti Memorialis, si idem sacrorum ministrorum et clericorum defectus existat.

Ad II. Affirmative quoad Regulares proprie dictos, juxta Decretum sub. N. 2799 diei 31 augusti 1839. Negative quoad Seminaria et Pias Communitates, nisi habeatur Apostolicum Indultum.

Ad III. Negative; et serventur Rubricæ et Decreta.

Atque ita rescripsit.

Die 9 decembris 1899.

---

*Litanies de la Sainte Vierge.*

Rmus Dnus Franciscus Salesius Bauer, Epis. Brunen. a S. Rit. Congregatione sequentis dubii solutionem humiliter expostulavit.

Utrum Litanie Lauretanæ post tertium Agnus Dei rite ac recte absolvi possint, addito statim versiculo, responsorio et oratione; vel inserto prius *Christe, audi nos*, etc., prout fit in Litanis Sanctorum cum *Pater et Ave* vel uno alterove?

Et Sacra eadem Congr. respondendum censuit: Litanie Lauretanæ concludendæ sunt uti in Appendice Ritualis Romani, omisis *Christe, audi nos*, etc.: versiculus autem, responsorium et oratio post dictas Litanias mutari possunt pro temporis diversitate.

Atque ita rescripsit.

Die 7 decembris 1900.

D. Card. FERRATA, *Præfectus.*

D. PANICI, *Arch. Laodic. Secretarius.*

MISSIONS

DE LA

CONGRÉGATION DES MISSIONNAIRES OBLATS

DE MARIE IMMACULÉE

---

PARIS. — TYPOGRAPHIE A. HENNUYER, RUE DARCET, 7.

---



# MISSIONS

DE LA CONGRÉGATION

## DES MISSIONNAIRES OBLATS

DE MARIE IMMACULÉE

---

QUARANTIÈME ANNÉE

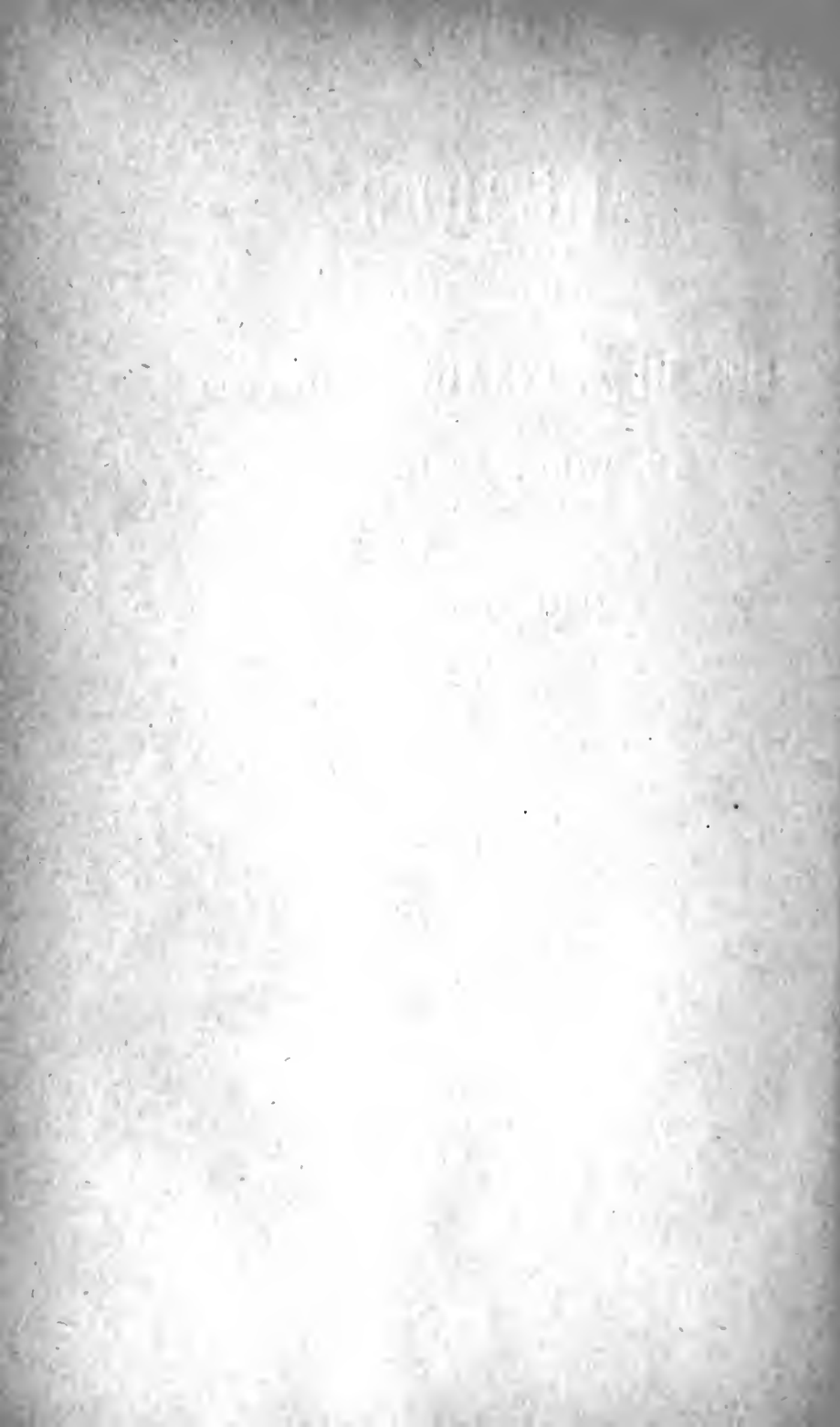


PARIS

TYPOGRAPHIE A. HENNUYER

RUE DARCET, 7

—  
1902



# MISSIONS

DE LA CONGRÉGATION

## DES OBLATS DE MARIE IMMACULÉE

---

N° 157. — Mars 1902.

---

VICARIAT D'AUSTRALIE.

RAPPORT DU R. P. COX SUR LES ŒUVRES DES OBLATS EN AUSTRALIE  
DEPUIS LEUR ÉTABLISSEMENT, EN JUIN 1894, JUSQU'À CE JOUR  
30 NOVEMBRE 1901.

*Au très révérend Père Général.*

Il y a longtemps que nos annales n'ont pas fait mention des œuvres des Oblats en Australie. Je vous envoie donc aujourd'hui un rapport sur nos deux établissements dans ce lointain pays. Nos Pères et Frères dans les différentes parties du monde pourront se rendre compte que nous nous efforçons en Australie de maintenir les bonnes traditions qui ailleurs distinguent les Oblats : zèle pour les œuvres du ministère, accord parfait avec les évêques et les prêtres, auxquels nous sommes associés dans la vigne du divin Maître.

Les Oblats appelés dans l'Australie occidentale par M<sup>sr</sup> Gibney, évêque de Perth, grâce aux bons offices de S. Ém. le cardinal Moran, archevêque de Sydney, arrivèrent à Fremantle le 28 juin 1894. Le R. P. GAUGHREN,

provincial, était accompagné du P. HENNESSY. Ces Pères furent rejoints par le P. D. O'RYAN, qui était resté à Albany pour entendre les confessions des catholiques et les préparer à l'accomplissement du devoir pascal.

Le premier soin du Provincial fut de rendre le presbytère habitable et d'organiser le service religieux. Il ne fallut pas longtemps pour établir de bonnes relations avec les paroissiens de Fremantle, qui comprirent bien vite l'intérêt qu'on leur portait, goûtèrent les sermons et les instructions qu'on leur donnait et saluèrent avec joie comme l'aurore du renouvellement de la vie catholique parmi eux. La cordialité de ces rapports entre prêtres et fidèles se développa rapidement et demeura toujours sincère. Les catholiques de Fremantle étaient fiers de trouver dans le R. P. GAUGHREN un champion de la vérité, toutes les fois que se présentait l'occasion de la défendre. Or, à cette époque, un ministre attaquait l'Église par les armes habituelles du mensonge et de la calomnie. Le P. GAUGHREN répondait à ses attaques chaque dimanche à la grande satisfaction des paroissiens, et sa victoire couvrait les adversaires de confusion. A la fin, le ministre quitta Fremantle.

Le P. O'RYAN fut nommé Supérieur de Fremantle et, à son arrivée au commencement de 1895, le P. GAUGHREN retourna en Angleterre.

Cependant S. Gr. M<sup>sr</sup> Gibney se demandait avec impatience pourquoi on différait d'ouvrir l'école industrielle, dont l'établissement avait été stipulé comme condition de notre fondation à Fremantle.

Sur ces entrefaites, le R. P. MILLER succéda comme Provincial au R. P. GAUGHREN et, en octobre 1896, il chargeait le P. O'RYAN de commencer sans retard la construction de la nouvelle école, dont il était en même temps nommé supérieur. Les FF. convers NOLAN, LALOR

et HOWARD, de Philipstown, et le F. BOLAND, de Glencree, lui furent envoyés pour former le personnel de la maison. Monseigneur, qui avait donné 300 acres de terrain pour cette œuvre importante, baptisa l'endroit du nom de Glendalough.

Le Père qui arriva ensuite dans l'Australie occidentale était le P. O'REILLY, que le nouveau provincial envoyait à Fremantle pour remplacer le P. O'RYAN. Et, en décembre 1896, vous-même, mon très révérend Père, veniez en Australie avec les pouvoirs de Visiteur pour conclure avec l'Évêque les derniers arrangements concernant nos deux fondations et nos œuvres dans son diocèse.

Quand je succédai au R. P. MILLER comme Provincial, en juillet 1898, mon attention fut attirée spécialement par nos établissements d'Australie, et j'envoyai le P. FLYNN à Fremantle et le F. TUTE à Glendalough. Ils arrivèrent à destination le 25 mars 1899. Le mois suivant, je m'embarquai moi-même pour en faire la visite. Après un séjour de six semaines à Fremantle, je quittai le pays le 29 juin 1899 et rentrai en Angleterre. Au mois d'octobre suivant, le P. SMYTH reçut son obédience pour Fremantle.

Après cet exposé rapide de l'établissement des Oblats en Australie et du personnel qui compose les deux maisons, il me reste à parler du nouveau vicariat de l'Australie occidentale qui date du 17 février 1900.

Les Oblats ont été chargés non seulement de la ville de Fremantle, mais aussi des districts environnants : Beaconsfield, Plympton et Fremantle-Nord. Ce dernier est au nord de la rivière Swan. Les Pères sont encore chargés provisoirement des catholiques des districts qui sont au-delà de ces limites, y compris l'île Rottneest, en attendant que des centres de mission soient établis dans

ces parages. Le nombre des catholiques de notre juridiction est d'environ 3000.

Les œuvres spéciales qui réclament notre sollicitude sont la prison de Fremantle, le dépôt, l'asile des aliénés, l'hôpital et la prison de Rottnest. La prison de Fremantle compte habituellement 300 sujets, dont 120 environ sont catholiques. On leur récite la prière chaque matin et, le dimanche, on leur dit la messe ; le dimanche encore, dans l'après-midi, il y a un office et un sermon. Toutes les facilités sont accordées aux prisonniers pour s'approcher des sacrements. Naturellement les Pères assistent ceux qui sont condamnés à mort, et je ne parle pas de différentes autres charges ou obligations que comporte le régime des prisons. Le dépôt est une maison pour infirmes, vieillards et autres. Là encore, le prêtre va présider un exercice religieux une fois par semaine et dire la messe une fois par mois. A l'asile des aliénés, une fois par semaine également, exercice pieux. Quant à l'hôpital, il est visité régulièrement deux fois par semaine et plus souvent lorsque les circonstances le demandent. Une fois l'an, un Père se rend dans l'île Rottnest, où il demeure une semaine, prêchant chaque jour et se mettant à la disposition des catholiques pour la réception des sacrements. Cette île est à une distance de 10 milles de Fremantle, et lorsqu'un malade réclame le ministère sacerdotal, un Père y va immédiatement.

Dans notre église de Saint-Patrice, on dit deux messes tous les jours ; on en dit également deux au couvent. Une fois tous les quinze jours, on célèbre une messe dans l'oratoire des Frères des Écoles chrétiennes et, une fois par mois, on dit aussi la messe à North-Fremantle. Le dimanche, il y a trois messes à l'église Saint-Patrice, une à la prison, une à North-Fremantle et une à Cot-

tesloe (distance de 4 milles), et, un dimanche par mois, messe au dépôt. Dans l'après-midi, on fait un office en trois endroits et un autre, le soir, à l'église Saint-Patrice.

Il ne faut pas oublier les écoles. Le catéchisme est enseigné par les différents maîtres, il est vrai; toutefois les Pères font régulièrement un cours une fois par semaine dans chaque école et plus souvent encore quand les enfants doivent être préparés à la réception des sacrements. On entend leurs confessions une fois par mois.

Voici le nombre des élèves :

École supérieure pour garçons, sous la direction des Frères des Écoles chrétiennes, 47; école paroissiale pour garçons, sous la direction des Frères également, 110; école de filles, Fremantle, 192; école enfantine, Fremantle, 175; école mixte, North-Fremantle, 205; total : 729.

En outre, le couvent possède une école supérieure pour jeunes filles, comprenant des pensionnaires.

Les Frères des Écoles chrétiennes ont ouvert leurs deux écoles en janvier 1901. Les Sœurs de Saint-Joseph de l'Apparition, dont la maison mère est à Marseille, sont établies à Fremantle depuis environ quarante-cinq ans. Les Frères sont au nombre de 5 et les Sœurs, de 32.

Les Pères sont les aumôniers du couvent de Fremantle et de deux couvents de Perth.

La nouvelle église de Saint-Patrice de Fremantle, bâtie sous l'administration du P. O'RYAN, a été inaugurée avec de grandes solennités, comme il a déjà été dit dans nos annales, le 3 juin 1900.

En tout nous ne sommes à Fremantle que quatre Pères, car les PP. HENNESSY et O'RYAN sont retournés dans la Province Britannique, en mai 1900. Il est aisé de voir que ces quatre Pères sont très occupés. PP. RYAN,

O'REILLY et SMYTH sont d'ardents ouvriers, qui obtiennent tout le respect de leurs paroissiens.

Les hommes de la paroisse forment une association sous le nom de *Catholic Institute*, et ont leurs salles de réunion dans la vieille église. L'association compte environ 120 membres. Elle est sous la direction spirituelle du P. RYAN. La confrérie du Sacré-Cœur établie dans l'église compte 300 membres; le P. SMYTH en est le directeur. Le P. O'REILLY est chargé du service paroissial de l'île Rottnest.

Pour l'année 1900, le nombre des baptêmes a été de 210; celui des confirmations, de 166; celui des mariages, de 47, et celui des enterrements, de 73.

Voici, depuis l'ouverture de la nouvelle église jusqu'à ce jour, un sommaire rapide des principaux faits et événements de notre chronique :

Le 1<sup>er</sup> juillet 1900, confirmation à Fremantle;

Le 9, retraite des Pères de Fremantle;

Le 23, retraite des Frères, à Glendalough;

Le 30, P. RYAN s'en va à Bunbury prêcher une retraite religieuse;

Le 6 août, P. Cox va à Perth prêcher une retraite aux Sœurs de la Mercy;

Le 13, les vaisseaux-malles anglais commencent à venir jusqu'à Fremantle, au lieu de mouiller seulement à Albany;

Le 23 septembre, sermon du R. P. Hunt, rédemptoriste, quête pour l'orgue;

Le 26, bazar à North-Fremantle. Le produit a servi à couvrir une dette de 230 livres, à faire des améliorations aux écoles, à créer une bibliothèque paroissiale de 160 volumes, etc.;

Le 1<sup>er</sup> octobre, P. RYAN se rend à Albany pour prêcher une retraite religieuse;



Le 26, arrivée du F. scolastique MOLLOY, qui meurt le 22 décembre ;

Le 5 décembre, bazar à Fremantle. Le produit de 530 livres a été employé à payer la dette de l'église Saint-Patrice ;

Le 1<sup>er</sup> janvier 1901, inauguration du gouvernement fédéral australien ;

Le 11, P. Cox va à Perth prêcher une retraite au couvent de Lorette ;

Le 14, P. RYAN prêche, au couvent de Fremantle, une retraite préparatoire à la profession de plusieurs Sœurs ;

Le 30, achèvement de la façade ouest de l'église, des confessionnaux, etc. Les différents travaux ont coûté plus de 800 livres ;

Le 28 avril, les Rédemptoristes ont prêché, avec un grand succès, une mission de deux semaines. Il y a eu 1 496 confessions ;

Le 1<sup>er</sup> juillet, retraite des Frères, à Glendalough, prêchée par le P. RYAN ;

Le 8, retraite des Pères, à Fremantle ;

Le 18, le P. Cox a prêché la retraite du couvent, à Bunbury ;

Le 25, le P. RYAN a prêché la retraite du couvent, à Southern-Cross ;

Le 18 septembre, F. TUTE meurt à Glendalough ;

Le 20 octobre, le T. R. P. O'Farrell, rédemptoriste, prêche à l'église Saint-Patrice ; quête pour les orgues ;

Le 31, M<sup>sr</sup> Kelly, coadjuteur de l'archevêque de Sydney, aborde à Fremantle et dit la messe à Saint-Patrice. Il est reçu solennellement par le maire, plusieurs membres du parlement de l'Australie occidentale, l'évêque et le clergé.

Le 21 novembre, excursion des enfants de chœur, 35 y prennent part.

Voici maintenant quelques particularités concernant notre établissement de Glendalough. L'école industrielle de Saint-Kevin, à Glendalough, est à environ 10 milles de Fremantle; elle est située dans la brousse (terrains non défrichés). M<sup>sr</sup> Gibney a cédé à cette institution 300 acres de terre. Elle rappelle, sur une moindre échelle, nos établissements de Glencree et de Philipstown en Irlande. Le temps de nos jeunes gens se partage entre l'étude de la religion, leur instruction laïque et leur formation professionnelle. On a déjà défriché quelques acres de terrain pour les besoins de la ferme et du jardinage, et ces travaux se continuent. A la ferme, il y a quelques vaches, des moutons et des porcs. Malheureusement nous avons de ce côté quelques pertes à déplorer, résultant de la morsure des serpents venimeux qui abondent dans la brousse. Le nombre des élèves de l'école industrielle est actuellement de 55. Ils sont sous la direction du P. FLYNN, assisté des FF. LALOR, BOLAND, HOWARD et NOLAN. Nous aurions besoin d'un autre Frère pour remplacer le F. TUTE, mort à Glendalough, en septembre dernier.

L'évêque porte un grand intérêt à cette institution et les rapports des inspecteurs du gouvernement lui sont des plus favorables. Des fonds seraient nécessaires pour aménagements, améliorations et pour développer l'enseignement professionnel.

En terminant ce rapport, je fais appel, mon très révérend Père, à votre sympathie et à votre charité pour vous rappeler nos besoins quand, prochainement, vous aurez des obédiences à donner. L'Australie occidentale ne possède que cinq Pères et quatre Frères. Que ferions-nous en cas de maladie? Chacun de nous doit se suffire à lui-même pour le travail qui lui est assigné. De lourdes charges pèsent sur nos finances, à cause des dettes con-

tractées dans la fondation du vicariat, la construction de l'église Saint-Patrice et la création de l'école industrielle. Absolument impossible pour le moment d'entreprendre l'établissement d'un juniorat; nous devons compter sur les vieux pays pour nous fournir de sujets. J'espère que quelques-uns de nos bons Pères et Frères se sentiront attirés vers nos contrées, où l'on peut faire un si grand bien. C'est là une partie de la vigne du Maître mûre pour la moisson, et nos gens apprécient hautement le prêtre qui s'intéresse à leur sort et tout ce qu'il fait pour eux.

En vous demandant votre paternelle bénédiction, mon très révérend Père, je me dis votre respectueux et dévoué fils en Notre-Seigneur.

Charles Cox, o. m. i.

---

## VICARIAT DE JAFFNA.

LETTRE DU R. P. ERNEST IENN A UN PÈRE DU SCOLASTICAT  
DE LIÈGE.

Anuradhapura, décembre 1901.

BIEN CHER PÈRE,

Votre bonne longue lettre du 7 octobre m'est arrivée à temps pour m'empêcher de faire un jugement téméraire: j'étais sur le point de m'imaginer qu'à Liège on ne pensait plus à moi. Pardonnez-moi, cher Père, d'avoir été assez méchant pour me figurer pareille chose de votre amitié, et permettez-moi de vous remercier pour les bonnes nouvelles de la vieille Europe et de Liège la sainte.

Dans le courant de l'année qui va finir, je ne suis pas tout à fait mort d'inaction. Deux églises et une école

ont été bâties. L'une d'elles, dont je vous ai déjà parlé, est dédiée à sainte Thérèse, l'autre à Notre-Dame de Lourdes. Cette dernière église est achevée quant au gros œuvre, mais tout n'est pas fini avec quatre murs et un toit. Il faut un autel, sur l'autel des statues, des chandeliers, des fleurs, une croix ; il faut pouvoir y célébrer la sainte-messe, et pour cela vous savez combien il faut d'objets : nappes d'autel, chasubles, aubes, etc. Si vous en aviez de trop par là-bas, ici on serait très heureux de les accepter. et point du tout ingrat.

A propos, j'ai reçu, il y a quelques jours seulement, plusieurs grandes images, mais sans signature. Merci mille fois au bienfaiteur inconnu ! je saurai bien comment les employer. — Il me faudrait aussi des chapelets et des scapulaires : c'est ce qu'on me demande le plus ici. Je suis si pauvre, que j'ai dû mendier un scapulaire du Mont-Carmel pour moi-même auprès d'un confrère. Je suis dans la détresse, dans la misère noire, pendant que l'abondance règne chez vous !...

Durant ces derniers mois de l'année jubilaire, j'ai été missionnaire ambulante. Je ne pouvais pas laisser mes pauvres brebis dispersées un peu partout parmi les bouddhistes dans l'intérieur et beaucoup moins favorisées que celles qui se trouvent ici en ville, toujours à proximité du prêtre, je ne pouvais pas les laisser sans leur procurer l'occasion de gagner, elles aussi, l'indulgence du jubilé. Et quand il s'agit de voyager dans l'intérieur, la question du chemin vient tout naturellement à la pensée. Il ne faut pas vous figurer des promenades ombragées, des excursions d'écoliers en vacances ou des processions pieuses ; ici on peut dire que nous avons des chemins impossibles : en été, c'est un lit de sable mouvant, où l'on n'avance que difficilement ; en hiver, c'est une rivière où l'on risque de se noyer dans quelque

creux invisible, ou bien c'est un fouillis de racines, de lianes, de troncs d'arbres, etc., où le pied reste accroché, ou bien, si l'on est en charrette, on est violemment cahoté et secoué. Bien souvent, après un de ces voyages en charrette, je me suis trouvé plus fatigué que si j'avais cheminé à pied. A la guerre, comme à la guerre l'on part gaiement ; le bon Dieu et la bonne Mère font le reste.

Une rencontre imprévue : en octobre dernier, en route pour Ulukulama, où je devais arriver le 15, fête de Sainte-Thérèse, je me suis trouvé tout à coup nez-à-nez avec deux immenses éléphants qui sortaient du bois à quelques pas devant la charrette. Que faire ? Nous étions trop près pour essayer de fuir sans être vus. Nous restâmes bravement sur place ; le cocher avait grand-peine à retenir les bœufs. Le premier éléphant nous considéra un moment, et devinant sans doute que c'était la voiture du Père, il céda à un mouvement de noble pitié : il traversa solennellement le chemin et s'enfonça avec fracas dans le bois. Le second colosse, la femelle, sans même daigner nous regarder, suivit pendant quelque temps le chemin devant nous et, à son tour, disparut dans le fourré, brisant, broyant, déracinant tout sur son passage. Dans la crainte d'avoir affaire à toute une bande, nous attendîmes encore quelques minutes, et voyant que rien ne suivait, nous continuâmes notre voyage. Nous l'avions échappé belle : un ou deux coups de trompe, et c'eût été fait de nous. Nous merciâmes la bonne Providence et la grande sainte d'Avila de nous avoir protégés si visiblement. Des éléphants, des tigres, des buffles sauvages, j'en avais entendu bien des fois, mais toujours à une respectable distance ; cette fois-ci on s'était vu de près.

Le 15 octobre, je célébrai la messe dans la petite église de Sainte-Thérèse, en présence seulement de nos

bonnes petites sœurs indigènes. L'une d'elles, sœur Thérésia, relevait d'une grave maladie, pendant laquelle elle avait promis un pèlerinage à la petite église de sa sainte patronne, si elle guérissait. A la suite de cette promesse, elle était allée de mieux en mieux ; et quand elle me demanda de faire le pèlerinage, je n'eus pas de peine à lui en accorder l'autorisation. La solennité de la fête avait été renvoyée au dimanche suivant et, afin d'avoir plus de monde, j'avais invité les citadins d'Anuradhapura à y prendre part, car à Ulukulama même il n'y a encore que quatre familles chrétiennes.

Ce même jour, 13 octobre, je me rendis d'Ulukulama à Kala Oya, pour inspecter les travaux de la chapelle de Notre-Dame de Lourdes. En route, nous nous arrêtâmes à Notilugama, pour passer la nuit dans une pauvre petite hutte-église dédiée à saint Sébastien. Nous fîmes la triste constatation que le chaume de la toiture était vieux et avait grand besoin d'être remplacé. Pendant la nuit en effet, une pluie torrentielle survint et je fus tout à coup réveillé en sursaut par des douches froides, auxquelles je n'étais pas préparé. Je dus quitter ma pauvre natte et me réfugier sur une chaise pliante avec mon parapluie ouvert au-dessus de la tête ; c'est ainsi que je passai le reste de la nuit.

A Kala Oya, j'appris de mes ouvriers coolies que la nuit précédente ils avaient eu une fausse alerte. Ils étaient allés à la chasse aux cerfs près d'un étang, dans le voisinage. Tous étaient montés sur de gros arbres et attendaient, fusil en main, le moment solennel. Vers minuit, ils entendent dans le lointain un bruit qui se rapproche de plus en plus ; tout à coup, ils voient déboucher sur la rive opposée, un cerf magnifique qui se jette aussitôt à l'eau. Il était poursuivi par un gros tigre. Le fauve, voyant que la proie allait lui échapper à tra-

vers l'étang, se dirige du côté de nos chasseurs. Ceux-ci, à cette vue, perdant contenance, se précipitent en bas de leurs arbres et se sauvent à toutes jambes. Le tigre, qu'est-il devenu ? Ils l'ignorent ; en tout cas, il ne les a pas poursuivis. Inutile d'ajouter si je les ai complimentés de leur bravoure. Honteux de leur déconfiture, et voulant montrer qu'ils n'étaient pas du tout poltrons, ils retournèrent quelques jours plus tard au même étang. Installés à leur poste depuis une heure à peine, voilà qu'un fracas formidable se produit à une petite distance ; le bruit devient plus perceptible, les arbres sont brisés, traînés, foulés. Les pauvres chasseurs sentent le froid de la frayeur leur monter au cœur, mais ils tiennent bon. Soudain, un cri se fait entendre ; c'est un éléphant. Ils jugent prudent de battre en retraite et de se retirer au chantier. Ils se sont bien gardés de parler de cette seconde défaite que j'ai apprise seulement plus tard.

Le 18 octobre, je revins à Ulukulama pour les préparatifs de la fête de Sainte-Thérèse. L'église, où il n'y a jusqu'à présent qu'un autel surmonté d'une petite statue, fut ornée de pièces de toile multicolores, de guirlandes de papier, de branches de palmier. Le samedi matin, j'envoyai ma charrette à la ville pour m'amener des enfants de chœur, des chantres, des chandeliers, des cierges et une foule d'autres objets. En ce jour nous eûmes une *neuvaine* ; on appelle ainsi les exercices qui précèdent le jour de la fête. Dès la matinée, les chrétiens de la ville commencent à arriver et viennent camper autour de l'église. Le soir, à 8 heures, tout est illuminé de torches. On chante les litanies de la Sainte-Vierge, divers motets et cantiques ; puis je transporte solennellement la statue sur la place devant l'église, où un reposoir a été élevé ; je fais l'aspersion de l'eau bénite, encense la statue et chante l'oraison de la fête ; ensuite je me retire. Aussitôt la foule se précipite vers

la statue, chacun veut la toucher et lui offrir un présent. Lorsque tous ont satisfait leur piété et leur ferveur, je reporte la statue à l'église et la *neuvaine* est terminée.

Le lendemain, dimanche, je célébrai la sainte messe, pendant laquelle quelques jeunes gens de la ville chantèrent des cantiques en quatre langues : latin, anglais, tamoul et singhalais. Pendant la messe, un jeune homme, du nom d'Antoni, fit sa première communion, et son cousin, Muttuparumpan (perle noire), reçut le baptême avec le nom d'Arulapan (Jean). Le samedi soir et le dimanche matin, des centaines de bouddhistes et de païens étaient accourus pour voir nos cérémonies. Puisse sainte Thérèse qui, par ses prières, a converti tant d'âmes, leur obtenir bientôt la grâce de la conversion !

Dernièrement, j'eus une petite affaire à propos du ministre protestant. Jusque-là un seul ministre résidait ici ; c'était un indigène. En août dernier, nous en arrivait un second, un Européen. Mais comme il n'y a pas de travail pour deux révérends, le nouveau-venu voulut s'en créer. Il imagina d'établir une « Friend-in-Need-Society », pour assister les pauvres et les nécessiteux. Il s'en va trouver l'agent du gouvernement : « Vous serez le président ; moi, je suis le secrétaire. » — « Bien, et les membres ? » — « Oh ! les employés du gouvernement. » Bon, on tient un meeting, puis un second pour nommer un comité. Ces deux meetings avaient été des « general meetings », c'est-à-dire que tout le monde devait y assister. Or, de tout cela, ni mon compagnon, ni moi, ne savions rien, personne n'était venu nous avertir. Un beau jour, je vois le révérend gentleman arriver en vélo à la Mission et, sans autre préambule, me demander si je désire souscrire de l'argent pour la « A'pura Friend-in-Need-Society ». Je tombe des nues. « Qu'est-ce que cela ? lui demandé-je. » Il me donne quelques



explications. Je compris le truc et lui dis que nous avions notre Friend-in-Need-Society à nous ; que notre porte était journellement assiégée de pauvres, à qui nous donnons l'aumône, que, par conséquent, je ne pouvais souscrire à la sienne. — « Mais l'agent désire que vous soyez un souscripteur. » « Dans ce cas, tenez-vous tranquille, je m'entendrai moi-même avec l'agent. » — Et il partit avec son vélo. J'écris de suite à l'agent que je ne veux et ne peux pas souscrire à une société dont le secrétaire est le ministre protestant, et le président et tous les membres du comité sont des protestants, à l'exception d'un seul, un moine bouddhiste. Il me répond aussitôt et m'appelle chez lui. Je vais le trouver le lendemain et lui expose mes raisons, lui disant que je ne pouvais, moi, prêtre catholique, envoyer nos catholiques chez le ministre protestant demander l'aumône, ni donner de l'argent au même gentleman pour faire la propagande protestante. Il parut ne pas comprendre et les choses en demeurèrent là. Mais voici qu'en novembre le révérend est changé. Il fallut lui donner un successeur. Il y eut un general meeting, auquel je fus invité, cette fois. Je m'y rendis. Interrogé si je voulais être secrétaire, je répondis que je ne pouvais accepter pour certaines raisons que j'exposai devant le meeting. Bon ; voilà qu'un des protestants présents propose le ministre indigène. Comme la majorité des votants étaient protestants, le révérend fut élu secrétaire. Sur ce, je me lève, prends mon chapeau et mon ombrelle, et souhaite le bonjour à la noble société. Ce fut un coup de foudre. L'agent me rappelle, fait un speech, demande à l' élu de démissionner et on choisit le premier secrétaire de l'agent, qui est un catholique, et la séance est levée. Depuis, la Mission verse chaque mois à la Society 1 fr. 50 ; mais je me rattrape en envoyant quantité de pauvres

chez le secrétaire, qui n'est plus le ministre protestant, mais un catholique et dont, par conséquent, je n'ai rien à craindre pour la propagande protestante.

Ne m'oubliez pas au saint autel. Priez aussi le bon Dieu d'inspirer à une âme généreuse de venir au secours de ma misère et de m'envoyer les objets dont je vous ai parlé au commencement de ma lettre. De mon côté, je pense à vous et à mes bienfaiteurs tous les matins, en offrant la sainte messe.

Ernest IENN, O. M. I.

---

## VICARIAT DE SAINT-BONIFACE.

### Les écoles galiciennes.

Nous publions à peu près intégralement l'article suivant du journal canadien *la Presse*, pour mettre nos lecteurs au courant de la nouvelle phase dans laquelle entre la question des écoles au Manitoba. Les anticatholiques et sectaires de toutes nuances, sous prétexte de hâter l'anglification des nombreux Galiciens immigrés au Nord-Ouest, voudraient leur enlever le droit que les conventions scolaires leur accordent d'avoir leurs écoles à eux, où leur langue peut être enseignée concurremment avec l'anglais, et les obliger à envoyer leurs enfants aux écoles de l'État, où l'anglais seul serait étudié.

Voici cet article où l'état de la question est clairement exposé, avec un éloquent discours prononcé par le vaillant archevêque de Saint-Boniface dans une réunion publique pour défendre les droits des catholiques :

L'irritante question des écoles du Manitoba, qu'on proclamait encore ces jours derniers morte et enterrée, menace de se raviver avec une intensité nouvelle au

préjudice de nos coreligionnaires et de nos nationaux. Depuis le jour où le représentant du Saint-Siège a retiré cette question de l'arène politique et s'est chargé des revendications des catholiques, des satisfactions partielles ont été accordées dans les districts ruraux et l'apaisement s'était fait autour de cette question ; mais voilà que les sectaires, qui nous ont déjà privés d'une partie de nos droits constitutionnels, veulent aggraver une loi déjà si rigoureuse et si oppressive pour les nôtres. Il est évident que ces fanatiques ne désarmeront pas, tant qu'ils n'auront pas assimilé tous les habitants de l'Ouest à leur langue et à leur croyance.

Le *Telegram*, de Winnipeg, du 31 décembre dernier, donne le compte rendu d'une assemblée qui avait eu lieu la veille dans les salles de la *Young Men Christian Association*. Au nombre des assistants, on remarquait des officiers supérieurs du département de l'instruction publique, des orangistes marquants, des ministres des différentes dénominations protestantes et une vingtaine de leurs principaux zéloteurs. Le but de cette assemblée était d'aviser aux moyens les plus expéditifs d'instruire et d'assimiler les étrangers qui sont venus se fixer dans l'Ouest, c'est-à-dire les Doukhobors, les Mennonites et les Galiciens ; mais au cours de la discussion, il devint évident que ces derniers seuls étaient l'objet de la sollicitude des promoteurs de cette réunion.

Les Doukhobors occupent une situation privilégiée dans notre état social. Cette tribu excentrique, qui semble tombée d'une autre planète, sans culte ni code autre que l'égoïsme le plus raffiné, sans autre doctrine qu'un vague écho des rêveries de Tolstoï, est réfractaire à nos lois civiles et même au sentiment supérieur de l'intégrité de sa patrie d'adoption. Ils n'ont pas d'écoles, ils refusent de se soumettre aux lois concernant l'enre-

gistrement des mariages, des naissances et des décès. Cependant, les sectaires anticatholiques sont pleins de prévenances pour ces nouvelles couches sociales : ils n'exigent rien d'eux, ils ne les contrarient en rien. Ils sont sûrs de les retrouver et d'en faire de fidèles alliés.

Mais il y a 15 000 Galiciens catholiques qui sont établis à Dauphin et dans les environs, c'est-à-dire à proximité des paroisses françaises et catholiques. C'est là ce qui émeut les sectaires. Les gens qui adorent le même Dieu et qui prient devant les mêmes autels s'entendent facilement. C'est ce danger que les fanatiques veulent conjurer. Pour cela, il faut établir cinquante écoles parmi les Galiciens, amender la loi scolaire qui exige un enseignement bilingue, imposer une instruction exclusivement anglaise et rendre la fréquentation des écoles publiques obligatoire. Quant à la liberté individuelle, aux droits des pères de famille, il faut les supprimer afin d'assimiler promptement ces races étrangères et d'en faire des Anglo-Saxons.

Voilà le programme qui a été discuté à l'assemblée du 30 décembre. Rien, cependant, ne fut décidé, vu la dépense qu'entraînerait l'exécution d'un aussi vaste plan ; mais une députation fut nommée pour *interviewer* le gouvernement et le prier d'en assurer le succès.

Le *Manitoba Free Press*, du 3 janvier, nous donne la suite de ce mouvement prosélytiste. La députation se rendit auprès des ministres provinciaux et fit valoir l'importance de son projet. L'honorable M. Roblin se retrancha derrière la loi qui exige des écoles bilingues. Le professeur Patrick répondit que, si la loi ne permettait pas d'établir des écoles exclusivement anglaises, il fallait l'amender en ce sens, et que les exigences de la situation faisaient un devoir au gouvernement de rendre cet enseignement obligatoire.

Le révérend Sparling dit que le pays ne peut pas permettre l'usage de différentes langues si nous voulons devenir une grande nation et, quelle que soit la loi, si elle nous contrarie, elle doit être amendée. Il n'est pas opportun d'intervenir auprès de nos concitoyens canadiens-français et allemands, mais il est convaincu qu'il eût été de l'intérêt général si l'éducation dans le passé avait été limitée à une seule langue. Il est d'avis que le système bilingue ne doit pas être étendu davantage.

L'honorable Premier Roblin félicita les membres de la députation de l'intérêt qu'ils portaient à l'éducation et les remercia des bons avis qu'ils lui avaient donnés. A une certaine époque, il avait été décidé de rendre l'éducation compulsive, mais des nécessités budgétaires avaient empêché la réalisation de ce projet. Il donna des détails complets sur les ressources financières du département de l'éducation, sur ses démarches auprès du gouvernement fédéral pour obtenir le contrôle des terres réservées pour le fonds des écoles ainsi que le paiement des arrrages d'intérêt; s'il peut entrer en possession de ces valeurs, il introduira le système d'éducation compulsive, sans égard aux différentes nationalités.

L'honorable C.-H. Campbell protesta contre l'assertion que les Galiciens ne tenaient pas à leur langue; ils y sont, au contraire, très attachés. Il rappela à la députation que les terres occupées par les Galiciens n'étaient pas imposables, le gouvernement fédéral leur ayant accordé cette exemption. Il intima également que les Mennonites ne se soumettraient pas à un système d'éducation compulsif et que, si on voulait les y forcer, il en résulterait des troubles sérieux.

Le révérend D<sup>r</sup> Bryce donna des détails intéressants sur le prosélytisme qui se poursuivait chez les Galiciens: les Presbytériens ont quatre écoles, qui donnent

de bons résultats (1) ; mais, exclama-t-il, ce n'est pas *quatre*, mais CINQUANTE écoles qu'il faut pour assimiler cette masse d'habitants. Le problème est difficile à réaliser ; mais il s'impose à l'attention du gouvernement.

Après un échange de vues sur des points d'une importance secondaire, il fut décidé qu'une députation se rendrait à Ottawa afin d'insister auprès de sir Wilfrid Laurier pour que les terres réservées au fonds de l'éducation et les argents dus pour arrérages d'intérêt soient remis au gouvernement provincial.

Cette nouvelle agression des Anglo-protestants contre leurs concitoyens catholiques de différentes nationalités a, comme bien l'on pense, causé une vive émotion parmi ces derniers. Les catholiques de Winnipeg et de Saint-Boniface se sont réunis en assemblée sous la présidence de M. Deegan. Au nombre des personnages marquants qui siégeaient à la tribune, on remarquait S. Gr. M<sup>sr</sup> LANGEVIN, archevêque de Saint-Boniface, les RR. PP. CHERRIER, DRUMMOND, KULAVY, O'DWYER, TRUDEL, etc. Le président exposa que cette assemblée avait été convoquée pour considérer la question soulevée par la députation qui s'était rendue auprès du gouvernement. Cette députation, ajouta le président, semble ignorer qu'il existe des catholiques dans le pays.

Le prétendu règlement des écoles contient cependant une clause qui assure des écoles bilingues, en vertu de laquelle les Galiciens peuvent avoir leurs propres écoles ; c'est cette clause que les membres de la députation, pour arriver à leurs fins, veulent faire abroger. Les catholiques ne consentiront jamais à cela ; ils se porteront au secours de leurs coreligionnaires, les Galiciens, et ils

(1) D'après un discours du P. KULAVY à la réunion des catholiques de Winnipeg, ces quatre écoles auraient en tout deux élèves.

insisteront, par tous les moyens possibles, pour que cette clause soit conservée.

S. Gr. M<sup>sr</sup> LANGEVIN adressa alors la parole et fit part à l'assemblée de l'intérêt que provoquait dans le public la question des Galiciens. Tout le monde est d'accord sur ce point que du moment que cette population est venue vivre sous la protection du drapeau de l'Angleterre, il faut en faire de bons Canadiens et de loyaux sujets britanniques. Le moyen le plus efficace d'arriver à ce but est d'instruire leurs enfants. Des écoles doivent être établies pour eux, suivant la loi. Dans ces écoles, la langue anglaise sera enseignée; mais comme la loi a consacré le système bilingue, les Galiciens ont le droit de réclamer pour leurs enfants l'enseignement de leur langue nationale concurremment avec l'anglais et, en fait, c'est ce qu'ils désirent vivement. Or, si tout le monde est d'accord sur la nécessité de leur apprendre l'anglais, tous n'admettent pas qu'on leur enseigne leur langue nationale. Et si, d'autre part, les Galiciens tiennent tant à leur idiome, c'est parce que, entre autres motifs, il est pour eux le plus sûr moyen de conserver leur foi. Mais comment pourrait-on enseigner à leurs enfants les vérités de la religion dans leur langue, s'ils ne savent pas même la lire ?

Nous avons une preuve des dispositions des Galiciens en matière d'éducation dans ce qui a été accompli à Winnipeg. Il est surprenant que ces messieurs de Winnipeg, qui portent un si vif intérêt à l'instruction des enfants galiciens et qui désirent que le gouvernement fasse beaucoup pour eux, semblent ne pas faire attention aux petits Galiciens de notre grande cité. Aucun des révérends Pères qui ont charge des Galiciens dans cette ville et dans les districts adjacents n'a été invité à se

joindre à la députation. Il y a une école au rez-de-chaussée de l'église du Saint-Esprit, avenue Selkirk, dirigée par un principal et deux professeurs, où une moyenne de 125 enfants galiciens reçoivent l'éducation; ni le gouvernement ni la ville ne contribuent pour un centime à son soutien; cependant, cette école est digne d'encouragement; l'anglais y est enseigné et les élèves apprécient pleinement les efforts qui sont faits pour les mettre en état de figurer dignement dans notre population, pour en faire de bons chrétiens et d'utiles citoyens. Tous ceux qui désirent visiter cette école sont les bienvenus.

Qui a fondé cette école? Les révérends Pères, à la demande de leur archevêque. Qui en paye les dépenses et le salaire des instituteurs? Ces mêmes religieux. Pourquoi les parents galiciens donnent-ils la préférence à cette école au lieu d'envoyer leurs enfants aux écoles publiques? Parce que c'est une école comme ils désirent en avoir, et parce que le galicien y est enseigné concurremment avec l'anglais. Si la bâtisse était plus grande, il y aurait cent élèves de plus. Il n'y a aucune nécessité de rendre l'instruction obligatoire pour forcer les Galiciens à envoyer leurs enfants à l'école; tout ce qu'ils demandent, c'est qu'on leur donne ce que la loi leur accorde: l'enseignement bilingue et des instituteurs catholiques. Le gouvernement a récemment déclaré qu'il ferait respecter la loi pour les Galiciens comme pour les autres citoyens, mais maintenant certaines personnes veulent la faire amender afin d'arriver au but qu'elles se proposent. N'est-il pas urgent alors que les Galiciens et ceux qui leur ont prouvé l'intérêt et la sympathie qu'ils leur portent, élèvent la voix et insistent pour que les droits de leurs coreligionnaires soient respectés? Est-ce parce qu'ils sont des étrangers ou



qu'ils appartiennent à la religion catholique qu'ils doivent être exclus du droit commun? Quand les catholiques se plaignaient de la loi et prouvaient qu'elle lésait leurs droits les plus sacrés, ces messieurs de la députation ont-ils demandé que la loi fût amendée? Ces faits sont bien propres à faire douter de l'impartialité et de la sincérité du zèle qu'ils déploient en ce moment. Est-ce nécessaire pour les étrangers qui viennent s'établir au Manitoba d'abandonner leur langue pour faire de bons citoyens? Personne n'aurait l'audace de l'affirmer et il déclare que lui-même ne « consentira jamais à abandonner sa langue », et il ne se considère pas moins un aussi bon et loyal sujet britannique que qui que ce soit.

Il y a 15000 Galiciens dans ce diocèse, 25000 dans le reste de la province; sur ce nombre, il y a 4000 enfants d'âge à fréquenter les écoles; va-t-on laisser à d'autres le soin de les instruire? Ne doit-on pas, au contraire, réclamer du gouvernement qu'il établisse des écoles à Winnipeg et ailleurs, où ils pourront recevoir l'éducation prévue par la loi?

Il est étonnant que ces messieurs qui brûlent d'un si beau zèle pour les Galiciens soient indifférents aux Mennonites qui n'ont pas d'écoles et où l'on n'enseigne pas l'anglais. Comment se fait-il qu'on ne fasse aucun effort pour assimiler les Doukhobors? N'est-ce pas parce que la grande majorité des Galiciens sont catholiques? Les catholiques n'essayent pas de fonder des écoles chez les Presbytériens et il est d'avis que le moyen de conserver la paix dans ce pays, c'est que chacun se mêle de ses affaires. Si ces messieurs qui demandent d'amender la loi croient qu'ils vont s'emparer des 4000 enfants galiciens, ils sont dans une grande erreur. Après l'expérience des dix dernières années et l'augmentation de

leur population, les catholiques n'ont jamais été mieux disposés à défendre leurs droits. Parce que nous sommes paisibles, on croit peut-être que nous dormons; nous leur prouverons qu'au contraire notre activité ne s'est jamais ralentie. En 1898, le P. Albert KULAVY, natif d'Allemagne, est venu à Ottawa pour prendre charge des colons galiciens. L'année suivante, son frère, le P. William KULAVY, est venu le rejoindre. Il est maintenant curé de la paroisse du Saint-Esprit. Il a construit l'école de l'avenue Selkirk, au coût de 10 000 piastres. Les bienfaits spirituels que l'église et l'école répandent sont inappréciables. Des catholiques sont venus à pied de 40 milles pour faire leurs Pâques, des Polonais de la Colombie anglaise ont fait le voyage pour entendre la parole de Dieu prêchée dans leur langue. Cette église est le centre religieux des colons galiciens du Manitoba et du Nord-Ouest. Un Père rédemptoriste, qui est maintenant à Brandon, a été en Galicie pour apprendre la langue; deux autres Pères l'ont également apprise et trois autres se préparent par l'étude pour les mêmes fins. Il y a quelques années, M<sup>sr</sup> PASCAL, de Prince-Albert, a fait un voyage en Galicie dans le but de procurer des secours religieux aux émigrés du Nord-Ouest. Le P. LACOMBE a été demander des prêtres galiciens à l'empereur d'Autriche lui-même.

Les Galiciens sont profondément religieux et ils n'abandonneront pas leur foi pour tout l'or du monde. Ils appartiennent à l'Église catholique, et les catholiques — clergé et fidèles — n'abandonneront jamais le soin d'instruire leurs enfants. (*Applaudissements.*)

Après des discours des RR. PP. O'DWYER, KULAVY, DRUMMOND et CHERRIER, une députation des catholiques de Winnipeg et de Saint-Boniface fut nommée pour se

rendre auprès du gouvernement et faire valoir leurs vues.

Ainsi, voilà la question des écoles qui se réveille avec une violence nouvelle. La conciliation n'a pas eu l'effet de satisfaire les fanatiques. Heureusement, c'est le gouvernement fédéral qui dira le dernier mot et nous ne doutons pas que si le premier ministre se rend au désir du gouvernement provincial, il prendra les précautions nécessaires pour assurer aux catholiques des droits égaux quant à la disposition du fonds des écoles. Après l'expérience du passé, on ne saurait être trop prévoyant.

---

Lettre de M<sup>sr</sup> LANGEVIN au rédacteur du journal *la Presse*, au sujet des quêtes faites dans la province de Québec, en faveur du diocèse de Saint-Albert. — Fondation de nouvelles paroisses. — La langue française dans les écoles.

Monsieur le rédacteur,

Il s'est fait, depuis quelque temps, un certain bruit autour du nom du vétéran de nos missionnaires du Nord-Ouest, le très digne P. LACOMBE, à propos des quêtes faites en ce moment dans la province de Québec pour le diocèse de Saint-Albert.

Sans vouloir entrer en discussion avec qui que ce soit, il m'a semblé qu'il était de mon devoir, comme Métropolitain, d'intervenir, tant dans l'intérêt de nos églises de l'Ouest que par vénération et affectueuse sympathie pour S. Gr. M<sup>sr</sup> GRANDIN, si universellement aimé et vénéré au Canada et aux Etats-Unis, tout comme en France et en Belgique.

Il n'y a aucun doute, Monsieur le rédacteur, que le diocèse de Saint-Albert, aussi bien que l'archidiocèse de Saint-Boniface, et le vicariat apostolique de la Saskat-

chewan, passent actuellement par une des périodes les plus intéressantes et aussi les plus critiques de leur histoire religieuse et sociale. Depuis quatre ans surtout, des milliers de colons catholiques sont venus d'Europe, du Canada et des Etats-Unis, et il nous faudrait des ressources plus qu'ordinaires pour leur procurer à nos frais, dans leur pauvreté relative du début, les secours spirituels dont ils ont besoin.

Il s'agit de bâtir des églises ou chapelles et de les pourvoir de tout ce qui est nécessaire pour le culte. Il faut en outre assurer une subsistance honorable aux missionnaires qui consentent à partager la pauvreté du colon. Puis il y a des œuvres de charité et d'éducation à fonder ou à développer. Les Galiciens catholiques seuls nombrent au delà de 40000 âmes ! Tous sont arrivés depuis peu dans le pays. Il y a des milliers d'enfants galiciens sans écoles. Il nous faudrait pour eux une armée de maîtres catholiques.

Or, le gros de l'immigration s'est surtout dirigé, jusqu'ici, vers le Manitoba et l'Alberta.

Sans doute que le diocèse de Saint-Boniface est plus ancien et déjà pourvu d'un bon nombre (plus de 45) de paroisses catholiques, organisées et pouvant se suffire à elles-mêmes ; cependant, Monsieur le rédacteur, malgré une situation si consolante, il nous faudrait des secours pécuniaires considérables pour fortifier et développer partout l'élément catholique en fondant de nouvelles paroisses. Mais, pour quiconque connaît notre pays, il est évident que le diocèse de Saint-Albert, plus jeune et composé jusqu'ici presque exclusivement de missions sauvages, est dans un besoin plus urgent de secours pécuniaires.

C'est donc avec raison que S. Gr. M<sup>sr</sup> GRANDIN, mon vénérable suffragant, a cru devoir faire appel à nos Sei-

gneurs les archevêques et évêques de la chère province de Québec, et je ne m'étonne pas que l'appel d'un prélat qui personnifie le dévouement héroïque de nos missionnaires Oblats de M. Im. dans le nord de l'Amérique, ait été entendu et accueilli favorablement par ceux qui sont doublement nos frères dans l'épiscopat, et que nous pouvons appeler, avec raison, notre force, notre gloire et notre consolation.

Je trouve tout naturel, aussi, que le peuple canadien, prêtant l'oreille à la voix de ses pasteurs bien-aimés, verse avec bonheur l'offrande du riche ou l'obole du pauvre dans la main des dignes missionnaires de Saint-Albert, qui demandent : Pour l'amour de Dieu ! pour le bien de la cause catholique au milieu de nos frères et de nos coreligionnaires de l'Ouest canadien.

Le bien qui est fait au cher diocèse de Saint-Albert aide et fortifie tout le pays, tout comme le soulagement apporté à un organe vital en souffrance fortifie le corps tout entier.

Aussi, tout l'épiscopat de la province ecclésiastique de Saint-Boniface peut-il dire d'un cœur ému à chacun des vénérables archevêques et évêques de la province de Québec, et même à chaque catholique faisant sa part d'aumônes : « Frère ! vous avez soulagé les saints de Dieu. »

*Viscera sanctorum requieverunt per te, frater.*

C'est en attendant que Notre Seigneur dise à chacun de nos bienfaiteurs : « Ce que vous avez fait au plus petit des miens, c'est à moi que vous l'avez fait. »

Aucun de ceux qui ont donné ou qui veulent donner sous l'impulsion d'une foi vive ou d'un cœur généreux ne songera à demander si nos catholiques parlent la même langue qu'eux ou une langue étrangère.

La charité canadienne n'est-elle pas catholique tout

comme la charité de la France, notre bien-aimée mère patrie, l'inépuisable trésorière des œuvres de charité et d'apostolat dans tout l'univers ?

Je ne sache pas qu'il y ait au monde une population plus généreuse que celle de la province de Québec.

Oh ! que sa générosité va consoler, dans sa vieillesse, le cœur si noble et si grand du vénérable évêque de Saint-Albert !

Quelle bénédiction en même temps pour notre bien-aimée patrie canadienne qui a tant besoin du secours du ciel durant les jours glorieux de sa robuste adolescence menacée par tant de périls !

A quoi bon soulever la question de l'enseignement et même de l'enseignement exclusif de l'anglais dans les classes des écoles sauvages maintenues aux frais du gouvernement fédéral ?

D'abord les quêtes se font surtout en ce moment pour la population blanche du diocèse de Saint-Albert et pour nos chers métis ; or, nos missionnaires ont toujours fait, sous la direction de l'épiscopat, des efforts inouïs pour la conservation du français dans les colonies canadiennes françaises et métisses. Je suis heureux de profiter de cette occasion pour dire que nous avons grand besoin, en ce moment, de l'appui de nos compatriotes, de tous ceux surtout qui aiment sincèrement, passionnément, la belle langue de nos aïeux.

Sans un appui efficace, comment pourrions-nous triompher des obstacles redoutables jetés constamment sur notre chemin au Nord-Ouest et même au Manitoba.

Le système bilingue dont nous tirons le meilleur parti possible, n'est certainement pas la reconnaissance des droits de la langue française, et nous ne nous en apercevons que trop quand il s'agit d'arrêter le programme des examens pour les diplômés et de faire approuver

des livres français ; néanmoins, il peut être très utile et suffire aux Galiciens catholiques qui désirent que leurs enfants sachent lire le catéchisme dans leur propre langue. Cette digression faite, j'arrive au second objet des quêtes, les missions sauvages.

Les missions sauvages en détresse pour lesquelles on demande l'aumône ne sont pas des œuvres nationales, ce sont des œuvres catholiques et dignes de toute sympathie !

Maintenant, quant aux écoles sauvages maintenues par notre gouvernement canadien, toujours si humanitaire à l'égard des Peaux-Rouges, elles sont considérées, par chaque dénomination protestante, comme une bonne œuvre, et si les mêmes catholiques connaissaient les sommes dépensées par nos frères séparés pour attirer les enfants sauvages dans leurs écoles, ils viendraient volontiers à notre secours.

Nous faisons tout notre possible, en certains endroits surtout, pour donner une place d'honneur au français dans les rapports ordinaires et même dans les séances publiques. La plupart de nos petites filles sauvages comprennent et parlent le français, et c'est aussi le cas pour plusieurs garçons à Saint-Boniface, à Saint-Albert et au Lac Croche.

Nous ne refuserions certes pas d'enseigner le français dans les classes ; mais, outre que l'on nous reproche déjà faussement de ne pas enseigner assez d'anglais, serait-il bien désirable d'enseigner deux langues à de jeunes enfants sauvages ?

Les sauvages du pays, adultes et enfants, sont appelés à parler leur langue entre eux et avec les missionnaires catholiques et avec les métis ; puis, ils devront parler presque exclusivement l'anglais avec les agents du gouvernement et avec les blancs qui les entourent ; le fran-

çais leur serait donc peu utile. Et puis, si l'on pousse trop loin la réclame des droits du français, ne nous expose-t-on pas à la calamité des écoles neutres ?

Au moins, jusqu'ici, nos écoles au milieu des sauvages sont des écoles catholiques.

Néanmoins, au point de vue religieux et au point de vue national, nous ne pouvons pas nier qu'il serait avantageux et qu'il y aurait une certaine justice à apprendre le français aux enfants ! Personne n'ignore que tous les missionnaires catholiques au milieu des sauvages de l'Amérique britannique ont été jusqu'ici des prêtres de langue française, et il en était de même de la grande majorité des religieuses !

Je respecte donc l'opinion de ceux qui regrettent l'exclusion du français dans les classes ; mais je trouverais bien injuste la conduite du Canadien français qui allèguerait ce fait comme un prétexte pour refuser l'aumône et en faveur des blancs et en faveur des pauvres sauvages, cette aumône est destinée à faire un si grand bien à la cause catholique !

Il s'agit maintenant de fonder des paroisses catholiques et, en beaucoup d'endroits, des paroisses françaises.

Donner, comme on l'a fait dans Québec, pour nos chers métis, dans la colonie fondée au prix de tant de travail et de souffrances par le vénérable P. LACOMBE, c'est très bien, donner pour les missions sauvages, c'est encore très bien, mais donner pour ouvrir des sources intarissables de vie chrétienne en multipliant les paroisses catholiques dans le diocèse de Saint-Albert et ailleurs, voilà l'œuvre des œuvres, voilà l'œuvre sacrosainte, et c'est parce que le diocèse de Saint-Boniface est intéressé au développement, que j'ai cru de mon devoir d'intervenir pour plaider cette belle et grande cause.



Mon but est de dissiper tout nuage, toute impression pénible, et de mettre au cœur de tous nos compatriotes et surtout de notre très digne clergé canadien, fondateur souvent héroïque et gardien toujours fidèle de la CHÈRE PAROISSE CANADIENNE, CHATEAU-FORT DE NOTRE FOI ET DE NOTRE NATIONALITÉ, un désir ardent de secourir nos efforts en donnant généreusement aux missionnaires de Saint-Albert et à leurs auxiliaires, qui leur tendent la main en ce moment!

Je ne rougirais pas moi-même de me faire le mendiant du bon Dieu, si les circonstances me le permettaient. Saint Paul n'a-t-il pas fait des quêtes pour les églises pauvres de Jérusalem?

Tout cela fait connaître notre pays et on ne peut pas le connaître sans l'aimer! Aussi j'ai lieu de croire que désormais les jeunes clercs, ou même les jeunes prêtres, viendront plus volontiers et en plus grand nombre à notre secours, et que le nombre des moissonneurs, des touristes et des colons canadiens-français, va augmenter chaque année. Dieu veuille que nos compatriotes prennent, à l'avenir, leur large part des richesses immenses de ce pays, que des étrangers, accourus des extrémités de l'Europe et de l'Amérique du Nord, envahissent si rapidement.

Dans l'espoir d'avoir fait un peu de bien à la cause sacrée de l'extension et de l'affermissement du règne de Jésus-Christ dans nos pays de l'Ouest, je demande les prières et l'appui de tous ceux qui ont à cœur la gloire de Dieu et le salut des âmes.

Veillez accepter, Monsieur le rédacteur, mes meilleurs remerciements et mes vœux de grâces, de bonheur et de prospérité pour la nouvelle année 1902.

Votre bien dévoué en N. S. et M. I.

† ADELARD, O. M. I.

VICARIAT DE LA SASKATCHEWAN.

LETTRE DU R. P. OVIDE CHARLEBOIS AU T. R. P. GÉNÉRAL.

Missions du district Cumberland : lac Pélican, Fort-Nelson, Grand Rapide, Pakitawagan. — Voyage à Prince-Albert. — PP. CHARLEBOIS, BOISSIN et ROSSIGNOL.

Grand Rapide, 10 novembre 1901.

MON TRÈS RÉVÉREND PÈRE,

L'automne est ordinairement un temps de repos pour le missionnaire du Nord. Il lui est impossible de voyager et il ne peut guère se livrer aux travaux extérieurs. Force lui est de rester dans sa pauvre demeure. Il en profite pour se recueillir, se remettre à la vie régulière et se livrer à l'étude. C'est aussi pour lui le temps favorable de venir vous faire sa petite visite annuelle, afin de vous mettre au courant de ses faits et gestes, ainsi que de ses peines et de ses joies. Vous aimez les communications intimes de vos missionnaires. De notre côté, il nous est doux, au milieu de notre isolement, d'avoir l'occasion de nous épancher dans votre cœur toujours si paternel. C'est cette consolation que je me permets en ce moment. Puissé-je vous intéresser et vous faire oublier pour un instant les peines et le trouble que doit vous causer la loi scélérate sur les Associations.

Ma dernière lettre datait du mois de novembre dernier. J'étais alors à la mission du Cumberland, en compagnie du bon petit P. BOISSIN. Nous avons passé ensemble la saison du repos. Nous avons joui pendant quelques semaines du bonheur de l'*Ecce quam bonum et quam jucundum*, etc. Nous aurions aimé en jouir davantage ; mais déjà le froid avait couvert les lacs de glace. C'était le temps de chausser les raquettes. Je laissai donc

mon cher compagnon pour me diriger vers la mission de Sainte-Gertrude, au lac Pélican. Le dévoué P. ROSSIGNOL m'y attendait avec impatience. Il avait trouvé longs les trois mois d'isolement auquel il avait été réduit. Son courage n'avait pas faibli cependant. Sa vertu et son zèle avaient su le soutenir au milieu des ennuis de toutes sortes. Il est d'une bonne trempe pour les missions sauvages. Puissiez-vous nous en envoyer plusieurs de ce genre ! Pendant deux semaines je devins son professeur de cris. En élève docile, il apprit vite à bégayer cette langue toujours si difficile pour les commençants. Nos temps libres étaient employés à visiter nos filets et à nous faire une provision de poissons pour le reste de l'hiver. Nous faisons ainsi bon ménage. Les jours s'écoulaient rapidement dans la paix et la joie.

Mais voilà que le jour de Noël approche. Il ne faut pas oublier la promesse faite à nos sauvages du Fort-Nelson, d'aller leur chanter la messe de minuit. Donc, de nouveau en route. Célébrons d'abord la messe de notre fête patronale ; dégustons une jolie outarde conservée pour la circonstance, puis donnons une fraternelle accolade à notre brave compagnon. Cela fait, en avant ; marche, Tiger, marche, sauterelle, etc.

Afin de réduire les dépenses, je n'engageai aucun serviteur pour m'aider le long de la route. Je me chargeai de conduire moi-même mes chiens et de suivre d'autres voyageurs. La misère et la fatigue ne me firent pas défaut. Tout alla assez bien quand même. Le deuxième soir, au moment où nous cherchions un endroit propice pour camper dans la neige, nous arrivâmes à une loge de sauvages. On venait de tuer deux caribous ; excellente affaire, nous ferons bonne chère. En effet, ces bons sauvages, fiers de donner l'hospitalité à la robe noire, auraient voulu me faire manger toute la nuit. Le jour suivant,

nous atteignîmes un autre camp sauvage. Trois familles s'y trouvaient réunies. J'entends leurs confessions, je leur procure le bonheur d'assister à la messe et de recevoir le pain qui rend le cœur fort.

Ma nouvelle étape fut à Pakitawagan. Nous avons là une chapelle autour de laquelle est groupé un petit village de sauvages. J'y passe trois jours, tout occupé du bien spirituel de nos chrétiens.

Plusieurs étaient venus de fort loin. Je bénis un mariage, je fais quelques baptêmes, puis je continue vers le Fort-Nelson. Quelques Indiens se joignent à moi voulant, eux aussi, voir « Nipahayamihawin » (la prière de la nuit, messe de minuit). Sur ma route se trouva un autre petit village. Je m'y arrêtai un jour pour confesser les femmes et les enfants ; les hommes viendront à la messe de minuit. Avant mon départ, deux jeunes sauvages arrivèrent tout à coup. Ils venaient du lac du Bois-Brûlé, à trois jours de marche.

Ils me remirent deux lettres en caractères syllabiques.

Dans l'une, un pauvre sauvage me disait : « Mon Père, je t'écris, mais la tristesse est dans mon cœur. Nous sommes tous malades ; mon père n'a presque plus de vie. Si tu pouvais venir nous voir, oh ! que nous serions contents ! Je t'envoie une peau de loutre pour des messes. Prie le Grand-Esprit pour nous, nous sommes trop misérables. »

Dans l'autre, son frère me traçait ces lignes : « Mon Père, je ne puis aller te voir, nous faisons trop pitié. Le bon Dieu m'a donné deux petits enfants. Ils ne sont pas encore baptisés ; l'un est bien malade. Je crains qu'il ne meure et qu'il n'aille pas voir le Grand-Esprit. Tâche donc de venir, tu mettras la joie dans nos cœurs. Je t'envoie une peau de poutreau pour que tu pries pour nous. Si tu viens, je donnerai du poisson à tes chiens et

je te ferai manger du lièvre. — Je te salue ; ma femme aussi te salue. Moi Alexis, pauvre misérable.»

Je fus touché du contenu de ces lettres. J'aurais aimé à voler au secours de ces pauvres malheureux ; mais déjà la fête de Noël était trop proche et je ne pouvais manquer au rendez-vous au Fort-Nelson pour ce grand jour. Je me contentai de leur répondre en les consolant de mon mieux et de leur promettre de prier pour eux. J'ai su depuis que le bon Dieu les avait bénis et que personne n'avait succombé à la maladie.

Je continuai donc vers le Fort-Nelson. Il me restait encore trois jours de marche. Cette fois j'étais en nombreuse compagnie : 116 hommes, 9 traînes et 36 chiens, tous marchant ou courant les uns à la suite des autres. C'était une vraie procession, dont les cris : « Marche ! Matchastim ! Matchikouas ! Matchinotes ! » etc. (mauvais chiens, mauvaise saleté, bon à rien), formaient une hymne discordante. Le plus intéressant fut à l'heure du campement. Voyez : la neige se soulève, les sapins s'affaissent et prêtent leurs branches en guise de lit ; les arbres secs s'accumulent en monceaux, c'est le combustible ; un foyer de plus de 50 pieds de long s'allume ; tout près, plus de 100 poissons se pressent pour dégeler et satisfaire ensuite la voracité des chiens qui, en attendant, se caressent à coups de dents. Les cuisiniers, de leur côté, sont à l'œuvre ; quelques-uns préparent le thé, d'autres font rôtir ou bouillir, qui un poisson, qui une patte de castor, qui un lièvre ou une perdrix. Le tout est assaisonné de bons mots et de réparties fines, avec de continuel éclats de rire. On ne pense plus à la misère ni à la fatigue du jour ; c'est la joie et le plaisir qui règnent.

Mais lorsque la robe noire fait entendre : « Ayamihatak » (prions), le silence se fait, tous tombent à genoux,

le dos tourné au foyer, puis la prière commence. Elle se fait entendre au loin dans le calme de la forêt. Les bêtes fauves semblent y prêter l'oreille et se réjouir des louanges adressées à leur créateur. Enfin, le cantique du soir est entonné et continué par tous :

Jésus-Christ, ni manitoun,  
Anateli wi saweyimin,  
Kita miyo nipayan,  
Iehi miyo waniskayan,  
Matchi mittoneyitchikan,  
Tyekatnamawin.

Jésus-Christ, mon Seigneur,  
En ce moment veuille me bénir,  
Afin que je dorme bien,  
Et que je me lève en bonne santé.  
Les mauvaises pensées,  
Éloigne-les de moi.

Après une telle prière on n'éprouve ni le froid ni la dureté des branches de sapin. On dort en paix et on se lève le lendemain de bonne humeur, malgré un peu d'engourdissement dans les membres.

Enfin, le 23 décembre, j'arrivai à la mission de l'Assomption, au Fort-Nelson. Déjà quelques sauvages, venus de plusieurs centaines de milles, m'y attendaient. Grande fut leur joie en me voyant. L'un d'eux alla jusqu'à me caresser la joue, comme on ferait à un enfant, pour mieux exprimer son contentement. Beaucoup avaient été empêchés de venir à cause de la famine qui régnait dans les familles.

Le bourgeois de la Compagnie d'Hudson se montra de toute bonté pour moi. Il me prêta, de son magasin, tout ce que je désirais pour orner ma chapelle. J'en profitai pour l'ornez le plus possible. Pendant ce temps, mes sauvages exerçaient leur voix et leurs cantiques favoris. Enfin, le moment tant désiré arriva. Personne ne manqua à l'appel. Protestants comme catholiques se pressèrent autour de la crèche de l'Enfant-Jésus. Le bourgeois, accompagné de sa dame et de sa demoiselle, figurait en première ligne. Tous les catholiques s'approchèrent de la sainte table pour recevoir dans leur

cœur leur bon Jésus dont ils avaient l'image sous les yeux, leur cher « Manitoawasis » (Enfant-Jésus). C'était le bonheur qu'ils avaient envié et qu'ils avaient bien mérité ; car, quelle misère, quelle fatigue ne s'étaient-ils pas imposé pour cela ! Marcher et courir pendant cinq ou six jours, camper à la belle étoile, ne manger que du poisson ou du lièvre bouilli, endurer le froid, la neige, le vent, etc., etc. Un d'entre eux surtout, David Nicolas, avait eu beaucoup à souffrir. Infirmes, incapable de marcher, il était venu quand même de fort loin, assis sur une toute petite traîne tirée par trois misérables chiens, grelottant de froid, n'ayant qu'une peau de lièvre pour se couvrir. Plus d'une fois il avait failli périr de froid en traversant des lacs pendant des tempêtes. En un mot, c'était un vrai martyr qu'il avait eu à souffrir. Or, ce même homme vint me trouver après la messe de minuit et me dit : « Mon Père, je suis maintenant content. « Ce que j'ai vu et entendu, ce que j'ai éprouvé dans « mon cœur en recevant mon Dieu, m'a fait oublier « toutes les souffrances que j'ai endurées en venant. Je ne « regrette pas mon voyage. Je vais souffrir encore beau- « coup en retournant, mais je penserai alors à la joie « que je ressens en ce moment. » — Je le vis repartir avec le même équipage, n'ayant de vivres ni pour ses chiens ni pour lui-même, si ce n'est un peu de farine que je lui donnai. Tout son espoir était en la divine Providence.

Le lendemain de Noël, je me séparai de mes chers sauvages pour me mettre à la suite de deux voyageurs, dans la direction de Cross-Lake. Le trajet fut long et plus que pénible. Je n'entreprends pas de vous raconter tout ce que j'ai eu à souffrir. Dieu le sait, cela me suffit.

J'arrivai à Cross-Lake l'avant-veille du jour de l'an. J'allai demander l'hospitalité à un vieux sauvage que je

connaissais déjà. Il me reçut avec joie, me fit manger de l'esturgeon et me répéta que son nom était Pakwayis (catholique, bien qu'il ne fût pas encore baptisé), qu'il n'avait pas confiance aux ministres, qu'ils étaient tous de mauvais chiens, que les sauvages désiraient avoir une robe noire pour les instruire et les faire prier, que son pays était une place riche en poissons de toutes sortes, en gibier et en bois, etc. C'était presque une terre promise ; il ne manquait que le lait et le miel. — Il me montra ensuite un long crucifix suspendu à son cou. « Tiens, vois-tu cette croix, me dit-il, c'est celle « que tu m'as envoyée il y a deux ans. Un jour, ajouta- « t-il, un protestant voulut s'en moquer et chercha à « me l'enlever. Je me fâchai dur alors, et j'ai failli me « battre pour la défendre. »

Il montra aussi beaucoup de zèle pour m'attirer les protestants. Il alla de porte en porte les avertir de mon arrivée et les inviter à venir m'entendre et prier avec moi. Grâce à lui, sa maisonnette, qui était devenue mon église, se remplissait matin et soir pour m'entendre prêcher et chanter des cantiques.

Un monsieur, M<sup>r</sup> Iver, traiteur de pelleterie, prévenu de mon arrivée, m'envoya chercher et m'offrit, chez lui une cordiale hospitalité. Il me fit les plus pressantes instances pour que nous établissions une mission catholique dans cet endroit. Il me promit toute son influence pour nous aider à travailler à la conversion des sauvages. « Je vous assure, dit-il, qu'avant un an plus de la moitié seront catholiques. Je sais que vous autres, prêtres, réussirez à les rendre meilleurs. Nos ministres, eux, ne sont bons qu'à les rendre plus méchants. » — Puis, il ne cessa de s'en moquer.

Le jour de l'an au matin, après ma messe, je baptisai 6 protestants, 4 enfants et 2 adultes, au nombre des-



quels se trouvait mon bon vieux Pakwayis. Il pouvait enfin se dire réellement catholique. Le bon Dieu lui avait ménagé cette grâce avant de mourir ; car peu après, paraît-il, il quitta cette terre pour une vie meilleure. La séance avait duré jusqu'à 3 heures du soir ; il était près de 4 heures lorsque je pus prendre mon premier déjeuner de 1901 ; j'étais heureux d'avoir passé la première journée de ce nouveau siècle à convertir de pauvres hérétiques.

Au sortir de table, déjà mes chiens et mon homme étaient prêts pour le départ. Les sauvages cependant tenaient à me voir une dernière fois ; ils se réunirent tous dans leur maison d'école, le chef en tête. Là je leur fis un petit discours dans lequel je les remerciai de leurs bonnes attentions à mon égard ; puis je leur exprimai le désir de revenir au milieu d'eux et d'y construire une maison de la prière, etc. Tous alors de lever la main et de répéter : « Oui, nous serons contents de te revoir. » Le chef répondit quelques mots pour approuver ce que j'avais dit et la réunion se termina par les adieux. Je touchai la main à tous, en répétant à chacun : watchié ! watchié !! Puis de nouveau je me mis à la suite de mes chiens. Plusieurs sauvages me suivirent loin sur le lac pour me confier leurs secrets : « Nous aussi, me dirent-ils, désirons être catholiques ; mais cette fois ta visite est trop précipitée. Nous t'attendrons jusqu'à l'été prochain ; ne manque pas de revenir. »

Un autre ajouta : « Moi, je t'ai donné aujourd'hui mon enfant à baptiser ; c'est seulement un commencement. Quand tu reviendras, tout le reste de ma famille et moi, nous embrasserons aussi ta religion qui paraît si belle. »

J'étais touché des bonnes dispositions de ces pauvres enfants des bois. Je leur promis de faire tout en mon

pouvoir pour revenir au milieu d'eux, et cette fois pour y rester. Ils me quittèrent enfin consolés par cette promesse.

Il faisait très froid, le thermomètre devait marquer plus de 50 degrés. Je voyageai une partie de la nuit, et le reste je le passai à grelotter dans un misérable campement. Le lendemain, de bonne heure, j'étais de nouveau en route. Même froid, même vent, même *poudrière*. En avant quand même ; le chapelet d'une main, le fouet de l'autre ; tantôt : « Marche, Pompé, mauvais chien ! » tantôt : *Pater noster*, etc. ; *Ave Maria*, etc. — Sur le soir, je passai à Namay-House, chef-lieu du district, tant pour la Compagnie d'Hudson que pour les missions protestantes. Il n'y a aucun catholique. Aussi je ne fis que m'y arrêter quelques heures. Je continuai mon chemin toute la nuit et tout le jour suivant. Ce n'est que le lendemain que j'arrivai à la Mission du Grand Rapide. Je me trouvais en pays plus catholique. Aussi s'empressa-t-on de m'apporter les meilleurs mets de la place, tantôt un beau poisson blanc, tantôt un lièvre bouilli, tantôt une assiettée de viande d'origanal, parfois même des confitures aux framboises conservées exprès pour la visite de la robe noire. J'en profitai pour me reposer et reprendre des forces. En même temps, je m'appliquai à travailler au bien spirituel de ces bons catholiques, qui, eux aussi, désirent un missionnaire résidant au milieu d'eux. Mais où le prendre ? Il n'y a que vous, mon très révérend Père, qui puissiez les satisfaire.

Le 22 janvier, j'arrivai enfin au Cumberland, d'où j'étais parti il y avait deux mois. Le P. BOISSIN me reçut en frère. Il n'omit rien pour me faire oublier mes fatigues et mon épuisement.

Pendant mon absence, il s'était perfectionné en langue crise ; il avait été évangéliser les chrétiens du Pas ; il

avait préparé et exécuté une messe de minuit qui avait attiré l'admiration de tous les sauvages ; en un mot, il s'était occupé du bien des âmes en bon missionnaire. Il soupirait encore après de nouvelles courses apostoliques. Je lui prêtai donc mes chiens et il alla visiter divers camps de sauvages dispersés dans les bois. A son tour, il eut à souffrir du froid, de la faim et de la fatigue.

A son retour, je m'en allai de nouveau rejoindre le P. ROSSIGNOL au lac Pélican. De son côté, il n'était pas resté inactif. Lui aussi avait rougi de son sang ses souliers et les cordes de ses raquettes en allant visiter nos chrétiens à l'entrée du lac Caribou, voyage de 300 milles environ. Il avait beaucoup souffert ; heureusement qu'il est de caractère à ne pas s'effrayer.

Un peu plus tard, je repartis pour aller voir une malade à plus de 150 milles. Du même coup, je visitai plusieurs sauvages dispersés de côté et d'autre. Je revins dix jours après, et cette fois, sans doute pour rester tranquille, me direz-vous ? Non, pas encore. Le 27 février, je me dirigeais vers Prince-Albert. Mon but était d'aller m'entendre avec M<sup>SR</sup> PASCAL au sujet de la future Mission de Cross-Lake ; en même temps, je devais visiter les catholiques du lac La Rouge. Après huit jours de marche pénible, j'arrivai à l'évêché bien fatigué. Mais Sa Grandeur me reçut si paternellement que j'eus vite oublié mes souffrances. Elle daigna de plus approuver mes divers projets. En conséquence, la fondation de la Mission Sainte-Croix, à Cross-Lake, fut une fois de plus décidée. Elle fut fixée au mois de juin. Deux Pères furent désignés : le R. P. BOISSIN et votre serviteur. Une allocation fut accordée. Les matériaux d'une maison-chapelle furent commandés, etc. Tout semblait bien décidé, il n'y avait plus de doute, la Mission Sainte-Croix serait enfin fondée. Je revins content du résultat

de mon voyage, d'autant plus qu'au lac La Rouge j'avais eu le bonheur de faire 5 baptêmes, dont 2 de protestants.

Mais peu après la nouvelle arriva que S. Gr. M<sup>sr</sup> LANGEVIN réclamait ses droits sur Cross-Lake et qu'il se chargerait de cette future Mission. Dès lors, tous nos plans tombaient à l'eau. Toutes les dépenses, les fatigues et les souffrances de mon voyage à Prince-Albert devenaient inutiles. C'était plus ou moins agréable, d'autant plus que l'année précédente j'avais eu une déception semblable. De nouveau donc, il fallut baisser la tête, se résigner à la volonté divine et prendre une bonne résolution de ne plus rêver à la Mission de Sainte-Croix. Jusqu'à présent on y a été fidèle.

Au printemps, le R. P. ROSSIGNOL partit pour aller passer la fête de Pâques à Pakitawagan, où devaient se réunir nombre de sauvages. Le dégel survint sur ces entrefaites, empêcha ces derniers d'être présents au rendez-vous, et obligea le pauvre missionnaire à marcher dans l'eau jusqu'à mi-jambes pour revenir. Qui a déjà voyagé de la sorte n'ignore pas que c'est un vrai martyr. J'espère qu'il en recevra un jour la récompense.

A peine remis de ses fatigues, il vint me rejoindre dans la forêt, à plusieurs milles de la Mission, où j'étais occupé avec deux sauvages à préparer les matériaux d'une nouvelle église. Il s'agissait d'abattre de longs arbres, de les équarrir et de les transporter sur le bord du lac. La tâche fut fatigante. Chaque soir nous étions tous épuisés. Pour lit de repos, nous n'avions que la terre nue. La tente était notre chapelle. Pendant la messe, le froid nous engourdissait les doigts et parfois gelait le vin dans le calice. Malgré tout, chacun montra beaucoup de bonne volonté; aussi, en l'espace de quinze jours, nous avons près de 300 pièces de bois rendues sur la grève.

C'était au mois de mai ; la glace allait disparaître ; il était temps de songer à retourner à la Mission. C'était même trop tard, peu s'en est fallu que nos chiens et nos bagages ne coulissent au fond du lac. La Sainte Vierge nous préserva de ce malheur.

A peine la navigation fut-elle ouverte que je m'embarquai pour mon voyage annuel à Prince-Albert, afin d'aller chercher l'approvisionnement de nos missions. C'est là que j'eus le bonheur de rencontrer mon frère CHARLES que je n'avais pas vu depuis quinze ans. S. G. M<sup>SR</sup> PASCAL nous accueillit avec toute sa bonté. On eût dit un père qui revoyait ses fils depuis longtemps absents. Notre séjour à l'évêché fut des plus agréables. Nous en conservons encore un doux souvenir. Mon frère m'accompagna jusqu'au Cumberland, d'où il continua son trajet vers Ottawa.

Quant à moi, je me dirigeai vers le lac Pélican, où je passai les mois de juillet et d'août, occupé à construire une nouvelle église. Pendant ce temps, le R. P. BOISSY, au Cumberland, alla faire faire le jubilé aux sauvages de Pakitawagan et du Fort-Nelson. Il eut le bonheur de faire beaucoup de bien à leurs âmes et d'acquérir nombre de mérites pour lui-même. Il fut édifié de la foi et de la piété de ces enfants des bois. Il fut surtout touché de leur pauvreté et des sacrifices qu'ils s'imposent afin de pouvoir prier avec la robe noire.

Pendant son absence, il fut remplacé, au Cumberland, par le R. P. ROSSIGNOL, qui revint ensuite au lac Pélican pour m'aider à donner la mission annuelle aux sauvages, pendant laquelle eurent lieu les exercices du jubilé. Il alla ensuite rendre le même service aux chrétiens de l'entrée du lac Caribou. De mon côté, j'allai visiter ceux du lac La Rouge. Puis, nous nous séparâmes. Je le laissai seul au lac Pélican pour venir passer l'automne ici au

Grand Rapide. En passant à Cumberland, je saluai le R. P. BOISSIN et je lui procurai le bonheur d'une absolution, bonheur que nous avons trop rarement en ce pays.

Voilà, mon très révérend Père, les principaux travaux de vos trois enfants du district de Cumberland. Vous voyez que notre principale occupation est de voyager. Nous sommes de vrais missionnaires ambulants. On a été jusqu'à nous donner le titre de *Juif errant*.

Rien que l'hiver dernier, j'ai parcouru avec mes raquettes et mes chiens au moins 3 000 milles ; j'ai campé trente-cinq fois dans la neige, autant de fois dans de misérables cabanes de sauvages, où parfois il n'y avait pas l'espace suffisant pour m'étendre de tout mon long. Le pays est immense, il nous faut le parcourir d'un bout à l'autre pour atteindre nos brebis qui y sont dispersées. Si nous étions plus nombreux, les distances seraient diminuées pour chacun de nous, il y aurait moins de dépense, moins de fatigue et plus de bien se ferait. Que n'avez-vous au moins un autre missionnaire à nous donner ? Comme vous nous rendriez service ! Que de soulagement vous nous apporteriez ! Aussi quel accroissement de bien dans les âmes ! J'espère que d'ici à l'été prochain vous nous accorderez cette faveur. Dans tous les cas, préparez-nous des successeurs, car il n'est pas possible que nous puissions durer bien des années avec notre genre de vie actuel. Pour le moment, nous n'avons pas à nous plaindre. La santé ne nous fait pas défaut, le courage non plus. A nous trois, nous formons une petite communauté, un peu dispersée, si vous voulez, mais dont les cœurs restent unis ; la paix et la concorde y règnent. Si parfois la régularité laisse à désirer, c'est plutôt par nécessité que par dégoût ou indifférence. Les peines physiques et morales ne nous manquent pas, mais d'un autre côté nous avons nos consolations : nous voyons

le bien qui se fait, le règne de Jésus-Christ qui s'étend et le ciel qui se remplit. Ces jours derniers encore, je baptisai un petit enfant, qui huit jours après partait pour le ciel.

Plaise à Dieu que nous ayons, un jour, le même bonheur. Nous osons au moins l'espérer. Veuillez en cela, mon très révérend Père, nous aider de votre sainte bénédiction et d'un pieux souvenir auprès du Sacré-Cœur.

Votre fils en Jésus et Marie immaculée.

O. CHARLEBOIS, O. M. I.

---

## VICARIAT DE LA COLOMBIE BRITANNIQUE.

RAPPORT DU R. R. COCCOLA SUR LES MISSIONS DU KOOTENAY  
AU T. R. P. GÉNÉRAL.

Mission Saint-Eugène, 16 janvier 1902.

MON TRÈS RÉVÉREND PÈRE,

Un mot sur notre Mission apportera, je l'espère, quelques consolations à votre cœur de père au milieu des préoccupations que les temps si difficiles en Europe doivent faire surgir en grand nombre.

Notre district prend tous les jours de l'importance et subit une véritable transformation à cause des chemins de fer qui ont déjà commencé à le sillonner en tous sens. C'est d'abord la ligne du Crow's-Nest, qui a donné naissance à trois villes considérables : Fernie, avec ses inépuisables mines de charbon, très propre à être réduit en coke, et où non seulement le Canada vient s'approvisionner, mais aussi plusieurs usines et fonderies des États-Unis ; Crambrook, juste au centre des montagnes, où de vastes ateliers sont constamment occupés

à réparer wagons et locomotives qui, souvent, ne peuvent franchir impunément les remparts dont la nature a entouré le Kootenay ; Moyea, où la mine de Saint-Eugène, considérée comme une des plus riches en plomb et en argent de toute l'Amérique, emploie plus de 300 ouvriers. C'est à cette mine découverte par un de nos sauvages que nous devons notre magnifique église et les ressources qui non seulement nous permettent de nous suffire à nous-mêmes, mais encore de venir en aide à nos maisons moins aisées de la Colombie. Ces trois villes sont pourvues d'églises en général assez spacieuses pour nos catholiques, surtout quand tous ces catholiques ne se font pas remarquer par leur ferveur.

Jusqu'aux derniers mois de l'an passé, la Mission Saint-Eugène était le foyer d'où Fernie, Crambrook et autres localités moins importantes recevaient la lumière de la vie chrétienne avec les secours de la religion ; maintenant, ces deux villes possèdent chacune un prêtre à poste fixe.

Crambrook est justement fier de son hôpital, que pourraient lui envier des villes plus peuplées. Une cinquantaine de malades y trouveraient facilement tous les soins que peuvent réclamer les cas les plus rares et les plus difficiles. Il est sous la direction des Sœurs de la Providence de Montréal dont l'habileté et le dévouement leur ont conquis bien vite l'admiration, l'estime et l'affection de tous, catholiques, protestants et incrédules. Grâce à Dieu, des opérations des plus délicates ont été couronnées de succès vraiment merveilleux. Et, d'autre part, que de conversions, que de sérieux retours à Dieu depuis que cette œuvre de charité existe. Daigne le Sacré-Cœur lui continuer sa protection, au point de vue physique et surnaturel.

Je dois ajouter que cet hôpital étend au loin son ac-



tion bienfaisante. L'année dernière, le chemin de fer de Crow's-Nest dirigeait un embranchement de Crambrook vers les riches mines du North-Star et autres, le long de la rivière Sainte-Marie. Ces mines dépendent de Crambrook, et chaque mineur verse 1 dollar par mois à l'hôpital où il a le droit de se faire soigner en cas de maladie ou d'accident.

A côté de ces mines surgit la nouvelle ville de Marysville, avec le brillant avenir que font présager la fonderie actuellement en construction et les nouvelles lignes de chemin de fer dont elle sera le centre. Elle est à 12 milles seulement de la Mission.

On construit en ce moment une nouvelle ligne partant de Montana dans les États-Unis, traversant les plaines du Tabacco dans la Colombie et se rendant à Fernie et autres centres houillers. Comme les autres voies ferrées, elle fera surgir sur son passage villes et villages et favorisera l'immigration des blancs dans nos pays.

Nous craignons beaucoup que cette invasion, qui généralement ne se compose pas de l'élite de la société, n'exerçât une déplorable influence sur nos Indiens ; mais, Dieu merci, nos chrétiens ne se sont pas laissés détourner de la pratique de la religion et des vertus solides qui les distinguent. Bien vite, les nouveaux venus ont appris à respecter nos sauvages, pleins d'admiration pour leurs manières honnêtes et leur savoir-faire.

A l'occasion de Noël, Pâques, Fête-Dieu, etc., nos sauvages nous arrivent de tous les points du district. Sur notre demande, la Compagnie du chemin de fer a bien voulu leur accorder des réductions de prix dont ils profitent largement. Ils viennent par wagons bondés jusqu'à Crambrook ; de là, ils se rendent à pied à la Mission, distante de 6 milles seulement.

Parmi les faits les plus marquants de l'année 1901, je signalerai :

1° L'inauguration de l'hôpital de Crambrook. A cette occasion, les dames de la ville au nombre d'une centaine, tant protestantes que catholiques, ont fondé une association sous le nom de *Société de secours*, dont le but est d'organiser des bazars et des concerts au profit de l'hôpital, et de procurer aux malades pauvres argent, linge, provisions, etc. ;

2° Première communion et confirmation des enfants, jubilé et bénédiction de cloches dans les trois villes de Fernie, Crambrook et Moyea ;

3° Notre retraite annuelle à New-Westminster, à laquelle prennent part deux Pères de notre district ;

4° Aimable visite du R. P. TATIN, accompagné du P. CONSTANTINEAU ;

5° Mission des Slavoniens, Galiciens, etc., prêchée à Fernie par le R. P. KULAVY, de Winnipeg. Résultat : 300 personnes s'approchent de la table sainte ;

6° Une mission prêchée à Rossland, une autre à Revelstoke, où les Italiens sont en grand nombre. Dans cette dernière ville, les Italiens suivirent les exercices de la mission très fidèlement, quelques-uns venant de 4 milles de distance, et tous s'approchèrent des sacrements.

Au mois d'août, les ouvriers du Pacifique canadien, depuis Montréal jusqu'à Vancouver, se mirent en grève. Les agents de la compagnie, prévoyant des désordres, me mandèrent par télégramme à Revelstoke, pour empêcher les Italiens de se laisser entraîner par de mauvais conseillers trop lâches et trop prudents pour rien faire par eux-mêmes, mais assez cruels pour compromettre les autres en les poussant à des actes de révolte contre la compagnie. Le premier mouvement d'irritation passé, nos Italiens reprirent leur calme, et je suis sûr qu'ils

sont contents aujourd'hui d'avoir suivi mes conseils.

Nos Indiens sont entrés dans la voie du progrès sous tous les rapports : ils s'adonnent à la culture de la terre et à l'élevage des bestiaux, sans pour cela négliger leurs devoirs de chrétiens. Sur le lac Colombie, au nord du Kootenay, ils ont de très belles églises avec une maison pour le prêtre, achetant à leurs frais tout ce qui est nécessaire au culte et à l'ornementation. Leurs cloches sont encore les seules qu'on entende dans le pays. Tout cela fait dire aux blancs que les sauvages les devancent sur tous les points. Encore dans la Colombie, mais plus au nord, nos sauvages sont des fermiers modèles : munis de machines à battre, de faucheuses, etc., ils font la récolte pour le compte des blancs et vivent dans l'abondance. Leurs filles, qui sortent de notre école industrielle, sont familières avec la machine à coudre et le piano, mariant ainsi dans une sage mesure le plaisir avec le travail. La santé est généralement bonne, je dirai même meilleure que jamais; ils le doivent à des maisons mieux aérées, à une nourriture préparée avec plus de soin et surtout à une vie plus régulière.

Inutile d'ajouter qu'ils aiment leur religion et leurs prêtres. Un enfant m'écrivait pour le jour de l'an : « Je prierai l'Enfant Jésus pour qu'il t'accorde de travailler encore plusieurs années pour les Kootenays, mais pour les Kootenays seulement. »

Nos écoles industrielles progressent et si, un jour, nous avons le bonheur d'avoir votre visite, la fanfare de l'école vous saluerait de ses plus beaux morceaux.

Je ne dis rien de nos visites habituelles des camps de sauvages et centres de mission : ce sont des courses continuelles dans un district si étendu, où le bien qui est fait est peu de chose comparé à ce qui reste à faire.

Votre très humble enfant,

COCCOLA, O. M. I.

## VARIÉTÉS

---

### I

#### CHRONIQUE DE LA MAISON DU LAUS (1818-1841)

(SUITE <sup>1</sup>).

#### CHAPITRE XVI

##### LE P. MILLE, SUPÉRIEUR DU LAUS (1835).

I. La communauté. — Personnel et temporel. — Séjour du Fondateur au Laus. — Acte de visite, 18 octobre. — II. Le pèlerinage et la paroisse. — Les prêtres au Laus. — Le clocher. — III. Les missions. — IV. M<sup>sr</sup> Arbaud et les Pères.

I. Le nouveau Supérieur, le P. MILLE, avait été proposé par le P. GUIBERT, comme étant le plus capable de diriger la maison du Laus. Il avait les qualités qui posent bien le prêtre dans les relations sociales et le font estimer de tous. Voici comment le jugeait le P. Casimir AUBERT, alors maître des novices : « Le P. MILLE est un ardent missionnaire, un peu familier dans l'intérieur, mais très respecté au dehors pour ses qualités et ses talents. Peut-être pourrait-on lui reprocher de se livrer plus qu'il ne faut à l'activité extérieure, et de négliger sa communauté. » Les PP. GIGNOUX, PÉLISSIER et HERMITE étaient les collaborateurs du P. MILLE, pour le service de l'église et les missions. Le P. AUBERT nous donne son mot sur chacun : « Le P. GIGNOUX, un prédicateur original ayant des idées personnelles, porté aux voies extraordinaires ; heureusement pour lui, il se laissait con-

(1) Voir le numéro de décembre 1901.

duire. Le P. HERMITE, excellent religieux, plein d'esprit de foi, subissait de temps en temps les conséquences de son ancienne maladie. Profondément humble, il s'annulait aux yeux des autres. Que de fois, on l'entend s'écrier : « Pauvre de moi ! Pauvre pécheur ! »

Vers le mois de juillet, le P. PÉLISSIER quitta le Laus, où il fut remplacé par le P. SICARD, venu de Billens.

Un professeur du grand séminaire de Marseille et directeur de l'Œuvre des Italiens, le P. ALBINI, vint passer ses vacances au Laus, en juillet. Il quitta la maison au bout de trois semaines, retournant en hâte à Aix et à Marseille pour venir au secours des cholériques. Au Laus, comme partout, il laissa un souvenir ineffaçable de zèle et de grande piété.

Le choléra venait d'éclater à Aix et à Marseille vers la mi-juillet. En ce moment, le Fondateur se trouvait à l'Osier. Il eût bien voulu partager avec ses enfants les soins qu'ils prodiguaient aux victimes du fléau, mais il dut céder aux instances de ses conseillers et ne pas exposer une vie qui appartenait à sa famille religieuse. Il décida que les Oblats scolastiques et les novices, alors réunis à Aix, où le choléra faisait de grands ravages, se transporteraient à Notre-Dame du Laus (1). Les émigrants, partagés en trois bandes, y furent reçus par M<sup>sr</sup> DE MAZENOD, qui avait quitté l'Osier le 27 juillet. Heureux de se jeter dans les bras de leur Père bien-aimé, ils oublièrent vite les fatigues de leur voyage plus ou moins incidenté.

« L'une des bandes, raconte le P. AUBERT, étant arrivée à Sisteron, ne trouva pas de voiture pour Tallard. Nos braves jeunes gens se mirent en route à pied, à 8 heures et demie du soir. Bientôt la fatigue les prit et, arrivés au Poët, vers minuit, ils frappèrent en vain aux portes

(1) *Vie de M<sup>sr</sup> de Mazenod*, t. I, liv. IV, chap. VIII.

des auberges. On croyait qu'ils portaient le choléra en croupe ; ils finirent cependant par trouver un grenier à foin, dans lequel ils se couchèrent et dormirent d'un profond sommeil. Levés à 4 heures du matin, du Poët ils gagnèrent le Laus sans encombre. »

Le 15 août, les PP. LAGIER, Jean, et GIBELLI faisaient leur oblation entre les mains du Fondateur. « Le premier, déjà prêtre, dit M<sup>sr</sup> DE MAZENOD, a toujours été fervent au séminaire et en paroisse, il est heureux et prêt à tout ; le second fera un bon missionnaire. »

Cependant le choléra n'offrait plus de danger ; M<sup>sr</sup> DE MAZENOD décida de renvoyer les Frères scolastiques à Marseille, après quatre mois d'absence, et de garder les novices au Laus. En lui annonçant cette mesure, le Supérieur général écrivait au P. TEMPIER : « Vous les occuperez jusqu'à la retraite et les ferez travailler ; le P. PONS pourra leur faire deux classes de belles-lettres par semaine. Ils commenceront leurs classes sous la conduite du P. LAGIER, leur modérateur (2). » Vers la mi-octobre, les scolastiques rentrèrent donc à Marseille et logèrent au grand séminaire.

Le P. Casimir AUBERT, maître des novices restés au Laus, prêcha la retraite annuelle à toute la communauté. Sa parole fut goûtée de tous, Pères, novices et Frères convers.

Mentionnons, parmi les novices, le F. LAGIER, Lucien, le P. BELLON, Charles, et le F. PONT, Jérôme, qui firent leur oblation l'année suivante, 1836. Tous les trois ont bien mérité de la Congrégation par leurs solides vertus religieuses, aux postes de missions, d'administration et d'enseignement qu'ils ont occupés.

Au point de vue temporel, les comptes du P. GIGNOUX,

(1) Du Laus, au P. TEMPIER, 1835.

(2) Du Laus, au P. TEMPIER, 4 octobre.

économique, se trouvèrent en déficit, à la fin de l'année. L'impression des Cantiques à 2000 exemplaires et les frais de nourriture pour les ouvriers du clocher avaient grossi le chiffre des dépenses extraordinaires. Le Supérieur général n'approuvait pas que l'on se chargeât de nourrir les ouvriers du clocher. « Le P. MILLE croit que la maison trouve son compte à nourrir les ouvriers, hommes puissants au boire et au manger, qui font quatre repas par jour et boivent plus de 2 litres de vin, moyennant 20 sols... Béni clocher, qui absorbe le superflu et dérange tout le monde, sans compter qu'il nous ruine(1). »

Les recettes étaient loin d'être abondantes ; les petites rentes provenant de l'hospice et de l'école, les dons de main à main, s'élevaient à quelques centaines de francs. Les honoraires des messes étaient de 75 centimes ; les honoraires des missions rapportaient tantôt 25 francs, tantôt 50 francs. Pour n'être pas trop au-dessous de ses ressources, l'économique devait donc viser en tout à une grande économie. Dans de telles conditions, on ne voit pas comment il eût pu *thésauriser*.

Avant de quitter le Laus, M<sup>sr</sup> DE MAZENOD fit la visite canonique de sa maison ; il en dressa l'acte de sa propre main, sous la date du 18 octobre, fête de saint Luc. Il nous dit tout le bonheur qu'il a goûté au sein de la communauté, l'édification que lui ont donnée ses très chers fils, les fidèles et les prêtres si empressés à venir rendre leurs hommages à la très sainte Mère de Dieu. Il s'étend longuement sur l'obligation où sont les Pères de répondre toujours à la confiance des prêtres et des pèlerins par une conduite et une tenue vraiment religieuses. « Alors, on oubliera leur âge pour ne considérer que leurs exemples et Dieu sera doublement glorifié. »

(1) Du Laus, au P. TEMPIER, 4 octobre 1835.

Cela dit, le Supérieur général entre dans le détail et présente nombre d'observations concernant la marche de la communauté et le matériel de la maison. Nous ne pouvons citer que quelques passages. Après avoir rendu hommage au dévouement des Pères du Laus qui, à l'exemple de ceux d'Aix et de Marseille, avaient soigné les cholériques, il ajoute : « Nos Oblats eux-mêmes ont affronté les mêmes dangers, mus par le même esprit que nos Pères... les uns et les autres ont bien mérité de la religion et de la société, c'est une belle page pour l'histoire de notre Congrégation. »

Quant au pèlerinage, « il est impossible de ne pas être ravi de joie, en considérant les progrès qu'ont faits la piété et la dévotion des peuples envers la très Sainte Vierge, depuis que notre Congrégation a le bonheur de desservir le sanctuaire. La chose est frappante pour tous les yeux. Au besoin, on pourrait consigner ici le témoignage de M. le curé de Chorges qui a constamment habité le Laus, antérieurement à notre prise de possession, et de tant d'autres personnes qui en font chaque jour l'observation. Il est une chose qui pèse sur notre conscience, c'est l'incurie de tous ceux des nôtres qui ont passé ici : ils doivent avoir des reproches à se faire par rapport aux grâces signalées dans l'ordre spirituel et au grand nombre de miracles obtenus par la toute-puissante intercession de la Sainte Vierge, en faveur de ceux qui l'ont invoquée dans ce sanctuaire ; on n'a constaté aucun de ces faits depuis dix-sept ans que ce saint lieu a été confié à notre garde (1). »

« Quant aux prêtres qui viennent faire leur retraite

(1) D'après le plan tracé par M<sup>er</sup> DE MAZENOD, cet oubli a été réparé aussi parfaitement que possible, et nous avons sous les yeux un manuscrit contenant la relation d'une vingtaine de faveurs extraordinaires reçues par les pèlerins du Laus depuis l'année 1824 à 1840.



au Laus, ils doivent suivre les exercices spirituels en règle.

« En attendant que tous nos Pères se soient rendus propres par une étude spéciale à s'acquitter convenablement de ce ministère, nous députons, pour ce service, le maître des novices, déjà initié à ce genre de direction, ce qui n'empêchera pas le Supérieur local de s'en occuper, autant que sa charge le lui permettra. On suivra, pour ces retraites, le règlement que nous avons fait afficher à la porte de la tribune.

« Il ne nous reste plus, dit en terminant le Supérieur général, qu'à recommander à nos Pères de soigner l'instruction religieuse des habitants du Laus. Nous préférerions de bons prênes... à tous ces discours isolés que l'on fait mal à propos le dimanche à la messe paroissiale (1). »

II. Au dire du P. MILLE, et nous pouvons l'en croire, car d'autres témoins s'accordent avec lui, les concours de cette année furent prodigieux. Aux fêtes de la Pentecôte, l'église ne désemplissait pas de toute la journée ; à la Fête-Dieu, l'affluence des fidèles fut plus considérable encore. Pour ce jour-là, l'évêque de Gap avait convoqué au Laus, afin d'y recevoir la confirmation, les enfants de sa ville épiscopale et ceux de sept paroisses voisines. « Je ne crois pas me tromper beaucoup, nous dit un témoin, en affirmant qu'à cette belle fête, près de 3000 personnes s'approchèrent de la sainte table. Les Pères passèrent une nuit blanche au confessionnal, mais leurs fatigues furent vite oubliées à la vue de la tendre dévotion des fidèles et des faveurs signalées que Notre-Dame leur accorda. Une dame de Grenoble avait fait son pèlerinage à pied, en reconnaissance d'une guérison

(1) Acte de visite du Fondateur au Laus, 18 octobre 1835.

désespérée qu'elle avait obtenue de la Sainte Vierge. Tous ceux qui venaient faire des *neuvaines* ou une retraite à l'ombre du béni sanctuaire ne quittaient le Laus qu'à regret, se promettant d'y revenir. »

Les pieux fidèles purent constater de leurs yeux que l'Œuvre du clocher, pour laquelle ils avaient souscrit, était en bonnes mains. Le P. MILLE avait, en effet, poursuivi l'entreprise du P. GUIBERT avec une ardeur que devait modérer le Supérieur général. « Suivez exactement, lui écrivait-il, les notes laissées par le P. GUIBERT pour la bâtisse du clocher ; ne vous aventurez pas et ne compromettez pas nos finances qui sont misérables. Dites la messe avant l'oraison, surveillez les travaux, mais ne passez pas toute la journée avec les ouvriers, votre communauté en souffrirait (1). »

A la fin de juin, la construction arrivait au deuxième cordon, presque à moitié de la hauteur. Quand, au mois de novembre, les travaux furent suspendus, elle atteignait le troisième cordon, à la naissance de la flèche.

Au 22 octobre, le total des dépenses pour les travaux exécutés et payés s'élevait à 13 147 fr. 56. Ce qui restait encore à faire fut estimé à la somme de 9 605 fr. 44 (2). On ne pouvait compter que sur les souscriptions des pèlerins, et très peu sur la fabrique qui avait à faire face à ses dépenses ordinaires. Le produit des quêtes, des tronc de l'église et de la chambre de sœur Benoîte, la rente de la place de l'Eglise, les profits du magasin d'objets de piété, quelques dons et quelques legs, laissaient un excédent peu considérable pour les dépenses futures.

Terminons ces considérations sur la situation du pèle-

(1) M<sup>sr</sup> DE MAZENOD au P. MILLE, 3 mai 1835.

(2) Devis estimatif de M. Rostan, conducteur des ponts et chaussées, 25 octobre.

rinage, en signalant le nombre des ecclésiastiques qui, aux mois d'août et de septembre, vinrent faire leur retraite annuelle au Laus. Nous citons M<sup>sr</sup> DE MAZENOD, qui fit au Laus un séjour de plus de trois mois. « Nous ne disons rien de cette affluence de prêtres et d'ecclésiastiques de tous les diocèses environnants, Digne, Grenoble, etc., qui viennent sans interruption passer plusieurs jours de retraite dans notre maison. Nous en avons vu constamment chez nous pendant trois mois, plusieurs fois nous en avons compté jusqu'à dix en même temps (1). »

Les prêtres, en témoignant de leur dévotion envers Marie, donnaient aussi une grande marque d'estime et de confiance aux gardiens du sanctuaire, au milieu desquels ils venaient s'édifier et qu'ils prenaient pour directeurs pendant leur retraite.

III. La mission de Buissard, nous l'avons dit au chapitre précédent, se termina en décembre 1834. Au mois de janvier 1835, les PP. MILLE, GIGNOUX et PÉLISSIER, laissant le P. HERMITE à la garde de la paroisse et du pèlerinage, se rendaient à Montbran, canton d'Aspres-les-Veynes, diocèse de Gap. La paroisse de Saint-Laurent de Montbran n'avait pas eu de mission depuis 1770; à peine si quinze hommes y faisaient leurs pâques. Il y avait là quelques familles protestantes endoctrinées par un ministre évangéliste. M<sup>sr</sup> DE MAZENOD eut soin de recommander la prudence au P. MILLE. « Soyez prudents..., ne visez pas à convertir les protestants. Tant mieux pour eux s'ils profitent de votre passage, mais vous êtes envoyés surtout *ad domesticos fidei* (2). »

Ces conseils furent suivis et la population catholique, foncièrement bonne, 'écouta avec fruits la parole des

(1) Acte de visite de M<sup>sr</sup> DE MAZENOD, 18 octobre 1835.

(2) M<sup>sr</sup> DE MAZENOD au P. MILLE, 15 janvier 1835.

missionnaires ; la totalité des habitants adultes répondit à la grâce. Le P. MILLE établit une congrégation de jeunes gens et d'hommes, dite du Saint-Sauveur, et 90 de ces congréganistes s'approchèrent de la sainte table, portant la croix sur la poitrine et un ruban bleu à la boutonnière, le ruban rouge était réservé aux dignitaires. Sur la demande même du maire, qui se chargeait des préparatifs et de tous les frais, les missionnaires terminèrent les saints exercices par les émouvantes cérémonies de la plantation de la croix, au milieu d'un concours de fidèles pieusement recueillis.

Le 8 février, les PP. GIGNOUX, PÉLISSIER et HERMITE commençaient une seconde mission à Lamotte (Hautes-Alpes), du canton de Saint-Bonnet. Un rude travail les y attendait.

Quelques mots échappés, à l'un des missionnaires nous le laissent entrevoir. « Les désordres étaient grands dans ce pays..... » Le P. PÉLISSIER ayant quitté la mission, sans doute pour cause de santé, les PP. GIGNOUX et HERMITE, pour mieux s'emparer de la population, se partagèrent le travail. Le P. GIGNOUX se chargea exclusivement des hommes et le P. HERMITE des femmes. Les réunions alternaient et étaient distinctes. Cette combinaison, suggérée par les circonstances, réussit bien ; les Pères obtinrent un succès qui dépassa toutes les espérances.

Le 12 mars, les PP. MILLE et HERMITE ouvraient une mission au Poët, diocèse de Gap, déjà évangélisé par les Oblats. Sur un mamelon de la ville vieille, on voit les ruines de remparts et d'un ancien château seigneurial. On croit que le Poët est l'ancienne *Epotium* des Romains. Il y eut peu d'entrain d'abord, chez les habitants, à suivre les exercices, mais, peu à peu les femmes, dont beaucoup n'allaient plus à l'église, se mirent en branle.

Vinrent ensuite les hommes, parmi lesquels les petits bourgeois furent les premiers à emboîter le pas. En définitive, la grande majorité des hommes et des femmes s'approchèrent des sacrements. Dans ce pays, ou presque personne ne faisait ses pâques, les missionnaires laissèrent, en partant, un noyau de bons chrétiens dont la conduite devait faire honneur à la religion.

La première campagne apostolique de 1835 se fermait par la mission du Poët. Si, dans quelques localités, les fruits de salut furent moins abondants que l'avaient espéré les missionnaires, l'ensemble des résultats fut très consolant.

Le 14 novembre, après la retraite annuelle et la cérémonie habituelle du départ, le P. MILLE et le P. GIGNOUX se mirent en route, le bâton à la main et par un froid intense. Ils se rendaient à la Fare, du canton de Saint-Bonnet, diocèse de Gap. Le voyage ne se fit pas sans peine pour le P. MILLE qui était corpulent ; quant au P. GIGNOUX, moins puissant et plus aguerri, il ne broncha pas. A leur arrivée les cloches étaient mises en branle et la population leur faisait un accueil des plus sympathiques. C'était d'un bon augure. La mission suivit son cours, avec ces merveilleuses opérations de la grâce qui renouvellent toute une population.

Un capitaine en retraite qui, depuis longtemps ne pratiquait plus, se montra assidu à tous les exercices. Vers le milieu de la mission, forcé d'entreprendre un voyage, il se présenta au saint tribunal de la pénitence et communia des premiers avant de partir.

La vente des cantiques de la nouvelle édition et la distribution qu'on en fit, ne servirent pas peu au succès de cette belle mission. Non loin de la Fare, s'élève une modeste chapelle de pèlerinage, connue sous le nom de Notre-Dame-du-Bois-Vert ; on y alla chercher, en pro-

cession solennelle, la statue de Notre-Dame, qui fut transportée en l'église paroissiale; à ses pieds se fit la consécration de la paroisse à la très Sainte Vierge. Ensuite, la cérémonie de la plantation de la croix réunit une dernière fois les habitants de la Fare.

Dans la dernière quinzaine de décembre, le même P. MILLE, accompagné du P. HERMITE, commença une mission de quatre semaines à Saint-Laurent-du-Cros (Hautes-Alpes). La commune comptait alors un millier d'habitants, parmi lesquels un certain nombre de calvinistes avec temple et ministre. Celui-ci était en même temps une sorte d'aumônier du préfet de Gap, lui aussi, calviniste. Les autorités locales elles-mêmes, maire et adjoints, étaient calvinistes. Disons cependant, en toute justice, que l'on se montra très tolérant et qu'on ne mit aucune entrave à la marche de la mission. « La population catholique était bonne, écrit le P. MILLE; pourtant une *lessive* était nécessaire. Elle connaissait et aimait les missionnaires du Laus, elle répondit à la grâce qui lui était offerte; les catholiques, au nombre de 500, firent leur devoir. Jusqu'à la fin, ils se montrèrent très exacts aux réunions, et quand la consécration à la Sainte Vierge eut couronné dignement tous les exercices, ils trouvèrent qu'ils finissaient trop tôt. » Le P. MILLE cite parmi les fruits remarquables de cette mission, la cessation de plusieurs procès qui divisaient les familles, et le retour à la religion catholique de trois *illuminés (sic)*. Le ministre calviniste avait ouvert une contre-mission dans son temple; les Pères s'abstinrent de toute polémique religieuse. On évita donc tout conflit fâcheux et on se quitta en bonne intelligence.

IV. L'évêque de Gap ne pouvait se plaindre que l'on ne secondât pas son zèle pour la sanctification de ses ouailles; toutes les missions de cette année avaient été

consacrées à des paroisses de son diocèse ; de plus, les rapports de ses prêtres rendaient justice aux mérites et aux succès des Pères du Laus. Aussi, M<sup>sr</sup> Arbaud se montra de plus en plus bienveillant à leur égard et ne laissa pas ignorer à son clergé que certaines de ses préventions étaient bien diminuées. En désignant, cette année, le sanctuaire du Laus pour y donner la confirmation aux enfants de Gap et des paroisses environnantes, il faisait acte de dévotion envers la Sainte Vierge et acte de confiance envers ses gardiens. Il alla plus loin, il révoqua gracieusement les restrictions jusqu'alors apportées dans la concession des pouvoirs qu'il leur accordait comme missionnaires. — Du reste, le séjour assez long de M<sup>sr</sup> DE MAZENOD au Laus était de nature à maintenir les bonnes relations entre l'évêché et la communauté. M<sup>sr</sup> DE MAZENOD reconnaissait le changement d'attitude de l'évêque de Gap, devenu plus juste et plus bienveillant ; toutefois, il eût désiré qu'il ne mit pas d'obstacles aux vocations qui étaient attirées vers la Congrégation. Il s'en plaint en ces termes : « Ici, au Laus, nous avons toujours la maison pleine de prêtres qui y viennent faire retraite... Ils sont saisis, en arrivant, de je ne sais quelle impression, à l'aspect de la communauté qui marche au pas, l'évêque (M<sup>sr</sup> DE MAZENOD) en tête. Ah ! si Monseigneur de Gap pouvait comprendre ! il cesserait sans doute de mettre un obstacle insurmontable à tant de vocations bien prononcées. Nous compterions bientôt dix prêtres excellents, poussés irrésistiblement vers nous par la grâce de Dieu. Or, non seulement l'évêque leur refuse impitoyablement la permission qu'il n'a pas le droit d'exiger, mais encore il ne veut pas les laisser parler, quand ils se présentent pour traiter ce sujet important ; c'est déplorable (1). »

(1) M<sup>sr</sup> DE MAZENOD, du Laus, 13 octobre 1833, au P. TEMPIER.

## CHAPITRE XVII.

LE P. MILLE, SUPÉRIEUR DU LAUS (SUITE)

(1836).

- I. La mort de M<sup>sr</sup> Arbaud, 27 mars 1836. — Ce qu'il fut pour la Congrégation. — II. La communauté du Laus. — III. La paroisse et le pèlerinage. — Question du clocher. — IV. Les missions.

I. Le jour du dimanche des Rameaux, 27 mars 1836, au matin, M<sup>sr</sup> Arbaud rendait le dernier soupir, âgé de soixante-sept ans ; de graves infirmités lui avaient fait pressentir que sa fin n'était pas éloignée. Il vit venir la mort avec un calme parfait, et reçut les derniers sacrements dans toute la lucidité de son intelligence et dans les sentiments de foi et de piété qui lui étaient habituels.

Par ses qualités personnelles, par ses vertus, par le bien qu'il avait accompli, il avait conquis bien vite l'estime et l'affection de ses prêtres et de son peuple. Aussi, autour de sa tombe, la désolation fut générale, et l'on n'entendit que la voix de regrets unanimes et sincères. Les prêtres, dont il était la lumière, l'appui et le modèle, avaient en lui une confiance sans bornes, et les fidèles redisaient bien haut le profond esprit de foi et l'admirable désintéressement de leur évêque.

« Non content de veiller sur les générations présentes, M<sup>sr</sup> Arbaud étendit sa sollicitude sur les générations à venir en consacrant ses revenus et peut-être son patrimoine à fonder, dans son diocèse, des établissements utiles... Il semble résumer en sa personne les qualités et les vertus de ses prédécesseurs sur le siège de Gap : la sainteté des Constantin et des Arnoux ; la science des Artur de Lyonne ; l'humilité des Berger de Malissière ; le



désintéressement, la vigilance, la rigidité de mœurs des Labroue de Vareilles (1). »

D'après les dernières volontés du prélat, son cœur fut porté au Laus et conservé dans la maison des religieuses du Saint-Cœur de Marie, congrégation enseignante qu'il avait fondée lui-même. Il avait bâti à ses frais le couvent auquel il avait voulu confier la garde de son cœur.

Les Pères du Laus s'associèrent au deuil du diocèse en célébrant aussitôt, au sanctuaire, un service solennel auquel assistèrent presque tous les prêtres de Gap et grand nombre de prêtres des environs. « On nous sut gré, écrit le P. MILLE, de notre empressement à témoigner de la vive part que nous prenions aux regrets universels et de la solennité de notre service funèbre pour le prélat défunt. On n'ignorait pas que si M<sup>sr</sup> Arbaud s'était montré plus bienveillant envers nous dans les dernières années, nous avions eu beaucoup à souffrir de ses procédés envers la Congrégation. »

Au cours de cette chronique, nous avons signalé l'attitude de M<sup>sr</sup> Arbaud vis-à-vis de la Congrégation en général et de la communauté du Laus en particulier.

Il n'est guère possible de ratifier en tous points le jugement très indulgent que M<sup>sr</sup> Jeancard a formulé sur ses procédés à l'égard des Pères Oblats.

Voici ce que nous lisons dans *les Mélanges historiques* (2) : « M<sup>sr</sup> Arbaud se montra beaucoup bienveillant pour la maison du Laus, et en fut hautement le protecteur... Son estime envers les Pères n'était pas douteuse et se manifestait aussi bien que sa protection, malgré le nuage qui la rendait moins éclatante. Au fond, les rapports des missionnaires avec l'évêque de Gap étaient des

(1) Oraison funèbre de M<sup>sr</sup> Arbaud, par l'abbé Jullien, curé archiprêtre de Gap.

(2) Pages 74 et suiv. et p. 247 et suivantes.

meilleurs et conservaient jusqu'au bout les formes d'une intimité confiante aussi paternelle d'un côté que filiale de l'autre. »

Nous admettons volontiers que M<sup>sr</sup> Arbaud resta toujours, en homme de bonne éducation, correct et poli, quoique souvent froid, dans ses relations avec les membres de la communauté. Pouvait-il refuser son estime à des prêtres vertueux, zélés, prudents et soumis, malgré tout, à l'évêque diocésain? Mais, donner à ces relations un caractère d'intimité, confiante, loyale et franche de la part de l'évêque, n'est-ce pas forcer la note? Du reste, le vénérable auteur des *Mélanges* semble bien en convenir lorsqu'il ajoute : « Le prélat, quoique vertueux, était susceptible, ombrageux, scrutateur, fort peu indulgent et n'épargnant pas les observations, les critiques. Il voulait imposer aux missionnaires ses préjugés de gallicanisme et de jansénisme. » Comme évêque et administrateur, M<sup>sr</sup> Arbaud ne peut passer pour avoir été le *protecteur de la Congrégation* et de la *maison du Laus*. Ne l'avons-nous pas vu, dès le principe, s'opposer à l'approbation de nos règles? Et ne venons-nous pas d'entendre le Supérieur général se plaindre des obstacles insurmontables qu'il apportait au recrutement de la Congrégation dans son diocèse? Quant à la maison du Laus, on peut dire aussi que s'il la favorisa d'abord, c'est qu'il espérait la convertir en un établissement purement diocésain. De là, pensons-nous, ces débats de doctrine, ces tracasseries administratives pour amener le Supérieur général à abandonner le poste. Lorsqu'éclata la Révolution de Juillet 1830, espérant être arrivé à son but, il disait hautement « que les Pères, ne pouvant plus donner de missions, leur présence au Laus devenait inutile ». En face de la ferme attitude du P. GUIBERT qui devinait le but caché qu'il poursuivait, il n'alla pas plus loin, il est vrai,

il fit la paix, mais il laissa à son successeur la tâche délicate d'exécuter le projet, bien arrêté dans son esprit, de confier le poste du Laus à des prêtres du diocèse. Le P. MILLE, nous le verrons plus loin, n'avait pas écrit sans justes motifs : « M<sup>sr</sup> Arbaud a sans doute laissé dans ses papiers secrets tout un plan à suivre pour nous forcer à quitter le Laus. » Tout au plus pouvons-nous admettre que M<sup>sr</sup> Arbaud se fit illusion et se conduisit par des motifs qu'en son for intérieur il jugeait respectables.

II. Au commencement de l'année 1836, la communauté se composait des PP. MILLE, supérieur; AUBERT (Casimir), maître des novices; GIGNOUX, HERMITE, REYNAUD et MARCELLIN. Les deux derniers étaient débutants dans le travail des missions. Un des Pères missionnaires, tantôt l'un, tantôt l'autre, desservait la paroisse et le pèlerinage, aidé par le P. AUBERT que ses fonctions retenaient à poste fixe. Dans l'intervalle des missions proprement dites, les Pères allaient dans les paroisses rendre service aux curés ou faisaient des retours de missions.

Le noviciat, peu nombreux, comptait d'excellents sujets; nous avons signalé déjà les PP. Charles BELLON, PONT (Jérôme), LAGIER (Lucien), qui prononcèrent leurs vœux au Laus même. Le P. CHAUVET (Casimir) se présenta au noviciat au mois d'août, et l'acheva à Marseille au mois d'octobre. On attendait comme novice l'abbé Allard, professeur de philosophie à Embrun, mais l'évêque de Gap fit des difficultés, et son admission n'eut lieu que plus tard. Le F. convers Gaspard BLANC, qui, pendant des années, résida au grand séminaire d'Ajaccio et fut, en choses temporelles, le bras droit du Supérieur et de l'économe, était alors novice; il fera ses vœux perpétuels en 1845.

Le P. AUBERT gouvernait son noviciat avec sagesse et bonté; on lui reprochait cependant d'être porté à l'in-

dulgence. Il sut être ferme au besoin, et il eut le courage de renvoyer d'un seul coup plusieurs postulants qui n'offraient pas les garanties désirables. Malgré le besoin qu'on avait de sujets, il préférait avec raison la qualité à la quantité.

M<sup>SR</sup> DE MAZENOD vint au Laus, en juillet, pour la visite canonique, et traita avec le P. AUBERT la question du retour des novices à Aix ou à Marseille. Le maître des novices, qui se plaisait au Laus, plaida pour le maintien du noviciat près du sanctuaire, où sa présence était un sujet d'édification aux pèlerins et donnait aux Pères de la maison le salutaire exemple de la régularité. Malgré ces raisons, le Supérieur général décida que le noviciat quitterait le Laus, et qu'après un court séjour à Aix, il serait installé dans la maison du Calvaire. A Aix, la maison était peu commode, et on constaterait trop facilement l'indigence des sujets ; au Calvaire, on serait plus près du Supérieur général et mieux logé. Les novices arrivèrent au Calvaire dans la dernière quinzaine d'octobre. Tout en continuant ses fonctions de maître des novices, le P. AUBERT remplaça comme professeur de dogme au grand séminaire l'excellent P. PONS (Alexandre-Marie), décédé à Marseille le 16 septembre 1836. Toujours prêt, il prêcha la retraite de rentrée au grand séminaire en place du P. COURTÈS qui avait décliné ce travail comme étant au-dessus de ses forces.

Depuis longtemps le fondateur se préoccupait de fonder un établissement où l'on pourrait recevoir et former les tout jeunes gens qui manifesteraient le désir d'entrer dans la Congrégation. Avoir un *juniorat*, telle était sa pensée constante. Or, cette année, au mois de mars, pendant une mission à Manosque, diocèse de Digne, le P. MILLE visita un ancien couvent de capucins qui lui parut propre à réaliser le projet tant caressé. Le prix de

ce couvent et de l'église attenante n'était pas très élevé, et M. le curé de Notre-Dame s'engageait par avance à prêter la somme de 10000 francs. M<sup>SR</sup> DE MAZENOD eût été heureux d'accepter cette offre ; il dut attendre encore, car il n'avait pas sous la main les sujets propres à diriger le nouvel établissement, et puis, il craignait que l'entretien ne fût trop dispendieux. La bonne Providence lui vint en aide, et, l'année suivante, le premier juniorat était fondé à Notre-Dame des Lumières, diocèse d'Avignon.

Au mois de juillet, le fondateur fit la visite canonique de la maison du Laus. L'acte de visite, entre autres dispositions, contient les suivantes : « Le service des pèlerins et de la paroisse doit être fait ponctuellement. Chaque missionnaire se présentera, matin et soir, à l'église, pour confesser simultanément tous ceux qui s'y rendent à cet effet. On ne peut admettre la distinction que font certains Pères, entre les pèlerins et les habitants, car tous les missionnaires sont redevables de leur ministère aux habitants du Laus, quoique le Supérieur ait seul le titre de curé, et tel autre missionnaire celui de vicaire. »

Une autre prescription a trait à la lecture pendant les repas. « Il n'est reçu nulle part que les Frères convers fassent la lecture en chaire pendant les repas. Voici seulement ce que nous pouvons tolérer dans les communautés trop peu nombreuses, celles par exemple où il y aurait moins de quatre Pères ou Frères de chœur. On pourrait, dans ce cas, faire lire un Frère convers pendant les repas, mais à deux conditions, « qu'il ne monterait point en chaire, et qu'un Père ou Frère de chœur se chargerait toujours de lire l'Écriture sainte, soit de l'ancien, soit du nouveau Testament, et l'Imitation de Jésus-Christ dont on lit un nombre en latin. »

III. Pour se conformer aux volontés du Supérieur gé-

néral et sur le plan qu'il avait indiqué, on donna, à l'église paroissiale, un cours suivi d'instructions avant les Pâques ; on eut lieu de s'en féliciter ; tous les paroissiens bien disposés remplirent leur devoir pascal, un seul vieillard excepté. La présence du noviciat et de pèlerins plus ou moins nombreux, pendant la mauvaise saison, contribuait à donner de la vie et même un certain éclat aux offices de la paroisse. Vinrent les mois de mai, juin, juillet, août et septembre, pendant lesquels le pèlerinage reprenait son cours habituel et plus prononcé encore. « En mai, écrit le P. AUBERT, nous avons passé bien des *nuits blanches* à confesser... M. l'abbé Cailhol de Marseille, qui est venu nous voir, nous a beaucoup aidés. Les élèves du grand séminaire de Gap vinrent une fois rehausser, par leur présence, nos exercices du mois de mai qui se faisaient chaque jour avec solennité. C'était le jour de la Fête-Dieu. Un des vicaires capitulaires et M. Borel, supérieur du grand séminaire, présidèrent tour à tour les offices ; huit paroisses étaient venues se recommander à Notre-Dame du Laus. Au printemps, il y eut, en deux jours seulement de concours, près de 400 messes dites et 1500 communions... »

Cette année, un illustre et saint personnage fit tressaillir la solitude du Laus. M<sup>sr</sup> de Forbin-Janson, évêque exilé de Nancy, ami de M<sup>sr</sup> DE MAZENOD, y fit une courte apparition. La première retraite pastorale de Gap s'était ouverte le 30 août ; l'abbé Deplace, célèbre prédicateur d'alors, portait la parole. Or, le dernier jour de la retraite, 7 septembre, au moment où le clergé était réuni dans la cathédrale pour la clôture des exercices, on apprenait l'arrivée à Gap de M<sup>sr</sup> de Forbin-Janson, se rendant à Marseille. A la prière de MM. les vicaires capitulaires, le prélat voulut bien présider la cérémonie de clôture que suivirent une absoute chantée sur la tombe

de M<sup>sr</sup> Arbaud et une courte et éloquente allocution de l'évêque voyageur. Le lendemain, fête de la Nativité, l'évêque de Nancy officiait pontificalement au sanctuaire du Laus ; les prêtres qui venaient de faire leur retraite et dont plus de 50 célébrèrent les saints mystères, et un grand concours de fidèles formaient un spectacle des plus imposants. L'abbé Deplace prononça un beau discours sur les grandeurs de Marie et montra ses droits à notre culte filial. Le soir, après les vêpres, M<sup>sr</sup> l'évêque de Nancy prit la parole et dans une chaleureuse allocution, invita les assistants à redoubler de dévotion envers la mère de Dieu. Impossible de dépeindre l'impression profonde que fit l'ardent et pieux prélat sur tous les cœurs (1).

La dévotion à Notre-Dame du Laus prenait des proportions merveilleuses. Cette année, le nombre des communions faites au sanctuaire s'éleva à plus de 12 000. La Sainte Vierge attirait les âmes par ses faveurs signalées. A la seule invocation de Notre-Dame du Laus, une personne de Digne était guérie miraculeusement, une mère obtenait la guérison de deux de ses enfants perclus de tous leurs membres depuis plus d'un an. Au Laus même, un ouvrier qui travaillait au clocher tomba d'une hauteur de 12 à 15 mètres ; il ne se fit que peu de mal, grâce à la protection de Marie et le lendemain de sa chute, il pouvait reprendre son travail (2).

L'achèvement du clocher donna plus d'un souci au Supérieur. Il fallait couvrir les dépenses prévues et, d'autre part, les souscriptions devenaient insuffisantes

(1) M<sup>sr</sup> de Forbin-Janson était missionnaire de France avant son élévation à l'épiscopat ; évêque de Nancy, il fut obligé, après 1830, de vivre loin de son diocèse ; il mourut, plein de mérites, après avoir fondé l'œuvre de la Sainte-Enfance.

(2) *Vie du cardinal Guibert*, t. I, p. 309.

et la fabrique manquait totalement de ressources. Le P. MILLE adressa une pétition au ministre des cultes, M. Sauzet, par l'intermédiaire du préfet de Gap, très favorable à l'œuvre. La pétition, quoique dûment motivée, fut rejetée. Le ministre, par une lettre datée du 8 juillet 1836, refusait d'allouer les 5 000 francs demandés par les pétitionnaires. Il donnait pour raison, ce qui était vrai, que la construction n'avait pas eu l'assentiment de l'autorité supérieure ni l'approbation du conseil des bâtiments civils.

Livré à ses propres ressources, le P. MILLE se fit autoriser par le Supérieur général à faire des quêtes dans les diocèses voisins, avec permission des ordinaires. Dans le même but, le P. MARTIN fit un voyage en Suisse, vers le mois d'octobre. La fabrique emprunta une première fois 4 000 francs, une seconde fois 5 000 francs, somme énorme eu égard à ses revenus ordinaires. On comptait sur la Providence. A la question des ressources vint se joindre celle des entrepreneurs. Le premier se dédit et, en avril 1836, on faisait une convention avec un second pour terminer le troisième étage de la tour et finir le clocher pour le mois de septembre. Celui-ci ne se pressait pas; il fallut le menacer d'une poursuite, et alors il s'exécuta et la tour fut achevée le 11 septembre. Restait la construction de la flèche. On s'entendit avec les frères Besson, d'Embrun, qui s'engagèrent à tout finir pour fin juin 1837. La hauteur de la flèche fut portée à 14 mètres au lieu de 12, à partir de la corniche qui couronnait le troisième étage de la tour. Donnons ici, pour ne plus y revenir, la forme et les dimensions définitives du clocher du Laus. La tour, nous le savons déjà, est de forme carrée, et sa hauteur jusqu'au troisième étage, y compris la corniche, est de 25 mètres; elle est surmontée d'une flèche octogonale de 15 mètres



de hauteur, flanquée de quatre clochetons de forme carrée placés aux angles de la tour. La flèche est de forme pyramidale triangulaire ; la hauteur des clochetons avec leur petite flèche est de 5<sup>m</sup>,45. Ainsi, la hauteur du clocher, y compris la flèche, est de 40 mètres. « La tour est un peu massive peut-être, dure à l'œil avec ses quatre arêtes à angles droits, surmontée d'une flèche qu'on voudrait plus légère (1). »

IV. Après la mission de Saint-Laurent-du-Cros, les PP. MILLE, AUBERT et MARCELLIN allèrent évangéliser la Faurie, paroisse d'environ 600 habitants, du canton d'Aspres-les-Veynes, diocèse de Gap. On leur avait fait une peinture assez triste de la population au point de vue religieux. Aussi furent-ils agréablement surpris d'être accueillis par tout le monde avec une joie non dissimulée. Même les protestants vinrent assister aux instructions des missionnaires. Les hommes commencèrent à se confesser dès la première semaine et, le dimanche de la seconde semaine, l'église devint inabordable à cause des neiges qui obstruaient tous les chemins. Les hommes seuls pouvaient se frayer un passage ; ils se mirent tous à déblayer les routes et, le beau temps ayant reparu, la mission reprit son cours. Les Pères furent très satisfaits des résultats et rendirent grâce à Dieu des bénédictions dont il avait comblé cette bonne population. Le P. AUBERT faisait ses premières armes dans le ministère apostolique. Il prouva que ses talents de prédicateur n'étaient pas au-dessous des qualités qui le rendaient remarquable à tant d'autres titres. Bien que le noviciat confié au P. GIGNOUX n'eût pas souffert de l'absence de son Père maître, le Supérieur général n'approuva pas cette excursion apostolique du P. AUBERT.

(1) *Vie du cardinal Guibert*, t. I, p. 310.

Au commencement du mois de mars, les PP. GIGNOUX et MARCELLIN donnaient une retraite de quinze jours à Turières, chef-lieu de canton, diocèse de Digne. Le P. AUBERT nous dit que les Pères furent satisfaits des résultats qu'ils obtinrent.

Dans le même temps, le P. MILLE prêchait à Manosque (Basses-Alpes) une retraite de quinze jours, destinée aux hommes spécialement. Les premiers jours, le P. MILLE prêchait matin et soir ; mais la fatigue le prit, et il se borna à prêcher chaque soir. Les hommes se montrèrent empressés et très attentifs aux conférences du missionnaire, qui voyait souvent de deux à trois mille auditeurs groupés autour de sa chaire. Le nombre des confessions fut grand, et beaucoup dataient de loin. Le P. MILLE cite le trait suivant : un officier de la Légion d'honneur, chevalier de Saint-Louis, après s'être confessé, demanda au missionnaire s'il pouvait garder dans son salon les bustes de Voltaire et de Jean-Jacques Rousseau. Sur la réponse négative qu'on lui donne, l'officier, rentré chez lui, n'a rien de plus pressé que de faire passer les deux intrus par la fenêtre.

Au mois d'avril, le jour même de Pâques, les PP. GIGNOUX, HERMITE et REYNAUD commencèrent une mission à Saint-Maurice, diocèse de Gap. Nous n'avons retrouvé aucun compte rendu de ce travail, et le P. AUBERT se contente de ces mots par trop laconiques : « La mission de Saint-Maurice a bien réussi. »

La dernière mission de cette année 1836 eut lieu au mois de décembre, dans l'importante ville de Carpentras, diocèse d'Avignon. Les PP. MILLE, COURTÈS et DASSY furent chargés de ce travail.

Nous résumons à grands traits le compte rendu du P. MILLE.

La population, avait-on dit aux Pères, n'était pas des

meilleures, au point de vue des mœurs ; la foi, obscurcie par les préjugés et affaiblie par les passions, se résumait en idées religieuses spéculatives ; on se passait de pratiques et d'actes positifs et extérieurs. L'autorité du prêtre était respectée plutôt par convenance politique que par une humble et sincère soumission, premier obstacle à vaincre par les missionnaires. Autre obstacle : la paroisse choisie comme centre de mission, Notre-Dame de l'Observance, était de fondation récente et son église trop petite pour contenir tous ceux qui désiraient suivre les exercices de la mission. En outre, ceux qui auraient dû seconder les missionnaires firent une certaine opposition secrète sur laquelle il fallut fermer les yeux. C'est dans ces conditions que les Pères, confiants dans les secours d'en haut, se mirent à l'œuvre.

Pendant la première semaine, l'auditoire se forma, devenant chaque jour plus nombreux et plus attentif. La deuxième semaine, on entendit les confessions des femmes ; 1 000 d'entre elles s'approchèrent de la sainte table avec grande piété et dans un ordre admirable ; environ 800 hommes, non moins bien préparés, se confessèrent et reçurent la Sainte-Eucharistie. On peut dire qu'ils accomplirent ces grands actes avec une sincère conviction, car, ni l'entraînement de l'exemple, ni l'éclat des cérémonies extraordinaires, ne les avaient amenés à remplir ce devoir.

Deux choses surtout frappèrent beaucoup la population et la firent rentrer en elle-même, la charité des Pères envers les pauvres et une conversion qui produisit la plus profonde impression sur tous. Tandis que la mission paroissiale suivait son cours, les Pères donnaient une retraite spéciale aux pauvres de la Charité (Hôtel-Dieu, Hospice des vieillards, etc.). Non contents de leur faire l'aumône de la parole de Dieu, de les amener à

mettre l'ordre dans leurs consciences et la paix dans leurs cœurs, les Pères provoquèrent pour eux des quêtes fructueuses. Les gens de Carpentras furent sensibles à cette œuvre d'évangélisation et de bienfaisance, et bien des âmes que les préjugés éloignaient des missionnaires se décidèrent à faire leur devoir.

La conversion dont il a été parlé fut celle d'une pécheresse publique, regardée par tout le monde comme possédée du démon et faisant horreur aux gens du quartier qu'elle habitait. Cette malheureuse, touchée de la grâce de Dieu, donna les marques les plus sincères de son profond repentir, reçut les sacrements dans des sentiments de vive piété et répara publiquement les scandales qu'elle avait donnés. Ce changement auquel on était loin de s'attendre fut regardé comme un vrai miracle, et détermina nombre de fidèles à profiter de la mission.

Instruit de tout le bien que les Pères avaient fait à Carpentras, l'archevêque d'Avignon les remercia de tout cœur et bénit Dieu des grâces dont leur ministère avait été comblé.

## CHAPITRE XVIII.

LE P. MILLE, SUPÉRIEUR DU LAUS (SUITE)

(1837).

I. M<sup>sr</sup> de La Croix d'Azolette, le nouvel évêque de Gap. — Son attitude vis-à-vis des Pères du Laus. — II. La Maison du Laus. — Le Chapitre général. — III. Le pèlerinage. — IV. Travaux apostoliques des Pères.

I. Le successeur de M<sup>sr</sup> Arbaud sur le siège de Gap, M<sup>sr</sup> de La Croix d'Azolette, appartenait au clergé de Lyon. Ordonné prêtre en 1806, par le cardinal Fesch, il avait été successivement vicaire, supérieur du petit

séminaire d'Alix et d'Argentière et supérieur du grand séminaire de Saint-Irénée. Depuis quelques années, il était supérieur de la maison des Chartreux, curé de la paroisse Saint-Bruno, quand Louis-Philippe le nomma à l'évêché de Gap, le 30 novembre 1836. Préconisé le 17 mai 1837, il était sacré le 17 juillet suivant, dans l'église de Brou, à Bourg, par M<sup>sr</sup> Devie, évêque de Belley, assisté de M<sup>sr</sup> Trousses d'Héricourt, évêque d'Autun, et de M<sup>sr</sup> de Jerphanion, évêque de Saint-Dié. Le 30 du même mois, il prenait possession par procureur ; son installation n'eut lieu qu'en septembre.

Dès qu'il eut connaissance de la préconisation de M<sup>sr</sup> de La Croix, le P. MILLE lui écrivit pour lui présenter ses hommages et l'assurer des sentiments respectueux des Pères du Laus. Le prélat lui répondit : « Je savais depuis longtemps quel bien faisaient à Notre-Dame du Laus les missionnaires, et ç'a été pour moi une grande consolation que cette espérance de retrouver dans le pays un de ces asiles de dévotion si précieux pour la propagation de la foi. Je serai heureux, je vous assure, d'aller visiter ce saint lieu, et ce sera un de mes premiers pèlerinages quand je serai arrivé. Faites donc, en attendant, tout le bien que vous pourrez, de mon côté, je prierai Dieu pour le succès de vos travaux. » Le P. GUIBERT se trouvait au Laus à la réception de cette lettre : « Cette lettre particulière, dit-il, est pleine de très bons « sentiments, simple et expansive. »

Le veuvage de l'église de Gap durait depuis plus d'un an, quand, le 14 septembre, le nouveau prélat prit, en personne, possession de son siège. La réception des Gapençais fut très solennelle et très enthousiaste, elle contrastait avec celle qu'ils avaient faite, si réservée et même froide, à M<sup>sr</sup> Arbaud, en 1825. Les PP. MILLE et GUIBERT furent des premiers à présenter leurs hom-

mages à M<sup>sr</sup> l'évêque qui les reçut cordialement et leur promit de faire sa visite au Laus après la retraite pastorale.

Le prédicateur de cette retraite était le célèbre abbé Combalot, grand champion des idées romaines et dont les attaches avec M. de Lamennais avaient fait grand bruit. Par ce choix, M<sup>sr</sup> d'Azolette affirmait publiquement qu'il ne partageait pas les préventions de M<sup>sr</sup> Arbaud contre l'éloquent prédicateur.

Pendant la vacance du siège, les vicaires capitulaires avaient prié M<sup>sr</sup> DE MAZENOD, par l'intermédiaire du P. MILLE, de venir faire une ordination à Gap, en place de l'évêque élu mais non sacré encore. M<sup>sr</sup> DE MAZENOD avait accepté, et à son retour de Billens au Laus, il était prêt à faire l'ordination le 16 juillet ; mais elle n'eut pas lieu, Rome n'ayant pas accordé les *extra tempora*. Dans la lettre de remerciements que l'évêque de Gap adressa au Supérieur général, il donnait de grands éloges aux Pères du Laus.

Un autre fait nous montre encore que M<sup>sr</sup> d'Azolette comptait beaucoup sur la grande bonté de M<sup>sr</sup> DE MAZENOD. Vers l'époque fixée pour son sacre, M<sup>sr</sup> de La Croix apprend que les prélats assistants sont indisposés, vite, il écrit à M<sup>sr</sup> d'Icosie de vouloir bien remplacer l'un d'eux. Quoique fatigué lui-même et sur le point d'aller se reposer à Saint-Martin, M<sup>sr</sup> DE MAZENOD avait accepté. Mais le prélat malade qu'il devait remplacer, ayant pu venir à Bourg, M<sup>sr</sup> d'Icosie fut dispensé d'y aller. « Je n'avais pas de santé à revendre, écrit-il dans son journal, le sacrifice que je pouvais faire pour rendre un service important n'était plus nécessaire (1). »

Le Supérieur général avait bien droit de s'attendre à

(1) Journal n° 2, 1837.

la bienveillance du nouvel évêque pour ses enfants du Laus. M<sup>sr</sup> de La Croix leur prodigua, en effet, de bonnes paroles, de délicates attentions dans toutes les occasions où il les vit à l'œuvre. Ce fut tout. Au point de vue administratif, dès la première année, il ne fit pas autrement que M<sup>sr</sup> Arbaud, et laissa entrevoir à l'égard de la maison les mêmes dispositions hostiles que son prédécesseur. Signalons quelques-uns de ses actes administratifs en preuve de ce que nous avançons :

Le P. GUIBERT à la recherche de professeurs pour le petit séminaire d'Ajaccio, s'étant adressé à l'évêque de Gap, fut éconduit avec beaucoup de politesse. En annonçant au Fondateur l'insuccès de sa démarche, il ne cacha pas ses craintes pour l'avenir de la maison du Laus : « J'avais demandé, dit-il, M. l'abbé Allard pour professeur au petit séminaire d'Ajaccio, il me l'a refusé. »

Autre fait, M<sup>sr</sup> de La Croix avait pris une mesure *générale* qui consistait à refuser, au moins pendant un an, les *lettres dimissoriales*. Aussi quand pour le P. Lucien LAGIER, on demanda les lettres dimissoriales, on lui délivra des lettres *d'excorporation*. M<sup>sr</sup> DE MAZENOD représenta à Monseigneur de Gap qu'en raison des services rendus à son diocèse, il s'attendait à ce que la mesure ne concernerait pas les prêtres qui demanderaient à entrer dans la Congrégation. Telle n'était pas l'intention du nouvel évêque. Loin de vouloir favoriser le recrutement de la Société, il engageait ses sujets à jeter leur choix sur d'autres ordres religieux. C'est ce qu'il répondit à l'abbé Allard en lui refusant d'aller faire son noviciat à Marseille. A cette occasion, le P. MILLE s'écriait : « Ne dirait-on pas que l'évêque mort a laissé à son successeur quelques papiers cachés dans lesquels il a tracé au nouvel évêque sa ligne de conduite à l'égard de notre Congrégation ? » Nous savons à quoi nous en tenir, sur ce

point, le doute pour nous n'est pas possible. Le Fondateur, blessé et peiné d'un tel oubli des services personnels qu'il lui avait rendus, et du dévouement des missionnaires dans son diocèse, s'écriait à son tour : S'imagine-t-il donc, comme son prédécesseur, que tout lui est dû ? »

M<sup>sr</sup> de La Croix conçut le projet, et se mit en mesure de le réaliser, de fonder un établissement de missionnaires diocésains qui formerait en quelque sorte son presbytère épiscopal. On lui représentait que déjà il avait des missionnaires dans son diocèse, il répondit : « Ce n'est nullement ma pensée de contrarier les Pères du Laus, il y aura du travail pour tous. »

Quelle que fût la pensée intime du prélat, il restait ceci, qu'un nouvel établissement de missionnaires ne pouvait qu'affaiblir la position et l'influence de la maison du Laus, et détourner de la Congrégation les prêtres qui se sentaient la vocation apostolique. Assurément, nous ne pouvons contester à Monseigneur de Gap le droit strict qu'il avait d'agir ainsi ; mais il nous semble, à nous, que, tout en faisant bonne mine aux Pères, tout en se montrant large dans la concession des pouvoirs ordinaires et gracieux, il poursuivait, non moins habilement, le plan arrêté par M<sup>sr</sup> Arbaud d'enlever aux Oblats la maison du Laus.

II. Le personnel de la maison fut modifié après le printemps. Au mois de mai, le P. HERMITE était à Lumières ; il y resta jusqu'aux fêtes de la Nativité de la Sainte Vierge, puis revint au Laus. Les PP. MARCELLIN et PÉLISSIER furent remplacés par les PP. BERMOND et CHAUVET (Casimir), venant de Billens. Un P. CUINAT, qui collabora à la mission de Font-Vieille, ne fit que passer. Quand le P. MILLE dut s'absenter pour accompagner l'archevêque d'Aix, pendant ses tournées de confirma-



tion, le P. HONORAT le remplaça à Notre-Dame du Laus, puis il se rendit à Lumières dont il fut nommé supérieur.

Ce fut, on le sait, au mois de mai 1837, que M<sup>sr</sup> DE MAZENOD, accompagné du P. TEMPIER, conclut définitivement l'affaire de notre établissement de Lumières et en prit possession. On peut lire, dans la vie du Fondateur, le récit touchant de la cérémonie par laquelle il consacra au Sacré-Cœur la nouvelle maison et ceux qui devaient l'habiter (1).

Toujours accompagné du P. TEMPIER, M<sup>sr</sup> DE MAZENOD se rendit en Suisse pour régler le départ de nos Pères de Billens. Il y resta jusqu'au 6 juillet et, le 11, il arrivait au Laus.

C'est pendant ce séjour au Laus qu'il donna ce bel exemple de zèle apostolique dont il est parlé dans l'histoire de sa vie. Il visita, dans les prisons de Gap, un condamné à mort, l'entendit en confession et, après l'avoir communié, lui administra le sacrement de confirmation.

Le P. GUIBERT profitant des vacances de son grand séminaire vint à Notre-Dame du Laus, où il demeura un mois. Sa santé, affaiblie par les fièvres, se remit complètement. Il écrivait, le 3 septembre : « Depuis mon arrivée ici, mes promenades ne sont qu'un mouvement de rotation autour du clocher, ce beau monument, dont je me félicite d'avoir posé la première pierre ; j'y suis pour peu de chose en comparaison de ce qu'a fait le P. MILLE. »

En parcourant les comptes de la maison, le Supérieur général trouva que les dépenses de cette année étaient exorbitantes. Aussi, après avoir blâmé les PP. MARCELLIN

(1) *Vie de M<sup>sr</sup> de Mazenod*, t. I, p. 755.

et HERMITE, il écrivait : « Cependant je croirais aussi que le déficit est, en grande partie, occasionné par le grand nombre de prêtres ou autres ecclésiastiques qui passent journellement au Laus, qui y déjeunent, y dînent et n'ont jamais la pensée de donner un sou... Nos Pères, trop timides, n'osent rien dire à tous ces parasites... Nos Pères n'ont qu'à voir ce qui se fait ailleurs, par exemple à la Grande-Chartreuse, et, sans aller si loin, je vois que le P. MILLE a payé 20 francs au séminaire de Gap, pour y avoir passé quelques jours, pendant la retraite pastorale, occupé à entendre les confessions des prêtres retraitants.

« De fait, le registre des comptes n'accuse que 100 francs d'honoraires reçus des prêtres ayant séjourné au Laus, pendant les sept premiers mois de l'année 1837. Or, le nombre des prêtres hébergés, les uns deux jours, les autres trois ou quatre jours, n'avait pas été moindre que les années précédentes. » Certes, on ne pouvait accuser les Pères d'avoir thésaurisé, aux dépens des bourses du clergé de Gap.

Au Laus, on apprit avec joie l'élévation du Fondateur au siège épiscopal de Marseille, par suite de la démission de M<sup>sr</sup> Charles-Fortuné de Mazenod en faveur de son neveu (1). C'était un heureux événement pour la Congrégation : évêque de l'important siège de Marseille, le Fondateur, le Supérieur général était entouré d'un plus grand prestige et jouissait d'une plus grande autorité pour soutenir et protéger sa société contre les agissements possibles des pouvoirs civils ou religieux.

Cette même année, le 4 août 1837, se réunit, au grand séminaire de Marseille, le cinquième Chapitre général de la Congrégation. Il devait compter dix-sept membres

(1) *Vie de M<sup>sr</sup> de Mazenod*, t. I, p. 742.

présents ; mais le P. MOREAU, délégué du grand séminaire d'Ajaccio, n'arriva que le dernier jour, et le P. GUIBERT, retenu par les fièvres, n'y parut pas. Nous y voyons, outre les Assistants généraux, le P. COURTÈS, supérieur d'Aix ; le P. HONORAT, supérieur de Lumières, Procureur général ; le P. GUIGUES, supérieur de l'Osier ; le P. MILLE, supérieur du Laus, et le P. LAGIER, supérieur du Calvaire. Venaient ensuite les députés des maisons d'Aix, le P. MAGNAN, et du Calvaire, P. SÉMÉRIA ; enfin, les Pères nommément convoqués, MARTIN, AUBERT (Casimir), PARIS, DASSY et MOUCHEL. Le P. ALBINI, étant seul à Vico, ne put être convoqué.

Ainsi, depuis le dernier Chapitre, la Congrégation avait fondé les deux maisons de Corse, Ajaccio (1835), Vico (1836) ; la maison de l'Osier, diocèse de Grenoble (1834), et celle de Lumières, archidiocèse d'Avignon (1837). Les nouvelles fondations avaient bénéficié des Pères devenus disponibles par l'abandon de Billens, en Suisse.

Nous n'avons ici qu'à rappeler les mesures prises par le Chapitre général pour fortifier l'esprit et la lettre des saintes Règles. Il traça la méthode à suivre dans la direction des grands séminaires, imprima une vive impulsion aux fortes études dans nos scolasticats et décida qu'il y aurait un cours de hautes études pour les jeunes Pères.

Dans une des séances du 6 août, il fut prescrit à tous les supérieurs locaux de faire étudier la théologie de saint Alphonse de Liguori par les sujets de leur maison. Le rédacteur du compte rendu de cette séance rappelle que c'est au zèle de notre vénéré Fondateur que la France est redevable d'avoir connu, apprécié les mérites et l'autorité de la théologie de saint Alphonse. Le P. GUIBERT fut nommé troisième Assistant et Secrétaire général ; mais comme il était éloigné du siège de la société,

on lui donna un suppléant, le P. AUBERT (Casimir), qui signa le compte rendu des séances à titre de Prosecrétaire général. A la suite de ce procès-verbal des séances, on inscrivit les décrets du Chapitre, au nombre de vingt-trois.

En arborant contre le rigorisme d'alors le drapeau des doctrines approuvées à Rome, en maintenant la discipline au dedans par d'utiles réformes, en se mettant en garde par de sages décrets contre les défaillances toujours possibles, la Congrégation faisait preuve, en 1837, de vitalité et s'apprêtait à étendre plus loin son champ d'influence et d'action.

III. Le temps, dans les mois de mars et d'avril, fut mauvais et le sanctuaire du Laus moins fréquenté. En revanche, le mois de mai vit accourir de nombreux pèlerins ; quinze processions de paroisse se présentèrent aux pieds de Notre-Dame, environ 8 000 personnes donnèrent l'exemple de leur vive dévotion envers la Sainte Vierge.

Au mois de juin, le clocher étant terminé, il y eut grande fête à l'occasion de la pose de la croix au sommet de la grande flèche ; le P. TELMON, de passage au Laus, donna un beau sermon de circonstance. Peu après le grand séminaire, élèves et directeurs, faisait son pèlerinage annuel ; puis accoururent, de plusieurs paroisses voisines et même de Gap, les enfants empressés de mettre aux pieds de Notre-Dame du Laus les grâces de leur première communion, et de lui demander d'être fidèles à leurs résolutions. Les habitants de Gap vinrent, au mois de septembre, remercier Notre-Dame d'avoir préservé du choléra leur ville et la contrée. Après la retraite pastorale prêchée en septembre par l'abbé Combalot, la plupart des prêtres retraitants se rendirent au Laus, et ceux qui n'avaient pu suivre les

exercices de la retraite commune firent leur retraite en particulier de quatre à cinq jours au Laus même, dans la maison des Pères. « Le préfet lui-même, écrit le P. MILLE, quoique protestant, honora le Laus de sa présence, et sa dame, catholique fervente, édifia tout le monde. »

Le Supérieur du Laus entretenit le préfet du projet qu'il avait formé d'ajouter à l'église une chapelle, derrière le maître-autel. Ce magistrat applaudit au projet et promit des secours.

Au mois de novembre, les PP. BERMOND et CHAUVET prêchèrent, à la paroisse, une retraite qui produisit les plus heureux fruits.

Ainsi se continuait le mouvement de piété des prêtres et des fidèles envers Notre-Dame du Laus; ainsi nos Pères s'acquittaient avec zèle des devoirs que leur imposait leur double mission de gardiens du sanctuaire et de desservants de la paroisse. Disons maintenant que, cette année encore, leur ministère apostolique ne fut pas inférieur à celui des années précédentes.

IV. Vers le 10 janvier, le P. MILLE, avec les deux jeunes PP. QUINAT et MARCELLIN, se rendait dans l'archidiocèse d'Aix. Nos trois missionnaires allaient évangéliser Fontvieille, gros bourg d'environ 3000 habitants, du canton d'Arles. Citons les principaux passages du compte rendu que nous a laissé le P. MILLE : « La mission commença on ne peut mieux et, dès les premiers jours, l'ardente population s'empressa aux exercices. Loin de se plaindre de leur longueur, ces braves gens redisaient les paroles de saint Pierre sur le Thabor : « Il fait bon être ici. » Même assiduité et même joie, tout le temps que dura la mission. Les confessions commencées, longues furent les séances de nuit au saint Tribunal. Une communion de 800 femmes précéda la

clôture. Celle-ci fut présidée par Monseigneur de Châlons-sur-Marne. Le matin, Monseigneur confirma de 800 à 900 personnes et donna la sainte communion à plus de 700 hommes, tous profondément pénétrés du devoir qu'ils accomplissaient. Quel beau spectacle ! Le soir, à la cérémonie de la plantation de la Croix, l'enthousiasme était à son comble ; Monseigneur de Châlons adressa à l'assistance une allocution pleine de verve et aux allures militaires. Un grand nombre d'étrangers d'Arles, de Tarascon et du voisinage assistèrent au *Te Deum* solennel qui termina cette mémorable journée. » Nous lisons dans le journal du Fondateur, à la date du 16 mars : « Lettre de M. le curé de Fontvieille, pleine d'éloges pour nos Pères et de reconnaissance pour la grâce accordée d'une mission qui a procuré la gloire de Dieu et fait tant de bien à son peuple. »

De Fontvieille, le P. MILLE, accompagné du P. GIGNOUX, allait commencer, le 19 février, un travail important à Mane, paroisse de 1 500 âmes, diocèse de Digne. La mission s'annonçait bien ; le curé, animé d'excellentes dispositions, se montra tout prêt à seconder les missionnaires de son mieux. Hommes et femmes, matin et soir, suivaient régulièrement les instructions, lorsqu'un incident fâcheux vint contrarier le mouvement donné. La grippe attaqua les deux tiers de la population et ne ménagea pas les missionnaires. Cependant les confessions ne furent guère arrêtées que deux ou trois jours, et après la seconde semaine, presque toutes les femmes s'étaient confessées. Les hommes furent plus lents ; la moitié des bourgeois resta en arrière, reculant devant les sacrifices à faire, et surtout intimidés par les paroles et les manœuvres d'un certain personnage, vrai suppôt de Satan, qui s'efforçait de faire échouer la mission. Malgré tout, 450 femmes et 400 hommes s'approchèrent

de la sainte table. Les Pères établirent à Mane des congrégations qui, grâce au zèle du bon curé, conservèrent les fruits de la mission et assurèrent la persévérance des convertis.

Le saint jour de Pâques, le P. MILLE commençait la mission de Prébois, canton de Mens, diocèse de Grenoble. Il s'était chargé de ce travail contre l'avis du Supérieur général, qui n'avait pas de compagnon à lui donner, en sorte qu'il dut, au mécontentement de M<sup>sr</sup> DE MAZENOD, se faire aider par le vicaire de la paroisse. Cependant, l'œuvre de la régénération fut complète; personne ne manqua à l'appel de la grâce. Le vénérable curé de Prébois, âgé de soixante-quinze ans, célébra ses noces d'or pendant la mission, fête d'autant plus touchante, qu'elle coïncidait avec le renouvellement de la paroisse dans la vie chrétienne. Frappés de tout ce qui s'était passé à Prébois, les curés du voisinage demandèrent, à leur tour, la faveur d'une mission pour leurs ouailles.

En ce même temps de Pâques, les PP. GIGNOUX et HERMITE travaillaient à Saint-Jean-Saint-Nicolas, commune de 800 habitants, au diocèse de Gap. Voici ce qu'écrivait le P. GIGNOUX au Supérieur général, à la date du 8 avril : « Dès la première semaine, tout le monde, à l'exception de cinq ou six indifférents, s'est présenté au saint tribunal de la pénitence. Toutes les paroisses avoisinantes veulent profiter du bonheur des *saints nicolaites*. Il nous vient des gens de Champoléon, d'Orcières, etc., etc. Nous avons décidé que nous ne recevrons les étrangers qu'à la condition qu'ils assisteraient aux instructions, au moins trois jours dans la semaine, sans y comprendre le dimanche. » M<sup>sr</sup> DE MAZENOD trouva que la condition était sévère. « J'espère, écrit-il dans son journal, que lorsqu'il s'agira de les réconcilier, les Pères n'auront pas pointé trop sévèrement les absences. Je vais me dépê-

cher d'écrire qu'on s'en tienne à la menace et qu'on se garde bien de refuser l'absolution à personne, pour avoir manqué à quelques instructions (1).» La mission donna les résultats les plus consolants, peu de monde resta en arrière et le curé se félicita et félicita les missionnaires du succès de cet important travail.

Ces deux dernières missions fermaient, pour les Pères du Laus, les campagnes d'hiver et de printemps 1837. Le fondateur observe avec joie que pendant cette période prolongée au-delà du terme ordinaire, la Congrégation avait donné 22 missions, dont 7 dans le diocèse de Grenoble : « C'est prodigieux, vu notre petit nombre et les autres ministères qu'on n'a pas cessé de remplir, en même temps, dans les lieux de nos résidences (2). »

Au Laus, pendant tout le temps des travaux apostoliques, le P. PÉLISSIER avait desservi le sanctuaire et la paroisse.

Le P. MILLE ne se donna guère de relâche. Nous le voyons à la fin du mois d'avril, tout le mois de mai et une partie du mois d'août, occupé à un ministère de confiance dans l'archidiocèse d'Aix. L'archevêque devant faire ses tournées pastorales pour administrer le sacrement de confirmation, et ne pouvant, non plus que son vicaire général, à cause de la faiblesse de leur voix, donner des instructions au peuple, pria M<sup>SR</sup> DE MAZENOD de lui envoyer un de ses Pères. Celui-ci désigna le P. MILLE pour accompagner Sa Grandeur et donner les instructions aux fidèles. Le Supérieur du Laus s'acquitta de ce ministère à la grande satisfaction de l'archevêque ; il prêchait tour à tour en provençal et en français, organisait les chants et dirigeait les cérémonies. L'archevêque remerciant M<sup>SR</sup> DE MAZENOD de l'excellent choix qu'il avait

(1) Journal du Fondateur, n° 1, 8 avril 1837, p. 60.

(2) *Ibid*, 21 mars, p. 50.



fait, disait du P. MILLE : « C'est un saint prêtre, non moins distingué par la facilité avec laquelle il prêche, que par l'amabilité de son caractère. »

Les missions recommencèrent en octobre. Les PP. MILLE et CHAUVET, Casimir, évangélisent, à cette époque, la paroisse de la Plaine, dépendant de Ventavon, gros bourg du diocèse de Gap. Au dire du P. MILLE, le morceau était de dure digestion, la paroisse étant réputée la plus mauvaise du canton et de tout le Champsaur. Femmes et jeunes personnes désertaient les sacrements aussi bien que les jeunes gens et les hommes faits. Ce monde vivait dans une sorte d'abrutissement, c'étaient des chrétiens à refondre. « Tous, continue le P. MILLE, sont venus aux exercices ; la grâce de la mission a été abondante et d'autant plus sensible et efficace que le mal à réparer était plus profond et plus universel. Ceux que l'on croyait les plus inconvertissables, vieux et impies, ont marché les premiers, détestant leurs égarements et donnant l'exemple. Que de Madeleines pénitentes ont pleuré sur leurs désordres et ont donné des marques sincères de leur retour à Dieu ! »

« Le nouvel évêque, M<sup>sr</sup> de La Croix, malgré les neiges qui couvraient tout le pays, est venu présider la solennité de la clôture et de la plantation de la croix. Il communia, de sa main, les hommes qui remplissaient l'église et administra le sacrement de confirmation à un grand nombre ; que de têtes blanches parmi eux ! Touché, édifié du recueillement, de la bonne tenue et de l'affluence des assistants, le prélat en exprima hautement sa satisfaction aux missionnaires qu'il félicita aussi du bien qu'ils faisaient aux fidèles de son diocèse. » En particulier, Monseigneur se montra très affable avec les Pères, n'eut pour eux que de bonnes paroles et voulut qu'ils revinssent à Gap avec lui. Dans les entretiens

intimes qu'il eut avec eux, il ne leur cacha pas qu'il était loin de partager les principes de rigorisme que professait son clergé.

En décembre, les PP. MILLE, HERMITE et BERMOND se dirigeaient sur Vars (Hautes-Alpes) par des chemins couverts de deux à trois pieds de neige. Du Laus à Vars la route est longue (68 kilomètres), et à mesure que l'on approche du terme, on monte toujours davantage. Vars, situé sur une montagne de même nom, à 1 625 mètres d'altitude, comptait 900 habitants. La civilisation n'était guère avancée dans ce pays; les gens, un peu sauvages, ont le caractère froid. Aussi, les missionnaires, accueillis sans enthousiasme, eurent à gagner peu à peu ces âmes rudes, indifférentes plutôt qu'hostiles. La glace des cœurs se fondit lentement, sous l'action de la grâce et de la parole de Dieu. A part quelques exceptions, toute la population profita de ce temps de salut. Les Pères obtinrent ainsi des résultats auxquels ils ne s'attendaient pas. Un homme qui, depuis longtemps, scandalisait la paroisse par ses désordres, hélas ! trop connus, se convertit et fit réparation publique de sa conduite scandaleuse. Tels furent les derniers travaux de l'année 1837, non moins consolants que les premiers.

## CHAPITRE XIX.

LE P. MILLE, SUPÉRIEUR DU LAUS (SUITE)  
(1838).

I. La communauté. — II. L'église et le pèlerinage. — III. Travaux apostoliques. — IV. M<sup>sr</sup> de La Croix et les Pères du Laus.

I. Jusqu'à la mi-juillet, le personnel de la maison resta le même : PP. MILLE, HERMITE, BERMOND et CHAUVET Casimir. Le P. MARTIN fut envoyé au Laus, et y resta

jusqu'en novembre, remplaçant le Supérieur pour les prédications. En juillet, le P. CHAUVET, Casimir, recevait son obédience pour Lumières, et afin de ne pas laisser en détresse le P. MILLE, qui se plaignait de la diminution de son personnel, M<sup>sr</sup> DE MAZENOD envoya au Laus un prêtre novice, le P. ANCEL, qui pouvait rendre des services. D'ailleurs, pendant un mois, le P. ROUVIÈRE, ordonné prêtre depuis peu, pouvait aider les Pères ; le P. AUBERT, Casimir, qui se reposa au Laus pendant quelques semaines, ne manquait pas de se rendre utile au moment des concours.

La maison du Laus accueillait toujours avec joie les membres de la Congrégation fatigués, infirmes ou malades qui venaient demander à la Sainte Vierge un repos nécessaire et une santé meilleure. Cette année, le P. MARTIN y amena le F. scolastique MORANDINI, gravement atteint de la poitrine. « La perte d'un tel sujet, écrivait le Fondateur, serait un grand malheur pour notre société. » Comme le voyage avait empiré l'état du malade, le Supérieur général prescrivit des prières dans toutes les maisons et une neuvaine à Notre-Dame du Laus. Après cette neuvaine, le cher malade éprouva une amélioration très marquée ; il respirait plus librement, parlait sans aucune peine et était délivré de ses crises de toux qui lui déchiraient la poitrine. Le mieux se maintint. Le F. MORANDINI revint à Aix au mois de septembre. Malheureusement, il eut une rechute qui, malgré les soins habiles du docteur d'Astros, amena sa mort à la fin de l'année. Sa belle âme avait été jugée mûre pour le ciel. Grande fut la désolation du cœur si sensible de M<sup>sr</sup> DE MAZENOD, en se voyant enlever un sujet sur lequel il fondait de grandes espérances !

Sa tristesse fut adoucie par de nouvelles oblations, qui comblaient les vides causés par la mort. Le 21 juin, le F. convers JOUBERT faisait au Laus son oblation per-

pétuelle. Le P. MILLE, qui avait demandé qu'on avançât l'époque de sa profession religieuse, écrivait au Supérieur général : « J'ai l'intime conviction qu'il ne vous donnera jamais lieu de vous repentir de lui avoir accordé la grâce de devancer son oblation perpétuelle, c'est un vrai saint qui nous portera bonheur. » Nous savons que le P. MILLE a été bon prophète ; mort à l'Osier en 1870, le F. JOUBERT a constamment édifiés ses frères en religion, et partout, pendant plus de trente ans, il s'est dévoué pour sa famille religieuse. Au mois de novembre, le P. ALLARD faisait son oblation perpétuelle dans la maison du Calvaire, à Marseille. L'ancien professeur de philosophie au petit séminaire d'Embrun avait fini par obtenir de M<sup>re</sup> de La Croix la permission d'entrer dans la Congrégation.

Cette année, le P. TEMPIER fut chargé de faire successivement la visite canonique dans les maisons de Lumières, de l'Osier et du Laus. Son acte de visite au Laus est daté du 14 octobre 1838. Il dit dans le préambule : « Nous ne pouvons rester ici que deux jours, et encore sur ces deux jours, un jour entier a été absorbé par la visite que nous avons faite à Nos Seigneurs de Gap et de Belley. Nous ne voulons pas, néanmoins, manquer de laisser quelques traces de notre passage et de remplir ainsi, quoique d'une manière imparfaite, les intentions de notre illustrissime Père. »

« Grâce à Dieu, la régularité et le bon esprit religieux règnent parmi les membres de la communauté. Une seule chose les contrarie tous, c'est le concours continu des prêtres du diocèse et d'ailleurs qui, chaque jour pendant la bonne saison, affluent dans la maison... La communauté est comme noyée au milieu de ces étrangers qui se promènent dans les corridors, dans le jardin et jusque dans la cuisine, jasant et parlant sans aucune

retenue. Cet état de choses, quoique édifiant sous un rapport, est un désordre ; il y sera remédié par des mesures efficaces. »

Le P. Visiteur signale aussi, comme abus à réformer, le manque d'ordre dans les missions, la longueur des sermons et des avis, mais surtout le défaut d'oraison le matin. « Les exercices publics, dit-il, ne commençant qu'à 7 ou 8 heures du matin, pourquoi ne pas se lever à 5 heures ou 5 heures et demie et faire ensuite, en commun, une demi-heure d'oraison mentale ? Nous le prescrivons formellement. »

Autre abus. « Les missionnaires exercent les jeunes gens au chant après le repas du soir, et se couchent très tard, ce qui les épuise ; nous ne pouvons trop le désapprouver. Les missionnaires ne sont pas des maîtres de musique, tant pis si le chant va un peu moins bien ; l'essentiel est de ménager les forces des sujets pour la prédication et le ministère de la confession. » Le P. TEMPIER blâme sévèrement le P. MILLE d'avoir fait jusque-là la procession de pénitence, nu-pieds, au cœur de l'hiver, au milieu des glaces et des frimas, avec de la neige quelquefois jusqu'aux genoux. Il fait défense d'agir ainsi à l'avenir, sans une permission écrite du T. R. P. Supérieur général.

II. Cette année, le pèlerinage fut plus fréquenté encore que les années précédentes, surtout à partir des fêtes de juin. Écoutons ce que nous dit le P. MILLE : « Depuis que je suis au Laus (j'en suis à ma cinquième année), je ne me rappelle pas y avoir rien vu de pareil, et les anciens du pays sont de mon avis. Malgré tout leur dévouement, nos Pères ne pouvaient suffire aux confessions. Heureusement les prêtres du pays leur vinrent en aide. M. l'abbé James, vicaire de Gap, nous fut d'un grand secours ; il passa bien des nuits au confessionnal. C'était un « spec-

tacle navrant de voir des pèlerins pleurant à chaudes larmes et demandant sans cesse des confesseurs. Le jeudi de la Fête-Dieu, il y avait plus de 6000 âmes au Laus. »

Le P. MARTIN écrit de son côté : « Les concours ont été très nombreux, les fêtes magnifiques... tout le Dauphiné s'est ébranlé... Le préfet de Gap, quoique protestant, s'est rendu au Laus avec une suite de plus de trente personnes, parmi lesquelles ses filles et leurs promis. Ces jeunes gens, quoique convenables, n'étaient pas, on le pense bien, la portion la plus édifiante des pèlerins. Quant au préfet, il s'est montré digne, affable et tout à fait sympathique aux Pères et à leurs œuvres; il a même promis d'écrire au ministre des cultes pour obtenir des secours pour une cloche. »

Au mois de septembre encore, ce fut pour le pèlerinage l'entrain des grands jours. Il vint au Laus des pèlerins de Marseille, de Chambéry; des personnes de haut parage se mêlaient à la foule, et, par leur présence, relevaient le prestige du pèlerinage aux yeux des bonnes gens de la campagne.

Au nombre des prêtres qui visitèrent le Laus cette année, nous devons mentionner deux professeurs du petit séminaire de Sainte-Garde d'Avignon, heureux de prier dans le sanctuaire autrefois desservi par les Pères Gardistes, comme nous l'avons dit au commencement de cette chronique.

On enregistra plusieurs guérisons publiques et dûment constatées. Les heureux privilégiés de la Sainte Vierge furent un homme du canton de Corps, diocèse de Grenoble, une enfant de neuf ans et une sœur de la Congrégation du Saint-Cœur de Marie. Tous trois furent guéris : la religieuse d'une paralysie générale, l'homme et l'enfant d'une paralysie partielle.

Afin d'assurer le courant de dévotion qui amenait les

fidèles à Notre-Dame du Laus, on inaugura cette année une retraite générale donnée aux pèlerins. Le secrétaire de l'évêché, M. l'abbé Borel, en l'absence de M<sup>sr</sup> l'Évêque, voulut bien approuver et signer une lettre que le Supérieur du Laus adressa à MM. les curés, par laquelle il les pria d'avertir leurs paroissiens et de les engager à venir prendre part à cette retraite générale. Son appel fut entendu, et bien que la saison fût avancée, on était au mois d'octobre, les pieux exercices furent suivis par un si grand nombre de personnes et avec tant de profit, que l'on décida qu'ils auraient lieu tous les ans.

Le P. MILLE continuait à recueillir des ressources en quêteant et en provoquant des offrandes pour la chapelle du chœur dont nous avons parlé. Nous venons de constater que le pèlerinage faisait des progrès sensibles et que des constructions entreprises par les Pères, les unes étaient achevées, les autres en bonne voie d'exécution. C'est dire une fois de plus que le sanctuaire et la paroisse du Laus étaient entre bonnes mains.

III. Après la mission de Vars, les PP. MILLE, BERMOND et CHAUVET évangélisèrent la paroisse de Saint-Eusèbe, tandis que le P. HERMITE gardait le sanctuaire et la paroisse. Saint-Eusèbe, qui comptait plus de 500 habitants, est du canton de Saint-Bonnet, diocèse de Gap. Il fallut de l'habileté et du courage pour mener l'œuvre à bonne fin. Le curé, paraît-il, était prévenu contre le genre de ministère que les Pères venaient exercer dans sa paroisse. Les neiges, tombées en abondance, obstruaient tous les chemins et rendaient très pénibles les visites à domicile ; d'autre part, l'accès de l'église était difficile pour beaucoup de gens assez éloignés. Les missionnaires furent très bien accueillis par la population touchée de leur zèle à faire les visites à domicile. Les paroissiens, malgré quelques meneurs, vinrent bravement aux réu-

nions. Tenant compte de l'état des chemins et de l'éloignement de l'église principale, les Pères allaient célébrer la sainte messe dans les chapelles rurales, y prêchaient, y confessaient et donnaient rendez-vous à l'église principale pour les grandes cérémonies. Les meneurs avaient organisé un plan afin d'intimider les hommes; le P. MILLE, de son côté, entreprit une suite de réunions d'hommes seuls. Ces réunions réussirent fort bien et les timides emboîtèrent le pas. Aussi les exercices, tant communs que particuliers, furent suivis pendant les trois semaines que dura la mission, et la majorité des hommes et des femmes s'approcha des sacrements dans d'excellentes dispositions.

Le 4 février, huit jours après la clôture de la mission de Saint-Eusèbe, les PP. MILLE, CHAUVET et HERMITE commençaient celle de Banon. Le P. BERMOND gardait le Laus. Banon est un chef-lieu de canton du diocèse de Digne. A Banon comme à Saint-Eusèbe, les missionnaires avaient à travailler sur un terrain qui paraissait peu favorable. Ce gros bourg, de 1200 à 1300 âmes, n'était pas exempt des désordres qu'enfantent les réunions mondaines et la passion du jeu. De plus, la mission coïncidait avec le carnaval, là, plus qu'ailleurs, bruyant et dissolu. La seule annonce de la mission avait tout d'abord soulevé des murmures d'improbation.

En habiles stratégestes, les Pères ne firent aucune allusion à cette fâcheuse coïncidence. Les visites à domicile, les réunions à l'église, où l'on se rendit avec un empressement mêlé de curiosité, effacèrent les premières impressions. Les cérémonies en usage, celle de la pénitence surtout, frappèrent les esprits, touchèrent les cœurs... On ne pensa plus aux divertissements du carnaval. Les femmes avaient toutes fait leur devoir à la fin de la troisième semaine, et la quatrième fut employée



à préparer les hommes qui, déjà, avaient eu plusieurs réunions particulières. Tous les notables du pays, assidus aux exercices, se présentèrent des premiers à la tête de 500 hommes qui s'approchèrent de la sainte table. C'était un beau succès! En mémoire des jours bénis de la mission, sur une colline qui domine le bourg, et où s'élevait une croix antique et vénérée de la population, on résolut d'élever une chapelle en l'honneur de la sainte croix. Toute la population se rendit sur la colline processionnellement, et l'on bénit la première pierre de la future chapelle, à la construction de laquelle tous contribuèrent par des offrandes en argent et en nature. Outre la Congrégation des jeunes filles sous la bannière de l'Immaculée Conception et celle des femmes sous le patronage de sainte Agathe, on établit des Congrégations d'hommes et de jeunes gens.

Les mêmes Pères, dans la dernière quinzaine du mois de mars, évangélisèrent la Roche-des-Arnauds, 960 habitants, commune située sur le Buëch, au pied du mont Aurouze, canton de Gap. La mission marcha bien, et, chose rare, dès la première semaine la petite bourgeoisie s'était ébranlée. Aussi presque tous les hommes et toutes les femmes profitèrent de la mission. M<sup>gr</sup> l'évêque de Gap présida la clôture; il donna la sainte communion aux hommes et administra le sacrement de confirmation à nombre de personnes de tout âge. Sa Grandeur félicita la population et eut un mot d'éloge pour les missionnaires.

Les Pères étaient en campagne depuis quatre mois et avaient besoin de repos. Monseigneur de Gap, qui venait de les voir à l'œuvre et avait constaté leurs succès, demanda à M<sup>gr</sup> DE MAZENOD de vouloir bien consentir à ce qu'un ou deux missionnaires du Laus allassent lui préparer les voies dans les paroisses où il devait donner la

confirmation. Le fondateur, toujours prêt à être agréable à M<sup>gr</sup> de La Croix, accorda les permissions demandées.

En conséquence, le P. MILLE, malgré les fatigues et le surmenage de plusieurs mois de missions, descendait à Gap pour accompagner Sa Grandeur à Veynes. Le Supérieur général, averti de son état de santé, lui écrivit à Gap même pour lui enjoindre de retourner au Laus et lui défendre de prêcher pendant un certain temps. « A la réception de cette lettre, dit le P. MILLE, je revins au Laus tout *capot* me renfermer dans ma cellule. »

A sa place, les PP. BERMOND et CHAUVET se rendirent d'abord à Orpierre, où, quinze jours durant, ils préparèrent le terrain à l'évêque; puis, à la Piare, paroisse depuis longtemps privée de curé. Là des garçons et des filles de vingt ans et plus n'avaient pas fait de première communion. Ces braves gens répondirent aux bons soins des missionnaires. L'évêque fut très bien accueilli et très satisfait des bonnes dispositions qu'il rencontra, et, séance tenante, il nomma un prêtre zélé curé de la Piare.

La dernière grande mission, année 1838, fut donnée en décembre, à Ribiers, diocèse de Gap, par les PP. MILLE, MARTIN et HERMITE, elle dura trois semaines.

Ce pauvre pays était bien à plaindre au point de vue moral et religieux. La plus grossière impiété, la profanation publique du dimanche, la transgression des devoirs les plus sacrés, n'étaient que minuties aux yeux du plus grand nombre. En présence d'esprits si prévenus et de cœurs plus glacés que la température qui les environnait, on ne pouvait suivre le programme ordinaire des missions dont le nom seul était odieux. Sous le nom de retraite, on dut se contenter, en agissant sur l'élite des habitants, d'attirer les autres. La troisième semaine, les femmes, qui ne se confessaient pas plus que les hommes, s'étaient presque toutes présentées au tribunal de la péni-

tence, ainsi qu'une centaine d'hommes. Le jeudi de cette semaine, M<sup>sr</sup> de La Croix vint à Ribiers, et contre toute attente, grâce au bien opéré par la retraite, il fut reçu avec enthousiasme. Sa Grandeur donna la sainte communion à 500 personnes et administra le sacrement de confirmation à 200. Après son départ, les missionnaires continuèrent leur œuvre, et 200 hommes encore s'approchèrent de la sainte table. M. le curé répétait, à qui voulait l'entendre, qu'il ne comptait pas sur la moitié du bien qui s'était opéré dans sa paroisse.

IV. Sous tous rapports, la position de la maison du Laus se présentait alors dans un état, on peut le dire, prospère, entourée de solides garanties de durée. M<sup>sr</sup> de La Croix, à deux reprises, avait marqué son estime aux missionnaires en allant présider des clôtures de missions.

Cette année surtout, le parti des prêtres hostiles aux Pères Oblats, quoique peu nombreux, s'agita beaucoup et se mit en mesure de les déloger du Laus. Il souleva la question de leur remplacement par des missionnaires diocésains que M<sup>sr</sup> de La Croix se proposait de créer. Le prélat s'exprima en ces termes devant les prêtres qui lui suggéraient cette mesure : « Cela serait trop déloyal, inconvenant, contraire à la parole que j'ai donnée à Monseigneur de Marseille, cela n'arrivera pas durant mon épiscopat. Mon successeur fera ce qu'il voudra ; pour moi, je suis trop heureux d'avoir en la personne des Oblats des ouvriers qui travaillent d'une manière aussi active que désintéressée dans mon diocèse. » Malgré ces déclarations qui étaient sincères, M<sup>sr</sup> de La Croix, comme évêque et administrateur, partageait les idées de M<sup>sr</sup> Arbaud, lequel n'admettait pas qu'il y eût dans son diocèse des Congrégations relevant de Supérieurs étrangers. Citons en preuve le fait suivant :

Il y avait à Gap une maison de la Providence, Sœurs enseignantes dépendant de la maison mère de Portieux, au diocèse de Saint-Dié. M<sup>sr</sup> de La Croix, qui voulait avoir cette maison sous sa main et la gouverner à son gré, fit un voyage dans les Vosges et obtint de M<sup>sr</sup> de Jerphanion, évêque de Saint-Dié, avec lequel il était lié, que la maison de la Providence de Gap serait détachée de la maison mère de Portieux. Depuis, la Providence de Gap devint maison mère, eut son noviciat et dépendit du seul évêque diocésain. Les Oblats durent comprendre la morale de cette histoire.

L'évêque, en son for intérieur, espérait arriver à ses fins par voie diplomatique, en traitant avec M<sup>sr</sup> DE MAZENOD pour obtenir de lui qu'il retirât les Pères du Laus. La hâte qu'il montra à créer les missionnaires diocésains n'était-elle pas une nouvelle preuve de ses secrètes espérances ? Cette année même, il avait envoyé quatre séminaristes à Lyon ; après quelques mois de formation, ils étaient de retour à Gap et logeaient *provisoirement* à l'évêché, sous la direction de l'abbé Martel, curé de Ré-mollon, le vrai chef du parti hostile aux Oblats. Une somme de 10 000 francs avait été offerte à Monseigneur pour loger ses missionnaires à Gap même, dans le voisinage des Cordeliers. Il n'accepta pas. On se demandait pourquoi il ne se pressait pas de donner une résidence fixe à ses missionnaires. C'était, disait-on, parce qu'il leur destinait la maison du Laus. Le clergé était convaincu que, dans la pensée intime de Monseigneur de Gap, leur installation au Laus n'était qu'une question de temps et d'opportunité. Le P. MILLE étant allé, au mois de décembre, faire une visite au préfet, celui-ci lui apprit ce qui se disait tout haut en ville, à savoir, que Monseigneur allait enlever la desserte du Laus aux Oblats et la donner aux missionnaires diocésains. Ainsi, il de-

venait évident, malgré les protestations de l'évêque, que la création des missionnaires diocésains était une machine de guerre dirigée contre les Pères du Laus.

## CHAPITRE XX.

LE P. MILLE, SUPÉRIEUR DU LAUS (SUITE)

(1839 A SEPTEMBRE 1841).

I. La communauté. — Événements qui la concernent. — II. Le pèlerinage et la paroisse. — III. Travaux apostoliques des Pères dans le diocèse de Gap et les cantons voisins.

I. Nous réunissons dans ce chapitre la chronique des trois dernières années que nos Pères ont occupé la maison du Laus ; nous montrerons dans les chapitres suivants par quelles phases a passé la question de leur départ ou plutôt de leur expulsion, en 1841.

Au commencement de l'année 1839, nous trouvons au Laus quatre missionnaires : le P. MILLE, supérieur ; les PP. MARTIN, HERMITE et BERMOND. Pendant qu'ils travaillaient au dehors, les PP. PÉLISSIER et PONT (Jérôme) gardaient et desservaient le sanctuaire. Au mois de juin, le P. MARTIN recevait son obédience pour Aix, au grand regret du P. MILLE, qui perdait en lui un bon confrère et un excellent missionnaire. Il fut remplacé par le jeune P. Lucien LAGIER, bon confrère, lui aussi, et qui, quoique moins expérimenté que le P. MARTIN, l'égalait en talent, en dévouement et en savoir-faire.

L'année précédente, le P. MILLE avait sollicité la permission d'aller quêter en Piémont, permission qui lui fut refusée ; cette année, il revint à la charge, et M<sup>sr</sup> DE MAZENOD consentit à son désir. Il prit avec lui le P. MARTIN, et les deux quêteurs se mirent en route afin de recueillir des aumônes pour les constructions du Laus et

pour l'achat d'une cloche. Ils restèrent environ un mois dans les États Sardes. A Turin, la cour se cotisa, et ils touchèrent une somme assez ronde ; on leur promit, en outre, des ornements sacerdotaux pour l'église. Le P. MILLE était satisfait ; mais le Supérieur général, qui tenait compte des frais de voyage et d'entretien, eût désiré une quête plus fructueuse. Le P. MILLE le rassura en lui présentant la balance de son budget avec un excédent de plus de 600 francs. « La grosse entreprise du clocher, disait-il, a réussi ; bientôt une belle cloche fera entendre sa joyeuse voix dans la solitude, et on peut espérer aussi qu'une belle chapelle au chœur viendra couronner notre œuvre nécessaire de l'agrandissement et de l'embellissement de l'église du Laus. »

Le 5 août 1839, le Supérieur général faisait la visite canonique de la communauté ; il n'eut que des éloges à décerner à ses membres ; mais il se plaignit en termes fort vifs de l'envahissement habituel de la maison par la multitude des prêtres étrangers. « Ces prêtres, dit-il, poussent loin l'impolitesse et l'indiscrétion, ils se comportent dans la communauté comme s'ils étaient *chez eux* ; ils vont partout, se font servir à toute heure, entrent et sortent sans prévenir le Supérieur ; après cela, ils se retirent sans payer une obole pour défrayer la maison et même emportent les livres des Pères. Pour soixante-quinze repas et trente-quatre déjeuners que l'économe a fournis, depuis le mois de juillet, il n'a retiré tout en gros que la modique somme de *quinze francs*. » Le Supérieur général fit poser nombre de barrières au rez-de-chaussée pour défendre l'accès de la cuisine et du réfectoire, et dans le corridor du premier étage pour isoler le second étage où logeaient les Pères. Personne ne devait plus entrer dans la maison, sans que le Supérieur ou celui qui tient sa place fussent prévenus par un

coup de cloche. Ces inconcevables abus pouvaient-ils être réprimés par une plus grande fermeté de la part du P. MILLE ?

Cela est possible ; mais il faut se rappeler que cette affluence de prêtres gapençais, qui ne se gênaient nullement et se croyaient *chez eux*, avait lieu en cette année 1839, où il n'était bruit dans tout le diocèse que de la future expulsion des Oblats et de leur remplacement par des prêtres indigènes et séculiers. Ces prêtres étaient au courant de la lutte engagée entre l'administration diocésaine et M<sup>sr</sup> DE MAZENOD, et, sûrs de la victoire, ils prenaient, par avance, possession du logis. Il faut dire qu'à la fin de cette même année, un malheureux, qui s'était fait chasser de la société, trahit ses anciens frères et se jeta à corps perdu dans les bras de ceux qui travaillaient à les expulser du Laus. Mensonges et calomnies il mit tout en œuvre pour faciliter les projets des ennemis de la Congrégation.

Le 21 février 1840, M<sup>sr</sup> Fortuné de Mazenod s'endormait pieusement dans le Seigneur, après avoir reçu les derniers sacrements de la main de son neveu et successeur sur le siège de Marseille, M<sup>sr</sup> Charles-Eugène DE MAZENOD, notre vénéré Fondateur (1). Les Pères du Laus, s'unissant à la douleur de leur bien-aimé Supérieur général, payèrent au vénéré et saint pontife leur tribut de regrets, de prières et de saints sacrifices ; tous se souvenaient de la paternelle bienveillance et de l'amabilité gracieuse avec lesquelles le saint prélat recevait près de lui les fils spirituels du neveu qu'il aimait si tendrement.

Signalons, dans un autre ordre de faits, la nomination d'un nouvel évêque, à Digne. En 1838, M<sup>sr</sup> de Miollis, très avancé en âge, avait donné sa démission et s'était

(1) *Vie de M<sup>sr</sup> de Mazenod*, t. I, p. 62.

retiré à Aix, sa ville natale. Par ordonnance royale du 30 septembre 1839, M. l'abbé Sibour fut nommé successeur de M<sup>sr</sup> de Miollis. Préconisé seulement dans le consistoire du 25 janvier 1840, il fut sacré à Aix, dans l'église métropolitaine de Saint-Sauveur, par M<sup>sr</sup> Bernet ; M<sup>sr</sup> DE MAZENOD, sur la demande de M<sup>sr</sup> Sibour qui le connaissait et l'avait en haute estime, fut un des évêques assistants de l'archevêque consécrateur. Nous verrons M<sup>sr</sup> DE MAZENOD, dans ses pénibles démêlés avec les évêques de Gap, prendre le nouvel évêque de Digne pour un de ses confidants et de ses conseillers. M<sup>sr</sup> Sibour eut, en ces affaires, le rôle de médiateur impartial et, quand les Pères durent quitter le Laus, il leur offrit une hospitalité généreuse dans son diocèse.

En l'année 1840, le P. MILLE était tout occupé à suivre de près les agissements et les manœuvres du parti hostile aux Oblats ; décidé à la résistance, il n'épargnait ni démarches, ni mesures pour bien défendre sa cause. Afin de soutenir la concurrence que lui faisaient les missionnaires diocésains, il demanda qu'on voulût bien augmenter son personnel. On lui envoya, pour les grands jours de pèlerinage, les PP. MARTIN et ROUVIÈRE, de Notre-Dame des Lumières, et le P. PÉLISSIER, de Notre-Dame de l'Osier. La communauté marchait bien, et le travail des missions ne manquait pas. Il y eut cependant, dans les derniers mois de l'année 1840, un incident pénible qui, pendant quelques jours, jeta le trouble dans la communauté. A l'occasion de la bénédiction de la cloche, le P. MILLE fut desservi près du Fondateur par des imaginations montées. Le Supérieur général manda le P. MILLE à Marseille pour s'expliquer sur les griefs qu'on lui imputait, et surtout au sujet des dépenses qu'il avait faites. Il se trouva, les explications données, que l'on avait beaucoup exagéré les torts dont



on chargeait le supérieur. Le calme ne tarda pas à se rétablir.

Au mois d'octobre, le Fondateur fit une courte apparition au Laus. Il constata avec joie que l'union des esprits et des cœurs, un moment compromise, donnait l'édifiant spectacle d'une communauté où l'harmonie était parfaite. La retraite annuelle acheva de raffermir, en tous, les sentiments d'une fraternité vraiment religieuse.

Les six premiers mois de l'année 1841 ne nous offrent rien de remarquable, au point de vue des faits intimes concernant la maison du Laus. Signalons cependant les derniers changements survenus dans le personnel. Le P. Lucien LAGIER avait reçu son obédience pour l'Osier, sur la fin de l'année 1840; il fut remplacé par le P. BISE en février 1841. Au mois de mai suivant, le P. ROUVIÈRE arrivait au Laus, échangeant son poste, à Notre-Dame des Lumières, avec le P. BERMOND, qui avait eu quelques difficultés avec les paroissiens et les gens du pèlerinage. Au mois d'août, le P. MARTIN, à son tour, quittait le Laus et devenait supérieur de la maison du Calvaire, à Marseille. L'orage, depuis longtemps amoncelé sur la maison du Laus, éclata furieux en septembre et octobre 1841, et fit le vide dans cette résidence que la Congrégation occupait depuis 1819.

II. L'année 1839 vit s'augmenter encore le nombre des pèlerins. Mentionnons seulement l'affluence qui envahit le sanctuaire le jour de la Fête-Dieu. La ville de Gap y envoya la moitié de sa population, et il y eut plus de 3000 communions. Le préfet fit sa visite annuelle, accompagné de son fils, sous-préfet, et de sa belle-fille, excellente catholique, dont la piété extraordinaire envers la Mère de Dieu édifia beaucoup les pèlerins.

Nous avons dit comment le P. MILLE s'était mis en

quête de fonds pour construire la chapelle du chœur et placer une belle cloche dans la tour. Déjà la cloche avait été commandée à Lyon et Monseigneur de Gap, entrant dans les vues du P. MILLE, l'avait autorisé à faire de nouvelles quêtes dans le diocèse. Le Supérieur du Laus s'adressa aussi au gouvernement. Au mois d'avril 1840 seulement, le préfet de Gap l'informait qu'un secours de 1 000 francs était accordé à la commune de Saint-Etienne-d'Avançon et que la somme serait versée entre les mains de la fabrique du Laus, dès qu'on mettrait à exécution le projet rédigé par l'architecte, relatif à la chapelle du chœur de l'église. Cette générosité venait un peu tard, il y avait plus d'un an que le devis de l'architecte avait été présenté et l'on croyait le projet bien enterré. Dans la situation faite aux Pères par l'administration diocésaine, le P. MILLE ne voulut pas engager la fabrique à de nouvelles dépenses, et il déclina poliment l'offre qui lui était faite. C'est ainsi que les Oblats, auxquels on n'en laissa pas le temps, n'exécutèrent pas l'œuvre d'embellissement de l'église du Laus ; ils n'eurent que le mérite de l'avoir suggérée et commencée.

Le P. MILLE fut plus heureux à propos de la cloche, dont le baptême solennel eut lieu le 30 du mois d'août 1840. La cérémonie avait été retardée dans l'espoir qu'elle serait présidée par le nouvel évêque de Gap, M<sup>sr</sup> Rossat, successeur de M<sup>sr</sup> de La Croix, appelé à l'archevêché d'Auch. A son défaut, les vicaires capitulaires vinrent au Laus dès la veille. Le lendemain, à neuf heures du matin, M. l'abbé Blanc, premier vicaire général, assisté de M. l'abbé Dusserre-Delmont, deuxième vicaire général, célébra la messe avec grande pompe, entouré d'un nombreux clergé venu de Gap, d'Embrun et des environs. Un chœur de musique, composé d'ecclésiastiques et de jeunes gens de Gap, donnait

un grand éclat à la fête par ses chants et ses symphonies. M. l'abbé Jullien, curé-archiprêtre de Notre-Dame de Gap, un ami des Oblats, prononça le discours de circonstance. Dans un langage élevé, il fit à grands traits l'histoire du pèlerinage, rappela le rôle de la cloche en général, et surtout dans cette vallée du Laus, rendez-vous célèbre des pieux fidèles aux pieds de la statue de la mère de Dieu. L'orateur rendit hommage à l'idée grande et généreuse du P. GUIBERT, qui avait provoqué la construction du clocher, en avait posé la première pierre, laissant à son successeur la tâche maintenant accomplie, de l'achever. Les officiants procédèrent à la bénédiction de la cloche, en présence d'une grande foule émue et profondément recueillie. Les vêpres furent chantées solennellement et suivies du *Te Deum* d'actions de grâces, de la bénédiction du Saint-Sacrement et d'un beau cantique à Marie. Avant l'arrivée de la nuit, la cloche, suspendue dans son beffroi, envoyait son premier salut à Marie, puis aux pèlerins qui partaient et à ceux qui restaient. « Maintenant, dit en terminant le P. MILLE, dont nous avons abrégé le compte rendu, maintenant se réalise dans notre si aimable et si aimée solitude, la parole du prophète Isaïe que l'orateur avait prise pour texte de son discours, *exultabit solitudo lætabunda et laudans* (la solitude a bondi de joie, elle a tressailli aux accents de la louange) (1). »

Œuvre de M. Morel, de Lyon, cette cloche était d'un travail parfait. « Au dire de tout le monde, rapporte le P. MILLE, son extérieur entièrement revêtu de bas reliefs parfaitement dessinés, d'inscriptions et d'ornements symboliques d'une netteté remarquable, rend témoignage au talent de l'artiste qui l'a fondu. » Les frais

(1) Isaïe, XXXV, 1.

d'achat et d'installation s'élevèrent à 7 900 francs. Le parain fut M. le chevalier Jean-Jacques Moynier du Bourg, président du Tribunal civil de Gap, représenté par M. Quinque, ancien inspecteur de l'enregistrement ; la marraine, M<sup>me</sup> Marie-Alexandrine-Françoise-Charlotte de Bussy, vicomtesse de Chantemerle, bienfaitrice du sanctuaire, représentée par M<sup>me</sup> Dabon, de Gap.

A l'occasion de cette belle cérémonie, *la Gazette du Midi* publia un article intéressant, dans lequel M. le vicomte de Buttines, fils d'un ancien député, se faisant l'interprète des habitants de Gap et du département tout entier, félicita les Oblats du Laus et rendit un public hommage au bien dont ils étaient les instruments dans toute la contrée. C'était alors, cependant, que le parti hostile aux Oblats profitait de la vacance du siège de Gap pour les chasser du Laus.

La retraite annuelle pour tous les pèlerins dura huit jours, du dernier dimanche de septembre 1840 au premier dimanche d'octobre, fête du saint Rosaire. La circulaire du Supérieur du Laus, qui annonçait la retraite, reçut l'approbation des vicaires capitulaires de Gap. Elle était ainsi conçue :

« Nous approuvons le projet ci-dessus énoncé par MM. les missionnaires du Laus, et nous exhortons MM. les curés à en donner avis aux fidèles, dimanche prochain, 20 de ce mois (septembre), soit dans leurs paroisses respectives, soit dans celles où ils seraient appelés à biner en l'absence de MM. les prêtres qui se trouveront à la retraite ecclésiastique de Gap. — Donné à Gap, le 13 septembre 1840. — Les vicaires capitulaires : Blanc, Dusserre, Telmon. »

III. Pour ne pas allonger notre chronique outre mesure, nous serons aussi brefs que possible en rendant compte des longues relations que nous font les Pères,

de leurs travaux apostoliques pendant ces trois dernières années.

*Année 1839.* — Au mois de janvier, les PP. MILLE, MARTIN, HERMITE et BERMOND commençaient une importante mission à Tallard, chef-lieu de canton du diocèse de Gap, que M<sup>sr</sup> DE MAZENOD avait évangélisé en 1819. Vingt ans s'étaient écoulés et la paroisse avait grand besoin d'être renouvelée, au point de vue religieux. Les Pères furent reçus avec grande sympathie, et la mission alla bon train. Un incendie s'étant déclaré dans une maison du bourg, les missionnaires payèrent de leur personne, et contribuèrent pour une grande part à arrêter les ravages du feu. Cette leçon de choses fit sur tous une excellente impression, et l'on ne suivit que mieux les instructions des Pères. A la fin de la mission, la presque totalité des femmes et la grande majorité des hommes s'approchèrent de la sainte table. L'évêque, qui devait faire la clôture, se contenta d'une visite et alla clôturer la retraite de Grand-Villars, donnée par les missionnaires diocésains. Notons un détail qui a son intérêt. Les Pères logeaient ensemble dans des appartements loués et pouvaient, à leur aise, vivre comme en communauté. On avait même fait venir du Laus une cuisinière qui faisait le ménage.

Ce travail terminé, le P. BERMOND regagna le Laus que gardait le P. PONS, et les trois autres Pères, MILLE, MARTIN et HERMITE, allèrent faire un retour de mission qui dura quinze jours, à Banon, qu'on avait évangélisé l'année précédente.

Huit jours après, les PP. MILLE et BERMOND ouvraient une mission à Lalley, canton de Clelles (Isère). Beaucoup de consolations dans cette mission, réception enthousiaste, assiduité remarquable aux instructions et, comme couronnement, tous s'approchent des sacre-

ments. Les gens des paroisses voisines, surtout ceux de Saint-Maurice-en-Trièzes, participèrent aussi à la mission, en sorte que plus de 1 000 personnes firent la sainte communion. Pour la clôture, la brigade entière des gendarmes se mit sur le pied militaire, la garde nationale s'organisa, et ce fut entre une double haie de soldats qu'on alla planter solennellement la croix de mission. Mentionnons un certain nombre de mariages civils réhabilités, l'abjuration d'un protestant, et la rentrée dans le giron de l'Eglise d'un *puriste* ou *illumine*.

De Lalley, où ils avaient si bien travaillé pendant trois semaines, les mêmes Pères revenaient à Tallard pour préparer les habitants à leur devoir pascal. A la même époque, les PP. MARTIN, HERMITE et MAGNAN faisaient une mission à Sumiane, diocèse de Digne. « Par la grâce de Dieu, écrit le P. MARTIN, la divine parole a réveillé dans les cœurs négligents la foi endormie. Les gens sont venus nous entendre par politesse d'abord, puis par goût, les exercices ont été constamment suivis... Il y avait à réformer surtout l'abus de la danse ou farandole, à laquelle se livraient chaque dimanche jeunes gens et jeunes filles, en pleines rues et sur les places publiques. Toutes les femmes, à peu près, ont fait leur mission et les trois quarts des hommes se sont confessés et ont communiqué; en somme, les Pères se sont retirés satisfaits des résultats obtenus et des dispositions excellentes dans lesquelles ils ont laissé cette population d'environ 1 300 âmes. »

Après la retraite annuelle, le 10 novembre, les PP. MILLE et BERMOND évangélisèrent Dauphin, au diocèse de Digne. La mission dura 15 jours et réussit bien. C'est là que le P. BERMOND donna ses premiers discours en provençal.

Les autres Pères s'étaient mis aussi en campagne.

Nous trouvons les PP. MARTIN et LAGIER (Lucien) à Lagrand, les PP. HERMITE et BERMOND à Trescléoux, puis à Méreuil, toujours dans le diocèse de Gap.

Les Pères du Laus avaient semé la bonne parole, cette année 1839, dans les trois diocèses de Gap, de Digne et de Grenoble. Le résultat d'ensemble de leurs travaux fut partout fructueux et consolant.

*Année 1840.* — A la mi-janvier, les PP. MILLE, HERMITE et MARTIN ouvraient une mission de trois semaines à Bâtie-Neuve, chef-lieu de canton de Notre-Dame du Laus. On y voit les ruines d'un ancien château des évêques de Gap, brûlé en 1692 par les Piémontais. L'église date du seizième siècle et renferme deux jolis autels (Renaissance) avec retables d'une belle sculpture. « Les missionnaires diocésains devaient travailler dans le voisinage, à Bâtie-Vieille; il importait donc que les Pères du Laus ne fussent pas en dessous de leurs collègues et rivaux. » Ainsi s'exprime le P. MILLE.

« Il y avait à Bâtie-Neuve des haines invétérées, des misères communes, plus générales et plus profondes qu'ailleurs, la petite bourgeoisie, quoique pas mauvaise, était d'une insouciance désespérante au point de vue des devoirs religieux. Eh bien, après quelques jours de mission, le pays changea de face et d'habitudes. Les deux premières semaines, la plupart des hommes se confessèrent, même les plus arriérés et les plus endurcis. Ils firent la communion dans les dispositions les meilleures. L'un d'eux, plus touché que les autres, passa la nuit entière à l'église en préparation à la sainte communion. Trois semaines au lieu de quatre, que l'on se proposait d'y passer, suffirent pour ce beau succès qui étonna le canton et dont la renommée porta les échos jusqu'à Gap. Est-ce pour cela que les missionnaires diocésains

contremandèrent leur mission à Bâtie-Vieille? Il est permis de le penser(1). »

Les PP. LAGIER (Lucien) et BERMOND évangélisèrent Saint-Genis, du canton de Serres. Ils réussirent à ramener à Dieu toute la population, à l'exception d'un seul homme demeuré rebelle à la grâce. Le curé était dans le ravissement. « Le P. LAGIER, écrivait le P. BERMOND, s'est tiré d'affaires en vétéran, soit pour les confessions, soit pour les sermons. Il a le talent d'attirer tous les gros poissons dans ses filets ; il fera un bon pêcheur d'hommes. »

Risoul, du diocèse de Gap, gros bourg d'environ 900 habitants, vit arriver trois missionnaires du Laus à la fin de février. « La population, écrit le P. BERMOND, est croyante encore, mais bien mal famée dans les environs ; ignorante, elle a la prétention de tout savoir. Les procès y sont à l'ordre du jour ; les habitants n'ont d'autre évangile que le Code. » Les missionnaires se mirent à l'œuvre avec courage et confiance en Dieu. Pendant les trois semaines que dura la mission, ils eurent recours à tous les moyens d'action que peut suggérer l'expérience unie au zèle ardent des âmes. La foi, qui était endormie, se réveilla chez le plus grand nombre. On vint aux sermons. On se présenta au confessionnal, le mal perdit du terrain, et la situation morale s'améliora ; les scandales causés par l'inconduite et la haine prirent fin, les injustices furent réparées ostensiblement et sans respect humain. Les deux communions générales de femmes et d'hommes furent plus considérables qu'on ne s'y attendait. Les convertis placèrent des croix à la mairie, dans les écoles, dans leurs demeures privées et jusque dans leurs champs et leurs propriétés. « Si donc, dit le P. BERMOND, le bien ne fut pas aussi général

(1) Relation du P. MILLE, février 1840.



ni le succès aussi complet qu'on le désirait, néanmoins les fruits de la mission étaient solides et promettaient de durer par la vertu de la croix mise en honneur (1). »

Avant de rentrer au Laus, vers le milieu du mois de mai, les Pères firent quelques retours de missions et préparèrent aux Pâques les fidèles de plusieurs paroisses. La première campagne avait duré près de quatre mois.

En novembre, les PP. MILLE, HERMITE et MARTIN ouvraient la deuxième campagne de cette année 1840, en se rendant au Brusquet, du canton de la Javie, diocèse de Digne. Ils étaient désirés depuis longtemps; aussi la mission marcha avec un entrain admirable et fut couronnée de succès. M<sup>sr</sup> Sibour, évêque de Digne, présida la clôture et donna la sainte communion à presque tous les hommes (les femmes avaient fait auparavant leur communion générale).

Tout en aidant ses compagnons, le P. MARTIN évangélisait une petite paroisse, voisine du Brusquet, dont tous les habitants firent leurs devoirs. Après trois jours de repos passés à Digne, nos missionnaires partaient pour Malisai, paroisse située sur la rive droite de la Bléone, diocèse de Digne.

« Malisai est un pays qui a résisté jusqu'ici à tout ce que le zèle de ses pasteurs a pu leur faire entreprendre. Il y a quatorze ans, quelques ecclésiastiques de Digne ayant à leur tête le supérieur du grand séminaire, essayèrent d'y donner un jubilé, mais ils furent obligés d'abandonner le poste. Il nous faudra donc déblayer de fond en comble une terre en friche depuis la grande Révolution. » Ainsi s'exprime le P. MILLE.

La mission commença le deuxième dimanche de décembre. Les Pères firent à domicile les visites d'usage et

(1) Relation du P. BERMOND, mars 1840.

furent assez froidement reçus. Peu de monde aux instructions. La seconde semaine, les femmes vinrent très nombreuses aux exercices, se confessèrent, et le jour de Noël presque toutes prenaient part à la communion générale. Quant aux hommes, une trentaine seulement qui avaient assisté aux instructions, se présentèrent à la sainte table. Ainsi, la grande majorité des hommes s'abstint et ne mit pas les pieds à l'église. On clôtura la mission par la première communion des enfants, cérémonie touchante qui dut faire réfléchir bien des retardataires. Pour leur donner le temps de se réconcilier avec Dieu, le P. MARTIN continua la mission; malheureusement, ils ne se rendirent pas aux sollicitations de la grâce, et le missionnaire quitta la paroisse sans avoir rien obtenu de ces âmes indifférentes et endurcies (1).

*Année 1841.* — Le P. MARTIN alla rejoindre les PP. MILLE et HERMITE qui évangélisaient Saint-André d'Embrun depuis les premiers jours de janvier. La population de cette paroisse, environ 1000 habitants, très bien disposée, consola les Pères de l'échec relatif qu'ils avaient éprouvé à Malisai. Les fidèles de Saint-André, dispersés dans un rayon de 2 à 3 lieues, se rendirent assidûment à l'église, malgré les neiges qui obstruaient les routes et l'intempérie de la saison. Aussi, les Pères donnèrent à la mission tout le développement qu'exigeait le bien des âmes. Tous, femmes et hommes, prirent part à la communion générale. « Un tel succès, dit le P. MILLE, était d'autant plus remarquable, que, depuis un certain temps, la paroisse avait été dirigée par des pasteurs dont la conduite avait laissé à désirer; mais ces bonnes gens, grâce à Dieu, eurent assez de foi pour ne pas tenir compte d'un passé regrettable à tous points de vue, et nous les

(1) Relation du P. MILLE, décembre 1840.

quittâmes, bien rassurés sur leur persévérance (1). »

Le P. MILLE rentra à la communauté où sa présence devenait nécessaire, alors que le nouvel évêque de Gap, M<sup>sr</sup> Rossat, se préparait à frapper le grand coup qui allait nous déposséder du Laus. Le dernier travail du P. MILLE fut la retraite préparatoire à la confirmation, qu'il prêcha avec le P. HERMITE à Tallard, dont la population était si sympathique aux Pères Oblats. Le pasteur de la paroisse fut très satisfait et rendit un excellent témoignage public aux deux ouvriers; mais le premier pasteur du diocèse se montra envers eux très réservé, pour ne pas dire froid.

Le P. MILLE resta à son poste du Laus, tandis que les PP. HERMITE, BERMOND et BISE commencèrent, le premier dimanche de carême, une mission de trois semaines à Curban, canton de la Motte, diocèse de Digne. Le P. HERMITE dirigeait le travail; le P. BERMOND, fatigué, devait se ménager; quant au P. BISE, remplaçant le P. Lucien LAGIER au Laus, il faisait ses premières armes dans le diocèse de Digne. La paroisse, d'environ 600 âmes, avait grand besoin d'être renouvelée. L'ignorance y était profonde et très peu d'hommes pratiquaient leurs devoirs religieux. Malgré les rigueurs d'un froid excessif, ces braves gens se montrèrent empressés et fidèles à suivre les exercices. Les résultats de la mission furent très consolants, et 160 hommes s'approchèrent des sacrements. C'était beau pour une paroisse, où dix hommes seulement faisaient leurs pâques. A l'exception de quelques femmes perdues de réputation, toutes les autres participèrent à la communion générale. « Cette mission de Curban, écrit le P. HERMITE, est une des plus consolantes que j'aie faites dans le pays. »

(1) Relation du P. MILLE, janvier 1841.

RÉSUMÉ DES TRAVAUX APOSTOLIQUES DES PÈRES DE LA MAISON  
DU LAUS (1819-1841).

En terminant cette longue chronique des missions et retraites prêchées par les Pères Oblats de la maison du Laus, nous croyons utile de jeter un coup d'œil d'ensemble sur leurs travaux apostoliques. Ainsi, on appréciera mieux les services qu'ils ont rendus à ce diocèse de Gap qui les a récompensés en les renvoyant du Laus, comme des serviteurs inutiles ou paresseux que l'on congédie avec dédain et hauteur.

*Première période, de 1819, prise de possession du couvent, à 1823, érection du diocèse de Gap.* — Pendant ces quatre années, deux ou trois Pères seulement étaient de résidence au Laus. Laisant de côté les missions auxquelles ils prirent part, dans les diocèses d'Aix, de Marseille et de Fréjus, nous ne mentionnerons que leurs travaux dans le diocèse de Digne, qui comprenait alors le futur diocèse de Gap. Malgré leur petit nombre, les Pères donnèrent plus de *vingt* missions proprement dites et plusieurs retraites paroissiales, firent cinq ou six retours de missions, portèrent secours aux curés et même desservirent des paroisses pendant quelques mois.

*Deuxième période, de 1823, érection du diocèse de Gap, à 1830, révolution de Juillet.* — Les Pères furent habituellement quatre ou cinq de résidence au Laus; mais, souvent, ils se firent aider par leurs confrères des autres maisons.

Pendant cette période de sept ans, les Pères comptent à leur acquit, pour le seul diocèse de Gap, 29 grandes missions dont beaucoup de trois semaines, 10 retraites paroissiales, 8 retours de missions, 1 grande retraite aux prisons de Gap, sans parler de 6 paroisses auxquelles ils portèrent secours; c'est un total de plus de 50 tra-

vaux apostoliques. Dans le même espace de temps, ils prêchèrent, dans le diocèse de Digne, 10 missions, entre autres celle de Digne. Ainsi, dans cette période, les Pères évangélisèrent, en chiffres ronds, près de 70 paroisses, dans les départements des Hautes et Basses-Alpes.

*Troisième période, de 1830 à 1841.* — La révolution de Juillet porta un grand coup aux missions ; elles ne reprirent qu'en 1832. A partir de cette année, les Oblats du Laus donnèrent 30 missions dans le seul diocèse de Gap, alors qu'ils avaient pour concurrents, pendant les trois dernières années, des missionnaires diocésains que l'évêque favorisait. Nous relevons, pour cette même période, 11 missions prêchées dans le diocèse de Digne. C'est un total de 41 travaux apostoliques.

L'ensemble des travaux des Oblats dans les diocèses de Gap et de Digne s'élève au chiffre de 130. Et ce sont ces ouvriers infatigables, ayant bien mérité, par leurs succès, du diocèse de Gap, qui vont être éconduits, on peut le dire, brutalement, du poste qu'ils occupaient au Laus !

(A suivre.)

G. SIMONIN, O. M. I.

---

## II

### NOCES D'OR SACERDOTALES DU R. P. REY.

Dans la Congrégation, on a déjà eu connaissance par les *Petites Annales* de notre fête de famille du 11 décembre 1901. Néanmoins, on en voudrait aux *Missions*, qui, tous le savent, ont été fondées par le R. P. REY, de ne pas se faire l'écho de ses noces d'or. Nous ne prétendons pas, d'autre part, refaire l'intéressant et poé-

tique récit des *Petites Annales*; nous nous contenterons d'un résumé sur l'ensemble de la fête pour prendre la liberté de parler plus longuement de la partie la plus intime de la journée, je veux dire les toasts.

Le 10 au soir, la communauté se réunissait chez le T. R. P. Général qui, en sa qualité de chef de la famille, offre le premier ses félicitations au cher jubilaire. En quelques mots simples, affectueux et touchants, il dit tout ce qu'il pense d'un de ses fils les plus méritants. Puis le Supérieur de la maison, le R. P. GANDAR, nous a présenté le R. P. REY comme l'enfant chéri de Dieu et des hommes, commentant délicieusement le texte : *Dilectus Deo et hominibus*. « La maison de Paris, ajoutait-il, est vraiment la maison du P. REY, qu'il habita d'abord comme secrétaire du R. P. FABRE, où il aimait à revenir si souvent, lorsque l'obéissance lui eût assigné un autre poste, où il s'est enfin fixé d'une manière définitive comme assistant général. » La réponse du R. P. REY fut toute parfumée d'humilité; en effet, tout en remerciant Dieu des grâces reçues, il insistait pour qu'on sollicitât surtout pour lui le pardon des fautes qui se seraient glissées dans cette carrière de cinquante ans de sacerdoce. « J'ai toujours voulu faire le bien, a-t-il dit, mais je ne l'ai pas toujours fait; j'en demande pardon. »

Le lendemain, 11 décembre, à 9 heures, le jubilaire gravit les degrés du saint autel avec le front toujours rayonnant qu'on lui connaît, mais rayonnant ce jour-là d'un bonheur accordé à bien peu de prêtres; on sent qu'il s'approche du Dieu qui a fait la joie de sa jeunesse et lui ménage au soir de la vie un précieux renouveau. La chapelle est remplie d'amis, de Sœurs de la Sainte-Famille, de pieux fidèles, qui viennent prier pour lui et recevoir la communion de sa main. Le T. R. P. Général l'assiste à l'autel, et son petit-neveu, le F. FAURE, diacre

de notre scolasticat de Liège, lui sert la messe. Dans le sanctuaire, une vingtaine de Pères Oblats forment comme une couronne autour du vénéré officiant. A l'orgue, on voit et l'on entend la maîtrise de Montmartre, créée par le R. P. REY, il y aura vingt-cinq ans le 7 septembre 1902 : c'est une vraie satisfaction pour ces enfants de lui témoigner ainsi leur reconnaissance par l'exécution de ce qu'il y a de mieux dans leur répertoire. Après l'évangile, le R. P. REY donne un ravissant discours sur le sacerdoce. C'était le chant du cygne. « Qu'est-ce que le prêtre ? Il est la lumière du monde, le sel de la terre, un autre Jésus-Christ. » — Chacun se disait en lui-même : c'est bien là ce qu'a été le R. P. REY pendant ces cinquante ans. — Il continue : « Oh ! qu'il est grand le sacerdoce ! Merci, ô mon Dieu ! de m'avoir fait si grand. Mais ai-je été fidèle ? Mes frères, demandez avec moi à Dieu de me pardonner. » L'émotion est à son comble dans l'assistance et l'on entend des sanglots. Le saint sacrifice se poursuit. La sainte table fut assiégée comme aux grands jours. La sainte messe achevée, on se rend à la sacristie, où le T. R. P. Général et tous les autres Pères à sa suite se jettent à genoux pour baiser les mains du vétéran du sacerdoce et recevoir sa bénédiction comme au jour de sa première messe.

Aux agapes de famille dans le réfectoire orné des portraits des quatre premiers Supérieurs généraux et du R. P. jubilaire, paré aussi de gracieux écussons indiquant les diverses grandes œuvres qui ont illustré sa vie, on a porté des toasts pleins d'esprit et de cœur, à la louange des faits et gestes du héros de la fête. Nous regrettons de n'en donner que des extraits ou d'incolores résumés.

*Toast du R. P. AUGIER, Célestin.* — Je dois... étant le plus ancien Père Oblat de la province du Nord après le R. P. CONRAD qui n'est pas ici, je dois à mon ancienneté dans la Congrégation l'honneur et la consolation de vous adresser la parole en cette circonstance si mémorable pour vous et pour nous ; honneur qui m'est bien cher, car nous sommes Frères.

Nous sommes Frères parce que, comme Oblats et prêtres, nous avons eu tous deux le même Père, le Père par excellence, le Père de tous les Oblats passés, présents et à venir, M<sup>GR</sup> DE MAZENOD, notre saint et vénéré fondateur. Tous deux nous avons senti les douces étreintes de ses mains et les battements de son cœur toujours en feu pour ses enfants. Dans la Congrégation, vous avez la réputation bien méritée d'être un Père des plus aimants et des plus caressants ; vous ne me démentirez pas si je dis que vos tendresses n'égalent pas et n'égaleront jamais celles de ce Père.

Il y a quarante-sept ans que je vous voyais et je vous entendais pour la première fois. C'était le 8 décembre 1854, jour à jamais glorieux dans l'histoire de l'Église et de la Congrégation. A Rome, l'immortel Pie IX proclamait Immaculée Celle que, dans la Congrégation, nous honorions déjà sous ce titre.

En ce même jour, le peuple de Marseille était debout attendant la venue de la *Bonne Mère* qui, des hauteurs de son sanctuaire de Notre-Dame de la Garde, descendait vers sa bonne ville portée par des marins au pas de charge et aux sons retentissants et majestueux du bourdon. La statue de Marie fut, à son arrivée en ville, prise aux bras de la foule frémissante de joie et portée en triomphe au milieu des chants, des acclamations et des vivats de tous. Avec son précieux fardeau cette foule court à l'église Saint-Martin, la cathédrale provisoire, elle en occupe tous les coins et les recoins. Le silence se fait, et en chaire on voit apparaître un Oblat brillant de jeunesse et d'ardeur. C'est le R. P. REY. Il célèbre, avec ses lèvres d'apôtre et son cœur d'enfant, les gloires et le triomphe de la mère des Oblats. Il parle de ce nouveau et superbe fleuron



que la main de Pie IX apposait en ce jour, au riche et glorieux diadème de Marie. On l'écoute en le buvant des yeux, et bientôt dans cette foule immense il n'y a plus qu'un cœur et qu'une âme, le cœur et l'âme de cet Oblat qui parle de sa mère avec une éloquence et un enthousiasme qui n'étaient dépassés que par son amour.

La divine Providence a voulu qu'à Marseille vous ayez été comme la voix de notre Fondateur, qui, à Rome, faisait écho à Pie IX, comme à Saint-Martin de Tours vous serez plus tard la voix de M<sup>sr</sup> GUIBERT acclamant à Rome, lui aussi, le Pape infallible.

Après quarante-sept ans, je vous retrouve ici chargé d'ans et surtout de mérites.

Votre front a gardé toute sa sérénité. Vos yeux sont toujours des yeux de sœur et de mère, et sur vos lèvres vit et se joue encore ce sourire doux, frais et pur d'autrefois. Il est immortel, ce sourire, comme la fleur qui ne craint ni les ravages du temps ni les frimats de l'hiver, c'est qu'il est l'expression d'une âme qui ne vieillit pas et d'un cœur qui garde toute ses ardeurs.

En vous, je salue non pas l'Oblat, non pas l'apôtre, non pas le Provincial et l'Assistant général, d'autres feront cela beaucoup mieux que moi ; mais je salue la tradition de la Congrégation que vous représentez.

*Toast du R. P. SOULERIN à titre de condisciple au séminaire et de confrère à la maison générale. — Un poète dauphinois a dit :*

Par un soleil d'été que mes Alpes sont belles !

J'affirme que jamais nos Alpes n'ont été plus belles que le jour où elles vous ont vu naître. Elles ont resplendi ce jour-là des reflets de vos gloires futures dont votre jeune front était déjà auréolé.

La première fois que nous nous sommes rencontrés, ce fut au grand séminaire de Marseille, où se trouvaient réunis les Oblats scolastiques et les séminaristes diocésains. Vous aviez vingt ans. C'était le printemps de votre vie. Aussi étiez-vous

chargé de fleurs et même de fruits, fleurs et fruits de vertus exquises. Vous étiez alors un bel adolescent, à la taille élancée, presque à la mesure de M<sup>sr</sup> DE MAZENOD; au teint blanc comme la neige de vos montagnes; aux yeux clairs et doux; aux lèvres ineffables où voltigeaient les sourires les plus gracieux. Le tout était encadré dans une chevelure d'ébène, ondoyante, pareille à celles que Raphaël a mises au front de ses anges. A la façon des aigles, votre intelligence aimait à planer dans les hauteurs de la science, hauteurs philosophiques, théologiques, mystiques et oratoires. Que dire de votre cœur de vingt ans? Cœur merveilleusement doué de tendresse pour aimer, de délicatesse pour sentir, de force pour agir, endurer et souffrir. En 1862, revenant d'Amérique où l'obéissance m'avait envoyé, c'est encore au grand séminaire que je vous retrouve. Vous étiez, si je ne me trompe, professeur d'éloquence sacrée. Après avoir rendu visite au R. P. Supérieur, je demandai où était votre chambre. Un malin me répondit : « Il est à la *boucherie* ». Ce mot me frappa, j'en demandai l'explication. — La boucherie? répliqua mon interlocuteur, mais la *bouche qui rit*. Ce sobriquet, tout à votre éloge, indiquait une des grâces de votre physionomie. Ma mémoire n'oubliera jamais les services dévoués que, en qualité de secrétaire, vous avez rendus au R. P. FABRE durant les cinq années de votre séjour à Paris. Personne ici ne sait, mais nous savons tous deux tout ce que ce bon Père a souffert pendant les premières années de son généralat : souffrances venant de l'intérieur, souffrances venant du dehors, soit de Marseille, soit de Rome, où, de part et d'autre, nos droits et nos privilèges nous étaient contestés, puis retirés. Or vous étiez son ange consolateur. Que de fois votre bonne humeur, vos manières affectueuses sont parvenues à dérider son front en distrayant son esprit! Quelles bonnes et longues promenades vous lui imposiez en quelque sorte sous prétexte de raviver ses jambes engourdies par les fatigants et incessants travaux de sa correspondance! Vous faisiez tout cela allègrement et avec cœur, bien que vous fussiez vous-même écrasé de besogne...

*Toast du R. P. LEMIUS, J.-B.* — Le R. P. LEMIUS, devant faire l'éloge du jubilaire à la chapelle, se borne à quelques mots bien sentis et bien vibrants : « A Tours, à Paris, le R. P. REY jette les fondations de deux basiliques nationales : Saint Martin, patron de France et le Sacré-Cœur, mais il n'a pas la consolation de les terminer. A Pontmain encore une basilique, mais commencée celle-là et même très avancée ; alors que ses prédécesseurs ne trouvent plus de ressources, le R. P. REY en fait naître encore et il a la joie de l'achever. »

*Toast du R. P. BRULÉ.* — Le R. P. BRULÉ nous avoue d'abord qu'après Dieu il est redevable de sa vocation religieuse au R. P. REY. Des Sœurs de la Sainte-Famille du collège de Juilly, dont il était le Supérieur, lui avaient beaucoup vanté la charité, l'amabilité des Oblats. « Voyez comme ils s'aiment, lui disaient-elles. » Et en même temps elles l'adressaient au R. P. REY, Supérieur de Montmartre — peut-être était-ce un piège? — « En tout cas, ajoute-t-il, *veni, vidi, victus sum.* » Le R. P. Provincial du Nord rappelle ensuite en termes exquis les grandes œuvres qui font et feront longtemps honneur au zèle intelligent du R. P. REY : Tours, Pontmain, Montmartre et le juniorat de Notre-Dame de Sion, dont il a été la Providence pendant de longues années.

*Toast du T. R. P. Général.* — Le T. R. P. Général a clos superbement ce tournois de compliments par les traits heureux sous lesquels il a dépeint le jubilaire et surtout par le cœur dont son éloquence était pénétrée. Il le compare à saint Jean. Comme le disciple bien aimé, il a été le privilégié de Jésus ; à Montmartre il a reçu le don de son cœur.

Il a reçu aussi le don de la Croix. Saint Jean a été le témoin des premières épreuves de l'Église, des premières persécutions, il a été lui-même martyr. Le R. P. REY, lui aussi, a vu de près les épreuves de la Congrégation à son début, il en a eu le cœur percé.

A saint Jean fut confiée la Vierge Marie. Le P. REY aura la charge des sanctuaires de Notre-Dame de Sion et de Notre-Dame de Pontmain.

Saint Jean borna son apostolat à l'Asie Mineure, il ne s'éloigna guère des lieux habités par le divin Maître. Le R. P. REY ne traversera pas les mers, mais il enverra au loin une multitude d'apôtres par l'œuvre des juniorats.

Comme saint Jean, il est l'apôtre de la charité, et, quand devenu vieux ou infirme, il ne pourra plus prêcher, nous nous presserons encore autour de lui pour entendre de ses lèvres : *Filioli, diligite...*

Saint Jean passa les dernières années de sa vie à retracer l'histoire de son Maître ; de même, le R. P. REY consacre ses loisirs à écrire la vie de notre vénéré Fondateur.

Saint Jean était le plus jeune des apôtres, et c'est lui qui a vécu le plus longtemps. Le R. P. REY est venu très jeune dans la Congrégation, très jeune encore il a revêtu le saint habit, puisque avec le cinquantième anniversaire de son sacerdoce il célèbre le soixantième anniversaire de sa prise de soutane. Pour notre édification à tous, nous lui souhaitons les années de saint Jean ; à soixante-quinze ans, il conserve la ferveur d'un parfait novice, fidèle à tous les exercices de la Règle, sans jamais se permettre, en raison de fatigues ou de son âge, une exemption quelconque.

Dans toutes ses œuvres, le R. P. REY s'est toujours effacé pour ne laisser paraître que l'Oblat. A Montmartre, un jour de grande solennité, on voyait se presser dans le chœur des princes de l'éloquence, tels que MM. Chesnelong, de Mun, Keller ; le R. P. REY était en chaire. Ces messieurs se regardaient, pleins d'admiration pour l'orateur qu'ils applaudissaient en leur cœur. M<sup>sr</sup> GRANDIN et le R. P. SOULLIER assistaient à la cérémonie ; en rentrant à la sacristie, le R. P. SOULLIER ne put s'empêcher de dire à l'évêque missionnaire : « En de telles circonstances on est fier d'être Oblat. »

Nous ne reproduisons pas les belles poésies des RR. PP. THIRIET et BERNARD ; on les trouvera publiées intégralement dans les *Petites Annales*, ainsi que le discours du R. P. LEMIUS.

Le vénéré jubilaire s'est déclaré impuissant à faire

face à cette avalanche de compliments; il a remercié tous les orateurs en termes délicats, à travers lesquels débordait son cœur, faisant remonter à Dieu la gloire de tout ce qui s'est fait pour lui en ce jour.

A 4 heures, la cérémonie religieuse est présidée par le R. P. jubilaire. Le R. P. LEMUS monte en chaire et, pendant une heure, il tient son très nombreux auditoire comme suspendu à ses lèvres, exposant en quatre tableaux, j'allais dire projections, les quatre œuvres géantes du R. P. REY : la basilique de Tours, celle de Montmartre, celle de Pontmain, les juniorats, chacune desquelles aurait suffi à illustrer une vie. On connaissait dans le P. LEMUS l'orateur qui entraîne les foules sur les chemins de Lourdes ou de Paray-le-Monial, ou qui les électrise dans la basilique de Montmartre; dans la chapelle de la rue Saint-Pétersbourg, il s'est révélé orateur parfait dans le genre académique.

Pour répondre à la prière qui lui a été adressée du haut de la chaire, le R. P. REY a béni l'auditoire; et les chants du salut solennel ont commencé harmonieux et quasi célestes.

Après la bénédiction, le T. R. P. Général s'est avancé jusqu'à l'entrée du chœur et là, de sa voix claire et pénétrante, a dit le mot de la circonstance, le mot que tout le monde attendait de lui, le mot de la reconnaissance : « Merci! Oui, merci au Sacré-Cœur, merci à Notre-Dame de Lourdes, merci au R. P. LEMUS, merci aux fidèles amis accourus si sympathiques et si nombreux. »

Ajoutons : Merci au jubilaire qui nous a valu de si pures joies. Puisse-t-il nous les ramener à ses noces de diamant!

POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE DE LA CATHÉDRALE  
DE DURBAN.

Pour les catholiques de Natal, le 1<sup>er</sup> janvier 1902 sera à jamais marqué par la pose de la première pierre de la cathédrale, dont M<sup>sr</sup> Jolivet est en train de doter sa ville de Durban.

Elle s'appellera cathédrale Emmanuel pour rappeler que Vasco de Gama, abordant sur la côte orientale de l'Afrique le jour de la naissance du Sauveur (*dies Natalis*), donna au pays le nom de Natal. De là le titre d'Emmanuel (*Dieu avec nous*) appliqué à la future cathédrale.

Elle s'élèvera loin du tumulte de la cité actuelle, dans un coin du cimetière catholique, abritant de son ombre les tombes des chers trépassés et se prêtant ainsi spécialement par son emplacement au recueillement des vivants qui viendront dans son enceinte méditer les graves et toujours salutaires pensées de l'éternité. Le style adopté est le style gothique, au sens large du mot. Sur la volonté expresse de Sa Grandeur, la tour ressemblera à celle de la vieille église de Saint-Joseph dont elle perpétuera le souvenir après sa disparition. De proportions plus considérables que l'ancienne église, la nouvelle aura 158 pieds de long sur 67 de large, tandis que Saint-Joseph n'avait que 111 pieds sur 50. De même la nouvelle tour aura 117 pieds de hauteur, soit 31 de plus que celle de Saint-Joseph. Trois entrées donneront accès à l'intérieur de la cathédrale Emmanuel ; la nef aura 48 pieds de hauteur sur 30 de largeur, les bas-côtés, 21 sur 14, et de 1 300 à 1 500 personnes assises pourront facilement y trouver place ; les colonnes et les arcades de la nef seront en marbre, et la chaire en bois de chêne ; à hauteur des colonnes, un étroit triforium courra au-

tour de la nef ; le pavé sera formé de dalles en marbre blanc et noir ; dans le chœur, trois grands vitraux représenteront divers sujets de Noël ; les stations du chemin de la croix seront sur panneaux sculptés.

A la cathédrale sera ajouté un vaste presbytère.

M<sup>sr</sup> Jolivet a béni la première pierre de la cathédrale Emmanuel, entouré des PP. MURRAY, LE TEXIER, KREMER, MANUEL, TRABAUD, QUINQUIS, IENN et d'un public nombreux. Sa Grandeur félicita ensuite les architectes du plan magnifique qu'on leur doit, exprima l'espoir que dans le cours des travaux on n'aurait pas d'accident fâcheux à déplorer et que, dans un an, on pourrait célébrer la messe de minuit dans la nouvelle église.

Après la cérémonie, les catholiques présentèrent leurs hommages à Monseigneur, le remerciant de tout ce qu'il avait fait pour la religion et l'instruction, non seulement à Durban, mais dans le vicariat entier. Dans la soirée, Monseigneur se rendit au cercle des *Young Men's Society*. Son arrivée fut saluée par une explosion d'applaudissements enthousiastes, et l'adresse suivante lui fut présentée : « Que Votre Grandeur permette aux paroissiens de Saint-Joseph de Durban de vous offrir leurs vœux affectueux de bonne année avec leur reconnaissance pour la pose de la première pierre d'une cathédrale qui, par la symétrie de ses proportions et l'élégance de son architecture, éclipsera beaucoup d'églises de l'Afrique australe. Le besoin d'une école suffisante pour garçons s'est longtemps fait sentir dans la paroisse ; maintenant, nous en avons l'assurance, bientôt à côté de la cathédrale nous aurons, avec les Frères, des écoles où les enfants de Durban recevront l'enseignement le plus élevé de la Colonie. Il est d'autres œuvres religieuses que Votre Grandeur a l'intention d'établir, entre autres, une église à Greyville. Reconnaisant l'abnéga-

tion et le zèle d'une carrière qui a toujours été noble et élevée, et fiers de nous dire vos enfants spirituels, nous demandons à Dieu qu'il daigne vous accorder santé et longue vie, afin que vous puissiez jouir longtemps de la belle cathédrale dont vous venez de poser la première pierre.»

Dans sa réponse, Monseigneur dit combien il était touché de l'affection des catholiques de Durban pour leur évêque ; qu'il regardait avec eux le 1<sup>er</sup> janvier 1902 comme un jour mémorable pour la ville ; que l'éducation des petits garçons, qui jusque-là avait été négligée, serait établie sur un pied qui ferait honneur à la Colonie, etc.

En terminant, Sa Grandeur souhaite une sainte et heureuse année à tous et leur donna sa bénédiction.

---

### III

#### INAUGURATION DE L'ÉGLISE DE SAINT-MICHEL DE PINCHER-CREEK (SAINT-ALBERT).

Si, au dire du R. P. LACASSE, la pose de la première pierre de l'église Saint-Michel fut un grand jour pour les annales catholiques du district, bien plus mémorable sera le jour où l'œuvre si chère à tant de cœurs a été terminée et l'édifice sacré livré au culte. Les cérémonies de l'inauguration furent présidées par le R. P. LESTANC, vicaire général de M<sup>sr</sup> GRANDIN, entouré des RR. PP. COCCOLA, de la Mission Saint-Eugène ; VAN TICHEM, de Leithbridge ; LEMARCHAND, de Calgary ; DOUCET, de Blood-Reserve ; RIOU, de Blackfoot-Crossing ; DANIS, de Piegan-Reserve, et, naturellement, du R. P. BLANCHET, de Pincher-Creek. Une foule vivement impressionnée y assistait.



Quelle jouissance pour le cœur que la vue de ces fidèles suivant pieusement les diverses cérémonies, de ces prêtres revêtus de riches ornements, de l'autel superbement illuminé, de ces vitraux où les rayons du soleil forment une auréole aux saints qu'ils représentent ! Il faudrait parler aussi des suaves harmonies de l'orgue, de cette messe en musique exécutée par de véritables artistes, de l'allocution du R. P. LESTANC en français et en anglais, félicitant les fidèles du magnifique édifice qu'ils ont élevé.

Dans l'après-midi eut lieu la bénédiction de l'orgue. Le R. P. COCCOLA fit un beau sermon sur la musique, au milieu d'une affluence plus considérable encore que le matin, car on s'attendait à un vrai régal musical. L'attente ne fut pas trompée. Différents artistes qui avaient gracieusement prêté leur concours à la cérémonie firent preuve d'un grand talent, soit sur l'orgue, soit par l'exécution de divers morceaux de musique vocale. Le soir, concert donné par la chorale de la Mission Saint-Eugène. On applaudit chaleureusement ces jeunes Indiens et leur maître de musique, le R. P. COCCOLA.

Voici une courte description de l'église :

Disons d'abord que le comité présidé par le R. P. BLANCHARD a bien mérité de la paroisse, en la dotant d'un monument qui a coûté près de 11 000 dollars.

L'église en style gothique est une intelligente imitation en bois des vieilles églises en pierre d'Europe, avec contreforts sur la façade et sur les côtés. L'extérieur est peint en gris.

La façade, d'une beauté remarquable, est ornée d'une grande statue de saint Michel terrassant le dragon ; le portail, flanqué de deux contreforts, s'ouvre sous un vestibule, d'où un escalier vous mène à la tribune de l'orgue et une double porte à ressort vous introduit dans la nef.

Le corps de l'église, de 36 pieds sur 52, peut contenir 200 personnes assises. Les bancs sont en chêne. Les vitraux au nombre de huit, quatre de chaque côté, représentant divers saints, sont des dons particuliers. Dans le chœur deux vastes vitraux représentent, l'un des sujets relatifs à Notre-Dame de Lourdes, l'autre l'Apparition du Sacré-Cœur à la bienheureuse Marguerite-Marie. Le sanctuaire, de forme semi-décagonale, s'ouvre dans la nef par une baie de 26 pieds de largeur, et le plafond en imitation de pierre repose sur des arcs-boutants. L'intérieur est peint en blanc parsemé d'or. M. Robinson, à qui nous devons les peintures de l'intérieur et de l'extérieur, a fait une véritable œuvre d'art. Ces décorations, où l'or produit une très gracieuse impression, marquent un réel progrès sur le blanc terne que l'on rencontre ordinairement ailleurs ; et les panneaux des murs et de la voûte en forme de rectangles et de losanges ajoutent encore à l'effet d'ensemble.

La tribune de l'orgue, de forme semi-octogonale, est spacieuse et repose sur des piliers travaillés avec goût. L'orgue est magnifique, le premier orgue à tuyaux de l'ouest de l'Alberta. Il a été offert par M<sup>me</sup> Routhier, de Québec. Le clocher, d'une hauteur de 80 pieds de la base au sommet de la croix, peut recevoir un beau carillon. Les cloches sont le don de M. Gilruth, qui avait déjà offert deux vitraux. Dans le sous-sol, on aura suffisamment de la place pour établir un calorifère et aménager des salles pour un cercle.

---

#### IV

### INAUGURATION DE NOUVEAUX AUTELS A L'ÉGLISE D'INCHICORE (IRLANDE).

La fête de l'Immaculée-Conception fut choisie pour la bénédiction de deux nouveaux autels dans la belle église d'Inchicore : l'autel du Sacré-Cœur et celui de Saint-Joseph et des Ames du purgatoire. Tous les deux sont d'un travail fini, en harmonie non seulement avec le magnifique maître-autel, mais encore avec les belles proportions et l'ornementation de l'intérieur de l'édifice. Très gracieux l'effet d'ensemble : richesse et, en certains endroits, luxe des sculptures, harmonie et légèreté des lignes, etc. La chaire, qui vient de recevoir ses derniers embellissements, offre un aspect des plus artistiques.

Des circonstances exceptionnelles ont permis de faire face aux dépenses qui s'élèvent à 10 000 livres, sans avoir recours à des quêtes. Tout est payé.

Deux anges en marbre, les ailes étendues, tenant des candélabres, montent la garde de chaque côté de l'autel, auprès du Dieu du tabernacle. La statue de Notre-Seigneur, à l'autel du Sacré-Cœur, est un véritable chef-d'œuvre : délicatesse des lignes, visage d'une tendresse singulièrement expressive. Même succès pour la statue de saint Joseph. Les tabernacles de ces autels des bas côtés sont d'un travail également remarquable. Les portes en argent, avec dessins en relief, sont incrustées d'améthystes : sur l'une sont gravées les lettres I. H. S. et, sur l'autre, les lettres S. J. A remarquer encore, les candélabres en argent et une lampe en argent aussi.

C'est pour nous le sujet d'une véritable satisfaction de penser que ces diverses œuvres d'art religieux ont été

exécutées dans le pays ; elles seront une nouvelle preuve de la supériorité des articles irlandais sur quantité d'ornementations religieuses apportées du dehors.

Une grande affluence de fidèles remplissait l'église le jour de l'Immaculée-Conception, suivant avec grande piété les diverses cérémonies. La messe fut chantée par le R. P. DONNELLY, assisté du R. P. SHINNERS, comme diacre, et du R. P. O'REILLY, comme sous-diacre. Le prédicateur fut le R. P. COYLE, dont le sermon servait d'ouverture à la retraite annuelle de l'Association de l'Immaculée-Conception. Il parla avec éloquence du privilège de Marie, faisant remarquer que, si ce n'était pas un dogme de croire qu'elle a été conçue sans péché, le bon sens, à lui seul, proclamerait assez haut que Dieu ne pouvait pas la mettre dans un rang inférieur à Lucifer et à Ève qui, dès le premier instant de leur existence, furent exempts de péché.

Après la messe, bénédiction des nouveaux autels.

Dans une courte allocution, le R. P. RING fit remarquer quelle reconnaissance on devait aux Oblats pour de pareilles cérémonies. L'autel du Sacré-Cœur, ajouta-t-il, a été érigé par une famille qui est dignement représentée dans les rangs des Oblats. L'autel de Saint-Joseph, on le doit aux dames de l'Association de l'Immaculée-Conception et à quelques amis qui ont ainsi voulu honorer la mémoire du cher P. BRADY, l'Oblat si distingué, le zélé missionnaire, le prêtre si patriote. Il remercia tous les généreux bienfaiteurs qui avaient concouru au parfait achèvement des autels. Quant aux statues, tabernacles, candélabres, ce sont des dons d'amis dont le sanctuaire conservera un perpétuel souvenir.

V

SERVICE ANNIVERSAIRE DE M<sup>SR</sup> GAUGHREN.

LETTRE DU R. P. MORIN AU T. R. P. GÉNÉRAL.

Mercredi dernier, 15 janvier, nous avons célébré une messe solennelle de *Requiem* pour l'anniversaire de la mort de M<sup>SR</sup> GAUGHREN. M<sup>SR</sup> Mac-Sherry, de Port-Élisabeth, avec sa bonté qui devient proverbiale, au moins parmi les Oblats, est venu présider la cérémonie. Il était accompagné de plusieurs aumôniers militaires, dont le travail consiste à visiter les blockhouses le long de la ligne et qui, pour la plupart, représentaient le diocèse de Port-Élisabeth. Le R. P. O'REILLY était le seul à représenter celui de Cape-Town, mais c'était le cas de dire : *Non sunt numerandi*, etc. De leur côté, les PP. PORTE, OGLE, VARNAT, GUDFREUND et SÉCHET étaient accourus de leurs différents centres, pour rendre un dernier hommage à la mémoire de notre cher et vénéré défunt. Le service était de nature à laisser un profond souvenir dans la mémoire des assistants. Notre petite église, artistement drapée de noir (œuvre du bon F. KÜRTEŃ) et ornée d'un superbe catafalque présentait un spectacle très imposant. Évidemment ce spectacle devint grandiose quand M<sup>SR</sup> Mac-Sherry fit son entrée et que le beau chant grégorien commença à résonner dans l'enceinte de l'église, qui était alors remplie de fidèles, surtout pendant que les touchantes strophes du *Dies iræ* se déroulaient en lente succession. J'en suis certain, plus d'une larme coula des yeux, plus d'un soupir s'échappa de la poitrine, et bien des prières ferventes s'élevèrent au ciel du cœur de ces nombreux catholiques qui avaient si bien connu M<sup>SR</sup> GAUGHREN et qui l'aimaient tant. Pendant l'absoute aussi, l'émotion était très visible et, quand retentirent les der-

nières notes et paroles *Requiescat in pace*, les assistants unissaient leurs prières aux nôtres, et suppliaient Dieu, de toute leur âme, qu'il en fût ainsi.

Après la messe, nous nous réunissions à la maison des Pères et, je dois le dire ici en passant, ces réunions de prêtres font un bien immense à tous et à chacun. Vous l'avez dû constater, mon très révérend et bien cher Père, pendant votre visite ici, il y a quelques années; et mercredi dernier, M<sup>r</sup> Mac-Sherry répétait à peu près les mêmes paroles que vous aviez prononcées vous-même à cette époque, autant que je puis me fier à ma mémoire. « Ces réunions, nous disait-il, contribuent considérablement à cimenter l'union et l'unité parmi les prêtres du Sud-Africain, et nous en avons le plus grand besoin dans un pays où nous sommes en si petit nombre, environnés de différents sectaires qui n'ont aucune unité propre, mais qui s'accordent à *protester* contre tous les enseignements de notre sainte religion. »

D'autre part, ces assemblées aident beaucoup à mettre en relief notre esprit d'Oblat, qui ne perd pas à être connu, et que l'on peut trouver ici absolument le même que celui qui existe en France. En tout cas, il est bien certain que ce n'est pas seulement M<sup>r</sup> Sherry qui l'admire; à la réunion de cette semaine, par exemple, plusieurs Pères se sont levés pour exprimer l'*Ecce quam bonum et jucundum*. etc. L'un des aumôniers nous disait ensuite avec un accent de sincérité dont on ne pouvait guère douter: « Comme je serais heureux, s'il y avait une maison d'Oblats à l'endroit où je dois aller bientôt! » Son désir sera satisfait, car il s'en va à Prétoria, et le R. P. VAN LAAR se fera certainement un devoir de ne point démentir l'esprit de famille et d'hospitalité que l'on nous attribue partout à bien juste titre.

J. MORIN, O. M. I.

## NOUVELLES DIVERSES

---

Le R. P. TATIN est de retour de sa longue visite de nos Missions d'Amérique. Il rapporte, avec une santé toute rajeunie, les plus heureuses impressions des œuvres apostoliques dont il a pu de près constater le magnifique et vital épanouissement.

— Le R. P. Matthew GAUGHREN, Supérieur de notre maison de Leith, a été nommé Vicaire apostolique de l'État d'Orange et de Kimberley, où il remplacera son frère, mort il y a un an. Il sera sacré à Édimbourg le dimanche de la Passion.

— La Province du Midi vient de fonder une maison dans le diocèse d'Aoste (Italie). Le R. P. SESTIER en est le Supérieur.

— Le 1<sup>er</sup> décembre 1901 a été fondée notre première Mission galloise. Elle est établie à Lianroost, diocèse de Meneria (North-Wales), petite ville de 3 000 à 4 000 habitants, assise sur les bords de la rivière Conway. Jusqu'à présent, elle ne compte que deux Pères, les PP. MÉROUR et TRÉBAOL.

— Le R. P. COLLIN, recteur du collège de Colombo, est de retour à Ceylan depuis fin novembre. Son arrivée a été saluée avec beaucoup d'enthousiasme : musique, poésie, éloquence, anglais, singhalais, tamoul, latin, tout était de la fête. Il a eu la joie de retrouver dans l'état le plus prospère le magnifique établissement qui

fait la gloire de Colombo, un total de 717 élèves (école Saint-Charles, 450; collège Saint-Joseph, 267). Nous nous réjouissons à la pensée que, bientôt, nous pourrions publier le rapport que le R. P. Recteur nous a promis sur ce cher collège.

— Le R. P. DANDURAND, l'un de nos plus vénérables missionnaires canadiens, célébrait dernièrement ses noces sacerdotales de diamant. Tous les Oblats de l'archidiocèse de Saint-Boniface et un bon nombre d'autres, parmi lesquels M<sup>sr</sup> DONTENVILLE, évêque de New-Westminster, et M<sup>sr</sup> CLUT, coadjuteur de M<sup>sr</sup> GROUARD, s'étaient fait un honneur de venir entourer le cher jubilaire. M<sup>sr</sup> LANGEVIN se réserva le discours de circonstance à la cérémonie de la cathédrale qui était trop petite pour contenir la foule.

— *L'immigration des Galiciens* dans le Canada s'étend de plus en plus. Ils seront bientôt de 40 000 à 50 000. Catholiques la plupart et du rite ruthène, il leur a été difficile jusqu'à présent de s'approcher des sacrements, faute d'un nombre suffisant de prêtres qui entendent leur langue. Et même trouveraient-ils des prêtres qui les comprennent, s'ils sont du rite latin, il leur répugne toujours un peu de s'adresser à eux. M<sup>sr</sup> PASCAL, vicaire apostolique de la Saskatchewan, nous écrit que l'archevêque de Lemberg (Autriche) a daigné envoyer dans la province de Manitoba son propre secrétaire, le R. P. Basile ZOLDACH, pour visiter les Ruthènes et leur administrer les sacrements. « Nous avons le bonheur, ajoute M<sup>sr</sup> PASCAL, de posséder ce saint prêtre depuis un mois et demi dans le vicariat. En ce moment, il prend quelques jours de repos à l'évêché et se dispose à aller continuer sa rude mission au Manitoba, puis dans l'Alberta. Je ne



puis dire tout le bien qu'il a fait à ces pauvres exilés. Le travail a failli l'écraser. Il a eu affaire à environ 3000 Ruthènes et tous ces braves gens ont voulu se confesser et communier. »

— *La santé de M<sup>sr</sup> Grandin* inspire les plus vives inquiétudes. Nous demandons à tous une prière pour le vénéré malade. Voici la lettre que nous écrit le R. P. LEDUC, à la date du 5 février :

« J'ai eu hier la triste consolation de donner le saint viatique et l'extrême-onction à notre vénérable, tant aimé et si pieux M<sup>sr</sup> GRANDIN. Avec quelle foi et quel amour il a reçu ces grâces si précieuses ! Avec quelle piété il a fait sa profession de foi et renouvelé ses vœux de religieux Oblat de Marie Immaculée ! Avec humilité il nous a demandé pardon de ses négligences et des peines qu'il croit nous avoir faites ! Avec quel empressement il nous a bénis et offert le sacrifice de sa vie pour son clergé, son diocèse et la conversion des pécheurs !

« Monseigneur est bien mal. Sa vie est en danger ; nous ne désespérons pourtant pas encore. Mais prions, prions beaucoup pour lui, et supplions le Cœur de Jésus, par le Cœur de Marie, de le conserver encore longtemps à notre filiale et fraternelle affection, au bien des âmes, de la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée et des chers diocèse et mission de Saint-Albert. »

— Par suite de quelques erreurs qui se sont glissées dans nos listes d'oblations, nous serons obligés, en décembre prochain, de donner de nouveau avec rectifications les listes de décembre 1900 et 1901. Prière à ceux qui y auraient remarqué des inexactitudes, quelles qu'elles soient, de vouloir bien nous les signaler avant le mois de novembre.

BIBLIOGRAPHIE. — *Visits to Jesus and Mary*, by the Rev. Charles COX, O. M. I. — Charmant petit livre destiné à favoriser la pratique de piété si recommandée, la visite au Saint-Sacrement et à la Sainte Vierge. On y trouvera le sujet de délicieux entretiens avec le bon Maître et notre mère à tous, en même temps qu'un heureux choix de prières.

*The Christmas of the Eucharist*, by the Rev. FITZPATRICK. — Ce livre sera le bien venu chez tous les amis du Saint-Sacrement. Il se compose d'extraits tirés avec beaucoup de goût et d'intelligence des œuvres du P. FABER.

*Volksmissionen und Exerzitien*, von P. MAX KASSIEPE, O. M. I. — Cet ouvrage s'adresse à la fois aux jeunes missionnaires et aux pasteurs qui désirent procurer à leur troupeau le bienfait d'une mission ; il offre aux uns et aux autres des considérations d'une utilité toute pratique sur l'organisation d'une mission, sur les moyens à prendre d'abord pour la préparer, puis, une fois les saints exercices terminés, pour en assurer les résultats dans la paroisse régénérée.

— Nous sommes heureux d'annoncer que le R. P. Fox vient de traduire en anglais le livre des *Vertus et Esprit de Monseigneur de Mazonod*, du R. P. BAFFIE.

---

# MISSIONS

DE LA CONGRÉGATION

## DES OBLATS DE MARIE IMMACULÉE

---

N° 158. — Juin 1902.

---

VICARIAT DE SAINT-BONIFACE.

MISSION DE SAINTE-CROIX.

(Cross-Lake, Kiwatin.)

LETTRE DU R. P. BONALD.

Débuts de la Mission Sainte-Croix. — Grand mouvement de conversions et d'abjurations. — RR. PP. BONALD et BEYS.

MON RÉVÉREND PÈRE,

Si on regarde la carte géographique du pays, on est étonné de ne voir aucune mission catholique établie dans ces vastes contrées qui s'étendent de la baie d'Hudson au grand lac Winnipeg. Il y a plusieurs postes de la Compagnie marchande H.-B.-C. : York-Factory, Oxford-House, Norway-House, Split-Lake, Cross-Lake, Manito-Lake, Poplar-Point, etc., pour ne citer que les centres compris dans l'archidiocèse de Saint-Boniface.

M<sup>sr</sup> TACHÉ avait souvent exprimé le désir de voir les missionnaires parcourir ces parages et s'y établir. L'année 1901, la première du vingtième siècle, voit s'ouvrir une ère nouvelle pour les missions catholiques

dans ces pays. Depuis longtemps les ministres méthodistes ont enrôlé dans leur secte à peu près tous les Indiens des différentes localités. A plusieurs reprises, cependant, nous avons été sollicités, même par des personnages qui ne partagent pas nos croyances, de fonder des Missions dans le pays.

M<sup>re</sup> LANGEVIN avait demandé aux missionnaires de la Saskatchewan d'évangéliser les Indiens de cette partie de son diocèse, quand ils en auraient l'occasion, dans leurs courses apostoliques. Un de mes néophytes du fleuve Churchill, immigré en ce pays, y a apporté les germes de notre sainte foi, et un jour un grand nombre de ces pauvres méthodistes nous firent connaître leur désir de nous voir fonder une Mission chez eux.

Le R. P. CHARLEBOIS y fit d'abord quelques apparitions signalées par un certain nombre de conversions. Le 1<sup>er</sup> janvier 1901 il y recevait encore cinq personnes dans la religion catholique.

L'été dernier, pendant ma convalescence, je fis ici une visite, avec l'approbation de mes Supérieurs, pour connaître un peu les dispositions des sauvages. Un jeune médecin m'accompagnait, un peu pour me soigner et un peu pour le plaisir du voyage. Ses connaissances médicales, son amabilité, son dévouement pour ma personne et sa piété, firent bonne impression. Il me servait la messe tous les matins, chantait, faisait de la musique et invitait le peuple à venir à nos réunions; en un mot, M. Lachance se posait en parfait gentilhomme et en bon catholique.

Un jour, la seule famille catholique des environs me demanda d'aller baptiser un nouveau-né. Les gens en charge du poste de la Compagnie à Cross-Lake, si dévoués pour nous, se firent un plaisir de nous prêter un esquif et des rameurs pour nous rendre à l'Isle-du-Lac,

où nous étions attendus. Beaucoup d'Indiens assistèrent à la cérémonie du baptême. Aussitôt après, un bon sauvage nous donna son plus jeune enfant pour en faire un catholique. Pendant le baptême, M. Lachance, qui servait de parrain et qui pouvait à peine maîtriser son émotion, vit le père de l'enfant fondre en larmes. La cérémonie terminée, comme je m'apprêtais à plier bagage, le sauvage s'approche et me dit : « Homme de la prière catholique, je suis si heureux dans mon cœur de voir mes enfants sous ta main bénissante, que je te donne toute ma famille. » On recommença donc la cérémonie, et quand tout fut fini, je fis mes compliments à ce brave homme.

Plus tard, de retour au fort de la Compagnie, je reçus d'autres abjurations et je fis d'autres baptêmes. Le dimanche, la grand'messe fit sensation. Elle fut chantée dans le salon du fort, en présence de nombreux sauvages qui n'avaient jamais assisté à pareille cérémonie. Ils sont habitués en effet à ne voir qu'un pauvre diable de sauvage, affublé d'une redingote noire et décoré du titre de ministre, lisant quelques versets d'un gros livre qu'il ne comprend pas. Quelle impression différente à la vue d'un prêtre catholique, en soutane, revêtu de l'aube et de la chasuble. Mais, je préférerais parler aux sauvages en plein air, assemblés autour de ma tente, au bord du fleuve. Là, j'étais sur le tronc d'un arbre mon tableau-catéchisme, et j'enseignais la doctrine de notre sainte religion. Je sonnais ma petite cloche quand le ministre mettait la sienne en branle, et le grand nombre des sauvages s'arrêtait chez nous.

Une nuit, un chien s'introduisit pendant notre sommeil dans la tente. Le lendemain, nous ne trouvions plus aucune provision ; c'était le chien du ministre qui avait fait le coup. Le révérend l'apprend, et, saisi de scrupule,

il me dépêche son jeune homme pour me demander la valeur du dégât fait par sa bête; je ne voulus rien dire, mais un quart d'heure après le jeune homme revient avec une charge de provisions, me priant, de la part du ministre, de recevoir le tout, sinon à titre de dédommagement, du moins en signe de bonne amitié. J'acceptai à ce dernier titre. Cela m'arrivait bien à propos, car j'étais parti à la lettre *sine pera* et *sine baculo*, pas même de souliers.

Je me séparai de mon ami le médecin et je partis, avec la grâce de Dieu, pour le Fort-Nelson, à 300 milles au nord. J'allais recruter des enfants indiens pour l'école industrielle de Saint-Boniface. Quelle joie je savourais d'avance à la pensée de revoir une partie du pays parcouru jadis et quelques-uns de mes anciens chrétiens. Je ne vous dirai pas toutes les péripéties de notre voyage en canot d'écorce, à travers les lacs et les portages. La marche dans les marais me fatiguait beaucoup; et je constatai que j'avais laissé à peu près toutes mes forces à l'hôpital de Saint-Boniface.

Un matin, en remontant un affluent du fleuve Nelson, nous vîmes trois barques amarrées au rivage au-dessous d'un grand rapide. Les voyageurs ou rameurs, une trentaine au moins, se trouvaient à l'autre extrémité du portage, sans se douter de notre arrivée. Je tombai sur eux à l'improviste et comme un revenant, car on leur avait dit que j'étais probablement mort. La joie succéda subitement à la surprise, ils s'écriaient tous ensemble : *Kotawenow*, notre père ! Et remarquez que, sur trente, vingt-neuf étaient protestants. Il fallut s'asseoir et leur conter toutes les nouvelles.

Ce fut bien autre chose quand, le soir du même jour, nous débarquions au petit quai de la Mission du Fort-Nelson. Le R. P. BOISSIN, suivi de tous les sauvages pous-

sant des cris de joie, accourait au rivage ; la cloche sonnait à toute volée comme pour un évêque ; on s'embrassait, on se serrait les mains. Mes anciens chrétiens me tenaient par les mains, par les bras, par la soutane, revenaient encore pour me témoigner leur joie et leur affection. Je passai là trois jours avec le bon P. BOISSIN qui voulut me faire prêcher tous les matins et tous les soirs. Cet air des montagnes de Churchill, le pémikan de caribou, la viande sèche du pays, tout cela me fit revivre et ma santé s'améliora sensiblement.

Au mois d'août je traversais le grand lac Winnipeg en bateau à vapeur ; la machine venait de se briser et nous étions en queue d'un petit remorqueur. La tempête nous ballotta désagréablement et nous causa du retard. Mes six enfants sauvages ne furent pas trop effrayés. Les passagers, dames et messieurs, étaient très aimables pour eux et se plaisaient à leur donner des bonbons. Les enfants, de leur côté, se montraient gentils ; ils me donnaient cependant mille soucis. Il fallait avoir l'œil sur eux toute la journée, et la nuit je ne dormais guère tranquille.

Pendant la traversée, je leur faisais quelquefois le catéchisme. Un jour, je leur parlais de la création, quand le petit Moïse, me coupant la parole, me dit : « Mon père, est-ce le Grand Esprit qui a fait ce bateau ? » Son nom lui va bien, car, comme son fameux homonyme, il a été sauvé des eaux dans un marais : il allait disparaître quand je le pris sur mes épaules et le portai jusqu'à ce qu'il pût marcher commodément. En approchant du pays civilisé, je considérais ces enfants pour voir ce qui les frapperait davantage. Ils parurent assez insensibles aux bateaux à vapeur, aux belles maisons, aux chemins de fer. Ce qui les émerveilla le plus, ce furent les moutons et les petits *habillés de soie*.

Ma première visite à Cross-Lake, sur le fleuve Nelson,

avait produit quelques fruits; je m'étais assuré qu'il y avait là des Indiens disposés à reconnaître et à embrasser la vérité catholique. En les quittant, je leur promis que si je vivais encore, je reviendrais sûrement au printemps prochain et même dès l'automne si j'avais un jeune prêtre pour me tenir compagnie. Or, vous savez qu'à la fin de septembre la divine Providence fit qu'il y eut en disponibilité le jeune P. BEYS destiné au Nord, mais arrivé trop tard pour continuer son voyage lointain. Vous décidiez, avec votre Conseil, de m'envoyer à Cross-Lake avec ce jeune Père pour fonder cette Mission de Sainte-Croix. Je croyais user de prudence en vous soumettant humblement quelques observations. Vous étiez certainement inspiré pour passer outre et nous y envoyer quand même; car malgré les circonstances défavorables, malgré toutes les difficultés, l'œuvre réussit à merveille. Nous n'aurions jamais osé espérer autant.

Voici la narration toute simple de ce qui s'est passé depuis notre obéissance jusqu'à ce jour. La première semaine d'octobre, le R. P. BEYS et votre serviteur traversaient le lac Winnipèg sur le dernier bateau à vapeur de la saison et débarquaient à Norway-House, sur le fleuve Nelson, à plus de 400 milles de Saint-Boniface. Trois jours de halte au fort de la Compagnie, et nous descendions ensuite le fleuve sur un petit esquif monté par quatre rameurs et chargé de quelques provisions pour notre hiver. Assis sur une caisse ou sur un sac de farine, entre deux rameurs, le jeune et le vieux missionnaire, exposés à une froide bise, disaient plus ou moins commodément leur bréviaire. Emportés en aval à force de rames, nous avons à peine le temps d'admirer les îles, les bois de sapin et de bouleau, ou les rochers du rivage. Quelquefois on avait le souci ou l'agrément de sauter de petits et de grands rapides, ou de voguer sur



la crête des vagues à la faveur du bon vent. Le 9 octobre au soir; nous débarquions au Fort de Cross-Lake, sur la rive droite du fleuve. Nous fûmes reçus en amis par une famille écossaise qui nous offrit le vivre et le couvert pendant deux jours. Je me hâtai de faire aménager une maison indienne que j'avais louée pour huit mois. La seule famille catholique de l'endroit vint nous saluer, ainsi que presque tous les autres habitants. Des protestants s'offrirent pour nous procurer du bois de chauffage avant la saison des glaces. Le dimanche, au son de notre clochette, la majorité de la population, au lieu d'aller au temple du ministre, venaient à la cabane des prêtres catholiques. L'affluence augmentait tous les dimanches, et à notre grand regret nous ne pûmes recevoir tous ceux qui voulaient entendre parler de notre sainte religion. Bientôt deux adultes faisaient leur abjuration. Entre temps il fallait nous occuper du temporel, rendre notre habitation moins froide, scier notre bois de chauffage, ce que nous faisons chacun à tour de rôle; toutefois je vous avouerai que j'aimais bien à profiter de la force et de la bonne volonté de mon jeune compagnon, qui, d'autre part, s'adonnait avec ardeur à l'étude du cris. Je vous avouerai encore que, à cause de la maladie qui ne me quitte guère, je m'adjugeai la meilleure place au nouveau logis. Le P. BEYS dut se contenter du grenier. Notre régime est, je crois, *ad modum pauperum*; mais on ne pense guère à en rêver de meilleur quand, dans cette cabane, il vient tant de pauvres âmes qui ont faim et soif de la vérité. Ces braves gens ne nous demandent ni vivres ni habits, ni argent, et nous leur faisons l'aumône de saint Pierre au boiteux du temple. Combien sont coupables les ministres méthodistes qui ne craignent pas de s'enrichir de la graisse du peuple, se faisant payer par leurs adeptes pour arrondir leur traitement annuel; et

cependant il les laissent dans une ignorance crasse des vérités les plus élémentaires du christianisme. Ils n'ont appris autre chose que *good morning* et *good night*. Je ne vous parlerai pas des misères physiques, pauvreté, paresse, malpropreté, etc.

Quand toutes les rivières et tous les lacs furent pris par les glaces, j'entrepris la visite des nombreux sauvages que je n'avais jamais encore vus, et qui, disséminés en plusieurs centres de pêche, m'avaient fait demander. C'était vers la fin de novembre. Mon premier voyage fut pour un village établi au milieu de la forêt. Les femmes et les enfants y demeuraient constamment, mais les hommes n'y venaient que pour la nuit; ils passaient tout leur temps à la pêche d'esturgeons sur les grands lacs, à travers la glace. Ils avaient à côté de leurs cabanes des boutiques de la même façon, mais sans cheminée, où ils entassaient les esturgeons gelés; il y en avait des centaines et de dimension respectable, puisque pour chacun le poids variait de 50 à 100 livres. Les marchands venaient se les disputer, enchérissant l'un sur l'autre, comme on faisait jadis pour les fourrures. Un autre commerce que je vis pour la première fois dans ces endroits fut celui des œufs d'esturgeons pour le caviar. Au milieu de ces centaines d'Indiens naguère chasseurs et trappeurs, disséminés dans les bois et sur les lacs, aujourd'hui réunis pour le commerce des esturgeons, le missionnaire catholique se rencontrait avec l'Américain, l'Écossais, l'Anglais et le Canadien. Ne risquait-il pas d'échouer dans son ministère? Ne venait-il pas prêcher dans le désert? Non, quand arrivait l'heure de l'exercice religieux beaucoup venaient; souvent même le local était trop petit et il fallait recommencer l'exercice pour ceux qui n'avaient pu y assister. Nos cantiques plaisaient infiniment et on les chantait avec entrain.

Tous voulaient les apprendre par cœur ; on m'apportait du papier en me priant de les écrire en caractères syllabiques, afin de pouvoir les lire. Après le chant des cantiques, je leur prêchais ordinairement sur les sacrements, mais autrement que leur ministre. Le sermon sur le péché et le sermon sur l'enfer les surprisent beaucoup : c'était chose étrange, nouvelle pour eux. Ils furent touchés de ces vérités et je reçus une première fois douze abjurations. Dans un second voyage, j'en reçus treize. De retour à notre maison, j'en reçus huit. Dernièrement, j'en avais encore sept. Et je ne parle pas d'une trentaine de catéchumènes dont j'ai fixé l'abjuration au mois prochain. Hier soir, on est venu m'apprendre que cinq familles, au loin dans les bois, me demandent ; je vais m'y rendre le plus tôt possible. A la vue de tant de conversions, j'éprouve le sentiment de saint Pierre après la pêche miraculeuse.

Les sauvages des autres pays viennent nous voir. Ils ne connaissent pas les prêtres catholiques. Je crois que pour ces Indiens, qui sont méthodistes malgré eux, a sonné l'heure de la conversion. Malheureusement, nous ne pouvons pas suffire à la tâche. Le démon naturellement fait tout ce qu'il peut pour empêcher le bien. Le ministre indien de Cross-Lake voue d'abord au supplice de l'enfer ceux de ces adeptes qui oseraient se faire catholiques, puis il les menace d'envoyer leurs noms à quelque ministre du gouvernement canadien, peut-être même au roi d'Angleterre. Comme j'ai réduit à néant ces vaines menaces, il a cherché d'autres expédients pour arrêter le grand mouvement qui se fait en faveur de notre sainte foi. On a dit que les prêtres ne venaient ici que pour un temps bien court. J'ai dû affirmer qu'il y aurait à Cross-Lake une Mission catholique et une résidence fixe pour le prêtre. Le ministre, qui autrefois

ne quittait jamais le foyer conjugal, rôde un peu partout depuis cet hiver et ses huit catéchistes sont tous en campagne pour défendre aux protestants d'aller écouter le prêtre français. D'aucuns, en effet, sont arrêtés dans leur marche vers la vérité; mais ce n'est que pour un peu de temps.

L'autre jour, dans le temple, une pauvre veuve qui n'a qu'un enfant a osé se lever devant tout le monde et dire : « Mes amis, je vous le déclare, j'ai poussé moi-même mon fils à se faire catholique et je veux le suivre. » Il n'y eût personne pour lui répondre. Depuis, elle vient tous les jours se faire instruire et se préparer ainsi à son abjuration :

1<sup>er</sup> février. J'ai dû interrompre ce rapport pour aller visiter les chasseurs qui m'avaient fait demander. En passant aux pêcheries, en aval du fleuve, j'ai dit la messe dans une pauvre cabane, afin de donner le viatique à une femme malade. J'ai dressé mon autel sur un lit. La malade, enveloppée d'une robe en peau de lièvre, a reçu la sainte communion, et après la messe, j'ai rebaptisé sous condition ses quatre enfants. Le lendemain, on a rencontré sur un grand lac les quatre pères de famille que nous allions voir. C'était difficile pour eux de rebrousser chemin; ils nous ont donné des lettres pour leurs femmes. C'était un ordre de faire rebaptiser les enfants et un conseil aux adultes de se faire catholiques. Il y a eu huit abjurations. En repassant aux pêcheries, à notre retour, non seulement les catholiques, mais aussi les protestants sont venus me prier de rester chez eux le dimanche pour leur prêcher. Je me rendis à leur désir. Je célébrai donc la sainte messe, le dimanche de la Septuagésime, dans la plus grande cabane des pêcheurs; devant une quinzaine de catholiques et cinquante protestants. Après la messe, on chanta des

cantiques et je donnai une instruction qui fut bien écoutée par tous les assistants. Le soir encore, des cantiques et un sermon sur la Passion de Notre-Seigneur. Je reçus trois abjurations d'adultes et rebaptisai un enfant. Le lendemain, arrivé de bonne heure à une seconde pêcherie, je reçus une adresse présentée par les pêcheurs et les marchands anglais protestants. Cette démarche me surprit et me toucha beaucoup; j'en fus heureux pour notre œuvre. Voici la traduction de cette adresse : « Révérend Père BONALD, nous ne pouvons laisser passer cette occasion, sans vous exprimer le plaisir que nous avons de vous voir au milieu de nous pendant cette saison de la pêche d'hiver. Votre zèle nous fait du bien à nous comme à nos frères les Indiens. Révérend Père, laissez-nous vous dire qu'avec beaucoup de respect, nous vous admirons dans votre noble tâche; votre dévouement au divin maître en toutes sortes de difficultés et de privations, que vous devez subir à votre âge, montre que vous êtes un vrai missionnaire de Dieu. C'est avec plaisir que nous vous exprimons le désir de vous voir encore de longues années dans ce district; vous recevrez, sans aucun doute, la récompense que vous méritez si bien. Nous demandons à Dieu qu'il bénisse votre ministère. Les Indiens, dont le bien-être semble être votre premier soin depuis votre arrivée dans la réserve de Cross-Lake, ont changé de toutes manières, surtout sous le rapport de la moralité, ainsi que tout le monde peut s'en apercevoir : quelle différence avec ceux des autres réserves ! Il serait à souhaiter que votre compagnon fût envoyé à ces derniers pour leur enseigner les vérités dont ils ont tant besoin. Le jour n'est pas éloigné, nous l'espérons, où nous verrons s'épanouir dans tout son éclat votre œuvre de civilisation et de christianisation des Indiens de Cross-Lake.

« En tous vos voyages par terre et par eau, veuille Dieu vous garder et vous protéger. C'est le profond désir de vos amis qui vous admirent. » (Signé : *Les protestants de la Pointe-au-Sable, sur le Nelson.*)

Ces bons messieurs accompagnèrent leur adresse d'un présent en argent pour couvrir les frais d'un voyage de 400 milles que je devais faire à Winnipeg.

A la veille de mon départ de Cross-Lake, d'autres messieurs écossais avec leurs familles sont venus me témoigner leurs sympathies et m'offrir d'autres secours. Nos Frères séparés, si dévoués pour nous, mériteront par leurs bonnes œuvres la grâce de la conversion. Hier encore des Indiens protestants sont venus, à ma grande surprise, m'apporter un petit secours aussi, en me disant : « Nous aimons votre religion et nous vous remercions des bons enseignements que vous nous donnez en ce pauvre pays. Nous n'avions jamais vu de prêtres catholiques. »

Véritablement, on doit prier beaucoup quelque part pour notre nouvelle mission, car, malgré nos misères personnelles, elle réussit à merveille. Je viens d'inscrire le quatre-vingt-unième baptême pour notre premier séjour à Cross-Lake.

Je termine ce trop long rapport en souhaitant que quelques bonnes âmes nous viennent en aide pour bâtir ici une belle chapelle et une résidence pour les missionnaires. C'est alors que ces pauvres égarés rentreront dans l'Église catholique et que Cross-Lake deviendra un foyer d'où notre sainte foi rayonnera partout dans cet immense district de Kewatin.

Nous sommes très pauvres. La pauvre soutane du P. BEYS est rapiécée en plusieurs endroits avec de l'étoffe de différentes couleurs. Il nous manque de tout, surtout pour notre chapelle. Qui nous aidera à orner notre

future église où nous recevrons peut-être des centaines d'abjurations ?

E. BONALD, O. M. I.

---

## VICARIAT DE SAINT-ALBERT.

LETTRE DU R. P. RIOU AU T. R. PÈRE GÉNÉRAL.

### **Aperçu historique sur les Missions des Pieds-Noirs <sup>1</sup>.**

Mission de la Sainte-Trinité (Blackfoot-Crossing),  
le 24 janvier 1902.

MON TRÈS RÉVÉREND ET BIEN-AIMÉ PÈRE,

Le 17 janvier 1901, je quittais ma chère Mission des Gens du Sang pour venir par obéissance prendre la charge de la Mission des Pieds-Noirs proprement dits, la Mission de la Sainte-Trinité. Inutile de vous dire ce que ce premier changement m'a coûté ; c'est à la Mission Saint-François-Xavier que j'ai débuté, c'est là que se trouvent mes premiers enfants dans la Foi ; je les aimais, ces enfants, nonobstant leurs défauts et leur nature sauvage ; et malgré les souffrances physiques et surtout morales que j'y ai endurées, il n'y avait que l'obéissance qui pouvait me séparer d'eux.

Ici je trouve le même champ d'évangélisation, les sauvages de la même tribu des Pieds-Noirs avec les mêmes défauts et les mêmes vices, comme aussi avec les mêmes bonnes qualités. Chaque peuple a son lot de bonnes qualités, comme tous les enfants d'Adam ont leur part de misères. Assurément les Pieds-Noirs ne sont pas sans défauts, ils en ont peut-être plus que d'autres : c'est une race fière, orgueilleuse, et par suite difficile à dompter ; ils sont paresseux et conservent encore leurs habitudes

(1) Voir *Missions*, t. VII, p. 244 ; t. XXIII, p. 21, 245 ; t. XXIV, p. 40 ; t. XXIX, p. 449.

primitives : ils se tatouent et se livrent à leurs ridicules superstitions.

Mais quand la grâce de Dieu touchera ces cœurs endurcis, ils feront de bons chrétiens; ils n'ont pas la foi, quoi d'étonnant si l'on trouve en eux tant de défauts.

Le Pied-Noir est intelligent; le cadre de ses connaissances est sans doute bien limité, et cela parce que son intelligence n'a pas été cultivée. Parmi les gens civilisés, le même cas n'arrive-t-il pas? Combien d'ignorants auraient fait des génies, s'ils avaient reçu le bienfait de l'éducation. Le Pied-Noir a du cœur. Bien des familles même respectables dans le monde civilisé trouveraient en eux des exemples condamnant leur manque de charité. Les sauvages aiment leurs enfants et ne s'en séparent que très difficilement. Quand la mort vient ravir quelqu'un des leurs, on voit éclater cet amour sincère. Les vieillards ne sont pas rejetés, maltraités, comme cela se voit ailleurs.

Je vous entretiendrais plus longtemps, mon très révérend Père, de ce chapitre des qualités de nos sauvages, si je n'avais pas l'intention de vous donner un aperçu sur le commencement et le développement de l'œuvre d'évangélisation des Pieds-Noirs, sur les peines et fatigues attachées à ce genre de ministère et sur les causes de notre insuccès.

Avant l'année 1880, les sauvages appartenant à la tribu pied-noire, c'est-à-dire les Pieds-Noirs proprement dits, les Gens du Sang, les Piéganes et quelques Sarcis, erraient dans la vaste prairie, aujourd'hui connue sous le nom de Sud-Alberta-Assiniboine, et la partie nord du territoire du Montana (États-Unis). Ils n'avaient pas de résidence fixe; aussi le missionnaire, obligé de les suivre dans leurs expéditions, ne pouvait les visiter régulièrement. En 1880, à la suite d'un traité particulier, le



gouvernement assigna deux réserves aux sauvages de cette tribu : une très grande sur la rivière des Arcs, à peu près à 50 milles de Calgary, comprenant une étendue de plus de 120 milles, destinée aux Pieds-Noirs proprement dits, aux Gens du Sang et aux Sarcis ; l'autre, plus petite, était située sur la rivière du Vien, à peu près à 12 milles de Mac-Leod, et destinée aux Piéganes. Mais les Gens du Sang et les Sarcis n'étaient pas satisfaits de ce partage : ils voulaient avoir des réserves séparées. Le gouvernement, après quelques difficultés, se rendit à leur désir : la Réserve des Gens du Sang fut choisie à 15 milles au sud de Mac-Leod, entre la rivière Sainte-Marie et la rivière du Ventre, du côté des montagnes Rocheuses, vaste territoire propre à la culture et à l'élevage. Les Sarcis furent placés le long du Fish-Creek, à environ 9 milles au sud de Calgary. Ainsi les sauvages étaient définitivement établis sur des réserves.

Le gouvernement promit de subvenir à leurs moyens d'existence, vu que le buffalo avait complètement disparu. Des agents, fermiers instructeurs et autres employés, furent désignés pour chaque réserve : ils devaient pourvoir aux besoins matériels, enseigner la culture, l'élevage, etc. D'un autre côté, l'établissement des missionnaires répondait aux besoins spirituels de la tribu.

Pendant l'été de 1881, S. Gr. M<sup>re</sup> GRANDIN visita cette partie de son diocèse dans le but de choisir dans chaque réserve un emplacement pour la Mission. Il était accompagné du R. P. DOUCET, le seul missionnaire du district du Sud (Calgary, Mac-Leod), et de deux Frères qui devaient exécuter les travaux des bâtisses. Il fut profondément peiné du malheureux état de ces pauvres sauvages, tous adonnés encore à leurs pratiques superstitieuses. Néanmoins il fut reçu partout avec beaucoup de bienveillance, et les chefs manifestaient hautement leur sa-

tisfaction de savoir que bientôt ils auraient avec eux les prêtres de la vraie religion. Ainsi fut choisi dans chaque réserve l'emplacement de la Mission, et les Frères se mirent aussitôt à l'œuvre. Ces bâtisses devaient être très humbles et peu différentes des huttes des sauvages; pour murs, des troncs d'arbres inégaux et non équarris, et pour toit quelques perches.

Les Frères, devant se rendre à Saint-Albert avant l'hiver, laissèrent l'ouvrage inachevé. De son côté le R. P. DUCET partit pour Calgary.

C'est vers ce temps que le R. P. LEGAL, aujourd'hui notre révérendissime vicaire, fut désigné pour les Missions du nord-ouest. Il arriva à Saint-Albert après un long et pénible voyage : trois mois pour venir du Portage-Laprairie à Saint-Albert. A son arrivée, M<sup>sr</sup> GRANDIN était absent, visitant les Missions du Nord, l'Île-à-la-Crosse, le lac Caribou, etc. Sachant que le P. LEGAL devait venir dans son vicariat, il avait laissé une lettre assignant au nouveau missionnaire les Missions des Pieds-Noirs comme son champ de bataille. Le R. P. LEGAL se prépara à partir avec un groupe de métis qui s'en allaient dans cette direction. Le bon Père était désappointé de quitter Saint-Albert sans avoir la consolation de rencontrer son évêque. Cependant la Providence disposa tellement les choses, que finalement cette consolation ne lui fut pas refusée. La veille du jour que la caravane devait se mettre en route, un dimanche, dans l'après-midi, toutes les cloches de la cathédrale sont mises en branle, et le bruit se répand tout à coup que Monseigneur arrive. Le départ fut retardé d'un jour. C'était la fin de l'automne. A cette époque de l'année, les rivières sont à moitié gelées, de là bien des ennuis pour les voyageurs. La caravane mit plus de deux semaines pour parcourir la distance de Saint-Albert à Calgary (plus de 200 milles).

Elle arriva sur la rivière des Arcs, en face de Calgary, vers le commencement de novembre.

Calgary alors était bien modeste avec la pauvre maison du missionnaire, les bâtiments de la police montée où se trouvaient une centaine d'hommes, un magasin, une douzaine de huttes en troncs d'arbres dispersées çà et là et habitées par des métis. On ne parlait pas beaucoup de la ligne du chemin de fer, et cependant, quelques années plus tard, le grand chemin de fer interocéanique devait passer exactement à cet endroit. Depuis, quel changement ! La ville actuelle de Calgary s'agrandit et s'embellit rapidement : maisons en pierre, magasins, églises, électricité, etc. L'église catholique, Notre-Dame de la Paix, est un vrai monument.

A Calgary, le P. LEGAL rencontra le P. DOUCET. Après être restés deux semaines à la Mission pour mettre ordre aux affaires, selon les instructions données par M<sup>sr</sup> GRANDIX, les deux Pères se mirent en route pour aller passer l'hiver sur la réserve des Piéganes dans le principal but d'étudier la langue pied-noire. Le R. P. DOUCET connaissait déjà le sauvage. Ils arrivèrent au commencement de décembre à leur nouveau poste, où les sauvages les reçurent avec beaucoup d'égards. Ils trouvèrent la construction dans l'état où l'avait laissée les Frères, c'est-à-dire inachevée. Les sauvages avaient bien promis de tout finir pour le commencement de l'hiver, mais il n'y avait ni plancher, ni portes, ni fenêtres. Il n'y avait pas de temps à perdre, car il faisait déjà très froid. Les deux Pères se mettent immédiatement à l'ouvrage pendant plusieurs jours, aidés de quelques sauvages. Vers le 8 septembre, fête de l'Immaculée Conception, ils pouvaient entrer dans leur nouvelle demeure. C'est dans cette froide et misérable cahute qu'ils passèrent un long hiver, profitant de leurs rapports journaliers avec les Pieds-Noirs pour bien

apprendre leur langue. Comme le P. DOUCET pouvait déjà converser avec eux, on ouvrit une petite école pour les enfants et l'on enseigna la prière, le catéchisme, à ceux qui venaient à la Mission. Il devint bientôt évident qu'il n'y avait d'espoir de faire des chrétiens de ces sauvages que dans un avenir très éloigné. Ils avaient désiré avoir le prêtre au milieu d'eux, plutôt en vue d'une assistance matérielle que de toute autre chose. Ils étaient trop attachés encore à leurs vieilles superstitions pour se rendre à la lumière de la Foi; et je ne parle pas de la corruption et des vices de toute sorte qui étaient dans cette tribu à l'état héréditaire, ni de l'influence de blancs aussi dépravés qu'eux. Avec cela, c'étaient les plus orgueilleux des hommes, et par là même les moins préparés à la pratique d'une religion d'humilité, de sacrifices et de renoncement.

Vers Pâques, les deux Pères retournèrent à Calgary pour subvenir aux besoins spirituels des catholiques de cette localité et des environs. Ils attendirent là le P. LEDUC qui devait amener de nouveaux ouvriers pour ce trop vaste champ d'évangélisation. En effet, quelque temps après Pâques, le P. LEDUC arriva de Saint-Albert accompagné du P. CLAUDE.

Le P. CLAUDE devait rester à Calgary pour permettre aux PP. DOUCET et LEGAL de consacrer tout leur temps aux Missions sauvages.

Après le départ du R. P. LEDUC, ces deux vaillants missionnaires entreprirent la visite générale de la tribu des Pieds-Noirs avec le but particulier de baptiser les jeunes enfants si l'occasion se présentait, ce qui n'était pas encore arrivé par le passé, les sauvages menant encore la vie nomade. Ils commencèrent par la réserve des Pieds-Noirs proprement dits, de là se rendirent chez les Pié-ganes et terminèrent par la réserve des Gens du Sang.

Pour une telle mission, quelques semaines de séjour sur chaque réserve étaient nécessaires. Ils visitèrent tous les camps, s'efforçant de décider les sauvages à faire baptiser leurs enfants. La plupart se laissèrent persuader, et 650 enfants au-dessous de sept ans reçurent la grâce de la régénération.

Sur ces entrefaites, ils apprirent la bonne nouvelle que le P. LACOMBE, qui s'était déjà dépensé pendant plus de vingt ans dans les Missions du nord-ouest, revenait à son ancien champ d'évangélisation. Il devait s'occuper particulièrement de cette partie du diocèse de Saint-Albert qui comprend les Missions des Pieds-Noirs.

Dans les premiers jours de 1883, le R. P. LACOMBE se trouvait chez les Gens du Sang, et les PP. DOUCET et LEGAL chez les Piéganes.

Un peu avant Pâques, le P. LACOMBE s'en alla à Calgary et passa ensuite quelque temps sur la réserve des Pieds-Noirs proprement dits. La première maison qu'on y avait bâtie avait été balayée par la rivière qui avait débordé, et le P. LACOMBE dut se faire une nouvelle résidence à quelque distance de là, plus près du camp. C'est la résidence actuelle des missionnaires. Cette maison est assez spacieuse, mais bâtie trop hâtivement pour fournir un logement satisfaisant.

Peu de temps après, une épidémie se déclara tout à coup parmi les Indiens. Le P. LACOMBE écrivit au P. LEGAL de se rendre à la traverse des Pieds-Noirs et d'y rester; il y séjourna lui-même la plus grande partie du temps. On avait affaire à un érysipèle très grave. La tête, les bras, les jambes enflaient et devenaient une masse de pourriture. Les Pères soignèrent les malades de leur mieux au moyen de quelques médecines qu'ils avaient apportées, mais ce n'était pas sans difficultés, car les sauvages ne voulaient pas se soumettre aux précautions qui

auraient assuré leur guérison ; pour qu'ils aient confiance en une médecine, il faut qu'elle guérisse instantanément. Les malades étaient en majeure partie des jeunes gens et des personnes âgées ; bon nombre de vieillards moururent. Les Pères eurent le bonheur de baptiser quelques Pieds-Noirs à leur lit de mort ; mais quand l'épidémie devint plus bénigne, les sauvages se dispersèrent dans les bois et les malades guérirent lentement. Le fléau s'abattit ensuite sur la réserve des Piégesans où résidait le P. DOUCET, puis sur la réserve des Gens du Sang. Laisant les Pieds-Noirs proprement dits, le P. LEGAL s'en alla à la rivière du Ventre où il trouva les mêmes devoirs à remplir. Il y resta aussi longtemps que dura la maladie, assistant, encourageant, baptisant les vieux sauvages, faisant son possible pour les soulager et les guérir.

Vers ce même temps arriva un autre ouvrier, le P. VAN TICHEM, qui fut désigné pour Mac-Leod et les blancs des environs. Ainsi, les missionnaires ont augmenté en nombre selon les besoins de la population.

A cette époque se produisit un événement qui changea la face du pays. Le Pacifique-Canadien atteignait Calgary et se continuait vers les Montagnes Rocheuses. Le courant d'émigration commença à nous envoyer des blancs de tous pays. Les PP. LACOMBE, CLAUDE et VAN TICHEM s'occupèrent des nouveaux venus. Les PP. DOUCET et LEGAL continuèrent l'évangélisation des sauvages : le premier avec résidence à Blackfoot-Crossing, le second chez les Piégesans, tout en visitant de temps à autre les Gens du Sang.

Telle fut d'abord l'œuvre des missionnaires : beaucoup de soucis et de fatigues et peu de résultat.

Les causes de ces insuccès étaient nombreuses et de plusieurs sortes. Il était relativement facile de convertir les sauvages avant leurs rapports avec les blancs, car

plus les tribus sauvages ont de relations avec des blancs de toute nationalité et de toute classe, plus la tâche de faire d'eux des chrétiens devient difficile. En effet, les blancs — ceux que les sauvages connaissent le mieux — étant souvent des hommes sans mœurs et sans religion ou de religions diverses, sont bien peu aptes à laisser dans l'esprit des sauvages une impression favorable et une haute idée du caractère moral des blancs. Aussi les sauvages, surtout maintenant, parmi ces diverses religions, en lutte continuelle, ne savent pas laquelle choisir et demeurent indifférents à toutes. Ils font néanmoins très bien une distinction entre les ministres protestants qu'ils considèrent au plus comme des maîtres d'école, et ceux qu'ils appellent les vrais prêtres. Cette idée toutefois n'est pas assez forte pour leur faire abandonner leurs superstitions et accepter les enseignements de la robe noire. Ceci est surtout vrai pour les hommes d'âge mûr et les vieillards. On espère cependant que la génération qui grandit sera plus facile et que, petit à petit, les pratiques païennes disparaîtront et que la foi nouvelle s'implantera sur leurs ruines.

Plein de cette espérance, M<sup>sr</sup> GRANDIN fit un voyage à Ottawa en 1883, afin d'obtenir du gouvernement des ressources pour des écoles industrielles en faveur des Indiens. On en établit deux : l'une à Qu'Appelle pour les Cris, l'autre à High-River, dans l'Alberta, à 22 milles de Calgary, non loin de Blackfoot-Crossing.

Le P. LACOMBE eut la charge de cette dernière. Les travaux commencèrent au printemps de 1884. C'était une bâtisse spacieuse et confortable pour le pays. Sur la fin de l'automne, tout était prêt pour recevoir les élèves. Le P. LACOMBE fut assez heureux pour s'assurer le concours des Sœurs Grises de Montréal. Mais on se heurta à des difficultés de la part des sauvages.

Les parents sont très attachés à leurs enfants et ne veulent pas facilement se séparer d'eux ; de plus, des mensonges de toutes sortes de la part de quelques intéressés ou plutôt de sectes jalouses, furent répandus dans le pays. On vit tout de suite qu'il serait difficile de recruter des enfants pour l'école. Cependant, peu à peu, il fut possible de convaincre quelques garçons de quitter le camp pour devenir élèves de l'institution. La plupart étaient des orphelins dont les parents adoptifs se souciaient peu, et plusieurs étaient trop âgés pour qu'on pût les garder longtemps à l'école. Pendant l'hiver, un certain nombre de parents vinrent réclamer leurs enfants, et au printemps beaucoup retournèrent dans les réserves. Il a été très difficile depuis d'avoir des élèves pieds-noirs, quoiqu'il fût aisé d'en recruter dans le Nord parmi les Cris. Le P. CLAUDE devint le principal de cette école.

Le travail sur les réserves se continue avec activité. Il consiste à visiter les malades et les vieillards pour les préparer à mourir en chrétiens, à baptiser les enfants et à catéchiser les adultes. Cet ouvrage ne se fait pas aisément. Outre l'apathie, la négligence et la mobilité de caractère du sauvage, il y a les difficultés matérielles : voyages fréquents et pénibles, intempéries d'un rigoureux climat, très rudes tempêtes de neige en hiver, fleuves débordés au printemps, chaleurs de l'été, etc. Le désir des missionnaires était depuis longtemps d'avoir des écoles sur les réserves, dans l'espoir de meilleurs résultats pour l'évangélisation. Pendant l'été de 1886, il fut décidé que l'on s'assurerait les services d'un instituteur et qu'une école serait bâtie chez les Piéganés. On se mit aussitôt à l'œuvre, et à la fin de septembre la bâtisse était terminée. On en prit possession au mois de décembre, et depuis l'école a fonctionné régulière-



ment jusqu'à l'ouverture de l'école-pension en 1896. La moyenne des enfants était de vingt-cinq à trente. Dans l'hiver de 1887 et 1888, malgré les tempêtes et la neige, les enfants ont montré un grand courage en parcourant tous les jours la distance entre le village et l'école, à laquelle ils venaient assidûment. Les enfants sauvages sont généralement très intelligents ; ils apprennent facilement, même plus facilement que les enfants des blancs. Ils ont un goût prononcé pour l'écriture et le dessin. Pour garder les enfants toute la journée, il fallait leur donner à manger : le gouvernement fournissait le biscuit, la Mission, le reste. Le dimanche, l'école est transformée en chapelle pour la messe, les enfants viennent et plusieurs sauvages mêmes ont l'habitude de venir avec leurs enfants, et ainsi, petit à petit, on espère introduire chez eux les pratiques chrétiennes.

Au commencement de 1887, on bâtit une école à Blackfoot-Crossing. Le P. DOUCET réussit à avoir un instituteur. Cette école a été maintenue jusqu'à l'ouverture de l'école-pensionnat en cette réserve, janvier 1900.

Restait encore la réserve des Gens du Sang qui n'était visitée que de temps à autre. Il n'y avait pas d'école par la raison qu'il n'y avait pas de prêtre résidant. C'est en 1888 que le R. P. LEGAL fut désigné pour s'établir au milieu d'eux ; le R. P. FOISY, qui était dans le district depuis deux ans et était chargé de Mac-Leod depuis 1886, prit la charge de la réserve des Piéges avec le Frère J. BERCHMANS, le frère du R. P. VAN TICHEM.

Le F. BERCHMANS est un frère de charité de Courtrai (Belgique). Il arriva à Mac-Leod le 8 avril 1886. Aussitôt qu'il fut sur la réserve des Gens du Sang, le R. P. LEGAL se mit en devoir de construire une maison-école à la place où se trouve actuellement la Mission, c'est-à-dire

à 6 milles environ de la première résidence. Les sauvages avaient complètement abandonné leur premier camp et s'étaient dispersés par petites bandes le long de la rivière ; il fallait donc que le missionnaire les accompagne et établisse sa résidence dans un point central accessible à tous. La nouvelle bâtisse, la maison actuelle du missionnaire, était une construction de 30 pieds sur 28, divisée en sept chambres dont la plus vaste devait servir d'école. Le R. P. LEGAL y fit la classe pendant quelques mois en attendant qu'il pût se procurer un instituteur. Vers le printemps de 1889, S. Gr. M<sup>re</sup> GRANDIN lui envoya un compagnon dans la personne du F. BARREAU. Arrivé à Calgary à la fin de l'été 1888, ce bon Frère fut désigné pour aller passer l'hiver à Mac-Leod, où le P. LACOMBE se trouvait depuis le départ du P. FOISY pour la réserve des Piéganés. Le P. LACOMBE accompagna le P. BARREAU chez les Gens du Sang. A leur arrivée, le P. LEGAL préparait le dîner pour lui et pour les élèves.

— Je vous laisse faire la cuisine, mon Père, lui dit le Frère.

— Pour ce midi, mon bon Frère, lui dit le P. LEGAL, ce soir vous prendrez la direction de la marmite.

Depuis ce temps, le F. BARREAU a occupé cet office et a été le factotum de la Mission des Gens du Sang. Il a toujours été un aide très précieux pour le P. LEGAL et pour ses successeurs.

En 1891, le R. P. NAESSENS fut chargé de l'école industrielle de Dunbow, tâche bien dure et bien ingrate en même temps que délicate pour un jeune missionnaire. A l'arrivée du R. P. NAESSENS, les enfants étaient mal disciplinés et désertaient souvent l'école ; les employés étaient très indépendants, et même parfois insolents, mais petit à petit tout rentra dans l'ordre, les enfants commencèrent à s'attacher à l'école et il devint plus

facile de recruter de nouveaux élèves. Grâce à ses connaissances très étendues de l'anglais, le P. NAESSENS gagna la confiance des employés du gouvernement, obtint d'eux toutes les améliorations désirables pour son institution et les ressources nécessaires pour la faire progresser.

L'année suivante, 1892, le P. DANIS augmenta encore le nombre des missionnaires des Pieds-Noirs. Comme il n'avait pas terminé ses études théologiques, il fut placé sous la direction du R. P. LEGAL, chez les Gens du Sang. Tout en complétant ses études, il devait se préparer au saint ministère en étudiant la langue de ces sauvages.

Les Pieds-Noirs, ne menant plus la vie nomade, forcés désormais de rester sur leurs réserves, ayant une nourriture tout à fait différente de celle qui leur était habituelle, quand les buffalos abondaient dans le pays, commencèrent bientôt à décroître ; la maladie se mit parmi eux, le sang s'appauvrisait et un grand nombre étaient atteints de la terrible maladie de poitrine et des scrofules. Il y avait, il est vrai, un médecin pour soigner les sauvages, mais il occupait plutôt cette position que par intérêt pour les sauvages. Il fallait une amélioration à cet état de choses.

Le R. P. LEGAL et le R. P. LACOMBE prirent l'affaire en main ; ils écrivirent au gouvernement, lui mettant sous les yeux l'état misérable dans lequel se trouvaient les sauvages, demandèrent qu'un hôpital fût bâti sur la réserve où ces pauvres malheureux pourraient être soignés. La demande fut accordée, les plans furent envoyés au gouvernement, car le tout devait être construit à ses frais. La bâtisse était une pièce de 36 pieds carrés et une salle dortoir de 36 pieds sur 32 ; cette salle devait être divisée en deux, un côté pour les

hommes et l'autre pour les femmes. Le R. P. LEGAL fut le surveillant général des travaux et pour la fin de mai 1893 la maison était prête à recevoir les infirmes. L'ouverture se fit avec grande solennité. Le R. P. LACOMBE avait invité tous les gens de Mac-Leod à y assister ; le ministre des affaires indiennes lui-même daigna venir d'Ottawa, ainsi que le commissaire des sauvages de Winnipeg ; le R. P. NAESSENS, ses élèves de Dunbow avec la musique instrumentale, étaient aussi de la fête. Enfin rien ne manquait, sinon S. Gr. M<sup>sr</sup> GRANDIN qui se fit remplacer par le P. LACOMBE pour présider la cérémonie. Il y eut des discours et des toasts ; le R. P. LACOMBE voulait s'assurer le secours d'une communauté religieuse. Après avoir frappé à plusieurs portes sans succès, il obtint de l'évêque de Nicolet des Sœurs Grises ou Sœurs de charité. Ce fut un grand événement pour la réserve des Gens du Sang. Les sauvages connaissaient bien le dévouement du prêtre, qui affrontait avec eux tous les temps et tous les périls ; mais ils ignoraient encore ce dont étaient capables « ces saintes femmes blanches », comme ils les appellent. Il faut certes aimer cette vie de sacrifices et de renoncement pour entreprendre une telle œuvre.

Les sauvages se sont fait soigner en grand nombre à l'hôpital dès la première année. Ce dévouement attira la confiance, mais la nature orgueilleuse du sauvage ne devait pas se soumettre facilement. Avec l'idée que les Pieds-Noirs et tous les sauvages en général ont de la femme, on ne devait pas s'attendre à trouver beaucoup d'ordre dans ces salles dès le début. Le missionnaire était souvent obligé d'intervenir. La tâche des religieuses était bien dure et bien ingrate, ne connaissant pas la langue pied-noire, devant soigner toutes espèces de maladies et vivre dans cette atmosphère viciée et insupportable par

suite de l'odeur des plaies et de la fumée du tabac indien. Il fallait pour cela un dévouement surhumain et l'espoir d'une récompense éternelle.

Le R. P. LEGAL obtint en 1893 des ressources du gouvernement pour bâtir une seconde école sur la réserve des Gens du Sang, à 2 milles environ de la Mission, et il s'assura l'aide d'un second instituteur. Mais bientôt les deux écoles furent confiées aux Sœurs de Nicolet et deux autres religieuses furent dirigées vers le nord-ouest. Faisant partie de la communauté des Sœurs de l'hôpital de Blood-Reserve, ces deux religieuses se rendaient tous les matins à leurs écoles, l'une à la Mission, l'autre à 2 milles de distance. Inutile de dire qu'ici encore la tâche était dure et ingrate. Imaginez une pauvre religieuse, ne connaissant pas la langue sauvage, obligée de quitter sa communauté chaque matin, été comme hiver, par tous les temps, par des chemins parfois impossibles, pour aller passer la journée à 2 milles de distance, sans autres voisins que des sauvages, dans une pauvre maison en troncs d'arbres. Le F. BARREAU, qui, tous les jours, accompagnait la sœur à son école, a lui-même fait l'expérience de cette vie de souffrances et de renoncement. Combien de fois n'a-t-il pas fait le tour du camp pour amener les enfants à l'école ! Quand la neige était trop profonde, il fallait mettre les plus petits sur l'épaule et conduire les autres par la main. En hiver, les enfants venaient assez assidûment à l'école, mais pendant l'été la plupart prenaient la clef des champs et allaient se cacher dans le bois. Ces débuts pénibles et sans consolations ont été les mêmes dans toutes nos Missions pied-noires : le bien se faisait, mais très lentement, c'était le temps du défrichage ; on semait, mais quand est-ce que la moisson serait mûre ?

Ce fut en 1893 que les Missions pied-noires furent

érigées en district particulier et séparées des Missions blanches. Les PP. LACOMBE, LEDUC, LE STANC et LEGAL en furent tour à tour les Supérieurs. Cette même année devait être pour la réserve des Gens du Sang une année de consolation. Jusque-là les offices se faisaient dans la salle d'école, mais le local était devenu insuffisant. Il fallait bâtir, et le R. P. LEGAL avait obtenu des ressources pour construire une église. C'est une pièce de 24 pieds sur 30 avec une addition de 12 pieds sur 12 comme sanctuaire ; sur la façade s'élève un joli petit clocher d'une quinzaine de pieds, qui, deux ou trois ans plus tard, recevait une belle cloche ; en même temps, M. Brodeur, le frère de la sœur supérieure de l'hôpital, la dotait d'un orgue. Les sauvages commençaient à se faire chrétiens, et la Mission avait déjà un petit noyau de catholiques. Ce progrès se continua jusqu'en 1897, où des changements de missionnaires sur les réserves occasionnèrent une crise dans l'évangélisation des sauvages.

En 1894, le F. BARREAU faisait ses vœux perpétuels et le F. DANIS recevait la prêtrise, puis était envoyé à l'école industrielle de Dunbow.

Vers l'automne de 1896, un nouveau missionnaire arriva à Saint-Albert. Après quelques mois de séjour à Calgary, le P. RIou reçut son obédience pour la réserve des Gens du Sang. A son arrivée, il trouva tout le monde en émoi, parce qu'un sauvage de cette réserve venait d'en tuer un autre, ce qui avait mis sur pied toute la police. Jour pour jour, un mois plus tard, le sauvage fut pris, emprisonné à Mac-Leod, jugé et pendu. Le P. LEGAL fut choisi comme directeur spirituel de ce sauvage, ce qui lui fit passer la plupart de son temps à Mac-Leod jusqu'au jour de l'exécution. Le nouveau missionnaire se mit immédiatement à apprendre le pied-noir pour faire quelque bien. Pendant l'absence du P. LEGAL, il

devait suffire à tout : baptêmes, visite des malades, etc. Lorsque M<sup>sr</sup> LEGAL fut élevé à la dignité épiscopale, il lui laissa la charge de la mission avec toutes ses responsabilités.

C'est ici que commence la crise dont se ressentent encore les missions pied-noires. A l'arrivée du P. RIOU, le P. FOISY quittait la Mission des Piégenes et le P. DANIS était chargé de cette réserve. Il y avait pénurie de missionnaires aptes à faire un ministère fructueux. A part les PP. DOUCET et NAESSENS, c'étaient de tout jeunes Pères sans expérience, ne connaissant pas la langue et par là même ne pouvant avoir de l'influence sur les sauvages. Plusieurs sauvages cessèrent de venir aux offices et s'éloignèrent du prêtre. En un mot, la tâche était dure et peu encourageante.

Le P. FOISY, avant de quitter les Piégenes, avait entrepris la création d'une école-pension avec les secours obtenus du gouvernement. La maison fut terminée en 1898, et les sœurs y entrèrent avec les enfants. La Mission des Piégenes commence à sortir de ses langes. M<sup>sr</sup> LEGAL avait accordé au P. DANIS les ressources nécessaires pour bâtir une église, qui fut ouverte au culte cette même année. Depuis, la Mission des Piégenes continue à progresser, et c'est aujourd'hui la plus florissante du district.

C'est vers 1898 que M<sup>sr</sup> LEGAL obtint du gouvernement une école-pension pour les Gens du Sang. Les travaux commencèrent aussitôt sous la direction du P. RIOU qui, ne connaissant ni l'anglais ni le sauvage, eut de très grandes difficultés pour mener l'entreprise à bonne fin. Là où les moyens humains font défaut, la bonne Providence y pourvoit. L'école fut ouverte le 1<sup>er</sup> novembre 1899, et les Sœurs de Nicolet en furent chargées. Le tout n'est pas de bâtir, il faut recruter des enfants, et les

Pieds-Noirs aimant leurs enfants à l'excès, ne s'en séparent que difficilement. L'école n'avait que cinq enfants, mais, à force de patience et de persévérance, on arriva à vingt, et cela dans l'espace d'un an et demi.

En 1898, arriva le P. LÉPINE.

Au mois de janvier 1901, d'autres changements se firent. Le P. LE STANC fut nommé Supérieur du district ; le P. DANIS envoyé chez les Piéganes ; le P. DOUCET à la Mission des Gens du Sang avec le P. LEVERN, qui était arrivé au printemps de 1900 ; le P. RIOU fut chargé de la Mission de Blackfoot-Crossing, et le P. LÉPINE nommé principal de l'école industrielle, en remplacement du P. NÆSSENS, appelé en Belgique.

Cette Mission de Blackfoot-Crossing est encore à son début ; il y a pourtant depuis 1900 une école-pensionnat, mais qui n'est pas encore terminée. Les Sœurs de la Providence qui l'ont acceptée ont trouvé à leur arrivée dans le pays une pauvreté dont elles ne se faisaient pas idée. La maison n'était pas meublée. Un seul poêle devait suffire à chauffer cette immense bâtisse, et le froid était si intense qu'une seule chambre devait servir de dortoir, classe, cuisine, réfectoire et chapelle.

Les débuts de cette institution furent bien humbles : 6 enfants pour commencer ; néanmoins, avant la fin de 1901, on comptait, à l'école, 22 élèves : 19 sauvages et 3 orphelins blancs.

En 1898, le F. John MORKIN reçut son obédience pour l'école industrielle où il rend de grands services. Le R. P. SALAUN a reçu son obédience pour Blackfoot-Crossing en octobre 1901.

Le bien se fait lentement ; en cela rien d'étonnant, les missionnaires n'ont rien pour parler à l'imagination des sauvages, c'est la pauvreté extrême, pendant qu'autour de nous les ministres protestants surabondent de res-



sources. Ces gens, à force de mensonges et de présents, n'attirent pas à eux des prosélytes, mais ils éloignent les sauvages du prêtre catholique. Il est vrai que l'ambition des révérends se borne à ce maigre résultat. Pour frapper l'imagination des sauvages, il faut quelque chose qui paraisse, et sur cette réserve le missionnaire n'a même pas encore une église ; les offices se font dans une chambre de l'école. C'est bien triste pour une mission, vieille de vingt ans, d'en être réduit là, et pourtant, l'expérience le prouve, les anciens missionnaires s'accordent à le dire, le bien ne peut se faire tant qu'il n'y a pas d'église. Espérons que cette situation sera comprise par de bonnes âmes qui aient à cœur l'extension et la propagation de la foi.

Dès mon arrivée à la Mission de Blackfoot-Crossing, j'entrepris une visite générale de la réserve. Je fus reçu assez froidement, les sauvages ne comprenant pas qu'on leur enlève le missionnaire qu'ils aiment et estiment, auquel ils sont attachés et qu'ils regardent comme un père. Ils sont lents à faire connaissance avec le nouveau venu et prennent tous les moyens pour exercer sa patience, afin de le connaître davantage. Rien n'est épargné pour exciter sa générosité, mais, quand le Pied-Noir s'aperçoit que les flatteries et les beaux discours ne font pas d'effet, il ne tarde pas à en venir aux railleries et aux affronts. Il faut tout supporter avec patience et petit à petit l'on finit par se faire accepter.

D'autre part, les révérends profitent de cette occasion et redoublent d'efforts pour détourner les sauvages de la robe noire, leur faisant croire que les missionnaires ne les aiment pas, puisqu'ils les abandonnent si facilement.

Ne vous étonnez donc pas, mon très révérend Père, si le résultat des travaux du missionnaire, dans le cou-

rant de cette année, n'a pas répondu entièrement aux peines et aux efforts qu'il s'est imposés : une quarantaine de baptêmes dont une dizaine d'adultes, une douzaine d'enterrements et deux mariages.

Le catéchisme prend la plus grande partie du temps du missionnaire avec les visites à domicile : d'abord catéchisme tous les jours aux enfants de l'école, ensuite aux adultes, quand les sauvages viennent à la Mission. Il est très difficile de catéchiser les sauvages chez eux : là ils ont la parole et parlent de tout, excepté de religion ; sans doute, on s'efforce toujours de leur donner quelques notions sur la prière et leurs devoirs, mais ils se fatiguent vite de cela et ne se gênent pas pour vous dire de partir. Telle est notre situation actuelle.

Ces quelques notes vous donneront un aperçu général sur les Missions des Pieds-Noirs. Jusqu'à présent, les missionnaires ont travaillé beaucoup : plus tard peut-être verra-t-on le résultat de leurs fatigues et de leurs travaux. Quand ? Dieu seul le sait.

RIOU, O. M. I.

---

### L'ÉCOLE INDUSTRIELLE DE DUNBOW.

RAPPORT DU R. P. LÉPINE AU T. R. PÈRE GÉNÉRAL.

MON TRÈS RÉVÉREND PÈRE,

Vous savez sans doute que la sainte obéissance, après m'avoir conduit en différentes places pendant les trois ans de mon séjour dans le diocèse de Saint-Albert, m'a appelé, en avril 1901, à la lourde tâche de remplacer, d'abord *pro tempore*, puis définitivement, le R.P. NAESSENS.

C'était une lourde tâche, en effet, pour un *jeune*, que la charge de principal de l'école industrielle Saint-Joseph

de Dunbow ; toutefois, je dois dire que ma voie était toute tracée : il n'y avait qu'à marcher sur les traces de mon prédécesseur ; de plus, de bons employés m'ont rendu la besogne légère et facile. Ce n'est pas de sitôt que le R. P. NAESSENS sera oublié à l'école ou dans le pays. Dix ans de travaux d'organisation sont marqués ici, non en lettres d'or, pour me servir de l'expression consacrée, mais en grandes et belles constructions, sans parler de l'œuvre accomplie dans les âmes rebelles des petits sauvageons pieds-noirs et cris.

J'ai l'intention de faire plus tard l'historique de notre école industrielle ; pour aujourd'hui, je me contenterai du rapport annuel.

Avant de commencer, je ne saurais trop redire la joie qui nous fut donnée, le 22 juillet dernier, par la visite de votre représentant. Le R. P. TATIN s'est déclaré enchanté de ce qu'il a vu. Notre seul regret fut son trop court séjour parmi nous, moins de vingt-quatre heures.

Le R. P. LE STANC, supérieur du district des Pieds-Noirs et de la maison de Dunbow, a sa résidence à l'école. Il rayonne tout autour pour visiter les blancs dispersés dans la prairie, et il est chargé en même temps de la direction spirituelle de nos bonnes sœurs et de la partie crise de nos élèves, tandis que je m'occupe des Pieds-Noirs ayant appris leur langue avant de venir ici. Nous avons de plus deux bons Frères convers, les FF. John et Tom MORKIN, deux excellents religieux : l'un chargé du jardin, de la pompe à vapeur, de la forge, un homme à tout faire, tandis que l'autre s'occupe de la ferme ; le premier fera ses vœux perpétuels dans un an et le second les a faits il y a déjà un an.

Les Sœurs de la Charité de Montréal, au nombre de huit, ont la charge des jeunes filles, de la lingerie, de l'infirmierie et de la cuisine.

Nous avons aussi des employés laïques, le teneur de livres, deux maîtres d'école, un boulanger, un charpentier et un cordonnier.

Voilà notre personnel au grand complet, si vous y ajoutez votre humble serviteur qui doit avoir de bonnes jambes et de bons yeux, sans compter la tête qui n'est pas toujours aussi bonne.

Notre école industrielle est située dans une vallée appelée *Dunbow*, ce qui signifie un « arc de collines » ; nous sommes en effet entourés de collines, au confluent de deux rivières, le Bow et le High River, à 25 milles au sud-est de Calgary, la ville la plus importante du sud du diocèse de Saint-Albert.

Nous avons un terrain de 960 acres, partie appartenant au gouvernement, partie à l'école, et nous avons 200 acres en culture cette année, sans compter un pâturage d'un mille carré pour le bétail.

Il faut être dans la vallée ou sur les collines environnantes pour voir l'école ; elle a l'aspect d'un petit village avec ses grandes et ses petites maisons séparées et dispersées tout autour. Voici d'abord la maison pour les garçons, gros édifice en bois, comme tous les autres : deux étages avec un corps principal et deux ailes, l'une pour les plus grands, de treize à dix-huit ans ; l'autre pour les plus petits au-dessous de treize ans. Vous trouverez dans chaque aile : en bas, la salle de récréation, au-dessus, la salle de classe, et au dernier étage, le dortoir. Dans la partie centrale sont les offices, les chambres des employés et aussi un petit oratoire privé où Notre Seigneur daigne habiter particulièrement pour ses Oblats. Sur la même ligne, à quelques pas, est la maison des sœurs avec les jeunes filles ; là se trouvent, outre la cuisine, les salles et les chambres pour les sœurs et leurs élèves, le réfectoire pour tout le monde et la chapelle publique.

En arrière de la maison, nous rencontrons la glacière, le magasin des provisions et le poulailler, puis le lavoir avec les derniers perfectionnements de lavage et séchage, la machine à vapeur dirigée par le F. John MORKIN et adaptée par lui à une pompe, un tour, une meule à aiguiser et un moulin. Par delà toutes ces bâtisses, voici une imposante étable, partie pour les chevaux, partie pour les bêtes à cornes, avec des celliers et un grenier spacieux pour le foin, sans compter la grènerie adjacente où nos cinq mille boisseaux de grains ont pu trouver place, puis l'étable aux veaux, la porcherie et les abris pour les voitures et les machines de culture. Un peu plus loin, vous avez la maison des employés, la menuiserie, la cordonnerie et la boulangerie.

Voilà à peu près toute la nomenclature des édifices de notre village que les étrangers considèrent comme autant d'habitations particulières, tandis que ce ne sont que des dépendances de l'école et à l'usage de l'école.

Nous avons de la place pour 100 garçons et 50 jeunes filles ; en ce moment, ils ne sont que 80.

Les plus grands ne sont en classe que la moitié du jour, l'autre moitié est consacrée au travail manuel. Les plus jeunes vont en classe toute la journée.

L'anglais est seul enseigné et parlé, et ceux qui sont venus jeunes à l'école ont oublié leur langue maternelle.

Les garçons, sous la direction du F. Tom MORKIN, travaillent à la ferme et prennent soin des animaux, etc. Nous avons 117 têtes de bétail et 25 chevaux. Cette année, 200 acres de terre sont en culture, avoine, blé, orge et foin. Nous avons récolté l'an passé 5000 boisseaux de grains, dont à peu près 4000 d'avoine. Le pays n'est pas favorable au blé que l'on sème généralement en avril et en mai ; il n'a pas le temps de mûrir. Le seul

moyen d'avoir du blé, c'est de semer en juillet et de récolter l'année d'après en juillet. C'est ce que nous allons essayer cette année. Nous avons eu 700 boisseaux de pommes de terre, à peu près autant de carottes et de betteraves pour les animaux et 250 tonnes de fourrage, en comptant 150 tonnes de foin, coupé en dehors de la propriété qui mesure à peu près 1 mille et demi carré de superficie.

Je ne dois pas oublier notre jardin qui nous donne des légumes en abondance.

La ferme nous est d'un grand secours, car, vu le petit nombre d'élèves, l'allocation du gouvernement est insuffisante pour soutenir l'établissement à cause des frais généraux qui sont les mêmes que pour un nombreux personnel. On peut se rendre compte de nos économies, quand on compare notre école à l'école industrielle protestante de Calgary. Celle-ci a 40 enfants et il lui faut 10 000 piastres pour se soutenir ; la nôtre, qui compte 80 élèves, se suffit avec 12000 piastres : le gouvernement en donne 10 400, et le reste vient de la ferme.

Je n'ai pas encore parlé des différents métiers : métier de charpentier avec généralement quatre apprentis, sous la direction d'un homme de cette profession ; de cordonnier avec un ou deux apprentis ; de boulanger avec deux apprentis.

Les jeunes filles se forment au ménage sous la direction des sœurs.

Si on s'occupe tant à former ces enfants matériellement, le spirituel n'est pas négligé. Il y a pour tous une demi-heure de catéchisme chaque jour ; confession et communion mensuelles pour les plus grands, confession trimestrielle et plus souvent pour les plus petits.

On peut le dire, ces pauvres enfants indiens qui sortent de la sauvagerie sont bien plus faciles à mener que

bien des blancs. Le difficile est de savoir si le bien est superficiel ou réel. Ils prennent vite le bon pli, comme plus tard quelquefois ils le perdent aussi bien vite.

Rien n'est épargné pour éviter ce malheur, mais le vrai remède serait l'isolement de ces enfants, après leur sortie de l'école, je veux dire qu'ils devraient être sous le contrôle du prêtre dans les réserves et en dehors de l'influence délétère des parents païens et corrompus ; les sauvages, qu'ils soient jeunes, qu'ils soient vieux, sont des enfants qui ont besoin d'être toujours conduits par la main du prêtre, pour rester dans le bon chemin. Il est donc bien triste de voir ces enfants, à leur sortie de l'école, retourner dans la pourriture et la corruption, d'où ils sont sortis quelques années auparavant ; alors le bon grain semé dans ces natures molles et sans énergie est vite étouffé. Il y a des exceptions, mais elles confirment la règle et les dires de l'expérience.

Dans quelques réserves, du côté de Qu'Appelle, on a séparé des sauvages les enfants des écoles ; et là, sous la direction de l'agent et du prêtre, tout va bien. Mais ici, dans le sud du diocèse, nos agents sont pour la plupart fanatiques, cherchent à entraver notre action le plus possible et à empêcher le recrutement de notre école. Aussi sont-ils loin de nous aider à sauvegarder ces enfants qu'on a éduqués malgré eux.

Nous devons donc faire tous nos efforts pour préparer ces enfants à la vie qui les attend chez eux, et les fortifier contre les dangers et les tentations futurs.

Ce sont de jeunes plantes qu'il faut cultiver avec beaucoup de soin pour que plus tard elles donnent des fruits. Nous n'avons pas autant à défricher que les missionnaires sur les réserves, mais nous devons semer et arroser beaucoup, faire des exhortations, donner des encouragements, des réprimandes, etc. Les châtimens corporels

sont inconnus, les paroles suffisent pour rappeler à l'ordre et faire régner la discipline. L'essentiel, c'est de ne pas se lasser de répéter souvent les mêmes choses.

Daignez agréer, etc.

M. LÉPINE, O. M. I.

---

## VICARIAT DU BASUTOLAND.

### LETTRE DU R. P. PENNERATH AU T. R. PÈRE GÉNÉRAL.

Mission de Korokoro. — Conversions. — Fondation de la Mission de Pontmain.

Korokoro, le 29 janvier 1902.

TRÈS RÉVÉREND ET BIEN-AIMÉ PÈRE,

Le Basutoland n'est qu'un coin de terre, si on le compare aux autres contrées de l'Afrique du Sud, mais c'est un coin de terre qui nourrit une population noire qui a presque doublé dans l'espace de quelques années.

Le mouvement des conversions ne semble pas se ralentir, surtout dans la Mission de Korokoro. Chaque année nous comptons une centaine de catéchumènes. Aussi l'église est trop étroite maintenant et bientôt elle ne pourra contenir que la moitié de nos chrétiens.

Dans la dernière lettre que je vous ai écrite, mon très révérend Père, je vous parlais d'une autre petite Mission que les RR. PP. PRÉFET et BIARD avaient l'intention de fonder. Aujourd'hui cette nouvelle Mission existe, mais au prix de quelle patience et de quelles fatigues !... Elle est établie près du village du chef Thlali-Litsié, qui tout d'abord s'y était opposé, sous prétexte qu'elle serait trop près de son village et lui occasionnerait des ennuis. Aujourd'hui les circonstances ont changé. Thlali nous est devenu favorable. Sa femme s'est convertie et a reçu



le saint baptême l'année dernière. Le R. P. BIARD demanda de nouveau le terrain qui lui avait été refusé il y a quelques années, et cette fois on le lui accorda.

On se mit aussitôt à l'œuvre. Un Cafre, aidé d'un de nos chrétiens, nous a construit une petite maison en pierre de 33 pieds de long sur 13 de large. Le travail de notre maçon n'est pas trop mal, mais, comme tous les Cafres, il ne sait pas encore apprécier l'axiome des Anglais : *Time is money*. Il a pris largement son temps et mis six mois à faire une besogne de six semaines. Plus d'une fois il mit la patience du bon P. BIARD à l'épreuve. La maçonnerie achevée, il fallut mettre la toiture. Et comme la nouvelle Mission est située au milieu des montagnes, ce n'était pas chose aisée d'y transporter bois de charpente, portes et fenêtres. Les wagons n'y arrivent qu'en contournant les montagnes et qu'en traversant des précipices. Le R. P. BIARD eut une idée de génie : il prit à son service des Cafres, forts et bons cavaliers, leur fit monter les chevaux de la Mission, plaça devant eux sur les chevaux, deux ou trois arbres bien liés ensemble, et puis en avant ! Après trois heures de marche, ils arrivèrent à destination avec leur fardeau. Ils renouvelèrent le voyage vingt fois et transportèrent ainsi à la nouvelle Mission tout ce qui devait servir à terminer la construction.

Le R. P. BIARD mit la main à l'œuvre : à l'aide de deux Cafres il plaça la charpente, les portes et les fenêtres. Plus d'une fois le vent violent, qui souffle très souvent dans ces montagnes, menaçait d'emporter, non seulement le chapeau du Père, mais encore toiture et ouvriers.

Aujourd'hui cette petite maison est à peu près achevée. Elle nous permet d'y réunir nos catéchumènes. Une autre maison, plus spacieuse et plus élégante, est en train de s'élever. Elle est construite en pierres de taille. Ce sera

notre chapelle provisoire en attendant qu'il plaise à la divine Providence de nous donner une maison de la prière en règle.

Notre Mission est établie sur le plateau d'une haute colline, au pied d'une petite chaîne de montagnes dont le point culminant se nomme Taba-Telle. Dominant la grande vallée qui s'étend vers le nord, elle pourra être aperçue de fort loin. Au sud une autre vallée. C'est une vraie oasis pour la beauté de son site et la fertilité de son sol. Autrefois les Basutos y parquaient leurs nombreux troupeaux, car là ils trouvaient une nourriture abondante, et quelques bergers suffisaient pour les garder. Le sol donne en abondance blé, maïs et mabèle. Du reste, toute cette partie du Basutoland, appelée pays du Machalaning, ne cède en rien, pour la beauté, à certaines parties de la Suisse. De nombreux Basutos y ont déjà fixé leur séjour, d'autres viendront s'y établir à leur tour. Bientôt ce seront de nombreux villages cafres qui s'élèveront de toutes parts, sur les flancs des collines et des montagnes. Et déjà nous avons là un bon noyau de chrétiens.

La population nous est favorable. Depuis longtemps on demandait une Mission; aujourd'hui c'est une vraie joie pour ces bons Cafres de voir s'élever chez eux une maison de la prière.

Nous donnerons à cette nouvelle fondation le nom de *Pontmain*, et Notre-Dame de la Prière en sera la patronne. Comme Oblats, nous aimons la très sainte Vierge et la Congrégation; comme Français, il nous est doux d'avoir parmi nous un souvenir de la France catholique. Et puis, c'est la prière qui fera descendre dans le cœur du païen la grâce de la conversion. C'est la Reine de la Prière qui conservera la foi aux nouveaux convertis et nous aidera à en faire de bons chrétiens. Si la charité chrétienne nous

vient en aide, nous nous efforcerons d'élever à la très sainte Vierge une demeure digne d'Elle, autant que cela peut se faire en pays de Mission.

Cette nouvelle Mission sera une autre annexe de celle de Korokoro, dont les deux missionnaires voient leur travail augmenter chaque année. C'est une rude besogne que de diriger tant de nouveaux convertis. Le baptême en fait des chrétiens, mais non pas des saints. Le caractère distinctif des Basutos, c'est la légèreté, l'inconstance. Ils se tournent volontiers vers le bien, mais la tentation ne rencontre pas grande résistance chez eux. Des tentations!... nos chrétiens en ont, eux qui sont obligés de vivre avec de nombreux païens rongés par le vice. C'est donc au missionnaire de veiller sur les enfants de Dieu et de les stimuler sans cesse. Mais pour cela, il nous faut visiter ces néophytes dispersés dans plus de soixante-dix villages. De plus, c'est encore au missionnaire qu'incombe le soin des travaux matériels. Abandonné à lui-même, le Cafre ne travaille pas ou bien travaille mal.

C'est un des motifs pour lesquels on écrit si rarement des récits détaillés sur les travaux accomplis. Seule, une plume légère et alerte pourrait tracer, à la hâte, le récit des douleurs et des consolations du missionnaire.

Le R. P. BIARD compte plus de vingt ans de travaux incessants et pénibles parmi les Basutos. Volontiers il se ferait une petite Chartreuse à Korokoro pour le reste de ses jours. Mais il est le père d'une nombreuse famille et de tous les côtés ses enfants viennent lui demander le pain de l'âme. Il se console en répétant la prière de saint Martin : *Domine, si populo tuo adhuc sum necessarius, non recuso laborem.*

Quant à celui qui vous écrit ces lignes, mon très révérend Père, toutes ses douces illusions de junioriste,

de novice et de scolastique se sont évanouies pour faire place à l'étonnante réalité. Mais c'est elle qui fait les hommes et les missionnaires. Lui aussi se console en redisant la parole du grand apôtre : *Omnia possum in eo qui me confortat.*

PENNERATH, O. M. I.

# VARIÉTÉS

---

## I

### CHRONIQUE DE LA MAISON DU LAUS (1818-1844)

(SUITE <sup>1</sup>).

#### CHAPITRE XXI

LE P. MILLE, SUPÉRIEUR DU LAUS.

(AOÛT 1839-JANVIER 1840.)

#### **La question du Laus sous M<sup>sr</sup> de La Croix d'Azolette et pendant la vacance du siège de Gap.**

I. Le clergé de Gap demande d'entrer en possession du couvent et du service de l'église du Laus. — II. Entrevue du P. JEANCARD, délégué de M<sup>sr</sup> DE MAZENOD, avec l'évêque de Gap, au sujet des pétitions du clergé. — III. La circulaire du chanoine Garagnon aux anciens souscripteurs pour l'acquisition du couvent du Laus. — IV. Lettre de M<sup>sr</sup> de La Croix d'Azolette à M<sup>sr</sup> DE MAZENOD. — V. Ce qu'il faut penser des réclamations du parti hostile aux Oblats et de l'attitude de M<sup>sr</sup> de La Croix d'Azolette. — VI. Vacance du siège de Gap; *la Gazette du Midi*; nomination de M<sup>sr</sup> Rossat.

I. Depuis vingt ans les Pères Oblats occupaient le Laus en vertu d'une ordonnance de M<sup>sr</sup> de Miollis et du bail passé avec M. Peix, lorsque, neuf ans avant l'expiration du bail, une partie du clergé entreprit de les déposséder d'un poste dans lequel, nous l'avons vu, ils avaient tenu tous leurs engagements et rendu des services signalés au diocèse. Nous allons voir, à l'aide de documents authentiques, quels furent les procédés employés dans l'attaque par nos adversaires, et quels furent les moyens de défense des Pères Oblats.

(1) Voir le numéro de mars.

Nous avons dit plus haut que M<sup>sr</sup> de La Croix avait protesté ne vouloir pas, par la création des missionnaires diocésains, supplanter les missionnaires Oblats du Laus. « Loin de moi, disait-il à ses prêtres, la pensée de vouloir rien entreprendre contre une communauté qui ne cesse de m'être chère. » Dans cette question du Laus, M<sup>sr</sup> de La Croix entendait se réserver, ne prendre aucune initiative directe et personnelle. Il laisserait faire, il favoriserait même les agissements des meneurs du parti. Après quoi il se déciderait.

Quelque temps se passe, et le chapitre de Gap fut invité à présenter à l'évêque une pétition par laquelle on lui demanderait de réclamer le Laus à M<sup>sr</sup> DE MAZENOD pour les prêtres du diocèse. Les membres du chapitre, moins un seul, refusèrent de se prêter à cette manœuvre, disant hautement qu'il y aurait injustice et ingratitude à vouloir dépouiller des hommes auxquels on était si fort redevable.

Ce refus si formel était un échec pour le parti, il lui fallut songer à le réparer en recourant à d'autres procédés. Une occasion se présenta bientôt.

En l'année 1839, il y eut deux retraites pastorales présidées par l'évêque, la première à Gap même, vers la fin du mois d'août ; la seconde à Embrun, dans les premiers jours du mois de septembre.

Voici en quels termes était rédigée la requête adressée à l'évêque de Gap : « L'établissement du Laus se présente sous un double aspect. La Providence l'a placé au centre même de nos religieuses et pauvres contrées, pour être tout à la fois, comme un asile ouvert à ceux de nos prêtres que l'âge et les infirmités auraient rendus incapables d'exercer le saint ministère, ou qui voudraient se retirer dans cette pieuse solitude pour y finir saintement leurs jours, et comme une source de bénédictions pour

les peuples. Or, il nous semble, quoique nous ne voulions en rien contrarier les vues de Votre Grandeur, qu'un établissement de ce genre doit être essentiellement diocésain et placé sous la direction et la dépendance de l'ordinaire, à l'imitation de ce qui se remarque dans les autres diocèses, et alors seulement seront remplies les intentions des donateurs, si expressément manifestées par écrit et de vive voix (1).

M. l'abbé Jullien, curé archiprêtre de Gap, écrivait au P. MILLE :

« On a rédigé une pétition à Monseigneur pour le prier de donner un asile aux prêtres infirmes dans le sanctuaire du Laus et pour faire de cet établissement une œuvre diocésaine. Le but ultérieur que l'on se propose n'est caché pour personne, c'est vous dire : « Otez-vous de là et je m'y mets. » Après lecture faite au réfectoire, en l'absence de l'évêque, on a voulu faire signer la pétition par les chanoines du chapitre, mais quand on me l'a présentée, un seul avait signé (M. le chanoine Garagnon). Je la crois déjà couverte de signatures, et il n'est pas malaisé de s'en procurer après une retraite présidée par l'évêque à qui l'on croit par là faire la cour (2). »

Certes voilà un témoin oculaire dont la déposition est d'une valeur indiscutable.

Sans attendre l'avis des prêtres de la retraite d'Embrun, l'évêque se hâta de donner un commencement de satisfaction aux vœux exprimés par les prêtres de Gap.

Dès le 7 septembre il chargea son vicaire général, M. Auguste Martel, d'écrire au P. MILLE, supérieur du Laus. Ce M. A. Martel était l'un des chefs de la cabale, se posant en ami des Oblats, alors qu'il remuait ciel et terre pour les déloger du Laus. Dans sa lettre au

(1) Extrait d'une circulaire de M<sup>sr</sup> de La Croix d'Azolette, n<sup>o</sup> 14.

(2) Lettre de M. Jullien au P. MILLE, 5 septembre 1839.

P. MILLE, il commence par s'excuser de n'avoir pas été au Laus comme il l'avait promis; puis il continue: « Si je ne craignais de vous donner deux mauvaises nouvelles à la fois, je vous ferais ici la communication dont Monseigneur m'a chargé pour vous et qui consiste à mettre à sa disposition la cure du Laus que vous appelez l'*hospice*, afin de loger trois ou quatre prêtres en retraite qui feraient leur ordinaire en commun. Il va sans dire que cette mesure que Monseigneur se voit *forcé* de prendre ne doit troubler en rien les rapports d'amitié qui ont toujours régné entre nous et que rien ne saurait jamais altérer... Les opérations de l'esprit et de la raison sont *heureusement* indépendantes de celles du cœur (1). »

Heureuse distinction qui permettra d'agir sans scrupule et sans remords !!

Le P. MILLE, qui n'avait pas la clairvoyance du P. GURBERT, ne vit pas le piège qui lui était tendu. Il répondit que l'*hospice* étant affermé à un étranger, il offrait à Sa Grandeur de recevoir dans le couvent les quelques prêtres qu'il lui plairait d'envoyer. C'était une grave faute. Le Supérieur général le blâma en termes très vifs. « Dans les actes passés entre Monseigneur de Digne et moi, lui disait-il, il n'est fait aucune mention de cette prétendue destination du presbytère du Laus à devenir une maison de retraite ecclésiastique. » Il ajoutait : « Je suis résolu à pousser notre défense jusqu'au bout. JEANCARD et vous, rédigez un mémoire fait à chaux et à sable, qui mettra à découvert ceux qui foulent aux pieds l'honneur et la religion, la reconnaissance et la délicatesse (2). »

Cependant, la seconde retraite ecclésiastique d'Embrun, présidée par M<sup>sr</sup> l'évêque, avait été clôturée. Là, comme à Gap, les meneurs du parti mirent tout en œuvre

(1) Lettre de M. Martel au P. MILLE, 7 septembre 1839.

(2) Lettre de M<sup>sr</sup> DE MAZENOD au P. MILLE, 18 septembre 1839.



pour obtenir que la pétition fût signée par les retraits. Ils firent nommer une commission composée des curés de canton, prenant soin d'en exclure ceux qu'ils jugèrent moins bien disposés et moins maniables ; ainsi M. l'abbé Jullien n'en fit pas partie. Les principaux chefs, M. A. Martel, M. Callandre, Supérieur des missionnaires diocésains, M. Garagnon, chanoine, menaçaient de disgrâce ceux qui hésitaient à donner leur signature, et disaient bien haut que si Monseigneur s'abstenait de paraître et de parler, c'était par délicatesse, mais qu'au fond il voulait la chose, et qu'elle fût faite sans lui. On peut voir par là quelles furent la spontanéité et la liberté des adhésions et des signatures.

Quelque temps après cette retraite, le P. MILLE se rendit à Gap et eut une entrevue avec M<sup>sr</sup> de La Croix d'Azolette. Deux vicaires généraux, M. A. Martel et M. Depéry, s'y trouvèrent présents. Fidèle à la tactique qu'il avait adoptée en cette affaire, l'évêque se tint sur la réserve et laissa la parole à ses grands vicaires. Ceux-ci exposèrent les projets de leur évêque et les raisons qui en légitimaient la prompte exécution. Le prélat voulait le départ des Oblats, afin de les remplacer au Laus par les missionnaires diocésains. La mesure s'imposait et se justifiait par les graves raisons que les porte-parole de l'évêque énumérèrent : « 1<sup>o</sup> L'administration, endettée, ne pouvait plus soutenir l'œuvre des missionnaires, au nombre de vingt, ni pour l'entretien, ni pour le logement ; au Laus, ils auraient le logement et les ressources qui leur manquaient à Gap ; 2<sup>o</sup> une ordonnance royale avait mis le diocèse en possession du Laus ; 3<sup>o</sup> le couvent est donné au desservant. Or, c'est l'évêque qui nomme le desservant, il peut donc nommer un desservant autre qu'un membre de la Congrégation des Oblats ; 4<sup>o</sup> enfin, puisqu'après l'expiration du bail le Laus reviendra tôt ou

tard au diocèse, pourquoi ne pas le céder maintenant et tirer l'administration diocésaine d'embarras ? (1) »

Tel était le résultat des opérations de l'esprit et de la raison indépendantes des opérations du cœur auxquelles s'était livré le parti adverse. Il n'était donc plus question d'un asile au Laus pour les prêtres âgés et infirmes.

Disons, en passant, que l'ordonnance royale du 19 juillet 1820, sur laquelle on s'appuie, avait mis en possession du Laus, non pas le diocèse, mais le desservant de l'église du Laus. Or, les Oblats, en 1839, étaient les desservants de l'église. Il est vrai que l'évêque pouvait nommer un desservant autre qu'un Oblat, mais alors il passait par-dessus la convention conclue par l'ancien évêque de Digne et de Gap avec M<sup>sr</sup> DE MAZENOD, convention qui devait durer tout le temps du bail, c'est-à-dire vingt-neuf ans.

II. M<sup>sr</sup> DE MAZENOD envoya à l'évêque de Gap le P. JEAN-CARD, chanoine de sa cathédrale, avec la mission de défendre les intérêts du Laus et de faire entendre de justes plaintes à l'occasion de ce qui s'était passé pendant les retraites ecclésiastiques de Gap et d'Embrun.

Dans ses *Mélanges historiques* auxquels nous renvoyons le lecteur (2), M<sup>sr</sup> JEAN-CARD nous a donné le récit de son entrevue, à Embrun, avec Monseigneur de Gap. Nous rappelons seulement ici les points que le délégué du Supérieur général mit en lumière pour la défense de la cause des Pères Oblats du Laus. Il fit valoir : 1° les contrats écrits et légalement inattaquables ; 2° la convention de bonne foi qui avait présidé à l'établissement ; 3° le bien que les missionnaires Oblats avaient fait pendant vingt ans dans le diocèse de Gap ; 4° l'accroissement du pèlerinage, tout le temps qu'ils desservirent le sanctuaire ; 5° les dé-

(1) Lettre du P. MILLE à M<sup>sr</sup> DE MAZENOD.

(2) *Mélanges historiques*, IX, p. 78 et suivantes.

penses considérables faites par eux, en bonne foi des traités, pour le local qu'ils habitaient et pour l'église ; 6° enfin le scandale que causait parmi les laïques le projet connu de l'évêque de Gap.

L'évêque mit fin à l'entrevue en disant que « les choses étant ainsi, il ne changerait rien à ce qui existait et qu'il laisserait le soin de la solution à son successeur. (Il savait qu'il allait être nommé à l'archevêché d'Auch.) Nous retournâmes à Gap, chacun de son côté, et le lendemain, quand j'allai prendre congé du prélat, il me renouvela la réponse qu'il avait faite à Embrun et que je devais porter à Marseille (1) ».

La conclusion de cette entrevue déconcerta les grands vicaires de Gap. Au moment où le P. JEANCARD allait monter en voiture, ils voulurent avoir une nouvelle conférence avec lui. Bien loin d'y consentir, le P. JEANCARD leur fit cette réponse :

« Comment remettre en question la sincérité et la validité des paroles de votre évêque ? C'est lui faire injure que de vouloir recommencer la discussion. » Et il partit. « J'étais indigné, ajoute-t-il, et je me prêtai d'autant moins à une nouvelle conférence, que je voyais dans l'un de mes interlocuteurs l'homme connu pour le principal promoteur de la cause adverse à la mienne, un homme comblé des bienfaits de la Congrégation et qui s'était fait son agresseur (2). »

Étant sur les lieux, le P. JEANCARD put constater qu'en ce moment nos adversaires paraissaient moins sûrs de réussir. La réponse de M<sup>s</sup>r de La Croix d'Azolette laissait en suspens la solution de l'affaire. De plus, beaucoup de prêtres signataires de la pétition envoyaient leur désaveu par lettre à l'évêché ; puis le préfet de Gap s'était

(1) *Loc. cit.*

(2) *Mélanges historiques*, IX, p. 78 et 79.

déclaré en faveur des Pères du Laus, et le public, en apprenant ce qui se tramait contre des hommes qui n'avaient fait que du bien dans le diocèse, manifestait hautement sa surprise et sa désapprobation.

Le P. MILLE, exposé aux chocs immédiats de la discussion, avait du mal à garder son sang-froid et la prudente réserve si nécessaire dans une lutte de ce genre. Le Supérieur général ne cessait de lui recommander le calme. « Il faut se taire, il faut présenter la chose comme jugée et renvoyer l'affaire entre les mains de vos Supérieurs (1). »

Les chefs du parti adverse, un moment surpris, étaient loin de regarder la chose comme jugée et préparaient de nouvelles batteries. L'abbé Callandre, supérieur des missionnaires, réclama pour les archives du diocèse de Gap, les pièces relatives à la question débattue. L'abbé Martel, de son côté, ne cessait de répéter : « De quoi se plaignent les Oblats ? On ne les chasse pas, on leur demande seulement leur retraite. » Tous travaillaient à faire revenir leur évêque sur la parole donnée au P. JEAN-CARD : tantôt ils lui suggéraient d'envoyer une députation à M<sup>sr</sup> DE MAZENOD, afin d'obtenir un prompt arrangement ; tantôt ils députaient chez lui le supérieur et le directeur du grand séminaire pour le supplier de prendre en considération la pétition signée par ses prêtres. Le prélat hésitait à revenir si promptement sur les déclarations qu'il avait faites, et parfois se fâchait de l'insistance de son entourage. Au dire d'un témoin non suspect et bien informé, un jour, dans un moment d'humeur, il aurait répondu aux chefs de la cabale : « Allez vous-mêmes au Laus, armez-vous de pioches et prenez la maison d'assaut. »

(1) Lettre de M<sup>sr</sup> DE MAZENOD au P. MILLE.

III. Le chanoine Garagnon eut recours à un nouveau moyen pour faire cesser les honnêtes scrupules de son évêque ; ce fut de lancer une circulaire aux chanoines et curés du diocèse, à l'effet d'obtenir d'eux une déclaration qui pût servir au besoin ; elle était datée du 29 octobre 1839.

Donnons-en d'abord le préambule : « C'est comme confrère et comme souscripteur pour l'achat de la maison du Laus, et de plus, près de l'*administration*, pour prendre conseil et aviser aux moyens que nous pouvons et que nous devons prendre, afin de revendiquer nos droits sur ladite maison et la rendre à sa première destination, que j'ose vous soumettre une déclaration que chacun fera et signera en particulier, dans les termes ci-dessous ou tous autres plus convenables remplissant le but, et l'enverra *de suite* au secrétariat de l'évêché, sous *bande*, afin de s'en servir au besoin. »

Nous avons relevé dans ce préambule quelque peu lourd d'allure quelques expressions bien significatives. Le chanoine Garagnon écrit sa circulaire « près de l'*administration* », c'est-à-dire au moins avec sa complicité, peut-être en son nom ? Comment s'expliquer, sans une entente préalable avec l'*administration*, que les signataires de la déclaration puissent la renvoyer sous bande et en franchise probablement, au secrétariat de l'évêché ? Il s'agit donc bien d'une affaire administrative ecclésiastique très pressante, car la déclaration signée doit être renvoyée « de suite ». Serait-il téméraire d'avancer que l'évêque de Gap laissait partir la circulaire Garagnon, parce qu'il pensait que les signatures obtenues le forceraient moralement à revenir sur sa parole donnée au P. JEANCARD ? Reproduisons maintenant intégralement la formule de la déclaration des droits des confrères de M. Garagnon, comme souscripteurs pour l'achat de la

maison du Laus : « Le soussigné déclare : 1° qu'il a souscrit en 1818 pour acheter la maison et les immeubles du couvent du Laus ; 2° que son intention formelle était d'en faire une maison de retraite pour les prêtres infirmes du diocèse ; 3° que cette destination ne lui a jamais été donnée ; 4° que cette maison a été louée à M<sup>sr</sup> DE MAZENOD par M. Peix et Monseigneur de Digne, sans procuration ni consentement aucun de ma part, mais contre mon consentement et celui des souscripteurs, et cela malgré de nombreuses réclamations ; 5° que c'est par pure tolérance que MM. les souscripteurs et moi, nous n'avons pas fait valoir nos droits envers MM. les missionnaires de Provence, établis au Laus ; 6° que je proteste contre la teneur du bail passé avec M<sup>sr</sup> DE MAZENOD par qui que ce soit, ma souscription ayant une valeur dont personne n'avait le droit de disposer sans mon aveu. »

Rétablissant les faits dans toute leur intégrité, les missionnaires de Provence, de leur côté, revendiquaient leurs droits incontestables par la contre-déclaration suivante :

« 1° Les souscripteurs savaient que les immeubles du Laus avaient été achetés pour une double destination, l'établissement d'une maison de retraite pour les prêtres infirmes du diocèse et la desserte plus convenable de l'église du Laus en l'honneur de la sainte Vierge.

« 2° M. Peix, curé archiprêtre de Gap, fut chargé par M<sup>sr</sup> l'évêque de Digne, M<sup>sr</sup> Miollis (Gap était encore sous sa juridiction), et cela, sans réclamation du clergé, de recevoir les souscriptions et de les employer aux deux fins susdites.

« 3° L'établissement d'une maison de retraite au Laus fut reconnu, au jugement de l'évêque et de l'aveu même des souscripteurs, alors irréalisable ; alors M. Peix, avec

l'approbation de l'évêque, et au nom des souscripteurs qu'il représentait d'office et sans réclamation officielle aucune de leur part, loua le couvent à M<sup>sr</sup> DE MAZENOD, afin que l'église et le pèlerinage fussent convenablement desservis. Ainsi s'accomplissait la seconde destination de la maison et des immeubles du Laus, achetés par les souscripteurs. L'établissement au Laus d'une maison de retraite étant jugé irréalisable, il n'en fut nullement question dans le bail passé par M<sup>sr</sup> DE MAZENOD avec M. Peix.

« 4° Ce bail fait par le représentant reconnu officiel des souscripteurs, et l'investiture canonique de l'évêque de Digne donnant le Laus pour résidence aux missionnaires de Provence, chargés de la desserte du sanctuaire, ne furent l'objet alors d'aucune protestation authentique de la part des souscripteurs avertis et qui, eux aussi, étaient forcés de reconnaître l'impossibilité morale et matérielle d'une maison de retraite au Laus.

« 5° MM. les missionnaires de Provence, ayant traité de bonne foi avec M. Peix et Monseigneur de Digne, représentants reconnus par les souscripteurs et leurs mandataires officiels, ne peuvent, après vingt ans de possession non contestée, être déboutés de leurs droits acquis par une déclaration tardive qui dénature les faits et ne prouve nullement son bien fondé. »

Ce qui prouve que l'inexécution de l'établissement d'une maison de retraite au Laus est bien à tort invoquée par les souscripteurs, c'est qu'après le départ des Pères Oblats, il n'y a jamais eu de maison de retraite pour les prêtres âgés et infirmes.

M<sup>sr</sup> Rossat, ni ses successeurs immédiats, ne parvinrent à réaliser les intentions formelles des souscripteurs. En 1886 seulement, M<sup>sr</sup> Goussot, évêque de Gap, reprit la question et ne fut pas plus heureux que ses prédécesseurs, et aujourd'hui encore les intentions formelles des

souscripteurs attendent leur réalisation. Les faits démontrent donc avec évidence l'impossibilité matérielle et morale d'un établissement de maison de retraite au Laus. Les souscripteurs de la déclaration de 1839 étaient-ils bien sincères ? Et leur déclaration est-elle autre chose qu'un prétexte inventé pour servir leur cause ?

IV. Neuf jours avant que la circulaire du chanoine Garagnon fût envoyée aux souscripteurs du Laus, M<sup>r</sup> de La Croix d'Azolette se décida à écrire, pour la première fois, à M<sup>r</sup> DE MAZENOD, au sujet de cette grave affaire. Sa lettre est datée du 18 octobre 1839 ; en voici les passages principaux :

« Les affaires importantes doivent se traiter entre peu de personnes... C'est pour suivre cette marche discrète que je viens entretenir Votre Grandeur de la question du Laus... Nous devons donner l'exemple du désintéressement et de la concorde et éviter toute façon litigieuse et irritante... C'est dans ce sens que j'ai répondu au P. MILLE et au P. JEANCARD, que tant que je serai ici, je n'agirai jamais autrement en cette affaire...

« Si je vous en parle aujourd'hui pour la première fois, c'est que je me sens pressé, je me vois obligé de préparer un accommodement amiable. Je voudrais concilier plusieurs intérêts qui me sont très chers, ceux de votre Congrégation pour laquelle je professe une vénération sincère, ceux du diocèse dont je suis actuellement chargé.

« La situation du diocèse devient de plus en plus gênante, et la privation du Laus, continuée pendant plusieurs années, met l'administration diocésaine dans l'impossibilité de subvenir aux œuvres qu'elle a entreprises... Mon désir serait donc, que sans contrarier notablement vos vues, et sans nuire aux intérêts de votre Congrégation, il vous fût possible, dans votre charité, de trouver



quelques moyens recevables d'abrèger le terme de la jouissance de la maison du Laus... Il m'en coûte beaucoup de vous faire cette proposition... J'ai dû compter sur l'étendue de votre charité, et vous faire part de mon extrême embarras ; c'est une prière que je vous fais, c'est une grâce que je vous demande (1). »

M<sup>sr</sup> DE MAZENOD répondit à M<sup>sr</sup> l'évêque de Gap :

« Autant dans le cours ordinaire des affaires les relations de bienveillance réciproque me sont agréables, autant, dans la circonstance présente, il m'est pénible de répondre à votre lettre, malgré tout ce qu'elle renferme d'expressions pleines de douceur. J'ai été profondément peiné de ce qui s'est passé dans les deux retraites pastorales. J'espérais que, défenseur de toutes les œuvres de votre diocèse, vous repousseriez les attaques inqualifiables de la cabale d'un certain nombre de vos prêtres contre la communauté du Laus. Ce que vous aviez dit à moi, à d'autres, et notamment à M. JEANCARD, tout m'attestait que vous défendriez une œuvre qui n'a jamais cessé d'avoir droit à votre protection... Je suis condamné à voir, dans l'ouverture que vous me faites, une première concession à des gens qui, sans respect pour votre personne et pour votre caractère, voudraient vous faire commettre une iniquité révoltante... Elle a produit sur moi une pénible surprise. Vous me demandez de fixer l'époque où la communauté du Laus cesserait d'exister... Je ne connais aucun moyen de fixer une telle époque... Quand la communauté fut canoniquement établie par vos prédécesseurs, on ne limita pas la durée; un écrit de M. Peix portait que le local, ainsi que le domaine en dépendant, avait été acquis dans l'intention d'en faire une maison de retraite pour les vieux prêtres ou pour

(1) Lettre de M<sup>sr</sup> de La Croix d'Azolette à M<sup>sr</sup> DE MAZENOD, 18 octobre 1839.

en faire don à une congrégation religieuse qui pût desservir l'église et faire revivre la dévotion en ce saint lieu. D'après les dispositions de M. Peix, et ce qu'il dit au Supérieur du Laus, M. TEMPIER, dans ses derniers moments, sa pensée était, en faisant par son testament le curé son héritier, d'investir de son droit celui des membres de la communauté existante qui était chargé de la cure, laquelle, d'après la convention passée avec l'ordinaire, en sa présence, devait toujours échoir à l'un de ces messieurs les missionnaires.

« Il est sans exemple, dans l'Église, que l'on détruise une communauté qui est ce qu'elle doit être, pour donner sa place à une autre. Pour toutes ces raisons, la demande de Votre Grandeur est inconciliable avec la délicatesse et l'équité (1). »

La réplique de Monseigneur de Gap, on le comprend, ne contient plus des *paroles de douceur*; il la terminait en demandant communication du bail de location.

Comme Monseigneur de Gap venait d'être nommé archevêque d'Auch, le 4 novembre 1839, il s'était rendu à Paris; c'est là que M<sup>sr</sup> DE MAZENOD lui expédia la pièce demandée. Dans la lettre qui accompagnait cet envoi, nous trouvons ces deux passages qui nous paraissent dignes d'être connus : « 1° On dit que vous projetez de faire juger la question par le gouvernement, est-ce d'un évêque? Le gouvernement n'est pas compétent, les seuls tribunaux sont compétents pour les affaires entre particuliers. Vous allez quitter le diocèse, quel intérêt vous pousse à poursuivre cette affaire? »; 2° Dans sa réplique à la réponse de M<sup>sr</sup> DE MAZENOD, M<sup>sr</sup> de La Croix d'Azolette avait insinué que le Supérieur général lui-même avait mis le préfet de Gap au courant du débat, et n'était pas étranger aux

(1) Réponse de M<sup>sr</sup> DE MAZENOD à M<sup>sr</sup> d'Azolette, évêque de Gap, 6 novembre 1839.

informations que celui-ci avait données au ministre des cultes. M<sup>sr</sup> DE MAZENOD repousse cette insinuation : « Je n'ai pas provoqué M. Mourgues, préfet de Gap, à s'occuper d'une affaire qui ne regarde que nous deux. S'il a écrit au ministre des cultes, c'est qu'il n'a pu ignorer ce qui s'est passé à Gap et à Embrun. »

Il était de notoriété publique, en effet, que les laïques et les personnages haut placés de Gap réprouvaient hautement les procédés et les visées du parti hostile aux Pères du Laus, et c'est ce qui irritait les chefs du parti. Et non seulement les autorités civiles se déclaraient pour les Pères, mais elles leur offraient, au besoin, leurs services pour faire triompher leur cause. M. le préfet, qui avait étudié la question, soutenait que les conventions étaient bonnes et que le bail était valable jusqu'à l'expiration du terme fixé au 1<sup>er</sup> janvier 1849. Il ajoutait que, s'appuyant sur le testament Peix et même sur l'ordonnance royale, les Pères Oblats pouvaient faire acte de propriétaires, et qu'ainsi ils étaient en droit de ne pas céder et de résister avec vigueur contre leurs agresseurs.

Mis au courant des choses, le P. GUIBERT se prononçait dans le même sens ; on se rappelle qu'il avait en quelque sorte prédit ce qui arrivait, lorsqu'il dévoilait les plans de M<sup>sr</sup> Arbaud, plans dont M<sup>sr</sup> de La Croix d'Azolette se faisait l'exécuteur. Voici ce qu'il écrivait au P. MILLE : « Je crois qu'il faut tenir bon jusqu'au bout, être ferme comme un rocher, mais impassible et inoffensif comme lui. »

L'ancien évêque de Digne, M<sup>sr</sup> de Miollis, chanoine évêque de Saint-Denis, résidant à Aix, où il s'était retiré après sa démission, protesta avec énergie contre les agissements des ennemis des Pères du Laus, contre le but qu'ils poursuivaient. A l'insu des Oblats et de son propre mouvement, il écrivit à M<sup>sr</sup> de La Croix et plaïda

fortement en faveur des missionnaires de Provence. Malgré sa grande autorité, la voix du saint vieillard se perdit au milieu des préoccupations de l'intérêt diocésain (1).

Dans la lettre pastorale que M<sup>sr</sup> de La Croix adressait à ses diocésains avant de les quitter, nous lisons la déclaration suivante : « Toutes les œuvres que j'ai faites, accueillies par vous avec tant d'empressement et qui sont venues se joindre à toutes celles qu'avait faites M<sup>sr</sup> Arbaud, ne sont que l'exécution des plans arrêtés dans les vues de ce charitable pasteur. »

V. Voici comment M<sup>sr</sup> JEANGARD apprécie les motifs qui déterminèrent, ce semble, l'attitude et la ligne de conduite de l'évêque de Gap :

« M<sup>sr</sup> de La Croix d'Azolette n'avait pas de préoccupations doctrinales, mais il avait des idées d'organisation matérielle qui n'étaient pas facilement réalisables dans un pays où les ressources ne sont pas abondantes. Il voulait établir les choses sur un pied digne du diocèse de Lyon, d'où il venait, et il était à Gap !

« D'autre part, le nouvel évêque nourrissait des sentiments de particularisme diocésain, lesquels, poussés à leur extrême, à leurs dernières conséquences, seraient allés au delà même du gallicanisme le plus outré. Ces conséquences extrêmes n'étaient pas assurément dans sa pensée. Il ne voulait pas se séparer de la communion des autres diocèses, mais il semblait tenir à ce que son action épiscopale s'exerçât sur un personnel constitué à part, et sans immixtion d'aucun élément étranger. C'était une sorte d'autonomie épiscopale diocésaine exagérée qui paraissait être son idéal... Ses actes l'indiquaient... De la maison du Laus, il voulut faire un établissement

(1) *Mélanges historiques*, IX, p. 77.

de prêtres diocésains ; tout se renfermait et se rétrécissait dans ses projets, dans les limites de sa juridiction. Ni l'esprit et la pratique de l'Église, ni les droits acquis, ni les engagements contractés, ne l'arrêtaient dans l'exécution de ses plans (1). »

Ainsi l'idéal de M<sup>sr</sup> de La Croix n'était autre que celui de son prédécesseur, M<sup>sr</sup> Arbaud, qui, lui aussi, ne voulait pas dans son diocèse de Congrégation indépendante de l'action immédiate et souveraine de la juridiction de l'ordinaire. De plus, comme nous l'avons vu, pour la réalisation de son idéal de gouvernement épiscopal, M<sup>sr</sup> de La Croix d'Azolette eut recours à une partie de son clergé qui, de longue date, travaillait à le seconder par tous moyens, foulant aux pieds, comme nous le dit M<sup>sr</sup> DE MAZENOD, les convenances, les droits acquis et les engagements contractés.

VI. Tandis que la question du Laus demeurait en suspens, des deux côtés on se prépara à une lutte décisive. Les Pères Oblats savaient maintenant qu'ils pouvaient s'attendre à tout, même à un procès. Le mémoire justificatif de nos revendications fut terminé au mois de février 1840, mais on ne crut pas opportun de l'envoyer à l'archevêque nommé d'Auch. En prévision d'éventualités possibles : retrait des pouvoirs, interdit probable du recteur actuel du Laus, assignation d'huissier, le P. MILLE, Supérieur local, reçut des instructions précises. Il dut faire le partage des objets d'église entre la communauté et la fabrique, dresser l'état exact des délibérations et des comptes de la fabrique avec pièces officielles à l'appui.

Le chapitre de Gap se réunit le 8 mai 1840 pour nommer les vicaires capitulaires, administrateurs du diocèse,

(1) *Mélanges historiques*, IX, p. 76 et 77.

pendant la vacance du siège. Le choix des membres du chapitre, à la grande surprise des adversaires des Oblats, tomba sur MM. Blanc, Dusserre-Telmont et Borel, supérieur du grand séminaire; celui-ci n'accepta pas.

« Il y eut là, écrit M<sup>sr</sup> JEANCARD, un témoignage éclatant de la sympathie des membres les plus distingués du clergé en faveur des Oblats. Les membres du chapitre voulurent protester contre les projets formés contre la maison du Laus, en donnant l'exclusion aux auteurs et aux fauteurs de ces projets. Le motif de cette exclusion fut avoué, fit sensation et fut même applaudi par la population entière(1). » Cette exclusion des anciens vicaires généraux, surtout de M. Auguste Martel, était d'autant plus significative, qu'elle avait eu lieu alors que l'archevêque d'Auch était encore à Gap, et malgré son désir connu que l'on conférât aux siens le soin de l'administration capitulaire. Le parti sentit le coup; la retraite de M. Borel, qui était resté étranger aux débats de l'affaire du Laus, fut suivie par celle des deux secrétaires de l'évêché, qui refusèrent leur concours à l'administration provisoire; on voulait la réduire à donner sa démission.

Le P. MILLE, par reconnaissance pour le dévouement des vicaires généraux à la cause du Laus, s'offrit pour les tirer d'embarras et mit sa plume à leur service. Sans figurer ostensiblement, cette ingérence d'un *étranger* dans les affaires diocésaines fut exploitée par le parti, et l'on accusa les Oblats d'être les auteurs d'un article de journal qui infligeait un blâme à l'ancienne administration de M<sup>sr</sup> de La Croix d'Azolette.

*La Gazette du Midi*, publiant la nomination des vicaires capitulaires de Gap, disait que « cette nomination promettait une administration réparatrice du passé ».

(1) *Mélanges historiques*, IX, p. 79.

*L'Ami de la Religion* prit la défense du prélat incriminé ; « l'expression *injuste*, disait-il, de ce journal mal informé, lui aura échappé ; un prélat aussi sage et aussi zélé que M<sup>sr</sup> de La Croix n'a pas besoin qu'on répare ce qu'il a fait (1). » Plus tard, *l'Ami de la Religion* revient à la charge et prend de nouveau la défense de l'évêque de Gap, en reproduisant un passage du mandement du chapitre en date du 14 mai, dans lequel les vénérables chanoines font l'éloge de leur évêque et expriment leurs regrets de son départ. On conviendra que le chapitre, dans la circonstance, eût été mal inspiré de manifester des réserves sur certains points de l'administration épiscopale.

Le Supérieur et les Directeurs du grand séminaire de Gap vinrent en aide au journal *l'Ami de la Religion*. Ils lui envoyèrent une déclaration qui fut publiée dans le numéro du 4 juin 1840. Elle était ainsi conçue : « Nous déclarons hautement qu'il n'y a rien à *réparer* dans cette administration si sage et si douce, si paternelle, et nous avons hâte de détruire l'impression qu'a pu produire sur les lecteurs du journal que vous citez, l'accusation lâche et brutale qu'il formule contre un pontife modèle. S'il y a eu de la joie à l'issue des nouvelles élections, elle s'est trouvée seulement chez ceux qui sont étrangers au diocèse, mais qui ne le sont peut-être pas à l'accusation calomnieuse que nous repoussons avec tout le clergé humilié dans son chef (2). »

Ces dernières lignes de la déclaration du Supérieur du grand séminaire de Gap désignaient, à ne pas s'y tromper, les Pères du Laus, qui, en ce moment même, étaient traités d'étrangers par les prêtres du parti adverse. Il

(1) *L'Ami de la Religion*, t. CV, p. 373, 1840.

(2) *L'Ami de la Religion*, t. CV, p. 438 et 439.

(3) *L'Ami de la Religion*, t. CV, p. 438 et 439, 4 juin 1840.

était du devoir du Supérieur du Laus de repousser des insinuations calomnieuses tendant à mettre l'article de *la Gazette du Midi* sur le compte des Pères Oblats. C'est ce que fit le P. MILLE; en son nom et au nom de ses confrères accusés; et pour repousser la responsabilité du susdit article, il répondit en publiant et en répandant dans tout le diocèse, la lettre qu'il avait adressée à M<sup>r</sup> de La Croix d'Azolette, en date du 7 juin : « Il m'a été dit, Monseigneur, qu'on attribuait à nous et à nos amis de Provence l'article par lequel *la Gazette du Midi*, en annonçant la nomination des vicaires capitulaires de Gap, déversait un blâme sur votre administration. C'est une raison, Monseigneur, pour que je me fasse un devoir de vous déclarer, en toute vérité, que, malgré la position qui résultait pour nous de vos résolutions plus que sévères à notre égard, ni moi; ni aucun des nôtres, ni en Provence où autre part, ni aucun de nos amis n'a fait à *la Gazette du Midi* aucune communication d'aucun genre qui ait pu fournir matière à l'article dont il s'agit. »

On comprendra aisément que la question du successeur de M<sup>r</sup> de La Croix sur le siège de Gap intéressait vivement les partis adverses. M<sup>r</sup> de La Croix, de Paris, où il séjourna longtemps, entretenait une correspondance très active avec ses créatures de Gap. Il soutenait la candidature de son grand ami et vicaire général, M. l'abbé Depéry. Il fit rédiger, en sa faveur, par les professeurs du grand séminaire, parlant au nom du clergé; une pétition qui fut présentée au gouvernement par le député de Gap, M. d'Hauterive.

Lé P. GUIBERT se trouvait alors à Paris, pour traiter d'affaires au sujet de son grand séminaire d'Ajaccio; ce fut une providence pour la cause des missionnaires du Laus. Pour contrecarrer les projets de M<sup>r</sup> de La Croix, il s'employa avec habileté à plaider les intérêts de la



maison du Laus auprès de l'internonce du pape et du gouvernement.

Le P. GUIBERT, par lettres fréquentes, renseignait, pour ainsi dire au jour le jour, M<sup>sr</sup> DE MAZENOD et le P. MILLE sur les intrigues qui se donnaient libre carrière et qu'il serait trop long de rapporter.

M. Auguste Martel, qui avait suivi à Paris M<sup>sr</sup> de La Croix, s'étant plaint au P. GUIBERT des procédés des missionnaires du Laus envers l'administration, s'attira cette réponse : « Il est possible que je n'eusse pas agi comme les Pères du Laus, mais à coup sûr, je n'aurais pas fait comme vous ; ils ont eu tort pour la forme, vous pour le fond (1). »

Enfin, le 27 juin 1840, le P. GUIBERT annonçait comme certaine la nomination de M. l'abbé Rossat, curé de Saint-Jean de Lyon, à l'évêché de Gap.

Nouvelle lettre du P. GUIBERT au P. MILLE, le 8 juillet : « J'ai écarté M. Depéry qui avait pris des engagements avec M<sup>sr</sup> l'archevêque d'Auch. On dit que M. Rossat est ami de M<sup>sr</sup> de La Croix qui cherchera à le circonvenir. Il faut attendre les faits. Le ministre et l'internonce ne donneront au nouveau prélat que des conseils de paix. Notre position est forte, ne la compromettez pas. Vos accusateurs n'ont pas traité le fond ; ils ont mis en avant des paroles, des procédés dont ils exagèrent les couleurs, les formes sont tout aujourd'hui. »

M<sup>sr</sup> Rossat était âgé de cinquante et un ans, avait occupé pendant douze ans la cure primatiale de Lyon et était fort considéré par le clergé lyonnais. Sacré le 14 février 1841, il fit son entrée à Gap le 10 mars. Le lendemain eut lieu la cérémonie d'installation : toutes les autorités y assistaient et le prélat fit une allocution des plus paternelles (2).

(1) Le P. GUIBERT au P. MILLE, 23 juin 1840.

(2) *L'Ami de la Religion*, t. CVIII, p. 247 et 598.

## CHAPITRE XXII.

LE P. MILLE, SUPÉRIEUR DU LAUS (SUITE)

### La question du Laus et M<sup>sr</sup> Rossat, évêque de Gap

AOÛT ET SEPTEMBRE 1841 (SUITE).

- I. Premiers rapports de M<sup>sr</sup> Rossat avec les Pères du Laus. — Le grand vicaire, M. Rossat, au Laus, 8 septembre 1841. — II. L'évêque de Gap annonce au P. MILLE qu'il sera remplacé, au Laus, par un prêtre du diocèse, le 1<sup>er</sup> octobre (13 septembre). — III. Réunion du conseil de fabrique en présence des commissaires de l'évêque, 24 et 25 septembre. — IV. Prise de possession de la cure du Laus, le 27 septembre. — Lettre de M<sup>sr</sup> Rossat à l'évêque de Marseille. V. *L'interdit* est prononcé par l'évêque de Gap contre le P. MILLE et ses confrères, 30 septembre 1841. — VI. Jugements portés sur cet acte épiscopal. — Lettre de Monseigneur de Digne à l'évêque de Gap. — VII. Installation du nouveau curé, le dimanche 7 octobre 1841. — M. Rossat et la dette de la fabrique envers les missionnaires.

I. Aussitôt que le P. MILLE eut connaissance de la préconisation du nouvel évêque, il s'empressa de lui écrire pour le féliciter et lui offrir ses vœux. Dans sa lettre, il fit allusion aux débats récents et crut devoir faire appel à la justice et à la sagesse du nouvel évêque en faveur des missionnaires. Il joignit même à sa lettre l'envoi de quelques cadeaux. Le P. MILLE faisait-il bien de tant s'avancer auprès d'un prélat dont il connaissait si peu les dispositions ? Nous pensons que l'état de choses lui commandait plus de réserve.

Le 22 janvier, M<sup>sr</sup> Rossat lui écrivait de Paris. Il accuse d'abord réception de la lettre et des petits présents ; puis il continue : « Je crois parfaitement à la sincérité de votre témoignage de sincérité et de dévouement... J'arriverai à Gap sans la moindre prévention contre votre communauté. Vous êtes tous des hommes de zèle, de piété et de dévouement... En dehors de la question de

personnes, il y a une question de choses fort grave, à laquelle je serai forcé de donner une solution. J'attends d'être sur les lieux pour l'examiner, je prendrai pour base de mes appréciations les règles de la justice et les intérêts du diocèse (1). »

Averti de la réponse de M<sup>sr</sup> Rossat, le P. TEMPIER écrit au P. MILLE : « Prenez bien toutes vos mesures, il faut s'attendre à tout et ne pas vous absenter du Laus (2). »

Le P. JEANCARD, au nom de M<sup>sr</sup> DE MAZENOD, entre dans plus de détails encore sur la ligne de conduite que le Supérieur du Laus avait à observer envers le prélat. « En vous présentant dans la foule, à l'installation de Monseigneur, ne touchez pas au passé et ne faites aucune allusion aux affaires ; si vous voyez le prélat en particulier, même réserve. Si l'évêque ne vous dit rien, retournez chez vous, évitant de parler à l'évêché. Si le prélat vous mande près de lui ou vous écrit pour entamer la question, répondez que les pièces sont en Provence et que vous les demanderez incessamment ; si déjà vous les aviez, vous les lui remettriez sans rien dire. Soyez prudent, réservé, même confiant ; pas de résistance à outrage (3). »

Cependant, M<sup>sr</sup> Rossat, dans le mandement de prise de possession, ne fit aucune mention des missionnaires du Laus ; à ses yeux, ils ne comptaient donc plus parmi ses diocésains. Ce silence, évidemment prémédité, frappa tout le monde : les amis des Oblats en furent surpris et peiné, leurs adversaires y applaudissaient.

Avant d'arriver à Gap, l'évêque avait nommé secrétaire de l'évêché un adversaire des plus décidés des Oblats. Un vicaire général en donna avis au P. MILLE en ces

(1) M<sup>sr</sup> Rossat au P. MILLE, 22 janvier 1841.

(2) Le P. TEMPIER au P. MILLE, 12 février 1841, 24 février 1841.

(3) Le P. JEANCARD au P. MILLE, 15 février 1841.

termes : « M. James, chanoine honoraire, est nommé secrétaire de l'évêché; c'est un ennemi. M. Blanc et moi tiendrons bon pour le Laus, mais serons-nous écoutés? Que l'Esprit-Saint dirige Monseigneur pour gouverner son diocèse, et défendre contre les esprits inquiets l'établissement du Laus, pierre angulaire de la piété des fidèles en nos contrées (1). »

D'autres changements furent effectués. M<sup>sr</sup> Rossat prit pour vicaire général son propre frère, l'abbé Rossat, qu'il avait amené avec lui à Gap. Il lui adjoignit en même qualité M. Borel, supérieur du grand séminaire, où M. Chabrand le remplaça (2). Ainsi, les vicaires capitulaires, si favorables aux Oblats, et l'ancienne administration de M<sup>sr</sup> de La Croix, si acharnée contre eux, furent mis de côté. « L'administration nouvelle, écrit le P. MILLE, paraît être plutôt une administration de famille que de coterie, mais on ne peut rien préjuger, attendons les actes (3). »

Le P. MILLE, au jour de l'installation, 11 mars, eut une première entrevue avec M<sup>sr</sup> Rossat, auquel il présenta ses hommages et ceux des Pères du Laus. Le prélat ne dit pas grand'chose, s'informa du nombre des Pères, et, en somme, malgré son affabilité ordinaire, se montra plutôt froid. Il garda la même attitude de froide réserve dans la seconde entrevue qui eut lieu à Tallard quelque temps après.

Son parti était bien arrêté de couper court à tous les débats et de mettre à exécution les plans de ses prédécesseurs sur le siège de Gap. C'est ce qu'il disait clairement dans la circulaire qu'il adressa à son clergé au sujet des conférences ecclésiastiques. « Les voies que ces di-

(1) Le vicaire général Dusserre-Telmon au P. MILLE, 6 mars 1841.

(2) *L'Ami de la Religion*, t. CIX, p. 551, juin 1841.

(3) Le P. MILLE au P. JEANCARD, 16 mars 1841.

gues prélats, M<sup>sr</sup> Arbaud et M<sup>sr</sup> de La Croix, nos prédécesseurs, ont si heureusement tracées, seront toujours les nôtres, et nous y marcherons avec confiance... Nous applaudissons du fond de l'âme à tout ce qu'ils ont établi et ordonné (1). »

Les premiers assauts livrés à l'existence de la maison du Laus avaient eu lieu pendant les retraites pastorales (1839). Ce fut aussi pendant la retraite pastorale de la fin du mois d'août 1841 que M<sup>sr</sup> Rossat recommença la lutte contre les missionnaires, et annonça à son clergé qu'il allait en finir et donner le dernier coup, le coup de mort, à l'établissement convoité par le parti, et mettre hors du diocèse les *étrangers* dont la présence était une gêne pour l'administration, un sujet de querelles, de compétitions ambitieuses et de convoitises de la part d'un certain nombre de prêtres.

Vers la fin du mois d'août 1841, le bruit courait, à Gap, que les missionnaires du Laus allaient être remplacés par un curé et un vicaire. Désireux de savoir par lui-même ce que ce bruit avait de fondé, le P. MILLE crut devoir faire une visite à M<sup>sr</sup> l'évêque. Dans cette entrevue, il aborda plusieurs points qui touchaient à l'affaire, mais il n'obtint pas de Sa Grandeur un seul mot qui eût une signification positive dans un sens quelconque.

Le premier jour de la retraite pastorale il revit M<sup>sr</sup> Rossat, et le prélat se renferma dans le même silence. Cependant le P. MILLE sut bientôt à quoi s'en tenir. Pendant la retraite, l'évêque, dans une première réunion des curés de cantons seulement, proposa une souscription en faveur des prêtres âgés et infirmes. Quelques voix prononcèrent le nom du Laus comme maison de retraite, d'au-

(1) *L'Ami de la Religion*, t. CIX, p. 551, juin 1841.

tres mirent en avant le *bail* fait avec les missionnaires, bail qui rendait la chose impossible ; la plupart des assistants gardèrent le silence. L'évêque ne se prononça pas sur cet incident, et la séance fut levée. Dans une seconde réunion, M<sup>sr</sup> Rossat s'expliqua au sujet de l'établissement des missionnaires diocésains qu'il fallait soutenir. « Cette institution, dit-il, n'est qu'établie, il faut la fonder. Je connais vos vœux à cet effet, et puis vous donner l'assurance que, d'ici à un an, j'aviserais à prendre les moyens de donner à ces missionnaires une existence moins précaire... Quant aux missions elles-mêmes, ceux qui en voudront s'adresseront à moi ou à M. Callandre, supérieur des missions diocésaines. » Le nom du Laus ne fut pas même prononcé. Abordant ensuite la question des prêtres âgés et infirmes, Monseigneur fixa une taxe à payer par chaque prêtre, mais il ne fut émis ni vœu ni projet relativement au lieu que les prêtres âgés devaient habiter.

Ayant fait une nouvelle apparition à la retraite pastorale, le P. MILLE entendit les prêtres, surtout ceux de la cabale, annoncer hautement son remplacement prochain ainsi que celui de son vicaire, par un nouveau curé et un nouveau vicaire pris dans les rangs du clergé diocésain.

La position du P. MILLE devenait des plus délicates ; les communications avec M<sup>sr</sup> DE MAZENOD, alors à Saint-Martin, diocèse de Fréjus, et avec le P. TEMPIER, à Marseille, lui prenaient du temps, les instructions nécessaires se faisaient attendre. Pour lui, il était décidé à la résistance *quand même*.

Le P. TEMPIER calmait ses ardeurs par de sages considérations. « Mon opinion, lui écrivait-il, et celle de M<sup>sr</sup> GUIBERT — nouvellement nommé évêque de Viviers — est qu'on ait avec l'évêque de Gap une explication fran-

che, sans laisser voir pourtant qu'on se retirerait si l'on ne voulait plus de nous (1). »

Nous venons de voir que le P. MILLE avait voulu s'expliquer avec M<sup>sr</sup> Rossat, mais celui-ci avait décliné toute explication. Le Supérieur du Laus eut recours à M. Jullien et le pria de présenter quelques observations à l'évêque, et d'obtenir de lui qu'il voulût bien entendre la défense des missionnaires du Laus. Ce fut peine perdue, on répondit à M. Jullien : « Nous avons pour nous les vœux du clergé et des amis, cela nous suffit. »

Le frère de Monseigneur, M. Rossat, grand vicaire, sur l'invitation du P. MILLE, vint au Laus présider les fêtes de la Nativité de la Sainte Vierge, le 8 septembre. Le Supérieur profita de cette occasion pour demander qu'on voulût bien entendre les incriminés avant d'arrêter une mesure définitive. M. le grand vicaire refusa de répondre et dit qu'il n'avait pas étudié l'affaire. Toutefois, dans l'entretien, il lui échappa de dire que Monseigneur avait pris son parti... que M. Peix avait trompé la confiance de ses confrères en louant l'immeuble du Laus à M<sup>sr</sup> DE MAZENOD...; que les lettres de M<sup>sr</sup> DE MAZENOD étaient violentes... que, du reste, les communautés religieuses n'étaient pas de notre époque. » En quittant le Laus, M. le grand vicaire assignait le P. MILLE à comparaître dans les huit jours devant Monseigneur de Gap.

Le P. MILLE rendit compte de cet entretien à M<sup>sr</sup> DE MAZENOD, qui lui fit répondre le 11 septembre par le P. JEANCARD : « L'assignation qui vous a été faite nous est connue : sans vous avoir entendu, on vous notifiera une sentence de condamnation qui sera exécutée sans sursis. Ne pouvant empêcher la nomination d'un desservant qui vous remplacera, réservez la cession du couvent et de la

(1) Le P. TEMPIER au P. MILLE, 6 septembre 1841.

propriété comme n'étant pas de votre compétence. Le curé a droit d'être logé, mais dans le presbytère. Prenez donc vos mesures avec le locataire et remettez l'église et le presbytère à votre successeur. »

II. Deux jours après avoir reçu cette réponse, le P. MILLE se rendait à Gap, le 13 septembre, pour l'entrevue avec Monseigneur.

« L'entrevue, écrit le P. MILLE, fut ce que je savais d'avance, une simple et presque acerbe communication de ce qui était inexorablement arrêté. Le curé du Laus sera changé comme tout autre curé de village... On avait eu besoin de nous quand nous sommes arrivés, maintenant, on pouvait s'en passer... On n'avait pour cela besoin de l'avis ni de Monseigneur de Marseille, ni de personne autre... On ne reconnaissait point de communauté et on n'en voulait pas. On n'avait pas de ménagements à prendre, de pièces à examiner, de délai à accorder... Renouveler les discussions avec M<sup>sr</sup> DE MAZENOD, c'était trop long, on était pressé. On parle de scandale, il n'y a pas de scandales à craindre devant une mesure si simple, si naturelle. On parle de liens qui rattachent les missionnaires au pays et de leur affection au sanctuaire dont ils ont ressuscité le pèlerinage : les laïques, le peuple, n'ont pas à se mêler de nos affaires, les Pères Oblats desservent d'autres sanctuaires et la Sainte Vierge est partout. Tout cela fut dit sur un ton plus que rude, et sans qu'il me fût permis d'achever une seule phrase pour notre défense. Toutefois, en me renvoyant, Monseigneur m'embrassait encore, comme un fort brave homme qu'il estimait beaucoup.

« Il fut convenu que le nouveau desservant arriverait au Laus le 1<sup>er</sup> octobre, et que, pour qu'il y eût unité dans

(1) Le P. JEANCARD au P. MILLE, 11 septembre 1841.



la direction du sanctuaire et de la paroisse, les pouvoirs accordés aux missionnaires leur seraient retirés (1).»

Le P. MILLE partit pour Marseille afin d'y recevoir de nouvelles instructions; de retour à Gap le 22 septembre, il vit encore M<sup>sr</sup> Rossat et lui demanda un sursis de quelques jours. Il lui fut répondu que la prise de possession restait fixée au 1<sup>er</sup> octobre, mais qu'on pourrait attendre au deuxième dimanche d'octobre pour l'installation du nouveau curé.

Profitant de sa présence à Gap, le P. MILLE obtint du préfet la permission de réunir son conseil de fabrique pour nommer un remplaçant au trésorier et rendre ses comptes. Il n'avait pas prévenu l'évêque qui devait être renseigné par le préfet.

III. M<sup>sr</sup> Rossat lui en fit un crime, et aussitôt il nomma une commission épiscopale, composée de son frère, le grand vicaire, assisté de M. Callandre, chanoine de la cathédrale, et de M. Lagier, directeur du grand séminaire. Les commissaires avaient mission de se faire rendre compte des opérations de la fabrique et de dresser un inventaire du mobilier de l'église. Ils arrivèrent à Laus le 23 au soir, croyant que le conseil de fabrique s'était déjà réuni, mais la réunion n'avait pas eu lieu. Le lendemain seulement, 24 septembre, se tint la réunion présidée par M. Rossat, assisté des deux commissaires, qui dès la veille avaient présenté leur lettre de mandat. Après avoir procédé à la nomination du trésorier de la fabrique et au renouvellement régulier des dignitaires du conseil, on passa à la discussion des comptes d'après le registre des délibérations, remontant à 1833. « Malgré les investigations les plus sévères, on ne put reconnaître rien qui attestât une administration

(1) Le P. MILLE au P. JEANCARD, 14 septembre 1841.

peu soigneuse des intérêts qui lui étaient confiés ; on fut même obligé d'applaudir aux efforts soutenus qui avaient produit des résultats supérieurs aux ressources dont on pouvait disposer. Il fut dit, toutefois, non sans arrière-pensée sans doute, que les fonds prêtés à la fabrique ne l'avaient pas été sous la garantie des formalités légales, mais on ne put s'empêcher de rendre justice à la bonne foi qui avait présidé à ces actes. » Ainsi s'exprime le P. JEANGARD.

« L'inventaire du mobilier donna lieu à des discussions dans lesquelles les commissaires épiscopaux s'oublièrent jusqu'à des insinuations outrageantes qui furent vivement repoussées ; certains objets, que les missionnaires revendiquaient comme leur propriété particulière, restèrent consignés en attendant une décision arbitrale ou un accord amiable. Le procès-verbal fut rédigé et signé dans les journées des 24 et 25 septembre (1).

« On se quitta sans aigreur manifeste, dit le P. MILLE ; M. Rossat ne se plaignit de rien sur les lieux ; avant de partir, il me renouvela encore que Monseigneur ne changerait rien à l'époque de la prise de possession pour le 1<sup>er</sup> octobre (2).

« Le procès-verbal avait été rédigé en termes convenables ; on lui donna à Gap une portée des plus graves dans le sens des projets que l'on avait formés. On voulait faire vite, et l'on prit texte du procès-verbal pour motiver le remplacement du P. MILLE et de son vicaire avant l'époque fixée. On avait eu vent qu'un mémoire serait prochainement présenté en faveur des missionnaires, et l'on avait hâte de prévenir cette présentation.

« IV. Aussi, quoique le remplacement dont il s'agit ne fût fixé qu'au 1<sup>er</sup> octobre, voilà que le 27 septembre,

(1) Relation du P. JEANGARD.

(2) Relation du P. MILLE.

un lundi, M. le grand vicaire Rossat, frère de l'évêque, arriva inopinément au Laus et remit au P. MILLE la lettre suivante (1) :

« Mon cher monsieur, l'examen attentif du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de fabrique de Notre-Dame du Laus, tenue le 24 du présent, m'a convaincu qu'il y avait urgence à nommer immédiatement un curé et un vicaire destinés à remplacer vous et M. Bermond. L'illégale composition du conseil de fabrique, la nullité radicale de plusieurs de ses actes, le désordre de ses comptes et de ses écritures m'obligent à cette mesure. Je regrette, monsieur, que ma responsabilité me force d'en agir ainsi. J'eusse préféré que vous m'eussiez laissé libre de différer encore de quelques jours de faire prendre possession de la paroisse du Laus par le nouveau curé et son vicaire : le premier étant absent et devant l'être encore pour un temps indéterminé a passé procuration à M. Lagier, directeur de notre grand séminaire, à l'effet de l'autoriser à prendre possession en son nom. En même temps, nous avons délégué M. Rossat, notre grand vicaire, pour présider à la cérémonie de l'installation qui aura lieu aujourd'hui 27. Je vous salue, monsieur, avec considération.

« Signé † LOUIS,  
« Évêque de Gap. »

Le P. JEANCARD examine les motifs que l'évêque de Gap met en avant pour justifier sa détermination de tenir un pareil langage. Les motifs ne lui paraissent pas tellement impérieux qu'ils aient mis la responsabilité de l'évêque en demeure de prononcer d'urgence une *destitution* éclatante qui atteignait toute une communauté :

« 1° Admettons que la composition du conseil de fabri-

(1) Relation du P. JEANCARD.

que fût illégale, il était presque impossible de le composer autrement dans une si petite localité ; d'ailleurs, était-ce une raison pour destituer le curé et son *vicaire* ?

« 2° Admettons encore que plusieurs actes du conseil de fabrique n'étaient pas revêtus des formes légales, est-ce que la bonne foi n'excuse pas les délinquants qui avaient agi, non en fraude de la loi, mais de confiance et dans un esprit de famille ? Au surplus, les intérêts qui n'étaient pas légalement garantis étaient ceux des missionnaires qui avaient emprunté à leurs risques et périls les fonds prêtés ensuite à la fabrique, devaient-ils s'attendre à ce qu'on leur en ferait un crime et une cause de destitution ?

3° Enfin, l'évêque de Gap accuse le désordre des comptes et des écritures. Or cela ne pouvait donner lieu à la révocation du curé qu'autant qu'il en résultait contre lui des preuves fâcheuses pour sa réputation de probité ; ces preuves n'ont pu être données ; qui ne sait que la comptabilité de la fabrique, dans une église de village, n'est pas écrite avec la régularité d'une grande administration financière ? Mais ce désordre des comptes dont on argumente pour justifier une mesure inqualifiable, n'existait pas en réalité. Le registre des délibérations fait foi que depuis plus de vingt ans il y eut des redditions de comptes ; les procès-verbaux établissent quel a été le chiffre des recettes et des dépenses, font voir la situation de la caisse, en même temps qu'ils donnent décharge au trésorier de la gestion annuelle (1). Y a-t-il six paroisses dans le diocèse de Gap, où l'on ait procédé avec cette exactitude ? »

La décision de l'évêque de Gap fut exécutée sans ménagements et sans délicatesse par M. le grand vicaire

(1) Ce registre des délibérations avait été commencé en 1819 sous le P. TEMPIER.

Rossat, et avec l'intention de déconcerter les hommes qu'il venait abattre. Les fabriciens qui avaient été appelés furent témoins de scènes pénibles pour les missionnaires, surtout pour le Supérieur de la communauté, leur ancien curé, et ils ne dissimulèrent pas leur indignation à la vue des procédés du grand vicaire.

« Dans le trouble qui en résulta, dit le P. JEANCARD, le P. MILLE, poussé à bout, se donna un tort bien excusable dans la circonstance, et qui est le seul qu'on puisse justement lui reprocher. M. Rossat lui demanda la rétribution des messes; il répondit qu'elles avaient été, en grande partie, données aux prêtres qui devaient les acquitter et que la distribution lui en appartenait. Sur cette réponse, M. le grand vicaire insista et somma le P. MILLE de lui présenter le registre des intentions; il s'y refusa, disant qu'il en rendrait compte, s'il le fallait, à M<sup>sr</sup> l'évêque de Gap lui-même; il ne fit pas attention qu'il parlait à son représentant officiel, lequel avait droit de réclamation et d'être obéi. Dès le lendemain, le P. MILLE s'expliquait sur cet incident regrettable en écrivant une lettre d'excuse à l'évêque pour ce tort qu'il s'était donné et qu'il était prêt à réparer.

« Sa déplorable mission accomplie, le grand vicaire se retira avec le procureur du curé nouvellement installé, et par une contradiction étrange, laissa au Supérieur des missionnaires tous les pouvoirs jusqu'à nouvel ordre. Que devenait l'*urgence* dont on avait parlé, d'enlever l'administration de la paroisse à l'ancien curé? On lui retirait son titre et on lui laissait les fonctions d'administrateur comme si le péril, dès qu'il y avait péril, n'était pas plutôt dans les fonctions que dans le titre (1). »

La veille du jour où se fit la prise de possession de la

(1) M<sup>sr</sup> JEANCARD.

cure du Laus, l'évêque de Gap annonçait à son clergé la mesure qu'il allait prendre contre les missionnaires Oblats. Il disait : « Une grave question depuis longtemps soulevée, et relative à l'établissement du Laus, préoccupait, dans vos rangs, tous les esprits... Nous venons enfin de lui donner une solution, celle que nous croyons la plus conforme aux droits de la justice, aux vœux les plus légitimes de notre clergé, aux besoins les plus urgents de notre diocèse... Nous croirions manquer à ce qu'il y a de plus impérieux dans les obligations de notre charge, si nous retardions plus longtemps de lui faire atteindre sa primitive et si louable destination (être une maison de retraite pour les prêtres âgés et infirmes).

« Pour ces motifs et bien d'autres parfaitement connus de notre clergé, nous avons nommé, pour la garde du précieux sanctuaire de Notre-Dame du Laus, pour le service paroissial de cette église et pour les soins à procurer aux ecclésiastiques admis dans la maison de retraite, des prêtres choisis dans la Congrégation des Missionnaires diocésains, lesquels devront incessamment entrer en fonction. En conséquence, nos missionnaires vont remplacer MM. les Missionnaires de Provence qui avaient été établis au Laus, en 1818, par l'autorisation diocésaine. »

M<sup>sr</sup> Rossat eut la délicatesse d'envoyer, sous bande, un exemplaire de cette circulaire à son clergé, à M<sup>sr</sup> DE MAZENOD, qui la lui retourna promptement. En même temps qu'il envoyait sa circulaire, l'évêque de Gap informait le Supérieur général qu'il venait de remplacer, au Laus, M. Mille et M. Brémond (*sic*).

« Dès longtemps, disait-il, de graves raisons administratives avaient fait sentir à mes prédécesseurs, notamment à M<sup>sr</sup> de La Croix, la nécessité de cette mesure. Toutefois, avant de l'arrêter, j'ai voulu moi-même en bien saisir tous les caractères et ce n'a été qu'après

qu'un examen sérieux m'a démontré qu'elle était juste et nécessaire que je me suis déterminé à agir. »

L'évêque expose ensuite qu'il a été forcé à devancer le retrait de leurs fonctions à MM. Mille et Brémond (*sic*), par la conduite sans franchise et sans droiture de M. Mille. Il rappelle les considérants de son ordonnance de destitution, puis les prétentions de M. Mille sur le mobilier du Laus, et enfin son refus formel de présenter à son grand vicaire le registre des intentions de messes.

« C'étaient là des motifs assez nombreux et trop pressants pour provoquer de ma part la mesure que je viens de porter à votre connaissance. »

M<sup>sr</sup> Rossat termine par ces mots :

« Il entrait dans mes vues, et c'était mon sincère désir, que l'affaire du Laus eût une conclusion *loyale et pacifique*. Il n'aura pas dépendu de moi, mais bien des actes tout à fait répréhensibles de M. Mille, que tout ne se soit terminé de la manière la plus convenable et à la satisfaction de tout le monde. »

M<sup>sr</sup> DE MAZENOD ne répondit pas à ce communiqué de l'évêque de Gap. Il savait ce que valaient les motifs *nombreux et pressants* qui avaient fait agir M<sup>sr</sup> Rossat, l'exagération intentionnelle des torts attribués au P. MILLE et surtout, il était justement froissé que le nouvel évêque de Gap, qui se targuait de *loyauté* et d'amour de la *paix*, eût affecté de garder avec lui un silence dédaigneux sur toute cette affaire.

V. Quand il écrivait cette lettre à M<sup>sr</sup> DE MAZENOD, l'évêque de Gap avait entre les mains le mémoire justificatif qui lui fut remis par le P. BISE, en même temps qu'une lettre dans laquelle le P. MILLE priait le prélat d'accorder quelques instants à la lecture des motifs qui militaient en faveur des missionnaires de Provence. Ce mémoire, qui, avouons-le, arrivait un peu tard, ainsi qu'une nou-

velle lettre du P. MILLE du 29 septembre, où il réfutait les fausses interprétations de ses actes, et convenait de son tort sur l'article du refus du registre des intentions de messes, s'offrant à le réparer, ne fit pas une impression favorable sur l'âme *pacifique* et *loyale* de M<sup>sr</sup> Rossat. Sa réponse ne se fit pas attendre ; le lendemain, 30 septembre, paraissait une ordonnance épiscopale portant interdit *a sacris* de la communauté des Missionnaires du Laus. Elle était conçue en ces termes :

« A M. Mille et à ses confrères, MM. les Missionnaires de Provence, actuellement à Notre-Dame du Laus (pour être remis par M. Rua, desservant de ladite paroisse).

« Louis Rossat, par la Miséricorde divine et la Grâce du saint siège apostolique, évêque de Gap.

« Notifions, par les présentes, à M. Mille, ancien desservant de la succursale de Notre-Dame du Laus et à ses collègues les Missionnaires de Provence qui sont actuellement au Laus ou qui *pourraient* y venir, que nous leur retirons tous les pouvoirs qu'ils ont reçus de nous et qu'ils ne peuvent exercer qu'en vertu de notre autorité, attendu qu'ils deviennent inutiles dès lors qu'ils sont remplacés par des prêtres de notre diocèse, mis en possession, le 27 du courant, de la succursale et du vicariat de Notre-Dame du Laus, et que ceux-ci peuvent habiter le presbytère.

« Nous déclarons, en outre, et notifions également *que les raisons* par lesquelles nous avons été forcé de faire entrer en fonctions le nouveau curé et le nouveau vicaire avant le jour primitivement arrêté, et dont nous avons donné connaissance à M. Mille, par notre lettre du 27 de ce mois, et bien d'autres motifs, notamment la prétention de ce dernier de vouloir, sans exhibition de preuves, distinguer, dans les dons faits au sanctuaire,



ceux qui appartiennent à la personne des missionnaires, et ceux qui doivent rester à l'église. Le refus formel du même à la cérémonie d'installation et au grand scandale de tous les assistants de présenter le registre des intentions de messes de ladite église à notre vicaire général, déclarant le demander de notre part et en notre nom.

« Considérant que de tels actes présentent, dans leur ensemble, un tel caractère de gravité, que nous sommes contraint, à notre grand regret, d'employer la justice rigoureuse, déclarons retirer et retirons en effet, dès ce jour, à M. Mille et à ses collègues de la même Congrégation qui sont actuellement au Laus, la faculté de célébrer la sainte messe dans notre diocèse.

« Donné à Gap, en notre palais épiscopal, sous notre sceau, notre seing et le contreseing de notre secrétaire, le 30 septembre 1841.

« *Par mandement :*

« L'abbé JAMES,

« Chanoine secrétaire. »

« † LOUIS,

« Évêque de Gap. »

Voici les remarques que fait le P. JEANCARD sur les motifs allégués et sur les peines édictées dans cette étrange ordonnance :

« 1° On a soin de retirer les pouvoirs aux Missionnaires de Provence, en quelque lieu du diocèse qu'ils habitent; l'acte, il est vrai, ne dépasse pas les pouvoirs de l'évêque, mais il implique, dans la circonstance, une injure des plus graves envers une société tout entière que l'Église a approuvée et qui, par ses longs et si utiles services dans le diocèse de Gap, avait droit, assurément, de recueillir un autre témoignage.

« 2° Après avoir puni, par une destitution éclatante les prétendus torts allégués dans la lettre précédemment citée de M<sup>sr</sup> l'évêque de Gap, on ne se tient pas pour

satisfait, on veut y ajouter encore en employant, dit-on, un acte de rigoureuse justice, en lançant un interdit, *a sacris*, sur toute une communauté, et cela, contrairement à l'axiome, *non bis in idem*.

« 3° Quand même les torts allégués eussent été réels, ils ne pouvaient être imputés à tous les prêtres de la communauté, ils sont tout au plus le fait du Supérieur, et cependant on confond les innocents avec celui-là seul qu'on accuse d'être coupable et on les frappe tous de la dernière peine, l'*interdiction*, à titre de punition formellement exprimée.

« 5° On considère comme un tort et un tort d'une grande gravité, la prétention de distinguer certains objets comme étant propriété particulière (cette prétention, fût-elle sans fondement, méritait tout au plus qu'on la mit à néant), et elle est punie avec une sévérité qu'on n'exerce pas toujours contre un crime, et cela avant tout examen, alors que la question d'intérêt qu'elle soulevait était encore pendante, avant même qu'on eût donné le temps de la justifier, comme on s'offrait de le faire.

5° Les assistants que l'on dit avoir été scandalisés du refus du registre des intentions n'étaient que les fabriciens ; s'ils furent scandalisés, comme ils ne s'en cachèrent pas, ce fut de voir la manière dont on traitait des hommes qui n'avaient cessé depuis vingt ans de mériter leur vénération, celle des paroissiens du Laus et de tous les vrais chrétiens du diocèse.

VI. Les actes de l'autorité épiscopale de Gap produisirent un effet déplorable parmi les laïques, au courant de l'affaire, et furent jugés sévèrement, même par le clergé du diocèse. A part les meneurs dont les intrigues et les réclamations avaient pesé sur l'administration, à part ceux qui espéraient des avantages immédiats, un grand nombre d'ecclésiastiques désapprouvèrent les

procédés employés vis-à-vis des victimes et leur témoignèrent une touchante sympathie.

Monseigneur de Gap ne fut pas moins jugé sévèrement par ses collègues dans l'épiscopat, qui, sans mettre en cause le fond du débat, blâmaient les procédés indéliçats de M<sup>sr</sup> Rossat envers le Supérieur général de la Congrégation et les missionnaires du Laus. A leurs yeux, ceux-ci n'étaient pas des intrus dans le diocèse de Gap, et leur passé ainsi que les services rendus dans le présent méritaient plus d'égards. « M<sup>sr</sup> DE MAZENOD devait être avisé des projets de l'évêque de Gap, et l'affaire traitée loyalement et à visage découvert. Sans doute, pour le retrait des pouvoirs, M<sup>sr</sup> Rossat était dans son droit, mais quant à la faculté de célébrer également retirée aux membres d'une communauté dont un évêque est supérieur, sans jugement préalable et sans le prévenir, les évêques ne pouvaient trouver une telle mesure ni selon le droit, ni selon les convenances. Si, au jugement de M<sup>sr</sup> Rossat, le P. MILLE et ses confrères s'étaient rendus gravement coupables envers lui, c'était une raison de plus de prévenir leur supérieur majeur, au lieu de prendre une mesure que l'on jugera d'une excessive sévérité. » Ainsi s'exprimait M<sup>sr</sup> Sibour, évêque de Digne, dans une lettre qu'il écrivit à M<sup>sr</sup> Rossat lui-même, le 11 octobre 1841.

Dès le jour de la notification de l'interdit, les Pères du Laus durent s'abstenir de dire la messe dans le diocèse : les PP. BERMOND, BISE, ROUVIÈRE et HERMITTE quittèrent le Laus définitivement ; seul, le P. MILLE resta pour veiller aux intérêts matériels de l'immeuble dont la question n'était pas résolue. Tantôt il assistait à la messe de la tribune du couvent, tantôt, et le plus souvent, il allait dire la messe et exercer son ministère dans le diocèse de Digne.

VII. L'installation de M. Rua, nouveau desservant du Laus, eut lieu le dimanche 7 octobre, fête du saint Rosaire. Ce même jour, M. le grand vicaire Rossat vint présider un conseil de fabrique. L'administration diocésaine voulait se dispenser de payer une dette de 40 000 francs empruntés aux missionnaires par le conseil de fabrique, pour la construction du clocher. M. Rossat, après avoir insisté sur l'illégalité de cet emprunt, reconnu précédemment par les membres de la fabrique qui avaient signé les délibérations faites en conseil, demanda aux fabriciens de prendre une autre délibération tendant à se soustraire à l'obligation de payer cette dette. N'obtenant que des refus, il triompha de la résistance que lui opposaient les honnêtes fabriciens, en les menaçant de faire peser sur eux personnellement la responsabilité de cette dette. Ces hommes simples, dans la crainte qu'on leur inspirait de se trouver compromis pour une somme aussi considérable, donnèrent, après une assez longue lutte et avec la plus vive peine, la signature sollicitée d'abord et ensuite impérieusement exigée. Consternés de la violence qu'on venait de leur faire et pris de remords, ils rendirent compte au P. MILLE de ce qui s'était passé ; ils lui exprimèrent leur regret d'autant plus sincère qu'ils avaient eux-mêmes souscrit aux délibérations qu'on voulait annuler ou infirmer, et qu'ils avaient déclaré à M. Rossat avoir compté de leurs mains les sommes empruntées. « Aujourd'hui encore, onze jours après, écrit le P. MILLE, ces victimes d'une extorsion par surprise et par menace, m'avouent que le remords les poursuit, qu'ils ont toujours présente à l'esprit la pensée de l'injustice et du mensonge qu'on leur a fait commettre. » Quand on eut connaissance dans le public d'un acte aussi indélicat, le blâme le plus énergique devint universel.

Tel est l'acte sur lequel s'est toujours reposée l'administration diocésaine de Gap pour refuser même une indemnité quelconque aux missionnaires du Laus ; ils étaient assez riches pour faire au diocèse une *aumône de 10 000 francs*, dont on ne leur a témoigné aucune reconnaissance.

Il est aisé de comprendre combien M<sup>sr</sup> DE MAZENOD fut peiné par cette multiplicité de mesures et de procédés odieux que l'évêque de Gap venait d'employer, en moins de huit jours, à l'égard de ses missionnaires du Laus. Nous avons rapporté plus haut la lettre que M<sup>sr</sup> Rossat écrivit le 28 septembre à M<sup>sr</sup> DE MAZENOD : « Dans cette lettre, dit le P. JEANCARD, Monseigneur de Gap ajoutait à l'odieux de la nouvelle qu'il donnait (la destitution du P. MILLE) par les expressions les plus acerbes qui n'étaient adoucies par aucune parole de bienveillance. Le prélat parlait d'un ton tranchant et même de colère, sans paraître se douter qu'il dût les moindres égards à l'un de ses collègues. Cette lettre provoquait une réponse trop forte, et pour cette raison, on s'abstint d'en faire aucune. »

(A suivre.)

G. SIMONIN, O. M. I.

---

## II

### SACRE DE M<sup>sr</sup> GAUGHREN.

On connaît déjà la nomination de M<sup>sr</sup> GAUGHREN (Matthew) comme vicaire apostolique de l'Orange et du Griqualand. Il succède à son frère dont il était l'aîné, décédé le 15 janvier 1901. Le nouvel évêque est né à Dublin, en 1843, a fait sa profession religieuse en 1862 et a été ordonné prêtre en 1867. Il a exercé dans la province britannique les charges de supérieur local et de

provincial. D'une santé robuste et d'un tempérament qui, il faut l'espérer, se fera facilement au climat de Kimberley, il pourra, pendant de longues années, développer et multiplier les œuvres si belles créées par son frère.

M<sup>sr</sup> GAUGHREN a été sacré le dimanche de la Passion, 16 mars, à Leith, par M<sup>sr</sup> Smith, archevêque de Saint-André et d'Édimbourg, assisté de M<sup>sr</sup> Chisholm, évêque d'Aberdeen, et de M<sup>sr</sup> Maguire, évêque auxiliaire de Glasgow. M<sup>sr</sup> Macfarlane, évêque de Dunkeld, assistait à la cérémonie, ainsi que le R. P. MAC INTYRE, provincial, les RR. PP. ARNOUX, BRODY, CALLAN, MAC SHERRY, CLARKE, etc.

M<sup>sr</sup> Maguire prononça un éloquent discours dont nous citons quelques passages :

« Nous allons procéder à une cérémonie qui pour quelques-uns ne sera pas une joie sans mélange, car elle brisera les liens qui rattachent un prêtre très aimé à un peuple très aimant. Dieu donne à son Église, dans des temps difficiles, un évêque au cœur grand et bon, d'un caractère élevé, d'une haute intelligence, un évêque qui, comme les apôtres et leurs successeurs, doit quitter pays et amis, passer les mers et s'en aller dans une lointaine contrée. Il est donc naturel qu'en ce jour nous nous rappelions l'œuvre des premiers missionnaires. La primitive Église grandit pendant quelque temps inconnue au milieu d'un vaste empire, l'Empire romain. L'Église et l'Empire avaient plus d'un point de ressemblance : à l'un et à l'autre pour origine un petit peuple, une langue et une politique propres ; l'un et l'autre visaient à la conquête du monde. Mais il y avait une différence : la nouvelle Église comprenait l'Empire, tandis que l'Empire ne comprenait pas l'Église. L'Église désirait la prospérité de l'Empire, le considérant comme

un instrument pour la réalisation du plan divin qui est d'amener tout homme à la lumière, à la vie. L'Empire s'effraya de l'expansion de l'Église et lui devint intolérant. Et cependant, bon nombre de ses soldats les plus braves et de ses sujets les plus fidèles appartenaient à cette religion dont la loyauté ne pouvait être suspecte pour des raisons de dynastie ou de pouvoir. En dépit de cette opposition, l'Église porta partout la vérité évangélique.

« En ce jour, pour obéir au successeur de saint Pierre, nous allons consacrer un évêque destiné à une province d'un grand empire, d'un empire plus grand peut-être que l'Empire romain. Comme lui, il doit son origine à un petit peuple, comme lui, il a une langue, une politique uniques, la langue anglaise, la politique anglaise. Cette petite mais grande nation a toléré toutes les religions qu'elle a rencontrées sur sa voie ; elle a abrité sous les plis de son drapeau tous les cultes : culte de Bouddha, culte de Confucius, etc. On a été jusqu'à l'appeler la grande puissance mahométane, parce qu'un grand nombre de musulmans vivent sous ses lois. Mais elle non plus n'a pas compris la religion qui embrasse l'univers entier. Comme l'Empire romain, elle s'est effrayée de son développement. La constitution anglaise moderne est, en un sens, opposée à la religion, et les souverains de l'Angleterre jurent de la combattre. Mais en dépit des insultes et des calomnies officielles, en dépit de la prison, de la persécution, de la mort, l'Église a grandi et donné à l'État de braves soldats, de loyaux sujets, loyaux non par crainte des hommes ou par espoir des récompenses, mais parce que, comme les premiers chrétiens, ils ont la crainte du Christ.

« L'Empire britannique doit-il, comme l'Empire romain, être dans les mains de la Providence un instrument de

diffusion de la vérité ? Doit-il concourir à l'extension de la religion catholique ? Ne semblerait-il pas que, bon gré mal gré, il serve la cause de l'Église ? Parmi les 1 200 évêques de l'Église catholique, 170 habitent en pays anglais. Nous allons consacrer évêque un homme de beaucoup de talent et d'expérience. Fidèle à tous ses devoirs de prêtre, il s'est fait particulièrement remarquer par son attachement et son dévouement à son peuple. L'extension de l'Église par delà les mers, en pays de langue anglaise, a été, en partie, l'œuvre des prêtres irlandais. Et l'expansion de l'Empire britannique ? Quoique les Irlandais aient été entravés chez eux par de sottes lois, au loin il n'en a pas été de même ; en Afrique, en Australie, en Amérique et dans les Indes, il n'est pas de noms plus illustres que ceux des Irlandais. » Sa Grandeur a terminé par une éloquente péroraison et exprimé l'espoir que l'Empire britannique sera sanctifié par la plus grande des œuvres de Dieu, l'Église catholique, et que, comme elle, il verra la fin de toutes choses.

Quelques jours après son sacre, M<sup>sr</sup> GAUGHREN, se rendant à Rome, voulut bien s'arrêter à la Maison générale. Nous connaissons déjà le cœur du P. GAUGHREN, si bon et si dévoué ; il nous a suffi de quelques heures pour connaître le cœur de l'évêque, tel que l'a parfait la consécration épiscopale.

Monseigneur s'embarque le 20 juin à destination de son nouveau vicariat.

Il est accompagné du R. P. MILLER, prêtre de l'ordination de l'an passé.

---



### III

#### SACRE DE M<sup>sr</sup> BREYNAT.

LETTRE DU R. P. SIMONIN AU R. P. GANDAR.

Le R. P. Gabriel BREYNAT et ses compagnons venaient de dire adieu au scolasticat de Liège et s'acheminaient vers leur lointaine Mission du Mackenzie. C'était en février 1892. « Celui-là, disiez-vous, s'en va chercher l'épiscopat sans le savoir, et par quels chemins ! » Plus d'un ne crut qu'à moitié à votre prophétie, et pourtant aujourd'hui elle s'est réalisée. Le R. P. Gabriel BREYNAT est devenu, par la volonté de Dieu et de son vicaire sur la terre, évêque d'Adramyte, vicaire apostolique du Mackenzie.

En février dernier, apprenant cette nomination inattendue, il laissait sa Mission du Fond du Lac, Notre-Dame des Sept-Douleurs, sur le grand lac des Esclaves, et après une marche de plusieurs semaines, poussant ses chiens devant lui comme le dernier de ses chrétiens, il arrivait à Saint-Albert pour recevoir l'onction qui fait les évêques.

Il était bien faible de santé, bien fatigué du voyage, et le fardeau nouveau imposé par l'obéissance l'écrasait, disait-il. Dès le premier abord, il avait conquis l'estime et l'affection de ses Frères de Saint-Albert.

Mais voici le grand jour, 6 avril, dimanche de Quasimodo. Tous les prêtres du diocèse qui peuvent quitter leurs ouailles ce jour-là, sont invités à la fête par M<sup>sr</sup> LEGAL. Nosseigneurs GROUARD et CLUT sont déjà arrivés, lorsque, le vendredi 4, le train nous amène à Edmonton, où des voitures vont les prendre aussitôt, M<sup>sr</sup> LANGEVIN, archevêque de Saint-Boniface ; M<sup>sr</sup> PASCAL, de Prince-Albert ; M<sup>sr</sup> DONTENVILLE, de New-Westminster, et un nombreux clergé séculier et régulier, entre autres le

R. P. Drummond, S. J., du collège de Saint-Boniface, M. Jolys, curé de Saint-Pierre de Jolys au Manitoba, etc. Le R. P. GENDREAU est venu du Klondyke, et le R. P. HUS-SON, procureur des deux vicariats d'Athabaskaw et du Mackenzie, représentera les prêtres et fidèles de ces diocèses.

La pauvre vieille cathédrale de Saint-Albert, décorée comme le savent faire les Sœurs Grises de la charité, est beaucoup trop étroite pour contenir tout le monde. Dès 8 heures les places sont prises ou retenues ; à 10 heures, les cloches s'ébranlent, le clergé sort du palais épiscopal et se rend en procession à l'église.

Après la croix, les séminaristes et les prêtres en habit de chœur, Nosseigneurs DONTENVILLE et LEGAL en mozette qui assisteront dans les stalles, puis M<sup>sr</sup> GROUARD, prélat consécrateur, entouré de diacre et sous-diacre, et de nombreux enfants de chœur que dirige le R. P. DAUPHIN, maître des cérémonies ; vient ensuite l'évêque élu, assisté de Nosseigneurs CLUT et PASCAL — Monseigneur d'Adramyte a bien voulu, dans cette solennelle circonstance, se souvenir du scolasticat représenté à ses côtés par deux anciens condisciples investis des fonctions de cérémoniaire et de chapelain — enfin, voici la croix archiépiscopale portée par un sous-diacre en dalmatique, précédant M<sup>sr</sup> l'archevêque de Saint-Boniface, revêtu de la *cappa magna* ; le R. P. LE STANC remplit les fonctions de prêtre assistant, M. Jolys et le P. MAGNAN, celles de diacre et sous-diacre.

Hélas ! au milieu de ce déploiement des cérémonies liturgiques, l'absence de l'évêque du diocèse est remarquée ; notre vénéré Père, M<sup>sr</sup> GRANDIN, est retenu sur son lit de souffrance par une longue et cruelle maladie, mais sa pensée est avec ses Frères, son clergé et son peuple.

Le R. P. LEDUC, vicaire général de Saint-Albert, donne

lecture des bulles pontificales et l'évêque élu fait sa profession de foi.

L'assistance suit avec émotion et un profond recueillement l'imposante cérémonie.

Après l'Évangile, le R. P. Drummond, S. J., orateur distingué et bien connu dans le Canada, prononce un discours en anglais; il rappelle la vocation du jeune lévite, son désir de l'apostolat, son ministère caché, mais fructueux parmi les habitants des régions polaires. Puis il explique la devise du nouveau pontife : *Peregrinari pro Christo* : les voyages ne comptent plus, faire le tour du monde n'est rien, il n'y a plus de distances... tout cela dans le monde civilisé, mais allez dans le vicariat du Mackenzie, et vous saurez que le *Peregrinari pro Christo* n'est pas une parole vide de sens.

Après le R. P. Drummond, S. Gr. Monseigneur de Prince-Albert prend la parole en français et trouve de suite le chemin des cœurs; plus qu'aucun autre il pouvait nous redire les souffrances physiques ou morales du missionnaire du Fond du Lac; n'a-t-il pas lui aussi été missionnaire chez les mangeurs de caribou, comme aussi Nosseigneurs GROUARD et CLUT. Aussi vous ne serez pas surpris d'apprendre que plus d'une larme a coulé, l'orateur lui-même était vivement ému.

Lorsque la fonction sacrée est terminée, le *Te Deum* monte de toutes les poitrines vers Dieu, et le nouveau pontife, crosse en main, mitre en tête, parcourt les rangs pressés des fidèles, et sous sa main bénissante la foule se prosterne, puis, de retour à l'autel, il offre à son consécrateur les souhaits liturgiques : *Ad multos annos!*

La procession se reforme pour retourner au palais épiscopal. Avant d'en franchir le seuil, les prélats s'arrêtent sur le perron, et, se retournant vers le peuple, vers le village, sur la demande de M<sup>sr</sup> GRANDIN, ensemble ils

lèvent les mains et bénissent les fidèles, la paroisse et tout le diocèse de Saint-Albert.

On se rend ensuite auprès du vénéré malade, qui, toujours humble, s'incline sous la main du jeune évêque du Mackenzie ; celui-ci, à son tour, s'empresse de demander la bénédiction du doyen de l'épiscopat canadien.

Il est plus de 2 heures quand le R. P. Supérieur de la maison invite ses hôtes, les vénérés prélats et les membres du clergé, à descendre au réfectoire. Le R. P. MÉRER, toujours si généreusement hospitalier, a trouvé le moyen de se surpasser en cette circonstance pour recevoir dignement Leurs Grandeurs et leur suite nombreuse. Au nom de tous les invités, merci du fond du cœur au R. P. Supérieur.

A la fin de ces agapes fraternelles, où plus de quarante prêtres et frères se pressent autour des sept évêques formant la province ecclésiastique de Saint-Boniface, M<sup>sr</sup> LANGEVIN se lève. En son nom et au nom de tous, il dit à Monseigneur d'Adramyte combien il a su s'attirer l'estime et l'affection *plus qu'ordinaire* de tous...

En quelques mots bien sentis, M<sup>sr</sup> BREYNAT remercie Monseigneur de Saint-Boniface : Il s'efforcera, ajoute-t-il, de marcher sur les pas de ses aînés dans l'épiscopat ; puisse-t-il ressembler à son Père en Dieu, son vénéré consécrateur, M<sup>sr</sup> GROUARD !

A son tour, M<sup>sr</sup> GROUARD répond brièvement : « La mère des Gracques mettait toute sa gloire dans ses fils — c'étaient ses bijoux — mes amis, félicitez-moi, voilà mon fils. »

Après M. Jolys, qui se fait l'interprète du clergé séculier, le R. P. GENDREAU parle au nom du Yukon, d'où il arrive, et offre à l'évêque de Dowson le *bouquet final* : « Au Klondyke il n'y a pas de fleurs, mais il y a des feuilles

et des *fruits*. » Et ce disant, il découvre sur *un plateau* une jolie somme en banknotes et en or.

A 3 heures et demie, nous sommes de nouveau à l'église, où, après un salut solennel, les paroissiens de Saint-Albert offrent à Leurs Grandeurs leurs hommages respectueux par la présentation de deux adresses, l'une en français, l'autre en anglais. Après quelques mots de M<sup>sr</sup> BREYNAT, M<sup>sr</sup> LANGEVIN répond à son tour avec cette facilité de parole qui lui est particulière. Il nous fait voir la vitalité toujours vigoureuse de l'Église catholique : une, sainte, apostolique.

Enfin la journée se termine au séminaire où nos jeunes étudiants nous font assister à une jolie petite séance récréative très intéressante. Ce succès leur sera un encouragement précieux. Puissent-ils augmenter en nombre et donner bientôt au diocèse de bons et pieux prêtres.

Le lendemain, après la messe solennelle du nouveau prélat, la journée se passe pour Leurs Grandeurs à étudier les meilleurs moyens de propager la foi dans toute la province. Vers le soir, les enfants du couvent des Sœurs de la charité nous récréent à leur tour par des chants, des récitatifs, etc. Puis, les premiers, ils présentent leurs vœux au jubilaire de demain, le R. P. Valentin VÉGREVILLE, qui va célébrer ses noces d'or sacerdotales. Cinquante ans de ministère accompli dans les conditions que vous connaissez, n'est-ce pas le gage d'une belle couronne, d'une glorieuse récompense de la part du Maître généreux que nous servons ?

Le révérend Père, malgré ses soixante-quatorze ans, est encore vigoureux, il a bon pied, bon œil ; il peut donc travailler longtemps encore à la vigne du divin Maître et embellir sa couronne de riches joyaux. *Ad multos annos!* C'est le vœu que tous formèrent, le 8 avril, en assistant à la messe célébrée par le R. P. VÉGREVILLE. M. Jolys,

qui, autrefois, était venu du lac La Biche au lac Sainte-Anne pour fêter les noces d'argent du héros de la fête d'aujourd'hui, prit la parole après le chant de l'Évangile, et pendant près d'une demi-heure, en un langage facile et élevé, il nous dit les grandeurs, les gloires, comme aussi les devoirs du sacerdoce, nous montrant comment le révérend Père a toujours été fidèle à sa vocation.

Dans l'après-midi de ce même jour, de nombreuses voitures emportaient à Edmonton les prélats et le clergé. Là, le soir, les enfants de l'école publique catholique, dirigée par les Fidèles Compagnes de Jésus, donnaient une séance — toujours avec présentation d'adresses — en l'honneur des distingués visiteurs.

Dès le lendemain sonnait pour beaucoup l'heure de la séparation.

Ainsi se terminaient ces fêtes qui ont procuré à tous les cœurs des joies hautement appréciées.

Que M<sup>ST</sup> BREYNAT, évêque d'Adramyte, vicaire apostolique du Mackenzie, veuille bien recevoir encore une fois nos humbles vœux de bonheur — du bonheur chrétien, épiscopal, dont parlait M<sup>ST</sup> LANGEVIN — et pour de longues et nombreuses années. Déjà, comme saint Paul aux Corinthiens, il peut dire à ses ouailles : *Nafragium feci... Nocte et die in profundum maris fui, in itineribus sæpe, periculis fluminum, periculis latronum, periculis in civitate... in solitudine, in labore et ærumna, in vigiliis multis, in fame et siti, in jejuniis multis, in frigore...* Voyageur pour Dieu et son Église, *Peregrinari pro Christo*, allez, les vœux et les prières de vos Frères vous accompagneront partout.

G. SIMONIN (junior).

*Adresse des évêques de la province ecclésiastique  
de Saint-Boniface au très révérend Père Général.*

TRÈS RÉVÉREND PÈRE,

M<sup>gr</sup> l'archevêque et NN. SS. les évêques de la province ecclésiastique de Saint-Boniface, pour la première fois réunis au complet à l'occasion du sacre du nouveau vicaire apostolique du Mackenzie, m'ont chargé de vous dire la part que nous prenons tous aux cruelles épreuves que traverse la Congrégation en France. Ils voudraient, par un solennel et unanime témoignage d'affection et de dévouement, vous apporter un peu de consolation au milieu des peines et des angoisses dont votre cœur est accablé par la triste réalité d'aujourd'hui et l'incertitude encore plus inquiétante de demain.

Soyez sûr que nous sommes tous avec vous de cœur et que nous ne cessons de demander au bon Dieu d'éloigner les malheurs qui menacent l'Église en France, et conséquemment notre chère petite famille religieuse. Il nous semble que nos prières sont rendues plus ferventes par l'imminence du danger.

Si, malgré tout, nos Frères se trouvent encore expulsés du sol natal, bien volontiers nous offririons, à ceux qui voudraient l'accepter, un humble refuge dans nos maisons de la province. Ils n'y trouveraient pas, il est vrai, tout le confort auquel ils auraient droit ; mais nous savons que des confesseurs de la foi se contentent de peu, et le bien-être n'est point ce qui peut consoler un exilé sur la terre étrangère. Ils retrouveraient ici des frères.

Oblats ! nous le sommes ! Dans le cours de ces réunions toutes parfumées de charité, nous avons tous senti se réaliser en nous cette prophétie de notre Vénéré Fondateur au premier évêque Oblat du Nord-Ouest, M<sup>gr</sup> TACHÉ,

de sainte mémoire : « Tu seras évêque, et tu n'en seras que plus Oblat ! » Il semble, en effet, que parmi les grâces qui nous sont dispensées au jour de notre sacre, le Saint-Esprit se plaît à nous faire éprouver une affection plus tendre en même temps que plus dévouée envers notre mère la Congrégation.

Apprenant la promotion du P. TACHÉ au moment où il signait le rappel de tous ses enfants du Nord-Ouest, notre Vénéré Fondateur ne put s'empêcher de reconnaître le doigt de Dieu dans cet événement, et il dit à ses conseillers : « Il nous est impossible de l'abandonner maintenant ! » M<sup>sr</sup> TACHÉ demandait vingt sujets pour travailler au vaste champ qui lui était confié. Nous sommes plus de cent cinquante, dirigés par huit évêques. La Congrégation a tenu sa parole et nous sommes heureux de l'en remercier.

Mais en face du développement inouï que prend le pays, de cette émigration que tout l'ancien et le nouveau monde nous envoient, nous ne pouvons réprimer un serrement de cœur. Oblats et évêques, nous avons admiré jusqu'ici l'œuvre de nos prédécesseurs ; nous nous sommes efforcés de conserver et de développer le bien qui a été fait par eux. Mais aujourd'hui, nous avons la douleur d'avouer que nous ne pouvons pas aller plus loin, sans de nouveaux renforts. Et, nous souvenant que c'est la Congrégation qui a imposé à chacun de nous l'épiscopat en nous disant : « Va, je t'aiderai et ne t'abandonnerai pas ! » nous nous retournons tout naturellement vers notre mère pour lui crier : « Au secours ! sinon votre belle œuvre du Nord-Ouest, qui est votre gloire, est bien en danger ! »

Et cependant, il semblerait que cette immigration dont nous sommes débordés est une bénédiction de Dieu. Dans nos luttes pour nos écoles, dans nos combats



contre le protestantisme, qui, fort de son nombre, croyait nous écraser, nous nous plaignions du petit nombre de nos soldats ; et si l'épreuve avait duré, peut-être le découragement aurait-il fini par pénétrer dans nos cœurs ! Et voilà que notre bon Maître, du côté vers lequel on regardait le moins — de la Galicie et d'ailleurs — nous envoie des phalanges nombreuses, pleines de courage autant que de foi ! N'est-ce pas Dieu qui dit à la Congrégation : « *Euge, allons ! avec peu, vous avez fait beaucoup, avec beaucoup, vous triompherez ! *Supra multa te constituam ?* »*

Pour ne parler que des Galiciens, quarante mille nous sont arrivés en avant-garde, et la grande majorité sont catholiques. Mais nous manquons de chefs pour les diriger, et l'ennemi, qui s'en aperçoit, met tout en œuvre pour s'emparer de ces nouvelles recrues, avant même que nous ayons pu les organiser.

Très révérend Père, les évêques de la province ont reconnu que la Congrégation seule pouvait nous venir en aide à la satisfaction de tous ; ils vous supplient de faire un nouvel effort pour leur envoyer du secours.

Voilà, mon très révérend Père, ce que les évêques de la province ecclésiastique de Saint-Boniface m'ont chargé de vous dire.

Votre très humble et affectueusement dévoué en N. S. et M. I.

† GABRIEL, O. M. I.,  
Évêque d'Adramyte,  
Vicaire apostolique du Mackenzie.

---

#### IV

##### NOCES D'OR SACERDOTALES DU R. P. CHOUNAVEL.

Un de nos anciens et plus vaillants missionnaires célébrait, le 4 mai, le cinquantième anniversaire de son ordination. Non seulement des quatre coins de l'archidiocèse, mais encore des pays voisins, prêtres et fidèles étaient accourus nombreux à Colombo pour fêter l'apôtre qui, pendant cinquante ans, s'est efforcé par la parole, la plume et la prière d'étendre dans toute l'île de Ceylan le règne du divin Maître.

Dès la veille au soir, 3 mai, les missionnaires de Colombo et des environs, au nombre d'une quarantaine, se réunissaient à la résidence de Kotahena, afin d'être les premiers à offrir leurs vœux au R. P. CHOUNAVEL.

Voici quelques passages du compliment que le R. P. BELLE, vicaire des missions, lui adressa au nom de tous :

« D'abord reconnaissance envers Dieu qui vous accorde le privilège de célébrer le cinquantième anniversaire de votre ordination au sacerdoce.

« Ce que je regrette, c'est que celui qui a été désigné pour parler au nom de ses frères ne soit pas à la hauteur de sa mission. Si notre bien-aimé Père Général était ici à ma place, avec quels accents paternels il exprimerait la joie qui déborderait de son cœur à la vue d'un Fils si digne de la Congrégation, d'un Fils qui a travaillé pour elle pendant tout le cours d'un demi-siècle.

« Notre vénéré Fondateur, qui aimait tant les prêtres, pour qui l'ordination d'un jeune prêtre était un sujet de bonheur, ne se contendrait pas de joie, s'il lui était donné de voir celui qu'il a envoyé si jeune à Ceylan, parvenu à une si verte vieillesse et travaillant sans relâche à la vigne du Seigneur. Mais je ne doute pas que

du haut du ciel il ne se réjouisse aujourd'hui avec nous.

« Maintenant, cher Père CHOUNAVEL, oubliez-vous vous-même, oubliez que vous êtes le P. CHOUNAVEL et ne songez qu'à la Congrégation. On vous dira sans doute bien des choses qui vous feront de la peine ; mais faites d'avance un acte de résignation.

« Pour ma part, je revendique seulement le droit d'être sincère et d'exprimer *ex abundantia cordis* ce que je pense, ce que nous pensons tous.

« En jetant un regard sur ces cinquante années qui se sont écoulées, nous sentons le besoin de vous féliciter. De vous féliciter de toutes les grâces dont votre vie a été remplie — la grâce du sacerdoce ! 18000 messes ! Quel beau tribut d'hommage à Dieu ! Quelle source intarissable de bienfaits, de bénédictions pour vos frères et les âmes !

« La grâce de l'apostolat ! Dieu vous a fait apôtre ! Par votre parole et par vos exemples, vous avez gagné et entraîné les âmes. La grâce de la vie religieuse et de la fidélité au service de Dieu, car vous vous êtes toujours montré un prêtre et un religieux selon le cœur de Dieu.

« Enfin nous avons aussi, mon révérend Père, à vous remercier. La Congrégation est fière d'un tel sujet, car partout où le P. CHOUNAVEL a passé, la Congrégation a été mieux connue et mieux aimée.

« Vous avez été pour vos frères un exemple vivant de l'observation la plus fidèle de la règle, d'un labeur incessant, d'une obéissance et d'une humilité à toute épreuve et du zèle le plus ardent pour le salut des âmes ; il semble que, comme saint Liguori, vous ayez fait le vœu de ne jamais perdre un instant, car personne n'a jamais vu le P. CHOUNAVEL oisif. Comme sujet, comme collègue, comme vicaire général, comme supérieur, vous avez droit, mon révérend Père, à nos remerciements les plus sincères et les plus chaleureux.

« Comme preuve d'attachement, permettez-nous de vous offrir un missel ; ce livre sacré que vous avez feuilleté chaque jour pendant votre longue carrière sacerdotale, ce livre que vous aimez et connaissez si bien, et qui, je l'espère, vous servira encore longtemps au saint autel. »

Le R. P. CHOUNAVEL, avec sa bonhomie habituelle, répondit que dans pareille circonstance il faut bien s'attendre à recevoir des compliments et des compliments faits sans beaucoup de mesure — mais on sait heureusement à quoi s'en tenir. — On le félicite d'avoir vécu longtemps, mais pourquoi ? Les tortues vivent bien plus longtemps et on ne leur fait pas de jubilé.

Lorsqu'il fut appelé pour recevoir son obédience pour Ceylan, il croyait que son Supérieur l'appelait pour lui donner son congé, car il avait conscience d'être un indigne membre de la Congrégation.

On le félicite d'avoir travaillé pendant cinquante ans ; mais il a connu bien des Pères qui en ont fait plus que lui en dix années. Tout ce qu'il peut dire de lui-même, c'est qu'il s'est efforcé de se conformer à la devise de saint Pierre-Fourrier, né à Mirecourt, tout près de son village natal : *Nemini obesse, omnibus prodesse*.

Le lendemain, 4 mai, assisté du R. P. BELLE, vicaire des missions, et du R. P. CONRARD, son compatriote, comme diacre et sous-diacre ; entouré de l'archevêque, M<sup>sr</sup> MÉLIZAN, et de son coadjuteur, M<sup>sr</sup> COUDERT, de M<sup>sr</sup> VAN REETH, évêque de Galle, et de M<sup>sr</sup> PAGNANI, évêque de Kandy, de nombreux prêtres et missionnaires, des communautés de la ville, d'amis et de fidèles que la cathédrale pouvait à peine contenir, l'heureux jubilaire redisait son *Introibo ad altare Dei* avec une ferveur aussi grande qu'au lendemain de son ordination, mais d'un caractère tout particulier : à sa première messe, le jeune

prêtre n'apporte à Dieu que des espérances ; après cinquante ans d'apostolat, quelle superbe moisson ! et avec quelle émotion il offre le sacrifice de l'action de grâces pour tout le bien qu'il lui a été donné d'accomplir, au Dieu qui a réjoui sa jeunesse *ad Deum qui lætificat juventutem meam*, qui a été la force de son âge mûr, *quia tu es, Deus, fortitudo mea*, qui est son espérance au déclin de la vie, *spera in Deum !*

Dans l'assistance, il n'y a qu'une voix pour demander à Dieu de laisser longtemps encore à l'église de Colombo celui que l'archevêque regarde comme le modèle de son clergé, le vicaire des missions comme un tableau vivant de toutes les vertus religieuses, les missionnaires comme un maître dont la vie est le plus complet des enseignements, les simples fidèles comme un père et un guide à travers les difficultés et les épreuves de chaque jour.

M<sup>sr</sup> COUDERT prononce un fort beau discours sur la dignité et la mission du prêtre : médiateur entre Dieu et l'homme, sauveur des âmes, maître et père. N'est-ce pas ce qu'a été à un haut degré le R. P. CHOUNAVEL pendant ses cinquante ans de missions dans l'île de Ceylan ?

Le soir, avant la bénédiction du Saint-Sacrement et le chant du *Te Deum*, le R. P. FITZPATRICK voulut, lui aussi, célébrer le héros de la fête, rappelant en termes exquis sa piété, sa sagesse, sa bonté, etc.

Dans la grande salle de l'institut Saint-Benoît, les agapes de fête réunirent de nombreux convives autour du cher jubilaire, auquel soixante-huit archevêque, évêques et prêtres formaient une magnifique couronne.

Au nom de tous, le R. P. COLLIN porta sa santé en ces termes :

« On m'a chargé de vous inviter à boire à la santé du héros de la fête. Je m'acquitte de ce devoir avec le plus

grand plaisir, étant heureux de participer quelque peu à la célébration de cette belle fête.

« Donc, à la santé du prêtre vénéré qui a porté avec honneur pendant cinquante ans la couronne sacerdotale, qui pendant un demi-siècle a offert chaque jour pour le monde entier la victime du salut, qui a répandu à flots sur des âmes innombrables la grâce divine par le canal des sacrements. Jeunes prêtres qui entrez dans la carrière, voyez votre modèle, regardez-le bien, et dites-vous : voilà ce que je serai dans quarante ou cinquante ans, si Dieu me prête vie.

« A la santé du bon et du saint religieux, l'observateur parfait de la règle, qui sait unir l'austérité de la vie de travail, la régularité du moine à la simplicité, à la candeur et à la gaieté de l'enfant, se souvenant des paroles du Maître : « Si vous ne devenez pas comme de « petits enfants, vous n'entrerez pas dans le royaume des « cieux. »

« A la santé du missionnaire, de l'apôtre, qui peut dire comme saint Jean : *Ego vox* (je suis une voix). De corps, j'en ai juste le nécessaire ; mais je suis une voix pour convertir les pécheurs, pour réveiller les âmes engourdies, pour attirer à Dieu les âmes pieuses. A l'autel, ce matin, vous pouviez à peine entendre mes *oremus*, mais mettez-moi dans la chaire et vous verrez si ma voix ne remplit pas notre vaste cathédrale. Cette voix retentissante s'est fait entendre sur toute la côte de Ceylan, commençant par Baticaloa, remontant à Jaffna par Trincomalie et redescendant par Mannar, Chilaw, Vennapura, Negombo jusqu'à Colombo. En dépit de l'âge, cette voix remue encore la conscience des pécheurs.

« A la santé de l'écrivain, de l'infatigable écrivain, de celui qui peut dire ce que saint Jean n'a pas dit : Je suis une plume (*calamus scribæ, velociter scribentis*). Lorsqu'on

célèbre le jubilé d'un vénérable prêtre, on semble lui dire : « Vous êtes arrivé maintenant à l'âge de la retraite et vous touchez à la fin de votre carrière. » Mais il n'en est pas ainsi du P. CHOUNAVEL. Dans cinquante ans d'ici, dans cent ans d'ici, aussi longtemps que la langue singhalaise existera, le P. CHOUNAVEL vivra par ses écrits, au sein de nos pieuses familles singhalaises, dans nos églises, dans nos communautés religieuses. Il vivra aussi pour les jeunes missionnaires qui, au moyen de sa grammaire, s'initient aux mystérieuses beautés de la langue singhalaise.

« A la santé du digne fils de la Lorraine, de la belle Lorraine, de la vaillante Lorraine, de la sainte Lorraine. Les liens qui unissent la Congrégation à la Lorraine sont bien étroits, puisque actuellement elle ne compte pas moins de cent cinquante Lorrains vivants parmi ses membres. A Ceylan, le P. CHOUNAVEL est l'aîné de douze Lorrains, et grande est notre reconnaissance envers ce noble pays, car si je ne craignais de donner de l'orgueil aux Lorrains ici présents, je dirais bien qu'ils ne sont pas les pires parmi les missionnaires.

« A la santé du Frère, du bon Frère CHOUNAVEL. Qui de vous n'a connu à la Maison générale le bon Frère CHOUNAVEL, le modèle des Frères convers. Le bon Frère CHOUNAVEL aime bien le bon Dieu, aime bien la sainte Vierge ; mais il aime bien aussi son Frère Constant. Ce bon Frère m'a bien édifié dans l'exercice de ses humbles fonctions ; malgré son grand âge, on le voit toujours trotinant dans sa chapelle et sa sacristie où toutes les armoires brillent comme des miroirs. En voyant ces deux religieux qui ont vieilli au service de Dieu, je me sens porté à croire qu'ils avaient une excellente mère, qui les a formés à la pratique de toutes les vertus et les a préparés à devenir de si dignes Oblats.

« A la santé du Père Constant ! Vraiment, ceux qui ont donné ce nom au cher P. CHOUNAVEL ont fait preuve de perspicacité ; car il résume en un mot toute la vie de ce cher Père. Si le P. CHOUNAVEL a une vertu, c'est bien celle de la constance : toujours le même, toujours lui-même ; tel je le vis il y a vingt-cinq ans à Jaffna, tel il est aujourd'hui à Colombo, toujours exact, réglé dans ses habitudes, debout à 4 heures du matin, et ne connaissant d'autre chemin que celui de sa chambre à l'église et de l'église à sa chambre.

« En un mot, à la santé du P. CHOUNAVEL, cela dit tout. Il n'y a qu'un P. CHOUNAVEL, et c'est dommage qu'il n'y en ait pas une douzaine. »

Que de choses à dire encore sur cette solennité jubilaire, si nous voulions être complet. Mais comment traduire tout ce que contenaient d'amabilité et de gratitude les 17 adresses, les 96 télégrammes et les nombreuses lettres en français, anglais, tamoul et singhalais, qui portaient le nom du R. P. CHOUNAVEL ? Comment rendre surtout cette joie qui débordait de tous les cœurs dans la ville de Colombo et dont la musique, les chants, les illuminations et les feux d'artifice n'étaient qu'une faible expression ?

Puissent toutes ces démonstrations de la piété filiale et chrétienne et de la franche amitié donner à notre vaillant missionnaire ce renouveau de vie et de forces qui lui permettra d'arriver aux noces de diamant !

Le R. P. CHOUNAVEL est né à Socourt, diocèse de Saint-Dié, le 9 avril 1825. Il entra au petit séminaire d'Autrey en 1844, où il termina ses études classiques, commencées auprès de son curé. Après un an passé au grand séminaire de Saint-Dié, il entra au noviciat de Nancy. Il fit sa théologie à Marseille, où il prononça ses vœux en



1850 et fut ordonné prêtre en 1852. Le 25 septembre de la même année il arrivait à Jaffna. Depuis, il s'est dévoué tout entier au salut des âmes, occupant dans le diocèse de Jaffna et de Colombo les postes les plus importants, où l'appela la confiance de ses Supérieurs. Il est un côté de sa carrière qu'il convient tout particulièrement de signaler : malgré ses charges et occupations multiples, il a trouvé le temps et le moyen de devenir un érudit singhalais et d'écrire en langue singhalaise bon nombre d'ouvrages sur des sujets de religion et de piété, tels que : *Vision du ciel, Pureté, Mystère du Saint-Sacrement, Histoire de l'Eglise catholique, le Chemin du salut, Livre de prière, d'hymnes, Scapulaire du Sacré-Cœur, Un heureux mariage, Nouveau-Testament, Trois sources de la grâce, Visites au Saint-Sacrement, l'Etat religieux, Grammaire anglaise-singhalaise, etc.*

---

V

NOCES D'OR SACERDOTALES DU R. P. PARISOT  
CÉLÉBRÉES A SAN ANTONIO (TEXAS).

Les honneurs rendus au vénérable jubilaire ont été vraiment à la hauteur de son mérite. Les RR. PP. Oblats de la province des États-Unis, heureux d'honorer un de leurs confrères les plus méritants, n'épargnèrent aucun soin pour donner au jubilé tout le lustre convenable. En cela, ils furent chaleureusement secondés par les communautés de religieuses, par les fidèles de l'église de Sainte-Marie, en particulier par les dames de la paroisse, au zèle et au dévouement desquelles est dû, en grande partie, le succès d'un des côtés laïques de la fête jubilaire.

D'après le programme général, c'est à Castroville, chez

les Sœurs de la Divine Providence, dont le R. P. PARISOT est le chapelain, que les premiers honneurs devaient être rendus au vénérable héros du jour.

Donc, le mercredi 11 février, dans la grande salle du pensionnat, gracieusement ornée pour la circonstance, les Sœurs et leurs élèves donnèrent une brillante séance récréative, littéraire et musicale, en présence de nombreux amis et invités.

Le trait vraiment touchant de la séance fut la présentation au révérend Père jubilaire d'une couronne d'or, accompagnée d'une jolie petite pièce de poésie commençant ainsi :

Brighter crowns await you,  
Crowns that cannot fade,  
Promised by the Eternal One  
To the Spouses of His Son —  
Crowns with hands not made !

Le vendredi suivant, 13 février, une autre magnifique séance eut lieu au couvent de la rue Augusta, à San Antonio, chez les Ursulines, en l'honneur de leur ancien chapelain, le vénéré P. PARISOT. Les élèves du pensionnat en firent tous les frais. La salle des représentations était décorée aux couleurs nationales, et parée de palmes et de fleurs. Au-dessus de l'avant-scène du théâtre, on lisait cette inscription en lettres d'or : *Golden-jubilee, 1852-1902*, et la devise : *Finis coronat opus !*

Les invités d'honneur qui accompagnaient le vénérable jubilaire étaient : Leurs Grandeurs M<sup>gr</sup> Forrest, évêque de San Antonio ; M<sup>gr</sup> Montès de Oca y Obrégón, évêque de San Luis Potosi ; le T. R. vicaire apostolique de l'*Indian Territory*, M<sup>gr</sup> Meerschaert ; puis venaient le clergé de la ville et des environs, les RR. PP. Oblats de Marie Immaculée et les nombreux amis de l'Institution et du R. P. PARISOT.

Un *Te Deum*, *chorus* exécuté par les *juniors*, a ouvert la séance et fait naître tout de suite dans les âmes le sentiment de la reconnaissance qui doit présider à toute fête jubilaire. Des compliments en anglais, en français, en espagnol et en allemand, ont émaillé çà et là les solos, les duos, les trios, les récitatifs, les concerts de piano, de violon, etc. Le compliment en anglais était une brillante composition en vers où l'auteur a dépeint en style imagé l'ordination du jeune prêtre, le départ pour les missions lointaines, les combats, les sacrifices de cinquante années de ministère, et enfin la couronne de gloire que le Ciel déposera un jour sur son front victorieux. Il se termine par la chaude expression de la reconnaissance filiale et des souhaits affectueux des Sœurs et des élèves.

A l'*Académie de Notre-Dame du Lac*, maison-mère des Sœurs de la Divine Providence, dont le R. P. PARISOT avait été le Père spirituel, la fête jubilaire fut célébrée, d'après les dispositions du programme, le samedi 15 février, jour anniversaire de l'ordination du vénéré vieillard. La belle et gracieuse chapelle de l'Académie avait été choisie pour être le théâtre où le R. P. PARISOT célébrerait solennellement le saint sacrifice en l'honneur de ce mémorable et lointain événement.

A 9 heures, il montait à l'autel assisté des RR. PP. TUURWERT, comme diacre, et LEVOYER comme sous-diacre. M<sup>sr</sup> Meerschaert était présent dans le sanctuaire et prêcha un éloquent discours.

Peu de temps après la célébration de la messe, Leurs Grandeurs Nosseigneurs Forrest et Montès de Oca, accompagnés de M<sup>sr</sup> Meerschaert, du R. P. PARISOT, du clergé, des Sœurs, des élèves et des invités, se rendirent à la salle des représentations où leur fut donnée une séance littéraire et musicale des plus charmantes.

Le dimanche 16 février, anniversaire de la première messe du R. P. PARISOT, eut lieu la principale solennité du jubilé d'or, celle à laquelle tout le monde était invité. L'église paroissiale de Sainte-Marie, desservie par les RR. PP. Oblats, s'offrait naturellement pour en être le théâtre. Bien avant la grand'messe, qui commença à 10 heures précises, l'enceinte sacrée regorgeait de fidèles et d'étrangers. Le célébrant fut le révérend Père jubilaire lui-même. Malgré son âge avancé, il chanta la messe d'une voix claire et forte, de manière à être entendu de tous les assistants. Les diacre et sous-diacre d'office étaient les RR. PIRROYE et SMITH. M<sup>sr</sup> Forrest, évêque de San Antonio, présidait au chœur en habits pontificaux, assisté de M. Audet, vicaire général, et de M. Wec-kesser, du collège de Saint-Louis, comme diacres d'honneur.

Dans le sanctuaire se trouvaient M<sup>sr</sup> Montès de Oya y Obrégon, évêque de San Luis Potosi; M<sup>sr</sup> Meerschaert, vicaire apostolique de l'*Indian Territory*, entourés d'un nombreux clergé.

Le chœur, sous la direction du chef de musique, M. Steinfeldt, a magistralement chanté les *Kyrie*, *Credo*, *Offertoire*, *Sanctus*, *Agnus Dei* de divers grands artistes.

Après la communion, M<sup>sr</sup> Meerschaert a fait, dans un langage élevé et plein de cœur, l'éloge du vénérable jubilaire. Il a vivement intéressé son auditoire en décrivant les diverses étapes de la vie du missionnaire : la vocation, l'ordination, les adieux à la famille, à la patrie, enfin l'exil volontaire pour Dieu et les âmes, les épreuves, les fatigues, les sollicitudes de toutes sortes; mais aussi les moissons abondantes, telles que chapelles, églises, couvents, écoles, sortis çà et là du vaste champ évangélisé du Texas, et qui sont la récompense du dévouement et du zèle du missionnaire, en attendant la cou-

ronne de gloire que la main du Seigneur posera sur son front : *corona aurea in capite ejus*.

Avant de descendre de chaire, Sa Grandeur a lu le câblogramme suivant : « Pape Léon XIII envoie bénédiction au P. PARISOT à l'occasion de son jubilé d'or. »

Les fêtes religieuses du jubilé se terminèrent dans l'après-midi par les vêpres solennelles, le chant du *Te Deum* et le salut du Très Saint Sacrement.

Le soir, un banquet préparé et offert par les dames de la paroisse fût servi chez les bons Frères Marianites du collège de Sainte-Marie.

A la fin, on a donné lecture d'un câblogramme venu de Paris apportant les félicitations du T. R. P. AUGIER, Supérieur général, et des révérends Pères et Frères Oblats du monde entier, à leur vénérable associé, le R. P. PARISOT.

Le journal auquel nous avons emprunté tous ces détails, le *Southern Messenger*, après avoir cité nombre de compliments et de lettres de félicitations adressés au R. P. PARISOT, ajoute une courte biographie du vénérable missionnaire.

Le R. P. PARISOT (Pierre-Fourier) est né à Ambacourt, le 20 mai 1827. Il a fait son oblation en 1851 et reçu la prêtrise le 15 février 1852, des mains du Fondateur de la Congrégation des Oblats, M<sup>sr</sup> DE MAZENOD. Onze scolastiques Oblats ont été ordonnés prêtres avec lui. Tous sont allés aux missions étrangères, soit à Ceylan, soit au Manitoba, soit au Texas.

A Paris, le P. PARISOT rencontra M<sup>sr</sup> Odin, évêque de Galveston (Texas), et les compagnons avec lesquels il devait faire route pour se rendre à sa Mission. Le groupe de missionnaires qui suivaient l'évêque se composait de dix-huit séminaristes, six Pères Oblats et d'un Frère convers, Pierre Roudet, encore vaillant ouvrier à Eagle-Pass.

Des onze Oblats ordonnés avec le P. PARISOT, trois seulement vivent encore ; ce sont : les RR. PP. CHOUNAVEL, missionnaire à Ceylan ; VÉGREVILLE, au Canada, VIGNOLLE, à Brownsville (États-Unis). Ce dernier est aujourd'hui un vieillard infirme, ayant épuisé ses forces à missionner, durant de longues années, parmi les Mexicains du bas Rio Grande.

Le P. PARISOT et le P. VIGNOLLE sont les seuls survivants des six missionnaires qui partirent pour le Texas avec M<sup>r</sup> Odin. Les quatre décédés sont : les RR. PP. OLIVIER, mort à Eagle-Pass le 14 janvier 1899 ; VERDET, noyé dans le naufrage du *Nautilus*, sur lequel il était monté pour se rendre de Brownsville à Galveston, le 10 août 1865 ; KÉRALUM, perdu dans une forêt du Texas, mort de faim et dévoré par les bêtes fauves en 1872, mais dont les ossements, sur lesquels on voyait encore les traces des dents des animaux, ont été retrouvés en 1882 par un vacher, ainsi que son calice, sa boîte aux saintes huiles et quelques autres objets qui le firent reconnaître ; GAYE, mort à Roma, le 16 octobre 1888.

M<sup>r</sup> Odin et sa suite arrivèrent à Galveston le 20 mai 1852, après un voyage de quarante-deux jours. Il désigna aussitôt le P. PARISOT pour aller visiter les familles catholiques disséminées entre Galveston et Nacodochés, jusqu'à Schrewport, en Louisiane. Il desservit ce vaste champ de 1853 à 1855.

Le R. P. PARISOT a partout favorisé le développement de l'éducation catholique. Il fut un des principaux fondateurs de l'Université de Sainte-Marie, à Galveston, pour laquelle il a obtenu de l'État une charte constitutive. L'argent qui a mis cet établissement sur des bases solides a été recueilli par lui dans toutes ses missions, non sans peines ni tribulations. Il a fondé le collège de Saint-Joseph, à Brownsville, qui, pendant bien des an-

nées, a été l'école centrale du bas Rio Grande ; et il a aidé les Sœurs du Verbe Incarné à s'établir dans cette ville, ainsi que le collège de Sainte-Marie et le couvent des Ursulines.

Malgré ses nombreuses occupations, le P. PARISOT a pu écrire une intéressante brochure intitulée : *Réminiscences*, par un missionnaire du Texas. Il a, au surplus, sur le chantier, une *Histoire des temps primitifs* de cet Etat, alors qu'il faisait partie du Mexique.

Aujourd'hui, le P. PARISOT est l'aumônier du couvent des Sœurs de la Divine Providence de Castroville.

---

## NOUVELLES DIVERSES

---

NÉCROLOGIE. — Le 3 juin dernier, M<sup>sr</sup> GRANDIN, évêque de Saint-Albert, le doyen de l'épiscopat canadien, rendait sa belle âme à Dieu, après une longue maladie.

M<sup>sr</sup> Vital-Justin GRANDIN était né à Saint-Pierre-sur-Orthe, au diocèse du Mans, le 8 février 1829.

Le 28 décembre 1851, il prit l'habit religieux au noviciat de Notre-Dame de l'Osier. Son année de probation achevée, il prononça ses vœux et fut envoyé au scolasticat de Marseille. C'est là qu'il fut ordonné prêtre, le 23 avril 1854.

Peu de temps après, il fut, sur son désir, choisi pour les pénibles missions de l'Amérique du Nord. Au bout de trois ans d'apostolat parmi les sauvages du lac Athabasca, de l'Ile-à-la-Crosse, le cœur généreux du jeune missionnaire, l'invincible ardeur de son zèle apostolique et sa vive intelligence, le faisaient désigner pour les hautes fonctions de l'épiscopat. A vingt-huit ans il devenait coadjuteur de M<sup>sr</sup> TACHÉ, avec le titre d'évêque de Satala.

Évêque, M<sup>sr</sup> GRANDIN continua sa rude vie de missionnaire, ou plutôt il lui fallut mener une vie plus rude encore : son champ d'action s'était élargi, il devait parcourir un vaste diocèse, au prix de difficultés et de fatigues inouïes. Que de dangers, que de souffrances dans ces longs voyages, sur la glace et la neige, en raquettes et en traîneau, ou bien sur des lacs démontés et des rivières aux rapides dangereux !

Le jeune évêque était infatigable, et les fruits de son zèle furent immenses. Les chrétiens se multiplièrent,



des centres nombreux de Missions se formèrent, et bientôt la moisson fut si abondante, qu'il fallut diviser en plusieurs diocèses et vicariats apostoliques cette partie du champ du père de famille.

Lorsque, le 22 septembre 1871, la hiérarchie fut établie au Nord-Ouest, M<sup>sr</sup> GRANDIN devint le premier évêque du nouveau diocèse de Saint-Albert.

Pendant plus de trente ans, le vaillant évêque a gouverné ce vaste diocèse avec un dévouement au-dessus de ses forces. C'est vraiment miracle qu'il ait pu résister si longtemps à tant de fatigues sous un climat des plus rigoureux. Il créa de nouvelles Missions, fonda des églises, des écoles, des hôpitaux, des couvents, des orphelinats, etc. Il continua ses pénibles voyages par des froids de 40 et 50 degrés. Plusieurs fois il passa l'Océan pour solliciter la charité des catholiques d'Europe en faveur de ses Missions, etc.

Tant de travaux parvinrent trop vite, hélas ! à affaiblir cette forte constitution. Vers 1895 il demanda un coadjuteur, sur lequel il se déchargea d'une partie de ses courses apostoliques. Mais il continua de Saint-Albert à gouverner son diocèse avec tout le zèle et la prudence d'un pasteur sage et vigilant.

A l'activité de l'évêque, M<sup>sr</sup> GRANDIN joignait la piété et la régularité du religieux le plus exemplaire. Aussi, lorsque, au mois de février de cette année, à la suite de violentes douleurs, il entendit le premier avertissement de la mort, il ne fut pas surpris. Il continua à se préparer, par la prière, la souffrance et la résignation, à l'appel de Dieu, qui se fit entendre le 3 juin dernier.

Quelques jours auparavant, le vénéré malade disait aux élèves de son petit séminaire qui étaient venus lui demander une dernière bénédiction : « Mes enfants, quand on aime bien le bon Dieu, on n'a pas peur de la mort.

Avoir bien aimé et servi le bon Dieu, voilà tout ce qui reste à l'homme à la fin. »

Ces mots résument parfaitement la longue carrière du premier évêque de Saint-Albert, toute faite d'amour de Dieu, toute consacrée à son service et au service de son Église; et la mort qu'il ne craignait pas aura été pour lui simplement l'entrée en possession d'un salaire de cinquante ans d'apostolat.

---

NOMINATIONS. — Le R. P. LONGEON a été nommé Procureur général en remplacement du regretté P. FAYARD.

— M<sup>gr</sup> GAUGHREN, en même temps que vicaire apostolique de l'Orange, a été nommé administrateur du Transvaal.

— FONDATION AU CANADA. — La province du Canada vient de s'enrichir d'une nouvelle maison. Le 1<sup>er</sup> mai dernier était installé, au cap de la Madeleine, « le Village du Rosaire », dit expressément le langage canadien, celui qui doit gouverner la petite colonie d'Oblats appelés à évangéliser cette portion du diocèse des Trois-Rivières.

D'après le *Trifluvien*, journal des Trois-Rivières, l'accueil a été cordial et chaleureux : le Canada fut toujours bras ouverts pour le missionnaire catholique. Les compliments de bienvenue ont été gracieux; certains se sont même traduits par les accents de la poésie.

Les Missions adressent leurs vœux à la nouvelle maison.

---

283

# MISSIONS

DE LA CONGRÉGATION

## DES OBLATS DE MARIE IMMACULÉE

---

N° 159. — Septembre 1902.

---

VICARIAT APOSTOLIQUE D'ATHABASKA.

**Rapport de M<sup>sr</sup> Grouard aux « Missions catholiques ».**

La division de l'ancien vicariat apostolique d'Athabaska-Mackenzie, décrétée par le saint-siège dans le cours de l'année 1901, est maintenant un fait accompli, surtout depuis la consécration de M<sup>sr</sup> BREYNAT, vicaire apostolique de Mackenzie, qui a eu lieu le 6 avril dernier dans la cathédrale de Saint-Albert. Le vicariat d'Athabaska me reste en partage, et je trouve à propos de vous en donner quelques nouvelles.

Ce n'est qu'à la fin de septembre 1901 que la nouvelle de cette division m'arriva, au Petit Lac des Esclaves. L'archevêque de Saint-Boniface, en me la communiquant, me pressait de me rendre auprès de lui, et je partis immédiatement avec le R. P. Husson, que sa charge de procureur de nos Missions amenait dans le Canada. Nous trouvâmes passage sur des barques de la Compagnie de la baie d'Hudson, qui profitaient de la dernière saison pour venir prendre à Athabaska-Landing une cargaison de marchandises. Avec nous s'embarquaient

une demi-douzaine d'arpenteurs flanqués d'un docteur, que le gouvernement avait envoyés au Petit Lac des Esclaves pour y fixer les limites des propriétés. Jusqu'à présent, le droit de propriété était sans doute reconnu et respecté dans ce pays, mais personne n'avait encore de titre légal qui le déclarât authentiquement possesseur de ses terres. Cela va venir maintenant que les lignes géométriques tracées sur le sol et reportées sur la carte marquent à chacun l'étendue de ses droits et permettent à l'administration civile de les lui garantir à perpétuité. Nous sortons donc de l'état de nature, la société s'organise, et cette transformation prélude à beaucoup d'autres.

La présence des arpenteurs me suggère ces réflexions pendant que nous voguons sur le lac, tantôt à la voile, tantôt à la rame. Le voyage se faisait dans de bonnes conditions, nous étions à cette période de l'année si belle dans ce pays, et que l'on appelle l'*été des sauvages*. Tout nous donnait l'espoir d'arriver promptement et sans encombre au Landing. Mais quelquefois, au moment où l'on y pense le moins, un accident arrive qui vous avertit de la fragilité des choses humaines. Mon compagnon nous le rappela bientôt en servant lui-même d'exemple. Le soir du 3 octobre, nous venions de débarquer au fond d'une petite baie pour y passer la nuit. Le P. Husson et moi nous avons déjà dressé notre tente, ramassé un peu de bois, allumé notre feu. Comme le Père se chargeait de faire chauffer notre modeste souper, je profitai de ce moment pour me promener sur la grève en récitant mon rosaire. De gros troncs d'arbres jetés par les flots se trouvaient sur ma route, je les franchis avec quelque peine, car, dépouillés de leur écorce et humectés sans mesure, leur surface était fort glissante. Je ne me doutais pas que cela serait la cause d'une chute très grave dont mon

compagnon fut victime quelques instants après. Ayant fait bouillir notre petite chaudière à thé et mis le couvert, il craignit que, tout absorbé dans mes prières, je n'oublie la réalité de la vie matérielle, et il crut bon de venir m'y rappeler en m'annonçant que le souper était prêt. Or, le pauvre Père, se hâtant un peu trop en passant sur les gros arbres, glissa subitement et tomba sur le côté. La chute fut si lourde qu'il en perdit le souffle. Le premier étourdissement passé, il finit cependant par se relever. Il voulut marcher seul et ne s'en tira pas trop mal. Parmi les passagers se trouvait un docteur, comme je l'ai dit plus haut ; je vais le prier de venir voir le Père. Ne voyant ni bras ni jambes fracturés, il crut que le mal n'était pas grand, et se contenta de lui mettre une ceinture en lui conseillant le repos. Cela me tranquillisa beaucoup, mais ne guérit pas le malade qui souffrait horriblement. La nuit surtout il ne pouvait goûter aucun repos ; rester couché lui était un supplice insupportable. Cependant le voyage en barge s'acheva sans autre complication, et arrivés à Athabaska-Landing, nous prîmes une voiture pour nous rendre à Edmonton. Lourde voiture, chemins raboteux, cahots inévitables et sans intermittence, campements sur la dure où nos couvertures seules nous servent de lit et de matelas, voilà dans quelles conditions nous parcourons les 100 milles qui nous restent à faire. Cela n'arrange guère le pauvre blessé qui, pourtant, ne se plaint pas des fatigues de la journée. Enfin, dix jours après l'accident, nous arrivons à Edmonton. J'envoie le Père à l'hôpital catholique de cette ville. Alors seulement nous apprenons qu'il a deux côtes cassées ! Mais il est entre bonnes mains : des Sœurs Grises le soignent, et quelques semaines de repos le remettent sur pied. Vous avouerez cependant que le missionnaire a besoin d'un tempérament robuste et de

grâces spéciales pour affronter, le cas échéant, pareilles mésaventures.

Quant à moi, après avoir réglé mes affaires, je me vis obligé d'attendre que l'hiver eût établi son empire sur la nature avant de songer au retour. Durant cet intervalle, j'eus le bonheur de visiter Saint-Albert et le vénérable M<sup>sr</sup> GRANDIN, le doyen des évêques du Canada et de l'Amérique entière. Je pus voir de mes yeux le développement extraordinaire de la colonisation dans le Nord-Ouest et surtout dans l'Alberta qui en est la plus belle partie. De nouveaux villages surgissent de tous côtés, une foule d'étrangers de différentes nationalités s'y établissent, défrichent, sèment, moissonnent, élèvent des troupeaux. La dernière récolte a été abondante, et près de 1 million de minots d'avoine vont partir d'Edmonton et des environs pour nourrir les chevaux des troupes anglaises en Afrique.

Le courant d'émigration ne s'arrêtera pas là; bientôt il se dirigera vers les belles terres de la rivière la Paix, où l'agriculture a des chances de succès supérieures peut-être à celles de l'Alberta. L'éloignement et la difficulté des communications retiennent encore les colons, mais ces obstacles diminuent rapidement, et déjà un tracé de chemin de fer entre Edmonton et Athabaska-Landing est en voie d'exécution. J'ai pu, sur ma route, observer à plusieurs endroits le travail des explorateurs de cette nouvelle ligne. Il me semble que je rêve en voyant ces travaux merveilleux, et l'on comprendra que Rome a été bien inspirée en partageant en deux vicariats l'immense territoire de l'Athabaska-Mackenzie.

Je m'étais proposé d'arriver à l'entrée du Petit Lac des Esclaves pour la messe de minuit. Le P. FALHER devait venir m'y attendre et préparer les gens à la réception des sacrements. Je partis d'Edmonton le 17 décembre,

avec le courrier qui fait chaque semaine le service de la poste entre cette ville et Athabaska-Landing. Nous arrivâmes le lendemain soir à la nuit. A l'hôtel où je descends se trouve un sauvage qui m'accoste : « C'est moi, dit-il, que le Père a envoyé pour te conduire au Petit Lac. » Et il m'exhibe une lettre qui l'accrédite en effet près de ma personne en qualité de plénipotentiaire dans la question de mon voyage. Il s'appelle Samuel Shawan, mot qui signifie : *influence bienfaisante du Midi*. C'était un nom de bon augure pour ma longue promenade d'hiver. Je connaissais d'ailleurs cet homme d'assez longue date. C'est un de nos meilleurs chrétiens. Il a deux bons chevaux et un traîneau double, ou *bob-sleigh*, car les mots anglais envahissent le pays. Quels changements s'opèrent à vue d'œil dans cette contrée ! Hier encore en n'employait que les chiens et leur modeste attelage, et les voilà en train de disparaître. Demain ils tomberont dans le domaine du mythe ou de la légende.

Nous partons le 19, par un froid de 30 degrés centigrades, mais sur le haut du jour la température se radoucit sensiblement. Le soir, nous trouvons un bon campement où le bois abonde, et nous dormons comme des bienheureux sur nos branches de sapin. Le 20, belle journée dont nous profitons pour faire de longues étapes. Le 21, nous dépassons huit *bob-sleighs* à deux chevaux chaque, traînant de lourdes charges pour un traiteur qui a pris les devants et que nous poursuivons. Mon guide se propose de l'atteindre et de voyager de concert avec lui, car nous aurons à passer quelques endroits où la glace, grâce à un fort courant, n'a peut-être pas toute la solidité désirable, et la prudence conseille de se tenir en bonne compagnie. Ai-je dit que nous marchions sur la rivière Athabaska ? Nous rejoignons bientôt le traiteur et son compagnon, montés comme nous sur un char, non

pas roulant, mais glissant sur la surface congelée du fleuve. Nous remarquons sur la côte deux grosses meules de moulin, laissées là, me dit-on, l'année précédente, par une caravane qui, transportant de pesantes machines, avait vu tout à coup la glace s'effondrer et nombre de chevaux et de traîneaux disparaître dans la rivière. Les conducteurs avaient alors jugé à propos de décharger sur la côte le reste du bagage et de rebrousser chemin. J'examine en passant ces meules de moulin qui sont en bon état et à la disposition d'un nouvel acquéreur; j'en prends note, car il me semble qu'elles feraient assez bien dans une de nos Missions de la rivière la Paix. A quelque chose malheur est bon.

Nous n'avançons plus qu'avec précaution, allant en avant, la hache à la main et sondant la glace pour nous assurer que les chevaux peuvent y marcher sans crainte. Un vent léger souffle du midi. La neige devient humide et collante, les traîneaux ne glissent plus si bien. Le 22, avant dîner, nous atteignons la petite rivière des Esclaves dont la partie inférieure est obstruée de rapides. La glace n'y est pas assez forte et nous prenons un chemin récemment ouvert dans le bois jusqu'au ruisseau de l'Original. Depuis hier le temps est mou, le ciel s'est couvert d'épais nuages, la neige commence à tomber, bientôt nous sommes enveloppés de ses blancs tourbillons, et les arbres se chargent de frimas. Le chemin n'est pas large, les *bob-sleighs* ont de la peine à y passer et vont cogner, tantôt à droite, tantôt à gauche, les arbustes ou les gros troncs que l'on a eu la négligence de laisser trop près de la voie. Sous ces chocs répétés, de véritables avalanches se détachent de toutes les branches et se précipitent sur nous. Il n'y a rien de désagréable comme ces douches de neige qui vous éclaboussent à chaque pas; aussi pour m'y soustraire je m'enveloppe dans mes couvertures.



Hélas ! je comptais sans le dégel qui s'accroissait de plus en plus ; la neige fondait sur moi, autour de moi, partout. Nous voulions aller camper au ruisseau de l'Original, où deux Anglais se sont établis. Ils ont une bonne provision de foin qu'ils vendent aux voyageurs, et comme notre fourrage est épuisé, force nous est de nous rendre jusque-là pour ravitailler nos chevaux. Il est plus de 10 heures du soir quand nous y arrivons, et dans quel piteux état ! Nous sommes trempés comme les rats de nos marais, et la maison où nous entrons ne nous offre qu'un abri trompeur, car le toit, composé de perches sur lesquelles avaient été jetées quelques mottes de terre, laissait filtrer l'eau de tous côtés. Heureusement qu'il y avait là un poêle que nous chauffons à discrétion.

Sur le matin, la tempête cessa, nous prîmes un peu de repos, mais nous partîmes assez tard. On me promettait que nous arriverions le lendemain à l'entrée du lac, mais, malgré le dégel, la neige s'était amoncelée sur la route, les chevaux avançaient lentement, suaient, soufflaient, étaient rendus, tout comme ceux de la fable, car les traîneaux glissaient mal. Bref, nous ne fîmes que de courtes étapes. Le lendemain 24, les mêmes difficultés se rencontrèrent, il nous fut impossible d'atteindre le but désiré. Nous n'y arrivâmes que le 25 après midi.

Le P. FALIER était là ; il m'avait attendu la veille pour la messe de minuit, il m'avait attendu pour la messe du jour. Les sauvages s'étaient réunis en grand nombre pour célébrer la fête de Noël qui leur est si chère, et aussi pour saluer le *grand homme de la prière*. Quelle joie eût été pour moi de me trouver au milieu d'eux durant cette nuit bénie ! Mais au lieu d'entendre les voix naïves de nos bons chrétiens chanter la naissance de Jésus à Bethléhem et de m'unir à leurs chœurs, mon oreille ne recueillit que les sifflements aigus de la bise dans les saulaies,

où nous avons été forcés de nous arrêter, et où nous trouvâmes à peine un peu de bois pour le feu du campement.

Pendant la nouvelle de mon arrivée se répandit bientôt. Quelques coups de fusil servent de téléphone. Les sauvages accourent, les voisins à pied, les autres plus éloignés attellent leurs chevaux pour amener femmes et enfants. Du reste, c'est encore le jour de Noël, et j'assiste au moins à l'office du soir, où, après chant des cantiques et récitation du chapelet, je raconte ma déconvenue et parle du mystère qu'on célèbre.

A leur tour, nos chrétiens me demandent avec instance d'établir enfin une mission chez eux et de leur donner un prêtre, le P. FALHER. D'ici à la Mission Saint-Bernard, située à l'autre extrémité du lac, il y a 75 milles bien comptés. C'est loin pour le Père qui vient les visiter, c'est loin pour eux quand ils ont des malades qu'ils ne veulent point laisser mourir sans sacrements. D'ailleurs, l'emplacement est avantageux, beaucoup de maisons y sont déjà construites. Il ne manque qu'un Père, une église et une école, et la prospérité régnera dans le pays.

J'approuvais bien tous ces discours, et je m'avouais intérieurement que ces braves gens, tout sauvages qu'ils fussent, avaient des principes d'économie sociale et politique infiniment plus raisonnables que maints hommes d'État soi-disant civilisés, mais j'étais obligé de me tenir sur la défensive et d'éviter une promesse que je ne pouvais remplir. Hélas ! que n'ai-je plus de missionnaires à ma disposition ! Tel est le douloureux refrain que j'ai eu trop d'occasions de redire au cours de ma visite pastorale dans ce district.

Le 26, après nos messes, auxquelles la plupart de nos chrétiens assistèrent, le P. FALHER me prit avec lui sur

son *bob-sleigh* et me conduisit à l'embouchure de la rivière Assinow-Sipiy qui se jette dans le lac. Là sont groupées plusieurs familles de sauvages. Une dizaine des plus courageux et surtout des mieux équipés en chevaux étaient venus assister à la messe de minuit, et s'en revinrent avec nous à leur hameau distant d'environ 25 milles.

Nous marchions sur le lac, d'où le vent avait balayé la neige ; aussi arrivâmes-nous de bonne heure à la maison du chef de l'endroit. C'est un brave homme et bon chrétien que des traiteurs ont pris pour leur agent en lui confiant un petit magasin où les chasseurs échangent leurs fourrures contre les objets dont ils ont besoin. Nous passâmes la soirée à confesser ceux qui ne s'étaient pas rendus au fond du lac et nous les communiâmes le lendemain matin ; après quoi nous continuâmes notre route sur le lac, nous arrêtant pour dîner au Wabak ou détroit, où quelques familles habitent dans de misérables cabanes. La côte est basse à cet endroit et presque inondée quand l'eau est haute, ce qui n'empêche pas ces gens d'y rester, parce qu'ils y sont à proximité de la pêche. Non loin de là pourtant se trouve la vallée de la rivière du Cygne, célèbre dans le pays par ses vastes pâturages où des colons industriels élèveraient des troupeaux par milliers, mais dont l'apathie des sauvages n'a jusqu'à présent tiré aucun profit. Menacés cependant par l'invasion des blancs, ils parlent de s'y transporter, afin d'assurer la possession de ces belles terres à leur postérité. J'ai souvent entendu nos Pères exprimer le regret qu'une Mission ne fût pas établie dans cette vallée. Ce serait pour les Indiens un centre de ralliement où ils ne tarderaient pas à se fixer.

Du Wabak, nous nous dirigeons vers la Grosse-Pointe en traversant le lac. Une bourrasque de neige qui nous

surprend en chemin dérobe la terre à notre vue, et nous inspire quelque inquiétude; mais, Dieu merci, cette tourmente dure peu: le ciel s'éclaircit sur nos têtes, les tourbillons de poussière neigeuse se dissipent sur le lac et la Grosse-Pointe se dresse devant nous avec les maisons qui l'occupent. Nous y étions attendus; il avait été convenu que l'on profiterait de notre passage pour s'approcher des sacrements, ce à quoi tout le monde fut fidèle. Une autre cause, légitime aussi quoique matérielle, contribuait à la joie générale. Lorsque le P. FALHER passait ici, quinze jours plus tôt, quelques hommes partaient pour la chasse, et il leur avait fait d'agréables prophéties, ce qui encourage toujours un peu quand on va courir aventure. Or, ces prophéties s'étaient réalisées; ours et orignaux étaient tombés sous les balles des chasseurs qui ne s'en trouvèrent que mieux disposés à recourir au ministère du bon prophète. Seulement, la viande de ces animaux était encore au large dans le bois et nous ne pûmes participer au festin qui, infailliblement, nous eût été offert. En revanche, nous eûmes la consolation bien plus douce de recevoir ces braves gens à la sainte table et de les nourrir du pain des anges.

Cependant, nous avons hâte d'arriver à Saint-Bernard et de revoir le P. DESMARAIS et les bons Frères qui, à force de dévouement et de zèle, font progresser cet établissement, au double point de vue spirituel et temporel. J'aurais tenu pourtant à visiter les réserves des sauvages, où le chef *Kinusew* et son frère *Mustus* se sont établis avec leurs bandes. D'accord avec le gouvernement, ils ont choisi un très bel endroit où, s'ils veulent s'en donner la peine, ils jouiront bientôt d'une grande aisance, soit en cultivant le sol, soit en élevant des troupeaux. Un des arpenteurs qui a travaillé là, l'été dernier, me faisait une description enthousiaste de ce pays

dont la fertilité est, selon lui, vraiment extraordinaire. Pour m'en convaincre : « Imaginez-vous, me dit-il, que passant à cheval dans les prairies qui s'y trouvent, le foin me montait jusqu'au coude ! » Espérons que nos sauvages sauront tirer parti d'une telle végétation. Déjà le gouvernement leur a donné deux *mowers* ou machines à faucher et quelques bêtes à cornes de bonne race, de sorte que l'avenir se présente sous un aspect tout à fait encourageant. Pour moi, la conclusion logique de tout cela est qu'il me faudra là encore bâtir une église et fixer un missionnaire. En attendant, ces chrétiens se contentent de venir à Saint-Bernard aux grandes fêtes de l'année et le P. FALHER les visite quand il peut. Le jour de l'an va nous les amener ainsi que la plupart des métis qui forment l'élément principal de notre population catholique.

Le 28 au soir, après une pénible traversée, nous arrivons enfin à Saint-Bernard. Là, nous allons passer quelques jours dans les douceurs de la vie de communauté et nous préparer à de nouvelles courses. Le P. LAFERRIÈRE accourt de sa Mission de Saint-Antoine, située à peu de distance. Les sœurs veulent aussi nous faire une réception de gala et leurs enfants (l'école en compte 125), bien stylés, nous donnent une soirée où discours, chants, comédie, etc., me ravissent ainsi que les spectateurs dont la salle, vaste cependant, mais trop étroite pour la circonstance, est littéralement bondée.

La mission protestante, que l'on voit dans le lointain, possède aussi son école, et si le révérend qui la dirige se bornait à l'éducation de ses coreligionnaires, je n'aurais pas à m'en plaindre, mais je dois reconnaître avec peine que quelques malheureux catholiques, par un honteux trafic, lui ont livré l'âme de leurs enfants. C'est assez vous dire qu'ici comme partout l'ivraie se mêle au bon grain.

Un désordre d'un autre genre s'est introduit au Petit Lac des Esclaves. C'est l'ivrognerie dont les commerçants sans scrupules ont favorisé le développement. Dieu merci, le gouvernement a pris des mesures très sévères pour arrêter ce mal. La vente des boissons enivrantes est strictement interdite, et une brigade de la police montée est venue s'établir ici et veiller à l'observation de la loi. Malgré tout, paraît-il, quelques traiteurs réussissent à introduire en contrebande des liqueurs alcooliques. Ils savent trop bien que le sauvage, ayant goûté une fois de l'eau de feu, ne peut plus résister à la tentation.

Voilà, en quelques mots, la situation morale de cette mission.

Ajoutez-y la construction d'une nouvelle église, de 70 pieds sur 40, avec tribune pour les Sœurs et leurs enfants, et dont la présente année verra, je l'espère, l'achèvement ; puis une scierie et un moulin à vapeur, enfin une ferme où l'on cultive avec succès blé, orge, avoine, et vous aurez une idée assez juste de l'ensemble. Si j'avais quelques bons Frères de plus, nous tirerions du sol presque toute notre subsistance.

Mais l'heure du départ a sonné, et, le 3 janvier, je me remets en route en compagnie du P. FALHER et du F. Jean-Marie LECREFF pour la Mission Saint-François-Xavier du lac Esturgeon. C'est une contrée nouvelle pour moi, à 140 milles de distance de Saint-Bernard, dans la direction sud-ouest. Nous prenons deux chevaux, mais pas de *bob-sleigh*, parce que le chemin qui passe en grande partie dans le bois n'est pas assez large ; en échange, chaque cheval s'attelle à un traîneau plat, dont l'un, décoré du titre de *carriole*, reçoit ma personne et une partie des bagages, sous la conduite du Frère ; l'autre aura la plus grosse charge et le Père qui le dirige devra

marcher trop souvent. Heureusement, le temps se maintient doux et beau et le sentier est bien battu, car les agents du gouvernement vont distribuer aux sauvages l'argent qui leur a été promis par le traité et beaucoup de voyageurs les devancent ou les suivent. Même le ministre protestant se met de la partie et vient tenter fortune là où il sait pourtant que presque tout le monde est catholique.

Après avoir traversé le lac, nous entrons dans une vaste plaine d'abord basse et marécageuse, s'élevant ensuite peu à peu et sillonnée par la rivière des Prairies. C'est le grenier à foin de Saint-Bernard et d'un bon nombre de métis dont les maisons s'échelonnent à droite et à gauche de la route. Le soir, l'un d'eux nous donne une modeste mais cordiale hospitalité. Le lendemain, nous venons camper au pied de la Montagne du Chasseur. Ce nom de *montagne* m'en impose un peu ; aussi le matin suivant, ne voulant pas fatiguer mon cheval, je laisse ma carriole et prends les devants, prétendant bien escalader ladite montagne sans le secours de personne. Je m'attendais à chaque pas à voir se dresser devant moi quelques rochers escarpés, mais non, le chemin montait en pente douce, et cette pente était couverte de la plus belle forêt que j'aie jamais vue. Épinettes ou *white-spruce*, mélèzes, cyprès, bouleaux et trembles poussent à qui mieux mieux et atteignent de fort belles dimensions. Un grand nombre d'épinettes ont de 50 centimètres à 1 mètre de diamètre et s'élèvent droites comme des cierges à des hauteurs considérables. Je m'accuse d'avoir commis plus d'un péché d'envie en contemplant ces beaux arbres. Quel dommage, me disais-je, qu'ils soient si loin de la Mission ! Comme notre scie à vapeur travaillerait bien dans ce bois ! De distance en distance, quelques-uns de ces géants de la forêt gisaient étendus sur le sol, en tra-

vers du sentier. Je me félicitais alors d'avoir pris le parti de marcher en avant, car cheval et traîneau doivent passer par dessus ces obstacles et les secousses qui en résultent ne sont pas du tout agréables. Naturellement aussi, vous êtes forcé de ralentir le pas et la journée presque entière se passe avant que vous ayez franchi cette montagne. Un lac fait suite à la forêt, plus loin vous trouvez un terrain légèrement accidenté, où le feu a exercé ses ravages, quelques ruisseaux et surtout la petite rivière Boucané qu'il faut traverser.

Quatre bonnes journées de marche nous amènent ainsi au lac Esturgeon. C'est une fort belle nappe d'eau de 10 milles de long sur 4 à 5 de large et que l'œil embrasse d'un seul regard, aucune île ne faisant obstacle à la vue. Différentes espèces de poissons, le blanc, la carpe, le brochet, etc., s'y rencontrent en assez grande abondance, ce qui a déterminé les sauvages à se fixer sur ses bords. Du reste, les collines boisées qui l'environnent abritent encore du gibier ; les ours surtout y sont très nombreux ainsi que les orignaux, sans compter les animaux à fourrures, tels que martres, renards et castors. Aussi le commerce est très actif au lac Esturgeon. Trois traiteurs rivaux se le partagent. L'un d'eux, M. Mac Dermot, Irlandais catholique, mérite une mention particulière, sinon parce qu'il fait de bonnes affaires, du moins parce qu'il a favorisé le travail de la conversion des sauvages. Voilà déjà dix ans que le P. FALHER vient visiter ce poste. Malheureusement ne pouvant y séjourner assez longtemps, dépourvu de ressources et n'ayant personne pour l'aider à construire, il a dû se borner à l'acquisition d'un emplacement suffisant sans doute et fort bien choisi, mais où il n'y a qu'une misérable cabane de sauvage pour presbytère et chapelle. Dans des conditions si désavantageuses pour le mission-



naire, M. Mac Dermot a poussé l'obligeance jusqu'à lui céder l'usage de sa propre demeure, pendant tout le temps que dure la visite du Père, c'est-à-dire de trois semaines à un mois, tant l'été que l'hiver. Il nous rendit le même service, et c'est dans sa maison que, pendant huit jours, nous donnâmes les exercices de la Mission. Je fus bien satisfait des bonnes dispositions de nos sauvages et de leur fidélité à remplir leurs devoirs religieux.

Le ministre protestant, lui aussi, se donnait du mouvement, mais j'eus la consolation de constater que ses efforts n'aboutissaient à rien. Il essaya bien d'attirer à lui quelques bigames endurcis dans leurs vices sur lesquels il eût facilement fermé les yeux, mais, chose remarquable, la conscience de ces gens ne se prête pas à ces ménagements. Ils ont vu le prêtre assez souvent pour être convaincus que s'il y a une vraie religion, c'est celle qu'il prêche.

Permettez-moi de vous parler d'un personnage extraordinaire qui s'est acquis une grande réputation dans ce pays et avec qui j'ai eu des relations suivies. C'est le pape, s'il vous plaît, oui, le pape en personne qui a daigné m'honorer de nombreuses visites. Seulement, cela va sans dire, ce n'est pas le pape de Rome dont je parle, mais bien le pape du lac Esturgeon. Personne ne suppose qu'il ait reçu de saint Pierre l'héritage de ses clefs et lui n'y prétend pas le moins du monde. Quelques langues malicieuses, paraît-il, lui ont décerné ce titre. Voici comment :

Le brave sauvage s'est si bien converti, qu'il veut en tout mettre sa conduite en accord avec sa foi. Il lit parfaitement nos livres de prières, chante avec entrain la messe et les cantiques, instruit fort bien ses enfants, bref, il est bon père de famille et bon chrétien. Seule-

ment, soit naïveté, soit petite manie, il pousse la dévotion au delà des bornes. Tout ce que le prêtre fait à l'église lui semble digne d'imitation, et dans sa maison privée, il reproduit, dit-on, les cérémonies de la messe. Ajoutez qu'il ne se fait pas faute de reprocher à quelques étourdis leurs dérèglements. Sa mémoire a retenu les sermons du Père et il est ferré sur la morale. C'est ce que ces gens n'aiment point. Aussi ils ont bien vite trouvé son zèle excessif. Du reste, le pauvre homme prêtait un peu à la raillerie. On prétend que pour mieux réciter les prières de la messe (ce qu'il fait chaque matin), il s'affuble d'un costume bizarre, taillé en forme de chasuble. Et comme il sait que dans toutes les églises on sonne la cloche pour la récitation de l'angélus, il suit scrupuleusement la rubrique en carillonnant sur sa poêle, après avoir frappé les trois coups réglementaires... Évidemment, les gens trouvèrent cela drôle et se permirent de rire, puis voyant que notre homme n'en continuait pas moins ses dévotes pratiques, ils lui donnèrent par plaisanterie le nom de *pape*, sous lequel il est universellement connu. Je ne sais jusqu'à quel point les excentricités qu'on lui attribue sont vraies, mais après maintes conversations, je l'ai trouvé sérieux et intelligent, excellent homme et bon chrétien.

Les exercices de la Mission touchaient à leur fin quand les principaux de l'endroit me demandèrent une audience. Il s'agissait pour eux et pour moi d'une question importante. « Nous sommes catholiques, dirent-ils, et nous aimons la religion, mais nous sommes ignorants. Nous voudrions instruire nos enfants et nous ne le pouvons, c'est pourquoi il y a parmi nous bien des désordres qui nous affligent. Le Père vient sans doute nous visiter et nous sommes contents de le voir, mais quand il est parti, nous oublions trop tôt les bonnes leçons

qu'il nous a données, de là viennent nos malheurs. Puisque tu es notre Père, nous te prions d'avoir pitié de nous. Donne-nous un prêtre qui reste avec nous, ou plutôt laisse-nous le P. FALHER, il nous a presque tous baptisés, il parle notre langue aussi bien, sinon mieux, que nous, et nous l'aimons tous. Écoute enfin nos prières, car il y va du salut de nos âmes. » Quand je vous dis que les sauvages ont du bon sens ! Aussi je n'avais rien à leur répondre, sinon que les missionnaires sont rares et les ressources peu abondantes. Mais le ministre protestant leur a fait des avances. Il faut prendre une décision ; or, j'attends quelque nouveau Père le printemps prochain ; je ne me risque donc pas trop en le leur promettant. Mais c'est le P. FALHER qu'ils veulent ! « Je ne puis, leur dis-je, vous satisfaire en tout. Seulement, comme le prêtre que je vous destine ne connaît ni vous ni votre langue, j'enverrai le P. FALHER avec lui pour le former un peu et lui donner les renseignements nécessaires. » Alors voilà nos gens heureux ; ils bâtissent déjà des châteaux en Espagne. Après l'église, l'école. Ils voient déjà les Sœurs venir, et ils n'auront plus rien à envier au Petit Lac des Esclaves. Je me garde bien d'encourager de telles ambitions et leur dis nettement : « Dieu seul peut opérer ce miracle, pour moi je ne m'y engage aucunement, parce que la chose m'est impossible. » J'admiraïs cependant comme ces peuples récemment converties savent mieux apprécier le rôle bienfaisant des congrégations religieuses que certaines nations qui, après en avoir reçu tant de services signalés, ne pensent plus qu'à les proscrire.

Voilà comment la fondation définitive de la Mission Saint-François-Xavier a été résolue.

Il fallait après cela se préparer au départ. Mon intention avait été d'abord de retourner au Petit Lac des Es-

claves afin d'y prendre la grande route qui conduit à la rivière la Paix. Mais après informations j'apprends qu'avec un guide on peut se rendre tout droit du lac Esturgeon au fort Dunvegan, en traversant les prairies qui s'étendent entre la rivière Boucane (*Smoky river*) et la rivière la Paix. Je me décide à essayer cette voie. Un bon guide fut trouvé. Il nous avertit que la première moitié du trajet s'effectuerait à travers la forêt et qu'il était prudent de prendre d'abondantes provisions de foin, parce que nos chevaux n'auraient pas la chance de piocher la neige pour y trouver leur pâture. Nous suivîmes ses conseils, et, le 14 janvier, nous dîmes adieu au lac Esturgeon. Le temps s'était toujours maintenu doux et beau, à part quelques gouttes de pluie auxquelles je ne m'attendais guère. Je craignais un revirement subit de la température et surtout une averse de neige qui nous aurait fort contrariés en retardant notre marche. Mais la Providence nous protégea dans ce voyage d'exploration. Le 16, à midi, nous avions franchi la zone de la forêt et nous arrivions sur les bords de la rivière Boucane. Nous sommes presque effrayés à la vue des côtes élevées qu'il nous faudra descendre d'abord et escalader ensuite. Les sauvages et les métis de ces parages n'emploient dans pareil trajet que des chevaux légèrement chargés. Il y a deux ans, un Canadien transportant de l'eau-de-vie en contrebande s'aventura avec son attelage sur ces pentes dangereuses, il eut toutes les peines du monde à descendre, et quand il lui fallut gravir la côte opposée, il dut chercher pendant deux jours entiers des endroits moins escarpés, par où il réussit enfin à faire passer son traîneau. Par prudence, je mis pied à terre, car je ne voulais pas m'exposer à dégringoler avec cheval et carriole au fond des abîmes. Je ne vous dirai pas à quels moyens, autorisés ou non par les maîtres de gymnastique, je dus recourir pour opérer

la descente. Quant à nos bêtes, elles avaient le pied si sûr et la tête si docile, qu'elles s'arrêtaient au premier signal sur les pentes les plus raides. Elles comprenaient sans doute qu'elles couraient grand risque de se casser le cou, et que leur unique chance de salut était d'obéir aveuglément aux ordres de leurs conducteurs. Aussi arrivâmes-nous sains et saufs sur la rivière, et après quelques instants de repos, nous l'avions franchie. Il s'agissait maintenant de gravir l'autre pente. Grand Dieu ! ai-je sué et soufflé avant d'atteindre le sommet de cette côte effrayante ! Enfin, nous y voilà. Quelle joie de voir les immenses prairies qui s'étendent devant nous ! Et nos chevaux ! Ils semblent fiers de leurs exploits, mais la vue de ces belles plaines où leur marche va devenir si facile et surtout l'abondance du foin que la neige couvre à peine et que sur de grands espaces même elle laisse à découvert, leur donnent plus de satisfaction que la conscience du devoir accompli. Puisque nous venons de traverser cette fameuse rivière Boucane, il n'est peut-être pas hors de propos de dire pourquoi elle a reçu ce nom. La raison en est que des colonnes de fumée s'élèvent sur ses bords, indices de feux souterrains, non pas de nature volcanique, mais attribués généralement à des couches de houille en combustion. Ces boucanières ne sont pas d'ailleurs nombreuses, deux ou trois tout au plus. Quant au charbon de terre, il y en a de vastes dépôts dans toute la contrée, ce qui est une des garanties de sa prospérité future.

Nous sommes en effet dans des parages qui attirent déjà l'attention de plusieurs sociétés de colonisation. Nous mettons deux jours et demi à parcourir la distance qui sépare la rivière Boucane du fort Dunvegan, trottant presque sans relâche, admirant ces vastes plaines parsemées de bosquets et rêvant de les voir bientôt envahies

par de nombreux colons. Nous laissons sur notre droite le poste de la Grande-Prairie, car nous aurions eu à faire un trop long détour pour le visiter. Le P. LETRESTE y a fait bâtir une jolie petite chapelle ; deux comptoirs pourvoient aux besoins matériels de la population assez restreinte de métis Iroquois et d'Indiens Castors. Là aussi on m'a fait savoir qu'on désirait un prêtre à poste fixe avec une école, et ce qui m'a été plus sensible, c'est que la personne chargée de me transmettre ces réclamations m'a fait entendre qu'en cas de refus de ma part, on pourrait bien s'adresser aux ministres protestants. Que le bon Dieu détourne ce malheur en m'envoyant de nouveaux missionnaires.

Nous passons ensuite à l'établissement de la rivière Tripay ou *Spirit river*, où se trouvent deux ranchos prospères aux mains de colons anglais et une chapelle pour les métis catholiques domiciliés en ce lieu. Là encore on demande un prêtre et une école. Je ne puis faire que des promesses dilatoires. Et continuant notre marche, nous arrivons enfin le samedi soir, 18 janvier, à la Mission Saint-Charles du fort Dunvegan.

Nous surprenons joyeusement les PP. LETRESTE et HESSE, et le bon F. MILCENT. Ils ne m'attendaient que plus tard et par un autre chemin, mais ils ne nous firent pas moins bon accueil. Le lendemain, fête à l'église.

Cette Mission a été fort éprouvée par plusieurs épidémies qui ont fait de terribles ravages parmi nos sauvages Castors. Pauvres gens, on dirait que le bon Dieu veut les tirer de ce monde pour livrer leur pays à des races nouvelles et vigoureuses qui sauront sans doute l'exploiter beaucoup mieux. Ils se maintiennent encore en grand nombre en haut de la rivière la Paix, aux forts Saint-John et Hudson's-Hope, au pied des Montagnes Rocheuses, où ils sont mêlés aux Sékéné.

Les deux Pères de Saint-Charles vont les évangéliser, ainsi que les postes des Prairies dont je viens de parler, mais ils ne peuvent que les voir en passant. Le P. HESSE y a pourtant séjourné l'été dernier, accompagnant les sauvages sur leurs terres de chasse. Il leur a fait sans doute quelque bien, surtout il a pu se former à leur langue, ce qui est une condition indispensable de l'apostolat, mais au prix de quelles misères !

C'est pitié que nous n'ayons pas encore de Mission permanente au milieu d'eux. Notre petit nombre en est la cause et aussi la difficulté d'aller s'établir là et de s'y maintenir. Car si l'on prend la voie d'eau, il faut un temps infini pour remonter 150 à 200 milles d'un fort courant à travers d'innombrables obstacles provenant, soit des éboulements du sol, soit des arbres renversés en tous sens sur les rives. On a vu plus d'une fois des gens s'évertuer en vain à se frayer un passage, épuiser leurs provisions de bouche et obligés de rebrousser chemin.

A l'époque du Klondyke, le gouvernement a fait ouvrir une voie de terre entre Dunvegan et Saint-John ; quantité de mineurs l'ont suivie. Les Pères ont cru pouvoir s'en servir. Mais les pluies abondantes des dernières années ont détrempe le sol, rempli les marais, multiplié les bourbiers, gonflé les rivières, emporté les ponts, de sorte que, expérience faite, les difficultés sont à peu près égales des deux côtés. Je ne vois qu'un moyen de se tirer de ces embarras. C'est d'avoir un petit *steamboat* pour le service des Missions de la rivière la Paix ! Le bon Dieu m'a permis d'en établir un dans le Mackenzie, où le *Saint-Alphonse* réalise les espérances que j'en avais conçues. Pourquoi n'essayerais-je pas encore un procédé qui nous a si bien réussi ? Malgré le malheur des temps, ne se trouvera-t-il pas quelques âmes charitables qui veuillent

me venir en aide dans une entreprise si utile au bien de la religion dans ce pays ?

Nous nous reposons un peu à Saint-Charles. Le temps, qui était si doux depuis plus d'un mois, change subitement. Une bourrasque de vent et de neige ramène le froid et, qui pis est, fait disparaître le chemin. Nous partons le 23 et nous montons lentement la côte qui a plus de 800 pieds d'élévation. Sur les plateaux qui dominent la rivière, nous trouvons une neige épaisse où les chevaux marchent péniblement. Quelle différence entre les belles prairies presque entièrement découvertes que nous traversons la semaine précédente ! Il est vrai que nous sommes sur la rive nord et le dégel s'y est à peine fait sentir. La température va baissant toujours : 30, 35, 40 degrés au-dessous de zéro, et le matin du 24, le thermomètre marque 48. Cela ne laisse pas de nous surprendre assez désagréablement. Croirait-on que nos chevaux passent de si rudes nuits dehors et ne s'en trouvent pas trop incommodés ? Ils sont accoutumés au climat, et puis on prend soin chaque soir de les envelopper dans une bonne couverture et de les attacher au milieu d'un bouquet d'arbres ou de hautes broussailles. Cela leur vaut une écurie, et si après un picotin d'avoine vous leur donnez une bonne ration de foin qui leur aide à passer le temps, plus rien ne les inquiète, pas même le besoin de boire, car ils y pourvoient en mangeant de la neige à discrétion. Cependant l'eau liquide vaut mieux, et quand on traverse une rivière ou un lac, le F. JEAN-MARIE, qui a toujours une hache à sa portée, creuse un trou dans la glace et a soin de les abreuver. J'ai dit que le froid était très intense. En voici une preuve. A peine sommes-nous en route que nos chevaux disparaissent dans un épais brouillard ; ils marchent cependant, et cet épais brouillard les accompagne. C'est que de leurs larges naseaux



sortent des torrents de vapeur qui les enveloppent, que le froid condense et réduit en frimas. Quand vous voyez ce phénomène se produire, vous pouvez en conclure que le thermomètre oscille entre 40 et 50 degrés au-dessous de zéro. La journée se passe sans amélioration notable, et nous sommes heureux que le P. LETRESTE, qui s'est joint à nous, puisse nous indiquer un endroit favorable pour le campement. Bientôt nous avons fait un amas formidable de branches et de troncs d'arbres, et à la vue de la joyeuse flamme qui les dévore, nous chantons comme les trois Hébreux dans la fournaise. *Benedicite ignis et æstus Domino*, après avoir, un peu à contre-cœur, redit comme eux : *Benedicite gelu et frigus Domino*. La nuit s'écoule dans des alternatives de léger sommeil et de veille. Chacun se lève à tour de rôle pour attiser le feu et se réchauffer tant bien que mal.

Le 25 au matin, le froid est moins intense, 35 degrés seulement, et nous nous acheminons vers Saint-Augustin, où nous arrivons dans l'après-midi. Cette Mission fait des progrès notables. Les PP. LESERREC et CALAIS, aidés de deux bons Frères, y travaillent avec tant de zèle que le bon Dieu bénit visiblement leurs efforts. Cinq religieuses dirigent une école et un orphelinat. Le sol est fertile et produit de belles récoltes. La Mission possède un moulin à farine mu par le vent. Cela ne suffit pas aux besoins de la population. Aussi un Anglais a-t-il installé un moulin à vapeur qui ne chôme jamais, tandis que le nôtre dépend des caprices de l'air. Il y a là aussi une Mission protestante.

J'espérais n'avoir qu'à me réjouir à Saint-Augustin, mais, hélas ! les épreuves m'y ont précédé. Une épidémie meurtrière s'est abattue sur le couvent, et déjà une demi-douzaine d'enfants ont succombé. Les bonnes Sœurs ont beau redoubler de soins et d'assiduité près de

leurs petits malades, rien n'y fait, et la conclusion pratique qui s'impose est de licencier leur école. Pauvres Sœurs ! Fallait-il venir de si loin et voir leur œuvre naissante exposée à périr dans son berceau ? Je les console et leur fait comprendre que la croix est le sceau qui doit nécessairement marquer toutes les œuvres chrétiennes.

Malgré la tristesse inévitable qui planait ainsi sur la Mission, on voulut profiter de ma présence pour célébrer le vingt-cinquième anniversaire de prêtrise du R. P. LESERREC. Toute la population prit part à la fête et saisit cette occasion pour manifester son attachement et sa reconnaissance au bon Père. La grand'messe, chantée par le vénéré jubilaire, avec diacre et sous-diacre, fut la plus solennelle qu'on ait vue dans le pays. J'adressai la parole en français, en cris et même en anglais, quelques catholiques de cette langue assistant à l'office, entre autres deux soldats de la police montée, dont une brigade est établie dans ces parages.

Le lendemain, 2 février, nous prenions le chemin du Petit Lac des Esclaves, d'où, après avoir fait avec la communauté de Saint-Bernard notre retraite annuelle, nous repartons pour le lac Poisson-Blanc et le Wabaskaw, le premier distant de 40 milles, et le second de 150.

Au lac Poisson-Blanc, nous avons une maison qui tombe en ruines ; aussi nous réfugions-nous chez des sauvages catholiques qui nous ont préparé un logement convenable. L'infidélité, la jonglerie, et ce qu'on appelle *la médecine*, sont encore vivaces dans ce pays. Une visite passagère du prêtre ne suffit pas pour détruire le mal. La mission protestante établie depuis plusieurs années ne réussit pas mieux. Nos chrétiens me supplient à leur tour de leur donner un missionnaire ; outre leurs besoins propres, ils me donnent plusieurs bonnes raisons, celle-ci surtout : c'est que leurs compatriotes infidèles mon-

trent une tendance de plus en plus accentuée vers le catholicisme. Ils demandent en effet nos livres, nos chapellets, nos scapulaires, et l'établissement d'une Mission permanente hâterait leur conversion. Je suis sûr qu'il y a beaucoup de vrai dans tout cela. Mais la pénurie d'ouvriers évangéliques m'empêche de les satisfaire. Je me borne donc à leur promettre de bâtir une chapelle où un Père de Saint-Bernard viendra de temps en temps les visiter.

Quatre jours de marche nous séparent encore du lac Wabaskaw, où se trouve la Mission Saint-Martin. Ce ne sont plus des prairies, mais des forêts interminables qu'il nous faut traverser. Nous avons eu soin de prendre une bonne provision de fourrage pour nos chevaux. Le chemin n'offre pas de grandes difficultés, nul besoin de guide, par conséquent. En avant donc. Le temps des gros froids est passé, la neige seule est à craindre, et, en effet, il nous en tombe une bonne couche qui nous cause du retard. Enfin nous apercevons le clocher de Saint-Martin, et bientôt nous saluons les P<sup>ères</sup>. DUPÉ et GIROUX qui ont fondé cette Mission. Quatre religieuses de la Providence de Montréal y sont arrivées l'été dernier. Hélas ! elles n'ont trouvé qu'une installation fort incomplète, malgré l'ardeur extraordinaire avec laquelle les Pères, aidés d'un bon ouvrier, ont poussé les travaux. Je n'avais pas de Frère à envoyer à leur secours, et ils ont dû payer de leur personne. Comme ils y allaient sans ménagements, ils épuisèrent bien vite leurs forces, surtout le cher P. DUPÉ, que je trouve dans un état de prostration inquiétante. Mais ils ont réussi : les sauvages leur sont fidèles, l'école est ouverte, et la mission protestante n'a qu'à bien se tenir si elle veut résister au zèle de nos courageux missionnaires.

La position de Saint-Martin est très désavantageuse

sous le rapport des communications et de l'approvisionnement. D'un autre côté, c'est le centre d'un grand nombre de lacs où les sauvages ont fixé leurs demeures. Le P. GIROUX parcourt ces petits villages, unissant au ministère apostolique celui de docteur en médecine. Maintes cures qu'il a déjà opérées sur les corps lui ont mérité une réputation honorable et surtout ont contribué à la guérison bien plus précieuse des âmes.

A Saint-Martin, je laissai mes compagnons de voyage, le P. FALIER et le F. JEAN-MARIE, qui devaient retourner au Petit Lac des Esclaves en visitant de nouveau le lac Poisson-Blanc. Le P. GIROUX et un jeune métis se chargèrent de me conduire à Athabaska-Landing. Nous partons le 10 mars, le 13, nous sommes au lac Kitow, un des plus beaux qu'on puisse voir et riche en excellents poissons. Les gens veulent me retenir, je sais qu'ils vont me porter la même antienne qui a si souvent retenti à mes oreilles : un prêtre, une école ! Je me dérobe en leur disant que le P. GIROUX va s'arrêter chez eux à son retour, que je suis très pressé, ce qui est vrai, et je poursuis ma course.

Daignent ceux qui liront ces lignes m'aider par leurs prières et leurs aumônes à faire le bien dans ce petit coin de l'Athabaska où je viens de les conduire !

† E. GROUARD, O. M. I.,  
Évêque d'Ibora,  
Vicaire apostolique d'Athabaska.

---

PROVINCE D'ALLEMAGNE.

MAISON DU SACRÉ-CŒUR A ARNHEM (HOLLANDE).

RAPPORT DU R. P. RAVAUX AU T. R. PÈRE GÉNÉRAL.

Fondation de la Maison. — Missions en Allemagne,<sup>3</sup>  
en Alsace-Lorraine, etc.

MON TRÈS RÉVÉREND ET BIEN-AIMÉ PÈRE,

C'est pour la première fois qu'un rapport sur la maison d'Arnhem sollicite une place dans les annales de notre chère famille religieuse. Alors que de toutes parts nos missionnaires s'empressent de vous parler de leurs combats, de leurs victoires, nous ne voulons pas rester en arrière, et avec bonheur je viens vous dire ce que vos enfants ont fait depuis la fondation de leur maison, c'est-à-dire depuis un peu plus d'un an.

Mais avant de vous parler de nos travaux, il me faut vous dire quelque chose de notre maison et vous raconter, ainsi qu'à mes Frères, comment nous sommes venus nous fixer à Arnhem. On sait, au moins par ouï dire, les progrès merveilleux réalisés par la jeune Province d'Allemagne ; on a entendu parler du scolasticat de Hülfeld, du noviciat de Saint-Gerlach, du juniorat de Saint-Charles. On sait, en outre, qu'à Saint-Ulrich comme à Fauquemont, la Province possède des maisons où nos missionnaires se dépensent avec zèle et dévouement, arborant bien haut la bannière de la Vierge Immaculée. Mais ces maisons étant trop petites pour abriter les recrues apostoliques, il fallut songer à une nouvelle maison de missionnaires, et puisque l'heure de se fixer en Allemagne n'est point encore venue, on résolut de s'étendre en Hollande, qui, depuis tant d'années, nous offre un abri si hospitalier, et de se fixer sur les frontières de

la Province du Rhin et de la Westphalie, où les Oblats travaillent, où ils sont connus et aimés.

Notre cher P. Provincial mit à la fondation de cette maison l'ardeur et la fermeté qui sont les caractères de son administration extérieure, il entama les négociations et alla demander à l'archevêque d'Utrecht, M<sup>sr</sup> Van de Wetering, l'autorisation de se fixer dans son diocèse. La demande fut exaucée. Le 30 octobre 1900, le pasteur du diocèse le reçut en audience, lui et celui qui devait être le premier Supérieur d'Arnhem, avec une bonté, une affabilité qu'ils n'oublieront jamais, et après les avoir bénis, les envoya à Arnhem, où déjà il les avait recommandés à la bienveillance de M<sup>sr</sup> Dobbelmann, doyen de la ville.

Arnhem, l'*Arenacum* dont parle Tacite, capitale de la Province de Gueldre, est sans contredit l'une des plus belles villes du pays néerlandais. En 1677, les troupes de Louis XIV y entrèrent sous le commandement de Louvois; le grand roi y vint lui-même visiter le prince de Condé malade. En 1793, elle fut de nouveau prise par les Français qui en restèrent les maîtres jusqu'en 1814. Arnhem compte 60000 habitants, dont à peu près 20000 sont catholiques.

C'est dans cette ville, située sur la voie des grandes communications entre l'Allemagne et la Hollande, que, le 1<sup>er</sup> novembre 1900, en la fête de tous les saints, fut fondée la nouvelle maison des missionnaires de la Province germanique. Ce fut d'abord une demeure bien-petite que nous louâmes à l'intérieur de la ville, dans la Drie Koningen Straat. Depuis les premiers jours de novembre 1901, nous occupons un immeuble splendide dont la Province a fait l'acquisition en des conditions d'achat très favorables; on l'appelle dans le pays la villa Klingelbeek; nous l'appelons, nous, la maison du Sacré-

Cœur. O nom chéri, salut ! Tu nous rappelles le cœur de Celui qui nous a tant aimés, de Celui qui a promis de bénir les maisons où Il serait particulièrement honoré ; tu nous rappelles cette autre maison du Sacré-Cœur, où, à Autun, tant de générations d'Oblats se sont formées au sacerdoce et à l'apostolat. O chère maison du Sacré-Cœur d'Arnhem, reste digne du beau nom qui t'est donné. Que les religieux que tu abriteras puissent redire toujours : *Beati qui habitant in domo tua... in sæcula sæculorum laudabunt te Domine*. Si j'étais poète, je vous décrirais la maison avec sa chapelle délicieuse, ses appartements si beaux, le parc avec ses fleurs, son étang, son ruisseau et ses arbres de haute taille, élevant dans les airs leurs grands bras chargés de verdure ; je vous montrerais, longeant notre propriété, le Rhin au cours majestueux sur lequel se promènent avec grâce les magnifiques vaisseaux qui font le service entre Mannheim, Cologne, Düsseldorf et Rotterdam ; je vous décrirais le charme, la paix, de notre tranquille demeure, où les bruits de la joyeuse ville n'arrivent qu'en un vague et confus murmure, où l'on n'entend que la prière des religieux et le chant des oiseaux qui gazouillent dans les bocages, où nous sommes si heureux...

Parlons maintenant des travaux extérieurs accomplis depuis la fondation jusqu'à la fin de l'année jubilaire, et dans ce but glanons dans les notes de l'annaliste du couvent.

Immédiatement après la fondation de la maison, le P. Supérieur se rend à Mürlenbach, paroisse du diocèse de Trèves, où, avec le R. P. Otto, de notre maison de Saint-Charles, il prêche une mission à une population foncièrement catholique. Il y eut des gens qui, pour assister aux instructions qui se donnaient trois fois par jour, avaient à faire un chemin de près de 2 lieues à

travers les hautes montagnes de l'Eifel : absolument personne n'a résisté à l'appel de Dieu... Il était beau et consolant de voir l'entrain, l'enthousiasme, de cette population. On n'eût pas voulu manquer un sermon ; les hommes aussi bien que les femmes restaient des heures entières devant le confessionnal, en attendant leur tour. Un soir, après l'instruction, un de ces braves rencontre le curé et lui dit : « Monsieur le curé, j'ai passé toute la journée à l'église, et il en est plusieurs de mon village qui sont dans le même cas ; en rentrant ce soir, vers 10 heures, dans nos maisons, trouverons-nous encore en vie les bêtes de notre étable ? Nous n'en savons rien, mais, peu importe, nous voulons sauver notre âme ! »

Ce travail si consolant terminé, nos deux missionnaires partent pour la ville de Bonn, où, en compagnie des RR. PP. KASSIEPE, METZINGER, MUNSTER, SEULEN et OSWALD, ils évangélisent la Stiftskirche, paroisse la plus forte de la ville, comptant près de 15000 âmes. Durant cette mission, le bien s'est fait, mais à cause du temps malheureusement trop court, les missionnaires n'ont pas vu à la sainte table le nombre de chrétiens qu'ils auraient désiré y amener.

Après Bonn, le P. Supérieur prêche avec le P. OTTO un retour de mission à Serrig, sur la Sarre ; avec le même Père et le P. DRÖDER, une mission à Leutesdorf, sur le Rhin ; du 13 décembre au 25, il se trouve avec le P. KASSIEPE à Polch, où il donne avec succès un travail d'un genre particulier, mais bien fructueux.

Dans les villes et les localités d'une certaine importance, nous partageons notre monde en deux catégories : nous prêchons matin et soir durant huit jours uniquement aux femmes et aux jeunes filles. Pendant ce temps, les hommes gardent la maison, et quand vient leur tour, ils accourent plus ardents, plus nombreux parfois que



les femmes. Quel spectacle magnifique ! Que d'émotions, que de douces joies éprouve le missionnaire lorsqu'il aperçoit autour de la chaire de vérité, 2000, 3000, 4000, 5000 hommes et jeunes gens ! Lorsque, de leurs voix mâles, il les entend chanter leurs cantiques si pieux, si mélodieux ! Lorsqu'il les voit devant son confessionnal, attendre des heures, des journées entières, et les yeux baissés, les mains jointes, prendre place à la table sainte, puiser dans la réception du pain des forts le courage de se montrer chrétiens, fidèles et pratiquants. Nous avons eu de ces missions, où, le soir, après le sermon, les hommes se réunissaient à l'école ou dans des maisons particulières pour s'entr'aider à faire leur examen de conscience. Nous avons vu, dans des centres industriels, des ouvriers, au sortir des mines ou des fabriques, se planter devant le confessionnal, rester à jeun toute la journée, communier après s'être confessés (il était parfois 6 heures du soir) et retourner deux heures après à leur travail si pénible. Il est de ces traits qui nous rappellent l'ardeur et la foi généreuse des premiers temps du christianisme. Laissez-moi, pour l'édification de mes Frères, consigner ici un fait que je n'oublierai jamais. C'était en Westphalie, nous prêchions aux mères chrétiennes. Parmi elles se trouvait une jeune mère à qui le ciel avait confié un petit enfant quelques mois auparavant. Le mari travaille dans la mine. Elle n'a personne à qui confier son précieux trésor ; elle veut cependant faire sa mission. Avec son enfant sur les bras, elle vint se confesser et prendre place à la table sainte. J'eus le bonheur de lui donner la sainte communion. De ma vie je n'oublierai ce spectacle digne de l'admiration du ciel et de la terre. Revenons à nos travaux.

Au commencement de l'année 1901, le P. Supérieur prêcha successivement, avec le P. Otto pour compa-

gnon, les missions de Niederstadtfeld, de Bettenfeld au pays de Trèves. Voici ce que le curé de Niederstadtfeld écrivait : « Laissez-moi vous remercier encore une fois pour tout le bien que vous avez opéré dans ma paroisse par votre zèle d'apôtre. Soyez-en convaincu, les jours de la mission sont les plus beaux que j'ai passés dans ma paroisse. J'étais sûr par avance du succès de la mission, je n'aurais jamais cru cependant qu'il pût être aussi magnifique. Je ne veux point vous flatter, il me faut toutefois rendre hommage à la vérité : dans vos sermons, vous avez trouvé le ton qui convenait à mes gens. Depuis la mission, mes paroissiens sont transfigurés : sur leurs traits on aperçoit le bonheur, la paix de leur âme; en un mot, tout le monde est enchanté et de la mission et des missionnaires. Merci encore une fois. »

L'enthousiasme ne fut pas moins grand en Lorraine, où, au commencement de février, le P. Supérieur prêche le jubilé, avec le P. KASSIÈRE, à Alstingen. « Si le missionnaire, écrivait le digne curé de cette pieuse paroisse, eût demandé à mes gens de prendre la croix et de partir pour une nouvelle croisade, tout le monde se serait levé et serait parti. » Cette population apprit un jour que nous avions fondé une nouvelle maison et que la parole *adhuc multa desunt* se réalisait en plein pour nous. De son propre chef elle organisa une quête, et le résultat de ces aumônes spontanées fut l'achat d'un bel ostensor. Une autre paroisse de la Lorraine, sur l'invitation de son pasteur l'abbé F. Wagner, curé de Freisdorf, un de nos amis et bienfaiteurs, nous fit présent d'un calice magnifique. Que Dieu bénisse et récompense ces pasteurs et leurs généreuses ouailles.

Notons, toujours en Lorraine, un travail à Hinckange, un autre travail à Hettange-la-Grande, où, avec le P. OTTO, le P. Supérieur obtient un succès inespéré. « Je suis

enchanté, écrivait l'abbé Leuck, curé de cette paroisse, de la réussite de notre belle mission. Vous avez réellement fait du bien à mes paroissiens. Jamais, disent-ils, nous n'avons eu une mission aussi goûtée et qui ait fait autant de bien. Soyez-en bénis et remerciés. Toujours pour Dieu, la sainte Église et le salut des âmes! »

En quittant la Lorraine, nos missionnaires se rendent en Alsace, où, du 17 au 30 mars, ils prêchent, avec l'aimable P. CLASSEN, le rédacteur si goûté de la *Maria Immaculata*, une belle mission dans la paroisse de la Robertsau, à Strasbourg; des retours nombreux sont venus consoler le cœur des missionnaires. Nous y avons trouvé un curé charmant, M. l'abbé Hassenfratz, qui a été pour nous un ami, un Père : son nom restera gravé en caractères ineffaçables dans le cœur de ses missionnaires reconnaissants.

Après Strasbourg, le P. Supérieur revient en Lorraine où il prêche successivement le jubilé à Château-Salins, le retour de mission et le jubilé à Saint-Eucaire, paroisse de la ville de Metz. Dans ce dernier travail, il est admirablement secondé par le R. P. Loos, de la communauté de Saint-Ulrich. Bien des âmes ont retrouvé à cette occasion le chemin de l'église, du confessionnal, de la table sainte. On parle de plusieurs hommes, qui, depuis plus de cinquante ans, n'avaient plus fait leurs devoirs, qui sont venus et qui ont trouvé, avec le pardon du passé, la paix du cœur et le bonheur de la vie. « C'est le cœur tout ému et l'âme intimement heureuse, écrit une personne qui, pendant de longues années, avait prié pour la conversion d'un père chéri, que je viens vous crier : « Merci! » du fond du cœur. Votre persévérant dévouement à venir voir mon père et vos efficaces prières ont enfin ramené au bercail de l'Église cette brebis qui, quoique croyante, ne pratiquait plus depuis de si longues

années. Notre-Seigneur a régénéré hier cette âme... et aujourd'hui il y règne! *Alleluia*. Merci, mon Dieu! Merci, mon Père! » Touchante coincidence, c'est un vendredi du Sacré-Cœur que cette conversion a été opérée.

Après le travail de Metz, le P. Supérieur se rend à Manom, au pays de Thionville, où la population est admirable. « Savez-vous, écrit le curé, que les gens de Manom, bons juges, paraît-il, ont été littéralement enchantés de leur excellent Père missionnaire. Pas une note discordante. Je retrouve sur toutes les lèvres la même louange sincère et méritée. »

En avril, le même Père prêche une belle mission à Hennef, sur les bords de la Sieg, avec les PP. KASSIEPE et SEULEN.

Au mois de mai, il prêche à Lonngig et à Nachtsheim, en s'adressant, de concert avec le P. KASSIEPE, dans l'une et l'autre paroisse, d'abord aux femmes et aux jeunes personnes, puis aux hommes et aux jeunes gens.

En juin et juillet, il prêche le jubilé à Lützelhausen, la mission de Sainte-Croix-aux-Mines, en Alsace, et une retraite aux dames et aux jeunes filles de la ville de Rheydt. C'est partout le même entrain de la part des âmes, la même satisfaction de la part des curés, la même consolation pour le cœur du missionnaire.

Jusqu'à cette époque (juillet 1901), le P. Supérieur était secondé dans ses différents travaux par nos Pères de Saint-Ulrich, surtout par les PP. KASSIEPE et OTTO. Il est heureux de payer ici, à tous ces généreux collaborateurs, le tribut de son admiration et de sa reconnaissance. Que Dieu récompense tous ces missionnaires. Dorénavant ce sera avec le personnel de la maison d'Arnhem que le Supérieur volera à la conquête des âmes.

C'est d'abord le R. P. DRÖDER qui vient lui prêter main-forte avec toutes les ressources de sa bonne volonté, de

son éloquence apostolique. Ce Père, après avoir consacré pendant quelque temps son talent et sa plume à la rédaction de la *Maria Immaculata*, en qualité de collaborateur des PP. CLASSEN et STRECKER, fut heureux de reprendre le bâton du missionnaire et de faire entendre aux âmes sa parole claire et ardente. Il avait pris part, comme prédicateur, à la mission de Cologne ; il avait prêché avec succès le jubilé à Leyweiler et à Currenberg ; il venait maintenant guerroyer avec son Supérieur, dans la paroisse de Breinen, au grand duché de Saxe-Weimar.

Impossible de décrire l'entrain qui signala cette mission. Quel peuple que celui qui habite les montagnes de la Rhön ! Quelle foi ! Quand, quelque part, il se donne une mission, c'est une fête pour toute la contrée. On accourt à la mission de plusieurs heures à la ronde. Avec quelle ardeur on écoute le missionnaire, à Bremen comme à Borsch et à Schwarzbach. Aussi rien d'étonnant que la paroisse entière fût sur pied, et que les larmes vinssent aux yeux de tout le monde, au moment où les missionnaires durent quitter ce peuple pour voler à d'autres travaux. Il y eut des discours, il y eut des banquets, il y eut des aumônes de toute sorte, il y eut fusillade, et le dirai-je ? on mit au cou des missionnaires une couronne de feuilles de chêne, ce qui est le plus grand honneur que ces habitants de la Rhön rendent à des étrangers, honneur qui vaut à ces derniers le droit de cité.

Pendant ce temps, la communauté d'Arnhem s'était accrue par l'arrivée de deux Pères, les PP. KNAPP et KOCN, qui, sortis de notre scolasticat de Hünfeld, nous arrivaient pleins d'ardeur, de zèle, brûlant du désir d'entrer rapidement dans l'arène. L'heure du combat ne se fit pas attendre.

Le 31 août, après avoir retrempé leurs âmes dans une fervente retraite, ils vinrent avec les autres Pères se prosterner au pied de l'autel, et pour la première fois, dans la nouvelle maison, retentirent les paroles solennelles qui font battre le cœur du missionnaire Oblat : *Ite, fratres dilectissimi, ad oves quæ perierunt domus Israël: emptæ enim sunt pretio magno.*

Le lendemain, ils allaient en mission à Dormagen, non loin de Cologne, où pour la troisième fois les Oblats donnaient un travail de ce genre. Dès la première mission, le vénérable curé, M. Heimbach, doyen et chanoine honoraire de la cathédrale, fut ravi de notre genre, du bien que nos Pères avaient fait dans sa paroisse, et dans les transports de sa reconnaissance, il écrivit à S. Em. le cardinal Kremetz, archevêque de Cologne : « Depuis que je suis prêtre, j'ai eu, dans mes différentes paroisses, des missionnaires de tout ordre, je n'en avais pas encore eu comme les Oblats. » Après cette troisième mission, il écrit en date du 30 septembre : « Ici, dans la paroisse, tout le monde est d'accord pour affirmer qu'aucune mission n'a produit autant de fruits de salut que celle-ci. Nous en remercions le bon Dieu et nos chers missionnaires. »

La mission de Dormagen terminée, nos missionnaires prennent des routes différentes. Les PP. DRÖDER et KOCH s'en vont prêcher le jubilé dans la paroisse de Reifferscheid, près d'Adenau. Le Supérieur se rend en Lorraine où il prêche à Prévocourt, Volkrange, Rüstroff, Knuttange et Götzenbrück.

A la fin d'octobre, nous nous retrouvons à la mission de Trèves, la ville épiscopale de M<sup>s</sup>r Korum, cet évêque si apostolique, si bon pour nous. La plus belle des églises de la ville, celle qui touche à la cathédrale, et qui est connue sous le nom de *Liebfrauenkirche* ou église de

Notre-Dame, est confiée au zèle des Oblats de Marie Immaculée. L'auditoire a toujours été magnifique. Malgré cela, nous avons fait ici, comme dans toutes les autres grandes villes par où nous avons passé, l'expérience que les hommes sont durs à la détente, lorsqu'il s'agit de recevoir les sacrements.

Les PP. KNAPP et KOCH ne restent pas inactifs : le premier prêche le jubilé à Weimerange ; le second donne le même travail, avec le P. SEULEN de Saint-Gerlach, à Basse-Mutz, paroisse importante à la porte de Thionville. Nos missionnaires ont opéré des merveilles. On a écouté avec intérêt et admiration leur parole apostolique ; tout le monde s'est approché des sacrements ; les cérémonies de la mission, bénédiction des enfants, consécration à la sainte Vierge, service pour les morts, ont été très belles.

Au mois de novembre, nous donnons une mission bien pénible, mais bien fructueuse, à Wirtheim, au diocèse de Fulda. Voici le compte rendu paru dans un journal du pays :

« Du 17 au 24 novembre, une mission a été donnée à Wirtheim. C'était une entreprise excessivement pénible, car il s'agissait de prêcher dans les trois villages qui composent la paroisse et qui sont assez distants les uns des autres. Trois Pères, les PP. RAVAUX, DRÖDER et KOCH, du couvent des Oblats à Arnhem, en Hollande, ont entrepris ce travail et l'ont mené à bonne fin, avec une énergie rare et d'après un plan soigneusement élaboré. Les missionnaires ont prêché cinquante-deux fois durant cette semaine. Il s'agissait ici, comme dans toute mission, de réveiller le sentiment chrétien et d'inspirer aux âmes les résolutions les plus énergiques pour la pratique du bien. C'est ce qui a été fait par l'exposé des vérités de notre foi sainte avec une logique invincible et

un profond amour de Dieu. L'éloquence des missionnaires, leur débit, leur accent ont assuré le succès; plus de 1 600 personnes se sont approchées des sacrements de pénitence et d'eucharistie. La clôture a eu lieu le dimanche 24 novembre. Après la bénédiction de la croix de mission et des objets de piété, les cloches de Wirtheim, Cassel et Höchst ont fait retentir dans la vallée de la Kinzig un joyeux alleluia et le peuple ému chanté le cantique de la reconnaissance : *Te Deum laudamus.* »

Après Wirtheim, le P. DRÜDER et le P. Supérieur se rendent à Borsch, belle paroisse aux environs de Hünfeld, où ils prêchent le retour de la mission donnée l'année précédente.

A la même époque, le P. KNAPP prêche un triduum en l'honneur de Notre-Dame de Lourdes, à Hellimer, au diocèse de Metz. Le journal *le Lorrain* donne à son adresse la note suivante : « Pendant la messe solennelle, le 8 décembre, le R. P. KNAPP, Oblat de Marie, a prononcé un éloquent sermon, qui couronnait dignement les efforts qu'il avait tentés pendant le triduum de préparation à la fête et qui avait eu pour résultat d'amener, à la grande satisfaction de M. le curé, tous les hommes catholiques d'Hellimer, à remplir leurs devoirs religieux. »

En quittant Wirtheim, le P. KOCH se rend sur les bords de la Moselle, prêche le jubilé à Nieder-Emmel, puis à Dhron : partout sa parole est bénie.

Pour clôturer dignement cette année jubilaire, qui a été une année de travail extraordinaire pour vos Oblats, deux travaux considérables nous réunissaient d'abord à Cues-Berncastel, coquette paroisse sur les bords de la Moselle, puis à Bettingen, au pays de Saarlouis. Ces deux missions nous ont donné beaucoup de travail, mais



aussi beaucoup de consolation et le succès sur toute la ligne.

Le surlendemain de Noël nous rentrions à la maison, pouvant nous rendre le témoignage que nous avons travaillé et travaillé beaucoup durant cette première année de notre existence. Pussions-nous ajouter : *Utinam bene!* Depuis, nous avons donné de belles missions à Viernheim, dans le grand-duché de la Hesse; à Elberfeld, grande ville de la province du Rhin, et ailleurs; d'autres travaux nous attendent: je me réserve de vous en parler une autre fois.

Il m'est impossible de terminer mon rapport sans dire un mot des membres de la Maison d'Arnhem qui restaient dans la communauté, qui priaient pour les missionnaires, pendant que ceux-ci combattaient au dehors. Je remercie en premier lieu le cher P. OSWALD, le sage et prudent économiste de la Maison jusque dans ces derniers temps. Secondé par son talent organisateur et par la bonne volonté de nos chers Frères convers, il a admirablement organisé la maison, l'a rendue apte aux mouvements de la communauté, chère aux missionnaires qui ne la quittent qu'avec regret et qui sont si heureux d'y rentrer. Sa santé exigeant plus de mouvements et plus de sorties, le R. P. Provincial lui a donné pour successeur le cher P. FARBER qui nous est venu de Saint-Gerlach, et qui, par sa bonté et son amabilité, s'est immédiatement attiré toutes les sympathies. Nous lui souhaitons la bienvenue : *Ad multos annos!* Je remercie nos bons Frères convers, au nombre de quatre: les FF. ADLER, SCHULZ, LARCHÉ et KUCZERA, qui se sont dévoués pour nous, qui ont supporté gaiement, avec le P. OSWALD, les privations inséparables de toute fondation, qui nous édifient par leur régularité, leur bonne volonté, leur esprit religieux.

Voilà le compte rendu des travaux exécutés par vos Oblats d'Arnhem depuis le 1<sup>er</sup> novembre 1900 jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 1902. C'est la *première gerbe* apportée par la nouvelle fondation dans les greniers du père de famille, qui ne sont autres que les vôtres, bien-aimé Père. Puisse-t-elle vous être agréable, réjouir votre cœur et vous consoler au sein des tristesses et des angoisses de l'heure présente.

N. RAVAUX, O. M. I.

Quelques jours après ce rapport, le R. P. RAVAUX écrivait :

Le 7 juillet restera gravé en caractères ineffaçables dans le souvenir des Oblats d'Arnhem. A 11 heures et demie, le train venant d'Anvers nous amenait le T. R. Père Général qui, pendant sa visite de nos œuvres de Belgique et du Limbourg hollandais, avait bien voulu nous donner quelques heures. Ce fut pour la communauté un honneur et un bonheur vivement sentis. « Nous existons depuis un an et demi, habitant une maison splendide, disions-nous à notre bien-aimé Père, en lui souhaitant la bienvenue, mais, jusqu'à présent, il nous manquait quelque chose : que de fois avons-nous soupiré après votre visite. Aussi, maintenant, que notre désir est comblé, laissez-nous vous exprimer toute notre reconnaissance. Nous voudrions surtout vous dire ce qu'éprouvent nos cœurs dans les temps difficiles par lesquels il plaît à la divine Providence de faire passer notre chère famille religieuse. Une prophétie célèbre a résumé en deux mots le caractère de chaque pape : Léon XIII a son *Lumen de cælo*, Pie IX son *Crux de cruce*. Bien-aimé Père, en songeant aux peines et aux angoisses qui, à l'heure présente, remplissent votre cœur, il semble qu'on peut, à juste titre, appliquer à votre généralat le mot

résumant le pontificat de Pie IX : *Cruce de cruce*. Mais nous avons la confiance que bientôt le Seigneur se lèvera et que les persécuteurs seront dispersés. Quoi qu'il arrive, comptez sur nous. Autrefois, les mères de la Flandre catholique disaient à ceux qui, par des écoles athées, voulaient leur ravir l'âme de leurs enfants : « Vous ne les aurez jamais. » Les ennemis de l'Église pourront disséminer les Oblats sur toutes les plages, vous obliger à prendre le chemin de l'exil, vous arracher à vos œuvres, mais jamais ils ne parviendront à vous ravir l'amour de vos enfants. Et si un jour on devait en venir aux dernières rigueurs, la Belgique et la Hollande vous ouvriraient les bras et vos Oblats à l'étranger se disputeraient l'honneur et la joie de vous posséder. »

Avec une exquise délicatesse, le T. R. P. Général répondit à ces paroles de religieuse affection et de dévouement, disant que dans les tristesses actuelles c'était pour lui une vraie consolation de constater la prospérité de nos Maisons de Belgique et de Hollande. Puis, reprenant la pensée du R. P. RAVAUX, *Cruce de cruce*, il ajouta : « J'ai une dévotion spéciale pour l'exercice du Chemin de la Croix, d'abord à cause des nombreuses indulgences attachées à cette pratique, et puis parce que cette dévotion est souverainement salutaire et encourageante. Parmi les quatorze stations, il en est une qui me plaît surtout, c'est la seconde, celle qui nous représente Notre-Seigneur prenant sa croix. Chaque matin, j'incline la tête devant Notre-Seigneur et je le laisse m'imposer la croix... Sur le chemin du Calvaire, le Sauveur a trouvé des consolateurs, le Cyrénéen, les saintes Femmes. Ce qui me console dans la charge de Supérieur général, ce sont mes enfants, mes Oblats, c'est la vue du bien qui se fait par la Congrégation... »

Les trop courtes heures de cette délicieuse journée

furent consacrées à visiter la maison, le jardin, le parc, etc. Notre T. R. Père se déclara satisfait de tout ce qu'il vit et, à son départ, ce fut avec effusion qu'il nous donna sa bénédiction, demandant au Sacré-Cœur de garder d'une manière toute particulière cette maison qui lui est consacrée.

---

## PROVINCE DU NORD.

### MAISON DE NOTRE-DAME DE PONTMAIN.

RAPPORT DU R. P. FAVIER (1899-1902).

Le dernier rapport sur la Maison de Notre-Dame de Pontmain date du mois de juillet 1899. Nous sommes au mois de juillet 1902. La présente relation comprendra donc une période de trois années. Elle traitera successivement des *missions*, du *pèlerinage*, de la *paroisse* et de la *communauté*.

#### I. LES MISSIONS.

Les missions et les retraites sont, en fait comme en droit, l'œuvre première de la Maison de Pontmain. Elle est admirablement située pour qu'il en soit ainsi. Les meilleurs diocèses de France sont à sa portée et lui sont ouverts. Le nombre des travaux accomplis va nous le prouver. Nous comptons en effet, pour cette période de trois années : 38 missions, 7 retours de mission, 11 jubilés, 32 retraites de paroisses, 28 retraites religieuses, 8 retraites de séminaires ou collèges, 65 retraites de première communion, 2 mois de Marie, en tout 191 travaux, sans compter les sermons détachés pour Adorations, Sainte-Enfance, fêtes patronales, etc.

A combien d'âmes nos missionnaires ont-ils apporté,

dans ces différents exercices, les dons célestes de la lumière et de la grâce ! En prenant pour chaque travail le chiffre moyen de 400 qui n'est pas exagéré, nous arrivons au total de 76 400. Sur ce nombre, les conversions ou les retours à Dieu se comptent par milliers. Belle moisson ! Digne récompense de beaucoup de sueur et de peine !

Nous n'essaierons pas de décrire chacun de ces combats terminés par autant de victoires. Le numéro entier des *Missions* n'y suffirait pas. Nous ne donnerons même pas le nom de toutes les localités évangélisées. Mentionnons seulement les principales : dans le diocèse de *Laval*, les paroisses importantes de Quelaines, de la Selle-Craonnaise, de Meslay, de Landivy, de Montenay, de Juvigné-des-Landes, de Bais, de Chemazé, d'Ernée, de Saint-Vénérand, etc. ; dans le diocèse de *Rennes*, Mardelles, l'Hermitage, Villamée ; dans le diocèse de *Coutances*, Refuveille, Les Biards, Saint-Laurent-de-Terregate, Saint-Martin-de-Landelle, Juvigny-le-Tertre, Ducey, Saint-Hilaire-du-Harcouët, Saint-Saturnin d'Avranches, Saint-Nicolas de Granville ; dans le diocèse de *Séez*, Avrilly, Passais-la-Conception, la Ferté-Macé, la Ferrière-aux-Etangs ; dans le diocèse du *Mans*, Viré et Saint-Paterne ; dans le diocèse de *Vannes*, la Trinité-Porhoët, où nous avons été appelés par M. l'abbé Anger, nommé depuis peu doyen de cette paroisse.

Arrêtons là cette énumération et voyons la méthode suivie partout par nos Pères. C'est celle de nos premiers missionnaires. Ils commencent par faire la visite de la paroisse, par tous les temps et tous les chemins, sans compter avec la fatigue. L'accueil qu'ils reçoivent, sauf quelques rares exceptions, est aimable et encourageant. Ils n'ont donc pas à regretter leurs marches et contre-marches. Ils sont, au contraire, bien dédommagés par

l'élan que prend aussitôt la mission, même dans les paroisses où l'on pourrait craindre une certaine indifférence.

En voyant nos intrépides apôtres, par un temps abominable, le matin dans la neige, le soir dans la boue, visiter les villages les plus éloignés, parcourir les chemins les plus fangeux, continuer leurs courses des heures durant, les cœurs ne peuvent résister. Alors on peut voir tous les soirs, sur les chemins, toutes les lanternes s'allumer, toutes les jambes se dégourdir. On discute dans les maisons pour savoir qui ne sera pas de garde.

La mission est à juste titre considérée par les paroissiens comme une fête. C'est, en effet, la fête du renouvellement des âmes et de toute la paroisse. Il faut donc que l'église prenne un air de fête exceptionnel. C'est au missionnaire qu'incombe généralement le soin de la rajourner; et, comme il est exposé à ne point trouver sur place les éléments désirables de décoration, il faut qu'il en fasse les frais, qu'il se munisse d'oriflammes, d'écussons, de chaînes de lumière. De là, tout un bagage qui étonnerait bien nos missionnaires d'autrefois, qui étonne même certaines personnes de nos jours, mais contre lequel on ne peut guère se récrier, puisqu'il est un élément de succès.

Au missionnaire aussi de dresser le plan de l'ornementation et de l'exécuter. Il lui suffit d'un coup d'œil rapide pour voir quel sera le meilleur parti à tirer de ses ornements pour l'église qui s'offre à lui. Respectant autant que possible les craintes du vénérable curé pour ses vitraux, ses statues et ses peintures, il fait descendre de la voûte aux piliers ses guirlandes en forme de dôme; suspend aux colonnes de longues bannières; élève à la Vierge Marie, présidente de la mission, un trône de six, huit ou dix mètres de haut.

Plus encore que la décoration de l'église, le chant des cantiques donne à la mission la vie, l'entrain et le succès. Nos missionnaires ne négligent pas ce moyen. Plus de 30 000 exemplaires de notre recueil ont été, par eux, distribués. A leur appel, un groupe de soixante, quatre-vingts ou cent hommes et jeunes gens se réunissent au chœur. Ils font retentir les couplets. Les refrains sont répétés avec enthousiasme par l'assistance entière. Le cantique de mission est une excellente prédication. Souvent on l'entendra répéter à l'église, au champ et jusque dans l'atelier.

Les enfants ont les prémices de la mission. Ils sont les mieux disposés à recevoir la grâce et à se faire ensuite les auxiliaires des apôtres. A la fin des trois jours qui leur sont consacrés, on leur fait promettre, et ils en sont heureux, de prêcher à leurs grands frères et à leurs grandes sœurs, à leurs papas et à leurs mamans. Plus d'un gros pécheur leur doit la première émotion qui l'a touché et converti.

Les enfants sont encore les auxiliaires des missionnaires pour certaines cérémonies très touchantes. Ainsi dans la fête de la Sainte Vierge, à eux l'honneur de prononcer l'acte de consécration et de faire à Marie l'offrande des cœurs. A la fête du Pardon ou de l'Amende honorable au Saint-Sacrement, ils lèvent leurs mains suppliantes vers l'hostie implorant avec larmes le pardon des pécheurs.

Pitié, pitié pour les pécheurs !

et tout le peuple, empoigné par ce chant si simple et si émouvant, répète d'une seule voix :

Pitié, pitié pour les pécheurs !

Puissant et remarquable l'effet produit par la promulgation de la loi avec son *Credo* chanté à l'unisson, ses

cérémonies de grande allure, l'éblouissante clarté des cierges aux mains des fidèles, les mille voix qui répètent, avec frémissement, chacun des commandements de Dieu.

Mais toutes ces cérémonies seraient vaines sans la prédication. La prédication les prépare et en fait ressortir le sens. La prédication de nos missionnaires est simple, claire, précise et à la portée de toutes les intelligences. Elle est généralement appréciée. Le peuple aime cette parole vraiment apostolique, grave et austère quand elle rappelle les devoirs du chrétien, douce et bonne quand elle proclame les miséricordes de Jésus et de Marie, ardente et pleine de flamme quand elle excite à la conquête du ciel.

Les conférences dialoguées sont de plus en plus en honneur parmi nos populations. La foule prend plaisir à suivre ces intéressants dialogues et parfois un sourire sympathique souligne certains passages de la controverse.

Ainsi pratiquée, la mission est une lutte pacifique et sans violence, mais forte et irrésistible. Le triomphe est à la grâce, triomphe glorieux pour Dieu, consolant pour les soldats et salutaire pour les vaincus. Il est consolant de voir ces heureux vaincus, émus jusqu'aux larmes, venir recevoir à la table sainte le Dieu de leur première communion, qu'ils avaient oublié et délaissé parfois depuis dix, quinze et vingt ans. Dans nos pays de foi, nos missions ont presque toujours cet heureux résultat qui réjouit le pasteur aussi bien que le missionnaire. Les récalcitrants sont généralement des fonctionnaires qui n'osent pas suivre l'impulsion de leur esprit chrétien sous les regards des chefs qui les surveillent. Ils voudraient participer comme les autres fidèles au bienfait de la mission. Ils ne le peuvent pas sans compromettre leur carrière. Pauvres esclaves !



Renouvelée par la grâce, la paroisse tout entière est désireuse de manifester sa joie et sa reconnaissance. L'occasion lui en est fournie par la plantation d'une croix qui sera pour elle le souvenir de la mission. Cette croix est portée triomphalement par un bataillon de jeunes gens fiers d'affirmer leurs croyances et leurs sentiments chrétiens. Clairons et tambours résonnent à qui mieux mieux, dominés par les chants et les acclamations de la foule : Vive Jésus-Christ ! Vive sa Croix !

De temps en temps ce triomphe est présidé par un dignitaire ecclésiastique du diocèse. Ainsi à Viré, dans la Sarthe, M<sup>sr</sup> l'évêque du Mans, qui s'intéresse particulièrement à l'œuvre des missions, s'était fait représenter par son vicaire général, M. Dubois, aujourd'hui évêque de Verdun. A la mission de Saint-Paterne, le délégué de Sa Grandeur fut M. Geslin, également vicaire général. A Courcy, dans la Manche, M<sup>sr</sup> Guérard, évêque de Coutances, daigna lui-même apporter à la paroisse, à son pasteur et aux missionnaires, le témoignage de sa bienveillance.

Après avoir décrit la marche générale de nos missions, qu'il nous soit permis de présenter aux lecteurs qui ne les connaissent pas, les ouvriers qui ont accompli l'œuvre.

Le premier chef a été le R. P. SAMSON. Le pays de Jeanne d'Arc le vit naître en 1850. Il a gardé à la libératrice de la France un culte patriotique. Appelé au sacerdoce en 1875 et aux luttes de l'apostolat, sous la bannière de Marie Immaculée, en 1889, Paris, l'Anjou, le Limousin et le Maine ont été ses champs de bataille. Doué d'une voix forte et tonnante, il a malheureusement à craindre les retours malencontreux d'une fatigue du larynx. Néanmoins il y a lieu d'espérer qu'il en sera bientôt guéri et pourra fournir une longue et fructueuse carrière à Autun où l'obéissance vient de l'appeler.

Le R. P. LEVAL, natif de Paris, fut junioriste à Notre-Dame de Sion. Ordonné prêtre en 1890, il commença l'exercice du zèle dans le ministère professoral. Depuis bientôt dix ans il se consacre avec une patiente ardeur à l'apostolat des missions. Tous ses sermons sont écrits, rangés avec ordre, logés du premier mot jusqu'au dernier mot dans sa facile mémoire, puis prononcés d'une voix claire et d'un ton modéré qui n'effraient jamais l'auditoire. Avec ces armes bien trempées il se sent maître du champ de bataille. Une seule chose le chagrine et fait son désespoir : c'est de rester presque imberbe et de s'entendre appeler *jeune Père*, à quarante-trois ans ! Cette affliction ne durera pas toujours.

Nous allons dire que le R. P. BRULLARD compte cinquante-trois printemps ; mais il est plus juste d'avancer que, malgré les neiges dont sa tête commence à se couvrir, sa vie est un printemps perpétuel. L'imagination reste jeune et féconde et l'esprit produit toujours des fleurs. L'activité ne connaît jamais de repos, ni même un instant d'arrêt. Si une crainte pouvait l'envahir ce serait de moisir dans sa cellule. Il ne connaît pas encore tous les chemins, mais tous les chemins le connaissent pour l'avoir vu passer maintes fois à la hâte. Missionnaire à Notre-Dame de Pontmain depuis son noviciat, c'est-à-dire depuis onze ans, son nom a retenti dans la plupart des paroisses du diocèse de Laval et dans un grand nombre de celles de Coutances et de Rennes. Maître de tous les sujets à traiter en mission, les manuscrits ne gênent point ses déplacements et ne troublent pas son repos. Jamais fatigué, le P. Brullard est toujours prêt à prêcher, à écrire, à se dévouer, à se dépenser. Les *Annales de Notre-Dame de Pontmain* lui sont redevables de leurs meilleurs articles. Seuls, les maîtres de chant lui en veulent de ne pas s'accorder

avec les notes de la gamme musicale. Mais leurs plaintes ne l'émeuvent pas.

Voici le R. P. LE VACON Constant, fils de la vaillante Bretagne. La vie déborde en lui, à flots précipités, avec l'enthousiaste ardeur de ses trente ans, par la parole, par le geste, par la démarche. Il redoute parfois de ne pas trouver assez d'espace pour dépenser cette surabondance de vie. Douce illusion. Les déceptions ne l'ébranlent pas. Il a eu d'ailleurs, plus d'une fois, la satisfaction d'enchaîner la victoire à son char. La persévérance en fera un conquérant.

Quel est cet autre missionnaire qui se hâte à grands pas, la ligne à la main, du côté de la rivière? A son regard malin vous devinez un Normand. Au parler un doute vous vient, car le Normand, dit-on, n'affirme jamais et celui-ci le fait toujours avec force, en homme parfaitement sûr de lui-même et de ses pensées. Il est, Dieu merci, plus souvent à la pêche des âmes qu'à celle des poissons. Celles-là mieux encore que ceux-ci se laissent prendre à ses filets. La parole de ce jeune Bridaine n'est cependant point flatteuse. Tant pis pour les oreilles délicates. Mais, quel boute-en-train pour le chant, les décorations et les cérémonies! Sachant ce qu'il doit faire et ce qu'il doit dire, il le fait et le dit. La timidité ne l'arrête pas. Ainsi arrive-t-il à son but...

Nous avons décrit le R. P. PROD'HOMME, né Normand il y a environ trente-cinq ans, devenu Oblat en 1893, prêtre en 1895, missionnaire en 1897.

Enfin voici un autre Normand, le R. P. BOUTELOUP, qui semble avoir, lui aussi, renié le caractère de son pays. Qui mieux qu'un Normand s'entend aux affaires d'économat! Le R. P. BOUTELOUP, après en avoir exercé les fonctions, non sans succès, pendant plusieurs années, les a cependant abdiquées, pour se vouer exclusivement

au ministère de l'apostolat. Ce ministère devait en effet attirer un jeune prêtre doué comme lui d'une voix forte et juste, remarquable par son exposition claire et solide de la vérité. Les débuts ont prouvé qu'il n'était pas téméraire en élevant ses prétentions jusqu'aux triomphes de la divine parole.

Tels sont les ouvriers qui, par leur zèle et leur infatigable entrain, ont maintenu, sinon augmenté, pendant ces trois années, la bonne réputation des missionnaires de Notre-Dame de Pontmain. A Dieu la gloire, à eux le mérite et plus tard la récompense.

## II. LE PÈLERINAGE.

Si vous visitiez notre sanctuaire pendant la saison d'hiver seulement, il vous serait difficile d'emporter une idée avantageuse du pèlerinage que nous avons à desservir. En cette saison, en effet, peu de personnes s'aventurent jusqu'à Pontmain. Mais attendez les mois de mai, de juin, etc.; vous verrez presque tous les jours des paroisses entières conduites par leurs pasteurs, arriver bannières déployées, récitant le chapelet ou chantant des cantiques en l'honneur de Marie. Leur attitude dans le sanctuaire, leur empressement à se confesser et à communier, autant les hommes que les femmes, leur ferveur dans la prière vous indiquent une population de catholiques sincères.

Des messes nombreuses se succèdent aux différents autels, durant toute la matinée. Une messe solennelle réunit, à 10 heures, tous les pèlerins qui peuvent trouver place dans la basilique. A ce moment, plus d'un orateur, montant en chaire, a été agréablement surpris de voir devant lui un auditoire aussi beau, auquel il ne s'attendait pas.

Quelques pèlerins retournent dans leurs paroisses,

vers l'heure de midi. Mais la plupart tiennent à passer la journée entière auprès de la Bonne Mère. Ils prennent part, dans la soirée, à une magnifique procession dont le but est ordinairement le calvaire élevé à l'extrémité de notre parc, et au pied duquel ils s'arrêtent pour entendre une allocution sur la Croix dont Notre-Dame de Pontmain est venue nous rappeler la dévotion. A l'aller et au retour, toutes les voix réunies font retentir les cantiques célébrant l'apparition de la Vierge, ses encourageantes promesses et les miséricordes de son Fils.

Aux jours les plus solennels et les plus beaux, vous voyez étinceler sous les rayons du soleil l'ostensoir d'or qui porte le Dieu de l'Eucharistie. Cet usage de porter le Saint-Sacrement, dans nos processions, rappelle ce qui se pratique à Lourdes depuis déjà longtemps.

En dehors de ces pèlerinages paroissiaux, nous voyons affluer des pèlerins isolés tous les dimanches, pendant l'été. Ils forment des foules de trois, quatre et cinq mille personnes en certains jours de fête, tels que le 17 janvier, jour anniversaire de l'Apparition, le jour de l'Ascension, le lundi de la Pentecôte, le jour de l'Assomption, de la Nativité de la Sainte-Vierge, de la Toussaint. Profonde est l'impression produite sur les pèlerins par la splendide basilique, par la Vierge au vêtement bleu parsemé d'étoiles, par la vue du crucifix sanglant qu'elle tient entre ses mains, enfin par les paroles de l'apparition écrites en grandes lettres autour du chœur : *Mais priez, mes enfants, Dieu vous exaucera en peu de temps. Mon Fils se laisse toucher.*

Nos pèlerins viennent principalement du Maine, de la Normandie et de la Bretagne, quelquefois de quinze et vingt lieues et presque toujours en voiture. Les deux lignes de tramway qui relie, depuis peu, Pontmain à Laval et à Mayenne, n'offrent qu'un avantage relatif aux

populations qu'elles desservent. Chaque train ne pouvant transporter que 200 personnes, elles ne rendront jamais les services d'un chemin de fer ordinaire. Le pèlerinage de Notre-Dame de Pontmain restera donc pendant longtemps encore, sinon toujours, un pèlerinage régional.

Parmi les pèlerinages les plus importants que nous avons reçus, mentionnons celui de Rennes et de Vitré qui se renouvelle fidèlement depuis vingt-sept ans. Citons aussi celui de Nantes qui s'est accompli cinq ou six fois déjà, grâce aux efforts persévérants d'un vaillant chrétien. Morlaix et Brest rivalisent quelquefois avec Nantes. Enfin Granville, ébranlé par deux de nos Pères prêchant une mission à Saint-Nicolas et par un ardent vicaire, nous a envoyé, une année, plus de 700 pèlerins.

Notre-Dame de Pontmain attire les fidèles parce qu'elle se montre la mère de toutes grâces. Elle leur obtient de précieuses et nombreuses faveurs spirituelles, nous pouvons l'attester. Il n'est même pas rare que des faveurs temporelles, des guérisons signalées, sollicitées avec foi, soient la récompense d'une confiance sans bornes.

Ainsi, le 15 août 1899, fut guérie instantanément, pendant qu'elle priait devant le trône de notre Vierge, Maria Vaugeois, jeune fille de dix-sept ans, atteinte depuis plusieurs années d'une ostéite qui avait gagné la colonne vertébrale et lui avait enlevé toute force. Elle avait été déclarée incurable par quatre médecins.

Non moins remarquable est la guérison, obtenue le 22 mai dernier, de Marie-Rose Louyer. Atteinte depuis un an d'un rhumatisme nouveau qui la faisait souffrir horriblement et contractait tous ses membres, soignée sans succès par plusieurs médecins et déclarée aussi incurable, elle fut guérie d'une façon subite et complète,

à la suite d'une neuvaine et à l'occasion d'un pèlerinage fait par sa mère à Notre-Dame de Pontmain, à son intention.

Ces faveurs et un grand nombre d'autres que mentionne le bulletin du sanctuaire, augmentent la dévotion à Notre-Dame de la Prière, et nous avons la joie d'enrôler un bon nombre de fidèles dans son Archiconfrérie.

Modifiée par un bref du Souverain Pontife, cette archiconfrérie n'avait pas encore de forme définitive. Nous avons pu la lui donner, et le 17 janvier 1900 fut publié le nouveau règlement approuvé par l'autorité diocésaine. Un petit livret d'affiliation, de forme gracieuse et destiné à chaque associé, a été imprimé chez Paillart, à Abbeville.

La belle église de Notre-Dame de Pontmain a été consacrée par M<sup>gr</sup> Geay, évêque de Laval, le 15 octobre 1900. A cette occasion, on a pu croire que le monument était complètement achevé. Il n'en est malheureusement pas ainsi. A l'extérieur, les balustres, les clochetons et les tourelles se font attendre. A l'intérieur, cinq autels, une tribune, des orgues et les vitraux de la nef et du transept se font aussi désirer. L'emprunt fait à la demande du P. REX, pour l'achèvement des tours, n'est pas couvert. La dette s'élève encore à près de 80 000 francs. Les intérêts de cette dette, le traitement des chapelains et des employés, le service du culte, absorbent la majeure partie des recettes. Dès lors, le progrès ne peut pas être rapide. Cependant quelques œuvres ont été réalisées. La belle série des vitraux des chapelles latérales a été complétée par ceux de saint Louis de Gonzague, patron des étudiants, et de saint Isidore, patron des laboureurs.

Un remarquable autel a été placé dans la chapelle de Saint-Pierre. Le tabernacle, le tombeau, les gradins et le retable sont en marbre blanc d'Italie. Le devant du

tombeau et celui du tabernacle sont ornés de colonnes très bien proportionnées en marbre vert-morin des Alpes et en onyx rose de Tunisie. Trois panneaux représentent, sur le tombeau, les trois faits principaux de la vie de saint Pierre rapportés par les saints Evangiles.

Une chaire haute de huit mètres, en chêne sculpté, ayant obtenu un grand prix à l'Exposition de 1900, est venue prendre place près du chœur, du côté de l'épître. Elle fait l'admiration de tous les visiteurs.

Bientôt nous recevrons le trône de la Sainte Vierge. Ce monument, également en bois sculpté et placé du côté de l'Evangile, fera le pendant de la chaire. Le temps et la Providence accompliront le reste.

Il n'est pas possible de parler du pèlerinage de Notre-Dame de Pontmain, sans penser au R. P. BEAUGÉ et sans le remercier de son assiduité infatigable au confessionnal. Malgré ses soixante-treize ans il célèbre sa messe, tous les matins, à 5 heures et demie et se met ensuite à la disposition des pénitents. Que la bonne Vierge le conserve longtemps.

### III. LA PAROISSE ET LA COMMUNAUTÉ.

La paroisse de Pontmain dont nous sommes chargés reste sous la direction à peu près exclusive du P. PAYS. Nous vivons en bons rapports avec cette population fort jalouse de ses intérêts, mais au fond très chrétienne. Nous ne pensons pas qu'elle ait sujet de se plaindre de nous, comme nous n'avons pas à nous plaindre d'elle. Nous sommes disposés à lui rendre tous les services qui sont en notre pouvoir et généralement elle sait apprécier ce que la Congrégation a fait pour elle, depuis bientôt trente ans. Aussi le conseil municipal, consulté par le gouvernement sur la question de notre autorisation, a-t-il donné un avis favorable à notre maintien.



Par les soins du R. P. Curé, la petite église paroissiale a été dernièrement restaurée. Le chœur a été agrandi, une nouvelle sacristie a été construite. Les fenêtres ont reçu des verrières. La toiture et la voûte ont été renouvelées. C'est une restauration complète qui ne change cependant pas le caractère primitif du modeste édifice.

Les sanctuaires vivants de la paroisse, c'est-à-dire les âmes, ont été aussi renouvelés par la grâce d'une mission. Elle a été prêchée par les PP. BELNER et SIMONIN, de la maison de Saint-Andelain, et d'autant mieux accueillie que pareille faveur n'avait pas encore été accordée à nos chers habitants de Pontmain, depuis que nous sommes venus au milieu d'eux.

Le juniorat n'a compté, comme par le passé, que les basses classes, soit trente élèves environ. Nous aurions pu en recevoir un plus grand nombre, mais nous avons préféré nous montrer sévères dans le choix, soit avant, soit après l'admission. Nous n'avons pas lieu de nous en repentir. Nos élèves, par leur piété et leur bon esprit, par leur application au travail, par leur excellente tenue à l'église et le concours très apprécié qu'ils apportent aux chants et aux cérémonies, nous ont donné pleine satisfaction. Le mérite de ce succès revient, après Dieu, au R. P. VERNHET, directeur, et à ses dévoués collaborateurs, les RR. PP. BRUANT, MARÇAIS et GUÉRET.

Nos chers Frères convers sont au nombre de dix : les Frères DELAHAYE, CORNU, FERRÉ, FAIVRE, MAUGARD, LEBLANC, MONCEAU, FLECK, CRENN et LEGAL, auxquels est venu s'adjoindre, depuis peu, le jeune Frère LE GOFF.

Plusieurs, parmi ces bons serviteurs, commencent à être affaiblis par l'âge et les infirmités. Le Frère DELAHAYE est même devenu tout à fait impotent. Ne pouvant plus travailler, il se console en priant et en édifiant la com-

munauté par sa patience et son assiduité à tous les exercices.

Nos Frères ont à s'occuper du soin de nos jardins, de nos prairies, de nos champs, des allées, de l'intérieur de la maison. Ils s'en acquittent avec zèle.

Inutile de dire combien nous avons à nous féliciter du dévouement de nos religieuses employées à la cuisine, à la couture et à la lingerie. Les bonnes personnes chargées, depuis de longues années, de tous les détails de la basse-cour et de la laiterie, nous donnent aussi complète satisfaction.

Telles sont les œuvres de la maison de Pontmain. Telle a été sa marche depuis trois ans. « Cette chère maison, écrit le R. P. BRULÉ, provincial, dans son acte de visite du mois de juin, est une des plus intéressantes de la Province, tant au point de vue temporel qu'au point de vue spirituel. Quelle belle œuvre j'ai entrevue et admirée. On se sent fier, pour la Congrégation, de constater tout le bien opéré ici, par le dévouement de nos Pères et de nos Frères, pour la gloire de Dieu et de Notre-Dame de Pontmain. »

Daigne la divine Providence ne pas permettre à l'orage qui menace les congrégations religieuses, de renverser cet édifice élevé au prix de tant de peines et de sacrifices !

FAVIER, O. M. I.

---

PROVINCE DU MIDI.

**Compte rendu de la Maison de Nice**  
**(août 1900-janvier 1902)**

RAPPORT DU R. P. MOYET, SUPÉRIEUR, AU T. R. PÈRE GÉNÉRAL.

MON TRÈS RÉVÉREND ET BIEN-AIMÉ PÈRE,

Je vous envoie le compte rendu des travaux et de la situation de la Maison de Nice, du mois d'août 1900 à la fin de l'année 1901. Si je prends ces deux dates, c'est que je ne suis de résidence, à la Croix-de-Marbre, que depuis dix-sept mois.

Au commencement du mois d'août 1900, le R. P. Provincial, pour des raisons connues de lui seul et de son conseil, et auxquelles personne autre ne songeait assurément, m'arrachait à ma vie tranquille de missionnaire, à Marseille, pour me nommer supérieur de la Maison de Nice ; il est donc tout naturel que ce compte rendu parte du jour de mon installation pour se clôturer avec la fin d'une année.

D'ailleurs, pendant cette année, quelle moisson de renseignements à cueillir, que d'œuvres et de travaux accomplis dans l'intérêt même de la Maison de Nice, et plus encore de la Congrégation, puisque, entre tous ses membres, il y a une espèce de solidarité dont Dieu connaît la raison et que votre paternité sait justement apprécier.

A mon arrivée à Nice, la communauté comprenait les RR. PP. BÉNÉDIC, MAURAN, POG-GIALE, GOHET, SALINA et FITZ-PATRICK.

Le R. P. BÉNÉDIC avait assisté à la fondation de la Maison ; il en avait été tour à tour l'administrateur, le directeur, le supérieur, suivant les titres qu'on lui permettait de prendre, et qu'il acceptait avec le sentiment

profond de l'obéissance religieuse qui le signalait à l'attention de ses Supérieurs et à l'amitié, j'allais dire à la vénération de tous.

Il y a un an et demi, et pour des motifs personnels qu'il faut toujours respecter, il demandait à l'autorité de lui enlever le fardeau d'une charge qu'il ne voulait plus porter, bien qu'extérieurement rien n'indiquât chez lui une trop grande fatigue, à moins qu'on ne puisse dire de ce Père ce qui a été dit de beaucoup : « L'ennui est le malheur des gens heureux. »

Par une délicatesse appréciée de tous, il voulut rester simple sujet dans cette Maison qu'il avait dirigée pendant de longues années. Le nouveau Supérieur trouvait en lui un conseiller et un guide dont il lui savait gré, et aujourd'hui encore il se permet de l'en remercier de tout cœur.

Le P. BÉNÉDIC ne devait rester à Nice que quelques mois, depuis que ses supplications de n'être plus à la tête de la Maison avaient été entendues. A la fin de novembre 1900, le R. P. Provincial lui demandait un sacrifice en le nommant Supérieur de la Maison d'Aix, en remplacement du R. P. BERNARD. Ce fut le cœur attristé qu'il salua, de ses adieux, Nice, son soleil, ses nombreuses connaissances, et surtout la chapelle du Sacré-Cœur, qu'il avait vue s'embellir d'année en année, et où la foule des fidèles se pressait pour entendre ses causeries pleines de finesses littéraires, subtiles parfois comme un fluide magnétique.

Avant de nous quitter, il avait donné, en Corse, une retraite aux religieuses de Calvi, quelques jours après l'installation de son successeur. Pendant son absence qui dura plusieurs semaines, il racontait avec *humour* dans ses lettres à ses frères les incidents de son voyage, et avec de plaintifs gémissements les douleurs nautiques

de son compagnon de route, le R. P. Provincial. Après son retour, au commencement de septembre, malgré sa lassitude et son grand besoin de repos, il commençait une série de prédications aux religieuses de la Sainte-Famille, à Marseille, et aux sœurs du Cœur-de-Jésus, à Saint-Jérôme. Ces prédications ont duré tout un grand mois, et nous avons constaté, en le revoyant, que l'atmosphère des diverses communautés religieuses évangélisées par lui ne lui avait pas été trop défavorable. On lui avait donné de suaves provisions de santé : c'est ce qui lui permit, pendant le mois d'octobre, de prêcher tous les dimanches dans notre chapelle, et de trouver, dans l'explication des mystères du Rosaire, des aperçus ingénieux et des comparaisons inédites, en disant aux mères de famille qu'elles aussi ont leurs mystères joyeux, dououreux et glorieux.

Après le départ du P. BÉNÉDIC pour Aix, le R. P. Provincial, par lettre du 28 novembre 1900, constituait ainsi la Maison de Nice :

Père MOYET, Supérieur ;

Pères GOBIET et POGGIALE, assesseurs ;

Père MAURAN, économe ;

Le P. SALINA restait chargé de l'organisation matérielle de la chapelle, et le P. FITZ-PATRICK, fixé définitivement à la Croix-de-Marbre, devait évangéliser surtout la colonie anglaise pendant le séjour des étrangers sur le littoral.

Quelques mots sur les Pères de la Maison et sur leurs travaux respectifs entrent forcément dans le cadre de ce compte rendu. En mettant sous vos yeux, mon très révérend Père, les notes recueillies sur chacun d'eux à mesure que nous les connaissons davantage, nous n'avons pas la prétention de les faire servir plus tard à leur bio-

graphie, mais c'est afin que vous envoyiez à tous vos meilleures et vos plus paternelles bénédictions.

Le P. GORNET est à Nice depuis trois ans. Il venait du grand séminaire de Fréjus, où sa réputation d'érudit l'avait fait apprécier de ses élèves, dont quelques-uns lui ont gardé un véritable culte. Il en fut de même à Nice ; dès ses premières instructions à la chapelle devant un auditoire de choix et presque d'élite, il fut mis au rang des meilleurs et des plus sympathiques prédicateurs. Il est un religieux et un homme de beaucoup de lecture : il sait. Et c'est peut-être pour savoir encore plus qu'il est absorbé parfois au point d'oublier que toutes les heures de la journée ne lui appartiennent pas, mais que le règlement s'en est réservé quelques-unes.

Pendant les années 1900-1901, il est un peu partout, donnant des retraites, des conférences, des jubilés, des missions et de nombreux sermons détachés ; mais avec cet avantage inappréciable, et que beaucoup seraient tentés de lui envier, c'est qu'il n'en est point de lui comme de nombreux prédicateurs qui ne sont que des médecins consultants qui, après avoir donné leur avis sur la maladie, abandonnent le malade aux soins du médecin de la maison ; il agit tout autrement. Mais ce sont là des secrets ne relevant que de lui seul.

Il a prêché l'Avent à la cathédrale de Sainte-Marie, à Toulon, ce qui lui a valu de donner quelques mois après la retraite des Enfants de Marie dans cette même église. Son carême à Béziers fut remarqué. On dit même que beaucoup délaissèrent les autres prédicateurs de la ville pour venir entendre le R. P. GORNET.

Dans la chapelle du Sacré-Cœur, à Nice, il prit avec des accents apologétiques la défense des Congrégations religieuses dans trois conférences, dont le T. R. P. Général autorisa l'impression,

La paroisse de Saint-François-de-Paule, à Nice, le posséda pendant tout le mois de mai : il attendrit bien des auditrices en chantant les louanges de Marie.

Il prit part aux trois grandes missions d'Entrevaux, de Notre-Dame de Nice et de Vallauris.

I. A Entrevaux, le P. Supérieur voulut l'avoir pour aide avec le P. MAURAN. Ce fut dans ce chef-lieu de canton des Basses-Alpes, qu'il adressa, dans leur langue, la parole aux ouvriers italiens employés à la construction du chemin de fer de Puget-Théniers à Digne, car il est un peu polyglotte.

II. A Notre-Dame de Nice, le P. GOHET lutte de talent avec le P. FILLATRE, de la Maison d'Aix. Cette mission jubilaire attira toute la ville. Les hommes surtout vinrent avec empressement entendre les deux Pères, dont la fougue de l'un et l'onctuosité de l'autre ont été louées par un remarquable article de la *Semaine religieuse*, et dont les *Annales de la Congrégation* ont déjà fait mention sous ce titre : *Une Mission à Nice*.

III. A Vallauris, encore avec le P. FILLATRE : Vallauris se trouva ravi d'avoir pour prédicateurs les orateurs de Notre-Dame. Tous les deux, avec leur genre différent, et se complétant l'un l'autre, virent, pendant trois grandes semaines, toute la population se serrer autour de leur chaire ; et ils parlèrent si bien que dans le pays on fit courir le bruit qu'ils devaient être, le P. FILLATRE, au moins bachelier, et le P. GOHET, avocat. Vallauris fut renouvelé dans sa foi et dans sa piété, et quelques-uns appellent maintenant cette ville : *Vallauris la Catholique*.

Le P. GOHET a encore à son actif : une retraite de première communion au pensionnat de l'Immaculée-Conception, à Nice ; une octave du Sacré-Cœur, à la Visitation ; une retraite aux Petites-Sœurs des Pauvres ; une

retraite ecclésiastique à Pont-d'Ain (Ain); une retraite jubilaire à Montauroux (Alpes-Maritimes); des sermons divers et des panégyriques en grand nombre, à Nice et dans les environs.

Que Dieu lui conserve longtemps son admirable santé et sa plume.

Le R. P. POGGIALE s'occupe surtout d'œuvres intérieures. Depuis plusieurs années à la résidence, il est au courant des usages de la Maison et sait par cœur tout le coutumier de la chapelle. Il est un peu le gardien du sanctuaire, où il est souvent appelé pour les confessions des fidèles, pour les diverses cérémonies et bénédictions concédées par l'autorité diocésaine. Son seul défaut, c'est de ne pouvoir chasser toutes ses névralgies. Cependant, aux heures où sa voix n'a pas la migraine, il a pu se livrer à la prédication.

C'est ainsi qu'il a, presque en entier, donné le carême à la chapelle, où on l'entend toujours avec plaisir, les exercices d'une première communion au pensionnat des Fidèles Compagnes, à Nice, une retraite religieuse chez les Sœurs Augustines, à Saint-Raphaël, et une petite mission jubilaire à Calvi. Mais ses deux grandes prédications ont été les missions de Villefranche et de l'église du Port, à Nice.

A Villefranche, avec le P. MAURAN, mission consolante et bien suivie par la population, malgré quelques oppositions locales, et trop locales, puisqu'elles prenaient leur source un peu dans le presbytère; conférences dialoguées et cérémonies en usage dans la Congrégation; tout a été bien. Un journal de la localité avait, concernant la mission de Villefranche, un excellent article.

A la paroisse du Port, avec le P. Supérieur et le P. MAURAN, le P. POGGIALE a donné les meilleurs sermons de son répertoire; mais ce qui a enchanté la population, c'est



qu'il a admirablement bien posé les objections au P. Supérieur, dans trois conférences dialoguées, qui ont attiré une foule si nombreuse, que Monseigneur, assistant à une de ces conférences, n'a pu que donner des louanges à la population, tout en bénissant le curé de l'église du Port et les missionnaires.

Cette grande mission du Port, avec celles de Notre-Dame de Nice, de Vallauris, de Villefranche, et les autres prédications données pendant l'année jubilaire, nous ont, je crois, mérité une bonne note sur le registre de l'opinion publique, car rien ne va plus vite et plus loin que la prévention, soit en bien, soit en mal; et si les Oblats sont avantageusement connus à Nice, il serait dommage qu'on vint leur signifier de porter ailleurs leur apostolat.

Le R. P. MAURAN, c'est le missionnaire qui, depuis cinquante ans, porte la parole évangélique dans toutes les régions du Midi avec la bonne humeur qu'on lui connaît. Il fut un des premiers Pères de la Maison de Nice, lors de sa fondation. Connaissant à fond la langue provençale, avec ses aphorismes et ses dialectes divers, il fut d'un puissant secours dans une contrée où beaucoup, surtout dans les montagnes, sont peu familiarisés avec l'*idiome français*. Encore aujourd'hui dans bien des villages évangélisés par lui, il se sert souvent d'un parler méridional à la portée de tous; et il est fier de pouvoir dire que le fondateur de la Congrégation, M<sup>sr</sup> DE MAZENOD, prêchait en provençal. Il pourrait ajouter que si le prodigieux génie de Pascal a fixé la langue autant qu'une langue peut être fixée, il essaye, lui aussi, de fixer dans son langage et ses causeries intimes bien des idiotismes qui tendent à disparaître.

Le P. MAURAN est infatigable. Elle est longue la liste de ses prédications pendant cette année : une retraite à

Magagnosc; un jubilé à Salces, près de Perpignan, où toutes les femmes ont fait leurs dévotions; une mission à Pierrelate, en compagnie des PP. MÉLIZAN et COSTE : cette mission a tellement enchanté le curé de Pierrelate (il ne s'attendait pas à un tel empressement de la part de ses ouailles), qu'il a retenu les mêmes trois missionnaires pour une autre mission, dans cinq ou six ans; retraite aux Sœurs de la Charité (Nice); retraite aux Petites-Sœurs des Malades (Nice); retraite au village d'Opio, que le P. MAURAN avait évangélisé il y a trente ans (on l'a reconnu et on lui a fait grande fête, son succès, nous a-t-il dit, a été complet); divers sermons de circonstance, soit à la chapelle, soit aux environs.

Il était, à Villefranche, directeur de la mission avec le P. POGGIALE; et, pour de vrai, il a été héroïque, il n'a pas été malade un seul instant.

Il était aussi à la mission du Port avec le P. Supérieur et le P. POGGIALE. C'est lui qui, pendant cette grande mission, fut chargé des deux grandes cérémonies de la sainte Vierge et de la Promulgation de la Loi. Cette dernière cérémonie surtout fut vaillamment conduite. Le P. Supérieur un instant avait hésité à insérer cette fête dans le programme, mais le P. MAURAN lui assura que tout irait bien, et tout, en effet, a bien été. Qu'il soit remercié.

Deux retraites à Saint-Paul-du-Var et au Plan-de-Grasse ont terminé la série de ses travaux annuels.

Nous faisons des vœux pour qu'il puisse longtemps encore rester le missionnaire que l'on n'oublie pas dans les paroisses où il prêche tout seul.

Il est le ministre des finances de notre Maison. Il a étudié et il étudie encore bien des traités d'économie domestique. Ne nous plaignons pas trop, car, je crois, le P. Procureur lui prodigue des regards bienveillants.

Le R. P. SALINA est l'organisateur des fêtes à la chapelle, sous le contrôle du P. Supérieur. Il est d'une grande habileté et d'un goût très fin pour tout ce qui touche à la décoration intérieure de l'église, et si on aime à venir prier dans notre chapelle, c'est qu'on y trouve, avec le recueillement et le silence, toutes choses en place, arrangées et bien séantes. Combien plus nous déploierions de convenances dans une chapelle se prêtant si bien à l'ornementation, et combien aussi notre rhétorique y gagnerait si la modération ne devait être une de nos vertus.

Aux grandes solennités de Noël, de l'Épiphanie, de Pâques, de l'Immaculée-Conception, nous avons des moments de vraie jouissance, parce qu'à l'ivresse de notre orgueil d'avoir bien fait toutes choses, se joint celle de l'admiration publique. Qu'en sera-t-il donc quand on nous aura bâti une plus vaste chapelle. Nous l'attendons avec impatience. Le P. Procureur se prépare déjà à ouvrir un grand coin de sa bourse.

Le P. SALINA ne se contente pas d'embellir les autels, il embellit aussi la chaire. Nous avons entendu quelques-unes de ses instructions capables d'inspirer de la jalousie, et nous savons que ses causeries mensuelles aux mères chrétiennes, pendant la saison d'hiver, de novembre à avril, étaient dignes de la délicatesse de ses auditrices, à Notre-Dame de Nice.

Il a prêché plusieurs premières communions. Le couvent de l'Assomption se souviendra longtemps de ses instructions hebdomadaires pendant le carême, et notre chapelle de son mois de Marie. On lui sait gré de ses retraites religieuses : chez les Dames Ursulines, à Valréas, et chez les Petites-Sœurs des Pauvres, à Nice. Il a en outre donné quelques sermons détachés. Nous espérons que le P. SALINA, dont la santé maintenant est

affermie, pourra se livrer à quelque travail de mission. Il ne faut pas qu'il soit toujours dans notre bonbonnière de chapelle; l'air des grandes plaines et des montagnes, avec des harangues aux foules, ne lui serait certainement pas nuisible.

Le R. P. FITZPATRICK est chargé, depuis quelques années, de la direction de la colonie anglaise. Son cours de prédication commence à l'Avent et se termine à Pâques. Tous les mardis, il est à son poste; il serait à désirer que son auditoire fût plus compact pour entendre dans la pure langue d'Albion ses commentaires sur l'Évangile et ses dissertations sur l'Eucharistie et la Prière. Si une seule instruction par semaine ne l'occupe pas au point d'absorber toutes ses journées, il emploie utilement son temps à être le conseiller de bien des familles anglaises et à donner du relief à la Congrégation par sa volumineuse correspondance.

Chaque année, après Pâques, son ministère étant terminé avec ses auditeurs disparus, il va, lui aussi, respirer une atmosphère plus adoucie que celle de Nice pendant l'été.

A la maison, il se prête volontiers aux petites complaisances qu'on lui demande; il a la spécialité des messes tardives.

Le F. LONG est le seul Frère que nous possédions, et je ne puis oublier de vous le signaler comme un de ces bons religieux qui savent ne point perdre leur temps. Toujours alerte, un peu brise-tout, toujours gai, il s'occupe de tout, il cumule tous les emplois : chambrier et souffleur d'orgues, réveille-matin et portier, vague-mestre et caviste, etc. C'est le factotum, le maître Jacques de la maison. Sa grande frayeur est d'être obligé de nous quitter pour endosser la casaque militaire.

Mon très révérend Père, en mettant sous vos yeux la

liste des prédications des Pères de la Maison de Nice, je dois, dans une ligne, vous donner la mienne.

Retraite ecclésiastique à Pont-d'Ain (Ain), Avent à Cannes, Carême à Antibes, mission à Entrevaux, mois de Marie à la chapelle, octave du Sacré-Cœur à la cathédrale de Grenoble, retraites religieuses dans diverses communautés, missions à Mongins et à l'église du Port, etc., etc.

Pour tous, en un mot, l'année a été bien remplie.

Avant de clore ce compte rendu, il est de mon devoir et de celui de toute la communauté de ne pas oublier l'ancien Supérieur de Notre-Dame de la Garde que nous avons abrité sous notre toit. Ce saint religieux, que des douleurs jetaient parfois sur un oreiller de rhumatisant, avait voulu demander au climat de Nice une guérison complète, et le R. P. Provincial nous pria de l'accepter, nous disant qu'il nous serait de grande utilité par ses conseils et sa vieille expérience. Il vint en effet au milieu de nous, tout joyeux et tout ému de savoir que nous saurions employer pour le guérir les meilleurs remèdes de la charité et de l'amitié.

Au bout de quelques jours, il était moins souffrant, et il voulut donner une instruction à la chapelle, mais les efforts qu'il fit pour bien apprendre et pour bien débiter un de ses anciens grands et beaux sermons amenèrent l'accident que l'on sait : en descendant de chaire, il tomba frappé d'une attaque de paralysie. L'état du malade fut grave ; mais grâce à l'intelligence d'un docteur qui ne demanda pour honoraires que le seul plaisir de guérir un religieux, et grâce aux soins du F. BOUCHARDON, son infirmier, et de quelques sœurs gardes-malades, le R. P. GIGAUD put se remettre, non pas sur pieds, mais sur une chaise longue. Il nous a tous édifiés par sa résignation et sa gaieté de convalescent. Aujourd'hui, il est

à Notre-Dame des Lumières, où il achève sa guérison.

Quand la Congrégation aura quelques malades, qu'elle ne les envoie pas à Nice ; c'est l'avis de beaucoup de médecins ; le climat est perfide. Le P. Supérieur le sait par expérience ; lui aussi, pendant cinq semaines, a été paralysé à la gorge par une angine bien voisine de la diphtérie.

Pendant cette année, plusieurs Pères de passage nous ont apporté un regain de souvenirs : le P. Célestin AUGIER, ancien Supérieur de Nice ; le P. LEMIUS, J.-B., à son retour de Rome ; les PP. DELOUCHE et DEVÈS ; le P. DELOR, se rendant à Gênes, Supérieur d'une nouvelle fondation ; les PP. LECUNFF et CLAVÉ ; le P. GENDREAU, qui aurait bien dû nous laisser ses pépites ; et M<sup>sr</sup> COUDERT, coadjuteur de M<sup>sr</sup> MÉLIZAN.

Au mois d'avril, le R. P. Provincial passait quelques jours avec nous, afin de régler certaines questions d'ordre intérieur. Il a constaté que la maison de Nice, étant dans des conditions exceptionnelles au milieu d'une population cosmopolite et avide de fêtes, ne devait rien négliger pour garder son éclat, surtout à la chapelle, tout en tenant compte de son budget. Aussi depuis longtemps tout ce qui avait été murmuré contre Nice et les Pères de cette résidence s'en est allé à vau-l'eau.

En vous adressant ce compte rendu, je ne vous ai rien dit des tristesses que les lois sur les associations nous ont apportées ; ces douleurs sont communes à toutes les maisons de la Congrégation. Qu'allons-nous devenir ? Dieu seul le sait ; mais quoi qu'il arrive, nous resterons toujours les fils dévoués du meilleur et du plus vénéré des Pères.

MOYET,

Supérieur de la Maison de Nice.

# VARIÉTÉS

---

## I

### CHRONIQUE DE LA MAISON DU LAUS (1818-1841)

(SUITE ET FIN <sup>1</sup>).

#### CHAPITRE XXIII

##### **La question du Laus et M<sup>gr</sup> Rossat.**

##### **Les Oblats quittent le Laus, 15 avril 1842.**

I. Un mot du mémoire *justificatif* remis à M<sup>gr</sup> Rossat. — II. L'évêque de Gap revendique la possession des immeubles du Laus. — III. Proposition : 1<sup>o</sup> d'arbitrage écartée par M<sup>gr</sup> DE MAZENOD ; 2<sup>o</sup> de conférences ecclésiastiques acceptées ; elles n'aboutissent pas (novembre et décembre 1841). — IV. Annonce et premier acte des voies judiciaires (janvier et mars 1842). — M<sup>gr</sup> DE MAZENOD fait l'abandon de ses droits sur le Laus. — V. Derniers arrangements matériels. — La remise des clefs. — La vente du mobilier. — La levée de l'interdit. — Le P. MILLE quitte le Laus (15 avril 1842). — Lettres de M<sup>gr</sup> Rossat et de M<sup>gr</sup> DE MAZENOD. — La question du Laus dans le diocèse de Gap (1842 à nos jours).

I. Le mémoire justificatif remis à M<sup>gr</sup> Rossat et signé par le P. MILLE, contient en 32 pages, grandes feuilles, l'exposé des faits relatifs à la question du Laus, et présente à Sa Grandeur les observations tendant à la fléchir afin qu'elle ne donne pas suite à la pétition d'un certain nombre de ses prêtres.

Les faits et les motifs qui militaient en faveur des Oblats nous sont suffisamment connus ; nous rappelons seulement ici, et sommairement, les observations du mémoire.

1. L'évêque ne peut couvrir de sa sanction une me-

(1) Voir le numéro de juin.

sure inspirée par une partie de ses prêtres qui veulent lui forcer la main. Ce serait faire injure à une congrégation approuvée par le Souverain Pontife, laquelle est sans reproche et dévouée, depuis vingt ans, aux intérêts du diocèse.

2. Les Oblats ne sont pas des étrangers dans l'Église ; les prêtres, les religieux, sont naturalisés dans les diocèses où ils travaillent, sous la juridiction de l'ordinaire. Plusieurs des nôtres sont du pays ; des liens spirituels très forts nous rattachent aux prêtres et aux fidèles, nous avons acquis droit de cité. Notre genre de vie ne peut qu'édifier, et nous avons toujours fait bon accueil aux prêtres.

3. Les missionnaires diocésains que l'on veut mettre à notre place ne font que commencer ; une communauté naissante doit-elle être substituée à une communauté existante ? Notre renvoi compromettrait l'honneur de la congrégation.

4. Nous renvoyer, ne serait-ce pas blesser la justice garantie par la bonne foi des traités dont la délicatesse et la conscience d'un évêque surtout doivent tenir compte ? Nous renvoyer, ne serait-ce pas incriminer notre conduite passée et méconnaître les services rendus au diocèse pendant vingt ans, oublier les témoignages favorables que nous donnent prêtres et fidèles ? Nous renvoyer, ne serait-ce pas aussi fermer les yeux sur l'accroissement que nous avons donné à la dévotion des peuples envers Notre-Dame du Laus, et tout ce que nous avons fait pour le sanctuaire au point de vue matériel ?

En terminant, le P. MILLE dit un mot des dépenses faites au profit du sanctuaire, des dettes contractées dans le même but, à titre d'usufruitiers à longue échéance de l'établissement ; serait-il juste de laisser dettes et dépenses à la charge des Oblats renvoyés ?



II. M<sup>sr</sup> Rossat, s'il prit la peine de lire le mémoire, n'en tint pas compte et poursuivit son plan; après avoir expulsé les Oblats du sanctuaire, il se hâta de les expulser du couvent et du domaine du Laus qu'ils occupaient depuis vingt ans en vertu du bail passé avec M. Peix. En son nom, l'abbé Rua, nouveau curé, revendiqua la possession du couvent et du domaine qui en dépendait. Le 9 octobre 1841, il envoyait sommation à M<sup>sr</sup> DE MAZENOD de lui céder l'immeuble à lui légué par M. Peix, vu que le bail du 21 septembre 1818, selon l'avis des juriconsultes les plus éclairés, était nul, et que si les tribunaux étaient appelés à se prononcer, ils en déclareraient la nullité, selon toute apparence. Il exprimait l'espoir que M<sup>sr</sup> DE MAZENOD voudrait bien le dispenser d'un douloureux devoir, et que « la religion, la justice et la paix n'auraient qu'à s'applaudir des voies conciliatrices » (1).

La réponse de M<sup>sr</sup> DE MAZENOD ne se fit pas attendre, elle est datée du 13 octobre. Aux sentiments des juriconsultes, qui, selon M. Rua, prononceraient la nullité du bail, il oppose les sentiments d'autres juriconsultes non moins éclairés de Marseille et de Grenoble, qui soutiennent une opinion toute contraire et admettent la validité du bail.

« Vous me parlez de voies conciliatrices; si ce ne sont pas là de vaines paroles, et si elles ont l'assentiment de l'évêque de Gap, qui doit les connaître, elles ont besoin d'être expliquées... J'attends donc que vous me disiez quelles sont, en l'état, les voies conciliatrices dans lesquelles on voudrait entrer, parlez ouvertement et avec autorisation de qui de droit (2). »

III. Mis en demeure de s'expliquer, le desservant du Laus répondait le 20 octobre, et indiquait les voies concilia-

(1) L'abbé Rua à M<sup>sr</sup> DE MAZENOD, 9 octobre 1841.

(2) M<sup>sr</sup> DE MAZENOD à M. l'abbé Rua, 13 octobre 1841.

trices qui lui paraissaient faciles à déterminer. « Des hommes de loi pourraient être choisis en nombre égal par les parties, deux ou trois; en cas de dissidence, ces amiables compositeurs éliraient un surarbitre. Pendant la discussion du comité arbitral, on admettrait deux ecclésiastiques représentant les parties et dont les dires seraient reçus à titre de renseignements par le comité. Les parties s'engageraient d'avance à s'en tenir aux décisions des amiables compositeurs. Ce projet a été soumis à M<sup>sr</sup> l'évêque qui l'approuve et autorise M. Rua à le soumettre à Monseigneur de Marseille. (1) »

En soi, un tel projet était acceptable, mais M<sup>sr</sup> DE MAZENOD, informé de ce qui se tramait à Gap, pour qu'en cas d'acceptation de l'arbitrage une décision fût prise contre lui, ne se pressa pas de répondre. Le 4 novembre, M. Rua lui envoyait le duplicata de sa lettre du 20 octobre et lui demandait une réponse « aux propositions qu'il avait faites, propositions qui lui paraissaient de nature à ménager un accommodement toujours préférable à l'issue que pouvaient avoir les voies judiciaires (2). »

Le 5 novembre, le P. JEANCARD répondit, au nom de M<sup>sr</sup> DE MAZENOD, qu'on ne pouvait accepter l'*arbitrage* proposé. « Il ne s'agit pas seulement, disait-il, d'intérêts matériels où les laïques sont compétents, il s'agit d'une question morale et ecclésiastique... de l'honneur d'une société de prêtres que des actes immérités ont malheureusement compromis. M<sup>sr</sup> DE MAZENOD doit les défendre. Les tribunaux, tout en ne s'occupant que des intérêts matériels, fourniraient l'occasion d'atteindre ce but.

« Cependant, pour prévenir des débats dont la France entière serait témoin, M<sup>sr</sup> DE MAZENOD consent à entrer en négociations; que Monseigneur de Gap lui fasse des

(1) L'abbé Rua à M<sup>sr</sup> DE MAZENOD, 20 octobre 1841.

(2) L'abbé Rua à M<sup>sr</sup> DE MAZENOD, 4 novembre 1841.

propositions comprenant l'affaire sous tous ces rapports, et en supposant qu'elles soient acceptables, on en viendra à un arrangement. Si, au contraire, des conférences paraissent préférables, on pourra envoyer à Marseille des ecclésiastiques autorisés pour traiter avec un ou deux missionnaires. M<sup>sr</sup> DE MAZENOD enverra, s'il le faut, à Gap ou au Laus, un ou deux des siens pour conférer avec les représentants de Monseigneur de Gap. Mais, en tout état de cause, M<sup>sr</sup> DE MAZENOD se réserve le jugement en dernier ressort des diverses propositions, ratifiant ou rejetant ce qui aurait été consenti (1).

« Je désire, disait le P. JEANCARD en terminant sa lettre, que la réponse que je vous adresse ait des conséquences assez heureuses pour qu'il n'y ait ni vainqueurs, ni vaincus, mais que l'esprit de justice triomphe à la satisfaction de tous » (2).

Monseigneur de Gap accepta la conférence ecclésiastique proposée par Monseigneur de Marseille. Une lettre de l'abbé Rua, du 11 novembre, annonçait que M<sup>sr</sup> Rossat avait désigné M. Chabrand, vicaire général aux honneurs, Supérieur du grand séminaire, et M. James, chanoine, secrétaire général de l'évêché, pour se rendre à Marseille et s'entendre avec les missionnaires désignés par M<sup>sr</sup> DE MAZENOD. Munis de leur lettre de délégation, les deux conférenciers arrivaient à Marseille le 13 novembre et logeaient à l'*Hôtel de Rome*. De là, ils adressèrent à M<sup>sr</sup> DE MAZENOD, par la poste, leur lettre de créance, une lettre de M. Rua et leur *celebret*.

Le *celebret* leur fut retourné avec la réponse suivante de M<sup>sr</sup> DE MAZENOD. « Je vous envoie, messieurs, l'autorisation de célébrer la messe dans mon diocèse. Il n'est pas dans mes principes d'user de représailles. J'ai dési-

(1) Le P. JEANCARD à M. l'abbé Rua, 3 novembre 1841.

(2) *Id.*

gné MM. JEANCARD, chanoine de ma cathédrale, et MILLE, ancien desservant de Notre-Dame du Laus, pour conférer avec vous sur l'affaire qui vous amène à Marseille. Les réunions auront lieu au grand séminaire et pourront commencer dès demain, à midi. »

La première réunion eut lieu le dimanche 14 novembre, sous la présidence du P. JEANCARD. Le président observa d'abord que les opérations auxquelles on allait se livrer eussent été facilitées si ces Messieurs de Gap avaient apporté avec eux la levée de l'interdit qui pesait sur la communauté de Notre-Dame du Laus. Puis, il demanda à ces Messieurs quelles étaient les propositions qu'ils présentaient, dans des pensées de conciliation et de paix. Ces Messieurs protestèrent de leurs bonnes intentions, mais ils se refusèrent obstinément à prendre l'initiative de formuler des propositions. Une longue discussion s'engagea et la séance fut levée. A la réunion du lendemain, 15 novembre, le président ayant pris l'avis de M<sup>sr</sup> DE MAZENOD, aborda franchement la question et présenta des propositions aux délégués de Gap : 1° l'évêque de Gap ferait acte de réparation d'honneur à la congrégation atteinte d'une flétrissure imméritée; 2° cette satisfaction obtenue, M<sup>sr</sup> DE MAZENOD céderait l'immeuble au mois d'octobre 1842; 3° des indemnités seraient accordées pour améliorations faites au couvent; 4° on garantirait moralement et solidairement la dette de la fabrique.

Ces quatre propositions furent longuement discutées, les délégués de Gap les trouvaient excessives; on se sépara sans avoir rien conclu. A la troisième séance du 16 novembre, le P. JEANCARD donna lecture de ses propositions écrites. Nouveaux débats et nouveaux refus des délégués de Gap, qui firent une vive opposition à tous les articles. Ils prétendaient tout remporter sans s'obli-

ger à rien ; étaient-ils donc venus sans pouvoirs ou sans volonté de conclure ? Ils demandèrent qu'on ajournât la future séance. Au retour d'Aix, où ils étaient allés se mettre sous la protection du métropolitain, ils envoyaient leurs contre-propositions et demandaient qu'on fixât la réunion. Voici les contre-propositions : « 1° La réparation d'honneur demandée à l'évêque de Gap était offensante pour l'administration de ce prélat ; 2° la réserve de la jouissance des immeubles du Laus jusqu'au mois d'octobre 1842 était une censure, une condamnation, une entrave apportée à l'administration de l'évêque ; 3° le projet d'une circulaire de Monseigneur de Gap, donnant un témoignage d'estime et de confiance aux missionnaires de Provence ne peut être accepté ; 4° ne peut être acceptée, de même, la garantie personnelle de l'évêque de Gap pour la dette de la fabrique. »

La réunion avait été fixée au 21 novembre ; elle n'eut aucun résultat, les délégués de Gap s'obstinant toujours à ne rien concéder.

Cependant M<sup>sr</sup> DE MAZENOD, par esprit de paix, consentit à tenir compte de quelques-unes des réserves faites par les délégués de Gap, et qui lui paraissaient motivées.

Le P. JEANCARD ayant fait connaître les intentions de Monseigneur de Marseille, il y eut encore deux réunions. Dans la première, les députés de Marseille exposèrent les concessions faites aux députés de Gap. On s'entendit sur les articles tels qu'ils avaient été consentis de part et d'autre, et il fut convenu qu'une rédaction de ces articles serait signée par les deux parties. Dans la seconde et dernière séance, les députés de Gap revinrent encore sur leurs pas, soutinrent, contre ce qui avait été adopté la veille, un combat déloyal et acharné ; les discussions ne durèrent pas moins de six heures, de 9 heures du matin

à 3 heures du soir, et, finalement, les députés de Gap refusèrent de rien *écrire* et de rien *signer* (1).

Nous donnons *in extenso* les propositions de M<sup>sr</sup> DE MAZENOD que les députés de Gap refusèrent de signer, et qu'ils purent mettre sous les yeux de M<sup>sr</sup> Rossat :

« ARTICLE PREMIER. M<sup>sr</sup> DE MAZENOD consent à faire généreusement, et pour le bien de la paix, à partir du 1<sup>er</sup> mai 1842, l'abandon pur et simple des immeubles à lui concédés par le bail passé avec M. Peix, le 21 septembre 1818, sous réserve du mobilier qui appartient à ce prélat, que ce mobilier soit ou non scellé contre le mur.

« ART. 2. Le même prélat fait don, au sanctuaire du Laus, des indemnités qu'il serait en droit de réclamer, par le fait de la cession pour toutes les réparations et les embellissements faits dans les limites des susdits immeubles.

« ART. 3. M<sup>sr</sup> DE MAZENOD ne croyant pas de même abandonner à la fabrique de Notre-Dame du Laus les avances faites par lui ou par les siens pour la construction du clocher et pour l'achat de la cloche de l'église, la dette qui en résulte lui sera payée par annuités dont la quotité sera fixée au moins à 500 francs, et cela jusqu'à extinction de ladite dette.

« ART. 4. Monseigneur de Gap s'engage, de son côté, à faire adopter une résolution, dans ce sens, au Conseil de fabrique qui sera prochainement assemblé à cet effet, en présence d'un représentant de Sa Grandeur auquel elle voudra bien joindre un représentant de Monseigneur de Marseille. De plus, sans s'engager à aucune solidarité, Monseigneur de Gap promet loyalement d'user de toute son influence auprès du même Conseil de fabrique pour que la somme due soit intégralement acquittée, nonobs-

(1) *Compte rendu des conférences*, par le P. JEANCARD.

tant toute illégalité ou défaut de formes qui pourrait se rencontrer dans l'emprunt relaté dans diverses délibérations du Conseil de fabrique et dans le procès-verbal du 24 septembre 1841.

« ART. 5. Quant aux objets de la sacristie du Laus qui ont pu devenir l'objet de quelques contestations, M<sup>sr</sup> DE MAZENOD veut qu'après la conclusion définitive de ce qui est dit ci-dessus, M<sup>sr</sup> l'évêque de Gap soit arbitre pour adjuger à la fabrique ou à la congrégation ce qui appartient à l'une ou à l'autre.

« ART. 6. Pendant toute la durée du bail précité, M<sup>sr</sup> DE MAZENOD se réserve la possession et la jouissance de la maisonnette qu'il a fait bâtir à côté de l'établissement, en acceptant, pour cet espace de temps, la servitude affectée à cette construction en faveur de l'école du lieu.

ART. 7. Il sera avisé ultérieurement et amiablement à la fixation de l'indemnité qui devra être payée à M<sup>sr</sup> DE MAZENOD pour semences, frais de semailles ou autres objets de même nature. »

Telles étaient les propositions offertes par M<sup>sr</sup> DE MAZENOD pour le bien de la paix et pour éviter le scandale d'un débat judiciaire. Il pouvait dire, « dans le cas où rien ne s'arrangerait, je m'en consolerais facilement par la pensée de tout ce que j'accorde aujourd'hui à des vues de conciliation. Je n'aurai pas à me reprocher de m'être invinciblement retranché dans mon droit, sans avoir beaucoup fait pour la paix. »

Que pensait M<sup>sr</sup> Rossat de ce qui s'était passé dans les conférences et de leur résultat ? Le 7 décembre, l'abbé James, un des délégués de Gap, rendait compte des appréciations de son évêque et s'exprimait en ces termes :

« Monseigneur est dans des dispositions bienveillantes. Les bases du traité qui doit cimenter la conciliation, Monseigneur les trouve bien onéreuses pour la fabrique

et demande qu'on laisse à cet établissement la jouissance de tout ce qui peut lui procurer quelque revenu et la mettre à même de se libérer de sa dette. La réserve de la petite maison (l'école) est tout à fait inacceptable; ce serait perpétuer des défiances et entretenir un germe permanent d'hostilité... Cette réserve empêchera le traité, Monseigneur ne l'acceptera jamais. Dans l'hypothèse du désistement, et vous pouvez le regarder comme nécessaire, il faudra régler définitivement les affaires de la fabrique et rédiger le traité définitif; ce qui serait plus avantageux, c'est que vous vinssiez le plus tôt possible au Laus, muni de pleins pouvoirs, et l'on traiterait d'après les bases que nous avons posées ensemble. »

Elle est étrange la bienveillance de M<sup>sr</sup> Rossat! M<sup>sr</sup> DE MAZENOD lui ayant accordé de ménager son honneur et s'étant montré large pour les intérêts que Monseigneur de Gap défend, a demandé qu'il se prêtât à l'acquittement d'une dette qu'on lui doit, a fait la réserve d'une petite maisonnette, simple pied-à-terre momentané pour les missionnaires de Provence; M<sup>sr</sup> Rossat ne veut ni se prêter à l'acquittement de la dette, ni consentir à la réserve d'une maisonnette! Il pose comme condition *sine qua non* l'abandon pur et simple de cette *bicoque*! Il faut avouer que la conciliation, l'accord, n'étaient pas possibles avec un adversaire si exigeant.

Ne recevant pas de réponse, M. James écrivait de nouveau, le 29 décembre, au nom de son évêque :

« Monseigneur trouve le temps bien long, et il vous somme de répondre au plus tôt; si votre silence se prolonge au delà du 6 janvier, toutes les négociations seront regardées comme non avenues. En conséquence, le curé du Laus reprendrait l'affaire et la conduirait comme il le trouverait bon. » C'était, avec la rupture provoquée, la menace des voies judiciaires.



Le P. JEANCARD, dans sa réponse, s'étonne qu'on trouve trop onéreuses les conditions faites à la fabrique. « Est-ce que l'honneur et la conscience ne réclament pas le paiement d'une dette ? » Il ne comprend pas le refus de consentir à la réserve d'une petite maison isolée. « Pourquoi, dans une conciliation, se montrer si sévère et vouloir que nous demandions l'hospitalité à ceux qui nous ont expulsés?... On a déjà dit que la conciliation avait été obtenue à prix d'argent, c'est déverser l'odieux sur les victimes. »

Le P. JEANCARD terminait en disant qu'il n'avait pas mission de rétracter les concessions qui avaient été faites, il ne pouvait que désirer qu'elles fussent acceptées dans les termes déjà posés, mais qui n'étaient pas immuables de leur nature (1).

Le 25 janvier 1842, M. James répondait : « Vous persistez dans votre refus de la cession de la maisonnette, M. le desservant du Laus conduira incessamment cette affaire. Quant à la dette de la fabrique, c'est à elle à la reconnaître, à la garantir, à s'en libérer. D'ici à huit jours, voyez s'il y aurait moyen pour vous d'entrer dans nos vues. » On ne répondit pas à cette nouvelle sommation. Disons ici que nombre d'évêques qui avaient pris connaissance du mémoire justificatif ne cachaient pas leur sympathie pour les Oblats et leur désapprobation des actes de l'administration diocésaine de Gap. L'évêque gentilhomme de Marseille se montrait plus généreux que l'évêque de Gap dont les rudes exigences paraissaient excessives.

IV. En conséquence, le desservant du Laus, l'abbé Rua, chargea M. Blancsubé, avoué-licencié à Gap, d'introduire une action judiciaire pour obtenir le délaisse-

(1) Le P. JEANCARD à M. James, 31 décembre 1841.

ment du couvent et du domaine à la succursale du Laus.

Le 22 février, l'avoué écrivait à M<sup>sr</sup> DE MAZENOD une lettre très convenable dans laquelle il se disait convaincu, après l'examen du dossier, du bon droit du desservant du Laus. Le 28 février, l'évêque de Marseille répondait : « Des hommes de loi que j'ai consultés ne partagent pas votre avis. Il y a, dans l'affaire dont vous restreignez la portée, plusieurs objets qui ressortent directement de la juridiction des tribunaux; il y a aussi une question d'équité naturelle et de moralité... Sous des prétextes qui sont eux-mêmes injurieux, on prétend m'imposer de ne pas garder un pouce de terrain... On n'a rien voulu entendre... Quoique attaqué, avant d'entrer dans la voie litigieuse où l'on m'appelle, je veux encore m'assurer qu'il ne reste plus rien pour empêcher un scandale dont la responsabilité ne peut jamais tomber sur moi. »

A l'occasion du sacre de M<sup>sr</sup> GUIBERT, évêque de Viviers, M<sup>sr</sup> DE MAZENOD devait recevoir dix de ses collègues et tous les prélats de la Province ecclésiastique, moins un, M<sup>sr</sup> Rossat. « Je leur demanderai leur avis, dit M<sup>sr</sup> DE MAZENOD, après examen de l'affaire; s'ils jugent que je puis honorablement céder, j'ajouterai ce sacrifice aux autres. Voyez s'il vous convient de surseoir aux actes judiciaires, avant-coureurs des débats annoncés. »

Le sursis fut accordé jusqu'au 15 mars. Ce même jour, M<sup>sr</sup> DE MAZENOD envoyait à Monseigneur de Gap la solution de la question. En voici les principaux passages : « Des propositions de désistement m'ont été faites par un homme de loi. Je veux bien me désister de mon droit pour éviter une lutte scandaleuse... Je me suis entretenu avec mes collègues dans l'Épiscopat, en conversations privées; tous m'ont témoigné leur sympathie et ont déploré les coups portés à une Congrégation méritante. Ils ont été surtout confondus de l'interdit a

*sacris*; ils m'ont conseillé, ils m'ont conjuré même de ne pas soutenir de procès. En conséquence, je me *résigne* à *sacrifier* mes *droits* les plus incontestables, les *maintenant* dans le for de la conscience et devant l'Église, *cédant* à la violence et ne *reculant* que devant le scandale... Je réclame les indemnités dues pour les améliorations faites au local du Laus et la somme d'environ 10 000 francs prêtée à la fabrique.

« J'aurais, de plus, à exiger une réparation d'honneur envers la Société, je n'en veux pas; la Société n'a pas souffert, prêtres et laïques se sont prononcés en sa faveur.

« Ce sera dans le courant d'avril prochain que le P. MILLE vous remettra les clefs de la maison du Laus. »

Nous avons souligné à dessein les termes énergiques de cette cession de la maison du Laus à l'évêque de Gap. On n'a cessé d'écrire et de répéter à Gap qu'un *accord* s'était passé entre M<sup>sr</sup> DE MAZENOD et M<sup>sr</sup> Rossat. Non, il n'y a pas eu d'accord, M<sup>sr</sup> Rossat n'ayant cédé sur rien, et c'est fausser l'histoire d'affirmer qu'il y a eu consentement mutuel, après concessions réciproques entre les deux parties; l'une d'elles s'est résignée à sacrifier ses droits incontestables, *cédant* à la violence et *reculant* devant le scandale.

Le P. MILLE s'occupa aussitôt des dernières mesures à prendre, et sur l'avis de M<sup>sr</sup> Rossat, s'entendit avec le nouveau desservant, au sujet des objets contestés dans le mobilier de l'église, puis, du mobilier de la maison avant son occupation par les Oblats, et enfin, des réclamations à faire pour améliorations soit à la cure, soit au couvent.

A cet effet, une réunion eut lieu au Laus le 13 avril 1842. M. Rua, le desservant du Laus, aidé de M. Blancsubé, son avoué, d'une part, de l'autre, le P. MILLE, aidé

de M. Quinque, de Gap, ami des Oblats, composaient cette réunion. L'entente sur le mobilier des Pères se fit sans réclamations aucunes. Afin d'apprécier la plus-value de l'établissement, on dressa l'état approximatif des dépenses faites dans l'immeuble par les Missionnaires. Pour cette opération, le P. MILLE se fit aider par M. Barthélemy Bertrand, adjoint de la commune, président de la fabrique et le plus ancien du pays, et par dame Marianne Estachy, locataire du couvent lors de la prise de possession du Laus par les Oblats. Le procès-verbal signé de ces deux témoins entre dans le détail des améliorations successives, établit l'état approximatif des dépenses payées par la Communauté. Les frais d'améliorations ainsi appréciés furent remboursés aux Pères Oblats, c'est la seule indemnité qu'ils touchèrent.

Dès le 11 avril, le P. MILLE avait remis les clefs de la maison à M. Rua, et avait fait annoncer, par affiches publiques, la vente aux enchères du mobilier de la maison. La vente eut lieu le jeudi 14 avril. « Elle se fit plutôt avec profit qu'avec perte, nous dit le P. MILLE, les acheteurs se présentèrent d'un peu partout, de Gap et des environs, mais surtout du Laus. Le desservant lui-même se rendit acquéreur de plusieurs objets. Lorsque la vente fut terminée, le 14 au soir, comme pour couronner l'encan et le récompenser, M. le desservant du Laus me remit la levée de l'interdit dont nous avons été frappés, je pus dire la messe dans l'église, mais je n'en manifestai pas trop de joie. »

L'ordonnance levant l'interdit, datée du 14 avril 1842, était ainsi formulée : « Les actes et le langage du P. MILLE, dans les opérations qui ont eu lieu au Laus, les 12 et 13 avril, d'après l'exposé qui nous en a été fait, témoignent d'un retour véritable à des sentiments que nous eussions voulu constamment dans la conduite

de ce Père. Il est de toute justice de reconnaître ce changement qui est bien doux à notre cœur, qui contribuera beaucoup, nous l'espérons, à réparer le mal dont a souffert l'édification publique et nous nous *empressons* de déclarer au P. MILLE que, dès ce jour, nous lui rendons la faculté de célébrer dans notre diocèse, ainsi qu'à ceux de ses collègues auxquels elle fut retirée par notre notification du 30 septembre dernier. Fait à Gap, le 14 avril 1842. L'évêque de Gap. »

Singulier empressement qui attend la dernière heure et les derniers actes du P. MILLE ! La justice rigoureuse de M<sup>sr</sup> Rossat n'a pas cru à la sincérité des actes et des écrits bien antérieurs par lesquels le coupable avait reconnu ses torts singulièrement aggravés !

« Ce changement de conduite, dit l'évêque de Gap, réparera le mal dont a souffert l'édification publique ! » Le P. MILLE doit-il donc porter seul la responsabilité de tout le mal ? M<sup>sr</sup> Rossat pouvait-il oublier la généreuse conduite de M<sup>sr</sup> DE MAZENOD et ne devait-il pas éviter de le blesser au vif par son tardif déni de justice à l'ancien Supérieur du Laus ? Il y avait vingt-trois ans et trois mois que les Oblats occupaient le Laus ; aux termes de leur bail, ils ne devaient quitter ce poste qu'en 1849 ; les laisser six ans encore, c'était trop long. Il fallait vite faire place aux nouveaux missionnaires diocésains, débarrasser le diocèse des religieux missionnaires, expulser ces *étrangers*, parasites incommodes qui exploitaient à leur profit la *mine* d'or du sanctuaire du Laus.

Il en coûta beaucoup aux Oblats de quitter un sanctuaire qui avait abrité l'enfance de leur Société. Le P. JEANCARD nous décrit avec émotion leur déchirement de cœur quand ils durent s'arracher des pieds de la bien-aimée Vierge du Laus, dont ils avaient relevé et propagé

le culte avec un étonnant et si consolant succès (1).

Le 21 avril 1844, deux ans après avoir donné leur congé aux Oblats, M<sup>sr</sup> Rossat était nommé à l'évêché de Verdun, dont il prenait possession le 21 du mois d'août. Il eut pour successeur, à Gap, M<sup>sr</sup> Jean-Irénée Depéry, vicaire général de Belley, qui ne nous est pas inconnu ; sacré, en l'église cathédrale de Belley, le 15 septembre 1844, il prit possession de son siège peu de temps après.

En novembre, M<sup>sr</sup> DE MAZENOD lui écrivait au sujet de l'affaire du Laus. Faisant appel à sa justice, il le priait d'intervenir auprès des fabriciens et des missionnaires actuels pour qu'on restituât, en une fois ou en plusieurs annuités, la dette de 10000 francs, somme avancée par les Oblats à la fabrique du Laus. Tout surpris de cet appel à la justice, M<sup>sr</sup> Depéry répondait, le 19 novembre : « Je croyais l'affaire du Laus au *tombeau*... la légalité est la sauvegarde des intérêts... Ma conviction est que la Société des Oblats est loin d'avoir été en perte... J'espère donc qu'on restera en paix... » En vain, M<sup>sr</sup> DE MAZENOD répliqua : « La créance que je réclame est une question de bonne foi et d'équité... L'équité doit primer la légalité. Les preuves de cette créance sont consignées dans les registres des comptes annuels de la fabrique, signés par les fabriciens. » Les justes réclamations du Supérieur général des Oblats, confiées à la garde du tombeau, n'ont jamais été renouvelées, et depuis, l'administration diocésaine a joui en paix, sous le couvert de la légalité, des 10000 francs avancés à la fabrique du Laus.

#### Deux documents.

A titre de document, nous publions intégralement, malgré leur longueur, les deux lettres suivantes de

(1) *Mélanges historiques*, IX, p. 80 à 92.

M<sup>sr</sup> Rossat et de M<sup>sr</sup> DE MAZENOD. Ainsi le lecteur pourra apprécier lui-même en connaissance de cause le fond et la forme du débat, et porter un jugement définitif sur cette affaire dont nous avons exposé les diverses phases en nous appuyant sur des témoignages contemporains, authentiques, sur des pièces originales dont la valeur est irrécusable :

Gap, le 23 mars 1842.

MONSIEUR (1),

J'ai reçu le 19 de ce mois la lettre du 15 dont Votre Grandeur a bien voulu m'honorer, et j'ai hâte d'y répondre.

Vous me permettrez, Monseigneur, d'écarter tout ce qui est étranger à l'affaire, de laisser les rapports de ceux-ci et de ceux-là, qui, en se transmettant de bouche en bouche, même par erreur involontaire, dénaturent les faits, les falsifient, les rendent odieux. Mes réflexions sur de tels incidents apporteraient peu de lumières; elles pourraient ressembler à des récriminations que j'ai à cœur d'éviter.

Je ne puis prendre que la responsabilité de mes actes, je me bornerai à les défendre. Je m'abstiendrai également de revenir sur des choses auxquelles il a été suffisamment répondu dans la correspondance. J'aborderai les questions avec franchise. J'ai le désir de les discuter avec calme et modération.

L'affaire du Laus comprend trois questions bien distinctes : une question ecclésiastique, une question de droit sur la valeur d'un bail, une question de fabrique.

La question ecclésiastique a été résolue, comme elle devait l'être, par l'évêque du diocèse. En cela, j'ai exercé un droit incontestable, et ma conscience me dit que j'ai rempli un devoir des plus impérieux. Inutile de rappeler ici des motifs qui sont connus de Votre Grandeur, aussi bien que de tout le clergé et de tous les fidèles de mon diocèse. La querelle,

(1) Comme on le verra, cette lettre était une réponse à la lettre du 15 mars 1842, par laquelle M<sup>sr</sup> DE MAZENOD notifiait à l'évêque de Gap l'abandon qu'il faisait de la maison et de l'immeuble du Laus.

bien antérieure à mon évêché, durait environ depuis trois ans. Il était temps d'en finir, en reculer le terme ne faisait qu'aggraver la position, elle devenait intolérable. Je suis sur les lieux, j'avais qualité pour apprécier les choses. Devais-je demeurer inactif lorsque tout me démontrait l'urgence d'agir et de tendre à une conclusion ?

La question du bail, essentiellement liée à la question ecclésiastique, réclamait, aussi impérieusement que celle-ci, une solution prompte et très prompte ; mais la solution d'une question de droit ne pouvait dépendre, comme la première, de mon autorité. Il fallait qu'elle provint ou d'un amiable accommodement entre les parties, c'est-à-dire, aux termes des stipulations, entre Votre Grandeur et le desservant, ou de la justice des tribunaux. Une affaire commencée doit se traiter avec suite et subir toutes ses conséquences. Les choses, en l'état, ne peuvent subsister ; l'édification publique en souffre chaque jour davantage, c'est un mal pire que l'éclat d'un procès.

Le devoir du desservant était donc de provoquer une solution par tous les moyens en son pouvoir. Le desservant a-t-il agi avec sagesse, avec les égards dus à votre dignité, dans les relations que sa position l'avait obligé d'avoir avec Votre Grandeur ? Je ne puis le dire, c'était assurément l'objet de son vœu, comme celui de mes recommandations les plus pressées. Je désavoue, au besoin, tous les manquements qui auraient pu se glisser dans les formes. Je crois aussi m'être prêté, autant qu'il a dépendu de moi et des circonstances, aux vues d'accommodement par l'envoi à Marseille, ainsi que vous m'en aviez fait exprimer le désir, de deux délégués, des membres les plus honorables de mon clergé (1). Enfin, Votre Grandeur vient heureusement de m'annoncer le désistement de ses prétentions sur la maison du Laus. Hô ! (*sic*) que Dieu en soit béni mille fois, et à vous, Monseigneur, des remerciements du meilleur de mon âme, pour une aussi bonne parole !

(1) Nous avons vu comment les délégués de M<sup>sr</sup> Rossat s'étaient prêtés, à Marseille, aux vues d'accommodement.



Reste la question de fabrique. Vous savez, Monseigneur, qu'il en est de cette question comme de la précédente, c'est-à-dire qu'il ne m'appartient nullement de la résoudre, soit que la fabrique du Laus ait des répétitions à faire, soit que des tiers aient des réclamations à lui présenter, c'est à elle et aux réclamants de s'entendre ensemble et de s'arranger. Je ne puis imposer des charges à cet établissement, et je n'ai ni le pouvoir, ni la volonté, de le dégager de celles qui pèsent à bon droit sur lui. Il faut que les parties intéressées fassent valoir chacune ses titres, chacune aidée de conseils respectifs, et, si on est animé de part et d'autre d'un bon esprit de conciliation et de justice, un accord sera bien vite conclu à la satisfaction de tous. Je me livre à ce doux espoir ; mais, dans ma position, je ne pourrai dire aux uns et aux autres que ces mots : *soyez justes et pacifiques* (1).

Je viens de discuter l'affaire dans son ensemble. Une question qui s'y rattache, celle du P. MILLE, doit trouver ici sa place. Elle est assez grave pour être traitée avec quelques développements. Vous me pardonnerez donc, Monseigneur, des longueurs de détails jugées nécessaires pour une juste appréciation de l'affaire. J'ai besoin de préciser les dates et les faits.

Je suis à même de prouver que j'avais tout fait pour ménager aux missionnaires de Provence une retraite honorable. Ce n'est pas ma faute si le P. MILLE s'est compromis par une conduite trop blâmable, et s'il a compromis, aux yeux de tous mes diocésains, une cause qu'il devait défendre avec modération et dignité.

Le 8 septembre 1841, j'avais fait avertir le P. MILLE de venir me parler, il se rendit à mon appel le 13. Dans l'entrevue, je lui parlai avec franchise de ma résolution, des motifs d'une mesure que je sentais être pénible à lui et aux siens. Je dis ce que le cœur inspire en de telles circonstances... Il m'avoua que la position même pour eux n'était

(1) Les armoiries de M<sup>sr</sup> Rossat avaient pour devise : *Justitia et pax.*

plus tenable, qu'un de leurs confrères s'était trouvé mal le dimanche précédent. J'exprimai le désir que tout se terminât très bien. Je prononçai que l'on ne serait pas maintenu au delà du 1<sup>er</sup> octobre. Le P. MILLE me demanda si j'avais écrit à Votre Grandeur. Je lui fis entendre qu'il appartenait à moi seul d'arrêter la mesure purement ecclésiastique, mais j'ajoutai que j'écrirais incessamment pour vous en donner avis. Il me demanda s'il pouvait vous transmettre par écrit l'objet de notre conférence. Oui, certainement, répondis-je, rendez un compte fidèle de tout ce qui s'est passé entre nous. On se sépara de bonne amitié et en s'embrassant.

Le P. MILLE descendit à Marseille. A son retour, le 21 au matin, il se présente à l'évêché ; il me parle d'un air très préoccupé et mystérieux, car il ne m'avoue pas qu'il venait de Marseille, bien que je l'eusse mis sur la voie de me le dire... Il me demande un témoignage honorable de leur conduite au Laus ; il insiste un peu pour l'avoir à l'heure même. Je réponds qu'il m'est difficile de le donner tout d'abord, mais que je le donnerai très certainement et qu'on serait content. J'affirmai cela avec d'autant plus d'assurance, que, ce même jour, il était sous presse un témoignage d'honneur et de reconnaissance en faveur des Messieurs de Provence, qui devait paraître dans la circulaire relative à l'établissement du Laus et à la Caisse de retraite. (En note, dans la lettre épiscopale : Ce témoignage, les circonstances trop graves des jours suivants forcèrent à le modifier, puis à le retrancher tout à fait ; les diverses épreuves de cette feuille imprimée sont au dossier de l'affaire, elles portent la date du 21 septembre, à laquelle fut substituée pour cause celle du 26.)

Le P. MILLE me pria encore de permettre que l'exercice de leur ministère au Laus se prolongeât jusqu'au dimanche du Rosaire, 3 octobre. J'y consens, mais en annonçant que la prise de possession légale du nouveau curé aurait lieu le 1<sup>er</sup> octobre, et son installation seulement le dimanche qui suivrait le Rosaire (10 octobre). Quand on croit à la bonne foi, on se prête à tout. Mais le P. MILLE ne quitta l'évêché que pour aller à la préfecture y solliciter l'autorisation d'une

convocation extraordinaire du Conseil de fabrique. J'en suis averti le 23, après midi, par une lettre du préfet qui m'informe que la réunion a été autorisée pour ce jour-là même 23. Cette convocation, si prompte, si inattendue, si rapprochée de la visite du P. MILLE qui ne m'en avait pas dit un mot, et pourtant si grave, puisqu'il devait y être question de nommer un nouveau trésorier, de régler les comptes, etc., me donna l'éveil... L'autorité se doit à elle-même d'être vigilante et de ne point se laisser surprendre. J'expédiai sur-le-champ des commissaires chargés de prendre connaissance des opérations de la journée, de se faire représenter les comptes, etc. Ce jour-là encore, 23, j'étais occupé de ma lettre à Votre Grandeur sur ma résolution bien arrêtée de remplacer vos missionnaires par ceux du diocèse. Je dus suspendre cette lettre et attendre le rapport des commissaires envoyés au Laus.

Ceux-ci, arrivés à leur destination dans la soirée, trouvent le P. MILLE et les fabriciens réunis, mais rien n'était fait. Les opérations commencèrent donc le lendemain et durèrent deux jours entiers. Le rapport des commissaires, le procès-verbal des opérations, me révélèrent, le 26, des choses auxquelles, même alors, j'étais loin de m'attendre et des torts très graves du P. MILLE, et me convainquirent de ses dispositions les plus hostiles. Dès lors, je dus pourvoir à son remplacement immédiat, et le lendemain 27 eut lieu la prise de possession de son successeur.

Les événements se pressaient, je ne pus vous écrire que le 28, laissant mes premières idées pour vous faire part des faits accomplis et des causes si graves qui les avaient amenés. Enfin, une notification motivée du retrait des pouvoirs et de la faculté de célébrer la messe fut adressée, le 30, au P. MILLE.

Je discuterai un instant la valeur de cette pièce qui a soulevé des plaintes amères.

Le P. MILLE a résisté à mon autorité; il a eu des torts très graves et notoires dans cette affaire. Ma position me faisait donc un devoir d'une répression prompte et patente, surtout en de telles circonstances, et je persiste à croire que cette répression était nécessaire.

Ces torts sont sommairement exposés dans ma lettre du 28 septembre à Votre Grandeur et dans ma notification du 30. Je les produirai *in extenso*, si je suis appelé à les faire valoir devant le métropolitain, dont je suis loin de méconnaître non plus que de vouloir décliner la compétence. Le P. MILLE a-t-il fait ensuite la moindre démarche pour reconnaître ses torts, pour exprimer des regrets? Bien au contraire (1). Je suis en mesure de prouver que sa conduite a continué d'être blâmable et hostile pendant tout le temps de son séjour au Laus. Comment donc aurais-je pu retirer la peine.

Mais, dira-t-on, pourquoi appliquer cette peine à tous les prêtres associés au ministère du P. MILLE dans l'établissement du Laus? Je réponds que, bien qu'il y eût des présomptions que les membres de la communauté participaient à l'hostilité du P. MILLE, ce ne fut pas le soupçon d'une commune culpabilité qui me fit rendre la mesure commune, mais bien des motifs de prudence, de sagesse, dont, en dernière analyse, une autorité administrative peut seule bien juger.

Il est de son devoir d'éloigner les embarras, d'empêcher les complications, de simplifier les affaires; il faut être sur les lieux, se reporter aux circonstances du moment et de la position, pour bien apprécier la conduite d'une administration.

Mais j'ai une explication importante à donner. J'ai employé, à dessein, dans la notification dont il s'agit, les mots de *retrait* de la *faculté* de célébrer dans le diocèse, et non ceux de *surpense* ou d'*interdit a sacris*, parce que mon intention a été d'appliquer une peine bien distincte des censures canoniques. Au moment où elle fut décernée, les Missionnaires de Provence ne m'appartenaient plus, c'était une conséquence forcée des faits accomplis. Dès lors, en effet, qu'au poste où ils avaient été appelés, ils se trouvaient remplacés par des prêtres du pays, ils devenaient étrangers à

(1) Rappelons ici que le P. MILLE écrivit à Monseigneur de Gap une lettre d'excuses et d'explications entre le 26 septembre et le 30, jour de l'interdit.

mon diocèse, je n'avais ni ordre, ni défense à leur intimer, mais je pouvais leur dire, ayant à m'en plaindre : « vous ne célébrerez pas, comme cela arrive vis-à-vis de tout prêtre étranger sur le *celebret* duquel on ne juge pas à propos d'apposer un visa d'approbation. C'est le droit commun exprimé dans les formules généralement reçues, où la permission de célébrer est donnée, de *ordinariorum licentia et parochorum consensu.* »

D'après ces incontestables principes, permettez-moi de vous le dire, Monseigneur, votre administration a quelquefois refusé d'approuver des *celebret* parfaitement en règle à certains prêtres de mon diocèse, nommément à M. E..., vicaire de Chorges. On a eu de bonnes raisons, assurément, pour en agir ainsi; aussi n'eus-je jamais la pensée de m'en plaindre; eh bien, Monseigneur, j'ai fait usage du même droit, je n'ai fait qu'ajouter la manifestation des motifs qui m'obligeaient à l'exercer. Tel est l'unique sens de notre ordonnance.

Là se terminent mes explications; puissent-elles satisfaire à tout! Ces détails, Monseigneur, sont bien longs, fastidieux peut-être, mais je n'ai pas pu les abréger par la crainte, « ou de manquer de clarté ou de laisser la vérité incomplète; ils vous ont été pénibles, pénibles à votre cœur de père! Je le sens, mais je devais les donner... »

Oui, je devais les donner, donner une franche explication de mes pensées et de mes actes, à mon ancien dans l'épiscopat, à un de mes plus dignes collègues que tant de titres recommandent à la vénération. Puisse cette manifestation de mes sentiments, témoigner aux yeux de Votre Grandeur, de ma droiture et de ma parfaite probité sur tout ce qui s'est passé relativement à l'affaire du Laus, dissiper les quelques nuages qui ont pu s'élever momentanément entre elle et moi, la convaincre du prix que j'attache à son estime et à son amitié, du respect profond et de l'attachement sincère avec lesquels je suis, Monseigneur, de Votre Grandeur, le très humble et obéissant serviteur,

† Louis, Evêque de Gap.

Nous avons entendu M<sup>sr</sup> Rossat, donnons la parole à  
M<sup>sr</sup> DE MAZENOD.

Marseille, le 6 avril 1842.

MONSEIGNEUR,

La réponse que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser, le 23 mars dernier, m'a paru de nature à ne pas rester sans réclamation de ma part. Il ne s'agit pas pour moi de vous faire revenir à d'autres sentiments, mais il m'importe au moins qu'on ne puisse supposer que j'ai cessé de croire que le bon droit a été immolé dans tout ce dont je me suis plaint.

Votre conscience vous dit que vous avez rempli un devoir impérieux par la solution que vous avez donnée à ce que vous appelez la question ecclésiastique ; souffrez, Monseigneur, que je vous demande s'il suffisait d'être incontestablement le juge de cette question pour pouvoir la résoudre au gré de certaines préoccupations hostiles dont on vous obsédait ; si, dans le cours de l'examen que vous avez dû en faire, et avant d'annoncer que votre parti était irrévocablement pris, il n'était pas juste que vous entendissiez vous-même la partie qu'on voulait vous faire condamner, et si la crainte de rencontrer des difficultés à l'exécution d'une volonté bien prononcée pour la condamnation de cette partie, devait vous faire éviter tout ce qui aurait pu vous mettre en considération. Selon moi, la pensée que vous étiez maître dans votre diocèse ne justifiait pas assez la marche que vous avez suivie pour arriver à votre but. Cette pensée ne justifiait pas davantage ce but lui-même. Il s'agissait de détruire une communauté canoniquement établie. Vous en aviez le pouvoir, sans doute, le droit même, si vous voulez, mais ce pouvoir, ce droit, y avait-il justice et convenance à les exercer à cet effet ? Loin qu'on eût à se plaindre de la communauté, elle édifiait tout le pays par ses travaux et par ses exemples, elle n'avait cessé pendant vingt-deux ans de rendre les plus grands services au diocèse, elle s'était imposé toutes sortes de sacrifices pour le bien, son dévouement ne s'était jamais démenti, et, en récompense, vous la renvoyez parce que l'on convoite sa position !

Mais elle était venue occuper cette position à la demande de votre prédécesseur, qui a pu encore lui-même vous attester l'intention dans laquelle il traita (1). Elle avait eru, sur la foi des paroles qu'on lui avait données et des circonstances de son établissement, n'avoir pas à craindre d'être jamais évincée ; c'est cette persuasion qui lui avait fait accepter les offres qu'on lui avait faites, c'est là ce qui lui avait fait faire des dépenses et contracter des dettes pour le sanctuaire auquel on l'avait attachée ; n'importe, rien à vos yeux, ne pourra la défendre ; elle en sera pour ses dépenses, elle restera sous le coup de ses dettes ; elle invoquera en vain la bonne foi des traités, il faudra qu'elle succombe ; seulement on la remerciera de ses services par un témoignage honorable que l'on aura la bonté de rédiger avec soin, pour le cabinet, que l'on réduira ensuite et qu'enfin on supprimera tout à fait avant même qu'il paraisse, parce qu'on croira utile de punir ceux qu'on dépouille ! Oh ! Monseigneur, puisque vous me parlez de votre conscience et du devoir que vous avez rempli, j'oserai vous dire qu'il était permis d'attendre de la conscience d'un évêque, qu'il mettrait surtout son devoir à observer plus de justice et de délicatesse.

Veillez relire le *Mémoire* que le P. MILLE vous a fait présenter, par mon ordre, avant l'entière consommation des pensées arrêtées contre nous ; les raisons qui militaient pour l'œuvre que vous avez détruite y sont développées, examinez-les, pesez-les au poids du sanctuaire que représente, sans doute, la balance dont vous avez décoré vos armes ; avec l'esprit de justice, invoquez aussi l'esprit de paix, dont vous avez également adopté l'emblème, et vous finirez par regretter d'avoir attaché votre sceau à une idée préconçue par d'autres, que vous repoussiez encore quelque temps après votre nomination, et qui, une fois admise par vous, par suite d'incessantes menées, a produit, en votre esprit, je ne sais quelle disposition malheureuse qui vous

(1) M<sup>s</sup> DE MIOLLIS.

a caché le vrai et le juste d'une manière vraiment désolante (1).

La communauté dont vous ne vouliez plus dans votre diocèse faisait partie d'une société de prêtres approuvés par l'Eglise. Les plus simples bienséances exigeaient que vous écrivissiez d'abord au supérieur de cette société. Il n'avait rien à régler, en effet, dans les affaires de votre église, mais dans la qualité qu'il tient du Saint-Siège, il a le devoir de s'occuper des affaires particulières de sa société; ce n'est pas trop qu'on lui eût fait part de ce qui le concernait, il aurait eu à voir le parti qu'il lui fallait prendre; s'il vous avait fait des observations, vous en seriez resté le juge. Cependant, on n'a tenu aucun compte de lui, si ce n'est quand on lui a écrit pour lui annoncer d'un ton acerbe, et en accablant les siens de reproches, qu'on avait pris contre eux des mesures extrêmes; vous dites qu'il appartenait à vous seul de prononcer, et que c'est pour ce motif que vous avez refusé d'entrer d'avance, à ce sujet, en relation avec moi.

Je ne savais pas que le soin de conserver les droits de l'autorité imposât une réserve si rigoureuse. Vous craigniez, sans doute, que je ne parusse m'immiscer dans la destitution d'un de vos curés. Mais, au lieu d'affecter de réduire la question à un simple changement de desservant, il vous fallait admettre qu'il s'agissait, en réalité, d'une communauté dont vous ne détruisiez pas les titres, en disant que vous ne la reconnaissiez pas, et alors, il me semble que, sans manquer à votre dignité, vous auriez pu vous mettre en correspondance avec le Supérieur général de cette communauté, fût-il évêque et osât-il penser qu'il avait droit à quelques égards de la part d'un de ses collègues.

Vous me dites qu'à défaut d'accommodement, la question du bail devait être décidée par les tribunaux, pourquoi pas par vous-même, Monseigneur? Était-il donc si difficile de

(1) Armoiries de M<sup>sr</sup> Rossat : *De gueules, à la fasce d'argent, portant trois roses en chef, une balance, de sable, en pointe, deux branches d'olivier, de sable, croisées. Devise : Justitia et Pax.*



voir quelle avait été l'intention des parties contractantes ? Ce bail, passé sous l'approbation de l'autorité épiscopale, ne disait-il pas assez de quelle manière on s'était engagé ? La bonne foi des traités ne réclamait-elle pas que ce traité-là eût son effet, alors même qu'aux yeux de la loi civile il aurait été entaché de quelque nullité ? La conscience et l'honneur parlaient là plus fort que la loi, qui, quoique juste en elle-même, ne consacre pas toujours l'équité. Vous ajoutez, pour justifier le recours aux tribunaux, que l'affaire commencée devait subir toutes ses conséquences. Non, Monseigneur, il y a des conséquences devant lesquelles on recule ; l'administrateur comme le particulier, l'évêque comme le laïque doivent ne pas suivre jusqu'au bout la voie dans laquelle ils se sont placés, lorsqu'elle mène où menait le procès que vous me faisiez intenter. Une heureuse occasion vous était offerte par la facilité avec laquelle je me prêtais à un accommodement, mais, quand je cède tout, vous me refusez un petit gîte que je veux me réserver, et vous prononcez d'une manière cassante un *jamais* qui ne me laisse pas même la ressource de proposer autre chose, à moins de me travestir en solliciteur, alors que je fais acte de générosité.

Au sujet des fonds qui nous sont dus, vous voulez bien m'annoncer que tout ce que vous pourrez faire sera de dire au débiteur et au créancier : « Entendez-vous, soyez *justes* et *pacifiques*. » Je dois désirer que votre conseil soit suivi du débiteur, mais, pour le créancier, je me permettrai de vous dire qu'il n'en a pas besoin et qu'il a droit de votre part à une intervention plus efficace. Toutefois, je n'insiste pas, nous verrons comment on se conduira. Je me contenterai de me plaindre des tentatives peu délicates, pour ne pas dire plus, d'un membre de votre administration qui chercha à faire nier notre dette par ceux-là mêmes qui avaient reçu le prêt, ou du moins à l'infirmier pour cause d'illégalité, et je relève surtout cette conduite pour faire remarquer que c'est toujours le même système : les formalités de la loi humaine à la place de la vérité et de la justice ; comme si la

conscience n'était rien et que l'équité ne condamnât pas, bien souvent, ce que la loi approuve.

Vous m'assurez, Monseigneur, que *vous avez tout fait pour nous ménager une retraite honorable*. Mais, vous déclariez sèchement au P. MILLE que vous étiez pressé, très pressé d'en finir; vous vouliez ne pas différer l'installation du nouveau curé qui devait être censé nous avoir remplacés dès le 1<sup>er</sup> octobre; vous ne nous accordiez aucun délai au delà du 10 de ce mois, c'est-à-dire que, suivant vos propres dates, après vingt-deux ans de service, vous ne nous donniez, depuis le premier jour de l'ouverture première, pas même un mois pour nous exécuter dans une affaire aussi grave que celle de la suppression d'une communauté. Vous aviez, de plus, lancé, au moins de vive voix, dans la retraite ecclésiastique, une sorte de manifeste qui annonçait notre remplacement. Déjà, dans votre lettre pastorale pour votre prise de possession, vous aviez gardé, sur notre compte, un silence d'une affectation que bien des gens ont trouvée injurieuse et qui décelait vos projets hostiles. Vous n'avez rien négligé pour ne pas nous laisser le moyen de paraître, après un certain temps, nous retirer de nous-mêmes, ainsi que je vous l'eusse proposé, si vous aviez traité avec moi, comme il convenait; en un mot, vous nous avez poussés vivement, et d'une manière aussi publique qu'inexorable, hors de votre diocèse, et vous appelez cela *tout faire pour nous ménager une retraite honorable!*

Il est vrai que pour défendre votre manière un peu expéditive d'en finir, vous m'écrivez que le P. MILLE vous avoua que la position de *nos messieurs*, au Laus, *n'était plus tenable* et qu'un de ses confrères *s'était trouvé mal* le dimanche précédent. Quoi! le P. MILLE allait vous fournir des motifs de vous hâter! Il sollicitait donc la prompte exécution de la sentence que vous aviez prononcée contre sa communauté, et c'est par bonté, apparemment, que vous mettiez tant de célérité à le tirer, lui et ses confrères, d'une *position qui n'était plus tenable!* La preuve de cette bonté, c'est qu'à la fin de la conférence vous l'avez embrassé de bonne amitié, ainsi

que vous me le mandez. Le P. MILLE, cependant, ne croyait pas qu'en voulant vous exprimer combien était déchirante la nécessité que vous imposiez aux nôtres de quitter un sanctuaire qui leur était si cher, qu'un d'eux, à cette pensée, s'était trouvé mal au moment de dire la messe, il aurait excité chez vous un mouvement de sympathie qui se traduirait plus tard par un refus d'un plus long délai. Je relève ceci comme exemple de la façon dont on s'attache à certaines paroles et à certaines choses auxquelles on donne, contre nous, un sens accommodatif, mais je n'entreprendrai pas de leur rendre à toutes leur vraie signification.

Jusqu'ici, M<sup>sr</sup> DE MAZENOD a répondu à la première partie de la lettre de l'évêque de Gap qui, traitant la question du Laus dans son ensemble, établissait le droit strict de l'évêque diocésain, justifiait les procédés employés, les motifs allégués et attestait son bon vouloir à l'égard des missionnaires de Provence auxquels il voulait *ménager une retraite honorable*. On aura remarqué avec quelle mesure et quelle force le Supérieur général, sans nier le droit rigoureux de l'évêque diocésain, démontre à M<sup>sr</sup> Rossat que, dans la question ecclésiastique, il a manqué à ce qu'il devait à un Supérieur général d'une société reconnue par le Saint Siège, que, dans la question civile et matérielle, l'évêque de Gap, se réfugiant dans la légalité, n'a tenu aucun compte de l'équité naturelle qui consacre la valeur des actes faits en conscience et de bonne foi. M<sup>sr</sup> Rossat, dans la seconde partie de sa lettre, entrait dans de longs détails et s'efforçait de légitimer l'interdit lancé contre le P. MILLE et ses confrères; dans ce but, il chargeait le Supérieur du Laus de tous les torts, lui seul portait la responsabilité de tout ce qui s'était passé.

Voici en quels termes M<sup>sr</sup> DE MAZENOD répond à cette seconde partie de la lettre de M<sup>sr</sup> Rossat :

Vous accusez le P. MILLE de s'être compromis par une conduite trop blâmable et d'avoir compromis une cause qu'il devait défendre avec modération et dignité. Cette accusation est grave; si elle était fondée, j'aurais à me plaindre autant que vous. Mais je cherche dans votre lettre les faits qui motivent un tel langage et je ne les trouve pas avec cette physionomie coupable que vous leur donnez.

Vous accusez le P. MILLE de s'être présenté chez vous le 21 septembre, au matin, à son retour de Marseille, de vous avoir parlé d'un air préoccupé et mystérieux, car il ne vous avoua point d'où il venait, bien que vous l'eussiez mis sur la voie de vous le dire. Est-ce là un crime? Devait-il avoir un air ouvert et riant, quand il éprouvait d'une manière si dure toute la rigueur de vos inflexibles résolutions?

Vous l'accusez de ce que vous ayant demandé pour jusqu'au dimanche du Rosaire, 3 octobre, un délai auquel vous voulûtes bien consentir, quoiqu'avec une restriction assez forte toutefois, il ne quitta l'évêché que pour aller à la préfecture solliciter l'autorisation d'une convocation extraordinaire du conseil de fabrique. Est-ce là un crime? A-t-on jamais puni la préférence donnée au préfet sur l'évêque dans une demande comme celle dont il s'agit? Mais vous insinuez que, dans la circonstance, cette préférence impliquait le défaut d'une bonne foi à laquelle vous croyiez, *puisque vous vous prêtiez à tout*. Je vous demande pardon, Monseigneur, *vous ne vous prêtiez pas à tout*. Vous ne faisiez que les plus misérables concessions, et vous vous montriez inexorablement disposé à mener les choses bon train contre nous. Je ne crois pas que cela imposât au P. MILLE la moindre obligation de s'adresser de préférence à vous. Par vos paroles, comme par tous vos actes, vous l'autorisiez à croire que le préfet lui accorderait plus facilement sa demande, et il faisait bien d'aller où il savait qu'il ne trouverait aucune difficulté. Il n'y a point de délicatesse qui lui prescrivit le contraire, quand on avait si peu d'entrailles pour lui; et il n'y a point de bonne foi à laquelle il ait manqué, puisqu'il n'avait jamais été question avec vous de la

convocation du conseil de fabrique, et qu'il n'avait pu s'engager à rien à cet égard. D'ailleurs, Monseigneur, il n'est pas exact de dire qu'en sortant de chez vous le P. MILLE soit allé à la préfecture; il n'y est allé que quatre ou cinq heures après, et il m'a avoué qu'étant à l'évêché il n'avait pas songé à la convocation du conseil de fabrique. Quand l'idée lui en est venue, il lui a été permis de trouver pénible de se présenter de nouveau, le même jour, devant ceux qui arrêtaient contre sa communauté des mesures de destruction qui le blessaient si cruellement au cœur. Voilà pourtant ce qui a excité tout d'un coup une si grande colère qui, depuis, est allée toujours croissant, et en se manifestant par une suite d'actes violents. Mais continuons la discussion de vos griefs.

Vous accusez le P. MILLE de *torts très graves* qui vous ont été révélés par le procès-verbal des commissaires que vous avez envoyés au Laus, en apprenant qu'il devait y avoir une convocation extraordinaire du conseil de fabrique. Quels sont ces torts? Votre dernière lettre ne le dit pas. Toutefois, vous me déclarez que c'étaient des choses auxquelles vous étiez loin de vous attendre, et que dès qu'elles vous furent connues, vous dûtes pourvoir au remplacement immédiat de celui à qui elles étaient imputées. Certes, on vous avait donc dénoncé un grand coupable! J'en serais désolé si je ne venais de lire le procès-verbal qui vous a si étrangement frappé. Je vous avoue que j'ai eu beau chercher, je ne trouve point de coupable, ni grand, ni petit, malgré le besoin que vos commissaires paraissaient en avoir. Oui, en pressant cette pièce, qu'ils ont eux-mêmes rédigée, on n'en fait jamais sortir qu'une chose, c'est l'intention très évidente de bien instrumenter leur homme, pendant deux jours entiers qu'a duré leur opération, comme vous me dites, et de trouver par là le moyen de le surprendre dans quelque délit le plus grand possible. Mais, quoi qu'il en soit de cette intention que je ne m'arrête pas à examiner, toujours est-il qu'écrivant au P. MILLE pour lui notifier sa brusque destitution pour cause, vous motiviez cette mesure si odieuse sur ce que *l'examen attentif du procès-verbal de la séance du conseil de fabrique*

du 24 vous avait convaincu qu'il y avait urgence à nommer immédiatement un nouveau curé et un nouveau vicaire. Vous aviez la bonté de regretter que votre responsabilité vous forçât à en agir ainsi, et vous vouliez bien ajouter que vous eussiez préféré que le P. Mille vous eût laissé libre de différer encore de quelques jours. En lisant cela, on se demande avec effroi ce qu'avait donc fait ce pauvre P. MILLE pour être coupable jusqu'à vous ôter la liberté de le laisser encore quelques jours en place, sans que vous compromissiez votre responsabilité; on se demande ce qu'il avait fait pour mériter, sans le moindre délai, sa propre destitution et celle de son vicaire, en même temps que le contre-coup le plus fâcheux qui retombait sur ses confrères. Heureusement, cette même lettre que vous lui écriviez, nous apprend qu'il n'avait rien fait lui-même. Ce n'était pas lui, précisément, qui était incriminé, mais le conseil de fabrique ! *L'illégal composition du conseil, la nullité radicale de plusieurs de ses actes, le désordre de ses comptes et de ses écritures*; voilà les griefs que vous articulez, vous n'en exprimez point d'autres.

Vous faites valoir contre nous *l'illégal composition du conseil de fabrique* ! Il est possible que cette illégalité existât, il était même difficile qu'elle n'existât pas dans une petite localité comme le Laus, qui renferme si peu d'éléments pour composer une assemblée. Mais où a-t-on vu que pour une cause semblable, qui n'est rare dans aucun diocèse, on ait jamais destitué le curé et son vicaire et infligé à aucun d'eux aucune sorte de peine ? La loi elle-même n'exige, en pareil cas, que la rénovation du conseil, sans rendre même les anciens membres inhabiles à être renommés.

Vous faites valoir la *nullité radicale de plusieurs actes de ce conseil de fabrique* ! J'admire encore que vous en ayez fait un motif de destitution. Jamais, assurément, aucun évêque n'a poussé jusqu'à ce point le zèle de la légalité civile. La bonne foi n'autorise-t-elle pas ce que la loi n'a pas revêtu de ses formes ? N'est-il pas évident, aux yeux de tout le monde, que si ces formes n'avaient pas toujours été bien observées, c'est qu'on avait procédé de confiance et

dans un esprit de famille, pour le plus grand bien du sanctuaire ? Au reste, s'il y avait des intérêts qui ne fussent pas légalement garantis, ce n'étaient que les intérêts des Missionnaires, que leur dévouement et la pensée si naturelle de la perpétuité de leur établissement mettaient au-dessus de toutes les considérations qui pouvaient retenir leur zèle. Fallait-il les punir et essayer de les flétrir, pour cela, ou bien leur rendre des actions de grâces, en tâchant de réparer le tort que leur générosité aurait pu faire à leurs intérêts ? Certes, lorsqu'ils ont emprunté à leurs risques et périls les fonds prêtés ensuite à l'église, ils ne s'attendaient pas qu'on leur en ferait un crime et une cause de prompt destitution.

Enfin, vous faites valoir encore le *désordre* des *comptes* et des *écritures* de la *fabrique*. J'affirme que cela ne peut donner lieu à la destitution du curé qu'autant qu'il en résulterait des preuves fâcheuses pour sa réputation de probité. Encore faut-il, avant tout, que ces preuves soient discutées et approfondies. Dans une petite paroisse où le curé est encore obligé d'être le trésorier et le secrétaire, qui ne sait que la comptabilité de la fabrique ne peut pas être écrite avec la régularité d'une grande administration financière ? Où est l'église de village qui, sous ce rapport, ne soit pas plus ou moins en défaut ? Mais le désordre des comptes dont on argumente pour motiver une mesure injustifiable, n'existait pas en réalité. Le registre des délibérations fait foi que toutes les années il y a eu, depuis plus de vingt ans, reddition de comptes ; les procès-verbaux établissent quel a été le chiffre des recettes et des dépenses, et font voir la situation de la caisse, en même temps qu'ils donnent décharge, au trésorier, de la gestion annuelle. Il n'y a peut-être pas six paroisses, dans le diocèse de Gap, où l'on ait procédé avec cette exactitude. De plus, le P. MILLE a présenté le compte détaillé des recettes et des dépenses de l'année courante. Ainsi, pas un des faits allégués jusqu'ici ne peut prévaloir, pas un qui constitue, à l'égard du P. MILLE, la moindre culpabilité, pas un qui, sans rappeler

la raison du Loup à l'Agneau, puisse être imputé à faute, si légère qu'elle soit, au vicaire également destitué.

Voilà cependant, Monseigneur, ce qui a mis votre responsabilité en demeure de prononcer d'*urgence* une destitution éclatante qui atteignait, avec le curé et le vicaire, toute une communauté. Que ne disait-on plutôt que, pour se justifier de la détruire, on voulait la flétrir, en jetant sur ses membres les soupçons les plus odieux, tels que les supposait l'excès des mesures dont on les frappait.

Et, après cela, vous voulez que je ne me plaigne pas amèrement ! Il est vrai qu'on a laissé les prêtres destitués chargés seuls du soin de la paroisse. Mais cette inconséquence, qui ne prouvait pas trop qu'on fût bien convaincu de l'urgence extrême dont on s'étayait, a été bientôt réparée d'une manière surabondante, par des actes qui ont mis le comble aux rigueurs déjà employées.

Ayant ainsi discuté l'acte de destitution du P. MILLE et montré combien il lui paraissait peu motivé, M<sup>sr</sup> DE MAZENOD en vient à l'examen de l'acte d'*interdit* et n'a pas de peine à faire toucher du doigt tout ce qu'il y avait d'injurieux à la congrégation et de peu fondé aux yeux du droit canon.

Pour défendre vos rigueurs, continue M<sup>sr</sup> DE MAZENOD, vous accusez le P. MILLE d'*avoir résisté à votre autorité* ; vous répétez qu'il a eu des *torts graves et notoires* dans cette affaire ; vous dites que *votre position vous faisait un devoir d'une répression prompte et patente, surtout en de telles circonstances* et que vous *persistez à croire que cette répression était nécessaire*. Vous ajoutez que ces *torts sont sommairement dans votre lettre à moi du 28 septembre* et dans votre *notification du 30*. C'est dans cette dernière pièce que je les cherche de préférence, parce que là ils sont présentés comme motifs de la répression dont vous parlez, laquelle, quoique vous en disiez, n'est pas moins, en fait, que l'*interdit a sacris* de toute une communauté.



Ces motifs sont : 1° *les raisons par lesquelles vous avez été forcé de faire entrer en fonctions le nouveau curé, avant le jour primitivement arrêté et dont vous avez donné connaissance à M. MILLE par votre lettre du 27 de ce mois (septembre).* Or, nous avons déjà vu à quoi se réduisaient ces prétendues raisons. Mais, pussent-elles faire douter de l'innocence et de la vertu (de l'inculpé), fussent-elles fondées même sur des crimes constants, j'oserais dire que la destitution éclatante à laquelle elles avaient déjà donné lieu, aurait dû satisfaire amplement *au devoir* que *votre position* vous faisait, dites-vous, d'une répression *prompte et patente* ; vous n'auriez pu alors même ajouter à cette première punition, sans violer l'axiome de droit : *non bis in idem*, d'après lequel Fénelon cassa la sentence d'un de ses suffragants qui avait puni deux fois le même fait.

2° Vous alléguez ensuite bien d'autres motifs, dites-vous, notamment la prétention du P. MILLE *de vouloir, sans exhibition de preuves, distinguer, dans les dons faits au sanctuaire, ceux qui appartiennent à la personne des missionnaires et ceux qui doivent rester à l'église.* Ceci est si surprenant que j'ai besoin de m'assurer que ce sont bien là les propres termes de votre notification. Il faut avoir une très grande envie de trouver des torts et de les punir, pour oser donner une *prétention* comme un tort d'une gravité remarquable, et qui impose à l'autorité épiscopale le devoir d'une *répression prompte et patente.* Une prétention ! On y fait droit si elle est fondée ; on la met à néant, si elle n'est pas fondée, mais jamais on ne la punit comme un méfait, d'après quelque justice que ce soit. Eh ! quoi ! vous avez lancé un interdit *a sacris* pour une prétention ! vous avez usé, à cet égard, d'une sévérité qu'on n'exerce pas toujours contre le crime, et cela antérieurement à tout examen, sans donner le temps de justifier la vérité, comme on s'offrait de le faire, et tandis que la question soulevée à ce sujet était encore pendante, et que l'auteur de la *prétention* consentait à tenir, en consignation jusqu'à décision définitive, les objets en litige ! Et vous dites avoir obéi à un

devoir ! Mais où en sommes-nous ? Evidemment votre religion a été surprise.

3° Vous alléguiez, enfin, le *refus bien formel* du P. MILLE à la cérémonie de l'installation du 27, et au grand scandale de tous les assistants, de présenter le registre des intentions de messes de ladite église, à votre vicaire général, déclarant le demander de votre part et en votre nom.

Je ferai d'abord remarquer que le nombre des assistants que l'on dit avoir reçu un *grand scandale*, se réduit à trois fabriciens ; ceux-ci furent, en effet, grandement scandalisés, non du refus du registre, mais de la manière indigne dont M. le grand vicaire Rossat traitait des hommes qui n'avaient cessé, depuis plus de vingt ans, de mériter leur vénération, comme celle de tous les chrétiens du diocèse. Cette remarque faite, j'avouerai, avec le même amour de la vérité, que dans le refus dont il s'agit, le P. MILLE s'est donné un tort, le seul, je le dis en conscience, que je lui reconnaisse et qu'on puisse lui imputer avec justice. Cependant, Monseigneur, pour être entièrement juste, vous devez reconnaître aussi que, sans être disposé à une trop grande indulgence, on doit regarder ce tort du P. MILLE comme bien excusable dans la circonstance où il était placé.

C'était au moment où la mesure de destitution, à peine notifiée, recevait son effet. M. le grand vicaire Rossat mettait si peu de délicatesse dans cette exécution, qu'il voulait obliger le Supérieur des missionnaires à aller se placer à la porte de l'église pour y faire solennellement la remise des clefs à l'économiste du grand séminaire qui jouait le rôle de procureur du nouveau curé. Cette prétention inouïe ne fut pas obéie et ne devait pas l'être. Mais M. le grand vicaire s'en dédommagea en manifestant une grande irritation et l'intention d'humilier et de déconcerter les hommes qu'il venait renverser. Les fabriciens, qui avaient été appelés, furent témoins de scènes pénibles, ils en étaient indignés contre M. Rossat. Le P. MILLE, poussé à bout, ne put se défendre lui-même d'une profonde émotion. Dans ce trouble, on lui demanda les rétributions de messes ; il dit qu'elles avaient

été données en grande partie aux prêtres qui devaient les acquitter, et que la distribution lui en appartenait. Sommé alors de représenter le registre des intentions, il ajourna, ou, si l'on veut, il refusa cette exhibition insolite, disant qu'il rendrait son compte, s'il le fallait, à M<sup>sr</sup> l'évêque de Gap. Il ne fit pas assez attention qu'il parlait à son grand vicaire, qui, à son tour, il faut le dire, s'oubliait lui-même. Il est à remarquer aussi que le P. MILLE répondit qu'il se réservait le temps d'examiner si l'on avait droit d'exiger qu'il présentât le registre en question. Il faut dire qu'il était fondé dans son incertitude. Aucune règle du diocèse ne lui prescrivait d'avoir ce registre ; on n'en a pas de semblable dans beaucoup d'églises ; là même où l'on reçoit quantité de rétributions de messes, on use d'un moyen aussi sûr et plus facile de pourvoir à ce qu'elles soient acquittées. Or, le P. MILLE était-il obligé de présenter ce qu'il n'était pas obligé d'avoir ? Il a douté, et il a pris du temps avant d'obtempérer à une injonction qui le surprenait. Voilà en quoi consiste cette grande résistance à l'autorité dont on a fait tant de bruit.

Y avait-il de quoi lancer d'une manière *putente*, comme vous dites, un interdit *a sacris*, après tant d'autres actes de rigueur ? Quoi ! ce n'était pas assez d'avoir destitué inopinément le curé et le vicaire et de détruire une communauté si respectable, au mépris de tant de droits acquis et de tant de services rendus ? Il fallait encore épuiser son pouvoir à faire du mal et à qui ? Grand Dieu, à ceux qui, pendant si longtemps, n'avaient cessé de se sacrifier pour le bien du diocèse ! Il fallait encore, pour prix de leur dévouement, les frapper du dernier coup. Ah ! Si l'on eût moins aimé à punir, au lieu d'en saisir l'occasion avec moins d'empressement, on aurait tout au plus, le lendemain d'une triste scène, essayé d'obtenir, fût-ce par des menaces, ce qui avait été refusé la veille dans un moment de surprise, et on aurait été obéi pour peu qu'on y eût tenu.

Personne, Monseigneur, ne me trouvera trop exigeant quand je dirai que c'est là la moindre chose que l'on nous dût. L'homme le plus indifférent pour nous, le moins sen-

sible, le moins délicat, n'aurait pas eu besoin d'être revêtu, comme l'évêque, de la qualité de Père pour trouver dans son cœur quelque chose de mieux que cette indulgence-là.

Mais vous, Monseigneur, comment n'avez-vous pas brisé votre plume avant que de souscrire un acte aussi déplorable que *l'interdit a sacris*, après que nous avons tant travaillé pour vos ouailles? Quoi! vos entrailles ne se sont pas émues, vous avez tout fait de sang-froid et de propos délibéré? Et au lieu de vous voir aujourd'hui mettre dans la balance vingt-deux ans de mérites et tous les sacrifices que vous nous imposez actuellement, pour qu'ils l'emportent sur une résolution précipitée, faut-il que j'ai la douleur de vous entendre dire à moi-même qu'en frappant violemment les nôtres, *vous avez rempli un devoir et exercé une répression nécessaire!*

*Vous avez rempli un devoir!* C'était donc un devoir pour vous de vous hâter de surprendre un bon prêtre dans un moment de trouble, pour pouvoir, malgré les explications qu'il vous a données ensuite, agir avec une rigueur que vous n'avez pas pour les hommes les plus pervers. C'était aussi pour vous un devoir de confondre tous les membres d'une communauté avec le seul que vous accusiez d'être coupable, afin de les éloigner tous des autels de votre diocèse, comme si le sacrifice offert par leurs mains eût été un scandale!

Vraiment cela étonne, mais on est bien plus étonné quand vous dites : « Que si vous avez appliqué à tous les prêtres associés au ministère du P. MILLE, dans l'établissement, la même peine qu'à celui-ci, ce n'a pas été le soupçon d'une commune culpabilité qui vous fit rendre la mesure commune au P. MILLE et à ses confrères, mais bien des motifs de prudence et de sagesse, et dont, en définitive, une autorité administrative peut seule bien juger, ajoutant qu'il est de son devoir d'éloigner les embarras, d'empêcher les complications et de simplifier les affaires. » Ainsi, vous avouez que vous avez trouvé plus simple, pour en finir et éviter les embarras, d'envelopper, dans ce que vous appelez fort bien *une peine* (et quelle peine!), ceux-là mêmes que vous soupçonniez seulement de vous être hostiles. Ni l'innocence, ni les égards

dus à une communauté et à la Société à laquelle elle appartient, ni la reconnaissance pour le bien qu'elle a fait, ni son honneur à ménager, ni la justice à observer à son égard, rien de tout cela n'a tenu contre votre désir d'empêcher les complications, vous avez voulu simplifier l'affaire et tout abattre d'un seul coup. Vous avez beau ajouter, Monseigneur, qu'il faut être sur les lieux, se reporter aux circonstances du moment et de la position, pour bien apprécier cette conduite d'une administration, cette conduite-là reste, aux yeux de tout le monde, ce qu'elle est, le sacrifice le plus complet du juste à l'utile, ou à ce qu'on a pris pour l'utile ; il n'y a pas d'autorité administrative qui puisse la juger admissible. Un évêque ne saurait s'y prêter, pût-il le faire canoniquement, car dans ce cas il abuserait de son droit.

Après votre aveu qui m'afflige, je ne discute plus la question de savoir si, à la faveur de ces mots : *retrait de la faculté* de célébrer, au lieu de ceux d'*interdit a sacris*, vous êtes resté dans les limites de votre pouvoir. Je me bornerai à vous dire que cette différence d'expression avait été relevée devant nos collègues et qu'ils n'ont rien conclu dans votre sens, loin de là. Ils voyaient toujours une punition, une *peine*, comme vous dites vous-même, et cette peine si grave, qui suppose des fautes commises, ils estimaient que vous ne pouviez pas l'infliger sans qu'il y eût faute grave bien reconnue, quand il s'agissait de prêtres qui étaient depuis longtemps en possession de la faculté de célébrer dans votre diocèse, à l'égal de vos diocésains. Ces prêtres ne peuvent pas, sous ce rapport, être assimilés à des étrangers qui ne reçoivent qu'un *celebret ad tempus*. Le *retrait* que vous avez prononcé viole leur droit et n'est pas autre chose qu'un interdit ; ils n'en appelèrent pas cependant, mais je sais que s'ils en appelaient, ils auraient pleine satisfaction.

Quant à ce que vous me dites de M. E..., il n'y a aucune parité à établir avec ce que vous avez fait. Il n'est plus dans mon diocèse, il y est devenu étranger, et il a, par là, perdu les droits dont il avait été mis en possession pendant le séjour qu'il y avait fait. Il y était, en conséquence d'une

excorporation de son évêque, laquelle est encore entre mes mains... Je l'ai jugé quand il appartenait encore à notre Congrégation, et c'est pour cause que, d'après le jugement de son ancien Supérieur, l'évêque de Marseille lui refuse le *celebret*. Ainsi votre argument, tiré de ma pratique, n'ébranle en rien ce que j'ai avancé.

Ma réponse, déjà si longue, ne peut être terminée cependant sans que je me plaigne à vous-même de ce que vous avez annoncé notre remplacement à Laus, dans une circulaire imprimée qui a été envoyée à tous vos prêtres, à un grand nombre de prélats, à plusieurs journaux et même, par une erreur inexplicable, à moi-même, en deux exemplaires. J'en ai été d'autant plus peiné que cette circulaire renfermait contre nous les insinuations les plus odieuses, telles qu'elles ont éveillé, au premier moment, l'attention de plus d'un évêque, à qui j'ai dû donner des explications. Ces insinuations se trouvent surtout dans ce passage : *Par ces motifs et bien d'autres parfaitement connus de notre clergé, et dont en définitive et en vertu de la place que nous occupons, nous sommes le juge compétent, nous avons nommé, etc.* Qu'est-ce que cela ne dit point contre ceux que l'on remplace, tandis qu'on n'a pas la moindre parole pour écarter tout soupçon ?

Que vous dirai-je aussi du soin que vous avez eu de reconnaître les services de notre Société en la congédiant par un simple retrait de pouvoirs, qui s'étend à tous les membres qui pourraient aller dans votre diocèse ? Ce témoignage de votre part est d'autant plus triste qu'il figure comme le premier objet de votre sollicitude dans l'acte par lequel vous punissiez ceux des nôtres qui vivaient sous votre juridiction. Vous n'avez rien oublié.

Je ne puis répondre à ce que vous dites de l'hostilité actuelle du P. MILLE; vous ne citez aucun fait, mais, si j'en juge par les autres griefs que vous avez mis en avant, il est absous d'avance par la vérité comme il l'est par son cœur. Je sais que le P. MILLE s'est vengé en adressant à Dieu de ferventes prières, ainsi que l'ont fait également plusieurs

autres membres de notre Société, qui se sont imposé de pieux sacrifices, pour que le Seigneur vous rende le bien pour le mal, loin qu'ils aient mérité que vous les soupçonniez de vous être hostiles.

Quant à moi, j'ai voulu une dernière fois vous exprimer avec franchise ma pensée consciencieuse sur ces actes, qui m'ont cruellement affligé ; mais je termine là une polémique dont mon cœur souffre trop par les tristes souvenirs qu'elle réveille. Je fais des vœux pour que Dieu bénisse votre ministère et que vous fassiez à vos ouailles autant de bien que vous nous avez fait de mal. Puissiez-vous goûter toutes les consolations du Bon Pasteur. J'eusse été heureux de contribuer, par les miens, à vous les procurer ; ne le pouvant plus aujourd'hui, je me contente d'offrir pour vous, au ciel, ce qui a été pour moi un profond chagrin, en même temps que je vous prie de croire que ce chagrin, quelle qu'en ait été, sous ma plume, la vive expression, n'altère en rien les sentiments que je dois professer pour un de mes collègues.

J'ai l'honneur d'être, etc.

† C. J. EUGÈNE,  
Évêque de Marseille.

---

Nous mettrons fin à cet exposé, d'après les documents authentiques, des incidents et de la polémique relatifs à cette affaire du Laus, en disant quelques mots de ce qui a été publié, dans le diocèse de Gap, au sujet de cette même question. Il n'entre nullement dans notre pensée de vouloir ressusciter des débats, qui, depuis bientôt soixante ans, ont cessé ; à la lutte, légitime au point de vue des deux parties adverses, a succédé, grâce au temps, l'estime réciproque. C'est le seul souci de la vérité historique qui nous dicte les observations qui suivent et qui sont destinées à remettre les faits en leur pleine lumière.

En 1853, dix ans après les événements, parut à Gap une histoire de Notre-Dame du Laus, publiée par le P. Maurel, jésuite, avec approbation de M<sup>sr</sup> Depéry, qui la déclarait « plus précise, plus *exacte* et plus complète que toutes les autres écrites depuis deux siècles ». Or, nous lisons ce qui suit au chapitre ix, p. 118 : « Les missionnaires de Provence, appelés au Laus en 1818, ont desservi le Laus jusqu'à la fin de 1841. A cette époque, et par suite d'arrangements avec Monseigneur de Marseille, Supérieur des RP. PP. Oblats de Marie, M<sup>sr</sup> Rossat, évêque de Gap, confia la garde et le service du sanctuaire aux missionnaires diocésains. » Qu'il nous soit permis de relever ces mots : « par suite d'arrangements ». Il y eut, avec M<sup>sr</sup> Rossat, des tentatives d'arrangements, mais elles échouèrent devant les exigences absolues de M<sup>sr</sup> Rossat qui engagea l'action judiciaire. M<sup>sr</sup> DE MAZENOD, pour éviter le scandale d'un procès, se résigna à abandonner ses droits, tout en les maintenant devant la conscience et devant l'Église. Le P. Maurel en savait plus long sans doute, mais il avait ses raisons de se servir d'un euphémisme. Nous avons une première preuve de la réserve que l'on observait à Gap au sujet des incidents de l'affaire.

*L'Histoire des merveilles du Laus*, par l'abbé François Pron, fut éditée en 1856. Elle fut approuvée et recommandée par M<sup>sr</sup> Depéry comme « offrant les plus *hautes garanties* de véracité » (1).

L'abbé Pron consacre quelques lignes au séjour des Oblats au Laus. « Tout prospéra, dit-il, autour d'eux, la piété aussi bien que le matériel de l'établissement. » Puis il ajoute, sur un ton quelque peu ironique, « ils se

(1) *Histoire des Merveilles de Notre-Dame du Laus*, par M. l'abbé François Pron, publié par l'ordre et sous la haute approbation de M<sup>sr</sup> Depéry, évêque de Gap. 1 vol. in-12, Paris, Repos, éditeur, rue Cassette, 41, 1856.



trouvèrent même assez riches, Dieu aidant, pour doter l'église d'un beau clocher qui lui manquait ». Ce qu'il dit de leur remplacement par les missionnaires diocésains est vraiment étrange et témoigne d'un état d'esprit qui s'explique difficilement. « Enfin, ils furent remplacés par une société de missionnaires du diocèse de Gap, lorsque celui-ci, qui avait été supprimé par la Révolution, fut rétabli (1822). L'unité administrative le demandait ainsi (chap. xxxviii, p. 318). » Ici, les hautes garanties de l'historien sont gravement en défaut. Le diocèse de Gap, rétabli en principe en 1817, ne le fut en fait qu'en 1823, lors de la prise de possession de M<sup>sr</sup> Arbaud. Nous savons que les missionnaires diocésains créés par M<sup>sr</sup> d'Azollette, en 1838-1839, ne pouvaient exister en 1822, que c'est en 1841, sous M<sup>sr</sup> Rossat, qu'ils entrèrent au Laus. D'après l'abbé Pron, les Oblats n'avaient occupé le Laus que pendant quatre ans; comment alors « auraient-ils eu le temps de faire tout prospérer autour d'eux et de s'enrichir assez pour doter l'église d'un beau clocher qui lui manquait? » M. l'abbé Pron nous dit plus loin « que les pèlerins ne se préoccupent pas de ces questions ». Les pèlerins, soit, mais le public qui le lira n'a-t-il pas le droit d'être mieux renseigné? Que M. l'abbé Pron nous affirme encore que les Oblats étaient des étrangers et qu'ils étaient un péril pour l'unité diocésaine, nous répondrons que l'opinion du clergé qu'il représente peut se discuter, et qu'elle n'est pas partagée par nombre de diocèses en France, où des congrégations religieuses sont établies avec l'approbation de l'ordinaire, souvent même à sa demande, et rendent des services hautement appréciés, malgré tout, par les prêtres qui recourent à leur zèle.

Depuis la publication de l'*Histoire du Laus*, par l'abbé Pron, en 1856, le temps a fait œuvre d'apaisement dans

les esprits, à Gap, et on y envisage la question avec plus de sang-froid et plus de souci de dire toute la vérité. Aujourd'hui, on reconnaît loyalement, en termes sympathiques et sincères, les grands services rendus par les Pères Oblats au sanctuaire qu'ils ont desservi et aux paroisses qu'ils ont évangélisées. On convient aujourd'hui que M<sup>sr</sup> DE MAZENOD avait de justes raisons et de graves intérêts pour se défendre, dans la lutte engagée contre lui, par l'administration du diocèse et une partie du clergé. C'est l'impression que nous a laissée la lecture attentive de la dernière histoire du Laus publiée par les missionnaires actuels. Elle a pour titre : *Notre-Dame du Laus et la vénérable Benoîte, d'après les manuscrits authentiques conservés au pieux sanctuaire* (1).

Le troisième chapitre de la troisième partie (2) est intitulé : *L'Etablissement au Laus des Oblats de Marie*. Les conditions de leur établissement, leur séjour au Laus, les œuvres qu'ils y ont accomplies, sont rappelés à grands traits avec une scrupuleuse exactitude et dans les termes les plus élogieux. Nous relèverons ces paroles des historiens : « Cependant, il entra dans les desseins de la Providence que ces bons religieux fussent remplacés au Laus par une société de missionnaires créée tout spécialement pour la garde du béni sanctuaire. » C'est avouer, ce me semble, ce que nous avons dit du but que se proposait M<sup>sr</sup> La Croix d'Azolette en créant cette société de missionnaires. Il savait à quoi s'en tenir sur le projet d'établir au Laus une maison de retraite pour les prêtres, projet qui était irréalisable. « La maison du Laus, nous dit un prêtre de Gap bien au courant, n'a jamais été et ne peut être un asile pour les prêtres âgés et infirmes,

(1) Au Laus, chez les Pères Missionnaires; à Gap, chez M. J.-C. Richard, libraire, imprimeur de l'évêché. 1 vol. in-8°, 1895.

(2) Pages 442 à 453.

ils ne peuvent y trouver un climat favorable, les ressources nécessaires à leur état de santé; ils préférèrent se retirer chez eux ou recevoir une prébende (1). »

Le chapitre iv de la troisième partie : *Etablissement des missionnaires de Notre-Dame du Laus*, consacre quelques pages aux incidents du conflit engagé entre les Oblats et l'administration diocésaine. Le point de départ, le pour et le contre des débats, nous sont présentés pour la première fois avec une intention marquée d'impartialité. « On avoue que le clergé de Gap voyait avec peine le joyau du diocèse entre les mains d'une congrégation qui ne tenait au pays ni par son origine, ni par son fondateur, ni par ses membres, et que, par une requête signée de cent dix-huit prêtres, M<sup>sr</sup> de La Croix fut prié de faire des démarches pour que le Laus fût rendu au clergé. » C'est bien là le point de départ du conflit, mais ce que l'on ne dit pas, c'est que l'évêque lui-même favorisa, s'il ne provoqua cette requête, afin d'atteindre le même but; personnellement, il se proposait de remplir les intentions de M<sup>sr</sup> Arbaud, comme il l'avoua, en quittant le diocèse de Gap pour celui d'Auch; ce que l'on ne dit pas, c'est que l'adhésion à la requête ne fut pas aussi unanime et aussi spontanée qu'on veut bien l'affirmer. Bon nombre des cent dix-huit signatures furent désavouées; dès lors, à peine la moitié du clergé de Gap se rangea du côté des requérants.

Dans l'intérêt de la vérité, nous signalerons encore les lignes suivantes : « M<sup>sr</sup> d'Azolette dut partir sans avoir terminé l'affaire. Son successeur, M<sup>sr</sup> Rossat, reprit les négociations avec un zèle digne de tout éloge... Appuyé sur les décisions des jurisconsultes qui lui étaient favorables, il n'eut pas de peine à faire valoir ses droits...

(1) Lettre de l'abbé A..., 1898.

L'accord se fit « sur tout, sauf sur une question de détail qui ne fut terminée que quelques mois après. C'est ce qui explique comment les missionnaires de Provence ne quittèrent le Laus qu'en avril 1842, quoique, dès le mois de septembre précédent, ils fussent remplacés par les nouveaux missionnaires (1). »

Ce texte nous paraît devoir être rectifié. M<sup>sr</sup> Rossat n'entra pas en négociations avec l'évêque de Marseille sur la question de personnes, il la trancha sans prévenir son collègue, nomma, comme c'était son droit, un nouveau desservant au Laus, et jeta l'interdit, non seulement sur le Supérieur Oblat, le P. MILLE, mais sur tous les missionnaires, mesure dont la rigueur parut extrême à tout le monde. Cela fait, sur la question juridique concernant l'immeuble, M<sup>sr</sup> Rossat entra, en effet, en négociations. Elles furent pénibles et sans résultats. Nous avons raconté, assez au long, ce qui se passa à Marseille dans les conférences tenues entre les représentants de M<sup>sr</sup> Rossat et de Monseigneur de Marseille, et comment elles n'aboutirent pas; parce que l'évêque de Gap ne voulut rien céder, pas même sur une question de détail, la maisonnette qui appartenait aux Oblats. Pour faire valoir ses droits, M<sup>sr</sup> Rossat engagea l'action judiciaire. Devant cette mise en demeure de terminer l'affaire par un procès entre évêques, M<sup>sr</sup> DE MAZENOD prit le parti de céder la propriété du couvent et du domaine et même de la maisonnette; lui aussi pouvait s'appuyer sur le sentiment de jurisconsultes, non moins compétents que ceux de M<sup>sr</sup> Rossat. M<sup>sr</sup> DE MAZENOD ayant cédé sur tout, sauf sur une créance assez forte qui ne lui a jamais été remboursée, il n'y eut, en faveur de l'évêque de Gap, ni débat judiciaire, ni sentence

(1) *Notre-Dame du Laus*, III<sup>e</sup> part., chap. IV, p. 457 et 458.

portée par le tribunal. L'acte par lequel l'évêque de Marseille faisait la réserve de ses droits qu'il maintenait devant sa conscience et devant l'Église n'était pas motivé par la crainte de perdre le procès; M<sup>sr</sup> DE MAZENOD « avait cédé par crainte d'un scandale, et, à la prière des évêques de la province d'Aix, sauf *un*, qu'il avait consultés ».

Ce sont là des faits incontestables, en partie publics, en partie peu connus, mais que les historiens du Laus ont pu constater, soit dans les archives du sanctuaire, soit dans les papiers de l'évêché de Gap. Il nous est bien permis de regretter qu'ils n'aient pas même fait allusion à ces faits qui placent l'affaire du Laus dans son vrai jour.

M<sup>sr</sup> JEANCARD, après avoir indiqué les motifs qui déterminèrent le renvoi des Oblats, expose dans quelles considérations ces motifs prirent leur source, et nous dit qu'ils ne découlèrent pas d'une grande largeur de vues ni d'une grande générosité de sentiments. Nous renvoyons nos lecteurs aux pages que le vénérable prélat a consacrées au développement de ces hautes appréciations. Nous en citerons seulement la fin (1) :

« Il y a toutefois une pensée qui se présente naturellement ici, en tant que moralité consolante de mon récit. Les sociétés religieuses participant de la destinée de l'Église doivent, comme elle et comme tous les chrétiens, être associées aux combats, aux épreuves et aux humiliations du divin Fondateur du christianisme. Fractions de la grande société militante, ce n'est qu'après avoir lutté comme elle contre les contradictions que, comme elles, elles seront triomphantes. Ceci me rappelle un mot significatif de M<sup>sr</sup> DE MAZENOD : « Pour s'établir,

(1) *Mélanges historiques* : Notre-Dame du Laus, IX, p. 86 à 92.

« notre société, disait-il, a été obligée de percer parmi les « épines », et j'ajoute, il le fallait ainsi, c'était l'œuvre de Dieu. *Nonne hæc oportuit pati Christum et ita intrare in gloriam suam.* » (S. Luc, XXIV, 26.)

La grande épreuve dont le Laus avait été le théâtre et le sacrifice imposé aux Oblats reçurent du ciel une glorieuse compensation. Chassés du Laus, les Oblats partaient le 29 septembre 1841 pour le Canada ; ils allaient conquérir à Jésus-Christ les peuplades païennes de l'Amérique du Nord et fonder des maisons et des vicariats prospères.

Un des persécutés du Laus, le P. GUIBERT, élu et préconisé évêque de Viviers, était sacré à Marseille, le 11 mars 1842, par M<sup>sr</sup> DE MAZENOD, la veille en quelque sorte du jour où il se résignait à abandonner le bien-aimé sanctuaire du Laus.

G. SIMONIN, O. M. I.

---

## II

### FIN DU SCHISME DE MANTOTTE (CEYLAN).

#### LETTRE DE M<sup>sr</sup> JOULAIN.

Parapakandel, 20 mai 1902.

Grâce à la puissante intercession de Celle qui a vaincu toutes les hérésies et tous les schismes, le schisme de Mantotte a vécu et appartient désormais à l'histoire ancienne. C'est de la grande église de Parapakandel que je vous écris ces lignes. Ce matin, 20 mai, pour la première fois, un évêque, et l'évêque de Jaffna, a célébré la sainte messe dans cette fameuse église, la cause de tant de troubles et de soucis pour nos vénérés prédécesseurs.

Le saint jour de la Pentecôte j'appris que les schisma-

tiques de Pellimunai (1) s'apprêtaient à faire leur soumission et qu'ils faisaient circuler une pétition à mon adresse que tous signèrent, excepté trois. Toute la matinée du lundi j'attendis qu'on me l'apportât. Elle n'arriva qu'à 3 heures du soir, juste au moment où je m'apprêtais à partir pour Parapakandel. J'en entendis la lecture. Elle contenait une soumission formelle à l'autorité légitime et était signée par quarante-trois pères de famille.

Ce matin 20 mai, le P. JEANDEL a dû être mené en grande pompe à l'église schismatique, car il importe de ne pas la laisser entre les mains d'Alexandre et des trois récalcitrants. Dimanche prochain, le Père ira y chanter une grand'messe.

Je partis donc de Mannar à 3 heures de l'après-midi. En route, avec quelle ferveur je recommandais cette grande affaire au Sacré-Cœur et à la sainte Vierge Marie! A Weelankulam (2), je rencontrai des visages tout souriants, et tous se prosternaient pour me demander ma bénédiction. C'était un bon présage. Plusieurs se mirent à suivre la voiture. Au tournant de Parapakandel nous tombâmes dans des chemins remplis d'eau (3); les bœufs en avaient jusqu'au ventre. Enfin nous arrivâmes en vue de la grande église, et à quelque distance nous aperçûmes une grande masse de peuple avec le P. SANTIAGO en tête. Quand j'arrivai près d'eux, tous se jetèrent à genoux et me demandèrent ma bénédiction; puis, avec la croix en tête de la procession, nous nous dirigeâmes vers l'église.

(1) Dans l'île de Mannar : Monseigneur était alors à Mannar en tournée pastorale.

(2) Important village schismatique.

(3) Nous sommes dans la saison sèche, mais cette eau vient du réservoir des Géants, restauré tout nouvellement, et qui va transformer tout le district de Mantotte.

A l'entrée s'élevait un joli pandel (1) sous lequel était placée une estrade avec une table et deux chaises. Je revêtis le rochet et la mozette et mis l'étole, et après m'être assis, on chanta une poésie et on lut une adresse. Après la lecture, je répondis avec beaucoup d'affection et d'émotion, ensuite, mitre en tête et bâton pastoral à la main, je m'avançai vers la grande porte où le Père me présenta l'eau bénite et l'encens. Puis, en chantant l'*Ecce sacerdos magnus*, j'arrivai jusqu'au grand autel, où, après les prières d'usage, je donnai la bénédiction au peuple. Enfin, le pasteur légitime avait pris possession du boulevard du schisme.

De l'autel je me rendis à la maison. Les gens ignoraient si je consentirais à passer la nuit dans cette maison, car j'avais gardé mon intention secrète. Arrivé à la maison, je m'y installai de suite, comme si j'étais chez moi. J'allai m'asseoir sous la véranda, et tous les hommes, les uns après les autres, vinrent baiser mon anneau. Au fur et à mesure qu'ils s'avançaient, le P. SANTIAGO me disait leurs noms et le village auquel ils appartenaient. Je remarquai qu'il s'en trouvait de presque tous les villages schismatiques de Mantotte. Si vous aviez vu avec quelle joie et quel bonheur ils s'approchaient de leur premier pasteur, vous en eussiez été ému jusqu'aux larmes. Ils ne savaient comment m'exprimer leur bonheur d'appartenir désormais à la sainte Église catholique. Nous avons gagné leurs cœurs, et l'union est cimentée à ce point qu'il ne saurait être question de crainte de séparation.

Nous passâmes une nuit délicieuse. Les rêves d'or s'étaient changés en réalités. Un grand nombre de schismatiques passèrent aussi la nuit à l'église afin de pouvoir assister à la sainte messe le lendemain matin.

(1) Tente.



De bonne heure je fis bénir l'église par le P. SANTIAGO et je commençai le saint sacrifice pendant lequel le peuple récita le saint Rosaire. Quelles furent mes actions de grâces à Notre-Seigneur et à la sainte Vierge!

Après la messe, ces braves gens, accompagnés de leurs femmes, vinrent me saluer et me remercier. Ils voudraient tous que j'aie en personne prendre possession de leurs églises. Mais cela est impossible. Je n'ai accepté que pour Weelankulam, où se prépare une grande réception en mon honneur. Le soir, réception solennelle à Vangalai (1).

Gloire à Dieu! Le diocèse de Jaffna ne connaîtra plus qu'un seul troupeau et un seul pasteur. Dieu nous avait réservé le bonheur de clore une ère de cinquante années de schisme. Que son saint nom soit béni! Nous nous dévouerons avec un nouveau zèle au salut de ces chères âmes que Sa Bonté nous a confiées. Nous ne désespérons pas de voir les païens eux-mêmes venir en grand nombre augmenter notre cher troupeau. *Fiat! fiat!*

---

### III

#### A LA MISSION DE WENNAPUWA (COLOMBO).

LETTRE DU R. P. LAGATHU AU R. P. ABHERVÉ-GUÉGUEN,  
MAÎTRE DES NOVICES, A ANGERS.

MON RÉVÉREND ET BIEN AIMÉ PÈRE,

La séparation des apôtres s'est faite le 11 janvier. Le cher père CAPITAINE a reçu son obédience pour le collège Saint-Joseph, mais il n'y est resté que quelques semaines, à peine le temps de faire un peu d'anglais.

(1) Vangalai, gros village catholique, où Monseigneur allait donner la confirmation.

Aujourd'hui il est à Kurumegala, où le R. P. MOURIER l'initie peu à peu à tous les secrets de la langue singalaise. Pour moi, j'ai été attaché à la mission de Wennapuwa et je m'y trouve très heureux, dans la société du R. P. LEFRÈRE et du R. P. BAUDOT.

Wennapuwa est situé au nord de Colombo, à 50 kilomètres environ de cette ville; la mission est au bord de la mer; impossible d'imaginer rien de plus magnifique; avec sa verdure éternelle, ses arbres chargés de fleurs et de fruits, sa brise qui vient du large avec les flots, notre mission est vraiment sans rivale, et M<sup>sr</sup> PASQUIER, dans l'admirable description qu'il a donnée de ce pays, n'a nullement exagéré ses couleurs.

Le sol y est d'une fécondité inépuisable, mais demeure la propriété d'un tout petit nombre de riches, ce qui fait que les pauvres sont encore assez nombreux ici.

Notre mission de Wennapuwa est sans contredit l'une des plus florissantes de l'île; je ne sais rien de plus édifiant que la piété de nos chrétiens et la vénération dont ils entourent leurs prêtres.

Leur attitude à l'église et leur confiance dans la prière sont particulièrement remarquables. Ils portent au pied des autels ou devant l'image de leurs saints un recueillement voisin de l'extase.

Pendant le Carême, la Passion se chante, le soir, dans les maisons particulières, et le vendredi, durant la sainte quarantaine, le chemin de la croix se pratique en commun.

Il est également d'usage, à Ceylan, dans la plupart de nos missions, de représenter la Passion; à Wennapuwa, les représentations se sont échelonnées du dimanche des Rameaux au dimanche de Pâques, et les milliers de spectateurs accourus de tous côtés, à l'occasion de ces fêtes, ont pu voir se dérouler, l'une après

l'autre, sous leurs yeux, les scènes si émouvantes de la Passion et de la Résurrection.

Le troisième dimanche après Pâques, à l'occasion de la fête du patronage de Saint-Joseph, titulaire de notre église, on a également représenté, à Wennapuwa, les diverses phases de la vie de ce grand saint ; on s'est même emparé de la légende, en ce qui concerne le voyage en Égypte, et c'est ainsi qu'on nous a montré les moissons sortant du sol à l'approche du Sauveur, ou encore un immense éléphant occupé à frayer un passage à la Sainte Famille, au travers de la brousse. Les fêtes dans nos pays se célèbrent avec le plus d'éclat possible et l'assistance aux offices est des plus magnifiques.

En mai, c'est une série ininterrompue de solennités ou de neuvaines, et Dieu sait quelle quantité de cierges, de fleurs, voire de feux d'artifice sont prodigués à ces occasions. Il faut noter d'ailleurs que nous vivons ici en plein pays civilisé, et il faudrait s'avancer dans les forêts pour rencontrer des peuplades sauvages.

Ceux de nos chrétiens qui sollicitent leur admission dans une confrérie ou veulent contracter fiançailles, sont tenus de savoir et de réciter le catéchisme en entier. J'ai déjà pu voir des pénitents qui portaient la croix sur les épaules ou la couronne d'épines sur le front, pendant les offices du dimanche.

Un scandale donné, de quelque nature qu'il soit, entraîne invariablement la proclamation publique du nom du coupable à l'église, plus une amende payable également à l'église.

Les parents ne quittent pas d'une semelle leurs enfants, dont ils savent que les méfaits leur seront imputés. Je suis allé une demi-douzaine de fois bénir ce que, dans ce pays, on appelle des « danés ». Le dané est un

repas qui est offert par une personne riche ou par une confrérie à tous les gens du village. Du riz et du poisson en font tout le menu. Pas d'autre table que la terre, d'autre vaisselle qu'une feuille de bananier, d'autre moyen de manducation que les doigts des convives ; pauvres et riches se trouvent confondus dans ces assemblées pacifiques, dont on pourrait dire qu'elles sont une reproduction des fraternelles agapes des premiers temps de l'Église. Certaines pratiques du pays qui pourraient étonner à première vue, ne sont, au fond, que des actes de foi ; c'est ainsi, par exemple, que l'on réserve au missionnaire la délicate mission de présenter la *première becquée* de riz à l'enfant qu'on se propose de sevrer, et plus tard, d'enseigner la première leçon au bambin assez grand pour apprendre.

LAGATHU, O. M. I.

---

#### IV

##### RÉCEPTION DE M<sup>sr</sup> GAUGHREN A KIMBERLEY.

L'annonce de l'arrivée du nouvel évêque apporta au cœur des catholiques du vicariat, surtout des prêtres placés sous sa paternelle autorité, une joie vivement sentie.

Dès le 17 juillet, bon nombre de nos catholiques les plus marquants de Kimberley et de Beaconsfield s'étaient portés aux principales stations du chemin de fer, depuis la frontière du vicariat jusqu'à Kimberley, pour offrir leurs hommages au nouveau pasteur que le bon Dieu leur envoyait. Le R. P. LENOIR et le P. OGLE étaient allés attendre Sa Grandeur à la gare d'Orange-River. De son côté, le P. GUDFREUND, à la tête d'un groupe de fidèles, porteurs de riches présents, s'était rendu à une station plus rapprochée de Kimberley.

Ce fut une magnifique explosion d'acclamations enthousiastes lorsque Monseigneur arriva à l'église.

Il était 2 heures. Cette heure ne pouvait guère permettre de donner à la cérémonie l'éclat exigé par les circonstances. Aussi Sa Grandeur se rendit-elle directement à son prie-Dieu pendant que les orgues, à l'unisson de tous les cœurs, donnaient, sous les doigts d'une Sœur artiste, les notes majestueuses de l'*Ecce sacerdos*.

Après quelques minutes de prière, Monseigneur remercia d'une voix pleine de tendresse et d'émotion l'assemblée qui venait, par une toute cordiale réception, lui offrir les prémices de son affection et de son attachement. Il rappela que le fardeau mis sur ses épaules par l'Église est un de ceux dont les responsabilités écrasent et effrayent; mais, confiant dans l'infinie miséricorde de Dieu et les prières de ceux dont il vient prendre en mains les intérêts éternels, il espère continuer l'œuvre de celui que l'on pleure encore. On devine l'émotion qui étouffait la voix de Monseigneur en prononçant ces paroles.

Ce n'était qu'un prélude de fête.

La solennité de prise de possession du vicariat fut renvoyée au dimanche 20 juillet. De nombreux fidèles étaient accourus de partout. Des oriflammes multicolores ondu-laient gracieusement au souffle de la brise. Un bel arc de triomphe, œuvre du bon F. KURTHEN, s'élevait près de la porte de l'église, et dans l'enceinte sacrée c'était la parure des grands jours de fête.

A 11 heures, Monseigneur sort de la sacristie, ayant à ses côtés, en qualité de diacre et de sous-diacre, le P. KEMPF et le P. MILLER, jeune prêtre arrivé avec Sa Grandeur. Le Pontife est reçu sur le seuil de l'église; on lui rappelle la joie que son arrivée fait naître dans tous les cœurs, on lui assure les prières, le dévouement de tous les catholiques, etc.

Avec quelle ferveur on demanda à Dieu, pendant cette première messe pontificale, de conserver longtemps à l'église de Kimberley le nouveau pasteur : *Dominus conservet eum et beatum faciat eum in terra...*

A l'office de l'après-midi, ce fut encore plus grandiose et plus imposant. Dans la foule qui remplissait l'église et débordait sur la place, on remarquait, au milieu de nos catholiques, des juifs et des protestants de toute secte. Après le chant du *Magnificat* et du *Salve Regina*, Monseigneur prit la parole, et pendant une demi-heure il tint sous le charme de sa voix ses nombreux auditeurs, leur rappela en particulier les malheurs de Jérusalem incrédule, condamnée à une ruine totale et à un bannissement qui dure encore.

Un salut des plus solennels suivit le sermon et la bénédiction papale descendit sur cette assemblée formée de croyants et d'incroyants, mais tous respectueux de l'autorité du Pontife.

---

## BIBLIOGRAPHIE

VIE DU P. FRANÇON, OBLAT DE MARIE IMMACULÉE, MISSIONNAIRE PROVENÇAL, par l'abbé Redon, vicaire général à Avignon. — Avignon, Aubanel frères.

### Lettre du R. P. Cassien Augier

SUPÉRIEUR GÉNÉRAL DES OBLATS DE MARIE IMMACULÉE

A L'AUTEUR DE LA VIE DU P. FRANÇON.

Paris, 31 mars 1902.

MONSIEUR LE VICAIRE GÉNÉRAL,

Le P. FRANÇON revit sous votre plume.

En lisant le volume que vous lui avez consacré, tous ceux qui ont connu le *missionnaire provençal* vont le re-

trouver avec bonheur. Ils reconnaîtront sans peine le fidèle gardien de Notre-Dame des Lumières et l'infatigable apôtre qui, pendant un demi-siècle, évangélisa le Comtat Venaissin et la Provence.

Tous vous béniront d'avoir écrit sa vie, mais nul autant que le chef de la famille à laquelle le P. FRANÇON a laissé de si beaux souvenirs de vertus religieuses et apostoliques.

Cette vie, vous l'avez écrite avec amour, vous souvenant de votre première enfance et de l'inoubliable rencontre que vous fîtes, un jour, en 1840, à l'entrée de votre village de Caseneuve.

Le jeune et pieux missionnaire qui vous demanda de le conduire au presbytère, à qui vous avez servi la messe, et dont les instructions passionnaient saintement votre cœur, vous ne l'avez, pour ainsi dire, plus quitté. Après avoir été votre père, il est devenu votre ami, comme il fut celui de M. Vève, avec lequel il entretenait la longue correspondance qui fera bientôt l'édification du clergé. Vous vous plaisiez à partager ses travaux, surtout à Notre-Dame des Lumières, et vous auriez quelque peine, je crois, à dire le nombre des nuits passées au confessionnal, tandis que la foule bruyante et tout de même recueillie priait et écoutait son P. FRANÇON.

Mais vous n'avez pas voulu vous contenter de vos souvenirs personnels; avec une laborieuse patience vous avez cherché et évoqué tous les souvenirs. Pas à pas vous avez suivi votre saint ami, à l'école de Saint-Maurice, au petit et au grand séminaire, à Visan où il fut vicaire, à Gigondas où il fut curé, à Notre-Dame des Lumières où, plus de quarante ans, il exerça son ministère, à Notre-Dame de Bon-Secours enfin, où il passa ses quatre dernières années; et ranimant tous ces détails, toutes ces circonstances au souffle de votre cœur, vous leur avez

donné la vie : vous nous avez rendu le P. FRANÇON.

C'est bien lui tel que nous l'avons vu, avec sa physiologie saintement originale, à la fois sévère et douce, avec un cœur simple et ardent : c'est le prêtre dont la piété au saint autel édifiait si profondément; le religieux austère jusqu'à la témérité; l'apôtre enfin, le missionnaire sympathisant de toute son âme avec l'âme du peuple, faisant, à son gré, rire ou pleurer les foules, par l'éloquence familière, chaude et harmonieuse de la belle langue provençale. Encore une fois merci de nous avoir rendu le P. FRANÇON.

Votre ouvrage sera accueilli avec joie par tous : les prêtres du diocèse d'Avignon liront avec intérêt et profit l'histoire de leur saint compatriote; les missionnaires trouveront un modèle dans celui qu'on avait si bien nommé le nouveau François Régis : les fidèles eux-mêmes seront heureux de contempler le portrait de l'apôtre dont le souvenir est encore vivant dans presque toutes les paroisses du Comtat; mais vos lecteurs les plus sympathiques et les plus reconnaissants seront sans nul doute les Oblats, à qui vous avez donné, en écrivant cette vie, une nouvelle preuve d'un attachement qui ne s'est jamais démenti.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le vicaire général, avec l'expression de ma reconnaissance, l'assurance de mes sentiments affectueux et dévoués en N. S. et M. I.

C. AUGIER,  
Supérieur général.

Le nouvel ouvrage auquel le T. R. Père Général fait allusion dans sa lettre à M. l'abbé Redon vient de paraître sous le titre de : *Amitié sacerdotale : Le R. P. Françon et M. l'abbé Vève.*



## NOUVELLES DIVERSES

---

La Province du Nord vient de faire l'acquisition d'une nouvelle maison sur le sol si hospitalier de la Belgique. Sise à Dinant, sur les bords de la Meuse, à quelques kilomètres de la France, elle aura une double destination. Elle sera un centre de missions d'où les ouvriers apostoliques pourront rayonner dans les diocèses de Namur, Reims, Soissons, Cambrai, etc. Suffisamment spacieuse pour abriter une quarantaine de personnes, elle nous offrira un refuge pour le cas où l'on devrait s'éloigner de la France.

— Nous nous permettons de renouveler un avis qui a son importance. D'ordinaire, le numéro de décembre de notre publication contient une longue liste d'oblations — et nous souhaitons que cette liste s'allonge toujours davantage. — Prière à tous ceux qui, dans les listes des trois dernières années, auraient remarqué des inexactitudes — numéros d'ordre, dates, orthographe des noms, etc. — de vouloir bien nous les signaler avant le 15 novembre. Prière aussi à tous ceux qui ont fait leur profession dans le courant de l'année de nous faire parvenir pour cette date leur feuille d'oblation. Merci d'avance à ceux qui voudront bien nous aider ainsi à établir des listes irréprochables.

— A mesure que la famille augmente, l'administration générale sent plus vivement l'avantage qu'il y aurait pour elle à posséder la photographie de chacun des

membres de la Congrégation. Elle ose donc prier tous ceux des nôtres qui se sont fait ou se feront photographier, de vouloir bien envoyer à la Maison générale une de leurs photographies. Le format carte de visite serait préféré. Elle recevrait aussi avec reconnaissance les photographies des Pères défunts qu'on voudrait bien lui envoyer.

Elle possède les photographies d'un certain nombre de nos établissements, tant en France qu'à l'étranger ; mais il lui en manque encore beaucoup, qu'elle serait heureuse de recevoir.

Une vue d'ensemble de la mission, la photographie des divers bâtiments qui la composent, des groupes indiquant les œuvres dont la Mission est chargée, etc., etc., seraient bien accueillis.

Toutes ces photographies classées avec ordre permettraient au T. R. Père Général et à ses assistants de se faire une idée beaucoup plus exacte du personnel et des œuvres de toute la Congrégation et d'en conserver plus présent le souvenir.

Nous comptons sur la bonne volonté de tous pour nous aider à rendre aussi complet que possible ce grand album de famille.

---

3,1

# MISSIONS

DE LA CONGRÉGATION

## DES OBLATS DE MARIE IMMACULÉE

---

N° 160. — Décembre 1902.

---

PROVINCE DU MIDI.

MAISON DE NOTRE-DAME DE LA GARDE.

*Au T. R. Père Général.*

MON TRÈS RÉVÉREND ET BIEN-AIMÉ PÈRE,

Depuis l'année 1875, l'existence de la Maison de Notre-Dame de la Garde n'est accusée, dans les pages de nos annales, que par quelques lignes rapides consacrées au récit des expulsions de 1880. Durant ces vingt-deux années de silence, la vitalité de notre Maison n'a pas été suspendue. Le sanctuaire de la Bonne Mère a été le témoin habituel du dévouement de nos Pères chapelains : Marseille et de nombreuses villes de la Provence ont largement bénéficié du zèle et de l'éloquence de nos missionnaires.

Toutefois, ce rapide compte rendu ne doit pas être l'histoire de ces vingt-deux dernières années ; les dimensions restreintes qu'il comporte ne sauraient en contenir les nombreux éléments et il me serait du reste très difficile d'en dresser un récit complet. Ceux qui se sont suc-

cédé depuis 1875 à la tête de la communauté ont préféré la parole à la plume ; ils ont trouvé plus glorieux de faire l'histoire de la Maison que de l'écrire.

Ce n'est donc qu'aux trois années qui viennent de finir que nous consacrerons presque exclusivement notre rapport.

La Maison de Notre-Dame de la Garde réunit sous son toit deux œuvres distinctes : celle du pèlerinage et celle des missions. C'est, d'un côté, le sanctuaire couronnant la colline et absorbant pour les besoins du pèlerinage le ministère de quatre Pères chapelains et le dévouement d'un Frère sacristain ; de l'autre, c'est la résidence établie à mi-côte, à 300 mètres du sanctuaire, centralisant la vie commune et donnant asile aux chapelains, à quatre ou cinq Pères missionnaires et à trois ou quatre Frères convers.

Honorons de notre première visite le sanctuaire. La Bonne Mère qui le remplit de ses grâces et de sa protection a droit à toutes nos préférences.

Le panorama de Notre-Dame de la Garde est, avec ceux du Bosphore et de Naples, l'un des plus beaux de l'univers. Il serait superflu d'en faire l'éloge : on en trouve la description dans tous les guides de voyage et le souvenir, j'en suis bien sûr, en demeure profondément gravé dans la mémoire de tous ceux des nôtres qui ont eu le bonheur de faire leur pèlerinage à la Bonne Mère.

Le sanctuaire est en rapport avec le panorama dont il est le centre ; il est digne de la piété marseillaise dont il est l'éloquent et perpétuel témoignage. Bâti dans le style romano-byzantin caractérisé par l'alliance de la tourelle et de la coupole, il est à la fois imposant et élancé ; enfermé dans l'enceinte d'un fort dont le génie militaire, scrupuleux gardien de ses coutumes, ne permet ni d'a-

battre ni d'élargir les inutiles remparts, il n'a point les vastes proportions que réclame l'affluence des grandes fêtes ; mais n'étant masqué par aucun voisinage, dominant l'horizon de tous côtés, soutenant à une hauteur de 200 mètres au-dessus du niveau de la mer la statue colossale de la Bonne Mère, il se détache avec grâce et majesté dans le bleu des airs. M<sup>SR</sup> DE MAZENOD en eut la première inspiration et prit l'initiative de sa construction ; le P. BERNARD fut le grand ouvrier de la tour, de la statue et du bourdon ; ce souvenir, pour un cœur d'Oblat, communique au pieux sanctuaire un parfum de bien de famille qui en fait apprécier tout particulièrement la valeur architecturale.

L'intérieur, aussi sobre de décorations que le comporte la sévérité du style, correspond pleinement à l'esthétique du dehors. Par la richesse de ses marbres, par son maître autel, vrai chef-d'œuvre d'art roman, par ses mosaïques d'un symbolisme si élevé et d'une facture si fine, par la triple zone de plaques gravées, de tableaux et d'ex-voto qui revêtent dans le fond des chapelles l'espace que les mosaïques ne recouvrent point, la basilique sollicite la piété du pèlerin et fait l'admiration de l'homme de goût. Une installation étroite, adossée, sans aucun cachet artistique, au chevet de la chapelle, est affectée aux services de la sacristie. M. Espérandieu, architecte de la basilique et homme de grand talent, appartenant à la religion protestante, n'avait point prévu cette dépendance nécessaire à toute église catholique. L'administration du sanctuaire se préoccupe depuis longtemps de combler cette lacune. Un projet a été élaboré par les soins de M. Revoil, l'éminent architecte que la basilique vient de perdre ; une demi-autorisation de construire a été obtenue il y a quelques années de M. le ministre de la guerre ; dès que les circonstances politi-

ques deviendront plus favorables, le sanctuaire sera doté de la sacristie que réclament la beauté de sa construction et l'importance de ses services.

Durant ces quinze dernières années, le pèlerinage de Notre-Dame de la Garde a perdu un peu de son éclat extérieur. Les mesures d'une politique antireligieuse et tracassière ont fermé pour quelque temps l'ère de ses grandes et traditionnelles manifestations. L'incomparable procession de la Fête-Dieu est supprimée. Marseille ne voit plus sa Bonne Mère parcourant ses rues et recevant dans sa marche triomphale les hommages et les acclamations de tout un peuple ivre de joie. Une prudence que l'opinion des hommes sages ne trouve point excessive tient sous scellés depuis douze ans la riche couronne que le Souverain Pontife, par un bref accordé en 1886, permet, lorsque la sagesse épiscopale le jugera opportun, de déposer sur le front de l'auguste Reine de Marseille.

Mais si les circonstances politiques ont amené une dépression dans l'éclat des manifestations extérieures, elles n'ont porté aucune atteinte à l'intensité de la vie intérieure. Le nombre des pèlerins et des visiteurs n'a point diminué ; il paraît au contraire s'élever et, dans ces dernières années, ce n'est pas à un chiffre inférieur à un million qu'il faut l'évaluer.

Le pèlerinage quotidien établi par le zèle du pieux docteur Fabre, amène, chaque matin, un groupe de généreux visiteurs à la Bonne Mère. Durant les mois de mai et de juin, toutes les paroisses de Marseille se font un véritable devoir de gravir la colline ; bien rares sont dans notre ville les familles qui ne délèguent pas à cette époque quelques-uns de leurs membres au sanctuaire pour y solliciter la bénédiction de la Bonne Mère. Les enfants y viennent tous le lendemain de leur première commu-

nion ; le sanctuaire est l'asile réconfortant de celui qui pleure et de celui qui souffre ; tous les cœurs brisés qui croient encore ; toutes les misères et tous les besoins d'une grande ville s'y donnent rendez-vous : c'est la mosaïque des cœurs et de la souffrance. On y prie pour le pécheur qui lutte avec la grâce et pour le malade qui lutte avec la mort ; des marins, de nombreux voyageurs viennent chaque jour ou placer leurs pénibles traversées sous la protection de l'étoile de la mer, ou lui témoigner leur reconnaissance pour un voyage heureusement accompli.

Les ex-voto innombrables, les dons, les reconnaissances qui sont déposés, tous les ans, aux pieds de Marie, disent plus éloquemment que les paroles humaines les bontés de la Mère et la confiance de ses enfants. Si les faveurs de l'auguste Reine ne revêtent pas toujours le caractère du miracle, elles n'en provoquent pas moins l'admiration de ceux qui les reçoivent ou de ceux qui en sont les heureux témoins. Il y a quelques mois, c'était un brave officier de la mission Marchand qui apportait à Notre-Dame de la Garde sa croix d'honneur qu'il lui avait promise là-bas au centre de l'Afrique, si cette Bonne Mère lui obtenait le bonheur sur lequel il n'osait plus compter de revoir son sanctuaire.

Quelques jours après, c'est un jeune et brillant officier de chasseurs alpins qui vient accrocher son épée aux murailles de la basilique et demander à Marie de bénir son entrée en religion.

C'est un pauvre matelot tombé à la mer, au large de Marseille. Il s'est soutenu sur les eaux durant quatre longues heures : il a appelé vainement de ses cris et de ses gestes les bateaux passant près de lui. Ses forces sont épuisées, mais avant de se laisser choir dans l'abîme, il élève encore une fois sa main suppliante vers la

Bonne Mère que ses yeux aperçoivent à quelques milles de lui. Il lui fait la promesse, si elle l'arrache à la mort, de lui donner tout ce qu'il possède sur lui en ce moment. Un bateau l'avait aperçu et venait le recueillir. Le lendemain, il apportait à la Bonne Mère tout ce qu'il avait sur sa personne au moment de sa promesse, sa chemise roulée.

— La sainte Vierge n'a que faire de votre cadeau, lui dit un serviteur de la basilique.

— Ah! monsieur, répondit le pauvre matelot, la sainte Vierge n'a besoin ni de bracelets ni de diamants, elle les accepte de la main des riches; elle ne refusera pas mon offrande parce que je suis pauvre. Ah! ne m'empêchez pas de lui témoigner ma reconnaissance.

A côté des malheureux et des pauvres, ce sont les riches et les personnages qui viennent déposer aux pieds de la très sainte Vierge l'hommage de leurs prières et l'édification de leur foi. Nous aimons à citer dans cette note la visite du raz Makonnen. Le chef abyssin n'avait que deux heures à passer à Marseille; il voulut visiter Notre-Dame de la Garde. Escorté des personnages de sa suite et du conseil britannique, il pénétra dans la basilique avec une impression de respect qui fut remarqué par tous; il s'avança vers le chœur, et arrivé devant l'autel et devant le trône de la Vierge, il s'inclina profondément et pria quelques instants; il admira la beauté de l'édifice, accepta avec plaisir une médaille de Notre-Dame de la Garde qui lui fut remise au nom des chapelains et de l'administration et ne voulut point quitter le sanctuaire sans avoir très respectueusement salué celui qu'il appelait le *ministre de Dieu*. Le raz Makonnen est, dit-on, catholique en secret; que la bénédiction reçue à Notre-Dame de la Garde lui donne un jour la force de confesser publiquement sa foi.



Le culte de Notre-Dame de la Garde demeure à Marseille la dévotion aimée et respectée de tous ; le peuple marseillais continue à nommer Marie la Bonne Mère, et les hommes qui ont oublié le chemin de l'église gravissent encore de temps en temps les hauteurs de la colline. L'axiome local demeure toujours vrai : Un Marseillais qui n'aime point la Bonne Mère n'est point de Marseille.

Le clergé de Marseille partage largement la pieuse affection des fidèles à notre beau pèlerinage : la présence des fils de M<sup>sr</sup> DE MAZENOD au sanctuaire n'a provoqué jusqu'ici dans le monde ecclésiastique ni susceptibilité ni jalousie. Nosseigneurs les évêques qui se sont succédé, depuis notre vénéré Père, sur le trône de saint Lazare ont entouré Notre-Dame de la Garde de tout leur religieux dévouement. M<sup>sr</sup> Place visitait chaque mois le sanctuaire, prenait part à tous les grands pèlerinages et y présidait aux cérémonies les jours de fête. M<sup>sr</sup> Robert ne fut pas moins fervent pour la Bonne Mère. Au cours de la visite que nous lui fîmes l'année qui précéda sa mort, il nous disait en termes émus combien il lui était pénible de ne pouvoir plus gravir les pentes de la sainte colline.

Dans sa première visite au sanctuaire, M<sup>sr</sup> Andrieu, répondant aux quelques paroles de bienvenue que lui adressait le supérieur des chapelains, déclarait hautement combien il serait heureux, chaque fois que ses occupations et son état de santé le lui permettraient, de venir saluer chez elle la reine de sa ville épiscopale.

Le sanctuaire est desservi par quatre Pères investis par l'évêché du titre et des fonctions de chapelain ; ils sont aidés par quatre prêtres auxiliaires étrangers pour le service des messes ; l'un de nos bons Frères convers

remplit les fonctions de premier sacristain de la chapelle.

Si Saturne dévorait ses enfants, la Bonne Mère conserve les siens ; on vit longtemps sous sa main protectrice. Durant vingt-deux années, le R. P. GIGAUD, Supérieur de la Maison et directeur du pèlerinage, s'est dépensé avec dévouement et intelligence aux intérêts de la basilique ; il a pris une large part à tous les travaux réalisés ; par sa politesse et par son tact, il a su, malgré les difficultés nombreuses de sa situation délicate, conserver et attirer au pèlerinage les meilleures sympathies. Depuis quelques années, des douleurs rhumatismales lui imposaient par intervalle le dur sacrifice de vivre éloigné de son cher sanctuaire. Comme le bon ouvrier dont les forces trahissent le courage, il dut, le 15 août 1899, céder à un autre la direction de son œuvre, emportant dans sa retraite, avec la satisfaction d'avoir travaillé longtemps pour la gloire de Marie, de nombreux mérites et l'estime des meilleurs amis de Notre-Dame de la Garde. Auprès de lui, et sous sa direction, ont exercé en dernier lieu les fonctions de chapelain au sanctuaire, les RR. PP. BARTET, BÉNÉDIC, LEROND, BOVIS, D'HALLUIN et MARTHON.

Le séjour des trois premiers à Notre-Dame de la Garde fut de courte durée. Après quelques mois, le P. BARTET, dont l'humilité et les rhumatismes ont voué une répulsion définitive à toutes les hauteurs, descendait au Calvaire ; les PP. BÉNÉDIC et LEROND étaient nommés supérieurs, le premier de la Maison de Nice, et le second de la Maison de Vico ; le P. BOVIS, octogénaire, rentrait dans le repos, après avoir servi trente-trois années la Bonne Mère. Il devait au reste nous quitter bientôt pour aller au Ciel.

Les PP. D'HALLUIN et MARTHON sont deux vétérans,

plusieurs fois chevronnés, comptant, le premier quarante années, et le second vingt-cinq années de présence au sanctuaire. Ils peuvent, à juste titre, soupirer après l'honorable retraite qu'ils ont la conscience d'avoir si laborieusement méritée.

Le P. DUFAUR est venu, depuis trois ans, prendre place dans le personnel des chapelains. C'est l'élément jeune, richement estampillé par les doctorats romains, doué d'une santé sans pareille et pouvant se promettre toutes les longues années de ses prédécesseurs au sanctuaire.

Le F. RIO a rempli durant cinq ans les fonctions de sacristain à Notre-Dame de la Garde. Au mois de mars dernier, après une dangereuse maladie, et sur l'avis formel du médecin, il a dû quitter son poste, nous laissant à tous de sincères regrets, avec le souvenir d'un bon et fidèle religieux.

Dans l'état présent, le pèlerinage apporte sans doute de nombreuses et douces consolations au cœur des chapelains ; les confessions y sont nombreuses, les communions y atteignent annuellement le chiffre de 52 à 55 000 ; les messes célébrées s'y élèvent à 12000, et les pèlerinages de paroisses, de communautés et d'œuvres diverses ne sont point inférieurs au chiffre de 520. Ces heureux et édifiants résultats sont cependant au-dessous de nos désirs. L'accès du sanctuaire est difficile, le chemin est rude, les grands vents qui soufflent à Marseille rendent parfois l'ascension dangereuse, les moyens de transport sont ou incomplets ou coûteux, l'installation des ascenseurs n'a pas suffisamment comblé cette dernière lacune ; nous appelons de tous nos vœux un système de locomotion complet et économique, funiculaire ou tramway électrique, qui dépose les pèlerins au perron du sanctuaire. Dès lors, les brusques perturbations atmosphériques, si fréquentes dans nos contrées, seraient en partie

conjurées ; les convocations à date fixe deviendraient possibles. Nous pourrions établir dans le sanctuaire, avec ses réunions et ses prédications régulières, l'archiconfrérie de Notre-Dame de la Garde. La fête de la Bonne Mère, dont l'office et la messe sont déjà préparés, pourrait être fixée sans craindre une de ces désagréables déceptions que le mistral et la pluie savent si bien nous ménager en toute saison.

Il nous serait possible peut-être d'instituer, avec les habitués du pèlerinage, la prière continuelle auprès de la Bonne Mère.

Puisse le couronnement de Notre-Dame de la Garde, que nous appelons de tout notre cœur, amener avec ces heureuses circonstances une source de grâces plus abondante pour les âmes et un champ plus vaste pour le zèle de nos chapelains.

Ne quittons pas le sanctuaire sans adresser nos respectueuses salutations et nos remerciements aux divers membres de notre conseil d'administration, et tout particulièrement à son cher et vénéré président, l'honorable M. Laugier, qui a travaillé quarante ans pour la gloire de Notre-Dame de la Garde, qui se dit aimablement Oblat honoraire, et qui fut toujours pour nous le conseil délicat et l'ami fidèle.

Et maintenant abandonnons les hauteurs, descendons les pentes de la colline jusqu'au 66 de la Montée des Oblats. Ici la porte s'ouvre sur un jardin aussi agréable que bien tenu. C'est l'habitation des chapelains et des Pères missionnaires. Sans être élégante, la maison est propre et commode ; gracieusement bâtie sous les regards de la Bonne Mère, aux derniers confins de la zone habitée, dominant la ville et la mer, la maison de Notre-Dame de la Garde est assurément pour tous ceux qui ne

redoutent point les fatigues de l'ascension de la colline, l'une des plus agréables et des plus salubres habitations de notre province. Moins spacieuse que son extérieur le laisse supposer, elle ne peut recevoir une communauté de plus de quinze personnes. Elle fut tout particulièrement fondée pour le service de la chapelle, mais depuis son ouverture, elle n'a cessé d'être la résidence de quelques-uns de nos missionnaires. De 1880 à 1899, nous y trouvons les PP. AUGIER Célestin, GARNIER, BOEFFARD, TROTOBAS, CHEVALIER et KERYVEL. Le séjour des PP. AUGIER et GARNIER fut de courte durée ; il fut marqué cependant par d'importantes prédications à Aix, à Marseille, à Agde, à Carpentras, à Nice et dans plusieurs autres localités des Bouches-du-Rhône, de Vaucluse, du Var et des Alpes-Maritimes.

Le P. BOEFFARD passa quinze années à Notre-Dame de la Garde. Il y fit un premier séjour de dix ans, de 1875 à 1885, et après une absence de quelques années, il y revint en 1891 pour y mourir le 12 janvier 1896. Son apostolat fut laborieux et fécond. Le P. BOEFFARD a prêché des avents, des carêmes et des retraites dans les diverses paroisses et communautés de la ville. Partout, il a fait admirer la puissance de sa pensée, son zèle et ses rares qualités oratoires ; il fut longtemps un prédicateur couru et apprécié à Marseille ; les paroisses qui l'entendirent gardent de son éloquence un profond souvenir.

Avec des qualités moins rares, mais avec l'amour soutenu du travail et le soin consciencieux de ses compositions, le P. TROTOBAS a fourni, durant les quatre années passées à la Garde, un apostolat fécond en travaux et en fruits de salut.

Malgré les quelques années de son existence religieuse passées en Amérique, le P. CHEVALIER était demeuré un professionnel de l'enseignement. En s'éloignant de Fré-

jus, à l'âge de soixante-cinq ans, il apportait à la Maison de la Garde son savoir théologique, sa longue expérience et l'édification de sa piété. Il prêta généreusement son concours à la basilique, s'y occupa à la direction des âmes et fut durant plusieurs années le confesseur éclairé des religieuses de l'Institut des sourds-muets.

Le P. KERYVEL passa deux ans à peine à Notre-Dame de la Garde. Ses débuts furent pleins d'espérances ; il était fait pour un grand vol. Hélas ! une terrible maladie avait jeté du plomb dans ses jeunes ailes ; il ne tardait pas à s'abattre sur le seuil de la vie apostolique, laissant à tous ses confrères de sincères et profonds regrets.

Le 13 août 1899, au moment où le R. P. GIGAUD nous quittait pour se rendre à Lyon, sa résidence nouvelle, le personnel des Pères de la Maison comprenait, avec les chapelains, les PP. BOVIS, BESSAC, ISNARD et CLAVÉ. La mort ne devait point tarder à y faire des vides profonds et nous rendre singulièrement pénibles les premiers mois de notre séjour sur la colline.

Le P. BESSAC était depuis vingt ans aumônier des deux grandes prisons de Marseille ; il s'acquittait avec zèle, délicatesse et bonté de cet ingrat ministère ; ses forces, en dernier lieu, trahissaient sa bonne volonté ; il ne voulait cependant céder à personne la charge pénible dont il était le titulaire. Les détenus comprenaient vite sa bonté ; ils lui donnaient aisément leur confiance ; les employés de la prison l'entouraient tous de leur respect et de leur vénération. Le jour de ses obsèques, M. le directeur nous disait en termes émus la peine profonde que leur causait à tous la perte qu'ils venaient de faire. Le P. BESSAC nous était enlevé par une attaque d'apoplexie le 28 novembre 1900. De légères congestions lui avaient annoncé depuis quelque temps le départ final ; il ne fut point surpris, et les dernières

heures de son existence furent, comme toute sa vie, calmes, édifiantes et pleines de confiance en la bonté de Dieu.

Le P. Bovis n'était plus, en 1899, qu'une constitution et qu'une intelligence déprimées. Il ne montait plus à l'autel ; son état réclamait des soins délicats et pénibles à rendre. Le bon F. MOLINAS l'a entouré durant deux années entières d'un dévouement au-dessus de tout éloge. Le P. Bovis s'éteignait doucement le 6 juin 1901.

Le P. ISSARD arrivait à Notre-Dame de la Garde en 1892 ; il y mourait le 3 janvier 1901, à l'âge de cinquante ans. Durant ces huit années et quelques mois de séjour à la résidence, il a prêché dans les diverses églises de Marseille, à Saint-Vincent-de-Paul, à Notre-Dame du Mont-Carmel, aux Chartreux, à Saint-Victor et ailleurs ; il a donné de nombreuses retraites aux communautés religieuses, dans les diocèses d'Avignon, de Nice, de Lyon, de Rodez, de Fréjus, et dans plusieurs autres, laissant partout un profond souvenir de son zèle, de son éloquence et de sa piété. D'une constitution délicate et d'une maigreur sans pareille, on aimait à le revoir, et bien rares sont les communautés et les paroisses évangélisées par lui où notre cher missionnaire n'ait paru qu'une seule fois. Il a été un bon et laborieux ouvrier, et la somme de travail fournie par un corps translucide, par des ossements et par des nerfs, était relativement surprenante. Sa maladie et sa mort survenues au cours d'une prédication d'avent provoquèrent dans la communauté une bien douloureuse et sincère émotion.

Le P. CLAVÉ fut de maison à la Garde depuis le 5 mars 1898 jusqu'au 17 avril 1901. Le P. CLAVÉ a prêché avec succès et avec fruit, à Marseille, une station de carême à Saint-François-d'Assise, des retraites paroissiales à la Valentine, à Notre-Dame du Mont, à Saint-Victor, à

Saint-André, à la Pomme et à Valensoles, diocèse de Digne, une retraite de congrégation. Il a mis généreusement au service de la Maison, pour l'exécution de plusieurs travaux importants, ses remarquables aptitudes d'architecte et d'ingénieur ; la communauté ne saurait lui en témoigner une trop vive reconnaissance. Il est plein de dévouement et de ressources.

De bons et nouveaux ouvriers sont venus occuper la place de ceux que le Père de famille venait d'appeler à la récompense.

Le P. BOURG nous arrivait d'Aix le 15 septembre 1900. Il n'était un inconnu ni pour la Maison de la Garde ni pour Marseille. Il pourra sans peine, s'il le veut, réveiller dans les diverses paroisses de Marseille, les échos mal endormis de son éloquence et de sa belle voix. Depuis son arrivée parmi nous, il a prêché des retraites de paroisse à Moustiers et à Valensoles, dans le diocèse de Digne, à Montfavet, près d'Avignon, à Roybon, dans l'Isère, et à Marseille, les retraites de Sainte-Rose à la Trinité, et celle de Notre-Dame de la Salette à Montolivet. Il a pris part à la mission de Nantes, à titre de directeur paroissial. A l'occasion du jubilé pontifical, il a évangélisé, dans les environs de Saint-Flour, les bonnes populations de Neuvéglise, de Vabres, de Saint-Saturnin, d'Oradour et de Saint-Georges ; il a donné les exercices du jubilé à Blauvac, diocèse d'Avignon, à Sainte-Foy de Pégolières, diocèse de Toulouse, et en compagnie du P. PANET, à Toussieux, près de Vienne-en-Dauphiné. Il a prêché le carême en 1902, à Saint-François-d'Assise, à Marseille ; l'adoration perpétuelle à la Pallud et dans la chapelle des Sœurs de l'Espérance. Tous ces travaux ont donné les plus consolants résultats. Qu'ils éloignent pour longtemps de l'esprit de l'ouvrier toute préoccupation de vieillesse précoce.



A ses travaux apostoliques, le P. BOURG a bien voulu joindre les ennuis de l'économat. Le vœu de pauvreté et la limite des ressources ne permettent point les débordements du cœur. Le P. BOURG le sait : les finances de la Maison ont trouvé en lui un tuteur dévoué et consciencieux.

Le P. PANET appartient à la Maison de Notre-Dame de la Garde depuis le 7 octobre 1901. Après avoir pris rapidement contact avec sa communauté nouvelle, il reprenait le chemin de Lyon pour y évangéliser avec le P. FILET la religieuse population de Thel. La foi est vive dans cette localité ; les hommes négligeant le devoir pascal y sont rares ; les consolations ne manquèrent point pour le cœur des missionnaires. Ils ne furent pas moins heureux à Saint-Maurice-de-Lignon, population toute chrétienne où le travail des confessions fut pour eux accablant.

De Saint-Maurice, le P. PANET se rendit à Belley. Il prêcha dans la cathédrale une première retraite aux dames de l'Œuvre de la Miséricorde, et une seconde aux demoiselles de l'Œuvre de la Persévérance. M<sup>sr</sup> Luçon, évêque de Belley, accueillit le missionnaire Oblat avec la plus grande bienveillance. Sa Grandeur voulut clôturer elle-même les exercices de la dernière retraite. Après Belley, Tarare : le P. PANET y a prêché un second jubilé aux fidèles de la paroisse Saint-André. Ce travail a clôturé pour lui la campagne apostolique de 1901.

Le 15 février 1902, il est à Brignolles ; il prêche dans cette ville, l'une des meilleures du diocèse de Fréjus, la station du carême.

Au retour, il prêche, le 25 mai, le sermon des couronnes à Saint-François-d'Assise ; le 22 juin, le panégyrique de saint Louis de Gonzague aux jeunes gens de l'œuvre de M. Allemand ; le 19 juillet, le panégyrique

de saint Vincent de Paul aux filles de la Charité du Chemin du Roucas-Blanc; le 3 août, un sermon d'adoration à Saint-Martin; du 10 au 15 du même mois, la retraite de la Congrégation au Calvaire; du 16 au 23, la retraite aux sœurs de Murinais; en septembre, l'adoration au sanctuaire de Notre-Dame de la Garde et les retraites des sœurs de l'Espérance de Limoges et de Nevers.

Voici maintenant en quels termes *la-Croix du Var* appréciait au mois d'avril dernier la prédication du carême de Brignolles: « Le carême s'achève dans des conditions particulièrement brillantes. Le P. PANET s'est fait un très bel auditoire par sa parole simple, correcte et élégante; sa voix claire et agréable portait dans toute l'église: où que l'on fût placé, on entendait bien, on saisissait à merveille la pensée du prédicateur. Son débit naturel, sans cris, sobre de gestes, était d'un charme pénétrant. Il ne disait rien qui ne fût compris et qui ne pût être mis immédiatement en pratique pour la correction et l'amélioration de la vie. Les auditeurs étaient heureux de ne pas perdre un mot et fiers de ne trouver rien d'obscur, et je ne serais pas étonné que la joie de comprendre eût ouvert le cœur de plusieurs. Aussi les réunions ont été suivies et à certains jours, comme le soir de la fête de saint Joseph, la foule est devenue multitude. C'est un souvenir que le révérend Père emportera de nous et que nous conserverons de lui. »

L'article était l'œuvre de M. le curé lui-même.

Les autres travaux accomplis n'ont été ni moins fructueux ni moins appréciés.

A l'occasion du nouvel an, le 1<sup>er</sup> janvier 1902, le R. P. Provincial nous donnait comme étrenne le bon P. BONNEFOY, qui devait trouver, à l'ombre de notre pieux sanctuaire, en quittant le Calvaire, un repos bien gagné. Hélas! les noviciats sont durs pour les hommes sans

vocation. Le P. BONNEFOY ne sera jamais profès chez les paresseux. Il demeure le confesseur ordinaire des sœurs de l'Espérance, le confesseur extraordinaire des religieuses de la Visitation, des Minimesses, des sœurs de Saint-Charles, du Saint-Nom de Jésus, de Saint-Joseph. Il a prêché le carême dans l'église paroissiale de Montolivet, une retraite à la congrégation de Sainte-Anne à Auriol, un sermon de circonstance à la Visitation, une retraite aux Madeleines du Refuge, la retraite annuelle aux sœurs de Saint-Charles à Avignon; il a donné une pieuse et chaleureuse allocution dans la basilique aux pèlerins des Crottes. Comme son glorieux patron saint François-Xavier, il répond au travail par l'appel du travail, *amplius, Domine, amplius.*

Le P. DUCASSE a appartenu une année à Notre-Dame de la Garde. Son état de santé ne lui a jamais permis, à notre grand regret, de rallier son poste; mais dans ses chères Pyrénées il a su utiliser, pour des travaux de prédication, les quelques heures péniblement arrachées à la faiblesse et à la souffrance.

Nous ajouterons à cette nomenclature les quelques travaux accomplis à l'extérieur par les Pères chapelains.

Dans le courant du carême de 1900, le cher P. MARTON retirait du fond de sa malle apostolique, dans laquelle cinq cents sermons reposent tranquilles les uns sur les autres, quelques-unes de ses bonnes compositions oratoires où il avait accumulé jadis tout son zèle de jeune missionnaire, et durant quinze jours il a évangélisé avec entrain, et à la grande satisfaction du curé, la paroisse de Salins-de-Giroud, dans le diocèse d'Aix.

Le P. Supérieur a prêché des retraites aux sœurs de la Sainte-Famille, à Marseille, à Bordeaux, à Paris, à Montpellier et à Perpignan; quelques sermons de circon-

tance, d'adoration et de prise d'habit ; la retraite de rentrée au pensionnat de l'Immaculée du Prado, celle du 8 décembre aux anciennes élèves de l'établissement, et enfin une retraite de congréganistes à Perpignan.

La somme des missions, retraites, carêmes, donnés au dehors par les Pères de la Maison de la Garde, durant ces trois dernières années, s'élève au chiffre approximatif d'une centaine de travaux. Les Pères sont en outre les confesseurs ordinaires des communautés du Prado, de l'Espérance, des religieuses franciscaines missionnaires de Marie, à la Maison Saint-Raphaël et au sanatorium ; ils ont exercé jusqu'ici le même ministère auprès des religieuses de l'Institut des jeunes aveugles.

A côté de nos Pères missionnaires et chapelains, nos bons Frères convers travaillent et se dévouent. Notre jardin, tenu avec distinction, paré de fleurs en toute saison, donnant d'abondantes récoltes de légumes, malgré son peu de terre et son manque d'eau, fait à lui seul l'éloge de notre cher et infatigable F. RAVEL. Par la propreté et par l'ordre qui la distinguent, la sacristie de Notre-Dame de la Garde publie hautement les mérites de notre bon F. CRESCENZI.

Le F. MOLINAS, qui est le moine sans habit et sans vœux, nous donne depuis vingt-cinq ans son travail et ses services avec l'attachement et toute la fidélité du fils de la maison.

Grâce à la situation maritime de Marseille et aux attraits irrésistibles que le pèlerinage de Notre-Dame de la Garde exerce sur le cœur de tout Oblat traversant notre ville, la Maison de Notre-Dame de la Garde a, plus qu'aucune autre, le plaisir de recevoir fréquemment la visite de quelques-uns de nos Pères ou celle des évêques nos amis.

Dans les premiers mois de l'année 1900, nous rece-

vions la visite canonique de notre T. R. Père Général, accompagné du bon P. REY. La consolation de revoir le chef vénéré de la famille devait nous être donnée à deux reprises les années suivantes. Au mois de mai dernier, nous eûmes la joie de saluer le R. P. TATIN se rendant à Rome. Malgré les préférences légitimes qui l'attirent vers Lyon ou vers le Dauphiné, notre R. P. Provincial vient de temps en temps nous apporter ses paternels encouragements et ses sages conseils. A leur passage de départ ou de retour, nos missionnaires de Ceylan et de l'Afrique du Sud viennent fidèlement saluer Marie et ses chapelains.

Parmi les visites épiscopales reçues, qu'on me permette de donner un souvenir spécial à celle qu'a bien voulu nous faire, au mois d'août dernier, M<sup>sr</sup> Turinaz, évêque de Nancy. Se rendant à Lourdes à la tête de huit cents pèlerins de son diocèse, et devant s'arrêter quelque temps à Marseille, Sa Grandeur, accompagnée de M. le chanoine Vigneron, directeur du pèlerinage, et de M. le supérieur de son grand séminaire, a bien voulu accepter la modeste hospitalité que nous leur avions généreusement offerte.

Sa simplicité avec nous, sa bienveillance pour notre chère Congrégation sont les mêmes partout, en Provence comme en Lorraine, à Notre-Dame de la Garde comme à Notre-Dame de Sion. Ce sont les bonnes paroles que le vénéré prélat a bien voulu nous dire en s'éloignant de nous.

Toutefois, ce service extérieur, ces relations nombreuses que nous impose la direction du pèlerinage de Notre-Dame de la Garde, n'altèrent en rien la vitalité religieuse de la communauté. Dans tous les cœurs règne, avec un sincère attachement à leur vocation, l'esprit d'union, de dévouement et d'obéissance.

Ces lignes sont écrites à une heure d'inquiétude profonde. Un souffle violent de persécution et de haine va passer sur la France, et demain peut-être il aura déraciné toutes les familles religieuses sur le sol de notre pays. Les bruits avant-coureurs qui l'annoncent remplissent l'âme d'effroi. La Bonne Mère de Marseille a béni notre berceau. Qu'elle soit, à cette heure, notre espérance et notre force. Qu'elle garde nos œuvres et nos personnes, et si les secousses de la tempête font tomber les fruits que le ver a piqués, qu'Elle lui conserve ceux qui font sa richesse et sa joie, et que l'arbre reste debout avec sa vigueur et sa fécondité.

C'est par cette prière que depuis plusieurs mois nous adressons chaque jour à Notre-Dame de la Garde que je veux terminer ce compte rendu en vous priant, mon très révérend et bien-aimé Père, de nous bénir, et d'agréer l'assurance de mon profond respect et de tout mon filial dévouement en N. S. et M. I.

BESSIÈRES, O. M. I.

---

## MAISON DU CALVAIRE.

RAPPORT AU T. R. PÈRE GÉNÉRAL.

TRÈS RÉVÉREND ET BIEN CHER PÈRE,

Le dernier rapport sur la maison du Calvaire fut rédigé par le R. P. Victor Roux, le 24 juin 1895. L'auteur du présent compte rendu n'a ni le temps ni même le désir de rattacher son récit à cette date un peu lointaine.

De 1899 à la fin de 1901, le R. P. BONNEFOY étant Supérieur de céans, les Oblats fournirent 221 travaux apostoliques au dehors et administrèrent notre chapelle fran-

çaise et notre chapelle italienne, l'aumônerie des Sœurs de Saint-Charles, rue Saint-Savournin, et la paroisse du Merlan dans la banlieue de Marseille. Durant la seule année 1901, il a été distribué, dans nos deux chapelles, 27400 communions.

Voici, plus détaillée, l'histoire du Calvaire depuis le 31 décembre dernier, jour où la sainte obéissance me confiait l'héritage du vénéré P. BONNEFOY, qui, parvenu au terme de son triennat, allait prendre résidence à Notre-Dame de la Garde, après de longues années passées à l'ombre du clocher animé des Accoules, dans l'exercice d'un ministère aussi fécond que laborieux.

Je trouvais ici le R. P. LONGEON, chargé de la procure provinciale et des fonctions de premier assesseur de la maison. Mais bientôt, le 6 avril suivant, il nous était ravi pour être élevé à la charge très lourde de procureur général. C'était la seconde fois que la Congrégation demandait son ministre des finances à notre communauté. Mais ni cet honneur, très apprécié, ni l'éloge que faisait du jeune élu la circulaire du T. R. P. Général, ne nous consolèrent d'une perte que rendaient plus douloureuses encore les circonstances présentes.

Le 15 du même mois, notre bien-aimé P. Provincial nous apprenait que la procure du Midi passait aux mains du R. P. Vincent MÉLIZAN. Ce n'est pas, il s'en faut, un novice dans les choses temporelles. Jusqu'à l'âge de cinquante-deux ans, il est resté dans le monde, mêlé continuellement aux rudes batailles du commerce, sur cette place de Marseille, l'une des plus mouvementées de l'univers. Entré sur le tard dans la Congrégation, après avoir reçu sa croix d'Oblat et ses ordinations des mains émues de son frère puîné, M<sup>sr</sup> MÉLIZAN, archevêque de Colombo, il avait espéré détourner pour toujours ses regards des choses terrestres ; vaine espérance.

Tour à tour économe à Notre-Dame des Lumières et à Notre-Dame de Bon-Secours, où il se livrait avec bonheur et succès aux travaux apostoliques, le voilà plus que jamais homme d'affaires. Le bon Dieu ne peut que bénir son sacrifice.

Le R. P. BADER est l'auxiliaire né d'un procureur ; pour lui, la comptabilité est un nouveau sacerdoce. A remplir avec assiduité ses délicates fonctions de vice-procureur provincial, il rendra à la Congrégation de signalés services, sans laisser de goûter les consolations les plus suaves du ministère spirituel.

J'ai à vous présenter un autre personnage, le R. P. BARTET. Assesseur, il donne à l'autorité le prestige de la grâce. Chapelain du Calvaire, il édifie par son assiduité aux cérémonies et au confessionnal, où il fait un bien très grand à une très nombreuse clientèle.

Son commerce est un charme, et de sa conversation l'on peut dire, comme de certains ouvrages du comte de Maistre, que « la prophétie y côtoie l'histoire ».

Le R. P. AVIGNON est Oblat depuis bientôt un demi-siècle et procureur local depuis quarante-deux ans ; il reçut sa première obédience d'économe le jour de son sacerdoce des mains de M<sup>sr</sup> DE MAZENOD. Le P. AVIGNON est un sage. Nul mieux que lui ne sait deviner au premier coup d'œil la fissure d'un exercice budgétaire et du premier mot indiquer le remède énergique.

Il dirige, dans notre chapelle, la Confrérie du Sacré-Cœur, fondée jadis par le R. P. Roux, Victor, retour de Montmartre. Deux fois par mois, il prêche avec amour cette dévotion si réconfortante au divin Cœur du bon Maître. Entre temps, il donne des prédications au dehors.

A noter une belle et féconde mission à Sarriens, un carême au Calvaire, sa retraite pascale à Alais (Gard) et une retraite aux religieuses du Saint-Nom de Jésus, à



Marseille, sans parler de divers discours de circonstances qu'il est toujours prêt à donner sur les thèmes les plus variés, grâce à la richesse de ses trésors oratoires. A entendre le tonnerre de sa voix, personne, je vous l'assure, n'a l'impression de recueillir « les derniers accents d'une voix qui tombe et d'une ardeur qui s'éteint ».

Ses jambes cependant pourraient jalouser sa voix, et malgré cette petite difficulté pour la marche, il gravit chaque semaine la colline abrupte de l'Oratoire, où il va exercer ses fonctions de confesseur ordinaire auprès des Sœurs de Marie-Immaculée.

Le R. P. PONS supporte avec la résignation aimable de Tobie la cécité dont il est frappé depuis nombre d'années. Il prêche çà et là quelques sermons qu'il prépare en les lisant dans sa mémoire et surtout dans son cœur. Mais son principal ministère est celui de la confession où il est très apprécié des fidèles et des ecclésiastiques ; non content de représenter si parfaitement à la chapelle le Père céleste qui est aveugle dans l'effusion de ses miséricordes, il accompagne volontiers nos missionnaires toutes les fois qu'ils ont besoin d'un confesseur auxiliaire ; c'est ainsi qu'il a rendu des services précieux dans un bon nombre de communautés où nos Pères prêchaient des retraites. Puisse-t-il longtemps encore remplir ces sanctifiantes fonctions !

Aumônier des Sœurs de Saint-Charles, directeur de l'Archiconfrérie de la Passion pour les âmes du purgatoire, missionnaire, organisateur de pèlerinage, préfet de sacristie, tels sont les titres du R. P. PEYTAVIN, et je dois en passer.

Son aumônerie de la rue Saint-Savournin n'est pas une sinécure ; prêcher et surtout confesser chaque semaine nombre de religieuses demande un peu de temps et beaucoup de patience.

L'Archiconfrérie de la Passion compte environ six mille membres. Il faudrait un bureaucrate pour tenir les registres de cette œuvre qui englobe les vivants et les morts. Notre cher directeur tient lui-même ses livres avec une parfaite netteté et une exactitude impeccable. Dans notre chaire du Calvaire comme dans toutes ses relations, il fait le plus grand bien par la contagion de sa profonde piété.

Malgré ces fonctions si absorbantes, il a pu se livrer aux travaux extérieurs ; dans ces derniers mois seulement, relevons trois retraites paroissiales dans le département de Vaucluse, une retraite religieuse au couvent de Marie-Immaculée, une retraite de congrégation à la paroisse des Olives. Il a prêché aussi au Calvaire un beau mois de Marie, dont il a partagé les honneurs avec les RR. PP. BARTET et AVIGNON. En ce moment, il est attendu pour d'autres retraites dans les diocèses d'Aix et de Digne.

Au mois de juillet dernier, un train complet de pèlerins s'ébranlait en gare de Marseille dans la direction de Notre-Dame des Lumières. C'était l'œuvre du bon P. PEY-TAVIN. Les Marseillais lui doivent les joies les plus douces d'un beau pèlerinage à ce sanctuaire si aimé de la Provence. Les prières, les chants, les communions, les sermons, les processions de jour et de nuit firent de ces deux journées deux journées qui semblaient échappées du paradis ; on se promet bien de les revivre chaque année.

Le R. P. FILET est un apôtre infatigable. Lisez plutôt la série de ses travaux depuis ce mois de janvier :

Triduum aux Sœurs de Saint-Charles ;

Trois retraites générales aux Sœurs gardes-malades, à Montpellier ;

Un carême à Saint-Lazare, Marseille ;

Retraites aux élèves et aux anciennes élèves des Sœurs de l'Immaculée-Conception, Montpellier; aux dames chrétiennes de Saint-Lazare; aux congréganistes de la Sainte-Famille, à Toulon; aux religieuses de l'Hôtel-Dieu, à Marseille; aux pèlerins de Notre-Dame de l'Osier, en septembre; aux congréganistes de la Croix-Rouge, à Marseille; aux élèves des Frères Maristes, rue Sainte-Victoire, Marseille;

Enfin, une octave des morts dans la belle église Saint-Michel, sans parler de maints sermons détachés.

Un autre jeune, un autre vaillant, dont la santé trahit parfois le zèle, mais dont il faut dire aussi *acquirit vires eundo* : c'est le R. P. Auguste JULLIEN.

Il a, cette année, un actif de travaux fort variés.

Une mission à Sarrians, dirigée par le R. P. AVIGNON, du 12 janvier au 2 février; une émouvante plantation de croix la couronna, et M. le curé en fit le plus bel éloge.

Un carême à la paroisse Saint-Joseph d'Alais (Gard). Les forces du missionnaire défailirent vers la semaine sainte. Si les succès et les sympathies étaient un remède, il eût été guéri sur-le-champ; mais la maladie était grave, et il fallut faire appel au charitable P. AVIGNON pour achever prédications et communions.

Au mois de juin, le P. JULLIEN donne la neuvaine du Sacré-Cœur, dans notre chapelle.

Notons encore deux adorations perpétuelles à Château-Gombert et à Saint-Julien, à Marseille; une retraite aux enfants du Refuge, au boulevard Baille; deux retraites aux Enfants de Marie et aux Mères chrétiennes de Sarrians; ces exercices furent suivis d'un pèlerinage à Notre-Dame des Lumières, organisé par le pieux missionnaire.

Ensuite, une retraite religieuse à la maison générale des Saints-Noms de Jésus et de Marie, aussitôt suivie

d'une retraite aux Enfants de Marie de Saint-Barnabé.

Enfin, ce mois d'octobre, nous le trouvons à Vienne-en-Dauphiné où il prêche les exercices du commencement de l'année à l'Institution Robin ; à Carpentras, où le Carmel goûte sa mystique dans un triduum en l'honneur de sainte Thérèse ; à Bédoin, où les bonnes chrétiennes du Ventoux lui demandent les secrets d'une perfection moins raffinée.

A l'heure où je vous écris, le cher P. JULLIEN prêche à Mont-de-Marsan, en deux retraites successives, les élèves et les anciennes élèves de nos bonnes Sœurs de Lorette.

Encore une nomenclature, celle de mes travaux depuis ce mois de janvier :

Plusieurs tridiums à nos chères Sœurs de l'Espérance à la Plaine ;

Un carême à Saint-Polycarpe, Lyon ;

Un mois de Marie à la paroisse Saint-Michel, Marseille ;

Une retraite de première communion et de confirmation, à Bedoin (Vaucluse) ;

Retraite aux Madeleines du Refuge Saint-Michel, Lyon ;  
aux Enfants de Marie de la paroisse Saint-Michel ;

Retraite à la maison générale des Sœurs de Saint-Joseph de Marcillac (Rodez) ;

Deux retraites religieuses de la Sainte-Famille de Bordeaux, au Prado et à la Plaine ;

Enfin, une retraite au Refuge Saint-Michel, à Lyon, et une neuvaine des morts à la paroisse de la Trinité, à Marseille, où M. le chanoine Chazal conserve fidèlement aux Oblats de vieilles et ardentes sympathies.

J'aurai dit l'essentiel sur l'œuvre française, si je signale l'Œuvre de la propagation de la foi dont est chargé le R. P. Supérieur, ainsi que de la congrégation des Enfants de Marie qui nous donne chaque semaine l'édification d'une pieuse réunion.

L'Œuvre de Notre-Dame des Sept Douleurs fonctionne avec succès sous la direction du R. P. MÉLIZAN, heureux d'y trouver une consolante diversion à ses froides occupations de la procure.

Le ministère de nos bons Pères italiens n'offre pas un moins vif intérêt. La piété est profonde, démonstrative, chez un certain nombre de ces 80 000 à 100 000 Italiens qui forment une cité dans la cité marseillaise. Dire que les environs du Calvaire sont le boulevard de cette colonie, c'est faire pressentir que, pour le regard et l'ouïe, notre quartier est devenu un sujet d'études fort piquantes.

Le vénéré P. GALLO, notre premier assesseur, est l'in-fatigable directeur de la chapelle italienne. Il a comme auxiliaires trois jeunes Pères qui, venus de provinces diverses, offrent aux fidèles l'avantage de choisir un directeur qui entende mieux leur dialecte. Le R. P. OSSOLA, c'est le citadin de Milan ; le R. P. D'ERAMO, le type vigoureux des Abruzzes ; tandis que le R. P. SOLERI personifie la douceur ligurienne.

Le R. P. GALLO est l'âme de cette œuvre, et immense est le bien qu'il fait à ses compatriotes et aux prêtres qu'il dirige. Il prêche chaque année la retraite ecclésiastique aux nombreux Italiens qui exercent le ministère à Marseille ; cette année, malgré l'ébranlement de sa santé, il a tenu à donner la retraite aux religieuses de Saint-Charles et plusieurs travaux en Italie.

Il aime passionnément sa chapelle nationale des Italiens où le luxe des décorations qu'il y a déployées ne le cède qu'à la profusion des cérémonies, des chants et des prédications. Il y a établi huit associations pieuses et deux congrégations, dont l'une pour les femmes et les jeunes filles et l'autre pour les hommes. Une garderie, qui abrite soixante petits enfants, fonctionne depuis plus

de dix ans pour le plus grand avantage des familles pauvres.

Carême, mois de Marie, octaves du Sacré-Cœur et des morts, retraite de congrégations, instructions pastorales les dimanches et les fêtes, en un mot tout le cycle de l'enseignement paroissial se déroule périodiquement dans cette chapelle.

On y prépare en moyenne chaque année soixante-dix enfants à la première communion et une centaine de confirmands, parmi lesquels un certain nombre d'adultes.

M<sup>sr</sup> Andrieu, notre évêque très aimé, est venu y confirmer cette année pour la première fois depuis qu'il a succédé au regretté M<sup>sr</sup> Robert sur le siège de Marseille. C'était le 3 juin. M. le chanoine Simeone, secrétaire général de l'évêché, accompagnait le pieux prélat qui s'est déclaré ravi de ce premier contact pris avec ses chers colons italiens.

Pendant la note caractéristique de cette année pour cette intéressante population, c'est l'établissement d'une annexe sur la paroisse Saint-Mauront. Cette paroisse excentrique se développe des vastes ports de la Joliette vers la gare Saint-Charles, dans le sens du boulevard National. Sur 15 000 habitants, elle compte environ 10 000 Italiens. On comprend que le clergé séculier, exclusivement français, ne puisse, malgré son vif désir, donner tous les soins nécessaires à cette agglomération étrangère.

Le R. P. OSSOLA, actif et prudent à la fois, a été choisi par le R. P. Provincial pour cette délicate fondation. Non loin de l'église Saint-Mauront, sur un boulevard très ouvert, il a établi un secrétariat populaire qui se rattache à l'Œuvre internationale, créée par M<sup>sr</sup> Bonomelli, évêque de Crémone, pour assister les ouvriers italiens émigrés en Europe.

Le P. OSSOLA siège à ce bureau plusieurs fois la semaine et donne gracieusement à ses compatriotes conseils, recommandations, renseignements pour trouver du travail.

En même temps, et sous l'inspiration de l'évêché, l'excellent curé de Saint-Mauront, M. l'abbé Bérenger, mettait, dans son église, une chapelle et un confessionnal à la disposition du bon Père qui peut ainsi atteindre ses fidèles dans l'exercice du ministère sacerdotal.

On devine l'avenir consolant de cette création, le jour surtout où une chapelle spéciale pourra être construite dans ces quartiers populeux. Puisse notre saint Fondateur accorder ce présent à sa chère ville et à ses fidèles enfants !

Un mot de nos excellents Frères convers.

Le vénérable F. NICOLAS est concierge, réfectoier et sacristain de la chapelle italienne; nos habitués l'appellent couramment *saint Joseph*, sans doute à cause de sa belle barbe qu'il semble avoir héritée du grand patriarche.

Le F. DEVAUX se dévoue à la sacristie du Calvaire avec un zèle et une gravité dignes de Népotien.

Le F. BARTHÉLEMY a tous les autres emplois de la maison, ce qui n'est pas pour le déconcerter. Il applique, sans le savoir, la devise du grand Mazarin : « Le temps et moi. » Ces bons et dévoués serviteurs, vrais enfants de la famille, méritent notre plus affectueuse reconnaissance.

Voilà, très révérend Père, sur quel théâtre et avec quelle activité s'est exercé le zèle de vos fils du Calvaire pendant les dix mois qui viennent de s'écouler dans une paix intime, dans une harmonie de tous les cœurs qui nous console des agitations du dehors. Très rares ont été les obédiences, comme il est naturel dans une com-

munauté où chacun est bien à son poste et où toutes les âmes sont à la joie.

Nous avons eu le regret de voir partir pour Notre-Dame de l'Osier le cher P. Xavier FAYARD. Il était venu au Calvaire pour remplir provisoirement les fonctions de curé au Merlan. Lorsque, sur la demande du R. P. Provincial, Monseigneur a bien voulu nous soulager de ce service, le bon P. FAYARD nous a quittés en emportant l'estime de tous et les éloges mérités de M. le vicaire général Olivier qui avait fort apprécié son ministère pastoral.

Au mois de mai, le bon F. DELPO nous quittait pour la maison d'Aix où sa présence était nécessaire. Nous lui sommes reconnaissants des services qu'il a rendus au Calvaire pendant les neuf ans qu'il y a passés dans des emplois divers.

A la même époque, nous faisons la précieuse acquisition d'un fidèle serviteur que notre P. Économiste est fier d'avoir préposé à son administration culinaire. Jules est, en effet, le trésor des estomacs débiles et même vigoureux, et rien n'est agréable à son bon cœur comme de mettre les savantes ressources de son art au service de nos pieux visiteurs.

Ces hôtes sont trop nombreux pour que je puisse vous en faire l'énumération complète.

Vous êtes venu nous visiter vous-même, mon vénéré Père, à votre retour de Rome, le 8 du mois dernier. En quelques heures, vous avez trouvé le secret de faire les surprises les plus agréables et d'apporter les consolations les plus réconfortantes à vos communautés de Notre-Dame de la Garde et du Calvaire, sans omettre une bienfaisante apparition à vos filles aimées de la Plaine, du Pensionnat de l'Immaculée-Conception et de la Clinique de l'Espérance.



Votre assistant général, le R. P. TATIN, a bien voulu aussi prendre pied au Calvaire, lors de son voyage à la Ville Éternelle. Il nous a grandement édifiés par le récit de ses apostoliques excursions en Amérique.

M<sup>sr</sup> Andrieu, le nouvel évêque de Marseille, a daigné aussi nous faire plusieurs fois l'honneur de sa visite, toujours empreinte de simplicité et de bonté charmante.

Le nouveau Vicaire apostolique de Kimberley, M<sup>sr</sup> Gaugbren, ne nous a donné que quelques heures ; mais il ne lui en fallait pas davantage pour gagner tous les cœurs et nous laisser l'impression que Kimberley posséderait un évêque capable de relever les ruines d'une guerre désastreuse.

Le R. P. Provincial, qui aime à nous revoir fréquemment, a tenu ici tous ses conseils provinciaux de l'année, ce qui nous vaut la joie toujours nouvelle de posséder ses vénérables consultants.

Puisque nous parlons de visites insignes, signalons aussi celle du R. P. LONGEON, procureur général, le 25 mai ; tout le monde le revit avec plaisir.

Les maisons d'Aix, de Notre-Dame de la Garde et du Calvaire sont trop voisines et en même temps trop unies pour ne pas se visiter mutuellement avec cette liberté d'allures et cet imprévu qui embellit les relations de famille.

Nos Pères de Notre-Dame de l'Osier, de Notre-Dame des Lumières et de Notre-Dame de Bon-Secours, d'Ajaccio et de Vico, de Lyon et de Nice, nous ont apporté aussi de fréquents témoignages de leurs sympathies.

Nous avons été également heureux de donner l'hospitalité au R. P. MÉLIZAN, jeune recrue des Missions étrangères de la rue du Bac, qui s'embarquait pour le Japon ; à nos chers PP. GOURICHON, MARGERIT, PERRUSSEL et MASSON, en route pour Ceylan (ils ont quitté la France

le 24 août, pleins de cœur pour leur magnifique apostolat); enfin, à nos frères scolastiques qui, ce mois d'octobre, se rendaient au scolasticat de Fréjus.

Daignez, mon très révérend et bien-aimé Père, bénir votre Maison du Calvaire et agréer l'hommage de mon respectueux dévouement.

Votre fils en N.-S. et M. I.

J. GAVARY, O. M. I.

---

## PROVINCE DU NORD.

### MAISON DE LIMOGES.

LETTRE DU R. P. IUNGBLUTH AU GÉRANT DES ANNALES.

MON RÉVÉREND PÈRE,

Vos discrètes, mais très nettes doléances de gérant à court de copie, insérées à la fin de l'avant-dernier numéro des Annales, m'ont induit à « discuter » ma conscience de Supérieur de maison bien en retard.

J'incline à m'absoudre, comme tout brave homme un tantinet en faute! Voici, d'ailleurs, mes justifications, qui sont, du même coup, une première donnée sur cette maison de Limoges.

Depuis 1876, c'est-à-dire depuis vingt-six ans, mes vénérés prédécesseurs n'ont pris la parole que trois fois dans les Annales (non compris la relation de l'expulsion). Les deux années précédentes, le R. P. DELPEUCH avait fait un éloge de la situation et des œuvres, en cinq pages insérées au numéro de septembre 1875; puis un résumé des mêmes éloges en deux tiers de page au numéro de mars 1876.

Mais, dès 1878, le R. P. AUDRUGER commence son très bref rapport par des lignes peu enthousiastes. « La

maison de Limoges vieillit, dit-il ; c'est pourquoi elle se repose ! »

Dix ans plus tard, le R. P. BOURDE ouvre le sien en notes moins gaies encore : « Il paraît qu'au début les missions ont été florissantes dans ce diocèse... Toujours est-il que la vie apostolique est maintenant à peu près éteinte... les essais de missions ont donné des résultats bien modestes. Je ne vous en parlerais même pas, si je ne considérais comme un devoir de faire un rapport, et un rapport véridique. »

Ce devoir-là, le R. P. PICHON s'y est décidé à son tour en 1893, mais avec prélude qui n'est plus *allegro* du tout. « Le rapport du P. BOURDE, dit-il, n'était pas de nature à encourager... L'expérience m'a prouvé qu'il disait malheureusement trop vrai ! On comprendra que j'aie hésité longtemps... Si je m'y décide aujourd'hui, c'est par devoir et par obéissance. »

Neuf ans se sont écoulés depuis, et ni le devoir, ni l'obéissance ne... vous ont donc empêché d'avoir à quêter de la copie ! Disons vite que le R. P. PICHON quitta Limoges l'année suivante ; que le R. P. COUBRUN, son successeur, fut inopinément enlevé, après quinze ou seize mois de charge, pour être placé à la tête de la maison de Talence ; et que le R. P. BERTHELON, nommé Supérieur alors, c'est-à-dire à la fin de l'année 1895, mourut en mission dès le mois d'avril 1896.

Le cher P. BOUNIOL, qui lui succéda, aimait mieux s'occuper de la maison en économiste qu'en historiographe. A l'expiration de son temps de charge, je le remplaçai. Mais, je ne pouvais ni ne voulais m'aventurer à raconter ce qui était antérieur à ma présence, les éléments de narration exacte et détaillée faisant défaut. Entré en charge à la fin d'août 1899, je n'ai commencé à connaître un petit passé digne de narration qu'au cours de

l'année qui vient de s'écouler. Et vous verrez plus loin à quel point le temps, alors, a manqué pour s'y mettre.

Le passé antérieur ainsi résumé, et soudé au présent, j'ai la joie de commencer par dire que, quoique vieillie encore de vingt-trois ans depuis le rapport du R. P. AUDRUGER, notre maison de missionnaires nè se repose plus! Voici ce que je trouve au registre des demandes de travaux de MM. les curés que l'on a pu satisfaire :

De la fin d'août 1899 à mai 1902, c'est-à-dire en trente-trois mois, 19 missions ont été données par un Père seul, et autant par deux ou plus; total : 38 missions dont 20 dans le diocèse de Limoges, 6 dans le diocèse de Tulle, 2 dans le diocèse de Périgueux, 2 dans le diocèse de Mende, 2 dans le diocèse de Nantes, 1 dans ceux d'Angers, Reims et Saint-Flour; 1 aussi dans le diocèse de Bayonne (Biarritz), où ce fut plutôt une semaine d'Adoration, suivie d'un grand demi-carême.

De plus : 33 retraites paroissiales, 30 de première communion et de confirmation, 15 de pensionnats, 12 de religieuses, 10 de collèges, 2 de petits séminaires et 1 d'hommes.

Total : 103 retraites, dont 74 dans le diocèse de Limoges. Plus 12 triduums et 65 sermons de circonstances, le tout dans les mêmes diocèses que nos 38 missions, et dans ceux d'Aire, Châlons, Angoulême, Chartres, Nancy, Versailles et Viviers.

Ajoutez 4 mois de Marie, à Limoges; 3 retraites de grands séminaires, à Blois, au Mans et à Bayonne; 4 retraites pastorales à Metz, 2 à Ajaccio; 1 aux prêtres de Sainte-Marie de Tinchebray, 1 aux Pères de la Délivrande, 1 aux directeurs du grand séminaire et aux missionnaires diocésains de Mende; enfin, celles de nos Pères de Talence, de Montmartre, d'Arcachon, de Sion, d'Urnietà (Espagne) et de Saint-Charles (Hollande); ces 20 derniers travaux

à l'actif de votre serviteur, et vous aurez un total d'œuvres à résultats divers, sans doute, mais dont l'ensemble dit que nous ne sommes pas restés inactifs.

Malheureusement le *Codex historicus* est complètement muet sur un trop grand nombre de ces travaux dont les uns sont seulement nommés, et d'autres pas même mentionnés. Est-ce manque de temps? Est-ce incapacité de faire mieux que ce que l'on trouve monotone, imparfait sous la plume des autres? Voici le résumé de ce que j'y lis :

*Chabrignac* (Corrèze). PP. KEUL et OLIVE. — On y redoutait fort les voisins de Juillac, qui ont causé l'agréable surprise de venir, au contraire, renforcer les auditoires. Donnée en Avent, et bien lancée dès la première semaine, l'œuvre fut presque arrêtée net par le froid intense des huit jours suivants. Les visites et réunions de hameaux dégèlèrent les courages, et la dernière semaine accentua les résultats : nombreux retours, belle plantation d'une croix donnée par M. le comte de la Besse.

*Dontreix* (Creuse). PP. IUNGLUTH et KEUL. — Paroisse conservée. Le vénéré pasteur, qui se retira peu après, et est mort depuis, nous voulait et ne nous voulait pas. Il demandait un Père seul : il se résigna aux deux. Il répugnait ouvertement à la décoration de l'église, aux cérémonies et même au chant des cantiques ; il prétendait avoir vu les inconvénients de tout cela. *Item* de la communion fréquente ! A la supérieure des Sœurs qui, quinze jours après la mission, s'aventura à le prier de confesser quelques jeunes filles pour qu'elles puissent s'approcher de la sainte table, il dit en grande colère (textuel) : « Vous êtes comme les missionnaires, vous avez le diable dans le corps !!! Si on vous écoutait, on n'en finirait pas de communier ! » L'âge n'avait pas glacé le sang de ce vieillard, connu de son peuple, qu'il amu-

sait bien plus qu'il ne scandalisait par ses sorties volcaniques et sans rancune ! Loin de nous paralyser, cela nous valait le bénéfice des contrastes. Prêtre modèle, d'ailleurs, sous bien des rapports : régularité, sérieux, grande dignité de « vie et mœurs », il avait certainement attiré beaucoup de grâces sur sa mission, qui fut bonne. Il y eut bon nombre de retours d'hommes. Un froid intense avec neige — c'était en janvier — et un peu de scandaleux de provenance regrettable firent obstacle pour quelques-uns.

*Saint-Basile et autres paroisses*, pour chacune desquelles, en une ligne ou deux, le P. KEUL se borne à mentionner son contentement et le bon parti qu'il a pu tirer de ses projections. L'aménité de son caractère avec les gens, la diversité des moyens, enfin le fait que, dans les presbytères, il ne se montre jamais difficile pour la table et toujours prêt pour le travail, lui ont valu bien des demandes de travaux.

*Aurillac* (Corrèze). P. DE SAINT-QUENTIN. — L'influenza y rend les débuts très difficiles ; néanmoins, le missionnaire est satisfait : 3 ou 4 hommes et 2 femmes seulement sont restés réfractaires.

*Chassenon* (Charente). PP. DE SAINT-QUENTIN et OLIVE. — Les fêtes de la Sainte Vierge et du Sacré-Cœur lancent et accentuent le mouvement. La proximité des élections municipales et les incursions périodiques de pasteurs protestants sont les gros obstacles. Le souvenir du P. BERTHELON, mort en cette paroisse au cours de la mission précédente, agit en sens opposé. Les protestants ont renversé la croix de mission peu après la clôture, ce qui n'a abouti qu'à accentuer les souvenirs qu'elle perpétue depuis sa restauration.

Urnieta, Sion, Saint-Charles, Montmartre, Talence, Arcachon, retraites des Pères ; comme Oloron, Bayonne,

Metz (quatre fois), Tinchebray, la Délivrande, Corte, Ajaccio, Mende et Tulle, retraites de prêtres ; le Mans, Blois et Bayonne, retraites de grands séminaires ; Sion, Auch, Tinchebray, Saint-Martial de Limoges, retraites du juniorat et de petits séminaires et collèges, le tout à l'actif ou au passif de votre serviteur : travaux dont on ne peut dire que *bene* ou *optime*. Le *Codex* a des détails, mais pour l'intimité non imprimée. De même pour l'ouvrage de Saint-Joseph, à Reims ; les Petites Sœurs des pauvres, à Auch ; les Sœurs du Sauveur, à Ambazac ; les religieuses, puis les Supérieures de Marie-Joseph, au Dorat ; les Sœurs de l'Espérance, à Châlons, celles de Saint-Régis, à Aubenas ; les Sœurs de Nevers, à Limoges, puis leur pensionnat et les élèves de la Providence. Sur tous ces terrains, j'ai reçu autant d'édification que j'ai essayé de donner de lumière.

Je crois pourtant devoir mentionner le grand courage de M<sup>sr</sup> Jauffret, évêque de Bayonne, pendant ses deux retraites pastorales. Il assista à l'ouverture de la première à Oloron, la tête tout ensanglantée d'un accident qui, la veille, lui avait scalpe la moitié du front, et il ne voulut manquer à aucun exercice. « Il faut que je leur donne l'exemple ! » me disait-il. Parti à l'enterrement de M<sup>sr</sup> l'évêque de Tarbes, à la clôture de cette première retraite, il revint assister encore à tous les exercices de la deuxième, à Bayonne, bien que, sur son conseil, je n'aie fait que répéter les instructions de la première, aussi textuellement que j'en suis capable. Ce pieux et zélé prélat avait été fort attaqué au début, par les partis politiques. Je puis témoigner qu'il avait conquis l'estime de tout son clergé longtemps avant sa mort. C'était un ami pour plusieurs d'entre nous.

Je dois signaler aussi la vaillance des Petites Sœurs des pauvres d'Auch, qui surent mener de front les nom-

breux exercices de leur longue retraite et leurs obligations envers leurs vieillards qu'elles ne peuvent quitter. Les grands froids de janvier avaient amené une recrudescence de mortalité chez ces vieillards ; plusieurs Sœurs tombèrent elles-mêmes malades ; aucune ne voulut être dispensée d'un seul exercice ni même soulagée dans son emploi, par crainte d'en surcharger ses sœurs. Ainsi ai-je vu plus d'une fois nos chères Sœurs de l'Espérance, en temps de presse subite, passer les nuits auprès de leurs malades et revenir le matin, pour suivre toutes les prédications du jour. Comme ces auditoires nous prêchent !

*Châlus.* PP. IUNGBLUTH et HEHN. Demi-ville, célèbre dans l'histoire de France par la mort de Richard Cœur de lion (1199). — Plusieurs personnes veulent y faire l'œuvre de Dieu, mais un peu à la façon des fourmis, qui tirent sur le même fêtu pour le compte de la même fourmilière, et tout de même chacune de son côté. Il y a un couvent-pensionnat avec sa chapelle ; on y a peur que la mission nuise aux certificats d'études et brevets : les dames et demoiselles chanteuses y cultivent un peu la dissonance entre elles, et sont promptes à la grève : le petit peuple, très nombreux, semble entretenu dans la conviction que l'église est pour les gens bien habillés ; il n'y paraît presque pas pendant la mission. Nous dûmes lutter ouvertement pour obtenir la gratuité des chaises, M. le curé, généreux du reste, étant un peu enlacé dans les mailles d'un contrat de location avec un fermier des dites chaises. A la fin, pourtant, chanteuses, pensionnaires et autres demeurant fidèles, il y eut de bons résultats et une belle plantation de croix.

*Limoges.* — Mois de Marie à la cathédrale, P. DE SAINT-QUENTIN ; on en a été content. A Sainte-Marie, P. IUNGBLUTH : rien de particulier, sauf l'ample gerbe de couacs



et autres aménités limousines, ramassées presque chaque soir, et malgré la compagnie d'un Frère convers, en me rendant à cette église, qui est à trois minutes de notre couvent. A Limoges, il faut s'attendre à cela. J'en ai eu mon étrenne le jour même de mon arrivée. Les PP. BOUNIOL et KEUL, venus au-devant de moi à la gare, à 10 heures du soir, reçurent, l'un une pierre sur la nuque, l'autre un coup de pied dans les jambes; et nous demeurâmes la cible des pierres de deux ou trois vauriens pendant une partie du trajet, jusqu'à ce que, passant devant un corps de garde, nous ayons pu nous faire délivrer de ces aimables citoyens par quelques soldats. Aujourd'hui, hélas, nous ne sommes pas toujours rassurés par l'uniforme !...

*Reims. Saint-Thomas. P. IUNGBLUTH.* — Paroisse jadis suburbaine, où le cardinal Thomas Gousset crut faire grand en bâtissant, pour les quelques habitants de ce faubourg, une église pour 2 000 personnes. On dit qu'il y consacra tout le bénéfice des éditions de ses ouvrages théologiques; et il a voulu que cette église soit le lieu de sa dernière demeure. Or, ce quartier a pris un développement formidable : outre les 23 000 âmes de la paroisse, des milliers d'autres se groupent autour d'une église plus récente encore.

Cet Avent devait être une station-mission : mais la circulaire Waldeck-Rousseau venait de paraître, et les dispositions archisectaires de la municipalité de Reims obligèrent à un autre mode, avec minimum de bruit ! M. le curé annonça quatre retraites successives : demoiselles, dames, jeunes gens, hommes enfin... chacune sa semaine. La qualité, la provenance et le nom du prédicateur furent soigneusement tus. L'œuvre se fit sans incidents autres qu'un redoublement d'affiches ignobles, telles que celle intitulée en grosses lettres : *Les*

*crimes des Papes et de la prêtraille à travers les siècles*, affiche collée dans toute la paroisse, à tous les vingt pas, et contenant des imputations pour lesquelles on demande le huis-clos en cour d'assises, imputations jetées ainsi sous les yeux des femmes, des petites filles, comme de tous!

L'intitulé *Retraites* eut l'inconvénient de laisser croire, même à de braves personnes, que c'était pour les mystiques et les innocupés. Néanmoins en une paroisse de 23000 âmes avec église qui contient à peine 2000 personnes, on remplit toujours! De plus, le curé, M. Delozanne, ancien rédacteur de *la Croix*, homme d'œuvres, calme, ferme, sachant ce qu'il veut et sachant le vouloir, lança des lettres, apposa, lui aussi, des affiches, fit tout le possible, et aboutit certainement à opérer beaucoup de bien.

Sauf pour les retraites de la Sainte-Famille, les Pères Oblats étaient presque inconnus en cette région. J'y fus demandé par l'influence de l'excellent aumônier de l'ouvroir Saint-Joseph, M. l'abbé Fournel, que j'avais connu et apprécié antérieurement. Je pense avoir commencé un filon, car sur mes indications le R. P. BERNARD (Joseph) y est venu peu après, et il aura su, mieux que moi, poser ses Frères!

*Louresse* (Maine-et-Loire). PP. IUNGBLUTH et OLIVE. — D'anciennes relations entre M. le curé et le R. P. PICNON, alors Supérieur de la maison d'Angers, avaient permis à ce dernier de nous faire ouvrir cette paroisse, réservée jusqu'alors aux RR. PP. Jésuites, auxquels, pour raisons personnelles, le château devait et gardait une particulière reconnaissance.

Tout n'est pas bon en cette paroisse angevine. Dieu y accompagna nos prédications d'avertissements directs. Dès les premiers jours, un malheureux qui avait dé-

claré, en apprenant notre venue, « n'avoir pas besoin de ces gars-là », mourut sans que le prêtre ait pu être prévenu à temps. Et nous étions alors trois prêtres à sa disposition !

Le jour de la plantation de croix, on trouva, étendu sur son lit, mort depuis plus de huit jours, un autre malheureux qui voulait aussi se passer de nous. Il s'était endimanché pour s'absenter, un de nos jours de réunions. Un malaise le prit, sans doute, au moment de sortir ; et il s'étendit sur son lit, tout habillé. pensant probablement que ce ne serait qu'affaire d'un instant. Les voisins ne le voyant plus, le crurent parti chez ses enfants, à quelques lieues de là : nul ne s'inquiéta de lui. Et ce furent ses enfants, venus pour la plantation de croix, qui enfoncèrent sa porte et trouvèrent le cadavre !

Depuis la clôture de la mission, un autre eut, paraît-il, des plaisanteries contre la superbe croix, érigée en souvenir de l'œuvre. Ce n'était pas lui, affirmait-il, qui irait souvent en pèlerinage à cette croix... Presque aussitôt une maladie le saisit, et, en fait de promenades ou de sorties de sa maison, il ne peut plus guère aller que jusqu'à cette croix où, de fait, on le voit souvent. Cela m'est affirmé, au retour de mission, par M. le curé qui, d'ailleurs, ne l'ébruite pas, par égard pour ce brave homme que cette leçon semble avoir trouvé bien disposé.

Malgré tout cela, quelques obstinés se sont tenus à l'écart. Mais l'ensemble fut très satisfaisant.

*Nantes.* Saint-Similien. P. JUNGBLUTH, avec les PP. LEMICS (Joseph), de Rome, et LE GOHÉBEL, de Saint-Andelain. — Notre maison fournit aussi, à la mission de Nantes, les PP. KEUL, HEUX et OLIVE pour d'autres paroisses, sur lesquelles je n'ai pas de détails.

Les Annales ont parlé de cette mission générale, mais

un peu comme je parle des travaux de Limoges : le silence du *Codez* me rend muet sur les bien bonnes œuvres de plusieurs. Le manque de documents a fait, du rapport des Annales, un article où deux paroisses tiennent de la place, et les autres sont à peine mentionnées, sans rien qui donne les teintes particulières, le genre d'action spéciale et de milieu, je n'ajoute pas, « et de mérite », car nul de nous, je pense, ne prend les Annales pour un palmarès. Le silence sur ces points laisse un peu inexplicée la répartition des ouvriers et la grande latitude donnée à chaque groupe. Ce n'est pas le lieu d'exposer comment cette latitude ne peut, à mon humble avis, être admise en principe chez nous, avec notre formation, l'esprit de notre Directoire et de nos Règles, et en présence des concurrences — pardon du mot un peu boutique, mais plus clair — d'ouvriers apostoliques aussi fortement trempés, préparés et encadrés que les RR. PP. Rédemptoristes, par exemple. Nantes, et Nantes en 1901, après ses missions d'Oblats récentes, fut une exception, qui ne serait précédent que pour cas identiques.

Mais, bref, les chefs de cette mission, occupés presque aussitôt après aux retraites de temps pascal et aux mois de Marie, n'ont pu rédiger des notes pour le numéro de juin ; et plusieurs pensaient à tort que le R. P. Provincial, installé à l'Espérance pendant ces quatre semaines, avait assez suivi la marche générale et les détails pour documenter le rapport. Évidemment il ne pouvait être témoin de tout en même temps.

Quoi qu'il en soit, je dois à mes deux compagnons d'ajouter quelque chose à l'unique alinéa fourni à je ne sais qui, par je ne sais quel « paroissien de Saint-Similien ». Cette paroisse a 23 000 âmes. Dans les premières combinaisons, où devait figurer le R. P. J.-B. LÉ-

MUS, encore Supérieur de Montmartre, on lui attribuait ce lot avec le R. P. Joseph LÉMIUS, son frère, comme premier auxiliaire. Puis, lorsqu'on jugea plus prudent de ne pas mêler trop ouvertement Montmartre à cette mission, le R. P. Joseph LÉMIUS, Procureur général de la Congrégation à Rome, ayant donc rang avant notre vénéré Provincial, eut l'humilité de vouloir rester quand même au second plan, sous la conduite d'un autre que son frère, alléguant son inexpérience des missions.

A soi seul, c'est un bien bon sermon, surtout à ceux qui paralyseraient les combinaisons jugées utiles, par leur souci de... *Quis eorum videretur esse major.*

Le R. P. Joseph LÉMIUS ne s'en est pas tenu à ce sermon-là. En chaire, au confessionnal — j'ai pu le savoir — et dans l'intimité du presbytère, on s'est vite aperçu qu'en lui nous avions quelqu'un. Son exemple nous a rendu encore plus facile de sacrifier constamment tout le reste au bien de l'œuvre. Le cher P. LÉMIUS a consenti à donner tous les sermons plus solennels, y compris l'ouverture (que je précédai seulement de quelques mots, parce que M. le curé y tenait), la consécration à la sainte Vierge et la clôture. Et franchement c'eût été grand dommage pour tous que j'aie cru ces sermons inséparables du galon.

Quand le solennel n'est pas le gonflé; quand il contient la doctrine abondante, précise, sûre; quand les mots historiques, les anecdotes et les traits sont vraiment appuis ou incarnations de la thèse, et non couvertures de pauvreté; quand les textes cités apportent réellement une idée nouvelle ou, par leur façon de la produire, une nouvelle force à l'idée, et non de pures banalités en une autre langue, que le nom d'un Père de l'Église n'empêche pas d'être du banal; en un mot, quand la grande prédication reste de la vraie prédication, nous

l'appréciations autant que la rare causerie simple mais solide, spirituelle mais digne, piquante et non caustique, intéressant l'auditeur et ne se jouant pas de lui, familière sans trivialité, hardie avec science sûre pour le fond, grammaire et syntaxe dans la forme, comme la retraite pastorale que donne en ce moment à Limoges le R. P. JUTTEAU, de l'ordre de Saint-Dominique. Les deux genres ont leurs tenants : les préférences que l'on accorde parfois à l'un indiquent ordinairement moins un jugement raisonné sur le fond que le fait d'avoir été saturé de l'autre. Les deux font du bien. Et les auditoires immenses, le mot n'est pas trop fort, que le R. P. LÉMUS a réunis autour de sa chaire, venaient manifestement recueillir les fruits nombreux d'une prédication parfaite, et fécondée par l'humilité que j'ai signalée.

Jadis, le R. P. REY, devenu Supérieur de missionnaires à Pontmain, après avoir été si longtemps chapelain de Saint-Martin et de Montmartre, et plusieurs fois Provincial, voulut ainsi être second en mission, s'imposant même une fois, pour chef, quelqu'un dont il avait eu fort à se plaindre antérieurement... Cela mérite d'être signalé au moins à l'égal d'autres choses plus sonores.

De son côté, le R. P. LE GOHÉBEL, plus jeune, accepta avec une soumission toujours gaie de se restreindre aux réunions du matin et à celles d'après-midi. Il y satisfit son monde, et comprit le service rendu à lui comme à l'œuvre en le maintenant soigneusement aux auditoires où l'on était sûr qu'il serait non seulement à la hauteur, mais au-dessus de sa tâche.

*Limoges.* Mois de Marie de Saint-Michel. P. IUNGLUTH. — On le dit le plus pieux de la ville : je l'ai trouvé fort consolant.

*Fruncé* (Eure-et-Loir). P. IUNGLUTH. — Paroisse de

500 âmes dont très peu d'enfants. Les noms de *frère* et de *sœur* y deviennent de plus en plus inutiles. Une mission devait y être donnée : mais des divisions politiques y éclatèrent tout à coup à un tel point qu'il parut plus prudent de surseoir. On s'en tint à un jubilé petit format, avec retraite de première communion... M. le curé succomba peu après, dans sa lutte contre les sectaires : pour ménager la préfecture, on le déplaça avec avancement. Sur ce terrain, les efforts durent se produire sans retentissement, et les résultats furent moins de nombre que d'intensité. Sans cette œuvre qui éclaira et fortifia la foi des bons, ceux-ci, je l'ai su depuis, se révoltaient ouvertement contre l'évêché au moment du départ du curé, qui était un dessous pour eux comme pour lui. Déjà le conseil de fabrique entier avait donné sa démission, surexcité par des journaux qui font métier de représenter les évêques comme vendus au pouvoir, et payant leur mitre par des bassesses devant les préfets. L'un de ces messieurs était allé faire au prélat, avec l'observation qu'il mettait les bons en consternation et les sectaires en liesse, la menace de ne pas accueillir le remplaçant. Ce remplaçant se trouva être lui-même une victime de la préfecture : en faisant appel aux sentiments chrétiens que le jubilé avait ravivés, il ramena la paix, à la grande consternation des méchants.

Notre *Codex* ne mentionne plus, après ce travail, que des retraites, et une série d'instructions données à la paroisse de Saint-Joseph de Limoges, pendant la semaine sainte. Retenu à la maison, je voulus utiliser ma résidence forcée, en donnant ce secours à une paroisse à église inachevée, sans ressources suffisantes pour avoir un prédicateur de carême, et dont le pasteur nous est particulièrement dévoué. Ces instructions furent bien suivies. Mais M. le curé y trouva occasion de subir une

condamnation à je ne sais plus quel tribunal, police ou correctionnel. Le soir du jeudi saint, des jeunes gens se firent chasser de l'église par le sacristain pour leur mauvaise tenue. A peine dehors, ils rencontrèrent M. le curé; l'un d'eux l'insulta : il faisait nuit. Voulant le saisir, M. le curé ne put s'emparer que de son chapeau, qu'il garda pour avoir le nom du coupable. Il paraît que c'était un délit ! On le fit supplier, sous main, d'accepter une condamnation que le préfet imposait, disait-on (le préfet modèle de M. Waldeck-Rousseau, Edg. Monteil), ajoutant qu'il en serait quitte pour 1 franc d'amende, plus quelques sous de frais. Le digne curé répondit qu'il n'entendait aucunement soulager la conscience du juge, en acquiesçant à ce qui, pour lui, serait une iniquité d'autant plus criante que le parquet refusait d'accepter sa propre plainte contre son insulteur. Au magistrat de voir ce qu'il devait au préfet, et ce qu'il devait à l'équité ! Le sacristain, appelé en témoignage, déclara que les jeunes gens s'étaient exécutés très poliment quand il les pria de sortir, et qu'il n'avait rien vu de plus. Ce froussard lâchait son curé, sans prendre garde qu'en déposant si sottement, il avait pourtant avoir dû faire sortir ces drôles ! Donc, le curé fut condamné. Pourquoi, dira-t-on peut-être, raconter cela ici ? Pour mettre mieux en relief notre situation à Limoges, et dire ce que nous pouvons attendre : 1° des vauriens représentés par ce jeune homme (au moment où je transcris ce passage de ce rapport, le P. OLIVE rentre de ville et me dit avoir été insulté devant la porte du couvent de la Visitation par des petites filles *de huit à dix ans !*) ; 2° ce que nous pouvons attendre de la plupart de nos amis et salariés, représentés par le sacristain ; 3° de ceux qui ont métier de protéger les contribuables !

Le R. P. LE FLOCH n'a pas encore eu le temps de parler



de ses travaux au *Codex* : ce sera pour le prochain rapport. Venu ici à la fin de 1901, il a été plutôt surchargé selon la coutume pour les arrivants, qu'églises et chapelles réclament à qui mieux mieux, pour peu qu'ils puissent s'en tirer honorablement, ce qui est le cas du P. LE FLOCH en chaire. Il rentre à l'instant de Bourga-neuf, où il a donné une petite retraite, après trois jours passés à Lourdes comme prédicateur du pèlerinage diocésain. Le sous-préfet de Bourga-neuf voulut, dès son arrivée, lui interdire la prédication : le Père exposa comment la régularité de sa situation avait déjà été suspectée, puis reconnue en mai à Limoges. Après échange de télégrammes avec Limoges et même Paris, le sous-préfet, qui fut poli d'ailleurs, laissa le Père tranquille.

Et, ayant résumé les détails du *Codex historicus*, comme remarques générales notons tout d'abord que la grande moitié de nos missions et les trois quarts de nos retraites, déduction faite des retraites pastorales et analogues, ont été données en Limousin. Ce terrain continue pourtant à rester bien ingrat. Qu'il faut s'y indus-trier pour se faire un auditoire ! Que d'industries restent stériles ! Que d'autres laissent perplexe sur la va-leur finale surnaturelle du résultat ! Telle celle que le T. R. P. Général dit ne vouloir ni interdire ni préco-niser, en son dernier acte de visite : l'emploi des pro-jections. Remplir deux ou trois fois une église de curieux ne serait qu'un succès de baraque de foire, à sujets hon-nêtes et entrée gratuite, s'il n'en restait pas quelque chose qui atteigne chrétiennement les intelligences et les volon-tés. D'autre part, prêcher pendant toute la mission, l'église vide, devient désastreux pour la cause du bien qui, jus-qu'à cet insuccès du moyen suprême qu'est la mission, bénéficiait encore un peu de sa réputation de n'être pas morte.

Que faire? Comment le faire? Si nous devons continuer à être les évangélistes des pauvres, dans les paroisses où les hommes ne viennent plus du tout à l'église, il nous faudra certainement transformer et notre artillerie et notre méthode de pointage; car nous ne pouvons pas abandonner ces catégories, qui sont notre principale raison d'être.

Autre remarque; les diocèses voisins : Tulle, Périgueux et Angoulême, nous font bon accueil. Mais, Angoulême, dans la personne d'un prélat qui ne fit qu'y passer d'ailleurs, se conforma si vite et si complètement à la circulaire Waldeck que MM. les curés retirèrent leurs demandes, craignant de ne pas obtenir de pouvoirs pour leur prédicateur-religieux. Quant à Périgueux, une forte proportion des paroisses qui nous ont présenté leurs demandes semblent avoir besoin de missionnaires qui prennent à la lettre, ou à peu près, cet article de nos Règles : *Missiones fient Societatis impensis*, alors que nos Économes en sont toujours modestement à l'article suivant : *Huic articulo derogari poterit donec domus*, etc. Si Dieu permet la fermeture des maisons qui n'ont pu encore trouver de quoi mettre fin à cette dérogation, celle de Limoges, qui a cinquante-cinq ans d'âge, ne saurait s'étonner de figurer sur la liste. En attendant, nous ne pouvons mettre d'accord les exigences de notre budget avec celles des budgets périgourdiens : et c'est regrettable, car, au témoignage de nos Pères, cette région serait missionnable (1).

Notons encore que, si tant d'années de travail en ce Limousin ne nous ont pas fait cossus, elles nous ont encore moins enrichis en vocations. Consultez l'état du

(1) Je sais qu'une autre maison de la province a fait la même constatation et a refusé, pour ce motif, une mission générale de tout un canton de la Dordogne.

personnel n° 5, le plus récent, et voyez : Limoges, 1 Père ! un seul, et pas de Frères convers : et ce Père unique est mort depuis douze ans, car c'était, si je ne me trompe, le R. P. DE L'HERMITE.

Outre le ministère des prédications, la maison de Limoges a une chapelle publique, et s'occupait aussi d'un Cercle militaire et d'une Œuvre de servantes.

La chapelle, fermée lors des expulsions de 1880, remise, depuis, sous les scellés à la suite de tristes dénonciations, devait par prudence faire peu de bruit. On sait, d'ailleurs, qu'elle n'est séparée de la cathédrale, de la chapelle des Clarisses et de celle de la Providence que par la largeur d'une rue ; que celles de la Visitation et du Carmel ne sont qu'à petite distance, le tout pour se partager un quartier fort peu dévot. Les exercices de piété du Cercle militaire, qui avait ici son local, ont été transférés avec lui, il y a trois ans, à plus de 1 kilomètre. Enfin, l'Œuvre des servantes, dont les réunions pieuses avaient aussi lieu chez nous, a pris fin, comme je le raconterai tout à l'heure.

Pour toutes ces raisons, la pauvre chapelle est devenue fort modeste en tous sens. Néanmoins, chaque matin, quelques personnes pieuses y font la sainte communion. Le dimanche soir, de vingt à cinquante personnes y assistent à une bénédiction du Saint-Sacrement. Naguère il y avait une petite instruction avant cette bénédiction : pendant l'absence des missionnaires, le cher P. BOURMOL y pourvoyait par lui-même et, dès qu'un missionnaire rentrait, le Père tâchait de le mettre à contribution. Ce n'était pas toujours sans difficultés, inévitables avec la meilleure volonté du monde. La lassitude de l'arrivant, l'ignorance complète de ce qui avait été prêché précédemment, l'impossibilité de donner de la suite ; il faut le dire aussi, la mobilité de l'auditoire

très peu nombreux déjà, quand il est à son maximum, sauf pendant la neuvaine, et toujours prêt à faire défaut lorsque la cathédrale ou les chapelles voisines offrent une autre attraction à sa piété, tout cela et d'autres causes encore rendaient peu intéressante la tâche du prédicateur de remplissage.

Et puis, est-ce extrême délicatesse ou motif plus naturel ? Mais volontiers on intervient de moins en moins dans l'œuvre qui semble devenir de plus en plus l'œuvre d'un autre. On perd peut-être un peu de vue à la maison ce que pourtant l'on pratique avec générosité au dehors, que nous sommes faits pour nous dévouer corps et âme aux paroisses, confréries, associations, œuvres et personnes dont nous n'avons nullement la charge habituelle, et dont nous devons absolument et entièrement nous séparer quand notre tâche y est terminée,

Cependant, aucun des nôtres ne refusa, que je sache, de seconder le cher P. BOUNIOL : mais lui-même tomba malade, devint de plus en plus incapable de paraître même convenablement en cette chapelle : et il est superflu d'exposer ici comment, dès lors, cette prédication dut être interrompue.

Exception est faite pour la neuvaine de Notre-Dame de la Salette, qui est toujours bien suivie. En 1901, toujours sur le qui-vive, nous n'avions osé inviter, comme de coutume, MM. les curés de la ville à en être les prédicateurs. Le R. P. Supérieur de Talence a bien voulu nous prêter le R. P. LE FLOCH, devenu notre deux mois après, et qui a donné cette série de prédications à la grande satisfaction de tous.

Pour l'instant, et en résumé, cette chapelle nous serait donc plutôt un embarras, si nous n'avions conscience de rendre de vrais services aux âmes, par les confessionnaux qu'elles ne trouvent pas dans les cha-

nelles voisines, de communautés de femmes, au moins dans les mêmes conditions. Sérieusement pratiqué, le ministère du confesseur fait ici tout le fruit qu'il fait dans toutes les villes, fruit assez apprécié par l'impiété ou la rivalité pour expliquer leur acharnement contre ces chapelles.

La nôtre avait un autre avantage : nous procurer des intentions de messes. Leur nombre s'est réduit. Aux autres causes s'ajoute la fermeture de l'établissement de M<sup>lle</sup> Noualhier, obtenue par les sectaires de Limoges, malgré les décisions des tribunaux. Cette vaillante personne venait le plus souvent à la première messe chez nous, et y faisait célébrer fréquemment pour ses hospitalisés mourants ou défunts et à ses diverses autres intentions ! Présentement la chapelle seule ne me semble pas fournir de messes pour plus d'un Père, et encore y parvient-elle ?

A dire vrai, les expulsions et les scellés ne sont pas la vraie date de ce peu de prospérité : les différents comptes rendus, actes de visite et autres documents du passé en font foi : le R. P. BOURDE et même le R. P. BURFIN le signalaient déjà. Il est clair qu'avec un personnel spécial, des temps meilleurs ou du moins la simple sécurité pour le lendemain, tout pourrait changer de face.

Quand le cercle militaire fut transporté de l'autre côté du Champ-de-Juillet, il y a trois ans, ses réunions ici étaient devenues décourageantes. On crut donc améliorer les choses en se rapprochant de certaines casernes. C'était, pour le cher P. BOURNIOL, augmentation de fatigues et de dépenses. Ce nouveau local coûtait 600 francs de loyer annuel brut. L'ancien était à nous. Bientôt se sont fait sentir les difficultés de ce nouvel état de choses. Le peu de Pères qui pouvaient aider le P. BOURNIOL le dimanche se lassèrent vite d'aller célébrer si loin une messe de

11 heures ou de 11 heures et demie, à laquelle, disaient-ils, n'assistaient pas dix soldats de toute cette garnison de chef-lieu de corps d'armée (1).

Le pauvre P. BOUNIOL avança alors sa messe de deux heures, mais, à 9 heures, ni les cavaliers, ni même l'infanterie, ne sont ordinairement libres. Et quand le Père, malade, cessa d'aller dire lui-même cette messe, les soldats n'y venaient plus du tout (2).

D'autre part, pendant que ses dépenses allaient en augmentant, les recettes suivaient la marche inverse. Absents à la messe du dimanche, ces jeunes gens venaient encore quelque peu le soir, en semaine. Et c'est alors que quelquebien eût été faisable si l'on y était allé assidûment : les missionnaires ne le pouvaient pas, le P. BOUNIOL ne le pouvait plus. Il ne lui en restait pas moins à payer l'éclairage, le chauffage, le garde, l'impôt sur les billards et autres. Je vois à ses comptes qu'il y a eu, en 1901, 1500 francs de frais et 400 francs de recettes comme total des quêtes, dons, etc. Ç'a été un déficit de 1100 francs comblé par des économies antérieures. L'avenir ne pouvait qu'empirer cette situation. Les relations du Père étaient personnelles : leurs rangs s'éclaircissaient chaque jour par la mort et les départs ; les survivants sont épuisés par les œuvres nouvelles que les

(1) On sait que, pour excellents motifs d'ailleurs, les séminaristes soldats, ainsi que les frères des écoles chrétiennes soldats, ne fréquentent pas les cercles militaires et sont tenus à aller passer leur temps libre au grand séminaire ou chez les frères de leur ville de garnison.

(2) J'ai trouvé dans les papiers du P. BOUNIOL une lettre anonyme signée : « Un ami » datant de cette époque, et qui a pu avoir aussi son influence sur la cessation de ce service, avant que le Père ne fût complètement arrêté par la maladie ; elle le prévenait que s'il continuait à aller dire la messe en ce cercle il allait avoir de gros désagréments. Rien de ce genre n'est invraisemblable ici : on pouvait plutôt être surpris de n'avoir encore eu aucun ennui.

laïcisations imposent partout. Les revenus baissent et chez beaucoup la générosité aussi. De plus, la ville a une église en construction, une autre inachevée, quoique déjà livrée au culte, une autre toute provisoire à commencer ; on y quête aussi pour la chapelle du Grand Séminaire. Monseigneur m'a dit ne plus savoir où donner de la tête pour les écoles chrétiennes. Enfin, ce qui est plus grave, une des œuvres les plus considérables vient de s'effondrer avec un déficit dont on n'ose publier le chiffre. La Supérieure, sainte fille, prise dans l'engrenage des grands achats de « bonnes occasions » qui amènent de grandes appropriations et grandes dépenses de toutes sortes, pendant que les recettes diminuent plutôt, ne se rendait pas aux remontrances qu'un faux respect fait, du reste, toujours trop timides. Elle s'obstinait à compter sur la Providence en des conditions où la Providence criait pourtant assez haut à sa façon, qu'il fallait absolument faire moins grand et savoir se restreindre.

L'immense propriété a été saisie, non par l'État spoliateur, mais bel et bien par des créanciers fort honnêtes, et qui n'avaient attendu que trop, puisque les enchères n'ont pas rendu de quoi solder. On me dit que ce bien a été vendu 100 et quelques mille francs, et qu'il en valait le quadruple au moins. Je ne garantis pas les chiffres. Mais le fait est que ce sont les sectaires qui l'ont acheté : ils y préparent un refuge pour tous ceux que les laïcisations vont laisser sans abri, faisant tomber l'objection aux expulsions dernières, qu'elles jettent des enfants sur le pavé. De sorte que plus de vingt Sœurs ont dû rejoindre leur maison-mère ici même, et elle est *très* pauvre ; leurs trois cents et quelques orphelins sont licenciés : les intentions des donateurs et bienfaiteurs sont pis que frustrées, puisque leurs dons aboutissent à créer un orphelinat sans Dieu. Les créanciers regrettent

leur longanimité, et dans l'intimité du monde que nous aurions à solliciter, on se chuchotte que les couvents — naturellement on les met au pluriel — sont allés trop vite, ont trop acheté, trop bâti, trop étalé au soleil ce qu'ils ont et même ce qu'ils empruntent, etc.

Tout cela dit et expliqué que notre cercle militaire, qui tint si longtemps la place que l'on sait dans la vie de notre maison, a dû être abandonné comme allant à une ruine certaine. Le clergé de la paroisse Saint-Pierre avait accepté la succession, l'œuvre étant sur son territoire; mais pendant que je vous écris ceci, il notifie que, réflexions faites, il y renonce, et pour des raisons analogues aux nôtres.

Si les Oblats ont une chapelle dans une ville, les servantes semblent être avec les ouvrières, et immédiatement après les hommes pauvres, la première catégorie d'âmes qui ont droit à nos soins. Ainsi, le comprenez-vous, rue Saint-Petersbourg, ainsi le pratiquait-on ici, où nous avions, en plus de la chapelle, une petite maisonnette à moins de 200 mètres, contenant une demi-douzaine de lits sous la surveillance d'un vieux ménage. Les servantes sans place y trouvaient, au prix le plus réduit, un gîte bien modeste, mais à l'abri des dangers, séductions et exploitations des auberges et hôtelleries. Seul le P. BOUNIOL se mêlait de cette délicate organisation.

L'œuvre eut ses hauts et ses bas, mais vivait avec toutes les chances de progrès, quand; sans en prévenir l'évêché ni personne, certaines dames organisèrent une communauté où elles attirèrent bientôt ces servantes. Il leur fut facile d'en avoir assez vite un certain nombre, parce qu'elles avaient pour premier but de s'occuper des personnes du monde dont elles atteignaient indirectement la domesticité. Une ville comme Limoges soutient à



grand'peine une œuvre de ce genre. Quand on veut l'y dédoubler, on discrédite et ruine aisément la partie qu'on laisse aux premiers occupants, sans rendre brillante l'autre moitié. L'expérience en a été faite depuis par nos pieuses dames.

Si j'en juge par les actes de visite du T. R. P. Général et des RR. PP. Provinciaux, c'est assez longtemps avant mon entrée en charge que nos réunions de servantes à la chapelle n'en réunissaient plus. Quant à la maison d'hospitalité, chacun voit ce qu'elle pouvait devenir en ces conditions. Très mince, très discutable profit surnaturel ou simplement moral. Très réelle cause de soucis matériels, car là encore tout était financièrement à la charge du P. BOUNIOL. Le pauvre Père, autorisé par qui de droit, y renonça quelques semaines avant sa mort. Les dames patronnesses des œuvres de protection de la jeune fille, auxquelles nous avons offert cette succession, avec le mobilier et le linge gratis, ne crurent pas prudent de s'engager, même pour 5 francs par an : le loyer seul en coûtait 250. Cette œuvre est absolument morte !

A qui demanderait comment tout cela put devenir à ce point l'œuvre d'un seul, on peut répondre qu'assurément la stabilité a toujours manqué à ce que l'homme ou les circonstances ont trop fait l'œuvre d'un homme. Mais, outre que ce n'est pas le moment de verser l'amertume des critiques plus ou moins intelligentes en des calices qui débordent déjà, disons d'abord que critiquer une œuvre d'avoir vécu comme elle a pu parce qu'elle est morte, ne serait pas d'un riche raisonnement. Continuer le bien est le désir de tous : en faire et simplement en avoir fait est déjà énorme pour une œuvre comme pour un homme. Or, ces œuvres en ont fait, leur homme en a fait, sa Congrégation en a fait par lui. Ensuite, quand

on n'est pas riche en hommes, pourquoi en mettre deux là où un seul suffit, et se trouve plutôt gêné que fortifié par une doublure? pourquoi remplacer celui qui y fait bien, quand tant de remplacements ne sont que de successives arrivées d'apprentis de la situation, avec tous les inconvénients de la chose?

Lorsqu'il devient nécessaire et possible de faire passer l'œuvre par l'épreuve d'un changement de chef, celui-ci doit savoir faire ce que font dans l'armée les généraux atteints par la limite d'âge. Notre cher P. BOUNIOL l'aurait su, il faut le croire.

Mais, je l'ai dit, le respect humain pour les soldats et l'influence concurrente des deux autres essais d'œuvres pour les servantes, avaient tellement réduit ces champs d'action, qu'il eût été malaisé d'y introduire et regrettable d'y immobiliser un nouveau Père, en âge et en force de missionner.

De plus, le manque de ressources est devenu tel, que, sauf le couvent de l'Espérance pour son aumônier, toutes nos œuvres locales ensemble, avec la chapelle, ne feraient pas vivre un religieux, non compris ses contributions aux caisses de la Congrégation.

Ces explications un peu longues ne me paraissent pas superflues pour exposer comment nous n'avons pas attendu le coup de mort de la maison, toujours possible maintenant, pour la dégager des œuvres qui ont tenu la place que l'on sait dans sa vie et son histoire. Cela n'a pas été fait sans longues réflexions, sans regrets amers ni pénibles difficultés; et le P. BOUNIOL, qui leur a survécu quelque peu après leur avoir donné le meilleur de lui-même et de son existence, me disait tristement, au cours des difficultés matérielles d'essais de transmission, puis de fermeture : « Les œuvres sont comme les hommes, il est difficile de les amener à la vie, difficile de les

y maintenir et difficile même de leur assurer une bonne mort ! »

Hélas ! le cher Père commençait presque alors, et sans y croire, à être aux prises avec cette dernière difficulté pour lui-même. Il y avait longtemps que le médecin nous avait dit pour la première fois : « Il ne passera pas l'hiver », puis : « Je ne sais comment il se soutient, mais attendez-vous à le voir passer d'un jour à l'autre » ; que le malade, incapable d'aller seul de son lit à son fauteuil, combinait encore un voyage à Paris, un autre dans la Lozère, et conservait le petit secret d'affaires qu'il avait coutume de traiter seul. Pour que son âme, plus encore que divers intérêts de maison, n'éprouvât aucun préjudice de ses illusions, je dus les lui enlever une huitaine avant sa fin. Nous lui donnâmes les derniers sacrements le 24 mai, jour anniversaire de la mort de notre vénéré Fondateur.

Il avait eu l'imprudence, son Supérieur absent, d'aller, à la fin de l'hiver précédent, s'occuper des travaux de clôture d'une mission donnée par le P. KEUL. Il y prit le germe d'une pleurésie qui se développa à la suite d'un autre petit travail. S'alitant au retour, il traîna jusqu'à l'automne. A la fin de septembre, il montait au saint autel pour l'avant-dernière fois ; la dernière fut pour essayer d'utiliser une permission que je lui avais obtenue de Rome, de célébrer dans sa chambre. Mais il eut grand-peine d'arriver à l'*Ita Missa est*, et ne put jamais recommencer. Tout sera raconté, je l'espère, dans sa notice nécrologique.

Il rendit son âme à Dieu le 22 mai, et fut inhumé le 24, dans le caveau de la famille Maupetit, qui a déjà eu la charité de fournir ainsi la suprême demeure à plusieurs des nôtres.

Depuis ce décès, nous sommes sept Pères et trois Frères convers.

Le R. P. FISSE dit encore la sainte messe, mais avec des tremblements qui l'empêchent de donner la sainte communion. Il rendait du moins des services au confessionnal les années précédentes : il s'en déclare incapable maintenant.

Les RR. PP. HEHN et DE SAINT-QUENTIN, premier et deuxième assesseurs, avec les PP. LE FLOCH et OLIVE, se dépensent vaillamment au ministère des missions.

Le R. P. LEBORGNE parvient à soutenir une santé bien ébranlée en vaquant très sérieusement aux diverses tâches que comporte son titre d'aumônier-chapelain de nos chères Sœurs de l'Espérance. Les Sœurs, leurs pensionnaires et les personnes qui viennent se faire opérer à la clinique, avec une âme parfois bien en besoin, elle aussi, d'opérateur prudent et dévoué, lui donnent assez de besogne pour que son apparent repos ne soit pas infécond pour le bien.

Ces chères Sœurs de l'Espérance nous sont toute l'année d'un dévouement discret et infatigable. Elles ont le soin de notre linge, qui se laisse faire et s'en trouve bien. Elles soignent aussi nos malades dont quelques-uns n'ont pas toujours eu la même docilité ! Mais elles ne s'en rebutent pas ; et la bonne mère Marie de l'Espérance, leur Supérieure, ainsi que l'infatigable sœur Saint-Louis, ont rondement prêché celui-ci sur la nécessité de s'écouter moins et de se mouvoir plus, celui-là sur l'impossibilité d'attendre des résultats de remèdes que l'on n'absorbe pas. Pendant la si longue maladie du P. BOUNIOL, à ses derniers moments, autour de sa couche funèbre et jusqu'à ses funérailles inclusivement, les chères Sœurs se sont montrées — je ne trouve pas de meilleur mot — plus fraternelles encore. Nous leur devons et leurs vouons une vive reconnaissance.

Nos Frères convers ne sont ni l'un ni l'autre d'une

forte santé, cependant aucun d'eux ne boude à sa tâche.

Le F. ORÈS fait nos chambres et entretient la propreté de la maison. Si parfois cela semble un peu manquer de lunettes, il faut reconnaître qu'en y ajoutant la charge du jardin, de la lessive, des courses au chemin de fer pour le transport des bagages des Pères, qui en font toujours le trajet à pied, on trouve à ce cher Frère un lot de besogne plus que suffisant pour ses forces. Il a ajouté à cela le soin du P. BOUROL dont il était plus particulièrement l'infirmier pendant quinze mois.

Le F. JOLY (Prosper) s'occupe de la sacristie et de la cave : il le fait avec soin. En principe, il serait aussi notre tailleur en même temps que notre portier, mais nos feuilles de comptes, aux chapitres vestiaire et raccommodages, disent que souvent c'est une autre aiguille qui travaille pour nous. Ce Frère est aussi notre lecteur à tous les repas, ce qui le condamne à vivre habituellement, comme le cuisinier, d'aliments réchauffés. Nous ne pouvons, en l'état actuel, nous assurer autrement la lecture au réfectoire.

Le F. CROSVILLE a la charge de la cuisine ; il donne aussi de fréquents coups de main au jardinier, des coups d'épaule au casseur de bois pendant l'hiver, et un peu, en toute saison, des coups de grâce à la vaisselle, mais il n'en a pas le monopole. Quand il aura pu loger en son appréciative combien il y a de minutes entre le commencement et la fin de l'heure, combien de grammes dans une pincée de sel, combien de rations dans une casserole de légumes, ce sera un maître-queux, et nous pourrons le proclamer cordon bleu. En attendant, j'en publie les défauts pour qu'on ne nous l'enlève pas, car nous y tenons tous !

Badinerie à part, et au total nous sommes satisfaits de nos chers Frères, et grâce à eux nous n'avons à intro-

duire habituellement aucune personne de service auxiliaire dans la maison, vous savez combien et à quels points de vue c'est appréciable. J'oubliais de dire que, si le F. ORÈS a été quinze mois l'infirmier dévoué du P. BOUNIOL, le F. JOLY rend des services analogues au P. FISSE, et le F. CROSVILLE a eu des semaines entières on ne peut plus laborieuses, avec nuits presque blanches, pour cuisiner aliments et tisanes à la communauté, et parfois à deux, trois et quatre Pères alités en même temps, comme cela arriva quand l'influenza nous fit visite.

Nos retraites annuelles nous ont été prêchées en 1900 par moi, faute d'autre, malgré que j'eusse déjà donné la précédente, venu *ad hoc* de Saint-Andelain; en 1901, par le R. P. JONQUET, Supérieur de la maison de Talence, qui le fit au grand bien et à la vive satisfaction de tous; en 1902, par le R. P. Célestin AUGIER, dont, depuis longtemps, l'éloge n'est plus à faire.

Matériellement, rien de nouveau dans la maison. Dans la rue, on peut enfin nous aborder en voiture, grâce à la grande grève de Limoges. Pour occuper quelques-uns de ces malheureux grévistes, la municipalité leur fit arracher notre exécration pavé qui était devenu littéralement dangereux aux voitures et aux gens. Habitée uniquement par des religieux, des religieuses et par l'évêque et l'administration épiscopale, cette rue, aboutissant à la cathédrale, était une des hontes de la ville par son mauvais état qui semblait systématique. Nous avons donc vu, pendant de longues semaines, ces malheureux grévistes renonçant, sans savoir pourquoi, au salaire bien plus avantageux du travail de leur métier, pour venir, en habit de drap, prendre pelles, pioches et brouettes, arracher des pavés et préparer la confection du macadam. Ils nous donnèrent l'idée de ce que purent être, à

tous les points de vue, les ateliers nationaux de la deuxième République.

Pauvre peuple ! Les insultes, les regards haineux que nous reçûmes pendant ce travail, nous dirent assez jusqu'où il pourra aller si on lui lâche complètement la bride.

Que ne pouvons-nous l'aborder, l'éclairer, le ramener !

Veillez bien agréer, mon Révérend Père, l'expression de mes sentiments fraternels et dévoués en Jésus et Marie Immaculée.

A. IUNGBLUTH, O. M. I.

---

# VARIÉTÉS

---

## I

### FÊTES JUBILAIRES DE S. GR. M<sup>SR</sup> BALAIN

ARCHEVÊQUE D'AUCH.

Malgré les tristesses de l'heure présente en France, c'est de tout cœur que nous nous sommes associés à la triple fête jubilaire de M<sup>SR</sup> BALAIN, archevêque d'Auch, cinquantenaire d'oblation, cinquantenaire de sacerdoce et vingt-cinq ans d'épiscopat.

Qu'il soit permis aux *Missions* d'offrir à Sa Grandeur leurs respectueuses félicitations. Nous demandons à Notre-Dame de Lourdes, couronnée en 1876 par un cardinal oblat et qui en 1896 a choisi pour son métropolitain un évêque oblat, de garder à l'Église et à la Congrégation le vénéré prélat qui, à l'exemple des MAZENOD et des GUIBERT, en est l'honneur et le vaillant défenseur.

On nous saura gré de publier le récit de ces fêtes, la lecture en sera comme une seconde fête pour les frères en religion de l'illustre archevêque.

Nous l'empruntons à la *Semaine religieuse d'Auch* :

PREMIÈRE JOURNÉE. — *Lundi 10 novembre 1902.*

Trois heures !...

C'est l'heure des vêpres au chapitre. Le bourdon jette sa note grave au milieu du gazouillis des cloches de la ville. Les prêtres arrivent des quatre coins du diocèse et se dirigent avec de nombreux curieux vers le palais,



pour visiter la salle où sont exposés les cadeaux offerts à notre vénéré Archevêque.

Nous entrons dans le salon jaune. A droite, nous admirons un magnifique portrait de Monseigneur, peint à l'huile; un tableau brodé de soie de diverses couleurs et représentant l'Enfant Jésus avec une finesse de traits qui rappelle les peintures sur émail; un cadre avec un vol de colombes tenant des banderoles à devises brodées, envoyé par les Carmélites de Condom, de leur exil de Calahorra.

Puis, ce sont les travaux de couture, de broderie et de dentelle offerts par les Communautés religieuses du diocèse : des aubes, des rochets, des linges sacrés d'un travail exquis, une pale en drap d'or qui est une merveille, etc. Mais ce que l'on admire le plus, c'est encore un album merveilleusement relié où un pinceau délicat a représenté, en des miniatures qui rappellent l'art le plus pur du moyen âge et du dix-huitième siècle, les divers épisodes de la vie de Monseigneur. Enfin, un calice offert par les prêtres du diocèse, où sont figurés en relief les apôtres et les évangélistes, et une croix pectorale avec sa chaîne enrichie d'émaux.

Après la visite au salon jaune, à 3 heures et demie, les réceptions commencent. Sa Grandeur reçoit successivement les religieuses, dames directrices ou patronesses des œuvres diocésaines; les Frères des Écoles chrétiennes avec les directeurs d'écoles du diocèse; les Frères de Lavacan; les hommes d'œuvres de la ville et du diocèse.

A 5 heures, MM. les chanoines et les prêtres présents à Auch sont introduits, ayant à leur tête M. le chanoine Roujon, doyen du Chapitre. C'est M. Roujon qui prend la parole :

MONSEIGNEUR,

Nous lisons dans l'Évangile : « Jésus parcourant la Judée aperçut en passant un homme assis devant un bureau des impôts, et il lui dit : « Suivez-moi », et aussitôt cet homme se leva et le suivit. » Cet empressement à répondre à l'appel du divin Maître, cette généreuse correspondance à la grâce, valurent à Mathieu le bonheur et la gloire de devenir un évangéliste et un apôtre.

On raconte dans les traditions orales de la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée que, vers l'année 1852, un jeune lévite entendit, lui aussi, la voix secrète de Jésus l'invitant à le suivre dans la voie de la perfection par la pratique des conseils évangéliques. Cette invitation fut d'autant plus persuasive qu'à la voix de Jésus se mêlait ici la voix de sa mère Marie Immaculée. Le jeune novice, transporté de joie, se donna tout entier à Jésus et à Marie par une solennelle profession religieuse. Il était parvenu à cette période de la vie où l'âme chrétienne, vierge encore des impressions du monde, s'élève facilement vers les sublimes régions de la foi et de l'amour divins, à cet âge où, sous l'action de la grâce, elle ne rêve que dévouement et sacrifices, où elle n'aspire qu'à se donner pour le salut de ses frères.

Ces saintes aspirations de l'âme, la vie religieuse les rendit plus ardentes. Béni soit donc le jour où notre lévite s'enrôla dans les rangs des Oblats de Marie ! C'est là qu'il se prépare dans la retraite à remplir dignement la mission que Dieu lui réserve. Il a beau se cacher, Dieu ne permettra pas que la lumière reste sous le boisseau. Des supérieurs bien inspirés la placeront sur le chandelier en confiant à notre Oblat l'enseignement de la théologie et plus tard la direction d'un grand séminaire, la plus importante et la plus délicate des œuvres diocésaines.

Nommé à l'évêché de Nice au moment critique où le Comté venait d'être annexé à la France, les difficultés ne manquèrent pas au nouvel Évêque, mais il se montra dès le début à la hauteur de sa délicate mission. Par sa fermeté

et par sa prudence, accompagnées d'une bonté paternelle, il contribua à la fusion des deux populations si différentes de mœurs et de caractère, sans rien sacrifier des droits de la mère patrie. Il montra ainsi que l'amour de la patrie se concilie très bien avec l'amour de l'Église qui le fortifie en le sanctifiant.

MONSEIGNEUR,

Nous bénissons le Ciel d'avoir ainsi préparé par tous les événements de sa vie le pontife destiné à faire le bonheur de notre diocèse.

C'est pourquoi nous célébrons avec une pieuse allégresse vos noces d'or et vos noces d'argent, anniversaires des trois grandes époques de votre vie.

C'est pourquoi nous avons voulu donner un éclat inaccoutumé à cette fête qui comptera dans l'histoire de notre diocèse comme un de ses plus beaux et de ses plus heureux jours.

Monseigneur remercie M. le doyen, et la parole est donnée à la délégation des anciens élèves du P. BALAÏN à Fréjus. M. le chanoine Arnaud, archiprêtre de Brignolles, salue M<sup>gr</sup> l'Archevêque en termes des plus délicats et mêle, à la joie de tous, le souvenir des Saintes-Maries de Provence aux souhaits qu'il adresse à Sa Grandeur.

On sort du palais ravi de la joie de Monseigneur et impatient de la solennité du lendemain qui doit unir dans la même prière tout le diocèse et son Pasteur qu'on est fier de voir toujours énergique, toujours accueillant, malgré les fatigues et les émotions de ces premières vêpres jubilaires.

DEUXIÈME JOURNÉE. — *Mardi 11 novembre.*

#### **A la Cathédrale.**

Le soleil s'est mis de la partie. Un bon soleil d'automne qui mettra, ce matin, un superbe décor de lu-

mière à la Cathédrale, et donnera à la fin de cette journée la teinte mélancolique des choses qui finissent.

A 9 heures et demie, le bourdon sonne. Les représentants des diverses Communautés religieuses, les élèves du Petit et du Grand Séminaire, les élèves des Frères se rangent dans la nef avec plus de deux cents prêtres et une foule de fidèles. Pendant que les trois nefs s'emplissent, Monseigneur assiste au chant solennel de Tierce dans le grand chœur.

Nous avons le temps d'admirer la merveilleuse décoration de la Cathédrale. Sur le buffet du petit orgue se détachent les armes de Monseigneur, ornées de draperies et encadrées de deux banderoles sur lesquelles nous lisons les paroles des saints livres :

Quia Jubilæus est  
Tollant septem jubilæorum buccinas.

Sur les piliers, de chaque côté de l'entrée du chœur, le drapeau aux couleurs pontificales et le drapeau du Sacré-Cœur ; et dans le reste de la nef, des faisceaux de drapeaux tricolores avec des oriflammes blanches ou roses ornées de monogrammes et d'inscriptions.

A 10 heures, la musique des Frères, sous la direction de M. Sylvain, entame une marche triomphale alternée de fugues d'orgue du plus bel effet.

M<sup>sr</sup> l'Archevêque arrive, entouré de ses vicaires généraux, et précédé des chapelains, doyens et chanoines des chapitres d'Auch, de Fréjus et de Nice. On remarque le groupe des anciens élèves de M<sup>sr</sup> BALAIN : MM. les chanoines Arnaud, archiprêtre de Brignolles ; Blanc, curé de Saint-Louis, à Toulon, ancien vicaire général ; Agarrat, curé d'Hyères, ancien vicaire général ; Ventre, curé-doyen d'Antibes ; Roussenq, curé-doyen de Cotignac ; Martel, aumônier de l'hospice, à Hyères ;

de David-Beauregard, curé de Villevieille (Nîmes). Avec eux, MM. Vian, curé de Saint-Raphaël, et Paul, vicaire à Hyères. La Congrégation des Oblats est représentée par le R. P. TATIN, premier Assistant général, et par le R. P. Célestin AUGIER, frère du Supérieur général; la paroisse natale de Monseigneur, par M. l'abbé Cadet, curé de Saint-Victor.

M<sup>sr</sup> Campistron, évêque élu d'Annecy, précède immédiatement M<sup>sr</sup> l'Archevêque, ayant à ses côtés M<sup>sr</sup> Saint-Clair, prélat de la maison de Sa Sainteté, et M. le chanoine Dupuy, supérieur des missionnaires.

Vient enfin M<sup>sr</sup> l'Archevêque, revêtu de ses ornements épiscopaux. A droite et à gauche, MM. les chanoines Bernès, supérieur du Grand Séminaire, et Ducos, aumônier de l'Asile, qui rempliront les fonctions de diacre et de sous-diacre à la messe pontificale. M. Roujon, doyen du Chapitre, est archidiaque.

Monseigneur se rend directement au pied de l'autel pour commencer la messe.

A l'évangile, le R. P. AUGIER, délégué par le R. P. Supérieur des Oblats empêché, monte en chaire. Il expose d'une voix émue ce qu'a été M<sup>sr</sup> BALAIN comme Oblat, comme prêtre et comme évêque. On est vraiment intéressé par les faits qu'il raconte, les uns émouvants, les autres naïfs et gracieux comme des scènes de légendes dorées.

Corona aurea super mitram ejus.

« Une couronne d'or sur sa mitre. »

(ECCL., XLV, 14.)

#### MONSEIGNEUR, MES FRÈRES,

L'auteur de l'Ecclésiastique, après avoir parlé de la haute situation faite par Moïse à son frère Aaron, qu'il avait élevé au Souverain Pontificat, *Excelsum fecit Aaron fratrem ejus*, après avoir décrit magnifiquement, et dans les menus détails, les ornements riches et variés dont il était paré, lui

pose sur le front une mitre et sur cette mitre étincelle une couronne d'or, *corona aurea super mitram ejus*. Cette couronne se distingue et elle est surtout remarquable parce qu'elle porte l'empreinte de la sainteté, *expressa signo sanctitatis*. Elle est l'ouvrage de la vertu, *opus virtutis*; d'elle jaillissent des rayons de gloire et d'honneur, *et gloriæ honoris*; et vers elle montent tous les regards, *desideria oculorum ornata*.

Ne vous semble-t-il pas, mes Frères, que ces paroles ont été écrites pour la mémorable circonstance qui nous réunit tous aujourd'hui dans cette belle et grande basilique de Sainte-Marie d'Auch, aux voûtes amples et élancées et enrichies de nombreux chefs-d'œuvre qui chantent à leur façon la gloire de Dieu.

Vous avez devant vous un Pontife vénéré et aimé de tous. Sur sa tête repose depuis vingt-cinq ans la mitre, ce symbole de l'autorité épiscopale, ce casque des chefs des combattants d'Israël, et par dessus, cinquante ans de vie religieuse et sacerdotale. Cinquante ans de travaux divers, de mérites nombreux et de vertus solides ont tressé une double couronne qui s'entrelace et ne fait au fond qu'une même couronne d'or, *corona aurea*, portant elle aussi le sceau de la sainteté faite de vertu, éclatante d'honneur et de gloire et vers laquelle montent nos regards et nos cœurs.

Mes Frères, il est infiniment doux de saluer aujourd'hui cette triple couronne qui enlace le front vénérable de votre Archevêque. Sa Congrégation des Oblats, dont j'ai l'honneur d'être le porte-parole, tressaille avec vous tous, elle sent toutes vos allégresses et partage tous vos sentiments. Elle éprouve en plus ces sentiments de bonheur et de légitime fierté qui baignent le cœur des mères devant les mérites et les glorifications de leurs enfants.

Monseigneur, ne m'en veuillez pas trop si, pour mettre de l'ordre dans ces quelques paroles, je présente tour à tour à cette grande assemblée, faite de la portion la plus choisie de votre archidiocèse, l'Oblat, le Prêtre et l'Évêque. Nous savons tous que dans votre vie et votre cœur, les trois ne

font qu'un. Ils sont trois et ils sont un, *tres sunt unum sunt.*

L'Église, mes Frères, ce riche et glorieux héritage laissé par le Christ à la terre, *præclara hæreditas Christi*, l'Église, cet indestructible édifice qu'il a bâti de ses mains et pétri de son sang, *quam acquisivit sanguine suo*, l'Église est faite de trois pièces, de trois états : l'état séculier, l'état des simples fidèles qui ne sont soumis qu'aux préceptes de l'Évangile ; l'état religieux, dans lequel, par la libre acceptation et volonté de ceux qui s'y engagent, les conseils deviennent des préceptes ; et l'état ecclésiastique ou sacerdotal qui les dépasse et les domine tous.

Ces trois états forment un faisceau inséparable. Ils procèdent tous trois de l'Évangile, et ils ont la force même de l'Évangile. Or, Notre-Seigneur a dit : « Le ciel et la terre passeront, mais ma parole ne passera pas, » *cælum et terra transibunt, verba autem mea non transibunt.*

Cet arbre de la vie monastique, qu'en France on voudrait abattre à coups de hache, ne sera pas renversé. Il restera debout malgré la fureur et les efforts acharnés de l'enfer, parce qu'il a ses racines dans l'Évangile, qui ne passe pas.

Le fond de cette vie est tout entier dans ce mot de Notre-Seigneur : *Abnega temetipsum*, « renonce-toi toi-même. » Tout religieux est une victime volontaire. Par sa profession, il se place sur l'autel comme Jésus-Christ sur la croix. Il y meurt au monde et à lui-même, mais c'est pour vivre à Dieu et aux âmes. La devise du religieux, et surtout du religieux missionnaire, me semble faite de ces mots que vous connaissez bien : *Impendar et super impendar pro Deo et animabus*, « je me dépenserai et surdépenserai pour Dieu et pour les âmes ». Aucun arrêt sur le chemin qui mène à la perfection, aucune limite au dévouement pour Dieu, l'Église et les âmes.

Ces paroles disent tout le missionnaire Oblat. Elles sont l'expression de la pensée de M<sup>sr</sup> DE MAZENOD. Elles furent son idéal, et cet idéal il l'a réalisé par lui-même dans sa belle et sainte vie, et il l'a donnée à réaliser à la Congrégation qu'il a fondée.

Eh bien ! cet idéal si noble et si élevé travaillait en 1832 l'âme généreuse d'un jeune diacre, enfant de la paroisse Saint-Victor, au diocèse de Viviers. Né non loin du tombeau de saint François Régis, l'esprit de ce grand missionnaire le hantait sans cesse. Vivant sur les bords du Rhône, au Grand Séminaire, il était à la veille de recevoir l'onction sacerdotale des mains de son Évêque, M<sup>sr</sup> GUIBERT. Et il se dit en lui-même : « Être prêtre et être prêtre dans les montagnes du Vivarais, au milieu de populations pauvres et laborieuses, mais riches de foi et de vie chrétienne ; maintenir cette foi et développer cette vie, c'est beau. Mais être prêtre religieux et missionnaire, vivant de pauvreté et de privations, n'ayant plus de volonté à soi et travaillant loin de sa famille et de sa patrie, dans les glaces du Nord ou sous les feux brûlants du Midi, au salut des âmes les plus abandonnées, des sauvages infidèles qui se tiennent à l'écart de toute civilisation, ce serait bien plus beau. Ce sera la part de mon héritage dans le champ du père de famille. »

Et il quittait tout, maison, parents, famille, amis, maîtres et condisciples pour aller frapper à la porte du noviciat de Notre-Dame de l'Osier.

Un an après, la Congrégation le recevait au nombre de ses enfants, et la croix de missionnaire Oblat brillait sur sa poitrine. Mais, ô déception ! ô sacrifice imposé à son zèle apostolique ! ô immolation d'autant plus douloureuse et méritoire qu'elle est plus intime et qu'elle atteint la flamme d'amour qui l'avait transplanté du Grand Séminaire au Noviciat ! Il ne sera pas missionnaire à l'étranger et pas même en France. Sa vie d'Oblat s'écoulera simple et cachée en Corse et sur le continent, dans l'enceinte d'un petit collège ecclésiastique et de deux grands séminaires. La pratique monotone de la règle, la prière, l'étude, l'enseignement de la science sacrée et la direction de quelques âmes d'élite, voilà le champ bien restreint, livré à l'ardeur de son zèle. Dès lors, adieu les rêves de l'apôtre ; adieu les grands voyages à travers bois, lacs, fleuves, neiges, glaces et aux flancs escarpés des montagnes ; adieu, surtout, les gerbes



d'âmes sauvages et infidèles recueillies sur des plages lointaines et apportées avec joie au père de famille ! Ainsi le veut cette obéissance qu'il vient de promettre et qui doit l'enchaîner jusqu'à la mort.

Le triomphe de cette obéissance fut complet. Et quelle belle vie religieuse que celle qui est faite de vie cachée, de piété, de régularité, d'oraison, d'étude et de dévouement ! Ce fut la vie de l'Oblat dont nous célébrons aujourd'hui les noces d'or religieuses.

Après l'Oblat, saluons le prêtre. Le prêtre n'est pas l'homme d'un pouvoir humain, quel qu'il soit ; il n'est pas l'homme d'un parti ou d'une classe sociale : il est l'homme de Dieu et l'homme de tous. *Omnia omnibus factus sum*, « je suis tout à tous ». C'est sa maxime et sa règle.

Le prêtre est en même temps le coopérateur et le grand auxiliaire de l'Évêque. Si Jésus-Christ a dit à ses Apôtres et par eux aux Évêques : « Comme mon Père m'a envoyé, ainsi je vous envoie » ; l'Évêque dit au prêtre : « Comme Jésus-Christ m'a envoyé, ainsi je t'envoie. La mission de lumière et de sanctification que j'ai reçue, je te la donne, sois mon organe et mon ouvrier sur la terre. »

De l'Évêque au prêtre, il y a une vraie génération spirituelle, une transmission de vie en même temps que de pouvoirs divins et formidables.

Votre Archevêque, mes Frères, tient son sacerdoce de deux grands Évêques, du cardinal GUIBERT et de son père en religion M<sup>SR</sup> DE MAZENOD. L'un était la sagesse même et comme la raison incarnée, et l'autre une foi capable de transporter les montagnes, une ardeur d'apôtre et un cœur embrasé d'amour pour Dieu, pour les âmes et pour ses fils.

Est-ce qu'en posant leurs mains sur le front de leur élu, ces deux pontifes illustres, qui sont la gloire la plus pure et la plus éclatante de notre famille religieuse, ne lui ont pas transmis une part d'eux-mêmes ? Le prêtre qu'ils ont donné à l'Église et à la Congrégation n'a-t-il pas paru à tous les regards enrichi de sagesse, de bon sens et d'ardeur apostolique ?

De toutes les missions qu'un Evêque puisse donner à un prêtre, la plus noble, la plus importante, la plus délicate et la plus difficile est sans contredit celle de lui préparer des coopérateurs. Dans toute société bien ordonnée, le premier des services publics est celui de l'éducation, parce qu'il continue la famille et prépare l'avenir d'un peuple. Que dirons-nous de ce service institué dans l'Église pour la formation des prêtres, c'est-à-dire des pères, des guides et des rédempteurs des âmes. Cette tâche élevée et difficile attendait le jeune P. BALAÏN. Peu de jours après son ordination par M<sup>SR</sup> DE MAZENOD, il était envoyé en Corse au Grand Séminaire d'Ajaccio en qualité de professeur et de directeur. Peu après, malgré sa jeunesse, il était placé à Vico, à la tête d'une école ecclésiastique, et à trente et un ans il devenait supérieur du Grand Séminaire de Fréjus. Ce fut le principal théâtre de son action sacerdotale.

Heureux, mes Frères, les prêtres qui pendant leurs années de grand séminaire ont trouvé à leur tête, pour les guider et les former, la sagesse, le discernement, la piété, la science, une fermeté douce et, par-dessus tout, un cœur quasi maternel. Ce bonheur fut celui de plusieurs générations de prêtres qui sont l'honneur de l'Église de Fréjus et qui seront un jour la couronne de votre Archevêque. Je ne serai pas démenti par ses anciens élèves du Grand Séminaire de Fréjus, qui sont au milieu de vous. Ils sont venus s'unir à vous pour affirmer bien haut leur fidélité et leur reconnaissance à leur Père supérieur.

Mais voici venir le sacerdoce dans sa plénitude, l'épiscopat.

L'épiscopat est quasi le tout de l'Église. Les évêques sont sa charpente et son ossature. Ils sont le prolongement et la continuation du collège apostolique. Ils ont en main toute l'œuvre du Christ, qui est leur chef et qui les a institués et posés dans le monde pour enseigner, sanctifier et gouverner, *magisterium, ministerium et imperium*. Aussi saint Paul a pu dire : *Si quis episcopatum desiderat, bonum opus desi-*

*derat*, « si quelqu'un aspire à l'épiscopat, son cœur tend vers une œuvre grande et excellente ».

Or cet épiscopat, si élevé, si puissant et si fécond en œuvres de sanctification et de vie, et qui demande à ses élus tant de hautes vertus, ne fut jamais dans les désirs et les rêves de notre vénéré jubilaire. On peut dire en toute vérité qu'il lui est tombé sur la tête à l'improviste et comme un coup de foudre — c'est l'expression que nous avons recueillie sur ses lèvres. — Mais cet épiscopat était dans les vues de la Providence et dans la volonté de Dieu. Les vues providentielles se dévoilent parfois par un concours de circonstances pleinement inattendu. Ce fut le cas de votre Archevêque; il fut vraiment l'élu de Dieu. L'obéissance seule l'avait fait renoncer aux Missions étrangères auxquelles il aspirait de toute l'ardeur de son âme, et c'est l'obéissance seule qui l'arrache à son cher séminaire et le fait monter sur le siège de saint Bassus, premier évêque de Nice.

Mais si l'épiscopat ne fut jamais dans ses rêves et ses désirs, il fut comme une pensée prophétique dans l'esprit de son père. Car plus d'une fois ce grand chrétien lui avait dit : « Mon fils, mon fils, tu seras évêque. » N'avait-il pas vu son Mathieu-Victor, tout jeune enfant, s'éprendre d'une brebis qui le payait de retour et lui amenait son petit agneau avec lequel il aimait à prendre ses ébats ? Et il s'était dit : « Un jour Notre-Seigneur lui dira : « Pais mes agneaux et « pais mes brebis, sois le pasteur des prêtres et des fidèles. »

Deux grands Évêques l'avaient fait prêtre et deux grands Papes le font Évêque. S'il fut préconisé par Pie IX, il fut sacré sous Léon XIII par le Cardinal GUIBERT, revenant du conclave. Il reçut la dernière bénédiction de Pie IX et la première bénédiction de Léon XIII. Et il est beau de voir les années de son épiscopat se dérouler parallèlement avec les années du Souverain Pontificat de ce grand Pape. Qu'à cette longue chaîne d'années s'ajoutent encore de nombreux anneaux. *Ad multos annos!*

Fort de ces bénédictions et soutenu par la protection de Marie Immaculée sa Mère, le nouvel évêque Oblat va pren-

dre placé au poste d'honneur et de combat qui lui a été assigné par le Souverain Pontife. Il y est attendu par bien des préventions et des difficultés. Mais, grâce à sa prudence, à sa bonté et à sa fermeté, les préventions tombent, les obstacles s'aplanissent, les indomptés eux-mêmes sont obligés de reconnaître son intelligence, sa force et surtout son dévouement. Se souvenant qu'il appartient à une société de missionnaires, dans la partie montagneuse de son diocèse il transforme ses visites pastorales en courtes et fructueuses missions. Le bien se fait, les œuvres catholiques se multiplient et deviennent prospères. Le Petit Séminaire est agrandi et un nouveau Grand Séminaire est construit sur les pentes de Cimiez. Il s'élève grand, large, spacieux et monumental. Il est enveloppé d'air pur et de lumière vive ; il est entouré de jardins aux fleurs souriantes et immortelles et de villas blanches et ensoleillées. Il sera à jamais le grand souvenir laissé par votre Archevêque à son ancien diocèse. Aujourd'hui même, dans la chapelle de ce séminaire, M<sup>sr</sup> l'Évêque, le clergé de Nice et les élèves se sont groupés autour de l'autel pour unir leurs vœux à nos vœux et leurs prières à nos prières.

Je n'ai garde, mes Frères, de vous dire ce que M<sup>sr</sup> BALAIN a été au milieu de vous. Ma parole serait forcément au-dessous et peut-être en dehors de la vérité. Vous lui opposeriez des protestations silencieuses. Au demeurant, prêtres accourus nombreux de tous les points de cet archidiocèse, religieux, religieuses et chrétiens qui remplissez cette vaste enceinte, vous êtes le discours le plus beau et le plus éloquent qu'on puisse prononcer ; un discours vivant, un discours qui a de la mémoire et du cœur et qui dit bien haut : « Merci, ô père de nos âmes, merci de vos conseils et de vos exemples, merci de votre charité et de votre dévouement. Merci de tout cœur. *Ad multos annos!* Longue vie et amour éternel et sans limite à notre Archevêque ! »

Monseigneur, sur l'ordre de Dieu, Moïse gravit les pentes abruptes du mont Nébo : *Ascendit Moyses de campestribus*

*in montem Nebo.* Et le Seigneur lui dit : « Regarde au delà du Jourdain, là est la terre que j'ai promise par serment à Abraham, Isaac et Jacob. »

Des hauteurs où vous ont placé cinquante années de vie religieuse et sacerdotale et vos vingt-cinq ans de vie épiscopale, il vous est permis de regarder au delà de cette ligne qui sépare le temps de l'éternité, sur cette terre promise qui vous attend. Voyez donc ces belles, ces riches moissons que vous avez fait germer et croître par vos vertus et vos labeurs ; elles sont dorées par les rayons du soleil de justice ; elles se balancent et s'inclinent au souffle de l'espérance, et vous êtes tenté de vous écrier avec l'apôtre : *bonum certamen certavi*, « j'ai combattu le bon combat » ; *fidem servavi*, « j'ai été fidèle à Dieu, à l'Église et à ma famille religieuse » ; *cursum consummavi*, « ma course peut finir bientôt et je salue de loin la couronne de justice que me rendra le juste Juge au jour des récompenses ».

Que ce jour, Monseigneur, se lève le plus tard possible, et lorsqu'il montera à l'horizon, prenant votre âme pour la porter à Dieu chargée de mérites, il lui donnera pour cortège nos cœurs reconnaissants et dévoués. Nous ne vous disons plus *ad multos annos*, mais bien *ad æternitatem*, « c'est pour l'éternité ». *Amen.*

Monseigneur ne voit pas se dérouler tant de souvenirs de sa vie sans en être touché, et nous le voyons, tour à tour, le sourire aux lèvres et les larmes aux yeux.

A la fin de la messe, M. le chanoine Trilhe, secrétaire général, s'avance à la balustrade du chœur et fait la lecture du Bref pontifical que nous reproduisons dans les pages suivantes.

Monseigneur donne la bénédiction papale.

Ensuite un cri d'actions de grâces s'échappe de son cœur : actions de grâces pour Dieu qui lui a ménagé cette joie inoubliable, après cinquante ans de vie religieuse, sacerdotale et épiscopale ; actions de grâces pour

le diocèse qui lui est si uni aujourd'hui par la prière et par le cœur.

Monseigneur entonne le *Te Deum* que le clergé continue en accompagnant Sa Grandeur jusqu'au palais archiépiscopal.

#### Au Grand Séminaire.

Les couloirs, la salle de théologie, le réfectoire, sont décorés de guirlandes. Dans le réfectoire, au-dessus de la table d'honneur, un dôme de verdure du meilleur goût, et sur les murs, dans les panneaux des fenêtres, des inscriptions reproduisant les termes du Bref pontifical. Au centre, sur le mur de l'est, au-dessous du christ, un magnifique portrait de Monseigneur, dessiné par M. l'abbé Dupuy, professeur de dessin au Petit Séminaire d'Eauze.

Au dessert, M<sup>sr</sup> Campistron prend la parole en ces termes :

MONSEIGNEUR,

Ce que le bon Dieu fait est bien fait. Or, ce jour solennel est certainement un de ceux que le Seigneur a faits : *Hæc dies quam fecit Dominus* ; et c'est pour ce motif que l'église métropolitaine, que la famille sacerdotale, que les fidèles du diocèse d'Auch sont dans l'allégresse. C'est pour moi spécialement une large compensation aux ennuis de la situation exceptionnelle où je me trouve que l'honneur qui m'échoit aujourd'hui de m'asseoir, avec les membres du chapitre et ce clergé d'élite, à cette table hospitalière. Je me réjouis d'être tout désigné pour servir à tous d'interprète auprès du Pontife et du Père tendrement aimé et profondément vénéré. J'ajoute, Monseigneur, que ma présence à ces agapes jubilaires est encore pour moi un bienfait de la Providence, que j'apprécie hautement comme il convient. En effet, n'est-ce pas un immense avantage pour un nouvel évêque que de rencontrer, au seuil de la carrière qui s'ouvre

devant lui, de grands exemples à étudier, une belle et longue vie épiscopale à célébrer ?

Que ne pourrais-je pas dire, Monseigneur, de votre haute piété, de votre charité, de votre zèle apostolique, de votre profonde connaissance de la théologie, de votre sollicitude pour les œuvres diocésaines, de l'esprit de bonté, de prudence et de justice qui inspire les actes de votre administration toute pénétrée de douceur et de force, et, en un mot, des vertus qui font les évêques inconfusibles et selon le cœur de Dieu. Mais je ne puis m'étendre longuement sur ces points ; je craindrais de paraître indiscret en vous prodiguant des louanges qui blessent souvent le vrai mérite, ou d'être banal en proclamant tout haut ce que chacun sait et redit tout bas.

Cependant, Monseigneur, il m'est bien permis de signaler ce qu'il y a de rare et de vraiment admirable dans le triple jubilé que nous célébrons. Il m'est permis d'exalter la conduite de la divine Providence qui vous a ménagé ce que j'appellerai avec la Sainte Écriture de *merveilleuses ascensions* : *Mirabiles ascensiones tuas*. Dieu vous a d'abord tout demandé, et dans votre profession religieuse vous lui avez tout donné : la disposition de vous-même, vos aspirations, toutes les énergies de votre cœur et de votre esprit. C'est alors que le Seigneur, magnifique en ses promesses et en ses récompenses, vous a prodigué les dons de sa tendresse. Il vous a élevé d'abord à la gloire de son royal sacerdoce ; et, continuant à vous combler de ses largesses, il vous a conduit, toujours à travers de sublimes ascensions, jusqu'aux sommets lumineux du pontificat.

Voilà, Monseigneur, ce que nous aimons à célébrer aujourd'hui dans ces inoubliables solennités jubilaires, et voilà pourquoi nous faisons monter vers le ciel de solennelles actions de grâces.

Heureux d'être en ce moment l'interprète des sentiments du clergé et des fidèles du diocèse, je lève mon verre pour féliciter Votre Grandeur du rare privilège que la Providence lui a réservé, de célébrer en même temps un triple jubilé de

profession religieuse, d'ordination sacerdotale et de consécration épiscopale. Aussi, en union intime avec ceux qui m'entourent, je fais des vœux pour que le Ciel accorde au diocèse d'Auch des événements prospères, et au pontife qui le gouverne glorieusement, bonheur et longue vie pour le bien du diocèse lui-même et pour l'honneur de l'Église!

Monseigneur lui répond :

MONSEIGNEUR,

Laissez-moi vous dire que je bénis le bon Dieu des accidents fâcheux qui vous arrivent.

Ne vous méprenez pas, messieurs ; nous nous entendons, je pense. Je désirais vivement, avec Monseigneur, avec ceux qui l'aiment, avec ses diocésains d'Annecy, que le sacre ne fût pas retardé comme il l'a été. Mais si les choses eussent marché selon leur cours régulier, nous n'aurions pas le grand avantage d'avoir Monseigneur d'Annecy au milieu de nous. Et en constatant la sympathie avec laquelle on a accueilli vos paroles, vénéré Seigneur, il me semble que je traduis la pensée de tous. (*Bravos.*) Je fais des vœux très sincères, très ardents, pour que ce beau jour du sacre, jour tant désiré, arrive bientôt. En attendant, Monseigneur, merci de toutes les bonnes paroles, paroles trop bonnes, que vous m'avez dites. Il est vrai qu'aujourd'hui je dois être résigné à entendre toutes les félicitations, tous les compliments. Je ne suis pas un crucifié sur le Calvaire, je suis sur le Thabor : *Bonum est nos hic esse.*

Je remercie Monseigneur d'Annecy de m'avoir tenu un instant dans l'illusion qu'il était encore tout à fait des nôtres. Merci, Monseigneur, de vos paroles affectueuses, de vos applaudissements, de vos prières et de vos vœux. De vos vœux !... Ils m'aideront à aimer, à servir Dieu jusqu'à mon dernier soupir. Dans ma famille, au collège, au séminaire, chez les Oblats, je n'ai eu partout que de bons exemples et de bons conseils. Oblat, je me suis senti plus que jamais sur le cœur de Jésus et dans les bras de ma Mère. Que de fois j'ai redit : *Bonum est nos hic esse.* Je n'ai pu obtenir d'aller chez les



sauvages où mes désirs se portaient. Mais j'ai cherché à me dépenser entièrement à l'œuvre importante qui m'était assignée. Après sept ans passés en Corse, il a fallu quitter ces jeunes gens, ce pays que j'aimais tant, que j'aime toujours. Pendant dix-huit ans et demi, j'ai été Supérieur du Grand Séminaire de Fréjus, me donnant sans réserve et goûtant des jouissances inénarrables. Voyez ici quelques-uns de mes anciens élèves qui forment une couronne de gloire autour de leur ancien Supérieur. Ils ont voulu affirmer leur affection filiale. Ils ont des cheveux blancs et je n'ai encore que des cheveux noirs. Je leur dis *merci*. (*Emotion dans l'auditoire.*)

A Fréjus, je m'efforçais de former de bons prêtres. Il y a vingt-cinq ans je dus quitter Fréjus pour Nice. Laissez-moi arrêter un instant mes regards sur cette ville, sur ce pays aimé.

Aujourd'hui, M<sup>sr</sup> l'Evêque a dit la sainte messe pour son pauvre prédécesseur, entouré du vénérable Chapitre, de nombreux prêtres, des élèves du Grand Séminaire, dans la chapelle du Grand Séminaire. Elèves, prêtres, Chapitre, Pontife, m'ont envoyé l'expression la plus touchante de leur cœur (*applaudissements*) et de leurs vœux. (*Bravos.*) Le fardeau était lourd, mais pour m'aider à le porter, j'avais l'affection de mes fils et l'appui de ma Mère Immaculée.

Un jour, après dix-huit ans et demi d'apostolat, j'ai dû me séparer d'une église bien chère, pour venir à Auch vous consacrer mes dernières forces. Le fardeau ne serait-il pas trop lourd pour mes vieilles épaules? Je le sentis devenir plus léger et bien doux dès le jour de mon intronisation, en voyant les cœurs se dilater et les fronts rayonner de joie. Depuis plus de six ans que je suis ici, je ne puis que bénir Dieu qui m'a ménagé des affections si tendres et si dévouées. Le Sacré-Cœur de Jésus sait quels sentiments d'affection, de reconnaissance et de dévouement je garde pour vous, pour tous. Cette inoubliable journée fait déborder la joie dans mon âme. Le souvenir durera toujours. (*Applaudissements prolongés.*)

M. le grand vicaire Laclavère se lève à son tour :

MONSEIGNEUR,

Lorsque vous avez consenti à entendre le chant de vos *Laudes*, vous avez voulu que, dans ce chant, comme à l'office liturgique, il y eut le *Cantique des trois enfants dans la fournaise*.

*Fornax amoris*, c'est d'abord le Cœur sacré du divin Maître; mais c'est aussi le cœur de ce religieux, de ce prêtre, de cet évêque, qui, depuis cinquante ans, est monté à l'autel des milliers et des milliers de fois pour s'embraser au feu du divin amour.

Vos trois vicaires généraux, chaque jour, sont les premiers atteints par les flammes de votre charité et de votre esprit surnaturel. Vous fondez si bien ensemble leur caractère, leurs idées, leurs sentiments, que les trois arrivent facilement à ne faire qu'un. C'est la réalisation du suprême désir de Jésus pour ses disciples : *Sint unum*. C'est encore la solution la plus simple pour concilier la coutume française et le droit commun. Nous n'avons eu qu'une voix, *una voce dicentes*, pour demander au Souverain Pontife ce que Sa Sainteté a si gracieusement et si largement accordé à notre archevêque : les bénédictions et les louanges.

Unis entre eux et agissant dans la plus parfaite harmonie avec les autres membres du conseil, les vicaires généraux vous aident à atteindre tous les prêtres du diocèse, à écouter leurs requêtes et leurs doléances, à leur faire plaisir... Hélas ! il est bien difficile de faire plaisir à tout le monde à la fois, et, je dois le dire, Monseigneur, vous êtes le premier à en souffrir. Vos journées les plus heureuses sont celles que vous passez avec vos prêtres, quand vous sentez que, malgré leur nombre et les divergences de vues sur des points secondaires, tous ne forment avec vous, dans les flammes de la charité divine, qu'un cœur et qu'une âme.

Aujourd'hui, Monseigneur, soyez parfaitement heureux. Vos prêtres sont unis pour vous dire : Père bien-aimé, vous êtes nécessaire à votre peuple ; restez avec nous.

Voulez-vous, Monseigneur, que j'ajoute une strophe à notre *cantique*? Elle m'est inspirée par le chanoine Charles Martel. Vous avez fait de la bonne besogne à Fréjus. Ces prêtres distingués, qui furent vos premiers élèves au Grand Séminaire, sont pleins de cœur — ils ont traversé tout le midi de la France pour venir assister à vos fêtes — et ils vous parlent avec la même facilité en prose et en vers. Nous sommes fiers de nos frères aînés. Cependant votre cellule de religieux, dans un Grand Séminaire, a failli faire réaliser la prophétie de votre directeur sulpicien à Viviers. M. Jules Simon essaya bien, en 1871, de vous ôter de là en vous nommant évêque. Mais vous faisiez si bien comme Supérieur! *Pater superior!* aiment encore à redire vos vieux enfants. Le *granum frumenti* était enseveli et ne demandait qu'à mourir pour produire des fruits abondants. Le Maître avait d'autres desseins. Le *granum frumenti* est devenu une fleur qui s'est épanouie sous le beau ciel de Nice... L'enfant de Saint-Victor a fini par languir dans cet air de serre chaude. Alors, la fleur fut transplantée en pleine terre, à Auch. Ici, Monseigneur, avec le grand air et le soleil de Gascogne, vous vivrez tant que vous voudrez!

Monseigneur lui répond :

Vos paroles, mon cher vicaire général, m'amènent à dire tout haut ce que je me suis dit souvent tout bas. Il y a à Auch des vicaires généraux comme on n'en trouve peut-être nulle part. Avec eux, il m'a été donné de me dépenser plus efficacement au bien du diocèse, au salut des âmes. Je les remercie. Tout en ne cherchant que le bien, j'ai pu parfois me tromper. Le Pape lui-même n'est infailible que dans certains cas. Je crois pouvoir affirmer que je n'ai jamais voulu, ni comme Supérieur du Grand Séminaire, ni comme évêque, ni comme archevêque, faire une chose que ma conscience n'approuvait pas. (*Vifs applaudissements.*) Je puis être quelquefois un peu sévère, lorsque je le crois nécessaire; mais alors mon cœur de Père saigne, croyez-le bien. Quoi qu'il en soit, je suis très heureux de vous avoir donné mon cœur...

et je remercie M. Laclavère de toutes ses aimables malices. (*Hilarité générale, applaudissements.*)

C'est le tour du R. P. Célestin AUGIER, de la Congrégation des Oblats :

MONSEIGNEUR, MESSIEURS,

Je vous demande pardon de vous fatiguer de nouveau de ma parole. Je commence par vous exprimer des regrets.

Je regrette que notre cher premier assistant de la Congrégation, le R. P. TATIN, dont les jambes sont assez longues et vaillantes pour arriver jusqu'au Mexique ou au delà des montagnes Rocheuses, en Colombie britannique et sur les bords de l'océan Pacifique, je regrette qu'il ait dû me déclarer que sa faible voix ne pourrait pas atteindre aux confins de cette salle, et m'oblige ainsi à vous parler.

Je regrette aussi, et pour la première fois, de n'être pas mon frère cadet (*applaudissements*), c'est-à-dire le Supérieur général des Oblats. Car, s'il était là, si la situation pleine de périls qui nous est faite ne lui avait pas imposé l'obligation, bien dure pour son cœur, de rester à son poste et de ne prendre part que de loin à cette triple fête jubilaire ; s'il était là, il m'aurait dispensé de prendre la parole. Sans doute, il aurait parlé avec plus d'à-propos et d'éloquence, mais certainement il n'y aurait pas mis plus de cœur. En cela, je réclame tous mes droits d'aïnesse. (*Applaudissements.*)

Si donc le Supérieur général de la Congrégation des Oblats était là, il vous dirait que votre Archevêque n'a pas, dans notre famille religieuse, ce que j'appelle le premier rang, au point de vue de la dignité, puisqu'elle a eu l'insigne honneur de compter, parmi ses enfants et ses membres, un prince de l'Église, un cardinal-archevêque de Paris, mais il a, sans contredit, le premier rang dans notre cœur et notre affection. (*Applaudissements.*) Il dirait encore que d'autres évêques Oblats ont eu un éclat extérieur plus rayonnant et plus étendu, mais aucun n'a montré à l'égard de sa mère une fidélité plus grande et un amour plus dévoué. (*Bravos.*)

De plus, il se permettrait de se poser cette question : quelle est la place occupée dans le cœur de M<sup>SR</sup> BALAÏN par sa famille religieuse ? Et il vous raconterait l'histoire d'une mère qui avait cinq enfants et à qui on demandait un jour : « Quel est celui que vous aimez le plus ? » Et cette mère, ouvrant la main, montra ses cinq doigts et dit : « Ils sont cinq tous inégaux et cependant ils tiennent tous également à la main. Cependant si l'un était souffrant, il y aurait pour lui des préoccupations et des soins spéciaux. » Or, votre Archevêque est un grand-père, car il a plusieurs familles, il en compte cinq.

Il a cette famille au sein de laquelle il est né, où il a grandi sous le regard attendri d'une mère pieuse et d'un père vaillant chrétien, la famille de Saint-Victor, son pays natal, dont nous sommes heureux de saluer ici le curé présent au milieu de nous. Cette famille, si chère au cœur de notre vénéré jubilaire, est actuellement représentée par deux sœurs ; elles vivent pour leur frère, pour le soigner, lorsqu'il va chaque année refaire ses forces en respirant l'air natal, l'air des montagnes ; elles sont avec nous aujourd'hui ces sœurs bien-aimées. (*Bravos.*) Envoyons-leur un salut d'affection et de reconnaissance. (*Applaudissements.*)

Une seconde famille est celle qu'il a choisie lui-même lorsqu'il s'engagea jusqu'à la mort, *usque ad mortem*, sous la blanche bannière de celle qui devait un jour dire aux échos de Lourdes : *Je suis l'Immaculée Conception*, et se mettre de la Province ecclésiastique de son propre fils.

Une troisième famille, c'est ce Grand Séminaire de Fréjus et le clergé de ce diocèse. Vous avez sous les yeux des types (*Hilarité générale*) de cette famille, et je puis bien dire des types achevés. (*Bravos.*) Vous trouverez en eux des esprits d'élite et des cœurs d'or. (*Bravos.*)

Il y a une quatrième famille, c'est l'église de Nice, sa première épouse, et qui a reçu en tant qu'épouse ses premières affections. Pour montrer combien cette famille est restée attachée à son ancien évêque, il suffit de dire qu'aujourd'hui elle fait des efforts, mais des efforts inutiles, pour

rivaliser avec vous de dévouement et d'expansion filiale.

Enfin, voici la cinquième famille. Je la connaissais superficiellement, je l'avais vue de loin, et elle me paraissait belle et surtout bonne; aujourd'hui je l'ai vue de près et je la proclame ravissante.

J'aime beaucoup votre Archevêque; il vous a dit lui-même que nous nous connaissons depuis quarante ans, et parce que je l'aime beaucoup, je me sens pris d'inquiétude à son égard en vous voyant vous serrer autour de sa personne auguste et en entendant ces paroles qui ne sont qu'une pâle expression de votre cœur.

En voyant cette union de l'archevêque avec ses vicaires généraux, des vicaires généraux avec MM. les chanoines, des chanoines avec le clergé et le séminaire, je me suis dit : « L'ancien P. BALAÏN est en Paradis, et... s'il a son Paradis sur cette terre (*Bravos répétés*)... Je n'achève pas, Messieurs. (*Rires et bravos.*)

Mais, pour revenir à ma pensée première, si le Supérieur général des Oblats était ici, il se demanderait quel est le rang occupé dans le cœur de Monseigneur par la famille dont il est le chef, et il dirait comme cette mère. Les cinq familles de votre Archevêque sont toutes vivantes dans son cœur et également aimées, mais il estimerait que, dans les circonstances actuelles, une de ces familles, la famille des Oblats, a une part plus grande dans ses préoccupations et ses tendresses (*Bravos*), car cette famille est menacée du glaive de la persécution, elle est menacée de l'exil et de la confiscation.

Monseigneur, si le glaive tombe sur nous, si les Oblats sont frappés et dispersés, s'ils sont obligés de prendre le chemin de l'exil, ils laisseront leur cœur en France afin de vous y aimer toujours. (*Bravos.*)

Et maintenant je vous prie de vouloir bien accorder la parole à votre ancien provincial.

Je dirai à tous ces jeunes gens et à tous ces messieurs du clergé d'Auch, qu'étant provincial du R. P. BALAÏN, il ne m'a fait de la peine qu'une fois : c'est lorsque j'appris qu'il était nommé évêque de Nice. Volontiers je lui aurais dit

comme les disciples de saint Martin à leur père : *Cur nos, pater, deseris*. « Père, pourquoi nous quittez-vous ? Nous étions si unis ensemble ; nous avions mêmes vues, mêmes pensées et mêmes sentiments et vous étiez mon conseil et ma force. » J'ose dire que mon déchirement de cœur était bien partagé, car, en m'annonçant le choix qui avait été fait de lui pour Nice, il m'écrivait une lettre dans laquelle il disait (c'est une indiscretion, mais aujourd'hui on peut tout se permettre), il disait : « Rien n'est changé, vous n'avez qu'un frère malheureux de plus. » Aujourd'hui je me demande si ce frère malheureux a fait beaucoup de malheureux parmi ses fils et ses prêtres ?

Il y a peu de jours, un témoin oculaire me disait que l'ordre de Pie IX d'accepter l'épiscopat provoqua dans son élu des larmes et des sanglots. Celui qui a ainsi pleuré a-t-il fait verser beaucoup de larmes ?

Je termine, Monseigneur, en évoquant un souvenir.

Le jour de votre sacre — jour inoubliable pour la ville de Fréjus et tous ceux qui assistèrent à cette fête — après le repas qui eut lieu, comme aujourd'hui à Auch, au Grand Séminaire, on vous vit debout en face de votre consécrateur, le cardinal GUBERT, et, prenant la parole, vous lui dites en termes émus et touchants toute votre reconnaissance. Quelle fut la réponse du vénéré prince de l'Église ? Il entonna un chant d'actions de grâces. On l'entendit s'écrier : *Misericordias Domini in æternum cantabo*, « je chanterai éternellement les miséricordes du Seigneur ». Et passant en revue toutes les principales étapes de sa longue et belle vie, partout sur son chemin il trouvait matière à célébrer les bontés et les miséricordes de son Dieu. Le baptême, la première communion, la vocation à la vie religieuse, le sacerdoce, l'épiscopat, le diocèse de Viviers, les diocèses de Tours et de Paris, son élévation à la pourpre romaine, le conclave qui venait de donner Léon XIII à l'Église, formèrent sur ses lèvres comme autant de strophes qu'il terminait toujours par ces mots : « Je chanterai éternellement les miséricordes du Seigneur. » Enfin, il ajouta : « La dernière des miséricordes de Dieu est la

consécration de ce cher évêque à qui j'avais donné tous les ordres sauf la prêtrise. Maintenant je puis mourir en paix, j'ai achevé mon œuvre. »

Monseigneur, si, comme le dit le poète latin, il est permis de comparer ce qui est tout petit à ce qui est grand, *Si parva licet componere magnis*, « Je chanterai à mon tour les miséricordes divines. »

Je vous ai vu naître à l'épiscopat, je vous ai vu grandir, car lorsque le Souverain Pontife vous a dit : *Ascende superius*, « montez plus haut », j'étais à Nice, dans une maison d'Oblats fondée sous vos auspices, et aujourd'hui il m'est donné d'assister à vos noces d'or religieuses et sacerdotales et à votre jubilé épiscopal. Je ne puis que chanter mon *nunc dimittis* et prier Dieu de me faire participer à votre triomphe dans le ciel. (*Applaudissements répétés.*)

M<sup>SR</sup> BALAÏN lui répond spirituellement :

On voit, mon révérend Père, que vous êtes un peu fréjusien. En faisant l'éloge, d'ailleurs bien mérité, des prêtres de Fréjus, ici présents, vous faites le vôtre. Vous m'avez encensé comme un très habile thuriféraire. Mais aujourd'hui c'est le jour des grandes indulgences. Le Pape a bien voulu m'honorer d'une indulgence plénière; elle dure jusqu'à ce soir. Profitons-en et bénissons-le tous. (*Rires bruyants, applaudissements.*)

A M. Soucaret, archiprêtre de Condom, qui le complimente au nom du clergé du diocèse dont il est le doyen d'âge, Monseigneur répond :

Je vous remercie des vœux que vous exprimez si bien. Je souhaite que le bon Dieu vous conserve longtemps encore à Condom, au milieu de ces prêtres dont vous êtes le conseil, le modèle et l'un des chefs les plus vénérés. A vous aussi, comme à notre vénéré doyen du Chapitre, à M. Mothe, à tous nos chers octogénaires, je dis : *Ad multos annos !*



A 3 heures, Sa Grandeur regagne ses appartements jusqu'à la séance du soir qui doit se donner au Petit Séminaire.

#### Au Petit Séminaire.

5 heures. Monseigneur fait son entrée dans la salle des fêtes où se pressent un millier de personnes. Il est salué par des acclamations et des bravos, pendant que le chœur, composé d'élèves du Petit et du Grand Séminaire, clame sur la scène le *Domine salvum fac Antistitem*.

Si la place nous le permettait, nous reproduirions avec plaisir le compte rendu détaillé de cette séance si bien réussie, où la musique et la poésie rivalisèrent de verve et de bon goût pour célébrer Sa Grandeur.

A la fin de la séance, Monseigneur s'est levé. Il a vivement félicité et remercié tous ceux qui avaient contribué à ces fêtes jubilaires. On s'est retiré à 7 heures, sur une dernière acclamation.

#### Sérénade.

La journée s'est terminée par une sérénade donnée par la musique des Frères. L'infatigable M. Sylvain dirige, et les cuivres ébranlent la salle des pas-perdus.

De nombreux promeneurs admirent la splendide décoration en verres de couleurs qui dessine les principales lignes du palais.

Le tout prend fin vers 11 heures. On se retire dans le magnifique décor d'étoiles de cette nuit d'automne.

Les fêtes extérieures sont finies : les accords des musiques s'en iront peu à peu des oreilles ; les éblouissements s'effaceront des yeux.

La fête de cœur et de prières qu'a été ce jubilé demeure inoubliable et à jamais aimée !

**Lettre de Sa Sainteté Léon XIII à S. Gr. M<sup>gr</sup> Balain**

A L'OCCASION DE SES FÊTES JUBILAIRES

*A Notre Vénérable Frère Mathieu-Victor, archevêque d'Auch.*

LÉON XIII, PAPE

VÉNÉRABLE FRÈRE, salut et bénédiction apostolique.

A l'occasion du troisième jubilé que Nous avons célébré, les félicitations du monde entier sont venues mettre le comble à notre joie; ces félicitations, il Nous plaît aujourd'hui de vous les offrir, à vous qui, après avoir partagé notre labeur et notre sollicitude, vous disposez à participer prochainement aux joies jubilaires que Nous avons goûtées Nous-même.

En effet, au mois de novembre prochain, il y aura cinquante accomplis que vous avez fait votre profession religieuse dans la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée; il y aura cinquante ans aussi que vous avez célébré votre première messe.

A ces souvenirs qui rappellent votre piété et les œuvres méritoires très nombreuses que vous avez accomplies, s'en ajoute un troisième, bien rare, surtout chez un même homme, et digne sujet de réjouissance et de fête : c'est que, à la même date, vous célébrerez le vingt-cinquième anniversaire de votre heureux épiscopat. Et cette nouvelle Nous est d'autant plus agréable que Nous aimons à nous souvenir que vous avez été le premier évêque sacré après notre élévation au Souverain Pontificat.

C'est pourquoi c'est, à notre avis, une excellente pensée que le diocèse d'Auch tout entier, désireux de témoigner à son archevêque ses sentiments de reconnaissance et d'attachement, fête son jubilé par des solennités splendides, vraiment dignes de lui; et Nous sommes heureux d'apprendre que c'est là ce qui a été décidé pour le mois de novembre.

Et il ne Nous semble pas moins conforme à vos mérites et à vos vertus de vous accorder la faveur que votre vicaire

général Nous a demandée pour vous dans la lettre qu'il Nous a adressée. C'est pourquoi, désireux de rendre plus grande encore l'allégresse des fêtes qui se préparent, Nous vous accordons de tout cœur le pouvoir de donner, le 11 novembre prochain, au jour de la fête de saint Martin de Tours, à tous les fidèles présents, à l'issue de la messe jubilaire, la bénédiction papale, avec indulgence plénière, aux conditions ordinaires. Et Nous ne doutons pas que la faveur que Nous vous accordons ne contribue puissamment, non seulement à rendre plus étroits les liens qui vous unissent à vos diocésains, mais encore à augmenter dans une notable mesure la soumission et le respect dus au Siège Apostolique, sentiments qui, d'ailleurs, Nous le savons, sont déjà si vivants dans votre cœur et dans celui de vos diocésains.

En attendant, nous prions Dieu de combler de ses grâces les plus abondantes les fêtes jubilaires annoncées, et vous surtout, vénérable Frère, qui allez recevoir, en ce jour, la récompense de tant d'œuvres qui témoignent de votre sage administration et de vos vertus. Comme présage de ces faveurs et comme gage de notre bienveillance, Nous vous accordons bien affectueusement, dans le Seigneur, à vous et à votre diocèse, la bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 26 septembre 1902, la vingt-cinquième année de notre Pontificat.

LÉON XIII, PAPE.

---

## II

### PROPRIÉTÉ ET ORPHELINAT DE SAINT-ISIDORE (SILAVATTAI)

Mullaitivu (Vicariat de Jaffna), 22 septembre 1902.

La propriété de la Mission catholique, qui était tout récemment encore une épaisse jungle, est aujourd'hui une vaste plantation de coco. Elle promet d'avoir de la valeur dans un avenir prochain, et d'être un centre de

civilisation. Le prolongement projeté de ses limites, une fois accompli, va ajouter à son importance et en faire une réelle bonne acquisition, car elle contribuera à la prospérité et à la stabilité de la Mission. Les nombreux arbres fruitiers, tels que bananiers, citronniers, manguiers, etc., répandus un peu partout dans la propriété, lui donnent, par leur variété, une physionomie qui flatte le regard. Bordée d'immenses rizières et de jungles, semée de réservoirs naturels, pleins d'une eau vive et abondante, où peut venir s'abreuver un nombreux bétail, elle offre au visiteur un tableau riant et pittoresque.

Les œuvres de charité, qui seront établies sur cette propriété, seront une source de bienfaits pour tout le Wanni. Déjà, on y a fondé un orphelinat. Bien que Monseigneur ne l'ait inauguré que depuis peu, il a pris néanmoins un tel développement, qu'il compte, dès à présent, dans ses murs, une trentaine d'orphelins, confiés aux bons soins des Frères de l'Orphelinat de Saint-Joseph, de Colombogam. On a ouvert aussi une école de langue indigène, et des démarches sont faites pour élever une école industrielle : on projette même d'établir un couvent. Le lieu élevé qu'on a choisi est une garantie contre les inondations causées par les grosses pluies ; et l'assurance d'une abondante aération. On a creusé et bâti un puits amplement approvisionné d'eau fraîche. Le creusage de plusieurs autres puits ne se fera pas attendre. Il faut qu'on puisse dire : Les enfants et les Frères de l'Orphelinat jouissent d'une parfaite santé, et se sentent tout à fait *at home*.

La dernière visite de Monseigneur a été l'occasion de bien des améliorations, et elle semble avoir inspiré à tous comme un souffle nouveau, comme une nouvelle vigueur. Au milieu des multiples devoirs que lui impose

l'administration du diocèse de Jaffna, Monseigneur a pu trouver le temps de passer un mois entier dans la propriété, et avoir le plaisir de cueillir les premiers fruits de son apostolat dans cette portion de la Vigne du Seigneur.

Hier matin 21 septembre, pour la première fois la propriété a été témoin d'une touchante cérémonie. Le sacrement de Confirmation a été administré à quelques enfants de l'Orphelinat et à plusieurs ouvriers, qui avaient été préparés par Monseigneur, aidé du R. P. MARCELLIN : tout se fit avec solennité dans une petite église temporaire, construite dans l'enceinte de la propriété. Monseigneur a célébré la messe paroissiale, et a fait aux confirmands, avant et après l'administration du sacrement, de touchantes exhortations. Bon nombre de fidèles, venus de la ville pour assister à la sainte messe, étaient présents à la cérémonie.

Monseigneur a nommé le P. MARCELLIN directeur de l'Orphelinat, puis il est rentré à Jaffna, plein d'espoir en l'avenir du nouvel établissement.

---

### III

#### PÈLERINAGE IRLANDAIS.

A l'occasion du Jubilé pontifical, trois cents pèlerins irlandais environ se sont rendus à Rome, sous la direction du R. P. RING. De passage à Paris, au retour, ils ont eu la bonne pensée de faire une visite à notre chapelle de Notre-Dame de Lourdes. Après avoir prié et chanté au pied de la gracieuse statue de la Vierge, ils ont reçu la bénédiction du Saint-Sacrement. Puis l'un d'eux, le vénéré M<sup>sr</sup> Murphy, vicaire général de Kildare, a lu au T. R. P. Général une adresse en anglais, signée

par tous les pèlerins. Nous sommes heureux de pouvoir en donner ici la traduction :

« TRÈS RÉVÉREND PÈRE,

« Nous, membres du pèlerinage irlandais à Rome, organisé afin d'aller porter au Saint-Père le tribut de nos filiales félicitations pour son glorieux Jubilé, sommes heureux de vous offrir nos plus reconnaissants remerciements pour l'intérêt que vous avez pris et l'aide que vous avez donnée à notre voyage — d'abord par vos prières et par celles de vos sujets — ensuite en nous accordant la précieuse présence du R. P. RING, comme directeur du pèlerinage. C'est sur lui qu'a pesé tout le travail de son organisation et c'est à lui surtout que revient le mérite de son magnifique succès. Ce succès, la consolation que ce pèlerinage a procurée au Saint-Père et la joie de tous les pèlerins sont, pour ce vénérable Père, nous le savons, une ample récompense de ses ardents et incessants travaux de plus de six mois. Très révérend Père, la joie qui remplit nos cœurs au souvenir de la paternelle affection que le Souverain Pontife nous a témoignée à nous-mêmes et à tous ses enfants de l'Irlande, ne saurait nous faire oublier le triste spectacle de la persécution imméritée et cruelle que subissent en ce moment votre ordre et toutes les communautés religieuses de France. Nous vous offrons nos sincères sympathies et nous demandons à Dieu qu'il lui plaise de retenir les mains et de toucher le cœur de vos persécuteurs. Nous ne pouvons vous aider que par nos prières ; qu'au moins ce vous soit une consolation de savoir qu'en Irlande des prières sont offertes régulièrement et constamment pour toutes les Congrégations persécutées de France !

« Nous sommes heureux, très révérend et cher Père,

de nous dire vos reconnaissants et dévoués serviteurs en Jésus-Christ. »

Le T. R. P. Général a remercié en termes pleins d'émotion et de cordialité. Il a été heureux, a-t-il dit, que ce pèlerinage, si beau et si pieux, ait été organisé par des Oblats. « Vous êtes chez vous ici, a-t-il ajouté. Est-ce que cette chapelle de Notre-Dame de Lourdes où vous avez si bien prié ne vous rappelle pas votre gracieuse église d'Inchicore? Puis, est-ce que des liens étroits et indissolubles n'unissent pas l'Irlande aux Oblats? En 1880, quand les expulsions nous forcèrent à aller chercher un asile à l'étranger, l'Irlande nous fit un accueil qui fut un vrai triomphe et que nous n'oublierons jamais. Sa terre est hospitalière et généreuse comme le cœur de ses enfants! »

Parlant ensuite des persécutions actuelles, le T. R. Père a dit que ce qu'il redoute surtout de la dispersion qui nous menace, c'est le danger de voir diminuer, sinon se tarir, la source des vocations apostoliques. Il a félicité le R. P. RING qui a fait de l'OEuvre des vocations une de ses œuvres de prédilection, puis — en leur demandant de continuer — il a remercié les généreux chrétiens irlandais qui ont si bien compris et si largement aidé de leurs prières et de leurs ressources cette œuvre capitale, plus nécessaire aujourd'hui que jamais.

C'est le R. P. MILLER, Assistant général, un des Oblats les plus estimés et les plus aimés que nous ait donnés l'Irlande, qui s'est chargé de traduire à ses compatriotes — en l'anglais distingué qui lui est habituel — la réponse du T. R. P. Général.

La présence du R. P. MILLER à cette cérémonie a été pour lui une vraie joie — une vision du pays — et pour beaucoup de pèlerins, ses amis, une fête du cœur.

Bref, cette journée du 3 novembre a été pour tous,

pèlerins et Oblats, une douce et bonne journée... Que la Vierge de Lourdes bénisse l'Irlande, ses vaillants et pieux enfants !

---

#### IV

##### MAISON DU SACRÉ-CŒUR, A DINANT.

Les *Missions* ont déjà annoncé à leurs lecteurs que la Congrégation avait acquis, dans la petite, mais très gracieuse ville de Dinant, à quelques kilomètres de la frontière française, un immeuble vaste, bien situé, et que des transformations faciles et peu coûteuses pouvaient convertir en une modeste, mais très commode résidence de missionnaires.

Nous aurons peut-être occasion de dire plus tard le concours vraiment providentiel de circonstances qui ont fait éclore inopinément cette fondation à l'heure où la tempête gronde si menaçante autour de nos établissements de France. Disons seulement aujourd'hui que l'industrielle et féconde initiative de l'infatigable Supérieur de notre maison d'Anvers, le R. P. DELOUCHE, a permis aux Supérieurs majeurs d'entrer en possession de cette oasis qui pourra être à la fois et un abri pendant les mois d'orage et un centre d'opérations apostoliques qui permettra à nos missionnaires de rayonner sur tout un vaste territoire.

Les travaux d'aménagement, commencés le 23 septembre, sous la haute et sage direction du R. P. DELOUCHE, qui les a menés avec l'entrain et la méthode qui le caractérisent, ont touché à leur fin dans les premiers jours de décembre. Mais avant qu'elle ne fût habitable dans son entier, la maison de Dinant avait reçu presque tout le personnel de Pères et de Frères qui avaient mis-



sion de l'aménager d'abord et d'y faire ensuite l'œuvre de Dieu.

C'étaient, dès les premiers jours, le R. P. BAFIE, qui avait été déchargé de ses fonctions de Procureur provincial pour se consacrer à cette œuvre, et les FF. KRIBS et CHAUDEUR. C'était, trois semaines plus tard, le R. P. LEMUS (Jean-Baptiste), nommé Supérieur de la résidence, et que des œuvres considérables avaient retenu jusque-là en France ou en Angleterre ; c'étaient enfin les PP. LE FLOCH, ROCHE, PRADEL, prémices de cette phalange de missionnaires qui diront les sermons de la bonne parole sur toute la partie de la Belgique qui parle notre belle langue française.

Dès le premier vendredi de novembre, le R. P. LEMUS bénissait la maison, et, au nom du T. R. P. Général, la consacrait ou plutôt la donnait en toute propriété au Sacré-Cœur de Jésus. Ce n'est toutefois que le 5 décembre, premier vendredi du mois, que la chapelle et la maison de Dinant ont été officiellement et solennellement inaugurées.

Ce jour-là, à 10 heures du matin, M. le doyen de Dinant et ses vicaires, M. le chanoine Nicolas, principal du Petit Séminaire de Dinant, les trois curés de la ville, les aumôniers et les prêtres qui y remplissent les fonctions du saint ministère, étaient réunis dans notre chapelle qu'emplissait une assistance d'élite. N'oublions pas, en effet, que les deux caractères de la ville de Dinant sont la piété et la distinction. Ses représentants au parlement, M. l'avocat Poncelet, sénateur, et M. le docteur Gouzot, membre de la Chambre des représentants, avaient accepté avec empressement l'invitation du R. P. LEMUS. M. le bourgmestre, M. le président du tribunal civil, M. le président des conférences de saint Vincent de Paul, d'autres notabilités diocésaines s'étaient encore fait une

joie d'assister à l'inauguration d'un sanctuaire du Sacré-Cœur dans leur ville.

Un ami de la Congrégation, M. Georges Benson, notaire, nous avait amené la chorale dont il est le président et qui est une des plus exercées de toute la Belgique, à en juger par les multiples triomphes qu'elle a remportés, même en France, dans les concours auxquels elle a participé.

Dans l'enceinte de notre chapelle et à l'autel, nous aurions voulu voir le vénérable chanoine Houba, pendant trente ans curé-doyen de Dinant, qui nous avait si gracieusement appelés à collaborer à l'œuvre du bien dans sa paroisse. Dieu qui avait hâte de couronner ce bon ouvrier, l'avait rappelé à lui au commencement de septembre. Mais son neveu, M. le chanoine-archiprêtre de Namur, était là pour le remplacer. C'est lui qui a prononcé l'allocution de circonstance. Nous n'en ferons pas l'éloge. Qui ignore, dans le diocèse de Namur, le beau talent de parole dont Dieu a doté M. le chanoine Houba ?

Le T. R. P. Général avait été dans l'impossibilité, à son grand regret et pour des raisons que tout le monde comprendra, d'assister à cette fête, mais le R. P. Provincial le représentait.

Toutes nos maisons de Belgique avaient envoyé leurs délégués : le scolasticat, son vénéré Supérieur et le R. P. FABRE ; le Bestin, les deux Supérieurs des œuvres que la Congrégation y a fondées ; Anvers, le R. P. DELOUCHE et le R. P. FOLSCHVEILER ; Waereghem, le R. P. LOUVEL, Supérieur.

Dès cette première heure, il fut aisé de constater que prêtres, laïcs, religieux, ne formaient et ne formeraient jamais qu'une seule famille. Encore à peu près inconnus à tous, nos Pères sentaient cependant qu'ils n'étaient, à Dinant, ni des hôtes, ni des étrangers, mais des conci-

toyens et des frères que l'on aimait à ce titre comme si on les avait connus toujours.

Nous voudrions pouvoir citer ici les toasts portés, dans le réfectoire de la communauté, par M. l'abbé Schiltz, curé-doyen de Dinant; par M. le docteur Gouzot, membre de la Chambre des représentants; par M. le président du tribunal civil et par M. le chanoine Houba. Nous voudrions pouvoir insérer aussi, dans notre récit, les remerciements que le R. P. LEMIUS et le R. P. Provincial adressèrent à l'aimable et noble assistance. Malheureusement, la sténographie ne les a point saisis au vol, et ils étaient de nuance trop délicate pour qu'une plume, même très exercée, pût les reproduire fidèlement. Qui enlèverait à un tableau de Raphaël son dessin et son coloris, ne serait plus en possession que d'une vulgaire toile; ne commettons pas ce méfait.

Le soir, au salut du Saint-Sacrement, le R. P. LEMIUS parla avec onction, savoir et abondance de la dévotion au Sacré-Cœur. L'œuvre apostolique de la Congrégation, à Dinant, s'ouvrait sous de favorables auspices. Que le Sacré-Cœur de Jésus, dont la statue monumentale trône sur l'autel majeur de notre chapelle; que Notre-Dame de Lourdes, dont l'image embellit le hall majestueux qui précède le sanctuaire de son divin Fils bénissent nos efforts, consolent nos tristesses présentes et ramènent les exilés sur le sol de la patrie!

---

V

CIMBÉBASIE.

La revue allemande *Maria Immaculata* a annoncé notre nouvelle Mission à l'est de la Cimbébasie. Je ne vous ai encore rien communiqué au sujet de cette fondation,

parce qu'il n'y a point encore grand'chose de fait. Il s'agit d'acheter de la « Siedlungsgesellschaft » le terrain nécessaire pour la future Mission. Mais ces messieurs vendent cher leurs fermes. En attendant, nous avons, avec la permission de l'agent principal de la Compagnie, pris provisoirement possession de la ferme et jeté les fondements d'une Mission parmi les « Buschmänner », qui peuplent ces régions.

Les premiers ouvriers de cette Mission sont le R. P. WATTEROTT (François) et le F. KLEIST. Ils ont quitté notre maison de l'Immaculée-Conception à Windhoek au mois de janvier. Comme partout ailleurs, le commencement a été dur ; mais les deux missionnaires étaient heureux de subir ces privations, qui sont inséparablement unies aux fondations en pays étranger. Cédant à l'aimable invitation du R. P. WATTEROTT, je suis allé voir, il y a quelques mois, les travaux commencés avec tant d'ardeur et de savoir-faire. Un voyage antécédent m'avait déjà fait connaître cet endroit, qui s'appelle en langue indigène : Kaukurus. J'ai été agréablement surpris en voyant les changements opérés en si peu de temps. A l'ombre de grands arbres se dresse maintenant une maisonnette en chaume, assez spacieuse pour offrir une salle où est célébré chaque matin le saint sacrifice de la messe. Un puits, creusé non loin de la maison, fournit l'eau à la « cuisine en plein air » et sert en même temps à arroser un jardin potager. Déjà celui-ci était sur le point d'offrir ses prémices aux pieux ouvriers, lorsque de méchantes souris et des chèvres, partout les mêmes, vinrent y faire une récolte prématurée. La Mission proprement dite n'a point été négligée dès le premier jour. Les « Buschmänner », que nous nous sommes proposé d'évangéliser, sont certainement les premiers compris dans notre devise : *Pauperibus evangelizare misit me!* Ils sont le rebut de la

population indigène ; laids et pauvres en biens matériels, paresseux et d'une malpropreté extrême. C'est à cause de leur manque de fortune terrestre que nos devanciers protestants les ont laissés de côté pour aller se fixer près des gras troupeaux de bestiaux des Héréros. Quelque rebutants que soient ces gens méprisés, nous espérons en faire des êtres humains, et, peu à peu, des enfants de notre sainte Église.

Je suis heureux, mon très révérend Père, de pouvoir vous parler encore d'une autre fondation, de date plus récente, à l'est, et à quatre journées de marche de Kankurus : Aminuis.

Là habite une tribu de Bechuanas, qui a envoyé à notre école industrielle à Windhoek quelques-uns de ses enfants, de l'âge de dix à seize ans. Il y a déjà deux ans qu'ils ont exprimé le désir de voir établir une Mission chez eux. Cependant, un bon nombre ne voulait pas de « Mission romaine. » En faisant, l'année dernière, la visite annuelle des stations militaires, dont une se trouve à Aminuis même, j'en pris occasion pour aller assister, avec mon compagnon de voyage, un garçon de leur tribu, à leur cérémonie du dimanche, qui était présidée par le capitaine. Voyant que les « Romains » n'étaient pas tout à fait ce qu'on leur en avait dit, ils devinrent plus doux et promirent leur concours à l'érection de la mission catholique. Mais le démon ne dormait pas ! Après mon départ, il harangua fortement ceux qu'il voulait perdre et nous suscita des difficultés qui devaient, en apparence, faire échouer notre projet. A la veille du départ des missionnaires, il arriva d'Aminuis une ambassade pour nous dire que le nouveau capitaine et tout son monde s'opposaient à l'installation d'une Mission catholique. Que faire ? — Un Père partit aussitôt à cheval pour voir ce qu'il en était. Or, tout n'était que mensonge ! Peu de temps après,

la caravane religieuse se mit en route et fut reçue aimablement par le capitaine, encore païen, et par les habitants d'Aminuis. Je n'ai pas encore reçu de nouvelles de cette station ; nous prions pour que les bénédictions du Ciel descendent sur elle, et nous sommes secondés surtout par les prières de nos enfants, qui demandent à la sainte Vierge la conversion de leurs parents païens ou anglicans.

Permettez-moi maintenant de vous donner une vue d'ensemble sur notre personnel et nos œuvres.

Le vicariat de la Cimbébasie compte actuellement : la maison de Gross-Windhoek avec celle de Klein-Windhoek, qui ne forment qu'une seule communauté avec le Supérieur résidant à Gross-Windhoek ; la résidence de Swakopmund, celle de Kaukurus et celle d'Aminuis.

Le personnel comprend neuf Pères et dix Frères convers.

A Gross-Windhoek, la Congrégation a ouvert une école industrielle pour les enfants indigènes et un pensionnat pour les enfants blancs. Le gouvernement et la population ont salué avec bonheur l'institution pour les nègres, qui est la première et la seule dans le Sud-Ouest africain allemand, malgré l'existence des Missions protestantes depuis plus de soixante ans dans le pays. Aussi le Gouverneur a-t-il exprimé hautement sa satisfaction au sortir du premier examen public que nous avons fait subir aux élèves de nos deux écoles.

Dès que les Sœurs, qui se sont annoncées pour le printemps prochain, seront arrivées, nous pourrons agrandir et compléter ces deux œuvres.

Les Frères convers nous prêtent, avec intelligence et dévouement, dans les divers ateliers et le jardin, leur précieux concours pour l'éducation des garçons nègres.

Klein-Windhoek, avec son vaste et fertile jardin, de-

vient, sous la direction du R. P. Procureur et avec l'aide des bons Frères convers, notre principale ressource.

Je dois ajouter qu'à la seconde exposition agricole de Windhoek, juin 1902, ces chers Frères ont obtenu cinq prix, dont le premier pour la culture de la vigne. C'est une récompense pour leur si complet dévouement et un encouragement pour leur naissante école industrielle.

Si Dieu le veut, nous avons l'intention d'établir à Klein-Windhoek une œuvre pour les enfants abandonnés. Swakopmund, sur les bords de l'Océan, veut devenir une ville maritime. C'est assez dire pour indiquer la note de ses habitants : venus de partout. Aussi le missionnaire de la résidence de Swakopmund ne se plaint pas d'excès de consolations dans son ministère parmi les blancs. Le Père Recteur s'occupe aussi à l'éducation de quelques nègres qui, étant au service des blancs, fréquentent l'école du soir. En ce moment, il cherche à fortifier à Klein-Windhoek sa santé, très gravement compromise dernièrement par la fièvre typhoïde. De tous les habitants qui ont passé par cette maison, je suis le seul qu'ait épargné cette maligne fièvre.

Daignez, mon très révérend et bien-aimé Père, vous souvenir au saint autel de vos enfants de la Cimbébasie et bénir leurs œuvres naissantes.

A. NACHTWEY, O. M. I.

---

## NOUVELLES DIVERSES

---

— De nombreux journaux ont parlé de la décoration que le roi d'Angleterre vient d'accorder au R. P. HECHT, pour son héroïque dévouement aux victimes de la guerre sud-africaine. Nous consignons ici les lignes publiées par *le Peuple français* du 22 novembre :

« Un fait sans précédent vient de se produire en Angleterre. Le roi Édouard VII a envoyé à un religieux, à un Oblat de Marie, au P. HECHT, la décoration de Saint-Michel et Saint-Georges.

« L'ordre de Saint-Michel et Saint-Georges ne compte que deux cent cinquante membres. Il est réservé aux princes de sang royal ou aux grands dignitaires de la couronne d'Angleterre.

« En y faisant entrer le P. HECHT, le roi Édouard a voulu donner un témoignage éclatant de la reconnaissance de l'Angleterre pour le dévouement avec lequel les Oblats de Marie ont soigné les blessés pendant la guerre du Transvaal.

« La Congrégation (d'origine française) des Oblats de Marie a, depuis longtemps, des Missions dans l'Afrique du Sud ; ses membres ont été admirables au cours de la campagne -- admirables, comme le sont nos religieux catholiques dans leurs œuvres de charité.

« Tandis que les uns se mettaient au service des blessés boers, d'autres se consacraient aux ambulances anglaises. Le P. HECHT, pour sa part, a fondé dix-huit



hospitaux et il a contracté, en soignant les malades et les blessés, une fièvre pernicieuse qui a failli l'emporter.

« Ce sont ces services que le roi d'Angleterre a voulu honorer. C'est le général Kelly-Kenny qui a été chargé d'annoncer au P. HECHE la haute distinction que le souverain vient de lui décerner. »

Pour ceux qui savent quels préjugés on rencontrait contre les religieux catholiques, il y a peu de temps encore, dans le monde officiel d'Angleterre, cette décoration a toute l'importance d'un événement.

Le P. HECHE est un Alsacien resté Français de cœur.

— Nous lisons dans un journal d'Aix sous ce titre : *Noces de diamant* : Une fête de famille religieuse qui, en tout autre circonstance, eût eu un caractère bien différent, a été très modestement célébrée, lundi dernier, fête de l'Immaculée Conception, chez les Pères Oblats, à la Mission.

Le doyen de la maison et de toute la Congrégation, le bon P. NICOLAS, atteignant, avec vaillance encore, à ses quatre-vingt-onze ans, faisait les noces de diamant de sa profession religieuse. Il y avait soixante ans qu'il s'était consacré, par ses vœux, au service de Dieu, de la Vierge immaculée et des âmes.

Né à Bédarrides (Vaucluse) en 1812, il fait sa profession d'Oblat en 1842 et reçoit, en 1843, l'ordination de la prêtrise des mains de M<sup>SR</sup> DE MAZENOD.

Sa vie, d'une prodigieuse activité, se résume dans l'enseignement professoral de la théologie et la prédication apostolique ; cette dernière surtout. Mais jamais le professeur, aux idées substantielles, profondes et sublimes, ne fit défaut au missionnaire, toujours aussi ardent qu'éloquent et populaire.

Entre temps, l'évêque de Tulle, M<sup>sr</sup> Bertaud, en fait son théologien au Concile du Vatican. Il est à Aix depuis 1867. Trente-cinq ans de vie parmi nous lui donnent un droit de cité dont nous sommes légitimement fiers. Avec ce droit, nous saluons en lui l'exemple de toutes les vertus religieuses ; l'éloquence portée à un rare degré de perfection ; l'art musical dans un épanouissement magnifique à jet continu ; la poésie chantée disciplinée par une précision qui en double le charme et l'expression et — suivant le mot de Mistral dans sa réponse à l'envoi de ses cantiques — dont le rythme enlève toute une population comme le tambour enlève les armées ; en un mot, tout un ensemble de détails d'existence aussi élogieux que vivifiants, par ces temps d'atonie que nous traversons.

Ah ! si l'époque n'eût pas été si troublée, bon P. NICOLAS, quelles noces de diamant nous aurions faites à vos soixante ans de vie d'Oblat ! Des chants bien discrets et suavement harmonieux vous ont célébré : nous vous aurions fait toute une ovation affectueuse autant que triomphale !

Veillez agréer ici l'expression de nos regrets et de notre profonde gratitude pour tout le bien que vous avez fait et faites encore à nos âmes, et à notre pieuse et si bonne ville d'Aix, la vôtre à tant de titres. X.

— La seconde Mission bretonne, au pays de Galles, a été ouverte le 3 octobre, dimanche du saint Rosaire, à Blaenau-Ffestiniog. La seconde Mission, comme la première, a été placée sous le patronage d'un saint gallois, saint Cadoc, bien connu au pays de Galles et en Bretagne. Le matin, tout se passa parfaitement ; il y avait à la messe cinq ou six catholiques et cinq ou six protestants qui se comportèrent très bien. Le soir, la cha-

pelle était comble : rien que des Gallois ; mais quelle conduite peu respectueuse ils eurent ! Mieux vaut ne point la décrire et passer outre. Je demande seulement aux lecteurs des *Missions* de prier pour que leurs yeux s'ouvrent à la lumière, qu'ils aiment et adorent ce dont ils se moquent maintenant.

La Mission de Blaenau-Ffestiniog n'est éloignée que de 25 à 30 kilomètres de sa sœur aînée à Llanrwst. Ainsi les Pères Bretons pourront fréquemment se voir, partager leurs peines, leurs joies, leurs espérances, en attendant le jour de la moisson qui arrivera quand il plaira à Dieu.

Blaenau-Ffestiniog, dans le comté de Merioneth, mais toujours dans le diocèse de Menavia, comme Llanrwst, compte près de 20000 habitants dont la plupart travaillent dans les carrières d'ardoises. C'est la ville forte du protestantisme où, depuis le règne d'Élisabeth, peut-être aucun prêtre catholique ne s'était hasardé à célébrer la messe publiquement. La haine contre l'Église romaine y est entretenue avec un soin jaloux par les dissidents, et le cri de : « Mort au papisme » est le mot de ralliement. Aussi ne faut-il pas s'étonner que l'arrivée des missionnaires à Blaenau ait été saluée par une explosion de mauvaise humeur dans la presse galloise.

« Les papistes, dit un journal, n'auraient jamais dû oser dresser leur tente dans un pays si évangélique que Blaenau-Ffestiniog, où il y a tant de chapelles et de prêches, et où les Anglais et les Irlandais sont si peu nombreux. »

« L'ennemi est dans la place, écrit un autre journal, que le protestantisme ouvre donc bien les yeux. »

Nous avons la confiance que, à la longue, les préjugés tomberont ; que, de fait, les pauvres égarés ouvriront les yeux, mais à la vérité, à la vraie religion, et que la Mis-

sion de Blaenau-Ffestiniog ne tardera pas à entrer dans une bonne voie comme celle de Llanrwst, qui promet déjà de bien consolants résultats.

— Le R. P. LEGRAND a procuré à ses paroissiens de Saint-Thomas (Jersey) le bienfait d'une mission de trois semaines. Elle s'est clôturée, le dimanche 30 novembre, à l'office du soir, par le chant du *Te Deum*, la bénédiction solennelle de la statue du Sacré-Cœur et la distribution des souvenirs de la mission. Chaque famille a reçu une belle image du Sacré-Cœur.

Comme c'était beau dans l'église de Saint-Thomas, à certains jours particulièrement ! Quelles splendides illuminations ! quelle nombreuse assistance ! quelles instructions, vigoureuses, solides, intéressantes, nous avons entendues ! Et puis comme l'on chantait avec entrain les cantiques si populaires ! On n'oubliera pas de sitôt la cérémonie de la consécration à la Sainte Vierge, les offices en faveur des défunts de la paroisse, la cérémonie de la Réparation envers le Très Saint Sacrement, ni celle de la clôture. Ces souvenirs affermiront les âmes dans leurs bonnes résolutions et assureront la persévérance.

La statue du Sacré-Cœur, le souvenir de la mission de 1902, bénite solennellement le soir de la clôture, a été placée dans le chœur de l'église, en face du maître autel, sur un piédestal provisoire. Elle y restera jusqu'à ce que le piédestal définitif soit achevé, dans la propriété de Summerland (Rouge-Bouillon). Quelle joie pour les fidèles disciples du Sacré-Cœur, quand ils verront la statue de leur Sauveur très aimé, couronnant l'édifice de l'orphelinat, étendre ses mains bénissantes sur la ville, sur la paroisse Saint-Thomas, sur l'île tout entière ! *Adveniat regnum tuum !*

— Dans une lettre pastorale au clergé et aux fidèles du diocèse de Paris, le cardinal Richard ordonne la solennisation du centenaire du cardinal GUIBERT, né le 13 décembre 1802, la même année que le P. Lacordaire et M<sup>sr</sup> Dupanloup, dont les centenaires ont été fêtés avec l'éclat et l'éloquence que l'on sait. Son Éminence, après avoir retracé en quelques pages la vie si pleine de son vénéré prédécesseur, convie prêtres et fidèles à Montmartre pour le 26 décembre prochain. Elle a pensé qu'il convenait de célébrer dans l'église du Vœu National le centenaire du pontife qui a illustré le siège de Paris et donné à la France le sanctuaire du Sacré-Cœur.

La messe sera dite par Son Éminence à 9 heures et sera suivie de la prière au Sacré-Cœur écrite par le vénérable cardinal GUIBERT.

Dans l'après-midi, à 3 heures, vêpres solennelles chantées par le Chapitre. Après les vêpres, on lira en chaire l'allocution que le cardinal GUIBERT prononça à Montmartre, en bénissant la première pierre de l'église, le 16 juin 1875. Ensuite consécration de la France au Sacré-Cœur, salut solennel du Saint-Sacrement et *Te Deum*.

— La Congrégation a pris dernièrement la direction du petit collège de *Santa Maria a Vico*, sur l'offre de Monseigneur l'évêque de Caserte, à qui la municipalité l'avait cédé à la condition de lui conserver sa destination première. *Santa Maria a Vico* est une ville de 6000 à 7000 âmes dans la province de Caserte, à trois quarts d'heure de Naples par la voie ferrée. La plupart des anciens professeurs appartenant au clergé séculier ont été maintenus à leur poste ; ils seront remplacés par des Oblats au fur et à mesure que la Congrégation le pourra.

Au collège est attachée une chapelle publique bien

fréquentée dédiée à la Sainte Vierge, lieu de pèlerinage à certaines époques de l'année. Nos Pères pourront s'y reposer de la monotonie de l'enseignement par l'exercice du ministère apostolique.

— Le 9 octobre 1902, au collège Saint-Joseph de Colombo, se tenait la première assemblée de l'*Union catholique de Ceylan*. Tous les évêques de l'île étaient présents, entourés d'une assistance d'élite. M<sup>sr</sup> MÉLIZAN prononça un discours en anglais et M<sup>sr</sup> PAGNANI parla en singhalais.

L'*Union catholique de Ceylan* se compose d'un président et d'un vice-président, d'un secrétaire, d'un trésorier, de trente-quatre membres laïques et de six prêtres.

— Au palmarès de leurs aînés, nos scolastiques de Rome viennent d'ajouter une très riche moisson de médailles et de diplômes, conquis aux examens et concours de l'Université grégorienne pour l'année scolaire 1901-1902. Ce succès les maintient au premier rang parmi les collèges qui fréquentent ladite Université. Il ne nous appartient pas de les féliciter. Nous leur souhaitons semblable résultat pour l'an prochain.

*Grades.* — Faculté de théologie : docteurs, 4 ; licenciés, 7 ; bacheliers, 6. Faculté de philosophie : docteurs, 7 ; licenciés, 9 ; bacheliers, 7.

*Prix.* — 5 premiers prix (*ex æquo*) et 1 second prix (*ex æquo*) d'Écriture sainte ; 1 premier prix (*ex æquo*) et 2 seconds prix (*ex æquo*) de théologie dogmatique, cours du soir, première section ; 1 premier prix (*ex æquo*) et 1 second prix (*ex æquo*) de théologie dogmatique, cours du matin ; 1 premier prix (*ex æquo*) et 1 second prix (*ex æquo*) de théologie dogmatique, cours du soir, deuxième section ; 1 prix de langue hébraïque ; 2 seconds prix (*ex æquo*) de théologie morale ; 1 premier prix (*ex æquo*) et 1 second prix (*ex æquo*) d'histoire ecclésiastique ; 1 prix (*ex æquo*) d'archéologie sacrée ; 3 seconds prix (*ex æquo*) de droit canon ; 1 premier prix et 1 second prix (*ex æquo*) de métaphysique, troisième année ; 1 premier prix et 2 seconds prix (*ex æquo*) d'astronomie ; 1 premier prix d'éthique et droit naturel ; 1 se-

cond prix (*ex æquo*) de métaphysique, deuxième année; 1 premier prix (*ex æquo*) et 1 second prix (*ex æquo*) de physique-chimie; 1 prix (*ex æquo*) de mathématiques supérieures; 2 premiers prix (*ex æquo*) et 1 second prix (*ex æquo*) de mécanique; 3 premiers prix (*ex æquo*) et 3 seconds prix (*ex æquo*) de métaphysique, première année; 1 premier et 1 second prix de mathématiques élémentaires; 1 prix (*ex æquo*) de langue grecque.

A ces 44 prix s'ajoutent 39 accessits, 33 mentions très honorables et 22 mentions honorables. En tout, 138 nominations.

— OBÉDIENCES ET DÉPARTS POUR LES MISSIONS. — Scolasticat de Liège : P. SIMONIN (Paul).

Scolasticat de Hünfeld : P. STEHLE.

Province Britannique : PP. TANTER, L'HELGOUALC'H (Mission galloise).

Province des États-Unis : PP. HERWIG, LECOURTOIS, VILA, BRUNO, ROSE ; FF. CONVERS GARCIA, BOOMAN.

Province du Canada : PP. FULHAM, SHERRY, LACOMBE, GRATON, DECALLES.

Province d'Allemagne : PP. SCHNEIDER, WEILER, STREIT, SCHÖEFFER, KIERDORF.

Vicariat de Saint-Boniface : PP. PLANET, KALMÈS ; F. SCHUMACHER.

Vicariat de Saint-Albert : PP. FITZPATRICK (Aloysius), NAESSENS, SCHULTE (Wilh.), LE CHEVALLIER, BAUDRY (Patrice), F. DENORUS.

Vicariat de la Saskatchewan : PP. GUÉRIN, AUFFRAY, EMARD.

Vicariat d'Athabaska : PP. JOSSE, LAFFONT, GIRARD ; F. CONVERS WELSCH.

Vicariat de Mackenzie : PP. SCHULTE (Jean) MANSOZ, ANDURAND ; F. CONVERS MOSER.

Vicariat de la Colombie Britannique : PP. LEPAGE, LARDON, MADDEN (Ambroise).

Vicariat du Natal : PP. ROUSSEAU (François), LE LOUËT.

Vicariat du Basutoland : PP. HELBOURG, BOURDIN.

Vicariat d'Orange et Transvaal : PP. MILLER, KEMPF,  
BURLES, DECORME, GUTFREUND.

Vicariat de Colombo ; PP. MASSON, GOURICHON, SCHMITZ.

Vicariat de Jaffna : PP. MARGERIT, PERRUSSEL.

Vicariat de la Cimbébasie : PP. KRIST (François), MÜBL-  
HAUS; FF. convers UKEN, PERKATSCH, MAIBERGER.

Vicariat d'Australie : P. MAC CALLION.

---



## OBLATIONS

---

Les numéros d'oblation de 1982 à 2044 doivent être modifiés de la manière suivante :

- 1982. JOSSE, Alexandre, 25 mars 1898, Rome.
- 1983. PÉCOUL, Remi, 25 mars 1898, Rome.
- 1984. MASSOT, Joseph, 25 mars 1898, Rome.
- 1985. LARDON, François, 25 mars 1898, Rome.
- 1986. BRÉTÉCHER, Eugène, 25 mars 1898, Rome.
- 1987. FORNER, Augustin, 10 avril 1898, Hünfeld.
- 1988. SCHUMACHER, Jean (F. C.), 14 mai 1898, Rome.
- 1989. ZERWES, Pierre (F. C.), 19 mai 1898, Saint-Boniface (Hünfeld).
- 1990. ADAM, Marie-Nicolas (F. C.), 29 mai 1898, Le Bestin.
- 1991. HANON, Albert-Anatole, 29 juin 1898, Ottawa.
- 1992. BLANCHIN, Etienne-Jean-Marie, 29 juin 1898, Ottawa.
- 1993. POULIQUEN, Jean-Marie (F. C.), 19 juillet 1898, Ile-à-la-Crosse.
- 1994. DEBS, Xavier (F. C.), 26 juillet 1898, Kimberley.
- 1995. FERRI, Aristide, 15 août 1898, Rome (juniorat).
- 1996. HABAY, Joseph-Marie, 15 août 1898, Liège.
- 1997. DELAGNES, Lucien-Benjamin, 15 août 1898, Liège.
- 1998. BRUNO, Elie-Raphaël, 15 août 1898, Notre-Dame de l'Osier.
- 1999. LAFFONT, Adolphe-Régis, 15 août 1898, Rome.
- 2000. PLANET, Edouard-Henri, 15 août 1898, Rome.
- 2001. DESLANDES, Victor, 15 août 1898, Liège.
- 2002. LAUFFS, Henri-Hubert, 15 août 1898, Saint-Boniface (Hünfeld).

2003. BOYON, Joseph-Marie, 15 août 1898, Liège.
2004. HILLAND, Paul, 15 août 1898, Saint-Boniface (Hünfeld).
2005. CONNOLLY, Ernest-William, 15 août 1898, Liège.
2006. WEISGERBER, Jean-Gustave, 15 août 1898, Saint-Boniface (Hünfeld).
2007. MÜHLHAUS, Aloys-Ignace, 15 août 1898, Saint-Boniface (Hünfeld).
2008. EGENOLF, Joseph, 15 août 1898, Saint-Boniface (Hünfeld).
1009. TOSQUINET, Joseph, 15 août 1898, Saint-Boniface (Hünfeld).
2010. STRUBER, Bernard-Philippe, 15 août 1898, Saint-Boniface (Hünfeld).
2011. LAUER, François-Aloys-Nicolas, 15 août 1898, Saint-Boniface (Hünfeld).
2012. KULAWY, Pierre-Paul, 15 août 1898, Saint-Boniface (Hünfeld).
2013. KREIN, Joseph, 15 août 1898, Saint-Boniface (Hünfeld).
2014. MÜLLER, Nicolas, 15 août 1898, Saint-Boniface (Hünfeld).
2015. HERBACH, Gérard-Joseph, 15 août 1898, Saint-Boniface (Hünfeld).
2016. NANDZIK, Théophile, 15 août 1898, Rome.
2017. SORMANY, Léon-Joseph, 15 août 1898, Rome.
2018. HERMES, Hubert, 15 août 1898, Rome.
2019. DAUBER, Joseph, 15 août 1898, Saint-Boniface (Hünfeld).
2020. CORDEL, Nicolas (F. C.), 8 septembre 1898, Ottawa.
2021. Mc GURTHY, Charles, 8 septembre 1898, Ottawa.
2022. PAILLÉ, Joseph-Eugène, 8 septembre 1898, Ottawa.
2023. ROBILLARD, Omer, 8 septembre 1898, Ottawa.

2024. FORTIER, Adolphe-Gervais, 8 septembre 1898, Ottawa.
2025. PRIOUR, Jules-Louis-Marie, 8 septembre 1898, Ottawa.
2026. HEIMBÜCHER, Antoine, 8 septembre 1898, Saint-Boniface (Hünfeld).
2027. FALLON, James-Patrick, 8 septembre 1898, Ottawa.
2028. GRATON, Joseph-Augustin, 8 septembre 1898, Ottawa.
2029. LAMBOT, Ernest-Edmond, 8 septembre 1898, Rome.
2030. RYAN, Patrick, 28 septembre 1898, Belmont-House.
2031. LAURENT, Pierre-Joseph, 2 octobre 1898, Liège.
2032. GARRIGOU, Justin-Pierre, 2 octobre 1898, Liège.
2033. RYAN, Nicolas-Joseph, 2 octobre 1898, Liège.
2034. O'BRIEN, John-Francis, 2 octobre 1898, Liège.
2035. MOLLOY, John-Joseph, 2 octobre 1898, Liège.
2036. GUBBINS, William-Peters, 2 octobre 1898, Liège.
2037. PHELAN, Stewart-Joseph-Marie, 2 octobre 1898, Liège.
2038. SÉCHET, Pierre-Joseph, 2 octobre 1898, Liège.
2039. GUENNEUGUÉS, Jean-François-Marie, 2 octobre 1898, Liège.
2040. COURBIS, Édouard-Marie (F. C.), 9 octobre 1898, Prince-Albert.
2041. GUILLAUME, Alexandre, 24 octobre 1898, Colombo.
2042. MARION, Alphonse (F. C.), 1<sup>er</sup> novembre 1898, Tewksbury.
2043. BECKSCHEFER, Guillaume-Marie (F. C.), 1<sup>er</sup> novembre 1898, la Nativité (Mackenzie).
2044. SOUBRY, Charles-Joseph-Marie, 1<sup>er</sup> novembre 1898, Ottawa.

Deux autres rectifications :

- 1972 *bis*. DENNER, Joseph (F. C.), 21 novembre 1897,  
Mission Saint-Bernard.  
2121. PLOURDE, Omer-Joseph-Louis, 17 février 1900, Ot-  
tawa.

OBLATIONS PENDANT LES ANNÉES 1900 A 1902.

2178. MC MANUS, Charles-Joseph-Eugène, 30 septembre  
1900, Liège.  
2179. GORMAN, Joseph-Edmond, 30 septembre 1900,  
Liège.  
2180. PASCAL, Henri-Émile, 30 septembre 1900, Liège.  
2181. CARRÉ, Gabriel-Vincent, 15 octobre 1900, Angers.  
2182. BARTHÉLEMY, Jean-Baptiste (F. C.), 27 octobre 1900,  
Marseille.  
2183. CLENAGHAN, Jean-Dominique, 28 octobre 1900,  
Rome.  
2184. TEUNISSEN, Emmanuel-François, 28 octobre 1900,  
Rome.  
2185. BERLAGE, Hubert-Jean-Louis, 28 octobre 1900,  
Rome.  
2186. NEVEU, Eugène (F. C.), 1<sup>er</sup> novembre 1900, Vico  
(Corse).  
2187. LACROIX, Joseph-Mathieu (F. C.), 8 décembre 1900,  
Lac Canard (Saskatchewan).  
2188. MUTHS, Joseph (F. C.), 8 décembre 1900, Notre-  
Dame de Sion.  
2189. MERCURE, Noël-Joseph (F. C.), 8 décembre 1900,  
Ottawa-est.  
2190. MORKIN, Thomas (F. C.), 8 décembre 1900, Leth-  
bridge (Saint-Albert).  
2191. JACQUET, Auguste-François (F. C.), 8 décembre  
1900, Notre-Dame de Sion.

2192. FRANCOEUR, Joseph-Dollard, 8 décembre 1900, Ottawa.
2193. JALBERT, Alphonse-Théodore, 8 décembre 1900, Ottawa.
2194. COSTIOU, François-Marie, 8 décembre 1900, Liège.
2195. TONSON, Pierre-Quirin, 8 décembre 1900, Liège.
2196. MAGNAN, Médéric, 8 décembre 1900, Ottawa.
2197. BROUILLET, Conrad, 8 décembre 1900, Ottawa.
2198. SALAÜN, Jean-Marie-Yvon, 8 décembre 1900, Angers.
2199. WAGNER, Jean-Baptiste, 2 février 1901, Lachine.
2200. POULET, Julien-Marie-Charles, 2 février 1901, Angers.
2201. QUINQUIS, Jean-Marie, 2 février 1901, Angers.
2202. URLINGS, Hubert-Alphonse (F. C.), 17 février 1901, Saint-Charles (Hollande).
2203. SÉRODES, Charles-André, 17 février 1901, Liège.
2204. ALOYSIUS, B.-Joseph, 17 février 1901, Jaffna.
2205. JACOBUS, Franciscus, 17 février 1901, Jaffna.
2206. RODRIGO, J.-Liguori, 17 février 1901, Jaffna.
2207. STANISLAUS, S.-Joseph, 17 février 1901, Jaffna.
2208. CADO, Etienne-Joseph-Marie (F. C.), 18 mars 1901, Roma (Basutoland).
2209. PAVILLET, Jean-Alfred, 19 mars 1901, Liège.
2210. PIERLOT, Eugène-Joseph, 23 mars 1901, Rome.
2211. TRÉGAROT, Mathurin-Marie, 26 mai 1901, Angers.
2212. DELPO, Giammellino (F. C.), 30 mai 1901, Marseille.
2213. MAILLET, Jean-Marie, 10 juillet 1901, Notre-Dame de l'Osier.
2214. IUNGEN, François-Joseph (F. C.), 16 juillet 1901, Hünfeld.
2215. HAVENITH, Gérard-Donat (F. C.), 16 juillet 1901, Cimbébasie (Klein Windhoek).

2216. LE GAC, Jean-Marie (F. C.), 13 août 1901, Winnipeg.
2217. MATHIS, Michel (F. C.), 15 août 1901, Notre-Dame de Sion.
2218. DRAGO, Calogero-Carmelo, 15 août 1901, Rome.
2219. ESTÈVE, Auguste-Jean-Justin, 15 août 1901, Rome.
2220. ANIZAN, Félix-Marie, 15 août 1901, Liège.
2221. GUINET, Augustin-René, 15 août 1901, Rome.
2222. SARRET, Jean-Marie-Joseph-Désiré, 15 août 1901, Rome.
2223. WATELLE, Henri-Camille-Toussaint, 15 août 1901, Liège.
2224. VAN HAMMERICH, Hubert, 15 août 1901, Liège.
2225. BRAHY, Léon-Auguste-Joseph, 15 août 1901, Liège.
2226. JULIEN, Marie-Auguste-Polycarpe, 15 août 1901, Liège.
2227. BATIE, Cyprien-Auguste, 15 août 1901, Liège.
2228. SCHOONHOF, Pierre, 15 août 1901, Liège.
2229. SCHOONHOF, Herman-Gérard, 15 août 1901, Liège.
2230. MARCHAND, Victorien-Jean-Marie, 15 août 1901, Liège.
2231. NANNI, Jacques, 15 août 1901, Rome.
2232. DEL RE, Emigdius, 15 août 1901, Rome.
2233. DUBÉ, Hector-Louis-Majorique, 15 août 1901, Rome.
2234. KELLY, Vincent-John, 15 août 1901, Belmont-House.
2235. ANDRIEU, Charles-Auguste-Alfred, 15 août 1901, Liège.
2236. HAIM, Charles, 15 août 1901, Hünfeld.
2237. BIERFERT, Augustin, 15 août 1901, Hünfeld.
2238. VAN DER BEEK, Augustin-Godfroy, 15 août 1901, Hünfeld.
2239. MOSLER, Paul, 15 août 1901, Hünfeld.
2240. NELZ, Ernest, 15 août 1901, Hünfeld.

2241. FAHLBUSCH, Charles, 15 août 1901, Hünfeld.  
2242. NANDZICK, Léonard, 15 août 1901, Hünfeld.  
2243. STUHLMANN, Christian, 15 août 1901, Hünfeld.  
2244. DINDINGER, Antoine, 15 août 1901, Hünfeld.  
2245. MAILLARD, Edmond, 15 août 1901, Liège.  
2246. KALB, Georges, 15 août 1901, Rome.  
2247. HELMER, Alphonse, 15 août 1901, Hünfeld.  
2248. NEVILLE, John, 15 août 1901, Belmont-House.  
2249. GATTER, François-Xavier, 15 août 1901, Hünfeld.  
2250. FOLEY, Louis, 15 août 1901, Belmont-House.  
2251. GOTTHARDT, Joseph, 15 août 1901, Hünfeld.  
2252. JACOBI, Henri, 15 août 1901, Hünfeld.  
2253. O'BRIEN, Benoît, 15 août 1901, Belmont-House.  
2254. FUNKE, Philippe-Hubert-Marie, 15 août 1901, Rome.  
2255. O'DONOHUE, Hugh, 15 août 1901, Belmont-House.  
2256. BLUM, Jacques, 15 août 1901, Hünfeld.  
2257. BACHMANN, Léon, 15 août 1901, Hünfeld.  
2258. CROISIER, Ernest-Désiré, 15 août 1901, Angers.  
2259. BRÉHIER, Yves-Marie-Joseph (F. C.), 8 septembre  
1901, Angers.  
2260. BÉLANGER, Arthur-Marie-Joseph (F. C.), 8 septembre  
1901, Ottawa.  
2261. OUELLETTE, Emmet-Guillaume, 8 septembre 1901,  
Ottawa.  
2262. HAMMERSLEY, Patrice-Joseph-Aloys, 8 septembre  
1901, Ottawa.  
2263. KUNZ, André-Henri, 8 septembre 1901, Ottawa.  
2264. RACETTE, Joseph-Hervé, 8 septembre 1901, Ottawa.  
2265. PAQUETTE, Ovila-François, 8 septembre 1901, Ot-  
tawa.  
2266. PAQUET, André-Joseph-Laurent, 8 septembre 1901,  
Ottawa.  
2267. SIMARD, Joseph-Édouard-Georges, 8 septembre 1901,  
Ottawa.

2268. GUERTIN, Stanislas-Arthur, 8 septembre 1901, Ottawa.
2269. DUBOIS, Louis-Napoléon, 8 septembre 1901, Ottawa.
2270. GAGNON, François-Xavier, 8 septembre 1901, Ottawa.
2271. AUCLAIR, Achille-Félix, 8 septembre 1901, Ottawa.
2272. LATULIPE, Élie-Antoine, 8 septembre 1901, Ottawa.
2273. DALPÉ, Deus, 8 septembre 1901, Ottawa.
2274. HÉTU, Pierre, 8 septembre 1901, Ottawa.
2275. SERGENT, Abel-Félix, 8 septembre 1901, Ottawa.
2276. LÉONARD, Joseph-Wilhem, 8 septembre 1901, Ottawa.
2277. CHAGNON, Oscar-Jacques, 8 septembre 1901, Ottawa.
2278. BOISSEAU, Louis-Philippe, 8 septembre 1901, Ottawa.
2279. HURIET, Marie-Henri, 8 septembre 1901, Angers.
2280. THOMAS, Louis-Victor, 29 septembre 1901, Liège.
2281. ZENGLER, Charles-Jean, 29 septembre 1901, Liège.
2282. MOUNIER, Pierre, 29 septembre 1901, Liège.
2283. L'HÔTE, Jules-Marie-Aimé-Victor, 29 septembre 1901, Liège.
2284. BANCTEL, Constant-Marie, 29 septembre 1901, Liège.
2285. ZUBER, Eugène, 29 septembre 1901, Liège.
2286. WÜSTEFELD, Georges-Aloys-Henri, 29 septembre 1901, Liège.
2287. FRANCAERT, Étienne, 29 septembre 1901, Liège.
2288. PRIOLLAND Joseph-Charles-Marie-Pie, 2 octobre 1901, Notre-Dame de Bon-Secours.
2289. LAGATHU, Joseph-Marie, 15 octobre 1901, Angers.
2290. CAPITAINE, Hippolyte-Louis-Marie, 15 octobre 1901, Angers.



2291. GOURICHON, Louis-Marie-François, 15 octobre 1901, Angers.
2292. LAOUENAN, Joseph-Eugène, 28 octobre 1901, Rome.
2293. TERRISSON, Marie-Etienne, 28 octobre 1901, Rome.
2294. MAIELLO, Alphonse-Marie, 28 octobre 1901, Rome.
2295. LANDRY, Victor-Louis (F. C.), 1<sup>er</sup> novembre 1901, Notre-Dame de Sion.
2296. CRENN, Jean-François-Marie (F. C.), 1<sup>er</sup> novembre 1901, Notre-Dame de Pontmain.
2297. PÉLOQUIN, Ovide-Louis-Philippe, 1<sup>er</sup> novembre 1901, Ottawa.
2298. BERTRAND, Joseph-Camille-Odilon, 1<sup>er</sup> novembre 1901, Ottawa.
2299. RICHARD, François-Pierre, 3 novembre 1901, Liège.
2300. PRADEL, Antoine-Joseph, 30 novembre 1901, Angers.
2301. IZARD, François-Pierre, 30 novembre 1901, Angers.
2302. GAUTHIER, Adolphe (F. C.), 8 décembre 1901, Saint-Laurent (Manitoba).
2303. GARRO, Candido-Louis (F. C.), 8 décembre 1901, Notre-Dame des Lumières.
2304. ALAC, Arsène-Marcellin, 8 décembre 1901, Liège.
2305. LEBLAY, Jean-Marie-Joseph, 8 décembre 1901, Liège.
2306. RÉGENT, Eugène-Joseph-Marie, 8 décembre 1901, Liège.
2307. HAUTIN, Pierre-Jean, 8 décembre 1901, Liège.
2308. TANTER, Julien, 8 décembre 1901, Liège.
2309. CORNEC, Louis-Jean, 8 décembre 1901, Liège.
2310. CALABRESE, Nicolas, 8 décembre 1901, Liège.
- MEYER, Nicolas (F. C.), 17 février 1902, Saint-Charles.
- BRAUN, Joseph (F. C.), 17 février 1902, Saint-Ulrich.
- KERHERVÉ, Joseph-Marie (F. C.), 17 février 1902, Mission Saint-Bernard.

- NICOLAI, Nazarenus-Tarquinius, 17 février 1902, Rome.  
GAILLARD, Joseph-François-Marie, 17 février 1902, Liège.  
DENIZOT, Charles-Félix, 19 mars 1902, Rome.  
SASSEVILLE, Alexandre-Wilfrid, 19 mars 1902, Ottawa.  
DEMERS, Alfred-Joseph, 19 mars 1902, Ottawa.  
LEVESQUE, Jean-Baptiste, 19 mars 1902, Ottawa.  
HART, James-Edouard (F. C.), 30 mars 1902, Ottawa.  
LAPPERRIÈRE, Nicolas, 1<sup>er</sup> mai 1902, Rome.  
LE GALL, Yves-Marie (F. C.), 18 mai 1902, Le Bestin.  
LE CHEVALIER, Jules, 18 mai 1902, Angers.  
WEBER, Aloys, 29 mai 1902, Hünfeld.  
LE GALL, Christophe (F. C.), 6 juin 1902, Notre-Dame de Pontmain.  
TRÈVES, Anselme-Marie, 15 juin 1902, Notre-Dame de l'Osier.  
MEIER, Aloys, 29 juin 1902, Hünfeld.  
ROCHE, Jean-Alphonse, 26 juillet 1902, Notre-Dame des Lumières.  
FOUILLIT, Adolphe, 26 juillet 1902, Notre-Dame des Lumières.  
GRAF, Michel (F. C.), 15 août 1902, Saint-Gerlach.  
THOMAS, Jean-Marie, 15 août 1902, Liège.  
BALGO, Henri, 15 août 1902, Hünfeld.  
FLEURENT, Louis-Marie-Joseph, 15 août 1902, Le Bestin.  
DELÉGLISE, Jean-Marie, 15 août 1902, Liège.  
COUDERC, Alphonse-François-Marie, 15 août 1902, Liège.  
LANDSBERG, François, 15 août 1902, Hünfeld.  
GOLLBACH, Gustave, 15 août 1902, Hünfeld.  
BIELER, Pierre, 15 août 1902, Hünfeld.  
PLATTE, Émile, 15 août 1902, Hünfeld.  
PANDER, François, 15 août 1902, Hünfeld.  
QUICKERT, Jean-Baptiste, 15 août 1902, Hünfeld.  
BOUR, Pierre, 15 août 1902, Hünfeld.  
CARDUCK, Guillaume, 15 août 1902, Rome.

- HUMPERT, Paul-Albert, 15 août 1902, Hünfeld.  
DILLMANN, Etienne, 15 août 1902, Rome.  
BORSUTZKY, Florian, 15 août 1902, Hünfeld.  
FAFARD, Donat (F. C.), 26 août 1902, Winnipeg.  
STANTON, William-John, 8 septembre 1902, Ottawa.  
GUY, Joseph-Alfred-Onésime, 8 septembre 1902, Ottawa.  
GONNEVILLE, Henri-Pierre, 8 septembre 1902, Ottawa.  
Mc GUIRE, Patrick-James, 8 septembre 1902, Ottawa.  
VÉRONNEAU, Auriemma, 8 septembre 1902, Ottawa.  
MURPHY, Michaël, 8 septembre 1902, Ottawa.  
MURPHY, Stephen, 8 septembre 1902, Ottawa.  
DUGAS, Alphonse-Joseph-Adélarde, 8 septembre 1902, Ottawa.  
MARTIN, Jean-Baptiste, 8 septembre 1902, Rome.  
CHABOT, Honorius-François, 8 septembre 1902, Ottawa.  
BOURASSA, Antoine-Thomas-Dionis, 8 septembre 1902, Ottawa.  
L'HELGOUALC'H, Jean-Gabriel-Marie, 8 septembre 1902, Angers.  
FOLEY, Maurice, 11 septembre 1902, Belmont-House.  
LEAHY, John-Augustin, 11 septembre 1902, Belmont-House.  
SOYE, William-Augustin, 11 septembre 1902, Belmont-House.  
JANVIER, Henri-Marie, 28 septembre 1902, Angers.  
DARIDON, André-Albert, 28 septembre 1902, Liège.  
NIEL, Urbain, 28 septembre 1902, Liège.  
CAPES, Jean-Baptiste, 28 septembre 1902, Liège.  
FILLIUNG, Alphonse, 28 septembre 1902, Liège.  
VAN HOMMERICH, Henri-Joseph-Louis, 28 septembre 1902, Liège.  
ROHR, Marie-Isidore-Georges, 28 septembre 1902, Liège.  
DUCLAUX, Auguste-Raymond (F. C.), 20 octobre 1902, Prince-Albert.

SCHMITT, Jean-Baptiste (F. C.), 12 octobre 1902, Saint-Gerlach.

AUBERT, François-Jean-Honoré, 28 octobre 1902, Rome.

LE BRETON, Henri-François-Marie, 1<sup>er</sup> novembre 1902, Angers.

LE FRANC, René-François, 1<sup>er</sup> novembre 1902, Angers.

GIESEN, Guillaume (F. C.), 8 décembre 1902, Saint-Charles (Fauquemont).

BLANCO, Vincent, 8 décembre 1902, Rome.

LAYDEVANT, François, 8 décembre 1902, Liège.

GOURANTON, Paul-Joseph-Marie, 8 décembre 1902, Liège.

TOURNELLEC, Yves, 8 décembre 1902, Liège.

TABART, Marie-Émile-Joseph, 8 décembre 1902, Liège.

BECK, Félix-Marie-Augustin, 8 décembre 1902, Liège.

*Nota.* — Prière aux intéressés, s'il y a lieu, de faire parvenir leurs réclamations à la rédaction des *Missions*, dans le plus bref délai.

---

## NÉCROLOGE

---

### ANNÉE 1901.

(Oublié au mois d'avril, le décès n'ayant pas été notifié.)

547. Le P. DAVELUY, Charles, décédé à Montréal le . . avril 1901. Il était né à Lowell (Saint-Hyacinthe) le 9 février 1869 ; il avait fait son oblation le 13 août 1894.

### ANNÉE 1902.

560. Le P. GOURET, François, décédé à Jaffna le 28 novembre 1901. Il était né à Saint-Mars-la-Brière (le Mans) le 8 septembre 1827 ; il avait fait son oblation le 13 janvier 1857.

561. Le F. convers LE GAC, Jean-Marie, décédé à Winnipeg le 7 décembre 1901. Il était né à Drennec (Quimper) le 24 novembre 1870 ; il avait fait son oblation le 13 août 1901.

562. Le P. FAYARD, Jean-Marie, décédé à Paris le 28 décembre 1901. Il était né à Chalmazelles (Lyon) le 14 novembre 1851 ; il avait fait son oblation le 1<sup>er</sup> novembre 1875.

563. Le F. convers KILKENNY, Thomas, décédé à Belcamp-Hall le 17 mars 1902. Il était né à Kill (Clonfert) le 18 novembre 1848 ; il avait fait son oblation le 17 février 1876.

564. Le F. convers PROULX, Nicolas, décédé à Mattawa le 2 avril 1902. Il était né à Rimouski (Rimouski) le 30 avril 1855 ; il avait fait son oblation le 5 décembre 1882.

565. Le P. PAYNE, Georges, décédé à Leeds le 20 avril 1902. Il était né à Oughtington-Hall (Shrewsbury) le 22 février 1865; il avait fait son oblation le 25 mars 1896.

566. Le F. scolastique GUERTIN, Arthur, décédé à Ottawa le 21 avril 1902. Il était né à Saint-Jean-Baptiste de Rouville (Québec) le 13 mai 1879; il avait fait son oblation le 8 septembre 1901.

567. Le P. CHATEAU, Jean-Baptiste, décédé au juniorat de Rome le 24 avril 1902. Il était né à Wahl-Laning (Metz) le 13 octobre 1871; il avait fait son oblation le 16 juillet 1893.

568. Le F. convers CAMPAGNAC, Jean, décédé à Vico le 7 mai 1902. Il était né à Belleveize (Carcassonne) le 20 mars 1815; il avait fait son oblation le 4 avril 1869.

569. Le F. convers MORIN, Hormisdas, décédé à Témiscamingue le 9 mai 1902. Il était né à Saint-Paul (Montréal) le 19 août 1859; il avait fait son oblation le 3 novembre 1882.

570. Le P. BOUNIOL, Basile, décédé à Limoges le 22 mai 1902. Il était né à Palhers (Mende) le 1<sup>er</sup> janvier 1826; il avait fait son oblation le 2 août 1861.

571. Le P. THÉRIEN, François-Xavier, décédé à Hull le 24 mai 1902. Il était né à Sainte-Anne des Plaines (Montréal) le 14 février 1838; il avait fait son oblation le 17 février 1867.

572. Le P. BARTHÉLEMY, Jules-Marie, décédé à Durban le 24 mai 1902. Il était né à Frenelle-la-Petite (Saint-Dié) le 30 juillet 1834; il avait fait son oblation le 15 mai 1856.

573. S. Gr. M<sup>sr</sup> GRANDIN, Vital, décédé à Saint-Albert le 3 juin 1902. Il était né à Saint-Pierre-la-Cour (Laval) le 8 février 1829; il avait fait son oblation le 1<sup>er</sup> janvier 1853.

574. Le P. MASSOT, Joseph, du scolasticat de Rome,

décédé le 1<sup>er</sup> juillet 1902. Il était né à Vienne (Grenoble) le 18 janvier 1877 ; il avait fait son oblation le 25 mars 1898.

575. Le P. VIGNOLLE, Etienne, décédé à Brownsville le 10 juillet 1902. Il était né à Serres-Castet (Bayonne) le 11 novembre 1821 ; il avait fait son oblation le 17 février 1850.

576. Le F. convers COSTIGAN, William, décédé à Glencree le 27 juillet 1902. Il était né à Dublin (Dublin) le 4 mai 1828, il avait fait son oblation le 15 juin 1863.

577. Le P. DESSAULES, Alexis, décédé à San Antonio le 28 octobre 1902. Il était né à Bien (Berne) le 24 décembre 1833 ; il avait fait son oblation le 25 juillet 1864.

578. Le P. SCIPION, Victor, décédé à Bordeaux le 12 novembre 1902. Il était né à Polienas (Grenoble) le 1<sup>er</sup> août 1870 ; il avait fait son oblation le 15 août 1892.

579. Le P. NÉDÉLEC, Hyacinthe, décédé à Bordeaux le 23 novembre 1902. Il était né au Vieux-Marché (Saint-Brieuc) le 17 avril 1834 ; il avait fait son oblation le 25 mai 1876.

#### LE R. P. JEAN SEGUIN.

Nos Missions d'Amérique viennent de faire une grande perte dans la personne du P. SEGUIN. Durant quarante et un ans il a parcouru en vaillant et infatigable apôtre les régions les plus inexplorées et les plus inhospitalières du Mackenzie. Son indomptable énergie lui a fait surmonter les difficultés les plus rudes du poste le plus avancé vers le pôle Nord. Le labeur, les froids et les privations ont attaqué sa robuste constitution, l'éblouissante blancheur des neiges perpétuelles a obscurci sa vue : son courage est resté jeune. A soixante-neuf ans, il se croyait encore obligé de demander à ses jambes,

restées bonnes, lui semblait-il, les épuisants efforts des voyages à la raquette.

L'espoir de guérir ses yeux l'avait ramené en France. Il en était absent depuis quarante et un ans ! Hélas ! il a dû accepter le sacrifice de mourir loin de ses bien-aimés sauvages. Il s'est éteint en prédestiné, le 11 décembre, dans les bras de sa sœur, à Ennezat, diocèse de Clermont.

Ennezat est un chef-lieu de canton de plus de 10 000 âmes, à 9 kilomètres de Riom. Son église est magnifique avec son chœur du dix-huitième siècle et sa nef du onzième. Les funérailles du cher défunt y avaient réuni presque toute la population, hommes, femmes et enfants, ainsi que plusieurs parents et amis de la très honorable famille Seguin. M. le doyen, chanoine du diocèse, a tenu à célébrer lui-même la sainte messe. Il était entouré d'un nombreux clergé.

C'est que les quarante et un ans que le P. SEGUIN avait passés en Amérique, au milieu des neiges, des glaces et des forêts du Mackenzie ; ses vertus de patience, de douceur, d'amour de notre famille religieuse, lui avaient attiré l'estime et l'affection de tous. Le jour de sa mort, à Ennezat, sur toutes les lèvres, on n'entendait que cette parole : « Le saint est mort ! Le saint est mort ! »

---



## TABLE DES MATIÈRES

---

### MARS 1902.

	Pages.
VICARIAT D'AUSTRALIE. — Rapport du R. P. COX au T. R. Père Général.....	5
VICARIAT DE JAFFNA. — Lettre du R. P. ERNEST IENN à un Père du scolasticat de Liège.....	13
VICARIAT DE SAINT-BONIFACE. — Les écoles galiciennes.....	20
Lettre de M <sup>sr</sup> LANGEVIN au rédacteur du journal <i>la Presse</i> ..	29
VICARIAT DE LA SASKATCHEWAN. — Lettre du R. P. OVIDE CHARLEBOIS au T. R. P. Général.....	36
VICARIAT DE LA COLOMBIE BRITANNIQUE. — Rapport du R. P. COCCOLA au T. R. P. Général.....	49
VARIÉTÉS. — Chronique de la Maison du Laus (suite), par le R. P. SIMONIN.....	54
Les noces d'or sacerdotales du R. P. REY.....	119
Pose de la première pierre de la cathédrale de Durban.....	128
Inauguration de l'église de Saint-Michel de Pincher-Creek (diocèse de Saint-Albert)....	130
Inauguration de nouveaux autels à l'église d'Inchicore (Irlande).	133
Service anniversaire de M <sup>sr</sup> GAUGHREN.....	135
NOUVELLES DIVERSES.....	137
SUPPLÉMENT.	

### JUIN 1902.

VICARIAT DE SAINT-BONIFACE. — Mission de Sainte-Croix. — Lettre du R. P. BONALD.....	141
VICARIAT DE SAINT-ALBERT. — Lettre du R. P. RIOU au T. R. P. Général.....	153
L'école industrielle de Dunbow. — Rapport du R. P. LÉPINE au T. R. P. Général.....	172
VICARIAT DU BASUTOLAND. — Lettre du R. P. PENNERATH au T. R. P. Général.....	178
VARIÉTÉS. — Chronique de la Maison du Laus (suite), par le R. P. SIMONIN.....	183
Sacre de M <sup>sr</sup> GAUGHREN.....	223
Sacre de M <sup>sr</sup> BREYNAT.....	227

	Pages.
Noces d'or sacerdotales du R. P. CHOUNAVEL.....	236
Noces d'or sacerdotales du R. P. PARISOT .....	243
NOUVELLES DIVERSES. — NÉCROLOGIE : M <sup>sr</sup> GRANDIN.....	250
SUPPLÉMENT.	

SEPTEMBRE 1902.

VICARIAT APOSTOLIQUE D'ATHABASKA. — Rapport de M <sup>sr</sup> GROUARD aux <i>Missions catholiques</i> .....	253
PROVINCE D'ALLEMAGNE. — Maison du Sacré-Cœur à Arnheim (Hollande). — Rapport du R. P. RAVAUX au T. R. Père Général .....	279
PROVINCE DU NORD. — Maison de Notre-Dame de Pontmain. — Rapport du R. P. FAVIER.....	294
PROVINCE DU MIDI. — Compte rendu de la Maison de Nice. — Rapport du R. P. MOYET, supérieur, au T. R. P. Général.	309
VARIÉTÉS. — Chronique de la Maison du Laus (suite et fin), par le R. P. SIMONIN.....	324
Fin du schisme de Mantotte (Ceylan). Lettre de M <sup>sr</sup> JOULAIN.	368
A la Mission de Wennapuwa (Colombo). Lettre du R. P. LA- GATHU .....	471
Réception de M <sup>sr</sup> GAUGHREN à Kimberley.....	374
BIBLIOGRAPHIE.....	376
NOUVELLES DIVERSES.....	379
SUPPLÉMENT.	

DÉCEMBRE 1902.

PROVINCE DU MIDI. — Maison de Notre-Dame de la Garde. — Lettre du R. P. BESSIÈRES au T. R. P. Général .....	381
MAISON DU CALVAIRE. — Rapport du R. P. GAVARY au T. R. Père Général.....	400
PROVINCE DU NORD. — Maison de Limoges. — Lettre du R. P. IUNGBLUTH au gérant des Annales .....	412
VARIÉTÉS. — Fêtes jubilaires de S. Gr. M <sup>sr</sup> BALAIN, archevêque d'Auch. ....	442
Propriété et orphelinat de Saint-Isidore (Silavattai).....	469
Pèlerinage irlandais.....	471
Maison du Sacré-Cœur, à Dinant.....	474
Cimbébasie.....	477
NOUVELLES DIVERSES.....	482
OBLATIONS .....	491
NÉCROLOGE.....	503

## SUPPLÉMENT

AUX

## MISSIONS DE LA CONGRÉGATION

DES

MISSIONNAIRES OBLATS DE MARIE IMMACULÉE

---

SACRÉE CONGRÉGATION DES INDULGENCES.

TIERS ORDRE FRANCISCAIN.

Le 7 juillet 1896, les Tertiaires de Saint-François avaient obtenu pour cinq ans communication des indulgences et autres grâces spirituelles avec les deux premiers Ordres franciscains. Au lieu de renouveler purement et simplement cette communication qui expirait l'année dernière, le Souverain Pontife préféra recourir à une concession directe d'indulgences, et il l'a fait avec une grande libéralité tant pour les indulgences que pour les privilèges.

Cette concession étant perpétuelle, on n'aura plus à se préoccuper de la faire renouveler en temps voulu. Et comme les termes en sont très clairs, les discussions sur son étendue ne se renouvelleront plus.

Nous donnons ci-dessous le nouveau *Sommaire* officiel. Les numéros marqués d'un astérisque sont déjà concédés par la constitution *Misericors* du 30 mai 1883.

*Summarium Indulgentiarum, Privilegiorum ac Indultorum  
Sodalibus Tertii Ordinis sæcularis S. Francisci Assiensis  
concessorum.*

CAPUT I.

*Indulgentiæ Plenariæ.*

I. Tertiariis ex utroque sexu vere pœnitentibus, confessis ac S. Synaxi resectis :

\* 1° Die ingressus ;

\* 2° Die professionis ;

\* 3° Quoties potioris vitæ studio per octo dies continuos spiritualibus exercitiis vacaverint ;

4° Die 16 Aprilis, anniversario professionis S. P. Francisci, vel, si legitime impediti fuerint, Dominica immediate sequenti, dummodo professionem Tertii Ordinis renovaverint.

II. Iisdem Tertiariis, si uti supra dispositi ad mentem Sanctitatis Suæ oraverint :

\* 1° Bis in anno si Benedictionem nomine Summi Pontificis acceperint.

Diebus sequentibus, quibus Absolutionem seu Benedictionem receperint, nempe :

\* 2° Natali D. N. J. Chr. ;

\* 3° Paschatis Resurrectionis ;

\* 4° Pentecostes ;

\* 5° In festo SSmi Cordis Jesu ;

\* 6° In festo Immaculatæ Conceptionis B. M. V. ;

\* 7° In festo S. Josephi Sponsi B. M. V. (die 19 martii) ;

\* 8° In festo Impressionis SS. Stigmatum S. P. Francisci (die 17 septembris) ;

\* 9° In festo S. Ludovici regis Galliarum, Patroni cœlestis salutaris Tertii Ordinis (die 25 augusti) ;

\* 10° In festo S. Elisabeth Hungariæ (die 10 nov.).

III. Iisdem Tertiariis, si uti supra dispositi aliquam ecclesiam vel publicum sacellum devote visitaverint, et ad mentem Summi Pontificis aliquamdiu oraverint:

\* 1° Quo die ad concionem menstruam, seu Conferentiam, conveniunt;

\* 2° Semel singulis mensibus, quo die cuique placuerit.

IV. Iisdem Tertiariis, qui uti supra dispositi ecclesiam, ubi sedes Sodalitii est constituta, devote visitaverint, diebus festis sequentibus:

- 1° SSmæ Trinitatis;
- 2° Circumcisionis D. N. J. C.;
- 3° Epiphaniæ id.
- 4° Ascensionis id.
- 5° Nativitatis B. Mariæ V.;
- 6° Purificationis id.
- 7° Annuntiationis id.
- 8° Assumptionis id.
- 9° S. Michaelis Archangeli;
- 10° SS. Angelorum Custodum;
- 11° S. Joannis Baptistæ;
- 12° Ss. Apostolorum Petri et Pauli;
- 13° B. Odorici Conf. 1. Ord. (14 januarii);
- 14° Ss. Berardi, Petri et Soc., Protomartyrum Ord. Seraph. (16 jan.);
- 15° S. Hyacinthæ de Mariscottis Virg. 3. Ord. (30 jan.);
- 16° B. Andreæ de Comitibus Conf. 1. Ord. (1 febr.);
- 17° Ss. Petri Baptistæ et Soc. MM. Japonensium. 1. et 3. Ord. (5 febr.);
- 18° S. Conradi a Placentia Conf. 3. Ord. (19 febr.);
- 19° S. Angele Mericiæ Virg. 3. Ord. (21 febr.);
- 20° S. Margaritæ de Cortona. 3. Ord. (22 vel 23 febr.);
- 21° S. Coletæ Virg. 2. Ord. (6 martii);
- 22° S. Catharinæ de Bononia Virg. 3. Ord. (9 martii);

- 23° S. Fidelis a Sigmaringa Mart. 1. Ord. (24 apr.);  
24° B. Luchesii, ex Tertiariis primi qui ab ipso S. Institute habitu Tertii Ord. indutus fuit (28 vel 15 aprilis);  
25° S. Paschalis Baylon Conf. 1. Ord. (17 maii);  
26° S. Ivonis Conf. 3. Ord. (19 maii);  
27° S. Bernardini Senensis Conf. 1. Ord. (20 maii);  
28° S. Ferdinandi Regis Conf. 3. Ord. (30 maii);  
29° S. Antonii Patavini Conf. 1. Ord. (13 junii);  
30° S. Laurentii a Brundusio Conf. 1. Ord. (7 julii);  
31° S. Veronicæ de Julianis Virg. 2. Ord. (9 julii vel 13 sept.);  
32° S. Elisabeth Reg. Portug. 3. Ord. (8 julii);  
33° S. Bonaventuræ Eccl. Doct. 1. Ord. (14 julii);  
34° S. Rochi Conf. 3. Ord. (16 augusti);  
35° S. Ludovici Episcopi Tolosani. 1. Ord. (19 aug.);  
36° S. Rosæ de Viterbio Virg. 1. Ord. (4 sept.);  
37° S. Josephi a Cupertino Conf. 1. Ord. (18 sept.);  
38° S. Elzearii Comitis Ariani Conf. 3. Ord. (27 sept.);  
39° S. Mariæ Franciscæ a Vulneribus D. N. J. C. Virg. 3. Ord. (6 octobris);  
40° Ss. Danielis et Soc. MM. 1. Ord. (13 oct.);  
41° S. Petri de Alcantara Conf. 1. Ord. (19 oct.);  
42° B. Delphinæ Virg. 3. Ord. (27 nov.);  
43° Omnium Sanctorum Trium Ordinum S. Francisci (29 nov.);

V. Iisdem Tertiariis, uti supra pariter dispositis, qui ecclesiam, in qua sedes Sodalitii est constituta, devote visitaverint, ibique piæ preces ad mentem Summi Pontificis aliquamdiu effuderint :

\* 1° Die festo S. Francisci Patris legiferi (4 oct.);

\* 2° Die festo S. Claræ Virg. legiferæ (12 aug.);

\* 3° Die festo Sancti Titularis ecclesiæ, in qua sedes Sodalitii est constituta ;

4° Toties quoties ex primis vesperis usque ad occasum

solis diei 2 augusti pariter ecclesiam vel etiam sacellum ubi est sedes Sodalitii visitaverint.

VI. Iidem Tertiarii recitando *Pater, Ave et Gloria*, quinquies pro incolunitate rei christianæ et semel ad mentem Summi Pontificis, eas omnes indulgentias toties quoties consequuntur, quas lucrantur fideles, qui stationes Urbis, Portiunculam, Hierosolymitana loca, ædem S. Jacobi Ap. Compostellanam visitant, servatis decretis 7 martii 1678 « Indulgentias vero, » 16 febr. 1852 et 14 april. 1856.

VII. Iidem Tertiarii recitantes coronam Franciscanam. scilicet septem gaudiorum B. M. V., quæ constat 72 *Ave Maria* et 7 *Pater noster*, addito uno *Pater* pro Summo Pontifice, lucrantur indulgentiam plenariam eidem recitationi pro Ordine Seraphico adnexam.

\* VIII. Tandem plenaria indulgentia iisdem Tertiariis morituris, si vere pœnitentes, confessi ac S. Synaxi reflecti vel saltem contriti, SSmum Jesu nomen ore, si potuerint, sin minus corde, devote invocaverint.

## CAPUT II.

### *Indulgentiæ Stationum Urbis.*

\* Diebus stationum in Missali Romano descriptis iidem Tertiarii, si ecclesiam, in qua sedes est Sodalitii constituta, visitaverint ibique ad mentem Summi Pontificis oraverint, easdem indulgentias consequuntur, quas consequerentur præfatis diebus, si personaliter visitarent ecclesias Urbis vel extra eam.

## CAPUT III.

### *Indulgentiæ Partiales.*

I. *Septem [annorum totidemque quadragenarum]*, omnibus ex utroque sexu Tertiariis, qui ecclesiam, in qua est

sedes Sodalitii constituta, devote visitaverint et ad mentem Summi Pontificis oraverint :

\* 1° Die impressionis SS. Stigmatum ;

\* 2° In festo S. Ludovici Regis ;

\* 3° In festo S. Elisabeth Hungariæ ;

\* 4° In festo S. Margaritæ Cortonensis ;

\* 5° In festo S. Elisabeth Reginæ Lusitaniæ ;

\* 6° In aliis duodecim diebus ad libitum eligendis, cum approbatione tamen præfecti Ordinis ;

7° In festo Desponsationis B. M. V. ;

8° In festo Visitationis id.

9° In festo Præsentationis id.

10° In festo Inventionis, et

11° In festo Exaltationis S. Crucis.

II. Tercentorum dierum : Sodalibus tertiariis quoties Missæ aliisque divinis officiis vel Sodalitatis conventibus publicis vel privatis interfuerint ; — inopes hospitio receperint ; — dissidia composuerint vel componenda curaverint ; — processionibus interfuerint ; — SS. Sacramentum, cum circumfertur, comitati fuerint ; vel, si hoc facere nequiverint, ad pulsum campanæ Orationem Dominicam cum Angelica Salutatione semel recitaverint ; — quinquies *Pater* et *Ave* recitaverint rei christianæ vel animabus Sodalium defunctorum Deo commendandis ; — defunctos ad sepulturam comitaverint ; — devium quemquam a officium reduxerint ; — Dei præceptis ceterisque ad salutem necessariis quempiam erudierint ; — aut tandem quodcumque pium opus pietatis vel caritatis exercuerint.

Omnes et singulæ indulgentiæ hucusque relatæ, excepta tamen plenaria in articulo mortis lucranda, sunt etiam applicabiles animabus defunctorum in purgatorio detentis. (Const. 30 maii 1883 ; Breve 7 septembris 1904).



CAPUT IV.

*Privilegia.*

\* 1° Sacerdotes Tertiarii ad quodlibet Altare Missam celebrantes gaudent indulto altaris privilegiati personalis tribus in qualibet hebdomada diebus, dummodo simile indultum pro alia die non impetraverint. (Const. 30 maii 1883).

\* 2° Missæ omnes, quæ in suffragium sodalium defunctorum celebrantur, sunt semper et ubique privilegiatæ. (Ibid.).

CAPUT V.

*Indulta.*

1° Tertiarii omnes legitime impediti quominus Ecclesiam adeant absolutionem generalem diebus assignatis, qui professi sunt, accepturi, eam accipere valent alio die festo de præcepto, qui intra octiduum eorum profestorum dierum occurret. (Rescr. S. C. Indul. 16 jan. 1886.)

2° Tertiarii absolutionem generalem pridie festi, post expletam sacramentalem confessionem, recipere valeant. (Decr. S. C. Ind. 21 iulii 1888.)

3° Tertiarii degentes in locis ubi nulla adest constituta Tertii Ordinis Sodalitas, loco benedictionis nomine Summi Pontificis, bis in anno absolutionem seu benedictionem cum adnexa plenaria indulgentia recipere valent. (Decr. S. C. Ind. 31 jan. 1893.)

4° Tertiarii, si sint infirmi vel convalescentes, nec possint commode e domo egredi, recitando quinque *Pater* et *Ave*, et orando ad intentionem Summi Pontificis, lucrantur easdem indulgentias ac si personaliter visitata fuisset ecclesia Ordinis vel Sodalitii. (Breve 7 sept. 1901.)

5° Iidem Tertiarii infirmi vel convalescentes absolutionem generalem recipere, et etiam omnes plenarias indulgentias pro determinatis diebus concessas lucrari valent quacumque die infra octiduum festi, cui absolutio vel plenaria indulgentia est adsignata, ceteris adimpletis conditionibus. (Rescr. S. C. Indulg. 13 aug. 1901.)

6° Tertiarii omnes lucrari valent indulgentias tam omnibus fidelibus Ecclesias franciscales visitantibus concessas, quam illas, quæ Tertii Ordinis sæcularis sunt propriæ, ea conditione, ut ecclesiam parochialem visitent in omnibus iis locis ubi neque ecclesiæ franciscales, neque oratoria publica Tertii ordinis sæcularis, aut alia ecclesia in qua canonicè erecta sit Sodalitas, existunt. (Decr. S. C. Ind. 31 jan. 1893.)

#### DECRETUM

Sacra Congregatio Indulgentiis Sacrisque Reliquiis præposita, utendo facultatibus a SSmo Dno Nostro Leone Pp. XIII sibi tributis, præsens Summarium omnium Indulgentiarum, Privilegiorum ac Indultorum Sodalibus Tertii Ordinis sæcularis S. Francisci Assiensis concessorum, nunc primum ex authenticis documentis exceptum, recognovit et approbavit, typisque mandari benigne permisit.

Datum Romæ ex Secretaria ejusdem S. C., die 11 septembris 1901.

S. Card. CRETONI, *Præf.*

FRANCISCUS, Arch. Amiden., *Secr.*

J. M. COSELLI, *Substitutus.*

*Toutes les confréries érigées ou à ériger sous le titre du Saint et Immaculé Cœur de Marie doivent se faire agréger à l'Archiconfrérie de Notre-Dame des Victoires, à Paris.*

PARISIENSIS. — DECRETUM.

Parisiis, in templo beatæ Virgini *des Victoires* dicato, jam inde ab anno 1837 canonice erecta fuit pia sodalitas sub titulo Sancti et Immaculati Cordis Mariæ pro conversione peccatorum, quæ haud multo post ab Apostolica Sede ad gradum Archisodalitatis erecta est, cum facultate ceteras ejusdem nominis et instituti sodalitates sibi aggregandi, eisque proprias indulgentias communicandi. Quam grata hujusmodi societas extiterit deiparæ Virgini, et quam salutares in Ecclesia fructus ediderit, id apprime comprobant spirituales gratiæ, quas misericors Deus copiose elargiri dignatus est intuitu precum a confratribus ad peccatorum conversionem obtinendam conjunctim effusarum.

Quamvis autem fere innumera prædicta Archisodalitas sibi similia sodalitia adjunxerit per universum catholicum orbem diffusa, nihilominus tractu temporis factum est, ut nonnulli Episcopi directe facultatem petierint et obtinuerint erigendi in suis diœcesibus memoratam confraternitatem cum indulgentiis Parisiensi Archisodalitio a RR. PP. concessis, quin ab ipso aggregationem expeterent; quæ proinde confraternitates, nullo servato unionis vinculo, in pluribus locis sejunctæ manent ab ea, quæ omnium mater et caput est. Quæ agendi ratio, præterquam quod inane reddit privilegium sodalitati principi collatum cæteras sibi aggregandi, aliud etiam secum fert non exiguum incommodum, defectum nimirum illius universalis conjunctionis in persolvendis precibus, quæ procul dubio divinæ Bo-

nitati majorem vim facit, ut Deipara opitulante, peccatores e cœno vitiorum ad salutis tramitem reducantur.

Hæc omnia animadvertens hodiernus Emus Archiepiscopus Parisiensis, SSmo Dno Nostro Leoni Papæ XIII preces subject, ut his omnibus sua auctoritate providere dignaretur. Quas porro preces, in audientia habita die 8<sup>a</sup> labentis mensis ab infrascripto Cardinali præfecto Sacræ Congregationis Indulgentiis sacrisque Reliquiis præpositæ relatas, Sanctitas sua peramanter excipiens, decernendum mandavit, ut sodalitates omnes ab Ordinariis erigendæ sub titulo Sancti et immaculati Cordis Mariæ pro conversione peccatorum in posterum indulgentiis non aliter perfruantur, quam sese aggregando Archisodalitati Parisiensi. Quod vero attinet ad sodalitates alibi jam erectas cum Indulgentiis absque debita affiliatione idem Smus præcipit, ut quam primum sese eidem aggregent; quod quidem in Europæ regionibus infra annum, extra vero infra biennium a die hujus decreti computandum, omnino erit exequutioni mandatum. Contrariis quibuscumque non obstantibus.

Datum Romæ ex Secretaria ejusdem S. Congregationis die 13 novembris 1901.

S. Card. CRETONI, *Præf.*

FRANCISCUS SOGARO, *Archiep. Amiden., Secret.*

---

### SACRÉE PÉNITENCERIE

*Ce qu'il faut comprendre par le mot parochus qui se trouve au n. XI des facultés quinquennales pour le for interne.*

Beatissime Pater,

Inter facultates a Sanctitate Vestra per litteras S. Pœnitentiariæ diei 30 m. Aprilis h. a. pro foro interno

in quinquennium benigne mihi prorogatas, habetur n. XI etiam ea parochis hujus Archidiocesis habitualiter subdelegandi facultatem dispensandi super occulto impedimento affinitatis ex copula illicita in matrimoniis contrahendis, quando tamen omnia parata sint ad nuptias. Jam vero circa interpretationem hujus verbi « parochi » dubium exurgit. Sunt enim in hac Archidiocesi præter parochos canonice institutos alii sacerdotes, rectores sic dicti, qui territoriis separatis quidem præsent in iisque curam animarum habent ac jura quasi parochialia exercent, quin tamen parochi veri nominis dici possint.

Nam in hisce regionibus industrialibus, ob multitudinem populi christiani in dies accrescentem, ut animarum saluti melius provideatur, a parochis separentur districtus in iisque proprii constituentur sacerdotes juribus quasi parochialibus præditi necesse est. Ad constituendam vero novam parochiam procedi nequit absque interventu regii gubernii, quod juxta leges civiles hac de re latas ad novam parochiam erigendam suam debet interponere auctoritatem. Itaque haud raro fit, ut ob defectum conditionum a jure civili requisitarum nova parochia nondum erigi possit, quamvis attento solo jure ecclesiastico omnia quæ ad talem dismembrationem faciendam requiruntur facile præstari valeant.

Quibus præmissis quæritur :

1° An sub nomine parochorum in citatis litteris S. Pœnitentiariæ veniant rectores sic dicti, qui in districtu aliquo curam animarum exercent, quin parochi veri nominis dici possint ?

2° An sub eodem nomine comprehendantur etiam ii sacerdotes, qui durante vacatione parochiæ, vel occasione infirmitatis vel absentiae parochi, tanquam administratores parochiæ deputantur ?

Et quatenus negative, humillime supplico Sanctitati Vestræ, ut attentis peculiaribus circumstantiis in hac Archidiœcesi, facultatem juxta præfata extendere dignetur.

Et Deus...

Coloniæ, die 17 m. Junii 1901. — De mandato Rmi Archiepi absentis, *Vicarius Archiepi Glis.*

Sacra Pœnitentiaria mature consideratis expositis, super præfatis dubiis respondit :

*Affirmative ad utrumque.*

Datum Romæ in S. Pœnitentiaria, die 17 julii 1901.

B. POMPILI, *S. P. Datarius.*

R. CELLI, *S. P. Secretarius.*

---

*Quand deux fêtes de Notre-Seigneur et de la Sainte Vierge sont en concurrence, on emprunte la doxologie aux vêpres qui ont été récitées intégralement.*

Rmus Josephus Fameli, canonicus pœnitentiarius Cathedralis Ecclesiæ Tropien... Sacrorum Rituum Congregationi, sequens dubium humiliter proposuit.

In concurrentia duorum festorum, nempe Domini nostri et B. Mariæ Virginis, habentium conclusionem hymnorum propriam, quænam erit retinenda et recitanda ?

Et Sacra eadem Congr... ita respondendum censuit.

Erit retinenda conclusio hymni illius festi, de quo vespere integræ recitantur.

Atque ita rescripsit. Die 3 augusti 1901.

D. Card. FERRATA, *Præfectus.*

D. PANICI, *Arch. Laodicen., Secretarius.*

(Extrait de l'*Ami du clergé.*)

---

SUPPLÉMENT  
 AUX  
**MISSIONS DE LA CONGRÉGATION**  
 DES  
 MISSIONNAIRES OBLATS DE MARIE IMMACULÉE

---

LETTRE APOSTOLIQUE  
 DE  
**SA SAINTETÉ LE PAPE LÉON XIII**  
 A TOUS LES PATRIARCHES, PRIMATS, ARCHEVÊQUES ET ÉVÊQUES  
 DU MONDE CATHOLIQUE

---

LÉON XIII, PAPE  
 VÉNÉRABLES FRÈRES, SALUT ET BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE.

Parvenu à la vingt-cinquième année de Notre ministère apostolique, et étonné Nous-même de la longueur du chemin qu'au milieu d'âpres et continuels soucis Nous avons parcouru, Nous Nous sentons tout naturellement porté à élever Notre pensée vers le Dieu à jamais béni, qui, parmi tant d'autres faveurs, a bien voulu Nous accorder un pontificat d'une durée telle qu'on en rencontre à peine quelques-uns de pareils dans l'histoire. C'est donc vers le Père de tous les hommes, vers Celui qui tient dans ses mains le mystérieux secret de la vie que s'élançait, comme un impérieux besoin de Notre cœur, l'hymne de Notre action de grâces. Assurément, l'œil de

l'homme ne peut pas sonder toute la profondeur des desseins de Dieu, lorsqu'il a ainsi prolongé au delà de toute espérance Notre vieillesse ; et ici Nous ne pouvons que Nous taire et l'adorer. Mais il y a pourtant une chose que Nous savons bien, c'est que s'il Lui a plu, et s'il lui plaît de conserver encore Notre existence, un grand devoir Nous incombe : vivre pour le bien et le développement de son épouse immaculée, la sainte Église, et, loin de perdre courage en face des soucis et des peines, lui consacrer le restant de Nos forces jusqu'à Notre dernier soupir.

Après avoir payé le tribut d'une juste reconnaissance à Notre Père céleste, à qui soient honneur et gloire pendant toute l'éternité, il Nous est très agréable de revenir vers vous par la pensée et de vous adresser la parole, à vous, Vénérables Frères, qui, appelés par l'Esprit-Saint à gouverner des portions choisies du troupeau de Jésus-Christ, participez par cela même avec Nous aux luttes et aux triomphes, aux douleurs et aux joies du ministère des Pasteurs. Non, elles ne s'évanouiront jamais de Notre mémoire, les nombreuses et remarquables preuves de religieuse vénération que vous Nous avez prodiguées au cours de Notre Pontificat, et que vous multipliez encore avec une émulation pleine de tendresse dans les circonstances présentes. Intimement uni à vous déjà par Notre devoir et par Notre amour paternel, ces témoignages de votre dévouement, extrêmement chers à Notre cœur, Nous y ont attaché encore, moins pour ce qu'ils avaient de personnel en ce qui Nous regarde, que pour l'attachement inviolable qu'ils dénotaient à ce Siège apostolique, centre et soutien de tous les autres sièges de la catholicité. S'il a toujours été nécessaire qu'aux divers degrés de la hiérarchie ecclésiastique tous les enfants de l'Église se tinsent jalousement unis dans les liens d'une charité réciproque et dans la poursuite des mêmes desseins, de



manière à ne former qu'un cœur et qu'une âme, cette union est devenue de nos temps plus indispensable que jamais. Qui peut ignorer, en effet, l'immense conjuration de forces hostiles qui vise aujourd'hui à ruiner et à faire disparaître la grande œuvre de Jésus-Christ, en essayant, avec un acharnement qui ne connaît plus de limites, dans l'ordre intellectuel, de ravir à l'homme le trésor des vérités célestes, et, dans l'ordre social, de déraciner les plus saintes, les plus salutaires institutions chrétiennes? Mais tout cela, vous en êtes, vous-mêmes, frappés tous les jours, vous qui Nous avez plus d'une fois exprimé vos préoccupations et vos angoisses, en déplorant la multitude de préjugés, de faux systèmes et d'erreurs qu'on sème impunément au milieu des foules. Que de pièges ne tend-on point de tous côtés aux âmes croyantes? Que d'obstacles ne multiplie-t-on pas pour affaiblir, et, autant que possible, pour annihiler la bienfaisante action de l'Église? Et, en attendant, comme pour ajouter la dérision à l'injustice, c'est l'Église elle-même qu'on accuse de ne pas savoir recouvrer sa vertu antique, et d'être impuissante à endiguer le torrent de passions débordées qui menace de tout emporter!

Nous voudrions bien vous entretenir, Vénérables Frères, d'un sujet moins triste et qui fût en harmonie plus grande avec l'heureuse circonstance qui Nous incline à vous parler. Mais rien ne comporte un pareil langage, ni les graves épreuves de l'Église, qui appellent avec instance un prompt secours, ni les conditions de la société contemporaine qui, déjà fortement travaillée au point de vue moral et matériel, s'achemine vers des destinées encore pires par l'abandon des grandes traditions chrétiennes : une loi de la Providence, confirmée par l'histoire, prouvant qu'on ne peut pas porter atteinte aux grands principes religieux sans ébranler en même temps

les bases de l'ordre et de la prospérité sociale. Dans ces circonstances, pour permettre aux âmes de reprendre haleine, pour les réapprovisionner de foi et de courage, il Nous paraît opportun et utile de considérer attentivement, dans son origine, dans ses causes, dans ses formes multiples, l'implacable guerre que l'on fait à l'Église, et, en en dénonçant les funestes conséquences, d'en assigner les remèdes. Que Notre parole résonne donc bien haut, quoiqu'elle doive rappeler des vérités affirmées d'autres fois déjà ; qu'elle soit entendue non seulement par les fils de l'unité catholique, mais encore par les dissidents et même par les infortunés qui n'ont plus la foi ; car ils sont tous enfants du même Père, tous destinés au même bien suprême ; qu'elle soit accueillie enfin comme le testament qu'à la faible distance où Nous sommes des portes de l'éternité Nous voulons laisser aux peuples comme un présage du salut que Nous désirons pour tous.

De tout temps, la sainte Église du Christ a eu à combattre et à souffrir pour la vérité et pour la justice. Instituée par le divin Rédempteur lui-même pour propager dans le monde le règne de Dieu, elle doit conduire, aux clartés de la loi évangélique, l'humanité déchue vers ses immortelles destinées, c'est-à-dire la faire entrer en possession des biens sans fin que Dieu nous a promis, à la hauteur desquels nos seules forces ne nous permettent pas de monter : céleste mission dans l'accomplissement de laquelle elle ne pouvait que se heurter aux innombrables passions reçues de l'antique déchéance et de la corruption qu'elle a engendrée, orgueil, cupidité, amour effréné des jouissances matérielles, vices et désordres qui en découlent et qui ont tous rencontré dans l'Église le frein le plus puissant.

Le fait de ces persécutions ne doit pas nous étonner ; ne nous ont-elles pas été prédites par le divin Maître et

ne savons-nous pas qu'elles dureront autant que le monde? Que dit en effet le Sauveur à ses disciples, lorsqu'il les envoya porter le trésor de sa doctrine à toutes les nations? Personne ne l'ignore : « Vous serez poursuivis de ville en ville à cause de mon nom; vous serez haïs et méprisés, vous serez traduits devant les tribunaux et condamnés aux derniers des châtimens. » Et pour les encourager à supporter de telles épreuves, il se donna lui-même en exemple : « Si le monde vous hait, sachez qu'il m'a haï avant vous, tout le premier. » *Si mundus vos odit, scitote quia me priorem vobis odio habuit* (1). Voilà les joies, voilà les récompenses qu'ici-bas le divin Sauveur nous promet.

Quiconque juge sainement et simplement des choses ne pourra jamais découvrir la raison d'une pareille haine. Qui donc le divin Rédempteur avait-il jamais offensé, ou en quoi avait-il démérité? Descendu sur cette terre sous l'impulsion d'une charité infinie, Il y avait enseigné une doctrine, sans tache, consolatrice et on ne peut mieux faite pour unir fraternellement tous les hommes dans la paix et dans l'amour. Il n'avait convoité ni les grandeurs de ce monde, ni ses honneurs, et n'avait usurpé sur le droit de personne : bien au contraire, on l'avait vu infiniment compatissant pour les faibles, pour les malades, pour les pauvres, pour les pécheurs et pour les opprimés; en sorte qu'il n'avait passé dans la vie que pour semer à pleines mains parmi les hommes ses divins bienfaits. Ce fut donc un pur excès de malice de la part de ces hommes, excès d'autant plus lamentable qu'il était plus injuste, et suivant la prophétie de Siméon, le Sauveur devint le signe de la contradiction sur cette terre : *Signum cui contradicetur* (2).

(1) Io, XV, 18.

(2) Luc, II, 34.

Faut-il s'étonner dès lors si l'Église catholique, qui est la continuatrice de la mission divine de Jésus-Christ et l'incorrupible gardienne de sa vérité, n'a pas pu échapper au sort du Maître? Le monde ne change pas; à côté des enfants de Dieu, se trouvent toujours les séides du grand ennemi du genre humain, de celui qui, rebelle au Très-Haut dès le principe, est appelé dans l'Évangile le prince de ce monde. Et voilà pourquoi, en face de la loi divine et de qui la lui présente au nom de Dieu, ce monde sent bouillonner et se soulever en lui, dans un orgueil sans mesure, un esprit d'indépendance auquel il n'a aucun droit! Ah! que de fois, avec une cruauté inouïe, avec une impudente injustice et pour la perte évidente de la société, que de fois, dans les époques les plus agitées, les ennemis de l'Église ne se sont-ils pas formés en colonnes profondes pour renverser l'œuvre divine.

Un genre de persécution restait-il sans succès? Ils essayaient d'un autre. Pendant trois grands siècles, l'empire romain, abusant de la force brutale, parsema toutes ses provinces des cadavres de nos martyrs et emporta de leur sang chacune des mottes de terre de cette ville sacrée. Puis l'hérésie, tantôt sous un masque et tantôt le visage à découvert, recourut aux sophismes et à des artifices perfides, afin de briser l'harmonie de l'Église et son unité. Comme une tempête dévastatrice, se déchainèrent ensuite, du nord les barbares, et du midi l'islamisme, laissant partout derrière elle des ruines dans un immense désert. Ainsi se transmettait de siècle en siècle le triste héritage de haine sous lequel l'Épouse du Christ était accablée. Alors vint un césarisme, soupçonneux autant que puissant, jaloux de la grandeur d'autrui, quelque développement qu'il eût, d'ailleurs donné à la sienne, et qui se reprit à livrer d'incessants

assauts à l'Église pour faire main basse sur ses droits et pour fouler aux pieds sa liberté. Le cœur saigne à voir cette Mère si souvent assiégée par les angoisses et par d'inexprimables douleurs ! Cependant, triomphant de tous les obstacles, de toutes les violences et de toutes les tyrannies, elle plantait toujours de plus en plus largement ses tentes pacifiques, elle sauvait du désastre le glorieux patrimoine des arts, de l'histoire, des sciences et des lettres et, en faisant pénétrer profondément l'esprit de l'Évangile dans toute l'étendue du corps social, elle créait de toutes pièces la civilisation chrétienne, cette civilisation à qui les peuples, soumis à sa bienfaisante influence, doivent l'équité des lois, la douceur des mœurs, la protection des faibles, la pitié pour les pauvres et pour les malheureux, le respect des droits et de la dignité de tous les hommes et, par là même, autant du moins que cela est possible au milieu des fluctuations humaines, ce calme dans la vie sociale qui dérive d'un accord sage entre la justice et la liberté.

Ces preuves de la bonté intrinsèque de l'Église sont aussi éclatantes et sublimes qu'elles ont de durée. Et cependant, comme au moyen âge et durant les premiers siècles, dans des temps plus voisins du nôtre, nous voyons cette Église assaillie, d'une certaine façon au moins, plus durement et plus douloureusement que jamais. Par suite d'une série de causes historiques bien connues, la prétendue Réforme leva, au seizième siècle, l'étendard de la révolte, et résolue à frapper l'Église en plein cœur, elle s'en prit audacieusement à la Papauté ; elle rompit le lien si précieux de l'antique unité de foi et d'autorité, qui, centuplant bien souvent la force, le prestige, la gloire, grâce à la poursuite harmonieuse des mêmes desseins, réunissait tous les peuples sous une seule houlette et un seul pasteur, et elle introduisit ainsi

dans les rangs chrétiens un principe funeste de lamentable désagrégation.

Ce n'est pas que nous prétendions affirmer par là que dès le début même du mouvement on eût en vue de bannir le principe du christianisme du sein de la société ; mais, en refusant d'une part de reconnaître la suprématie du Siège de Rome, cause effective et lien de l'unité, et en proclamant de l'autre le principe du libre examen, on ébranlait, jusque dans ses derniers fondements, le divin édifice et on ouvrait la voie à des variations infinies, aux doutes et aux négations sur les matières les plus importantes, si bien que les prévisions des novateurs eux-mêmes furent dépassées.

Le chemin était ouvert ; alors surgit le philosophisme orgueilleux et railleur du dix-huitième siècle, et il va plus loin. Il tourne en dérision le recueil sacré des Écritures et il rejette en bloc toutes les vérités divinement révélées, dans le but d'en arriver finalement à déraciner de la conscience des peuples toute croyance religieuse et à y étouffer jusqu'au dernier souffle l'esprit chrétien. C'est de cette source que découlèrent le rationalisme et le panthéisme, le naturalisme et le matérialisme ; systèmes funestes et délétères qui réinstaurèrent, sous de nouvelles apparences, des erreurs antiques déjà victorieusement réfutées par les Pères et par les docteurs de l'Église, en sorte que l'orgueil des siècles modernes, par un excès de confiance dans ses propres lumières, fut frappé de cécité et, comme le paganisme, ne se nourrit plus que de rêveries, même en ce qui concerne les attributs de l'âme humaine et les immortelles destinées qui constituent son privilège glorieux.

La lutte contre l'Église prenait ainsi un caractère de gravité plus grande que par le passé, non moins à cause de la véhémence des attaques qu'à cause de leur univer-

salité. L'incrédulité contemporaine ne se borne pas en effet à révoquer en doute ou à nier telle ou telle vérité de foi. Ce qu'elle combat, c'est l'ensemble même des principes que la révélation consacre et que la vraie philosophie soutient ; principes fondamentaux et sacrés qui apprennent à l'homme le but suprême de son passage dans la vie, qui le maintiennent dans le devoir, qui versent dans son âme le courage et la résignation et qui, en lui promettant une incorruptible justice et une félicité parfaite au delà de la tombe, le forment à subordonner le temps à l'éternité, la terre au ciel. Or, que mettait-on à la place de ces préceptes, réconforts incomparables fournis par la foi ? Un effroyable scepticisme qui glace les cœurs et qui étouffe dans la conscience toutes les aspirations magnanimes.

Des doctrines aussi funestes n'ont que trop passé, comme vous le voyez, ô Vénérables Frères, du domaine des idées dans la vie extérieure et dans les sphères publiques. De grands et puissants États vont sans cesse les traduisant dans la pratique, et ils s'imaginent ainsi faire œuvre de civilisation et prendre la tête du progrès. Et, comme si les pouvoirs publics ne devaient pas ramasser en eux-mêmes et refléter tout ce qu'il y a de plus sain dans la vie morale, ils se sont tenus pour affranchis du devoir d'honorer Dieu publiquement, et il n'advient que trop souvent qu'en se vantant de rester indifférents en face de toutes les religions, de fait ils font la guerre à la seule religion instituée par Dieu.

Ce système d'athéisme pratique devait nécessairement jeter, et de fait a jeté une perturbation profonde dans le domaine de la morale ; car, ainsi que l'ont entrevu les sages les plus fameux de l'antiquité païenne, la religion est le fondement principal de la justice et de la vertu. Quand on rompt les liens qui unissent l'homme à Dieu,

législateur souverain et juge universel, il ne reste plus qu'un fantôme de morale : morale purement civile, ou, comme on l'appelle, indépendante, qui, faisant abstraction de toute raison éternelle et des lois divines, nous entraîne inévitablement et par une pente fatale à cette conséquence dernière d'assigner l'homme à l'homme comme sa propre loi. Incapable dès lors de s'élever sur les ailes de l'espérance chrétienne jusque vers les biens supérieurs, cet homme ne cherche plus qu'un aliment matériel dans l'ensemble des jouissances et des commodités de la vie ; en lui s'allument la soif des plaisirs, la cupidité des richesses, l'âpre désir des gains rapides et sans mesure, doive la justice en souffrir ; en lui s'enflamment en même temps toutes les ambitions et je ne sais quelle avidité fiévreuse et frénétique de les satisfaire, même d'une manière illégitime ; en lui enfin s'établissent en maîtres le mépris des lois et de l'autorité publique et une licence de mœurs qui, en devenant générale, entraîne avec soi un véritable déclin de la société.

Mais peut-être exagérons-Nous les tristes conséquences des troubles douloureux dont Nous parlons ? Non, car la réalité est là, à notre portée, et elle ne confirme que trop Nos déductions. Il est manifeste en effet que, si on ne les raffermir pas au plus tôt, les bases mêmes de la société vont chanceler et qu'elles entraîneront dans leur chute les grands principes du droit et de la morale éternelle.

C'est de là que proviennent les graves préjudices qu'ont eu à souffrir toutes les parties du corps social, à commencer par la famille. Car, l'état laïque, sans se souvenir de ses limites, ni du but essentiel de l'autorité qu'il détient, a porté la main sur le lien conjugal pour le profaner, en le dépouillant de son caractère religieux ; il a entrepris autant qu'il le pouvait sur le droit naturel



qu'ont les parents en ce qui concerne l'éducation des enfants ; et, dans plusieurs endroits, il a détruit la stabilité du mariage, en donnant à la licencieuse institution du divorce une sanction légale. Or, chacun sait les fruits que ces empiètements ont portés : ils ont multiplié au delà de toute expression des mariages ébauchés seulement par de honteuses passions et par suite se dissolvant à bref délai, en dégénéral, tantôt en luttés tragiques, tantôt en scandaleuses infidélités ! Et Nous ne disons rien des enfants, innocente descendance qu'on néglige, ou qui se pervertit, ici au spectacle des mauvais exemples des parents, et là sous l'effet du poison que l'État, devenu officiellement laïque, lui verse tous les jours.

Avec la famille, l'ordre social et politique est, lui aussi, mis en danger, surtout par les doctrines nouvelles, qui, assignant à la souveraineté une fausse origine, en ont corrompu par là même la véritable idée. Car si l'autorité souveraine découle formellement du consentement de la foule et non pas de Dieu, principe suprême et éternel de toute puissance, elle perd aux yeux des sujets son caractère le plus auguste et elle dégénère en une souveraineté artificielle qui a pour assiette des bases instables et changeantes, comme la volonté des hommes dont on la fait dériver. Ne voyons-Nous pas aussi les conséquences de cette erreur dans les lois ? Trop souvent en effet, au lieu d'être la *raison écrite*, ces lois n'expriment plus que la puissance du nombre et la volonté prédominante d'un parti politique. C'est ainsi qu'on caresse les appétits coupables des foules et qu'on lâche les rênes aux passions populaires, même lorsqu'elles troublent la laborieuse tranquillité des citoyens, sauf à recourir ensuite, dans les cas extrêmes, à des répressions violentes où l'on voit couler le sang.

Les principes chrétiens répudiés, ces principes qui sont

si puissamment efficaces pour sceller la fraternité des peuples et pour réunir l'humanité tout entière dans une sorte de grande famille, peu à peu a prévalu dans l'ordre international un système d'égoïsme jaloux, par suite duquel les nations se regardent mutuellement, sinon toujours avec haine, du moins certainement avec la défiance qui anime des rivaux. Voilà pourquoi dans leurs entreprises elles sont facilement entraînées à laisser dans l'oubli les grands principes de la moralité et de la justice, et la protection des faibles et des opprimés. Dans le désir qui les aiguillonne d'augmenter indéfiniment la richesse nationale, les nations ne regardent plus que l'opportunité des circonstances, l'utilité de la réussite et la tentante fortune des faits accomplis, sûres que personne ne les inquiètera ensuite au nom du droit, et du respect qui lui est dû. Principes funestes, qui ont consacré la force matérielle, comme la loi suprême du monde, et à qui l'on doit imputer cet accroissement progressif et sans mesure des préparatifs militaires, ou cette paix armée comparable aux plus désastreux effets de la guerre, sous bien des rapports au moins.

Cette confusion lamentable dans le domaine des idées a fait germer au sein des classes populaires l'inquiétude, le malaise et l'esprit de révolte, de là une agitation et des désordres fréquents qui préludent à des tempêtes plus redoutables encore. La misérable condition d'une si grande partie du menu peuple, assurément bien digne de relèvement et de secours, sert admirablement les desseins d'agitateurs pleins de finesse, et en particulier ceux des factions socialistes, qui, en prodiguant aux classes les plus humbles de folles promesses, s'acheminent vers l'accomplissement des plus effrayants desseins.

Qui s'engage sur une pente dangereuse roule forcé-

ment jusqu'au fond de l'abîme. Avec une logique qui a vengé les principes, s'est donc organisée une véritable association de criminels. D'instincts tout à fait sauvages, dès ses premiers coups, elle a consterné le monde. Grâce à sa constitution solide et à ses ramifications internationales, elle est déjà en mesure de lever partout sa main scélérate, sans craindre aucun obstacle et sans reculer devant aucun forfait. Ses affiliés, répudiant toute union avec la société et rompant cyniquement avec les lois, la religion et la morale, ont pris le nom d'*anarchistes* ; ils se proposent de renverser de fond en comble la société actuelle, en employant tous les moyens qu'une passion aveugle et sauvage peut suggérer. Et, comme la société reçoit l'unité et la vie de l'autorité qui la gouverne, c'est contre l'autorité tout d'abord que l'anarchie dirige ses coups. Comment ne pas frémir d'horreur, autant que d'indignation et de pitié, au souvenir des nombreuses victimes tombées dans ces dernières années, empereurs, impératrices, rois, présidents de républiques puissantes, dont l'unique crime consistait dans le pouvoir suprême dont ils étaient investis ?

Devant l'immensité des maux qui accablent la société et des périls qui la menacent, Notre devoir exige que Nous avertissions une fois encore les hommes de bonne volonté, surtout ceux qui occupent les situations les plus hautes, et que Nous les conjurons, comme Nous le faisons en ce moment, de réfléchir aux remèdes que la situation exige et, avec une prévoyante énergie, de les appliquer sans retard.

Avant tout, il faut se demander quels sont ces remèdes et en scruter la valeur. La liberté et ses bienfaits, voilà d'abord ce que nous avons entendu porter jusqu'aux nues ; en elle, on exaltait le remède souverain, un incomparable instrument de paix féconde et de pros-

périté. Mais les faits ont lumineusement démontré qu'elle ne possédait pas l'efficacité qu'on lui prêtait. Des conflits économiques, des luttes de classes s'allument et font éruption de tous les côtés, et l'on ne voit pas même briller l'aurore d'une vie publique où le calme régnerait. Du reste, et chacun peut le constater, telle qu'on l'entend aujourd'hui, c'est-à-dire indistinctement accordée à la vérité et à l'erreur, au bien et au mal, la liberté n'aboutit qu'à rabaisser tout ce qu'il y a de noble, de saint, de généreux, et à ouvrir plus largement la voie au crime, au suicide et à la tourbe abjecte des passions.

On a soutenu aussi que le développement de l'instruction, en rendant les foules plus polies et plus éclairées, suffirait à les prémunir contre leurs tendances malsaines et à les retenir dans les limites de la droiture et de la probité. Mais une dure réalité ne nous fait-elle pas toucher du doigt chaque jour à quoi sert une instruction que n'accompagne pas une solide instruction religieuse et morale ? Par suite de leur inexpérience et de la fermentation des passions, l'esprit des jeunes gens subit la fascination des doctrines perverses. Il se prend surtout aux erreurs qu'un journalisme sans frein ne craint pas de semer à pleines mains et qui, en dépravant à la fois l'intelligence et la volonté, alimentent dans la jeunesse cet esprit d'orgueil et d'insubordination, qui trouble si souvent la paix des familles et le calme des cités.

On avait mis aussi beaucoup de confiance dans les progrès de la science. De fait, le siècle dernier en a vu de bien grands, de bien inattendus, de bien merveilleux assurément. Mais est-il si vrai que ces progrès nous aient donné l'abondance des fruits, pleine et réparatrice, que le désir d'un si grand nombre d'hommes en attendait ? Sans doute, le vol de la science a ouvert de nouveaux horizons à notre esprit, il a agrandi l'empire de l'homme

sur les forces de la matière et la vie dans ce monde s'en est trouvée adoucie à bien des égards. Néanmoins tous sentent, et beaucoup confessent que la réalité n'a pas été à la hauteur des espérances. On ne peut pas le nier, quand on prend garde à l'état des esprits et des mœurs, à la statistique criminelle, aux sourdes rumeurs qui montent d'en bas et à la prédominance de la force sur le droit. Pour ne point parler encore des foules qui sont la proie de la misère, il suffit de jeter un coup d'œil, même superficiel, sur le monde, pour constater qu'une indéfinissable tristesse pèse sur les âmes et qu'un vide immense existe dans les cœurs. L'homme a bien pu s'assujettir la matière, mais la matière n'a pas pu lui donner ce qu'elle n'a pas, et aux grandes questions qui ont trait à nos intérêts les plus élevés, la science humaine n'a pas donné de réponse ; la soif de vérité, de bien, d'infini, qui nous dévore, n'a pas été étanchée, et ni les joies et les trésors de la terre, ni l'accroissement des aises de la vie n'ont pu endormir l'angoisse morale au fond des cœurs. N'y a-t-il donc qu'à dédaigner ou à laisser de côté les avantages qui découlent de l'instruction, de la science, de la civilisation et d'une sage et douce liberté ? Non certes ; il faut au contraire les tenir en haute estime, les conserver et les accroître comme un capital de prix ; car ils constituent des moyens qui de leur nature sont bons, voulus par Dieu lui-même et ordonnés par l'infinie sagesse au bien de la famille humaine et à son profit. Mais il faut en subordonner l'usage aux intentions du Créateur et faire en sorte qu'on ne les sépare jamais de l'élément religieux, dans lequel réside la vertu, qui leur confère, avec une valeur particulière, leur véritable fécondité. Tel est le secret du problème. Quand un être organique dépérit et se corrompt, c'est qu'il a cessé d'être sous l'action des causes

qui lui avaient donné sa forme et sa constitution. Pour le refaire sain et florissant, pas de doute qu'il ne faille le soumettre de nouveau à l'action vivifiante de ces mêmes causes. Or la société actuelle, dans la folle tentative qu'elle a faite pour échapper à son Dieu, a rejeté l'ordre surnaturel et la révélation divine; elle s'est soustraite ainsi à la salutaire efficacité du christianisme qui est manifestement la garantie la plus solide de l'ordre, le lien le plus fort de la fraternité et l'inépuisable source des vertus privées et publiques.

De cet abandon sacrilège est né le trouble qui la travaille actuellement. C'est donc dans le giron du christianisme que cette société dévoyée doit rentrer, si son bien-être, son repos et son salut lui tiennent au cœur.

De même que le christianisme ne pénètre pas une âme sans l'améliorer, de même il n'entre pas dans la vie publique d'un peuple sans l'ordonner. Avec l'idée d'un Dieu qui régit tout, qui est sage, infiniment bon et infiniment juste, il fait pénétrer dans la conscience humaine le sentiment du devoir, il adoucit la souffrance, il calme les haines et il engendre les héros. S'il a transformé la société païenne, et cette transformation fut une résurrection véritable, puisque la barbarie disparut à proportion que le christianisme s'étendit, il saura bien de même, après les terribles secousses de l'incrédulité, remettre dans le véritable chemin et réinstaurer dans l'ordre les États modernes et les peuples contemporains.

Mais tout n'est point là : le retour au christianisme ne sera pas un remède efficace et complet, s'il n'implique pas le retour et un amour sincère à l'Église une, sainte, catholique et apostolique. Le christianisme s'incarne en effet dans l'Église catholique, il s'identifie avec cette société spirituelle et parfaite, souveraine dans son ordre, qui est le corps mystique de Jésus-Christ, et qui a pour

chef visible le Pontife romain, successeur du Prince des apôtres. Elle est la continuatrice de la mission du Sauveur, la fille et l'héritière de sa rédemption; elle a propagé l'Évangile et elle l'a défendu au prix de son sang; et, forte de l'assistance divine et de l'immortalité qui lui ont été promises, ne pactisant jamais avec l'erreur, elle reste fidèle au mandat qu'elle a reçu de porter la doctrine de Jésus-Christ à travers ce monde et, jusqu'à la fin des siècles, de l'y garder dans son inviolable intégrité.

Légitime dispensatrice des enseignements de l'Évangile, elle ne se révèle pas seulement à nous comme la consolatrice et la rédemptrice des âmes; elle est encore l'éternelle source de la justice et de la charité, et la propagatrice en même temps que la gardienne de la liberté véritable et de la seule égalité qui soit possible ici-bas. En appliquant la doctrine de son divin Fondateur, elle maintient un sage équilibre et trace de justes limites entre tous les droits et tous les privilèges dans la société. L'égalité qu'elle proclame ne détruit pas la distinction des différentes classes sociales; elle la veut intacte, parce qu'évidemment la nature même les requiert. Pour faire obstacle à l'anarchie de la raison émancipée de la foi et abandonnée à elle-même, la liberté qu'elle donne ne lèse ni les droits de la vérité, parce qu'ils sont supérieurs à ceux de la liberté, ni les droits de la justice, parce qu'ils sont supérieurs à ceux du nombre et de la force, ni les droits de Dieu, parce qu'ils sont supérieurs à ceux de l'humanité.

Au foyer domestique, l'Église n'est pas moins féconde en bons effets. Car non seulement elle résiste aux artifices pervers que l'incrédulité met en œuvre pour attenter à la vie de la famille, mais elle prépare encore et elle sauvegarde l'union et la stabilité conjugale dont elle protège et développe l'honneur, la fidélité, la sainteté. Elle

soutient en même temps et elle cimente l'ordre civil et politique, en apportant d'une part une aide efficace à l'autorité, et de l'autre, en se montrant favorable aux sages réformes et aux justes aspirations des sujets; en imposant le respect des princes et l'obéissance qui leur est due et en défendant les droits imprescriptibles de la conscience humaine sans jamais se lasser. Et c'est ainsi que, grâce à elle, les peuples soumis à son influence n'ont rien eu à craindre de la servitude, parce qu'elle a retenu les princes sur la pente de la tyrannie.

Parfaitement conscient de cette efficacité divine, dès le commencement de Notre Pontificat, Nous Nous sommes soigneusement appliqué à mettre en pleine lumière et à faire ressortir les bienfaisants desseins de l'Église et à étendre le plus possible, avec le trésor de ses doctrines, le champ de son action salutaire.

Tel a été le but des principaux actes de Notre Pontificat, notamment des Encycliques sur la *Philosophie chrétienne*, sur la *Liberté humaine*, sur le *Mariage chrétien*, sur la *Franc-maçonnerie*, sur les *Pouvoirs publics*, sur la *Constitution chrétienne des Etats*, sur le *Socialisme*, sur la *Question ouvrière*, sur les *Devoirs des citoyens chrétiens* et sur d'autres *sujets* analogues. Mais le vœu ardent de Notre âme n'a pas été seulement d'éclairer les intelligences; Nous avons voulu encore remuer et purifier les cœurs en appliquant tous nos efforts à faire refleurir au milieu des peuples les vertus chrétiennes. Aussi ne cessons-Nous pas de prodiguer les encouragements et les conseils pour élever les esprits jusqu'aux biens impérissables et pour les mettre ainsi à même de subordonner le corps à l'âme, le pèlerinage terrestre à la vie céleste et l'homme à Dieu.

Béni par le Seigneur, Notre parole a pu contribuer à raffermir les convictions d'un grand nombre d'hommes,



à les éclairer davantage au milieu des difficultés des questions actuelles, à stimuler leur zèle et à promouvoir les œuvres les plus variées. C'est surtout pour le bien des classes déshéritées que ces œuvres ont surgi et continuent à surgir encore dans tous les pays, parce qu'on a vu s'y raviver cette charité chrétienne qui a toujours trouvé au milieu du peuple son champ d'action le plus aimé. Si la moisson n'a pas été plus abondante, Vénérables Frères, adorons Dieu, mystérieusement juste, et supplions-le en même temps d'avoir pitié de l'aveuglement de tant d'âmes auxquelles peut malheureusement s'appliquer l'effrayante parole de l'apôtre : *Deus huius sæculi excæcavit mentes infidelium, ut non fulgeat illis illuminatio evangelii gloriæ Christi* (1).

Plus l'Église catholique donne d'extension à son zèle pour le bien moral et matériel des peuples, plus les enfants des ténèbres se lèvent haineusement contre elle et recourent à tous les moyens afin de ternir sa beauté divine et de paralyser son action de vivifiante réparation. Que de sophismes ne propagent-ils pas, et que de calomnies ! Un de leurs artifices les plus perfides consiste à redire sans cesse aux foules ignorantes et aux gouvernements envieux que l'Église est opposée aux progrès de la science, qu'elle est hostile à la liberté, que l'Etat voit ses droits usurpés par elle et que la politique est un champ qu'elle envahit à tout propos. Accusations insensées, qu'on a mille fois répétées et qu'ont mille fois réfutées aussi la saine raison, l'histoire, et, avec elles, tous ceux qui ont un cœur honnête et ami de la vérité.

L'Église ennemie de la science et de l'instruction ? Ah ! sans doute, elle est la vigilante gardienne du dogme

(1) II Cor., IV, 4.

révélé ; mais c'est cette vigilance elle-même qui l'incline à protéger la science et à favoriser la saine culture de l'esprit ! Non ! en ouvrant son intelligence aux révélations du Verbe, vérité suprême de qui émanent originellement toutes les vérités, l'homme ne compromettra jamais, ni en aucune manière ses connaissances rationnelles. Bien au contraire, les rayonnements qui lui viendront du monde divin donneront toujours plus de puissance et de clarté à l'esprit humain, parce qu'ils le préserveront dans les questions les plus importantes, d'angoissantes incertitudes et de mille erreurs. Du reste, dix-neuf siècles d'une gloire conquise par le catholicisme dans toutes les branches du savoir suffisent amplement à réfuter cette calomnie. C'est à l'Église catholique qu'il faut faire remonter le mérite d'avoir propagé et défendu la sagesse chrétienne, sans laquelle le monde serait encore gisant dans la nuit des superstitions païennes et dans une abjecte barbarie. À elle, d'avoir conservé et transmis aux générations les précieux trésors des lettres et des sciences antiques ; à elle, d'avoir ouvert les premières écoles pour le peuple et d'avoir créé des universités qui existent encore et dont le renom s'est perpétué jusqu'à nos jours ; à elle enfin d'avoir inspiré la littérature la plus haute, la plus pure et la plus glorieuse, en même temps qu'elle rassemblait sous ses ailes protectrices les artistes du génie le plus élevé.

L'Église, ennemie de la liberté ? Ah ! comme on travestit l'idée de liberté, qui a pour objet un des dons les plus précieux de Dieu, quand on exploite son nom pour en justifier l'abus et l'excès ! Par liberté, que faut-il entendre ? L'exemption de toutes les lois, la délivrance de tous les freins, et, comme corollaire, le droit de prendre le caprice pour guide dans toutes les actions ? Cette liberté, l'Église la réproouve certainement, et tous

les cœurs honnêtes la réprouvent avec elle. Mais saluait-on dans la liberté la faculté rationnelle de faire le bien, largement, sans entrave et suivant les règles qu'a posées l'éternelle justice ? Cette liberté, qui est la seule digne de l'homme et la seule utile à la société, personne ne la favorise, ne l'encourage et ne la protège plus que l'Église. Par la force de sa doctrine et l'efficacité de son action, c'est cette Église en effet qui a affranchi l'humanité du joug de l'esclavage en prêchant au monde la grande loi de l'égalité et de la fraternité humaines. Dans tous les siècles, elle a pris en mains la défense des faibles et des opprimés contre l'arrogante domination des forts ; elle a revendiqué la liberté de la conscience chrétienne en versant à flots le sang de ses martyrs ; elle a restitué à l'enfant et à la femme la dignité et les prérogatives de leur noble nature, en les faisant participer, au nom du même droit, au respect et à la justice, et elle a largement concouru ainsi à introduire et à maintenir la liberté civile et politique au sein des nations.

L'Église, usurpatrice des droits de l'État, l'Église, envahissant le domaine politique ? Mais l'Église sait et enseigne que son divin Fondateur a ordonné de rendre à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu et qu'il a ainsi sanctionné l'immuable principe de la perpétuelle distinction des deux pouvoirs, tous les deux souverains dans leur sphère respective : distinction féconde et qui a si largement contribué au développement de la civilisation chrétienne. Étrangère à toute pensée hostile, dans son esprit de charité, l'Église ne vise donc qu'à marcher parallèlement aux pouvoirs publics pour travailler sans doute sur le même sujet, qui est l'homme, et sur la même société, mais par les voies et dans le dessein élevé que lui assigne sa mission divine. Plût à Dieu que son action fût accueillie sans défiance

et sans soupçon : car les innombrables bienfaits dont Nous avons parlé plus haut ne feraient que se multiplier. Accuser l'Église de visées ambitieuses, ce n'est donc que répéter une calomnie bien ancienne, calomnie que ses puissants ennemis ont plus d'une fois employée du reste comme prétexte pour masquer eux-mêmes leur propre tyrannie. Et loin d'opprimer, l'histoire l'enseigne clairement, quand on l'étudie sans préjugés, l'Église, comme son divin Fondateur, a été le plus souvent au contraire la victime de l'oppression et de l'injustice. C'est que sa puissance réside, non pas dans la force des armes, mais dans la force de la pensée et dans celle de la vérité.

C'est donc sûrement dans une intention perverse qu'on lance contre l'Église de semblables accusations. Œuvre pernicieuse et déloyale, dans la poursuite de laquelle va, précédant toutes les autres, une secte ténébreuse, que la société porte depuis de longues années dans ses flancs et qui, comme un germe mortel, y contamine le bien-être, la fécondité et la vie. Personnification permanente de la révolution, elle constitue une sorte de société retournée, dont le but est d'exercer une suzeraineté occulte sur la société reconnue et dont la raison d'être consisté entièrement dans la guerre à faire à Dieu et à son Église. Il n'est pas besoin de la nommer, car à ces traits, tout le monde a reconnu la franc-maçonnerie, dont Nous avons parlé d'une façon expresse dans Notre Encyclique *Humanum genus* du 20 avril 1884, en dénonçant ses tendances délétères, ses doctrines erronées et son œuvre néfaste. Embrassant dans ses immenses filets la presque totalité des nations et se reliant à d'autres sectes qu'elle fait mouvoir par des fils cachés, attirant d'abord et retenant ensuite ses affiliés par l'appât des avantages qu'elle leur procure, pliant les gouver-

nants à ses desseins, tantôt par ses promesses et tantôt par ses menaces, cette secte est parvenue à s'infiltrer dans toutes les classes de la société. Elle forme comme un État invisible et irresponsable dans l'État légitime. Pleine de l'esprit de Satan qui, au rapport de l'Apôtre, sait au besoin se transformer en ange de lumière (1), elle met en avant un but humanitaire, mais elle sacrifie tout à ses projets sectaires ; elle proteste qu'elle n'a aucune visée politique, mais elle exerce en réalité l'action la plus profonde dans la vie législative et administrative des États ; et tandis qu'elle professe en paroles le respect de l'autorité et de la religion elle-même, son but suprême (ses propres statuts en font foi) est l'extermination de la souveraineté et du sacerdoce, en qui elle voit des ennemis de la liberté.

Or, il devient de jour en jour plus manifeste que c'est à l'inspiration et à la complicité de cette secte qu'il faut attribuer en grande partie les continuelles vexations dont on accable l'Église et la recrudescence des attaques qu'on lui a livrées tout récemment. Car, la simultanéité des assauts dans la persécution qui a soudainement éclaté en ces derniers temps, comme un orage, dans un ciel serein, c'est-à-dire sans cause proportionnée à l'effet ; l'uniformité des moyens mis en œuvre pour préparer cette persécution, campagne de presse, réunions publiques, productions théâtrales ; l'emploi dans tous les pays des mêmes armes, calomnies et soulèvements populaires, tout cela trahit bien vraiment l'identité des desseins et le mot d'ordre parti d'un seul et même centre de direction. Simple épisode du reste qui se rattache à un plan arrêté d'avance et qui se traduit en actes sur un théâtre de plus en plus large, afin de multiplier les

(1) II Cor., XI, 14.

ruines que nous avons énumérées précédemment. Ainsi veut-on surtout restreindre d'abord, exclure complètement ensuite l'instruction religieuse, en faisant des générations d'incrédules ou d'indifférents ; combattre par la presse quotidienne la morale de l'Église, ridiculiser enfin ses pratiques et profaner ses fêtes sacrées.

Rien de plus naturel dès lors que le sacerdoce catholique qui a précisément pour mission de prêcher la religion et d'administrer ses sacrements, soit attaqué avec un particulier acharnement ; en le prenant pour point de mire, la secte veut diminuer aux yeux du peuple son prestige et son autorité. Déjà, son audace croissant d'heure en heure et en proportion de l'impunité dont elle se croit assurée, elle interprète malignement tous les actes du clergé, elle le soupçonne sur les moindres indices et elle l'accable des plus basses accusations. Ainsi de nouveaux préjudices s'ajoutent à ceux dont ce clergé souffre déjà, tant à cause du tribut qu'il doit payer au service militaire, grand obstacle à sa préparation sacerdotale, que par suite de la confiscation du patrimoine ecclésiastique que les fidèles avaient librement constitué dans leur pieuse générosité.

Quant aux ordres religieux et aux congrégations religieuses, la pratique des conseils évangéliques faisait d'eux la gloire de la société autant que la gloire de la religion : ils n'en ont paru que plus coupables aux yeux des ennemis de l'Église, et on les a implacablement dénoncés au mépris et à l'animosité de tous. Ce Nous est ici une douleur immense que de devoir rappeler les mesures odieuses, imméritées et hautement condamnées par tous les cœurs honnêtes dont tout récemment encore les religieux ont été les victimes. Rien n'a pu les sauver, ni l'intégrité de leur vie restée inattaquable même pour leurs ennemis ; ni le droit naturel qui autorise l'associa-

tion contractée dans un but honnête, ni le droit constitutionnel qui en proclame hautement la liberté ; ni la faveur des peuples pleins de reconnaissance pour les services précieux rendus aux arts, aux sciences, à l'agriculture, et pour une charité qui déborde sur les classes les plus nombreuses et les plus pauvres de la société. Et c'est ainsi que des hommes, des femmes, issus du peuple, qui avaient spontanément renoncé aux joies de la famille pour consacrer, au bien de tous, dans de pacifiques associations, leur jeunesse, leurs talents, leurs forces, leur vie elle-même, traités en malfaiteurs comme s'ils avaient constitué des associations criminelles, ont été exclus du droit commun et proscrits, en un temps où partout on ne parle que de liberté !

Il ne faut pas s'étonner que les fils les plus aimés soient frappés, quand le Père lui-même, c'est-à-dire le chef de la catholicité, le Pontife romain, n'est pas mieux traité. Les faits sont bien connus. Dépouillé de la souveraineté temporelle et privé par le fait même de l'indépendance qui lui est nécessaire pour accomplir sa mission universelle et divine, forcé dans cette Rome elle-même qui lui appartient de se renfermer dans sa propre demeure, parce qu'un pouvoir ennemi l'y assiège de tous les côtés, il a été réduit, malgré des assurances dérisoires de respect et des promesses de liberté bien précaires, à une condition anormale, injuste, et indigne de son haut ministère. Pour Nous, Nous ne savons que trop les difficultés qu'on lui suscite à chaque instant en travestissant ses intentions et en outrageant sa dignité. Aussi la preuve est-elle faite et elle devient de jour en jour plus évidente : c'est la puissance spirituelle du Chef de l'Église elle-même que peu à peu on a voulu détruire, quand on a porté la main sur le pouvoir temporel de la papauté. Ceux qui furent les vrais auteurs de

cette spoliation n'ont du reste pas hésité à le confesser.

A en juger par les conséquences, ce fait est non seulement un fait impolitique, mais encore une sorte d'attentat antisocial; car les coups qu'on inflige à la religion sont comme autant de coups portés au cœur même de la société.

En faisant de l'homme un être destiné à vivre avec ses semblables, Dieu dans sa Providence avait aussi fondé l'Église et, suivant l'expression biblique, il l'avait établie sur la montagne de Sion afin qu'elle y servit de lumière et qu'avec ses rayons féconds elle fit circuler le principe de la vie dans les multiples replis de la société humaine, en lui donnant des règles d'une sagesse céleste, grâce auxquelles celle-ci pourrait s'établir dans l'ordre qui lui conviendrait le mieux. Donc, autant la société se sépare de l'Église, part considérable de sa force, autant elle déchoit ou voit les ruines se multiplier dans son sein en séparant ce que Dieu a voulu unir.

Quant à Nous, Nous ne Nous sommes jamais lassé, toutes les fois que l'occasion Nous en a été offerte, d'inculquer ces grandes vérités, et Nous avons voulu le faire une fois encore et d'une manière expresse dans cette circonstance extraordinaire. Plaise à Dieu que les fidèles s'en trouvent encouragés et instruits à faire converger plus efficacement vers le bien commun tous leurs efforts et que, mieux éclairés, nos adversaires comprennent l'injustice qu'ils commettent en persécutant la mère la plus aimante et la bienfaitrice la plus fidèle de l'humanité.

Nous ne voudrions pas que le souvenir des douleurs présentes abattît dans l'âme des fidèles la pleine et entière confiance qu'ils doivent avoir dans l'assistance divine : car Dieu assurera à son heure et par ses voies mystérieuses le triomphe définitif. Quant à Nous, quelque grande que soit la tristesse qui remplit Notre cœur,



Nous ne tremblons pas néanmoins pour les immortelles destinées de l'Église. Comme Nous l'avons dit en commençant, la persécution est son partage, parce qu'en éprouvant et en purifiant ses enfants par elle, Dieu en retire des biens plus hauts et plus précieux. Mais en abandonnant l'Église à ces luttes, il manifeste sa divine assistance sur elle, car il lui ménage des moyens nouveaux et imprévus qui assurent le maintien et le développement de son œuvre sans que les forces conjurées contre elle parviennent à la ruiner. Dix-neuf siècles d'une vie écoulée dans le flux et le reflux des vicissitudes humaines nous apprennent que les tempêtes passent, sans avoir atteint les grands fonds.

Nous pouvons d'autant plus demeurer inébranlables dans la confiance que le présent lui-même renferme des symptômes bien faits pour nous empêcher de nous troubler. Les difficultés sont extraordinaires, formidables, on ne saurait le nier; mais d'autres faits qui se déroulent sous nos regards témoignent en même temps que Dieu remplit ses promesses avec une sagesse admirable et avec bonté. Pendant que tant de forces conspirent contre l'Église et qu'elle s'avance, privée de tout secours, de tout appui humain, ne continue-t-elle pas en effet à poursuivre dans le monde son œuvre gigantesque et n'étend-elle pas son action parmi les nations les plus différentes et sous tous les climats? Non, chassé qu'il en a été par Jésus-Christ, l'antique prince de ce monde ne pourra plus y exercer sa domination altière comme jadis, et les efforts de Satan nous susciteront bien des maux sans doute, mais ils n'aboutiront pas à leur fin. Déjà une tranquillité surnaturelle, due à l'Esprit-Saint qui couvre l'Église de ses ailes et qui vit dans son sein, règne, non pas seulement dans l'âme des fidèles, mais encore dans l'ensemble de la catholicité; tranquillité qui se développe

avec sérénité, grâce à l'union toujours de plus en plus étroite et dévouée de l'épiscopat avec ce Siège apostolique et qui forme un merveilleux contraste avec l'agitation, les dissensions et la fermentation continuelle des sectes qui troublent la paix de la société. Féconde en innombrables œuvres de zèle et de charité, cette union harmonieuse existe aussi entre les évêques et leur clergé. Elle se retrouve enfin entre le clergé et les laïques catholiques, qui, plus serrés et plus affranchis de respect humain que jamais, se réveillent et s'organisent avec une émulation généreuse afin de défendre la cause sainte de la religion. Oh ! c'est bien là l'union que Nous avons recommandée si souvent et que Nous recommandons de nouveau encore, et Nous la bénissons, afin qu'elle se développe de plus en plus largement et qu'elle s'oppose, comme un mur invincible, à la fouguese violence des ennemis du nom divin.

Rien de plus naturel dès lors que, semblables aux surgenons qui germent au pied de l'arbre, renaissent, se fortifient et se multiplient les innombrables associations que Nous voyons avec joie fleurir de nos jours dans le sein de l'Église. On peut dire qu'aucune forme de la piété chrétienne n'a été laissée de côté, qu'il s'agisse de Jésus-Christ lui-même et de ses adorables mystères, ou de sa divine Mère, ou des saints dont les vertus insignes ont le plus brillé. En même temps, aucune des variétés de la charité n'a été oubliée, et c'est de tous les côtés qu'on a rivalisé de zèle pour instruire chrétiennement la jeunesse, pour assister les malades, pour moraliser le peuple et pour voler au secours des classes les moins favorisées. Avec quelle rapidité ce mouvement se propagerait et combien ne porterait-il pas des fruits plus doux si on ne lui opposait pas les dispositions injustes et hostiles auxquelles il va si souvent se heurter.

Le Dieu qui donne à l'Église une vitalité si grande dans les pays civilisés, où elle est établie depuis de longs siècles déjà, veut bien nous consoler par d'autres espérances encore. Ces espérances, c'est au zèle des missionnaires que nous les devons. Sans se laisser décourager par les périls qu'ils courent, par les privations qu'ils endurent et par les sacrifices de tout genre qu'ils doivent s'imposer, ils se multiplient et conquièrent à l'Évangile et à la civilisation des pays entiers. Rien ne peut abattre leur constance, quoique, à l'exemple du divin Maître, ils ne recueillent souvent que des accusations et des calomnies pour prix de leurs infatigables travaux.

Les amertumes sont donc tempérées par des consolations bien douces, et, au milieu des luttes et des difficultés qui sont Notre partage, Nous avons de quoi rafraîchir Notre âme et espérer. C'est là un fait qui devrait suggérer d'utiles et sages réflexions à quiconque observe le monde avec intelligence et sans se laisser aveugler par la passion. Car il prouve que, comme Dieu n'a pas fait l'homme indépendant en ce qui regarde la fin dernière de la vie et comme il lui a parlé, ainsi il lui parle encore aujourd'hui dans son Église, visiblement soutenue par son assistance divine, et qu'il montre clairement par là où se trouvent le salut et la vérité. Dans tous les cas, cette éternelle assistance remplira nos cœurs d'une espérance invincible : elle nous persuadera qu'à l'heure marquée par la Providence et dans un avenir qui n'est pas très éloigné, la vérité, déchirant les brumes sous lesquelles on cherche à la voiler, resplendira plus brillante et que l'Esprit de l'Évangile versera de nouveau la vie au sein de notre société corrompue et dans ses membres épuisés.

En ce qui Nous concerne, Vénérables Frères, afin de hâter l'avènement du jour des miséricordes divines, Nous

ne manquerons pas, comme d'ailleurs Notre devoir Nous l'ordonne, de tout faire pour défendre et développer le règne de Dieu sur la terre. Quant à vous, votre sollicitude pastorale Nous est trop connue pour que Nous vous exhortions à faire de même. Puisse seulement la flamme ardente qui brûle dans vos cœurs se transmettre de plus en plus dans le cœur de tous vos prêtres ! Ils se trouvent en contact immédiat avec le peuple : ils connaissent parfaitement ses aspirations, ses besoins, ses souffrances, et aussi les pièges et les séductions qui l'entourent. Si, pleins de l'esprit de Jésus-Christ et se maintenant dans une sphère supérieure aux passions politiques, ils coordonnent leur action avec la vôtre, ils réussiront sous la bénédiction de Dieu à accomplir des merveilles : par la parole ils éclaireront les foules, par la suavité des manières ils gagneront tous les cœurs, et en secourant avec charité ceux qui souffrent, ils les aideront à améliorer peu à peu leur condition.

Le clergé sera fermement soutenu lui-même par l'active et intelligente collaboration de tous les fidèles de bonne volonté. Ainsi, les enfants qui ont savouré les tendresses maternelles de l'Église l'en remercieront dignement en accourant vers elle pour défendre son honneur et ses gloires. Tous peuvent contribuer à ce devoir si grandement méritoire : les lettrés et les savants, en prenant sa défense dans les livres ou dans la presse quotidienne, puissant instrument dont nos adversaires abusent tant ; les pères de famille et les maîtres, en donnant une éducation chrétienne aux enfants ; les magistrats et les représentants du peuple, en offrant le spectacle de la fermeté des principes et de l'intégrité du caractère, tout en professant leur foi sans respect humain. Notre siècle exige l'élévation des sentiments, la générosité des desseins et l'exacte observance de la discipline. C'est sur-

tout par une soumission parfaite et confiante aux directions du Saint-Siège que cette discipline devra s'affirmer. Car elle est le moyen le meilleur pour faire disparaître ou pour atténuer le dommage que causent les opinions de parti lorsqu'elles divisent, et pour faire converger tous les efforts vers un but supérieur, le triomphe de Jésus-Christ dans son Église.

Tel est le devoir des catholiques. Quant au succès final, il dépend de Celui qui veille avec sagesse et amour sur son épouse immaculée et dont il a été écrit : *Iesus Christus heri, et hodie ipse et in sæcula* (1).

C'est donc vers Lui qu'en ce moment Nous laissons monter encore Notre humble et ardente prière ; vers Lui qui, aimant d'un amour infini l'errante humanité, a voulu s'en faire la victime expiatoire dans la sublimité du martyre ; vers Lui qui, assis, quoique invisible dans la barque mystique de son Église, peut seul apaiser la tempête en commandant au déchaînement des flots et des vents mutinés.

Sans aucun doute, Vénérables Frères, vous supplierez volontiers ce divin Maître avec Nous, afin que les maux qui accablent la société diminuent, afin que les splendeurs de la lumière céleste éclairent ceux qui, plus peut-être par ignorance que par malice, haïssent et persécutent la religion de Jésus-Christ, et aussi afin que tous les hommes de bon vouloir s'unissent étroitement et saintement pour agir. Puisse le triomphe de la vérité et de la justice être ainsi hâté dans ce monde, et sur la grande famille humaine se lever doucement des jours meilleurs, des jours de tranquillité et de paix.

Qu'en attendant, gage des faveurs divines les plus précieuses, descende sur Vous et sur tous les fidèles con-

(1) Ad Hebr., XIII, 8.

fiés à vos soins la bénédiction que Nous vous donnons de grand cœur.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 19 mars de l'année 1902, de notre Pontificat la vingt-cinquième.

LÉON XIII, PAPE.

---

SUPPLÉMENT  
AUX  
**MISSIONS DE LA CONGRÉGATION**  
DES  
MISSIONNAIRES OBLATS DE MARIE IMMACULÉE

---

LETTRE ENCYCLIQUE  
DE  
**NOTRE TRÈS SAINT-PÈRE LÉON XIII**  
PAPE PAR LA DIVINE PROVIDENCE  
AUX PATRIARCHES, PRIMATS, ARCHEVÊQUES, ÉVÊQUES ET AUTRES  
ORDINAIRES, EN PAIX ET COMMUNION AVEC LE SIÈGE APOSTO-  
LIQUE.  
DE LA TRÈS SAINTE EUCHARISTIE

---

*A Nos vénérables frères les patriarches, primats, archevêques, évêques et autres ordinaires en paix et communion avec le siège apostolique.*

LÉON XIII, PAPE  
VÉNÉRABLES FRÈRES, SALUT ET BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE.

Nous Nous sommes efforcé jusqu'à présent, en raison du caractère sacré de Notre ministère, et Nous Nous efforcerons jusqu'à Notre dernier souffle de vie, avec le secours de Jésus-Christ, de méditer et de suivre les exemples d'admirable sollicitude pour le salut des hommes que lui-même a donnés d'une façon si éminente.

Traversant une époque qui n'est que trop violemment hostile à la vérité et à la justice, Nous n'avons jamais cessé, autant qu'il était en Nous, et comme vous l'a montré de nouveau Notre très récente Lettre apostolique, d'adresser au monde les enseignements et les avertissements appropriés, de prendre les mesures qui Nous paraissent les plus efficaces, soit pour combattre la contagion de multiples erreurs, soit pour ranimer la vigueur de la vie chrétienne. Parmi ces actes, il en est deux de date plus récente, étroitement liés l'un à l'autre, et dont le souvenir Nous apporte des fruits bien opportuns de consolation, au milieu de tant de causes de tristesse qui Nous accablent. Le premier, c'est que Nous avons jugé très salulaire de consacrer par une particulière solennité l'universalité du genre humain au Sacré Cœur du Christ Rédempteur; le second, c'est que Nous avons très vivement exhorté tous les hommes qui professent la foi chrétienne à s'attacher à Celui-là même qui, soit pour les individus, soit au point de vue social, est divinement *la Voie, la Vérité et la Vie*.

Et maintenant, Notre même charité apostolique, veillant sur les destinées de l'Église, Nous engage et en quelque sorte Nous pousse à apporter à Nos desseins déjà réalisés leur couronnement : c'est-à-dire que Nous voulons recommander plus instamment au peuple chrétien la dévotion envers la très sainte *Eucharistie*, car elle est le don très divin sorti du fond du Cœur du même Rédempteur, qui *désira d'un vif désir* cette union toute spéciale avec les hommes; elle est en outre très propre à nous assurer en abondance les fruits salutaires de sa Rédemption.

D'ailleurs, en vertu de cette même autorité et inspirés par ce même zèle, Nous avons déjà pris dans cet ordre d'idées diverses mesures. Il Nous est doux de rappeler



qu'entre autres décisions Nous avons fortifié de Notre légitime approbation et enrichi de privilèges de nombreuses institutions et associations consacrées à l'adoration perpétuelle de la divine Hostie ; Nous avons fait en sorte que des congrès eucharistiques fussent tenus avec la solennité convenable et avec un égal profit ; Nous avons attribué à cette œuvre et à celles dont le but est analogue, comme patron céleste, Paschal Baylon, qui professait à un degré remarquable la dévotion envers le mystère eucharistique.

Il nous plaît donc, Vénérables Frères, de vous entretenir de quelques points concernant ce même mystère, à la défense et à la gloire duquel travailla toujours le zèle de l'Église, auquel des martyrs ont rendu un éclatant témoignage, ce mystère qui inspira magnifiquement la doctrine et l'éloquence d'hommes éminents, et aussi les divers arts. Nous avons pour objet de rendre plus évidente et de mettre plus en relief la vertu de l'Eucharistie, surtout en ce qui touche sa grande efficacité pour la satisfaction des besoins présents. Puisque Notre-Seigneur Jésus-Christ, sur le point d'achever sa vie mortelle, laissa ce monument de son immense amour envers les hommes et ce puissant secours *pour la vie du monde* (*Joan.*, VI, 52). Nous ne pouvons rien souhaiter de plus doux, Nous qui sommes près du terme de Notre vie, que de pouvoir ranimer et fortifier dans toutes les âmes des sentiments de gratitude et d'une légitime dévotion envers ce Sacrement admirable, sur lequel Nous pensons que reposent surtout l'espoir et l'assurance du salut et de la paix, si ardemment souhaitée par les vœux inquiets de chacun.

Il ne manquera certes pas d'hommes qui s'étonneront de Nous voir estimer que c'est surtout par de tels remèdes et de tels appuis qu'il faut soulager un siècle

troublé de fond en comble et accablé de maux si graves ; peut-être ces mêmes hommes recevront-ils Nos paroles avec un dédaigneux ennui. Cela provient surtout de l'orgueil : lorsque ce vice pénètre dans les âmes, il est fatal que languisse en elles la foi chrétienne, qui exige une soumission très religieuse de l'esprit ; nécessairement aussi, d'horribles ténèbres enveloppent pour ces âmes les vérités divines, et à beaucoup de ces infortunés s'applique la parole : *Ce qu'ils ignorent, ils le blasphèment.* Mais Nous sommes si loin de les exclure pour cela du dessein que Nous avons formé, qu'au contraire Nous avons résolu d'apporter avec plus de zèle la lumière à ceux qui sont animés de bonnes intentions, et d'implorer par une pieuse et fraternelle prière le pardon de Dieu sur ceux qui tournent en dérision les choses sacrées.

Connaître par une foi parfaite la vertu de la très sainte Eucharistie telle qu'elle est, c'est la même chose que connaître quelle est l'œuvre que, dans l'intérêt du genre humain, Dieu fait homme mena à sa perfection, par sa puissante miséricordé. En effet, de même qu'une foi éclairée nous impose l'obligation de confesser et d'honorer le Christ comme l'auteur souverain de notre salut, qui, par sa sagesse, par ses lois, par ses enseignements, par ses exemples et par l'effusion de son sang, renouela toutes choses, ainsi Nous devons le reconnaître et l'adorer réellement présent dans l'Eucharistie, pour demeurer très véritablement parmi les hommes jusqu'à la fin des temps, pour tirer de lui-même et leur communiquer avec une éternelle abondance les bienfaits de la rédemption, comme un bon maître et un bon pasteur, et comme un très puissant intercesseur auprès de son Père.

Celui qui méditera avec attention et piété sur les trésors découlant de l'Eucharistie comprendra que le meilleur et le plus éminent est celui qui renferme tous les

autres, quels qu'ils soient : c'est d'elle, en effet, que découle sur les hommes cette vie qui est vraiment la vie : *Le pain que je donnerai est ma chair, pour la vie du monde* (Jean, VI, 52).

Ce n'est pas d'une seule manière, ainsi que Nous l'avons exposé ailleurs, que le Christ est *la vie*, Lui qui proclama que le but de sa venue parmi les hommes, c'était de leur apporter avec certitude l'abondance d'une vie plus qu'humaine : *Je suis venu afin qu'ils aient la vie et qu'ils l'aient surabondamment* (Jean, X, 10). Et, en effet, dès qu'eurent paru sur la terre *la bonté et l'humanité de Dieu, notre Sauveur* (Tite, III, 4), aussitôt, personne ne l'ignore, se manifesta une certaine force qui renouvela tout l'ordre des choses, qui se répandit dans toutes les veines de la société civile et domestique. De nouveaux liens unirent l'homme à l'homme; de nouvelles lois naquirent, ainsi que de nouveaux devoirs privés et publics ; une nouvelle carrière fut ouverte aux institutions civiles, aux sciences, aux arts ; ce qui est le principal, les esprits et les cœurs des hommes furent ramenés vers la vérité de la religion et la pureté des mœurs ; bien plus, une vie vraiment céleste et divine fut communiquée aux hommes. C'est ce que désignent les expressions qui reviennent souvent dans les lettres sacrées : *le bois de vie, la parole de vie, le livre de vie, la couronne de vie*, et spécialement *le pain de vie*.

Mais, puisque cette vie dont Nous parlons a une similitude accentuée avec la vie naturelle, puisque comme l'autre elle est entretenue et ranimée par la nourriture, il faut aussi la sustenter et la fortifier par un aliment approprié. Il est bon de rappeler ici en quel temps et de quelle manière le Christ a invité et conduit les âmes des hommes à recevoir convenablement et saintement le pain vivant qu'il devait leur donner. Lorsque se fut ré-

pandue la nouvelle du miracle qu'il avait accompli sur le rivage du lac de Tibériade, en multipliant les pains pour rassasier la multitude, aussitôt de nombreuses personnes accoururent vers Lui, dans l'espérance d'obtenir le même bienfait. Jésus saisit cette occasion ; de même que jadis, au sujet de l'eau du puits qu'elle devait tirer, il avait inspiré à la Samaritaine la soif *de l'eau qui jaillit pour la vie éternelle* (Jean, IV, 14), ainsi il élève les âmes de la multitude affamée, afin qu'elles désirent plus vivement cet autre pain *qui demeure pour la vie éternelle* (Jean, IV, 27). Jésus insiste sur cet enseignement. Le pain dont je parle n'est point, dit-il, cette manne céleste qui nourrit vos pères dans la traversée du désert ; ce n'est pas même celui que naguère vous avez reçu de moi avec admiration ; mais je suis moi-même ce pain. *Je suis le pain de vie* (Ib., 48). Il inculque plus longuement la même vérité à tous par cette invitation et ce précepte : *Si quelqu'un mange de ce pain, il vivra éternellement ; et le pain que je donnerai, c'est ma chair, pour la vie du monde* (Ib., 52). Et lui-même les convainc en ces termes de la gravité du précepte : *En vérité, en vérité, je vous le dis, si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme et si vous ne buvez son sang, vous n'aurez point la vie en vous* (Ib., 54).

Loin de nous donc cette erreur trop répandue et très funeste des hommes qui pensent que l'usage de l'Eucharistie doit être presque exclusivement laissé à ceux qui, exempts de soucis et ayant le cœur étroit, décident de chercher le repos dans un régime de vie plus religieuse. Ce bien, qui plus que les autres est excellent et salutaire, s'offre à tous les fidèles, quels que soient leur condition et leur rang, qui veulent (et il n'est personne qui ne doive le vouloir) entretenir en eux la vie de la grâce divine, dont le terme est la jouissance de la vie céleste avec Dieu.

Et plaise au Ciel qu'ils songent comme il convient à la vie éternelle et qu'ils s'y préparent, ceux-là surtout dont l'intelligence, l'activité et l'autorité sont si puissantes pour diriger les événements et les hommes. Mais Nous constatons et Nous déplorons que la plupart d'entre eux estiment avec orgueil qu'ils ont en quelque sorte infusé au siècle une vie nouvelle et prospère, parce qu'ils l'obligent, par l'impulsion qu'ils lui donnent, à marcher à grands pas vers toutes sortes de progrès et de découvertes merveilleuses.

Or, de quelque côté que se tournent vos regards, la société humaine, si elle est éloignée de Dieu, loin de jouir du calme qu'elle désire, est angoissée et agitée comme un malade en proie à la chaleur de la fièvre ; alors qu'elle aspire anxieusement à la prospérité, elle voit celle-ci fuir sans cesse et couler entre ses mains. Les hommes en effet et les États ont nécessairement leur origine en Dieu ; aussi ne peuvent-ils vivre, se mouvoir et faire quelque bien autrement qu'en Dieu par Jésus-Christ, par lequel tous les trésors les plus précieux se sont répandus et se répandent sur le monde. Mais de tous ces biens la source principale et le principe est la sainte Eucharistie : car elle entretient et elle fortifie cette vie dont l'absence nous est si pénible, et elle accroît merveilleusement cette dignité humaine que Nous voyons maintenant acquérir un si grand prix. En effet, qu'y a-t-il de plus excellent et de plus désirable que de devenir, autant que cela est possible, participant et associé de la nature divine ? Or, c'est là ce que le Christ réalise pour Nous principalement dans l'Eucharistie, par laquelle il s'attache et s'unit étroitement l'homme, élevé par le don de la grâce jusqu'aux trésors divins. Il existe en effet cette différence entre la nourriture du corps et celle de l'âme que la première est transformée en nous-

mêmes, tandis que la seconde nous transforme en elle ; et à ce sujet Augustin nous montre le Christ parlant lui-même en ces termes : *Tu ne me changeras pas en toi comme la nourriture de ta chair, mais tu seras changé en moi* (*Conf.*, I, VII, ch. X).

Ce sacrement très excellent, dans lequel apparaît surtout le moyen pour les hommes de participer à la nature divine, est aussi pour eux la source des plus grands progrès dans tous les genres de vertus surnaturelles, et en particulier dans la foi. Celle-ci en effet a eu à toute époque ses adversaires ; car bien qu'elle élève les esprits des hommes par la connaissance des vérités les plus hautes, cependant, comme elle cache ce que sont ces vérités qu'elle nous a montrées supérieures à notre nature, elle semble par là même abaisser ces esprits. Mais jadis c'était tantôt tel point de foi, tantôt tel autre qui était attaqué ; dans la suite, la guerre a étendu beaucoup plus loin ses ravages, et l'on en est arrivé maintenant à affirmer qu'il n'y a rien absolument de surnaturel. Or, pour ramener dans les esprits la vigueur et la ferveur de la foi, rien n'est plus efficace que le mystère eucharistique, qui est proprement appelé *mystère de foi* : en lui seul est contenu tout ce qui est au-dessus de la nature, dans une abondance extraordinairement variée de miracles : *Le Seigneur clément et miséricordieux a éternisé la mémoire de ses merveilles, Il a donné une nourriture à ceux qui le craignent* (*Ps.* CX, 4, 5).

Si Dieu en effet a fait quelque chose de surnaturel, Il l'a rapporté à l'incarnation du Verbe, par le bienfait de laquelle devait être restauré le salut du genre humain. *Il a résolu de tout restaurer en Jésus-Christ, tant ce qui est dans le ciel que ce qui est sur la terre* (*Ephes.*, I, 9, 10). L'Eucharistie, au témoignage des saints Pères, doit être considérée comme une continuation et une extension de

l'Incarnation, puisque par elle la substance du Verbe incarné est unie à chacun des hommes, et le sacrifice suprême du Calvaire est renouvelé d'une manière admirable ; c'est ce qu'a prédit le prophète Malachie : *En tout lieu est sacrifiée et offerte à mon nom une oblation pure* (I, 11).

Ce miracle, qui entre tous est le plus grand dans son genre, est accompagné de miracles innombrables : ici, toutes les lois de la nature sont suspendues ; la substance entière du pain et du vin est changée en le corps et le sang du Christ ; mais l'apparence du pain et du vin, ne recouvrant aucune réalité, est conservée par la vertu divine ; le corps du Christ se trouve en même temps dans autant d'endroits qu'il y a en même temps d'endroits où le sacrement s'accomplit. D'ailleurs, afin d'accroître la soumission de la raison humaine envers un si grand mystère, des miracles viennent pour ainsi dire à son secours, pour la gloire de l'Eucharistie ; ils sont rappelés par l'histoire ou vivent dans notre souvenir, et il en existe dans plus d'un lieu des monuments publics et remarquables. Nous voyons donc ce sacrement entretenir la foi, nourrir l'esprit, détruire les inventions des rationalistes, et surtout éclairer l'ordre des choses surnaturelles.

L'affaiblissement de la foi aux vérités divines a pour origine non seulement l'orgueil, dont Nous avons parlé plus haut, mais encore la dépravation de l'esprit. Si l'expérience nous montre que meilleures sont les mœurs d'un homme, plus son intelligence est ouverte, par contre, les voluptés corporelles ont pour effet d'émousser les esprits ; et c'est surtout dans l'ordre des choses divines que les passions obscurcissent la lumière de la foi, l'éteignent même, par une juste réprobation de Dieu. Or le désir insatiable de ces plaisirs brûle aujourd'hui

tous les hommes, en proie dès les premiers jours de leur jeunesse à une sorte de contagion malade. Mais la divine Eucharistie nous apprend pour ce mal affreux un excellent remède ; son premier effet est de refréner la passion en accroissant la charité ; car Augustin dit : *L'aliment de celle-ci (de la charité) est l'affaiblissement de la passion, et sa perfection est l'absence de passion* (*De diversis quaestionibus*, LXXXIII, quaest. XXXVI). En outre, la chair très chaste de Jésus comprime l'insolence de notre chair, comme nous l'a enseigné Cyrille d'Alexandrie. En effet, le Christ existant en nous calme la loi de la chair sévissant dans nos membres (livre IV, chap. II, in Joan., VI, 57). Bien plus le fruit spécial et très doux de l'Eucharistie est celui qu'annonçait cette parole prophétique : *Qu'y a-t-il en lui (dans le Christ) de bon et qu'y a-t-il de beau si ce n'est le froment des élus et le vin qui fait germer les vierges ?* (Zach., IX, 17). Ces mots désignent le désir fort et constant de la sainte virginité qui, même en un siècle regorgeant de délices, fleurit chaque jour, dans l'Église catholique, sur une étendue plus vaste et en plus grande abondance, et l'on sait bien que partout il a pour fruit le progrès et l'éclat de la religion, en même temps que de la société humaine.

Il faut ajouter que par ce sacrement l'espérance des biens immortels est merveilleusement fortifiée, ainsi que la confiance dans les secours divins. Le désir de bonheur qui existe dans toutes les âmes et qui leur est naturel est aiguë de plus en plus par le caractère trompeur des biens terrestres, par les injustes violences des hommes pervers, enfin par les autres douleurs du corps et de l'âme ; or, l'auguste sacrement de l'Eucharistie est une cause et un gage de bonheur et de gloire, non seulement pour l'âme, mais encore pour le corps ; en effet, tandis qu'il enrichit les âmes de l'abondance des biens célestes,



il les comble en même temps de joies très douces qui surpassent de beaucoup l'attente et l'espérance des hommes, quelles qu'elles soient ; il soutient les chrétiens dans l'adversité ; il les fortifie dans la lutte pour la vertu ; il les garde pour la vie éternelle et les y conduit en leur fournissant, pour ainsi dire, des vivres en vue du voyage. Dans le corps chancelant et débile, cette divine hostie fait pénétrer le germe de la résurrection future ; le corps immortel du Christ introduit en nous une semence d'immortalité qui, un jour, produira ses fruits. Que de tels biens doivent résulter de l'Eucharistie pour l'âme et pour le corps, c'est ce que l'Église nous a enseigné en tout temps, suivant en cela l'exemple du Christ qui a affirmé : *Celui qui mange ma chair et qui boit mon sang a la vie éternelle, et je le ressusciterai au dernier jour* (Jean, VI, 55).

Il est conforme à notre sujet, et il importe grandement de considérer que l'Eucharistie a été instituée par le Christ comme *un mémorial éternel de sa Passion* (S. Thomas d'Aquin, Opusc., LVII. Office de la fête du Saint-Sacrement), et qu'elle montre au chrétien la nécessité de s'amender lui-même d'une façon salutaire. Jésus, en effet, a dit à ses premiers prêtres : *Faites ceci en mémoire de moi* (Luc, XXII, 19), c'est-à-dire faites ceci pour commémorer mes douleurs, mes amertumes, mes angoisses, ma mort sur la croix. C'est pourquoi ce sacrement et ce sacrifice sont pour nous une exhortation assidue à faire pénitence en tout temps, à supporter les plus grands labeurs ; c'est aussi une condamnation grave et sévère des plaisirs que des hommes très impudents vantent et exaltent si fort : *Toutes les fois que vous mangerez ce pain et que vous boirez ce calice, vous annoncerez la mort du Seigneur jusqu'à ce qu'Il vienne* (I Cor., XI, 26). En outre, si l'on recherche avec soin les causes des maux présents,

on constatera qu'ils proviennent de ce que la charité des hommes entre eux s'est affaiblie, en même temps que se refroidissait leur charité envers Dieu ; ils ont oublié qu'ils étaient les fils de Dieu et frères en Jésus-Christ ; ils ne se préoccupent que de ce qui les concerne personnellement ; non seulement ils négligent les intérêts d'autrui, mais souvent ils les attaquent et les lèsent.

De là naissent des troubles fréquents et des luttes entre les diverses classes de citoyens ; l'arrogance, la dureté et les fraudes règnent chez les puissants ; la misère, l'envie et les divisions chez les petits. C'est en vain que l'on cherche un remède à ces maux, dans la crainte des châtimens, dans les conseils de la prudence humaine ; comme Nous l'avons Nous-même exposé plus d'une fois et longuement, il faut se préoccuper et s'efforcer d'obtenir que les diverses classes de citoyens soient unies par un mutuel échange de bons offices, par une concorde qui ait sa source en Dieu et qui produise des œuvres conformes à l'esprit fraternel et à la charité de Jésus-Christ. Le Christ a apporté sur la terre et a voulu allumer dans tous les cœurs cette charité qui seule pourrait donner quelque bonheur non seulement à l'âme, mais aussi au corps et même pour la vie présente. Elle réprime, en effet, dans l'homme, l'amour immodéré de lui-même, et elle tempère l'amour des richesses *qui est la racine de tous les maux* (Tim., VI, 10).

Il est certain que toutes les prescriptions de la justice doivent être observées en ce qui concerne les rapports des diverses classes de citoyens ; cependant c'est surtout avec le secours et grâce au gouvernail de la charité qu'il sera possible d'obtenir enfin que, dans la société des hommes, *tout arrive à l'égalité salutaire* que conseillait saint Paul (II Cor., VIII, 14) ; c'est par la charité seulement que cette égalité sera maintenue. Le Christ a donc

voulu, lorsqu'il instituait cet auguste sacrement, ranimer la charité envers Dieu, et, par ce moyen, réchauffer la charité mutuelle entre les hommes ; il est évident, en effet, que celle-ci naît de la première, par suite de sa nature même et que, pour ainsi dire, elle en découle spontanément. Il est impossible qu'elle laisse à désirer en quoi que ce soit, et bien plus, elle sera toujours ardente et vigoureuse, si les hommes méditent attentivement sur la charité que leur témoigne le Christ dans ce Sacrement ; là, de même qu'Il a manifesté d'une façon éclatante sa puissance et sa sagesse, ainsi Il a répandu les richesses de son divin amour envers les hommes.

En songeant à cet exemple du Christ qui nous donne libéralement tous ses biens, combien nous devons nous aimer et nous aider les uns les autres, unis par des liens fraternels de jour en jour plus étroits. Ajoutons que les signes mêmes qui constituent ce sacrement sont propres à nous exciter très opportunément à la charité mutuelle. A ce sujet, saint Cyprien a écrit : *Enfin les sacrifices du Seigneur eux-mêmes signifient l'universalité des chrétiens unis entre eux par une charité solide et indissoluble. En effet, quand le Seigneur nomme « son corps », ce pain qui est formé par l'assemblage de grains nombreux, il indique l'union de notre peuple ; et quand il appelle « son sang » le vin extrait de milliers de grains de raisin et formant une seule masse liquide, il a en vue de même notre troupeau constitué par le mélange d'une multitude d'hommes rapprochés les uns des autres (Ep. 69 ad Magnum, n. 5). De même le docteur Angélique, s'inspirant d'Augustin, a écrit : Notre-Seigneur a confié son corps et son sang à ces substances qui sont formées de multiples éléments ramenés à un seul corps ; c'est d'abord le pain qui se compose de beaucoup de grains réunis, c'est ensuite le vin, masse liquide provenant elle aussi de grains innombrables ; et c'est pourquoi*

*Augustin dit ailleurs : « O sacrement de piété, ô signe d'unité, ô lien de charité. » (Summa theol., III p., q. LXXIX, a. 1.)*

Tous ces enseignements sont confirmés par le jugement du concile de Trente, qui porte que le Christ a laissé l'Eucharistie à son Église « comme le symbole de l'unité de celle-ci, et de la charité par laquelle il a voulu que fussent unis et liés entre eux tous les chrétiens... le symbole de ce seul corps dont Il fut la tête, et auquel il a voulu que les membres, qui sont nous-mêmes, fussent unis par les liens très étroits de la foi, de l'espérance et de la charité » (Sess. XIII, *De Eucharist.*, II). C'est ce qu'avait aussi enseigné Paul. *Car, quoique en grand nombre, nous sommes un seul pain, un seul corps, nous tous qui participons à un même pain.* Et c'est là certes un très beau et très doux exemple de fraternité chrétienne et d'égalité sociale que cette confusion dans laquelle se groupent au pied des autels le patricien et l'homme du peuple, le riche et le pauvre, le docte et l'ignorant, tous participant également au même festin céleste.

C'est à bon droit certes que dans les annales des débuts de l'Église, il lui est fait une gloire spéciale de ce que *la multitude des croyants n'avait qu'un corps et qu'une âme* (Act., IV, 32) ; or, il est nettement établi que ce résultat si précieux était dû à la fréquentation de la table divine ; nous lisons en effet au sujet des premiers chrétiens : *Ils persévéraient dans la doctrine des apôtres, dans la communion de la fraction du pain* (Act., II, 42).

De plus, le bienfait de la charité mutuelle entre les vivants, qui puise dans le sacrement eucharistique tant de force et tant d'extension, se répand, principalement par la vertu du sacrifice, sur tous ceux qui sont compris dans la communion des saints. Personne en effet ne l'ignore : la communion des saints n'est autre chose

qu'un échange de secours, d'expiations, de prières, de bienfaits entre les fidèles, soit qu'ils aient déjà gagné la patrie céleste, soit qu'ils soient condamnés encore au feu du purgatoire, soit enfin qu'ils continuent de voyager sur la terre ; tous sont unis pour former une seule cité dont le chef est le Christ, et dont la forme est la charité.

Or, voici ce que nous enseigne la foi : quoiqu'il ne soit permis d'offrir qu'à Dieu seul l'auguste sacrifice, cependant l'on peut célébrer en l'honneur des saints régnant dans les cieux avec Dieu *qui les a couronnés*, et cela afin de nous concilier leur patronage, et aussi, suivant l'enseignement des apôtres, afin d'effacer les fautes de nos frères qui, étant morts dans le Seigneur, n'ont pas encore complètement expié.

La charité sincère, qui a coutume de tout faire et de tout souffrir pour le salut et le bien de tous, découle, ardente et active, de la très sainte Eucharistie, dans laquelle est présent le Christ vivant lui-même, dans laquelle il s'abandonne surtout à son amour envers nous, dans laquelle enfin, entraîné par l'élan de sa charité divine, il renouvelle perpétuellement son sacrifice. On voit ainsi clairement à quelle source les hommes apostoliques ont puisé la force pour leurs durs labeurs, et d'où les institutions catholiques, si nombreuses et si variées, qui rendent les plus grands services à la famille humaine, tirent leur inspiration, leur force, leur perpétuité et leurs heureux résultats.

Nous ne doutons pas que ces brefs enseignements relatifs à un sujet très vaste ne soient féconds en fruits bénis pour le troupeau chrétien, si, par vos soins, Vénérables Frères, ils sont opportunément exposés et recommandés à l'attention des fidèles. Mais ce sacrement est si grand et si riche en vertus de toutes sortes que jamais personne ne pourra lui attribuer toutes les louanges et

lui rendre tout le culte pieux qu'il mérite. Soit que vous le méditez dévotement, soit que vous l'adoriez suivant les règles, soit surtout que vous le receviez avec une conscience pure et des dispositions saintes, il doit être regardé comme le centre dans lequel réside la vie chrétienne, autant qu'elle peut être quelque part ; tous les autres modes de piété, quels qu'ils soient, ont dans l'Eucharistie leur but et leur terme. C'est surtout à ce mystère qu'aboutit et en lui que s'accomplit chaque jour la bienveillante invitation du Christ : *Venez à moi vous tous qui êtes fatigués et qui êtes chargés, et je vous soulagerai* (Matth., XI, 28).

Ce mystère est comme l'âme de l'Église, c'est vers lui que la plénitude elle-même de la grâce sacerdotale monte par les divers degrés des ordres. C'est là encore que l'Église puise et possède toute sa vertu et toute sa gloire, toute la richesse des grâces divines, tous les biens qu'elle répand sur le monde ; aussi met-elle ses meilleurs soins à préparer et à amener les fidèles à une intime union avec le Christ par le moyen du sacrement de son Corps et de son Sang ; pour le même motif, elle rend ce sacrement plus vénérable encore en l'entourant de cérémonies très religieuses.

La perpétuelle sollicitude que témoigne sur ce point l'Église notre mère est éloquemment mise en relief par une exhortation qui fut publiée dans le saint concile de Trente et qui respire une charité et une piété admirables. Elle mérite pleinement que le peuple chrétien la reçoive de Nous intégralement reproduite : « Le saint synode avertit avec une affection paternelle, exhorte, prie et conjure, par les entrailles de la miséricorde de notre Dieu, tous ceux qui portent le nom de *chrétiens*, qu'ils s'unissent enfin et trouvent la bonne harmonie dans ce signe de l'unité, dans ce lien de la charité, dans ce sym-

bole de concorde. Qu'ils se souviennent de la si grande majesté et du si admirable amour de Jésus-Christ Notre-Seigneur, qui a donné son âme bien-aimée comme prix de notre salut, et qui nous a laissé son corps comme nourriture ; que les fidèles croient et vénèrent ces mystères sacrés du corps et du sang du Christ avec une foi si constante et si ferme, avec une dévotion, une piété et un respect tels qu'ils puissent fréquemment recevoir ce pain supersubstantiel, et que celui-ci soit vraiment pour eux la santé perpétuelle de l'esprit et du cœur ; que, fortifiés par cet aliment, ils puissent, au terme de ce misérable voyage terrestre, parvenir à la céleste patrie, où ce même Pain des anges, qu'ils mangent maintenant sous les voiles sacrés, ils le mangeront sans aucun voile. » (Sess. XIII, *De Eucharist.*, c. VIII.)

L'histoire est témoin que la vie chrétienne fut surtout florissante parmi le peuple aux époques où la réception de l'Eucharistie était plus fréquente. Au contraire, il est un autre fait non moins établi, c'est qu'habituellement, lorsque les hommes négligeaient le pain céleste et pour ainsi dire s'en dégoûtaient, on vit languir d'une façon sensible la vigueur de la foi chrétienne. Pour qu'elle ne s'évanouît pas entièrement, Innocent III prit une mesure très sage, quand, dans le concile de Latran, il ordonna, sous des peines sévères, qu'au moins lors des solennités pascales aucun chrétien ne s'abstînt de la communion du corps du Seigneur. Mais il est évident que ce précepte ne fut donné qu'à regret et comme remède extrême : il fut toujours, en effet, dans les vœux de l'Église, qu'à chaque sacrifice, les fidèles pussent prendre part à ce banquet divin. « Le saint synode souhaiterait qu'à chaque messe les fidèles assistants ne fissent pas seulement la communion spirituelle, mais encore qu'ils vissent recevoir sacramentellement l'Eucharistie ; ainsi les fruits

de ce très saint sacrifice découleraient sur eux en plus grande abondance.» (Conc. Trid., sess. XXII, et VI.)

Ce mystère très auguste n'abonde pas seulement en fruits bénis pour chaque homme en particulier, mais encore, en tant que sacrifice, pour tout le genre humain et c'est pourquoi l'Église a coutume de l'offrir assidûment *pour le salut du monde entier*. Il convient que les pieux chrétiens unissent leurs efforts pour que ce sacrifice soit l'objet d'un respect et d'un culte sans cesse grandissants, et cela est plus que jamais nécessaire à notre époque. Aussi Nous voulons que ses vertus multiples soient mieux connues et plus attentivement méditées.

Les principes suivants sont nettement établis par les lumières naturelles elles-mêmes : le pouvoir du Dieu créateur et conservateur sur les hommes, considérés soit au point de vue public, soit comme particuliers, est suprême et absolu ; tout ce que nous sommes et tout ce que nous avons de bon, en particulier ou publiquement, c'est à la libéralité de Dieu que nous le devons ; en retour, il nous faut lui témoigner le plus grand respect, comme à Notre-Seigneur, et la plus vive gratitude, à cause de ses très sérieux bienfaits. Et cependant, combien d'hommes trouve-t-on aujourd'hui qui lui rendent ces hommages avec la piété qui convient ? S'il y eut jamais un siècle qui afficha l'esprit de rébellion envers Dieu, c'est bien le nôtre, dans lequel retentissent de nouveau contre le Christ cette parole impie : *Nous ne voulons pas que celui-ci règne sur nous* (Luc, XIX, 14), et cette proposition criminelle : *Arrachons-le du milieu de nous* (Jér., XI, 19). Un grand nombre d'hommes poussent la folie et la violence jusqu'à bannir Dieu de tout groupement civil et même de toute société humaine.

Sans doute, on n'en arrive pas partout à ce degré de démente scélératesse : cependant il est déplorable de voir



le grand nombre d'hommes qui demeurent oublieux de la divine Majesté, de ses bienfaits, et surtout du salut qui nous a été acquis par le Christ. Mais maintenant il faut que cette perversité ou cette insouciance si graves soient réparées par un redoublement d'ardeur de la piété commune envers le sacrifice eucharistique ; rien ne peut honorer Dieu mieux que cette dévotion, et lui être plus agréable. Car elle est divine, la victime qui est ici immolée ; par elle donc, nous attribuons à l'auguste Trinité un honneur égal à celui qu'exige sa dignité immense ; en outre, nous offrons au Père un présent d'un prix et d'une douceur infinis, son Fils unique ; de là résulte que non seulement nous rendons grâces à sa bienveillance, mais que véritablement nous nous acquittons envers Lui.

Il nous est encore donné et nous avons pour devoir de recueillir un autre fruit double et précieux de ce sacrifice. On ne peut songer sans affliction au déluge de turpitudes qui s'est répandu de toutes parts, la puissance divine ayant été, comme Nous l'avons dit, méconnue et méprisée. Réellement, le genre humain semble en grande partie appeler sur lui-même la colère divine ; et d'ailleurs, la moisson de fautes qui est déjà debout est mûre elle-même pour la juste réprobation de Dieu. Il faut donc animer le zèle pieux des fidèles, les invitant à s'efforcer d'apaiser ce Dieu qui châtie les crimes, et aussi d'obtenir ses secours très opportuns en faveur d'un siècle accablé de maux. Or qu'ils songent que ces résultats doivent être demandés surtout à la vertu de ce sacrifice. En effet, c'est seulement grâce à l'efficacité de la mort subie par le Christ que les hommes peuvent satisfaire complètement aux intérêts de la divine justice et aussi obtenir en abondance les bienfaits de la divine clémence. Mais cette vertu qui s'exerce soit pour l'expiation, soit pour

la prière, le Christ a voulu qu'elle demeurât entière et d'une façon permanente dans l'Eucharistie ; ce sacrifice, en effet, n'est point une simple et vaine commémoration de sa mort, mais un véritable et merveilleux renouvellement de cette mort, quoique celle-ci soit maintenant non sanglante et mystique.

D'ailleurs, il Nous plaît de le déclarer, Nous sommes ému d'une joie très vive en constatant que, durant ces dernières années, les âmes des fidèles ont commencé à se renouveler dans le respect et l'amour envers le sacrement de l'Eucharistie ; ce réveil Nous inspire l'espérance encourageante de voir naître des temps meilleurs et une situation plus florissante. Comme Nous l'avons dit au début, une piété active a créé dans cet ordre d'idées des institutions nombreuses, notamment des associations ayant pour but d'accroître l'éclat des rites eucharistiques, d'adorer assidûment, jour et nuit, l'auguste Sacrement, de réparer les outrages et les sacrilèges dont il est l'objet.

Cependant, Vénérables Frères, il ne nous est pas permis, non plus qu'à vous, de nous reposer sur les résultats acquis ; en effet, il reste beaucoup de progrès à faire, beaucoup d'institutions à créer, pour que ce présent, entre tous divin, soit entouré de plus d'éclat et d'honneur parmi ceux-là mêmes qui remplissent les devoirs de la religion chrétienne, et pour qu'un si grand mystère soit honoré avec la piété dont il est digne.

C'est pourquoi les œuvres déjà existantes doivent être développées de jour en jour et rendues à la vie là où elles auraient dé péri, par exemple les confréries eucharistiques, les supplications adressées au Saint-Sacrement exposé, les processions solennelles en son honneur, les pieuses génuflexions devant les divins tabernacles, et d'autres pratiques du même genre, saintes et salutaires ;

en outre, il importe d'entreprendre tout ce qu'une sage piété suggérera en cette matière.

Mais il faut surtout travailler à faire revivre, dans toutes les nations catholiques, la réception fréquente de l'Eucharistie. C'est ce que nous enseignent les exemples de l'Église naissante, que Nous avons rappelés plus haut, ainsi que les décrets des conciles, l'autorité des Pères et des hommes les plus saints de toutes les époques. De même que le corps, en effet, l'âme a besoin de prendre souvent sa nourriture ; or, la sainte Eucharistie lui fournit un aliment fortifiant entre tous.

Il faut donc abolir entièrement les préjugés de ceux qui sont hostiles à cette doctrine, les vaines craintes d'un grand nombre d'hommes, les motifs spécieux de s'abstenir de la communion. Il s'agit en effet d'une dévotion qui sera plus utile que toute autre au peuple chrétien, soit pour arracher les générations présentes au souci anxieux des biens périssables, soit pour ranimer et entretenir d'une façon constante les sentiments chrétiens. Assurément, les exhortations et les exemples des hommes appartenant aux classes élevées, mais surtout le zèle éclairé du clergé, auront en cette matière un grand poids. Les prêtres, en effet, auxquels le Christ Rédempteur a confié la mission d'accomplir et de distribuer les mystères de son Corps et de son Sang, ne pourraient rien faire de mieux, pour reconnaître le très grand honneur qu'ils ont reçu, que de promouvoir par tous les moyens la gloire eucharistique du Christ, et, conformément aux désirs de son divin Cœur, d'inviter et d'entraîner les âmes des hommes à se retremper dans les sources salutaires d'un tel sacrement et d'un si grand sacrifice.

Puissent, Nous le désirons vivement, les fruits excellents de l'Eucharistie devenir de jour en jour plus nom-

breux ; puissent la foi, l'espérance, la charité, en un mot toutes les vertus chrétiennes, s'accroître sans cesse, et assurer la guérison et le progrès de la société elle-même ; puissent les desseins de la très prévoyante charité de Dieu briller d'un éclat sans cesse grandissant, de ce Dieu qui a institué *pour la vie du monde* la perpétuité d'un tel mystère.

Fortifié par l'espérance de ces résultats bénis, Vénérables Frères, comme gage des faveurs divines, et en témoignage de Notre Charité, Nous accordons très affectueusement la bénédiction apostolique à chacun de vous, à votre clergé et à votre peuple.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le 28 mai, en la veille de la solennité du Très Saint-Sacrement, l'année 1902, de Notre Pontificat la vingt-cinquième.

LÉON XIII, PAPE.

(D'après le journal *l'Univers*.)

---

S. C. DES RITES

I

NOVARGEN (1).

*On ne doit pas tolérer sur l'autel une illumination au gaz.*

Usus invaluit in diœcesi Novarcensi ut super Altaribus una cum candelis ex cera confectis lumina *ex gaz* accendantur ad majorem splendorem obtinendum. Dubitans porro hodiernus Episcopus Novarcen. utrum id liceat, a Sacra Rituum Congregatione exquisivit :

An super Altari præter candelas ex cera tolerari possit, ut habeatur etiam illuminatio *ex gaz*, vel an usus prædictus prohiberi debeat ?

Sacra vero eadem Congregatio, ad relationem subscripti Secretarii, ejusmodi dubio rescribere censuit :

*Negative* ad primam partem; *affirmative* ad secundam.

Atque ita declaravit et rescripsit. Die 8 martii 1879.

Ita reperitur in Actis et Regestis Secretariæ Sacrorum Rituum Congregationis. In fidem, etc.

Ex eadem Secretaria, die 16 maii 1902.

D. PANICI, Archiep. Laodicen., *Secretarius*.

PHILIPPUS DI FAVA, *Substitutus*.

II

NATCHETEN (2).

*On ne doit pas tolérer sur l'autel une illumination électrique ad cultum.*

Rmus Dnus Thomas Heslin. Episcopus Natcheten., a Sacra Rituum Congregatione sequentis dubii declarationem humiliter expetivit ; nimirum :

(1) Newark, États-Unis.

(2) Natchitoches, États-Unis.

Quum Sacra Rituum Congregatio in una *Novarcen.* 8 martii 1879 prohibuerit illuminationem *ex gaz* una cum candelis ex cera super Altari, ob paritatem rationis et sub iisdem circumstantiis censerine potest vetita etiam illuminatio electrica?

Et Sacra eadem Congregatio, referente subscripto Secretario, atque audito voto Commissionis Liturgicæ, rescribere rata est : *Affirmative*, ad tramites decretorum 8 martii 1879 et 4 junii 1895.

Atque ita declaravit et rescripsit. Die 16 maii 1902.

D. Card. FERRATA, *Præfectus*.

DIOMEDES PANICI, Archiep. Laodicen., *Secr.*

---











P  
 M  
 294887  
 Author Missions de la Congrégation des Mission-  
 naires oblats de Marie Immaculée, 39-40, 1901-02  
 Relig.  
 M

**University of Toronto  
 Library**

**DO NOT  
 REMOVE  
 THE  
 CARD  
 FROM  
 THIS  
 POCKET**

**Acme Library Card Pocket  
 Under Pat. "Ref. Index File"  
 Made by LIBRARY BUREAU**

